DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DU CANADA

L

LA BARRE (Joseph-Antoine Lefebvre, sieur de) (1622-88), conseiller au Parlement, maître des requêtes, intendant, lieutenant général, gouverneur de la Nouvelle-France. — **La Barre**, bourg actuel en Seine-et-Oise.

Antoine Lefebvre, originaire de Crépy-en-Valois, greffier des finances à Paris en 1604, secrétaire du roi et contrôleur en la chancellerie, avait épousé Anne, fille de Jacques Vivien, bourgeois de Paris, et de Marie Gobelin. De leur union naquirent Antoine, Elisabeth, mariée à Jean Picot, receveur des finances à Moulins en 1620, François, maître et auditeur des Comptes en 1638-40, intendant de M^me^ de Bullion (V. ce nom). L'aîné Antoine, sieur de La Barre, conseiller au Parlement, prévôt des marchands de Paris, se maria en 1620 à Madeleine Belin, fille de Charles, trésorier des guerres en Picardie, et de Denise Leblond et fut père de six enfants : Joseph-Antoine; Antoine, chanoine de Metz, décédé en 1654; Jean-Baptiste, commandeur et maître des cérémonies de l'Ordre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare; Cyprien, chevalier de Malte et lieutenant général du bataillon de l'Ordre; Marguerite, épouse de Jean Contel, sieur de Trévilly (Yonne), capitaine et maréchal de bataille des armées royales; Antoine, seigneur de la Malmaison et de Bissy, conseiller à la Cour des Aides; Pierre, seigneur de Bissy, écuyer ordinaire de la reine. En secondes noces, M. de La Barre épousa en 1645 Jeanne, fille de Noël Hureau, sieur de Rubelles (Seine-et-Marne), secrétaire du roi, et d'Elisabeth Legrand et en eut sept enfants : Antoine, gouverneur de la Guyane, puis commandant de la marine à Dieppe; Marguerite, épouse de Thierry Sevin, seigneur de Tugny et président des requêtes; Jeanne, mariée à Antoine Lefebvre, seigneur d'Ormesson (Seine-et-Oise) et maître des requêtes; François, seigneur de la Malmaison, conseiller au Parlement et commissaire aux enquêtes du Palais; Antoine de la Malmaison, chevalier de Malte; Catherine, mariée à Michel de Chabenat, comte de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs; Anne, religieuse à Longchamp.

Antoine-Joseph, né en 1622, fut reçu conseiller au Parlement, le 3 janvier 1645 : il se maria la même année. En 1650, il fut nommé maître des requêtes, puis successivement intendant de Paris durant la Fronde, de Grenoble, de Moulins, de Riom en Auvergne. Le 16 octobre 1659, Colbert, en tournée d'inspection, écrivait d'Entrains-sur-Nohain (Isère) au cardinal Mazarin : « M. de La Barre n'est point un instrument propre pour m'en servir comme il est nécessaire, pouvant assurer Votre Eminence que jamais homme n'a été haï des peuples par une conduite tout à fait abandonnée. Il faut commencer par leur enlever cet intendant et leur donner un homme plus de bien que lui. » A quoi le cardinal répondit : « J'ai déjà écrit à M. Le Tellier de prendre au mot M. de La

Barre, s'il est vrai qu'il ait demandé son congé. Et si cela n'est pas, en arrivant à Toulouse je verrai ce qui se pourra faire; ce n'est pas de cette heure que j'ai eu la pensée de le changer, n'en ayant pas entendu bien parler en aucun temps. »

En 1661, Colbert ayant succédé à Mazarin, M. de La Barre, peut-être ayant gagné Fouquet le concussionnaire, songea à changer de carrière. « Ancien maître des requêtes, il est transfiguré tout d'un coup en homme de guerre »; en 1663, il obtint le brevet de capitaine de vaisseau et, le 25 octobre, le commandement d'une escadre menant des colons à la Guyane; elle comprenait **le Brézé**, capitaine Forant (V. ce nom), père du futur gouverneur de l'Ile-Royale; l'**Aigle d'Or**, capitaine de Villepars; le **Saint-Sébastien**, capitaine de Pardejeu; **la Sainte-Anne**, capitaine de Belle-Isle; les flûtes **la Justice**, **la Paix**, **le Jardin-de-Hollande**; plus deux vaisseaux de l'Etat. Le 15 mai 1664, il débarqua à Cayenne 750 hommes. Le seul aspect des troupes en bataille détermina les Hollandais usurpateurs à remettre le fort de Nassau et leurs autres établissements, dont Lefebvre de Lézy, frère de M. de La Barre, fut nommé gouverneur. Le 16 mars, Colbert du Terron, intéressé dans l'entreprise de la Compagnie des Indes, avait écrit à son frère ministre : « M. de La Barre ne m'a pas paru fort propre pour commander à d'autres hommes et c'est assurément de ce côté qu'il y a le plus à craindre; mais avec les précautions que l'on a prises par le moyen de M. de Tracy, j'espère que, quelque chose qui puisse arriver par la faute de M. de La Barre, l'on aura le temps d'y remédier. »

En 1606, M. de La Barre conduit aux Antilles neuf légers bâtiments de la Compagnie des Indes et 350 soldats : il a obtenu la charge de lieutenant-général, affectée d'abord à M. de Tracy parti pour la Nouvelle-France. L'île de Nevis (Nièves) étant l'une des clefs de la domination anglaise, M. de La Barre en propose la conquête au Conseil de guerre. Mais son avis, combattu par la plupart des gouverneurs de colonies, ne recueille pas la majorité. On se rabat sur Saint-Eustache, sur Tabago et sur Montserrat, où La Barre reçut, le 10 février 1667, le serment de fidélité des colons irlandais. Sur l'avis qu'une flotte anglaise de dix vaisseaux vient d'arriver à la Barbade, Lefebvre de La Barre va en hâte à la Martinique masser nos forces navales. Pour un lieutenant général des armées de terre et de mer en Amérique, c'est une témérité de s'aventurer sur une simple patache de 24 canons et 110 hommes d'équipage. A peine son vaisseau les **Armes d'Angleterre** a-t-il doublé la pointe de Nevis (3 avril 1667), qu'une grande frégate de 44 canons, montée de 300 hommes, lui coupe la route. « A nous de vaincre ou de mourir », tonne le lieutenant-général, debout « au milieu du château d'arrière, appuyé sur la lice, le fusil à la main »; et il fait ouvrir le feu sur **le Colchester** qui tente l'abordage par les haubans d'artimon. Deux balles à la cuisse et à la main le couchent, « nageant dans le sang », sur un matelas. Les assaillants déferlent à bord, après une salve à mitraille qui a abattu une trentaine d'hommes. Mais le capitaine d'infanterie, M. de La Noue, les rejette à la mer; le lieutenant Coulombier balaie par un feu roulant le beaupré ennemi; et, de ses quatre pièces de chasse chargées de boulets à deux têtes, le capitaine Bourdet fracasse la frégate. Et soudain, les Anglais de descendre de leurs postes d'attaque pour courir aux écoutilles; leur navire fait eau; le grand mât s'abat; puis un profond silence dans la nuit : **le Colchester**, croit-on, a sombré. Victorieuses, mais pantelantes, **les Armes d'Angleterre** se traînent à Sainte-Croix, puis à la Martinique, où M. de La Barre trouve une demande de secours envoyée par le gouverneur de Saint-Christophe (V. La Roncière, t. V).

Il repart aussitôt pour briser le blocus ennemi. Renforcée de trois vaisseaux hollandais et montée de 1.200 volontaires, la flotte comprenait 19 bâtiments en deux escadres; La Barre menait l'une avec les gouverneurs de la Martinique (Robert Le Frichot des Friches de Clodoré) et de la Guadeloupe, comme vice et contre-amiral; Abraham Crynssen commandait l'autre avec son compatriote Leuvalaer pour vice-amiral. Les escadres font voile sur la baie de Nevis, où elles comptaient embouteiller la flotte anglaise, composée de six grosses unités. C'était le 20 mai 1667. Lorsque M. de La Barre s'enfonça au travers de cette escadre pour en rejeter un tronçon sous le vent de Crynssen, il y eut une hésitation. Le capitaine de **la Justice** lui demanda s'il fallait aller à l'abordage. « Oui », répond La Barre. « Ce n'est pas un ordre précis pour une affaire de telle conséquence », ergota Gauvain. Et ce « chien de Normand » se contenta d'envoyer des bordées au vice-amiral anglais **le Colchester**, au lieu de lui jeter les grappins d'abordage. « Il avait l'avantage du vent, déposa ensuite M. des Friches de Clodoré, et il pouvait en profiter pour couper la flotte anglaise. Si la prudence et le courage de notre amiral avaient secondé notre fortune, nous ne pouvions manquer de battre les Anglais. Mais le canon des ennemis étonna si fort M. de La Barre qui, sans prendre conseil, et même sans en donner à la flotte,

changea l'ordre du combat. Les Flamands (Hollandais), honteux d'une si mauvaise conduite, portèrent à toute voile sur les ennemis ; ils furent près d'aborder l'amiral anglais : mais l'amiral hollandais, empêché par un brûlot ennemi, prit le dessous de l'amiral britannique et tomba sous le vent. Le cœur manqua aussitôt à M. de La Barre qui, sans vouloir opiniâtrer le combat, fit vent arrière vers Saint-Christophe ». Cette grave accusation, produite, dans un *mémoire* sur procès, se trouve confirmée par le rapport de Crynssen aux Etats-Généraux. « Nous aurions sans doute pris l'amiral anglais, si les Français nous avaient suivis. Ils faisaient vent en poupe, tellement qu'il m'a fallu les suivre pour demander à M. de La Barre quelle raison il avait de fuir, puisque, par la grâce de Dieu, nous avions déjà mis nos ennemis en si étrange état qu'ils se précipitaient pour gagner le rivage. M. de La Barre fit beaucoup d'excuses sur ce que les capitaines ne se défendaient pas comme il fallait et aussi sur ce que son vaisseau n'était pas bon de voile ». (V. A. Jal, **Duquesne et la Marine**, t. I.).

M. de La Barre alla à la Martinique attendre huit bâtiments de la marine royale et vingt compagnies de vieilles troupes que le lieutenant général, Jean-Charles de Baas, et le capitaine de Beaulieu avaient ordre de lui amener : rien n'était encore parvenu. Il ne lui restait que les vaisseaux de la Compagnie des Indes, quand John Harman alla l'attaquer avec neuf vaisseaux, une caiche et un brûlot. Le 20 juin 1667, nos dix-neuf navires de haut bord et quatorze barques se trouvaient en rade du Fort Saint-Pierre, « rangées de file le long de la côte »; le lieutenant-général n'avait rien voulu entendre aux observations de Clodoré qui déclarait beaucoup plus sûre, et contre l'ennemi et contre les coups de vent, la rade du Carénage. A l'apparition des Anglais, il renforça de 300 hommes nos équipages et prit position au Fort; le gouverneur lui reprochera plus tard de s'y être couché au fond d'un lit de coton.

John Harman ne tenta ni débarquement, ni abordage, malgré la supériorité que lui donnaient des vaisseaux de 48, 54 et 68 canons. Trois fois, les 29 juin, 2 et 4 juillet, il défila à portée de fusil de nos batteries, provoquant par ses salves « un si horrible tonnerre de canons qu'il semblait que l'île allait s'abîmer ». A ce jeu, nos munitions s'épuisèrent. En vain, M. de La Barre commandait-il de ne tirer qu'à portée de mousquet. Le 6, l'amiral anglais prononça un assaut décisif. L'un de nos brûlots, fracassé de coups, est incendié par son capitaine; un autre des ennemis s'attache au **Lys-Couronné**, sans qu'aucune de nos chaloupes l'en écarte. La panique gagnait l'escadre et le feu les vaisseaux. Les matelots de notre amiral se sauvent à terre, ainsi que ceux du **Saint-Jean** de Saint-Malo. L'incendie se propagea aux flûtes **le Mercier** et **le Lion-d'Or**, et à leur riche cargaison. Toute la flotte eût brûlé sans l'énergie du capitaine La Jaunaye qui obligea, sabre en main, son équipage à combattre le feu. L'action n'avait pas coûté plus de 80 hommes à l'ennemi. Sur l'ordre de La Barre, les capitaines sabordèrent leurs propres navires. (V. La Roncière, ibid.).

Le traité de Bréda, le 31 juillet 1667, stipula la restitution réciproque des colonies en ce qui concernait la France et l'Angleterre. M. de La Barre continua sa carrière de capitaine de la marine (1672-76).

Le 1er mai 1682, le roi nommait M. de La Barre gouverneur général de la Nouvelle-France. La traversée de l'*Océan* ne dura pas moins de 78 jours. Dès le 9 octobre, le Conseil souverain enregistra ses lettres de nomination. Les lettres lui enjoignaient de développer partout le commerce et l'agriculture, de se garder contre toute démonstration belliqueuse contre les Iroquois, de s'entendre avec M. de Blénac, lieutenant-général des Antilles, pour lier ensemble des relations commerciales, de retirer les permissions données à quelques explorateurs de se rendre chez les Sioux, de ne se servir aux délibérations du Conseil que de raisons et non d'autorité pour sauvegarder la justice, et de ne plus contraindre les conseillers de passer en France, d'apporter tous ses soins à maintenir l'accord avec l'intendant de Meulles, d'assister de son autorité les Jésuites « sans néanmoins souffrir qu'ils portent l'autorité ecclésiastique plus loin qu'elle ne doit s'étendre », enfin de se rendre avec un corps de 500 miliciens jusqu'à Niagara et de faire comprendre aux Cantons iroquois qu'il pouvait les maintenir dans le devoir, mais de ne point rompre avec eux, sans une pressante nécessité et une certitude morale de les soumettre avec succès et en peu de temps. Le 10 octobre, dans le dessein de s'informer de l'état de la colonie, le gouverneur convoqua une grande assemblée des principaux notables civils, militaires, ecclésiastiques. L'avis général tendait à la conclusion que le projet des Iroquois était de détruire les indigènes, nos alliés, et de fondre ensuite sur les colons; qu'ils le tenaient des Anglais et des Hollandais; qu'il fallait user d'une rapide répression, moyennant des renforts de troupes régulières et les approvisionnements nécessaires : la minute de ces délibérations fut transmise au ministre par les derniers vaisseaux en partance (22 novembre). « Les Iroquois, dit la dépêche, ont été

bien armés par Anglais et Hollandais, à l'instigation de Dongan (V. ce nom) et forment ainsi plus de 2.500 bons guerriers. Ils ont dessein de frapper Illinois, Miamis, Outaouais pour nous ravir leur commerce... ». Le Père de Lamberville, très bien informé, écrivit (10 sept. 1682) que « les Iroquois supérieurs ne craignent nullement les Français et sont prêts à se jeter sur le Canada. Ils ont emmené, l'an dernier, 700 captifs des Illinois et tué 600 autres sur les lieux ».

M. de La Barre régla la question de la dîme et des cures fixes, s'attachant ainsi le clergé « par une entente parfaite entre les autorités civile et religieuse » (V. A. Gosselin). Il abandonnait ainsi « la politique ecclésiastique de M. de Frontenac ». Il récusa également sa politique indigène, en attaquant ses créatures, principalement Cavelier de La Salle. Il écrivit même à la Cour que ses découvertes étaient imaginaires ou mensongères et qu'il songeait plutôt à ses affaires personnelles qu'à celles du roi. Aussi s'empara-t-il du fort Frontenac qui lui appartenait, ainsi que de celui des Illinois, où il envoya le chevalier de Baugy (V. ce nom) remplacer M. de Tonti (V. ce nom).

L'entente avec l'intendant ne fut qu'éphémère. La plus grave accusation contenue dans la correspondance de M. de Meulles, portait sur deux griefs principaux: la multiplicité des congés qu'il vendait — 150 au lieu de 25 — et la connivence du gouverneur avec les plus riches négociants dans la traite des fourrures. « Je serais bien malheureux, écrit M. de La Barre, si j'étais capable de commettre des choses pareilles à cette accusation, et je resterais inconsolable si Votre Majesté n'avait bien voulu me témoigner qu'elle ne l'a pu croire. La fausseté lui doit faire connaître que tout ce que mes ennemis ont dit, l'hiver passé (1683) contre moi est de même qualité et qu'il est bien cruel qu'ils soient écoutés sans aucunes preuves. » Il est vrai toutefois qu'il ne sut pas dominer les rivalités entre les négociants et les découvreurs canadiens, ni tirer parti de la ferme de Tadoussac, ainsi que des expéditions commerciales et des bonnes prises à la baie d'Hudson. De plus, l'intendant n'hésite pas à déclarer que le gouverneur traitait régulièrement avec les Anglais; qu'il les recevait sans cesse au château, ainsi que des Hollandais qui étaient ses représentants à New-York et faisaient aussi les affaires de M. de La Chesnaye; que, officiellement, il entretenait avec Dongan une correspondance très active et montrait à ses voisins trop de confiance et leur faisait trop d'accueil (V. H. Lorin).

Le 8 mars 1684, les Tsonnontouans pillèrent sept canots de traitants français en route pour le fort des Illinois, portant pour 16.000 livres de marchandises; les pillards s'excusèrent en disant que l'interprète, M. Le Moyne de Longueuil, leur avait permis d'attaquer les canots de traite passant en ce pays : ainsi le premier responsable de ces violences était le gouverneur qui avait spéculé en signant les congés. Aussitôt M. de La Barre, « pour sauver le commerce de castors de cinq ou six marchands », va préparer la première expédition militaire, depuis l'époque de M. de Tracy; il aurait dû s'entourer, auparavant, des conseils d'un nouveau comité de notables; il se borna à arrêter les plans de campagne d'accord avec Aubert de La Chesnaye, partant pour Montréal, en tête-à-tête avec lui, à la surprise de l'évêque, des Jésuites et de tout ce qu'il y avait d'honnête dans le pays (Meulles, **Lettr. du 8 juillet**). Le gouverneur, écrivant en octobre au ministre, avoue quels étaient ses projets en mai précédent : « Pour assurer le succès de l'entreprise, il fallait diviser les Iroquois en se servant des missionnaires Jésuites, faire venir du haut pays des contingents auxiliaires de Français et de Sauvages, enfin prévenir Dongan pour nous assurer son concours ou du moins sa neutralité. » On s'étonne de tant de naïveté chez un gouverneur averti; avait-il oublié ses dépêches précédentes au sujet des Anglais et des Hollandais?

L'armée, partie de Québec, le 9 juillet, sur une flottille de bateaux plats, s'avança lentement vers Montréal, qu'elle ne quittait que le 27 du mois : M. Dugué de Boisbriand commandant l'avant-garde, composée surtout d'habitants de Ville-Marie, le gouverneur au centre et M. d'Orvilliers, capitaine des gardes, à l'arrière-garde : Français et Sauvages étaient 1.000 à 1.200, environ 700 Canadiens, 150 hommes réguliers, 3 à 400 Sauvages habitués, sans compter le renfort d'un millier d'auxiliaires en route venant du Nord et de l'Ouest. On séjourna deux semaines à Frontenac, sous une chaleur intense. Du 19 au 20 août, La Barre fait traverser le lac Ontario pour établir son camp à **l'Anse de la Famine** — où se déverse la rivière **Saumon** au Nord-Est d'Oswégo et ainsi appelée par des Français en souffrance (1656) — d'où l'on est en deux étapes au cœur du pays des Iroquois. Là, tandis que les vivres s'épuisent, que les maladies font des ravages, que les troupes se débandent, le gouverneur envoie M. Le Moyne aux Onnontagués porter des propositions pacifiques, que le Père de Lamberville n'avait cessé de lui inspirer avant tout préparatif d'hostilités, et ramener le chef tsonnontouan arrêté à Québec deux mois plus tôt. Le délégué français y rencontra

Arnaud, le mandataire anglais de Dongan, ainsi que le Père de Lamberville. Les pourparlers consistaient dans un différend entre les deux parlementaires que voulait accommoder le Jésuite. Le 3 septembre, on envoie à M. de La Barre neuf députés Onnontagués, deux Onéiouts et deux Goyogouins; ni un Agnier, ni un Tsonnontouan, faisant échec à l'expédition dirigée contre ce dernier Canton.

La situation de l'armée était alors très précaire, car depuis plus d'une semaine, elle campait en pays marécageux, sans vivres frais et sans eau pure. Le sieur de la Grande-Gueule, chef de la mission iroquoise, s'en rendit compte et sentit qu'il pouvait parler haut. Le 5 septembre, les conférences furent ouvertes, en présence des Jésuites Bruyas, Vaillant, de Lamberville et « de tous les officiers de l'armée qui se sont trouvés en santé ». Vainement, M. de La Barre parla de la bonté d'Ononthio, venu au-devant de ses enfants planter l'arbre de la paix; la Grande-Gueule lui répondit que c'était pour faire la guerre : il refusa d'abord toute réparation pour les canots pillés et revendiqua la liberté des Cinq-Cantons contre les Illinois; et voyant que le gouverneur cédait sur ce dernier point, excepté une réserve en faveur des Français, il admit le principe d'une indemnité pour les dommages. Belles promesses, en résumé. La Barre n'avait qu'à s'incliner, se sentant incapable de résister, si on venait l'attaquer. Dernière ironie : la Grande-Gueule convia les officiers à un festin mêlé de danses qu'il donna près de leur camp : débarqués en maîtres, les Français étaient traités en hôtes. M. de La Barre, le pacte signé, regagna vite le fort Frontenac, puis Québec; l'armée le suivait par petites étapes, perdant chaque jour quelques hommes : 80 moururent à Montréal. L'infortuné se ressouvint sans doute de la lugubre scène de la Martinique.

On se rend compte de l'indignation des auxiliaires, qui arrivaient au lendemain de cette paix infamante; elle créa dans les esprits des alliés une irritation mêlée de mépris, qui poursuivit les Français au Nord et à l'Ouest.

Cette expédition fut sévèrement jugée, même au Canada, par Nicolas Perrot, par l'intendant de Meulles, par des personnes dont il avait suivi l'avis dans cette entreprise. Le Père de Lamberville — et aussi M. de La Potherie — le félicita de la paix (8 oct. 1684), car « prolonger la campagne, dit-il, eût été dangereux pour toute la colonie. Vous ne pouviez avancer à la Rivière-des-Sables sans être entièrement défait, en l'état où était l'armée, qui était un hôpital plutôt qu'un camp ». M. de La Barre avait demandé 7 à 800 hommes; on lui en envoya 300, que le vaisseau **l'Emerillon** débarquait à Québec au moment où il revenait de sa triste excursion. Le roi avait conféré des pouvoirs spéciaux aux officiers qui les commandaient, Desnos et de Montortier, leur recommandant de faire prisonniers un grand nombre de Sauvages pour les galères de France. Le gouverneur, dans son **Mémoire** au roi, insiste sur trois raisons qui le déterminèrent au pacte qu'il avait signé : la première, parce que les lettres reçues du colonel Dongan le montraient bien éloigné de la bonne intelligence que Sa Majesté m'avait assurée, et fort porté à se mêler comme notre ennemi dans cette affaire; la seconde, parce que j'avais peu de vivres; la troisième, parce que les vents empêchaient ma barque de la Galette de revenir (1er oct. 1684). Des annotations en marge d'une lettre de M. de Meulles prouvent que, dès la réception de cette dépêche, le rappel du gouverneur était décidé : « Il est plus dangereux pour le Canada que les Iroquois mêmes. » Enflés de leur succès, les Iroquois, au printemps et durant l'été de 1685, menacent d'intercepter les communications des Français avec l'Ouest, d'empêcher le trafic des pelleteries avec Ville-Marie, d'anéantir les tribus alliées, sans songer nullement à verser l'indemnité promise.

Le roi se décide à faire signifier doucement sa révocation au gouverneur, en raison des fatigues et de l'âge. M. de La Barre laissait, en août 1685, la Nouvelle-France amoindrie dans son prestige, nos alliés mécontents, les Anglais plus dangereux, les Iroquois enhardis et l'avenir plus sombre. Il avait amené son épouse et ses enfants. « Il assemblait, dit M. de Meulles, le Conseil souverain dans son antichambre, parmi les allées et venues des domestiques, au coin du feu, tout l'hiver, au milieu du bruit des gardes réunis dans une salle voisine ». Le 20 septembre 1645, il avait épousé Marie, fille de Galiot Mandat, sieur d'Aigrefoin, maître des Comptes, et de Marguerite Le Rebours. Leur fille Jeanne épousa (20 déc. 1682) son cousin Antoine-François-de-Paule Lefebvre, seigneur du Cherré et d'Ormesson, en Brie.

Leur fils ne tarda pas à dissiper une fortune de plus de 40.000 livres. Son fils, Jean-François Lefebvre, connu sous le nom de **chevalier de La Barre** (1747-66), né à Abbeville, fut élevé par les soins de sa tante, Mme de Brou, abbesse de Villencourt. Mis en accusation pour avoir mutilé un crucifix en bois sur le Pont-Neuf de sa ville natale et chanté des couplets obscènes, il fut supplicié le 1er juillet 1766. Le procès eut un grand retentissement; Voltaire fit les plus grands efforts pour en obtenir la révision, ainsi que la réhabilitation de la mémoire du chevalier. La

Convention (1793), sur la proposition de Lebon, le déclara « victime de la superstition et de l'ignorance », autorisant ses héritiers à ressaisir les biens qui pouvaient encore lui appartenir.

M. de La Barre mourut à Paris le 4 mai 1688 et fut inhumé à Saint-Gervais ; son épouse, en 1689. On lui attribua la **Description de la France équinoxiale, ci-devant appelée Guyane**, Paris, 1666 et **Journal de Voy. du** sieur de La Barre en la terre ferme et île de Cayenne, Paris, 1671.

Bibl. — H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, ib., 1895; Ch. de la Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. V, ib., 1910; Rapp. des Arch., Ottawa, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913 et 1929.

LABELLE (Antoine) (1834-91), prêtre, vicaire, curé, protonotaire apostolique, assistant-commissaire de l'Agriculture.

Mgr A. Labelle

L'ancêtre des familles Labelle, nommé Guillaume, fils de Jean et de Marie Souat, naquit en 1650 à Saint-Eloy-de-Fourques, en Normandie, émigra au Canada et se maria à Ville-Marie, le 23 novembre 1671, avec Anne, fille d'Olivier Charbonneau et de Marguerite Garnier, de Marans près de La Rochelle; il fut père de onze enfants, dont six garçons. L'aîné, Charles, marié (1705) à Marguerite Ethier, eut onze enfants; le cadet, Joseph, marié à Marguerite Lamoureux, sept; le troisième, Jean-François, marié trois fois, douze; le quatrième, Pierre, marié deux fois, quatorze; le cinquième, Joachim, marié deux fois, dix : ainsi, leurs descendants sont innombrables.

Fils d'Antoine et d'Angélique Maillet, Antoine naquit à Sainte-Rose, comté Laval, le 24 novembre 1834, fit ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse et se destina à l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre le 1er juin 1856, il fut nommé vicaire au Sault-au-Récollet (1856-59) et à Saint-Jacques-le-Mineur (1859-60); ensuite, curé de Saint-Antoine (1860-63), de Lacolle (1863-68), de Saint-Jérôme (1868-91). Universellement estimé, M. Labelle est considéré comme **le Roi du Nord** dans le travail ardu de la colonisation, au comté qui perpétue son nom. En 1889, le Pape l'éleva à la dignité de protonotaire apostolique; mais le 4 janvier 1891, il succomba à une opération herniaire et fut inhumé à Saint-Jérôme. En mai 1888, le Cabinet Mercier le nomma assistant-commissaire de l'Agriculture et Colonisation. On lui a érigé un monument à Saint-Jérôme, en 1924.

Bibl. — J.-B. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Can. eccl., Montréal, 1930; Elie Auclair, *Le Curé Labelle*, ib., 1930.

LA BOULARDERIE (Louis-Simon Le Poupet, sieur de) (1674-1738), garde-marine, lieutenant, capitaine, enseigne de vaisseau, concessionnaire des droits de pêche à l'Ile-Royale.

La famille était originaire d'un bourg de l'élection de Bayeux, en Normandie. Les ascendants Le Poupet étaient établis à Vesly, dans la Manche, et portaient les titres de sieurs de Saint-Aubin, des Préaux ou de Terregatte, Vanville, Vesly, Anneville. Guillaume fut anobli en 1509. Son fils, nommé Gilles, épousa Julienne Le Forestier, mère de Jean; en 1613, celui-ci se maria à Marie Osbert et fut le père de François, sieur du Breuil, lequel s'unit à Jeanne Dupont. Leur fils Antoine, sieur de Saint-Aubin, devint conseiller du roi et avocat en son Conseil; il était domicilié dans la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, quand il épousa Jacqueline Arnoult.

Louis-Simon, leur fils, sieur de Saint-Aubin et chevalier de la Boularderie, naquit vers 1674 et entra dans les troupes de la marine. Devenu lieutenant, il servait avec le grade de capitaine à Port-Royal, en 1702. C'est là qu'il se maria à Catherine Mélanson. Toutefois, son dessein était de se livrer au commerce; il retourna en France. Le 3 juin 1705, le ministre lui promit un passage gratuit, ainsi qu'à sa femme et à ses domestiques. Cependant, il fit seul la traversée et obtint des concessions spéciales de terres à **Nespatagan**. En 1707, dans les deux sièges de Port-Royal par les Bostonnais, il se distingua avec bravoure sous les ordres de M. de Subercase

(V. ce nom) et fut blessé à côté de M. de Saint-Castin (V. ce nom). Rentré en France, il en ramena son épouse et son fils. Son beau-père avait subi des pertes par suite des incursions des Anglais au bassin des Mines. Promu enseigne de vaisseau, M. de la Boularderie quitta le service en 1709 et refusa l'offre d'en faire partie environ vingt ans plus tard, en 1731. Il songea alors à naviguer pour son trafic personnel.

En 1712, M. Bégon mobilisa à ses frais l'un de ses vaisseaux pour transporter des troupes et des approvisionnements de Québec à la garnison de Louisbourg. M. de la Boularderie refusa d'accepter en paiement du papier-monnaie du Canada; mais M. de Vaudreuil le persuada en engageant son crédit personnel. En 1714, il expédiait un voilier à la Martinique, afin de ravitailler de sucre et de mélasse les premiers colons de Louisbourg ou des environs. En 1716, il fait allusion aux pertes qu'il subit par suite de la monnaie de carte reçue deux ans auparavant. En 1719 il proposa de former un établissement pour faire la pêche à l'Ile-Royale, et en même temps de constituer une Compagnie qui, organisée avec succès par la suite, devait installer cent colons et cent pêcheurs, l'année suivante, plus cinquante autres un an après, à condition qu'il lui fût permis d'utiliser à cette fin un vaisseau du roi. Cette offre ayant été agréée, un arrangement formel fut conclu, le 8 février 1719. La concession, située à Naganish entre le Grand et le Petit Bras d'Or, qui garde encore son nom **la Boularderie**, comprenait la terre qui s'étend au sud, sur une lieue de profondeur, l'île d'**Ingonish** avec le monopole exclusif de la pêche. On lui remit pour deux ans le voilier le **Paon**, à condition d'employer cent pêcheurs. Les fonctionnaires en France et au Canada furent requis officiellement de le seconder de toutes manières possibles, dans le développement de ses pêcheries. Le ministre lui octroya les droits royaux dans ses terres et un **sauf-conduit** pour trois mois.

M. de la Boularderie se mit à l'œuvre avec énergie, réduit d'abord à ses propres ressources, ayant dessein de faire construire un vaisseau de 1.200 tonneaux. Il eut à surmonter bien des difficultés imprévues, pour commencer avec succès son entreprise dans le délai prescrit. La Compagnie fut néanmoins régulièrement constituée et ouvrit la pêche; elle fut exemptée des droits habituels sur la morue. Il est fait mention dans la suite des progrès de cette industrie et les autorités semblent avoir été satisfaites, du moins jusqu'en 1732. La Compagnie eut un de ses voiliers naufragé dans le Saint-Laurent. Puis, en 1734, il survint des malentendus entre les actionnaires. Le 5 avril 1735, les rapports affirment que M. de la Boularderie ayant cédé sa concession à plusieurs Malouins, forma une autre Compagnie à Rouen et au Havre, en vue d'établir un chantier de construction navale à l'Ile-Royale. A sa mort, en 1738, l'on hésita à maintenir ses droits sur la tête de son fils.

BIBL. — Régis Roy, *Le Pays laurentien*, revue, Montréal, 1917; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; A. Short, *Docum. des Arch. can.*, t. I, Ottawa, 1925.

LA BOULARDERIE (Antoine Le Poupet, sieur de), dit **le chevalier**, fils du précédent, page à la Cour, lieutenant, capitaine colonisateur.

Né à Port-Royal le 23 août 1705, il passa en France avec ses parents en 1709 : il devint page de la duchesse d'Orléans jusqu'en 1724. Le 1er janvier 1725, il entra en qualité de lieutenant dans le régiment de Richelieu et fut promu capitaine au bout de sept années de service. Il fit alors sous les ordres du maréchal de Berwick les campagnes de Kehl, Philipsbourg et Clauzen. La paix étant faite, par un renversement de fortune, il dut vendre sa commission, tout en conservant le crédit du duc de Richelieu.

A la mort de son père, survenue peu après, il hérita de ses terres et concessions à l'Ile-Royale. Le chevalier vendit aussitôt sa résidence à Paris, qui était sa dernière ressource. Il emmena à bord des laboureurs de Normandie, des ouvriers et un train de culture. Pendant huit ans, il eut à son service vingt-cinq domestiques. Il se bâtit une maison avec granges, écurie, laiterie, colombier, four, moulin à vent et moulin à eau. Il avait 25 vaches, 6 bœufs, 6 juments, 50 brebis et un étalon. Ses terres produisaient de beau blé et des légumes comme en Europe. Il avait apporté des plants d'arbres fruitiers de France, qui réussirent à merveille; il en avait plus de mille pieds et un herbier assez rare.

Il entrevoyait une vie douce dans sa charmante retraite, lorsque le roi déclara la guerre à l'Angleterre. M. Du Quesnel (V. ce nom) décida d'enlever le fort de Canseau et pria le chevalier d'être de l'expédition en sa qualité d'ancien capitaine, habitué à la guerre : le 24 mai 1744, la place se rendit aux Français. En 1745, étant à son domaine, il apprit que Louisbourg était bloqué par une flotte anglaise. Il franchit quatorze lieues en chaloupe, traversant la ligne ennemie. Chargé d'un détachement d'attaque contre les Anglais débarqués à quelque distance de la ville, il fut pris et mené à Boston, deux fois blessé. Là, il fit la meilleure impression sur les autorités et la populace, prit charge des autres

prisonniers et s'embarqua ensuite pour la France avec un certificat de conduite digne d'un gentilhomme. De France, il retourna à Québec. Un parti de flibustiers français et sauvages, ayant un ordre de M. de La Galissonnière pour se porter contre les Anglais, brûla les habitations de M. de La Boularderie, bien que la paix eût été signée. Ce malheur le força à repasser en France. Le ministre lui promit la croix de Saint-Louis et déclara qu'il protégerait son retour à l'Ile-Royale. Il s'embarqua sur l'Intrépide, ayant le commandement d'un détachement pour former la garnison de Louisbourg. Mais le ministre oublia ses promesses.

M. Des Herbiers (V. ce nom) lui permit de se rétablir sur ses terres. Ses ressources n'étaient que de 720 livres par année, sur laquelle somme on lui en retenait 150 pour liquider une dette dont il s'était porté caution pour son père. De plus, il se trouvait chargé d'une nombreuse famille. Malgré tout, il avait réussi à se loger et à s'entourer de grands jardins; mais il manquait de bestiaux pour faire valoir son domaine. On ignore la date de son décès.

Il avait épousé Eléonore Baugny, qui lui donna entre autres enfants :

Le Chevalier de la Boularderie, né en 1737, cadet à l'aiguillette, à dater de 1747;

Louis de Bonneville, né en 1740, cadet, à dater de 1749, enseigne en 1757, sous-lieutenant à la Guyane en 1764;

Jean-Richard, sieur de Saint-Aubin, né en 1742, cadet, à dater de 1749;

Le Poupet de Vesly, né en 1747, cadet, à dater de 1758, capitaine en 1789 au bataillon des troupes de la marine à la Guyane.

Bibl. — V. la précédente.

LA BOULASSERIE (Jean-Baptiste-Alphonse d'Ailleboust, sieur de) (1703-60), enseigne en second, puis en pied, lieutenant, capitaine.

Le douzième enfant de Jean-Baptiste d'Ailleboust, sieur des Musseaux (V. ce nom), il naquit à Montréal le 14 octobre 1703. Entré dans les troupes du détachement de la marine, il devint enseigne en second le 13 avril 1734, puis en pied le 10 avril 1742, lieutenant le 1er mai 1749, capitaine à l'Ile-Royale en 1751. D'après le rôle de garde, le 18 août 1757, il se trouvait à Louisbourg jusqu'à la capitulation de l'année suivante. Il mourut, probablement célibataire, à Rochefort, le 2 septembre 1760.

Bibl. — Æg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1917.

LA BOUTEILLERIE (Jean-Baptiste-François Des Champs, sieur de) (1646-1703), seigneur de la Rivière-Ouelle.

Le cinquième des onze enfants de Jean Des Champs (V. ce nom), sieur des Landres, et d'Elisabeth, fille d'Adrien Debin et de Marie Clouet, il naquit en 1646. Il prit le titre de sieur de la Bouteillerie, comme issu de Suzanne Le Bouteiller, dame de la Bouteillerie, son aïeule paternelle, épouse (1586) de Charles Des Champs, seigneur de Boishébert. Petit cadet, il avait le goût des aventures. Deux de ses frères moururent célibataires, l'un commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, l'autre comme Trappiste; un troisième comme chanoine de Tournay en Flandre; deux de ses sœurs se firent religieuses et deux autres décédèrent sans alliance. Seul l'aîné, selon l'usage, sauva la lignée en épousant, en 1670, Anne Boullaye, fille d'un lieutenant particulier de Rouen.

Le sieur de la Bouteillerie ne fut point officier au régiment de Carignan. En juin 1672, il s'embarqua à Dieppe sur le Saint-Jean-Baptiste, qui avait déjà fait le voyage de la Nouvelle-France. Il emmenait avec lui deux charpentiers, deux maçons et quatre manœuvres pour défricher les terres de la concession qui lui avait été promise. Le vaisseau portait au Canada cent hommes qui allaient y chercher fortune; cent vingt jeunes filles du Roi; dix ânes et ânesses, cinquante moutons et brebis; des draperies, des mercerie, des couvertes et autres marchandises. Le 29 octobre 1672, M. Talon écrit que « si des gens de cette qualité prennent aisément cette route, bientôt le Canada se remplira de personnes capables de le bien soutenir »; à la même date, il concédait à M. de la Bouteillerie « deux lieues de front sur une lieue de profondeur de chaque côté de la Rivière-Ouelle ». La concession était faite à la charge de foi et hommage. Le nouveau seigneur venait d'épouser, le 24 octobre 1672, Catherine-Gertrude, fille de Nicolas Macard dit Champagne et de Marguerite Couillard. Il établit, grâce à ses colons, sa seigneurie, la fit prospérer et mourut le 15 décembre 1703. Son épouse étant décédée le 21 novembre 1681 et inhumée à l'Islet, il se remaria, le 5 avril 1701, à Jeanne-Marguerite Le Chevalier, veuve de Robert Lévêque, laquelle mourut le 23 novembre 1716. De la première union étaient issus cinq enfants, entre autres :

Jean-Baptiste-François, né le 27 septembre 1673, présent au séminaire de Saint-Joachim, en 1690;

Charles-Joseph, né le 18 août 1674, ordonné prêtre le 5 avril 1702, chanoine (1712), curé de l'Islet, puis de Saint-Augustin de Port-

neuf, enfin de Saint-Joachim, décédé le 24 février 1726;

Jean, né en 1676, entra dans les troupes de la marine et fut tué au service du roi en France;

Henri-Louis, né le 8 février 1679, sieur de **Boishébert** (V. ce nom); enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, mort le 6 juin 1736; il avait épousé, le 31 décembre 1721, Louise-Geneviève de Ramezay, qui lui donna un fils unique : Charles, sieur de Boishébert.

BIBL. — *Nova Francia*, vol. II, Paris, 1926; Bull. des Rech. hist., 1906; texte corrigé par le précédent.

LABRADOR, vaste péninsule, appelée jadis **Nouvelle-Bretagne**, comprenant le territoire borné par l'Atlantique, le détroit et la baie d'Hudson et s'étendant à l'Ungava ; nom désignant aujourd'hui non seulement la côte maritime du cap Chidley au Blanc Sablon, mais encore, d'après la sentence récente (1927) du Conseil privé de Londres, à quelques milles de distance coupant en deux les territoires boisés de l'Ungava, qui sont attribués au gouvernement de Terre-Neuve.

Le mot **Labrador** a pour origine le terme portugais **Llavrador** (laborator en latin... laboureur), que l'on trouve sur les cartes anciennes : on a dit que Gaspar Cortereal (V. ce nom), en 1500, avait enlevé 59 Esquimaux qui furent appréciés comme esclaves **laboureurs** à la Cour de Lisbonne. Mais M. H. P. Biggar affirme que Cabot (V. ce nom) appela **Labrador** le Groenland, du nom de Fernandez Llavrador; plus tard, l'appellation fut affectée à la côte du Canada.

L'intérieur resta fermé jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, lorsque les employés de la Compagnie d'Hudson vinrent le parcourir. Jacques Cartier inspecta le littoral au-dessous du détroit de Belle-Isle (1535). En 1610, Henry Hudson pénétrait dans le détroit et la baie jusqu'à la baie appelée **James** dans la suite. Les bateaux pêcheurs ont exploré ces parages par centaines et par milliers durant le XVII[e] siècle et même auparavant, venant d'Angleterre, de France, de l'Espagne, du Portugal.

En 1661, la Compagnie des Cent Associés affermait la partie, qui s'étend sur le golfe Saint-Laurent, longue d'environ 500 milles, aux sieurs Bissot, Jolliet et Tachet. Après 1763, leurs successeurs associés, sous la dénomination de **Compagnie du Labrador**, tentèrent de garder leurs titres : mais Haldimand refusa de les admettre et agréer. Après la Confédération, la Province de Québec voulut s'en attribuer la propriété et, en 1890, intenta un procès en nullité à la Compagnie : le Conseil privé en étant saisi donna à celle-ci gain de cause et la déclara propriétaire de 150 milles de front sur six de profondeur, entre le cap Cormoran et la rivière Goynish. C'était l'ancienne seigneurie **Mingan** de Louis Jolliet (V. ce nom).

En 1752, quatre Frères Moraves (secte fondée en 1457, débris des Hussites) vinrent inaugurer leurs missions chez les Esquimaux. Après la Cession, d'autres se présentèrent et bâtirent chapelles et hôpitaux, le long du littoral. Ils ont su maintenir leurs œuvres de philanthropie jusqu'à nos jours.

Avant et après la guerre de l'Indépendance, les Américains fréquentaient aussi le Labrador pour les pêcheries et les fourrures. En 1763, le gouvernement de la métropole fit compensation à sa colonie de Terre-Neuve, en y rattachant cette lisière de 800 milles de long sur six de profondeur. Toutes les disputes survenues dans la suite, entre le gouvernement de Québec et de Terre-Neuve, ont reçu leur récente solution au Conseil privé de Londres, qui a concédé un agrandissement du Labrador en faveur de Terre-Neuve.

L'Eglise catholique (V. ce mot), le 20 mai 1882, a érigé en vicariat, puis en préfecture apostolique du golfe Saint-Laurent, l'étendue qui s'étend de la rivière Portneuf (Anticosti incluse) jusqu'au Blanc Sablon et à l'extrémité septentrionale du Labrador, et de là jusqu'à l'entrée de la baie d'Hudson et à la baie James (V. **Blanche**).

Les Esquimaux de ces régions ont péri par milliers, victimes de la grippe espagnole en 1917 et 1918.

BIBL. — W. G. Gosling, *Labrador*, Toronto, s. d.; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, ibid., 1926; Can. and Prov., index; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LABRIE (Jacques) (1784-1831), médecin, magistrat, homme politique, directeur d'enseignement, écrivain.

Originaire de la ville de Saintes, Pierre Nau dit Labrie, soldat, fils de Jean, marchand, et de Marie Martin, épousa à Québec en 1692 Marie-Thérèse Garant. L'un des descendants, nommé Jacques, marié à Marie-Louise Brousseau, fut le père de Jacques, qui fut baptisé le 4 janvier 1784 à Saint-Charles de Bellechasse. Le curé, Louis-Paschal Sarault, chargé de la paroisse, de 1749 à 1794, se constitua son professeur d'éléments latins et le fit entrer au petit séminaire de Québec, jusqu'en 1804. Le jeune homme étudia alors la médecine auprès du docteur Blanchet, tout en publiant des articles au **Courrier de Québec**. En 1807-08, l'étudiant alla conquérir son diplôme à la faculté médicale d'Edimbourg, en Ecosse. Au retour, établi à Saint-Eustache, il s'intéressa vive-

ment à la diffusion de l'enseignement primaire dans les environs. En 1812, on le fit chirurgien du 2e bataillon de la milice d'élite incorporée dans l'armée régulière.

En 1827, les électeurs du comté des Deux-Montagnes le choisirent pour député. La même année, le docteur publiait **Les Premiers Rudiments de la Constitution Britannique**, qui étaient la traduction de l'œuvre de M. Brooke; mais cette esquisse était précédée d'un **Abrégé de l'Histoire d'Angleterre** et suivie d'**Observations sur la Constitution du Bas-Canada.** Dans ses moments de loisirs, le laborieux intellectuel réussit à composer une **Histoire du Canada**, en plusieurs volumes, quand la mort le frappa le 26 octobre 1831. Le 30 novembre suivant, l'Assemblée vota la somme de 500 louis pour l'impression de ce travail; l'année suivante, le Conseil législatif affectait la somme à la Société littéraire et historique de Québec. Dans la suite, nul ne s'intéressa à l'œuvre; et le manuscrit périt à Saint-Benoît, mis à sac et à feu en 1838.

Le 12 juin 1809, M. Labrie avait épousé Marie-Marguerite, fille du notaire Gagnier de Saint-Eustache, laquelle lui donna neuf enfants : l'aînée seule survécut et devint l'épouse en 1831 du jeune docteur, l'infortuné Jean-Olivier Chénier.

Bibl. — A. Gosselin, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1893; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA BROQUERIE (Joseph Boucher, sieur de) (1692-1762), cultivateur, petit-fils du fondateur de Boucherville. — **La Broquère**, bourg actuel en Haute-Garonne (Languedoc).

Le premier et le seul qui signa sieur de la **Broquerye** se nommait Louis Chartier, né en 1633, chirurgien à Ville-Marie, où il vint avec les recrues de 1653 et apposa son nom dans plusieurs actes notariés, entre 1654 et 1660 (V. Mém. Soc. Roy. Can. 1913). Il périt en se baignant, le 20 juillet 1660, sans laisser de postérité. Probablement, en raison des assonances, il était originaire de la Broquère. M. Louis Dugas, de l'Isère, descendant de Pierre Boucher, a dressé la généalogie tout récemment des familles Denys de la Trinité, de la Ronde, de Bonaventure (V. ces noms) : il affirme que « sur les dix-huit enfants de Simon Denys de la Trinité, le second était **Anne**, née en France et mariée à M. de la Broquerie, mort sans postérité; que le nom passa ensuite à son frère Jacques Denys, né en 1664 et tué, officier célibataire, en service en Acadie; que ce nom passa ensuite à l'un des enfants de sa sœur **Charlotte**, épouse de Pierre II de Boucherville; que, de même, le dernier enfant du sieur de la Trinité portait le nom de Denys de la **Bruère**, né en 1669, également officier et célibataire, mort au champ d'honneur : son neveu de Boucherville hérita de ce titre de la Bruère : les familles d'autrefois se transmettaient leurs noms par héritage, soit par les femmes, soit par un frère, un oncle, un cousin » (V. **Nova Francia**, octobre 1926).

Joseph naquit en 1691 ou 1692 et s'attacha à la culture du sol. Le 29 novembre 1730, il épousa à Boucherville Charlotte, fille de Marien de la Beaume Taillandier, chirurgien, et de Madeleine Beaudry, laquelle mourut en 1740, mère de cinq enfants : entre autres : **Joseph**, né en 1732, marié en 1758 à Clémence Gamelin, de Montréal; **Marie-Anne**, née en 1734, mariée en 1751 à Pierre-Philippe Noyelles de Fleurimont (V. ce nom). En secondes noces, il s'allia, le 7 août 1762, à Marie Cardin, de Nicolet, mère de trois enfants décédés à la fleur de l'âge.

De son union avec Clémence Gamelin, Joseph de la Broquerie eut onze enfants, dont sept moururent en bas âge. L'un des survivants, Clément-Amable, né le 24 novembre 1772, ordonné prêtre en 1797, devint vicaire à Verchères (1798), curé de Lanoraie (1798-1804) avec desserte de Lavaltrie, et premier curé de Rigaud (1804-26) : il décéda à Boucherville le 10 juillet de cette année. Anne-Charlotte, née en 1765, épousa en 1787 Georges Stubenger, qui en eut trois enfants : Joseph-Ignace, né le 13 octobre 1759, se maria aux Trois-Rivières en 1798 à Charlotte Boucher de Niverville-Montizambert, qui lui donna plusieurs rejetons, entre autres :

Anne, qui épousa Jean-Baptiste Hertel de Rouville;

Louise, qui s'unit à Boucherville, le 3 février 1820, au docteur Charles Taché, père de Mgr Taché, de Jean-Charles, ministre de l'Agriculture (1868-88), de Louis, shérif de Saint-Hyacinthe; cette descendance perpétue le nom de La Broquerie (V. **Taché**).

Bibl. — Fr. Daniel, *Les Grandes Fam. fr.*, t. I, Montréal, 1864; C. Tanguay, *Dict. gén.*, Montréal, 1881-86; *Nova Francia*, revue, Paris, 1926 et 1927.

LA BROSSE (Jean-Baptiste de) (1724-82), prêtre, Jésuite, missionnaire.

Il naquit, le 30 avril 1724, à Magnac, hameau de la paroisse de Jauldes, dans l'Angoumois, fit ses études classiques au collège des Jésuites d'Angoulême (1735-40), entra au noviciat de l'Ordre à Bordeaux, le 9 octobre de la même année. Il fait ensuite deux ans de philosophie à Pau (1742-44), y professe et à Bordeaux toutes les classes jusqu'à la rhétorique inclusivement (1744-49) et fait une troisième année de philosophie et quatre de théologie (1749-54), ayant reçu les onctions sacerdotales le 2 février 1753.

Au printemps de 1754, il part pour Québec et y séjourne un an. En 1755, il va à la Rivière-Saint-Jean et revient en 1756. Dès lors, il est successivement procureur, professeur de philosophie, consulteur du collège, faisant du ministère à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital-Général. En 1761, il est à Montréal; dans la suite, curé et missionnaire à l'île d'Orléans, à Carleton et à Bonaventure en Gaspésie, à la Rivière-Saint-Jean, à Tadoussac, où il mourut le 11 avril 1782, en odeur de sainteté.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr., 18e siècle*, t. II, Paris, 1906; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA BRUERE (Pierre Boucher de) (1837-1917), avocat, journaliste, conseiller législatif, président avec portefeuille, surintendant de l'Instruction publique. — **La Bruyère,** arrondissement de La Flèche (Sarthe); aussi nom d'une localité du Cher.

Le dernier des dix-huit enfants de Simon Denys (V. ce nom), nommé Jean-Baptiste, né le 11 juillet 1669, prit le nom de Denys, sieur de la Bruère, officier et célibataire, tué en service. Son neveu par alliance, Pierre Boucher, hérita de cette appellation (V. **Nova Francia**, t. II).

Fils unique de Pierre Boucher de la Bruère, médecin et agent général de la colonisation à Québec, et de Marie-Hippolyte Boucher de la Broquerie, sœur de la mère de Mgr Taché (V. ce nom), il naquit à Saint-Hyacinthe, le 5 juillet 1837 : il était le petit-fils du lieutenant-colonel Pierre-René Boucher, qui se distingua au cours de la guerre de 1812-15. L'adolescent fit ses études classiques au séminaire de sa ville natale et ses études légales à Laval de Québec. Ayant opté pour le barreau, il s'y inscrivit en 1860. Toutefois, il se passionna bientôt pour le journalisme et entra au bureau de rédaction du **Courrier de Saint-Hyacinthe**; en 1867, il se sépara de MM. Mercier et de Cazes sur la question de la Confédération. Protonotaire du district, en 1873 et 1874, il reprit, l'année suivante, la rédaction du **Courrier** à titre de propriétaire et la continua jusqu'en 1895. Le 20 octobre 1877, le gouvernement l'appela à siéger au Conseil législatif qu'il présida durant quatre termes (1882-95); en 1882, il eut un portefeuille dans le ministère Chapleau. La même année, à la suite d'une campagne de presse qui dura douze ans, il fonda la Société d'industrie laitière de la Province et une école préparatoire à cette industrie à Saint-Hyacinthe.

Le 5 avril 1895, il succéda à M. Ouimet comme surintendant de l'Instruction publique, jusqu'au mois d'avril 1916. L'espace de vingt et un ans, il fut le zélé et infatigable promoteur d'une multitude d'améliorations dans cette branche si importante de l'administration : associations des maîtres d'école, fondation d'écoles normales pour les deux sexes, organisation de conférences pédagogiques diocésaines, enseignement agricole primaire, construction d'édifices scolaires et gratifications, création du Bureau central, enseignement ménager, inspection régulière des écoles catholiques et protestantes, institution d'un inspecteur général, congrès périodiques des commissaires d'écoles. Son successeur, M. Delâge, avoue que « c'est le plus bel héritage qu'un père puisse léguer à ses enfants et à ses concitoyens ».

Décédé le 6 mars 1917, M. de la Bruère fut inhumé le 9 à Saint-Hyacinthe. En 1901, il avait été nommé officier de l'Instruction publique de France et, en 1914, créé chevalier-commandeur de Saint-Grégoire. L'on a de lui plusieurs brochures, entre autres : **le Canada sous la Domin. anglaise,** Saint-Hyacinthe, 1863; **Le Saguenay,** ib., 1880; **De l'Education,** ib., 1881; **Le Docteur Métivier,** ib., 1884; **Education et Constitution,** ib., 1893; et plusieurs manuscrits. Le 8 janvier 1861, il avait épousé à Saint-Hyacinthe Marie-Victorine-Alice, fille de Pierre-Edouard Leclerc dit Lafrenais, notaire, et de Marie-Josephte Castonguay dont il eut 15 enfants, entre autres :

Marie-Louise (1663), mariée (1887) à Joseph-Théodore Bergeron, sans postérité;

Pierre-Edouard (1864-1925), marié (1890) à Marie Trudeau et père de onze enfants, entre autres : René (1892), marié (1917) à Bernardine Patenaude; deux enfants; Reine (1894), mariée (1915) à Oneil Marchessault;

Alice (1865), mariée (1896), au docteur René Fortier et mère de six enfants;

René-Charles-Alphonse-Montarville (1867), marié (1899) à Mathilde Rondeau; propriétaire et rédacteur du **Courrier de Saint-Hyacinthe** (1895-1903); journaliste à **la Minerve, à la Presse, à la Patrie**; organisateur du personnel du **Devoir** (1910); directeur du Bureau des Archives nationales à Montréal (1914); membre de plusieurs Sociétés historiques, littéraires, artistiques; bachelier en droit de Laval; père de sept enfants : Montarville (1900), comptable; Marie-Paule (1902), mariée (1927) à Raoul Pinsonnault; Pierre-Paul (1905), marié (1928) à Alice Ouimet; Niverville (1907), Maurice (1911), Fleurimont (1915), Jacques de Sabrevois (1917);

Angélina (1869), mariée (1889) à Louis Lussier (1855-1928), et mère de onze enfants; Jeanne (1891), mariée à Francis Flynn (1913) et mère de quatre enfants;

Georges-Samuel de La Broquerie (1872-

1919), marié (1904) à Marie-Alice Dufresne et père de cinq enfants;

Augustine (1875), mariée (1896) à Louis Lemieux et mère de trois enfants;

Jean-Baptiste-Hyacinthe-Montbrun (1877-1922), marié (1909) à Marie-Adèle Wyse, père de quatre enfants;

Marie-Aline (1880), mariée (1902) au docteur Georges Pinault et mère de quatre enfants.

Bibl. — Notes de la famille; *Le Devoir*, quotidien de Montréal, mars 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauville, 1925.

LA BRUYERE (André Fabry, sieur de) écrivain ordinaire de la Marine, servant en Louisiane.

Les administrateurs de la Louisiane, M. de Bienville et M. Salmon, écrivent de lui au ministre, le comte de Maurepas (30 avril 1741) que le sieur Fabry a fait l'offre d'aller avec les Canadiens Mallet frères perfectionner leur découverte. Les voyages, qu'il a faits déjà dans la colonie, font présumer qu'il pourra soutenir les fatigues et les risques de celui-ci à Santa-Fé. C'est d'ailleurs un sujet plein d'émulation, et à qui l'on reconnaît des talents, non seulement pour réussir en cette entreprise, mais encore en tout autre genre d'affaires, où on voudrait l'employer. Il compte aller jusqu'aux Arkansas et, de là, avec huit ou dix Canadiens, il continuera jusqu'au Nouveau-Mexique, d'où il espère être de retour au printemps de l'année prochaine (1742). (V. P. Margry, t. V, I.) Tous deux lui donnèrent des instructions pour le succès de l'expédition, le 1er juin 1741, ainsi qu'un passeport à remettre aux autorités espagnoles et au gouverneur de Santa-Fé.

La **Relation** de ce voyage n'est que le résumé des lettres qu'il écrivit, en cours de route, aux administrateurs. M. Fabry avait pour compagnons et sous ses ordres : Pierre et Paul Mallet, Philippe Robitaille et Michel Belleau dit **La Rose**, voyageurs canadiens, ses associés par acte passé devant Henry, notaire à la Nouvelle-Orléans, le 21 août 1741, Champart, sergent, Alexis Grappe, caporal, des soldats, des engagés et un nègre nommé Pantalon. Le départ de la Nouvelle-Orléans eut lieu en septembre. Le 31 octobre, le détachement était rendu à 4 lieues des Fourches de la rivière des Arkansas. Le 7 décembre, il arrivait dans la Fourche de gauche, conduisant vers Santa-Fé. A 27 lieues en amont, il rencontre le confluent de deux rivières; il appela celle du Sud du nom de son patron, la rivière **Saint-André**. Par malheur, l'eau y demeura très basse, à partir du 10 janvier 1742 : il fallut traîner les canots avec leur charge de marchandises. Le 24, rencontre d'un groupe de 35 Osages, qui lui apprirent l'arrivée aux Missouris du chevalier de Villiers. Le Canadien, Philippe Robitaille, servit d'interprète. Après l'échange de présents, le chef indigène dissuada M. de La Bruyère de poursuivre son voyage dans cette direction : le manque de pluies et de neige ne permettraient pas de flotter même les canots au printemps. Et il lui proposa quelques-uns de ses chevaux. M. Fabry les refusa, bien que les frères Mallet, ses associés, fussent disposés à les payer eux-mêmes, comme l'indique moyen de réussir à faire le trajet. Il se ravisa ensuite; mais, froissés, les Osages refusèrent à leur tour. Dès qu'ils eurent disparu, le commandant lutta énergiquement contre les éléments : mais sans eau, la marche était arrêtée : il dut songer à faire un campement. Dès lors, ce fut conseil sur conseil, avis sur avis. Deux excursions des Mallet pour découvrir les indigènes et leur acheter des chevaux demeurèrent sans résultat. Enfin, M. Fabry fut invité à descendre aux Arkansas, où se trouvaient ceux du roi. On convint de l'attendre jusqu'au 1er du mois d'août. De contre-temps en contre-temps et au prix de mille fatigues, il ne peut revenir que le 16 : les frères Mallet, avec un engagé, étaient partis à pied vers Santa-Fé. M. Fabry dut rentrer à la Nouvelle-Orléans, où il arriva en novembre 1742. Ce voyage infructueux avait coûté au roi 22.609 livres.

Bibl. — V. P. Margry, *Découv. des Fr.*, t. VI, Paris, 1889.

LACASSE (Pierre-Zacharie) (1845-1921), prêtre, missionnaire Oblat, écrivain.

Fils de Joseph, cultivateur, et de Marguerite Mirault, il naquit le 9 mars 1845 à Saint-Jacques-de-l'Achigan, fit ses études secondaires à l'Assomption, entra dans l'Institut des Oblats de Marie Immaculée, faisant sa profession en 1871. Elevé au sacerdoce le 28 avril 1873 à Ottawa, il reçut son obédience de missionnaire des Indiens de Betsiamis sur la côte du Labrador (1875-81) et fut chargé ensuite de l'œuvre de la colonisation. Ayant recruté des familles de fermiers canadiens, il les dirigea à Normandin sur les bords du lac Saint-Jean et d'autres à Saint-Zacharie dans la Beauce (1887-85). Puis, prédicateur populaire fort apprécié dans de nombreuses retraites au Canada et en Nouvelle-Angleterre (1883-96), on le désigna pour les missions canadiennes-françaises du Manitoba, l'espace de vingt-cinq années. Partout, le long de sa carrière, il sut conquérir les âmes, en vertu d'un rare talent original, doublé d'une joviale amabilité irrésistible. Au déclin de son apostolat, transféré au col-

lège naissant de Gravelbourg (Sask.) en 1920, il y mourut le 28 février de l'année suivante.

Il est l'auteur d'une série d'opuscules, empreints d'ironique humour et tissés d'expressions et de dictons populaires de couleur locale : **Une Mine produisant l'or et l'argent**, Québec, 1880; **Une Mine de pierres détachées**, ib., 1881; **Trois Contes sauvages**, ib., 1882; **Le Prêtre et ses détracteurs** ou **Le Prêtre vengé**, Montréal, 1892; **Dans le Camp ennemi**, ib., 1893; **Autour du Drapeau**, ib. 1895; **Une Visite dans les Ecoles du Manitoba**, par Jean Desprairies, ib., 1897, et **Difficulté scolaire de Manit. par questions et réponses; Les Légendes du Peuple can. à l'ombre de la Croix** — dans l'Ami du Foyer —, Saint-Boniface (Man.), 1905-06; **Diction. esquimau**, inédit.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. II, Saint-Hyacinthe, 1908; R. P. M. Bernad, *Bibl. des Miss. Oblats*, t. I, Liége, 1922.

LA CHAISE (Jacques de), directeur de la Compagnie des Indes en Louisiane, conseiller honoraire avec les pouvoirs de commissaire-ordonnateur.

Il débarquait, en 1723, à l'île Dauphine. Homme de robe, froid et réservé, intelligent et travailleur, il voulut mettre un terme aux pillages des gardes-magasins, jetant tout le blâme sur M. de Bienville, « homme d'épée » (Lettre du 6 sept. 1723), contre lequel, disait-il, on trouverait plus de preuves qu'il n'en faudrait pour lui faire son procès. Le gouverneur sut lui résister. Tous deux eurent leurs partisans. En 1724, la Compagnie le faisait entrer au Conseil colonial, avec la présidence et des pouvoirs quasi discrétionnaires, et en lui adjoignant un second commissaire, chargé de la comptabilité.

Dès l'année 1723, M. de Bienville fut mandé auprès des directeurs à Paris; mais retardé par le naufrage de **la Bellone**, il ne partit qu'en 1725 et débarqua à Port-Louis. M. de Boisbriand prit sa place au Conseil, où il se heurta au même « esprit de ligue et d'animosité ». Avant l'arrivée de M. Perrier comme gouverneur (1727) et aussitôt après, M. de La Chaise s'attacha le Père Gardien des Capucins et ceux de son couvent et s'aliéna le Père Jésuite de Beaubois, ainsi que les Ursulines. En 1725, la Compagnie le nomma chef suprême de toute l'administration coloniale. Le Conseil s'indigna et, dans sa séance du 3 décembre, refusa de faire enregistrer l'ordonnance officielle, en appelant au Conseil de Régence : c'était la révolte et l'anarchie. Cependant, le 24 août 1726, la Compagnie destitua les conseillers et convoqua à Paris M. de Boisbriand pour expliquer sa conduite. M. Diron d'Artaguette, cadet, fut nommé lieutenant de roi à la place de M. de Châteauguay et M. de Sérigny rappelé se retira à Rochefort.

Le 6 juillet 1733, M. de La Chaise épousa à Natchitoches (V. ce mot) Marie-Rose Juchereau de Saint-Denis, qui mourut le 28 avril 1737, mère de **Marie-Louise** (1734), d'**Anne-Marie** (1736), de **Louis-Antoine** (1737). Il vivait encore en 1781.

Bibl. — P. Heinrich, *La Louis, sous la Comp. des Indes*, Paris, 1907; P.-G. Roy, *La Fam. Jucher.*, Lévis, 1903.

LA CHASSAIGNE (Jean Bouillet, sieur de) (1654-1733), enseigne, lieutenant et capitaine, garde-marine et enseigne de vaisseau, major de Montréal, chevalier de Saint-Louis, major de Québec, lieutenant de roi, gouverneur des Trois-Rivières. — **Chassaigne**, commune de Brageny, dans le Charolais.

Il naquit, en 1655, à Paray-le-Monial, dans le comté du Charolais, du mariage de Godefroy Bouillet de La Chassaigne et d'Anne Bertaut. Fait enseigne dans le régiment de Navarre en 1673, lieutenant dans le même régiment en 1675, capitaine dans celui de Condé le 17 août 1677, il obtint une compagnie (1687) dans les troupes du détachement de la marine servant au Canada.

En 1690, il commandait à Lachine où, durant l'hiver, il fit la chasse aux Iroquois. Nommé garde de la marine, le 1er janvier 1693, on lui octroyait une nouvelle commission de capitaine, le 25 mars 1694; puis, le 4 mai 1695, celle d'enseigne de vaisseau. En 1701, M. de Callières le qualifiait dans son rôle de « bon officier, marié dans le pays ». En 1709, dans l'expédition de M. de Ramezay contre Nicholson, il avait un des principaux commandements. Le 5 mai 1710, il remplaçait le baron de Longueil à la majorité de Montréal et fut décoré, le 7 juillet 1711, de la croix de Saint-Louis. Le 27 avril 1716, il passait major au gouvernement de Québec et fut promu, le 7 mai 1720, lieutenant de roi à Montréal; six ans après, le 23 avril, gouverneur des Trois-Rivières. En juillet 1727, M. de Beauharnois lui confia la mission d'aller enjoindre à M. Burnett, gouverneur de New-York, de faire démolir le fort d'Oswégo, érigé en violation des stipulations du traité d'Utrecht. « Vous m'avez fait un grand plaisir, écrivait le gouverneur anglais au gouverneur français, en me donnant l'occasion de connaître une personne d'un si grand mérite, et en envoyant avec lui des gentilshommes qui font honneur à leur pays ». Le 16 juin 1730, M. de La Chassaigne remplaçait son beau-frère, Charles Le Moyne de Longueuil, à titre de gouverneur de Montréal. Il y mourait le 31 janvier 1733, alors que le roi lui accordait,

le 1er avril suivant, sa retraite avec une pension de 3.000 livres sur son trésor.

M. de La Chassaigne avait épousé à Montréal, le 28 octobre 1699, Marie-Anne, la onzième des enfants de Charles Le Moyne de Longueuil et de Catherine Primot. Selon Tanguay, il ne naquit aucun enfant de cette union.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Revue can.*, Montréal, 1918; C. Tanguay, *Dict. gén.* au mot *Bouillet*; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA CHESNAYE (Charles Aubert, sieur de) (1630-1702), agent général de Compagnies, négociant, membre du Conseil souverain, anobli.

Son père Jacques Aubert était intendant des fortifications à Amiens, et sa mère, Marie Goupil, sœur d'un lieutenant de la marine à Saint-Christophe (Antilles). Il naquit, en 1630, à Saint-Michel-d'Amiens, en Picardie, vint au Canada en 1655, comme agent principal de la Compagnie particulière. En 1660, il prête 6.000 livres à la fabrique de Québec pour l'érection d'un presbytère. Trois ans après, il accepte de signer le bail de traite de Tadoussac, moyennant une redevance de 45.000 livres et une avance annuelle de 15.000 livres pour la durée triennale du contrat. Associé à des négociants rouennais et rochelais, il possède des voiliers ou barques qui naviguent entre Québec, Tadoussac, Gaspé et autres lieux, achète des immeubles dans la haute et la basse ville et repasse l'Océan en 1665. La colonie venant d'être cédée à la Compagnie des Indes occidentales, les directeurs lui accordent la succession de M. Le Barroys (V. ce nom), en qualité d'agent général.

Ses relations avec M. Talon ne sont rien moins que cordiales; l'intendant « ne voulait point de Compagnie et donna à entendre à M. Colbert que ce pays était trop vaste pour être borné ». M. Aubert n'entra pas dans les bonnes grâces de M. de Frontenac, qui perdit effets et provisions embarqués sur **la Plume-d'Or** saisie par les Hollandais, en 1672. En 1673, la Compagnie octroya à son représentant le fief de la Rivière-du-Loup, en bas de Québec, conjointement avec le commis, M. Bazire (V. ce nom); en 1674, suppression de la Compagnie en faveur du Domaine royal. En 1675, la perception des droits et la traite de Tadoussac sont affermés à M. Oudiette, à Paris, et, tôt après, à une Société en commandite où M. Aubert acquit des actions. La même année, il épousait les vues de M. Duchesneau, entré en lice avec M. de Frontenac, qui s'aigrit contre ses intérêts commerciaux.

En 1680, il occupait une belle résidence dans la basse ville, laquelle échappa seule, en 1682, à la conflagration du quartier. Il nolisa alors deux embarcations que commandaient Pierre Radisson et Chouart Des Groseilliers (V. ces noms), en partance pour la baie d'Hudson. Au retour, ayant fait une prise anglaise qu'ils amenèrent à Québec, ils furent stupéfaits de l'intervention de M. de La Barre, qui renvoya libres capitaine et équipage avec la cargaison. Aussitôt M. de La Chesnaye songea à consolider la **Compagnie du Nord**, en même temps qu'il créa un comptoir à Port-Royal en Acadie. Le 29 novembre 1683, le gouverneur lui concède « trois lieues de terre sur la Madawaska, proche de la rivière Saint-Jean, en faveur d'Antoine et d'Angélique, ses jumeaux âgés de cinq mois »; puis, il le substitue avec M. Le Ber au sieur de La Salle au fort Frontenac que négligeait le découvreur en raison de ses explorations. Mais l'intendant de Meulles se plaint au ministre des prétentions des deux négociants. Pendant plus de vingt années, la Compagnie du Nord fut en lutte contre la Compagnie anglaise d'Hudson, bien qu'elle ne comptât que onze associés présidés par M. Aubert; en 1686, elle fit les frais de l'expédition du chevalier de Troyes (V. ce nom).

En 1687, ce commerçant prend part à l'expédition de M. de Denonville et, au nom de l'intendant, s'empare officiellement de la région conquise. En 1690, il figure avec honneur parmi les défenseurs de la ville. M. de Frontenac lui-même écrit au ministre que « le sieur de La Chesnaye mérite assurément quelque grâce, qui lui donne de la distinction, par les services qu'il a rendus et les établissements qu'il possède ». Ces établissements étaient nombreux : la seigneurerie des Mille-Vaches, donation de la veuve Giffard à son gendre en 1670; la moitié du fief de Repentigny, qui a retenu le nom de **Lachenaie** et l'autre de l'**Assomption**; le fief de la Rivière-du-Loup ; la seigneurie de Kamouraska achetée de M. Morel de La Durantaye en 1680; la concession de Témiscouata et de Madawaska en 1683; une terre de dix arpents acquise aux Trois-Rivières de M. de La Vallière, appelée **marquisat du Sablé**, en 1686; le fief de Saint-Jean-Port-Joli, acheté de Noël Langlois et passé ensuite dans la famille Aubert de Gaspé; un fief accordé en 1684 à la Société commerciale et situé au Blanc-Sablon (Labrador), ainsi qu'un autre à Terre-Neuve; l'hôtel de la Maison-Blanche, un moulin et une boulangerie à Québec.

En 1693, le roi octroyait à M. La Chesnaye des lettres patentes de noblesse et, en 1696, un siège au Conseil souverain. Le récipiendaire mourut à Québec le 20 septembre 1702, ne laissant à sa famille « qu'une rente viagère de 325 livres ». L'annaliste de l'Hôtel-Dieu a consigné dans sa Relation que « la commu-

nauté lui a gardé des obligations singulières pour l'avoir assisté, pendant plus de trente ans, et lui avoir prêté des sommes considérables avec la bonté d'un père, sans la presser jamais de payer, aimant mieux souffrir que l'inquiéter, faisant souvent des présents, même partageant son pain à la cherté des vivres ».

M. Aubert avait épousé, le 6 février 1664, Catherine-Gertrude, fille de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert, laquelle mourut le 18 novembre suivant en donnant le jour à **Charles**, qui fut tué au service en 1690. En secondes noces, il se maria, le 10 janvier 1668, avec Marie-Louise, fille de Jean Juchereau (V. ce nom) et de Marie Giffard, décédée à La Rochelle en 1679 et mère de six enfants, entre autres :

François, né en 1669, marié à Ursule Denys en 1695, puis en 1704 à la veuve de Paul Le Moyne de Maricourt;

Jacques (1689) et **Louis** (1690); **Charles** (1693);

Marie-Angélique, née en 1697, mariée à François-Marie Des Goutins (V. ce nom).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Gaspé*, Lévis, 1707; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; E. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.*, ibid., 1907; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1899; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA CHEVROTIERE (François de Chavigny, sieur de) (1650-1725), interprète, employé à la sous-ferme de Tadoussac, seigneur colonisateur. — **La Chevrolière**, bourg près de Nantes, dans la Loire-Inférieure (V. La Tesserie).

Le sixième enfant de François de Chavigny et d'Eléonore de Grandmaison naquit à l'île d'Orléans le 6 juillet 1650. L'année suivante, sa mère, devenue veuve, se remaria à Jacques Gourdeau de Beaulieu, fils de Nicolas, procureur royal à Niort en Poitou, lequel fut assassiné en 1663. Cinq mois après, le 15 octobre, elle convola, en quatrièmes noces, avec Jacques de Cailhaut, fils de Samuel de La Tesserie et de Louise Le Texier, de Saint-Herblain, près de Nantes, seigneur de La Chevrotière (aujourd'hui **La Chevrolière**).

L'enfant adopta plus tard, par amour pour son beau-père, ce titre qu'il associa à celui de Chavigny. En 1670, M. de Saint-Lusson (V. ce nom) recevait de Talon la mission « de pousser vers l'Ouest, avec ordre de rechercher soigneusement s'il y avait, par les lacs ou rivières, quelque communication avec la Mer du Sud qui sépare ce continent de la Chine ». M. de La Chevrotière fut désigné comme l'un des compagnons de cet officier. En 1673, M. de Frontenac le prit encore comme membre de son expédition à Cataracoui. Le 7 avril 1674, il remit à sa mère sa terre de l'île d'Orléans; de son côté, elle lui céda it le fief de La Chevrotière situé entre les Grondines et Deschambault. En 1679, M. Duchesneau sollicita du ministre, mais en vain, sa nomination comme capitaine de port à Québec. En 1712, François de Chavigny était employé à la sous-ferme de Tadoussac. En 1724, un aveu et dénombrement constate qu'il avait attiré d'excellents tenanciers dans sa seigneurie : Arcand, Giraudeau, Germain, Delasné, Chapelain, Nau, Cloutier, Jourdoin, Goulet, Moran, etc. Il mourut à Deschambault le 13 février 1725.

Il avait épousé à Québec, le 19 juin 1675, Antoinette-Charlotte, fille de François de l'Hôpital et de Louise Gervaise, de Poussan (Hérault), qui lui donna une fille, **Louise**, née le 11 novembre 1675, mariée (1696) à Pierre, fils de Pierre Dupont et de Catherine Dubourdieu, de Bayonne (Basses-Pyrénées); en secondes noces, à Beauport, le 20 avril 1699, Geneviève Guyon, fille de François et de Marie-Madeleine Marsolet, qui fut mère de dix enfants, entre autres :

Elisabeth, née en 1700, mariée en 1718 à François, fils de Jean Chevalier et de Françoise Brouillé, de l'Ile-Royale;

Geneviève, née en 1703, mariée en 1724 à Joseph, fils de Louis Hamelin dit Plagnot, seigneur des Grondines, et d'Antoinette Aubert;

François, le continuateur de la lignée;

Marie-Marguerite, née en 1707, mariée en 1739 à Henri Armand, médecin à Batiscan et décédé en 1743; puis en 1756 à Joseph-Antoine Pezard de la Touche, seigneur de Champlain et veuf de Marie Jutrat;

Lisette, mariée en 1748 à Pierre, fils de Pierre Arcand et de Véronique Laurier;

Marie-Joseph, née le 24 juin 1717, mariée à Beauport en 1734 à Jean-Baptiste Dorval-Des Groseilliers, agent de la Compagnie d'Occident.

A l'arrivée de Montcalm à Québec, trois des garçons étaient sous les armes : Joseph, Augustin, Ambroise. L'on ignore lequel fut grièvement blessé à Carillon, le 13 mars 1758, et ensuite nommé enseigne par M. de Vaudreuil. A la bataille d'Abraham, le 13 septembre 1759, blessé de nouveau, il fut emmené prisonnier en Angleterre, d'où il passa en France. Le 9 avril 1760, le président du Conseil de la Marine écrivait que « le roi désire qu'il lui soit donné de bons soins ». Le 10 octobre suivant, Sa Majesté lui fit donner une gratification de 300 livres.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Chavigny*, Lévis, 1916.

LA CHEVROTIERE (François de Chavigny, sieur de) (1706-54), fils du précédent, né en 1706, décédé à Deschambault, le 30 mars 1754, capitaine de la **Marie-Anne,** commerçant avec les Antilles, marié à Batiscan, le 9 septembre 1731, à Marie-Françoise, fille de Noël Trottier de la Bissonnière et de Marguerite-Thérèse Fafard-Longval, qui lui donna douze enfants, entre autres :

Marie-Marguerite, née en 1733, mariée en 1775 à Nicolas Rivard, veuf de Madeleine David, décédée en 1789;

Joachim-François, né en 1736, décédé en 1794, marié à Marie-Josephte Hamelin, qui lui donna neuf enfants;

François-Augustin, né en 1739, décédé en 1790, marié (1768) à Marie-Rose, fille de Jean Mathieu et de Françoise Marcotte, qui donna le jour à neuf enfants;

Louis-Marie, né en 1743, décédé en 1780, marié à Marie Mathieu, qui fut mère de cinq enfants;

Joseph, né le 6 mars 1751, capitaine de milice, décédé en 1817, marié en 1778 à Marie, fille de Nicolas Rivard et de Marie Saint-Charles, et père de quinze enfants, entre autres : André, né le 18 mars 1799, notaire à Deschambault, marié en 1829 à Reine, fille de Joseph Thibaudeau et de Marie Boudreau; elle lui donna six enfants, entre autres : André-Hospice-Télesphore, né en 1833, arpenteur, décédé en 1892, marié en 1861 à Marie-Florence, fille du juge de paix François Hamelin et de Marie-Julie Delisle, laquelle lui donna onze enfants.

BIBL. — V. la précédente; Ant. Roy, *L'Œuvre hist. de P.-G. Roy,* Paris, 1928.

LA CHEVROTIERE (Ambroise de Chavigny, sieur de) (1780-1834), petit-fils du précédent, né le 17 avril 1780, admis au notariat en 1804, tige de la branche de Lotbinière, décédé en 1834, marié en 1814 à Sophie, fille d'Antoine l'Hérault dit l'Heureux et de Charlotte Levasseur et père de huit enfants, entre autres :

Joseph-Octave, né en 1819, notaire, décédé en 1897, marié en 1845 à Henriette, fille de Frederick Glackmeyer et de Sophie Roy dit Portelance, qui lui a donné onze enfants, entre autres : Louis-Samuel-Alfred, né en 1854, docteur en médecine (1879), marié en 1881 à Marie-Marguerite, fille de Clément Lair et de Marie-Berthe de Villiaumé, mère de dix enfants.

BIBL. — V. la précédente.

LA CHEVROTIERE (Joseph de Chavigny, sieur de) (1792-1862), frère du précédent, tige de la branche de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Né le 15 juin 1792, il est décédé le 25 janvier 1862; il avait épousé en 1815 Geneviève, fille d'Augustin Amyot-Villeneuve et de Madeleine Baribault, qui a donné naissance à trois enfants, entre autres :

Caleb-Josué, né en 1818, décédé en 1904, marié en 1847 à Marie, fille d'Olivier Montreuil et de Marie-Anne Brigué, mère de treize enfants, lesquels ont eu de nombreux rejetons.

BIBL. — V. la précédente.

LACHINE, ancienne localité, située dans la partie occidentale de l'île de Montréal et demeurée célèbre par le massacre des colons par les Iroquois.

Le 28 mars 1667, Robert Cavelier quitte les études de théologie chez les Jésuites de la Flèche : il rentre dans la vie séculière. Jean Cavelier, son frère (V. ce nom), devenu Sulpicien, est missionnaire à Ville-Marie : Robert l'y rejoint, l'été même de 1667. Le Supérieur du Séminaire lui concède des terres sur le bord du lac Saint-Louis à l'endroit appelé **Saint-Sulpice.** Dans la suite, M. Cavelier rêve de la découverte du passage par l'ouest vers l'Asie; son domaine prit le nom de **La Chine.** Il y érigea un fortin, qui prit plus tard le nom de **Fort Remy,** du nom de Pierre Remy desservant les colons en 1680 jusqu'en 1706.

René **Cuillerier** donna son nom à un autre fort, en 1673, après le départ de M. de La Salle pour Frontenac. En 1670, François Rolland dit Lenoir, ayant obtenu une concession, construisit le **Fort Rolland.** Un autre fut élevé à Dorval et appelé **Fort de la Présentation.**

En 1687, M. de Denonville dirigea son armée contre les Tsonnontouans, ravagea leurs bourgades et leurs moissons. Les Cinq-Cantons se concertèrent aussitôt pour tirer vengeance de cette attaque : ils réunirent 1.400 guerriers d'élite qu'ils conduisirent vers Ville-Marie par le lac Saint-Louis. La nuit du 4 au 5 août 1689, l'armée tomba sur les colons de Lachine, massacrant hommes, femmes et enfants, à l'insu des garnisons des quatre forts qui défendaient la place.

Le *lendemain,* les barbares allèrent surprendre et dévaster les agglomérations jusqu'à Lachenaie. M. de Denonville plaça sous les ordres de M. de La Robeyre un détachement de 50 soldats et de 30 sauvages; il tomba dans une embuscade, où plusieurs furent tués, les autres faits prisonniers, lesquels réussirent à s'échapper, excepté le commandant. Il fallut une ordonnance épiscopale,

Le Père LACOMBE, O. M. I.

datée du 28 mai 1694, pour déterminer les gens à recueillir et à ensevelir les ossements des victimes.

Le canal de Lachine avait pour but d'obvier aux rapides sur une longueur de huit milles et demi. Commencé en 1701 par M. Dollier de Casson (V. ce nom), il ne fut jamais terminé sous le Régime français. Au début du XIX[e] siècle, l'on tenta un nouvel essai, qui fut abandonné faute de fonds. De 1818 à 1825, on le creusa avec sept écluses pour accommoder le transit des barges calant quatre pieds et demi d'eau. Entre 1843 et 1848, on l'élargit et l'approfondit jusqu'à neuf pieds. En 1885, nouvelle opération qui amena les dimensions actuelles : largeur, 45 pieds; longueur avec cinq écluses, 270; profondeur, 14. Depuis, la Commission internationale a proposé 35 pieds de profondeur (V. Canaux).

Bibl. — J. D. Tourigny, *Fêtes patron.*, 1927; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; L. J. Burpee, *Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

LA COLOMBIERE (V. La Corne).

LA COMBE (François Pollet, sieur de) (1672), capitaine réformé et maréchal des logis au régiment de Carignan. — La Combe est une localité dans l'Isère (France).

Il était fils de François Pollet et de Catherine de Rossini, qui habitaient le bourg de Chélieu, en Dauphiné. Venu au Canada avec le régiment de Carignan (1665) comme capitaine réformé et maréchal des logis, il se détermina, au licenciement des troupes, à se fixer au pays. Le 29 novembre 1669, il épousa à Québec Marie-Anne Juchereau (V. ce nom); mais il mourut le 20 mars 1672, capitaine en pied (1669).

Le 29 octobre suivant, sa veuve obtenait de M. Talon le fief de La Pocatière. Le titre de concession comportait que Marie-Anne Juchereau tiendrait feu et lieu sur ses terres, et que, dans ses contrats avec les tenanciers, ceux-ci s'obligeraient à résider dans l'année sur leurs nouvelles propriétés. La veuve ajouta son nom d'Anne à celui du fief, en supprimant le nom de famille de son mari décédé : ainsi s'explique le titre de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Elle se remaria à Québec, le 23 février 1683, à François-Madeleine Ruette d'Auteuil (V. ce nom) et mourut en France où demeura son époux, de 1706 à 1718.

De sa première union, elle eut deux filles :

Marie-Louise, née en 1670, qui épousa (1706) Augustin Rouer de la Cardonnière (V. ce nom), veuf de Marie-Louise Legardeur;

Marie-Thérèse, née le 27 mars 1672, qui se maria à Québec, le 8 octobre 1693, à Pierre Le Moyne d'Iberville (V. ce nom). Après la mort de son époux en 1706, elle se remaria avec le comte Louis de Béthune, lieutenant général des armées du roi, et mourut en 1740.

Bibl. — B. Sulte, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1902; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *La Fam. Juchereau*, Lévis, 1903.

LACOMBE (Albert) (1827-1916), prêtre, vicaire, missionnaire, Oblat de Marie-Immaculée, apôtre des Cris, Montagnais, Pieds-Noirs, auteur.

Fils d'Albert et d'Agathe Duhamel, de Saint-Sulpice, il y naquit le 28 février 1827, fit ses études classiques à l'Assomption et, après sa cléricature à l'évêché de Montréal, fut ordonné prêtre à Saint-Hyacinthe par Mgr Bourget, le 13 juin 1849. Successivement, il fut aide-missionnaire à Pembina (Dakota) (1849-51); vicaire à Berthierville (1851-52); missionnaire à Edmonton et au lac Sainte-Anne (1853-61), où il s'agrège à la Congrégation des Oblats, prononçant ses vœux le 17 septembre 1854; curé et fondateur de Saint-Albert, nom de son patron (1861-72), où il établit le couvent des Sœurs Grises de Montréal (1863); missionnaire à la fois des tribus du Nord et des Pieds-Noirs du Sud; délégué au chapitre général de l'Institut en 1873; intermédiaire officiel dans l'affaire Riel (1873-74); premier curé de Sainte-Marie de Winnipeg et missionnaire-colonisateur du Manitoba (1874-80); aumônier des cheminots de la voie ferrée du Pacifique-Canadien avec résidence à Kenora (1880-82) et à Calgary (1882-94), où il empêche les Pieds-Noirs (1883) de perpétrer le massacre général des cheminots blancs; fondateur (1884) à Dunbow de la première école industrielle de l'Ouest; premier curé de Saint-Joachim d'Edmonton (1894-1897), où il fonde presbytère et hôpital; créateur de Saint-Paul-des-Métis (1896); grand vicaire de Saint-Albert jusqu'en 1912; retiré à Pincher-Creek (1897-1901), faisant en 1900 un premier voyage en Hongrie au bénéfice des Ruthènes; missionnaire à Mac Leod (1901-03) et deuxième voyage en Autriche (1904) et en Terre-Sainte avec Mgr Langevin; fondateur d'un vaste hôpital à Midnapore près de Calgary (1909) et en fait son séjour jusqu'à la mort, le 12 décembre 1916.

Il est l'auteur de nombreux opuscules à l'usage des diverses tribus qu'il a évangélisées : Nouveau Testament en langue crise ou Concordance des Quatre Evang., Montréal, 1872 et 1875; Notice sur la Congr. des Oblats, 1873; Tableau-Catéchisme, Paris, Epinal, Liége, et Catéch. en images, 1873; Dict. et Gram. de la langue des Cris,

2 vol., Montréal, 1874; **Instructions** en langue crise sur toute la doctr. cath., Saint-Boniface, 1875; **A Theoretical and Practical Grammar**, Montréal, 1787, 1879, 1882 et **A Diction. of the otchipwe**, ib., 1878 et 1880; **Livre de Prières** en sauteux, ib., 1880 et **Abrégé du Catéch.** en sauteux, ib. 1881; **Prières, Cantiq., Catéch.** en cris, ib. 1886 et **Petit manuel pour apprendre le cris** (français et anglais), ib. 1886; **Questionnaire** de l'image-catéchisme, Lévis, 1902.

Dans les périodiques, il a publié : **Les Pieds-Noirs et les Cris**, Miss. cath. de Lyon, 1868-72; **Les Métis**, ib., 1900; **Les Galiciens**, ib. 1900; **Seize Mois sur le Can.-Pacifique**, ib. 1882; **Les Missions du N.-O. canadien**, 14 lettres, ib., 1873-77; **Missionnaires et Sauvages**, Petit. Annal. des Oblats, 1895; **Lettres sur les Miss. du N.-O.**, Ann. de la Prop. de la Foi et ailleurs (1851-75). Ses manuscrits ont trait au vocabulaire respectif des Pieds-Noirs, Gens du Sang, Piéganes, etc. Les premiers qu'il a civilisés et instruits l'avaient surnommé **Homme au bon cœur**. En 1929, érection d'une statue à Saint-Albert, où reposent ses restes.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. IV, 1929; Une Sœur de la Provid., *Le Père Lacombe*, Montréal, 1926; R. P. M. Bernad, *Bibl. des Miss. Oblats*, Liége, 1922.

LA CORNE (Jean-Louis), sieur de Chaptes (1666-1732), sous-lieutenant, lieutenant réformé, puis en pied, garde-marine, capitaine, chevalier de Saint-Louis, major des troupes, lieutenant de roi. — **Chaptes**, village de la commune de Beauregard-Vandon, en Puy-de-Dôme.

L'ancêtre, Barthélemy, épousa à Cussy, le 26 nov. 1448, la veuve de Philippe de Paret.

Laurent de Molen de La Vernède, seigneur d'Auriac (Cantal), épousa en secondes noces, en 1571, Jacqueline de Gironde; leur fille, Madeleine, s'unit (21 juin 1597) à Jean de La Corne dont le fils, Jean-Louis, s'allia à Gilberte Bergier en 1632. Luc, issu de ce mariage, épousa en 1664 Antoinette d'Allemagne, qui fut la mère de Jean-Louis. Né en 1666, il embrassa la carrière des armes et perdit un œil au siège de Gironne, en 1684. En 1685, il obtint la commission de sous-lieutenant dans les troupes servant au Canada.

En 1689, l'officier eut un bras cassé dans la guerre des Iroquois; il fut fait en 1690 lieutenant réformé et, en 1691, lieutenant en pied. Confirmé dans ce grade en 1693, il devient garde-marine et fut blessé à la cuisse dans un engagement contre les Iroquois. En 1701, on lui accorde un congé en France. Promu capitaine le 27 mai 1703, il est décoré de la croix de Saint-Louis le 28 juin 1713, nommé major des Trois-Rivières le 12 mai 1714, major à Québec des troupes coloniales le 27 avril 1716. En 1722, M. de Vaudreuil le signale au ministre comme un officier qui mène une vie fort réglée, qui s'acquitte très bien de son emploi de major-général : il a reçu plusieurs blessures, dont une lui a fait perdre un œil, et l'autre l'a estropié d'un bras, demeurant capable de marcher partout où on voudra l'employer. Le 8 février 1724, le roi le gratifiait d'une pension de 400 livres sur son trésor. Promu lieutenant de roi à Montréal le 23 avril 1726, il y mourut le 6 mai 1732.

M. de La Corne y avait épousé, le 11 juin 1695, Marie Pécaudy de Contrecœur (V. ce nom), qui lui donna neuf enfants et recueillit dans la suite le bénéfice de sa pension : entre autres :

Louis (V. ci-dessous); **Louise-Ursule**, née en 1697, morte Religieuse ursuline; **Louis-Luc** (V. ci-dessous); **Antoine** (item.), ainsi que **François-Josué** et **Luc**; **Marie-Madeleine**, décédée en 1762 Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, et **Marie-Anne**, à l'Hôpital-Général de Québec; deux jumeaux, **Joseph** et **Jean-Louis**.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *La Revue canad.*, Montréal, 1919; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest*, ibid., 1921; *Nova Francia*, revue de Paris, vol. III, 1928, et vol. IV, 1929.

LA CORNE (Louis, sieur de Chaptes de) (1696-1762), fils aîné du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Terrebonne.

Né le 24 juin 1696 à Montréal, il suivit la carrière de son père. Nommé enseigne, il servit au Canada durant huit ans (1711-20), passa alors en France dans le régiment royal de la marine et en devint l'un des lieutenants : il avait été fait enseigne en second le 5 mai 1720, enseigne en pied le 22 mars 1732, lieutenant le 1er avril 1733. A cette époque, il écrit de Valenciennes pour demander une lieutenance, avec l'expectative d'une compagnie. En 1736, on le retrouve au Canada, où il servit en second « dans la dernière campagne de M. Des Noyelles » (V. ce nom). Un document officiel ajoute ce trait : « Il a de l'esprit ». Le 1er octobre 1739, une liste apostillée des officiers majors et subalternes, servant alors dans la colonie, le qualifie de « bon officier, qui entend le service et est au fait des Sauvages ». Il commandait alors au poste du **lac Alemipigon**. Le 1er avril 1744, le marquis de Beauharnois le proposa pour une compagnie, c'est-à-dire pour le grade de capitaine, qu'il reçut peu après. En 1751, on le décora de la croix de chevalier de Saint-Louis : il se retira en 1758.

Après la capitulation de Québec, il se ren-

dit propriétaire de la seigneurie de Terrebonne et y mourut le 2 avril 1762. Il avait épousé à Montréal, le 1er septembre 1740, Elisabeth de Ramezay, qui lui donna sept enfants, entre autres :

Marie-Charlotte (1741), filleule de M. de Beauharnois, mariée (1757) à François-Prosper Douglas;

Elisabeth (1744), mariée (1767) à Charles de La Naudière;

Marie-Angélique (1746), mariée à Pierre Margane de Lavaltrie;

Louis (1748) et **François-Josué** (1750).

Bibl. — V. la précédente.

LA CORNE (Louis-Luc, chevalier de) (1703-61), frère du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Né au fort Frontenac le 6 juin 1703, il y fut ondoyé le même jour par le Père Michel Bruslé, Récollet; ce ne fut que le 21 juin 1704 que les cérémonies du baptême furent suppléées sur lui à Montréal et il reçut alors les prénoms de Louis-Luc. Entré, lui aussi, dans les troupes du détachement de la marine, il fut fait enseigne le 5 mai 1722, enseigne en pied le 12 avril 1727, lieutenant le 12 avril 1728, capitaine en 1744.

En 1747, il commandait en second un détachement de 250 Canadiens, accompagnés de 60 Sauvages alliés dont la plupart finirent par déserter. Le 11 février, après une pénible marche à la raquette à travers les bois et à une distance de 60 lieues, ayant attaqué une troupe anglaise d'environ 600 hommes, retranchés dans les maisons des Mines (La Grand-Pré), dont l'une en pierre était munie de canons, la petite armée tua 140 Anglais et le colonel **Noble** (V. ce nom), leur commandant, en blessa 38 et fit 54 prisonniers. M. de Ramezay, commandant en chef des forces françaises, auxquelles 25 habitants se joignirent en route, fut blessé au début de l'engagement et remplacé par son second. Celui-ci força l'ennemi à se rendre et mérita ainsi la croix de Saint-Louis en 1749. Dans l'automne de cette dernière année, M. de La Corne fut chargé de défendre l'isthme acadien contre les Anglais qui prétendaient y avoir droit. A cet effet, il érigea des postes militaires à Chipoudy, Petcodiac et Memramcouk. Une flotte anglaise de 17 voiles ayant pénétré dans les eaux de Beaubassin, le 13 septembre 1750, sa présence à Beauséjour empêcha Lawrence de débarquer. Le 8 octobre, il repartit pour Québec.

En juin 1753, selon les notes de l'abbé Faillon, il existe un acte qui le qualifie de « commandant pour le roi des postes de l'Ouest » (V. Bull. des Rech. hist., 1920). « Il se rendit, écrit le Père Morice, au fort **Postoyac** sur la Saskatchewan. L'ayant restauré et agrandi, il lui donna son nom; puis il explora la vallée de la rivière **Carotte** et y ensemença quelques arpents, méritant ainsi d'être appelé **le premier agriculteur** de l'Ouest (1754). Son séjour fut pourtant de courte durée. Il reprit le chemin de l'est vers 1755. »

Durant l'été de 1755, on le trouve à la tête de troupes irrégulières, d'abord au Sud du Saint-Laurent. Le 16 juillet, il tient tête aux Anglais et les harcèle avec 500 hommes au portage de la rivière **Lachute**, par où les eaux du lac George se déchargent dans le lac Champlain. En mars 1757, il est campé juste au sud du Saint-Laurent. Le 30 octobre suivant, M. de Vaudreuil le propose comme chef de bataillon des troupes de la marine, avec le même rang et les mêmes appointements que les commandants de bataillons de troupes de terre en France. Mais, deux mois après, M. de Montcalm se plaint que les troupes coloniales aient occasionné quelques désordres par suite d'excès de boisson, ajoutant que le chevalier « en a été témoin et qu'il se plaît assez dans le désordre pour s'en être amusé ».

Le 29 juin 1759, M. de La Corne, à la pointe au **Baril**, commandait 1.191 hommes : 21 officiers, 240 soldats, 820 miliciens, 71 Iroquois, 17 Loups, 15 Mississagues et 5 Hurons. Le 11 août il est campé sur la rivière Chouaguen (Oswégo). Quatre jours après, M. Bigot écrit qu'il se trouve avec 1.100 hommes près des Rapides, sur le haut Saint-Laurent. Le 23, le capitaine est à l'île aux **Galops**, vis-à-vis de Beauharnois actuel. Le 25 octobre, M. de Vaudreuil en parle comme étant retourné vers Chouaguen contre les Anglais.

Au mois d'août 1760, M. de La Corne se porte sur Montréal pour contribuer à la défense du fort **Lévis**, qui fut forcé de capituler en trois jours. Cet échec paraît les avoir démoralisés; car, en se retirant aux Cèdres, le chevalier fut abandonné de 400 soldats, tous des habitants de l'île Perrot et de Montréal. Toutefois, le gouverneur détacha M. de La Corne avec 400 miliciens aux rapides des Cèdres, à dix lieues au-dessus de Montréal, pour harceler l'armée du lac Ontario, si elle entreprenait de descendre, et donner le temps de rassembler un corps de troupes plus considérable.

Le chevalier possédait une ferme à Repentigny. Après la capitulation de Québec et de Montréal, il se refusa à l'idée de servir les Anglais vainqueurs et se décida à passer en France. Mais il allait périr, avec l'un de ses neveux du même nom, dans le naufrage de l'**Auguste** (V. ce mot). Le 21 janvier 1728, il

avait épousé à Montréal Marie-Anne Hubert-Lacroix, veuve de Charles de Couagne (V. ce nom), qui ne lui donna aucune postérité et qui mourut en 1768 à Repentigny.

BIBL. — V. la précédente.

LA CORNE (Antoine de) (1708-80), sieur de **la Colombière**, frère du précédent, enseigne, lieutenant; capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Né à Contrecœur le 1er décembre 1708, on le connut sous le nom de sieur de la Colombière. Incorporé dans les troupes de la marine, il fut fait enseigne en second en 1733, et en pied en 1739. Un document officiel en date du mois d'octobre le qualifie « bon officier, qui a de la conduite et est détaché à Niagara ». En 1741, on le retrouve à Saint-Michel : promu lieutenant en 1748, capitaine en 1753, il est décoré de la croix de Saint-Louis en 1757. Après la capitulation de Montréal, il passa en France avec sa famille et mourut à Loches, en Touraine, le 23 juillet 1780.

Il avait épousé à Montréal, le 16 novembre 1764, Marguerite Petit de Livilliers (V. ce nom), qui mourut à Loches en 1770. Selon Tanguay, de leur union naquirent trois enfants, morts au berceau. Toutefois, une autre fille, nommée **Manette**, se maria à Loches en 1767 au sieur de Villars, qui avait exercé au Canada la charge de contrôleur de la marine et l'avait déjà courtisée durant son séjour.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., Québec, août 1928.

LA CORNE (François-Josué, sieur **Du Breuil de**) (1710-53), frère du précédent, enseigne, lieutenant, commandant en second.

Le quatrième fils de Jean-Louis, il naquit à Montréal le 7 octobre 1710, et fut connu sous le nom de sieur Du Breuil ou de La Corne Du Breuil. Il embrassa la carrière des armes; mais elle est moins connue, en raison de son décès prématuré.

En 1739, il appartenait au détachement que commandait M. de Longueuil et que celui-ci dirigea contre les redoutables Chicachas. M. de Beauharnois affirme qu'il était noté comme « bon officier, zélé pour le service et de bonne conduite ». En octobre 1753, il avait le grade de lieutenant dans les troupes du détachement de la marine et il commandait en second à la Belle-Rivière (Ohio).

Il mourut, le 17 octobre 1753, et fut inhumé à Québec deux jours après. Le 28 décembre 1745, il avait épousé à Montréal Marie-Michelle Hervieux, qui fut mère, selon Tanguay, d'un fils, nommé François-Michel, et baptisé le 18 mai 1748.

BIBL. — V. la précédente.

LA CORNE (Luc de), sieur de Chaptes et de Saint-Luc (1711-84), frère du précédent, cadet, enseigne lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, conseiller législatif, colonel d'infanterie.

Baptisé en 1711, il fut connu dans la suite sous le nom de **Saint-Luc** ou **Saint-Luc de La Corne**. Le 20 mars 1734, cadet dans les troupes, il faisait la campagne dirigée contre les Sakis et les Renards du Wisconsin. En 1735, on le nomma enseigne en second. En octobre 1741, il était témoin à un mariage célébré au fort Saint-Frédéric. Le 10 avril 1742, M. de Beauharnois le proposait pour le grade d'enseigne en pied, pour sa bravoure au fort **Clinton**, l'année précédente. En janvier 1746, le gouverneur lui confia 150 hommes pour se joindre à M. de Saint-Pierre et mettre à couvert le fort Saint-Frédéric. En mai et juin 1747, M. Rigaud de Vaudreuil détacha du fort M. de Saint-Luc avec 200 hommes pour aller opérer une descente à **Sarastau** (Saratoga) : ce parti fit 40 prisonniers dont un officier. Le 15 février 1748, M. de Saint-Luc fut promu lieutenant. En 1752, il sert au fort **Présentation**. Le 15 mars 1758, on lui accorde le grade de capitaine; le 6 novembre, M. de Vaudreuil écrivait à son sujet au ministre : « Ce capitaine a très bien servi dans tous les temps. Il a fait toutes les campagnes depuis cette guerre, et s'est toujours distingué, particulièrement à Carillon, ayant été à la tête d'un détachement en embuscade sur le chemin du fort Lydius, où il a entièrement défait un convoi ennemi. Il est d'ailleurs aimé des Sauvages et sait les faire mouvoir. » Dans cette action, en effet, il s'empara de 150 voitures appartenant à l'armée du général Abercrombie. Il était le grand favori des tribus, dont il parlait les langues. Le 9 juin 1758, il commandait un corps composé de Nipissings, d'Algonquins et d'Iroquois. En 1759, il fut nommé chevalier de Saint-Louis.

Dans la dernière campagne, étant toujours à la tête d'environ 1.000 hommes, il alla intercepter par ordre la marche du colonel Haldimand vers Niagara. Ce dernier fut attaqué par surprise; la troupe de M. de La Corne fit feu de toutes parts. Par malheur, quelques Canadiens prennent l'alarme et courent à leurs bateaux, après un combat de deux heures. Le lendemain matin, nos troupes recommencent l'attaque. Mais Haldimand fait apporter ses canons de campagne et les charge à mitraille : les hommes fuient vers les embarcations et disparaissent, laissant 30 tués et blessés, y compris deux officiers. M. de La Corne, atteint d'une balle à la cuisse, fut surnommé **le général des Sauvages**. En 1760, il fut blessé de nouveau à la bataille de Sainte-Foy.

En 1761, il s'embarqua sur **l'Auguste** (V. ce mot) pour se rendre en France : il fut l'un des sept sauvés du naufrage. Le 28 mars 1762, il se trouvait à Longueuil. Après le traité de Paris, il eut l'occasion de passer en France afin de procurer des ornements sacrés aux églises dévastées. Au retour, voulant éviter les frais de douane, il donnait comme autant d'insignes de son rang dans sa tribu les divers ornements encaissés et se lançait dans de longues tirades en pure langue indigène.

Le 17 août 1775, il fut assermenté au Conseil législatif, où il siégea jusqu'à sa mort. On lit dans la correspondance de Montgomery, en juin 1775, qu'il avait organisé contre lui les hordes farouches des indigènes alliés. « M. de La Corne, dit-il le 6 octobre, et quelques citoyens influents de Montréal vont me faire certaines propositions. Saint-Luc est un roué et madré. » Il ajoute, trois jours après : « Les pourparlers avec lui n'ont abouti à rien... Il a fait remettre ma lettre au gouverneur Carleton par un Indien. » (V. Mém. Soc. Roy. Can., table). Au mois d'août 1777, tous les Sauvages à Wood Creek, au nombre de plus de 500, que commandait M. de La Corne, l'abandonnaient et prenaient la fuite (V. A. Gosselin, **Egl. du Can.**). Le général Bourgoyne (V. ce nom) en rejeta ouvertement la faute sur le commandant. Celui-ci, le 23 octobre 1778, dans une lettre publiée à Londres, rappelait à son accusateur que son origine valait bien celle du général bâtard; que ses cinquante années de service démontraient qu'il avait su affronter les périls des combats; que, si les Sauvages avaient déserté son drapeau, c'était par incurie de sa part. Il fut promu colonel par le gouvernement britannique.

M. de Saint-Luc mourut le 5 octobre 1784. Il avait contracté en 1742 un premier mariage avec Marie-Anne Hervieux, qui fut mère de sept enfants : un second en 1757 avec Marie Guillemin, morte sans postérité; un troisième en 1774 avec Marguerite Boucher de Boucherville.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *La Rev. can.*, Montréal, 1919; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath.*, ibid., 1921.

LA CORNE (Joseph-Marie et Jean-Louis de) (1714-79 et 1714-78), frères jumeaux des précédents, l'un prêtre et l'autre religieux.

I. — Joseph-Marie naquit le 2 novembre 1714, entra au séminaire et fut ordonné en 1731; en 1742, il reçut le camail des chanoines et en 1745, accompagna son évêque dans la visite pastorale. Le 6 septembre 1749, il siégeait à titre de greffier au Conseil supérieur. Le 9 octobre 1768, Mgr de Pontbriand écrivait : « Il a de l'esprit et du talent et est homme de condition ». Dans l'automne de 1750, rendu à Paris comme chanoine du chapitre, il continua à s'intéresser aux personnes et aux événements de la colonie; en 1755, on le nomma doyen du chapitre.

Après la Cession, à titre d'abbé de Maubec, il obtint la riche abbaye de l'Etoile, d'où son nom : **Abbé de l'Etoile.** Il mourut en France, le 7 décembre 1779.

II. — Jean-Louis, né le même jour, entra dans l'Ordre des Récollets, où il prit le nom de **Maurice.** En 1754, il est missionnaire à Miramichi, où il s'est montré, écrivait M. Hocquart, à l'affaire du Port-Lajoie, à la suite des Micmacs, avec l'intrépidité d'un homme de guerre. N'ayant pas persévéré dans son Ordre, il se livra au commerce, ne venant à Québec sur sa propre goëlette que pour y vendre ses effets et faire des retours. Ayant amassé des fonds, il se retira en France. Mais son frère utérin donne d'autres détails : « Le pauvre Maurice est toujours malade; il est dans les remèdes. La poitrine et son estomac sont dans un triste état. Mgr d'Orléans a demandé au Provincial son consentement pour le laisser se séculariser : il y a consenti. » (**Lettr.** du 6 février 1759). Il mourut dans l'été de 1778 à une station thermale du Bourbonnais.

Bibl. — A. G. Morice, O. M. I., *op. cit.*; *Nova Francia*, vol. I, 1925, et vol. II, 1926 et II, 1928.

LACOSTE (Sir Alexandre) (1842-1923), avocat, professeur, conseiller législatif, sénateur, juge en chef, administrateur de la Province de Québec.

L'ancêtre familial, Alexandre Lacoste dit Languedoc, né en 1665, fils d'Olivier et de Jeanne Bastier, était originaire de Saint-Julien-de-Cassagnas, dans le Gard. Enrôlé dans les troupes comme simple soldat, il fut envoyé au Canada, où il devint l'un des fermiers de M. Le Gardeur et se maria à Boucherville, le 7 janvier 1688, à Jeanne Robin qui mourut en mars 1690; en secondes noces, en 1690, à Marguerite Deniau dont il eut sept enfants.

Louis Lacoste (1798-1878), né à Boucherville, élève du collège des Sulpiciens de Montréal, admis au notariat en 1821, député de Chambly (1834-38) et (1848-61), conseiller législatif (1861-67), sénateur (1867-78), décédé le 26 novembre de cette année, épousa Marie-Antoinette Proulx. Leur fils Alexandre naquit à Boucherville le 12 janvier 1842, fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et son droit à l'Université Laval. Admis au barreau en 1863, on le nomma titulaire de la chaire de droit civil à Montréal. Elu membre du Conseil législatif en 1882, il

donna sa démission en 1883, fut nommé sénateur en 1884 et président de la Chambre Haute en 1891 : le 14 septembre, on le promut juge en chef de la Cour du banc de la Province, chevalier en 1892, membre du Conseil privé du Canada : le 25 janvier 1907, il prit sa retraite. Il avait été administrateur de la Province, du 20 mars au 30 août 1893 et du 8 avril au 13 mai 1897.

Le 8 mai 1866, il épousa Marie-Louise, fille de Léon Globenski, avocat de Montréal, où il est décédé le 17 août 1923 : conseil de la reine en 1876, docteur en droit de Laval (1879) et du Collège Bishop de Lennoxville (1895).

Bibl. — Hon. Juge Surveyer, *Revue du Droit*, Montréal, 1923; H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; Can. Parl. Compan., Ottawa, 1871; F.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

LA DAUVERSIERE (Jérôme Le Royer, sieur de) (1597-1659), receveur des tailles, échevin, fondateur de deux Hôtels-Dieu. — **La Dauversière**, nom d'un fief situé à environ dix kilomètres de La Flèche.

La famille Le Royer ou Le Rouyer, de petite mais très ancienne noblesse, était originaire de Bretagne : après la glorieuse défaite, le 29 septembre 1364, à Auray (Morbihan), dans la lutte engagée pour la couronne ducale entre Charles de Blois et Jean de Montfort, elle alla se fixer dans l'Anjou, d'abord non loin de Château-Gontier, ensuite près de La Flèche. Une autre branche de la même famille s'établit à Candes en Touraine. Le premier Jérôme Le Royer, pourvu de la charge de receveur des tailles, ajouta à son nom patronymique, selon l'usage, celui d'une terre : **la Dauversière**, sise sur les limites des paroisses Villaines et Arthèze. Marié à Marie Oudin, il avait deux fils : l'aîné, appelé René, sieur de Boistaillé, qui fut conseiller au Présidial, et Jérôme, sieur de la Dauversière comme son père.

Il naquit le 18 mars 1597 et fit ses études au collège des Jésuites à La Flèche jusqu'en 1617. Son père lui fut ravi tôt après, et il lui succéda dans sa charge de receveur; on ne tarda pas à l'élire comme échevin. Vers 1620, il épousa Jeanne de Baugé qui lui donna cinq enfants : **Jérôme**, l'aîné, devint lieutenant-général et président du Présidial; **Ignace**, formé par M. Olier à Saint-Sulpice, devint curé de Bazouges-sur-Loir; **Joseph** lui succéda en 1664 dans la même cure; **Marie** entra à la Visitation de La Flèche et Jeanne chez les nouvelles Hospitalières. M. Le Royer avait aussi la charge de procureur de la **Confrérie du Très-Saint-Sacrement** et se faisait le curateur des pauvres gens et le père de petits orphelins; il était membre du tiers-ordre franciscain de la Pénitence. Dévot à Marie, on assure que, le 2 février 1630, elle lui demanda d'instituer un nouvel Ordre de Filles Hospitalières sous le vocable de saint Joseph et d'envoyer dans l'île de Montréal (alors **Mont-Royal**) une colonie d'habitants et de ces Religieuses. Sous la direction du Père Chauveau, Jésuite, il fonda l'Hôtel-Dieu de La Flèche, canoniquement reconnu le 25 octobre 1643 : cette maison mère eut bientôt ses greffes à Beaugé, à Moulins, à Laval.

En 1639, M. de La Dauversière accepte à Meudon une entrevue avec l'abbé Olier, lequel recruta bientôt les **Associés de Ville-Marie** ou de **Notre-Dame de Montréal.** Il se rendit en Dauphiné auprès de M. de Lauzon (V. ce nom) et obtint la cession de l'île; il s'entend ensuite avec M. de Maisonneuve et avec Jeanne Mance (V. ces noms) : enfin, il préside en 1641 à leur départ de La Rochelle. Le 29 mars 1659, en qualité de procureur, de l'avis des Associés, il signa devant Marreau, notaire à Paris, l'engagement de faire passer sans délai des Hospitalières à Ville-Marie; le même jour, Jeanne Mance lui versa les 22.000 livres qu'elle reçut de M^me^ de Bullion. Après le départ des trois Religieuses, il rentra à La Flèche, où il mourut, le 6 novembre 1659, assisté de l'abbé de Fancamp (V. ce nom) et victime de la gravelle.

Bibl. — E.-L. Couanier de Launay, *Hist. des Relig.-Hospit. de Saint-Joseph*, Paris, 1887; Sœur Morin, *Annales de l'Hôtel-Dieu*, Montréal, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Ch. Uzureau, *La Vie spirit.*, Juvisy, en Seine-et-Oise, oct. 1928.

LA DURANTAYE (Olivier Morel, sieur de) (1640-1716), écuyer, enseigne, capitaine au régiment de Carignan, commandant à Michillimakinac, membre du Conseil souverain, seigneur de la Durantaye ou de Bellechasse et de Kamouraska. Ses ancêtres avaient pour blason : **D'argent à un léopard de gueules.**

Alain Morel, seigneur de la Corbière, paroisse de Gouarec (Côtes-du-Nord), vivait en 1400. Son épouse, Guillemette Huot, eut, entre autres enfants, un nommé **Guillaume**, qualifié de fils aîné, héritier principal et noble, employé en 1448 en la réformation des nobles. Sa femme, Jeanne du Parc, fut mère de Charles, qui épousa Isabeau de Boulanger, dont il eut trois fils, Tristan, Robert et Pierre. Ce dernier, écuyer, sieur de la Courossière, devint l'un des gentilshommes de la suite du duc de Rohan — **Rohan**, commune actuelle du Morbihan —; son nom paraît dans des actes officiels entre 1515 et 1540; il mourut en 1553, ayant d'abord épousé Ursuline Hubert, dame de La Violay (Loire), et ensuite Guillemette de Carduel, de la maison de Grémil. François, fils de cette dernière, eut pour

tuteur Claude de Carduel et pour fils Pierre, écuyer, sieur de Bois-Gaudin. Ce fils unique laissa plusieurs enfants, entre autres, Julien, Thomas et Anne.

Thomas Morel, sieur de La Durantaye, épousa (1631) Alliette du Houssay, fille de Louis, sieur de Lalande Carvissaye, et de Renée Le Royer; de leur union naquirent deux fils : **François**, sieur de La Chaussée, qui fit preuve de ses titres de noblesse, à la requête de Colbert en 1668, et **Olivier**, sieur de La Durantaye. Celui-ci naquit à Notre-Dame-de-Grâce dans la commune de Guenrouet, près de Nantes (Loire-Inférieure) et l'on a conservé son acte de baptême : « Le vingt-troisième jour de mai 1641 a reçu les bénédictions ecclésiastiques et avait ci-devant été essentiellement baptisé, etc., et nommé Olivier, fils à écuyer Thomas Morel, sieur de la Durantaye, et demoiselle Alliette du Houssay, sa compagne. Parrain, Me Olivier Dillayer et marraine, demoiselle Anne Morel, femme de Guillaume Texier, et fut le dit Olivier né le 17 février 1640. » (V. Bull des Rech. hist., 1913).

Ayant embrassé la carrière des armes, le jeune homme est nommé enseigne en 1662, capitaine en 1665, commandant aux Outaouais par commission de la Cour en 1683, capitaine réformé au Canada en 1687 (**Rôle des officiers**, en 1692; v. ibid., 1922). A la formation du régiment de Carignan-Salières, le cadre des officiers n'étant pas au complet, on les emprunta au régiment de Champbellé : M. de La Durantaye passa de l'un à l'autre avec la promotion de capitaine, bien que la nomination officielle ne soit datée que du 10 décembre 1665. La commission est ainsi formulée : « La compagnie qu'avait le capitaine Couvran dans le régiment d'infanterie de Champbellé étant à présent vacante par sa mort, nous avons estimé ne pouvoir faire un meilleur choix que de vous, pour les services que vous nous avez rendus dans toutes les occasions, même dans la charge de lieutenant de la dite compagnie que vous avez **depuis plusieurs années**, où vous avez donné des preuves de votre valeur, courage, expérience en la guerre, vigilance et bonne conduite, et de votre fidélité et affection à notre service. A ces causes et autres à ce nous mouvant, nous vous avons commis, ordonné et établi par ces présentes signées de notre main, capitaine de ladite compagnie, laquelle vous commanderez, conduirez et exploiterez sous notre autorité et sous celle du colonel du dit régiment. *Mandons* au sieur de Champbellé de vous faire reconnaître et à tous qu'il appartiendra qu'à vous, en ce faisant, soit obéi ». **Louis.**

Le capitaine débarqua à Québec au mois de juin 1665. Après l'échec de la campagne de M. de Courcelle, au commencement de 1666, le capitaine de Lamothe reçut l'ordre de construire le fort **Sainte-Anne** sur une île située à quatre lieues de l'entrée du lac Champlain : selon Dollier de Casson, M. de La Durantaye y travailla avec les hommes de sa compagnie. En septembre, il prit part à l'expédition de M. de Tracy, qui envahit le pays des Agniers. Comme il n'aimait guère le repos, il demanda en 1668 à retourner en France. Mais le 25 mars 1669, il y signa, ainsi que les capitaines de Chambly, de Grandfontaine, de Loubias et de Berthier (V. ces noms), l'*engagement* de lever une compagnie de 50 hommes et de leur fournir la subsistance, moyennant 1.000 écus (V. Th. Chapais **Talon**) : ainsi il revint en Nouvelle-France en 1670.

Parti en juin de La Rochelle, il abordait à Québec au mois d'août. Dès le 14 septembre, il y épousait Françoise Duquet, fille de Denis et de Catherine Gauthier, née à Québec le 7 novembre 1645 et veuve de Jean Madry, chirurgien et échevin, auquel elle s'était unie, le 19 janvier 1660. A ce propos, Talon écrit à Colbert, le 10 novembre : « Le sieur de La Durantaye, capitaine d'une des six compagnies, s'est marié à une veuve, à qui son premier mari a laissé quelque bien par un testament qu'il fit en partant pour l'expédition contre les Iroquois, qui se trouve si informe que les deux nouveaux mariés craignent qu'ils ne soient troublés par les parents du défunt qui sont en France; et, pour ce, ces *mariés* demandent l'autorisation du roi pour le faire valider, d'autant plus aisément que le bien s'est acquis en ce pays. Cette succession peut aller à 10 ou 12.000 livres. » De ce mariage étaient issus dix enfants, tous baptisés à Québec, entre les années 1671 et 1685, le capitaine restant, durant cette période, attaché à la garnison.

Le 29 octobre 1672, Talon lui accordait « la quantité de deux lieues de terre de front, sur autant de profondeur, à prendre sur le Saint-Laurent, tenant d'un côté à un demi-arpent au delà du Saut qui se trouve sur la terre du sieur des Islets et de l'autre le canal de Bellechasse ». (V. **Pièces et doc. rel. à la ten. seign.**, p. 151). Il ajoute que « il a fait la concession en considération des bons, utiles et louables services que le capitaine a rendus à Sa Majesté en différents endroits, tant en l'ancienne France qu'en la Nouvelle, et encore de ceux qu'il témoigne vouloir rendre ci-après ». Il *faut supposer* qu'il avait déjà commencé des travaux de défrichement, car on lit encore dans le titre officiel : « A la charge qu'il continuera de faire tenir feu et lieu sur les concessions qu'il accordera. »

Le 15 juillet 1674, autre concession de « la consistance de trois lieues de terre de front, le long du fleuve, savoir : deux lieues au-dessus de la rivière appelée Kamouraska, et une lieue au-dessous icelle comprise, avec deux de profondeur, ensemble les îlets étant au-devant des dites trois lieues, et le droit de chasse et de pêche dans leur étendue » : c'est la seigneurie de **Kamouraska.** Il appert ainsi que M. de La Durantaye avait, en vertu d'une permission donnée le 30 octobre 1673, établi une pêche sédentaire en face de cette localité. Le 1er mai 1693, le bénéficiaire de ces dons obtenait une augmentation de deux lieues de profondeur à sa seigneurie de la Durantaye, de M. de Champigny (V. Ibid, p. 409). Le 7 mai 1696, les administrateurs de la colonie l'agrandissaient encore de « une lieue de terre de front sur deux de profondeur » (Ibid., p. 424). M. Sulte a fait observer que, de tous les officiers, les sieurs de Saint-Ours et de La Durantaye furent les plus favorisés : le premier obtint 98.784 arpents et le second 70.560; mais que tous deux sont restés pauvres, faute de bras pour exploiter leurs domaines.

En 1683, l'ancien combattant eut de nouveau l'occasion de saisir les armes : il fut désigné par M. de La Barre pour commander aux Ontaouais et se rendre maître des forts du sieur de La Salle dans l'Ouest et aux Illinois. En 1684, le gouverneur lui intimait par un émissaire l'ordre de descendre à Niagara avec les Français de l'Ouest et les auxiliaires indiens, comme renfort d'attaque contre les Tsonnontouans. Le 19 juillet, il part à la tête d'un détachement de 500 hommes, ralliés péniblement avec l'aide des sieurs Du Lhut et Perrot (V. ces noms) : l'indécision et le mauvais vouloir des alliés retardent la marche; ils n'arrivèrent à Niagara que lorsque M. de La Barre négocia la paix de l'**Anse de la Famine.** Cette campagne sans combat et sans butin mécontenta pour longtemps les indigènes, même après leur entrevue à Montréal avec **Ononthio.** Le 28 septembre 1685, M. de Meulles écrivait à Seignelay : « J'ai donné à Mademoiselle de La Durantaye le brevet que vous avez envoyé pour son fils qu'elle envoie en France (à La Rochelle) comme garde-marine. Je crains qu'on ne le trouve un peu jeune, n'ayant que 15 ou 16 ans — il en avait 14. Le père est un des plus honnêtes hommes du pays, mais un des moins riches. Il est bien gentilhomme et m'a produit des titres de plus de 300 ans bien conditionnés. » (V. Arch. fédér., Ottawa). Le 6 juin 1686, M. de Denonville lui donnait d'importantes instructions par l'intermédiaire du sieur Juchereau, en vue d'organiser « deux postes, l'un au Détroit de 50 hommes, et l'autre au portage de Toronto, où il mettra un homme de son choix » (V. **Archives,** Prov. de Québec).

Au printemps de 1687, le commandant accomplit un acte de sang-froid et de bravoure, qui est rapporté par M. de Belmont dans son **Histoire du Canada** en ces termes : « Cependant Dongan, gouverneur de Manhatte (New-York), catholique mais très méchant homme, persuadé par les nommés Du Plessis, Lafontaine, Marion — qui fut fusillé plus tard — francs fugitifs, du profit qu'il y a à faire à Michillimakinac, y envoie un nommé Grégoire avec un parti de 60 hommes et 3.000 livres d'effets, et qui, ayant eu avis que M. Du Lhut gardait le passage qui communique du lac Erié au lac Huron, passèrent par Toronto, conduits par Lafontaine et Marion, les nommés **Gaustassy** et **Tegannenstet** : ils arrivèrent au voisinage de Michillimakinac, au mois de mai. M. de La Durantaye, très brave et très sage officier, jugeant qu'il fallait prévenir l'entrevue des Outaouais et des Flamands (Anglais), sort au-devant de lui avec sa compagnie; tous les Sauvages sortent aussi avec leurs armes et font un grand parti dans les bois, à une portée de fusil des Français. Chose admirable, tous les Sauvages étaient partis pour favoriser les Flamands à cause de leur bon marché. Cependant, Grégoire crut infailliblement qu'ils venaient escorter et soutenir les Français. Le commandant, sans leur donner le temps de s'éclaircir, étant entre Sauvages et Flamands, s'avance avec sa compagnie, le fusil en joue, fait mettre bas les armes aux 60 Flamands et les lie; en même temps, il donne le pillage de leurs marchandises aux Sauvages et aux Français, s'acquérant par là ceux qui se seraient peut-être révoltés. »

Le 7 juin 1687, conformément aux instructions reçues du gouverneur, M. de La Durantaye prenait de nouveau possession des terres du Détroit et des lacs Erié et Huron, « en présence du R. P. Enjalran, de M. de La Forest, de M. de l'Isle son lieutenant, de M. de Beauvais, lieutenant du fort Saint-Joseph, déclarant à tous, pour et au nom du roi, qu'il réitère la prise de possession des dites terres et postes faits par M. de La Salle et fait planter de nouveau un poteau avec les armes du roi ». (V. Arch., Prov. de Québec.) Le 10 juillet, l'armée de M. de Denonville campait sur la rive méridionale du lac Ontario; les sieurs de La Durantaye, Perrot, Du Lhut, de Tonti l'y rejoignent avec un effectif de 160 Français et de 400 alliés, qui amènent les 60 prisonniers flamands : le corps de troupes de Michillimakinac est placé au centre aux ordres du commandant; le 24 juillet, le pays des Tsonnontouans est incendié et l'armée

bat en retraite. Toutefois, les résultats de la campagne furent médiocres; les autres Cantons tramèrent les représailles et la vengeance.

Dans une entrevue à Ville-Marie, en juin 1688, les chefs iroquois exigeaient du vainqueur l'abandon du fort Niagara, sans nul doute à l'instigation des Anglais, et proposaient aussi l'échange de tous les prisonniers; au bout de deux mois, Haaskouan (Grande-Gueule) les ramène avec la députation. En route il est arrêté par **Kondiaronk** (Le Rat), chef des Hurons, nos alliés de Michillimakinac, blessé et humilié de l'accord fait, à son insu, entre le gouverneur et l'Iroquois. S'étant un peu éloigné du fort Frontenac, à la tête de cent hommes, il tombe sur le convoi de la Grande-Gueule sans armes, en tue plusieurs personnes, fait les autres prisonnières, en affirmant qu'il agissait selon les ordres d'Ononthio. Stupéfait, l'Iroquois répond qu'il a signé un accommodement avec lui. Le Rat simule aussitôt un violent désespoir, accuse le gouverneur et relâche les captifs, à l'exception d'un seul qui devra remplacer un Huron qui a péri dans la rencontre. De retour à Michillimakinac, il imagine de livrer l'Iroquois comme espion : M. de La Durantaye le fait juger et passer par les armes. Sur-le-champ, Le Rat appelle l'esclave iroquois qu'il détient depuis plusieurs années, le renvoie libre dans sa tribu annoncer la mort de son compatriote innocent. « **J'ai tué la paix, dit-il; que le gouverneur s'en tire comme il le pourra.** »

Le massacre de Lachine, dans la nuit du 4 août 1689, fut la réponse des Iroquois. Ce désastre, bientôt divulgué à Michillimakinac, amena une assemblée des Hurons, Algonquins et autres, à conclure « qu'il fallait entrer dans l'amitié et l'alliance des Anglais ». M. de La Durantaye et les missionnaires tinrent aussi leur conseil : le Père de Carheil en écrivit à M. de Frontenac, disant que « la France a perdu tout prestige sur les indigènes de l'Ouest : elle ne peut le ressaisir que si l'on frappe l'Anglais au cœur, cause permanente des guerres iroquoises ». Le siège de Québec par Phipps vint, en 1690, confirmer ces assertions et déterminer le gouverneur à une action immédiate : « Maintenant, écrit-il le 12 novembre, que le roi a triomphé de ses ennemis et par mer et par terre, croirait-il mal employer quelques-unes de ses escadres de vaisseaux à punir l'insolence de ces vieux parlementaires de Boston, de les foudroyer aussi bien que ceux de Manhatte dans leur tanière et de se rendre maître de ces deux villes, qui mettrait en sûreté toutes ces côtes et les pêches du Grand-Banc, dont la conservation n'est pas d'une petite importance, ni d'une médiocre utilité. » Un **Mémoire** anonyme, préparé cette année par le sieur d'Iberville, croit-on, indique les moyens de s'emparer de Manhatte avec huit frégates montées de 1.500 hommes d'attaque : il fut aidé, dit-il des conseils de M. de La Durantaye dans l'élaboration de son plan (V. **Coll. des manuscr.**, t. II).

Le capitaine fut relevé de son commandement de Michillimakinac par M. de Louvigny de La Porte, en 1690, lequel, à son arrivée, trouva les affaires en bonne disposition et les Sauvages prêts à descendre à Montréal. « Au lieu de recevoir des témoignages de satisfaction de ce qu'il avait si heureusement négocié, M. de La Durantaye, très honnête homme et de jugement capable de ménager les esprits des Sauvages, a reçu sa révocation et son rappel, sans que j'aie pu en pénétrer la raison. » (**Lettr.** de Champigny, 10 mai 1691). A son retour à Québec, il reçut de Frontenac un permis d'envoyer faire la traite avec les Outaouais (23 juillet 1691) et il signait (27 août) une convention dans ce dessein avec Jean Fafard (V. Rapp. des Arch. féd., 1905, t. I). Le rôle des officiers, en date du 5 octobre 1692, le qualifie de « bon officier, brave homme ». En 1694, le capitaine de La Durantaye fut placé à la tête d'un détachement de troupes régulières et de la milice pour purger les environs de Montréal des bandes de maraudeurs iroquois.

M. de Catalogne raconte un fait qui se passa sur la rivière Richelieu : « Le commandant, ayant trouvé les canots ennemis à l'amarre, marcha sur la piste des Iroquois qu'il découvrit, près de Boucherville, en armes. Les premières décharges furent faites par les Français et une partie de l'ennemi prit la fuite dans les bois. On en tua quelques-uns et on fit des prisonniers. Nous y perdîmes deux Canadiens. » (V. **Coll. des man.**, t. I). M. de La Durantaye fut promu capitaine en pied. Le 6 novembre 1695, M. de Champigny écrit au ministre : « Le sieur de La Durantaye, continuant de me solliciter pour être remboursé de 2,240 livres et de 340 livres pour fournitures par lui faites au pays des Outaouais, je me trouve obligé de vous marquer que son remboursement se devrait prendre sur les congés. Il est d'ailleurs chargé d'une grande famille qu'il ne soutient qu'avec beaucoup de peine, ayant peu de bien. Il est plein d'honneur et mérite d'avoir part aux congés, quand même il n'aurait pas la prétention de ces deux sommes. » (V. **Supp. du Rapp.**, 1879.) A la même époque, M. de Frontenac le notait dans le rôle des états de service comme « bon officier, honnête homme, propre à tout, méritant une compagnie » (It. ibid.). En 1696, dans l'expédition contre les Iro-

quois, il commandait un bataillon. (V. Ferland, **Cours d'Hist.**, t. 2.)

Au printemps de 1699, M. de Callières, gouverneur intérimaire, envoya convoquer les troupes à Montréal pour subir une revue générale et ordonna que les officiers le saluassent de la pique : les sieurs de Vaudreuil et de La Durantaye firent connaître que ce salut n'était dû qu'aux princes et aux maréchaux de France. Mais la nomination officielle arriva avant la revue : il fallut s'y soumettre et rendre le salut exigé. « M. de La Durantaye, continue M. de Catalogne dans son récit, prit ensuite le parti de demander à passer en France, où il fit démission de sa compagnie et fut nommé au Conseil supérieur de Québec. » Le 18 octobre 1700, les administrateurs écrivaient au ministre : « Le sieur de La Durantaye nous a prié de témoigner à Sa Majesté sa très humble reconnaissance de la place de garde-marine qu'elle a accordée à son fils et des 1.500 livres qu'elle lui a octroyées par forme de gratification pour les munitions qu'il avait fournies à Michillimakinac en 1683. » (V. Arch. féd., Ottawa.) Le 18 mai 1701, le roi lui assurait une pension annuelle de 600 livres (V. Bull. des Rech. hist., 1913). Le 17 janvier 1703, il perdait son fils Philippe-Olivier et, le 16 juin, il recevait sa nomination officielle comme conseiller : son installation n'eut lieu que le 29 octobre suivant. Il décéda dans sa seigneurie, le 28 septembre 1716, et fut inhumé le 30, dans l'église de Saint-Philippe — aujourd'hui Saint-Vallier; son épouse mourut le 15 septembre 1719.

En 1718, Mgr de Saint-Vallier acheta, pour la somme de 30.000 livres, une terre érigée en seigneurie et ayant appartenu au défunt officier : ce domaine, rehaussé du nom de **Saint-Vallier**, passa en pur don à l'Hôpital-Général. Le douaire de l'épouse, montant à 10.000 livres, resta afférent à ce domaine. Pour l'en dégrever, l'évêque acquit, au prix de 16.000 livres, la seigneurie de Kamouraska en y affectant le douaire, laissant à la même communauté la jouissance de la différence du produit des terres (V. **Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général**). La même année, la veuve du capitaine vendit une propriété appelée la **Grand-Pré** ou la **Redoute** et acquise des Jésuites en 1659 par ses parents; ce terrain, qui mesurait sept arpents de front sur quatre lieues de profondeur, était situé sur la Canardière et fut payé 6.216 livres seulement. Le 3 mars 1722, Kamouraska fut érigé en paroisse, sous le vocable de **Saint-Louis**, en mémoire du seigneur Louis-Joseph de La Durantaye, donateur de l'emplacement de l'église qui fut ouverte au culte en 1727.

Les enfants sont ainsi énumérés par le **Dictionnaire généalogique** :

Louis-Joseph, né le 16 août 1671, garde-marine à La Rochelle, cadet en 1687, enseigne réformé et en pied en 1692, marié en 1691 à Elisabeth Rasné, père de : Louis (1693) marié (1723) à Marguerite Dumont et père de deux enfants; Michel (1694), marié (1718) à Marguerite Hubert et père de onze; André (1704), marié (1730) à Thérèse de la Bourlière qui lui en donna neuf, puis (1750) à Marie-Joseph Gagnon qui fut mère de douze; Charles-Alexandre, marié (1724) à Marie Couillard de Beaumont, mère de huit enfants, puis (1746) à Marthe Normandin, mère de deux, morts au berceau, enfin (1749) à Anne Ouimet;

Françoise-Geneviève, née en 1672, mariée (1687) à Louis de Cadaran, dont on perd la trace dans la suite;

Philippe-Olivier, né en 1675, marié à Suzanne Guyon, décédé en 1703;

Charles, chevalier de La Chaussée, né en 1681, marié (1703) à Charlotte Mossion, père de Françoise qui devint en 1733 l'épouse de Jean Duval;

Anne, née en 1676, mariée à Pierre Petit et décédée en 1748 aux Trois-Rivières.

La nombreuse postérité actuelle des La Durantaye est issue des unions des fils de Louis-Joseph, dont deux ou trois se distinguèrent sur les champs de bataille à la fin du Régime français; l'un d'eux, enseigne en pied, périt le 16 novembre 1761 dans le naufrage de l'**Auguste** (V. ce mot).

Bibl. — *J.-B. Ferland, Cours d'Hist.*, t. II, Québec, 1865; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. III, Paris, 1895; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, ib., it.; Arch. can. Ottawa, vol. 20-30; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., Ottawa, 1904; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

LA FERTE (V. **Juchereau**).

LAFITEAU (Joseph-François) (1681-1746), prêtre, Jésuite, missionnaire, professeur, procureur, écrivain.

Né le 1er janvier 1681, il entra au noviciat des Jésuites à Bordeaux, le 2 octobre 1696, étudia un an la rhétorique et deux ans la philosophie à Pau (1698-1701), professa la grammaire, les belles-lettres, la rhétorique (1701-06), fit un an de philosophie et quatre ans de théologie (1707-11) au collège Louis-le-Grand à Paris. Vers la fin de la dernière année, il obtint la permission de partir pour Québec, où il séjourna quelques mois avant d'aller au Saut-Saint-Louis, près de Montréal. Pendant cinq ans, il s'y instruisit à fond du génie et des usages des Iroquois domiciliés et il profita des lumières et des connaissances du missionnaire résidant, le Père Julien Gar-

quois, il commandait un bataillon. (V. Ferland, **Cours d'Hist.**, t. 2.)

Au printemps de 1699, M. de Callières, gouverneur intérimaire, envoya convoquer les troupes à Montréal pour subir une revue générale et ordonna que les officiers le saluassent de la pique : les sieurs de Vaudreuil et de La Durantaye firent connaître que ce salut n'était dû qu'aux princes et aux maréchaux de France. Mais la nomination officielle arriva avant la revue : il fallut s'y soumettre et rendre le salut exigé. « M. de La Durantaye, continue M. de Catalogne dans son récit, prit ensuite le parti de demander à passer en France, où il fit démission de sa compagnie et fut nommé au Conseil supérieur de Québec. » Le 18 octobre 1700, les administrateurs écrivaient au ministre : « Le sieur de La Durantaye nous a prié de témoigner à Sa Majesté sa très humble reconnaissance de la place de garde-marine qu'elle a accordée à son fils et des 1.500 livres qu'elle lui a octroyées par forme de gratification pour les munitions qu'il avait fournies à Michillimakinac en 1683. » (V. Arch. féd., Ottawa.) Le 18 mai 1701, le roi lui assurait une pension annuelle de 600 livres (V. Bull. des Rech. hist., 1913). Le 17 janvier 1703, il perdait son fils Philippe-Olivier et, le 16 juin, il recevait sa nomination officielle comme conseiller : son installation n'eut lieu que le 29 octobre suivant. Il décéda dans sa seigneurie, le 28 septembre 1716, et fut inhumé le 30, dans l'église de Saint-Philippe — aujourd'hui Saint-Vallier; son épouse mourut le 15 septembre 1719.

En 1718, Mgr de Saint-Vallier acheta, pour la somme de 30.000 livres, une terre érigée en seigneurie et ayant appartenu au défunt officier : ce domaine, rehaussé du nom de **Saint-Vallier**, passa en pur don à l'Hôpital-Général. Le douaire de l'épouse, montant à 10.000 livres, resta afférent à ce domaine. Pour l'en dégrever, l'évêque acquit, au prix de 16.000 livres, la seigneurie de Kamouraska en y affectant le douaire, laissant à la même communauté la jouissance de la différence du produit des terres (V. **Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital-Général**). La même année, la veuve du capitaine vendit une propriété appelée la **Grand-Pré** ou la **Redoute** et acquise des Jésuites en 1659 par ses parents; ce terrain, qui mesurait sept arpents de front sur quatre lieues de profondeur, était situé sur la Canardière et fut payé 6.216 livres seulement. Le 3 mars 1722, Kamouraska fut érigé en paroisse, sous le vocable de **Saint-Louis**, en mémoire du seigneur Louis-Joseph de La Durantaye, donateur de l'emplacement de l'église qui fut ouverte au culte en 1727.

Les enfants sont ainsi énumérés par le **Dictionnaire généalogique** :

Louis-Joseph, né le 16 août 1671, garde-marine à La Rochelle, cadet en 1687, enseigne réformé et en pied en 1692, marié en 1691 à Elisabeth Rasné, père de : Louis (1693) marié (1723) à Marguerite Dumont et père de deux enfants; Michel (1694), marié (1718) à Marguerite Hubert et père de onze; André (1704), marié (1730) à Thérèse de la Bourlière qui lui en donna neuf, puis (1750) à Marie-Joseph Gagnon qui fut mère de douze; Charles-Alexandre, marié (1724) à Marie Couillard de Beaumont, mère de huit enfants, puis (1746) à Marthe Normandin, mère de deux, morts au berceau, enfin (1749) à Anne Ouimet;

Françoise-Geneviève, née en 1672, mariée (1687) à Louis de Cadaran, dont on perd la trace dans la suite;

Philippe-Olivier, né en 1675, marié à Suzanne Guyon, décédé en 1703;

Charles, chevalier de La Chaussée, né en 1681, marié (1703) à Charlotte Mossion, père de Françoise qui devint en 1733 l'épouse de Jean Duval;

Anne, née en 1676, mariée à Pierre Petit et décédée en 1748 aux Trois-Rivières.

La nombreuse postérité actuelle des La Durantaye est issue des unions des fils de Louis-Joseph, dont deux ou trois se distinguèrent sur les champs de bataille à la fin du Régime français; l'un d'eux, enseigne en pied, périt le 16 novembre 1761 dans le naufrage de l'**Auguste** (V. ce mot).

Bibl. — *J.-B. Ferland, Cours d'Hist.*, t. II, Québec, 1865; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. III, Paris, 1895; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, ib., it.; Arch. can. Ottawa, vol. 20-30; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., Ottawa, 1904; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

LA FERTE (V. **Juchereau**).

LAFITEAU (Joseph-François) (1681-1746), prêtre, Jésuite, missionnaire, professeur, procureur, écrivain.

Né le 1er janvier 1681, il entra au noviciat des Jésuites à Bordeaux, le 2 octobre 1696, étudia un an la rhétorique et deux ans la philosophie à Pau (1698-1701), professa la grammaire, les belles-lettres, la rhétorique (1701-06), fit un an de philosophie et quatre ans de théologie (1707-11) au collège Louis-le-Grand à Paris. Vers la fin de la dernière année, il obtint la permission de partir pour Québec, où il séjourna quelques mois avant d'aller au Saut-Saint-Louis, près de Montréal. Pendant cinq ans, il s'y instruisit à fond du génie et des usages des Iroquois domiciliés et il profita des lumières et des connaissances du missionnaire résidant, le Père Julien Gar-

nier : « Il chercha, dit-il, dans leurs pratiques et coutumes comme des vestiges de l'antiquité la plus reculée. » C'est là qu'il découvrit le **Gin-Seng.**

On le renvoya en France, en novembre 1717, pour y traiter des intérêts des missions, selon la teneur de son **Mémoire** du 5 août 1718. Le missionnaire resta à Paris, où il devint procureur des missions du Canada et composa ses nombreux ouvrages historiques : la liste en est donnée dans la **Bibliothèque de la Compagnie de Jésus** par les Pères de Backer et Sommervogel. Il mourut à Bordeaux le 3 juillet 1746.

BIBL. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. III, Paris, 1895; R. Verreau, *Journ. de l'Instr. publ.*, année 1858; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. I, Montréal, 1910.

LAFLAMME (Joseph-Clovis) (1849-1910), prêtre du Séminaire de Québec, professeur, géologue, protonotaire apostolique, chevalier de la Légion d'honneur.

La famille est originaire de la Basse-Bretagne en France. Hervé **Quéméneur** (en breton **tailleur**) — devenu **Kemner** — natif de Saint-Houardon de Landerneau, était notaire royal à Ploudaniel, paroisse alors de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon et aujourd'hui de Quimper. Il y épousa, le 16 février 1650, Françoise-Joseph (nom patronymique inconnu).

Leur fils François dit **Laflamme** — sobriquet militaire sans doute — baptisé à Ploudaniel en 1672, vint au Canada, probablement avec Pierre Caouette (V. ce nom), lui aussi originaire de Landerneau et plus âgé de trois ans. Le 29 novembre 1693, il rédigea son testament que l'on trouve aux archives du Palais de Justice à Montréal : « Il y demande d'être inhumé dans l'église des Récollets ou dans la plus proche de l'endroit où arrivera son décès; il lègue la somme de 32.000 livres, monnaie de France, à cette communauté pour aider à bâtir une maison religieuse à Ville-Marie; et aux pauvres de l'Hôpital Saint-Joseph la somme de 300 livres de rente, produit d'un capital de 6.000 livres; il nomme, pour exécuter le présent testament, M. de Quéméneur, prêtre, grand vicaire de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon, son oncle; et au cas où le testateur viendrait à écrire de nouveau ses dernières volontés, la pièce future devra porter, en signe d'authenticité, les mots suivants : **Eli, Eli, Lamma Sabacthany,** sans quoi elle ne sera pas valable. » (V. Greffe Adhémar, n° 4110.)

Le jeune homme de 21 ans ne mourut que le 23 août 1728. Le 15 novembre 1700, il épousait à Saint-François, île d'Orléans, Marie-Madeleine Chamberlan, née en 1685, et qui décéda en 1765; il en eut douze enfants dont trois moururent au berceau : les trois filles et les six garçons contractèrent alliance:

Jean-Baptiste, né le 28 décembre 1703, épousa Louise Poulin en 1724, qui lui donna onze enfants; en secondes noces, le 20 avril 1750, il s'unit à Marie-Françoise Métivier, qui fut mère de quatre enfants. **Joseph,** né le 6 avril 1706, se maria à Saint-François de l'île d'Orléans, le 24 novembre 1732, à Angélique Pépin, qui lui donna treize enfants; **Antoine,** né le 2 février 1711, épousa à Saint-Joachim, le 9 septembre 1737, Madeleine Chouinard, qui mit au monde treize enfants; **François,** né le 15 mars 1719, se maria d'abord à Marguerite Brochu, le 2 février 1739, à Saint-Vallier; ensuite, le 3 novembre 1745, à Marie Frégeau; enfin, le 14 novembre 1757, à Marguerite Fournier : il fut père de sept enfants; **Charles,** né en 1717, épousa d'abord Brigitte Gagné, décédée sans postérité; ensuite, le 22 février 1748, à Berthier, Marie-Joseph Vermet, qui fut mère de huit enfants; **Louis,** né le 15 août 1724, s'allia à Saint-François-du-Sud, le 17 octobre 1746, à Catherine Rouleau, qui lui donna deux enfants. Les descendants de ces six frères sont aujourd'hui si nombreux que bien des familles ne se considèrent plus que comme liées d'une commune origine et lointaine parenté.

Fils de David Kemner et de Josephte Jamme, Joseph-Clovis Kemner Laflamme naquit à Saint-Anselme, comté de Dorchester, le 18 septembre 1849. A treize ans, il entra au petit séminaire de Québec, où il suivit le cours des études classiques. En 1868, il obtint son admission au grand séminaire et le 6 octobre 1872, il fut ordonné prêtre.

Dès l'année 1870, on le chargea à l'Université des cours de minéralogie et de géologie, enseignement qu'il conserva jusqu'en 1909. De 1875 à 1893, il professa aussi la physique. Dans cet intervalle, il a publié : en 1873, une étude sur **l'Age de la chute de Montmorency;** en 1881, **Elém. de minér. et de géol.** Québec, 288 p. in-8°; en 1882, **Le Can. d'autrefois : esquisse géol.,** Québec, 23 p. in-8°; en 1883, **Notes sur la géol. du lac Saint-Jean,** Mém. S. R. C.; en 1884, **Notes sur les dépôts aurif. de la Beauce et Notes sur un gisem. d'émeraude au Saguenay,** it. ibid.; en 1886, **Notes sur les contacts de form. paléozoïque et archéenne de la prov. de Québec et le Saguenay : essai de géogr. phys.;** confér. de 19 p. in-8°; en 1888, **Le gaz nat. de la prov. de Québec,** Mém. S. R. C.; en 1891, **Trav. sur les cours dits d'extens. univers.;** en 1893, **Notions sur l'électr. et le magnét.,** Québec, 88 p. in-12°; en 1898, **Elém. de minér., de géol., de paléont.,** Québec, 361 p. in-12°; en 1900, **Modifications causées à la riv. Ste-Anne par**

l'éboul. de Saint-Alban et Eboul. de Saint-Luc de Vincennes; en 1901, **Jacques-Phil. Cornuti, Mém. S. R. C.** Il avait déjà publié en 1887 : **Le Docteur Sarrazin**; en 1904, **Infl. de la ville de Québ. sur un point météorol.** (Mém. S. R. C., table gén.).

L'abbé Laflamme fut directeur du petit séminaire de 1881 à 1883. En 1893, devenu recteur de l'Université, Rome lui conférait le titre de Protonotaire apostolique; en 1898, le gouvernement français le faisait chevalier de la Légion d'honneur. De 1908 à 1909, il eut encore le rectorat de l'Université. Membre de la Société Royale du Canada, il le fut aussi de la Société Géol. de France, comme de la Société Phys., de la Société Géol. d'Amérique, de la Société Scient. de Bruxelles. Il est mort le 6 juillet 1910.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., année 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé can.*, t. III, Montréal, 1910.

LAFLECHE (Louis-François) (1818-98), prêtre missionnaire, professeur, curé, deuxième évêque des Trois-Rivières.

Mgr L.-F. Laflèche.

En 1665, Pierre Richer, fils de Jean et de Marie Galardet, de la paroisse de Thouarcé (Maine-et-Loire), quitta La Flèche après le décès de sa femme Catherine Durant, originaire de la paroisse Saint-Eustache, à Paris. Le 5 octobre 1671, l'habitant de la rivière Saint-Charles épousa à Québec Dorothée, fille d'Antoine Brassard et de Françoise Esmery, de Notre-Dame-de-Québec. Il obtint une concession à Sainte-Anne-de-la-Pérade et il se rendit à Batiscan dans le voisinage de son futur établissement. En 1677, Thomas Tarieu de la Naudière commença à Sainte-Anne son manoir seigneurial; en remontant le fleuve, il eut pour voisins les sieurs Baril et Brisset, puis au delà Pierre Richer dit Laflèche. Le 31 mai 1688, celui-ci acheta de René Daudelin « une habitation de 40 arpents de profondeur sur 4 de large, située dans la seigneurie de Sainte-Anne » : il en reçut quittance, le 2 juin, de la somme « de 45 livres en argent ». Pierre eut douze enfants, dont la dernière naquit en avril 1700; il mourut au début du siècle. Le 12 octobre 1716, son fils épousa à Sainte-Anne Marguerite Hébert; leur fils Joseph s'y maria, le 22 janvier 1753, à Marguerite Bélair, et leur fils Modeste à Scholastique Gouin le 20 octobre 1776. Ce dernier partagea la terre patrimoniale en deux parts : l'une à Joseph Richer, marié le 15 juillet 1806 à Marguerite d'Orvilliers; l'autre à Louis Richer, marié le 3 février 1807 à Marie-Anne Joubin-Boisvert, père et mère du futur évêque. La postérité, disséminée aujourd'hui en dehors de Sainte-Anne dans une trentaine d'autres localités, a conservé les deux appellations : les familles Richer et les familles Laflèche.

Louis-François Laflèche naquit à Sainte-Anne-de-la-Pérade, comté de Champlain, le 4 septembre 1818; c'était le sixième des sept enfants du foyer. **Eléonore**, l'aînée, épousa Uldéric Lanouette et eut onze enfants; **François-Augustin**, Marie Charest, mère de douze; **Marie-Anne**, Antoine Charest, père de six. Après sa première communion, le 11 novembre 1831, le curé Chauvin l'envoya faire ses études classiques au séminaire de Nicolet. Le 4 janvier 1844, Mgr Turgeon lui imposait les mains à Québec. Nommé vicaire à Saint-Grégoire, il se décida soudain à suivre Mgr Provencher à la Rivière-Rouge, comme missionnaire des indigènes, le 24 avril 1844, après trois mois de vicariat.

Arrivé à l'évêché de Saint-Boniface, l'abbé Laflèche s'empressa d'étudier les dialectes sauvages, le **cris**, le **sauteux**, le **montagnais**; il fut le premier à publier des **Notes sur la langue des Cris**, en 1849. En même temps, il desservait les missions voisines de la Rivière-Rouge. Le 8 juillet 1846, l'évêque désigna l'abbé Laflèche et le Père Taché comme missionnaires de l'Ile-à-la-Crosse. Le premier travailla à y organiser une mission et le second s'occupa des voyages au loin. En 1848, Mgr Provencher suppliait l'archevêque de

Sir L.-H. LAFONTAINE

Québec de lui choisir un coadjuteur et lui désignait l'abbé Laflèche. Ayant rappelé celui-ci à Saint-Boniface, il constata en 1849 ses infirmités, « boîtant du pied gauche, sans pouvoir appuyer le talon à terre ». Les bulles qui le nommaient avaient déjà atteint Québec : le 24 juin 1850, il fallut lui substituer le Père Taché comme coadjuteur. M. Laflèche se dévoua à toutes les œuvres du ministère à Saint-Boniface. En juillet 1851, il fait triompher 80 métis contre une armée de Sioux. Son évêque le nomma vicaire général et administrateur éventuel de son diocèse et à sa mort, en juin 1853, Mgr Taché le maintient dans ses charges et dignités. Mais sa santé faiblissant toujours par le surmenage, le 15 novembre 1854 il quitta Saint-Boniface pour le Canada. Il passa par les Etats-Unis, où il constata la présence de beaucoup de Canadiens, tombés dans l'indifférence religieuse. Il composa, le 9 avril 1855, un document intitulé : **L'Etat gén. du dioc. de Saint-Boniface.** La même année, il se retrouvait à Saint-Boniface à la fin de mai. Il reprit son ministère avec ardeur; mais sa santé fléchit de nouveau. Il retourna au pays natal, le 5 juin 1856, et arriva à Montréal le mois suivant.

L'invalide missionnaire devint à Nicolet professeur de mathématiques (1856-57), préfet des études en 1857-58, professeur de philosophie (1858-59) et supérieur du séminaire (1859-60). Mgr Cooke, le 17 décembre 1857, lui avait conféré le titre de vicaire général. Il s'oppose à la fondation d'un établissement classique aux Trois-Rivières, opinant plutôt pour le transfert de celui de Nicolet; mais la Corporation s'y refuse. Et le séminaire des Trois-Rivières se constitua. Le 10 septembre 1861, l'évêque appelle le supérieur en qualité de curé de sa cathédrale et de procureur de l'évêché et du diocèse.

Le 23 novembre 1866, Pie IX le préconisait évêque d'**Anthédon** (en Palestine) et son coadjuteur avec future succession; le sacre eut lieu le 23 février 1867. Devenu infirme, Mgr Cooke le nomma administrateur, le 11 avril 1869. L'année suivante, Mgr Laflèche assistait au Concile du Vatican, quand il apprit le décès du titulaire, le 30 avril 1870. En 1880, il fit avec Mgr Taché un voyage au Manitoba, itinéraire qu'il renouvellera deux fois encore.

L'évêque des Trois-Rivières a été mêlé aux polémiques suscitées entre catholiques et libéraux, de façon tantôt ouverte, tantôt secrète. Durant son long épiscopat, il a su développer les œuvres diocésaines existantes et en fonder d'autres : institutions de charité, monastère du Précieux-Sang, maisons d'enseignement primaire, commercial, secondaire, formation du clergé, érection de paroisses, de l'évêché de Nicolet séparé d'abord contre ses vues, mais agréé dans la suite.

De retour, le 12 juillet 1898, d'une tournée de confirmation, il mourut le 14 à l'Hôpital Saint-Joseph. L'évêque a beaucoup prêché et beaucoup écrit (V. Arthur Savaète, **Œuvres orat.** de Mgr Laflèche, Paris).

Bibl. — A. Savaète, *Voix can.*, t. X, Paris, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Montréal, 1887; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé can.*, ibid., 1910; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest can.*, t. IV, Québec, 1922.

LAFONTAINE (Sir Louis - Hippolyte) (1807-64), avocat, député, homme d'Etat, magistrat, baronnet.

Fils de Jean Ménard et d'Anne Lavinelle, habitant la paroisse de Mervent (Vendée), Jacques Ménard dit Lafontaine naquit en 1629 et émigra au Canada; le 19 novembre 1657, il épousa aux Trois-Rivières Catherine, fille de Jean Fortier et de Julienne Coeffes, de La Rochelle : il mourut à Boucherville le 31 mars 1694. Leur fils Louis, né en 1662, se maria en 1691 à Marie-Anne Février, mère d'Antoine (1722), lequel s'unit en 1743 à Jeanne-Françoise Marcil, de Longueuil; leur fils Antoine épousa en 1768 Marie Loiseau, fut député (1796-1804) et décéda en 1825.

De cette union naquit en 1772 Antoine Ménard, qui s'unit à Varennes, le 27 octobre 1800, à Marie Fontaine dite Bienvenu. Le 4 octobre 1807, Louis-Hippolyte fut baptisé à Boucherville sous le nom de Ménard. Il perdit son père le 13 janvier 1814 et sa mère se remaria à Joseph Trulier dit Lacombe. Il fit ses études secondaires au collège des Sulpiciens. En 1825, l'humaniste sortait pour commencer l'étude du droit au bureau de M. François Roy. En 1828, le candidat fut admis à la profession d'avocat; ses débuts en cour révélèrent au public ses talents. En même temps, il s'intéressa aux affaires politiques.

Aussi bien, le 26 octobre 1830, les électeurs de Terrebonne en faisaient leur représentant à la Chambre législative pour deux législatures (1838). « A ses débuts, écrit M. Chapais, il eut beaucoup à souffrir des préjugés de la vieille école gallicane et parlementaire : les épreuves, l'expérience chèrement acquise et l'étude rectifièrent plus tard ses opinions. » (V. **Cours d'Hist.**, t. IV). Dès le début de la session de 1834, il adhéra à une excessive proposition de M. Bourdages contre l'administration. Il prononça un long discours en faveur des **Quatre-vingt-douze Résolutions**; mais il vota contre leur adoption. Le 21 février 1835, M. Elzéar Bédard, appuyé par M. Lafontaine, propose la nomination de M. Papineau comme ora-

teur. M. Gugy voulait l'honneur pour M. Lafontaine, qui protesta avsc chaleur, menaçant de résigner son mandat. En 1836, il se rangea à côté de Papineau dans la malencontreuse indiscrétion concernant les instructions des Commissaires et il argumenta avec violence contre les modérés. Eu égard au vote des subsides, M. Lafontaine et les partisans de la majorité ne les acceptaient que pour six mois; ils votaient aussi, le 27 septembre, un projet de loi tendant à rendre électif le Conseil législatif : c'était un acte inconstitutionnel de leur part. En juin 1837, M. Lafontaine accompagna l'orateur aux assemblées de Montmagny et de Kamouraska; au mois d'août, il parut à Québec vêtu, à la façon des Patriotes, « des étoffes du pays ». A la fin de l'année, se voyant en face de l'insurrection, il supplia lord Gosford de convoquer le Parlement qu'il avait dissous : quatorze députés seulement appuyaient sa pétition à Québec (17 décembre).

Au lieu de retourner à Montréal, M. Lafontaine prend la route de la rivière Kénébec pour passer ensuite à Londres, où il séjourna quelques mois. Il y eût été arrêté sans certaine protection; il se rendit à Paris. De là, il écrivit, le 30 mars 1838, à M. Ellice, seigneur de Beauharnois et résidant à Londres, deux lettres qui devaient éclairer lord Durham sur les affaires politiques du Canada. (V. De Celles.) Puis il fit voile pour le Canada. A peine arrivé à Montréal, la levée de boucliers de Robert Nelson suscita l'arrestation des « suspects »; le général Colborne (V. ce nom) le jeta en prison avec son associé Amable Berthelot. Mais faute de preuves suffisantes pour lui intenter un procès, on le rendit à la liberté et à l'exercice de sa profession.

Sous l'Union, que M. Lafontaine ne voulut point combattre, il se posa en adversaire de lord Sydenham et de son système. Ce gouverneur l'éloigna de force du comté de Terrebonne; mais M. Baldwin sut le faire élire au comté d'York, Haut-Canada, qu'il représenta du 21 septembre 1841 au 23 septembre 1844. Sir Charles Bagot convia les deux amis à former un ministère, du 12 septembre 1842 au 11 décembre 1843; pour le Bas-Canada, L.-H. Lafontaine devient premier ministre et procureur général; Dominique Daly, secrétaire provincial, A.-N. Morin, commissaire des Terres ; L.-C. Aylwin, solliciteur général ; pour le Haut-Canada, Robert Baldwin, procureur général, etc. Le gouvernement se résolut de travailler au règlement des plus urgentes nécessités : instruction publique, lois organiques, voies de communication, système judiciaire et le reste. Par malheur, lord Metcalfe ne sut point seconder la mise à exécution de ce programme: il dut accepter la démission des ministres.

Le 12 novembre 1844, les électeurs de Terrebonne renouvelèrent son ancien mandat à M. Lafontaine jusqu'au 10 mars 1848; ceux de Montréal, du 24 janvier 1848 au 6 novembre 1851. Au cours de la première législature, il réclama l'amnistie des exilés politiques et la réintégration de la langue française dans ses droits au Parlement. En 1842, il parla en français pour affirmer le droit, émanant du traité de Paris, et pour protester contre l'article de la nouvelle constitution qui le supprimait; en 1845, il persiste à réclamer ce droit. Dans la suite, M. Draper s'efforça d'éloigner de l'arène politique le chef de l'opposition; il subit un échec. M. Lafontaine proposa un bill en vue d'indemniser les victimes de la Rébellion. Lord Elgin, un an après son arrivée, confia à M. Lafontaine et à M. Baldwin la tâche de constituer un nouveau Cabinet : il entra en fonction dès le 11 mars 1848 jusqu'au 27 octobre 1851. (V. J. Desjardins, **Guide parlem.**).

En Chambre, le premier ministre établit avec succès la légitimité de l'indemnité des pertes matérielles dans le Bas-Canada; son discours entraîna le vote des députés. Le 25 avril 1849, lord Elgin se rendit au Parlement pour sanctionner des projets de loi. Quand le greffier énonça ce titre : **Bill à l'effet d'indemniser ceux qui ont subi des pertes durant les troubles politiques,** un murmure sinistre éclata dans la tribune : signal convenu de l'émeute, qui lança le mot d'ordre orangiste contre le gouverneur et le premier ministre : lord Elgin, en sortant, fut assailli de projectiles et couvert d'injures. Peu après, **The Montreal Gazette** imprimait un furieux appel aux « Anglo-Saxons » sur la Place d'Armes; la foule, à huit heures du soir, se porte en poussant des cris vers les édifices où siègent les députés et en brise les vitres. Bientôt l'incendie éclate sur quatre coins à la fois : en une heure, tout est réduit en cendres. La populace se rue alors vers la résidence de M. Lafontaine, qui est mise à sac et préservée du feu par l'intervention de la police. Le 12 août suivant, Charles Coursol est informé secrètement d'un complot d'assassinat de son ami; E.-P. Taché se concerta avec Coursol pour déjouer la trame orangiste. Le 15 août, assaut de la demeure du premier ministre; mais un mortel coup de feu abattit soudain un nommé Mason, qui succomba en peu de jours : ce fut le signal de la débandade. Coursol, en qualité de coroner, ouvrit une enquête au marché Bonsecours, puis à l'**Hôtel Cyrus;** au moment où M. Lafontaine allait déposer en justice, un incendie allumé par

les émeutiers se déclara dans l'immeuble. Coursol sauva la vie au premier en l'arrachant à la foule en délire. Durant quatre mois, la ville de Montréal respira une atmosphère de terreur, sous les menaces de meurtre et d'incendie.

L'introduction du libre échange des farines et des blés en Angleterre, sous Robert Peel, créa un malaise commercial au Canada; il se détermina un redoutable mouvement d'annexion avec les Etats-Unis; le gouvernement le combattit avec succès. Surtout en encourageant la colonisation et en améliorant les lois : acte concernant la procédure ordinaire des tribunaux; acte abolissant l'emprisonnement pour dettes; enregistrement des donations, des titres et actes portant création de substitution; acte concernant les brefs de prohibition; acte concernant le droit d'action par et contre les exécuteurs testamentaires, administrateurs et corporations de pays étrangers; enregistrement d'hypothèques dont sont grevés les biens des maris, tuteurs, curateurs, ès qualité. En 1851, le gouvernement adopta une politique d'extension des chemins de fer et de projets relatifs à la tenure seigneuriale. En 1852, M. Lafontaine faisait ses adieux à ses amis politiques dans un banquet, où il en expliqua les motifs (V. De Celles).

La même année, une conflagration ravagea tout un quartier de Montréal : M. Lafontaine, le premier des souscripteurs, organisa les postes de secours aux sinistrés. Il reprit les exercices de sa profession. Le 13 août 1853, on le promut juge en chef du Banc de la reine; sa santé lui imposa une excursion en Europe. Le 1er juillet 1854, il siégea à la Cour d'appel pour la première fois; et, le 28 août, Sa Majesté Britannique lui conféra le titre héréditaire de baronnet du Royaume-Uni, le premier décerné à un Canadien. Presque en même temps, on le décora de l'Ordre de Saint-Sylvestre à Rome. En 1855, la Cour seigneuriale ayant été créée, il en présida avec éclat les assemblées. Mais en 1862, une attaque d'apoplexie le confinait dans sa chambre, jusqu'au moment où il put traverser l'Océan afin de reprendre des forces. En juillet 1863, assez bien remis, il reprit son fauteuil de magistrat. Nouvelle attaque, le 25 février 1864, avec épanchement cérébral qui l'emporta le lendemain.

Le 9 juillet 1831, il avait contracté alliance à Québec avec Adèle, fille de M. A. Berthelot, laquelle décéda sans postérité en 1859; en secondes noces en 1861 avec Jane Morrisson, veuve de Thomas Kinton, officier, décédée en 1905, mère de **Louis-Hippolyte** (1862-67) et de **Charles-François** (1863-65).

M. Lafontaine a laissé **Les Deux Girouettes, Montréal, 1834; Notes sur l'Amovibilité des curés**, ibid., 1837; **Analyse de l'Ordonn. du Cons. Spéc. sur les bureaux d'hypothèque**, ibid., 1842; **L'Esclavage au Can.**, ibid., 1859.

Bibl. — *Echo du Cab. de Lecture*, t. VI, 1864; The Makers of Can., tabl. gén., 1911; Can. and Prov., tabl. gén., 1914; A. D. de Celles, *Lafont. et son temps*, Montréal, 1907; Montarville de la Bruère, *Rev. can.*, ib., 1916; Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

LA FOREST (François Daupin, sieur de) (1649-1714), commandant au fort Frontenac, capitaine réformé, garde de la marine, capitaine en pied, commandant aux Illinois et ensuite au Détroit.

En 1701, M. de Callières le mentionne dans la liste des officiers du détachement de la marine et le dit originaire de Paris et âgé de 46 ans. C'est en 1675 qu'il vint au Canada avec Cavelier de La Salle qui le prit pour son lieutenant au fort Frontenac : il y commanda en effet jusqu'en 1682, n'ayant fait que le voyage de Michillimakinac et du fort des Miamis et de Saint-Louis des Illinois (1680-81) : il fut alors évincé de ses fonctions par le chevalier de Baugy, mandataire officiel de M. de La Barre.

En 1683, il accompagna en France M. de La Salle, dont il était l'un des créanciers. L'année suivante, en partant pour le Mississipi, le découvreur le renvoya en Nouvelle-France comme son fondé de pouvoir, afin de reprendre possession du fort Frontenac et de délivrer au sieur de Tonti une commission de lieutenant au fort **Saint-Louis** des Illinois; il revint sur les vaisseaux de La Rochelle, le 24 juillet 1684 (V. Margry, t. II). M. de La Salle, huit jours auparavant, avait reconnu une créance de 5.200 livres, « que je *lui dois pour valeur*, provenue de la paye de ses appointements, pendant le temps qu'il a servi sous moi en Nouvelle-France, laquelle somme il m'a prêtée dans mon besoin, et que je consens qu'il prenne de préférence sur tout ce qui se trouvera m'appartenir, soit en France, soit au Canada, eu égard à la qualité du prêt » (*It., ib.*).

Déjà, avant de partir pour sa grande exploration, il avait voulu le laisser au fort comme son homme de confiance; et, le 10 juin 1679, il fit en sa faveur la concession de la seigneurie de Belle-Ile à l'ouverture du lac Frontenac; mais La Salle interdit au bénéficiaire toute Société, constituée sans son aveu, pour le commerce avec les Iroquois; il prévoit aussi le cas où des gens « de mainmorte » voudraient acquérir la concession de La Forest, auquel il fait défense d'accueillir aucune proposition, sans autorisation écrite et signée de sa main, propriétaire cédant

(It. ib.). En juillet 1682, l'intendant Duchesneau rendait une ordonnance, faisant défense au « sieur La Forest de fournir des marchandises pour être traitées au fort jusqu'à ce que le sieur Plet (V. ce nom) soit remboursé de ses avances ». M. de La Forest fut maintenu à son poste par M. de Frontenac, bien qu'on déclarât sans cesse qu'il devait repasser en France. La même année, le major du fort traversait le lac Ontario pour aller réclamer chez les Onnontagués la restitution des marchandises volées. (**Lettr.** à M. de Front., 16 sept.) : il en ramena le chef **Téganissorens**, comme délégué auprès du gouverneur des Cinq-Cantons iroquois.

M. de La Barre, en 1683, remplaça La Forest par la Compagnie La Chesnaie et Le Ber : il renvoya le major en France. Au mois d'avril 1684, le roi le faisait capitaine en pied « pour servir en Amérique », à savoir pour commander au fort Saint-Louis des Illinois. En 1687, le marquis de Denonville, qui l'avait vu à Québec en 1686, loue auprès du ministre sa collaboration dans la colonie. Aussi bien en 1688, les sieurs de Tonti et de La Forest, sollicitaient du gouverneur la propriété du fort Saint-Louis : ils soupçonnaient la mort de M. de La Salle, disparu depuis quatre ans du Canada.

En 1691, M. de La Forest, « ci-devant major du fort Saint-Louis des Illinois », était fait capitaine réformé, « aux lieu et place du sieur Basson renvoyé en France ». Trois ans après, il reçut le brevet de garde-marine. En 1691, en 1695 et 1696, les sieurs de Tonti et de La Forest eurent la mission officielle de soulever les Illinois et leurs alliés contre les Iroquois : ils devinrent concessionnaires de Saint-Louis pour le commerce des fourrures.

En 1701, M. de La Forest est promu de nouveau capitaine en pied dans les troupes du Canada et qualifié « bon officier capable ». En 1712, on le fit commandant au Détroit, où il retint ses fonctions jusqu'à son décès, le 15 octobre 1714; mort à Québec, ses restes furent inhumés à Notre-Dame.

Il avait épousé, le 11 novembre 1702, « la comtesse de Saint-Laurent », Charlotte-Françoise Juchereau de Saint-Denys, veuve de François Pachot; il n'en eut point d'enfant. Le Père de Charlevoix, qui l'avait approché souvent, en fait un bel éloge. Plusieurs historiens l'ont confondu avec M. Gabriel Testard de La Forest.

Bibl. — H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P. Margry, *Découv. des Fr.*, Paris, 1889.

LA FOREST (Gabriel Testard, sieur de) (1661-97), officier et commandant du fort Bourbon à la baie d'Hudson.

Il était le fils aîné de Jacques Testard de La Forest et de Marie Pernin, et fut baptisé à Ville-Marie, le 4 août 1661, quinze jours après Pierre Le Moyne d'Iberville. M. Gosselin l'a confondu avec son frère Jacques, sieur de Montigny (**Journ. de l'abbé Beaudoin**, Evreux, 1900).

Quelques historiens ont donné François Daupin, sieur de La Forest comme officier du **Poli**, en 1694-95; d'autres ont affirmé que c'était un Français homonyme. Or, M. d'Iberville, dans sa lettre du 13 octobre 1695, a écrit que « il a laissé au fort Bourbon le sieur de La Forest, Canadien, pour y commander et M. de Martigny pour son lieutenant, avec 70 Canadiens et les 6 Iroquois du Sault, avec des vivres pour un an ». Ce Canadien ne semble désigner un autre personnage différent de Gabriel Testard, sieur de La Forest, son compagnon d'enfance à Ville-Marie. Le Père Gabriel Marest, Jésuite, resta aussi comme aumônier de la garnison.

Mais au mois d'août 1696, le fort fut attaqué par cinq vaisseaux anglais, commandés par le capitaine William Allen. Le commandant offrit d'abord quelque résistance; mais les forces étaient tellement disproportionnées qu'il fût bientôt contraint de capituler. Le 31 du mois, les deux commandants convinrent des conditions et signèrent les articles préparés par M. de La Forest en ces termes :

« Je consens de vous rendre mon fort sur les conditions suivantes :

« 1° Que moi et tous mes gens, tant Français que Sauvages, et un Anglais qui est mon domestique, auront tous la vie sauve et la liberté, sans qu'il nous soit fait aucun tort ou violence, soit en nos personnes ou en ce qui nous appartient;

« 2° Nous sortirons du fort avec nos armes, tambour battant, mèche allumée, balle en bouche, enseignes déployées, et emporterons avec nous les deux canons venus de France;

« 3° Nous serons transportés, tous ensemble, en votre propre vaisseau, à Plaisance de Terre-Neuve. Nous ne voulons point rendre le fort jusqu'à ce qu'on nous embarque et nous aurons le pavillon français arboré dans le fort jusqu'à ce que nous en sortions;

« 4° Si nous rencontrons de nos vaisseaux, il y aura une trêve entre vous et eux, et il leur sera permis de nous transporter avec tout ce qui nous appartient;

« 5° Nous emporterons avec nous tous les castors et autres marchandises que nous avons traitées cette année;

« 6° Tous mes gens emporteront leurs hardes et tout ce qui leur appartient, sans qu'ils

soient visités, ni pillés de quoi que ce soit;

« 7° Pendant le voyage, en cas de maladie, vous nous fournirez tous les remèdes dont nous aurons besoin;

« 8° Les deux Français qui doivent revenir de chasse avec les Indiens seront reçus dans le fort à leur retour, où ils seront traités comme les Anglais et transportés en Europe la même année, où il leur sera fourni toutes choses nécessaires pour les rendre à La Rochelle.

« Nous aurons le libre exercice de notre religion et il sera permis au missionnaire de faire publiquement les fonctions de son ministère. »

William Allen, au mépris de ses engagements, conduisit les prisonniers en Angleterre. Arrivé à Plymouth, en octobre suivant, M. de La Forest porta aussitôt ses plaintes au commissaire du port. Elles ne furent guère entendues. M. de La Forest tomba malade et mourut à Londres le 27 août 1697.

La Cour de France s'occupa de ce déni de justice. Le 8e article du traité de paix, signé à Ryswick, le 20 septembre 1697, déclara que la capitulation accordée par Allen au commandant, le 31 août 1696, sera exécutée suivant sa teneur, et les effets dont elle fait mention incessamment rendus.

Nicolas Jérémie (V. ce nom) ajoute dans son récit : « Les articles furent très avantageux; mais on nous tint mal promesse. Emmenés en Angleterre, nous fûmes jetés en prison durant quatre mois, nos pelleteries et autres effets enlevés. » (V. **Iberville.**)

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, série 4e, Québec, 1923; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr., Paris*, t. III, Paris, 1895; Nicolas Jérémie, *Relat. du détroit et de la baie d'Hudson* dans *Cloches de Saint-Bonif.*, vol. XI, 1912.

LAFRENAYE DE BRUCY (Antoine) (1649-84), enseigne de la colonnelle au régiment de Carignan, lieutenant de Perrot à Ville-Marie.

Fils de Martin et de Geneviève Lepage, originaires de Carlepont dans l'Oise, il naquit vers 1649 et s'engagea dans une compagnie du régiment de Carignan en 1665. Le 26 août 1667, il achète la commission d'enseigne, pardevant notaire, au sieur Dominique Lefebvre Du Guesclin (V. ce nom) et résolut de vivre au Canada. En 1670, le gouverneur Perrot de Montréal en faisait son lieutenant et lui fit accorder par les Sulpiciens un fief de dix arpents sur trente dans l'île qui a gardé son nom. Comme associé du gouverneur avide, il commença à faire le trafic des fourrures avec les Sauvages qui descendaient l'Ottawa jusqu'à Ville-Marie. En 1673, M. de Frontenac put s'assurer que le désordre des coureurs de bois (V. ce mot) était imputable au gouverneur et à son lieutenant, violateurs des *ordonnances*; il adressa de premières observations. On y déféra, car M. Perrot fit grand accueil à M. de Frontenac, et M. de Brucy fut chargé d'un commandement dans l'expédition de Cataracoui. L'année suivante, M. de Brucy fut impliqué comme complice dans les accusations du procès Perrot-Fénelon (V. ces noms) devant le Conseil souverain et condamné à une amende de 200 livres, après une détention préventive à Québec. En 1681, il fut encore cité devant le même Conseil qui se désista du jugement, en raison du nombre des délinquants. En 1682, il assistait comme officier à l'assemblée consultative, convoquée par le gouverneur de La Barre. Il mourut deux ou trois ans après.

Le 23 août 1676, il avait épousé à Ville-Marie Hélène Picoté de Belestre (V. ce nom), qui lui donna cinq enfants, entre autres : **Pierre-Antoine** (1677), **Louis** (1679), **Louise** (1680), **Antoinette** (1683). Le recensement de 1681 lui donne 32 ans, à sa femme 24; il avait trois domestiques, 8 bêtes à cornes et 60 arpents de terre en valeur. Sa veuve épousa à Lachine, le 29 novembre 1686, Jean-Baptiste Céloron de Blainville (V. ce *nom*), lui donna sept enfants et mourut en 1701.

Bibl. — H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1902; Bull. des Rech. hist., *tabl. gén.*, Beauceville, 1925.

LA FRENIERE (Chauvin de) († 1769), conseiller, procureur général, fauteur de la rébellion à la Nouvelle-Orléans.

Son père, qui suivit apparemment M. de Cadillac à la Nouvelle-Orléans, en 1710-11, était garçon meunier et coureur de bois. En 1759, Chauvin y devenait conseiller assesseur. M. de Kerlérec (V. ce nom) le disait « rempli de tous les sentiments qui caractérisent le parfait honnête homme, juge très éclairé, nerf du conseil, estimé de toute la Colonie ». M. d'Abbadie (V. ce nom) insiste auprès du ministre pour son rappel. M. Baudry des Lozières, traçant son portrait, affirme que « M. de La Frenière était l'un des plus beaux hommes que la nature se soit plu à former : grand, bien fait, air noble, imposant et brave, n'y ayant rien qu'on pût lui comparer; œil de feu qui pénétrait tout, orateur séduisant : on l'appelait vulgairement **Louis XV** dont il avait la souveraine majesté; bon à toute épreuve et aimant ses concitoyens avec la tendresse d'un père; doux, modéré dans les situations ordinaires de la vie, mais d'une vivacité sans bornes dans les sérieuses : rien ne pouvait alors résister au torrent de son éloquence ».

La cession secrète de la rive droite du Mississipi en 1762, avec la Nouvelle-Orléans sur la gauche, faite à l'Espagne, qui tarda trop longtemps à s'y établir administrativement, créa de profonds mécontentements, tandis que la prise de possession par l'Angleterre surexcitait tous les esprits. Administrateurs et officiers, commerçants et propriétaires, en prévision de la ruine immédiate de leurs intérêts respectifs, se décidèrent à la résistance, même à main armée. Ils organisèrent des assemblées du peuple, imprimèrent mémoires et réclamations, excitèrent les passions politiques. La descente des officiers espagnols et de leurs soldats vint mettre le comble aux exaspérations. Don Ulloa (V. ce nom) dut se réembarquer. Les rebelles conçurent le projet d'instituer une **République** autonome, dont La Frenière se constitua le chef. Après neuf mois, survint le général O'Reilly (V. ce nom), qui édicta la sentence capitale contre les meneurs. Le 25 octobre 1769, La Frenière tomba sous les balles du peloton, en s'écriant : « Mourir Français, quoi de plus glorieux. Je refuserais la vie au prix de devenir Espagnol! »

Bibl. — M. Marc de Villiers du Terrage, *Les Dern. Années de la Louisiane fr.*, Paris, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA FRENIERE (V. **Hertel**).

LA GALETTE, redoute située en tête des rapides du Saint-Laurent supérieur, en face d'Ogdensburg, c'est-à-dire à Prescott.

Le nom est mentionné pour la première fois, dans les minutes de l'Assemblée, réunie à Québec par M. de La Barre, le 10 octobre 1682. Toutefois, la redoute ne fut construite et ne reçut de garnison qu'en 1728.

Bibl. — Knox's Hist. Journ., Toronto, 1916; R. C. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., au mot *Fort*, vol. 71, Cleveland, 1903.

LA GALISSONNIERE (Roland-Michel Barrin, marquis de) (1693-1756), garde-marine, enseigne de vaisseau, lieutenant, aide-major, capitaine, grand'croix de Saint-Louis, lieutenant des armées navales, de l'Académie des Sciences, gouverneur de la Nouvelle-France, chef d'escadre, commissaire des frontières. — **La Galissonnière,** château de la commune du Pallet, en Loire-Inférieure.

Jacques Barrin épousa, le 2 décembre 1604, Vincente de Ruellan. Leur fils Jacques s'unit à Elisabeth le Boulanger : sa seigneurie de la Galissonnière fut érigée en marquisat en 1658. Roland, leur fils, se maria à Catherine Bégon, qui lui donna deux enfants : Marie-Madeleine, qui s'allia en juillet 1736 à Vincent Barrin des Ruilliers, son cousin au cinquième degré, et Roland-Michel. Celui-ci naquit à Rochefort le 11 novembre 1693, fit ses études au collège Beauvais à Paris, sous la direction du célèbre Charles Rollin.

Entré dans la carrière de la marine, il fut admis garde-marine le 1er novembre 1710, enseigne de vaisseau le 25 novembre 1712, aide-major le 7 mai 1726, lieutenant le 27 mars 1727. On lui accorda, en 1733, le commandement du **Dromadaire** et, en 1737, celui du **Héros** en partance pour le Canada. En 1739, il commande **le Rubis** qui fait le voyage de Québec. Il fut promu capitaine de vaisseau le 1er avril 1738 et, en 1740, capitaine de pavillon à bord de **l'Espérance** sous les ordres de M. de Gabaret, chef d'escadre, chargé de conduire à Constantinople l'ambassadeur de France. En 1741, il commande **le Tigre** dans l'escadre de l'amiral de La Bryère de Court et fut ensuite chargé de convoyer la flotte marchande de la Compagnie des Indes. En 1744, il commanda **la Gloire,** unité de l'escadre de M. de Roquefeuille et ensuite de celle de M. de Rochambeau. Au retour de cette campagne où il avait soutenu un brillant combat contre une frégate anglaise plus forte que la sienne, le roi lui fit offrir le gouvernement du Canada; mais par modestie il refusa, disant qu'il se croyait plus apte à servir l'Etat sur mer qu'à la tête d'une colonie (Hennequin, **Biographies maritimes**, t. III, Paris, 1835-37). A la fin de l'année, il arma sur **le Saint-Michel.** En 1745, on le nomme commissaire général de l'artillerie à Rochefort.

Le 10 juin 1747, le roi lui écrivait que l'accident arrivé à M. de La Jonquière (V. ce nom), pourvu du gouvernement de la Nouvelle-France, le déterminait à le lui transmettre en son absence et qu'il lui expédiait à cet effet les lettres patentes par lesquelles il lui attribuait les mêmes pouvoirs et honneurs attachés à sa charge. Promu ainsi gouverneur provisoire, il débarquait à Québec le 17 septembre. « C'était, écrit Peter Kalm (V. ce nom), un homme de petite stature, à la taille un peu déformée, d'un extérieur agréable. Son savoir est vraiment étonnant et s'étend à toutes les branches de la science, surtout à l'histoire naturelle, dans laquelle il est si bien versé que, lorsqu'il commença à discourir sur cette matière, je crus entendre un autre Linné. M'entretenant avec lui de l'utilité de l'histoire naturelle, de la meilleure méthode à suivre pour l'apprendre et l'employer ensuite à améliorer l'état d'un pays, je fus étonné de le voir tirer ses raisons de la politique, aussi bien que de la philosophie, des mathématiques et d'autres sciences. Je confesse que mes conversations

avec ce gentilhomme m'ont été très instructives et que j'en ai tiré beaucoup de notions utiles. »

Aussitôt livré aux devoirs de sa charge, il étudia les endroits forts et faibles de la colonie. Il sonda aussi les projets des Anglais. Il se persuada que l'isthme acadien à l'est et à l'ouest les Alléghanis étaient les vraies limites et les seuls boulevards de l'Amérique française. Si l'on perdait le premier, les Anglais déborderaient le Saint-Laurent et sépareraient le Canada de la mer; si l'on abandonnait le second rempart, ils se répandraient jusqu'aux grands lacs et le Mississipi, isoleraient le pays de ce fleuve et en même temps des alliés sauvages.

Il en écrivit au ministre, le 1er septembre 1748. « Le pays bien établi nous rendrait, disait-il, formidables du côté du Mississipi et de la Louisiane; si nous avions eu, dans la présente guerre, quatre ou cinq cents hommes armés, chez les Illinois, nous n'aurions pas été inquiétés, mais nous aurions même mené dans le cœur des établissements de l'ennemi ces nations qui nous insultaient si souvent. » On lui refusa ce contingent militaire, sorte de barrière infranchissable aux Anglais.

Le gouverneur songea à réorganiser la milice et la porta à environ 12.000 hommes. Puis il se tourna vers la fortification des frontières, afin de sauvegarder les droits acquis de la France.

D'abord, il envoya un corps de troupes à la baie de Fundy, avec ordre de repousser, même par la force, les troupes anglaises, si elles sortaient de la péninsule de la Nouvelle-Ecosse. Le 15 janvier 1749, il écrivait à Mascarène (V. ce nom) au sujet de ses exigences de faire prêter le serment d'allégeance aux colons français de la rivière Saint-Jean et de ses hostilités envers les Abénaquis, en dépit du traité de paix. D'autre part, il jugea à propos d'engager les Acadiens à abandonner en masse la péninsule et à s'établir sur la rive nord de la baie de Fundy, afin d'agglomérer les Français sous le même drapeau. La Cour agréa ce dessein, que l'historien Garneau qualifie de déloyal et elle accorda 300.000 livres pour le réaliser. Les missionnaires, l'abbé Le Loutre et le Père Germain, Jésuite, entrèrent dans ses vues — ce dont on leur a fait un crime — et décidèrent bien des familles à quitter leurs foyers natals, six ans avant l'inique déportation, qui donna raison à la prévision du gouverneur.

Ensuite, M. de La Galissonnière s'occupa avec intelligence et énergie à fermer aux Anglais la vallée de l'Ohio. Comme ils persistaient à s'y vouloir établir, il envoya en 1749 un détachement maintenir les droits de la Couronne. « J'ai donné ordre, écrivait-il au ministre, le 26 juin, au sieur de Céloron, commandant 244 hommes, de prendre de nouveau possession de la Belle-Rivière et je l'ai chargé de la bien examiner et de voir les établissements qu'on y pourrait faire. Si les Anglais s'y établissaient, elle leur donnerait entrée dans tous nos postes et leur ouvrirait le chemin du Mexique. Je lui ai donné le Père Bonnécamp, Jésuite et mathématicien, pour aumônier, qui pourra donner des connaissances plus exactes et plus détaillées de ces pays-là et de ceux par où le détachement passera en allant et en venant. » Ce parti quitta Lachine, le 15 juin, et revint à Québec le 18 novembre. Le commandant planta des poteaux, enterra des plaques de plomb aux armes de France en plusieurs endroits et en dressa procès-verbal devant les tribus. M. de La Galissonnière demanda alors au gouverneur de Pennsylvanie de défendre aux traitants de commercer désormais à l'Ouest des Apalaches, sous peine de se voir arrêtés et d'avoir leurs marchandises confisquées.

Le gouverneur plaça une bonne garnison à Détroit, fit relever le fort de la baie Verte ou des Puants, qui avait été démantelé en 1728 par M. de Ligneris (V. ce nom), et ordonna d'en construire un autre chez les Sioux. Il fit ériger une redoute à Toronto, nommée **Rouillé**, du nom du ministre, ainsi que le fort de **la Présentation** (Ogdensburg) sur les instances du Sulpicien Picquet (V. ce nom). Cette ligne de défense inaugurait la série de travaux plus importants que le gouverneur se proposait de faire exécuter sans retard. Mais au mois d'août 1749, il vit arriver à Québec le marquis de La Jonquière, auquel il communiqua tous les renseignements qu'il avait recueillis durant son administration. Le 24 septembre, il s'embarque pour la France, au grand regret de toute la colonie.

Le 15 décembre 1749, il reçoit une commission royale qui le nomme commissaire du Conseil chargé de délimiter les frontières acadiennes, avec le rang de lieutenant général des forces navales dans le Conseil seulement. Mais le 1er février 1750, il est promu chef d'escadre d'évolution et mis à la tête du dépôt des cartes et plans de la marine. La Commission, qui comprenait deux Anglais, William Shirley et William Mildmay, d'une part; et M. de La Galissonnière et M. de Silhouette, d'autre part, entreprit ses interminables discussions. « On discuta, en effet, durant cinq ans, dit Dussieux, mais les débats ne produisirent d'autres résultats que trois volumes in-4° de **Mémoires.** Il devint impossible de s'entendre. » Dans l'intervalle, les hostilités en Amérique, malgré le

traité de paix, étaient générales et incessantes.

En 1756, M. de La Galissonnière fut nommé lieutenant général des armées de mer. Louis XV, voulant mettre un terme aux déprédations et aux envahissements continuels de la Grande-Bretagne, qui s'emparait de nos navires marchands et de ceux des autres nations ravitaillant la France de produits exotiques, ordonna l'armement, au port de Toulon, d'une escadre et en confia le commandement à M. de La Galissonnière. Il avait mission de protéger le débarquement de 12,000 hommes à la tête desquels le duc de Richelieu devait attaquer l'île Minorque. Forte de douze vaisseaux de ligne et de cinq frégates, l'escadre leva l'ancre, le 10 avril 1756, et allait mouiller, huit jours après, devant l'île. Grâce aux habiles manœuvres de son chef, la descente s'opéra avec succès; et les vaisseaux allèrent ensuite croiser entre Minorque et Majorque, pour protéger le siège de Mahon et empêcher les Anglais d'apporter aucun secours par mer à la place assiégée. Le 17 mai, on signala l'approche de la flotte anglaise, composée de treize vaisseaux de ligne et de cinq frégates et commandée par l'amiral Byng. M. de La Galissonnière n'hésita point à se porter à sa rencontre. Et deux jours après, les deux escadres étaient en présence; l'attaque n'eut cependant pas lieu ce jour-là. Le chef français, qui avait le désavantage du vent, manœuvra, toute la nuit du 19 au 20, pour gagner le vent aux Anglais, et il y était parvenu, lorsque la brise vint à changer brusquement : il prit alors le parti d'attendre l'ennemi, qui avait reconquis son premier avantage. Le combat s'engagea. Il dura près de quatre heures et resta tout au profit des Français; car, après d'inutiles efforts pour ravitailler la ville, l'amiral britannique, dont les vaisseaux avaient été fort maltraités, fut forcé de gagner la baie de Gibraltar. M. de La Galissonnière, qui n'avait d'autre intérêt à poursuivre l'ennemi que de lui prendre des vaisseaux, resta, comme d'ailleurs son devoir le lui ordonnait, devant Minorque pour continuer à intercepter tout secours en faveur de Mahon. La prise de cette place revenait en grande partie au combat qu'il avait livré. L'Angleterre, qui l'avait compris, se vengea cruellement sur Byng, qui fut condamné à mort par une cour martiale dont l'arrêt fut exécuté.

Cette glorieuse campagne termina la carrière de M. de La Galissonnière. Sa santé, déjà chancelante avant son départ, avait reçu de ces dernières fatigues un coup funeste et sa force d'âme avait seule soutenu son courage jusqu'au bout de l'entreprise. Contraint de se démettre de son commandement, il mourut à Nemours, le 26 octobre 1756, en se rendant de Toulon à Fontainebleau, où étaient en villégiature le roi et la Cour. « Louis XV témoigna hautement ses regrets et ajouta qu'il l'attendait pour lui donner lui-même le bâton de maréchal de France. » (Hennequin, op. cit.) Il fut enterré, le lendemain, dans la chapelle de la Communion de Nemours, où l'on voit encore son épitaphe (V. **Nova Francia**, 1927).

En 1713, il avait épousé Marie-Antoinette-Catherine de Lauzon, de la même famille que l'ancien gouverneur de Québec, laquelle ne décéda que le 2 juin 1786 sans postérité.

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-France*, 18e siècle, t. II, Paris, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; A. Shortt, *Docum. du Rég. fr.*, Ottawa, t. II, 1926; *Nova Francia*, Revue, t. II et III, Paris, 1927.

LA GAUCHETIERE (Daniel Migeon, sieur de) (1671-1746), garde-marine, enseigne, lieutenant, aide-major, capitaine, chevalier de Saint-Louis. — **La Gauchetière**, nom dérivé de celui de sa mère, Catherine **Gauchet**.

Le troisième des enfants de Jean-Baptiste Migeon de Branssat (V. ce mot), il naquit à Ville-Marie le 6 août 1671 et entra dans les troupes de la marine. En 1692, il fut fait garde-marine, enseigne en 1693; trois ans après, il accompagna le sieur d'Iberville à la prise du Port-Nelson et le suivit en France. On le nomma en 1698-99 enseigne à bord de la **Badine** à destination de la Louisiane, mais il se ravisa avant l'embarquement et revint au Canada. En 1710, il fut promu lieutenant; en 1712, aide-major; en 1726, capitaine; en 1736, chevalier de Saint-Louis. En 1746, il périt dans les eaux du Saint-Laurent. Le 2 octobre 1707, à l'étude du notaire Adhémar, il avait prêté foi et hommage, « tant pour lui que pour dame Thérèse Migeon, sa sœur et épouse de Louis Liénard de Beaujeu, à MM. les seigneurs de Montréal, à cause du fief Lagauchetière, près de la ville, et du fief de Branssat au premier ruisseau ».

Il avait épousé à Montréal, le 31 janvier 1712, Marie Le Guay (1692-1714), qui lui donna deux filles :

Marie-Thérèse (1713), mariée en 1738 à François Le Marchand;

Marie-Anne, née en 1714, mariée à Jacques Courtemanche.

Bibl. — Alph. Laffilard; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA GORGENDIERE (V. Gorgendière).

LA GOUDALIE (Charles de) (1680-1753),

prêtre, curé, Sulpicien, missionnaire, grand vicaire.

Né à Rodez, dans l'Aveyron, vers 1680, il fit ses études à Paris, où il fut ordonné en 1705. Après deux ans de séjour au Puy-en-Velay, il émigra au Canada, devint curé de Laprairie (1707-08), puis de Sorel (1708-18), ensuite de Montréal et des missions de la Pointe-aux-Trembles et de Sainte-Anne-de-Bellevue (1718-28). La dernière année, il entra à Issy, près de Paris, dans la Compagnie de Saint-Sulpice (1729), revint au pays en qualité de missionnaire en Acadie, où il fut curé des Mines (1729-40) avec la charge de grand vicaire de l'évêque de Québec. Repassé en France, M. l'abbé Hazeur le rencontra au Séminaire de Saint-Sulpice, fort résolu en raison de son âge d'y demeurer désormais (1740-42). Néanmoins, M. de la Goudalie vint exercer son apostolat aux Mines (1742-49), repartit en France (1749-51), revint à Louisbourg (1751-52), retourna au séminaire de Nantes en Bretagne, où il décéda en 1753.

Bibl. — A. Gosselin, *L'Eglis. du Can.*, t. I et II, Québec, 1911; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, Montréal, t. I, 1910.

LA GRANGE (Jean Léger de), chirurgien, négociant, capitaine, commandant de vaisseau, corsaire.

Fils d'Elie Léger et de Jeanne Félix, il naquit le 19 juin 1663 à Saint-André du bourg d'Abiac, au diocèse de Limoges, en Haute-Vienne. Emigré au Canada, il est dit dans son acte de mariage chirurgien et se montra dans la suite habile marin. Le 28 avril 1696, il commande **le Wesp,** unité de l'escadre de M. d'Iberville (V. ce nom). Le 8 mai 1697, le ministre de la Marine lui octroie la commission de capitaine du **Belliqueux.** En 1699, il s'établit négociant à Québec. Mais le 4 novembre 1700, on le charge du commandement des vaisseaux marchands de la Compagnie de la Colonie aux appointements de 3.000 livres. En effet, en juin de l'année suivante, il est à bord de **l'Atalante,** rendue à Québec.

Le 30 du mois, les directeurs de la Compagnie engagent les services de vingt hommes pour aller à la baie d'Hudson sur le navire du roi, prêté à cet effet, et commandé par La Grange. Le 14 novembre 1703, le marquis de Vaudreuil informe M. de Pontchartrain que « le peu de commerce qui s'est fait cette année ayant obligé quelques personnes à l'améliorer, le sieur de La Grange a proposé d'armer avec d'autres associés, ce printemps, une barque pour exécuter une entreprise au nord de Terre-Neuve; que ce capitaine est un homme de conduite dont la Compagnie a toujours été très contente; que, d'accord avec l'intendant de Beauharnois, il lui a promis de lui accorder la dite permission ».

Le 4 janvier 1704, M. de La Grange s'associa avec Claude Pauperet, marchand de Québec. Le 9 juin, ils s'adjoignent les associés suivants : Nicolas Dupont de Neuville, Louis Chambalon, Georges Regnard Duplessis, M. de Beauchesne, Antoine de La Garde, Louis Prat, Antoine Pacaud, René Hertel de Chambly, Louis et Pierre Bâby, Pierre Fromage.

La convention entre les sieurs La Grange et Pauperet a été conservée, ainsi que le règlement passé avec eux par les armateurs du vaisseau **le Joybert** (V. Bull. des Rech. hist., 1918). Ce brigantin embarqua 100 Canadiens, parmi lesquels on cite les noms de Morel de La Durantaye, de Juchereau, de La Ferté, des deux fils du procureur d'Auteuil et de Pierre Fromage. Le 17 novembre, les administrateurs écrivent au ministre : « Ils ont été à Bonnaviste, où ils ont pris avec deux charrois — ayant été obligés de quitter leur barque à 12 lieues de ce port, crainte d'être découverts — une frégate de 24 canons chargés de morue. Ils ont brûlé deux flûtes d'environ deux à trois cents tonneaux et coulé bas une autre petite frégate. Cette action est d'autant plus glorieuse pour nous qu'ils ont pris presque autant de prisonniers qu'ils étaient de monde et que, quand le jour fut venu, il parut dans la ville cinq à six cents hommes sous les armes. Il passa en France avec sa prise. » Le 16 octobre, cette prise mouillait en rade de Québec et les officiers civils faisaient l'inventaire de ce qui se trouve dans **le Pembroke Galley,** pris sur les Anglais dans le port de Bonnaviste par Jean Léger de La Grange. La cargaison était d'un grand prix. Le navire fut évalué à la somme de 61.704 livres; M. de Lotbinière versa, le 13 novembre, au sieur de La Grange, une part de sa valeur au montant de 7.772 livres, en prenant les risques à venir sur la prise. Un mémoire du roi, adressé à M. de Vaudreuil, le 17 juin 1705, constate que le **Pembroke,** emmené à Bilbao par La Grange pour y vendre la morue dont il était chargé, avait été repris en venant à vide à La Rochelle.

Le 19 octobre suivant, les administrateurs adressent au ministre une supplique, où ils demandent au roi une frégate de 30 canons que M. de La Grange consent à armer à ses dépens, afin de faire la course, muni aussi du grade de capitaine de flûte; en 1708 seulement, Sa Majesté le fait commandant de **l'Africain.** Dès cette époque, on ne mentionne plus son nom.

Il avait épousé à Québec, le 12 juin 1691, Louise Fauvel, qui lui donna cinq filles :

Geneviève, l'aînée (1694-1776) se fit Religieuse au monastère des Ursulines, où elle mourut Mère Générale de La Grange Saint-Louis, le 23 juillet 1776.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Les Ursul. de Québec*, t. III, Québec, 1866.

LA GROYE (Charles-Henri d'Aloigny, marquis de) († 1714), enseigne, lieutenant, capitaine, major des troupes, chevalier de Saint-Louis.

La famille d'Aloigny était de très ancienne noblesse (V. Bull. des Rech. hist., 1919). Elle tirait son nom du château d'Aloigny, situé dans la commune de Lésigny-sur-Creuse (Vienne). Elle a tenu un rang considérable en Poitou et en Berry, et s'est divisée en plusieurs branches, aujourd'hui éteintes.

Charles-Martin d'Aloigny, chevalier, seigneur de la Groye, du Chesne, de Marigny, d'Ingrandes, épousa, le 14 avril 1628, Françoise d'Aviau de Piolant : ils eurent un fils et deux filles Religieuses. Ce fils, Louis, chevalier, marquis de la Groye, seigneur d'Aloigny, du Chesne, de Ferrière, d'Oiré, etc., fut sénéchal de Châtellerault. La seigneurie de la Groye, unie à celle de Marigny, fut érigée en marquisat, sous le nom de La Groye, en sa faveur, par lettres patentes de janvier 1661, avec établissement de quatre foires chaque année. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par M. Barentin, reviseur officiel des titres. Colbert du Croissy, intendant du Poitou, écrit dans son rapport au roi que le sieur d'Aloigny de Boismorand de La Groye fait sa demeure ordinaire vers Montmorillon. Le chef de cette maison était le marquis de Rochefort, qui avait le cordon bleu. Louis d'Aloigny, marquis de La Groye, près de Châtellerault, est de cette maison : il est seigneur d'Ingrandes, qui est un fort grand bourg dans lequel il y a trois châteaux, dont le principal est **la Groye** qui est fort; le second, appelé Marigny, et le troisième, appelé le Chesne, à cause duquel il est seigneur haut justicier de la plupart des maisons de la ville et des faubourgs de Châtellerault. Il est encore seigneur d'Oire et est estimé riche de 1.200 livres de rente. Il a épousé la sœur du comte de Saint-Georges. Cette maison est descendue de Galehand d'Aloigny, grand chambellan de Louis XI et premier sénéchal du Châtelleraudais.

Louis d'Aloigny se maria, en effet, à Charlotte Chasteignier, fille de Roch-François, comte de Saint-Georges, et de Gabrielle Regnault. Elle mourut au château de la Groye, le 24 mars 1678; et, trois ans après, il se fit recevoir chevalier de Malte. De leur mariage étaient issus: **Louis-Gabriel**, dit le comte de La Groye, capitaine de chevau-légers au régiment de Saint-Aignan; il rend hommage du fief d'Aloigny au château de Châtellerault le 2 mars 1682 et, passé au service de Venise, fut tué dans un combat naval, à la fin de 1691, étant resté célibataire; **Roch-François**, chanoine et trésorier de la cathédrale de Tournay en Hainaut; Alexis, reçu chevalier de Malte en 1686, fit ses vœux à Noël 1691; **François-Roch**, dit le chevalier d'Aloigny, capitaine au régiment de Bourbonnais, tué à Steinkerque, le 3 août 1692; **Louise-Charlotte** et **Suzanne**, qui vivaient encore en 1709; **Charles-Henri**, marquis de La Groye, après la mort de son père et de son frère aîné, enseigne de vaisseau et lieutenant dans les troupes au Canada.

Il vint au pays, en 1684, avec ce grade et fut fait capitaine d'une compagnie franche en 1695 et major des troupes en 1703. Le 5 novembre de cette année, il épousa à Québec, Geneviève Macard, veuve de Charles Bazire et ensuite de François Provost. En 1711, il est mentionné « comme commandant des troupes entretenues en Nouvelle-France ». A l'automne de 1714, il s'embarquait pour la France, à bord du **Saint-Jérôme**. Ce bâtiment fit naufrage à l'île de Sable et se perdit corps et biens. Avec le marquis de La Groye, qui ne laissait point de descendant, disparut le dernier représentant d'une noble lignée : il avait donné à la colonie trente années de service, qui lui avaient mérité la croix de Saint-Louis : sa veuve mourut le 23 février 1724.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA HARPE (Bénard de), ancien gouverneur de la ville de Dol (Bretagne), capitaine général garde-côte, concessionnaire sur la **Rivière-Rouge** en Louisiane.

Parti de Saint-Malo avec une quarantaine d'engagés, il arrivait en Louisiane, au mois d'août 1718. M. de Bienville le détermine à aller s'installer sur la **Rivière-Rouge** et à y fonder un poste dont il lui donnerait le commandement. Le 17 décembre, sa petite troupe, un officier et six hommes, quittaient la Nouvelle-Orléans et atteignait la Rivière-Rouge, le 15 janvier suivant. Elle mit un mois à franchir la distance jusqu'aux Natchitoches. Le 1er avril, elle se trouvait proche des Nassonites, où M. de La Harpe jeta les premières assises de son poste. Les tribus voisines vinrent chanter le calumet et recevoir des marchandises en cadeau. Elles firent mention des autres tribus de l'Ouest, toujours en guerre avec les Indiens du Nouveau-Mexique. Il y

envoya un nommé Du Rivage, son engagé, tandis qu'il alla avec deux guides vers les Tonacaras, situés au nord et dont il convoitait l'alliance : mêmes cérémonies de bienvenue et nouvelles informations sur les peuplades environnantes. Le 13 septembre 1719, il fit planter au milieu du village un poteau aux armes du roi et de la Compagnie d'Occident. Le retour aux Nassonites fut très pénible, ainsi que celui des Natchitoches : il arriva à la Nouvelle-Orléans, au commencement de 1720.

Il alla en France présenter aux directeurs de la Compagnie un **Mémoire** sur « l'état présent de la Louisiane ». Le 19 décembre 1720, la Compagnie confia à M. de La Harpe l'érection d'un poste à la baie **Saint-Bernard**, afin d'y devancer les Espagnols. Il s'embarqua le 5 avril 1721, à Lorient, pour la Louisiane. La colonie était en détresse. Il avait demandé 200 soldats d'élite, quelques bons vaisseaux et des vivres pour un an. On se contenta d'un traversier de trente tonneaux, portant deux canons et deux pierriers, et monté par huit matelots, par 17 sous-officiers et soldats, avec trois mois de vivres. Néanmoins, le voilier appareilla le 17 août et fit le trajet en dix jours. Les Sauvages, en dépit des présents, se montrèrent très hostiles à tout établissement : ne se sentant pas en sûreté, M. de La Harpe leva l'ancre et était de retour, le 2 octobre, à l'Ile-aux-Vaisseaux : il avait trouvé les régions très belles et faciles à cultiver. La Compagnie se désista de son projet.

Elle chargea le hardi Breton d'achever l'exploration de la rivière Arkansas, où les Espagnols menaçaient de la supplanter. Le 24 décembre 1721, M. de La Harpe quittait la Nouvelle-Orléans avec un bateau et une pirogue montés par seize soldats et arrivait à l'entrée du fleuve, le 27 février 1722. Près de là, se trouvait la concession de Law, où il y avait 27 personnes, ouvriers et laboureurs. Le 10 mars, il remonta l'Arkansas avec 21 officiers et soldats. Dans son **Journal**, il fait la description des rives et des régions voisines. Le 9 avril, on arriva à un grand rocher, auquel on donna le nom de **Rocher-Français** : le pays en amont était beaucoup plus accidenté, mais plein de gibier de toute sorte. Par malheur, l'intempérie et la fatigue, la misère et la maladie des hommes forcèrent les pionniers à la retraite. Le parti fut de retour à Biloxi, le 25 mai. Le Conseil de la colonie rendit le résultat inutile. En 1723, M. de La Harpe retournait en France, où l'attendait un brevet de capitaine dans les troupes de la Compagnie. il avait perdu 10,000 livres dans ses entreprises.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. VI, Paris, 1889; P. Heinrich, *La Louis. sous la Comp. des Indes occid.*, ib., 1907.

LA HONTAN (Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de) (1666-1715), lieutenant, garde-marine, commandant, capitaine, chevalier de Saint-Lazare, auteur de **Mémoires.** — **Lahontan,** commune des Basses-Pyrénées.

Le second baron de la lignée s'appelait Isaac de Lom d'Arce, réformateur général du domaine du Béarn et conseiller honoraire au Parlement de Navarre, en 1664. Le 8 février 1648, il épousa à Paris Jeanne Guérin, qui décéda en 1663 sans postérité; en secondes noces, Françoise le Tascheux de Couttes, qui fut mère de Louis-Armand, le 9 juin 1666. Isaac mourut le 4 novembre 1674, laissant sa veuve accablée de dettes et de procès : en effet, il avait dépensé environ 150.000 livres pour canaliser le Gave, de Bayonne à Pau, parcours de vingt-deux lieues.

Encore adolescent, l'orphelin entra au régiment de Bourbon; puis, en vue d'un plus rapide avancement, il se fit verser dans le corps des gardes-marine : par cette voie il vint au Canada. M. de La Barre s'y rendait avec trois compagnies, qui débarquaient en rade de Québec le 8 novembre 1683. Le baron hiverna chez les colons de Beaupré, où leur vie aisée, assure-t-il dans la suite, les met en parallèle avec les nobles, comme bien logés et faisant des feux prodigieux pour se garantir du froid. Au printemps, il visite l'île d'Orléans, Sillery, les environs de Québec; en juin, il suit son détachement à Ville-Marie, puis au fort Frontenac, ensuite à l'expédition avortée à la rivière **Famine.** De retour à Ville-Marie pour hiverner, M. de La Hontan signe par-devant notaire et témoins, le 25 novembre 1684, la donation de ses biens, « disposition testamentaire en cas de mort dans un pays de fatigue, où il se peut rencontrer tant d'accidents de l'eau, feu et guerre » (V. Bull. des Rech. hist., 1920).

Le printemps de 1685, il le passe au fort Chambly; puis, il séjourne à Boucherville jusqu'en 1687. On le rappelle en France pour affaires domestiques. Mais M. de Denonville l'arrête, l'emmenant dans sa campagne contre les Iroquois. Le 2 août 1687, il l'envoie à titre de commandant au fort **Saint-Joseph** du lac Erié, à la partie nord du détroit, récemment érigé par M. Dulhut. Là, il vécut un été enchanteur. L'hiver venu et passé sans vivres, faute de prévoyance de sa part, réussit à démonter son courage. Au printemps, il conduit un parti de maraudeurs contre les Iroquois. Au retour, ayant appris l'abandon du poste de Niagara, il se croit devenu la cible de ces barbares à **Saint-Joseph** qu'il s'empresse d'incendier (27 août 1688). Il se réfu-

gie à Michillimakinac, où il hiverne de force. Comme il y entendit le récit des découvertes de M. de La Salle, de la bouche même de ses malheureux compagnons (V. **Joutel**), le Béarnais, voisin des Gascons, imagine, dans ses **Mémoires** et **Voyages**, une expédition sur la rivière Longue (?), suivi de ses soldats et de cinq Indiens, du 24 septembre 1688 au 22 mai 1689, récit fantastique dénué de tout crédit.

Le 8 juin, il quitte Michillimakinac et descend à Montréal, où il salue le gouverneur de Denonville et arrive à Québec. Le comte de Frontenac y débarque le 15 octobre et le retient dans la colonie, malgré le plus pressant appel en France : sa baronnie était aliénée par vente judiciaire. Le gouverneur lui offre sa bourse et sa table. Il lui propose, au printemps de 1690, la mission de pacificateur auprès des Cinq-Cantons : mandat qu'il décline obstinément; le chevalier d'Aux accepta le message, fut reçu à coups de bâton et emmené captif. L'attaque de l'amiral Phipps ayant échoué, M. de Frontenac choisit La Hontan pour en porter la nouvelle à la Cour. Parti sur la **Fleur-de-Mai** le 16 novembre, il aborde à La Rochelle, le 12 janvier 1691. A Versailles, M. de Pontchartrain, successeur de Seignelay décédé, le reçoit avec froideur. « Vous voulez laisser le service du roi? C'est impossible!... Vaquez à vos affaires et prenez les derniers vaisseaux pour retourner à Québec. » En mai cependant, le roi le reçut de l'Ordre de Saint-Lazare. Il reprend la mer (28 juillet) en compagnie du chevalier de Maupeou, neveu de la comtesse de Pontchartrain, désireux de visiter le Canada et il abordait à Québec le 18 septembre.

Durant l'hiver, M. de Frontenac, très attaché à tous ses compatriotes officiers, voulut négocier son alliance avec Geneviève D'Amours : sur le point de signer le contrat, La Hontan renonce pour garder sa liberté et vivre célibataire. Dans ses entretiens avec le gouverneur, il lui suggère des projets divers, par exemple d'organiser un service d'une flottille sur les grands lacs; mais on convint de soumettre préalablement le plan au ministre. En conséquence, le baron s'embarque pour la traversée sur **le Sainte-Anne**, qui fait escale à Plaisance (18 août 1692), où commandait M. de Brouillan, ayant 50 hommes sous les ordres de ses lieutenants, Pastour de Costebelle et M. de Saint-Ovide. Environ 50 bateaux pêcheurs mouillaient dans la rade, lorsque survint une escadre de cinq navires anglais, le 15 septembre.

Le surlendemain, 7 à 800 soldats ennemis s'approchent en chaloupes de l'anse, où La Hontan s'était embusqué avec 60 Basques. Il se démasqua trop tôt et le détachement gagna ses vaisseaux. Le 18, on parlemente. Le lendemain, la lutte s'engage et dure 6 heures. Devant cette opiniâtre résistance, les assaillants se retirent. C'était le salut de la place, qui était démantelée et privée de munitions. Bonne nouvelle à transmettre au ministre : La Hontan ayant aussi sa part d'éloges dans les dépêches du gouverneur. Ayant appareillé le 6 octobre, le voilier accoste à Saint-Nazaire, en 17 jours. Au ministère, son plan de flottille ne trouva guère de partisans. Mais sa conduite à Plaisance lui mérita la lieutenance de la place et la survivance d'une compagnie de 100 hommes.

Il remet à la voile, le 12 mai 1693, et débarque à Plaisance le 20 juin, ayant capturé en mer un bâtiment anglais chargé de tabac. Il s'empressa de témoigner au gouverneur sa joie de servir désormais sous ses ordres. Selon le récit de La Hontan, M. de Brouillan se montre surpris, le soupçonne d'avoir sollicité ce poste, sans lui avoir communiqué son dessein, l'année précédente, et d'avoir inventé à plaisir le projet de défense des grands lacs. Le baron essaie en vain de se justifier par les faits.

Aussitôt, lettres de blâme contre lui et de réclamation auprès du ministre. Autoritaire et intéressé, le gouverneur n'avait ni la sympathie des habitants, ni l'estime des pêcheurs. La Hontan s'associe aux mécontents et forme une coterie. Survint un fâcheux incident, le 20 novembre. Comme le baron donne à souper à un groupe d'amis, le gouverneur masqué entre avec ses valets, qui cassent bouteilles et verres, et renversent tables et chaises. Furieux, La Hontan ne se calme que sur l'intervention des Récollets missionnaires. Puis il est averti que M. de Brouillan a préparé contre lui un dossier redoutable : pour échapper à la Bastille, il se décide à s'enfuir sur le dernier vaisseau en rade, moyennant 1.000 écus (14 déc. 1693).

Ayant atterri à Viana (Portugal), le 31 janvier 1694, il se dirige sur Oporto et Lisbonne. Le 14 avril, il monte sur un voilier à destination d'Amsterdam (Hollande) où il veut séjourner, « en attendant qu'il plût à M. de Pontchartrain d'aller en paradis ». Il se transporte tour à tour à Rotterdam, à Lubeck, à Hambourg, d'où il aurait par lettre (19 juin) sollicité sa réintégration en France. Plus tard, il trouve passage pour se rendre dans le Béarn, où il ne recueille que 200 livres des fermiers; et, craignant son arrestation, il s'enfuit à Saragosse (8 oct. 1695). Dans la suite, il revient au Danemark et gagne les sympathies de la Cour de Copenhague. Après le traité de Ryswick (1697), nouvelle tentative de réintégrer sa patrie : ses puissants mé-

diateurs échouent dans leurs démarches. La guerre de la Succession d'Espagne achève d'anéantir ses espérances. En 1710, il est hospitalisé à la Cour de l'Electeur de Hanovre. Il mourut, croit-on, en 1715.

En 1703, il se décida à devenir pamphlétaire et à se donner la gloire d'un grand explorateur : il publia 3 volumes intitulés : **Nouveaux Voyages dans l'Amérique septentrionale,** etc., à la Haye; **Mémoires de l'Amér. sept. ou la suite des Voyages,** etc.; **Supplément aux Voyages ou Dialogues avec le sauvage Adario.**

1° Le premier ouvrage, qui s'ouvre par une **Dédicace au roi de Danemark, Frédéric IV,** comprend 25 **lettres** ou le récit de ses voyages et de ses aventures au Canada, entre 1683 et 1693. Il rapporte ses impressions en arrivant à Québec, sa vie désœuvrée dans les cantonnements, chez les habitants, les expéditions contre les Iroquois, son séjour comme commandant du fort **Saint-Joseph** du lac Erié, sa visite à Michillimakinac et dans les régions de la **Rivière-Longue** (Mississipi ou Illinois), son retour à Québec et son amitié pour le comte de Frontenac, les projets qu'il inventa pour la défense des grands lacs, sa promotion à la lieutenance de roi à Plaisance, ses démêlés avec le gouverneur et sa fuite au Portugal. Il a grossi sa relation d'une foule d'anecdotes et de malices gasconnes : auteur curieux, observateur, sans scrupules, mêlant le mensonge et l'hyperbole à la vérité et aux portraits. Son récit des deux campagnes iroquoises est exact et plein de vie. Témoin oculaire, il reste un témoin utile. Mais ses déboires le rendent souvent injuste et rancuneux. Il a des pointes contre les conseillers et les juges, des préjugés contre les colons et le luxe des femmes. Il trace une esquisse du commerce de Ville-Marie, des Trois-Rivières, de Québec.

2° Le second ouvrage est la reproduction de son **Journal,** où il a noté les détails minutieux de ses aventures : ce sont bien ses **Mémoires,** la partie la plus sérieuse et la plus utile à consulter. Il y sort du particulier pour entrer dans le général, comme s'il perdait de vue sa personnalité. Traitant la géographie, il s'attache d'abord à la description des régions des grands lacs, Supérieur avec ses mines de cuivre, Huron, Erié, Ontario, tout l'avenir du pays étant dans ces parages à cause des charmes du climat. « Si la navigation, dit-il, était libre de Québec à Saint-Joseph, il y aurait de quoi faire le plus beau, le plus riche, le plus fertile royaume du monde. » Il vante beaucoup l'Acadie, mais il prévoit que les Anglais voisins la prendront un jour; puis il trace un sévère portrait de Perrot et de Menneval, et un autre très flatteur du Béarnais, le baron de Saint-Castin. Terre-Neuve et Plaisance lui fournissent l'une de ses meilleures descriptions. Il passe ensuite en revue la faune et la flore canadiennes, notant bien des détails fort instructifs. Il termine en insistant sur le commerce de la colonie : données très importantes, bien que rédigées avec amertume contre la métropole et dans le dessein de favoriser les négociants d'Angleterre. L'auteur n'a garde d'oublier les indigènes, qui alimentent ces transactions commerciales : il étudie leurs croyances, leurs coutumes, leurs mœurs, leurs alliances et même leurs langues ou idiomes propres. Au total, il y a mêlé la vérité à la fiction.

3° Le troisième ouvrage, les **Dialogues,** contient la narration de ses pérégrinations au Portugal, au Danemark, en Hollande. C'est une série de six lettres, dont la première est datée de Lisbonne (10 avril 1694) et la dernière de Saragosse (8 oct. 1695). C'est une aride esquisse des principales localités qu'il a observées. Ces considérations sont suivies de dialogues, où il se met en scène avec un Indien qu'il nomme **Adario** — qui serait un pseudonyme du fameux chef huron **Kondiaronk** ou **le Rat.** Ces dialogues se composent de **trois entretiens** : le premier a trait au christianisme en général, à la religion des aborigènes par opposition au Protestantisme, aux Ordres religieux, au célibat du clergé, au pape, au purgatoire, aux indulgences : ramassis des objections du temps contre l'Eglise et la révélation, concluant à la liberté de pensée; le deuxième traite des lois, de la justice, de la vénalité des magistrats, des faux témoins, de l'inégalité des sanctions; le troisième est un échange de vues sur la société civile en général : distinction des classes, inégalité des fortunes, avantages de l'état primitif sur la civilisation et sur le droit de propriété, raillerie contre les rois, les nobles et la haute bourgeoisie, critique des coutumes et des modes européennes, diatribes contre les riches, les savants, les médecins, les femmes, les prêtres.

Ces publications eurent treize éditions en quatorze ans : en 1741, parut la dix-neuvième et dernière. L'ouvrage fut traduit en plusieurs langues et attira à l'auteur les sympathies de Bayle et de Leibnitz. Dans les **Voyages,** il a le premier imprimé l'assertion que le Canada fut peuplé par des filles de joie. La légende s'est accréditée dans la suite jusqu'à nos jours. M. F. Parkman a écrit de lui : « Il disait d'ordinaire la vérité, quand il n'avait pas de raison de faire autrement; et cependant il était capable de mensonges prodigieux. » (V. **Frontenac.**) Cette œuvre a été exploitée par les Encyclopé-

distes, par J.-J. Rousseau et même par René de Chateaubriand.

BIBL. — J.-E. Roy, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1894; S. Marion, *Relat. des Voy.*, Paris, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; F. C. B. Crompton, *Lahontan*, Toronto, 1925.

LA HOULIERE (Mathieu-Henri Marchant, sieur de) (1717-93), enseigne, lieutenant, capitaine, lieutenant-colonel, major, lieutenant de roi, brigadier-général.

Fils de François Marchant, « intéressé dans les affaires du roi », il naquit à Paris le 6 mars 1717. En 1733, il est nommé enseigne, puis lieutenant dans le régiment du Lyonnais; promu capitaine en 1734, il obtient successivement les grades de lieutenant-colonel (1746), de major (1747), de lieutenant de roi à Bellegarde (1751) et à Salces (1753), de brigadier en 1770.

En 1758, après avoir pris part à neuf sièges, le roi l'envoya à Louisbourg, où il fut mis à la tête des troupes de la défense, le 1er juin, lendemain de son arrivée. Par malheur, il ne connaissait la place et les environs que par la carte du marquis de Chabert. Avec une poignée d'hommes, en comparaison des 14.000 assiégeants, il organisa une honorable défense qui dura huit semaines. Transporté comme prisonnier de guerre avec ses soldats en Angleterre, il rentra en France, où on le renvoya à Salces, près de Perpignan. De sa captivité, il avait rapporté le procédé de la fonte des canons, au moyen de la houille au lieu du charbon de bois.

En 1770, il fut promu brigadier-général et en 1776 fit à Nantes l'expérience de son procédé. En 1789, il se laissa séduire par les principes de la Révolution et bientôt se déclara « fidèle républicain et irréprochable patriote ». Le 18 juin 1793, il se donna la mort.

BIBL. — J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918.

LAIRD (David) (1833-1914), publiciste, homme politique, ministre, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Fils d'Alexander, natif du comté Renfrew (Ecosse), émigré en 1819 à Prince-Edouard et nommé conseiller exécutif de l'île, et de Jane Orr, il naquit à Glascow (P.-E.), le 12 mars 1833. Ayant terminé ses études au séminaire presbytérien de Truro (N.-E.), il adopta la carrière de journaliste et devint rédacteur du **Patriot** de Charlottetown. Il fut élu député en 1871 à l'Assemblée législative jusqu'au 1er juillet 1873, quand le gouvernement local entra dans la Confédération canadienne. Les électeurs lui continuèrent le même mandat aux Communes de 1873 à 1876 : il accepta, dès le début, le ministère de l'Intérieur et celui des Affaires indiennes. En 1874, en qualité de commissaire, on le chargea de négocier avec les diverses tribus du Nord-Ouest l'achat de leurs terres par le gouvernement fédéral, environ l'étendue de 75.500 milles carrés : il leur fit signer le traité de **Qu'appelle.**

Le 7 octobre 1876, le Cabinet le nomma lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest jusqu'au 2 décembre 1881 et, en même temps, surintendant des Affaires indiennes, du 5 décembre 1876 au 12 février 1879. Revenu à Prince-Edouard, il échoua en 1882 aux élections générales dans Queens et, en 1887, dans la division de Saskatoon. Le 4 octobre 1898, il est de nouveau commissaire des Affaires indiennes pour le Manitoba et les Territoires; en 1909, on le transfère à Ottawa comme aviseur de ce département, et il y mourut le 12 juillet 1914.

BIBL. — Can. Parl. Comp., Toronto, 1881; H. Morgan, *Can Men*, ib., 1912; The Makers of Can., Index; Can. and Prov., Index, ib., 1917.

LA JEMMERAIS (Christophe Dufrost, sieur de) (1708-36), neveu et compagnon de M. de La Vérendrye, enseigne en second.

La famille Dufrost, d'ancienne noblesse reconnue officiellement en 1668, portait dans ses armes « d'argent à trois têtes de coq de sable crêtées en barbelées de gueules ». Le manoir de la Gemmerais ou Gemmeraye — **la Jemmerais** est l'orthographe canadienne — était situé en Bretagne : il est transformé de nos jours en une ferme et un hameau d'une dizaine de foyers, dans la commune de Médréac, arrondissement de Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine); au XVIIe siècle, Médréac relevait de l'ancien diocèse de Saint-Malo et appartient à l'actuel diocèse de Rennes.

Fils de Christophe Dufrost, sieur de la Gemmerais, et de Marguerite de la Forest, Christophe s'enrôla dans les troupes et vint au Canada dans le contingent qu'amenait le marquis de Denonville (1685). En 1688, le lieutenant se trouvait en garnison à Niagara sous le capitaine sieur de Troyes; mais, en 1690, son nom est consigné dans la liste des lieutenants réformés. M. de Frontenac ne tarda guère à lui restituer son grade de lieutenant en pied et à le faire marcher dans les partis de guerre qu'il organisa contre les Iroquois. Marié en janvier 1701, M. Dufrost mourut capitaine en 1708.

Sa jeune épouse, Marie-Renée Gaultier de Varennes, lui avait donné trois garçons et trois filles :

Marie-Marguerite, née le 5 octobre 1701, mariée en 1722 à François You d'Youville (V. ce nom);

Charles, né en 1702, entré dans l'état ecclésiastique, ordonné prêtre en 1726, nommé successivement curé de Repentigny (1727-30), de Verchères (1730-50), décédé le 10 mars de cette année;

Marie-Clémence, née en 1704, mariée à Pierre Gamelin-Maugras;

Louise, née en 1705, mariée à Ignace Gamelin (V. ce nom);

Joseph, né en 1706, entré au grand séminaire, ordonné prêtre en 1731, curé de Champlain (1731-32), de la Sainte-Famille (1734-56) et décédé le 10 novembre de cette année;

Christophe, né à Varennes le 17 décembre 1708, s'attacha aux destinées de son oncle, M. Gaultier de La Vérendrye. En 1731, l'ayant accompagné dans l'Ouest, il lui confia la mission de fonder un poste au lac **La Pluie** : M. de la Jemmerais l'appela **Saint-Pierre,** en l'honneur du nom patronymique de son oncle, qui le visita, l'année suivante. Après diverses courses de reconnaissance et de découverte, tous deux se déterminaient à se rendre au **Lac-des-Bois** bâtir le fort **Saint-Charles,** en souvenir du gouverneur Charles de Beauharnois. Quelque temps après, ce dernier lui accorda, en récompense de ses services pour le roi, le brevet d'enseigne en second. L'officier fut chargé par son oncle de porter à Michillimakinac les fourrures, que l'on avait échangées avec les Sauvages, et d'en rapporter un nouvel assortiment de marchandises de troc et des provisions. De retour, il tomba malade et, le 10 mai 1736, il succomba au petit poste, appelé la **Fourche-aux-Roseaux,** à quinze milles environ de l'embouchure de la Rivière-Rouge.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., t. 22, tabl. gén., Beauceville, 1925; *Nova Francia,* revue, Paris, janv.-février 1930; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.,* 18e siècle, t. I, Paris, 1906; R. G. A. Morice, O. M. I., *Dict. des Canad. et des Métis fr. de l'Ouest,* Québec, 1903.

LAJOIE (Paschal Drogue) (1826-1919), prêtre, clerc de Saint-Viateur, directeur, maître des novices, assistant, Supérieur général.

Son ancêtre, Jean Drogue dit Lajoie, soldat au régiment de Guyenne, vint au Canada en 1755 et se battit sur les champs de bataille jusqu'en 1760. Son descendant, Antoine Lajoie, épousa Félicité Jarret. Leur fils Paschal naquit à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville, le 26 mars 1826, et sollicita (1847) son admission au noviciat des Clercs Paroissiaux de Saint-Viateur (V. ce mot), à l'Industrie (auj. Joliette); il avait fait ses études à Chambly. Le 12 septembre 1852, on lui conféra les onctions sacrées au Saut-au-Récollet. Successivement, on le nomma directeur du séminaire de Joliette (1852-56), du collège de Chambly (1856-57), de nouveau à Joliette (1857-60), puis à Vourles (France) (1860-63), encore à Joliette (1863-64) avec charge de la cure (1864-80). A cette date, après avoir exercé les fonctions de provincial, on l'appela en France d'abord, puis à Bruxelles (Belgique), lorsque, en 1890, le chapitre de l'Institut l'investit du généralat. Dans ces diverses charges, auxquelles il ajouta la direction spirituelle des élèves, l'enseignement de la philosophie et l'aumônerie des Sœurs de la Providence, il manifesta les marques d'une haute prudence et d'un calme qui l'ont toujours caractérisé. Au jour de ses noces de diamant (1912), Pie X lui adressa une lettre autographe. Plein de jours et de mérites, il décéda, le 25 février 1919, à Jette-Saint-Pierre (Belgique), où la persécution a relégué la maison mère de la Congrégation.

R. P. Drogue-Lajoie.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé can.-fr.,* 4 vol., tabl. gén., Montréal, 1920; Notes commun. privément.

LA JONQUIERE (Pierre-Jacques de Taffanel, marquis de) (1685-1752), baron de Castelnau, seigneur de Magnas et autres lieux, garde de la marine, aide-major, premier lieutenant, enseigne et capitaine, commandant et chef d'escadre, gouverneur général de la Nouvelle-France, commandeur de Saint-Louis.

Les origines de la famille remontent au

XV[e] siècle. En 1484, Guillaume Taffanel est au nombre des consuls de Lagrasse (Aude), qui repoussent les prétentions de la communauté de Cadalen (Tarn); Pierre est notaire (1485-1531) et consul de Lagrasse (1522); Clément, son fils, bachelier en droit, notaire (1532-45), joint à son nom celui de la terre de Cabanac (Haute-Garonne); son fils, Pierre, eut deux enfants : Clément et Mafre, souche des Taffanel de La Noue, tandis que son aîné, receveur des deniers royaux d'Albigeois et du pays castrais, eut pour fils Jean de Cabanac et Pierre de La Jonquière — aujourd'hui **Jonquières** (Tarn). Ce dernier, né en 1613, épousa (1633), Catherine d'Imbert, qui lui apporta en dot la terre de La Jonquière, située dans la juridiction de Graulhet, sur la paroisse de Pigné ou Notre-Dame-des-Vignes. De cette union étaient issus : **Jean-Pierre**, capitaine au régiment de Navarre, célibataire, tué à Senef (1674); **Louis N...**, lieutenant au régiment de Champagne, tué devant Nimègue (1672); **Jacques**, major au régiment de Soissons et décédé sans postérité; **N...**, chambellan du roi d'Espagne, marié (1684), à Catherine, marquise de Bonnes, dont il eut : **Pierre-Jacques; Louis**, capitaine au régiment de Bourbonnais; **Jean-Alexandre** (1696), capitaine au régiment de Condé, mort sans postérité.

Pierre-Jacques naquit, en 1685, à Graulhet, aujourd'hui ville de 8.400 âmes environ dans le Tarn. Le 1[er] septembre 1697, il fut nommé garde de la marine, cinq jours après la signature de la paix de Ryswick. En 1698, il est à bord du **Trident**, qui alla prendre à Alger M. Dussault, envoyé extraordinaire du roi; en 1699, il sert sur le **Content** et, en 1700, sur **le Prudent**. En 1701, il fait campagne sur **le Henri**, et, en 1702, sur le **Fortuné**, de l'escadre du duc d'Estrées, qui soutint un combat contre un vaisseau anglais de 40 canons. La bonne conduite du jeune garde durant l'action fut récompensée, le 1[er] janvier 1703, par une promotion comme enseigne de vaisseau. Cette année et la suivante, il arma sur **l'Eclair**, avec M. de Beaucaire, dans le golfe de Venise : le capitaine lui confia le commandement de trois petits bâtiments du roi; l'enseigne fit de nombreuses prises et eut part à la capture d'Aquilée.

En 1705, l'officier arma en course, capitaine en second, sur **la Galatée** commandée par le chevalier de Marolles. Attaqué par deux corsaires flessinguois, celui-ci fut tué dès la rencontre; mais son second soutint le combat pendant six heures et prit à l'abordage le corsaire de 18 canons. Il arma ensuite sur **le Fier**; puis on le nomma aide-major de bataillon de M. de Roquemaure, envoyé dans les Cévennes contre les Protestants. En 1706, il passa sur **le Sage**, de M. de Rochelar, pour la campagne de Barcelone, et on lui donna bientôt le commandement de la galère **l'Upsom** de dix canons pour aller à la découverte de l'armée ennemie vers Alicante; au retour, il soutint durant une heure l'attaque d'un vaisseau anglais de 60 canons, fut fait prisonnier et emmené à Londres par le commandant Mordaunt, comte de Peterborough. En 1707, rentré en France, il commanda la **Galatée** et se battit tout un jour contre un corsaire flessinguois; ensuite contre une frégate anglaise. Puis il se trouva au siège de Toulon dans le bataillon de M. de Boulainvilliers. Comme premier lieutenant, à bord du **Toulouse**, armé en course et commandé par M. de Crémonville, il fit deux campagnes et plusieurs prises sur les ennemis. En 1708 et en 1709, il eut le commandement de **l'Hirondelle**, frégate de 24 canons avec laquelle il fit six prises anglaises et hollandaises : il tint tête, neuf heures durant, contre un vaisseau anglais de 40 canons, eut 30 hommes tués ou blessés, le second capitaine tombant à l'abordage. En 1710, M. de La Jonquière arma avec M. de Catteville sur **la Dauphine** de l'escadre de M. de Beauve, qui alla croiser dans la mer du Nord et aux Orcades pour donner la chasse aux marins anglais et hollandais; ils se rendirent jusqu'au Spitzberg détruire les résidences et les échafauds des pêcheurs de ces deux nations.

En 1711, il embarqua, en qualité de premier lieutenant, sur **l'Achille** de 66 canons, commandé par M. de Catteville, et ils prirent un navire de 50 canons; passé sous les ordres de M. de Beauve avec M. de La Jonquière comme enseigne, **l'Achille** fut désigné par Duguay-Trouin pour prendre part à la lointaine expédition contre Rio-Janeiro. Partie le 9 juin, l'escadre entrait dans le goulet du port, le 12 septembre; ville et forts tombèrent au pouvoir des Français. M. de La Jonquière remplit à terre les fonctions de major de brigade. La perte des Portugais fut évaluée à 25 millions. Au retour, le chef d'escadre perdit dans un ouragan **le Magnanime, le Fidèle** et **l'Aigle** avec 1.200 hommes d'équipage. **L'Achille**, séparé de l'escadre, le 23 janvier 1712, n'arriva à Brest que le 8 février. M. de Beauve adressa au ministère un témoignage spécial en faveur de M. de La Jonquière, « qui a été, nuit et jour, infatigable et dont la capacité surmonte les officiers les plus expérimentés du corps, convenant mieux au service du roi qu'il fut en situation de commander que d'être subalterne, étant propre à tout ». Le 25 novembre suivant, le lieutenant était fait capitaine de brûlot à Brest.

La Compagnie Crozat avait obtenu du roi (12 mai 1712) le privilège exclusif du com-

merce en Louisiane. Le 8 mars 1713, le vaisseau **le Baron de la Fauche**, qui allait ravitailler la colonie, était commandé par M. de La Jonquière. André Pénicault (V. ce nom) a dénommé le navire **le Baron de la Fosse** et le capitaine M. de **La Jonchère**. Après avoir secouru la colonie espagnole de Pensacola, où régnait une affreuse famine, **le Baron** alla à la Vera-Cruz avec les agents et les marchandises de la Compagnie ; mais les Espagnols se refusèrent à toute transaction commerciale : il fallut se rembarquer précipitamment. Le commissaire-ordonnateur, M. Duclos, qui arrivait à son poste, s'exprime ainsi : « M. de la Jonquière est un officier fort actif, très entendu dans son métier, plein d'honneur : il nous a remis tous les effets du roi en fort bon état. » **Le Baron**, ayant touché à la Havane, à l'aller et au retour, rentra en France vers la fin de l'année. Le 11 avril 1713, la paix avait été signée à Utrecht.

En 1714, M. de Martinet, M. de La Jonquière, M. Duquesnel et d'autres obtinrent du Régent la permission de passer au service de l'Espagne. Dans l'escadre de M. de Martinet, M. de La Jonquière devint capitaine du **Conquérant**. La même année, et jusqu'en 1719, il commanda **le Triomphant** comme capitaine de vaisseau du roi d'Espagne. Les renseignements font défaut sur les expéditions de cette escadre. On sait toutefois qu'elle se trouvait sur les côtes du Pérou, le 11 septembre 1717, où elle s'empara de vaisseaux marchands de France, au nombre de six, richement chargés, à Avila. Au mois d'octobre 1719, M. de La Jonquière était de retour à Brest; son journal est resté introuvable. Il fut promu lieutenant de vaisseau, le 7 février 1720. Le 3 juin 1721, il épousa Marie-Angélique de La Valette, d'une famille de robe de Toulouse. Le 23 décembre suivant, il fut fait chevalier de Saint-Louis. Du 2 mars 1722 jusqu'en 1726, il était attaché au port de Brest.

Le 8 octobre 1726, M. de La Jonquière, qui aimait fort les lointaines expéditions, demanda au roi d'armer, à ses propres frais, les frégates **la Thétis** et **la Vénus** et la corvette **le Cupidon** pour faire la course contre les forbans et les interlopes, qui commerçaient dans les Antilles au préjudice des négociants français. Le 13 du mois, Louis XV autorisa cet armement. Le 7 mai 1727, la flottille était à Madère; elle arriva, le 1er juin, à la Martinique, où le commandant saisit deux voiliers anglais en contravention; il se rendit à l'île Sainte-Lucie, où il prit 3 vaisseaux et 12 bâtiments interlopes de différents tonnages. Un arrêt du roi déclara de bonne prise les acquisitions de M. de La Jonquière. Les négociants de Nantes se montrèrent très contents de l'expédition. Le 5 août, il adresse un **Mémoire** au ministre pour lui démontrer qu'il conviendrait de fonder, à Sainte-Lucie, un établissement permanent et de la coloniser au plus tôt. Sous le cardinal de Fleury, la marine et l'intérêt colonial furent négligés, même abandonnés. Le 28 mars 1728, M. de La Jonquière était rendu à Saint-Domingue et rentra à Brest, le 14 juillet. Il avait embarqué sur **la Vénus** son neveu Clément, qu'il faisait ainsi débuter dans la marine.

Le 1er octobre 1731, il fut promu capitaine de vaisseau. En 1733, il eut le commandement du **Rubis**, qui alla à Québec : absence de huit mois. En 1734, il sert à Toulon, où Duguay-Trouin organisait l'escadre du Levant. Puis, il est capitaine de **l'Eole**, dans l'expédition de M. de Court à Alger et à Cadix. En 1735, il commanda **le Borée**, puis **la Ferme** de 74 canons, sous le marquis d'Antin, pour une campagne de six mois. En 1738, il est de nouveau à bord du **Rubis** pour se rendre à Québec. En 1740, le marquis d'Antin conduisit à Saint-Domingue une escadre de 12 vaisseaux et de 2 frégates; M. de La Jonquière commandait **le Dauphin Royal** de 74 canons; il rentra à Brest au mois d'avril 1741. Dès le 1er mars, il avait été nommé inspecteur des troupes de la marine à Rochefort, comme « officier de distinction, et qui entend bien le service de l'infanterie ». Le 1er juin 1742, le roi lui accordait une pension de 1.000 fr. sur la marine, qu'il éleva bientôt à 1.500, ajoutant 1.500 de pension sur Saint-Louis et 2.000 fr. de haute-paie pour récompenser ses services.

Le 22 février 1744, la flotte franco-espagnole allait à la rencontre des forces anglaises; M. de La Jonquière était capitaine de pavillon de l'amiral de Court à bord du **Terrible**; la bataille resta indécise. Mis à la tête d'une escadre, composée du **Terrible**, du **Léopard**, du **Borée**, de **l'Alcyon**, de **l'Atalante**, M. de la Jonquière fit voile, le 22 août, mouilla à Tunis et se présenta à l'entrée de l'Archipel ionien; il revint à Toulon escortant un important convoi. Il en repartait le 6 décembre, et dans la traversée de Toulon à Malaga, il s'empara du **César-Auguste**, navire marchand de 300 tonneaux, armé de 22 canons et de 85 hommes d'équipage, allant de Livourne à Londres et chargé de marchandises de la valeur d'environ un million. Il toucha à Cadix, le 23 décembre, et croisa aux Açores et au cap Saint-Vincent. Puis il alla à Brest, où l'amiral de La Clue réunissait une escadre. La santé du marquis commençait à s'altérer et, le 4 juillet 1745, le ministre lui permit d'aller aux eaux.

Le 1er avril 1746, le roi le nommait chef

d'escadre. Le 17 juin précédent, Louisbourg était tombée entre les mains des Anglo-Américains. On résolut de reprendre cette forteresse, clef du golfe Saint-Laurent et du Canada. Le ministère des colonies confia cette mission au duc d'Anville et nomma simultanément M. de La Jonquière gouverneur général de la Nouvelle-France. On sait le désastre de la flotte et la mort à Chibouctou (Halifax) du duc d'Anville (V. ce nom). M. de La Jonquière ne put aller attaquer Annapolis et ramena en France les débris de la flotte (30 décembre).

Le Conseil de la marine décida de faire un nouvel armement de 3 vaisseaux, d'une frégate, d'un gros vaisseau armé en flûte avec plusieurs transports, qu'il remit au chef d'escadre, M. de La Jonquière, pour passer au Canada. Il partit de Rochefort, le 10 mai 1747. Mais l'amiral Anson, secondé du contre-amiral Warren (V. ce nom), alla croiser à la hauteur du cap Finisterre. Le 14, il attaqua la flotte française avec quatorze vaisseaux de ligne contre six. « Le marquis de La Jonquière, écrit Voltaire, soutint longtemps le combat et donna le temps à un convoi d'échapper. » (V. Le Marq. de la Jonq., **Le Chef d'escadre**, p. 83.) M. de La Jonquière fut fait prisonnier et emmené à Portsmouth, le 28 mai. Les Français eurent 700 hommes tués ou blessés; les Anglais, environ 500. Le neveu du chef d'escadre de **l'Aimable**, de la **Marguerite**, du **Dragon**, s'échappa, en effet, le 15 mai, à bord de **l'Emeraude**, qui put aborder à Québec, le 5 juillet, suivie du **Brillant**, du **Louis-Auguste**, de **l'Auguste**, de **la Renommée**, de **la Chimène**, du **Saint-Ursin**, du **Philibert** et de **la Dorade**; le 29 novembre, il était de retour à Brest. Blessé et prisonnier, le chef d'escadre réclama sa libération; on pense que, au mois de juillet, il fut relâché sur parole pour lui permettre de se rendre aux bains de Bagnères, nécessaires à sa santé; mais sa libération n'eut lieu qu'après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748).

M. de La Jonquière passa enfin au Canada et débarqua à Québec, le 15 août 1749. Kalm (V. ce nom) assista à la réception solennelle du gouverneur et en a laissé le récit détaillé (V. Bull. des Rech. hist., 1920). « Le marquis, ajoute-t-il, est un homme de haute taille, d'un aspect imposant, âgé de plus de 60 ans, qui s'est acquis une haute réputation dans l'amirauté française pendant les dernières guerres. » Le 19 du mois, le gouverneur écrit à son épouse les détails de son voyage de 74 jours, dont 32 dans le Saint-Laurent, et des réceptions officielles, civiles et ecclésiastiques. Le 9 octobre, il lui avoue qu'il s'est vu obligé d'acheter à M. de La Galissonnière meubles, provisions, pièces d'argenterie, au montant de 14.000 francs. Le 6 novembre, il lui envoie, et à sa fille, 12 peaux de martre pour manchons et palatine. En février 1750, il l'assure « que sa santé est très bonne à un petit rhume près; que, au carnaval, il n'y a que Bigot qui a donné trois grands et beaux bals; qu'il lui en coûte plus que ce que le roi

Marquis de la Jonquière.

lui donne ». Le 15 juillet, il écrit qu'il a passé deux mois à Montréal, y travaillant comme un forçat, vu quantité de Sauvages et leur a donné des présents pour empêcher les Anglais de les débaucher; sujet qu'il traite encore dans sa lettre du 3 octobre. Le 7 novembre, il étale sous les yeux de son épouse le bilan de ses dépenses, à partir du 18 novembre 1748 jusqu'au 2 juin 1749 pour ses préparatifs de départ : le total atteint 67.532 livres. Le 14 mai 1747, il avait perdu un premier équipement, confisqué par les vainqueurs.

Les actes de sa vie officielle sont tous en sa faveur. Il se préoccupe d'arracher les tribus aux séductions des Anglais et de faire respecter à ceux-ci les vastes frontières de la colonie. M. de la Galissonnière lui en avait tracé la voie et les plans; il ambitionna de les suivre avec énergie. Des difficultés s'élevaient pour l'échange des prisonniers sauvages et français, les Anglais se montrant rebelles aux accommodations et les Français

prompts à la générosité. Le gouverneur poursuivit l'amélioration de tous les postes de l'Ouest et du Sud : Détroit, Toronto, la Présentation, Michillimakinac, Frontenac, le Saut-Sainte-Marie, les Sioux, la baie des Puants, Niagara; il avisa aux moyens de détruire Chouaguen, fondé en 1727-28 par les Anglais. Le sieur de Niverville, puis Le Gardeur de Saint-Pierre allèrent aussi loin que les contreforts des Rocheuses fonder le fort **La Jonquière.** Il s'appliqua à réglementer le prix du castor et des autres pelleteries, afin d'établir en notre faveur une préférence commerciale. Les éventualités de la guerre perçaient à l'horizon; il porta son attention sur les moyens de défense, à savoir les troupes de France, les détachements de la marine, les milices et les Sauvages. Les troupes régulières ne furent que médiocrement augmentées. Leur alimentation fut améliorée et leur logement en casernes résolu. Les Sauvages appelaient ses soins les plus assidus, comme des auxiliaires, bien que dangereux par leur versatilité; il leur concéda une certaine quantité d'eau-de-vie qu'il détermina pour chaque poste. Il prêta son attention au développement de la population, aux travaux publics.

La question des limites de l'Acadie le préoccupait le plus : après quatre ans de débats, elle devait rester sans solution autre que par les armes. M. de la Jonquière écrivit à Cornwallis en faveur des Acadiens et des frontières de leur domaine acquis, le 2 avril 1750. Avec une force très expressive, il lui réclama la restitution des vaisseaux **le Saint-François** et **le Loudun,** l'évacuation de Beaubassin. Il fit construire le fort **Menacoche** à la rivière Saint-Jean, celui de Beauséjour et celui de Gaspareau. En 1751, il fit saisir et vendre trois prises anglaises et occuper par des troupes l'isthme acadien. M. de Céloron ayant capturé quatre Anglais dans l'Ohio, le gouverneur les expédia aussitôt en France; l'ambassadeur obtint aisément leur élargissement. Le 15 avril 1750, le roi le promut commandeur de Saint-Louis.

Le 19 octobre de l'année suivante, il sollicite son rappel, à l'occasion d'un blâme venant du ministre, concernant l'état du commerce. Le ministre, M. Rouillé, dans sa lettre du 22 février 1752, semble indiquer un regret de sa part de la détermination du gouverneur; et il ajoute : « Sur les représentations que vous avez faites par rapport à votre santé, Sa Majesté veut bien vous accorder la permission de revenir, cette année, en France. »

M. de La Jonquière avait éprouvé une grande maladie dans le courant de l'année : la trêve qu'elle laissa à sa victime fut de courte durée. Il mourut à Québec, le 17 mars 1752 : il comptait 55 années de service, 29 campagnes de mer, 9 combats, 3 blessures. Le baron de Longueuil, écrit au ministre qu'il fut « extrêmement regretté; qu'il n'a pas eu d'autre pensée que de rétablir le bon ordre chez les nations qui nous causent d'aussi grands troubles; que tout ce qui a été écrit contre lui est l'œuvre de la calomnie ».

Le **Bulletin des Recherches historiques** (année 1920, Québec) a vengé sa mémoire des injustes accusations de concussions, de commerce intéressé et de sordide avarice. Ses restes furent inhumés dans l'église des Récollets, dont il était le syndic apostolique. Par son testament, il léguait beaucoup à son personnel, aux communautés et aux pauvres de Québec, aux indigents de ses paroisses seigneuriales de France, à son chirurgien-major. Son mobilier, vendu en partie à l'encan, produisit 60.000 livres.

Le marquis n'avait qu'une fille unique, nommée **Jacquette,** qui épousa, le 5 avril 1746, Jacques Roger, marquis de Noé, capitaine de cavalerie : elle reçut en dot la moitié de la baronnie de Castelnau-d'Arbieu et mourut vers 1774. Sa mère décéda en février 1754.

Le Bulletin des Recherches historiques (année 1908) contient l'étude exacte de la carrière de Clément de La Jonquière, qui se distingua comme son oncle et parvint aux plus hauts grades de la Marine. Ce neveu avait épousé, en 1750, Catherine-Joseph de Thomas, dont il eut quatre enfants. L'aîné, Clément-Joseph de Taffanel, marquis de La Jonquière, lieutenant des vaisseaux du roi et capitaine des canonniers, épousa, en 1777, Gabrielle des Portes de Pardaillon, qui lui laissa six enfants. L'aîné, Jean-Louis-Marie-Aimé, né en 1788, se maria, en 1814, à Louise de Tournon-Simiane et décéda en 1837, laissant six enfants dont l'aîné, Camille-François, a épousé Marie de Chavalard et a continué la lignée jusqu'à nos jours.

Bibl. — Le Marquis de la Jonquière, *Le Chef d'escadre, marquis de la Jonquière,* Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., Québec, tabl. gén., 1925; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.,* 18e siècle, t. II, Paris, 1904; A. Short, *Docum. sous le Rég. fr.,* t. II, Ottawa, 1926; H. Garneau, *Hist. du Can.,* t. II, Paris, 1920.

LALANDE (Jean de) († 1646), Donné ou serviteur des missionnaires Jésuites, martyr, béatifié le 21 juin 1925 et canonisé le 29 juin 1930.

Il était originaire de Dieppe (Normandie), émigra au Canada, en 1646, et s'engagea aussitôt au service des Jésuites. Le 24 août de la même année, il quittait les Trois-Rivières en compagnie du Père Jogues (V. ce nom),

qui se rendait chez les Agniers. Un groupe de Hurons les suivait, dans le dessein d'y visiter quelques parents ou compatriotes, détenus en captivité. Les voyageurs venaient de traverser le lac du Saint-Sacrement (auj. lac George), ainsi nommé par le Père Jogues, lorsqu'ils sont surpris et arrêtés par un parti d'Iroquois et emmenés prisonniers à **Andagaron**; on les y accueille par des insultes, des menaces et des cris de mort. Après une longue délibération du Conseil des Anciens, le P. Jogues se vit sauver par le parti de la paix, qui lui accorde la liberté, ainsi qu'à son **Donné** (V. ce mot). Mais un traître du parti de la guerre l'assassine, le 18 octobre 1646. Le lendemain, Jean de Lalande périt aussi d'un coup de hache asséné sur sa tête, qui fut tranchée, exposée sur la palissade du village, et le corps jeté à la rivière.

En 1647, un Agnier, fait prisonnier aux Trois-Rivières, avoua qu'il avait tenté de sauver le serviteur du missionnaire, en l'avertissant de se tenir toujours près de lui et de ne point s'isoler. On le guettait sans répit. S'étant éloigné pour un *motif* quelconque, Jean fut surpris et mis à mort. « On ne doit pas, observe la **Relation** de cette année, le mettre en oubli. Ce bon garçon, natif de la ville de Dieppe, voyant les dangers où il s'engageait dans un si périlleux voyage, protesta à son départ que le désir de servir Dieu le portait en un pays, où il s'attendait bien à rencontrer la mort. »

Bibl. — E.-J. Devine, S. J., *Can. Messeng. Series*, Montréal, 1916; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, Paris, 1895.

LALEMANT (Charles) (1587-1674), Jésuite, prêtre, professeur, premier Supérieur des *missions* au Canada.

Né à Paris le 17 novembre 1587, il entre au noviciat de Rouen en 1607, commence ses trois ans de philosophie à La Flèche (1609), professe à Nevers (1612-15), étudie la théologie durant quatre années (1615-19), enseigne la logique et la physique à Bourges (1621-22) et devient principal du pensionnat au collège Clermont à Paris jusqu'en 1625.

Désigné pour les missions du Canada, il s'embarque à Dieppe le 24 avril, avec les Pères Massé et de Brébeuf (V. ces noms) et les Frères Charton et Buret : le 15 juin, la caravane aborde en rade de Québec. Le 28 juillet, le Père écrit au sieur de Champlain en France que « M. De Caen lui a déclaré qu'il lui était impossible de les loger dans l'habitation et qu'il faudrait, ou repasser en France, ou se retirer chez les Pères Récollets; que ceux-ci les ont reçus avec tant de charité qu'ils les ont obligés pour un jamais ». Le même jour, il envoie ses sentiments de gratitude au Père Provincial des Récollets de Saint-Denis « pour la charité qu'il a reçue de ses Pères à Québec ». Le 1er août 1626, le Supérieur écrit en latin une lettre au *Général* de sa Compagnie à Rome, où il explique « l'impossibilité d'écrire plus d'une fois l'an au *départ* des vaisseaux, la nature du travail de la connaissance des lieux et des personnes, des *idiomes* montagnais et algonquins, les occupations du ministère pour les 43 catholiques de Québec et le genre de culture du sol ». A la même date, il adresse à son frère, le Père Jérôme, une **Relation** plus ample « de ce qui s'est passé en Nouvelle-France ».

Après une esquisse sur l'étendue du Canada, sur la beauté du Saint-Laurent et du site de Québec, sur le climat, les neiges et l'hiver, il décrit la fécondité du sol déjà défriché, « 18 à 20 arpents de terre seulement ». Il fait mention des indigènes des environs et de ceux des nations éloignées : ses citations, il les tient des Récollets venus de ces missions; puis, il ajoute un mot sur le trafic des fourrures avec les Européens : ils échangent plus de 20.000 peaux contre des marchandises, chaque année. Arrivés en juin, hospitalisés au couvent des Récollets, les Jésuites cherchent l'emplacement propre à une demeure. Le 1er septembre, ils plantent la croix à l'endroit choisi, où les Français se mirent tous à travailler; tandis que les cinq Jésuites continuent à déraciner et à bêcher jusqu'aux neiges venant. En hiver, un interprète français consent à enseigner l'idiome huron au Père Supérieur, pendant que le Père de Brébeuf se rend (20 octobre 1625-27 mars 1626) parmi les Algonquins. Il termine en avouant qu'ils exercent leur ministère auprès des résidents français et en annonçant l'arrivée de France des Pères Noyrot et de Nouë (V. ces noms) avec 20 artisans, le 14 juillet 1626. Tout le temps, en dehors des exercices spirituels, est employé à cultiver et à bâtir; la résidence sera appelée **Notre-Dame-des-Anges**, et les Récollets ont dédié leur chapelle à Saint-Charles.

Le Père rentra en France avec les artisans en 1627. Le 8 mai 1628, il était à bord de la flotte de l'amiral de Roquemont avec le Père Ragueneau; deux mois après, prisonnier des Kirke (V. ce nom), il est conduit à Londres, d'où il passe en Belgique, puis en France. En 1629, il s'embarque de nouveau en compagnie des Pères Noyrot, Vimont, Vieuxpont, du Frère Malot, à bord de l'un des voiliers du capitaine Daniel (V. ce nom) ; ce voilier, poussé par la tempête contre les rochers de Canseau (V. ce mot), se brise en deux par-

Saint Gabriel LALEMANT, S. J.

ties; le Père Noyrot et le Frère disparaissent dans les flots. Le Père Lalemant est jeté, meurtri et presque sans vie, dans un îlot désert; mais des pêcheurs basques l'y recueillent et le conduisent à Saint-Sébastien de Guipuscoa, où il aborde après un second naufrage. Il est ensuite nommé recteur du collège d'Eu, puis de celui de Rouen (1631).

Au mois d'avril 1634, il reprend la route du Canada avec le Père Buteux (V. ce nom) et se vit attacher à la maison de Québec. Ami et directeur spirituel de Champlain, il l'assista durant les trois mois de paralysie et à sa mort édifiante. Tôt après, il retourne en France, où son Provincial lui confie la charge de procureur des missions canadiennes. Lié d'amitié avec M. de Lauzon des Cent Associés, il réussit à le persuader de faire cession de l'île de Montréal à M. Le Royer de la Dauversière (V. ce nom) qu'il mit aussi en relation avec M. de Maisonneuve. En 1650, les directeurs de la Compagnie particulière sollicitaient par lettre le Général des Jésuites de le faire nommer premier évêque de Québec; mais l'Ordre récuse les dignités pour tous ses sujets. Supérieur de la maison de Paris, il publie en 1660 la **Vie cachée de J.-C. en l'Eucharistie,** qui eut, de son vivant, trois éditions et autant au XIX^e^ siècle. On lui attribue également les **Exercices de huit jours** de Saint-Ignace (1661). Atteint de paralysie, il mourut le 13 novembre 1674. L'édition des **Œuvres de Champlain** a transmis à la postérité la lettre qu'il écrivit de Bordeaux en 1629, au retour d'Espagne.

BIBL. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; T. J. Campbell, S. J., *Pioneer Priests*, t. I, New-York, 1910; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New Fr.*, Toronto, 1901; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903.

LALEMANT (Jérôme) (1593-1673), frère du précédent, missionnaire en Huronnie, vicaire général de l'évêque de Pétrée, auteur de plusieurs ouvrages.

Né à Paris le 17 avril 1593, il entra au noviciat des Jésuites (1610), étudia la philosophie à Pont-à-Mousson (Moselle) (1612-15), devint préfet à Verdun (1616), professeur à Amiens (1619-22), élève de théologie à Paris (1623-28), professeur de logique et de physique à Rouen (1629-31), principal du collège de Clermont (1632-35) et recteur de celui de Blois (1636-38). Envoyé au Canada, il reçut la charge des missions en Huronnie. Il y organisa les missions non fixes, tout en créant un poste central, le fort **Sainte-Marie,** dont on voit encore les fondations sur le bord de la baie Georgienne. Il fit faire le recensement de la tribu et dresser une carte du territoire et composa un mémoire sur **les Donnés** (V. ce mot).

Il est l'auteur des **Relations huronnes** (1639-43), des **Principes de la langue huronne,** du **Journal des Jésuites** à Québec, des **Relations de la Nouvelle-France** (1646-49, 1660-64). Il est nommé Supérieur à Québec (1645-50) et passe un hiver en France. Le 13 octobre 1651, il revient avec M. de Lauzon, gouverneur. En 1653 et en 1656, il reçoit le mandat de vice-supérieur. Retourné en France, il devint recteur du collège de La Flèche (1658). Mais l'année suivante, Mgr de Laval l'obtint comme son vicaire général et l'emmène à Québec (6 juin 1659) : le 8 septembre, il redevient Supérieur et continue son **Journal** jusqu'en 1665. Il se livra à l'œuvre des catéchismes auprès des Indiens et à la direction des Religieuses. « Il fut l'homme le plus saint que j'aie connu depuis que je suis au monde. » (M. de l'Inc. **Lett. hist.**). Il mourut le 16 janvier 1673.

BIBL. — *Journal des Jés. et Rel. de la N.-Fr.*, Québec, 1871; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; T. J. Campbell, S. J., *Pioneer Priests*, t. II, New-York, 1910; R. G. Thwaites, *Jes. Relat.*, Cleveland, t. V et ss.

LALEMANT (Gabriel) (1610-49), neveu des précédents, missionnaire de la Compagnie de Jésus, mis à mort par les Iroquois, déclaré Bienheureux comme martyr, le 21 juin 1925, et canonisé le 29 juin 1930.

Il naquit à Paris, le 10 octobre 1610. Son père Jacques mourut jeune, laissant six enfants dont Gabriel était le plus jeune. Bruno, l'aîné entra chez les Chartreux; le cadet devint maître des requêtes; les trois sœurs se firent Religieuses et leur mère se consacra à Dieu en 1649 et mourut Récollette.

Gabriel entra, le 14 mars 1630, au noviciat des Jésuites de Paris, professa à Moulins (1632-35), étudia la théologie (1635-39) à Bourges, devint régent à La Flèche, professeur de philosophie à Moulins (1641-44) et préfet à Bourges (1644-46).

Le 13 juin 1646, il s'embarqua à La Rochelle et arriva à Québec en septembre. Son oncle Jérôme l'occupa, deux années, au ministère à Sillery et aux Trois-Rivières. Le 6 août 1648, le Père a rejoint le Père de Brébeuf à Sainte-Marie du Saut. « En six mois, dit le P. Ragueneau, il fit tant de progrès en langue huronne, que nous ne doutions pas que Dieu voulût se servir de lui en ce pays pour l'avancement de sa gloire. » D'une complexion délicate, d'une nature impressionnable à l'excès, il ne semblait pas fait pour les rudes travaux apostoliques parmi les Sauvages.

Depuis sept mois seulement, il s'y livrait

avec ardeur, quand survint l'invasion des Iroquois, se précipitant avec le fer et le feu sur les bourgades huronnes. Ils ont tout pillé, massacré, incendié à **Saint-Ignace II** : seuls, trois Hurons vont en hâte avertir les missionnaires au village **Saint-Louis**, situé à une lieue : environ 500 femmes, filles et enfants de s'enfuir au fort Sainte-Marie, tandis que 80 Hurons abattent une trentaine d'Iroquois, qui donnent l'assaut à la place. Loin de fuir, les Pères assistent leurs blessés et leurs mourants. Faits prisonniers, on les traîne à Saint-Ignace — aujourd'hui sur la ferme Campbell, septième concession du township Tay, on l'appelle la **Colline des Martyrs**.

Lié à un poteau, le Père Lalemant eut les membres brûlés et rôtis : alènes et collier de haches rougies, tisons ardents, baptême d'eau bouillante, on mit tout en œuvre pour le torturer, depuis six heures du soir, le 16 mars, jusqu'à neuf heures du matin suivant. Il eut la langue et le nez coupés, la bouche fendue en travers et le corps grillé dans un revêtement d'écorces de sapin; les chairs enlevées par lambeaux et mangées, le crâne déchiqueté. Sur toute la longueur latérale de la cuisse gauche, l'on pratiqua une large entaille jusqu'à la profondeur de l'os, et l'on glissait lentement dans la plaie le tranchant d'une hache rougie au feu; sur la cuisse droite, une double incision en forme de croix afin de brûler peu à peu les chairs vives. Comme la victime levait souvent les yeux au ciel, les bourreaux les arrachent et tournent dans les orbites des charbons ardents. Une grande partie de la nuit, on l'abandonne aux mains des jeunes guerriers, afin de le torturer sans le faire cesser de vivre : aucun condamné ne devait, selon leurs rites, mourir entre le coucher et le lever du soleil.

« Il n'y eut, dit le Père Ragueneau bien informé, aucune partie de son corps, des pieds à la tête, qui ne fût grillée et brûlée tout vif, ayant reçu un coup de hache sur l'oreille gauche qu'ils lui avaient enfoncée jusque dans la cervelle qui paraissait à découvert. »

Vers neuf heures du matin, un Sauvage iroquois lui avait de ce coup fracassé le crâne et terminé ainsi son long martyre. L'on trouva dans ses papiers le manuscrit où il avait exposé son désir du martyre (V. Campbell, t. III).

En 1652, l'archevêque de Rouen, qui reçut le récit de ce drame, sollicita un document authentique sur la vie et les vertus du Père : ce manuscrit a été conservé. L'on conserva aussi quelques reliques des ossements à l'Hôtel-Dieu de Québec, qui vient de les céder aux Révérends Pères Jésuites en 1926.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; T. J. Campbell, S. J., *Pioneer Priests*, New-York, 1910; E. J. Devine, *Can. Mess. Series*, Montréal, 1915.

LA MADELEINE (François-Jean-Daniel d'Ailleboust, sieur de) (1702-93), cadet, commerçant de fourrures. — **La Madeleine** désigne encore deux bourgs de la Seine-et-Marne.

Il était le onzième enfant de Jean-Baptiste d'Ailleboust des Musseaux (V. ce nom). Son titre lui échut au berceau, en mémoire de son arrière-grand-père, Nicolas d'Ailleboust, seigneur de Coulonge et de La Madeleine. Entré d'abord comme cadet dans les troupes du détachement de la marine, il ne tarda pas, en 1739, à se livrer au trafic des pelleteries qu'il exerça surtout à Michillimakinac (1744-52). Le 9 août 1747, il s'associa au sieur Gatineau, seigneur de Sainte-Marie. Il décéda à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 25 juillet 1793, ayant épousé, le 24 novembre 1732, Charlotte, fille de Godefroy de Linctôt (V. ce nom), qui lui donna plusieurs enfants, entre autres :

Marie-Angélique (1737-68), mariée à Ignace de Couagne;

Ignace (1741-92), cadet à 25 ans, lieutenant au service en 1775, marié en 1779 à Marie Amiot;

Marie-Catherine (1749-1806), Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame.

Bibl. — Æg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1916.

LA MAISONFORT (Alexandre Boisdescourt, sieur de), garde-marine, enseigne, lieutenant, capitaine.

Il était le neveu de M. Chicoineau, premier médecin du roi et chancelier de l'Université de Montpellier. Il commença sa carrière en qualité de page du comte de Toulouse, fut fait garde-marine en 1699, enseigne en 1703, lieutenant en 1712 et capitaine en 1731. En 1704, il voyagea aux Antilles, mais son service fut requis surtout dans les ports de mer. En 1732, il montait **le Brillant** et **le Fleuron**, Puis il commanda un navire dans trois croisières, avant d'avoir la charge du **Vigilant** et de visiter Louisbourg. Il écrivait son **Journal** où il trahit ses préférences pour le service à terre. Il vante les beautés de Cadix (Espagne), « peuplée de grande quantité de demoiselles avec qui la connaissance est facile à faire ».

En 1745, il reçut ordre de voler au secours de Louisbourg, avec **le Vigilant**, armé de 64 canons. Ayant appareillé de Brest, il s'empara en mer de deux vaisseaux anglais et suivit avec ses prises la route de l'Ile-Royale. Le 20 mai, il était en vue des

avec ardeur, quand survint l'invasion des Iroquois, se précipitant avec le fer et le feu sur les bourgades huronnes. Ils ont tout pillé, massacré, incendié à **Saint-Ignace II** : seuls, trois Hurons vont en hâte avertir les missionnaires au village **Saint-Louis**, situé à une lieue : environ 500 femmes, filles et enfants de s'enfuir au fort Sainte-Marie, tandis que 80 Hurons abattent une trentaine d'Iroquois, qui donnent l'assaut à la place. Loin de fuir, les Pères assistent leurs blessés et leurs mourants. Faits prisonniers, on les traîne à Saint-Ignace — aujourd'hui sur la ferme Campbell, septième concession du township Tay, on l'appelle la **Colline des Martyrs**.

Lié à un poteau, le Père Lalemant eut les membres brûlés et rôtis : alènes et collier de haches rougies, tisons ardents, baptême d'eau bouillante, on mit tout en œuvre pour le torturer, depuis six heures du soir, le 16 mars, jusqu'à neuf heures du matin suivant. Il eut la langue et le nez coupés, la bouche fendue en travers et le corps grillé dans un revêtement d'écorces de sapin; les chairs enlevées par lambeaux et mangées, le crâne déchiqueté. Sur toute la longueur latérale de la cuisse gauche, l'on pratiqua une large entaille jusqu'à la profondeur de l'os, et l'on glissait lentement dans la plaie le tranchant d'une hache rougie au feu; sur la cuisse droite, une double incision en forme de croix afin de brûler peu à peu les chairs vives. Comme la victime levait souvent les yeux au ciel, les bourreaux les arrachent et tournent dans les orbites des charbons ardents. Une grande partie de la nuit, on l'abandonne aux mains des jeunes guerriers, afin de le torturer sans le faire cesser de vivre : aucun condamné ne devait, selon leurs rites, mourir entre le coucher et le lever du soleil.

« Il n'y eut, dit le Père Ragueneau bien informé, aucune partie de son corps, des pieds à la tête, qui ne fût grillée et brûlée tout vif, ayant reçu un coup de hache sur l'oreille gauche qu'ils lui avaient enfoncée jusque dans la cervelle qui paraissait à découvert. »

Vers neuf heures du matin, un Sauvage iroquois lui avait de ce coup fracassé le crâne et terminé ainsi son long martyre. L'on trouva dans ses papiers le manuscrit où il avait exposé son désir du martyre (V. Campbell, t. III).

En 1652, l'archevêque de Rouen, qui reçut le récit de ce drame, sollicita un document authentique sur la vie et les vertus du Père : ce manuscrit a été conservé. L'on conserva aussi quelques reliques des ossements à l'Hôtel-Dieu de Québec, qui vient de les céder aux Révérends Pères Jésuites en 1926.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; T. J. Campbell, S. J., *Pioneer Priests*, New-York, 1910; E. J. Devine, *Can. Mess. Series*, Montréal, 1915.

LA MADELEINE (François-Jean-Daniel d'Ailleboust, sieur de) (1702-93), cadet, commerçant de fourrures. — **La Madeleine** désigne encore deux bourgs de la Seine-et-Marne.

Il était le onzième enfant de Jean-Baptiste d'Ailleboust des Musseaux (V. ce nom). Son titre lui échut au berceau, en mémoire de son arrière-grand-père, Nicolas d'Ailleboust, seigneur de Coulonge et de La Madeleine. Entré d'abord comme cadet dans les troupes du détachement de la marine, il ne tarda pas, en 1739, à se livrer au trafic des pelleteries qu'il exerça surtout à Michillimakinac (1744-52). Le 9 août 1747, il s'associa au sieur Gatineau, seigneur de Sainte-Marie. Il décéda à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 25 juillet 1793, ayant épousé, le 24 novembre 1732, Charlotte, fille de Godefroy de Linctôt (V. ce nom), qui lui donna plusieurs enfants, entre autres :

Marie-Angélique (1737-68), mariée à Ignace de Couagne;

Ignace (1741-92), cadet à 25 ans, lieutenant au service en 1775, marié en 1779 à Marie Amiot;

Marie-Catherine (1749-1806), Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame.

Bibl. — Æg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1916.

LA MAISONFORT (Alexandre Boisdescourt, sieur de), garde-marine, enseigne, lieutenant, capitaine.

Il était le neveu de M. Chicoineau, premier médecin du roi et chancelier de l'Université de Montpellier. Il commença sa carrière en qualité de page du comte de Toulouse, fut fait garde-marine en 1699, enseigne en 1703, lieutenant en 1712 et capitaine en 1731. En 1704, il voyagea aux Antilles, mais son service fut requis surtout dans les ports de mer. En 1732, il montait **le Brillant** et **le Fleuron**, Puis il commanda un navire dans trois croisières, avant d'avoir la charge du **Vigilant** et de visiter Louisbourg. Il écrivait son **Journal** où il trahit ses préférences pour le service à terre. Il vante les beautés de Cadix (Espagne), « peuplée de grande quantité de demoiselles avec qui la connaissance est facile à faire ».

En 1745, il reçut ordre de voler au secours de Louisbourg, avec **le Vigilant**, armé de 64 canons. Ayant appareillé de Brest, il s'empara en mer de deux vaisseaux anglais et suivit avec ses prises la route de l'Ile-Royale. Le 20 mai, il était en vue des

côtes, quand il rencontra le **Mermaid** qui portait 40 canons et le pourchassa. Le capitaine Douglas cingla vers le nord où se trouvait la flotte de Warren (V. ce nom). Lorsque M. de Maisonfort s'en aperçut, il se vit poursuivi à son tour, dans la direction du Sud-Ouest. Les navires anglais, le **Shirley**, l'**Eltham** et le **Superbe** attaquèrent vers neuf heures du soir dans la brume et s'emparèrent des prises; le capitaine du **Vigilant** résista vigoureusement durant une heure jusqu'à ce que son navire fût désemparé dans la baie de Gabarus : sur 500 hommes il en avait 60 de tués ou blessés. Il avait infligé aux trois navires anglais des dommages considérables. Selon la déposition, consignée dans son journal, le capitaine du **Superbe**, Durell, si le **Vigilant** avait pu entrer au port de Louisbourg, la prise de la place eût été rendue presque impossible, surtout en raison du nombre des troupes à bord. La témérité du capitaine ruina les espérances.

Désormais, à partir de 1746, ayant été libéré comme prisonnier, M. de Maisonfort ne commanda plus aucun navire de guerre en mer. L'amiral Warren rend hommage pourtant à son jugement et à sa bravoure dans l'action. Don Ulloa (V. ce nom) était son compagnon de captivité et le capitaine lui communiqua ses vues sur l'avenir prospère des colonies de la Nouvelle-Angleterre, principalement de Boston où il se trouvait.

On l'appelait le **marquis** de La Maisonfort; mais ce titre ne lui fut point reconnu officiellement. Le rapport concernant ses services ajoute que « le commandement qu'il a eu d'un vaisseau pour l'Ile-Royale ne lui a pas fait honneur ».

Bibl. — J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918.

LA MARTINIERE (Claude de Bermen, sieur de) (1636-1719), bailli, juge, conseiller, intendant subdélégué.

La famille de Bermen était de noble origine. Laurent, écuyer, sieur de Grainville, d'Infreville et du Chesné au Vidame, en la paroisse de Puisaye, avait eu pour unique héritier un fils qui porta son nom. Le 15 décembre 1585, ce fils épousa Marie Pinain, veuve en second mariage de noble homme Florent Faichèse. Protégé par messire Pierre de Normanville, il put apporter à sa fiancée une riche dot; de leur union naquirent : Laurent, sieur du Chesné-Vidame; Jean, sieur de la Vallée; Louis, sieur de la Martinière, qui épousa, le 18 octobre 1627, Françoise Juchereau. Leur fils Claude naquit le 30 mai 1636 au bourg de la Ferté-Vidame, où son père, ancien avocat au Parlement de Paris, exerçait les fonctions de bailli ou d'officier rendant la justice au nom du seigneur.

Nicolas, fils de Jean Juchereau, sieur de Maure, marié à la fille de Giffard, appela son cousin Claude de Bermen à Beauport en qualité de bailli; il en exerça les fonctions de 1662 à 1678 et il occupa la même charge dans les seigneuries de Beaupré, de N.-D.-des-Anges et de l'île d'Orléans. En 1664, il épousa à Québec Anne Couillard Després, veuve du grand sénéchal, Jean de Lauzon, mère de cinq enfants. Claude de Bermen eut la possession de la terre de Lauzon, soit comme tuteur, soit comme usufruitier et fermier, jusqu'en 1699. En 1672, il acquit un fief avoisinant sur le chemin de Beaumont, qui a conservé le nom de la Martinière; de plus, en 1694, cent arpents de profondeur sur la Chaudière.

Le 3 juin 1678, le roi l'appela à siéger au Conseil souverain. En 1682. Il remplaça provisoirement le sieur D'Auteuil décédé comme procureur général. Au printemps de 1684, le gouverneur le désigna pour aller commander à la baie d'Hudson, avec le Père Silvy (V. ce nom). Le 25 octobre 1685, il reprit son siège au Conseil. Le 16 novembre 1689, il alla en France régler des affaires de succession familiale et ne revint qu'au mois de juillet 1691. A l'automne, on le détacha à Montréal pour y instruire un procès où se trouvaient impliqués l'évêque, les Sulpiciens, le commandant militaire et les magistrats. En 1694, il traversa de nouveau l'Océan comme délégué du Conseil et retourna l'année suivante. Le 5 mai 1700, le roi le nommait conseiller garde-sceau; en 1703, lieutenant-général de la Prévôté durant sept années; le 5 mai 1710, premier conseiller. En 1711, M. Raudot et, en 1714, M. Bégon lui confiaient l'intendance temporaire. Ayant rapporté plusieurs règlements de police, M. Bégon en fut très affecté; M. de La Martinière dut justifier ses actes à Québec et à Versailles : il le fit avec dignité et succès.

Le 26 avril 1717, on le voit soucieux de faire enregistrer au greffe les documents qui prouvaient ses titres de noblesse; il mourut le 14 avril 1719 et son épouse était décédée en mars 1689. En secondes noces, il s'unit à Marie-Anne, fille de Jacques Cailleteau, sieur de Champfleury et bourgeois de La Rochelle, et de Françoise Denys, laquelle se ramaria à Michel Le Neuf, seigneur de Beaubassin; le mariage eut lieu à Québec, le 9 avril 1697. En troisièmes noces, il épousa, le 4 août 1710, Marie Molin, fille d'un banquier de Paris. Du second mariage étaient issus cinq enfants, entre autres :

Jeanne-Françoise, née en 1699, demeura sans alliance;

Claude-Antoine, né en juillet 1700, devint lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, aide-major en 1759, marié en 1729 à Marie Parsons, Anglaise, qui lui donna dix enfants, décédé à Québec le 24 décembre 1767;

Jean-Baptiste, né le 26 décembre 1702, alla s'établir aux Antilles en 1761.

En 1763, la terre de Lauzon fut vendue au gouverneur Murray.

Bibl. — J.-E. Roy, *Claude de Bermen*, Lévis, 1891; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; A. Shortt, *Docum. sous le Rég. fr.*, t. I, Ottawa, 1925.

LA MOLLERIE (Jacques Maleray, sieur de Noiré et de) (1657-1704), enseigne, lieutenant, garde-marine.

Issu de l'union d'Isaac Maleray, seigneur de la Périne, et de Marie Tessier, il était originaire de la paroisse Saint-Cybard, en Charente actuelle. En 1683, il tua à Poitiers d'un coup d'épée le sieur Guillot de la Forest. Emigré au Canada (1685), il fut condamné en France par contumace à avoir la tête tranchée; mais il s'enrôla dans les troupes du détachement de la marine en qualité d'enseigne et se maria à Ville-Marie, le 7 janvier 1687, avec Françoise Picoté de Belestre (V. ce nom). Dans le rôle des officiers, rédigé par le comte de Frontenac, il est promu lieutenant « au lieu et place du sieur de Blainville, qui a été fait capitaine réformé ». (V. **Bull. des Rech. hist.,** 1907).

En raison de ses états de service contre les Iroquois, le roi lui accorda sa grâce en 1695 : lettres de pardon, enregistrées au greffe du Conseil souverain. En 1701, le rôle des officiers de M. de Callières le note en ces termes : « Le sieur de la Mollerie, natif du Poitou, âgé de 44 ans, a été sous-lieutenant dans le régiment de Noailles en 1675, lieutenant dans le même en 1677, est venu au Canada en 1685, où il a été fait lieutenant en pied en 1691, a un brevet de garde de la marine en 1694, est marié et bon officier. » (V. It. ib., 1920.) Etant repassé en France, il revenait au Canada, quand il fut tué en 1704 à bord de la Seine, attaquée et capturée en mer par des corsaires anglais.

De son mariage avec Françoise Picoté il eut plusieurs enfants, entre autres :

Jacques, baptisé à Ville-Marie le 6 février 1689, meurtrier d'un nommé Fustel à l'auberge du **Signe-de-la-Croix,** à Québec, condamné à la décapitation en 1717, gracié en 1720;

Louis-Hector, né en 1692, enseigne à Ville-Marie, mortellement frappé par le chevalier d'Ailleboust d'Argenteuil (V. ce nom), le 14 décembre 1714, décédé à l'Hôtel-Dieu le lendemain.

Bibl. — Æg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA MORANDIERE (Etienne Rochert, sieur de) (1668-1737), procureur du roi, secrétaire, garde-magasin, subdélégué de l'intendant, ordonnateur.

Fils d'Abel Rochert, lieutenant en la prévôté d'Etréchy (Yonne) et notaire royal, et de Marie Pothier, il naquit en 1668, à Saint-Etienne-d'Etréchy. Après avoir exercé la charge de procureur royal à la prévôté maritime du Havre, il passa avec son frère en Nouvelle-France en 1690 et servit à titre de secrétaire de M. d'Aigremont (V. ce nom).

En 1692, M. de Champigny sollicita pour lui le brevet de garde-magasin à Ville-Marie; le ministre agréa sa demande. En 1705, les deux frères Rochert se promenaient, le soir du 6 septembre, sur la rue Notre-Dame et rencontraient le sieur de la Gauchetière. Deux chevaux que menait Pierre Paillardier, valet de M. de Ramezay, venant à grand train, Etienne Rochert leva sa canne pour les arrêter : le valet de l'insulter et de lui lancer des pierres; peu après il renouvela la scène. Puis un autre soldat ami, Jean Dutartre, poussé par le valet, enleva la canne et en frappa M. Rochert : celui-ci tira son épée pour parer les coups. En essayant de la lui arracher, le soldat se blessa et mourut deux jours après, déclarant qu'il s'était meurtri par sa faute. Les administrateurs écrivirent, le 19 octobre, sollicitant des lettres de rémission, qui furent octroyées par le roi, en juillet 1706. Néanmoins, M. de La Morandière fut condamné à verser : 10 livres d'aumône aux pauvres de l'Hôtel-Dieu et 10 autres pour faire dire des messes en faveur du défunt. En 1709, les intendants Raudot font l'éloge officiel du garde-magasin; ils avaient pris comme écrivain du roi son frère, Jacques-Urbain Rochert, qui mourut célibataire le 18 mars 1710.

Le 17 mai 1711, les paroissiens de Notre-Dame élirent M. Rochert comme marguillier. En 1720, l'intendant supplia d'augmenter son salaire de 600 livres, somme insuffisante pour la famille. En 1730, le garde-magasin demanda sa retraite avec demi-solde; on lui refusa cette faveur; mais, en 1736, M. Hocquart le commit comme subdélégué à Montréal, moyennant un salaire; puis il le nomma ordonnateur suppléant.

A partir de 1737, l'histoire perd les traces de M. Rochert; l'on ignore s'il a péri en mer en traversant en France. Il avait épousé à Ville-Marie, le 25 septembre 1695, Elisabeth, fille de Jacques Duverger, marchand de Loches (Touraine) et de Marthe Boisseau, de Saint-Ours, évêché de Tours, laquelle

décéda le 6 septembre 1730, après lui avoir donné six enfants, entre autres :

Marie-Isabelle, née à Ville-Marie, le 27 juillet 1696, mariée à Claude-Michel Bégon (V. ce nom), frère de l'intendant;

Louis-Joseph, né le 6 août 1697, commis au bureau du subdélégué, garde-magasin en 1731, concessionnaire, le 13 juin 1737, « de trois lieues de front sur deux de profondeur, du côté de l'ouest, dans le lac Champlain », décédé le 19 octobre 1743, marié (1731) à Marie-Marguerite, fille de Charles Petit de Livilliers (V. ce nom); leur fille, Marguerite-Charlotte, née en 1735, épousa en 1755 Jacques-Joseph Le Moyne des Pins;

Etienne, le continuateur de la lignée; **Anne,** née en 1704, mariée à J.-B. Le Gardeur de Tilly (V. ce nom).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de la Morand.*, Lévis, 1905.

LA MORANDIERE (Etienne Rocbert, sieur de) (1701-60), fils du précédent, cadet, enseigne, lieutenant, sous-ingénieur, capitaine.

Né à Montréal le 22 février 1701, il entra dans les troupes de la marine en qualité de cadet, en 1719. En 1724, il est nommé sous-ingénieur dans le gouvernement de Montréal et, en 1729, s'occupe de fortifier et de réparer les forts déjà existants; il se transporte du Bout-de-l'Ile dans toutes les localités jusqu'à Berthier et de Saint-Lambert à Sorel; en 1730, il travaille à Frontenac, à Niagara, à la Pointe-à-la-Chevelure. Ces courses du sous-ingénieur se renouvelèrent souvent durant les quinze années suivantes. En 1748, mis au service du Sulpicien Picquet, il construisit le fort de **la Présentation** et les édifices adjacents. L'année suivante, il soumit à l'approbation de M. de La Galissonnière un plan très précis pour l'achèvement du canal de Lachine : ce fut sans résultat.

Le 4 octobre 1750, M. de La Morandière exposait au ministère, dans une requête datée de la Présentation, ses états de service et les raisons d'une promotion quelconque. En 1753, on lui octroya le brevet de capitaine et, tôt après, celui d'ingénieur royal. Le 15 mai 1756, l'ingénieur en chef M. Pontleroy, le recommandait vivement au ministre « comme un officier, qui s'est toujours bien acquitté de ce dont il a été chargé ». Il mourut à Montréal, le 25 novembre 1760. Il avait épousé, le 15 janvier 1730, Marguerite, fille de Louis Hingue de Puygibault, lieutenant, et de Marguerite Gaultier de Varennes, laquelle se remaria en 1768 à Charles-Claude-Pierre Pécaudy de Contrecœur; elle lui donna six enfants, entre autres :

Marguerite-Elisabeth-Ursule, née le 25 novembre 1730, mariée à Montréal, le 19 janvier 1751, à Daniel-Marie de Joncaire (V. ce nom);

François-Abel, le continuateur de la lignée;

Louise-Antoinette (1736-91), décédée sans alliance;

Honoré-Emmanuel, né le 1er janvier 1740, servit à Saint-Domingue en 1775, demanda des terres au gouverneur en 1788; sa veuve, en 1795, vendit à Alexandre Ellice 950 acres de terre à Châteauguay, inauguration de la seigneurie nouvelle. Leur fils, Etienne-François, parvint sous l'Empire au grade de général de brigade (1815) et avait reçu (1811) le titre de baron que lui confirma la Restauration.

Bibl. — V. la précédente.

LA MORANDIERE (François-Abel-Etienne, sieur de) (1735-83), fils du précédent, lieutenant, capitaine.

Né à Montréal le 17 octobre 1735, il entra dans les troupes de la marine et devint lieutenant. En 1764, Ralph Burton (V. ce nom), gouverneur de Montréal, le nomma capitaine de la 2e compagnie du corps de 300 hommes, envoyé contre Pontiac qui assiégeait Détroit. En 1775, il est fait prisonnier avec la garnison de Saint-Jean, emmené à Albany avec plusieurs autres officiers. Le 26 janvier 1781, le capitaine offrait ses services au gouverneur Haldimand : sa requête n'eut aucun succès. M. Rocbert décéda à Varennes le 11 mars 1783, où il avait épousé, en 1766, Louise-Charlotte, fille de François-Augustin Bailly, sieur de Messein, et de Marie-Josephte Des Goutins; elle fut mère de quatre enfants:

Abel-Augustin, le continuateur de la lignée;

Marie-Anne-Julie, née le 22 mai 1768, mariée (1792) à Joseph-Marie Crevier Duvernay (V. ce nom); en juillet 1794 à Donat-Alexandre Marchand;

Laurent-Michel, né en 1772, décédé célibataire à Montréal, le 25 février 1837.

Bibl. — V. la précédente.

LA MORANDIERE (Abel-Etienne-Augustin) (1767-1859), fils du précédent, commis, négociant en pelleteries.

Né à Varennes le 2 mai 1767, il s'engagea au service de la **Compagnie du Nord.** Comme les Indiens le voyaient écrire sans cesse, ils le surnommèrent **Wegibirge** ou « l'écrivain ». Ensuite, ayant ramassé une honnête fortune, il prit à son compte le commerce des fourrures. En raison des services qu'il avait rendus durant le conflit de 1812-1813, on lui octroya 400 acres de terres à Penetanguishene. Il est le fondateur de Killarney, situé près de l'île Manitouline, au lac Huron. Il

y mourut le 1er mai 1859, ayant épousé, en 1800, une Sauvagesse outaouaise, qui lui donna dix enfants; leurs descendants sont nombreux dans l'Ontario et le Michigan.

L'une des filles, Marie-Adélaïde, née à Makinac, le 10 octobre 1810, se maria en 1832 à Régis Rivard-Loranger, fils d'Alexis et de Josephte Gélinas d'Yamachiche et oncle des juges Thomas et Onésime Loranger.

Charles-Rocbert, né à Makinac en juin 1816, interprète, marié en 1835 à Josephte Shepherd, est décédé père de onze enfants.

BIBL. — V. la précédente, et Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA MORENDIERE (Philippe D'Amours, sieur de) (1680-1747), enseigne, lieutenant, commandant.

Fils de Mathieu D'Amours, sieur des Chaufours, et de Marie Marsolet, il naquit à Québec le 7 février 1680, entra comme enseigne dans les troupes de la marine, devint lieutenant, en 1717, à destination de la Louisiane, où il ne put se rendre par voie de terre. Il servit à la baie d'Hudson comme commandant et, en 1738, chez les Miamis. Il décéda avant le mois de février 1747.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. de la Morandière*, Lévis, 1905.

LAMOTHE (V. Cadillac).

LAMOTHE (Jean-Baptiste-Gustave) (1856-1922), avocat, magistrat, administrateur de la Province de Québec.

Fils de Joseph-Germain et d'Emilie Turcotte, il naquit à Champlain le 16 avril 1856, fit ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières et son cours de droit au bureau du sénateur F.-X. Trudel à Montréal, auquel il s'associa, après s'être inscrit au barreau en 1880. En 1893, il est nommé Conseil de la Reine et, en 1899, du gouvernement provincial. En 1904, il est bâtonnier du district montréalais et, en 1909, directeur de la Ligue antialcoolique. Président du club Jacques-Cartier, vice-président de l'Association conservatrice, il fut l'un des promoteurs du club Lafontaine. Le 25 septembre 1915 il fut nommé juge de la Cour supérieure et, le 18 septembre 1918, promu juge en chef de la Cour du Banc du roi. Le 16 octobre suivant, il devint administrateur de la Province, durant la maladie de sir Evariste Leblanc (V. ce nom) et jusqu'à la nomination de sir Charles Fitzpatrick (V. ce nom). Il n'était pas seulement un juriste estimé, mais un homme de lettres qui écrivait dans la *Revue canadienne*.

Décédé à Montréal le 24 novembre 1922, il avait épousé en 1881 Marie-Antoinette-Hermine, fille d'Ovide Richer, avocat, et mère de plusieurs enfants.

BIBL. — H. Morgan, *Can. Men.*, Toronto, 1912; P.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

LA MOTTE (Pierre de Saint-Paul, sieur de), capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan.

Cette compagnie débarquait à Québec le 17 août 1665, en même temps que celle de M. de Salières et de six autres. Les sieurs Philippe de Carrion du Fresnoy et M. de Maurel en étaient, l'un le lieutenant et l'autre l'enseigne. Ces deux officiers et à peu près tous leurs soldats, une fois licenciés, demeurèrent en Nouvelle-France. Le 22 octobre suivant, M. de Courcelle mit cette compagnie et celle de M. de Grandfontaine à frayer un chemin allant du fort Sainte-Thérèse au fort Saint-Louis; puis elles prirent leur quartier d'hiver à Québec.

En 1666, M. de La Motte et ses troupes érigèrent le fort la Motte dans l'île qui a gardé son nom, à l'entrée du lac Champlain et suivirent M. de Tracy chez les Agniers; elles hivernèrent dans ce fort. En 1669, M. de La Motte remplace M. Dupuy comme commandant à Ville-Marie. Nicolas Perrot affirme que c'était un homme de cœur et d'honneur. Dans la suite, il fut transféré au fort Niagara; et, le 23 janvier 1679, M. de La Salle lui adressait une lettre à ce poste en vue du ravitaillement des hommes de sa suite. Ami de M. de Frontenac, M. de La Motte retourna en France probablement avec son protecteur, en 1682.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. Roy et C. Malchelosse, *Le Rég. de Carignan*, Montréal, 1925.

LA MOTTE (Emmanuel-Auguste de Cahideuc, comte Du Bois de) (1683-1764), enseigne de vaisseau, lieutenant, capitaine, vice-amiral, chef d'escadre, grand-croix de Saint-Louis. — **La Motte**, bourg actuel dans les Côtes-du-Nord (Bretagne).

Né à Rennes en 1683 il était le troisième fils de Jean-François, premier du nom, et de Gillonne-Charlotte de Langan. Entré dans la marine en 1698, il conquit successivement tous ses grades au service du roi, devint vice-amiral de la flotte et servit avec distinction en Amérique.

Les Anglais avaient fait de grands préparatifs pour prendre Louisbourg. Le 3 mai 1757, le roi de France donna ordre au comte Du Bois de La Motte de sortir de Brest avec

une escadre de neuf vaisseaux et de deux frégates. Le chevalier de Beauffremont, qui était parti de Brest, le 30 janvier précédent, pour Saint-Domingue, eut ordre de se rendre à Louisbourg avec cinq vaisseaux et une frégate. Le roi avait fait armer à Toulon quatre autres vaisseaux sous le *commandement* du capitaine Du Revest. Ils arrivèrent à Louisbourg, le 25 mars. Le comte Du Bois de La Motte y était le 20 juin, et il y avait trouvé deux frégates, parties avant lui de Brest; il avait donc sous son commandement 18 vaisseaux et 3 frégates. Cependant, ayant fait passer deux vaisseaux à Québec, il n'en avait plus que 16 et 5 frégates (V. M. Graincourt, **Les Hom. ill.**).

Mante **(Hist. de la dern. guerre en Amér.)** donne ainsi la liste des vaisseaux et frégates à Louisbourg :

Sous les ordres de M. Du Revest : **le Hector, 74** canons; **l'Achille**, 64; **le Vaillant**, 64; **le Sage**, 64.

Sous les ordres du chevalier de Beauffremont : **l'Etonnant**, 80 canons; **le Défenseur**, 74; **le Diadème**, 74; **l'Inflexible**, 64; **l'Eveillé**, 64.

Sous les ordres de M. de La Motte : **le Duc de Bourgogne**, 80 canons; **le Formidable**, 84; **le Superbe**, 74; **le Glorieux**, 74; **le Héros**, 74; **le Dauphin-Royal**, 70; **le Belliqueux**, 64; **le Célèbre**, 64; **le Bizarre**, 64.

Les frégates étaient : **la Brune**, 36 canons; **l'Abénaquis**, 40; **la Comète**, 30; **l'Hermione**, 26; **la Fochine**, 36; **la Fleur-de-Lys**, 36.

La flotte anglaise, amiral Holburne, joignit le général Loudoun à Halifax. Elle apparut, le 20 août 1757, par le travers du Cap-Noir et n'y resta que peu de temps; elle consistait en 22 voiles, dont 16 gros vaisseaux, *quatre frégates, une galiote* et un brûlot.

M. Du Bois donna le signal du combat; et l'amiral anglais de même, mettant toutes voiles dehors et suivi de tous ses vaisseaux, tint le vent le plus qu'il put. Il survint alors un brouillard *fort épais*, qui dura toute la journée. Les Anglais en profitèrent pour retourner à Halifax. Le général français, ne pouvant les attaquer dans ce port, s'occupa, avec le gouverneur de la colonie, des nouvelles précautions à prendre pour en assurer la défense.

Les ennemis reparurent, le 16 septembre, à quatre lieues de Louisbourg et se tinrent en observation, affectant pendant quelques jours de faire avancer tantôt un vaisseau, tantôt une frégate, pour examiner la disposition de l'escadre française, qui se tenait toujours prête à agir suivant les circonstances. La nuit du 24 au 25, le vent augmenta avec une telle violence que l'escadre ennemie fut dispersée. Celle de France courut de très grands risques, malgré les précautions prises par M. Du Bois avant la tempête. Les ancres de tous les vaisseaux et de toutes les frégates cassèrent et l'escadre souffrit beaucoup de dommages.

Peu après ce coup de vent, le vaisseau anglais **Tilbury** de 60 canons (V. Knox's Journ., t. I) se perdit sur la côte; une partie de son équipage put atterrir. Les Français envoyèrent un détachement pour les garantir contre les Sauvages et les conduire à Louisbourg, où ils reçurent toutes sortes de secours. M. Du Bois les mena à Brest, le 23 novembre, au nombre de 700 (Knox's Journ. dit 400) (V. Graincourt, ibid.).

M. Mac Lennan affirme que l'amiral de La Motte avait convoyé des troupes de France à Louisbourg, le 14 juin 1755, deux ans auparavant, quand l'amiral Boscawen s'empara traîtreusement de **l'Alcide** et du **Lys**; qu'il visita Québec et s'en retourna par le détroit de Belle-Isle par un coup d'audace. En 1757, ajoute-t-il, M. Du Bois ne sortit point du port de Louisbourg, devant les provocations de Holburne, qu'en raison des instructions du ministre, qui lui consignait de se borner à la défense de la place; c'est le motif de l'inaction qu'on lui a reprochée (V. E. Lauvrière, **La Trag. d'un Peuple**, t. II). Néanmoins, M. de La Motte se persuada qu'il avait mérité **le bâton de Maréchal**; on lui accorda une pension de 12.000 livres et le titre de vice-amiral, en 1762. En toute justice, conclut l'historien de Louisbourg, il convient de reconnaître que M. Du Bois se vit affaibli par la maladie répandue dans ses troupes, car il ramena à Brest environ 4.000 contaminés du typhus et du scorbut. Il mourut en 1764.

Bibl. — A. Graincourt, *Les Hom. ill. de la Mar. fr.*, Paris, 1780; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, London, 1918; Knox's Journ., t. I, Toronto, 1914.

LAMPMAN (Archibald) (1861-99), bachelier ès arts, employé civil, poète.

Fils du Révérend Archibald et de Suzanna Gesner, il naquit au village de Morpeth, dans l'Ontario-Ouest, le 17 novembre 1861, reçut son instruction à l'Université de Toronto, où il obtint le grade de bachelier ès arts en 1882. L'année suivante, on lui offrit un emploi dans le service civil à Ottawa, qu'il accepta et retint jusqu'à sa mort, le 10 février 1899.

Il est l'auteur de trois volumes de poésie : **Among the Millet**, Ottawa, 1888; **Lyrics of Earth**, Boston, 1893; **Alcyone**, Edimbourg, 1899. M. Duncan Campbell Scott a publié un recueil de ses poèmes après son décès (Toronto, 1899). M. Lampman est probablement le

plus éminent des poètes de la nature au Canada. En 1895, on l'appela à siéger à la Société Royale.

Il avait épousé en 1887 Emma Maud, fille d'Edward Playter, docteur en médecine de Toronto, et mère d'un fils et d'une fille.

Bibl. — Can. and Prov., vol. 12, Toronto, 1911; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1925.

LA NAUDIERE (Thomas-Xavier Tarieu, sieur de) (1644-78), cadet, enseigne, capitaine, seigneur de la Pérade, commandant. — Les actes officiels le nommaient **La Nouguère** et **Lanauguerre**. La **Parade**, devenu **La Pérade**, est un bourg actuel en Lot-et-Garonne.

Fils de Jean Tarieu et de Jeanne de Samalins, il naquit à Mirande (Gers), archevêché d'Auch en Guyenne. La famille, d'ancienne noblesse, était alliée aux ducs de Mortemart, aux comtes de Maleuvrier et à la maison de Montech.

Entré dans la carrière des armes en qualité de cadet, il débarqua à Québec le 17 août 1665 avec le grade d'enseigne de la compagnie de M. de Saint-Ours; en 1666, il prit part à la campagne de M. de Tracy. Au licenciement des troupes, le capitaine Pierre de Saint-Ours, le lieutenant Edmond de Suève et l'enseigne Tarieu se décidèrent à demeurer dans la colonie. Au mois de septembre 1671, M. Talon députa M. Daumont de Saint-Lusson et M. de Lanaudière — ou M. de La Noraye — explorer la voie projetée entre l'Acadie et Québec par la rivière Kénébec et les lacs. Pour le récompenser sans doute des fatigues de cette excursion, l'intendant lui concédait, le 29 octobre 1672, conjointement avec M. de Suève, « l'étendue de la terre qui se trouvera sur le fleuve Saint-Laurent au lieu dit des Grondines, depuis celles appartenantes aux Religieuses de l'Hôpital jusqu'à la rivière Sainte-Anne, icelle comprise, sur une lieue de profondeur, avec la quantité de terre qu'ils ont acquise du sieur Hamelin ». Les concessionnaires en devaient jouir en fief, seigneurie et justice, à la charge de la foi et hommage au château Saint-Louis.

En 1673, M. de Frontenac organisa une expédition à Cataracoui; à son témoignage, M. de La Naudière s'y conduisit de brillante façon. Aussi bien, le gouverneur se l'attacha en le nommant lieutenant de ses gardes. En 1674, à l'occasion de l'emprisonnement de M. Perrot (V. ce nom), le comte confia à son lieutenant le commandement de Montréal. La commission, datée du 10 février, portait atteinte au droit de juridiction et de présentation des seigneurs de l'île; les Sulpiciens protestèrent, en mars, signifiant devant leur juge, M. d'Ailleboust, que sans s'opposer à ladite commission de commandant, elle ne pourrait nuire à leurs droits, ni tirer à conséquence. Le 14 novembre, M. de Frontenac proposa au ministre de remplacer le major de Montréal, vieux et malade, par son compatriote gascon, M. de La Naudière; celui-ci resta commandant jusqu'au retour de M. Perrot en 1675 et le comte le promut capitaine de ses gardes.

M. de La Naudière mourut à Québec en mai 1678. Il avait épousé, le 16 octobre 1672, Marguerite-Renée, fille de Pierre Denys de La Ronde (V. ce nom) et mère de trois enfants :

Louise-Rose (1675-1748), entra au monastère des Ursulines;

Louis (1676-96) périt dans la rivière Sainte-Anne, croit-on;

Pierre-Thomas, continuateur de la lignée.

La veuve se retira dans sa seigneurie. Le recensement de 1681 transmet les renseignements qui suivent : la veuve, âgée de 25 ans — elle n'en avait que 24 — avec ses trois enfants et ses trois domestiques : Louis Gillet (20 ans), Alexandre Petit (18), Jean-Paul Vacon (35); trois fusils, quatorze têtes de bétail, vingt-six arpents en valeur. En 1682, M. de Frontenac lui octroya l'un des vingt-cinq congés (V. ce mot) dont il disposait en faveur des familles dans le besoin. Plus tard, le 4 mars 1697, avec M. de Champigny, il lui accordait « trois lieues de terre en profondeur, derrière la terre et seigneurie de Sainte-Anne sur toute la longueur d'icelle avec les îles, îlets et battures non concédés, à titre de fief et seigneurie ».

Après trente années de veuvage, elle se remariait, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 9 juillet 1708, avec Jacques-Alexis de Fleury d'Eschambault (V. ce nom). La même année, le roi lui accordait une pension viagère, M. d'Eschambault mourut en 1715 et son épouse le 3 février 1722.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1902; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; P.-G. Roy, *La Fam. Tarieu*, Lévis, 1922.

LA NAUDIERE (Pierre-Thomas Tarieu, sieur de) (1677-1757), fils du précédent, cadet, enseigne, lieutenant, seigneur de la Pérade.

Né probablement à Sainte-Anne le 11 septembre 1677, il fut baptisé à Québec le 12 novembre suivant. Comme son frère avait droit au titre de La Naudière et qu'il disparut en 1696, Pierre-Thomas adopta, toute sa vie, le nom de La Pérade. En 1687, il est admis au rang des cadets. En 1690, il se dévoue à la défense de Québec assiégé par l'amiral Phipps et il mérite la promotion d'enseigne, confirmée par le roi le 16 mars 1691. Le 2 janvier

1694, on le fait lieutenant réformé, grade officiellement reconnu le 16 avril 1695. L'année suivante, il sert en cette qualité sur le brigantin du capitaine Outlaw. En 1700, le sieur de La Pérade hiverne à Tadoussac pour commercer avec les indigènes. Le 30 octobre, les administrateurs lui accordent un nouveau fief en arrière de la seigneurie de sa mère. En 1701, M. de Callières le dit « bon officier ». Le 4 novembre 1704, sa mère lui cède sa seigneurie qui avait beaucoup augmenté en valeur; il devait lui servir une rente viagère de 400 livres par an.

Le 8 septembre 1706, il épousa à Montréal Marie-Madeleine de Verchères (V. ce nom). Il avait l'humeur plutôt difficile, ce qui le mena à intenter aux seigneurs voisins, à ses censitaires, à son curé, une suite de procès, menés sans interruption jusqu'au soir de sa vie (V. **La Fam. Tarieu**). En 1709, M. de Ramezay est envoyé en découverte vers le lac Champlain; son neveu de La Pérade eut un commandement dans l'expédition, où M. de Catalogne présent lui attribue un rôle médiocre dans une reconnaissance des ennemis. Dans la liste des officiers de 1722, *apostillée* par M. de Vaudreuil, il est dit que « le sieur de La Pérade est en état de servir, mais qu'il a peu de capacité pour le commandement ». C'est l'année où il fallit être assassiné, ainsi que sa femme, par deux colosses Abénaquis ivres qu'il avait mal reçus dans son manoir (V. **Verchères**). Les années suivantes, son temps se passe en procès successifs. Le 8 août 1747, il perdait son épouse et décéda lui-même à Sainte-Anne, le 25 janvier 1757.

De leur union étaient issus cinq enfants, entre autres :

Marguerite-Marie-Anne, née le 3 juillet 1717, mariée d'abord (1727) à Richard Têtu de la Richardière, capitaine de flûte, décédé en 1741; ensuite (1743) à Antoine Coulon, sieur de Villiers, et à François Gaultier, médecin et membre du Conseil supérieur; elle mourut sans postérité à l'Hôpital-Général de Québec en 1776;

Charles-François-Xavier, continuateur de la lignée;

Jean-Baptiste-Léon, né le 5 mai 1720, chevalier de La Pérade, enseigne, commandant au poste des *Ouytanons*, puis à l'Ile-Royale en 1748, mortellement blessé à la bataille de la Monongahéla, le 9 juillet 1755, décédé le lendemain sans alliance.

Bibl. — V. la précédente.

LA NAUDIERE (Charles-François Tarieu, sieur de) (1710-76), fils du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, conseiller législatif.

Né le 4 novembre 1710, il sauva la vie à sa mère en 1722 en l'arrachant aux mains des Sauvagesses en furie qui allaient la jeter dans l'âtre du manoir. Le 23 avril 1726, le baron de Longueil, administrateur officiel, lui donna une expectative d'enseigne en second dans les troupes de la marine; ce grade fut confirmé le 12 avril 1727. Le 13 avril 1734, on le promut enseigne en pied et lieutenant en 1741. En 1743, on le choisit comme aide-major de Québec. En 1746, il fit partie de l'expédition envoyée en Acadie sous les ordres de M. de Ramezay; mais le gouverneur le rappela à Québec en septembre. En mars 1747, M. de Beauharnois le chargea de lever 175 hommes sur la rive sud, destinés à protéger au besoin l'Ile-aux-Coudres; durant l'été, de négocier avec M. Shirley, un échange de prisonniers. Au printemps de 1748, M. de La Galissonnière l'envoya commander chez les Miamis et l'en félicita dans la suite : aussi, en mai 1749, on le fit capitaine.

Le 1er mars 1750, les administrateurs lui font concession à perpétuité, à titre de fief et seigneurie « de deux lieues ou environ de front à prendre au bout de la profondeur du fief de Carufel jusqu'au lac Maskinongé, celui-ci y compris avec les îles, îlots et battures »; elle fut ratifiée le 24 juin 1751, et désignée seigneurie du lac Maskinongé ou de Lanaudière; mais le 5 janvier 1768, il la donnait à son fils aîné, qui la transmit à sa fille Marie-Anne, laquelle la vendit 2.000 liv., en 1814, à M. Toussaint Pothier.

M. de La Naudière se trouva à la prise des forts Chouaguen, le 14 août 1756, au siège de William-Henry le 9 août 1757, à la bataille et victoire de Carillon le 8 juillet 1758. En janvier 1759, le roi le décorait de la croix de Saint-Louis. Le 1er juin, M. de Vaudreuil lui intima l'ordre de se rendre à Beauport, d'en conduire les familles vers Lorette et de les y installer; puis d'engager les habitants à céder leurs bestiaux pour alimenter les troupes. Le 13 septembre, le capitaine était sur les plaines avec sa compagnie et, le 28 avril 1760, à la victoire de Sainte-Foy; il fut fait prisonnier à la capitulation de Montréal et passa en France. Il y vécut trois ans avec des descendants de la parenté. En mai 1763, il s'embarqua pour New-York et arriva à Montréal en juillet.

Au départ du général Murray, en 1766, il rédigea et lut l'adresse des adieux. Le 13 novembre 1767, il devint acquéreur de la moitié du fief de La Durantaye pour 30.000 livres et aussi de la seigneurie de Saint-Vallier, enfin en 1769 de celle de M. Levrard ou de Saint-Pierre-les-Becquets. En 1775, Guy Carleton le crêa membre du Conseil législatif.

où il ne siégea que le 17 août. Ses infirmités l'amenèrent à se retirer avec sa femme à l'Hôpital-Général de Québec, où il décéda le 1er février 1776. Il avait épousé, le 6 janvier 1743, Louise-Geneviève Des Champs de Boishébert (V. ce nom) qui mourut le 4 juillet 1762; en secondes noces (1764), Marie-Catherine, fille du baron de Longueuil (V. ce nom), laquelle décéda en 1788.

De la première union naquirent sept enfants dont six moururent en bas-âge; de la seconde, dix rejetons : **Charles-Louis**, continuateur de la lignée aînée : c'est le célèbre chevalier de Lanaudière. Né le 14 octobre 1743, il étudia au séminaire de Québec, devint enseigne à seize ans, se battit aux Plaines d'Abraham et à Sainte-Foy comme aide-major; blessé, il passa plusieurs mois à l'Hôpital-Général. Après le 8 septembre 1760, il suivit son régiment en France, où il servit sept ans. En 1767, il accompagna à Londres le comte de Châtelet, ambassadeur, y obtint un passeport pour le Canada et devint aide de camp de Guy Carleton; celui-ci l'emmena en Angleterre en 1770. En 1775, il leva avec M. de Tonnancourt une recrue de 67 combattants qu'on devait armer à Montréal; mais le détachement et les deux officiers furent arrêtés en route par les habitants de Berthier-en-Haut. Le 12 novembre, Montgomery s'emparait de Montréal et fit poursuivre le gouverneur et son aide de camp descendant à Québec; M. Bouchette (V. ce nom) les sauva aux Trois-Rivières. Puis M. de La Naudière fut attaché au corps du général Burgoyne, mais retourna au Canada avant le désastre de Saratoga. En 1778, sir Carleton prit la mer avec sa famille, son aide de camp et l'abbé Bailly de Messein (V. ce nom). Durant son séjour à Londres, l'officier canadien présenta un mémoire à W. Pitt et à lord Sydney; ceux-ci le nommèrent grand voyer au salaire de 500 louis. Parcourant l'Europe, il obtint du grand Frédéric de Prusse la permission d'assister aux revues militaires de Berlin et de Magdebourg (1785). Le 26 octobre 1786, lord Dorchester revint à Québec, forma un nouveau Conseil législatif composé de 14 Anglais et de 9 Canadiens, parmi lesquels le chevalier de La Naudière. Propriétaire de cinq seigneuries, il demanda au Conseil en 1788 d'adopter la tenure franche anglaise : les autres seigneurs soulevèrent des réclamations et les tenures restèrent en l'état. En 1791, on le choisit comme membre du nouveau Conseil législatif. Le 25 juin 1799 on le fit quartier-maître général de la milice. Il mourut à Québec le 2 octobre 1811. Il avait épousé à Montréal le 10 avril 1769 Elisabeth de La Corne (V. ce nom), décédée en 1817 mère de trois enfants dont deux enlevés à la fleur de l'âge; **Marie-Elisabeth**, non mariée, décéda à Saint-Vallier (1677-1823).

BIBL. — V. la précédente.

LA NAUDIERE (Charles-Gaspard Tarieu, sieur de) (1769-1812), fils du précédent, lieutenant, capitaine aide-major, député, colonel.

Sa sœur Marie-Anne, née en 1765 à Québec, épousa en 1786 le conseiller législatif François Baby (V. ce nom) et mourut en 1844 mère de douze enfants. Son autre sœur, Marie-Catherine, née en 1767, se maria en 1786 à Ignace Aubert de Gaspé (V. ce nom). Deux autres sœurs, Marie-Louise et Agathe, vécurent sans alliance à Saint-Vallier. Son frère Xavier-Roch, né en 1771, devint traducteur en 1794, avocat en 1801, sous-adjudant-général en 1811 et décéda célibataire en 1813. Antoine-Ovide, le plus jeune, né en 1772, cultivateur, aide-major en 1812, marié à Marie-Joséphine d'Estimauville (V. ce nom) en 1807, mourut sans postérité en 1838.

Né à Québec le 9 septembre 1769, Charles-Gaspard fut envoyé faire ses études à Londres en 1776. Le 31 mai 1794, il accepta le grade de capitaine-aide-major dans la milice. En 1796, il reçut une commission de lieutenant dans le nouveau régiment **Royal Canadien** et, en juillet, le comté actuel de Berthier l'élisait comme député à la Chambre jusqu'en 1808. Vers cette époque, il entreprit un voyage en Europe. Il décéda au manoir de Lavaltrie, le 7 juin 1812, où il était colonel de la milice.

Il avait épousé, le 22 octobre 1792, Suzanne-Antoinette Margane de Lavaltrie (V. ce nom), qui lui donna trois enfants :

Marie-Charlotte, née en 1795, mariée en 1813, à M. Barthélemy Joliette (V. ce nom), décédée en 1871;

Marie-Antoinette, née en 1805, mariée en 1821 à Peter Loedel, chirurgien, décédée en 1879 mère d'un fils mort au berceau et de Caroline, épouse du docteur Bernard-Henri Leprohon.

BIBL. — V. la précédente.

LA NAUDIERE (Pierre-Paul Tarieu, sieur de) (1794-1832), fils aîné du précédent, coseigneur de Lavaltrie.

Il naquit à Lavaltrie le 30 juin 1794 et fut toujours d'une santé très délicate. Aussi bien, il ne s'occupa jamais des affaires publiques; il se contenta de faire valoir sa part de seigneurie. Il mourut le 1er mai 1832, ayant épousé en 1814 Véronique, fille de Charles Gordon et de Véronique Corbin. De leur union sont issus trois enfants :

Marie-Angélique, née en 1816, mariée à

Lavaltrie en 1831 au docteur Antoine-Toussaint Voyer;

Suzanne, née en 1826, décédée en 1844;

Charles-Barthélemy-Gaspard, né en 1821, étudia au collège de Nicolet et à celui des Jésuites de Georgetown, près de Washington, fit son droit au bureau de son oncle Barthélemy Joliette, devint maire de la ville de ce nom en 1864 et en 1874. Il y mourut le 25 juillet 1875. Il avait épousé à Kamouraska en 1846 Juliette, fille de Paschal Taché et de Julie Larue, qui lui donna onze enfants dont huit moururent en bas-âge;

Josephte-Antonine, née en 1855, mariée à l'avocat Louis-Arthur Mac Conville, qui décéda en 1882, Religieuse du Précieux-Sang, en 1884;

Alice, née en 1860, mariée en 1885 à Norman John, petit-fils de l'honorable John Neilson (V. ce nom), qui en a eu huit enfants;

Joseph-Gaspard, né en 1862, admis au barreau en 1883, lieutenant-colonel de la milice en 1912, enrôlé pendant la guerre, décoré de la médaille de Reconnaissance française en 1919.

BIBL. — V. la précédente.

LANDRY (Auguste-Charles-Philippe-Robert) (1846-1919), homme politique et de lettres, lieutenant-colonel, président du Sénat, chevalier commandeur de Saint-Grégoire et du Saint-Sépulcre, colonel.

Ses ascendants paternels étaient Acadiens d'origine. Fils du docteur Jean-Etienne et de Caroline Lelièvre, il naquit à Québec le 15 janvier 1846, fit ses études classiques à Laval, où il obtint le diplôme de bachelier ès arts. Il suivit ensuite le cours de l'Ecole d'agriculture à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et il composa un **Traité populaire d'Agric. théor. et pratique.** Il se livra à l'agriculture et fut nommé membre du Conseil agricole de la Province, président de la Société d'Agriculture de Montmorency, vice-président de l'Union agricole nationale, secrétaire de la Société de colonisation, membre de la Société entomologique. Il publia une série d'opuscules : **Boissons alcooliques et leurs falsifications** (1867), **Où est la disgrâce?** (1876), et d'autres brochures politiques, littéraires, scientifiques.

Les électeurs du comté Montmagny lui confiaient le mandat de député à l'Assemblée législative de Québec, du 7 juillet 1875 au 29 mai 1876, date où il fut invalidé par jugement de la Cour supérieure; ils l'envoyèrent aux Communes le 17 septembre 1878 et y siégea jusqu'au 15 janvier 1887. Jusqu'en 1892, les vicissitudes de la politique le tinrent éloigné du Parlement; le 23 février, il est nommé au Sénat. Enrôlé dans la milice, il fut promu lieutenant-colonel et commandant du 61e régiment le 3 janvier 1895 et, le 9 février, aide de camp honoraire de lord Aberdeen, colonel en 1907 et colonel honoraire en avril 1909. Il avait commandé la 15e brigade d'infanterie, fut décoré de la médaille pour ses longs services et s'était signalé lors de l'invasion des Féniens. Le 29 octobre 1911, il fut appelé à présider le Sénat, mais il résigna son fauteuil le 2 juin 1916. Peu après, il fit partie d'une délégation parlementaire en Angleterre et en France. Il avait déjà rempli différentes missions délicates en Europe et aux Etats-Unis, quand il accepta la présidence de **l'Association canadienne française de l'Ontario** et lutta énergiquement pour la revendication des droits scolaires contre leurs persécuteurs orangistes de la minorité. A l'Exposition universelle de Chicago, il exerça le mandat de commissaire de la Province de Québec. Rome lui décerna les titres de Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire et de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Le sénateur mourut à Québec le 20 décembre 1919.

En 1868, il avait épousé Wilhelmine, fille d'Etienne Couture, de Saint-Gervais, qui lui donna deux enfants : **Joseph-Philippe,** décédé en 1926, brigadier-général de la milice, et **Bernadette,** mariée au docteur Arthur Rousseau de Québec. En secondes noces, il épousa en 1908, étant veuf depuis 1905, Marie-Claire, fille de l'honorable Elisée Dionne et veuve de l'avocat Edmond Taschereau.

BIBL. — *Le Droit,* journal quotidien d'Ottawa, 20 décembre 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* Toronto, 1926.

LANE (Ambroise) (1790-1853), officier dans l'armée, administrateur de Prince-Edouard.

Né en 1790, il entra dans l'armée comme enseigne au 99e régiment d'infanterie, le 13 août 1807, devint lieutenant le 7 mars 1811, fut mis à demi-solde en 1818 jusqu'à sa mort. Ayant émigré à Prince-Edouard, il fut nommé major de phare à Charlottetown.

Choisi comme membre de l'exécutif, il fut administrateur du gouvernement, du 25 juillet au 7 octobre 1847, et du 10 octobre 1850 au 10 mars 1851. Il mourut en 1853, ayant épousé la fille du lieutenant-gouverneur Charles Douglas (V. ce nom).

BIBL. — D. Campbell's, *Hist. of P. E. Isl.,* Charlottetown, 1865.

LANGELIER (Sir François-Charles-Stanislas) (1838-1915), avocat, professeur de droit,

député, jurisconsulte, magistrat, administrateur provincial, lieutenant-gouverneur.

L'Angelier Sébastien, fils de Michel et de Catherine Bidaut, originaires de Fresquienne, près de Rouen (Normandie), épousa à Québec, le 12 novembre 1665, Marie de Beauregard, fille d'Olivier et de Philippe Ardouin, natifs de Saint-Germain-d'Auxerre; de leur union étaient issus deux filles et deux garçons. Charles, l'aîné, se maria au Château-Richer, le 2 juin 1692, à Françoise Destroismaisons, qui fut mère de onze enfants. A la cinquième génération, Louis-Sébastien épouse Julie-Esther Casault : leur fils François-Charles-Stanislas naquit à Sainte-Rosalie, comté de Bagot, le 24 décembre 1838.

Jeune encore, il entrait au séminaire de Saint-Hyacinthe, distant de quatre milles, y parcourut le cycle du cours classique, fit choix de la carrière légale, étudia le droit à l'Université Laval, où il obtint les diplômes de bachelier et de licencié en droit, en 1860. L'année suivante, il s'inscrivit au barreau et alla à Paris, deux années, approfondir ses connaissances légales. De retour à Québec en 1863, on le nomma professeur de droit romain à Laval; et, peu de temps après, de droit civil. En 1878, le gouvernement provincial lui conférait le titre de Conseil de la Reine et, en 1880, le marquis de Lorne le confirme en cette distinction. En 1887, le barreau québecois le choisit pour son bâtonnier, et de la Province, quelques jours après. M. Langelier a occupé d'importantes positions : vice-président du Barreau canadien (1897); secrétaire de la première Société de colonisation; maire de Québec (1882-90); président du Conseil des Arts et des Manufactures.

En 1871, il se présente comme candidat au comté Bagot; ayant échoué, il est élu en mai 1873 par la circonscription de Montmagny. De nouveau battu aux urnes en 1875, il est élu le 1er mai 1878 jusqu'au 7 novembre 1881. Le comté de Mégantic lui accorde un mandat aux Communes, du 10 juillet 1884 au 5 du même mois 1887; et celui de Québec-Centre le renouvelle, du 22 novembre 1887 au 14 janvier 1898. Il avait fait partie (1878-80) du Cabinet Joly et accepta tour à tour les portefeuilles de Commissaire des Terres (1878-79) et de Trésorier provincial (1879-80).

En 1898, il est promu juge de la Cour supérieure et devint en 1906 juge en chef suppléant; en 1903, il est administrateur de la Province. Créé chevalier de Saint-Michel et Saint-George, le 28 juin 1907, il fut nommé lieutenant-gouverneur, le 5 mai 1911 jusqu'à son décès, le 8 février 1915.

M. Langelier avait épousé, le 1er février 1884, Virginie-Sophie, fille de M. L. Légaré, qui décéda en 1891; en secondes noces, en mai 1892, Marie-Louise-Adélaïde, fille de Frédérick Braun, fonctionnaire à Ottawa. Il avait publié une brochure en 1868 : **Lettres sur les affaires municipales;** en 1894 : **De la preuve en matière civile et commerciale.** En 1909, il fut élu membre de la Société Royale du Canada.

Son frère **Charles** (1851-1920) se distingua également comme homme politique et magistrat. Il avait exercé la profession d'avocat à Québec, représenté le comte de Montmorency à l'Assemblée (1878-81), puis aux Communes (1886-90), enfin à la Chambre législative (1890-92) et le comté Lévis (1898-1901) : il fut alors nommé shérif de Québec. Il avait épousé (1882) Marie-Louise-Lucile La Rue, de Québec. Outre plusieurs brochures, il a laissé les **Souvenirs politiques** (1878-1900).

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; Can. Parl. Guide, 1897; Can. and Prov., Index, 1917; The Makers of Can., Index, 1911; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1915.

LANGEVIN (Jean-Pierre-François) (1821-1892), prêtre, professeur, vicaire, principal, premier évêque de Rimouski.

Jean Bergevin dit Langevin, fils de Mathurin et de Marie Ténier, originaires de la paroisse Saint-Jacques, évêché d'Angers, émigra en 1668. Il épousa à Québec, le 26 novembre de la même année, Marie Piton qui lui donna onze enfants, et mourut à Beauport le 3 février 1703. Le nom **Langevin** apparaît, isolé de **Bergevin,** en l'année 1717 (V. Gosselin, **Dictionnaire gén. des Fam. de Charlesb.).**

Jean Langevin (1778), écuyer, marchand, plus tard assistant secrétaire civil de lord Gosford et greffier correspondant des terres de la Couronne, épousa Sophie-Scholastique, fille du lieutenant-colonel Pierre La Force, qui était le fils d'Hippolyte-René, lieutenant-colonel et commodore sur le lac Ontario en 1784. Ils eurent sept enfants : Jean-Pierre-François, Edmond-Charles-Hippolyte, prélat romain et vicaire général de Rimouski (1824-89), Hector-Louis, Edouard, Noé, Mme Magloire Derome et Mme A.-A. Mac Donald.

Jean-Pierre naquit à Québec, le 22 septembre 1821. Entré jeune au séminaire, il se distingua par son attrait des sciences exactes et ne tarda pas à embrasser l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre en 1844, il enseigna plusieurs années les mathématiques. En 1849, il est nommé vicaire à Beauport; puis il passa l'année suivante à Sainte-Claire et revint à sa première paroisse jusqu'en 1853. A cette

époque, on lui confia la charge de principal de l'Ecole normale, qu'il occupa durant dix années.

Le 25 janvier 1867, Pie IX érigea le diocèse de Rimouski; il préconisa comme premier évêque l'abbé Langevin, qui fut sacré le 1er mai et intronisé le 15 du même mois.

Le nouveau diocèse comptait alors 60.000

Mgr J.-P. Langevin.

catholiques, 100 écoles, 32 paroisses et 44 prêtres. Il fallait créer et organiser toutes les œuvres. En 1869, il érigea le collège commercial déjà existant en séminaire, l'évêché et un nouveau bâtiment d'enseignement, qu'il bénit en 1876 et qui fut réduit en cendres en 1881. Visite des paroisses, fondation de l'Institut des Sœurs des Petites-Ecoles ou du Rosaire, du Denier de Saint-Pierre, etc., appelaient sa sollicitude et son dévouement. En deux voyages à Rome (1879-1886), on le fit comte romain et assistant au trône pontifical.

En 1889, il sollicita l'appui d'un coadjuteur : le choix se porta sur Mgr Blais (V. ce nom), qui entra en fonction en 1891. Nommé archevêque de **Léontopolis,** le prélat se retira dans sa résidence privée à Rimouski et y mourut, le 26 janvier 1892. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés : **Traité de pédagogie; Traité du calcul différentiel et intégral; Tableaux de l'Hist. du Canada;** en plus, deux volumes de documents épiscopaux.

Bibl. — Alman. de *l'Act. cath.*, Québec, 1921; J.-B.-A. Allaire, *Dict. du Clergé can. fr.*, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LANGEVIN (Hector-Louis) (1826-1906), frère du précédent, avocat, homme politique, ministre, chevalier.

Il fit ses études secondaires au séminaire de Québec. En 1846, il étudia le droit et fit son stage d'abord au bureau de l'honorable A.-N. Morin, puis à celui de sir G.-E. Cartier (1848-49). Pendant sa cléricature, il rédigea les **Mélanges religieux,** publication semi-hebdomadaire fondée par l'évêché de Montréal, ainsi que le **Journal d'Agriculture.** Il fut admis au barreau le 10 octobre 1850, s'inscrivant à celui de Montréal pour une année, puis à celui de Québec. De 1853 à 1856, il exerça la charge de secrétaire de la Ligne du Nord.

En 1855, le jeune avocat concourut pour le prix, offert par la Commission exécutrice du Canada, à l'occasion de l'exposition universelle de Paris : son essai, intitulé **Le Canada, ses institutions, ressources, produits, manufactures,** fut couronné. On l'élut aussitôt conseiller municipal; en 1856, président du comité de l'aqueduc; en 1857, maire suppléant; en 1858, maire titulaire de Québec. Il s'associa à J.-C. Taché comme rédacteur du **Courrier du Canada.** En 1859, il fut réélu à la mairie mais il fit en mai le voyage de Londres pour y négocier l'émission des bons du Chemin de fer du Nord; la Reine le reçut en audience officielle.

Le 5 janvier 1858, les électeurs du comté de Dorchester l'envoyèrent à la Chambre d'Assemblée, mandat qu'il retint jusqu'au 1er juillet 1867. En 1860, comme premier magistrat de Québec, il donna l'accueil officiel au Prince de Galles. Puis il devint président de la Société Saint-Jean-Baptiste (1861-62) et de l'Institut canadien (1863-65). En 1862 parut son volume de droit administratif, sous le titre de **Manuel des paroisses et fabriques,** qui eut une seconde édition en 1878. Le 30 mars 1864, nommé Conseil de la Reine, il entra dans le Cabinet de sir Etienne Taché avec le portefeuille de Solliciteur-Général, et fut réélu sans opposition, le 11 avril, dans sa circonscription. La même année, il prenait part à la Conférence de Charlottetown et à celle de Québec, où furent jetés les fondements de la Confédération. Le 20 novembre 1866, passé au ministère des Postes, il fut choisi membre de la Commission que délégua à Londres le gouvernement pour y rencontrer les représentants des diverses Provinces; il visita la France, l'Italie, Rome et le pape.

Le 1er juillet 1867, sir John Mac Donald lui confia le portefeuille du Secrétariat d'Etat dans le premier Cabinet de la Confédération; puis il fut décoré du titre de **Compagnon du Bain.** Ses électeurs lui renouvelaient à l'unanimité son mandat aux Communes et lui accordaient 200 voix de majorité à l'Assemblée législative. Le 8 décembre 1869, il fut nommé ministre des Travaux publics. En 1870, le pape lui conférait le titre de Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire. En 1871, Québec-Centre le députa à l'Assemblée législative. La même année, le Cabinet d'Ottawa le chargea d'une mission officielle en Colombie : pénible et périlleuse pérégrination, qui amena l'adhésion de la Province à la Confédération; il en publia le récit en 1872.

En 1873, époque du décès de sir G.-E. Cartier, M. Langevin prit la direction du parti conservateur. Mais le 5 novembre, il démissionnait avec tous ses collègues. En janvier 1874, il refusa la députation à Dorchester et résigna son mandat législatif. En 1876, les électeurs de Charlevoix l'envoyèrent aux Communes; l'élection fut annulée, mais il fut réélu. En 1878, il subit un échec à Rimouski; toutefois, sir John le fit entrer au Cabinet comme ministre des Postes; il fut élu député des Trois-Rivières. En 1879, on le délégua à Londres pour négocier la destitution de M. Letellier de Saint-Just (V. ce nom) et il l'obtint du Bureau colonial. En mai, il prit le portefeuille des Travaux publics qu'il conserva jusqu'en 1891. En 1881, la Reine le nomma chevalier commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George; et, en 1882, l'Université Laval lui conféra le titre de docteur en droit.

A la mort de sir John Mac Donald, il se retira de la vie publique jusqu'à son décès, le 11 juin 1906. En 1854, il avait épousé Marie-Justine (+1882), fille du lieutenant-colonel Charles Têtu, de Québec et en eut neuf enfants.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1925; The Makers of Can., Index; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

LANGEVIN (Louis-Philippe-Adélard) (1855-1915), prêtre, missionnaire Oblat de Marie-Immaculée, deuxième archevêque de Saint-Boniface.

La famille est originaire, selon Tanguay, de la ville d'Angers; d'après d'autres biographies, de Mortagne-sur-Luynes (Orne). François-Théophile, descendant du premier émigré, né le 28 février 1808 à Varennes, exerçait à Saint-Isidore de Laprairie la profession de notaire, en 1832. Le 13 octobre 1845, il épousa Marie-Paméla Racicot, fille du notaire du Sault-au-Récollet et dont le frère, nommé Zotique, fut évêque-auxiliaire de Montréal. De cette union sont issus seize enfants.

Louis-Philippe-Adélard naquit le 23 août 1855 et fit ses études classiques au collège de Montréal. En 1875, il entra au séminaire

Mgr Ad. Langevin.

et devint professeur des basses classes. L'état de sa santé le força à étudier privément la théologie. En 1881, élevé déjà au diaconat, il se fit admettre au noviciat des Pères Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée à Lachine, où il fit sa profession le 25 juillet 1882, reçut les onctions sacerdotales des mains de Mgr Fabre et se livra aussitôt au ministère de la prédication. En 1885, on le choisit comme directeur des séminaristes ecclésiastiques à Ottawa. En 1890, il fut convoqué à Paris pour prendre place à une réunion des Pères, administrateurs généraux de l'Institut. En 1893, on le nomma vicaire des missions et curé de Sainte-Marie de Winnipeg.

Le 19 décembre 1894, il fut préconisé deuxième archevêque de Saint-Boniface et sacré dans la cathédrale le 19 mars suivant; dans la suite, son ministère fut entravé par la question des écoles catholiques du Manitoba : il réclama avec énergie la justice égale sans que le gouvernement local et fédéral ait jamais voulu agréer ou approuver ses arguments. Son activité s'étendait aux di-

verses obligations qui liaient sa conscience : visites pastorales, colonisation, immigration des Ruthènes, fondations de paroisses et de l'Institut des **Oblates du Sacré-Cœur** (V. ce nom), construction de la cathédrale, concile plénier, défense des compatriotes canadiens. Mais l'âpreté de luttes incessantes, qui lui mérita le surnom de « grand blessé de l'Ouest », ruina sa santé, indépendamment des cures successives aux eaux de Contrexéville, en France. Il mourut à Montréal, le 15 juin 1915.

Il a laissé les opuscules suivants : **Semaine relig.**, fondée et rédigée au début par lui, à Ottawa; **Les Cloches de Saint-Boniface**, item. à Saint-Boniface, 1902; **Lettres pastorales et Circulaires au clergé et aux fidèles**, t. I, 1895-1905; t. II, 1905-1915; **Règles et Constitutions** de l'Institut des Chan. régul. des Cinq-Plaies-du-Sauveur, 1915; **Mém. confid. sur la situation relig. du diocèse**, Saint-Boniface, 1911; **Circul. des Evêq. de l'Ouest**, 1913; **Lettres sur les Missions**, de 1894 à 1903, parues dans les Miss. cath. des Annal. de la Propag. de la Foi et de la Sainte-Enfance.

Bibl. — R. P. A. Morice, *Vie de Mgr Lang.*, Saint-Boniface, 1916; A. Savaète, *Vers l'Abîme*, t. XI, Paris, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LANGLADE (Charles-Michel de) (1729-1800), cadet, enseigne, lieutenant, commandant, traitant en fourrures. — **Anglade**, commune actuelle dans la Gironde.

Petit-fils de Pierre Mouet de Moras (V. ce nom), fils d'Augustin, qui le premier prit le nom de Langlade (ou mieux l'Anglade), il naquit à Michillimakinac au début de mai 1729. Son père, natif des Trois-Rivières, s'y rendit en 1727 et y exerça le commerce des fourrures; il décéda vers 1777, ayant épousé Domitilde Villeneuve. Dans sa jeunesse, Charles-Michel suivit son père à la Baie-Verte et forma avec lui et d'autres Canadiens le berceau de l'Etat du Wisconsin. Admis au rang des cadets en 1750, il mérita en 1752 les éloges du gouverneur Du Quesne.

En 1754, il épousa Charlotte Bourassa. En juillet 1755, il fut mis à la tête des Sauvages et des coureurs de bois, dirigés sur le fort Du Quesne; ils secondèrent le capitaine Dumas (V. ce nom) à la victoire de la Monongahéla. En 1756, promu au grade d'enseigne, il guerroya dans les environs du même fort. Rendu dans l'Est en 1757, il défit les troupes métisses de Rogers faisant incursion vers le lac Champlain et mena ses indigènes à l'assaut de William-Henry. En 1758, il est nommé officier en second au fort Michillimakinac; mais en 1759, il revint à Québec et se battit aux Plaines d'Abraham. En 1760, on l'éleva au grade de lieutenant.

Après la capitulation de Montréal, il reprit la route de Michillimakinac avec sa famille, à titre de trafiquant en fourrures. Le 4 juin 1763, les Indiens massacraient la garnison anglaise, en dépit des avertissements du chef de la milice. Lors de l'Invasion américaine, il leva un corps d'indigènes, les conduisit à Montréal et servit sous le général Burgoyne (V. ce nom) en 1777. Après la guerre, il rentra au foyer, alla à la Baie-Verte comme agent des Sauvages; il y mourut en janvier 1800.

Bibl. — R. P. A. Morice, *Dict. hist. des Can. de l'Ouest*, Montréal, 1908; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LANGLOISERIE (Charles-Gaspard Piot, sieur de) (1655-1715), capitaine, major, commandant des troupes coloniales, lieutenant de roi, chevalier de Saint-Louis.

Il naquit en 1655, à Hanion (Eure-et-Loir), du mariage de Martin Piot et d'Anne Petit. Le 17 mars 1687, il reçut une commission de capitaine d'une compagnie en Nouvelle-France. En 1693, M. de Frontenac, au décès de M. Bizard (V. ce nom), lui accorda sa charge de major de Montréal : « Il est un gentilhomme, marié et établi au Canada, écrivait M. de Champigny au ministre, lequel mérite bien l'honneur de votre protection et que Sa Majesté ait la bonté de lui accorder l'emploi avec les appointements et la gratification. » (Arch. féd., vol. 12.) Le 15 avril 1694, le roi confirma sa nomination. M. de Langloiserie avait laissé sa compagnie au capitaine Morel de La Durantaye. Le 6 mai 1695, le roi commettait le major au commandement des troupes, en l'absence de MM. de Callières et de Vaudreuil et à la lieutenance de Montréal, durant le congé des officiers et administrateurs. En 1698, le gouverneur et l'intendant sollicitaient le ministre « d'accorder au major une solde de 1.200 livres au lieu de 1.000, d'autant plus qu'il est à la tête du pays, où il y a plus de fatigues pour lui et plus de dépenses, à cause de la forte garnison qui y est toujours; il passe en France pour ses affaires domestiques, où il n'a point été depuis 12 ans ». Le 28 mai 1669, M. de Langloiserie devenait major de Québec. Des esprits jaloux l'accusèrent d'indolence dans le service; mais le gouverneur prit vivement sa défense : « Je me sens, dit-il, obligé de rendre témoignage à la vérité et de vous dire que l'on ne peut pas avoir servi avec plus d'activité, de zèle et d'affection qu'il a fait, pendant qu'il a été sous mes ordres major de Montréal, et qu'il faut que sa grande exactitude lui ait attiré ces mauvais offices

par des gens qui n'aiment pas qu'on leur fasse faire leur devoir. S'il se présentait quelques occasions pour son avancement, il mérite l'honneur de votre protection, étant un très bon serviteur du roi et très digne sujet.» (Ib., vol. 17.) Le 27 avril 1700, il eut le premier rang parmi les autres capitaines; et, le 1er juin 1703, la lieutenance de roi à Québec. Décoré de la croix de Saint-Louis en 1705, il mourut le 21 février 1715.

Le 15 août 1691, il avait contracté alliance avec Marie-Thérèse Dugué de Boisbriand (V. ce nom) et en eut plusieurs enfants, entre autres :

Marie-Charlotte, née en 1691, mariée à Pierre d'Auteuil;

Angélique (1696-1744) et **Marguerite** (1702-81), toutes deux Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame;

Suzanne, née en 1700, mariée en 1730 à M. Jean-Baptiste de Céloron (V. ce nom).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; P.-G. Roy, *La Rev. canad.*, Montréal, 1919.

LANGY ou LANGIS (Léon-Joseph Levrault, sieur de) (1670-1740), cadet, enseigne, lieutenant. — **Langy**, commune actuelle dans l'Allier.

La famille, qui était d'ancienne noblesse, était originaire du Poitou et portait le nom patronymique de Levrault ou Lereau. Fils de Pierre et d'Anne Aigron, de Notray au Poitou, Léon y naquit en 1670, entra dans les rangs des cadets à Besançon et passa au Canada avec les troupes, en 1687. En 1689, M. de Frontenac le prit au nombre des cadets de sa garde, le fit enseigne en pied en 1691 et lieutenant réformé en 1696. La même année, les armes familiales furent enregistrées à Châtellerault par Cosme Levrault, écuyer, sieur de Maisonneuve. M. de Langy mourut le 21 mars 1740 à Batiscan. Il y avait épousé, le 25 novembre 1705, Marguerite Trotier, qui fut mère de six enfants, entre autres: **Antoinette** (1706), mariée (1728) à Daniel Portail; **Jacques-Joseph** (1708), marié à Marie-Anne Chorel d'Orvilliers, officier, mort en 1777 père de huit enfants; **Alexis** (1712), le chevalier, officier; en secondes noces, Léon-Joseph se maria (1718) à Marguerite Jarret de Verchères et en eut quatre enfants, entre autres : **Antoine-Joseph** (1720), cadet à l'aiguillette en 1745; **Jean-Baptiste** (1723), sieur de Langis, enseigne, dont M. de Lévis a noté la bravoure dans ses **Mémoires**.

Le 6 août 1756, arrivé au camp de **Niaouré**, avant d'assiéger les forts de Chouaguen, M. de Montcalm détacha deux petits partis, dirigés par les sieurs de Langy et de Richerville, pour avoir des nouvelles des Anglais, découvrir leurs mouvements et intercepter leurs courriers. Le 14, la garnison anglaise capitulait : c'était la première victoire des Français.

En 1757, du côté du lac Saint-Sacrement (George), il y avait presque chaque jour des escarmouches entre nos partis et des détachements envoyés par les Anglais à la découverte. Cent Canadiens et Sauvages, allant reconnaître, sous les ordres de M. de Langy, le chemin qui pouvait conduire au fort George par la rive nord-ouest du lac, rencontrèrent une troupe anglaise de 30 hommes, en tuèrent 18 et firent 8 prisonniers.

Le 4 juillet 1758, le général confia 130 volontaires éclaireurs à l'enseigne de Langy pour aller vers le fort George et demanda des officiers de bonne volonté pour l'accompagner, les prévenant qu'ils seraient tous sous les ordres du même officier canadien, de quelque grade qu'ils fussent : tous les officiers s'offrirent à marcher et M. de Montcalm fixa le nombre à un officier par bataillon. Cette troupe d'élite s'embarqua le soir en bateau sur le lac George. Le 5 au soir, le parti revenait. M. de Langy rapporta qu'il avait rencontré l'avant-garde anglaise, conduite par le général Bradstreet et le major Rogers. A Carillon, tous prennent aussitôt les armes. M. de Langy et M. de Trépézec, avec 300 hommes environ, sont envoyés sur la Montagne-Pelée, à l'ouest du lac, avec instruction de faire la retraite sur la base de défense par la rive gauche de la chute et M. de Bourlamarque par la rive droite.

Lorsque ce dernier donna à leur détachement le signal de la retraite, celui-ci ne pouvait plus traverser la rivière : les Anglais interceptaient déjà la voie. M. de Langy entreprit de passer par le nord-ouest; mais, sans guides, il se perdit dans les bois des montagnes. Vers la fin de l'après-midi, le détachement français se vit rendu, sans le savoir, non loin du confluent de la rivière Bernetz avec celle de la Chute. Au même moment, l'armée anglaise, masquée par la forêt, s'avançait lentement vers cet endroit. Lord Howe, l'âme de l'armée, et le major Putnam étaient à la tête de 200 éclaireurs : rien ne leur annonçait un péril sous les bois silencieux. Soudain un Qui vive part du fourré. — Français! répond une voix anglaise. Mais les officiers Langy et Trépézec savaient que leurs frères d'armes étaient plus loin. Une fusillade éclate : lord Howe tombe inanimé, la poitrine traversée d'une balle. Furieux, les éclaireurs américains, deux fois plus nombreux, tuèrent ou firent prisonniers six officiers et 187 soldats; M. de Trépézec, blessé à mort succomba en quelques jours, tandis que M. de Langy parvint à s'échapper avec

une cinquantaine des siens; le soir même tous rejoignent les troupes de Carillon. Il avait épousé à Verchères (1756) Madeleine d'Ailleboust, veuve de Jean Jarret, et passa en France, après la capitulation de Montréal.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Th. Chapais, *Le marquis de Montcalm*, Montréal, 1911.

LA NORAYE (Louis de Niort, sieur de) (1639-1708), capitaine au régiment de Carignan, seigneur de **Lanoraie**. — Aujourd'hui **Norrey**, commune dans le Calvados.

Originaire probablement de la Normandie, il naquit en 1639 et embrassa la carrière des armes. D'après sa correspondance avec Colbert, il hésita à se joindre avec sa compagnie aux troupes de Carignan. Néanmoins il s'y résolut et débarqua à Québec le 17 août 1665 en compagnie de MM. Talon et de Courcelle; sa compagnie hiverna dans la capitale. L'année suivante, elle fit la campagne contre les Agniers.

Le 22 février 1672, le capitaine épousa à Québec Marie, fille de Charles Sevestre et de Marie Pichon, et veuve de Jacques Loyer, qui lui donna quatre enfants. En 1688, M. de La Noraye, les sieurs Lessart et d'autres obtenaient le territoire situé entre Dautray et Lavaltrie, comprenant deux lieues de profondeur. L'acte de concession atteste que le fief de Lanoraie a été accordée, il y a plus de 30 ans, au sieur Sevestre qui mourut en 1657, léguant sa seigneurie à des cohéritiers qui ne purent en venir au partage, de sorte que les dits lieux sont inhabités. Le seigneur se désintéressa d'une propriété exposée aux incursions des Iroquois; son fils cadet Pierre, né en 1676, l'échangeait, le 1er mai 1701, avec M. Rouer d'Artigny, en lui versant pour l'acquisition de la seigneurie de l'Isle-Verte, la somme de 240 livres de rente annuelle à constitution rachetable par la somme de 4.800 livres. M. de La Noraye décéda le 5 décembre 1708 à la Sainte-Famille, Ile d'Orléans.

Bibl. — R. Roy et G. Malchelosse, *Le Rég. de Carignan*, Montréal, 1925; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LA NOUE (Zacharie Robutel, sieur de) (1665-1733), lieutenant réformé et en pied, capitaine, commandant du poste de la Baie-des-Puants, seigneur de Châteauguay. — **Lanouée**, commune du Morbihan.

Son père Claude ((1621-89), seigneur de l'île Saint-Paul, avait épousé Suzanne de Gabrielle, qui lui donna trois enfants : **Jeanne-Paule** (1660-92); **Anne-Françoise** (1662), mariée à Constant Le Marchand (1691); **Zacharie**, né le 4 juin 1665 et marié (18 avril 1689) à Catherine Le Moyne de Longueuil. En 1685, ce dernier suivit à la baie James l'expédition du chevalier de Troyes (V. ce nom), avec le grade d'aide-major. Au rapide de la Chute-à-Blondeau, une querelle survint entre quelques personnes qui, ayant bu, voulaient se tuer. L'on envoya sur-le-champ le sieur de La Noue avec cinq hommes qui rétablirent l'ordre et ôtèrent le fusil du plus mutin qui en couchait un autre en joue.

« Le 29 mai 1686, les sieurs de Sainte-Hélène, de Maricourt et de La Noue manquèrent à périr : étant revenus sur l'eau, ils se sauvèrent à la nage, excepté le sieur de La Noue qui, ne sachant pas nager, descendit le rapide entraîné par le courant et se serait noyé sans des canots que l'on fit descendre en diligence pour le secourir. » Dans la suite, M. de La Noue se distingua à la prise des forts Monsoni, Rupert et Quichichouan. Il fut désigné par le commandant comme officier de garnison, au mois d'août suivant, avec les sieurs d'Iberville et de Maricourt (V. **Troyes**).

En 1691, il fut fait enseigne, lieutenant réformé en 1692, et en pied en 1710. En 1702, il devint seigneur de Châteauguay. Après avoir commandé (1717-21) dans un poste de traite qu'il établit à la rivière Kamistigoia, près de l'actuel **Fort William**, on le promut capitaine. Nommé commandant au poste de la baie des Puants (Green Bay), il y mourut dans l'été de 1733. Son épouse lui avait donné neuf enfants, entre autres :

Anne-Suzanne (1690-1717), qui devint Sœur de la Congrégation de Notre-Dame, ainsi que sa sœur **Marie-Anne** (1697-1785);

Thomas (1702-54) entra dans les troupes du détachement de la marine et devint enseigne.

Bibl. — I. Caron, *Le Chev. de Troyes*, Beauceville, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LANOULLIER (Nicolas) (1679-1756), procureur de la Compagnie du Castor, commis des trésoriers-généraux de la Marine, membre du Conseil supérieur.

Fils de Jean Lanoullier, bourgeois de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, il naquit vers 1679. Le 25 juin 1712, M. de Pontchartrain informait M. de Vaudreuil que la Compagnie du Castor était sur le point d'envoyer Nicolas Lanoullier à Québec pour prendre connaissance de ses affaires et amortir les dépenses. Le 2 mars 1714, les sieurs Cadet, Néret, avocat, et Gayot, marchand de Paris, le nommaient leur procureur à Québec, afin de régler leurs comptes

avec les sieurs de La Chesnaye et de Maur, leurs fondés de pouvoirs.

En 1720, M. Lanoullier remplaçait M. Petit comme commis des trésoriers-généraux de la Marine; en même temps, il était agent général de la Compagnie des Indes, qui avait remplacé celle du Castor.

En 1721, M. Lanoullier proposa aux administrateurs de la colonie d'établir des relais de poste entre Québec et Montréal, ainsi qu'un service de voitures publiques, au moyen de bacs sur les rivières. Le 27 janvier, M. de Vaudreuil et M. Bégon publient une ordonnance qui lui accordait le contrat ou le monopole pour vingt années. A la même date en 1722, le roi confirmait la concession précédente. Le 10 février, M. Lanoullier était nommé premier conseiller du Conseil supérieur. Cette même année, il devint acquéreur de quatre arpents carrés, détachés de la seigneurie de la **Maison-Blanche** de M. Hiché, emplacement qu'occupe aujourd'hui une partie de la paroisse Saint-Roch. Il proposa aussi la construction de moulins à bateau sur le Saint-Laurent.

Mais le bénéficiaire oublia l'enregistrement au Conseil de la concession à lui octroyée. Il n'y songea qu'au mois d'avril 1743 : le Conseil refusa en exigeant des lettres de surannation venant de Sa Majesté. Le projet en resta là.

Le 5 mars 1727, M. Lanoullier fit les fonctions intérimaires de Procureur général : l'affaire de la sépulture de Mgr de Saint-Vallier, où il prit le parti de l'intendant Dupuy (V. ce nom), le discrédita considérablement.

Le 15 septembre 1730, M. Varin, contrôleur de la Marine, requérait M. Hocquart de faire procéder à la saisie des biens de M. Lanoullier, dont l'état de compte accusait un déficit et de graves irrégularités. L'intendant le fit garder à vue dans son domicile. Au mois d'octobre 1732, M. Lanoullier fut autorisé à passer en France, où il exposa au ministre les motifs de ses troubles financiers. De retour à Québec, il continua à siéger au Conseil. Le 8 octobre 1733, il sollicita de l'intendant la ferme de Tadoussac, en vue de rétablir ses affaires. Deux jours après, le gouverneur de Beauharnois affirme au ministre que M. Lanoullier méritait sa protection.

Le 21 mars 1735, le conseiller était nommé garde des sceaux du Conseil supérieur. Au printemps de 1737, il se rendit à Paris, où il remit une obligation de 45.000 livres à M. Barthélemi Mouffle de la Thuillerie, trésorier général de la Marine (4 mai 1737); c'était un versement propre à combler le découvert de ses livres. Le 20 octobre suivant, le gouverneur suggérait au ministre des moyens de lui venir en aide « dans ses peines » (V. Corr. gén. Can., vol. 74).

M. Lanoullier mourut à Québec chez sa fille, M^me^ Bénard, le 6 janvier 1736. Il avait épousé Marie-Jeanne Bocquet, dans un voyage en France, l'hiver de 1726.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LANOULLIER DE BOISCLERC (Jean-Eustache) (1686-1750), frère du précédent, contrôleur de la marine et des fortifications, grand voyer, commissaire.

En 1719, il était nommé contrôleur de la marine et des fortifications au Canada, en remplacement de Charles de Monseignat, décédé.

Le 26 octobre 1720, les administrateurs rendent au ministre le témoignage suivant en sa faveur : « Nous avons l'honneur de vous remercier de la grâce faite à M. de Boisclerc de remettre à 1.000 livres par an ses appointements. Il s'acquitte de son emploi avec beaucoup d'application et il continuera de le faire avec l'exactitude qu'il doit. »

En 1728, il eut un différend avec M. de Silly concernant leurs titres et attributions respectifs. En mai 1729, M. Lanoullier fut révoqué de la charge de contrôleur et d'inspecteur des fortifications. Ce qui donna occasion à M. Hocquart d'avouer au ministre « que le sieur de Boisclerc s'est acquitté avec toute la vivacité et l'attention possibles au déchargement des effets naufragés, à leur arrangement dans les magasins et qu'il a contribué efficacement à empêcher que rien ne fût pillé ni égaré : ce qui l'a déterminé à l'employer pour ses appointements jusqu'au mois de septembre. Il s'embarque sur l'un des vaisseaux marchands qui passent en France, cette année » (Corr. gén. Can., vol. 51).

Le décès du baron de Bécancour laissa vacante la charge de grand voyer de la Nouvelle-France (1729). Le 10 avril 1731, le ministre nomma officiellement M. Lanoullier. L'année suivante, l'intendant faisait au ministre l'éloge du fonctionnaire, dans la construction de la route de Québec à Montréal (V. It., vol. 58).

Le 7 septembre 1740, l'intendant le charge d'explorer une mine à la Pointe-du-Lac, en compagnie des sieurs Simonnet, Cressé et Déry. En 1743, M. Lanoullier est nommé commissaire pour opérer une levée de 4.000 minots de blé dans les côtes pour subvenir à la subsistance des troupes et des Québécois. Le 23 juillet, il reçut de l'intendant instruction d'aller reconnaître une mine de plomb au Portage-des-Chats, sur l'Ottawa.

Dans la suite, il compromit sa position par l'abus des spiritueux. Il mourut à l'Hôtel-

Dieu de Québec, le 25 novembre 1750. Le 21 décembre 1719, il avait épousé à Québec Marie-Marguerite Du Roy, veuve de Claude Chasle, qui lui donna quinze enfants : neuf décédèrent en bas-âge :

Jean-Eustache-Nicolas, né le 12 septembre 1720 et **Louis-Antoine,** né le 23 mai 1723, tous deux « absents du pays depuis 12 ans (en 1754), sans savoir le lieu où ils peuvent être ». Il est ainsi certain que les descendants de Jean-Eustache n'existent point au Canada;

Louise, née le 23 mai 1731, décéda Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 30 septembre 1812, et sa sœur, **Jeanne-Elisabeth,** née le 7 août 1736, y mourut aussi le 18 mars 1772.

Bibl. — P.-G. Roy, *Bull. des Rech. hist.*, année 1906 et année 1921; A. Shortt, *Doc. sous le Rég. fr.*, Ottawa, 1926.

LANOULLIER DES GRANGES (Paul-Antoine-François), frère des précédents, écrivain du roi au port de Québec, en 1741.

Le 20 décembre 1748, il était nommé notaire à Québec. Le 6 mars 1750, il fut installé juge prévôt de la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges par François Daine; puis de Saint-Gabriel, de Sillery, de Belair, de Saint-Joseph. Le 22 juin 1750, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu lui confiaient la charge de juge de leur seigneurie de Saint-Bernard, près de Charlesbourg. M. Lanoullier laissa le Canada en 1760 et alla s'établir à Loches, en Touraine. Il avait épousé à Québec, le 15 mars 1730, Louise Du Roy, qui lui donna un fils, **Antoine-Nicolas-Michel,** né le 25 décembre 1730.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., année 1906.

LANSDOWNE (Sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, 5e marquis de) (1845-1927), maître ès arts, docteur en droit, Sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, commissaire de l'Echiquier, Sous-secrétaire pour l'Inde, gouverneur du Canada, commandeur de Saint-Michel et Saint-George, vice-roi des Indes, grand'croix de l'Ordre de l'Etoile, chevalier de la Jarretière et chancelier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George.

La famille remonte au XIe siècle dans la personne de Gérald Fitz-Walter d'Irlande. William Fitzmaurice, 20e lord de Kerry, né en 1633, mourut en 1697. Le 1er marquis de Lansdowne et 2e comte de Shelburne, nommé William, hérita du titre le 6 décembre 1784. Son fils cadet, nommé John, né en 1765, mourut en 1805. Henry, 3e comte, né en 1780, décéda le 30 mars 1863. Son fils cadet, 4e comte, né le 7 juin 1816, épousa en 1840 Georgina Herbert, fille de George Auguste, 11e comte de Pembroke; elle mourut le 11 février 1841; en secondes noces, il épousa, le 1er novembre 1843, Emily Jane Mercer Elphinstone de Flahault, baronne Nairne, qui lui donna deux enfants. L'aîné, Henry Charles Keith, né le 14 janvier 1845, étudia à Eaton, au collège Baillol d'Oxford, devint bachelier et maître ès arts en 1884. Il succéda au marquisat en 1866 et à la baronnie en 1895. De 1868 à 1872, il fut l'un des commissaires de l'Echiquier et trésorier d'Irlande; sous-secrétaire ensuite au ministère de la Guerre, de 1872 à 1874, et exerça le même mandat pour l'Inde jusqu'en 1880.

Nommé gouverneur du Canada, le 15 août 1883, il entra en fonction le 23 octobre suivant. Il fut promu commandeur de Saint-Michel et Saint-George, le 28 janvier 1884. Sous son gouvernement, l'on adopta le 75e degré comme méridien, le 19 novembre 1883. Il réunit à Montréal, pour la première fois, le 21 août 1884, l'Association britannique pour le progrès des sciences. De 1884 à 1886, l'on organisa l'expédition du capitaine Gordon à la baie d'Hudson, dans le dessein d'établir la navigation de ces parages inhospitaliers. De mars à juin 1885, éclate la seconde insurrection de Nord-Ouest : le 16 novembre eut lieu l'exécution de Riel, qui souleva une violente agitation dans tout le pays. Le 13 juin 1886, la ville de Vancouver fut totalement détruite par une conflagration, qui causa environ 50 pertes de vie. Le 13 septembre de la même année, se fit l'ouverture du trafic transcontinental du chemin de fer du Pacifique. Mgr Taschereau, le 7 juin, fut investi de la pourpre cardinalice. Le 4 avril 1887, une conférence réunie à Londres convoqua deux ministres de notre colonie, pour la première fois; à la même époque, une conférence interprovinciale se réunit à Québec, où l'on formula 22 diverses résolutions. L'on fonda aussi, à Toronto, l'Université Mac Master. Le 14 juin, l'on vit aborder à Vancouver le steamer transpacifique de la Compagnie du C. P. R., venant de Yokohama, au Japon. Le 15 février 1888, eut lieu une convention entre le Canada et les Etats-Unis relativement aux eaux des pêcheries.

Lord Lansdowne arriva à son terme d'office le 30 mai 1888, et s'embarqua cinq jours auparavant. Rentré à Londres, la reine le nomma vice-roi des Indes (1888-94), grand-croix de l'Ordre de l'Etoile des Indes et de l'Empire indien en 1888 ; puis, secrétaire d'Etat à la guerre (1895-1900) et des Affaires Etrangères (1900-1905). Dix ans après, il fut admis au ministère sans aucun portefeuille. Il fut décoré en 1895 du titre de chevalier de la Jarretière et, en 1917, de chancelier de

l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George; il est décédé le 4 juin 1927 à Clonmore, en Irlande.

Il épousa en 1869 Maud Evelyn Hamilton, fille du premier duc d'Albertcomb, qui lui a donné un fils et deux filles.

BIBL. — Burke's *Peerage*, Londres,, 1876 et 1923; J. Hayden, *Book of Dignities*, ibid., 1894; Can. and Prov., Index; The Makers of Can., Index, Toronto, 1914.

LANTAGNAC (Gaspard Adhémar, sieur de) (1683-1756), enseigne, lieutenant, capitaine, major, chevalier de Saint-Louis.

La famille Adhémar est d'origine très ancienne : Aymar, évêque du Puy, et Guillaume-Hugues, son frère, sieur de Monteil, prirent part à la Première Croisade. Elle s'est dans la suite partagée en deux branches ou plus encore, dont l'une est celle de Lantagnac. Pierre Adhémar fut nommé par le roi commandant de la ville et forteresse de Menton (Alpes-Maritimes), puis gouverneur pour le prince de Monaco (1707); il avait épousé Anne de Vaudreuil, fille de Jean-Louis de **Rigaud** (bourg des Alp.-Marit.), seigneur et baron d'**Auriac** et de **Vaudreuil** (auj. Vaudreuille) — deux bourgs de la Haute-Garonne — et de Marie de **Castel-Verdun** (Tarn-et-Garonne); Anne était la sœur du marquis de Vaudreuil.

Gaspard, né en 1683, était fils d'Adhémar, chevalier, seigneur de Lantagnac, gouverneur de Menton et commandant des troupes royales, et de dame de Touchy ou Trucy. Il vint à Québec en 1712. Le 30 mai 1713, il obtenait une expectative d'enseigne; et le 15 novembre suivant, les administrateurs écrivaient au ministre à son sujet que le sieur de Lantagnac, (petit) neveu du sieur marquis de Vaudreuil, est un homme fait de la plus grande taille et âgé de 30 ans; il ne lui manque que du bien pour être à la tête d'un régiment, ayant servi pendant 10 ans dans la maison du roi; « nous vous supplions d'avoir la bonté de lui accorder au moins une lieutenance de compagnie que nous sommes persuadés qu'il aurait obtenue, l'année dernière, s'il avait eu l'honneur de vous être présenté avant son départ de France ». (Arch. féd. Ottawa, vol. 34). Le 1er juillet 1715, M. de Lantagnac obtint une enseigne en pied et, le 26 avril 1716, la lieutenance demandée. L'année suivante, le gouverneur sollicitait pour lui le grade de capitaine, qui fut différé. Le 31 mai 1721, le lieutenant fut transféré à l'Ile-Royale, en vue de le punir d'avoir contracté (1720) un mariage qui déplaisait au gouverneur. En 1722, il obtenait un congé pour passer en France. En dépit de l'intervention du prince de Monaco et de plusieurs autres protecteurs, le sieur de Lantagnac n'obtint aucune promotion; ce n'est qu'en mai 1726, après la mort de son grand-oncle, qu'il fut promu capitaine.

En 1727, la marquise de Vaudreuil écrivait au ministre de Maurepas : « Comme il est revenu à la marquise que vous ôtiez à M. de Tonti le commandement du Détroit, elle prend la liberté de vous demander pour M. Adhémar de Lantagnac, petit-neveu de feu son mari, dont la naissance vous est connue, d'un caractère doux et liant, tel qu'il convient pour remplir ce poste. En lui accordant cette grâce, vous le mettrez en état de pouvoir élever une nombreuse famille dont il est chargé. » (It., vol. 49). En 1728, M. de Lantagnac demandait l'aide du roi pour établir une tuilerie dans les environs de Québec; le roi se montra favorable au projet et accorda le passage à ses ouvriers. Le 25 octobre 1729, les administrateurs écrivent au ministre qu'ils ont fait savoir au sieur de Lantagnac, qui a fait l'établissement d'une tuilerie, à une lieue au-dessus de Québec et du même côté, que vous accorderiez le passage aux deux ouvriers dont il a besoin. (It., vol. 51.) En 1731, M. de Lantagnac essaya de s'assurer la charge de major des troupes; et il tenta de se faire nommer chevalier de Saint-Louis en 1731, 1733, 1734, 1735; il eut la croix désirée, en avril 1742. Le 6 mars 1748, il était nommé major de Montréal et lieutenant de roi, le 23 mai 1749. En 1755, son âge avancé le frustra du titre de gouverneur de la place. Le 17 mars 1756, il résigna et reçut une pension de 2.000 livres; il mourut le 17 novembre suivant.

Le 7 mars 1720, il s'unit à Québec à Marie-Geneviève Martin de Lino (V. ce nom) et fut père de treize enfants, dont cinq décédèrent en bas-âge :

Anne (1722), épousa en 1741, Augustin-Antoine de La Barre, seigneur Du Jardin, officier originaire de Saint-Germain-en-Laye;

Pierre-Gaspard (1724), enrôlé dans les troupes, sert en Louisiane en 1743, enseigne en 1744, prisonnier des Chérakis (1746-55), rentré en France en 1765;

Geneviève (1725-65) et **Angélique** (1730-69), Religieuses au monastère des Ursulines;

Marie-Charlotte (1728-56), **Jeanne** (1729-54) et **Marie-Thérèse** (1737-1802), Religieuses à l'Hôpital-Général de Québec;

Marie-Ursule (1735-1800), Sœur de la Congrégation de Notre-Dame.

BIBL. — P.-G. Roy, *La Fam. de Lant.*, Lévis, 1908; It., *La Rev. canad.*, Montréal, 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA PAUSE (Charles de Plantavit, chevalier de), aide-major au bataillon de Guyenne, auteur d'un **Journal** et de **Mémoires** encore inédits.

Le chevalier prit du service pendant la Guerre de Sept Ans et vint au Canada, de 1755 à 1760. Il assista à presque toutes les opérations et aux principaux faits d'armes. On le chargea de missions ardues, dont il sut s'acquitter avec honneur. Vingt fois M. de Montcalm et M. de Lévis rendirent témoignage à son activité et à ses ressources.

Durant son séjour au pays, il rédigea un **Journal** et une foule de **Mémoires** relatifs aux événements auxquels il prenait part, aux combats et aux sièges où il était acteur. Ces précieux documents ont été conservés : M^me^ la comtesse de Ledinghem, arrière-petite-nièce du vaillant officier, les tient en sa possession et les communique volontiers aux chercheurs, historiens et biographes.

BIBL. — Th. Chapais, *Le marquis de Montcalm*, Québec, 1911; A. Shortt, *Docum. sous le Rég. fr.*, vol. II, Ottawa, 1926.

LA PELTRIE (Marie-Madeleine de Chauvigny, dame de) (1603-71), fondatrice séculière du monastère des Ursulines. — **Chauvigny**, bourg actuel du Loir-et-Cher, en Orléanais.

Née à Alençon en 1603, d'une noble et opulente famille, elle sentit un attrait pour le cloître. Mais son père, seigneur de Vaubaugon, n'ayant point de fils et ayant marié sa fille aînée, lui fit épouser, en 1620, le chevalier de Gruel, seigneur de La Peltrie, originaire de Bivilliers près de Mortagne. Leur union, qui leur donna une fille décédée au berceau, ne dura que cinq ans : à vingt-deux ans, la veuve héritait d'une grande fortune et de la liberté.

La lecture de la **Relation** de 1635, où le Père Le Jeune faisait appel aux bienfaitrices des missions, lui inspira le dessein de consacrer sa vie et son avoir à l'instruction des filles indigènes du Canada. La maladie vint entraver son projet, ainsi que les procès de succession et la volonté de son père. Celui-ci la contraint à épouser M. Jean de Bernières-Louvigny : elle s'entendit, sans lui donner sa main, pour s'en faire un ami et le régisseur de son patrimoine. C'est lui qui l'accompagne à Paris, où elle consulte le Père de Condren, l'abbé Vincent de Paul, le Père Poncet de la Rivière, qui approuvent tous trois son dessein d'apostolat lointain. Le Jésuite l'avise de confier l'œuvre de l'éducation à la Mère Marie de l'Incarnation. Elle se rend à Tours avec M. de Bernières et y obtint l'assentiment de Mgr Deschau et des Ursulines.

Le 4 mai 1639, trois Ursulines, trois Hospitalières, trois Jésuites, M^me^ de La Peltrie avec sa suivante, Charlotte Barré, et un jeune domestique s'embarquent à Dieppe et n'arrivent à Québec que le 1^er^ août. Le lendemain, visite au village de Sillery, où Madame est marraine de plusieurs Sauvages et couvre de baisers les petites Sauvagesses. Au logis temporaire des Religieuses à la basse

M^me^ DE LA PELTRIE.

ville, elle se livre aux travaux du ménage et à l'hygiène des indigènes de l'école. Au printemps de 1641, elle fait poser et bénir la première pierre du monastère à la haute ville sur le terrain, concédé le 15 janvier 1637, par la Compagnie des Cent-Associés. Le même année 1641, débarquaient à Québec les colons de Ville-Marie; elle suivit Jeanne Mance au printemps de 1642, emportant effets et mobilier. Son absence dura dix-huit mois.

De retour, elle fit bâtir une maison dans le voisinage du monastère, et en laissa l'usage aux Ursulines dans la suite. En 1648, elle fournit une dot de 3.000 livres à sa suivante, qui fut admise au noviciat; elle sollicita elle-même son entrée en religion, mais continua seulement à habiter le cloître sans vœux et en habit séculier. Le reste de sa carrière s'écoula en prières, en pénitences, en œuvres de charité envers les filles indigènes. Elle mourut le 16 novembre 1671 et fut ensevelie sous les dalles du chœur de la chapelle. Ses revenus en France étaient d'environ 900 livres, qui servaient à M. de Bernières pour payer « le fret des marchandises qu'il envoyait à la communauté ». Le monastère, dont la cons-

truction coûta plus de 50.000 livres, resta l'œuvre des « bonnes âmes de France », qui expédiaient leurs offrandes à la Mère Marie de l'Incarnation.

Bibl. — Les Ursul. de Québec, t. I, Québec, 1863; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., 1901; *Nova Francia*, Revue de Paris, 1927.

LA PERELLE (Jean-François Eury, sieur de), lieutenant, capitaine, commandant, major, chevalier de Saint-Louis. — **Péreille**, commune de l'Ariège.

La famille était d'ancienne noblesse normande, mentionnée en 1463 dans la recherche de Montfault et établie à Culey-le-Patry (Calvados). Né vers 1690, fils de François Eury, Jean-François débarqua au Cap-Breton en 1713, en qualité d'enseigne dans l'infanterie et fut promu lieutenant en 1714. En 1720, qualifié d'interprète en langue anglaise, nommé capitaine en 1730, il est désigné comme commandant à l'île Saint-Jean en 1732; mais l'état de sa santé le ramenait à Louisbourg après un an. En 1736, aide-major et décoré de la croix de Saint-Louis, on le fait major de Louisbourg en 1741.

Le 11 mai 1745, lui et son fils aîné, enseigne en pied, signent le procès-verbal des délibérations concernant l'abandon et la destruction de la batterie royale; et le 26 juin, pour la reddition de la place. Le 25 avril 1746, le président du Conseil de la Marine lui exprime ses regrets de la mort de son fils aîné et du refus de l'emploi de commis civil à un des fils cadets, à cause de son inconduite. Le 1er janvier, l'un d'eux est fait enseigne en second et, le 13 juin 1750, lieutenant à l'Ile-Royale; le même est capitaine en 1763 et se marie à la veuve du sieur Duffy. En 1775, il passe à la Martinique avec sa famille; en 1779, la veuve reçoit une pension de 800 liv. On ignore le lieu et la date du décès du chevalier Eury. Il avait épousé en 1718 à Louisbourg Charlotte Aubert de La Chenaye, qui lui donna trois garçons et une fille. Cette fille, née en 1722, se maria en 1743 à Pierre-Joseph Céloron de Blainville; leurs deux filles entrèrent chez les Sœurs Grises de Montréal.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Gaspé*, Lévis, 1907; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LA PEROUSE (Jean-François Galaup, comte de) (1741-88), garde-marine, enseigne de vaisseau, lieutenant, chevalier de Saint-Louis, commandant, capitaine, chef d'escadre. — **La Pérouse**, hameau du Guô, près d'Albi, dans le Tarn.

Son père, Victor-Joseph de Galaup, appartenait à la plus vieille noblesse du pays. Au XVe siècle, Luc avait été le premier consul d'Albi; Pierre, Jean, Raymond lui succédaient au siècle suivant. Sa mère se nommait Marguerite de Rességuier. A l'âge de neuf ans, on le mit au collège des Jésuites. En 1756, il entra dans les gardes-marine, en raison de l'influence d'un parent, le marquis de La Jonquière, neveu du gouverneur décédé à Québec en 1752.

Il fit sa première campagne à bord du **Célèbre**, unité de l'escadre que le marquis conduisait à Louisbourg, le 22 mars 1757. Ce navire-amiral et le **Bizarre** furent détachés dès le 1er juillet, pour transporter à Québec le régiment de Berry; ils mouillèrent en rade, du 15 août au 16 septembre. On lit dans le livre de comptes du commandant de La Jonquière qu'il donna à La Pérouse « six livres pour ses plaisirs, trois pour le raccommodage de son épée, seize à l'auberge de la prison; il a, en son pouvoir actuellement, 152 livres que je l'ai exhorté de bien économiser ». A son acquit, trois autres campagnes à bord de la **Pomone**, du **Zéphir**, du **Cerf** et une cinquième sur **le Formidable**, qui faisait partie de l'escadre aux ordres du maréchal de Conflans, en 1759. L'escadre anglaise rejoignit la nôtre à la hauteur de Belle-Isle-en-Mer. Huit vaisseaux anglais et français coulèrent bas ou se perdirent sur la côte; **le Formidable** fut pris et La Pérouse, blessé, tomba aux mains de l'ennemi. En 1764, il était promu enseigne de vaisseau et, durant quatorze ans, il courut les îles de France, des Seychelles et l'Inde. Le 4 avril 1777, La Pérouse était nommé lieutenant et, le 24 mai, chevalier de Saint-Louis avec une pension de 300 livres sur le Trésor royal. En 1778, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre. La Pérouse reçut le commandement du **Serin**, puis de **l'Amazone** dans l'escadre du vice-amiral d'Estaing. Ce fut lui qui, sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, s'empara de la frégate anglaise **l'Ariel** et contribua à la capture de **l'Experiment**.

Le 4 avril 1780, il était fait capitaine de vaisseau, et, commandant **l'Astrée** en croisière avec **l'Hermione**, il engagea une rude bataille, à six lieues du cap nord de l'Ile-Royale, contre six bâtiments de guerre anglais : **le Jack** et **le Charlestown** amiral amenèrent pavillon à huit heures et demie du soir. En 1781, le Cabinet de Louis XVI décida de détruire les établissements anglais de la baie d'Hudson et chargea M. de La Pérouse de l'expédition, qui fut remise à l'année suivante.

Le 31 mai, le commandant partait sur **le Sceptre**, de 74 canons, suivi des frégates **l'Astrée** et **l'Engageante**, de 36 chacune, avec 250 hommes d'infanterie, 40 d'artillerie. Il

arriva, le 17 juillet, à l'entrée du détroit et aperçut l'île Résolution; le 30, le cap Walsingham; le 8 août, en face du fort **Prince of Wales**, bâti en pierres de taille, muni de gros canons, défendu par une batterie extérieure, situé sur l'emplacement actuel de Churchill. L'on s'attendait à une vigoureuse résistance. Le gouverneur se nommait Samuel Hearne qui, sur l'alarme donnée par l'apparition des trois voiliers français, ne songea guère à se défendre, durant le jour. La nuit suivante, il fut fait prisonnier et la place capitulait sans combat avec une garnison de 39 Européens et des Indiens. L'on trouva dans le fort quantité de marchandises, une artillerie en bon état, des magasins couverts et même un observatoire. Tout fut détruit conformément aux ordres du roi; le fort, l'un des plus solides de l'Amérique et construit en quarante ans, fut miné et l'on en contemple encore aujourd'hui les majestueuses ruines. La Compagnie d'Hudson subit une perte de quatre millions. Le commandant traita les prisonniers comme les gens des équipages et fit donner aux Esquimaux tout ce qu'ils voulurent emporter, poudre et plomb surtout.

Trois jours après, la flottille se dirigea vers le fort ou le comptoir **York** — l'ancien Nelson ou Bourbon. Le 20 août, elle mouilla à environ cinq lieues de terre par une mauvaise mer. Tout y favorisait la résistance, grâce à un navire de 26 canons. Le lendemain, M. de La Pérouse débarqua 150 hommes, des mortiers, des canons et huit jours de vivres. La marée les força à piétiner dans la vase : seules les troupes réussirent à s'en dégager et le reste y est encore maintenant. Le 24, le navire ayant déguerpi, le gouverneur Humphrey Martin accueillit les assaillants avec le drapeau blanc : l'on prit 60 Anglais, douze Sauvages armés, 25 canons, 12 pierriers, 30 têtes de bétail. Le comptoir fut aussitôt livré aux flammes; mais personne ne fut molesté et on laissa aux Indiens, dans un magasin éloigné, des vivres, des articles de traite, des fusils avec poudre et plomb. La flottille se hâta de mettre à la voile. M. de La Pérouse avait comme aide-major général un Canadien retiré en France en 1766, M. François-Charles Liénard de Beaujeu, sieur de Villemomble (V. ce nom).

M. A. Bellessort vient de raconter les diverses péripéties de la carrière du grand marin : son roman à l'Ile de France, ses explorations dans le Pacifique et les mers du Sud, son naufrage et sa mort à Vanikoro, en Polynésie, en 1788.

Bibl. — A. Bellessort, *La Pérouse*, Paris, Plon, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA PERRIERE (René Boucher, sieur de) (1668-1742), enseigne, lieutenant, capitaine. — **La Perrière**, bourg actuel, dans l'Orne.

Né le 18 juin 1668, il entra jeune encore dans les troupes de la marine. Il est à peu près certain qu'il suivit l'armée de M. de Denonville contre la tribu des Tsonnontouans et les divers partis organisés par M. de Frontenac, à partir de 1690.

En 1676, il accompagne le détachement que le gouverneur a mis sous les ordres de son beau-frère, Dancau de Muy, en vue de chasser les Anglais de Terre-Neuve. On lit dans le **Journal** de l'abbé Beaudoin, aumônier de la campagne, plusieurs passages qui concernent l'officier : « Le 27 décembre 1696, le sieur de La Perrière, Canadien et enseigne, fort brave homme, va, avec 10 hommes, à travers les bois à la raquette, au cap Saint-François, distant de Saint-Jean par terre de 6 lieues, où nous apprenons qu'il y a quantité de fuyards, presque tous sans armes. Le 30, le sieur de La Perrière est de retour du cap, où il a fait 13 prisonniers, qui s'y étaient retirés avec plus de vivres qu'il ne leur était nécessaire pour leur hiver. Le 1er mars 1697, le sieur d'Iberville laisse ordre aux sieurs de Montigny et de La Perrière de se rendre à Baye Boulle (**Bull Bay**), havre qui est au fond de la baie de la Trinité, avec tous les prisonniers, environ 200 et des meilleurs. Le 23, le sieur d'Iberville et moi, nous rencontrâmes le sieur de La Perrière qui nous venait chercher à la baie de Cromwell, qui s'était rendu avec cinq chaloupes et 60 Anglais à Baye-Boulle. Depuis son départ, étant allé découvrir l'ennemi à la Carbonnière, il y tua 11 hommes, qui étaient descendus de l'île Carbonnière avec trois femmes qu'il prit. Le 28, j'allai avec lui, les sieurs des Chauffours et de Bienville, et 40 hommes dont quelques-uns étaient armés et l'on prit 6 Anglais. » (V. A. Gosselin : **Les Normands au Canada. : d'Iberville.**)

En 1701 : M. de Callières note dans le rôle des officiers que « le sieur de La Perrière n'a pas envoyé ses états de service, mais bon officier ». Dans les détachements que M. de Vaudreuil, successeur de M. de Callières en 1703, équipa pour diverses expéditions de partisans en Nouvelle-Angleterre, M. de La Perrière se distingua par sa hardiesse et sa bravoure.

En 1726, il était promu capitaine. En 1734, il obtint sur le lac Champlain une concession qui fut ratifiée, l'année suivante, ainsi que l'on peut s'en convaincre par cet extrait des registres de l'Intendance : « Concession au sieur René Boucher, écuyer, sieur de La Perrière, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, d'un terrain sur le lac

Champlain, de deux lieues de front sur trois de profondeur, le tout à titre de fief et seigneurie » (Beauharnois et Hocquart).

M. de La Perrière mourut à Boucherville, le 12 août 1742. Le 15 décembre 1705, il avait épousé à Montréal Françoise Mailhot, qui décéda le 26 avril 1708, mère de deux enfants, selon Tanguay :

Marie-Madeleine, née le 22 février 1707, mariée le 10 janvier 1729, à Pierre-Claude Pecaudy, sieur de Contrecœur (V. ce nom);

François-Clément, né le 24 avril 1708, marié le 21 janvier 1737 à Charlotte Pécaudy de Contrecœur.

Entré, lui aussi, dans les troupes de la marine, il fut fait enseigne en second en 1736, enseigne en pied en 1742, lieutenant en 1748, capitaine en 1756. Il fut l'un des plus vaillants guerriers de l'époque. Après la victoire de Chouaguen, au mois d'août 1756, l'on envoya, le 16 septembre, 600 Sauvages, 100 Canadiens et 20 officiers ou cadets de la colonie, sous les ordres de M. de La Perrière, en expédition vers le lac Saint-Sacrement. Messieurs de Bougainville, de La Rochebeaucour, Le Mercier et Desandrouins accompagnaient ce parti, qui s'avança jusqu'à quatre lieues du fort William-Henry. Un détachement de 110 Sauvages, choisis parmi « les meilleures jambes », et de 30 Canadiens, commandés par le sieur Marin, poussa jusqu'à une lieue et demie du fort, où il rencontra un peloton de 52 soldats anglais ayant à leur tête trois officiers. Surpris et cernés, ils furent tous tués ou faits prisonniers, à l'exception de 6 qui allèrent jeter l'alarme dans l'armée britannique (V. Chapais, **Montcalm**).

François-Clément eut, de son mariage avec Charlotte de Contrecœur, vingt et un enfants, selon Tanguay, dont 14 décédèrent en bas âge. L'un de ses fils, qui était enseigne, périt au naufrage de l'**Auguste** (V. ce mot).

BIBL. — F. Daniel, *Les Grandes Familles Fr.*, Montréal, 1865; Bull. des Recher. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA POTERIE (Jacques Le Neuf, sieur de) (1606-76), gentilhomme normand, seigneur de Portneuf, gouverneur des Trois-Rivières, membre du Conseil souverain. — **La Poterie**, nom de quatre bourgs actuels en Basse Normandie, jadis Le Perche.

Son frère aîné, Mathieu-Michel, né en 1601 et mort avant 1642, lieutenant-général, sieur du Hérisson, épousa à Québec, le 15 décembre 1636, Jeanne Le Marchand, qui fut mère au moins de trois enfants. Jacques Le Neuf, sieur de La Poterie (ou **Potherie**), marié en France à Marguerite Le Gardeur, émigra aussi en Nouvelle-France, en 1636. « Les familles de Repentigny et de La Poterie, braves gentilshommes, tiennent le premier rang » (**Relat.** du P. Le Jeune, 1637).

Au mois de janvier 1636, même avant de s'embarquer, M. de La Poterie s'était assuré la concession de la seigneurie de Portneuf. Pourtant, en 1640, il résidait aux Trois-Rivières, moins isolées que les déserts de son fief. Toutefois, le 16 avril 1647, la Compagnie des Cent Associés lui accordait le titre en forme de sa seigneurie. Selon M. Sulte, M. de La Poterie fut gouverneur des Trois-Rivières, du 17 novembre 1645 au 2 septembre 1648 et 1649; de plus, il le fut encore comme suppléant de M. Charles Le Gardeur de Tilly en 1650, 1651-53, 1658-1662. Avant de mourir à Québec, le 5 mai 1665, M. de Mésy lui octroya une commission « pour être son lieutenant après son décès », commission qui fut enregistrée au Conseil souverain, le 13 du même mois. Le 27, « après délibération, le Conseil décida que le dit sieur de La Poterie ne serait point reçu en la charge de chef et président du Conseil; qu'il ne ferait aucune fonction concernant la justice, police et finance, et jouirait seulement du pouvoir de lieutenant en ce qui pourrait regarder la milice ».

Le 18 octobre 1666, M. de La Poterie prit la mer à bord du **Moulin d'or**, qui devait le conduire en Acadie et de là en France. C'est au cours de ce voyage et d'une visite à la Cour du jeune roi Louis XIV qu'il fut anobli, en même temps que les sieurs de Tilly, de Repentigny et d'Ailleboust. M. de La Poterie ne revint plus au Canada et son nom a disparu de notre histoire.

Il avait épousé en France Marguerite, sœur des deux Le Gardeur, Pierre de Repentigny et Charles de Tilly. Enfants :

Catherine (1640-97), mariée à Pierre Denys (V. de nom);

Marie (1632-1702), mariée à Pierre Robineau;

Michel (1640), sieur de la Vallière et de Beauchassin (V. ce nom), marié à Françoise Denys.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., au mot *Le Neuf*, Beauceville, 1925.

LA POTHERIE (Claude-Charles Le Roy, sieur de Bacqueville et de) (1668-1738), commissaire, écrivain principal de la marine, contrôleur général, aide-major, auteur de **Mémoires**. — **Bacqueville et la Poterie**, communes de la Seine-Inférieure.

Son père, Charles-Auguste, chevalier, avait épousé Catherine-Françoise du Signet de Monville. Emigré à la Guadeloupe, comme planteur et négociant, il s'y ruina par le jeu, le gaspillage et aussi les rapines des Anglais :

son fils Claude y naquit en 1668. Ses écrits révèlent une bonne culture classique. Allié à la famille des Pontchartrain (V. ce nom), il fut admis dans les bureaux de l'administration de la Marine, en 1689, comme écrivain principal et commissaire au petit port de Roscoff, dans le Finistère et, en 1694, à Port-Louis (Morbihan).

En 1697, il inaugure sa carrière au long cours, à titre de commissaire royal, à bord de l'escadre que M. de Sérigny (V. ce nom) est chargé de conduire de La Rochelle à Terre-Neuve et de remettre sous le commandement de son frère, Pierre d'Iberville.

Le 8 novembre suivant, l'escadre décimée, mais victorieuse à la baie d'Hudson, désarme à La Rochelle. M. de Bacqueville se rend à Versailles pour en informer la Cour, avouant que, « grâce au Seigneur, il sort du plus affreux pays du monde, sans qu'on l'y puisse rattraper, lui natif de la zone torride, et reconnaissant volontiers qu'il est juste que chacun fasse son noviciat ». Néanmoins, le 1er mai 1698, il est promu à la fonction, créée à dessein pour lui, de contrôleur général de la marine et des fortifications au Canada : elle consistait à faire l'inspection du service administratif des troupes, à surveiller les opérations des officiers en charge des fortifications, à vérifier la comptabilité du trésor colonial. En conséquence, il aborde à Québec juste à temps pour être témoin des funérailles du gouverneur de Frontenac. « Jamais, assure-t-il, père de la patrie n'a été plus regretté. »

Le 11 mars 1700, M. de La Poterie épouse Elisabeth, fille de Pierre de Saint-Ours, sieur d'Eschaillons. Le 5 juillet suivant, dans le dessein de s'établir au pays, il effectue l'achat d'une terre et habitation dans la seigneurie de Saint-Ours. Son fils **Louis** y naquit le 12 novembre et le cadet **Charles**, le 2 janvier 1702. Soudain il apprend le décès de son père et de son frère à la Guadeloupe. Passé en France avec les siens, il est promu, en 1703, aide-major dans cette île. Dès lors sa carrière est peu connue. Il mourut vers 1738, car ses trois enfants liquidèrent par procuration leurs biens patrimoniaux à Saint-Ours. Dès l'année 1702, M. de La Potherie s'assura la permission royale pour l'impression de son ouvrage, qui ne parut toutefois qu'en 1716.

La première édition est intitulée **Nouveau Voyage du Canada ou de la Nouvelle-France et les guerres des Français avec les Anglais et les originaires du pays**, publiées à Paris en 4 petits in-12. Dans l'**Avertissement**, l'auteur avoue qu'il se propose d'instruire plutôt que de plaire, car l'histoire revêt deux caractères : « Ne point dire de fausseté; ne point taire la vérité ». La **Dédicace** est à l'adresse du Régent. L'auteur a adopté la **forme épistolaire**, renseignant ses correspondants : M. de Pontchartrain, M. Bégon, la marquise Du Quesne, Mme de Denonville et Mme de Vertillac, le marquis de Courtenvaux, des ambassadeurs, des prélats, des magistrats.

Le Ier **volume** compte douze lettres dont huit sont consacrées à la campagne de la baie d'Hudson en 1697. Description de Plaisance de Terre-Neuve, des cantonnements de pêche de la morue, du sol, de la flore et de la faune; récit de la campagne de M. d'Iberville dans l'île en 1696, du trajet par mer à la baie d'Hudson avec force citations de vers d'Horace et de Virgile; peinture des Esquimaux, des animaux à fourrures, du scorbut; esquisse des établissements et des démêlés entre Français et Anglais; épisode inattendu des voyages de Cartier, de Roberval, etc.; récit des campagnes de Pierre d'Iberville (V. ce nom) dont il est le commensal à bord du **Pélican**, le témoin et l'un des acteurs des exploits de 1697. En 1698, devenu contrôleur au Canada, il consacre les quatre dernières lettres aux gouvernements de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal et aux établissements échelonnés sur le Saint-Laurent : bon observateur, historien bien renseigné, dont on relit les anecdotes, les allusions, les portraits avec le plus sympathique intérêt.

Le IIe **volume** abandonne l'épître pour la description et la narration, concernant l'histoire de l'Ouest à partir de 1666. On est porté à croire que l'écrivain a emprunté beaucoup à son ami Nicolas Perrot (V. ce nom), dont il rapporte les harangues aux tribus sauvages. Ce volume a perdu de son intérêt, depuis la publication, en 1864, par le Père Tailhan, du principal **Mémoire** de Perrot.

Le IIIe **volume** comprend huit lettres, où l'auteur raconte avec des détails précis l'histoire épisodique, année par année, de la Nouvelle-France, de 1686 à 1701. Il a disposé en une sorte de galerie le portrait d'une vingtaine de personnages entrés dans l'histoire nationale, les montrant sur les théâtres de leurs actes de dévouement jusqu'à l'héroïsme. Il n'oublie pas de tracer un crayon des chefs indigènes : **le Baron, le Rat, la Chaudière-Noire, Areouai**, etc. « Il est juste, affirme-t-il, de transmettre à la postérité ce que des subalternes ont dit et fait pour la gloire du roi ».

Le IVe **volume** n'est composé que de quatre lettres, dont les trois premières ont trait sommairement aux Abénaquis, aux mœurs et aux maximes des Iroquois, aux éminentes qualités politiques que déploya le comte de Frontenac pour les réduire finalement, en les forçant plus tard à l'entente de 1701. La

quatrième lettre est consacrée en entier à ces négociations de paix générale entre plus de mille Sauvages de toute tribu en Nouvelle-France. Jamais l'Angleterre n'a su provoquer, ni réaliser, pareil spectacle en Amérique : sa diplomatie ne semble pas avoir convergé vers ce but humanitaire.

L'auteur eût souhaité soutenir le rôle d'un personnage dans ce mémorable événement. Contrôleur du roi, il estimait que l'équité lui devait assurer un rang à côté de M. de Callières : aussi, dans une lettre au ministre, se plaint-il avec amertume de cet effacement. Il en profite pour décrire en détail chacun des colliers (**huit en tout**) présentés, en juillet 1700, par les Iroquois désireux du traité de juin; puis, l'année suivante, il cite les interminables harangues des chefs indigènes.

L'édition de 1722, ainsi que les suivantes, a paru sous le titre d'**Histoire de l'Amérique septentrionale,** titre trop général pour le contenu de ses quatre petits volumes, qui sont cependant remplis d'excellents renseignements pour l'époque.

Bibl. — Mém. de la Soc. Roy. Can., Ottawa, 1897; J. Tailhan, S. J., *Mém. de Nicolas Perrot,* Leipzig et Paris, 1865; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac,* ib., 1895; S. Marion, *Relat. des Voyag. fr.,* ib., 1923; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1926.

LA PRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, localité située sur la rive méridionale du Saint-Laurent, à quatre milles du Saut-Saint-Louis. — Auj. **Laprairie.**

Elle a fait partie de la seigneurie, accordée par M. de Lauzon aux Jésuites, qui l'appelèrent d'abord **Mission de Saint-François-Xavier-des-Prés** (1er avril 1647). C'était alors le poste le plus avancé vers les Cinq-Cantons : ce qui l'a fait nommer dans les ordonnances de M. de La Barre « **la frontière des Anglais et des Iroquois** » (1683).

En 1668, après la signature de la paix, l'on y fit une quarantaine de concessions. Les colons construisirent une enceinte de pieux autour de leurs habitations : c'était, avec une petite garnison, **le fort de La Prairie.** En 1670, les missionnaires desservaient une cinquantaine de blancs et un groupe d'Iroquois convertis qui s'éleva, en trois ans, à 200 fidèles. En 1704-05, on construisit la première église en pierre, sous le vocable de la Nativité.

La Prairie fut le noyau qui a servi, dans la suite, à former les villages de **Caughnawagha** (Iroquois), de Saint-Luc, Sainte-Marguerite de Blairfindie ou L'Acadie, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Constant et Saint-Philippe.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.,* t. 73, Cleveland, 1903; A. Gosselin, *Vie de Mgr de Laval,* t. II, Québec, 1904.

LAREAU (Edmond) (1848-90), avocat, professeur, journaliste, homme de lettres, député.

Jacques Larau, né en 1624, à Saint-Rémi-de-Dieppe, menuisier, vint au Canada vers 1660 avec sa femme Anne Fossé et ses deux enfants : Charlotte (1641), mariée à Jean Demanoy, et François, né en 1646. Celui-ci épousa à Québec, en 1669, Anne de Quain, et mourut en 1726. Ils eurent plusieurs enfants, entre autres Noël (1682) qui s'allia (1712) à Marie-Agnès Pilotte : leur fils Noël (1712) se maria à Chambly (1753) à Marie Ménard, mère de Noël qui s'unit en 1791 à Marguerite Racine. Bénoni Lareau, né vers 1802, s'allia en 1821 à Marguerite, fille d'Edouard Spooner et de Marguerite Grier.

Leur fils, Pierre-Bénoni, épousa en 1845, à Saint-Grégoire, Odile, fille d'Alexis-Amable-Sylvestre et d'Angèle Voligny. Edmond naquit le 13 mars 1848 et reçut les prénoms de Pierre-Bénoni-Evremond, dont il fit **Edmond.** Il fit son cours classique au collège de Monnoir et ses études légales à l'Université Victoria, où il reçut le diplôme de bachelier en droit, et les continua à Mac Gill; il y fut nommé, en 1876, professeur à la faculté de droit. Le 9 février 1880, M. Lareau épousait à Montréal Marguerite Robillard, fille unique de Joseph-Clet et de Marguerite Dufaux, qui fut mère de trois filles et d'un fils : Jules-Edmond, né en 1883, a épousé le 9 février 1912 Edith, fille du notaire Joseph-Charles Lévy. M. Lareau décéda le 24 avril 1890, député de Rouville depuis 1886.

Il avait publié : **Tableau des délais fixes contenus dans le Code civil,** Montréal, 1870; **Le Droit civil canadien,** en collaboration avec Gonzalve Doutre, Ibid., 1872; **Hist. de la littér. can.,** Ibid. 1874; **Mélanges hist. et littér.,** Ibid., 1877; **Libéraux et Conservateurs,** Ibid., 1879; **Réformes judiciaires,** Ib., 1882; **Hist. abrégée de la littérature,** Ibid., 1884; **Code civil du Bas-Can.,** Ib., 1885; **Hist. du Droit** can., 2 vol., Ib., 1888-89.

M. Lareau collabora simultanément au **Pays,** à **l'Opinion publique,** au **National,** à la **Patrie** et à des revues diverses.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; M. Bibaud, *Le Panthéon can.,* Montréal, 1891; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* Toronto, 1926.

LA RIBOURDE (Gabriel de) (1620-80), Récollet, Commissaire-provincial, supérieur, missionnaire et compagnon de M. de La Salle.

Né vers 1620 au pays de Brie en Champagne, il appartenait à une maison noble de Bourgogne, dont il fut l'unique héritier. Entré dans l'Ordre des Récollets, il fit sa profession le 1er novembre 1638, se livra au ministère de la prédication après avoir reçu la prêtrise,

quatrième lettre est consacrée en entier à ces négociations de paix générale entre plus de mille Sauvages de toute tribu en Nouvelle-France. Jamais l'Angleterre n'a su provoquer, ni réaliser, pareil spectacle en Amérique : sa diplomatie ne semble pas avoir convergé vers ce but humanitaire.

L'auteur eût souhaité soutenir le rôle d'un personnage dans ce mémorable événement. Contrôleur du roi, il estimait que l'équité lui devait assurer un rang à côté de M. de Callières : aussi, dans une lettre au ministre, se plaint-il avec amertume de cet effacement. Il en profite pour décrire en détail chacun des colliers (**huit en tout**) présentés, en juillet 1700, par les Iroquois désireux du traité de juin; puis, l'année suivante, il cite les interminables harangues des chefs indigènes.

L'édition de 1722, ainsi que les suivantes, a paru sous le titre d'**Histoire de l'Amérique septentrionale,** titre trop général pour le contenu de ses quatre petits volumes, qui sont cependant remplis d'excellents renseignements pour l'époque.

Bibl. — Mém. de la Soc. Roy. Can., Ottawa, 1897; J. Tailhan, S. J., *Mém. de Nicolas Perrot,* Leipzig et Paris, 1865; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac,* ib., 1895; S. Marion, *Relat. des Voyag. fr.,* ib., 1923; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1926.

LA PRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, localité située sur la rive méridionale du Saint-Laurent, à quatre milles du Saut-Saint-Louis. — Auj. **Laprairie.**

Elle a fait partie de la seigneurie, accordée par M. de Lauzon aux Jésuites, qui l'appelèrent d'abord **Mission de Saint-François-Xavier-des-Prés** (1er avril 1647). C'était alors le poste le plus avancé vers les Cinq-Cantons : ce qui l'a fait nommer dans les ordonnances de M. de La Barre « **la frontière des Anglais et des Iroquois** » (1683).

En 1668, après la signature de la paix, l'on y fit une quarantaine de concessions. Les colons construisirent une enceinte de pieux autour de leurs habitations : c'était, avec une petite garnison, **le fort de La Prairie.** En 1670, les missionnaires desservaient une cinquantaine de blancs et un groupe d'Iroquois convertis qui s'éleva, en trois ans, à 200 fidèles. En 1704-05, on construisit la première église en pierre, sous le vocable de la Nativité.

La Prairie fut le noyau qui a servi, dans la suite, à former les villages de **Caughnawagha** (Iroquois), de Saint-Luc, Sainte-Marguerite de Blairfindie ou L'Acadie, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Constant et Saint-Philippe.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.,* t. 73, Cleveland, 1903; A. Gosselin, *Vie de Mgr de Laval,* t. II, Québec, 1904.

LAREAU (Edmond) (1848-90), avocat, professeur, journaliste, homme de lettres, député.

Jacques Larau, né en 1624, à Saint-Rémi-de-Dieppe, menuisier, vint au Canada vers 1660 avec sa femme Anne Fossé et ses deux enfants : Charlotte (1641), mariée à Jean Demanoy, et François, né en 1646. Celui-ci épousa à Québec, en 1669, Anne de Quain, et mourut en 1726. Ils eurent plusieurs enfants, entre autres Noël (1682) qui s'allia (1712) à Marie-Agnès Pilotte : leur fils Noël (1712) se maria à Chambly (1753) à Marie Ménard, mère de Noël qui s'unit en 1791 à Marguerite Racine. Bénoni Lareau, né vers 1802, s'allia en 1821 à Marguerite, fille d'Edouard Spooner et de Marguerite Grier.

Leur fils, Pierre-Bénoni, épousa en 1845, à Saint-Grégoire, Odile, fille d'Alexis-Amable-Sylvestre et d'Angèle Voligny. Edmond naquit le 13 mars 1848 et reçut les prénoms de Pierre-Bénoni-Evremond, dont il fit **Edmond.** Il fit son cours classique au collège de Monnoir et ses études légales à l'Université Victoria, où il reçut le diplôme de bachelier en droit, et les continua à Mac Gill; il y fut nommé, en 1876, professeur à la faculté de droit. Le 9 février 1880, M. Lareau épousait à Montréal Marguerite Robillard, fille unique de Joseph-Clet et de Marguerite Dufaux, qui fut mère de trois filles et d'un fils : Jules-Edmond, né en 1883, a épousé le 9 février 1912 Edith, fille du notaire Joseph-Charles Lévy. M. Lareau décéda le 24 avril 1890, député de Rouville depuis 1886.

Il avait publié : **Tableau des délais fixes contenus dans le Code civil,** Montréal, 1870; **Le Droit civil canadien,** en collaboration avec Gonzalve Doutre, Ibid., 1872; **Hist. de la littér. can.,** Ibid. 1874; **Mélanges hist. et littér.,** Ibid., 1877; **Libéraux et Conservateurs,** Ibid., 1879; **Réformes judiciaires,** Ib., 1882; **Hist. abrégée de la littérature,** Ibid., 1884; **Code civil du Bas-Can.,** Ib., 1885; **Hist. du Droit** can., 2 vol., Ib., 1888-89.

M. Lareau collabora simultanément au **Pays,** à **l'Opinion publique,** au **National,** à la **Patrie** et à des revues diverses.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; M. Bibaud, *Le Panthéon can.,* Montréal, 1891; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* Toronto, 1926.

LA RIBOURDE (Gabriel de) (1620-80), Récollet, Commissaire-provincial, supérieur, missionnaire et compagnon de M. de La Salle.

Né vers 1620 au pays de Brie en Champagne, il appartenait à une maison noble de Bourgogne, dont il fut l'unique héritier. Entré dans l'Ordre des Récollets, il fit sa profession le 1er novembre 1638, se livra au ministère de la prédication après avoir reçu la prêtrise,

devint gardien et maître des novices à Béthune, en Artois.

En 1670, on l'envoya au Canada avec les Pères Guénin et Landon, ainsi que les Frères Lefrançois et Bardou : l'intendant Talon revenait avec eux reprendre ses fonctions, et le Père Germain Allart, provincial de Saint-Denis, venait les installer. Ce dernier, à son départ par les derniers vaisseaux, le constituait Commissaire provincial à Québec et organisateur de la reconstruction du couvent et de l'église, tombée en ruine, au terrain de Notre-Dame-des-Anges. Le 29 mai 1673, M. de Frontenac, devenu leur syndic, le mit en possession de 106 arpents de terre sur dix de front sur la rivière Saint-Charles. Dès 1670, l'évêque de Pétrée confia aux Récollets la mission des Trois-Rivières, et, en 1673, celle de Percé. Au cours de cette année, le Commissaire fut remplacé et il eut la charge de desservir le nouveau fort établi à Cataracoui ou Frontenac, d'où il revint en 1676 comme supérieur de Notre-Dame-des-Anges; puis aux Trois-Rivières (1677-78), exerçant le ministère dans les paroisses circonvoisines. Le 1er novembre 1678, on le renvoya au Fort Frontenac avec la mission de suivre M. de La Salle dans ses découvertes de l'Ouest, ainsi que les Pères Louis Hennepin et Zénobe Membré. Le 7 août 1679, tous trois s'embarquaient sur **le Griffon** de M. de La Salle (V. ce nom), qui remonta les lacs Erié, Sainte-Claire et Huron jusqu'à Michillimakinac et la baie des Puants. Là, le 10 septembre, M. de La Salle, les Récollets et onze hommes s'embarquaient sur quatre canots d'écorce pour descendre le lac des Illinois (Michigan). Durant le trajet, le Père Gabriel tomba plusieurs fois en défaillance : il assista à la fondation du fort **Saint-Joseph** des Miamis (20 novembre), et, le mois suivant, du fort **Crèvecœur**, des Illinois (15 janvier 1680). Sur la proposition du sieur de La Salle, le Père Hennepin (V. ce nom) alla avec deux hommes explorer les voies du Mississipi et se sépara, le 19 février, des Pères de La Ribourde et Membré, tandis que le découvreur laissa le commandement au sieur de Tonti pour se diriger sur Niagara et Frontenac. La désertion se mit ensuite parmi les hommes à la nouvelle d'une prochaine attaque des Illinois par les Iroquois. M. de Tonti tint tête à ceux-ci par ses bons procédés : il résolut de s'enfuir avec les Pères et le reste de ses hommes (10 septembre) : ils s'embarquèrent sur un méchant canot.

Le 18, sans vivres, sans provisions, l'on mit pied à terre afin de raccommoder l'embarcation en amont de la rivière des Illinois. Le Père de La Ribourde, voulant réciter son bréviaire, se retira dans les bois : on ne devait plus le revoir, en dépit de toutes les recherches. Selon le récit du Père Membré, il fut surpris et tué par les Sauvages Kipapous, le 19 septembre 1680; mais c'est une hypothèse.

Bibl. — P. O.-M. Jouve, O. F. M., *Le Père Gabriel de La Ribourde*, Québec, 1912.

LA RICHARDIERE (Richard Testu, sieur de) (1681-1741), soldat, capitaine de port et au long cours, capitaine de flûte.

Fils de Pierre Testu dit du Tilly, né à Lauzon, en Touraine, du mariage d'Antoine et de Jeanne Maurice, marié à Québec le 11 octobre 1667 à Geneviève Rigault, de Paris, il naquit le 15 avril 1681. Il servit d'abord dans les troupes et reçut une blessure assez grave dans un engagement. En 1722, devenu homme de mer, il commanda **la Suzanne**. En 1726, les administrateurs le recommandent au ministre comme capitaine de port : il était déjà capitaine de flûte. En 1728, il fut promu au premier poste avec 500 liv. d'émoluments. Connaissant bien la navigation du fleuve, il pilotait tous les vaisseaux marchands. En 1729, il rend des services signalés, lors du naufrage de **l'Eléphant**. De plus, il reçoit la mission de former d'autres pilotes en les prenant à bord. Il pilota avec succès **le Rubis, le Thomas-Marie, le Héron** : à partir de 1732, il reçut une gratification quasi annuelle de 500 liv. en plus de son traitement de 1.000. Le Conseil de la Marine le chargea successivement du sondage des côtes, des battures, des ports du golfe Saint-Laurent et de Terre-Neuve : il envoya au ministre cartes et mémoires concernant ses travaux. En 1740, il commandait **l'Hirondelle**, dans l'inspection des ports, baies et détroits du golfe. Il mourut à Québec le 25 octobre 1741. Il avait épousé en 1709 Marie Hurault, et se remaria en 1727 à Marguerite-Marie-Anne Tarieu de La Naudière, qui ne lui donnèrent aucun enfant.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Lanaudière*, Lévis, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA RIVIERE (François Bissot, sieur de) (1614-73), premier colon de Lévis, adjoint aux syndics de Québec, procureur fiscal et lieutenant particulier de la Prévôté.

Il était fils de Jean, « honorable homme », sieur du Gommer, et de Marie Assour, originaires de Pont-Audemer (Eure). Il naquit en 1614, vint au Canada, avant 1639, et mourut le 26 juillet 1673. Sa présence à Québec est signalée par un acte notarié de 1647. C'est sur la côte de Lauzon, à la pointe de Lévy, que M. Bissot fixa d'abord son établissement. Il s'associa pour le défrichement à son compatriote, Guillaume Couture (V. ce

nom). Le 15 oct. 1648, Jean de Lauzon, qui était alors à Paris, accordait à ses deux premiers censitaires des titres réguliers de concessions : Couture habitait la droite du ruisseau de Lévy et, Bissot, la gauche. Dix jours après, le 25 du mois, ce dernier épousait, à Québec, Marie Couillard (V. ce nom), âgée seulement de quinze ans : il devenait ainsi le beau-frère de Le Tardif, Nicolet, Macart, Charles de Beaumont, Jean Guyon, de Lespinay (V. ces noms).

En 1649, M. Bissot passa en France pour régler ses affaires domestiques et en revint le 5 juillet 1650 (V. **Journal des Jés.**). Le 9 août 1653, il est nommé adjoint au corps des syndics de Québec pour la côte de Lauzon. En 1655, il fait ériger à la pointe Lévy un moulin banal. Bien que sa résidence ordinaire fût située à Québec, il s'appliqua à grouper autour de son établissement des colons normands : Couture, Louis Bégin, François Becquet, son neveu, les Lemieux, Chartier, Pourveu. Le 8 mars 1664, M. de Lauzon accordait au censitaire une concession de 10 arpents de front sur le fleuve sur 40 de profondeur, avec les îlots situés à l'entrée de la rivière des Etchemins. Il fut procureur fiscal à partir de 1650 et succéda à Charles Sevestre comme lieutenant ou juge de la Prévôté. Après la fin tragique des fils de M. de Lauzon, il prit la seigneurie à ferme conjointement avec Eustache Lambert. Le 2 nov. 1672, M. Bissot obtenait un domaine seigneurial aux approches de Lauzon : elle a porté le nom de **Vincennes**, illustré depuis par un de ses enfants.

François Bissot, outre le défrichement et la culture, songea à exploiter les richesses du Saint-Laurent. En novembre 1650, il formait une Société avec Simon Guyon, Gourville, Lespinay, de Tilly et Godefroy pour la chasse des loups marins à Tadoussac et au-dessous, et aussi pour la traite du castor avec les indigènes de ces régions. Le 4 mars 1663, M. d'Avaugour loue la traite à leur Société pour deux ans; mais M. de Mésy cassa bientôt ce bail. Dès le 25 fév. 1661, M. Bissot avait obtenu de la Compagnie de la Nouvelle-France la cession de l'Ile-aux-Œufs, située au-dessous de Tadoussac, vers les Monts-Pelés. Là, il commença à jeter les fondations de son poste de pêche sédentaire, afin de se mettre à l'abri des incursions des Esquimaux. Plus tard, il porta son installation au fond du havre de Mingan. De Québec, il dirigeait ces lointaines exploitations.

Dans le cours de l'année 1668, il installa une tannerie à la pointe Lévy, secondé par les deniers du roi que lui avança M. Talon : soit 3.000 livres. Il attira à lui deux hommes du métier, Jean et Etienne Charest, originaires de Poitiers. Bientôt, la tannerie fournit du cuir à tous les cordonniers de Québec et au gouvernement pour les chaussures des troupes. En mourant, il laissait cinq garçons et sept filles, entre autres :

Louise (1651), mariée à M. Margane de La Valtrie (V. ce nom);

Geneviève (1653), épouse de Louis Maheu;

Catherine (1655), mariée à Etienne Charest;

Claire-Françoise (1656), épouse du découvreur Louis Jolliet;

Marie (1657), mariée d'abord à Claude Porlier (1682), puis à Jacques Gourdeau, seigneur de Beaulieu (1691);

Charles-François (1664), marié (1699) à Anne Forestier;

Marie-Charlotte (1666), épouse de Pierre Bénac;

Jean-Baptiste (1668), sieur de Vincennes (V. ce nom);

Jeanne (1671), mariée à l'officier Clément de Valrennes (V. ce nom);

François-Joseph (1673), marié à Marie Lambert-Dumont.

Bibl. — Jos.-Ed. Roy, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1892; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA ROCHE (Troïlus de Mesgouez, marquis de) (1540-1606), page et favori de Cour, baron, comte, gouverneur, vice-roi du Canada. — **Mes**, gland, **gouez**, sauvage, en bas-breton.

Bernard de Mesgouez, originaire de la paroisse de Ploumoguer, où le hameau de **Mesgouez** existe encore dans la trève de Lambezre ou Lamber, évêché de Saint-Pol-de-Léon, figurait comme écuyer en 1378 dans la compagnie du vicomte de Léon : son fils Jean fut employé dans les réformations de Ploumoguer et de Plourin-Ploudelmézeau; et sa fille Jeanne s'unit au célèbre marin, Hervé de Porspoder (1426-46). En 1503, on cite le nom d'un descendant à la montre (revue) générale de Lesneven, qui fut sans doute le grand-père du marquis.

Fils de Guillaume de Mesgouez, ce dernier naquit, vers 1540, au manoir de La Roche-Coatarmoal, dont il reste encore un tronçon d'édifice gothique, dans la paroisse de Plouzévédé. Son parrain fut le fameux **Troïlus de Mondragon**, colonel espagnol, qui vint épouser, aux portes de Landerneau, Françoise de La Palue. Ce prénom devint, plus tard, le titre d'une pièce de Shakespeare, intitulée **Troïlus and Cressida**, dénominations mythologiques.

Admis en qualité de page à treize ans à la Cour de Henri II, l'adolescent fut successivement nommé chevalier de l'Ordre royal, membre du Conseil privé, capitaine de 50 hommes des ordonnances du roi. Sous

Charles IX, la reine fait ériger en sa faveur la capitainerie de Morlaix, en Finistère; mais il s'y fait représenter par un lieutenant, qui s'abandonna à toutes les exactions; voyant qu'il convoitait le **Château-du-Taureau**, forteresse bâti sur un îlot à l'entrée de la profonde baie de Morlaix, les bourgeois de la ville lui offrent une transaction de 2.500 liv., à titre de désistement. En 1576, Henri III lui accorde le marquisat de **Coatarmoal** sous le nom de **La Roche Helgomarc'h**, terre appartenant jadis à la maison de Rostrenen. Il avait, en 1563, épousé Claude, héritière de la maison du Juch près de Quimper, qui lui apporta une riche dot. Il y ajouta, par acquêt de Georges de La Trémoille, la baronnie de Laz et le comté de Gournay (Deux-Sèvres).

Il songea à cette époque à solliciter une commission royale, s'offrant d'aller « s'expatrier aux Terres-Neuves, les faire siennes, toutes et chacune ». En mars 1577, le roi lui octroya une première commission et, le 3 janvier 1578, une seconde, avec le titre de « vice-roi ès dites Terres-Neuves ». Le fils préféré de la reine, François, lui ouvrit sa bourse; les Bretons mirent leurs vaisseaux à sa disposition sur l'ordre du vice-amiral Honorat de Bueil (14 janvier). « Sa liaison, dit M. de La Roncière, avec un prétendant au trône d'Irlande, James Fitz-Gérald, qu'il devait accompagner en 1575 d'une flotte malouine, l'avait rendu suspect aux Anglais. A peine le vice-roi eut-il pris la mer, au printemps de 1578, que son beau vaisseau était enveloppé par quatre bâtiments britanniques : la pinasse d'escorte ne put que rapporter en Bretagne la nouvelle du désastre. L'ex-page de la reine avait pour adversaire le favori d'Elizabeth, Walter Raleigh (V. ce nom). »

En 1583, Etienne Bellinger, Rouennais, explora les rives de la Norembègue et revenait avec une cargaison de fourrures, peintes à l'envers de couleurs vives. « A la même date, les cinq bâtiments malouins de Michel Frotet de La Bardelière ramenaient du Saint-Laurent des Sauvages à apprivoiser « pour d'autant plus faciliter le trafic ». Le marquis de La Roche pense aussitôt à reprendre la route des Terres-Neuves. Des Basques de Saint-Jean-de-Luz s'offraient comme colons, les Malouins comme armateurs. En 1584, il s'acheminait vers l'Amérique, lorsque son vaisseau sombra à la hauteur du Brouage : des 500 hommes de l'expédition, les survivants se trouvèrent trop peu pour mener à bien le voyage. Dans une lettre datée de Paris, le 7 janvier 1584, Hackluyt (V. ce nom) disait que l'expédition en partance, avec des colons et des missionnaires, était commanditée par l'amiral de Joyeuse et le cardinal de Bourbon (V. La Roncière, t. IV).

Les Guerres de religion sévissaient alors en France : le marquis prit parti contre la Ligue. Il résigne son gouvernement de Morlaix (1589) au profit d'Alexandre de Kergariou, et il reçoit en échange celui de Fougères, près de Rennes, commettant un lieutenant à sa place. Le duc de Mercœur, époux de Marie de Penthièvre, vint assiéger les villes de Bretagne, fit arrêter le marquis à Sablé, au moment où il accourait à sa défense : M. de La Roche gémit dans les cachots du château de Nantes, de 1589 à 1596. Dans cet intervalle, il perdit sa femme, pour laquelle il ne montra jamais grand attachement et qui ne lui donna point de postérité. Rendu enfin à la liberté, il se maria avec Marguerite de Tournemine, veuve de François Massuel, sieur de La Bouteillerie. Il obtint alors le gouvernement des vicomtés de Saint-Lô et de Carentan (Normandie). Le 16 février 1597, Henri IV, reconnaissant ses états de service, lui accorde les mêmes pouvoirs et titres qu'auparavant. Le marquis fait aussitôt reconnaître l'île de Sable par une mission militaire, composée du capitaine de Kerdement, du lieutenant Kéroual, tous deux Bretons, et de l'enseigne normand de Mondreville. Il passe un contrat, le 4 mars 1597, avec le capitaine de la **Catherine**, Thomas Chefdhostel.

Le 12 janvier 1598, le roi lui fait octroyer des lettres patentes qui le nomment « lieutenant-général en pays de Canada, Hochelaga, Terre-Neuve, Labrador, Norembègue et île de Sable, conformément à la volonté du feu roi Henri III ». Le 16 mars, il signe un contrat avec le capitaine Chefdhostel, et le 18 du même mois, avec Girot, capitaine de la **Françoise**, qui devaient embarquer le lieutenant-général et ses hommes à la Hougue. Il a fait recruter 250 condamnés dans les geôles de Normandie (20-23 mai), gagne l'île de Sable, où il en débarque une cinquantaine, pousse une pointe vers le continent et ramène en France les 200 prisonniers qui ont opiniâtrement refusé de se laisser débarquer à terre. Parkman et d'autres historiens ont blâmé l'envoi de condamnés à la détention au Canada : il n'est pas certain qu'ils fussent de grands criminels, coupables d'énormes forfaits; le contraire semble plus véridique. Les Anglais n'ont pas suivi un autre procédé de colonisation du XVI^e^ à la fin du XVIII^e^ siècle (V. H. Garneau, **Hist. du Can.**, t. I).

« Le 4 mai 1604, écrit Champlain, nous reconnûmes l'île de Sable. Elle est éloignée de la terre ferme du Cap-Breton de 30 lieues, nord et sud, et contient environ 15 lieues : il y a un petit lac (intérieur). L'île est fort sablonneuse et n'y a point de bois de haute futaie, ce ne sont que taillis et herbages que pâturent des bœufs et des vaches, que les

Portugais y portèrent il y a plus de 60 ans, et qui servirent beaucoup aux gens du marquis de La Roche; qui en plusieurs années (cinq ans) prirent grande quantité de beaux renards noirs, dont ils conservèrent les peaux. Il y a force loups-marins, de la peau desquels ils s'habillèrent, ayant tout dissipé leurs vêtements. Par ordonnance de la Cour de Rouen, en 1603, donnée au capitaine Chefdhostel, il fut envoyé un vaisseau pour les requérir » — onze seulement avaient survécu.

Presque ruiné, le marquis délégua ses pouvoirs au capitaine, Pierre de Chauvin, de la marine royale, et mourut en 1606. Sa devise était : **Rien de trop.**

Bibl. — P.-J. Levot, *Dict. de Biogr. Bretonne*, Paris, 1857; P. Decazes, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1892; Ch. de La Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, Paris, 1910; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co of New Fr.*, Toronto, 1902; Notes de M. L. Le Guennec, archiviste du Finistère.

LA ROCHE D'AILLON (Joseph de) (†1656), noble homme, prêtre, missionnaire Récollet. — **Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux,** deux bourgs en Savoie.

Selon Champlain, « il était allié à la maison du comte de Lude et avait quitté les biens et les honneurs temporels pour suivre les spirituels ». Entré au noviciat des Récollets et ordonné prêtre, il passe au Canada, le 24 avril 1625, sur les mêmes voiliers que les premiers missionnaires Jésuites. Débarqués à Québec le 15 juin, les Pères d'Aillon et de Brébœuf se disposent à suivre les Hurons, venus à la traite, dans leur pays : la nouvelle de la tragique fin du Père Viel (V. ce nom) les arrêta jusqu'en 1626 : le Père de Noue se joignit à eux.

Partis le 14 juillet, ils se fixent en Huronnie, à **Toanché,** appelé mission **Saint-Nicolas** par le P. Viel en 1623. De là, le Père d'Aillon se rend, en automne, aux villages de la nation **Neutre,** sise au haut du lac Ontario et sur les rives de l'Erié jusqu'au lac Sainte-Claire; il a laissé la **Relation** de ce voyage (V. R. G. Thwaites, tabl. gén.). Accompagné des Français Grenoble et Lavallé, il s'arrête chez les **Petuns,** dont le chef lui promet des guides et porteurs. Ayant couché cinq nuits dans les bois, ils atteignent le premier village, puis quatre autres. Les Neutres s'étonnent de voir le costume du Récollet, qui leur fait signe de lever les yeux au ciel et de faire le signe de la croix. Il alla demeurer au sixième village, où, tenant un conseil, il leur fait dire par l'interprète qu'il venait de la part des Français faire alliance avec eux, les inviter à la traite et les instruire de la loi de Dieu : ensuite présents de petits couteaux et d'autres bagatelles. Le vieux chef **Souharissen** le loge comme son fils et son hôte, au départ des deux Français. Au bout de trois mois, les Hurons, ayant découvert qu'on les avait invités à la traite, font courir dans tous les villages le mauvais bruit que le missionnaire est un grand sorcier, qui a empesté l'air et empoisonné plusieurs personnes. Dès lors, le Père eut de la peine à s'excuser et à se défendre. Un Sauvage le renverse d'un coup de poing; un autre prend la hache pour lui fendre la tête, mais le coup porta sur une barre voisine; d'autres pillent ses hardes, son écritoire, sa couverture, son bréviaire. Le bruit ayant couru aux Hurons qu'il était tué, les Jésuites lui envoient Grenoble, avec ordre de le ramener près d'eux. Là, le Récollet rédige sa **Relation,** où il décrit la beauté du pays des Neutres : gibier de toutes sortes, pêche abondante, terre fertile en végétaux comestibles; facilité des communications avec les Français par le lac Ontario; les coutumes et les mœurs sont dégradées et leur langue diffère du huron (18 juillet 1627).

Les derniers jours de juillet 1628, le Père d'Aillon, « hâlé, maigre et défait », arrive aux Trois-Rivières sur l'un des vingt canots hurons; il ne tarde pas à descendre à Québec avec le Père Le Caron et le Frère Mohier. Un an après, capitulation du fort de Québec. Avant l'ouverture de la lettre de sommation, Champlain envoya prier le Père d'Aillon de lui servir d'interprète et de répondre à Louis Kirke, qui entendait le latin mieux que le français. Il fut répondu le même jour que les arrangements seraient faits le lendemain. Interrogé s'il y avait guerre entre la France et l'Angleterre, Kirke répondit que non. Alors, Champlain demanda au Père s'il agréerait d'aller trouver Thomas et Louis Kirke pour savoir d'eux leur dernière résolution : il accepta volontiers et se rendit à leur bord en chaloupe. Bien accueilli des capitaines, il leur demande dans quel dessein ils faisaient la sommation en temps de paix. Pour réponse, ils exigeaient la remise et l'évacuation du fort. Le Père leur affirma que les Français allaient se défendre avec honneur jusqu'à la mort. Louis Kirke, comme déconcerté, appela le Récollet devant le conseil de guerre : on pose à Champlain un ultimatum de se rendre sur l'heure, mais avec le privilège de dresser lui-même les articles de la capitulation et de réponse, en trois heures.

Les Récollets ne quittèrent Québec que le 9 septembre pour Tadoussac, d'où ils partaient le 15 pour Londres. Le 29 octobre, ils débarquent à Calais et font à pied le trajet jusqu'à Paris. La dernière phase de la vie du Père d'Aillon est restée dans l'ombre. Il mourut le 16 juillet 1656.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Samuel Champlain*, t. II, Québec, 1906; O.-M. Jouve, *Les Franciscains et le Canada*, ib., 1915; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. I, Montréal, 1910; D. Harris, *The Cath. Church in the Niag. Peninsula*. Saint-Catherines, 1895.

LAROCQUE (Joseph) (1808-87), prêtre, professeur, directeur, coadjuteur, deuxième évêque de Saint-Hyacinthe, fondateur de l'Institut des Sœurs du Précieux Sang.

Fils de Timothée-Amable et de Marie-Angèle Paré, il naquit à Saint-Joseph de Chambly, le 28 août 1808, entra au collège de Saint-Hyacinthe, où il termina ses études classiques en 1829. Nommé professeur, il fit simultanément son cours de théologie et fut ordonné, le 25 mars 1835, à Montréal par Mgr Lartigue. Successivement professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe (1835-47), directeur et supérieur en 1852, il avait résidé à l'évêché de Montréal, de 1847 à cette dernière année, et devint rédacteur des **Mélanges religieux** avec la charge de la direction spirituelle des Sœurs de la Providence et du Bon-Pasteur.

Compagnon de Mgr Prince à son voyage à Rome en 1851, Pie IX le lui donna comme coadjuteur de son diocèse : le 28 octobre 1852, le chanoine Larocque était sacré à Chambly par Mgr Bourget avec le titre d'évêque de **Cydonia** (en Crète). Ayant secondé son Ordinaire durant huit années, il lui succéda le 22 juin 1860. Il fonda à Saint-Hyacinthe l'Hôtel-Dieu, l'Institut des Sœurs du Précieux-Sang, qu'il approuva canoniquement le 15 avril 1866, et en confia ensuite la direction à Mgr J.-S. Raymond. Le 31 juillet suivant, Rome agréa sa démission et il mourut au monastère des Filles de la Mère Caouette (V. ce nom), le 18 novembre 1887 : il avait reçu le titre d'évêque de **Germanicopolis** (en Isaurie, auj. Ermenek).

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.*, t. I, Montréal, 1910; *l'Opinion publique*, 1875; Jos. Tassé, *Rev. canad.*, Montréal, 1872.

LAROCQUE (Charles) (1809-75), cousin du précédent, prêtre, vicaire, prédicateur, curé, troisième évêque de Saint-Hyacinthe.

Fils d'Henri et de Sophie Robert, il naquit à Chambly le 19 novembre 1809, entra au collège de Saint-Hyacinthe, reçut la tonsure en 1828 et enseigna durant trois ans. En 1831, Mgr Lartigue l'appela à son évêché, siège du grand séminaire, et lui conféra la prêtrise, le 29 juillet 1832. Il fut tour à tour vicaire à Saint-Roch-de-l'Achigan (1832-33), à Berthierville (1833-36), curé de Saint-Pie (1836-40), de L'Acadie (1840-44), de Saint-Jean-d'Iberville (1844-66). Il se distingua par un talent oratoire remarquable.

Préconisé le 20 mars 1866, il fut sacré évêque de Saint-Hyacinthe à Saint-Jean par Mgr Baillargeon, le 29 juillet suivant : il mourut à l'évêché de son diocèse le 15 juillet 1875.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LAROCQUE (Paul) (1846-1926), prêtre, vicaire, curé, docteur en théologie et en droit canon, deuxième évêque de Sherbrooke.

Fils d'Albert et de Geneviève Daignault, il naquit à Sainte-Marie-de-Monnoir, le 18 octobre 1846, et suivit le cours des études secondaires aux collèges de Sainte-Thérèse et de Saint-Hyacinthe. Il fut ordonné prêtre le 9 mai 1869 et nommé au mois d'octobre vicaire à Key West, en Floride, poste qu'il occupa jusqu'en 1875. Alors il devint curé de la paroisse. De 1880 à 1883, il étudiait à Rome et conquit le titre de docteur en théologie de la Minerve et celui de droit canonique de l'Appolinaire.

Après avoir visité la Terre-Sainte et plusieurs villes d'Europe, il revint au Canada et fut placé comme desservant de la cathédrale de Saint-Hyacinthe et ensuite comme curé, de 1885 à 1893. Préconisé évêque de Sherbrooke, à la mort de Mgr Racine (V. ce nom), le 6 octobre de la même année, il fut sacré dans sa cathédrale par Mgr Fabre (V. ce nom), le 30 novembre suivant. Il est décédé, dans son évêché, le 15 août 1926. Il a fondé, le 17 juillet 1921, l'Institut des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges (V. ce nom) à Lennoxville.

Bibl. — *Le Devoir*, journal quotidien de Montréal, 16 août 1926; J.-B.-A. Allaire, *Dict. du clergé can. fr.*, Montréal, 1908.

LA RONDE (Louis Denys, sieur de) (1675-1741), garde-marine, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis. — **La Ronde**, bourg actuel en Charente-Inférieure et un autre dans les Deux-Sèvres.

Le douzième enfant de Pierre Denys (V. ce nom), il naquit à Québec le 4 août 1675. Nommé garde-marine à Rochefort en 1687, il montait en 1689 sur le **Saint-Michel**, vaisseau amiral de M. de Gabaret, chef d'escadre qui conduisit en Irlande le roi Jacques et se trouva présent au combat de Bantry. En 1690, il est à bord du **Courageux**, commandé par M. de Sévigny-Montmoron qui engagea un combat dans la Manche. En 1691, il est sur **l'Excellent** de M. de Rivaux-Huet, croisant tout l'hiver dans les mêmes eaux. En 1692, il arme sur **l'Envieux** commandé par son frère de Bonaventure (V. ce nom), faisant fonction d'enseigne et croisant sur le littoral de la Nouvelle-Angleterre.

En qualité de lieutenant, l'année suivante, il suit son frère, à bord de **la Suzanne**, dans les parages de l'Acadie. En 1694, l'amiral Du Quesne l'embarque sur **l'Entendu** en Méditerranée et le rend témoin de la prise de Palamos et de Gironne. En 1695, M. de Bonaventure le prend à bord de **l'Envieux**, qui cingle vers l'Acadie, capturant en mer une frégate anglaise. Rendu à Plaisance de Terre-Neuve, M. de Belair, capitaine du **Fourbe**, ayant perdu son lieutenant Du Breuil, le prend à son service; dans la traversée, on saisit une frégate anglaise de 16 canons que le capitaine français remit à son lieutenant; mais, se trouvant à l'atterrage des côtes de France, une escadre britannique les vint surprendre et emmener prisonniers en Irlande. Remis en liberté en 1696, il arma sur **le Wesp** en 1697, commandé par le chevalier de Chastrier dans l'escadre du sieur d'Iberville (V. ce nom) pour aller à la baie d'Hudson, où il servait en qualité de lieutenant. En 1698, il monte comme enseigne sur **l'Envieux** qui croise à la côte d'Acadie. En 1699, il est à bord du **New-Port** avec M. de Courbon Saint-Léger pour croiser contre les forbans, servant comme enseigne et ayant la charge du vaisseau par ordre du roi, pour la parfaite connaissance qu'il avait de la côte acadienne. En 1700, il est à bord de **la Renommée** comme enseigne et accompagne M. d'Iberville au Mississipi : il fut pendant cinq mois dans le fleuve à en faire la découverte. En 1701, Sa Majesté lui donna le commandement de **l'Enflammé** pour aller au Mississipi porter des munitions : il resta 17 mois dans sa campagne. En 1702, il est dans **la Loire**, commandée par le chevalier de Gabaret, servant comme lieutenant et menant au Canada l'intendant de Beauharnois; dans la traversée, ils prirent un vaisseau anglais, la nuit, mais M. de La Ronde fut dangereusement blessé à l'épaule et dut rester à Québec. En 1703, il retourne en France dans **la Seine**, laquelle fut prise, l'année suivante, par une escadre anglaise de cinq navires de guerre qui, après 17 heures de combat, les emmenèrent prisonniers à Londres.

En 1705, il monte sur le **Profond** avec M. Cauvet pour aller à l'Acadie comme premier lieutenant; il y reçut le commandement d'une frégate de 14 canons que le roi avait fait construire pour croiser sur le littoral de la Nouvelle-Angleterre. En 1707, étant en rade dans **la Biche**, il entra une flotte anglaise dans le Port-Royal; il fut contraint de l'échouer sous le fort et fut détaché par M. de Subercase à la tête de 130 hommes pour aller s'opposer au passage de la petite rivière : il repoussa deux fois les ennemis, mais il fallut céder et se battre en retraitant. Pendant le siège, il commanda toujours le bastion royal qui faisait face aux assaillants. Ceux-ci s'étant retirés, il s'embarqua sur la frégate pour en porter la nouvelle au roi. En 1708, il commanda **la Vénus** qui transportait à Port-Royal des munitions de guerre, devant croiser dans les eaux du Maine et désarmer à Plaisance. En 1709, il fit un armement avec M. de Saint-Ovide (V. ce nom) en décembre et, avec 160 hommes, on s'empara de Saint-Jean (Terre-Neuve) et on rançonna la côte anglaise. Il ramena l'artillerie à Plaisance et conduisit à Québec le gouverneur, les officiers et les soldats de la garnison anglaise. M. de Vaudreuil l'y retint pour commander la marine afin de défendre la capitale menacée d'une attaque; après quoi il ravitailla la garnison de Plaisance. En 1710, il arma sur **la Loire** vers l'Acadie; étant arrivé à Plaisance, on apprit la prise de Port-Royal et M. de Costebelle le retint auprès de lui. En 1711, il est détaché par lui pour aller à Boston négocier secrètement la neutralité de ces peuples avec ceux du Canada : à quoi il aurait réussi sans les contretemps qui arrivèrent et qui mirent sa vie en danger plusieurs fois.

En 1712, il reçut un ordre du roi d'aller s'établir à l'Ile Royale. En 1713, il s'y rendit avec les autres officiers; pendant l'hiver, il fut occupé à parcourir la profondeur des forêts et lacs de l'île, dont il donna la carte au commandant de Louisbourg. Après quoi, il fut commandé de se rendre au Port-Royal, aux Mines et à Beaubassin pour empêcher les habitants de se soumettre à la domination anglaise, parce que ces lieux-là ne font pas partie de la Nouvelle-Ecosse. En 1714, à son retour de l'Acadie, on lui commande, en janvier, de porter en France les paquets de M. de Costebelle à la Cour; il eut le malheur de faire naufrage en arrivant à la côte de la Bretagne, d'où il prit la poste pour se rendre à Versailles, où il fut nommé commandant du Port-Toulouse : s'y étant rendu, après beaucoup de difficultés, il a continué d'y servir jusqu'en 1720. En cette année, il fut appelé à servir au Canada. Etant prêt à partir, il eut l'ordre de M. de Saint-Ovide de suivre le sieur Gaudeville, commandant la flotte de l'île Saint-Jean pour contribuer à établir cette île. En 1721, il resta par ordre du roi dans la liste comme second commandant. En 1722, il reçut un ordre royal pour commander à la place de M. Gaudeville, mais M. de Beaucours avait un ordre pareil. En 1723, M. de Vaudreuil l'envoya par terre à Boston avec le sieur Lagesse, officier des troupes : voyage pénible et dispendieux qui donna satisfaction au gouverneur. En 1724, M. de La Ronde fut promu chevalier de Saint-Louis. Plus tard,

M. de Beauharnois l'envoie commander au fort **Chouamigon**, où il pacifia les tribus et découvrit une mine de cuivre (V. Mac Lennan).

M. de La Ronde servit jusqu'à son décès, en 1741, à titre de capitaine au Canada. Il avait épousé à Québec, le 20 juillet 1709, Marie-Louise Chartier de Lotbinière, qui lui donna six enfants, entre autres :

Philippe, né à l'Ile-Royale, marié (1753) à Louise de Rey-Gaillard, devint capitaine d'un détachement de la marine, tué à la bataille de Sainte-Foy (1760);

Marie-Catherine, née à l'Ile-Royale, entra à l'Hôpital-Général de Québec et mourut à Dieppe (1763);

Pierre-François-Paul (1722), né à l'île Saint-Jean, enseigne en second en 1737 et en pied en 1763, lieutenant en 1748, capitaine à l'Ile-Royale en 1750, chevalier de Saint-Louis en 1760, capitaine dans les troupes de la Guyane en 1764;

Louise-Marguerite (1724), mariée (1748) à Claude Denys;

Charlotte-Thérèse (1730), mariée à Pierre Audet (1757). Leurs descendants sont encore fort nombreux au Canada.

Bibl. — E. Lauvrière, *La Tragédie d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., au mot *Denys*, Beauceville, 1925.

LARTIGUE (Jean-Jacques) (1777-1840), prêtre du séminaire de Saint-Sulpice, premier évêque de Montréal.

Son père, Jean-Jacques, né en 1734, était fils de Pierre-Etienne Lartigue et de Marie-Charlotte Caussac, originaires de Miradoux, dans le Gers; il épousa à Montréal, le 15 septembre 1766, Marie-Charlotte-Marguerite Cherrier, née en 1743 : leur fils unique, selon Tanguay, fut Jean-Jacques. Le médecin et son épouse se réjouirent de sa naissance, le 30 juin 1777, après onze années d'union.

L'adolescent fit son cours d'études au séminaire de la ville et perdit son père, à l'âge de 14 ans. En 1793, il se livra à l'étude du droit sous les deux juristes de renom, Foucher et Bédard, ainsi qu'à la connaissance des dogmes religieux. Il opta pour l'état ecclésiastique et fut ordonné sous-diacre en 1798, diacre en 1799 et prêtre le 21 septembre 1800 : il était secrétaire particulier de Mgr Denaut (V. ce nom).

En 1806, l'abbé Lartigue s'agrégea à la Compagnie de Saint-Sulpice. Durant quinze ans, il déploya ses talents dans les travaux du ministère. En 1819, le Séminaire, menacé de la confiscation de ses biens, le députa à Londres en sa qualité de sujet britannique : on écouta sa plaidoirie avec faveur, en raison aussi des services signalés qu'il rendit à la Couronne, pendant la guerre de 1812.

Le 1er février 1820, deux brefs émanaient de la Cour romaine : l'un le nommait évêque de **Telmesse**; l'autre le préposait au gouvernement spirituel du district de Montréal, comme suffragant et auxiliaire de Québec. En juillet, il revenait de Londres; et diverses

Mgr J.-J. Lartigue.

raisons retardèrent sa consécration jusqu'au 21 janvier 1821. Cet événement créa un certain mécontentement qui ne se dissipa que vers 1836. Intronisé alors sur le siège de Montréal, il se dépensa aux œuvres d'organisation de son nouveau diocèse. En 1837, le prélat fit entendre un vigoureux appel à la soumission aux autorités constituées. Il établit la **Propagation de la Foi à Montréal.** Sa santé ne tarda pas à fléchir et à le confiner à l'Hôtel-Dieu. Il y décéda le 19 avril 1840; dix jours après, l'abbé Ch. Larocque, curé de l'Acadie, prononça son oraison funèbre.

Bibl. — Notice Biogr., Montréal, *Bureau des Mél. relig.* 1850; J.-B.-A. Allaire, *Dict. du Clergé can.-fr.*, Montréal, 1908; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LARUE (François-Alexis-Hubert) (1833-1881), docteur en médecine, professeur, homme de lettres.

Jean de la Rue, fils de Michel et de Madeleine Gillain, naquit à Séez, dans la Perche, en 1636, émigra à Québec, où il se maria, le 20 novembre 1663, à Jacqueline Pain, origi-

naire de Thury, évêché de Bayeux : de leurs fils Jean-Baptiste et François-Xavier descendent les familles actuelles Larue.

A la sixième génération, Augustin Larue épousa à Québec, en juin 1806, Ursule Borne, qui eut pour fils Nazaire, marié à Adélaïde Roy. Issu de leur union, François-Alexis naquit à Saint-Jean de l'île d'Orléans, le 25 mars 1833, fit ses études classiques au petit séminaire de Québec et médicales à Louvain en Belgique, puis à Paris. En 1859, on lui confia à l'Université Laval une chaire d'enseignement qu'il occupa jusqu'en septembre 1881 : il mourut le 25 de ce mois. En 1860, il fut l'un des promoteurs et fondateurs des **Soirées canadiennes**, qui vécurent cinq années; mais il écrivit dans les revues un grand nombre d'articles et publia divers opuscules : le **Bulletin des Recherches historiques** de 1906 en énumère environ vingt-cinq.

Le 10 juillet 1860, il avait épousé à Québec Marie-Alphonsine, fille du juge Panet (V. ce nom) et de Lucie Casgrain, et il en eut dix enfants, entre autres :

Louise-Henriette, née en 1862, mariée en 1885 à Georges Lemay, journaliste, et mère de huit enfants;

Louis-Joseph-Henri, né en 1865, inspecteur-adjoint des Postes, marié à Marie-Joséphine, fille de Victor Châteauvert et de Virginie Dussault, et père de dix enfants;

Marie-Joséphine, née en 1868, mariée en 1893 à Joseph, fils de l'honorable Louis Beaubien et de Suzanne Stuart et mère de sept enfants;

Paul-Philippe-Eugène, né en 1875, résidant à Philadelphie (E.-U.), marié en 1904 à Isabelle-Catherine, fille de Michel-Joseph O'Brien et de Catherine Léonard, et père d'un enfant;

Luc-Marie-Joseph, né en 1877, élève au séminaire de Québec, ordonné prêtre en 1901, vicaire à Saint-Roch (1901-05), à Beauport (1905-07), à la basilique de Québec (1907).

BIBL. — *L'Opinion Publique*, hebdom. illustré, Montréal, 1881; *Nouvelles Soirées canad.*, mensuel, Québec, 1882; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

LA SALLE (Robert Cavelier, sieur de) (1643-87), fondateur de Lachine, seigneur du fort Frontenac, découvreur des bouches du Mississipi. — **La Salle**, son titre de noblesse, était probablement le nom d'un domaine familial.

Fils de Jean Cavelier et de Catherine de Geest, il fut baptisé, le 22 novembre 1643, à l'église Saint-Herbland de Rouen. Son oncle, Henri, s'était inscrit, en 1627, le 24e sur la liste des Cent-Associés; lui et son frère Jean, qualifié « d'honorable homme », étaient merciers, grossiers ou vendeurs en gros. Son frère aîné, Jean, s'agrégea au séminaire de Saint-Sulpice; Nicolas, le plus jeune de la famille, devint avocat et mourut quelques années après; une sœur épousa Crevel de Moranger, conseiller du roi et maître des comptes à Rouen : son fils accompagna M. de La Salle au Texas. Après avoir terminé ses études classiques au collège des Jésuites de Rouen, Robert sollicita son admission et entra à leur noviciat de Paris, le 5 octobre 1658 : il prononça ses premiers vœux le 10 octobre 1660. Envoyé au collège de La Flèche, il y montra de remarquables aptitudes pour les sciences. En 1662, il professa la cinquième à Alençon; en 1663, acheva son cours de philosophie à La Flèche; en 1664-65, enseigna à Tours la quatrième, et la troisième à Blois et, en septembre 1666, s'initia à la théologie à La Flèche. Le 28 mars 1667, il rentre dans la vie séculière. (V. Rochemonteix, t. III.) (V. **Cavelier.**)

Entré à Saint-Sulpice à Paris, son frère Jean, choisi comme missionnaire en Nouvelle-France, habitait Ville-Marie. Robert, grand de taille, fier et indépendant, initié aux **Relations** des Jésuites, se décide à le rejoindre pour chercher aventure au Canada. L'été même de 1667, il est rendu à Québec et bientôt à Ville-Marie. Le Séminaire possédant l'île de Montréal, le Supérieur lui concède des terres sur le bord du Saut à l'endroit appelé d'abord **Saint-Sulpice.** Et comme il rêve de la découverte du fameux passage par l'ouest vers l'Asie, il donne à son domaine le nom de **Lachine**, qui lui est resté.

En 1668, il se met à parcourir rivières, lacs et forêts. Il interroge les indigènes des diverses tribus qui viennent faire la traite à Ville-Marie. Pour se munir des ressources nécessaires, il fait, le 9 janvier 1669, cession et transport de la seigneurie aux dits seigneurs de l'île, moyennant une somme de 1.000 liv. tournois, payables l'année présente à Québec; plus un lot de 420 arpents à Jean Millot, pour la somme de 2.800 liv., le 9 février (V. Margry, t. I); aux sieurs Jacques Le Ber et Charles Le Moyne, marchands à Ville-Marie, vente et cession d'une pièce de terre, située au-dessus du **Saut-Saint-Louis**, avec chacun des bâtiments et les dépendances, moyennant 660 liv. tournois, le 6 juillet. Le 1er du mois il a passé des contrats d'engagement à son service avec : Charles Thoulomé, Sauvageau de Maisonneuve et Roussel de La Rousselière, chirurgiens. Il se plaît à dénoncer à l'autorité les assassins de six Onéiouts, trois hommes, une femme et deux enfants, à savoir Etienne Bauchand, Lafontaine, Turcot et Cochon, qui se

sont emparés de leurs fourrures (5 juillet).

I. **Premier voyage (1669-70).** — M. de La Salle réussit à convaincre l'abbé Dollier de Casson de ses desseins d'excursion et de découverte. Mais l'abbé de Queylus, Supérieur de Saint-Sulpice, ne voulut pas laisser l'abbé Dollier partir seul avec lui : il lui adjoignit un diacre, l'abbé René de Bréhan

R. Cavelier de La Salle.

de Gallinée (V. ce nom). Sur la fin de juin 1669, on hâta les préparatifs, sans donner avis du voyage à aucun des personnages officiels; M. de La Salle emmenait 5 canots et 14 hommes, M. Dollier 3 canots et 7 hommes.

M. de La Salle, dans ce voyage, « avait l'espérance du castor, mais surtout celle de trouver le passage à la **Mer Vermeille**, où il croyait que l'Ohio tombait, pour ne pas laisser à un autre l'honneur de trouver le chemin de la Mer-du-Sud et par elle celui de la Chine » (V. Margry, t. I). M. de Queylus avait prévenu ses deux confrères que M. de La Salle pourrait bien les abandonner et que son humeur, qu'on connaissait assez légère, le pourrait bien porter à les quitter à la première fantaisie. Il disait entendre parfaitement les Iroquois, et il ne savait point du tout leur langue, ni non plus l'algonquin (It. ib.). Le 6 juillet, le départ se fait de Ville-Marie. En septembre, on arrive au village de **Tina-Outaoua**, sur la rive nord du lac Erié. M. Cavelier y est pris d'une grosse fièvre.

Cette maladie lui ôta l'envie de pousser plus loin. Il pria les Sulpiciens de l'excuser et il se sépara d'eux : il s'était engagé dans ce voyage presque à l'étourdie, sans savoir quasi où il allait. C'était le 1er octobre. Au lieu de gagner Ville-Marie, il aurait, d'après un **Mémoire** anonyme, descendu vers l'ouest une grande rivière (l'Ohio) jusqu'au jour où ses hommes, rebutés des difficultés du chemin, l'abandonnèrent, « seul à 400 lieues de chez lui ». (It., p. 378.) C'est sans doute au retour que M. Perrot déclare l'avoir rencontré, dans l'été de 1670, chassant sur l'Ottawa avec 5 Français et 10 Iroquois. A la fin de l'été, Talon, gagné par ses récits, d'accord avec M. de Courcelle, lui confie une mission officielle d'exploration vers le sud des lacs. Le 2 novembre 1671, l'intendant écrit que « le sieur de La Salle n'est pas encore de retour de son voyage fait au sud de ce pays ». On est réduit, encore aujourd'hui, à de simples conjectures. En 1673, M. Cavelier mène la vie de coureur de bois, en vue de reconstituer ses ressources. Il allait, dans la personne de M. de Frontenac, trouver un protecteur. En mai, il l'investit d'une mission officielle auprès des tribus iroquoises : il s'agit de les convoquer à une assemblée plénière des notables, dans le dessein de les amener à consentir à la construction d'un fort à **Cataracoui** : ce fort, au sentiment du gouverneur, devait intercepter le commerce des pelleteries des pays d'en haut avec ces tribus et les Anglais. Le succès de la réunion revint pour une bonne part au sieur de La Salle. Pour le récompenser, M. de Frontenac lui confia l'exécution des travaux du fort, la direction du poste, de la petite garnison, des munitions. Le Père de La Ribourde (V. ce nom), Récollet, en fut le premier aumônier. En janvier 1674, M. de La Salle est témoin dans l'affaire Bizard-Perrot. Le jour de Pâques, il assista à Ville-Marie au sermon de l'abbé de Fénelon : par des allusions assez claires, l'abbé manque de respect au gouverneur général. Le sieur de La Salle chercha à envenimer l'incident, faisant constater la maladresse du prédicateur et en expédiant un rapport à M. de Frontenac.

II. **Premier retour en France (1674-75).** — « Je ne puis, écrit le gouverneur à Colbert, que je ne vous recommande le sieur de La Salle, qui passe en France, et qui est un homme d'esprit et d'intelligence et le plus capable que je connaisse ici pour toutes les entreprises et découvertes qu'on voudra lui confier, ayant une connaissance très parfaite

de l'état de ce pays. » (Québec, 14 novembre 1674).

Dans une **Proposition** au ministre, M. Cavelier offre, en échange de la concession et seigneurie du fort Frontenac, de l'entretenir avec sa garnison, d'acquitter le gouverneur de la somme de 12 à 13.000 liv., dépense de l'établissement, d'épargner au trésor toutes nouvelles charges, de faire défricher les terres, d'attirer les indigènes auprès des Français, d'assurer aux habitants et aux soldats le service religieux. Le 5 avril 1675, il fait un billet de 1.148 liv. à son beau-frère, Nicolas Crevel. Le 13 mai, un arrêt du Conseil royal « accepte les offres faites par Robert Cavelier, en vue d'obtenir la concession du fort, îles et îlots, terres sur quatre lieues carrées. Bien plus, le roi ajouta les lettres de noblesse, afin de récompenser déjà le zèle du bénéficiaire. Les armoiries étaient « écu de sable à un levrier courant d'argent, surmonté d'une étoile à huit raies d'or, timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'argent de sable et d'or ». (V. Margry, t. I.) M. de La Salle repasse au Canada sur les vaisseaux de 1675. Le 12 octobre, le gouverneur reconnaît par lettres ses provisions qui sont enregistrées. Ayant prêté serment, le seigneur verse au comte 10.000 liv. pour les frais du fort et 12.000 aux créanciers Bazire et Le Ber. Evidemment, il a su associer à son œuvre ses parents, ses amis et leurs connaissances.

III. **Séjour à Frontenac (1675-77).** — Durant l'année 1676, M. de La Salle transforme le fortin en un ouvrage considérable, le flanquant de cinq bastions réguliers en pierres, construisant des magasins qu'il remplit de marchandises, bâtissant église et école, accordant des concessions aux Pères, aux Français, aux Sauvages, au commandant de la garnison militaire. Ces dépenses montent à plus de 44.000 livres. Il a soin d'y intéresser des commanditaires de Montréal. Il veut faire de Frontenac un poste avancé et central, un comptoir commercial de grand rapport. Ainsi, il réunit, sous le canon du fort, un village d'Iroquois et un de Français. Chaque année, le gouverneur s'y rendait pour entendre les indigènes et régler leurs différends. Un recensement du personnel a été conservé en date du 7 septembre 1677 : d'abord M. de La Salle, gouverneur du fort, M. Daupin, sieur de La Forêt, les Pères Louis Hennepin et Luc Buisset des Récollets, le sieur Péré, ingénieur; ensuite 15 soldats : Lafleur sergent, Duplessis, La Boise, Fafard, Meunier dit La Liberté, Jean Michel, André Hunaut, Des Lauriers, Antoine Brassard, Léveillé, Barbier dit Minime, d'Autray, Maheu, La Rousselière chirurgien, Cauchois domestique du gouverneur, Fontaine pilote de la barque le **Frontenac**, puis, les artisans : Quesnel armurier, Moïse Hilaret et Jean Fontaine charpentiers de la marine, Laforge forgeron, Pierre Le Cellier, Jolicœur, Louis Méline, J.-B. Brassard, Dubois tailleur, Joseph menuisier, Louis Doucerégnie, Larosée maçon, Pierre Pérot ou Perrault charpentier, Jean Baraud, Antoine Allain; enfin, les habitants : Curaillon, Jean Michaud, son épouse et quatre enfants, Jacques de la Métairie notaire, Mathurin Grégoire, sa femme et trois enfants.

M. de La Salle faisait vite et à grands frais, sans compter. Il fit des mécontents, faute de prudence et d'esprit de conciliation, et des défections se produisirent dans la garnison. Son activité remuante et sa passion pour les aventures vinrent l'éloigner de son fort et de son commerce rémunérateur. Il ne s'accommoda point d'une vie sédentaire et il ne songea guère aux dettes qu'il avait contractées.

IV. **Second retour en France (1677-78).** — Dans l'automne de 1677, il s'embarque à Québec, muni d'une lettre de recommandation du gouverneur, dont il est devenu le confident secret et l'émissaire accusateur. Les préjugés de l'un et de l'autre contre les missionnaires jésuites et leurs amis au Canada décèlent un état d'âme incompatible avec les plus élémentaires principes de la vérité (V. Margry, t. I).

Le **Mémoire** que présente M. de La Salle au ministre est empreint d'exagérations : environ 1.200 arpents défrichés, quatre barques pontées, de 25 à 40 tonnes, sur le lac; 12 familles françaises et 100 indigènes aux alentours du fort; prohibition des spiritueux dans la place : il affirmera le contraire à l'assemblée du 10 octobre 1678; excellentes dispositions des Iroquois. En conséquence, il fait la **Demande du privilège** de découvrir la partie occidentale de l'Amérique, — d'élever à ses frais deux postes ou forts : l'un à l'entrée du lac Erié (Niagara) et l'autre à la sortie du lac des Illinois (Chicagou).

Le 28 mai 1678, des lettres patentes vinrent combler ses désirs, « avec autorisation de construire des forts aux lieux où il jugera nécessaire et d'en jouir aux mêmes conditions que du fort Frontenac ». Il s'était empressé préalablement de recueillir les ressources nécessaires les plus amples : à François Plet (V. ce nom), son cousin, marchand bourgeois de Paris, il emprunte des marchandises pour la valeur de 11.483 liv. à 40 % et payables en 1679 (28 juin 1677); au sieur Simonnet, notaire à Paris 4.000 liv. (30 juin); à M. Dumont, trésorier, 6.000 liv. (5 juillet); à

M. Raoul, avocat au Parlement, 24.000 liv. Le 14 juillet, il s'embarque à La Rochelle, accompagné de 30 hommes, matelots et artisans, muni d'agrès de navire, d'armes, de munitions, de toutes sortes d'articles de troc et de provisions; il emmène le capitaine Lussière et Henri de Tonti (V. ces noms). Débarqué à Québec, le 15 septembre, il est convoqué à l'assemblée des notables, conviés à statuer sur la traite des spiritueux avec les Sauvages : il appuya vivement son vote sur la liberté de ce commerce, tandis que M. Jolliet fut d'un avis contraire.

V. **Séjour à Frontenac (1678-79).** — Avant de s'y rendre, il sut se garantir de nouveaux emprunts : le sieur Soullard de Québec lui prêta 275 liv., le 28 octobre, M. de Frontenac 13.623 le 8 novembre, M. Migeon de Branssat, bailli de Ville-Marie, 4.600 le 24 du même mois. Quelques jours après, l'une des barques, portant M. de Lussière, le Père Hennepin (V. ce nom), remonte le haut Saint-Laurent, touche à Frontenac et vogue vers la rivière **Niagara** afin d'y ériger un fort à deux lieues de l'embouchure : c'était un magasin entouré de palissades. Durant l'hiver, fut bâti le fort **Conti** sur l'emplacement actuel du fort Niagara et mis sous le commandement de M. de La Forest (V. ce nom).

En même temps, M. de La Salle fit mettre en chantier en amont de la cataracte, un bâtiment de 45 tonneaux : le 3 mai, **le Griffon** — ainsi nommé des deux griffons qui supportent les armes du gouverneur, — est prêt à voler sur les lacs. En témoignage de gratitude, il dote, le 10 juin, M. de La Forest de la seigneurie de Belle-Isle. Le **Griffon** atteint Michillimakinac le 27 août, où l'attendent 15 hommes de recrue : il avait mis à la voile, armé de sept canons et ayant un équipage de 37 hommes; parmi eux les Récollets Hennepin, Membré, La Ribourde qui, au sortir du **Détroit**, nommaient le lac **Sainte-Claire** (le 12 août), — aujourd'hui **Saint-Clair**, mot dépourvu de sens. L'étonnement fut extrême à Michillimakinac, où six des quinze hommes avaient déserté et furent ressaisis par Tonti au Saut-Sainte-Marie. Le 12 septembre, après échange de fourrures, en violation du mandat formel de Colbert, qui avait réservé ces régions au commerce des Montréalais, La Salle gouverna vers la baie des Puants, où il retrouva de ses gens des Illinois, chargés de pelleteries pour 12.000 livres. En vue de rembourser en partie ses créanciers de la colonie, il résolut de renvoyer le voilier porter les fourrures à Niagara et de là à Frontenac. Quel fut le sort du **Griffon**? M. Bacqueville de La Potherie (V. ce nom) affirme que le brigantin aurait été jeté à la côte, assailli par les Outaouas qui le brûlèrent, après avoir massacré l'équipage. C'était une perte d'environ 40.000 livres et, en 1679, il périt trois barques avec 10 à 15.000 liv. de marchandises; un incendie dévora le fort **Conti**.

VI. **Voyages aux Illinois (1679-80).** — Le voilier étant parti, La Salle descend en barques et canots, rangeant le littoral occidental et montés de 14 hommes, le lac des Illinois (**Michigan**). Le 28 octobre, le parti arrive à la rivière des Miamis (**Saint-Joseph**), où l'on cueillit des raisins sauvages pour le vin de messe. L'on entreprit d'y situer un fort, quand survint M. de *Tonti*, le 20 novembre, suivi de 20 hommes dont quatre occuperont le fort : les 30 autres accompagnent le sieur de La Salle dans huit canots. A la chasse, celui-ci s'égare seul un jour et une nuit dans la neige, pour aboutir ensuite à la rivière des Illinois, navigable à cent pas de sa source. Après un trajet de 125 lieues, il atteint le village formé de 430 cabanes, faites comme de longs berceaux et couvertes de doubles nattes en joncs plats, préservant contre vents, neiges, pluies. Ce 1er janvier 1680, tout le monde était à la chasse. Aussitôt, nouveau trajet en aval, durant cinq jours; le camp illinois accueille bien les Français. La Salle en profite pour bâtir le fort **Crèvecœur**, en souvenir d'un bourg de ce nom en Normandie (Calvados) : c'est l'emplacement de la ville actuelle **Peoria** (Illinois); ce fort était clos par une palissade de vingt pieds de haut. Aussitôt, l'on construisit une barque de 45 pieds de long sur 12 de large. C'est alors que, au mois d'avril, le commandant détacha le P. Hennepin et deux Français vers le haut Mississipi, pays des Wisconsins et des Sioux.

Comme le **Griffon** ne venait point ravitailler le parti, La Salle prit la résolution extraordinaire et fort téméraire d'aller à pied jusqu'à Frontenac, éloigné de plus de 500 lieues. Laissant ses ordres au sieur de Tonti, il part en mars en deux canots avec six Français et un Sauvage. Dégel, neiges, glaces, marais, rivières rendent le trajet très fatigant et dangereux; deux tombent malades en route et il faut construire un canot à leur usage; deux autres sont dépêchés à Michillimakinac pour s'informer du brigantin. Mais arrivé à Niagara le 21 avril, on lui apprend deux nouvelles : la perte du **Griffon** et le naufrage à Percé du **Saint-Pierre**, qui lui apportait de France pour 22.000 liv. de marchandises et 20 ouvriers dont on ne sauva que quatre. Prenant trois hommes frais, le courageux découvreur atteint Frontenac le 6 mai, « après le plus pénible voyage que jamais

Français ait entrepris en Amérique » (V. P. Margry, t. I). En huit jours, il règle ses affaires à Ville-Marie. Soudain, le 22 juillet, se présentent venant de Crèvecœur Jacques Messier et Nicolas Laurent avec de tristes nouvelles : *menuisiers*, charpentiers, forgerons ont la plupart déserté, ayant pillé le magasin, emporté les fourrures et les munitions, renversé les pieux du fort : c'était la ruine de l'entreprise. Le 2 août, La Salle alla avec neuf hommes au-devant des déserteurs , dont deux sont tués et les autres arrêtés et mis aux fers.

En 1930, on pense avoir découvert, près de l'île Manitouline, des ossements de l'équipage et des débris de fer, restes du naufrage du **Griffon.**

VII. **Second voyage aux Illinois (1680-81).** — Sans nulle indécision, il part, le 10 août, de Frontenac, emmenant 25 engagés, entre autres des charpentiers pour achever la barque à Crèvecœur qui le conduirait au Mississipi. Au fond du lac Ontario, il arrêta Gabriel Barbier (V. ce nom) et Grandmaison qui s'échappa ensuite. Le 16 septembre, il va saisir des pelleteries au Saut-Sainte-Marie et descend se ravitailler à Michillimakinac. Durant deux mois, il y attend d'autres artisans au nombre de douze et il n'arrive au fort des Miamis que le 4 novembre, espérant y rencontrer M. de La Forest et le forgeron, y laissant les fardeaux embarrassants à la garde de six Français et d'un chasseur indigène.

Le 1er décembre, il est au village des Illinois, — aujourd'hui **Lasalle**, ville d'environ 13.000 hab. dans le comté du même nom (Illinois), — où il n'aperçoit que ruines, cadavres, oiseaux de proie : les Iroquois survenus ont tout détruit et poursuivi ensuite leurs ennemis. Le lendemain, il va à leur recherche jusqu'au campement provisoire des femmes et des enfants. Après une course de 30 lieues, il revoit Crèvecœur, où il constate l'œuvre des démolisseurs et l'absence de Tonti avec son personnel. Puis, il va à la **Grande-Rivière** (Mississipi) : nul vestige des Français, ni des Illinois. Là, ses gens lui proposent de descendre le fleuve jusqu'à la mer; mais comment abandonner Tonti et ses compagnons? Le 7 décembre, le parti remonte la rivière Illinois, poursuit jusqu'à la **Fourche** (confluent des rivières **Renard** et **Kankakee**) et à Saint-Joseph des Miamis, le 6 janvier 1681. Il y retrouve M. de La Forest avec ses trois soldats; en février, il expédie deux hommes à Tonti au lac Erié. Les incommodités avaient été si grandes que le sieur de La Salle, presque insensible à ces sortes de fatigues, avait bien de la peine, bien qu'assez grand, à enjamber la neige où il enfonçait jusqu'à la ceinture et était obligé de la pousser avec son corps pour se faire un passage. Plusieurs Sauvages de la Nouvelle-Angleterre étaient hospitalisés aux Miamis, loin des Anglais leurs ennemis. M. de La Salle les fit adopter et resserra l'alliance entre Miamis et Illinois; il faillit perdre la vue par la réverbération du soleil sur la neige : une décoction de feuilles de pin le guérit. Ayant détaché M. de La Forest à la recherche de Tonti, il remonte à Michillimakinac, où il eut la joie de l'embrasser, à la fin de mai.

Tous deux se rendent à Niagara; et, tandis que le commandant allait à Frontenac et à Ville-Marie, le lieutenant y passa l'hiver. Victime de nombreuses pertes, M. de La Salle s'endetta de nouveau, en empruntant : à Moyse Hilarest, de Québec, 2.500 livres; à Simon Mars, de La Rochelle, marchand à Québec, 877 liv.; à une demoiselle d'Alonne, 2.141 livres (V. **Tonti**).

VIII. **Découverte des bouches du Mississipi (1681-82).** — La phénoménale activité de M. de La Salle lui inspira le projet d'organiser sans retard sa grande expédition : artisans, marchandises, munitions, agrès de barque, tout fut prêt pour le départ. M. de Tonti prend les devants, au mois d'octobre 1681, et arrive aux Miamis le 10 novembre. Le découvreur franchit les lacs Erié, Huron, Michigan, et l'y rejoint le 17 décembre. La caravane passe ensuite par la rivière **Chicagou** et celle des **Renards**, enfin celle des Illinois. Elle était composée, d'après la **Relation de Tonti**, de 23 Français et de 18 Sauvages choisis parmi ceux de la Nouvelle-Angleterre : Mohingans, Abénakis, Sokokis. Il faut consigner leurs noms aux yeux de leurs descendants et de la postérité :

M. de La Salle, commandant pour le roi; le Père Zénobe Membré; le sieur de Tonti, capitaine de brigade; le sieur de Boisrondet; Jacques Bourdon, sieur d'Autray; Jacques la Métairie, notaire royal; Jean Michel, chirurgien; Jacques Cauchois; Antoine Brassard; Jean Massé; Pierre You, sieur de la Découverte; Colin Crevel; Jean du Lignon, sieur de La Mirande; André Hénau; Gabriel Barbier; Pierre Migneret, Nicolas de La Salle; André Babeuf; Pierre Buret; Louis Baron; Jean Pignabel; Laviolette; Pierre Prud'homme, armurier; les Sauvages emmenaient dix femmes et trois enfants. (V. P. Margry, t. I.)

C'est le 6 février 1682 que le parti flotte en canots sur la Grande-Rivière que l'on appelle le fleuve **Colbert**; à six lieues, le Missouri (aujourd'hui **Saint-Louis**) paraît aussi considérable. Au camp des Tamaroas, partis de chasse; après quoi, campement à deux

lieues à droite. Le 11, on est à l'embouchure de l'Ohio ou **Rivière-Divine** et **Belle-Rivière** : les **Chicachas** habitent vers la source au loin; après un trajet de 26 lieues, à travers des coteaux rouges et près de deux îlots, M. Prud'homme s'égara dix jours à la chasse sans aliment : M. de La Salle fit ériger par précaution un fortin lui donnant le nom de l'armurier et cueillir quantité de fayolles naturelles. Le 4 mars, G. Barbier amène deux Chicachas, dont l'un assez âgé le voulut suivre et l'autre s'en alla muni de présents. A 50 lieues plus bas, l'on perçoit des cris de guerre : les Sauvages montés sur un tronc d'arbre creusé crièrent le mot **Arkansas!** et reçurent les voyageurs fort humainement. Aussitôt, le commandant prit solennellement possession des régions au nom de Sa Majesté et y arbora les armes de France. Deux interprètes le suivent aux **Taensas** : les Sauvages alliés tuent le premier crocodile, animal qui dévore castors et loutres, « qui finissent là ». Le 22 mars, on atteint le village de cette nation la plus policée de toutes, portant aux oreilles des perles prises dans les coquillages de mer : M. de La Salle les leur demanda en échange. Le parti arrive aux **Natchez** dont le pays est très beau, puis aux **Coroas**, ensuite aux **Houmas**, distants de 20 lieues.

L'on continua la descente du fleuve jusqu'au 6 avril, quand on aperçut la mer. Là, la rivière Colbert se divise en trois chenaux : M. de La Salle va découvrir celui de droite, M. de Tonti celui du milieu, M. Bourdon celui de gauche et les trouvent très beaux, larges et profonds. Selon le récit de Nicolas de La Salle (V. ce nom), l'on équarrit un arbre en forme de poteau qu'on plante, orné des armes du roi en cuivre de chaudière; et l'on arbora aussi une croix au pied de laquelle on enterra une plaque de plomb avec l'inscription : « **Au nom de Louis XIV, roi de France et de Navarre, le 9 avril 1682** »; l'on chanta le **Vexilla Regis**, puis le **Te Deum**, suivis de trois décharges de fusils. Mais les vivres manquaient, chacun n'ayant qu'une poignée de maïs par jour (V. Margry, t. I).

Le 10 avril, le parti **cabane** à quatre lieues en amont : l'on tua un crocodile, dont la chair sent le musc, et l'on nomma **Seignelay** une rivière venant de l'Ouest (Rivière-Rouge). Les Coroas apportent force maïs, mais les guerriers menacent les Français qui se retirent vite aux Natchez; puis, le 30 avril, aux Taensas, qui les accueillent avec de grandes marques d'amitié : leur chef est vénéré comme un prince d'Europe. Rendu aux Arkansas, le commandant tombe gravement malade : Jean Michel lui sauve la vie après quarante jours. A la fin de juillet, il débarque à Michillimakinac, où il se décide d'aller en France exposer à la Cour sa découverte, ordonnant à M. de Tonti de bâtir un bon fort aux Miamis.

Durant cette longue expédition, les nombreux créanciers songent à récupérer leurs capitaux : aussitôt, séquestre et saisie à Québec, à Ville-Marie, à Frontenac, arrivée de France de François Plet (V. ce nom), son commerce à Catacoui, réclamations des employés, indemnisation de l'abbé Cavelier par décision du Conseil souverain, etc. Ainsi traqué, indisposé et chagrin, M. de La Salle, qui n'avait rien recueilli, sinon la gloire, résolut de confier ses dépêches à son mandataire Récollet, le P. Membré. Le 30 décembre, il rejoint son lieutenant pour ériger le **fort Saint-Louis** sur un rocher inaccessible, sis au confluent de la **Teatriki** et de la Rivière-des-Illinois (aujourd'hui **Jolliet**, comté Springfield), autour duquel il réunit les **Chaouanons**, alliés aux Miamis et aux Illinois par son intermédiaire. Le 2 avril 1683, il implore par lettre la protection de M. de La Barre et lui donne l'assurance « de terminer ses affaires avec ses créanciers ». Le 4 juin, nouvelle dépêche au même, où il se plaint « que ses gens détachés à Ville-Marie ne soient pas de retour apportant les ravitaillements les plus nécessaires ».

Au lieu de répondre, le gouverneur a fait saisir la seigneurie de Frontenac et envoyé aux Illinois le sieur de Baugy (V. ce nom) dans le même dessein, ainsi qu'avec ordre de le mander à Québec d'urgence. Jouant de malheur, inconséquent dans la suite de ses combinaisons, M. de La Salle se détermine alors à passer en France, au mois de novembre. Avant de s'embarquer, il emprunta à Jean Le Chasseur, ex-secrétaire de M. de Frontenac, 3.640 liv. avec ordre à M. de Tonti pour cette valeur en castors par préférence à tout autre (V. Margry, t. I).

IX. **Voyage par mer au golfe du Mexique (1684-86).** — En France, le découvreur présente à M. de Seignelay, qui a succédé à son père, plusieurs mémoires, où il expose ses doléances relatives aux saisies de ses immeubles et mobiliers. Ses plaintes sont agréées. En avril 1684, le ministre ordonne à M. de Meulles « de remettre le fort Frontenac à son propriétaire et de lui faire réparation pour tout le préjudice causé ailleurs ». En juillet, le roi écrit à M. de La Barre dans le même sens et renvoie M. de La Forest à Saint-Louis des Illinois : toutefois le gouverneur conteste le bien-fondé des affirmations de La Salle, et presque rien ne se fit. Dans un autre **Mémoire**, ce dernier expose les raisons de la colonisation immédiate de la riche vallée du Mississipi, après la découverte par

mer des bouches du fleuve Colbert. Tenu secret, ce plan est ratifié par Sa Majesté.

Aussitôt le ministre mande à l'intendant de fréter quatre vaisseaux à La Rochelle : **le Joly**, de 36 canons, **la Belle**, frégate de 6 pièces donnée au découvreur, **l'Aimable**, flûte de 300 tonneaux et **le Saint-François**, voilier de cargaison. Le 24 juillet, M. Le Gallois, sieur de Beaujeu (V. ce nom), commandant du **Joly**, prend la direction maritime de la flottille, mise sous les ordres de M. de La Salle : elle avait à bord comme personnel : quatre Sulpiciens : Jean Cavelier (V. ce nom), d'Esmanville, Chefdeville (V. ce nom); trois Récollets, Zénobe Membré, Anastase Douay, Maxime Leclercq (V. ces noms); deux neveux de M. de La Salle, Crevel de Moranger et le jeune Cavelier; deux chirurgiens; douze gentilshommees, environ cent soldats; des volontaires et engagés de tout métier; Jean Talon (V. ce nom); sept filles de Paris et de La Rochelle; Henri Joutel (V. ce nom), en tout 288 personnes (V. Margry, t. III). En mer, le 28 juillet, un mât de **l'Aimable** se rompt par le milieu et force la flûte à rentrer à Rochefort jusqu'au 1er août, tandis que les trois autres poursuivent leur route : ils doublent le cap Finisterre, voguent à la hauteur de Lisbonne, puis de Madère, où voulut mouiller M. de Beaujeu contre le gré de M. de La Salle. En septembre, plus de 50 malades à bord, entre autres M. Cavelier et les chirurgiens, quand on jette l'ancre au Petit-Goave de Saint-Domingue, où l'on hospitalise les malades, le 27 du mois; et le 2 octobre abordent **la Belle** et **l'Aimable** sans **le Saint-François**, pris par les flibustiers espagnols avec sa précieuse cargaison. M. de La Salle est alité sept jours par une violente fièvre; on l'avait dissuadé d'emporter de l'argent et sa lettre de change de 2.000 liv. ne fut point escomptée : il eut recours aux frères Duhaut. Le 20 du mois, viennent du Port-de-Paix Messieurs de Saint-Laurent, gouverneur des Isles (Antilles), de Cussy, gouverneur de La Tortue, Bégon, intendant, pour s'entendre sur la suite du voyage au golfe du Mexique. M. de La Salle témoigna à M. de Beaujeu qu'il était la cause en partie de la perte du **Saint-François**, faute de ne pas l'avoir attendu. Parmi les engagés atterris il y eut plusieurs déserteurs, sans compter le décès de plusieurs malades, entre autres M. Chefdeville le cadet, Sulpicien.

Les préparatifs terminés, M. de La Salle s'embarqua sur **l'Aimable** avec son frère, les Pères Zénobe et Anastase, plusieurs volontaires et Joutel : l'on appareille le 25 novembre, le **Joly** devançant avec son fanal, la nuit. Atterrissement à l'île des Pins, le 4 décembre, où deux hommes s'égarent huit jours; puis au cap **Corrientes** de Cuba et à la pointe **Saint-Antoine**, pour faire de l'eau. Le 18, on remet à la voile sur une mer inconnue de tous, ayant des courants vers l'est d'une grande vitesse : l'embarras fut que la navigation était surtout de longitude, que M. de La Salle n'avait point calculée lors de sa découverte, n'ayant mesuré, en 1682, que le 27e de latitude : l'on dépasse ainsi l'embouchure du fleuve Colbert. Le 2 janvier, l'on est en vue d'un grand pays à 29°, sans prendre terre (en Floride), rangeant la côte à eau basse. Mais le 12, l'on aperçut de 20 à 30 indigènes faisant signe d'approcher : M. Joutel écrit qu'il alla à terre, accompagné de cinq à six hommes armés et avec des barriques pour l'eau; qu'il attacha son mouchoir au canon de son fusil et neuf d'entre eux se jetant à l'eau vinrent aux chaloupes, ensuite sur **la Belle**; que M. de La Salle eut bien de la joie de les voir, leur donnant alors à fumer et à boire, à chacun un couteau et des rassades; le 18, on les mena à terre, où l'on chargea de l'eau douce et tua des outardes. Prenant hauteur, l'on trouva que la terre gagnait vers le sud : ce qui inspira inquiétude au découvreur « qu'il ne se fût trop avancé dans le golfe ». Séparé des autres, le sieur de Beaujeu vint querir des vivres : on lui en promit pour quinze jours. Le 20, eau douce à terre et bonne chasse durant plusieurs jours.

C'est alors que M. de La Salle ordonne de débarquer poudre, balles, plomb, barriques de vin et d'eau-de-vie, ainsi que 130 hommes pour aller le long du littoral, **la Belle** tenant le large. M. Joutel et M. de Moranger commandaient ce détachement avec outils et provisions pour huit jours (4 février 1685); tout ce monde ne valait pas 30 bons hommes, « hors la **mangerie**, à quoi ils ne craignaient personne : tous gens pris de force ou par surprise, originaires de toute sorte de nations, dévorant les fruits sauvages qu'ils vomissaient avec du sang ». Le 13 du mois, **le Joly** et **la Belle** viennent mouiller à la baie **(Matagorda)** et **l'Aimable** le lendemain : on commença le déchargement. Sur les entrefaites, les indigènes du pays viennent surprendre quelques artisans à l'écart. Aussitôt M. de La Salle alla vers eux avec des hommes armés, en amena sept au camp, les traita à fumer et à boire, leur donna haches et couteaux pour gagner leur amitié. Mais entre temps, le pilote fit échouer **l'Aimable** sur les batturres, sans qu'on en sauvât fort peu de chose, faute de chaloupes que l'on eût dû prendre en France : de la flûte entr'ouverte on repêcha ce qui flottait. Toutefois M. de Beaujeu accommoda le camp de bonnes chaudières. Et les Sauvages à l'affût, venus au naufrage, traitant deux canots pour des haches, déro-

bant néanmoins couvertures et fer qu'on alla leur réclamer en armes : ils s'enfuirent d'effroi et on leur prit étoffes, pelleteries, canots; mais les Français sans avirons contre les vents durent atterrir, se coucher et s'endormir la nuit. Les rusés Indiens reviennent en tuer deux et en blesser deux autres : la guerre fut ainsi déclarée, le 5 mars 1685. Ces événements réunis accroissent le dessein de partir chez plusieurs, M. d'Esmanville, l'ingénieur Minet, le capitaine de **l'Aimable**, etc. M. de Beaujeu, qui avait eu mission de convoyer la flottille, se retira après bien des conférences avec M. de La Salle sans rien débarquer en faveur de la colonie (V. It., Ibid.).

X. **Etablissements à Matagorda (1685-87).** — M. Joutel avoue que M. de La Salle, « voyant les eaux de la rivière se précipiter avec violence dans la mer, pensa qu'elle était bien **un des bras du Mississipi** ». Plusieurs gens désertent. Le commandant fit ériger en amont une espèce de fort avec des logements et alla reconnaître les alentours avec 50 hommes. Des 150 demeurés sous les ordres de Joutel, il en mourut tous les jours du scorbut, entre autres M. Le Gros, capitaine des vivres, mordu à la jambe par un serpent à sonnettes. Pêche et chasse alimentaient les colons abattus et découragés. Le 12 juin, le sieur de la Villeperdrix vient de la part du découvreur chercher tous les hommes, excepté trente, afin de travailler un endroit propre à une **habitation.** Des mécontents se décident à assassiner Joutel et Le Gros pour se joindre aux Sauvages : Davault, le chasseur, éventa le complot. Et l'on travailla activement à l'établissement situé loin de la baie, malgré la quantité de malades, entre autres l'abbé Cavelier. Les travaux étaient pénibles et l'on manquait de nourriture. « Le chagrin, que ressentait M. de La Salle de ne point réussir les choses **comme il se l'était imaginé**, le portait à **maltraiter ses gens souvent à contre-temps.** On lui donnait des avis : mais il **s'attachait à sa pensée**, ajoutant qu'il n'avait pas prétendu **emmener des conseillers avec lui** ». Ces aveux de Joutel font présager la fin du drame. La maison fut **bâtie à la mode du Canada** et séparée en quatre quartiers. Le 27 août, M. de La Salle se saisit des effets et des 1.000 louis d'or de défunt Le Gros.

En septembre, il se décida à faire une **première excursion** vers les Illinois, laissant le commandement du fort à Joutel avec des instructions par écrit et allant vers la baie qu'il nomma **Saint-Louis** à la louange du roi. Vers la mi-janvier 1686, on vit revenir Duhaut l'aîné, qui se disait laissé en arrière par le parti et affirmant le meurtre de six hommes endormis; puis les meilleurs de la troupe qui retourna en mars, toute en guenilles. M. de La Salle s'en prit à Joutel, **d'un ton de colère**, d'avoir reçu le sieur Duhaut. Le 28 avril, **nouvelle excursion** de 19 hommes demeurés auparavant à l'habitation : elle dura jusqu'en octobre, rapporta des Cenis cinq chevaux, sans nul autre résultat que huit hommes de la troupe. M. de La Salle tomba malade d'une descente, contractée depuis vingt-cinq ans : il fallut attendre sa guérison en janvier 1687.

XI. **Assassinat de La Salle (1687).** — Le 12 du mois, on organisa la **troisième expédition**, en confiant au sieur Barbier (V. ce nom) la direction de l'établissement. Le groupe des partants comprenait M. de La Salle, son frère l'abbé, ses neveux Cavelier et Moranger, le Père Douay, le sieur Duhaut, le chirurgien Liotot, le fils Talon (V. ces noms) et autres. Ils eurent à franchir la rivière aux Cannes que l'on nomma la **Princesse**, où l'on relâcha deux Sauvages capturés, les autres tribus fournissant des indications; puis la rivière de la **Sablonnière** du nom du jeune marquis demeuré au fort, enfin la rivière **Maligne.** A travers bois, vallées, marais ou fondrières, par où le commandant avait antérieurement passé et où il avait fait des **caches** (V. ce mot), on arriva à distance de l'une : La Salle, le 15 mars, y envoya Duhaut, Liotot, Hans, Tessier, Larchevêque, Saget son laquais et le Chaouanon, son chasseur. Ceux-ci trouvèrent la cache où le maïs avait pourri, mais tuèrent deux bœufs (bisons). Saget fut député au camp pour demander des chevaux, et si l'on voulait **boucaner** la viande. Le lendemain, La Salle donna ordre à M. Moranger de les rejoindre avec le sieur de Marle, Mounier, Saget, menant un cheval, pour quérir la viande fraîche. Le surlendemain, ne voyant revenir personne, il résolut de s'y rendre, après avoir demandé à son ami Joutel s'il avait entendu machiner quelque chose contre eux : ce dernier lui avoue **qu'ils se plaignaient d'être souvent querellés**, et ne se déclaraient pas devant lui. Le 19 au matin, accompagné du Père Douay et d'un Sauvage, il prit fusil et pistolet, laissant au camp l'abbé Jean, le sieur Cavelier, deux enfants, Talon âgé d'onze ans et Barthélemy avec Joutel. Le soir, survint un homme des premiers partis, interdit et tout égaré, pour annoncer un grand malheur. Cet homme était Larchevêque, natif de Bayonne, que le sieur Duhaut l'aîné avait engagé au Petit-Goave, où il était.

M. de La Salle fut tiré à bout portant à son arrivée à la cache; Moranger, Saget, le Chaouanon furent assassinés la nuit par Duhaut et leurs complices. Les meurtriers revenus au camp s'emparent des effets du commandant, de ceux de Joutel et des armes.

Duhaut dit à ce dernier que chacun commanderait à son tour, le Récollet et le Sulpicien ne disant mot, et qu'il fallait tout oublier, n'en voulant à personne. Le 20 mars, le parti se met en marche vers les Cenis; au bout de cinq lieues, on campe le soir. C'est alors que Larchevêque avoue à Joutel les circonstances du meurtre : il dit comment M. de Moranger refusa de donner la viande à personne afin de la ménager; ce qui les indigna tous contre lui, que Liotot avait guéri précédemment d'un coup de flèche au bras; comment cinq d'entre eux, ayant comploté leur vengeance, tuèrent les émissaires endormis et tirèrent sur La Salle qui tomba sans mot dire d'une balle au front : Duhaut rassura le Père Anastase à ses côtés; comment ils qualifiaient La Salle du surnom de **grand bacha** (pacha).

Le 18 avril 1686, le découvreur, égaré au Texas, avait rédigé un long procès-verbal sur les événements qui suivirent le départ de M. de Beaujeu. Le 9 janvier 1687, il chargea par écrit le sieur de Tonti de subvenir aux frais du passage en France de l'abbé Cavelier. Tous ses papiers ont disparu, à part les documents cités par Margry. Dans l'un d'eux, il a lui-même dessiné son singulier caractère (V. Margry, t. II).

Son ami Joutel le peint en peu de mots : « Il avait de l'esprit et du talent pour faire réussir son entreprise, la fermeté, le courage, une grande connaissance des arts et des sciences à le rendre capable de tout, un travail infatigable pour lui procurer un glorieux succès : mais toutes ces belles qualités étaient balancées par des manières trop hautaines, qui le rendaient bien souvent insupportable, et par la dureté envers ses subordonnés : ce qui lui attira enfin une haine implacable et qui fut la cause de sa mort. »

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. I, II, III, Paris, 1881; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. III, Paris, 1895; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, ib., 1895; P. Chesnel, *Hist. de Cavelier de La Salle*, ib., 1901; H. Garneau, *Hist. du Can.*, ib., 1913; P. Jouve, *Le P. de La Ribourde*, Québec, 1912; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; le baron Marc de Villiers, *La Louisiane*, Paris, 1929.

LA SALLE (Nicolas) († 1713), écrivain de la marine, commissaire, compagnon du précédent, autour d'une **Relation.**

Fils d'un premier commis de la marine et commissaire général des galères, il naquit à Toulon. Homonyme de Cavelier de La Salle, il le suivit au Canada et l'accompagna dans son expédition au Mississipi en 1682. Le 11 août 1698, il demanda au ministre la faculté de monter sur les vaisseaux de M. d'Iberville, chargé de découvrir les bouches du grand fleuve. On lui répondit d'écrire la **Relation** de son voyage en 1682; ce qu'il fit sur-le-champ (V. P. Margry, t. I et IV). Il reçut la promesse que sa supplique serait prise en considération.

En juillet 1701, il en rappelle le souvenir au ministre, affirmant qu'il est resté sept années en service au Canada et quatorze ensuite sur les vaisseaux du roi; que deux de ses frères sont morts, l'un commissaire général des galères et l'autre écrivain ordinaire de la marine et ordonnateur à Siam, et dont les emplois ont été attribués à d'autres, sans qu'il en eut part; qu'il espère de son équité un meilleur emploi que celui d'écrivain, où il est presque impossible de subsister, étant chargé d'une grosse famille, avec les médiocres appointements de la charge. Six jours après, le 28 juillet, il écrit encore de Toulon qu'il a appris que le roi envoie des vaisseaux au Mississipi, où il peut rendre des services considérables, ayant l'idée récente de ces pays-là et étant **le seul** qui reste du nombre qui était à la découverte : il supplie qu'on l'y envoie avec quelque augmentation d'emploi. Le 30 juillet, M. d'Iberville avoue au ministre que « c'est un très honnête homme, capable de bien remplir l'emploi de commissaire; que la paie de 50 liv. par mois est très médiocre pour subsister avec une famille dans un pays où il n'y a pas encore de commodités; qu'il mériterait bien une gratification et une augmentation d'appointements pour être le premier qui y mène sa femme et qui encouragera les autres à y aller ». Cette recommandation fut entendue.

Le 1er avril 1702, le commissaire Nicolas La Salle, établi à Mobile, rend compte au ministre de ce qui s'est passé depuis le 15 décembre précédent : il signale son concours à l'installation de l'**Ile-au-Massacre**, ses vues sur l'utilisation des bois, la confection du goudron et braie et sur le commerce de la laine des bisons, son travail au rôle des officiers et des subalternes, l'état des munitions et des provisions pour 130 personnes et le retour en France de 50 autres, marins, soldats, voyageurs. Il sollicite avec force instances sa commission officielle de commissaire en Louisiane.

En 1704, il déclare qu'il n'y a que neuf bœufs et quatorze vaches; en 1706, que Mobile est située sur le plus mauvais terrain qu'on ait pu choisir et que, faute de haches et de pioches, on n'y avait pu encore abattre le premier arbre. A cette époque, après le décès récent de M. d'Iberville, la dissension éclate entre lui et le gouverneur de Bienville (V. ce nom) : tous deux en écrivaient au ministre. A en croire le commissaire, celui-ci s'emparait, pour les faire vendre à son profit, des viandes fraîches et autres comestibles apportés par les indigènes; il se livrait à un

commerce public dont il retirait d'énormes bénéfices, ayant sous un nom d'emprunt un entrepôt où étaient vendues à 400 % des marchandises qu'il s'était fait livrer au magasin du roi et que les traversiers ne cessaient de transporter, pour son compte, à Pensacola et à la Vera-Cruz. Ces dénonciations, qui étaient réciproques, déterminèrent le ministre à rappeler M. de Bienville, en juin 1707. Mais M. de Muy (V. ce nom), qui allait le remplacer, accompagné de M. Dion d'Artaguette, mourut en mer. Le nouveau commissaire ordonnateur enquête sur les démêlés. Tous les témoins s'accordèrent à exonérer le gouverneur des accusations portées contre son administration. Ce dernier, reconnut M. Diron, avait pu constater que M. La Salle, dans son aigreur contre lui, avait avancé beaucoup de faits « de peu de conséquences ».

En 1713, à l'arrivée de M. de Lamothe-Cadillac en qualité de gouverneur, M. La Salle était mort et M. Diron retourné en France.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. I et IV, Paris, 1889; P. Heinrich, *La Louis. sous la Comp. des Indes*, ib., 1907.

L'ASSOMPTION (V. Sœurs de) (V. Assomption).

LATERRIERE (Pierre de Sales) (1747-1815), cadet, médecin, directeur des forges de Saint-Maurice, seigneur des Eboulements. — Salles, commune actuelle, dans le Tarn.

La famille est originaire du Languedoc, portant pour armes : *D'or à trois tourelles de sable*, avec la devise : **Boutez en avant.** On l'a dite apparentée à celle de saint François de Sales. Pierre, fils de Jean-Pierre, seigneur du fief et château de Sales, et de Marie de Saint-Salvi, naquit à Albi (Tarn), le 23 septembre 1747, et fit ses études classiques au collège royal de Toulouse. Il adopta la carrière des armes, comme aspirant cadet de garde-marine, corps dont son frère aîné était major. Il passa un an à La Rochelle, où il fit un cours de sciences préparatoire à l'art nautique. Les désastres de la marine l'en détournèrent en peu de temps. On l'envoya à Paris auprès de la comtesse de Gramont, sa cousine, et il reçut, dans sa maladie, les soins du célèbre docteur, M. de Rochambeau, ainsi que les premières leçons de son art. Puis il suivit les cours à l'école Saint-Côme et à l'Hôtel-Dieu.

Après trois ans, le hasard le mit en rapport avec M. de Saint-Germain, natif du Canada, qui lui ouvrit des horizons de succès dans son pays. En 1766, M. Laterrière s'y rendait. Au bout de sept années d'essais infructueux mêlés d'étranges péripéties, il rencontra M. Pélissier, originaire de Lyon, qui lui confia la gestion des forges de Saint-Maurice dont il devait partager les bénéfices : il put ainsi acheter l'île de Bécancour. En 1775-76, on l'accusa d'avoir fourni à Montgomery des boulets pour le siège de Québec. M. Pélissier, auteur principal de cette félonie, disait-on, s'enfuit en France et écrivit ensuite à M. de Sales lui ordonnant de vendre les forges à son profit, de lui renvoyer ses deux enfants Jean et Maurice Pélissier, nés d'un premier mariage, ainsi que sa seconde épouse Marie-Catherine Delzène, âgée seulement de seize ans : celle-ci s'y refusa et, au décès de M. Pélissier, elle épousa à Québec, le 10 octobre 1779, M. de Laterrière.

Celui-ci, poursuivi par ses ennemis, fut incarcéré pendant trois ans et demi, en même temps que Du Calvet (V. ce nom), sans que le gouverneur Haldimand daignât instruire son procès : tous ses biens furent séquestrés. Durant sa captivité, il construisit le fac-similé des fortifications de Québec, sur lesquelles étaient braquées 60 pièces de canon. Au moyen d'un cylindre, dont la rotation faisait mouvoir une armée de petits soldats automates, porteurs de mèches allumées, ces canons en miniature faisaient une crépitation dans toutes les directions. Le récit de cette invention parvint aux oreilles de Haldimand, qui le remit en liberté, à condition de quitter le Canada. Deux jours après, en novembre 1782, M. de Laterrière s'embarqua sur une goëlette à destination du Havre-de-Grâce de Terre-Neuve, où il passa l'hiver.

La paix signée et Haldimand remplacé par lord Dorchester, M. de Laterrière revint à Québec. Dès lors, il se livra à l'étude de la médecine et la pratiqua : mais il alla préalablement renouveler ses grades à l'Université de Harvard et y reçut ses diplômes en 1787. Il exerça alors sa profession avec distinction à la Baie-du-Febvre, à Nicolet, à Saint-François-du-Lac, aux Trois-Rivières et se fixa à Québec en 1800. En 1807, un cousin de France le convia à s'y rendre dans le dessein de réclamer la succession de son frère. Il prit le chemin du Portugal alors pays neutre, d'où il voulut atteindre le sud de la France : ce fut vainement. D'Oporto il alla à Darmouth et à Londres et dut revenir à Québec en juin 1808. A cette époque, il acquit la seigneurie des Eboulements. Il décéda à Québec, le 8 juin 1815. En 1791, il avait imprimé à Boston une thèse sur **La Fièvre puerpérale** et laissa une autobiographie, que M. Alfred Garneau a publiée à Québec en 1873.

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; H. Casgrain, *Œuvr. comp.*, t. II, Montréal, 1897.

LATERRIERE (Pierre de Sales) (1785-1834), fils aîné du précédent, docteur en médecine.

Né le 4 juin 1785, il fit ses études secondaires au séminaire de Québec, où il suivit ensuite les cours de médecine, les compléta à Londres et reprit à Québec la clientèle de son père. En 1812, il s'enrôla dans les **Voltigeurs** de M. de Salaberry en qualité de chirurgien militaire. En 1814, durant les négociations du traité de paix, il obtint de passer en France afin de réclamer la succession de son oncle. De New-York il se rendit à Bordeaux, quand Napoléon Ier inaugura les Cent-Jours : le préfet de la ville était un Canadien, M. de Mézières, lequel lui délivra un passeport pour Londres. Il y séjourna, après la victoire de Waterloo, chez son ancien ami sir Fenwick Bulmer, dont il épousa, six mois après, la fille unique, Mary Anne. Tous deux, au bout d'un an, revinrent à Québec jusqu'en 1823. Puis il retourna en Angleterre avec ses trois enfants, qui héritèrent de 100.000 liv. st. du grand-père. En 1830, M. de Laterrière publia à Londres : **A Political and Hist. Account of Lower Can. with remarks on the present situation of the people.** En 1831, il retourna à Québec, et mourut au manoir des Eboulements le 15 décembre 1834. M. de Gaspé a immortalisé sa mémoire.

Bibl. — H. Morgan, *Bibl. Can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; H. Casgrain, *op. cit.*

LATERRIERE (Marc-Paschal de Sales) (1792-1872), frère du précédent, docteur en médecine, homme politique.

Né à la Baie-du-Febvre, il étudia au séminaire de Québec et alla suivre les cours de médecine à Philadelphie. En 1812, il imita son frère et s'enrôla dans les troupes comme chirurgien militaire. Toutefois, ses goûts l'inclinaient vers la solitude des Eboulements dont il devint le seigneur. Mais ses amis politiques le vinrent surprendre. Le 24 août 1824, les électeurs du comté de Northumberland lui confiaient le mandat de député à la Chambre d'Assemblée, jusqu'au 2 septembre 1830; puis, ceux de Saguenay, du 26 octobre 1830 au 5 septembre 1832, date de sa résignation. Le 5 janvier 1832, on l'appela à siéger au Conseil législatif jusqu'au 27 mars 1838. Le 2 avril suivant, on le fit membre du Conseil Spécial. Sous l'Union, le comté de Saguenay lui renouvela son mandat à la Chambre, du 14 janvier 1845 au 23 juin 1854. On a affirmé qu'il s'opposa en 1867 au pacte de la Confédération : aussi bien il fut supplanté aux élections pour les Communes. Il décéda aux Eboulements le 29 mars 1872.

Bibl. — V. les précédentes.

LA TESSERIE (Jacques de Cailhaut, sieur de) (1629-73), seigneur de la Chevrotière, conseiller, ingénieur, fermier de Tadoussac, interprète.

Fils de Samuel de Cailhaut, écuyer, sieur de la Grosardière et de Louise de Texier, de la paroisse de Saint-Herblain, diocèse de Nantes (Bretagne), il naquit en 1629 et vint en Nouvelle-France avant sa vingtième année. La famille était très ancienne et possédait la seigneurie de la Chevrotière (aujourd'hui **Chevrolière**), près de Nantes. En 1646, M. de La Tesserie était choisi comme membre du Conseil de Québec et nommé par le roi; il fut lieutenant général de la colonie en l'absence de M. d'Ailleboust.

En 1663, M. d'Avaugour lui conféra la lieutenance également et afferma à dix-sept particuliers, parmi lesquels venait en tête M. de La Tesserie, le poste de traite de Tadoussac pour deux années. Le 24 septembre 1664, M. de Mésy le nommait premier conseiller. Le 6 décembre 1666, M. de Tracy le désigna comme cinquième, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort. En juillet de la même année, les Pères Beschefer et Bailloquet étaient officiellement envoyés en ambassade au fort d'Orange : le sieur de La Tesserie les accompagna comme interprète. La même année encore, M. Talon lui confia le mandat d'examiner les mines, à titre d'ingénieur à la baie Saint-Paul, où le tremblement de terre avait travaillé et bouleversé le sol. Le 23 juillet 1667, M. de La Tesserie représentait au Conseil souverain quelques documents qui justifiaient sa requête. On y constate que, en 1656, il avait renoncé à sa part de succession des biens patrimoniaux en faveur de son frère Gabriel.

M. de La Tesserie mourut à Québec le 16 juin 1673. Il avait épousé, le 15 octobre 1663, Eléonore de Grandmaison, trois fois veuve et mère de plusieurs enfants de sa seconde union avec M. de Chavigny (V. ce nom). M. de La Tesserie fut un véritable père pour ses orphelins qu'il adoptait et décéda sans laisser de postérité.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. de Chavigny*, Lévis, 1916; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA TOUCHE (Etienne Pezard de) (1624-1627), capitaine, gouverneur nominal, seigneur de Champlain. — **La Touche**, bourg d'Ile-et-Vilaine (Bretagne).

Fils de Claude et de Marie Masson, il naquit en 1624 à Saint-Honoré de Blois (Loir-et-Cher) et servit en France et au Canada : il fut capitaine de la garnison des Trois-Rivières. En 1664, M. de Mésy rappelait de son gouvernement M. de Maisonneuve et lui donna pour successeur M. de La Touche et comme

commandant de la garnison de Ville-Marie. M. Faillon assure que cette nomination n'eut pas de suite.

Le 30 juin de la même année, M. Pezard épousait à Ville-Marie Madeleine Mulois, sa compatriote. Le 8 août suivant, M. de Mésy lui concéda « une lieue et demie de terre à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Champlain en montant vers les Trois-Rivières, sur une lieue de profondeur dans les terres ». M. Pezard désigna la seigneurie sous le nom de **Champlain.** En 1678, il fut l'un des vingt principaux et plus anciens habitants du pays, appelés à donner leur avis sur l'opportunité du commerce des spiritueux avec les Sauvages.

A son décès en 1697, sa veuve se faisait concéder, le 28 avril, une augmentation de trois lieues de terre en arrière de sa seigneurie. Ses fils prirent peu à peu le nom patronymique de **Champlain,** lequel est affecté à leurs descendants.

Des six enfants, issus de cette union, l'un nommé **Joseph** fut tué au siège de Québec en 1690; **Madeleine** (1668), se maria en 1691 à Joseph Desjordy; **Etienne,** né en 1673, épousa en 1705 Marie Chorel d'Orvilliers (V. ce nom).

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 2e série, Lévis, 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., au mot *Pezard*, Beauceville, 1926.

LA TOUCHE (Louis Tantouin ou Pitantouin, sieur de) (1662-1722), garde-magasin du roi, commissaire de la marine, secrétaire des finances.

Né en 1662, on ignore le lieu de sa naissance et la date de son arrivée en Nouvelle-France. En 1686, M. de Champigny le nomme garde-magasin du roi à Ville-Marie, sous la direction de M. Gaillard et le dote de 2.000 liv. de salaire. En 1691, il est fait commissaire de la marine au Canada. Un différend assez sérieux éclata, en 1697, entre lui et M. de Subercase, major des troupes (V. Corr. gén., vol. 17), mais les administrateurs les ramenaient à une bonne entente.

Au printemps de 1701, M. de La Touche devenait commissaire à Rochefort, où il signe **Pitantouin;** ensuite, il fut secrétaire des finances du duc de Berry, qui mourut en 1714. Le 29 octobre 1722, il mourut à Juilley, dans la Manche, ayant testé en faveur de sa femme, « tutrice de ses mineurs », pour tout son avoir au Canada.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA TOUR (Charles de Saint-Etienne, sieur de) (1593-1666), enseigne, lieutenant, gouverneur et lieutenant général de l'Acadie. — **Saint-Etienne,** bourg actuel dans l'Aube; **La Tour,** fief situé près de Romilly-sur-Seine (Aube).

L'origine de ces noms remonte à l'alliance de Jeanne, fille d'Etienne de Lespinasse, seigneur de La Tour (1447) et autres lieux, et de Jeanne de La Brosse, avec Claude de Saint-Etienne, seigneur de Turny et autres lieux (1479). Les ancêtres de la famille de Saint-Etienne, remarquable par ses alliances et l'étendue de ses domaines, furent successivement seigneurs de Turgy, Chamblain, Turny, Lignières, Esnon, La Tour et autres lieux, tenant par le sang aux de Lespinasse qui descendaient des dauphins d'Auvergne et de Boulogne. Claude de Saint-Etienne, père de Charles, appartenait à leur lignée : tous deux s'attachèrent à la fortune du baron de Poutrincourt (V. ce nom). Né en 1593, Charles suivit son père et son seigneur à Port-Royal en 1610. Charles de Biencourt, fils du baron et âgé de 16 ans, y retournait sur le même vaisseau, accompagné de l'abbé Flêché (V. ce nom).

Après la mort du baron (1615-16), son fils Charles, devenu seigneur de Poutrincourt et de Port-Royal, se maintint dans sa seigneurie jusqu'à son décès, vers l'année 1623 : il laissait sa succession et ses biens à son enseigne, puis lieutenant, à son fidèle ami, Charles de Saint-Etienne de La Tour. Celui-ci, à la tête d'une poignée de braves serviteurs Français, s'appliqua à poursuivre l'entreprise, réduite à l'abandon presque total de la métropole. Durant quatre ans, il entretint des relations commerciales avec les marchands de La Rochelle, anciens fournisseurs de M. de Biencourt. Des vaisseaux pêcheurs abordaient de temps en temps aux côtes acadiennes et lui apportaient les provisions nécessaires à l'entretien des hommes du fort Lomeron (V. ce mot), où se réfugia M. de La Tour, après la destruction de Port-Royal.

Voyant que son avenir était fort précaire, il conçut le projet de rédiger, le 25 juillet 1627, deux suppliques : l'une adressée au roi et l'autre au cardinal de Richelieu, les datant du **Port Lomeron en Nouvelle-France.** Durant quatre ans, et sans doute antérieurement, M. de La Tour vécut au milieu des Sauvages avec ses hommes et fut sans cesse exposé aux attaques des Anglais : vivant avec les siens de chasse et de pêche. D'autre part, ne possédant pour commander et se maintenir dans son domaine que les pouvoirs légués par M. de Biencourt mourant, il se détermina à écrire à Louis XIII. Il lui avoue qu'il a passé en Acadie avec son père à l'âge de 14 ans; que, sous M. de Poutrincourt (Biencourt) il a commandé l'enseigne et la lieutenance; que, à sa mort,

survenue il y a quatre ans, il a hérité de son commandement et de ses biens; que les Anglais l'ont souvent attaqué et qu'il les a repoussés; que ces ennemis se proposent de revenir avec des forces plus considérables en vue de le chasser du pays; qu'il a eu à combattre contre certains Français qui vont à la Grande-Rivière (Kénébec); qu'il ose solliciter des secours et une commission royale pour lui assurer l'autorité dont il a besoin et pour la bonne administration des affaires du pays.

Dans sa requête au cardinal, il ajoute « qu'il écrit longuement à son père et qu'il le charge de poursuivre, auprès du roi et de son ministre » les faveurs qu'il sollicite (V. Couillard Després, **loc. cit.**).

M. Claude de Saint-Etienne était donc alors en France, où il vendit une partie de ses propriétés terriennes. Au printemps de 1628, il en revenait, quand il fut pris par la flotte des frères Kirke et emmené prisonnier en Angleterre. Le 24 avril 1629, sir William Alexander fils prenait possession de Port-Royal abandonné par les Français depuis plusieurs années : seul leur échappait le fort Lomeron avec M. de La Tour et sa poignée de Français. Claude de Saint-Etienne, débarqué à Londres, le 9 octobre 1629, fut présenté au roi Charles I^er^. Les Stuart d'Ecosse avaient possédé de vastes domaines en Champagne. Combien de nobles Ecossais, qui suivirent Marie Stuart en France, l'accompagnèrent au retour au pays natal, ayant contracté alliance avec des noblesses du royaume. Des Ecossais formaient aussi une garde d'honneur au roi de France. Aussi bien, le 11 février 1667, un Jean de Saint-Etienne résignait sa charge de « payeur de la garde écossaise ». Aussi bien, le 30 novembre suivant, sir W. Alexander accordait à Claude de La Tour le titre de chevalier-baronnet et, le 12 mai 1630, il fit la même faveur à son fils qui, toujours au fort Lomeron du Cap Sable, conservait son allégeance à son roi : son père agréant en son nom. Celui-ci devenait lord de La Tour et de Vuarre (lisez **Veauce** dans l'Allier), son fils lord de Denniscourt. (V. Couillard Després, **loc. cit.**). De plus, Claude de La Tour, présenté à l'une des dames d'honneur de la reine Henriette de France, accepta de l'épouser, quelques semaines plus tard.

Au printemps de 1630, sir Alexander s'embarqua sur des navires à destination de Port-Royal et du Cap Sable, conduisant hommes, femmes, enfants, provisions et munitions pour fonder la colonie du **Scott's** ou **Charles Fort.** Claude de Saint-Etienne apportait à son fils les lettres patentes anglaises. Etant parvenu en face de Lomeron, il se fit conduire en chaloupe auprès de son fils : mais ni les faveurs royales, ni les menaces n'eurent raison de son courage et de sa loyauté française. D'après Denys, le siège fut mis devant le fort et la bataille dura un jour et une nuit, beaucoup d'Ecossais étant tués ou blessés et ne s'attendant à aucune résistance, sur la foi de Latour père : ils résolurent de se retirer. Ainsi si le père fut transfuge, le fils demeura fidèle à son prince, conformément au texte de Champlain. Claude de Saint-Etienne suivit les Ecossais au Port-Royal de sir Alexander fils.

Les sieurs directeurs de la Compagnie (de Richelieu), suivant Champlain, font équiper deux vaisseaux pour aller faire une habitation en l'Acadie, où était le fils de La Tour, en la place du feu sieur Jean de Biencourt. Le sieur Jean Tuffet, marchand de Bordeaux, l'un des directeurs, fait faire l'équipage de ceux de Bordeaux, l'an 1630, chargés de commodités nécessaires pour l'habitation, où il met ouvriers et artisans avec trois Récollets, le tout sous la conduite du capitaine Bernard Marot, de Saint-Jean-de-Luz, se mettant en mer pour parfaire leur voyage : ils arrivent au Cap de Sable, où ils trouvent le fils de La Tour et quelques Français, lui donnent les lettres du sieur Tuffet qui lui mandait de se maintenir toujours dans le service du roi, et de n'adhérer ni condescendre aux volontés de l'Anglais, comme l'avaient fait plusieurs méchants Français qui se ruinaient d'honneur et de réputation d'avoir desservi Sa Majesté; ce qui ne se pouvait espérer de lui, s'étant maintenu jusqu'à présent et que, pour cet effet, il lui envoyait vivres, rafraîchissements, armes et hommes pour l'assister et faire édifier une habitation au lieu le plus commode. A leur retour en France, Marot et ses hommes racontèrent les événements à la gloire de Charles de La Tour. Celui-ci, en 1631, recevait le titre de lieutenant général au pays de l'Acadie. C'est alors que, devant un Père Récollet, il fit bénir le mariage qu'il avait contracté avec une fille des bois : leur fille Jeanne épousa plus tard le sieur Martin d'Arpentigny, sieur de Matignon, à qui M. de La Tour laissa une seigneurie au Cap Sable. Probablement, il eut deux autres filles : il confia la cadette à Claude Launay-Razilly qui la plaça chez les Ursulines de Tours où elle décéda, tandis que l'aînée, Antoinette, entra à l'abbaye de Beaumont-les-Tours, où elle fit profession le 9 juillet 1646. Champlain rapporte que Marot, les Récollets, Charles de La Tour furent d'avis qu'il fallait informer M. Claude de Saint-Etienne « qui était au Port-Royal avec les Anglais, de tout ce qui se passait, le persuadant à le faire revenir et laisser les dits Anglais ». Un nommé Lestang lui porta une lettre qui le persuada en réalité. Son fils, selon Denys, mit la condition que « ni lui, ni sa femme, n'entreraient dans son fort **Saint-Louis** ou La

Tour », et qu'il les logerait au dehors : ce qu'il accepta. Il descendit avec sa femme avec deux hommes pour le servir et deux filles de chambre dans ce logis à part. En 1635, Denys lui-même affirme qu'il visita Claude dans sa demeure.

C'est en 1630-31 que M. de Saint-Etienne de La Tour résolut de faire ériger le fort **Sainte-Marie** à l'embouchure de la rivière Saint-Jean (N.-B.), sur l'emplacement actuel de Portland Point. C'est ce fort que, en 1632, les Ecossais de Port-Royal, abandonnant le Scott's Fort, vinrent surprendre, piller, saccager, emmenant les soldats de garnison à leur fort Pentagouët. Le 16 juillet 1631, Charles de La Tour reçut les lettres patentes qui le nommaient « gouverneur et lieutenant général en la côte de l'Acadie et lieux qui en dépendent, étant aussi associé de la Compagnie du Canada » (V. Couillard Després, **loc. cit.**). Le capitaine Laurent Ferchaud, qui avait apporté ces lettres, ramenait à son bord le sieur de Kranguille, lieutenant de M. de La Tour. Ce dernier traversait l'Océan, en novembre 1632, en 17 jours. Le 19 janvier suivant, M. de Lauzon et quatre directeurs des Cent-Associés signent avec lui devant notaires au Châtelet un document qui porte ces clauses : 1° Entretien à ses frais des habitations du Port de La Tour et de la rivière Saint-Jean; 2° Envoi des colons au crédit de la Compagnie; 3° Rôle annuel fourni par La Tour du départ des vaisseaux qu'il armera et entretiendra; 4° Concession à lui faite de la moitié de la traite des pelleteries; 5° Convention valable durant 6 ans; 6° Traite opérée par un ou deux commis auprès de Razilly, qui jouira du même privilège chez La Tour. Le 6 mars, M. de Saint-Etienne fait publier à La Rochelle que « tous ceux qui voudront l'accompagner à son retour et choisir pour retraite ce climat situé au 43° de latitude, pareille à celle de Bayonne, recevront de lui, lieutenant général pour le roi, des terres et prés fertiles, abondants en oiseaux et animaux de chasse, même en castors; la mer et les rivières sont fort poissonneuses; et le service divin s'administre par les Pères Capucins ». Le 13 avril, M. de La Tour fit enregistrer la convention avec les Cent-Associés à l'amirauté de Guyenne, à La Rochelle; puis il reprit la mer. En novembre, pour venger le coup de main d'Andrew Forester avec ses Ecossais de Scott's Fort contre le fort de Saint-Jean, il alla s'emparer de **Machias**, poste de traite des Anglais, y tua deux hommes sur cinq qu'il fit prisonniers et s'empara des marchandises. M. Alerton de Plymouth alla chez lui réclamer les hommes et les effets. M. de La Tour lui répondit qu'ils n'avaient aucun droit de commerce à l'est de Pemquid. En même temps, il fit la saisie de trois voiliers en contrebande de pêche dans ses eaux : **la Marie, la Soubadine, le François.** Le 15 janvier 1635, le cardinal au nom du roi et la Compagnie le confirmaient dans la possession de ses deux forts avec « cinq lieues au-dessus et cinq au-dessous sur dix de profondeur dans les terres ». Vint aussi la prolongation pour six ans de son privilège de la traite des fourrures.

La période qui s'ouvre en 1640 est dépourvue de documents historiques, en dehors des **Mémoires**, presque sans dates, de M. d'Aunay. La même année, le sieur Desjardins, procureur de M. de La Tour à La Rochelle, aurait amené Françoise-Marie Jacquelin qui épousa le lieutenant général. L'ascendance de cette femme est restée inconnue, bien que les nobiliaires aient consigné des noms de famille analogues, sans filiation exacte avec le sien : les renseignements font défaut sur les détails même de l'union, qui était la seconde de M. de La Tour. Quelque temps après, ce dernier voulut se rendre au Port-Royal pour se rendre compte des affaires de la troque, communes aux deux administrateurs : on lui en refusa l'entrée contre son droit d'inspection. Comme M. d'Aunay revenait de Pentagouët, il y eut un engagement à l'entrée du bassin : le sieur Jamain, au service de La Tour, fut tué dans l'action, La Tour fait prisonnier et relâché aussitôt. En 1641, M. d'Aunay subit un procès intenté contre lui à La Rochelle par la veuve de la victime. Mais à la Cour, ses plaintes furent entendues et il reçut l'ordre d'obliger son rival à passer en France pour y expliquer sa conduite; on lui donnait, durant l'absence, la garde des forts Saint-Louis et Saint-Jean, les confiant « à des personnes fidèles et affectionnées qui en pussent répondre ». Au lieu de franchir l'Atlantique, M. de La Tour accorda sa confiance à Desjardins pour plaider sa cause : ainsi il faisait figure de contumace, tout en remettant ses forts aux mains de M. de Menou. Celui-ci ne tarda guère à incendier fort et dépendances au Cap de Sable, forçant son ennemi à se réfugier à la rivière Saint-Jean.

En 1642, M. d'Aunay traversa de nouveau. La Cour lui ordonna « d'appréhender La Tour et de le conduire en France avec défense à toutes personnes de lui prêter assistance sous peine de punition corporelle ». Dès lors, M. de La Tour se tourna vers Boston. En septembre 1641, il envoie auprès des autorités son mandataire Rochette, de La Rochelle, pour demander au gouverneur : 1° la liberté du commerce; 2° du secours contre M. d'Aunay; 3° la permission de faire venir ses marchandises par l'Angleterre et par l'entremise des négociants bostonnais. Le 6 octobre

1642, les Bostonnais virent arriver au port un nommé Lestang, lieutenant de La Tour, accompagné de 14 hommes : ils furent accueillis avec bienveillance. Les marchands de Boston expédient alors une pinasse au fort Saint-Jean pour y traiter des fourrures. Sur les entrefaites, Mme de La Tour se rendit en France avec une lettre de son mari malade, un certificat des Récollets, et fut reçue en audience par Armand de Maillé, grand maître de la Navigation. Ce dernier autorisa l'expédition au fort Saint-Jean d'un navire « équipé en guerre », chargé de provisions, de munitions, de soldats, aux ordres du capitaine Etienne de Mourron, commandant le **Saint-Clément** (15 avril 1643). Catholique et marié le 1er septembre 1642, le capitaine avait à son bord 140 personnes. Arrêté dans la baie Française, le 20 mai, il envoie, la nuit, sept hommes en barque au fort, d'où ils ramenèrent M. de La Tour, cerné par M. d'Aunay depuis le mois de mars : le voilier gouverna vers Boston. Là, les négociations agitèrent les esprits en sens divers. Finalement, Winthrop et les marchands amenèrent quatre unités en faveur de M. de La Tour : le **Seabridge** monté par 14 matelots et autant de canons; le **Philipp** et le **Mary** avec le même nombre de marins et 10 canons; l'**Increase** également et le **Greyhound**, 8 hommes et 4 pièces. L'embarquement eut lieu le 14 juillet et le **Saint-Clément** mit aussi à la voile. Les 70 soldats anglais volontaires furent payés par La Tour, qui donna à Edward Gibbons une hypothèque sur son fort et ses possessions.

Lorsque la flotte parut à distance de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, M. d'Aunay qui s'y trouvait en observation fit voile vers le bassin Port-Royal, où il fut poursuivi. Quatre Anglais en délégués lui portent une sommation : mais il refusa d'ouvrir la lettre de La Tour, se contentant de produire les pièces de la condamnation royale, M. de La Tour exhorta les Anglais à faire l'assaut de la place; mais ils refusèrent. Il envoya les hommes du **Saint-Clément** vers le Moulin, où ils tuèrent trois colons de M. d'Aunay et en emmenèrent un autre prisonnier. Le gouverneur tira du canon sur les embarcations sans les atteindre; celles-ci allaient au fort Saint-Jean, où ils pillèrent trois pinasses de M. de Menou portant 400 castors et chevreuils. Vers le 20 août, l'armement rentrait à Boston. Cet épisode initia les Anglais au vif désir de s'emparer un jour de la colonie acadienne. M. de La Tour se rétablit à Saint-Jean et le **Saint-Clément** vogua vers La Rochelle. M. d'Aunay alla en France et présenta à la Cour son **Mémoire instructif** : il obtint la condamnation de son adversaire et revint en septembre 1644.

Le 9 juillet, M. de La Tour revenait aussi de Salem et de Boston, où il ne réussit point à se faire donner les mêmes secours. Huit jours après, son épouse arrivait de Londres sur le voilier du capitaine Bailey et se fit reconduire à Saint-Jean (1er janvier 1645). Au bout de deux mois, M. de La Tour cinglait encore vers Boston avec une partie de ses hommes. M. de Menou résolut alors de s'emparer du fort. L'assaut dura trois jours et trois nuits : le quatrième, Mme de La Tour fut trahie par un Suisse, qui était de garde, laissant monter les assiégeants à l'assaut. Elle ne se rendit que sous la condition que d'Aunay « donnerait quartier à tous ». Ayant perdu 12 hommes, M. d'Aunay vainqueur fit exécuter la garnison, manquant à sa parole. Mme de La Tour mourut après trois semaines de détention, laissant un jeune fils qui fut envoyé en France, sous les soins d'une femme de chambre. La perte de M. de La Tour fut évaluée à plus de 250.000 livres. De plus, ses dettes étaient assez onéreuses à Boston. Le 13 mai 1645, il signa une reconnaissance de 2.080 louis envers Ed. Gibbons, lui garantissant une hypothèque sur son domaine de Saint-Jean et le remboursement, le 20 février 1652. C'est alors que lui parvient l'annonce du désastre et de la prise de Saint-Jean. Il reçut l'hospitalité chez Samuel Maverick à Nottles Island. Au printemps, quelques marchands équipèrent un voilier évalué à 500 liv. pour lui permettre de faire la traite : c'était le **Planter**. M. de La Tour se dirigea, en 1646, vers le Cap Sable, pénétra dans le golfe, contourna le cap des Rosiers à Gaspé, remonta le fleuve jusqu'à Québec. Ce trait a inspiré à John Winthrop une réflexion consignée dans son **Journal** : « Par là il apparaît, selon le texte de la Bible, qu'il ne faut pas se fier à un homme infidèle et charnel; bien que lié par les chaînes de la courtoisie, il est devenu pirate. »

A la date du 8 août 1646, le **Journal des Jésuites** a noté que « parurent le navire du capitaine Poulet et le flibot de M. de La Tour qui venait se réfugier ici; ils arrivèrent le lendemain. On tira à l'arrivée du dit sieur et, à sa descente, il fut logé au fort. Le gouverneur, le 1er jour, lui donna le devant : il l'accepta pour ce jour, et le refusa ensuite, comme il le devait ». Année par année, le **Journal** énumère ses démarches comme parrain, porteur du dais, conducteur de chaloupes à Ville-Marie, commensal des plus notables : durant quatre ans, le réfugié soutint le rôle d'un premier personnage officiel. Dans l'été de 1650, il apprend la fin tragique de M. d'Aunay et s'embarque pour la France.

Fort bien accueilli à la Cour, il produisit les preuves de sa réhabilitation : absous de

toute accusation et condamnation le 16 février 1651, il est confirmé, le 25, par lettres patentes royales gouverneur de l'Acadie et les fait enregistrer à l'amirauté de Guyenne à La Rochelle. Pour reprendre et assurer l'œuvre de la colonisation, il résolut de chercher des collaborateurs, entre autres : Philippe Mius d'Entremont, Pierre Ferrant et Armand Lalloue. Le 23 septembre 1651, à Port-Royal, il présente à la veuve de M. de Menou les injonctions du roi pour la restitution de Saint-Jean : ce qu'elle agréa aussitôt. Puis, il lui proposa de l'épouser; mais le contrat d'union n'est daté que du 24 février 1653 et le mariage fut béni vers le 15 juillet. La dette passive de la succession du gouverneur défunt était considérable envers ses fournisseurs; et M. de Saint-Etienne avait aussi de lourdes obligations à Boston, sans endosser celles de la veuve. Cette situation allait susciter des conflits avec le créancier Alexandre Le Borgne (V. ce nom) et d'autres personnes interposées et monter à son paroxysme par la prochaine incursion de Sedgewick. Ce major, en effet, s'empara du fort Saint-Jean, le 14 juillet 1654 : M. de La Tour fut emmené en Angleterre, absolument ruiné.

A Londres, après d'infructueuses démarches pour recouvrer ses domaines, il dut accepter l'allégeance britannique avec l'obligation de rembourser à la veuve Gibbons 3.379 louis et les frais de dépenses des soldats de Sedgewick, se montant à 1.800 autres. John Crowne et John Temple acceptèrent de liquider ces dettes en devenant ses partenaires. En conséquence, Olivier Cromwell leur délivra des lettres patentes (9 août 1656), qui les créaient chevaliers-baronnets de la Nouvelle-Ecosse, propriétaires aussi du pays « depuis Merliquesche jusqu'aux frontières de la Nouvelle-Angleterre ». Le 20 septembre suivant, La Tour vendait ses droits à ses deux collègues pour un vingtième annuel des produits de la traite et des revenus de leur domaine commun : ils remboursent la veuve Gibbons, entretiennent les forts et, le 12 septembre 1657, se partagent le gouvernement de l'Acadie : l'un à Saint-Jean, l'autre à Pentagouët. M. de La Tour se retira au Cap Sable avec les siens : il y vécut jusqu'à sa mort en 1666 et son épouse jusqu'en 1669-70, laissant de leur union cinq enfants. Ceux-ci présentèrent deux Mémoires, en 1668 et en 1700. L'arrêt de 1703 reconnut leurs droits et les seigneuries Port-Royal, Mines, Cap Sable, environs de Saint-Jean furent divisées en sept parts égales. Enfants :

Jacques, marié à Anne Mélançon, père de Jeanne (1688), Marie-Agathe (1690), Jeanne (1692), Pierre-Charles (1694);

Charles (1666), enseigne (1703), lieutenant à l'Ile-Royale (1714), capitaine (1730), chevalier de Saint-Louis (1728), marié et père de Charles, décédé à Louisbourg le 11 août 1731. Le fils fut enseigne en second (1730) et en pied (1732), se distingua sur les champs de bataille (1756-60), devint chevalier de Saint-Louis, passa en France et habita Chalais (Indre);

Anne (1664), mariée à Jacques Mius d'Entremont, père de quatre fils et quatre filles : Jacques, Marie, Anne, Charles, Joseph, Philippe, Jeanne, Madeleine;

Marie (1654), mariée à Alexandre Le Borgne (V. ce nom).

Bibl. — Az. Couillard-Després, *Ch. de Saint-Et. de La Tour et son temps*, Arthabaska, 1930; *La Nouv.-Fr., revue, Québec*, 1906 et 1911; *Acadiensis*, revue, Saint-Jean, 1901-1907; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA TOUR (Louis-Bertrand de) (1700-80), prêtre agrégé à Saint-Sulpice, docteur en Sorbonne, grand vicaire, membre du Conseil supérieur, curé, prédicateur et auteur.

Fils d'un conseiller au Parlement de Toulouse, il naquit vers 1700, fit ses études à Paris, où il prit les grades de docteur en droit civil et en droit canon par deux thèses soutenues en Sorbonne : il fut ordonné en 1725, entra chez les Sulpiciens et aux Missions-Etrangères (1725-29). Mgr Dosquet, Sulpicien lui-même, l'amena à Québec, où le roi le nomma vicaire général et membre du Conseil supérieur (1729-31) : il devint supérieur ecclésiastique de l'Hôtel-Dieu et official diocésain. Son crédit s'imposa à tous et le chapitre le nomma son fondé de pouvoir dans la gérance de ses bénéfices en France : cette fonction détermina son départ en octobre 1731. Toutefois, en 1733, l'absent fut appelé à la cure de Québec : ce qu'il ne voulut point agréer pour garder le titre de doyen du chapitre encore un an.

En 1735, l'archevêque de Paris le nommait supérieur du Mont-Valérien. Il se livra alors à la prédication avec un succès inouï. En 1737, il accepta le canonicat à Tours, puis l'officialité et la direction de plusieurs communautés religieuses. En 1740, il se démit de tous ses titres au Canada et en France, et se rendit à la cure de Saint-Jacques de Montauban : Mgr de Verthamon de Cavagnac le choisit alors comme chanoine, grand vicaire, doyen de son chapitre : il ne laissa sa cure qu'en 1761 pour évangéliser les principaux centres de l'Aquitaine. La collection de ses sermons et panégyriques (1746-77) comprend 20 volumes in-12°. En 1740, le poète Lefranc de Pompignan fonda à Montauban une Académie littéraire sur le modèle de l'Académie française : M. de La Tour y occupa un fau-

teuil jusqu'à sa mort et ses discours imprimés forment un recueil compact de cinq volumes. Il composa la biographie et publia la correspondance de plusieurs pieux personnages en 1773, et fit imprimer 20 volumes de réflexions morales, politiques, historiques, littéraires sur le théâtre. Vicaire capitulaire en 1762, il entra en discussion avec le nouveau titulaire, Mgr de Breteuil, au sujet des doctrines gallicanes, qu'il ne pouvait agréer : il ramassa tout un arsenal de mémoires liturgiques et canoniques : l'abbé Migne les a publiés en six volumes à deux colonnes en 1855.

M. de La Tour mourut subitement le 19 janvier 1780. En 1731, il avait fait copier le manuscrit de la Mère Juchereau et en 1751 le fit imprimer à Montauban sous le titre d'**Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.** Dix ans après, il donnait au public les **Mémoires sur Mgr de Laval,** la première biographie du Vénérable; le second tome, quoique composé, ne fut jamais publié.

Bibl. — J.-E. Roy, *La Nouv.-France,* Revue, Québec, 1908; J.-B.-A. Allaire, *Dict. du Clergé can.-fr.,* t. I, Montréal, 1908; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA TOURETTE (Claude Greysolon, sieur de) (1660-1730), frère du sieur Dulhut, son compagnon et collaborateur dans l'Ouest.

Né vers 1660, il vint au Canada avec Daniel Dulhut (V. ce nom) en 1674 et vécut trois ans à Ville-Marie. En 1684, suivant les instructions de son frère, il se rendit au lac **Alemipigon** au nord du lac Supérieur, où il bâtit le fort auquel il donna son nom. Aussitôt il entra en relation avec les Cris : le succès dans le trafic le conduisit à Ville-Marie, en 1689, pour s'y ravitailler de marchandises. Le 22 août 1687, il avait apporté au gouverneur de Denonville un gros lingot de cuivre, trouvé dans les régions du lac. Plus de 1.500 indigènes avaient visité son poste de traite, évitant le long trajet vers les Anglais de la rivière Nelson. D'autres Sauvages de l'Ouest imitèrent les Cris. En 1727, on l'envoya commander aux forts des Illinois, où il mourut quelques années après.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français,* t. VI, Paris, 1889; L.-J. Burpee, *The Oxf. Encycl.,* Toronto, 1926.

LA TRINITÉ (Maison de), corporation civile instituée à Québec et représentée à Montréal, en vue d'assurer la navigation du Saint-Laurent.

La fondation de la Maison de la Trinité **(Trinity House)** en Angleterre remonte à l'année 1515, sous le règne de Henri VIII. Son organisateur fut sir Thomas Spert, contrôleur de la marine, commandant du grand navire **Henri-Grâce-de-Dieu.** Cette Maison comprenait la nomination d'un **Maître** (Master), de quatre **Gardiens** (Wardens), de huit **Assistants** (Assistants) et de dix-huit **Anciens Frères** (Elder Brethren). Ce personnel était choisi dans les rangs des capitaines de la marine de guerre et marchande. Ses attributions étaient fort étendues : examen des maîtres de la marine royale, nomination des pilotes de la Tamise et délimitation de leurs salaires en général, érection des phares et signaux avertisseurs, exclusion des étrangers à bord pour le service sans licence préalable, punition des marins rebelles ou déserteurs, enquête concernant les doléances ou réclamations des officiers et de leurs subordonnés dans la marine marchande, sauf la réserve pour eux d'en appeler en cour d'amirauté, creusage et entretien du lit de la Tamise, pouvoir d'acheter du terrain et de recevoir des legs pour œuvres de charité. (V. Bull. des Rech. hist., 1918.)

Les excellents résultats donnés par l'institution inspirèrent aux législateurs d'en établir une analogue pour la navigation du Saint-Laurent : ils adoptèrent une loi dans ce sens, le 25 mars 1805, laquelle a subsisté jusqu'en 1875.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LATULIPE (Elie-Anicet) (1859-1922), prêtre, vicaire, aumônier, curé, Vicaire apostolique, premier évêque de Haileybury.

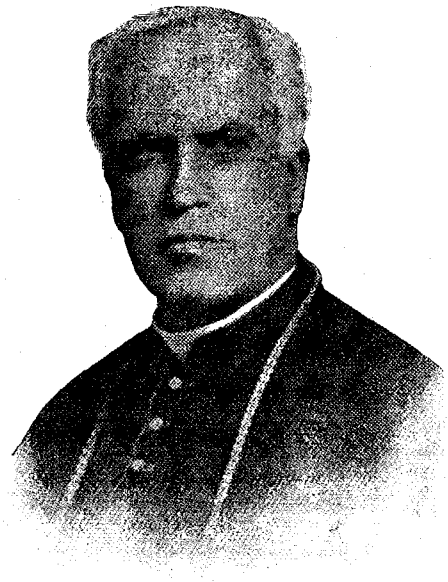

Mgr E. Latulipe.

Fils d'Antoine, cultivateur, et de Lucie Bonneville, il naquit à Saint-Anicet, comté de Huntingdon. Ordonné à Montréal par Mgr Fabre, le 30 mai 1885, il professa une année au collège, fut nommé vicaire à Saint-Henri (1886-91), aumônier de l'asile du Bon-Pasteur et des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine (1891-94), curé de la cathédrale de Pembroke (1894-1906) et de Haileybury (1906-08).

Nommé évêque de **Catenna** (en Pamphylie, auj. Godena) et Vicaire apostolique de Témiskamingue, le 1er octobre 1908, il fut sacré sous ce titre à Pembroke par Mgr Duhamel, le 30 décembre suivant. Il eut sa résidence à Haileybury jusqu'en 1916, devenant alors premier titulaire du siège. Il est décédé le 14 décembre 1922.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.*, t. IV, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LAUBIA (V. **Loubias**).

LAUBERIVIERE (François-Louis Pourroy de) (1711-40), prêtre, docteur, doyen, cinquième évêque de Québec.

Mgr de Lauberivière.

Son père, Claude-Joseph, chevalier, conseiller du roi, président de la Chambre des Comptes du Dauphiné, épousa Marie-Anne de Saint-Germain de Mérieux à Grenoble; leur fils naquit le 16 juin 1711, fit ses études classiques au collège des Jésuites et sa théologie au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Ordonné prêtre le 21 septembre 1735, il se fit recevoir licencié et docteur en Sorbonne, le 1er avril 1738. On lui accorda aussitôt le titre de doyen du chapitre à Romans, dans la Drôme.

M. Couturier de Saint-Sulpice le signala à l'attention du cardinal de Fleury, qui s'informa de ses talents et de ses vertus et le recommanda ensuite au roi. Le 22 mars 1739, Sa Majesté le nomma successeur de Mgr Dosquet sur le siège de Québec. Rome expédia les bulles, le 20 juillet suivant. Le 24 février 1740, le jeune prélat, sacré à Saint-Sulpice le 16 août précédent, prenait possession par procuration de son siège. Le 10 juin, il s'embarque sur **le Rubis** avec son aumônier et deux domestiques. Après avoir franchi le Grand-Banc, le navire devint soudain un hôpital flottant : un mal inconnu saisit l'équipage, engendra la fièvre continue, la pourpre et les éruptions : quelques hommes valides sont dépêchés vers Québec, d'où l'on expédie deux voiliers montés de pilotes et de matelots. Le navire contaminé entra en rade le 8 août : 47 hommes avaient succombé, et l'Hôtel-Dieu en hébergea 150 autres.

Sa Grandeur avait échappé au fléau et reçut un accueil enthousiaste. Mais le 13, le prélat s'alite et meurt le matin du 20 : il fut inhumé le même jour. Son trousseau et ses recommandations trahirent l'excellence de ses qualités et de ses vertus, la sainteté de sa vie.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. du Clergé*, t. I, Montréal, 1908; A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, Québec, 1912; Bull. des Rech. hist., tabl. 1925.

LAURIER (Sir Wilfrid) (1841-1919), avocat, homme politique, député, ministre, chef du parti libéral, premier ministre, chef de l'opposition, chevalier, grand officier de la Légion d'honneur.

Son ancêtre, François-Jacques Cottineau (diminutif de Cottin) dit Champlaurier (devenu **Laurier** par abréviation), fils de Jean et de Jeanne Dupuis, naquit vers 1641, au bourg de Saint-Cloud, en Charente actuelle; émigré au Canada, il épousa à Ville-Marie, le 7 janvier 1677, Madeleine, fille de Jacques Millot et de Jeanne Hébert (V. Bull. des Rech. hist. 1920). Bien qu'il habitât Lachenaie, il faisait baptiser ses enfants dans les paroisses où l'on tenait registre : Jean-Baptiste (1678) à la Pointe-aux-Trembles, Joseph (1680) à Repentigny, Madeleine (1682) et Marie-Catherine (1684) à Lachenaie. Les actes de mariage des deux garçons (1704 et 1707), ainsi que celui de la seconde fille, sont inscrits au registre de Saint-François de l'Ile-Jésus : ce sont les ancêtres des familles Cottineau et Laurier, qui habitent encore à Lachenaie ou dans les localités environnantes. Un certain Jean Laurier, frère ou cousin de François-Jacques, épousa Marguerite Millot,

Fils d'Antoine, cultivateur, et de Lucie Bonneville, il naquit à Saint-Anicet, comté de Huntingdon. Ordonné à Montréal par Mgr Fabre, le 30 mai 1885, il professa une année au collège, fut nommé vicaire à Saint-Henri (1886-91), aumônier de l'asile du Bon-Pasteur et des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine (1891-94), curé de la cathédrale de Pembroke (1894-1906) et de Haileybury (1906-08).

Nommé évêque de **Catenna** (en Pamphylie, auj. Godena) et Vicaire apostolique de Témiskamingue, le 1er octobre 1908, il fut sacré sous ce titre à Pembroke par Mgr Duhamel, le 30 décembre suivant. Il eut sa résidence à Haileybury jusqu'en 1916, devenant alors premier titulaire du siège. Il est décédé le 14 décembre 1922.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.*, t. IV, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LAUBIA (V. **Loubias**).

LAUBERIVIERE (François-Louis Pourroy de) (1711-40), prêtre, docteur, doyen, cinquième évêque de Québec.

Mgr de Lauberivière.

Son père, Claude-Joseph, chevalier, conseiller du roi, président de la Chambre des Comptes du Dauphiné, épousa Marie-Anne de Saint-Germain de Mérieux à Grenoble; leur fils naquit le 16 juin 1711, fit ses études classiques au collège des Jésuites et sa théologie au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Ordonné prêtre le 21 septembre 1735, il se fit recevoir licencié et docteur en Sorbonne, le 1er avril 1738. On lui accorda aussitôt le titre de doyen du chapitre à Romans, dans la Drôme.

M. Couturier de Saint-Sulpice le signala à l'attention du cardinal de Fleury, qui s'informa de ses talents et de ses vertus et le recommanda ensuite au roi. Le 22 mars 1739, Sa Majesté le nomma successeur de Mgr Dosquet sur le siège de Québec. Rome expédia les bulles, le 20 juillet suivant. Le 24 février 1740, le jeune prélat, sacré à Saint-Sulpice le 16 août précédent, prenait possession par procuration de son siège. Le 10 juin, il s'embarque sur **le Rubis** avec son aumônier et deux domestiques. Après avoir franchi le Grand-Banc, le navire devint soudain un hôpital flottant : un mal inconnu saisit l'équipage, engendra la fièvre continue, la pourpre et les éruptions : quelques hommes valides sont dépêchés vers Québec, d'où l'on expédie deux voiliers montés de pilotes et de matelots. Le navire contaminé entra en rade le 8 août : 47 hommes avaient succombé, et l'Hôtel-Dieu en hébergea 150 autres.

Sa Grandeur avait échappé au fléau et reçut un accueil enthousiaste. Mais le 13, le prélat s'alite et meurt le matin du 20 : il fut inhumé le même jour. Son trousseau et ses recommandations trahirent l'excellence de ses qualités et de ses vertus, la sainteté de sa vie.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. du Clergé*, t. I, Montréal, 1908; A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, Québec, 1912; Bull. des Rech. hist., tabl. 1925.

LAURIER (Sir Wilfrid) (1841-1919), avocat, homme politique, député, ministre, chef du parti libéral, premier ministre, chef de l'opposition, chevalier, grand officier de la Légion d'honneur.

Son ancêtre, François-Jacques Cottineau (diminutif de Cottin) dit Champlaurier (devenu **Laurier** par abréviation), fils de Jean et de Jeanne Dupuis, naquit vers 1641, au bourg de Saint-Cloud, en Charente actuelle; émigré au Canada, il épousa à Ville-Marie, le 7 janvier 1677, Madeleine, fille de Jacques Millot et de Jeanne Hébert (V. Bull. des Rech. hist. 1920). Bien qu'il habitât Lachenaie, il faisait baptiser ses enfants dans les paroisses où l'on tenait registre : Jean-Baptiste (1678) à la Pointe-aux-Trembles, Joseph (1680) à Repentigny, Madeleine (1682) et Marie-Catherine (1684) à Lachenaie. Les actes de mariage des deux garçons (1704 et 1707), ainsi que celui de la seconde fille, sont inscrits au registre de Saint-François de l'Ile-Jésus : ce sont les ancêtres des familles Cottineau et Laurier, qui habitent encore à Lachenaie ou dans les localités environnantes. Un certain Jean Laurier, frère ou cousin de François-Jacques, épousa Marguerite Millot,

en eut une fille en 1692 qui mourut en1703 à l'Ile-Jésus : on en perd la trace dans la suite.

Wilfrid Laurier naquit à Saint-Lin le 20 novembre 1841. Son père Carolus était arpenteur et sa mère, Marcelle Martineau, décéda en 1845 : l'enfant fut élevé par une belle-mère. On le mit à l'école du village, puis à celle de New-Glasgow, village du comté de Terrebonne, afin de l'initier à la langue anglaise, qu'il maîtrisa si bien dans la suite; bientôt on l'admit en qualité de commis au magasin d'un Ecossais dans la localité. En 1854, l'adolescent entre au collège de l'Assomption, où ses condisciples ne tardèrent pas à lui appliquer le surnom de **Petit Monsieur**. Sa santé, plutôt débile, l'éloignait des jeux turbulents; mais, peu à peu, il se fit remarquer par son talent oratoire. Le cours classique terminé, il entreprit l'étude du droit à l'Université Mac Gill de Montréal, se faisant admettre simultanément comme clerc au bureau du redoutable avocat, M. Rodolphe Laflamme, en 1861; trois ans après, il eut à soutenir la thèse traditionnelle des étudiants à leur assemblée générale. Durant le stage universitaire, son penchant vers les lettres le porta quelque temps au journalisme, offrant sa collaboration à **l'Union Nationale**, puis au **Défricheur** de M. Eric Dorion. Ce dernier journal, fondé en 1862 à l'Avenir, comté de Drummond, devint sa propriété, en société avec M. P.-J. Guitté, le 28 novembre 1866 : il le transféra à Arthabaskaville, où il travailla à lui assurer une publication régulière, tout en se signalant au barreau comme avocat. En 1868, il épousa à Montréal Zoé Lafontaine, qui ne lui donna aucun enfant.

En juin 1871, M. Laurier inaugurait sa brillante carrière politique, en se faisant élire à la Chambre de la Province comme député libéral de son comté, à la majorité de 1.000 suffrages sur son concurrent, M. Hemming, avocat de Drummondville. Le 19 janvier 1874, ayant résigné son mandat, il se porta candidat aux Communes : il fut élu le 3 février et siégea jusqu'au 8 octobre 1877, promu Conseil de la reine, le même jour. En même temps M. Mackenzie lui confia le portefeuille du Revenu de l'Intérieur qu'il garda jusqu'à la chute du ministère, le 16 octobre 1878. Dans la suite, il se fit remarquer dans les rangs de l'opposition, à côté de M. Edward Blake (V. ce nom) : affaire Letellier de Saint-Just (V. ce nom), scandale du chemin de fer du Pacifique, insurrection de Riel dans l'Ouest, etc. En 1887, à la suite des élections générales, M. Blake donna sa démission, laissant à M. Laurier la charge de chef de l'opposition. A ce titre, il osa revendiquer, avec la plus ferme énergie, le droit de ses compatriotes à maintenir l'usage de la langue française officiellement, droit que leur contestait le projet de loi de M. d'Alton Mac Carty (V. ce nom).

Le 23 juin 1896, le gouvernement conservateur étant mis en minorité par les électeurs, M. Laurier était l'homme politique désigné pour la direction des affaires fédérales. Le 8 juillet, sir Charles Tupper résignait son mandat de premier ministre et, le 13, M. Laurier avait formé son Cabinet, s'attribuant la présidence du Conseil privé. La première question importante qui surgit était le règlement des Ecoles du Manitoba (V. ce mot), laquelle question dure jusqu'à nos jours. Puis se présentait l'affaire du tarif commercial, en avril 1897 : elle aboutit à la dénonciation des conventions passées avec l'Allemagne et la Belgique, pour accorder au Royaume-Uni un tarif préférentiel sur la base des sept-huitièmes des droits réguliers et des trois-quarts, après le 1er juillet 1898 : ainsi, dans la période de 1897 à 1910, les importations britanniques passaient de 29 millions et demi à 95.336.000 de dollars; et les exportations canadiennes, de 69 millions et demi à 139 millions et demi. En 1898-99, se constitua la Commission américano-canadienne pour donner une solution aux litiges concernant les pêcheries de la Mer de Bering (V. **Commissaires adjoints**). En même temps survint la guerre sud-africaine des Boers hollandais. Nommé le 22 juin 1897 grand-croix de Saint-Michel et Saint-George, sir Wilfrid Laurier, en l'absence du Parlement, se déclara pour le recrutement d'un premier contingent à destination du Sud-Africain par un ordre en conseil, le 13 octobre 1899. En réalité, il se trouvait enlacé dans une alternative fort périlleuse : l'enthousiasme de l'élément britannique pour la cause de la mère patrie et la sympathie de l'élément canadien français en partie pour les droits du Transvaal; sa déclaration officielle rencontra aussitôt l'approbation de l'un et l'antagonisme de l'autre, dont MM. Bourassa, Monet, Tarte se firent les champions. Un premier contingent de 1.000 volontaires fut suivi de deux autres.

En 1900, le tarif préférentiel anglais est augmenté d'un quart à un tiers. En 1903, se présente la question des frontières de l'Alaska (V. ce mot). La même année, le gouvernement et la Compagnie du Grand Tronc s'associent pour la construction du chemin de fer **Transcontinental**. Un incident éclata, à cette époque, entre lord Dunndonald, commandant en chef des troupes, et sir Frederick Borden, ministre de la Milice. En 1904, les élections générales assurent au parti libéral une croissante majorité. En 1905, sont créées les **Provinces** de la Saskatchewan et de l'Alberta (V. ces mots). La même année, l'indem-

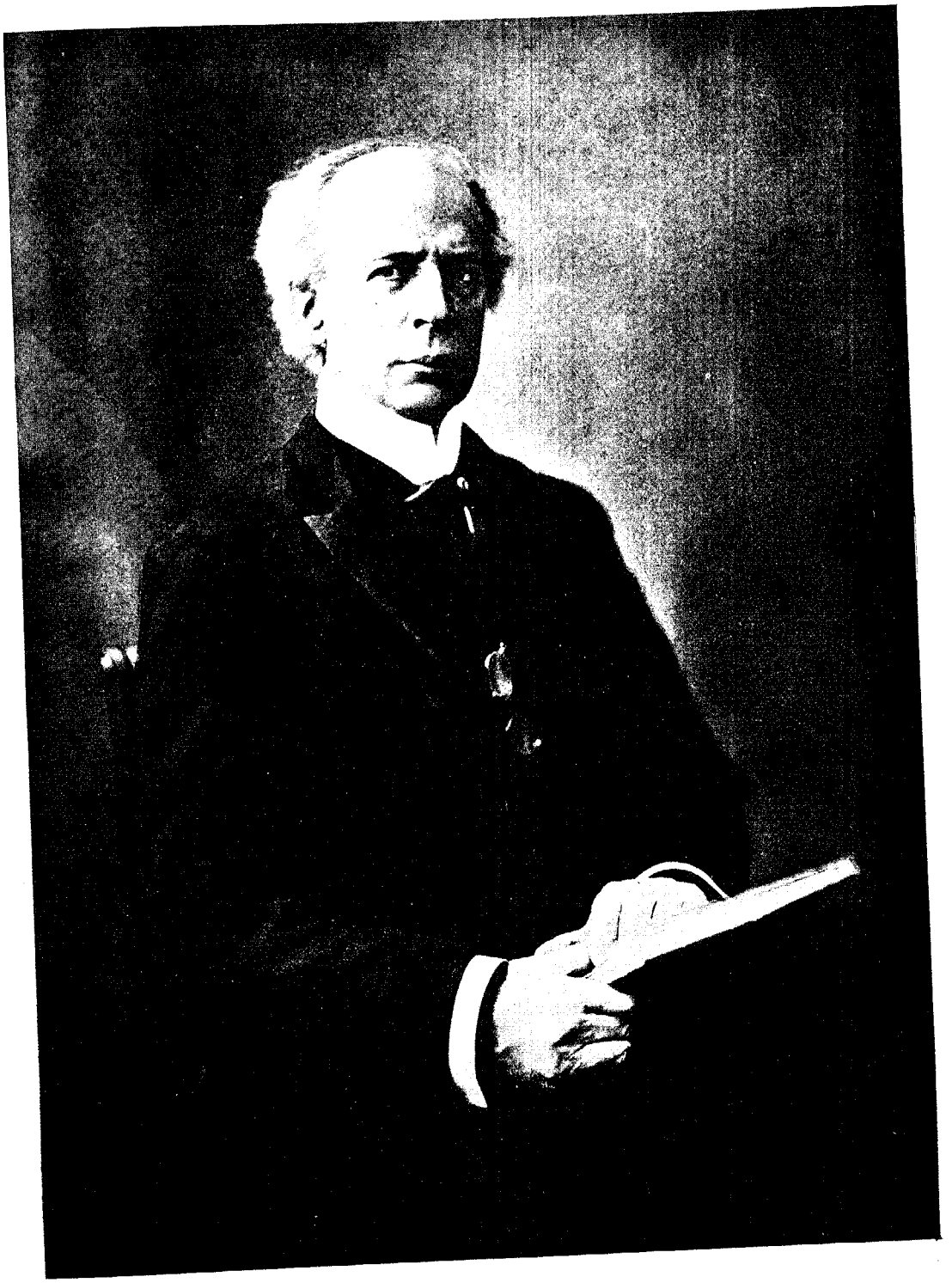

Sir W. LAURIER

nité parlementaire est portée par tête de 1.500 à 2.500 dollars, — elle est aujourd'hui de 4.000 — et le salaire du premier ministre de 8.000 à 12.000; plus une pension octroyée à vie à chaque ministre qui aura servi cinq années. En 1906, l'acte du **Jour du Seigneur** (Lord's Day Act) — en France on dirait loi de l'**Observance du Dimanche** — fut sanctionné par le Parlement, avec l'obligation rigoureuse de prohiber tout travail, tout achat, toute vente, tout engagement le dimanche. En 1906-07, sir Wilfrid créait le Ministère du Travail, chargé de prévenir les grèves, de régir les disputes entre Compagnies diverses et patrons avec leurs employés et ouvriers : il fut confié à M. Rodolphe Lemieux, qui organisa son ministère en l'étendant à toutes sortes de corporations, minières, maritimes, industrielles, etc. En 1908, la législature établit le système de **pensions des Vieillards.**

La même année, vexé de la permanence du gouvernement libéral, les Conservateurs s'efforcent de ramasser contre son administration tous les prétextes apparents de malversation: les Orangistes francs-maçons inauguraient leurs dénonciations, payées richement en secret, pour mettre fin à son prestige et à sa renommée. Néanmoins, en 1908, le gouvernement Laurier se présenta aux urnes, appuyé sur la magnifique prospérité du pays, sur l'accroissement de l'immigration, sur le rapide peuplement de l'Ouest, etc., etc.: inutiles efforts, car les libéraux, bien qu'avec une majorité diminuée, revinrent au pouvoir avec un nombre d'adhérents, qui leur permettaient de réaliser de nouveaux progrès nationaux. C'est ainsi que sir Wilfrid put songer à créer la **Marine canadienne,** en 1909 : il se défendit contre les attaques qui le taxaient d'impérialisme, en voulant engager dans la marine la jeunesse, destinée à prêter main-forte à la flotte britannique engagée dans les guerres coloniales ou autres. Une autre question vitale et connexe fut celle des **Pêcheries,** soumise par les Etats-Unis, en 1910, au Tribunal de La Haye (V. Can. and Prov., t. VI). Au printemps de cette année, sir Laurier fit une visite non officielle aux Provinces de l'Ouest : soit de bonne foi, soit par subterfuge, des délégations de fermiers lui soumirent des requêtes, entre autres celle de la **réciprocité,** sujette dans le passé à tant de litiges: en décembre, les fermiers de l'Ontario vinrent insister sur le même point : à savoir, améliorer les relations commerciales avec les Etats-Unis. Le pays en fut surpris. En septembre 1911, les élections générales se firent au point de vue de la réciprocité et de la contribution à la marine de guerre : mis en échec, le gouvernement libéral démissionna le 21 septembre.

Durant huit années encore, sir Laurier soutint la lutte politique comme chef de l'opposition. Le dimanche 16 février 1919, avant-veille de la rentrée de la Chambre des Communes, il fut soudain terrassé par un violent épanchement cérébral, auquel il succomba le lendemain. On lui fit de pompeuses funérailles aux frais de l'Etat. Lady Laurier est décédée à Ottawa le 1er novembre 1921. L'auteur du présent travail les a tous deux assistés à leur agonie.

Bibl. — L.-O. David, *Sir W. Laurier,* Montréal, 1920; Can. and Prov., t. VI, Toronto, 1914; E. Auclair, *La Revue Can.,* Montréal, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; L.-J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.,* Toronto, 1926; J.-S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* ibid., 1926.

LAUZON (Jean de) (1584-1666), conseiller au Parlement, maître des requêtes, intendant, premier directeur des Cent Associés, quatrième gouverneur de la Nouvelle-France.

Il appartenait à une famille de robe. Ses ancêtres, d'origine bretonne, s'établirent dans le Poitou au début du xvie siècle. Son père, François, seigneur de Lirec, alla se fixer à Paris, où il devint conseiller au Parlement, en janvier 1581. Il épousa Isabelle Lottin, fille d'un maître des Comptes et seigneur de Charny, dans l'Yonne. De leur union naquirent quatre enfants, deux garçons et deux filles. Jean, l'aîné, né en 1584, s'inscrivit au barreau, devint conseiller au Parlement, le 3 février 1613, et maître des requêtes le 23 mai 1622 : il fut chargé d'instruire le procès du duc de Montmorency et, deux ans après, celui du duc d'Epernon (1632-34). Nommé intendant de la Guyenne, puis du Dauphiné, il fut élu président du Conseil des douze directeurs de la Compagnie des Cent Associés en 1627, qu'il réunissait dans son domicile. En 1635, Champlain, dans sa dernière lettre à Richelieu, apprécie avec éloge « les soins et la vigilance incroyable de M. de Lauzon », écrivant aussi que « ce fut grâce à son influence que fut ménagée en Angleterre la restitution de Québec ».

Le 15 janvier 1635, M. de Lauzon, comme premier directeur, fait octroyer par la Compagnie au profit de son fils aîné, conseiller au Parlement de Bordeaux, une vaste étendue de terre, comprise entre la rivière Sainte-Marie (Châteauguay) et la rivière Saint-François (Richelieu) : concession qui embrasse îlots et îles, même celle de Montréal. M. de Montmagny, qui en prend possession par procuration en 1638, lui donne le nom de **La Citière,** à la requête même du bénéficiaire. Le 15 janvier 1636, Simon le Maître, conseiller et receveur des décimes en Normandie, devient acquéreur de la rivière **Bruyante** ou **Chaudière,** et de trois lieues de pays de chaque

côté sur six de profondeur : quinze jours après, il déclare devant notaires à Paris qu'il n'a servi que de prête-nom à Jean de Lauzon. Telle est l'origine de la seigneurie de ce nom. A la même date, dans une assemblée générale des Cent Associés, le président se fait attribuer juridiquement l'île de Montréal par l'intervention de M. de La Chaussée, son substitut; puis, il acquiert, au nom de M. de Cheffaut, sieur de la Regnardière et secrétaire de la Compagnie, la huitième partie de la seigneurie de Beaupré et de l'île d'Orléans, tandis que son fils aîné obtenait la propriété des îlots adjacents à ces terres. Entre 1640 et 1646, M. de Lauzon exerce les fonctions d'intendant du Dauphiné, résidant à Vienne. C'est là que, le 7 août 1640, il consent à rétrocéder à M. de La Dauversière (V. ce nom), présenté par le Père Charles Lalement, toute l'île de Montréal en faveur de la Société de Ville-Marie (V. ce mot) en fondation. En 1644, il délègue au Canada son fils Jean. En 1649, il intervient auprès de la Régente pour faire nommer gouverneur M. d'Ailleboust, qu'il institue son procureur commanditaire pour concéder les terres de ses seigneuries.

Le 17 janvier 1651, M. de Lauzon est promu lui-même gouverneur de la Nouvelle-France, arrive à Québec le 13 octobre, va présenter sa commission au fort dont on lui transmet les clefs, est reçu officiellement à l'église avec compliments, s'asseoit, le 18, à la table des Jésuites avec sa suite, entend les discours en latin et en français des écoliers et assiste aux danses des Sauvages domiciliés (V. **Journ. des Jés.**). M. le gouverneur était accompagné de ses fils, des sieurs Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, Mathieu D'Amours, sieur des Chauffours, Nicolas le Vieux sieur de Hauteville, Denis-Joseph Ruette sieur d'Auteuil, Duplessis Kerbodot et Guillaume Després (V. ces noms). Son fils Jean, âgé de dix-sept ans, est créé grand sénéchal, investi de la seigneurie de la rivière Bruyante; Louis devient seigneur de la Citière et de Gaudarville, ainsi appelée du nom de sa mère décédée en France. Le 1er juillet, débarque à Québec un troisième fils, Charles sieur de Charny (V. ci-après). En 1653, le gouverneur signe un traité de paix avec les Agniers, et tôt après avec les Onnontagués et les Tsonnontouans. En 1654, le Père Le Moyne alla tenter un essai d'évangélisation dans ces Cantons. Toutefois, depuis la dispersion des Hurons qui avait enorgueilli les vainqueurs, les débuts du gouverneur furent très critiques et douloureux. Fidèle écho des événements, Marie de l'Incarnation peut écrire, le 12 août 1653, que les ennemis ont fait tant de ravages « que l'on a cru quelque temps qu'il fallait repasser en France ». Les recrues, levées et amenées par M. de Maisonneuve, sans le concours du gouverneur, viennent sauver la colonie entière; en même temps, la Régente, selon l'assertion du Père Le Jeune, expédia un certain nombre de filles fort honnêtes, tirées des maisons d'honneur, « car on n'en reçoit point d'autres dans cette nouvelle peuplade ». D'après M. Salone, tant bien que mal, durant trois ans, les Iroquois tinrent leurs engagements; mais les hostilités recommencent en 1657.

Nommé pour un terme de trois années, le gouverneur reçut les provisions pour un second. Plus financier que militaire, homme de lettres très paisible, laissé à sa propre initiative, il résolut de s'éloigner en juin 1656, laissant l'intérim à son fils Charles. La correspondance des missionnaires a consigné à son sujet quelques réflexions : homme sans expérience, manquant de décision, mal conseillé, insuffisamment secondé dans son administration, trop avancé en âge, gêné dans ses affaires privées, dépourvu des qualités requises pour maîtriser les situations difficiles.

Rentré en France, M. de Lauzon servit son prince en qualité de sous-doyen du Conseil royal. Le Père Raguenau, son ami, assure qu'il mourut à Paris le 16 février 1666. Il avait épousé Marie, fille de François Gaudar, conseiller au Parlement et de Denise Canaye et en eut cinq enfants :

François, sieur de Lirec, conseiller au Parlement de Bordeaux, qu'il dota de six amples domaines;

Jean, grand-sénéchal, marié à Québec, le 23 octobre 1651, à Anne Després, tué avec six compagnons le 22 juin 1661, à la rivière Maheu de l'île d'Orléans, ayant lutté contre une troupe d'environ 80 Iroquois, père de cinq enfants : Marie (1654-1731), Angélique (1661-1732), décédées Ursulines; Anne (1659-1672), morte au pensionnat;

Louis, sieur de la Citière, marié à Québec le 5 octobre 1655 à Catherine Nau de Fossembault, père de deux anonymes au berceau, noyé le 5 mai 1659 en revenant de l'île d'Orléans;

Charles, sieur de Charny (V. ci-après).

BIBL. — J.-E. Roy, *La Seigneur. de Lauzon*, 5 vol., Lévis, 1897-1904; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, ib., 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Rapp. de l'Arch., Québec, 1924-25.

LAUZON-CHARNY (Charles de) (1629-1690), grand-maître des eaux et forêts, gouverneur intérimaire, prêtre, official, grand vicaire.

Né en France vers 1629, Charles de Lauzon, sieur de Charny, vint à Québec le 1er juillet 1652. Son père, féru des titres officiels, le

Mgr Fr. de LAVAL

nomma grand-maître des eaux et forêts. Le 12 août suivant, M. de Lauzon épouse à Québec Marie-Louise Giffard, fille du seigneur de Beauport, laquelle mourut presque subitement le 30 octobre 1656. Alors gouverneur intérimaire, le sieur de Charny remet, le 18 septembre 1657, les rênes de l'administration coloniale aux mains du sieur d'Ailleboust (V. ce nom) et part pour la France, où il entra dans les ordres et fut ordonné prêtre.

Mgr de Laval le ramena à Québec le 16 juin 1659; il le nomma chanoine et official (1659-1664), grand vicaire (1660-71), supérieur de l'Hôtel-Dieu (1664-71). En octobre 1666, au décès de son père, M. de Charny se rend en France en vue de liquider la succession. De retour le 21 octobre 1668, il reprit ses fonctions ecclésiastiques. Sa fille unique, Marie, née le 14 octobre 1656, était pensionnaire à l'Hôtel-Dieu, possédant une dot de 12.000 livres, à condition de la faire servir à table en raison de la délicatesse de sa santé. Cette distinction parut plus tard inopportune aux Supérieures. En 1671, le père emmena sa fille, ainsi que sa cousine, Madeleine de La Ferté, et la conduisit à l'Hôtel-Dieu de La Rochelle, où les deux Canadiennes furent des sujets de remarquable édification. Il vécut lui-même au collège des Jésuites de la ville et y décéda vers 1690.

Bibl. — J.-E. Roy, *loc. cit.*; A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, Québec, 1911; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. I, Montréal, 1908; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LAVAL (François de Montmorency) (1623-1708), Vicaire apostolique avec le titre d'évêque de **Pétrée**, premier évêque de Québec et de la Nouvelle-France, dont la cause de béatification a été introduite à Rome (23 août 1890) et signée de Léon XIII (24 septembre). — **Pétrée**, siège suffragant d'Hiérapolis (en Mésopotamie), en réalité **Perrhée**, aujourd'hui **Piroum** (V. **Sem. relig.** de Montréal, 1922).

I. Famille et naissance (1623-30). — La famille ou branche cadette de Montmorency a donné à la France six connétables, douze maréchaux, quatre amiraux, plusieurs grands dignitaires dans l'Eglise et dans l'Etat; la souche de la lignée était Mathieu de Montmorency, surnommé le **Grand Connétable** († 1230), lequel avait épousé en secondes noces Emma, héritière de la maison de Laval. Leur fils Guy, laissant à ses frères utérins le titre de **Montmorency** — canton de 6.000 âmes en Seine-et-Oise, — prit celui de **Laval.**

François naquit, le 30 avril 1623, à Montigny-sur-Avre (Eure-et-Loir). Son père se nommait Hugues de Laval, chevalier et seigneur de Montigny; et sa mère, Michelle de Péricard, appartenait à une illustre famille de robe, qui se distingua au parlement de Rouen, ayant alors ses deux frères évêques, l'un à Evreux et l'autre à Avranches. De leur union naquirent sept enfants : une des filles entra à Nantes chez les Filles du Saint-Sacrement et l'un des garçons chez les Bénédictins, devenant prieur de l'abbaye de la Croix-Saint-Leuffroy (Eure). Agé seulement de 46 ans, Hugues de Montigny, de Monbaudry et de Revercourt, mourut en 1636.

II. Jeunesse et cléricature (1631-46). — Destiné à l'Eglise, puisqu'il reçut la tonsure à neuf ans, François fut envoyé au collège des Jésuites de La Flèche, en 1631; il y passa dix ans. En 1636, il est gratifié par son oncle d'une prébende de chanoine dans la cathédrale d'Evreux, laquelle prébende fut échangée (1639) contre une autre bien plus rémunératrice. En 1641, François alla faire son cours de théologie au collège de Clermont à Paris, qui ne comptait pas moins de 2.000 élèves. Il y fut l'un des fervents associés de la **Congrégation des pensionnaires.** En 1644, son frère aîné tombait au champ d'honneur de Fribourg et, le 3 août 1645, son frère cadet à celui de Nordlingen : il termine sa théologie à la même époque. Renonçant aussitôt à son canonicat d'Evreux, il rentre dans son foyer, où il devenait l'héritier des titres et des biens paternels. Mais en 1646, François de Péricard, se sentant frappé d'une maladie mortelle, regretta ce désistement qu'il avait conseillé et exhorta son neveu à suivre sa vocation. En 1647, l'abbé de Montigny, comme on l'appelait généralement, recevait l'onction sacerdotale avec le titre d'archidiacre d'Evreux, conféré par son oncle mourant (22 juillet 1646).

III. Sacerdoce (1647-58). — Il renonce à son droit d'aînesse et à ses titres de seigneuries, en faveur de son frère, Jean-Louis de Laval. Rendu à Paris, il y prend sa licence en droit canon et est ordonné le 1er mai 1647. Sous la direction du Père Jean Bagot, Jésuite, il forme une secrète association avec cinq membres de la **Congrégation des externes,** afin de mener une vie plus parfaite : on l'appela la **Société des Bons-Amis.** Ce noyau en attire bien d'autres parmi les plus ardents. Leur devise était inscrite sur un tableau représentant les Cœurs de Jésus et de Marie : **Cor Jesu, Cor Mariae, cœtus nostri gloria.**

En 1652, quand le Père de Rhodes, Jésuite, vint à la recherche d'ouvriers pour les missions de Chine et de Cochinchine, il comprit aussitôt qu'il en trouverait dans les rangs des

Bons-Amis. De concert avec le Père Bagot, il recueille trois noms qu'il présentera à Rome comme futurs Vicaires apostoliques en Chine, en Cochinchine, au Tonkin : c'étaient François Pallu, chanoine de Tours, François de Laval, archidiacre d'Evreux, Bernard Picquet, docteur en Sorbonne (5 décembre 1653). Mais soudain l'ambassadeur du Portugal à Rome s'oppose à ces nominations, en raison de ses possessions coloniales. Ce ne fut qu'en 1659 que Mgr Pallu put partir pour le Tonkin et Mgr de Laval pour la Nouvelle-France; l'abbé Picquet prit la cure de Saint-Josse à Paris. Dans l'intervalle (1653-58), l'abbé de Montigny partage sa vie entre les bonnes œuvres et la solitude à **l'Ermitage de Caen,** fondé par un pieux laïque, Jean de Bernières-Louvigny (V. ce nom).

IV. **Vicariat apostolique (1659-74).** — De l'année 1615 à l'année 1648, les Récollets et les Jésuites, investis de pouvoirs très étendus, avaient administré les affaires religieuses de la colonie. Les idées gallicanes, accréditées en France, déterminèrent le Supérieur des Jésuites à solliciter de l'archevêque de Rouen des lettres et pouvoirs de grand vicaire : il les reçut, datés du 30 avril 1649. Bien plus, le Père J. Lalemant lut en chaire le mandement, pour le jubilé, de Mgr de Harlay et ajouta qu'il avait pleine et entière autorité sur la colonie. Ainsi la juridiction du primat de Normandie, que Rome ne reconnaissait point, bien que nulle en droit, était admise en fait. Le 22 avril 1657, M. l'abbé de Queylus (V. ce nom) se fait octroyer à Rouen des lettres de grand vicaire par M. Harlay de Champvallon, neveu et successeur de François de Harlay : le 10 janvier, à l'assemblée générale du clergé réuni à Paris, Mgr Antoine Godeau, évêque de Vence, avait proposé sa candidature au Vicariat, tandis que les Jésuites de Paris réussirent à l'écarter et à faire agréer celle de l'abbé de Montigny par la reine et le roi. Le 30 mars 1658, l'Ordinaire de Rouen « ordonne que le sieur abbé de Queylus exercera dorénavant le vicariat dans l'étendue de l'île de Montréal ».

Le 11 avril, l'abbé de Montigny est nommé par le Saint-Père évêque de **Pétrée.** Aussitôt, l'archevêque de Rouen, dans une circulaire qu'il adresse à tous les évêques du royaume, se plaint d'avoir été lésé par cette nomination dans ses droits de juridiction sur la Nouvelle-France ; le Parlement rouennais porte défense à l'élu de s'ingérer dans le Vicariat du Canada, et l'évêque de Bayeux, qui devait le sacrer à Caen, s'en excuse par déférence envers son métropolitain. Néanmoins, le 8 décembre 1658, le nonce Piccolomini le sacrait à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés à Paris, exempte de la juridiction épiscopale : indignation éclatante des archevêques de Paris et de Rouen et des Parlements de ces deux villes : mais Rome avait agi en conformité avec les intentions de la Cour. Le 27 mars 1659, des lettres patentes ordonnaient, en effet, que l'évêque de Pétrée fût reconnu dans toute l'étendue de la Nouvelle-France : « Et cela en attendant l'érection d'un évêché dont le titulaire sera suffragant de l'archevêque de Rouen, du consentement duquel nous avons accepté la disposition du Saint-Père le Pape ». Contre cette clause gallicane le nonce éleva une officielle protestation. La reine Régente heureusement la corrigea dans une lettre explicite qu'elle adressa au gouverneur d'Argenson, affirmant que « l'évêque de Pétrée devait être obéi dans tout le Canada; qu'aucun autre ecclésiastique ne pouvait y exercer de juridiction que selon ses ordres; que le gouverneur était chargé de faire repasser en France tous ceux qui voudront s'opposer à son établissement et ne pas se soumettre à sa juridiction dans toute l'étendue ordinaire et telle qu'ont accoutumé de l'avoir tous les évêques ».

Le 13 avril 1659, Mgr de Laval s'embarquait à La Rochelle avec le Père Jérôme Lalemant, son vicaire général, et arriva à Québec le 16 juin suivant : il amenait les abbés Torcopel et Pèlerin et le séminariste Henri de Bernières, futur premier prêtre ordonné au Canada : la réception se fit avec pompe et enthousiasme. L'évêque séjourna, durant trois mois, à l'Hôtel-Dieu et se retira ensuite dans la maisonnette de M^me^ de La Peltrie. Aussitôt il se livra à ses fonctions de Pasteur. Au mois d'août 1660, il faisait signer par tout le clergé un document public qui établissait sa juridiction à l'exclusion de toute autre. Au mois d'octobre, il expédiait à Rome le **Rapport de la Mission du Canada** et, le 21 octobre 1664, **l'Exposé de l'état présent de l'Eglise du Canada,** deux documents écrits en latin (**V. Mand. des Evêq. de Québec, t. I**). L'évêque décrit le pays, son développement, l'état des mœurs publiques, des colons et des indigènes, le nombre des églises, des fidèles, des prêtres, des communautés religieuses, l'état des linges et des vases sacrés, les cérémonies du culte conforme au rite romain.

M. l'abbé Scott analyse ainsi ces deux rapports officiels : il y a six édifices construits en pierre : l'église paroissiale ou cathédrale, dédiée à l'Immaculée-Conception, celles des Jésuites, des Ursulines et des Hospitalières, celle de Saint-Joseph de Sillery et celle de Château-Richer; une en bois à Sainte-Anne-du-Petit-Cap à deux lieues de la dernière localité, et une autre à la côte Sainte-Gene-

vière. Aux Trois-Rivières, une seule en bois, aussi mise sous le vocable de l'Immaculée-Conception. A Montréal, une en bois, appartenant à l'Hôpital et dédiée à saint Joseph. A Tadoussac, les missionnaires en ont érigé une en pierre pour les néophytes. Plusieurs localités, comme Beaupré, Beauport, Notre-Dame-des-Anges, l'île d'Orléans, et d'autres autour de Québec, sont assez développées pour former des paroisses et sans maison pour y loger un curé. Les hameaux, dispersés sur les rives du fleuve, sont évangélisés par un missionnaire de Québec. Il y a seize Jésuites et dix prêtres séculiers dans toute la colonie; de ces derniers, six sont à Québec et quatre à Ville-Marie, tous dépourvus de revenu, à deux ou trois près, et ne recevant aucune rémunération de leur ministère : ils vivent des aumônes de France. Les Ursulines sont au nombre de seize, et quinze Hospitalières ont le soin des malades à Québec, pendant qu'à Ville-Marie trois **Religieuses de Saint-Joseph** de La Flèche travaillent dans l'Hôpital de Jeanne Mance et que la Sœur Bourgeoys se dévoue à l'instruction avec quelques compagnes. Le tableau a des ombres parmi les Français édifiants et pratiquants : le nombre trop restreint des ouvriers de la religion, la pénurie des ressources, l'amour excessif du lucre qui entraîne à la vente des spiritueux, malgré l'excommunication lancée contre les délinquants, surtout après le coup de tête du baron d'Avaugour (V. ce nom) (V. Le **Can. fr.**, Québec, 1923).

Mgr de Laval eut à subir quelques démêlés avec les gouverneurs d'Argenson, d'Avaugour, de Mésy, au sujet de questions de préséance, ainsi qu'avec M. de Queylus (1659-1661). Il fut presque témoin oculaire des massacres des Iroquois, qui immolent 25 colons à Montréal et deux Sulpiciens, 14 aux Trois-Rivières, plusieurs autres à l'île d'Orléans, à Beaupré, à Tadoussac. Mais, au témoignage des Annalistes de Québec, le douloureux spectacle fut le débordement d'immoralité et de crimes perpétrés par les Sauvages enivrés. « L'évêque, dit Marie de l'Incarnation, a pensé en mourir de douleur; on le voit sécher sur pied. » Le voyage en France s'imposait pour ce motif et pour plusieurs autres raisons.

V. **Premier voyage en France (1662-63).** — Le 12 août 1662, il s'embarque en rade de Québec avec le Père Ragueneau, M. de Péronne de Mazé (V. ce nom), chargé de justifier la décision du gouverneur et d'appuyer les réclamations des trafiquants de boissons fortes. Le roi, qui inaugurait son gouvernement personnel, l'accueille, lui témoigne des marques d'estime et « une extrême bonté ». Après l'avoir entendu, il fait supprimer la traite des spiritueux; il révoque M. d'Avaugour; il laisse le choix de son successeur à la discrétion de Sa Grandeur; il constitue civilement l'évêché de Québec — canoniquement érigé en 1674 —; il autorise la création des paroisses et la fondation d'un séminaire; il le gratifie du bénéfice de l'abbaye de Maubec (Berry) unie à son évêché, sauf la mense conventuelle et les droits spirituels du prieur; il l'assure de l'envoi au Canada d'un fort contingent de soldats, ainsi que de colons levés de préférence en Normandie; il lui promit l'institution civile de la dîme et de la rétrocession en perspective de la colonie à la Couronne. « La reconnaissance, a écrit le cardinal Taschereau, aurait pu décerner à Mgr de Laval le titre de **Sauveur de la patrie** ». Dès le 26 mars 1663, celui-ci publiait le mandement qui établissait le séminaire et les dîmes « pour être possédées en commun et administrées par le dit séminaire ». En avril suivant, le Conseil des Cent-Associés signa l'acte de retour de la Nouvelle-France à Sa Majesté, qui institue immédiatement le **Conseil souverain** de Québec (V. ce mot). Au mois de mai, au comble de tous ses vœux, il s'embarqua pour Québec où, après une orageuse traversée, il aborda seulement le 15 septembre; il amenait deux prêtres, M. Ango de Maizerets et M. Hugues Pommier.

VI. **Organisation administrative (1663-71).** — L'évêque tressaillit de joie, à son arrivée : le tremblement de terre, dont la première secousse datait du 5 février et qui dura près de six mois, avait terrifié la population, bien que non accompagnée de mort d'homme, et arrêté net le trafic des boissons, ramenant les néophytes apostats à la religion. « Quand Dieu parle, dit le Père Lalemant, il se fait bien entendre; il fait de grands remuements dans les consciences. » Le 18 septembre, le gouverneur et l'évêque **conjointement et de concert**, selon les termes de l'édit royal, organisent le Conseil souverain. Le 10 octobre, le Conseil enregistre l'ordonnance d'érection du séminaire et d'établissement de la dîme (V. ce mot); il renouvela les sévérités pénales contre les vendeurs d'eau-de-vie. Tous les lundis, il règle les litiges de justice civile et criminelle, de police et de finance. Quatre mois après, le gouverneur destitue de leurs fonctions trois conseillers et le procureur général et prie l'évêque de sanctionner cet acte avec lui et de procéder au choix de nouveaux élus. Le 16 février 1664, l'évêque se récuse. Le 19 septembre, M. de Mésy nomme seul des conseillers amis et, le 5 octobre, fait publier en ville une pancarte d'injures contre l'évêque et les autres. Il écrit à la Cour que la perception de la dîme fera déserter la colonie; que les

traitants de spiritueux se multiplient. Et l'évêque se réfugie dans le silence. Le gouverneur s'alite à l'Hôtel-Dieu, où Mgr de Laval lui confère les sacrements et exige les rétractations nécessaires : il meurt le 5 mai 1665.

Commencée en 1661, la construction du presbytère par M. de Bernières s'achevait en 1663, et celle de la cathédrale en 1666. Le séminaire en 1663 comptait cinq élèves, trois jeunes Français amenés par l'évêque, deux Canadiens, Germain Morin et Louis Jolliet : élèves du grand et du petit séminaire suivaient les cours du collège des Jésuites (1668). M. de Tracy (1667) fixa le taux de la dîme au 26e pour 20 ans : ce qui devint la règle dans la suite. Le modeste sanctuaire de la **Bonne Sainte-Anne** fut inauguré dès l'année 1658. En 1664, la cure canoniquement érigée était attachée au séminaire. L'évêque constitua en confrérie canonique l'Association de la **Sainte-Famille,** à laquelle il dédia le séminaire. En 1666, il fit la consécration solennelle de l'église des Jésuites, commencée en 1657, en forme de croix latine et qui devint la cathédrale en 1674. Saint-Joachim du Cap-Tourmente servait alors d'asile aux jeunes gens se livrant aux études agricoles et aux arts et métiers. En 1667, M. Talon obtint du Conseil souverain l'arrêt autorisant la vente des spiritueux aux indigènes. En 1669, Mgr de Laval donna ses encouragements à l'institut de la **Congrégation de Notre-Dame** fondé par Marguerite Bourgeoys (V. ce nom). A l'abbé de Queylus, revenu au Canada en 1668, avec plusieurs Sulpiciens, il s'empressa de conférer les pouvoirs et le titre de vicaire général pour l'île de Montréal. En 1670, il accueille les Récollets avec joie, leur confiant les postes des Trois-Rivières, du fort Frontenac et les missions de la Gaspésie.

VII. **Deuxième voyage en France (1671-75).** — En 1663, le roi écrivait à l'évêque : « Je désire reconnaître vos services en vous établissant évêque dans le dit pays. » En 1664, dans une belle lettre personnelle à Alexandre VII, il sollicita cette érection du siège de Québec. Néanmoins la Cour et ses Conseils voulaient en faire un suffragant de l'archevêque de Rouen : ce qui explique les délais et les protestations de Rome par deux décrets formels en 1666 et en 1670. « J'ai appris par une longue expérience, écrira plus tard à la Propagande Mgr de Laval, combien la condition de Vicaire apostolique est peu assurée contre ceux qui sont chargés des affaires politiques, je veux dire les officiers de la Cour, émules perpétuels et contempteurs de la puissance ecclésiastique, qui n'ont rien de plus ordinaire à objecter, que l'autorité du Vicaire apostolique est douteuse et doit être restreinte dans certaines limites. »

En novembre 1671, Mgr de Laval se rendit en France. Il ne tarda point à s'apercevoir du conflit qui s'élevait et se maintenait entre les idées gallicanes et les romaines : il fallait de force temporiser. La bulle de Clément X, en date du 1er octobre 1674, qui érigeait en évêché Québec et les possessions françaises de l'Amérique du Nord, le soumettait immédiatement au Siège Apostolique. Ainsi, grâce au sens doctrinal de Mgr de Laval, on ne réussit jamais à implanter en Nouvelle-France les privilèges abusifs de l'Eglise gallicane et du droit régalien. En février 1675, l'évêque, à Paris, n'était pas encore saisi des bulles romaines. Il visita son abbaye de Maubec qui, sans lui apporter grand revenu, demeura attachée à l'Eglise du Canada pendant un siècle. En avril 1672, le roi lui concéda également l'abbaye de **l'Estrées** en Normandie : elle fut louée à M. Berthelot, seigneur de l'île Jésus au Canada, et l'évêque échangea avec lui l'île d'Orléans, moyennant une compensation de 25.000 livres. Le 9 mai 1675, l'évêque associait son séminaire à celui des Missions-Etrangères de Paris.

VIII. **L'Evêque de Québec (1675-88) : Troisième voyage.** — Revenu à Québec au mois d'octobre, il occupait, selon l'édit royal, le second rang aux séances du Conseil souverain; l'intendant Duchesneau lui témoignait la plus respectueuse confiance. En 1676, le prélat fit sa première visite pastorale dans le haut Saint-Laurent. Le 5 août, à Ville-Marie, il accordait l'approbation canonique à la Congrégation de Notre-Dame. Le 30 octobre 1678, il légua à perpétuité au Séminaire de Saint-Sulpice l'église paroissiale de Notre-Dame. Deux jours auparavant, une assemblée générale des notables fut convoquée à Québec par M. de Frontenac : la plupart des délégués se déclara favorable à une liberté partielle de la traite des spiritueux.

Pour la troisième fois, l'évêque prit la mer (15 nov. 1678). Il parut devant le roi, écrit Ferland, avec des mémoires si clairs et si forts que le roi et son ministre comprirent l'étendue du mal que causait le commerce des boissons. Louis XIV confia l'examen de la prohibition au Père de La Chaise et à l'archevêque de Paris; ceux-ci furent d'avis que le roi devait défendre très expressément aux Français de porter des boissons enivrantes dans les bois et les habitations des Sauvages. Le 6 octobre 1679, une ordonnance royale fut promulguée et enregistrée au Conseil souverain : mais M. de Frontenac se refusa à la mettre en vigueur. Une seconde ordonnance établissait que la dîme ne serait payable

qu'aux cures fixes et perpétuelles, l'évêque garantissant aux autres les versements nécessaires à l'entretien des desservants. Le 12 avril 1680, il signa à Paris l'acte de donation de tout son avoir au séminaire de Québec : il retourna à Québec au mois d'octobre.

En 1681, il parcourt, du mois de mai au mois d'août, son immense diocèse, depuis Ville-Marie jusqu'à Tadoussac. « Un morceau de pain, écrit M. de Latour, fut souvent l'unique partage de l'évêque missionnaire. » De retour à Québec, il tombe dangereusement malade et, pendant quinze jours, on n'attendait que sa mort; mais Dieu lui fit la grâce de se rétablir. En 1682, après le départ des administrateurs, l'évêque écrit au roi et lui promet de seconder les efforts de leurs successeurs « en tout ce qui regarde le bien du pays ». Un incendie désastreux consuma la basse ville : l'on y perdit plus de richesses en une seule nuit que tout le Canada n'en possède en 1684. Cette année, de constants malaises, une affection cardiaque, des éblouissements fréquents viennent inquiéter l'évêque et son entourage : il songe aussitôt à offrir au roi sa démission. Le 4 octobre, il fait au séminaire un don de 8.000 livres, dans le dessein de faire ériger une chapelle de sépulture et une église en pierre à Saint-Joachim.

IX. **Quatrième voyage en France (1684-88).** — Le 16 novembre, il s'embarque avec un jeune prêtre, Jean Guyon. A peine rendu à Paris, il préside les funérailles de son ancien ami, Mgr Pallu, au Séminaire des Missions-Etrangères. Admis devant le roi, il lui présente sa démission qui est agréée par Sa Majesté, en vertu de son droit de **nomination** : son successeur sera l'abbé de Saint-Vallier, l'un des aumôniers à la Cour. Mais pour des raisons diplomatiques, on ne juge pas opportun de porter à Rome la nouvelle de ce choix. L'abbé est nommé grand vicaire. Il s'embarque à La Rochelle, en juin 1685, et ne revient de sa tournée d'inspection que le 1er janvier 1687. Les regrets sont universels au Canada. « Il me paraît, écrit M. de Denonville, que par toute la colonie M. de Laval a gagné si fort le cœur de tous les peuples. » Et bientôt les plaintes viennent éclater à la Cour contre les hâtifs changements opérés par le grand vicaire. On tente alors de dissuader celui-ci de se faire sacrer évêque de Québec : il s'y refuse. D'autre part, M. de Seignelay impose à Mgr de Laval le séjour en France : cette défense aigrit davantage les esprits au Canada. Le gouverneur ne cache point au ministre de la marine que, « dans l'état présent, il est nécessaire que l'ancien évêque revienne, pour ménager les esprits sur lesquels il avait un grand ascendant par son génie et par sa réputation de sainteté » (1687). Sur promesse « de ne point causer d'embarras au nouvel évêque », Mgr de Laval est autorisé à retourner au Canada, où il aspire de tous ses vœux à terminer ses jours. Le 3 juin 1688, il débarque à Québec et Mgr de Saint-Vallier, le 31 juillet.

X. **Les dernières années (1688-1708).** — D'abord tous deux résident au séminaire; mais, le 12 novembre, Mgr de Saint-Vallier achète le terrain du palais épiscopal. En 1689, il supprime l'union du clergé avec le séminaire : renversement de l'œuvre capitale de son prédécesseur. En octobre 1690, a lieu le siège de Québec par la flotte anglaise : le tableau de la Sainte-Famille, suspendu au clocher par ordre de Mgr de Laval, reste intact sous les boulets des assiégeants. En 1691, l'ancien évêque se voit reléguer à la ferme de Saint-Joachim avec son domestique Hubert Houssard. Cette même année, le titulaire passe la mer sans nommer d'administrateur intérimaire. En 1692, paraît le règlement royal qui réduit le Séminaire à la formation exclusive des membres du clergé. M. de Denonville écrit de France à Mgr de Laval : « Le Seigneur vous visite par les endroits les plus sensibles de votre cœur. Vous avez donné votre bien, votre vie et tout votre travail pour une Eglise que vous aimez : vous y recevez des croix. » Le 3 mai 1693, en vue de sauvegarder les propriétés du séminaire, l'ancien évêque compose un **Eclaircissement sur les terres qu'il possède.** En 1694, Mgr de Saint-Vallier est mandé d'urgence à la Cour. Il ne faut pas qu'il retourne au Canada, affirmait le ministre. Deux années se passent: le jeune évêque implore en sa faveur l'intervention de l'ancien, qui franchement le dissuade de revenir à Québec. Le roi consulte les lumières de Fénelon et de Bossuet. Mgr de Saint-Vallier rédige et présente un **Mémoire,** qui déborde de promesses de paix et de conciliation : le roi se laisse toucher et il rentre dans son diocèse (1697).

Le 10 octobre 1700, l'évêque de Québec entreprend le voyage de Rome. Mgr de Laval devient l'aviseur expérimenté des administrateurs, M. de Maizerets et M. Glandelet. Désormais, malgré son grand âge, il exerce les fonctions épiscopales. Deux épreuves lui viennent briser l'âme : l'incendie du séminaire en 1701 et aussi en 1705. En 1706, il peut encore conférer les ordres aux clercs. En 1707, des plaies s'étendent le long des jambes : il se lève, quand même, à 3 heures du matin, célèbre à 4 la messe des ouvriers et prolonge ses oraisons jusqu'à 7 heures. En 1708, le vendredi-saint, il contracte à l'église une engelure au talon : désormais, il subit

les tortures du martyre. Il expirait le 6 mai, pleuré de toute la colonie, et ses restes furent inhumés dans la cathédrale.

En 1878, on procéda à leur translation dans la chapelle du séminaire : Mgr Racine de Sherbrooke prononça l'éloge funèbre, en présence de Mgr Conroy (V. ce nom). Le domestique de l'évêque de Québec, Hubert Houssard, a laissé un document précis, concernant ses vertus et ses austérités.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, Paris, 1895; Mgr. H. Têtu, *Les Evêq. de Québec*, Québec, 1889; A. Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, 2 vol., ib., 1890; un abrégé, 1901; C. Martin, *Hist. de Marie de l'Incarn.*, 2 vol., Paris, 1892; puis, *Le Correspondant*, Paris, 1923; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

LAVAL (Université), établissement d'enseignement supérieur des lettres, sciences, du droit et de la médecine, du génie civil et de la théologie, des Arts, etc.

L'institution a été fondée en 1852, sur l'avis unanime des évêques canadiens, réunis à Québec au mois d'août 1851 en premier Concile provincial. La Charte royale fut signée à Londres par la reine Victoria, le 8 décembre 1852. L'année suivante, le 6 mars, le pape Pie IX accordait par un bref apostolique à l'archevêque de Québec la faculté de conférer les degrés en théologie. Ce fut en 1876 seulement que Rome octroya à l'Université sa charte pontificale et lui donna, par la bulle **Inter varias sollicitudines**, l'érection canonique. La charte royale a inscrit les noms des directeurs : Louis-Jacques Casault, premier recteur (V. ce nom), Antoine Parant, Joseph Aubry, John Holmes, Léon et Louis Gingras, Michel Forgues, Elzéar-Alexandre Taschereau, Edward John Horan. Le Conseil d'administration se compose, selon la charte civile, de tous les directeurs et des trois plus anciens professeurs des Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts.

L'Université a peu à peu élargi ses cadres, multiplié ses enseignements, soit à Québec, soit à Montréal : en 1908, Ecole d'arpentage; en 1910, Ecole forestière; Ecole polytechnique, Ecole dentaire; en 1915, Ecole des Hautes Etudes commerciales : les Ecoles d'Agriculture de Sainte-Anne et d'Oka ont été affiliées à l'Université. Dans ces dernières années, Québec a institué des cours d'enseignement des Lettres et des Sciences. Et aujourd'hui l'Université de Montréal est devenue indépendante.

Bibl. — Alman. de l'*Act. cath.*, Québec, 1917.

LAVALLEE (Calixa) (1842-91), pianiste, compositeur et professeur, auteur.

Il naquit à Verchères le 28 novembre 1842. Son père Augustin fut son premier maître. A onze ans, il commença à toucher l'orgue à la cathédrale de Saint-Hyacinthe et, à quinze, il se mit à noter ses essais de composition. Il étudia alors sous la direction de M. Letondal et de M. Sabatier. En 1857, on l'envoya suivre les cours au Conservatoire de Paris; il fut l'élève de Marmontel pour le piano, de Bazin et de Boïeldieu fils, pour la composition. Puis il fit ses débuts comme pianiste au Théâtre-Royal. En 1881, il accompagnait M^me^ Gerster comme pianiste-solo dans la première tournée aux Etats-Unis, et il donna plusieurs concerts dans les principaux centres, à Cleveland en 1884, et ensuite à Boston. Nommé en 1886 président de la Convention nationale, il devint professeur de renom. En 1888, on le choisit comme délégué en Angleterre de la Société des professeurs de musique. Il mourut à Boston, le 14 février 1891, père d'un fils unique.

Il est l'auteur de deux opéras, de l'oratorio **La Veuve**, de trente études pour piano, et surtout de l'hymne national **O Canada** (V. ce mot), exécuté à Québec à la Saint-Jean-Baptiste, en 1880, par le « Quatuor vocal ».

Bibl. — *L'Opinion Publique*, Montréal, 13 avril 1873; *Le Monde illustré*, 14 février 1891; *Dict. biogr. de Musiciens*, Mont-Sainte-Anne, Lachine, 1922; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

LA VALLIERE (Michel Le Neuf, sieur de) (1640-1705), garde-marine, lieutenant, capitaine, commandant, gouverneur, seigneur de Beaubassin, major. — **Vallières**, bourg actuel de Loir-et-Cher.

Né aux Trois-Rivières le 31 octobre 1640, le troisième enfant de Jacques Le Neuf, sieur de la Poterie (V. ce nom), il fit en France ses premières études et en revint le 20 août 1657. En 1661, il fut l'un des quatre compagnons des Jésuites, délégués vers la baie du Nord, les Pères Dablon et Druillettes (V. ces noms). En 1666, M. de Tracy apprit à Québec que le sieur de La Vallière, qui commandait à l'Ile-Royale, sous le seigneur Denys, était molesté par les Anglais. La même année, il épousa la nièce de ce dernier. Le 3 juin 1671, il est du parti des officiers dans l'expédition de M. de Courcelle à Cataracoui. De 1673 à 1676, son séjour habituel est dans sa place natale.

Le 7 mai 1676, M. de Frontenac lui donne ordre d'aller croiser sur les côtes acadiennes, « afin de s'informer des desseins et entreprises des Hollandais et autres ennemis de l'Etat et d'empêcher les troubles qu'ils pourraient apporter aux traites et aux pêches des sujets du roi ». Comme second, on lui

donna Richard Denys (V. ce nom). Tous deux purent surprendre trois caiches de Boston, qui chargeaient du charbon au Cap-Breton : ils mirent les équipages dans la plus mauvaise caiche, les renvoyant ainsi dans leurs foyers. Le 31 octobre suivant, le Conseil souverain adjugea par provision la caiche amenée à Québec à M. de La Vallière avec la cargaison. Sept jours auparavant, on lui avait accordé **Chignectou** (en sauvage) ou **Beaubassin** (en français), avec une étendue de cinq lieues de tous côtés, en propriété, fief et seigneurie, moyenne et basse justice, l'appel ressortissant du juge de Port-Royal.

Le dessein de M. de La Vallière était d'y faire la traite des pelleteries; mais il y joignit bientôt la culture. Le manoir bâti, il fit venir des engagés par mer du Canada, ustensiles, outils, bestiaux, exécuta des coupes de bois, des défrichements, des endiguements pour un bon groupe de censitaires. Il possédait un bon voilier, **le Saint-Antoine**, qui faisait le cabotage d'un littoral à l'autre. En 1678, M. de Frontenac lui octroya la commission de commandant en Acadie. Le 2 novembre 1681, il assure Colbert « que le sieur de La Vallière fait tout ce qu'il peut; mais que l'étendue d'une si vaste province ne saurait lui permettre d'aller partout à ses dépens pour contenir ces peuples dans le devoir » : aussi sollicitait-il en sa faveur le titre de gouverneur, « étant un gentilhomme qui a toutes les qualités d'esprit et de courage pour bien s'acquitter d'un tel emploi ». Le 6 octobre 1682, l'intendant de Meulles appuyait la même proposition. Le 5 août 1683, le roi nomma M. de La Vallière gouverneur, aux appointements de 2.500 livres. Les sieurs Bergier, calviniste de La Rochelle, Gauthier, Boucher et de Mantes, de Paris, directeurs de la **Compagnie de l'Acadie**, soulevèrent de violentes et inutiles réclamations : M. de La Barre et M. de Meulles soutinrent les droits du bénéficiaire. Bien plus, le 24 septembre 1683, ils lui accordaient le fief d'**Yamaska**, soit une demi-lieue de terre sur trois lieues de profondeur, dont il se défit, le 9 octobre, en faveur de Pierre Petit, marchand aux Trois-Rivières.

Le 4 avril 1684, le roi céda le gouvernement de l'Acadie à M. Perrot (V. ce nom). Le recensement de 1686 en Acadie a consigné les données suivantes : Michel Le Neuf, sieur de La Vallière et seigneur de Beaubassin, âgé de 45 ans, 4 filles et 4 fils : Alexandre 20 ans, Jacques 17, Jean-Baptiste 12, Michel 8; 5 domestiques et un armurier, 70 fusils et 12 porcs; la seigneurie entière compte 129 âmes, 426 arpents en valeur, 236 bêtes à cornes, 111 moutons, 189 porcs et 102 fusils.

Le 2 avril 1687, M. de La Vallière était fait garde-marine et, le 1er juin 1689, promu lieutenant en Acadie. Dès son débarquement à Québec, le 15 octobre suivant, M. de Frontenac le choisit pour capitaine de ses gardes. Le 12 novembre 1690, après l'échec de Phipps, il le chargea, sachant l'anglais, de négocier l'échange des prisonniers. Le 1er mars 1693, M. de La Vallière est fait capitaine en pied. En juillet 1695, le gouverneur charge un détachement de 400 hommes et de 200 Sauvages d'aller restaurer le fort Frontenac, où le capitaine commandera une garnison de 48 soldats jusqu'au printemps suivant. Le 9 juin 1896, la frégate **la Bouffonne** lève l'ancre pour une croisière en Acadie : elle est commandée par La Vallière, ayant pour lieutenant Alexandre de Beaubassin et pour enseigne Jacques de La Poterie, ses deux fils. Le 28 mai 1699, il est promu major de Montréal. A l'automne, M. de Callières le députa à Boston avec le Père Bruyas, afin d'en ramener les prisonniers et d'examiner les sentiments du gouverneur à l'égard des Abénaquis et des Iroquois. Le 6 novembre 1700, les administrateurs écrivent au ministre que « M. de La Vallière mériterait bien que Sa Majesté eût égard à son placet, étant mal dans ses affaires par la grande famille qu'il a ». Le 14 novembre 1703, M. de Vaudreuil confirme cette supplique, « étant un parfaitement bon officier qui mérite l'honneur d'une protection ». En 1704, le major se rend en France pour faire ratifier la concession de Beaubassin : elle le fut en effet le 2 juin 1705. Le seigneur avait été évincé de son domaine, en raison des dénonciations et récriminations de la Compagnie de M. de Chevry, dirigée par M. Bergier. Il mourut en juillet suivant, probablement durant la traversée de l'Océan.

En 1666, M. de La Vallière avait épousé Françoise, fille de Simon Denys (V. ce nom) et veuve de Jacques Cailleteau dont elle eut une fille (1665); de leur union naquirent neuf enfants, entre autres :

Alexandre (1667), seigneur de Beaubassin, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, disparu dans le naufrage du **Héros** en 1712;

Jacques (1670), enseigne en 1696, sieur de la Poterie;

Josette-Marie (1671), mariée (1692) à Paul de Repentigny (V. ce nom);

Jean-Baptiste (1672), sieur de Canseau, disparu avec Jacques de La Poterie dans un voyage dans l'Ouest;

Michel (1677), enseigne, lieutenant, capitaine, major des troupes à Plaisance, où il épousa Renée Delaguelle, père de plusieurs enfants : l'un, cadet à l'Ile-Royale en 1720, enseigne en second en 1730, en pied en 1736,

chevalier de Saint-Louis en 1756, major à la Guyane en 1764; l'autre, cadet en 1754, à l'aiguillette en 1757, sous-lieutenant à la Guyane en 1764; Michel mourut à Louisbourg en 1740;

Judith (1678), mariée à Québec (1692) à Sébastien de Villieu (V. ce nom);

Marguerite (1680), mariée à Louis de Gannes, sieur de Falaise (V. ce nom) et décédée en 1760;

Barbe (1682), mariée à Louis Aubert, sieur du Forillon, et décédée à Montréal en 1733.

Bibl. — D. R. Jack, *Acadiensis*, Saint-Jean (N.-B.), 1901-1908; Arch. can., vol. 7-10, Ottawa; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; P.-G. Roy, *La Revue Can.*, Montréal, 1919; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922.

LA VALTRIE (Séraphin Margane, sieur de) (1644-99), lieutenant des gardes, lieutenant de compagnie, capitaine, commandant, seigneur de Lavaltrie, lieutenant au régiment de Carignan.

Fils de Sébastien, avocat au Parlement, et issu d'une famille de Vendôme, et de Denyse Jannot, il naquit à Paris en 1644 dans la paroisse Saint-Benoît. Entré dans les troupes du roi, il était devenu lieutenant dans les gardes du maréchal d'Estrades, puis au régiment de Salières. Il accompagna M. de Tracy aux Antilles et vint à Québec en 1665 : il avait été versé avec sa compagnie du Poitou dans le régiment de Carignan-Salières.

En 1667, il passa dans la compagnie de Laillier à la place de M. de Villieu (V. ce nom). Il fit partie des équipes qui érigèrent le fort Richelieu et de l'expédition générale contre les Agniers. Au licenciement des troupes, il se décida à demeurer en Nouvelle-France. Le 16 août 1668, il épousait à Québec Louise Bissot (V. **La Rivière**).

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon lui accorda une importante concession de terre, « la quantité d'une lieue et demie de front sur pareille profondeur, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, bornée d'un côté des terres appartenant au Séminaire de Montréal, et de l'autre, de celles non concédées par devant le dit fleuve, et par derrière, aux terres non concédées, avec les deux îlots qui sont devant la dite quantité et la rivière Saint-Jean y comprise, pour en jouir en fief et seigneurie et justice, lui, ses hoirs et ayants cause ». En 1673, il était dans les troupes qui suivaient M. de Frontenac à Cataracoui. Le recensement de 1681 montre que le seigneur cultivait son domaine avec les censitaires Gibault, Bottu, Desève, Casavant, Guignet, Lafontaine, Prunier, Bourgeois. Le 2 novembre, le gouverneur écrivait au ministre que « parmi les familles qui méritent les libéralités du roi se trouve particulièrement le sieur de La Valtrie, lieutenant, parce qu'il est homme de mérite et de service ». Le 26 avril précédent, le Conseil souverain ajourna plusieurs habitants de la région de Montréal, tous membres ou chefs des principales familles, comme ayant contrevenu contre les ordonnances royales prohibant le commerce des spiritueux avec les Sauvages : M. de La Valtrie était l'un des douze accusés, cités en justice. Mais M. de Frontenac possédait en leurs personnes, pour sa politique indigène, des auxiliaires dont il jugeait à propos de ne pouvoir se passer; aussi bien, dès qu'il connut les intentions du Conseil, fit-il tous ses efforts pour empêcher les magistrats de prendre la direction de cette affaire : elle s'évanouit sans résultat, à son départ en 1682.

Suivant le récit de Nicolas Perrot, officiellement délégué en 1685 à la baie des Puants, M. de La Valtrie y avait exercé sous M. de La Barre, gouverneur général, le mandat de commandant durant la campagne contre les Iroquois. Lorsque, durant l'été de 1687, le marquis de Denonville conduisait une armée de 2.500 guerriers contre les Tsonnontouans, les troupes régulières du roi formaient quatre compagnies, sous les ordres des capitaines d'Orvilliers, de Saint-Cirque, de Troyes et de Valrennes, tous commandés par M. de Vaudreuil; M. de Callières avait le commandement général des milices, divisées aussi en quatre groupes, sous Berthier, La Valtrie, Grandville et Le Moyne de Longueuil. Ceux-ci constituaient l'avant-garde. Le 13 juillet, une surprise des Tsonnontouans produisit une panique. M. de Denonville, M. de Callières, M. de La Valtrie, ralliant leurs hommes prêts à se débander, les amenèrent au secours des combattants (V. H. Lorin). En 1690, M. de Frontenac octroyait au seigneur une commission de lieutenant en pied. Le 1er mai 1698, le roi le promut capitaine, parce qu'il s'était distingué dans les engagements contre les Iroquois, de 1690 à 1696.

M. de La Valtrie décéda à Montréal, le 16 mai 1699. Les administrateurs sollicitèrent du roi une pension qui fut accordée à sa veuve, chargée d'une nombreuse famille : elle avait été mère de onze enfants, entre autres :

Marie-Anne, née en 1668, qui épousa en 1694 Ignace Boucher de Grosbois (V. ce nom);

Charles-Séraphin, né en 1669, enseigne en 1691, attaché à l'expédition de M. d'Argenteuil à Michillimakinac, tué au retour en 1693, près de l'île de Montréal, ainsi que trois compagnons, par une bande d'Iroquois;

François-Marie, né en 1672, écuyer, sieur de Batilly, enseigne, attaché au parti du

sieur Hertel de Rouville marchant contre Deerfield, où il fut tué le 29 février 1704;

Geneviève, née en 1675, mariée en 1696 à Charles Le Gardeur de l'Isle, décédée en 1702;

Madeleine-Louise, née en 1676, mariée en 1698 au sieur Paul d'Ailleboust de Périgny;

Pierre, sieur des Forêts et de La Valtrie, le continuateur de la lignée;

Barbe, née en 1681, mariée en 1719 à Etienne de Bragelongue, chevalier, lieutenant, qui mourut en 1738;

Jean-Baptiste, né en 1683, encore vivant en 1735;

Louise-Marguerite, née en 1691, mariée à Claude-Charles du Tisné (V. ce nom).

Bibl. — V. ci-après.

LA VALTRIE (Pierre Margane, sieur des Forêts et de) (1678-1756), enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Né en 1678, il est à quinze ans **petit officier** dans les troupes, enseigne en 1712, lieutenant en 1721, capitaine en 1739. Le 21 avril 1734, les administrateurs lui concédaient « une lieue et demie de terre sur deux lieues de profondeur du fief de Lavaltrie pour être unie à la première seigneurie » : augmentation ratifiée par le roi le 8 février 1735. Le 13 août 1746, le capitaine faisait partie du corps expéditionnaire que M. de Rigaud dirigea contre la Nouvelle-Angleterre. L'année suivante, il est commandant au Saut-Saint-Louis, recevant de M. de Boishébert la note de « brave, honnête homme paisible ». M. de La Galissonnière le proposa à la promotion de chevalier : le 23 mai 1749, le capitaine est décoré de la croix de Saint-Louis. En 1751, il est commandant à Frontenac, où il accueille le Sulpicien Picquet (V. ce nom), qui allait fonder le fort de la Présentation avec un groupe de Sauvages; en 1753, il est transféré à Niagara; en 1755, le gouverneur le convie à une assemblée d'alliés à Montréal; de même, en 1756. En 1757, il est actif au siège de William-Henry et en 1758 au triomphe de Carillon. Le 26 janvier 1759, le roi lui accorde une pension de 400 livres : il est alors au fort Du Quesne, surveillant les démarches des troupes anglaises.

Dans une liste des officiers, dressée en 1761-62, il est dit « sujet riche, honnête homme, vieux, hors d'état de servir, demeuré au Canada ». Il mourut à Montréal le 1er janvier 1766, ayant épousé en 1732 Louise-Charlotte d'Ailleboust d'Argenteuil, dont il eut quatre enfants, entre autres :

Louise-Jeanne (1733-1822), sans alliance; **Charlotte** (1739-1781); et le suivant.

Bibl. — V. ci-après.

LA VALTRIE (Pierre-Paul Margane, sieur de) (1743-1810), fils du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, député, colonel.

Né à Montréal le 14 août 1743, il s'enrôle à treize ans dans les troupes de la marine. En 1759, il se bat avec ardeur contre les Anglais, passe en France, où il sert et est promu lieutenant. En 1765, son père le rappelle pour l'investir de sa riche succession de Lavaltrie. Le général Murray, au témoignage de M. de Léry, reçut assez froidement le jeune officier, disant que « tous ceux qui venaient de France étaient des espions que cette Cour envoyait au Canada » (4 septembre 1765). En 1775, loyal et brave, l'officier canadien prend les armes contre les envahisseurs avec le grade de capitaine.

Le 10 juillet 1792, ses censitaires en font le représentant du comité Warwich. Il mourut à Lavaltrie le 10 septembre 1810. Colonel d'une division de la milice, il reçut les honneurs bien mérités et dus à son rang. Le 31 mars 1766, il avait épousé Marie-Angélique de La Corne (V. ce nom), qui fut mère d'une fille unique :

Suzanne-Antoinette, née à Terrebonne en janvier 1772, s'unit en 1792 à Charles-Gaspard de Livaudière (V. ce nom); elle mourut en 1822.

Bibl. — H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1902; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LA VALTRIE (François Margane, sieur de) (1685-1750), oncle du précédent, commandant, prêtre, curé, aumônier.

Né à Lavaltrie le 9 septembre 1685, il suivit son cousin de Courtemanche au Labrador, où il reçut le commandement du fort **Pontchartrain**. Chaque été, de nombreux voiliers français et étrangers y venaient faire la pêche. Le 3 août 1711, le capitaine d'un vaisseau remit à M. de Courtemanche une dépêche du ministre de la Marine l'informant qu'une flotte anglaise considérable se portait vers Québec et lui donnant ordre d'en aviser au plus tôt M. de Vaudreuil.

Le commandant dut partir sur-le-champ, accompagné de deux Canadiens et d'un guide sauvage, en canot le long du littoral. Après s'être acquitté de sa mission, il se rembarquait, le 18 septembre, dans le même canot d'écorce. Le 1er octobre, abordant à l'Ile-aux-Œufs, les canotiers aperçoivent apparence de naufrage . vite débarqués, ils virent sur le sable quatre cadavres qu'ils reconnurent pour des Anglais; puis ils découvrent quantité de pistes d'hommes, les suivent l'espace de deux lieues, trouvent échouées deux bonnes chaloupes et

huit autres raccommodables. En s'en retournant au canot, ils rencontrent deux Français de l'équipage de Vital Caron, maître de barque, lesquels gardaient du butin et en ramassaient d'autre : habits, couvertes, bas, chemises, etc., dépouilles flottantes du naufrage de la flotte de sir Howenden Walker (V. ce nom). Se rendant alors sur les lieux, ils y aperçoivent sept vaisseaux sur la pointe de la terre ferme du nord, proche de l'île : l'un tout brûlé, deux à demi, trois à la côte dont l'un tient sur deux ancres et un autre sur trois dans sa rouche; le rivage était jonché de 1.500 à 1.600 cadavres dont une vingtaine de femmes ayant quelques-unes des enfants à la mamelle, de chevaux, de moutons, de chiens, de volailles, etc. Aussitôt, M. de La Valtrie retourne à Québec avec ses gens, franchissant en 17 jours 70 lieues en amont du Saint-Laurent : il fit la déclaration du naufrage à M. Rivet, greffier de l'Amirauté, chargé de recueillir les épaves. De retour à son fort, il y vécut jusqu'en 1739-40. Le 26 mai 1720, le roi lui accorda une large concession sur les bords de la rivière Saint-Augustin, où il fit la fructueuse pêche du loup-marin.

Selon M. P.-G. Roy, M. de La Valtrie épousa en 1712 à Beauport Angélique Guyon-Després, qui y mourut le 29 décembre 1739, laissant un fils, **Louis-François**, né en 1713, marié en 1739, à Marie-Anne Couillard, père d'un garçon et de trois filles. Résolu alors d'entrer dans les ordres, M. de La Valtrie reçut les onctions sacerdotales le 22 septembre 1742, résida au Séminaire, devint curé du Cap-Saint-Ignace (1746), revint au Séminaire, où il eut la charge d'aumônier de l'Hôtel-Dieu : il décéda le 6 mars 1750.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 3e série, Lévis, 1922.

LA VERENDRYE (Pierre Gaultier de Varenne, sieur de) (1685-1749), lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, découvreur du Nord-Ouest. — **La Vérendrye** était le nom d'un oncle vivant en France.

Il naquit aux Trois-Rivières, le 17 novembre 1685, le neuvième et dernier enfant de René Gaultier de Varenne et de Marie Boucher. On l'appela sieur de **Boumois** jusqu'en 1707, date de la mort sur le champ d'honneur d'Italie, de son frère aîné, Louis, sieur de la Vérendrye. A son exemple, Pierre entra dans les troupes. On l'envoya guerroyer en 1704 dans les régions du Maine et du Massachusetts et, l'année suivante, à l'île de Terre-Neuve, en plein hiver, sous les ordres de M. de Subercase (V. ce nom). En 1707, il passa en Flandre et servit dans la compagnie de grenadiers, commandée par Louis, qui avait conquis le grade de capitaine; il demeura attaché à cette compagnie du régiment de Bretagne et prit part avec elle, le 11 septembre 1709, à la bataille de Malplaquet : couvert de neuf blessures, il fut cité à l'ordre du jour et promu lieutenant. A la fin de la guerre, rentré dans la vie privée, il demeura sans grade, sans solde, sans fortune; ce ne fut qu'à grand'peine que la marquise de Vaudreuil put obtenir pour lui une commission d'enseigne, avec laquelle il repassa au Canada.

M. de Vaudreuil lui octroya en 1715, en raison de ses services signalés, le privilège de faire la traite sur le petit fief de famille, nommé **La Gabelle** et situé sur la rivière des Trois-Rivières. Le 1er juillet 1707, sa mère, devenue veuve, lui laissa en partage la seigneurie du Tremblay, contiguë à celle de Varennes; le 9 du mois, il passa son contrat de mariage avec Marie-Anne Dandonneau du Sablé, qu'il ne devait épouser qu'après son retour d'Europe, le 29 octobre 1712. Elle lui donna quatre fils : **Jean-Baptiste** (1713), **Pierre** (1714), **François** (1715), **Louis-Joseph** (1717).

Les revenus de la traite au poste de la Gabelle ne suffisaient guère à l'entretien de la famille : il fallait songer à mieux. Les Sauvages d'en-haut qu'il avait accueillis au trafic local, les équipées vers l'Ouest de ses beaux-frères, René Boucher sieur de la Perrière, Pierre Boucher de Boucherville et Boucher de Montbrun, lui inspirèrent le projet de solliciter un poste aux extrémités du monde connu : M. de Beauharnois lui accorda la direction du fort **La Tourette**, à Kaministigoya, près du lac Nipigon, fondé en 1678. Durant l'année 1727, M. de La Vérendrye rédigea sous forme de **Mémoires** les notes qu'il avait recueillies en questionnant les Sauvages. Etant descendu à Michillimakinac, il y rencontra le sieur de La Perrière et le Père de Gonnor, S. J. : il confia ses mémoires à ce dernier pour les remettre au gouverneur à Québec, au mois de septembre 1728. Bien plus, le commandant de **La Tourette** s'y rendit en personne pour soumettre ses plans de découverte vers l'Ouest et la mer de l'Ouest (Océan Pacifique). M. de Beauharnois et M. Hocquart approuvèrent ses desseins : ils se constituèrent jusqu'à leur départ de la colonie les plus fidèles amis et protecteurs du Découvreur; mais ils ne purent réussir à obtenir le moindre subside du roi et du ministre. Ceux-ci laissèrent à M. de La Vérendrye le monopole et le fruit de la traite des fourrures comme seule ressource, en compensation des énormes dépenses qu'entraînaient les lointaines expéditions.

Le 19 mai 1731, La Vérendrye signait un

P. Gaultier de la VÉRENDRYE

contrat de société avec quelques commerçants, qui lui faisaient les avances de marchandises, de munitions et de vivres. Le 8 juin, il quittait Montréal avec une équipe de 50 engagés environ. A Michillimakinac, il prit avec lui le Père Messaiger, S. J. De là, il se rendit au Grand-Portage, à l'entrée de la rivière Pigeon, à environ 15 lieues au sud-ouest de la rivière **Kaministiquia** (26 août). Devant ce portage, long de trois lieues, ses hommes se mutinèrent; mais il réussit à former une brigade de braves en quatre canots et à trouver un bon guide, les confiant à son neveu, âgé de 22 ans, Christophe Dufrost, sieur de La Jemmeraie, avec ordre d'établir un fort au lac **La Pluie**. Son fils aîné, Jean-Baptiste, se joignit à eux. Le lieutenant atteint le but et construisit le fort **Saint-Pierre**, dont il reste encore des ruines sur la rive méridionale du lac : il fut ainsi nommé en l'honneur du chef de l'expédition et se trouvait à environ deux milles de Fort-Francis actuel. M. de La Jemmeraie était de retour au Grand-Portage, le 29 mai 1732. Le 8 juin, M. de La Vérendrye s'y rendit avec le Jésuite, son neveu et ses deux fils. Arrivé le 14 juillet, il y trouva un grand nombre de Sauvages. Quelques jours après, il se dirigea vers la rive occidentale du lac des Bois, où le Père choisit l'emplacement d'un autre fort, qui fut appelé **Saint-Charles**, à cause de son nom Charles Messaiger et en l'honneur de Charles de Beauharnois. En 1902, on en a découvert les restes, à l'entrée de la baie qui conduit dans la rivière de l'Angle du Nord-Ouest. Il était formé de quatre rangées de pieux debout, de 12 à 15 pieds de hauteur, et présentant l'apparence d'un carré oblong, ayant dans l'enceinte quelques cabanes en bois équarri, calfeutrées en terre et couvertes d'écorce. Tous y passèrent l'hiver, traitant avec les Cris et les Monsonis.

Au printemps de 1733, M. de La Vérendrye fit partir les canots chargés de pelleteries à Michillimakinac et en rapporter des marchandises. M. de La Jemmeraie, mis à la tête du parti, avait mission d'annoncer au gouverneur les résultats déjà acquis; malade, épuisé, le missionnaire retournait dans sa communauté. De son côté, le commandant alla, suivi de son fils aîné, construire au lac Winnipeg un troisième fort et appela du nom de **Maurepas** la rivière qui s'y déverse. Ayant fait choix de l'emplacement, il se dirigea vers l'embouchure de la **Rivière-Rouge** qu'il remonta de cinq lieues et y établit un poste de relais, dénommé **Fourche-aux-Roseaux**. Puis il revint à Saint-Charles, où les marchandises commençaient à faire défaut.

En mars 1734, son fils visita de nouveau le lac Winnipeg et retourna le 27 mai. Le père, résolu de descendre à Montréal, lui enjoignit d'aller en automne avec trois canots bien équipés, après le retour de M. de La Jemmeraie, fonder le fort **Maurepas** où les Cris et les Assiniboines le désiraient avec instance. Il fut érigé en effet sur la réserve de Pignis sur la rive occidentale de la rivière Winnipeg. Rendu à Montréal, M. de La Vérendrye constate qu'il était débiteur de la somme de 43.000 livres. Ses fournisseurs, avides de s'enrichir, lui imposaient des intérêts considérables et le harcelaient sans pitié. Le gouverneur, incapable de le seconder pécuniairement, le pressait de continuer ses découvertes à l'ouest. Après bien des démarches et des déboires, le commandant réussit à se procurer les marchandises nécessaires, au prix d'énormes sacrifices personnels.

Le 21 juin 1735, il reprit la route des pays d'en-haut, emmenant Louis-Joseph, son plus jeune fils, âgé de 18 ans; il arrivait à Saint-Charles le 23 octobre, accompagné du Père Aulneau (V. ce nom). Sans tarder il envoya son neveu au fort Maurepas avec des objets de troc; puis, il lui adjoignit plus tard ses deux fils et deux Français pour l'aider à faire la traite. Il se réservait les courses du printemps suivant. Mais deux cruelles épreuves vinrent l'accabler et retarder ses desseins d'exploration. Durant l'hiver, M. de La Jemmeraie tomba malade et mourut le 10 mai 1736 à la **Fourche-aux-Roseaux** : le gouverneur lui avait donné une commission d'enseigne en second.

Le 2 juin 1736, les deux fils et les deux Français apportaient à Saint-Charles la triste nouvelle de ce décès, abandonnant le fort Maurepas. Aussitôt, le commandant résolut d'envoyer des canots au Grand-Portage chercher poudre et marchandises qu'il espérait y être apportée par les canots de Michillimakinac; le Père Aulneau se décida aussi à se transporter à ce dernier poste pour y consulter ses confrères. Le 8 juin, Jean-Baptiste de La Vérendrye, le Père Jésuite et 19 Français quittaient le fort Saint-Charles. Après une navigation d'environ 21 milles, ils abordèrent dans une île du lac des Bois, située à l'ouest de l'extrémité sud de Bay Island, pour y passer la nuit. Il est probable que la fumée du campement révéla leur présence à un parti de Sioux maraudeurs, guettant l'occasion d'enlever quelques chevelures aux Cris. Ils attendirent les ombres de la nuit pour débarquer sur l'île et égorger les Français endormis. Le 20 juin, cinq Canadiens voyageurs, accompagnés de 30 Cris du Saut-Sainte-Marie, ayant abordé dans l'île aperçurent les cadavres gisant sur la grève et tous décapités, à l'exception du Père Aulneau. Ils mirent en terre les restes de ces 21 Français, à quelque

distance du rivage de l'Ile-du-Massacre et allèrent informer le commandant du sanglant désastre. Le 17 septembre suivant, il envoya six hommes exhumer les corps de son fils et du missionnaire et les têtes seulement des 19 compagnons et les fit déposer sous la chapelle du fort Saint-Charles. Dans cette circonstance, plus de 800 Cris offrirent d'adopter le second fils La Vérendrye pour leur chef et d'aller venger la mort des Français. Le père refusa de se rendre à leurs propositions.

Le 8 février 1737, il se mettait en route pour le fort Maurepas avec ses deux fils, 10 Français et un grand nombre de Sauvages; arrivé au terme, le 25, il en repartit le 11 mars. Le 3 juin, il reprenait le chemin de Montréal, accompagné de 14 canots chargés de fourrures, s'arrêta à Kaministiquia, le 25, puis à Michillimakinac le 22 juillet jusqu'au 3 août, et atteint Montréal en septembre. Là, on l'accueillit froidement; on lui reprocha d'avoir manqué de prudence et de se montrer trop avide de commerce et de bénéfices. Rien n'ébranla son courage. Il se mit à l'œuvre afin d'organiser un nouveau parti d'exploration. Le 17 octobre, il écrivit à M. de Maurepas « que les profits de la traite étaient insuffisants à défrayer ses dépenses et pour les engagés et pour la construction des forts, et que ses malheurs l'avaient contraint à suspendre un instant ses voyages, enfin qu'il espérait obtenir encore des avances de ses équipeurs ». Ceux-ci ne perdaient rien et ils consentirent à faire de nouveaux marchés.

Le 20 juillet 1738, M. de La Vérendrye arrivait à Michillimakinac et en repartait avec six canots et une équipe de 22 hommes; le 5 août, au fort Kaministigoya et, le 22, au fort Saint-Pierre, où les Cris le saluèrent avec enthousiasme en l'appelant **leur Père;** le 31 du mois, il débarquait au fort Saint-Charles. Il y laissa l'un de ses fils comme lieutenant et emmena les deux autres. Le 22 septembre, il se trouvait au fort Maurepas, où le sieur D'Amours de Louvières était en charge avec 14 hommes comme commis représentant les équipeurs montréalais. Il en détacha cinq, qui le suivirent à la Fourche-aux-Roseaux, puis à l'embouchure de l'Assiniboine : le 24 septembre, pour la première fois, un blanc foulait le sol où s'élève aujourd'hui Winnipeg. Là se trouvaient alors dix cabanes de Cris nomades, qui voulurent le retenir auprès d'eux.

Le 26, il se remit en route et, afin d'alléger les canots, il résolut d'aller par terre à travers les prairies; il marcha « six jours, dit-il, en employant bien le temps ». Le 2 octobre, les Assiniboines lui conseillaient de bâtir un fort, ajoutant : « Tu arrêteras ici tout le monde ». La politique des Français était d'isoler les postes anglais de la baie d'Hudson, de leur couper les vivres en interceptant le transport des fourrures par les rivières tributaires du Nord. M. de La Vérendrye donna à son fort le nom de **La Reine,** situé sur la rive méridionale du lac Winnipeg et à 180 milles de la **Fourche** (ville de Winnipeg). Ce fut le 3 octobre qu'il entreprit l'érection du fort et des logements : il était fini, le 15 du mois. Le 9, arrivèrent M. de La Marque, le sieur Nolant son frère et 8 autres Français. Selon M. Prud'homme, le site du fort se trouvait au Portage-la-Prairie. Le 18 octobre, M. de La Vérendrye, ayant confié le fort à un nommé Sanschagrin et accompagné de ses deux fils, des officiers nouveaux-venus, de 20 engagés et de 25 Sauvages, se dirigea vers le pays des **Mandans.** Après avoir franchi deux montagnes, il rencontra environ 600 Assiniboines qui se mirent à sa suite : partout, en cours de route, les villages indiens les accueillaient avec des larmes de joie. Le 3 décembre, après un trajet d'environ 360 milles, on arriva chez les Mandans, qui leur firent festins; mais ils dérobèrent les sacs de marchandises qui contenaient les présents d'hospitalité. La tribu possédait six villages fortifiés, dont l'un comptait 131 cabanes disposées en manière de rue, ayant des palissades de 15 pieds et un fossé d'égale largeur; elle habitait sur les bords du Missouri. Les tribus voisines et alliées se nommaient **Panana** et **Pananis,** munies de chevaux venus jadis de la colonie espagnole. M. de La Vérendrye pensa d'abord à hiverner dans ces régions : pour divers motifs, il les quitta, le 13 décembre, et arriva au fort **La Reine** le 10 février, ayant laissé son domestique et un Français pour apprendre l'idiome propre aux Mandans.

Le 16 avril 1739, il envoya son fils, le chevalier, visiter le lac **Manitoba** en vue de l'établissement d'un nouveau poste. Les Cris le pressaient de se rendre maître de la Saskatchewan (Postoyac). « J'ai découvert, dit-il, une rivière qui descend dans l'ouest. Tous les lacs et rivières dont j'ai eu connaissance vont à la baie d'Hudson, mer du Nord, hors la rivière Missouri des Mantannes. J'en prendrai une entière connaissance, cet été, par moi-même ou par personnes commises de ma part ». Il avait trouvé la voie qui le pouvait conduire au sommet des Rocheuses. Il venait d'expédier à ses créanciers les fourrures de l'hiver : elles furent saisies par eux, sans qu'ils aient consenti à lui renvoyer de nouvelles marchandises. En automne, il se vit réduit à quelques ballots seulement, manquant d'une foule d'effets indispensables : la

saison avancée le cloua sur place, toute la saison d'hiver, et il était débiteur de 40.000 livres.

Au printemps de 1740, il laissa le commandement au chevalier, avec instruction à l'automne de retourner aux Mandans avec deux Français interprètes et de s'assurer des guides pour se diriger vers la mer de l'Ouest. Puis il partit pour Montréal, atteignant Michillimakinac, le 16 juillet, d'où il ravitailla le chevalier. Il réussit encore une fois à faire entendre raison à ses créanciers et à se procurer des marchandises, que des commis furent chargés de surveiller sur place. Il sollicita du Supérieur des Jésuites l'envoi d'un missionnaire : on lui donna le Père, dernier arrivé, Claude-Godefroy Coquart.

Au printemps de 1741, tous deux partent de Montréal avec une équipe. Mais arrivés à Michillimakinac, des intrigues inconnues déterminèrent une instruction qui ordonnait au commandant d'y laisser le missionnaire. Il ne parvint au fort **la Reine** que le 13 octobre. Le chevalier, revenu des Mandans, n'y avait pu engager aucun guide. Mais ses deux autres fils avaient visité les lacs Winnipeg, Manitoba et Dauphin : il envoya aussitôt son fils Pierre établir un fort sur la pointe occidentale de ce dernier lac.

Le 29 avril 1742, deux de ses fils retournèrent chez les Mandans avec des Français et s'y trouvèrent le 19 mai, y attendirent vainement les **Gens-des-Chevaux** qui devaient les amener vers l'ouest. Impatients du retard, ils partent, le 23 juillet, avec des guides. Après vingt jours de marche, on atteint la montagne couronnée d'une bourgade : les **Gens** étaient partis en guerre. Les guides refusent de se rendre plus loin. Le 14 septembre, il ne restait qu'un seul Mandan avec les quatre Français, qui décidèrent de continuer quand même et arrivèrent bientôt au village des **Beaux-Hommes**. Repartis, le 2 novembre, nos explorateurs rencontrent la nation des **Petits-Renards** et des **Pioyas**; le 19, les Gens-des-Chevaux, décimés par les **Gens-du-Serpent** et ayant eu 17 villages ruinés, leurs femmes et leurs enfants enlevés. Le 21 novembre, ils trouvent les **Gens-de-l'Arc** qui, eux aussi, cherchaient querelle aux Serpents; ces gens avaient des chevaux, des ânes et des mulets et ils connaissaient la mer de l'Ouest par les aveux de leurs prisonniers, les blancs (Espagnols) qui y résidaient.

Les Français les suivent et, le 1er janvier 1743, se trouvent en vue des Rocheuses, aux sommets chargés de neige et aux pics élancés. Le 12, ils atteignent les pieds des premières falaises qu'ils se mirent à escalader. Mais le plus gros village des Serpents était perché sur le versant. « J'étais très mortifié, écrit le chevalier, de ne pas monter sur les montagnes, comme je l'avais souhaité. » Le 9 février, de retour au village des Gens-de-l'Arc, on les suivit à l'est jusqu'au 1er mars chez les **Gens-de-la-Cerise** et on se trouva, le 19, sur les bords du Missouri : là, on vit un Sauvage parlant bien l'espagnol, baptisé et récitant des prières. Les fils de La Vérendrye déposèrent en terre, sur une éminence, une plaque en plomb, aux armes et inscription du roi et y mirent une pyramide de pierres, en signe de prise de possession au nom du souverain de France. Le 2 avril, ils reprennent le chemin du retour et, après sept jours, ils étaient parmi les Sioux des Prairies. Le 18 mai, ils saluèrent les Mandans, arrivèrent, le 27, à la Butte et, le 2 juillet, au fort La Reine. M. Prud'homme est porté à croire que les explorateurs ont visité les premiers la région de Calgary où coule la rivière des Arcs (**Bow River**).

A la fin de juillet 1743, on vit arriver au fort le Père Coquart, qui fut enthousiasmé du récit des explorateurs : M. de Beauharnois avait obtenu son départ de Michillimakinac. Le mois suivant, M. de La Vérendrye descendit à Montréal. Il y fut abreuvé d'amertume et calomnié de toutes façons. En France, M. de Maurepas, prévenu et circonvenu, lui refusa tout avancement. Pourtant, au lieu de s'enrichir, le Découvreur était grevé d'une dette de 40.000 livres. Les dépêches successives et élogieuses des administrateurs du Canada ne soulevèrent aucun écho favorable à la Cour. M. de La Vérendrye, méconnu et traqué par ses créanciers, donna sa démission et se retira (1743).

Le gouverneur chargea alors M. de Noyelles (*V. ce nom*) de continuer l'entreprise. Il ne cessa d'écrire au ministre pour défendre le Découvreur et montrer la fausseté des accusations portées contre lui : il le fit avant et après son rappel en France. M. de La Vérendrye écrivit un long **Mémoire**, daté du 31 octobre 1744. Quant à M. de Noyelles, il s'aperçut bientôt qu'il ne pouvait ni mieux faire, ni peut-être aussi bien que son prédécesseur, aux conditions imposées à ce dernier : il demanda à être relevé de son commandement (1746). L'année suivante, M. de Beauharnois rentrait en France et M. de La Galissonnière le remplace. Tous deux réussirent à éclairer le ministre qui, mieux informé, nomma M. de La Vérendrye capitaine, le décora de la croix de Saint-Louis, et le pria de reprendre la direction des affaires de l'Ouest. M. de Maurepas profita de l'occasion de cette réparation, en 1749, pour donner de l'avancement aux fils du héros. Celui-ci se disposa sans retard à rejoindre son poste, comme il l'écrivait le 17 septembre « pour la

gloire du roi et le bien de la colonie », quand la mort le terrassa, le 5 décembre suivant. Pendant qu'il gémissait, à Québec, dans l'inaction de six années, ses fils avaient continué au Nord-Ouest l'œuvre herculéenne qui devait l'illustrer. Nul n'était plus capable qu'eux de la faire réussir. A la mort de leur père, ils réclamèrent l'honneur de l'achever. M. de La Jonquière, alors gouverneur, s'opposa à leur demande et poussa la dureté jusqu'à leur refuser un poste, même le plus reculé, dans les pays de l'Ouest. M. de La Vérendrye fut inhumé, le 7 décembre, dans la chapelle Sainte-Anne de l'église Nôtre-Dame de Montréal. En juillet 1929, le gouverneur du Manitoba a fait ériger en son honneur un monument à Portage-la-Prairie.

M. de La Vérendrye avait épousé aux Trois-Rivières, le 29 octobre 1712, Marie-Anne Dandonneau du Sablé, qui décéda à Montréal, le 25 septembre 1739; elle lui avait donné quatre garçons et deux filles :

Jean-Baptiste, né le 5 septembre 1713 à Sorel, massacré par les Sioux le 3 juin 1736. « Il était trouvé couché sur le feutre, le dos ciselé à coups de couteau, une houe enfoncée dans les reins, décapité, le corps orné de jarretières et de bracelets de porc-épic » (V. Mém. S. R. C., 1917).

Pierre, né le 26 décembre 1714, connu sous le nom de **chevalier.** Il retourna au fort **La Reine** en 1745, où l'avait envoyé M. de Noyelles. En 1748, il fit un second voyage pour rétablir le fort de Maurepas que les Sauvages avaient brûlé et releva le fort La Reine, qui tombait en ruines. Il était accompagné de son frère François. Tous deux fondaient le fort Bourbon à l'embouchure de la rivière **La Biche** (Red Deer River), mais sur le lac Winnipegosis. Ils érigèrent aussi, la même année, le fort **Poskoyac** près du confluent des deux bras de la Saskatchewan. Ils donnèrent le nom de **Du Pas** — en souvenir de leur mère fille du seigneur de **l'Ile-Du-Pas** — à la partie de la même rivière, qui coule du lac Cumberland en celui de Winnipeg ; les voyageurs de la Compagnie du Nord-Ouest appelaient souvent **Rivière-Du-Pas** la branche qui va vers l'est à partir de l'endroit de la jonction des deux cours d'eau. Le nom de **Le Pas** (Keewatin) a la même origine. Le chevalier a laissé, sur la région qu'il avait parcourue en 1748, des détails fort intéressants. Il affirme que le fort Bourbon était le sixième de leurs établissements. Les deux frères revinrent en 1749. Le chevalier avait le grade de lieutenant et périt dans le naufrage de l'Auguste en octobre 1761 ;

François, né le 22 décembre 1715, devint enseigne et périt à la bataille de Sainte-Foy, le 28 avril 1760 ;

Louis-Joseph, né le 9 novembre 1717, marié en novembre 1755 à Marie-Annable Testard de Montigny ; puis, en juin 1758, à Louise-Antoinette Mézière ; décédé avant 1780, sans postérité ;

Marie-Catherine, née le 26 mai 1724, mariée en juin 1743 à Jean Le Ber de Senneville, sieur de Saint-Paul, mère de sept enfants, dont cinq moururent en bas âge.

BIBL. — L.-A. Prud'homme, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1905 et 1917; R. P. Morice, *La Nouv.-France*, revue, Québec, 1907 et 1909; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr., XVIII^e siècle*, t. I, Paris, 1906; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Le Devoir*, journal quotid., Montréal, 3 août 1929; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

LAVERDIERE (Charles-Honoré) (1826-73), prêtre, professeur, bibliothécaire, historien.

Fils de René Cauchon et de Charlotte Ertolle, originaires de Fleury-sur-Loire, dans la Nièvre, René Cauchon dit Laverdière, né en 1643, chirurgien, émigra au Canada et se maria à la Sainte-Famille, île d'Orléans, le 10 novembre 1670, avec Anne, fille de Phillippe Langlois et de Marie Binet, de Paris : il en eut douze enfants.

A la sixième génération, Charles Cauchon dit Laverdière se maria au Château-Richer, en 1825, à Théotiste, fille de Jean-Marie Cauchon et de Théotiste Tremblay et veuve de Nicolas Dion : Charles-Honoré y naquit le 23 octobre 1826, fit ses études classiques et théologiques à Laval et fut ordonné prêtre le 3 août 1851. Phénomène assez rare : il n'exerça aucune fonction vicariale ou curiale, mais il a passé sa carrière comme professeur et bibliothécaire, collectionnant, coordonnant, annotant et rééditant les **Œuvres de Champlain,** les **Relations** et le **Journal des Jésuites.** En 1849, il a publié un **Recueil de Cantiques;** en 1850, les **Chansons de collège** ; en 1860, les **Chants liturgiques** ; en 1873 un **Abrégé d'Histoire du Canada.** Il mourut subitement dans une imprimerie de Québec le 11 mars 1873.

Les Relations des Jésuites comprennent trois forts volumes, parus à Québec en 1870 ; le **Journal des Jésuites** forme un in-4°, paru en 1871 ; les **Œuvres de Champlain** sont éditées en six volumes en 1870.

BIBL. — Faucher de Saint-Maurice, *L'Abbé C.-H. Laverdière*, Québec, 1873; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. I, Montréal, 1908; *Journ. de l'Instr. Publ.*, ib., 1873; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LAVERLOCHERE (Jean-Nicolas) (1812-84), prêtre, religieux et missionnaire Oblat, surnommé **l'apôtre de la Baie d'Hudson.**

Il naquit à Saint-Georges d'Espéranche au diocèse de Grenoble (Dauphiné), le 6 dé-

cembre 1812. Il embrassa une modeste profession, puis il entra au noviciat des Oblats à Marseille en qualité de Frère convers. L'on reconnut ses talents et, bien qu'illettré, on lui fit suivre un cours classique à Aix et à Marseille, ensuite un cours théologique. En 1843, il fut désigné pour les missions du Canada et élevé au sacerdoce dans l'église de L'Acadie le 5 mai 1844. Huit jours après, on le donna comme compagnon de missions au Père Flavien Durocher.

Sa vie de missionnaire des Sauvages s'échelonne sur l'espace de 40 années, en remontant sans cesse les cours d'eau : Ottawa jusqu'au Fort William, Abitibi et les lacs jusqu'à la baie James, à Moose-Factory, à Albany. En 1850, il se rend de là en France dans le dessein de recruter des missionnaires pour l'immense Ouest canadien. Sa parole enflammée retentit dans les églises du Midi : Marseille, Aix, Toulon, Grenoble, Nîmes, Avignon, Valence ; puis, de Paris : Saint-Sulpice, Notre-Dame des Victoires. Partout il renouvela le zèle des âmes pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Puis il revint, en 1852, reprendre son labeur au champ de l'apostolat. Il mourut à la résidence de *Témiskamingue*, le 4 octobre 1884, laissant : Catéch., Prières, Cantiques à l'usage des Sauvages d'Albany, Montréal, 1854 ; **Lettes sur ses Missions** (1844-52).

BIBL. — P.-A. Soulerin, O. M. I., *Le Père Laverlochère*, Paris, 1892; Bull. des Rech. hist., Beauceville, 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. I, Montréal, 1910.

LA VIOLETTE (N. de), commis principal de la Compagnie de la Nouvelle-France, fondateur des Trois-Rivières.

Le poste des Trois-Rivières servait depuis 1615 de rendez-vous aux échanges de pelleteries, avec les Sauvages qui descendaient le Saint-Maurice. En 1633, Champlain y fit une concession à Jean Godefroy, interprète, et aux missionnaires. **Le Catalogue des Trépassés aux Trois-Rivières** a consigné en première page le renseignement qui suit : « Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France ayant ordonné qu'on dressât une habitation en ce lieu, nommé les **Trois-Rivières**, M. de Champlain, qui commandait en ce pays, y envoya de Québec une barque sous la conduite de M. de La Violette, lequel mit pied à terre, le 4e de juillet de l'an 1634, avec quelque nombre de nos Français pour la plupart artisans; et dès lors, on donna commencement à la maison et habitation au fort qui se voit en ce lieu. Le 3e de septembre de la même année, le Révérend Père Le Jeune et le P. Buteux (V. ces noms), Religieux de la Compagnie de Jésus, partirent de Québec dans une barque et arrivèrent ici le même mois pour y assister des Français pour le salut de leurs âmes. Vers la fin de décembre de la même année, le mal de terre s'étant jeté parmi nos Français, en emporta quelques-uns, qui ont donné commencement aux chrétiens défunts en ce pays. »

Ce poste de traite était aussi destiné à couvrir Québec de toute attaque inopinée des Iroquois. Après le 17 avril 1636, le nom de M. de La Violette disparaît des annales de l'époque.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1926; et 1925; R.-G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. IV, Cleveland, 1904.

LAWRENCE (Charles) (1709-60), enseigne, lieutenant, capitaine, major, conseiller, lieutenant-gouverneur, colonel, brigadier-général, cinquième gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Son grand-oncle, le capitaine Richard, se distingua, en 1672, à la bataille de Solebay; son grand-père, le colonel Edward, favori de Charles II, s'appauvrit à défendre la cause des Stuarts; son père, le général John Lawrence, servait en Flandre sous le maréchal, duc de Marlborough. Charles naquit à Portsmouth le 14 décembre 1709. En 1727, il obtint le grade d'enseigne dans la garde à pied du colonel Edward Montague; en 1728, il suit son régiment à New-York, puis à Boston, ensuite en Virginie en 1732; enfin il est en garnison aux Antilles (1732-37). Promu lieutenant, en 1741, dans le 54e régiment, capitaine en 1743, il sert en Flandre en 1745 et est blessé à la bataille de Fontenoy, dans le Hainaut. Renvoyé à New-York en 1747, il passe à Louisbourg jusqu'après le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, suivant Hopson à Halifax à titre de membre du Conseil institué par Cornwallis (V. ce nom) : celui-ci l'employa à une guerre de guérillas contre les Français et les Sauvages. Promu major, il érigea en 1750, sur les ruines de Beaubassin, le fort **Lawrence**, séparé de celui de Beauséjour par la rivière Missagouèche. En 1752, le gouverneur Hopson le charge d'établir la colonie allemande à Lunenbourg, où ses violences suscitèrent une émeute et des désertions.

Le 26 octobre 1753, Peregrine Hopson lui confie, à son départ, l'administration coloniale comme président du Conseil : la commission de lieutenant-gouverneur lui fut octroyée à Londres, le 6 août 1754. Dès le 5 décembre précédent, Lawrence insinue aux Lords du Commerce que le refus de prêter le serment prive les Acadiens absolument du droit légal de posséder des terres en Nouvelle-Ecosse. La proposition est adoptée par les Lords, le 4 avril suivant. M. Lawrence exige aussitôt que « l'on fasse rentrer en Acadie ceux qui en sont sortis », les accusant

« d'entêtement, de tricheries, de partialité envers les Français, d'ingratitude envers Sa Majesté britannique qui les comble de grâces et de protections : s'ils refusent le serment, mieux vaut qu'ils disparaissent ». Le lieutenant-gouverneur recommande l'expulsion en haut lieu et ordonne à ses subalternes de chaque district que, « pour ne pas apporter du bois pour le chauffage et les piquets du fort, nulle excuse ne sera acceptée; que les soldats s'empareront des maisons des Acadiens pour en faire du combustible ». La trame du complot est ourdie.

Le 27 septembre 1754, le gouverneur interdit sévèrement dans une proclamation toute exportation de blé. Et les Acadiens se soumettent à ces vexations. A Piziguit, Alexandre Murray, son séide, inaugure l'ère des dénonciations et des prétextes inventés à souhait. Il arrête l'abbé Daudin (V. ce nom) et cinq notables, qui sont dirigés, le 3 octobre, sur Halifax pour y subir interrogatoire, sentence, expulsion. En décembre, vient la réponse des Lords, entièrement conforme aux visées de Lawrence, mais sujette au bon plaisir préalable de Sa Majesté et à ses instructions, mettant en doute les droits de propriété des Acadiens que doit dirimer une consultation du juriste Bostonnais, Jonathan Belcher : celui-ci remit un mémoire péremptoire contre les Acadiens, le 28 juillet 1755 (V. H. d'Arles, t. II). Au début de cette année, Charles Morris, arpenteur général, remet aussi à Lawrence un détail de son inspection intitulé : **Réflexions sur les Neutres et Méthodes proposées pour les empêcher de s'échapper de la colonie** (V. Em. Lauvrière, t. I).

Antérieurement, les deux comparses Lawrence et Shirley ont combiné leurs plans pour la levée des troupes et l'attaque des forts français. Le 30 janvier 1755, le gouverneur de Halifax affirme au colonel Monckton « qu'il ne demandera à aucun Acadien de prêter un serment qui lui lierait les mains et l'empêcherait de chasser tous les habitants ». Ils résolurent alors la prise, au printemps, des forts Beauséjour, Gaspareau, Saint-Jean. Le 2 juin, débarquent devant le **fort Lawrence**, 2.000 volontaires américains, recrutés pour six mois par Shirley, commandés par le colonel Monckton et les majors Scott et Winslow : ils avaient ordre de confisquer armes et munitions des habitants français : le 10, respectueuse requête de ceux-ci à Lawrence, qui répond, le 24, que son Conseil la juge insultante et impertinente. Les quinze députés acadiens qui l'ont transmise sont internés à l'île George, près de Halifax, durant trois mois.

Le gouverneur Lawrence dispose de 1.000 réguliers, outre les 2.000 Américains de Shirley; sur mer, à l'escadre du commodore Keppel se joignent, le 8 juillet, celle du vice-amiral Boscawen et, le 11, celle du contre-amiral Mostyn. L'amiral Boscawen, outre des instructions secrètes signées du roi, était porteur d'une lettre du Secrétaire d'Etat Robinson, laquelle a disparu, et d'une circulaire adressée à tous les gouverneurs coloniaux. Le 14, Lawrence convoque le Conseil et tous les officiers de marine, « en vue de prendre toute mesure urgente pour la sécurité de la Province ». Le lendemain, à l'unanimité on décida que « c'est maintenant le moment le plus favorable pour obliger les habitants à prêter le serment ou à quitter le pays ». Le 18, M. Lawrence communique aux Lords la résolution qu'il a prise « de signifier aux Acadiens qu'on ne pouvait autrement les considérer comme sujets britanniques ». Le 23, parvint à Halifax la nouvelle du désastre de Bradstreet devant le fort Du Quesne, le 9 courant; écho non répandu au dehors, mais apte à enflammer de colère contre les innocents Acadiens. Le 28, le juge Belcher rédigea et lut au Conseil un **Mémoire**, qui concluait à la déportation immédiate. Puis, le même jour, se présentent 90 à 100 délégués Acadiens, qui formulent le refus absolu du serment en présence des conseillers. A l'unanimité, le sort des Français est scellé par leur dispersion dans les colonies anglaises d'Amérique. L'on se saisit des députés « à titre d'otages » et on les relègue à l'île George, privés de la liberté de recevoir de personne aucun secours, nourris d'un peu de mauvais pain et abreuvés de très mauvaise eau, empêchés de parler à qui que ce soit. Le gouverneur seul les visita pour leur proposer une dernière fois le serment qu'ils refusèrent tous de prendre. Dès lors, il assuma sur lui, confirmé dans sa résolution par les personnages consultés et par les circonstances éventuelles, la responsabilité du forfait dont son nom demeure souillé devant la postérité. Il ne paraît pas évident que le roi ou le ministère de Londres l'ait approuvé officiellement : c'est l'opinion de plusieurs historiens de nos jours.

Le 1er août, le Conseil de la Province commande d'abord l'arrestation et l'enlèvement des curés et missionnaires par trois détachements de 50 hommes (V. **Acadiens**). Déjà, le despote dénaturé s'est adressé à la Compagnie de transport, Apthorp et Handcock de Boston, pour noliser le nombre de voiliers nécessaires à l'embarquement des 13.000 victimes. En même temps il musela les publications sous peine grave, « si l'on osait discréditer les actes du gouvernement, donnant ses instructions précises à ses officiers :

Monckton, Winslow, Murray, Handfield, etc. Le 18 octobre, Lawrence écrit à Londres que la déportation va bon train et « qu'il ne restera plus un Français au pays à la fin du mois ». Sa curée personnelle dura deux mois. Il chargea un maquignon huguenot, Moïse des Deniers, de Jersey, de lui procurer six des meilleurs étalons; il fonda sur un territoire de 20.000 acres la ville de **Lawrencetown** qu'il pourvut généreusement du bétail enlevé.

Mais Lawrence, favorisé d'un salaire de 10.000 liv. st., eut à faire face aux frais de transports, à l'entretien des troupes, à l'établissement des nouveaux colons : il ne put satisfaire tout le monde, ni rassasier toutes les cupidités. Son autocratie fut dénoncée en haut lieu par ses administrés. Il osa traiter les marchands de Halifax de « tas de coquins et de banqueroutiers » et les conseillers de « bande de scélérats », défendre à tout Anglais de quitter la Province sans passeport et la ville sans laisser-passer. Son despotisme souleva l'esprit de révolte par ses abus de pouvoir, ses interventions en justice, ses malversations, et toutes sortes d'énormités. « Halifax n'est plus qu'une prison », écrivait-on. La métropole, en 1756, le récompensa du titre de gouverneur, l'attacha à l'état-major au siège de Louisbourg en 1758, l'ayant promu colonel, puis brigadier-général, lui accorda enfin, le 2 octobre 1758, la première Chambre législative au Canada.

Le 11 octobre 1760, il donna dans son palais un grand bal pour 300 invités. Le soir, un verre d'eau glacée détermina des crampes stomacales qui développèrent une inflammation pulmonaire, dont il mourut le 19. M. Lauvrière écrit qu'il rendit le dernier soupir en sortant du bal. La Chambre vota la somme de 2.000 liv. pour l'érection, dans l'église anglicane, d'un monument destiné à perpétuer sa mémoire.

Bibl. — Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1894; H. d'Arles, *Acadie*, t. II et III, Québec, 1918-21; Em. Lauvrière, *La Tragéd. d'un Peuple*, 2 vol., Paris, 1922; P. Gaudet, *Le Grand Dérangement*, Ottawa, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

LAWRENCE (Joseph-Wilson) (1818-92), négociant, député, historien.

Il naquit à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, le 28 février 1818. Au décès de son père, l'un des riches manufacturiers de la ville et de la Province, il hérita de ses propriétés et de ses affaires commerciales. Deux fois avant la Confédération, les électeurs du comté en firent leur représentant à l'Assemblée législative. Passionné pour l'histoire, il réunit une série de documents anciens et mourut le 6 novembre 1892.

Outre un certain nombre de brochures, il avait publié : **Footprints or Incidents of the Early Hist. of New Brunswick**, Saint-Jean, 1883; **The Loyalists Centen. Souvenir**, ib., 1887; un ouvrage posthume a paru en 1907 : **The Judges of New Brunswick and their Times.**

Bibl. — W. G. Macfarlane, *New Brunsw. Biographies*, Saint-Jean, 1895; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

LAWSON (George) (1825-95), professeur, botaniste, membre de plusieurs sociétés savantes.

Fils d'Alexander et de Margaret Mac Ewen, il naquit à Newport, paroisse de Forgan, au comté *Fife en Ecosse*, le 12 octobre 1827. Adolescent, il pensa d'abord à faire son droit qu'il abandonna bientôt pour se livrer à l'étude des sciences naturelles et physiques. Ayant passé dix ans à l'Université d'Edimbourg, il fut l'un des initiateurs des recherches embryologiques et histologiques, à l'aide du microscope. Ses connaissances littéraires étaient aussi vastes qu'approfondies. En 1858, l'Université Queen de Kingston engagea ses services à titre de professeur de botanique; il créa le **Bulletin** et fonda la première **Société Botanique** au Canada. En 1863, on lui proposa la chaire de chimie et de minéralogie à l'Université Dalhousie de Halifax : l'ayant acceptée, il en resta titulaire l'espace de trente-deux années, simultanément directeur pratique du département de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse. Il mourut de paralysie à Halifax, le 10 novembre 1895, ayant épousé Lucy, fille de Charles Stapley, du comté Kent, laquelle lui avait donné deux filles.

Docteur en philosophie de l'Université de Giessen, au grand-duché de Hesse (Allemagne), docteur de Mac Gill, de Montréal, membre fondateur de la **Société Royale du Canada**, correspondant de diverses Sociétés savantes, M. Lawson a écrit et publié une énorme série d'articles, de brochures, de livres, de 1849 à 1893 : environ 110, énumérés dans les **Mémoires de la Société Royale**, Ottawa, 1894.

Bibl. — W. H. Mackay, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1896; G. Rose, *Cycl. Biogr.*, Toronto, 1888; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

LE BARROYS (Michel-Edme), conseiller et secrétaire du roi et son interprète en langue portugaise, agent général.

Le nom de famille provient sans doute du duché de Barrois en Lorraine. Ce personnage fut nommé au Canada agent général de la Compagnie des Indes occidentales, « pour gérer et négocier ses affaires et avoir l'ins-

Monckton, Winslow, Murray, Handfield, etc. Le 18 octobre, Lawrence écrit à Londres que la déportation va bon train et « qu'il ne restera plus un Français au pays à la fin du mois ». Sa curée personnelle dura deux mois. Il chargea un maquignon huguenot, Moïse des Deniers, de Jersey, de lui procurer six des meilleurs étalons; il fonda sur un territoire de 20.000 acres la ville de **Lawrencetown** qu'il pourvut généreusement du bétail enlevé.

Mais Lawrence, favorisé d'un salaire de 10.000 liv. st., eut à faire face aux frais de transports, à l'entretien des troupes, à l'établissement des nouveaux colons : il ne put satisfaire tout le monde, ni rassasier toutes les cupidités. Son autocratie fut dénoncée en haut lieu par ses administrés. Il osa traiter les marchands de Halifax de « tas de coquins et de banqueroutiers » et les conseillers de « bande de scélérats », défendre à tout Anglais de quitter la Province sans passeport et la ville sans laisser-passer. Son despotisme souleva l'esprit de révolte par ses abus de pouvoir, ses interventions en justice, ses malversations, et toutes sortes d'énormités. « Halifax n'est plus qu'une prison », écrivait-on. La métropole, en 1756, le récompensa du titre de gouverneur, l'attacha à l'état-major au siège de Louisbourg en 1758, l'ayant promu colonel, puis brigadier-général, lui accorda enfin, le 2 octobre 1758, la première Chambre législative au Canada.

Le 11 octobre 1760, il donna dans son palais un grand bal pour 300 invités. Le soir, un verre d'eau glacée détermina des crampes stomacales qui développèrent une inflammation pulmonaire, dont il mourut le 19. M. Lauvrière écrit qu'il rendit le dernier soupir en sortant du bal. La Chambre vota la somme de 2.000 liv. pour l'érection, dans l'église anglicane, d'un monument destiné à perpétuer sa mémoire.

Bibl. — Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1894; H. d'Arles, *Acadie*, t. II et III, Québec, 1918-21; Em. Lauvrière, *La Tragéd. d'un Peuple*, 2 vol., Paris, 1922; P. Gaudet, *Le Grand Dérangement*, Ottawa, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

LAWRENCE (Joseph-Wilson) (1818-92), négociant, député, historien.

Il naquit à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, le 28 février 1818. Au décès de son père, l'un des riches manufacturiers de la ville et de la Province, il hérita de ses propriétés et de ses affaires commerciales. Deux fois avant la Confédération, les électeurs du comté en firent leur représentant à l'Assemblée législative. Passionné pour l'histoire, il réunit une série de documents anciens et mourut le 6 novembre 1892.

Outre un certain nombre de brochures, il avait publié : **Footprints or Incidents of the Early Hist. of New Brunswick**, Saint-Jean, 1883; **The Loyalists Centen. Souvenir**, ib., 1887; un ouvrage posthume a paru en 1907 : **The Judges of New Brunswick and their Times.**

Bibl. — W. G. Macfarlane, *New Brunsw. Biographies*, Saint-Jean, 1895; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

LAWSON (George) (1825-95), professeur, botaniste, membre de plusieurs sociétés savantes.

Fils d'Alexander et de Margaret Mac Ewen, il naquit à Newport, paroisse de Forgan, au comté *Fife en Ecosse*, le 12 octobre 1827. Adolescent, il pensa d'abord à faire son droit qu'il abandonna bientôt pour se livrer à l'étude des sciences naturelles et physiques. Ayant passé dix ans à l'Université d'Edimbourg, il fut l'un des initiateurs des recherches embryologiques et histologiques, à l'aide du microscope. Ses connaissances littéraires étaient aussi vastes qu'approfondies. En 1858, l'Université Queen de Kingston engagea ses services à titre de professeur de botanique; il créa le **Bulletin** et fonda la première **Société Botanique** au Canada. En 1863, on lui proposa la chaire de chimie et de minéralogie à l'Université Dalhousie de Halifax : l'ayant acceptée, il en resta titulaire l'espace de trente-deux années, simultanément directeur pratique du département de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse. Il mourut de paralysie à Halifax, le 10 novembre 1895, ayant épousé Lucy, fille de Charles Stapley, du comté Kent, laquelle lui avait donné deux filles.

Docteur en philosophie de l'Université de Giessen, au grand-duché de Hesse (Allemagne), docteur de Mac Gill, de Montréal, membre fondateur de la **Société Royale du Canada**, correspondant de diverses Sociétés savantes, M. Lawson a écrit et publié une énorme série d'articles, de brochures, de livres, de 1849 à 1893 : environ 110, énumérés dans les **Mémoires de la Société Royale**, Ottawa, 1894.

Bibl. — W. H. Mackay, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1896; G. Rose, *Cycl. Biogr.*, Toronto, 1888; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

LE BARROYS (Michel-Edme), conseiller et secrétaire du roi et son interprète en langue portugaise, agent général.

Le nom de famille provient sans doute du duché de Barrois en Lorraine. Ce personnage fut nommé au Canada agent général de la Compagnie des Indes occidentales, « pour gérer et négocier ses affaires et avoir l'ins-

pection sur tous les officiers et commis »; sa commission portait la date du 8 avril 1665. Il s'embarqua avec Denys de La Ronde (V. ce nom), le 27 du même mois.

Colbert lui octroya des lettres de présentation avec droit de préséance au Conseil souverain sur les cinq conseillers, le procureur général et le greffier. Le 18 août 1666 il présenta une requête comprenant une trentaine d'articles, réclamant à M. de Tracy, à M. de Courcelle et à M. Talon, les droits de la Compagnie dont il était le mandataire. Tous ces articles ont trait à la nomination des officiers publics, à la voix délibérative au Conseil souverain, au monopole de la Compagnie sur les pelleteries, à la collation des fiefs et des droits seigneuriaux, au placement de certaines personnalités, au papier-terrier, à tels droits honorifiques réclamés par les directeurs.

On ignore s'il séjourna au Canada jusqu'à l'époque de la déchéance de la Compagnie, en 1674.

Bibl. — Th. Chapais, *Jean Talon*, Québec, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LE BEAU (Claude), avocat, premier commis au magasin du roi, auteur d'un **Récit d'Aventures.**

Claude naquit à Morlon, canton de Fribourg en Suisse, où son père tenait le rang d'officier dans la compagnie des Cent-Suisses. Orphelin de mère au berceau, il se livra à l'étude et se fit admettre au barreau. Il ne tarda pas à se brouiller avec son père, avec lequel il ne se réconcilia jamais et qui réussit à l'envoyer au Canada. Le récalcitrant fut dirigé sur La Rochelle, où 17 jeunes gens de famille allaient s'embarquer sur lettres de cachet (V. ce mot), entre autres le chevalier de Courbuisson ou Charles Ménager, qui devait épouser à Québec en 1730 Marie Foubert, M. de Vaticour, le chevalier de Baudillé, le chevalier de Texé et M. de Narbonne. Le 4 mai 1729, l'**Eléphant** (V. ce nom) appareille, ayant aussi à bord Mgr Dosquet et l'intendant Hocquart. Après une heureuse traversée, le bâtiment vient faire naufrage sur le Cap-Brûlé, près du Cap-Tourmente.

Claude arriva à destination le 18 juin : il a écrit le récit du naufrage dans la suite. Au bout de trois jours, on lui accorde l'emploi de commis au Bureau du Castor, et, après trois mois, le grade de premier commis, sur la recommandation du Père Dubois, Commissaire des Récollets qui l'avaient hospitalisé. Mais la nostalgie le dévorait d'ennui. En novembre 1730, feignant une partie de chasse, il prit une certaine quantité de poudre au magasin du roi, dans le dessein de gagner les Sauvages, et se rendit au village huron de Lorette, où il confia à un ami son projet d'évasion. Cet ami engagea les services de guides, destinés à le conduire par la Chaudière en Nouvelle-Angleterre. Il paraît, par les documents officiels, que Le Beau a usé de graves réticences sur les causes pressantes de son exode, car il avoue « qu'il ne se sauvait point pour cause de crime ». Cependant, M. Hocquart publia à son sujet une ordonnance, dans laquelle « ordre est intimé à toutes personnes qui auront connaissance où peut être le sieur Le Beau, de petite taille, portant perruque brune, marqué au visage de petite vérole, les yeux noirs et petits, un peu enfoncés, bégayant un peu dans son parler, de donner avis, même de l'arrêter, pour la somme de 300 liv. outre les frais de l'amener, avec défense de le celer ou de donner retraite, à peine d'être poursuivies comme complices du crime dont il est accusé : donné à Québec le 14 novembre 1730 ». On ignore encore la nature de ce crime. Etait-ce le vol de la quantité de poudre et d'argent?

Ses guides le conduisirent à Naransouak, où il s'attacha à une jeune Abénaquise qu'il tenta d'enlever et d'associer à sa fortune en Hollande : rendu à Boston, il s'embarqua pour Amsterdam. Là, en 1738, il réussit à publier deux volumes qu'il intitula : **Aventures du sieur C. Le Beau, avocat au Parlement** ou **Voyage curieux et nouveau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale**, etc. La dédicace est adressée à S. A. S., E.-J.-G. de Biron (Bürhen), duc de Courlande, de Semigalle, comte du Saint-Empire, chevalier de l'Ordre de Saint-André (V. Mém. de Trévoux, octobre 1738). Traduit en allemand, l'ouvrage parut ensuite à Francfort en 1752.

M. Joseph-Edmond Roy est d'avis que « quelques passages de l'œuvre méritent d'être lus : la peinture des mœurs et des usages du castor; les croyances des sauvages concernant l'immortalité de l'âme, la création, le Grand-Esprit; le portrait qu'il a esquissé des Canadiens en ces termes : « En général, tous les habitants du Canada sont bons, affables, laborieux, n'y ayant presque jamais ni querelles, ni disputes parmi eux. On y voit quantité de bons vieillards, forts, droits, et point caducs, car le climat est froid et ils parviennent à une belle vieillesse. On s'imagine quelquefois, en parcourant leurs habitations, être au commencement des premiers siècles, parmi les anciens qui ne s'amusaient qu'à l'agriculture. Les Canadiens qui leur sont comparables en cela, quoique d'ailleurs un peu intéressés, paraissent cependant ne pas se soucier beaucoup des richesses, si l'on excepte ceux des villes; car pour les autres, les vivres qu'ils ont toujours en abondance

semblent leur suffire. Ils ont une façon d'agir si douce, si civile et si engageante, surtout envers les étrangers français qui viennent de l'Europe, que ce n'est qu'avec regret qu'ils peuvent quitter leurs conversations. Ils sont si charmés d'entendre parler de la France, qu'ils regardent avec vénération comme le pays de leurs pères, qu'un Français peut aller avec tout l'agrément possible et sans argent, depuis Québec jusqu'à Montréal. Telles sont les qualités d'esprit des Canadiens. Quant à celles du corps, ils sont robustes et s'appliquent aux mêmes exercices que les Sauvages. Comme eux ils savent canoter, courir, sauter, aller en raquettes, bien que la nature ait accordé plus de force et d'agilité aux naturels de la Colonie. »

M. Le Beau, n'ayant séjourné qu'un an à Québec, a beaucoup emprunté aux écrits de La Hontan, de La Potherie et surtout du Père Lafitau (V. ces noms).

Bibl. — J.-E. Roy, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1896 et 1901; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LE BER (1633-1706), marchand bourgeois, conseiller, soldat, anobli comme seigneur de Saint-Paul et de Senneville. — **Saint-Paul-de-Fourques** est un bourg actuel dans l'Eure; **Senneville-sur-Fécamp** en Seine-Inférieure.

La famille était originaire de Pitres dans l'Eure. Robert Le Ber y avait épousé Colette Cavelier, apparentée peut-être à Robert Cavelier, sieur de La Salle : trois enfants, issus de cette union, émigrèrent au Canada :

François Le Ber, né en 1626, marié d'abord à Marguerite Lesueur en France, père d'Anne qui épousa à Ville-Marie en 1672 Antoine Barrois; ensuite en 1662 à Jeanne, fille de Jacques Testard de La Forest (V. ce nom) qui lui donna : Joachim; Jacques (1664), marié à Jeanne Cusson (1692); Marie (1666), mariée à Charles Robert (1681), à François Bourassa (1684), à Pierre Hervé (1714); François (1673), marié (1698) à Marie-Anne Magnan; Jeanne (1673), mariée (1686) à Jean-Baptiste Tessier;

Marie, née en France en 1643, Religieuse ursuline à Québec, décédée en 1714;

Jacques Le Ber dit Larose, né en 1633, venu à Ville-Marie en 1657, où il signe un acte notarié le 21 novembre, marié le 7 janvier 1658 à Jeanne, sœur de Charles et de Jacques Le Moyne (V. ces noms). Le 22 août 1660, M. de Maisonneuve lui accorde une concession, et le 3 octobre le choisit comme membre du Conseil de Ville-Marie. Il est mentionné, en 1663, comme soldat de la huitième escouade sur le rôle de la milice de la Sainte-Famille, organisée par le gouverneur. Arrivé à une époque critique, il eut souvent l'occasion de faire le coup de feu contre les maraudeurs iroquois autour du fort de Ville-Marie : il s'y distingua avec bravoure.

Après la paix imposée par M. de Tracy, il s'associa à son frère et à ses deux beaux-frères Le Moyne pour exercer le commerce sur place et surtout la traite des fourrures aux foires annuelles. Le 16 septembre 1676, il passe un acte de foi et hommage comme copropriétaire pour les deux tiers de l'île Saint-Paul, près de Montréal.

En 1673, quand le gouverneur Perrot opéra l'arrestation de M. Bizard, fondé de pouvoirs de M. de Frontenac et retiré au domicile de Le Ber, celui-ci et M. de La Salle en signèrent le procès-verbal. En 1674, le comte de Frontenac lui remit, ainsi qu'à M. Bazire, le fort Cataracoui en échange de certains privilèges: c'était au moment où expiraient les pouvoirs de M. de La Salle, ami du gouverneur et des deux négociants, qui prêtaient à crédit aux coureurs des bois et aux habitants. Le 26 octobre 1678, à l'assemblée consultative de Québec, composée des administrateurs, des conseillers souverains et de vingt personnes notables de la colonie, le gouverneur accepta avec satisfaction l'avis des sieurs Jolliet et Le Ber, qui n'étaient opposés qu'au transport des spiritueux dans les bois et non à la vente modérée dans les habitations. En 1682, quand le Conseil voulut sévir contre les chefs des principales familles, tous impliqués dans la contravention à l'ordonnance de Colbert (1679), parmi lesquels se trouvaient les Le Ber et les Le Moyne, M. de Frontenac fit tous ses efforts pour empêcher les magistrats de prendre la direction de cette affaire. En 1683, lorsque M. de La Barre résolut de saisir le fort Frontenac, le gouverneur obligea le sieur Plet (V. ce nom), créancier et parent de M. de La Salle, à tout abandonner aux sieurs La Chesnaye et Le Ber : ceux-ci en firent un établissement de traite à leur compte. L'année précédente, ils avaient fondé avec d'autres associés la **Compagnie du Nord** (V. ce nom) qui devait presque les ruiner dans la suite.

En 1685, Charles Le Moyne de Longueuil (V. ce mot) mourut d'épuisement au retour de la campagne de M. de La Barre. M. Le Ber, au témoignage du marquis de Denonville, devint le protecteur de ses enfants. « Ils sont, dit-il, tous les mieux élevés du Canada avec les enfants de Le Ber, leur oncle, qui a toujours gouverné les deux familles dans une étroite union d'intérêt et d'amitié. Aussi ces deux familles sont-elles en assez bon état et font honneur au pays. » Le 10 novembre 1686, le gouverneur écrit au ministre que « Messieurs du Séminaire de Montréal, pour favoriser l'augmentation des établissements dans

l'île de Montréal, ont, à ma prière, concédé au sieur Le Ber le privilège de bâtir un moulin de pierres que j'ai vu commencer, qui nous servira de redoute sur une hauteur, au bout de l'île de Montréal, qui voit la rivière des Outaouais, le lac des Deux-Montagnes, et la rivière des Prairies qui ferme l'île du côté du nord; auprès de celui-là on travaille à une église pour faire une cure dont M. l'abbé d'Urfé sera le prélat » (Con. gén. Can., vol. 8). Le 27 octobre 1687, il ajoute : « Un autre parti de 60 Iroquois a attaqué la maison du sieur Le Ber à la pointe de l'île. Il y en eut d'assez hardis pour vouloir arracher des palissades; ils eurent 5 ou 6 de leurs gens tués ou blessés, et se retirèrent après avoir tué seulement une pauvre vieille Sauvagesse et pris un Sauvage. »

En 1677, l'association de Pierre Denys, Bazire, Aubert de La Chesnaye, propriétaires de la seigneurie de l'île Percée, céda à Jacques Le Ber la plus grande partie, depuis la côte de la baie de Gaspé jusqu'au delà du Barachois « vers la petite rivière de l'île Percée ».

Pour reconnaître ses services, Louis XIV, à la recommandation de M. de Frontenac, voulut bien lui octroyer des lettres patentes de noblesse, au mois de novembre 1696. Néanmoins, comme il avait la réputation d'un riche associé de la **Compagnie du Nord**, l'on exigea de lui la somme de 6.000 livres : il payait ainsi un titre pourtant bien mérité.

M. Le Ber écuyer, sieur de Saint-Paul et de Senneville, mourut à Ville-Marie le 16 novembre 1706. Par lettre du 9 mars 1717, le Régent confirma ses descendants dans leurs titres de noblesse. De son union avec Jeanne Le Moyne il laissait cinq enfants :

Louis, sieur de Saint-Paul, né le 24 octobre 1659, après avoir renoncé à ses droits au fief de Senneville, alla se fixer à La Rochelle, où il épousa Marie Grignon, mère de plusieurs enfants, ancêtres des familles de Senneville en France;

Jeanne, la célèbre recluse (V. ci-après);

Jacques, né le 26 août 1663, sieur de Senneville (V. ce mot);

Jean-Vincent, sieur du Chesne — **Le Chesne**, bourg actuel d'environ 500 âmes dans l'Eure, — né le 8 novembre 1666, enseigne, blessé mortellement à la tête de 80 hommes dans un engagement contre un parti d'Anglais et de Sauvages qui marchaient sur Montréal : il fut frappé entre les forts de Chambly et de Laprairie, rapporté à Ville-Marie où il expira le 13 août 1691;

Pierre, né le 11 août 1669, se distingua par son amour des beaux-arts. Il consacra 10.000 livres au soutien de la Congrégation de Notre-Dame et fonda avec François Charon l'œuvre des **Frères Hospitaliers**. Il mourut à la Pointe Saint-Charles, le 1er octobre 1707.

Bibl. — F. Daniel, P. S. S., *Une page de notre Hist.*, Montréal, 1865; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; E.-Z. Massicotte, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1913 et 1920.

LE BER (Jeanne) (1662-1714), fille du précédent, célèbre solitaire ou recluse.

Jeanne Le Ber

Elle naquit à Ville-Marie, le 4 janvier 1662, fit trois années d'études au couvent des Ursulines de Québec (1674-77) et se retira, le 5 août 1695, dans un oratoire contigu à la chapelle des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Ville-Marie. Elle y vécut dans une complète réclusion jusqu'à son décès le 3 octobre 1724.

Bibl. — *Les Ursulines de Québec*, t. I, Québec, 1863; E.-M. Faillon, *Vie de J. Le Ber*, Paris, 1860; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LEBLANC (Sir Pierre-Laurent-Damase-Evariste) (1853-1918), avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

La famille Leblanc, Antoine et Marguerite Boucher, habitait Saint-Pierre de Pont-l'Evêque, dans le Calvados. Né en 1636, leur fils

Jacques, émigré en Nouvelle-France, épousa à Ville-Marie, le 6 juin 1666, Anne-Suzanne Rousselin et mourut à Charlesbourg le 15 avril 1710. Leur fils Julien, né le 21 mars 1667, se maria à Charlesbourg, le 9 février 1690, à Anne Vannier et décéda à Montréal le 20 février 1756. Pierre-Louis, leur fils, né à Charlesbourg le 2 mars 1707, s'unit à Saint-Laurent de Montréal à Elisabeth Le Meilleur, et mourut le 10 juillet 1749. Jean leur fils, baptisé au Sault-au-Récollet le 12 octobre 1742, épousa le 25 janvier 1768 Marie-Victoire Labelle : leur fils Joseph, né à l'Ile-Jésus le 8 juillet 1785, épousa le 9 février 1807 Marie-Louise Bergeron. Leur fils Joseph, né le 11 avril 1808 épousa d'abord le 12 février 1828 Marie-Claire Gravel, ensuite à Sainte-Thérèse, le 17 juillet 1849, Adèle Bélanger.

De cette union naquit, à Saint-Martin de l'Ile-Jésus, Evariste Leblanc, le 10 août 1853. Il fit ses études à l'école normale Jacques-Cartier de Montréal et son cours de droit à l'Université Laval. Admis au barreau le 1er juillet 1879, il se porta candidat aux élections de l'Assemblée législative dans le comté Laval, le 30 octobre 1882; mais son élection fut contestée et annulée. Réélu le 14 juillet 1886, son élection fut de nouveau annulée; mais du 12 mai 1888 à 1904, il représenta sans répit le comté, devenant président de la Chambre à plusieurs reprises. En 1908, il fut mis en échec, par quatre voix de majorité à son concurrent. Le 9 février 1915, il fut nommé lieutenant-gouverneur de la Province de Québec jusqu'à son décès, le 18 octobre 1918. En 1910, il avait été décoré du titre de commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George. Il avait épousé, le 12 janvier 1886, Hermine, fille de Théodore Beaudry et de Catherine Vallée, qui lui a donné un fils, le capitaine Leblanc, du régiment des dragons, et deux filles, l'une Mme de Coster de Buenos-Ayres, et l'autre épouse de M. Arthur Pérodeau (V. ce nom).

BIBL. — Can. Parl. Guide, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *Le Devoir*, journ. de Montréal, 19 et 29 octobre 1918.

LE BORGNE (Emmanuel) (1610-75), négociant en gros et armateur, magistrat consulaire, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, gouverneur de l'Acadie.

Fils de Emmanuel et de Catherine Planteau, il naquit à Calais vers 1610. Etabli à La Rochelle, il y épousa, le 19 février 1635, Jeanne, fille de noble homme François, conseiller du roi et receveur général, et de Jeanne Gouillon. De leur union naquirent douze enfants. En 1636, M. Le Borgne fut créé consul de la Bourse et, en récompense de ses services, décoré par le roi du titre de chevalier de Saint-Michel. Il s'intéressa à l'œuvre de M. d'Aunay. A maintes reprises, il lui avait consenti de fortes sommes et, en qualité d'armateur, envoyé des vaisseaux frétés à ses dépens : le **Cardinal**, le **Saint-Jean-Baptiste**, le **Châteaufort**. A la nouvelle de la tragique fin de son client, il se rend à Paris auprès de M. René de Charnizay : le 9 novembre 1650, ce dernier reconnut que la succession lui devait la somme de 260.000 livres. En 1652, le créancier envoie son agent M. de Saint-Mas saisir les biens de la veuve à Port-Royal.

Le 30 août 1653, M. Le Borgne débarqué au fort lui fit reconnaître la dette de son mari décédé, montant à 205.286 livres. Puis, en l'absence de M. de La Tour, il s'approprie toutes les pelleteries tant à l'Acadie que dans les différents forts du royaume. Il alla s'emparer avec son navire monté par 60 hommes se saisir de Saint-Pierre et de Nipisiquit où il arrêta Nicolas Denys, après l'avoir pillé. Il tenta même un coup de main contre le fort Saint-Jean : mais Denys avait fait prévenir M. de La Tour. Le 31 juillet 1654, le major Sedgewick entra dans le bassin, se dirigeant à l'attaque du fort, où commandait Le Borgne. Celui-ci dépêcha 115 hommes en embuscade pour le surprendre : quelques morts et blessés. Mais la résistance valut aux assiégés (16 août) des conditions honorables, M. Le Borgne réclamant le **Châteaufort**, son navire à l'ancre, lequel subit un inventaire et mit à la voile.

Pendant l'occupation anglaise, le roi de France choisit et nomma (10 octobre 1657) comme gouverneur de l'Acadie M. Le Borgne. Des lettres patentes lui furent adressées, en substitution de M. de La Tour, passé aux Anglais à Londres. Le 20 novembre suivant, la Compagnie de la Nouvelle-France accordait à l'élu, en toute propriété, « les terres situées en Acadie, depuis l'entrée de la rivière Verte jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, excepté celles qui ont été concédées à M. de La Tour ». Le gouverneur empêché y envoya son fils Alexandre de Bellisle, qui s'y transporta avec 50 hommes, en février 1658. En mai, il s'empare de La Hève, des provisions et fourrures appartenant à Temple (V. ce nom) : 3 Anglais tués et 6 blessés. Par vengeance Temple revient en Acadie, attaque le fort en pieux du vainqueur qui, blessé, est conduit prisonnier à Boston. Son frère, André du Coudray, âgé de 10 ans, vient le remplacer durant sa longue et dure captivité. Ce n'est que le 9 octobre 1668 que Morillon du Bourg (V. ce nom) se démet « de son autorité en faveur d'Alexandre Le Borgne de Bellisle, qui prend possession du gouvernement de l'Acadie ». Le traité de Bréda (1667) restituait l'Acadie à la France. Le 5 août 1670

seulement, M. de Grandfontaine établit sa résidence à Pentagouët. Emmanuel Le Borgne mourut à La Rochelle le 5 août 1675, laissant plusieurs enfants.

Ses héritiers réclamaient à la Couronne 600.000 liv. de dommages-intérêts, ajoutant « qu'il n'y a pas encore d'exemple qu'aucun roi, Etat, Compagnie, se soit emparé des biens d'un tiers sans l'en rembourser ». Le roi, le 11 juillet 1674, puis le 9 février 1675, ordonna cependant la liquidation de l'affaire, qui n'était pas encore effectuée en 1689.

Alexandre, le 6 mai 1683, fait cession à Charles Aubert de La Chesnaye (V. ce nom) de la rivière et port Rossignol et de deux lieues de terre au-dessus sur deux autres de profondeur. Le 13 du mois, M. de La Barre et M. de Meulles le confirment dans la jouissance de ses concessions antérieures, mais non dans son mandat de gouverneur. Par un **Mémoire** de 1701, André Le Borgne réclame la possession des terres, forts, îles de l'Acadie : l'arrêt de 1703 le déboute avec les siens de ses prétentions. Toutefois Sa Majesté lui octroie Pentagouët avec dix lieues de chaque côté, « à charge de les cultiver, peupler et bâtir par des colons en l'espace de dix années ». Enfants d'Emmanuel Le Borgne :

Emmanuel, né à La Rochelle le 3 février 1636, mort jeune;

Alexandre, né le 12 mars 1640, sieur de Bellisle, mandataire de son père à 18 ans (1668), marié à Marie de Saint-Etienne (née en 1654), décédé avant 1698 et son épouse en 1735 : enfants : Emmanuel (1675), marié à Cécile Thibodeau; Marie (1677), mariée à Alexandre Girouard; Alexandre (1679), marié à Anastasie de Saint-Castin (V. ce nom) en 1707); Jeanne (1681), mariée à Bernard D'Amours (V. ce nom); Charles (1685); Marie-Françoise (1688), Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec et décédée en 1716;

Jacques, né à La Rochelle le 13 mars 1641;

Nicolas, né le 11 mai 1642;

Charles, né le 8 juillet 1644;

Elisabeth, née le 27 septembre 1845;

André, né le 4 décembre 1648, sieur du Coudray.

L'invasion de 1710 vint ruiner toutes les familles qui se réfugièrent en partie vers le nord; par exemple, Alexandre s'établit à environ 30 milles en amont de la rivière Saint-Jean, où il laissa son nom à la rivière et à la baie Bellisle. Son fils de même prénom tomba blessé à mort devant Annapolis en 1744 : en 1758, bien des familles purent se réfugier dans les comtés de Montmagny et de l'Islet.

BIBL. — Az. Couillard-Després, *Charles de Saint-Et. de La Tour et son temps,* Arthabaska, 1930; et *Hist. des seign. de la Riv. du Sud,* Saint-Hyacinthe, 1912; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1885, et Fascic. *Le Borgne*; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LE CARON (Joseph) (1586-1632), Récollet missionnaire en Nouvelle-France, ancien aumônier du roi et du duc d'Orléans.

Il était natif des environs de Paris (1586), embrassa l'état ecclésiastique et fut choisi comme aumônier et précepteur du duc d'Orléans. Admis ensuite chez les Récollets (1610), il fit profession, l'année suivante. Il était l'un des quatre missionnaires, envoyés au Canada, en 1615 (V. Jamet). A Paris, il eut une entrevue avec le cardinal de Joyeuse, qui lui demanda des renseignements sur le Canada et ses habitants indigènes. Parti en barque de Tadoussac, il ne fit que saluer Québec et se rendit au Sault-Saint-Louis, où attendaient les Sauvages en vue de la traite des fourrures. Il revint à Québec se munir d'un autel ou pierre sacrée et assista le P. Jamet à la première messe (24 juin). Alors, il fit connaître à Champlain son dessein de suivre les Hurons dans leur pays. Le lieutenant opposa plusieurs objections, puis accéda à son désir « pour mieux connaître le naturel de ces peuples et apprendre plus aisément leur langage ». Champlain descend alors à Québec, tandis que les Hurons remontent l'Ottawa avec leur premier missionnaire. Il écrivit plus tard à un ami les péripéties et les souffrances de sa pérégrination.

Il s'établit dans le village de **Caragouha,** où Champlain vint le rejoindre. Le Père y célébra la messe, le 12 août 1615, jour de la fête de sainte Claire d'Assise. Une croix fut plantée proche de la cabane, que les Hurons construisaient pour leur missionnaire. Le 14, Champlain suivit les guerriers qui marchaient contre les Tsonnontouans, se séparant ainsi du P. Le Caron, pour l'espace de plusieurs mois, jusqu'au 4 janvier 1616. Tous deux allèrent alors visiter la nation du **Petun** ou **tabac** — mot usité encore en Basse-Bretagne: **Petun, Butun, tabac.** — C'était une tribu agricole, voisine de la **Nation Neutre,** qui ne se déclarait ni pour les Iroquois, ni en faveur des Hurons. « Puis, nous partîmes du pays des Hurons, le 20 mai, et fûmes 40 jours sur les chemins, jusqu'au mois de juin sur la fin. » Après la traite du Sault-Saint-Louis, ils descendent (1er juillet) aux Trois-Rivières et se rendent à Québec, le 11 du même mois. Le 20, Champlain, les Pères Jamet et Le Caron vont à Tadoussac et partent trois jours après.

Le 11 avril 1617, le P. Le Caron reprenait la mer, avec la famille de Louis Hébert (V. ce nom), et le P. Paul Huet : il revenait avec le titre de Commissaire provincial. Traversée

longue et périlleuse, où le Père confessa tout le monde en désespoir de salut et se mit lui-même en état de paraître devant Dieu. Il ne séjourna point à Tadoussac, où il laissa le P. Huet, et remonta à Québec. En 1618 il bénit l'alliance d'Etienne Jonquet et d'Anne Hébert, qu'il devait assister à leur lit de mort, l'année suivante. Durant l'hiver, il alla demeurer dans la cabane du chef Montagnais de Tadoussac, qui l'adopta comme son frère: ce qui le faisait membre de la tribu. Mais ignorant l'idiome, quel ministère put-il exercer? Au printemps, il revint à Québec. En 1619, il écrit au Provincial de Saint-Denis : « Nos Marchands (de Rouen) nous donnent pour commis et intendant un huguenot, ainsi que le maître garçon. J'ai montré l'alphabet à quelques enfants (sauvages), qui commencent assez bien à lire et à écrire, dont j'ai envoyé un exemple à M. Houël; c'est afin d'attirer les Sauvages et les accoutumer à nos façons de vivre. Mais vu la pauvreté du pays, nous ne saurions y nourrir qu'un petit nombre ».

Durant l'hiver de 1621, il se transporta de nouveau à Tadoussac : ce qu'il fit encore, en janvier 1623. Au mois de juillet, après sept années d'absence, il remonte en Huronnie, accompagné du P. Viel et du Fr. Sagard : il s'arrête au village de Caragouha, qu'il avait baptisé du nom de **Saint-Joseph** : tous trois s'y logèrent dans une cabane spéciale. Elle est fort bien décrite par Sagard. Celui-ci avait appelé uu autre village **Saint-Gabriel**, où il s'appliqua à l'étude de la langue indienne. Le P. Le Caron perfectionna ses connaissances, acquises sept ans auparavant. Durant l'hiver, la susceptibilité exagérée d'un Huron faillit lui coûter la vie : le grand chef défendit le Récollet contre l'Indien coupable. Sagard ne signale qu'un seul baptême d'adulte : celui d'une femme mourante. Le 1er juillet 1624, le P. Le Caron et le Fr. Sagard sont rendus au Sault-Saint-Louis : ils venaient s'approvisionner; mais ils descendirent le 16, à Notre-Dame-des-Anges. Là, le Père écrivit une **Relation** : c'est une étude ou un aperçu, précis et exact, sur les idées, les mœurs, les défauts des Indiens, les obstacles à l'évangélisation et à la civilisation des tribus.

En 1624, il écrit également : « Nous avons fait une grande solennité, où tous les habitants se sont trouvés, et plusieurs Sauvages, par un vœu que nous avons fait à saint Joseph, que nous avons choisi pour notre Patron du pays et protecteur de cette Eglise naissante ». En 1625, vers la fin d'août, il se rend en France, emportant, avec l'intention de les présenter à Sa Majesté, un dictionnaire en huron, un en algonquin, un en montagnais. Ses démarches furent infructueuses, à part « un petit bienfait de S. M., qu'elle fit délivrer elle-même » et la nomination du catholique M. de La Ralde. Le 15 avril 1626, il s'embarque avec Champlain à bord de la **Catherine**, ainsi que le Fr. Gervais Mohier. Ils arrivent à Québec le 4 juillet. Le Père y exerça le ministère paroissial et réussit à instruire et à baptiser quelques Sauvages.

En juillet 1628, les frères Kirke vinrent saccager la ferme d'élevage située au cap Tourmente; puis firent sommer par lettre Champlain de rendre Québec. Un chef algonquin offrait aussitôt un asile au Père et au Frère Mohier, qui acceptèrent la proposition (19 juillet). Ils remontent le fleuve avec leur hôte jusqu'aux Trois-Rivières. Mais à la fin du mois, la nouvelle leur parvint que les Anglais avaient appareillé : ils abandonnaient alors leur projet. Un an après (20 juillet), Québec est pris et le P. Le Caron prisonnier des Kirke.

Rendu d'Angleterre en France, à l'automne, il est nommé Supérieur de l'hospice des Récollets, à Trie (Oise). Peu de temps après, la peste envahit la localité : il en mourut le 29 mars 1632, le jour même de la signature du traité de Saint-Germain-en-Laye, qui restituait à la Couronne l'Acadie et la Nouvelle-France.

En 1624, le Père Le Caron avait remis au P. Piat et au Fr. Sagard, la veille de leur départ, une **Relation** concernant les Hurons (V. Jouve). Il avoue à son bienfaiteur inconnu destinataire de sa missive, que « l'on fait peu de conversions parmi les Sauvages : le temps de la grâce n'est pas encore arrivé ». Il dessine le portrait physique et moral de l'indigène, ses qualités, ses défauts, ses vices, sa crédulité aux songes, ses usages superstitieux, ses chimères, sa croyance à la métempsychose, sa manière de vivre, sa façon de faire la guerre et la paix, ses recours incessants aux jongleurs, son indifférence et son apathie pour la religion chrétienne, sa polygamie, la brutalité de ses inclinations, sa rancune le poussant à la vengeance. Puis il peint aussi les Iroquois dont il a vu quelques individus : « J'estime, quoiqu'on dise de la cruauté et de la fierté de cette nation, qu'ils ont plus d'esprit de raisonnement et de politique que les autres, et par conséquent sont plus capables de concevoir nos vérités ».

Vers 1626, le Père écrivit à l'un des directeurs de la Compagnie De Caen (V. ce mot) une objurgation intitulée : **Plainte de la Nouvelle-France, dite Canada, à la France sa germaine : pour servir de Factum en une cause pendante au Conseil;** manuscrit de quinze grandes pages, sans indication ni de nom d'auteur, ni de date, ni de lieu. M. H. P. Biggar l'attribue au Père Le Baillif, délégué

en France en 1621. M. Harrisse pense que le **Factum** s'adressait au sieur de Monts ou à Emery De Caen. Le doute a été éclairci par le Père O. M. Jouve. L'ensemble des récriminations qu'expose le Père Le Caron dans ces pages concorde avec les plaintes que Champlain a lui-même consignées dans ses écrits contre les sieurs de Caen calvinistes, oncle et neveu, qui recrutaient les religionnaires comme agents et commis de leur comptoir de Québec et se souciaient moins de coloniser, en amenant de nouvelles familles, que d'accumuler les profits et les échanges avec les indigènes. Les Sauvages étaient fort peu édifiés de leurs agissements envers les missionnaires et les catholiques.

BIBL. — N. E. Dionne, *Samuel Champlain*, t. II, Québec, 1906; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New France*, Toronto, 1906; O.-M. Jouve, *Les Franciscains et le Can.*, Québec, 1915; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LE CHASSEUR (Jean) († 1713), secrétaire, seigneur de la Rivière-du-Loup, lieutenant-général.

Le comte de Frontenac l'amena à Québec en 1672 à titre de secrétaire. En 1692, celui-ci se détermina à demeurer au pays. On ignore s'il exerça les mêmes fonctions auprès de M. de La Barre. Le 20 avril 1683, la seigneurie de la Rivière-du-Loup (en haut) lui fut concédée; elle avait été accordée au sieur Mannereuil, qui ne put l'exploiter, et fut augmentée de deux lieues de profondeur. Le 22 juillet 1686, on le nomma lieutenant-général de la juridiction ordinaire des Trois-Rivières : le roi le confirma dans cette charge, le 15 mars 1687. Cet homme intègre et fort estimé la conserva jusqu'à son décès, le 1er septembre 1713 : il ne s'était pas marié. Sa seigneurie, il l'avait vendue à Michel Trottier de Beaubien.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LECLERCQ (Chrétien) (1640-99), prêtre, missionnaire Récollet, auteur de deux ouvrages sur la Gaspésie.

Il naquit, selon Goyens, à Lille en Flandre vers 1640 et entra au noviciat des Récollets de l'Artois en 1668. En mai 1675, il accompagne au Canada ses confrères Hennepin, Membré, Buisset, qui débarquent à Québec, au mois d'août. Le Père Commissaire le désigna à l'automne pour desservir les missions de la Gaspésie, où il arrive le 17 octobre : il résida à Percé, près du manoir seigneurial de M. Denys de La Ronde (V. ce nom).

Au printemps de 1676, les Micmacs paraissent au bassin de Gaspé, saluant aussitôt leur missionnaire. Le Père visite dans la suite Ristigouche, Nipisiguit, Miramichi. Il ne tarda pas à inventer et à fixer le remarquable système des caractères hiéroglyphiques, à l'usage des néophytes, dont se servent encore leurs descendants. Toutefois, en hiver, le missionnaire se retirait à Québec, exerçant le ministère dans les environs. En 1678, il avoua à son supérieur son découragement, provoqué par l'indifférence religieuse et par l'ivrognerie des indigènes : on lui adjoignit comme compagnon le Père Emmanuel Jumeau. En 1680, il se rend en France avec le Père Exupère de Thun, chargé de la mission de solliciter à Saint-Sulpice l'autorisation d'une fondation de l'Ordre à Ville-Marie : il revint en 1681 muni d'une adhésion favorable au projet. Le Père Le Roux, aumônier à Frontenac, le prend comme fondé de pouvoirs et le présente à M. Dollier de Casson, qui leur accorde quatre acres de terrain, près de Bon-Secours. En novembre, le Père Leclercq regagne la résidence de Ville-Marie et y séjourne jusqu'en 1685, dessert Sorel deux ans, rentrant en France par les derniers vaisseaux de 1686. En 1690, il est nommé gardien du couvent de Lens, où il mourut vers 1699, après avoir reçu l'autorisation de rédiger ses deux ouvrages.

Il les a intitulés : **Nouvelle Relation de la Gaspésie** (Paris, 1691), titre copié des publications annuelles des Jésuites; œuvre traduite en anglais et annotée par M. W. F. Ganong (Toronto, 1910); **Premier Etabliss. de la Foi dans la Nouv.-France** (Paris, 1691), traduit en anglais par J. G. Shea (New-York, 1881, 2 vol.). M. Séraphin Marion les a analysés dans sa thèse de doctorat à la Sorbonne, intitulée **Relation des Voy. fr. en Nouv.-Fr.**, au XVIIe siècle (Paris, 1924).

Appréciant la valeur de l'œuvre, M. Ganong la trouva tissée d'inexactitudes, par exemple en ce qui concerne Jacques Cartier et la chronologie de son séjour au pays. L'auteur exagère certains détails, invente les incidents pour l'amour du relief et de l'intérêt, comme l'exemple du meurtrier basque et l'importance qu'il attribue aux **Porte-Croix**. Il est évident qu'il a copié et pris des renseignements à ses devanciers : Le Caron, Membré, Nicolas Denys, le Père Le Jeune dans sa **Relation** de 1634, « qu'il transcrit mot à mot en appliquant son plagiat aux Gaspésiens ». Il les reproduit, même dans la division de l'ordre des matières. Témoin oculaire des événements et des actions des personnages, il paraît sincère et véridique, bien qu'il cède au penchant d'embellir les récits et les circonstances qui lui sont favorables.

BIBL. — W. F. Canong, *Nouv. Relat. de la Gaspésie*, Toronto, 1920; O.-M. Jouve, *Les Franciscains et le Can.*, Québec, 1915; Bull. des Rech. hist., tabl. gén.,

1925; J. Goyens, O. A. M., *Le Père L. Hennepin*, Quaracchi (Italie), 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, t. III, Saint-Hyacinthe, 1916; S. Marion, *Relat. des Voy. fr.*, Paris, 1924.

LE CLERCQ (Maxime) († 1687), cousin du précédent, religieux Récollet, missionnaire et compagnon du sieur de La Salle.

Originaire de Bapaume, apparenté au Père Membré (V. ce nom), il entra au noviciat des Récollets de la Province d'Artois. En 1684, quand M. de La Salle et le ministre de Seignelay organisèrent une expédition à l'embouchure du Mississipi, on le désigna comme l'un des missionnaires destinés à la conversion des indigènes. Le 24 juillet il s'embarqua à La Rochelle à bord de l'**Aimable**.

Seule la **Relation** de M. Joutel mentionne ses faits et gestes dans la suite. Le texte le considère « comme bien propre à ce voyage en ce qu'il était à tout, soit à habiller (dépouiller) un bœuf, soit à autre chose ». En décembre 1685, il s'égara (au Texas) « dans une partie de chasse », et passa la nuit dans les bois. En juillet 1686, il avait écrit sur ce qui s'était passé et « où il y avait des choses contre M. de La Salle », sa **Relation** fut brûlée afin qu'elle ne parût point. En septembre, il lui arriva un accident : « un gros verrat, irrité contre lui, se mit à le poursuivre, le fit tomber et, par un coup de sa défense, lui déchira les nerfs du bras, dont il demeura estropié de quelques doigts, quoique le chirurgien y eût apporté tous ses soins ».

En mars 1687, le Père Maxime demeura à l'habitation avec le Père Membré. L'on sut plus tard par les jeunes Talon (V. ce nom) qu'il fut massacré par les Sauvages, ainsi que tous les colons, après le départ de M. de La Salle.

Bibl. — P. Margry, *Les Découv. des Fr.*, t. II, Paris, 1881-89.

LECOMPTE-DUPRE (Louis) (1654-1715), marchand en gros et en pelleteries, seigneur de Terrebonne.

Né en France, en 1654, du mariage de Charles et d'Anne Defosse, émigré au Canada, il s'établit à Ville-Marie et y épousa en 1683 Marie-Catherine, fille d'Adrien de Saint-Georges et de Jeanne Guernon. Le commerce des fourrures et des objets ou marchandises d'échange, si l'on examine les états de compte restés dans les greffes, ne tarda pas à l'enrichir en quelques années.

Le 25 octobre 1681, M. Daulier-Deslandes, concessionnaire de la seigneurie de Terrebonne depuis 1673 et demeurant en France, la vendit à M. Lecompte. En 1716, la veuve de celui-ici la cédait pour la somme de 14.000 liv. à F. M. Bouat (V. ce nom). En 1713, M. Dupré signa une convention avec l'abbé de Maizerets, Supérieur du Séminaire de Québec qui possédait l'Ile-Jésus, concernant îles et îlots situés entre les deux seigneuries; en 1749, cet arrangement est invoqué en justice par M. Louis de La Corne (V. ce nom), devenu seigneur de Terrebonne.

M. Lecompte mourut à Ville-Marie, le 13 juillet 1715, ayant eu seize enfants, entre autres :

Marie-Charlotte (1684-1705), mariée en 1701 à André Charly, sieur de Saint-Ange;

Marie-Louise, né en 1697, mariée en 1718 à Jean-Antoine Magnan;

Marie-Thérèse, née en 1699, épouse de Raymond Bâby (V. ce nom);

Jean, né en 1689, marié en 1727 à Marie-Anne Hervieux et père de plusieurs enfants : Marie-Louise (1729), mariée à Pierre Courault en 1745, puis à J.-B. d'Estimauville (V. ce nom); Jean-Baptiste (1732), seigneur de Saint-François et d'Argentenay, conseiller, colonel des milices, marié en 1768 à Catherine Martel de Brouage; Georges-Hippolyte (1738), marié en 1764 à Charlotte Liénard de Beaujeu; Marie-Anne (1760), mariée à M. Hertel de Saint-François, capitaine; Antoine-Ambroise (1747), marié à Marie-Anne Leblond : leur postérité seule s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Bibl. — Ph. Bâby-Casgrain, *Mémorial des Fam.*, Québec, 1893; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LECOURTOIS (V. Surlaville).

LEDUC (Hippolyte) (1842-1910), prêtre, missionnaire Oblat, vicaire général et procureur diocésain.

Fils de Joseph, forgeron, et d'Elisabeth Fleury, il naquit, le 30 avril 1842, à Evron, dans la Mayenne, fit ses études aux séminaires de Précigné et de Mayenne et entra au noviciat des Oblats de Marie Immaculée en 1860, prononçant ses vœux à Marseille en 1862. Dirigé sur les missions du Canada, il fut élevé au sacerdoce, le 4 décembre 1864, par Mgr Guigues, évêque d'Ottawa. Le même hiver, on lui confia la visite des chantiers dans les forêts de la Gatineau et du Témiskamingue. L'obédience lui assigna alors les missions de l'Ouest : Pembina (1865-67), Saint-Albert (1867-74) où il fit construire la cathédrale (1870), Lac-la-Biche (1874-77), Saint-Albert (1877-85), Calgary (1885-93) où il bâtit église et hôpital, Saint-Albert (1893-1897), Edmonton (1897-1905) où il établit un hôpital et le Refuge de la Miséricorde, Saint-Albert (1905-18); et, ayant décliné la charge épiscopale, il fut vicaire général (1879-

1918). Pour la défense des écoles catholiques, il publia en français et en anglais un volume intitulé : **Hostilité démasquée.** Il est décédé à Edmonton le 29 juin 1918.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. du Clergé can.-fr.*, t. III, Montréal, 1918; R. G. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest can.*, 4 vol., Montréal, 1923.

LEFEBVRE (Camille) (1831-95), prêtre, religieux de Sainte-Croix, vicaire, prédicateur, fondateur du collège Saint-Joseph et de l'Institut de la Sainte-Famille.

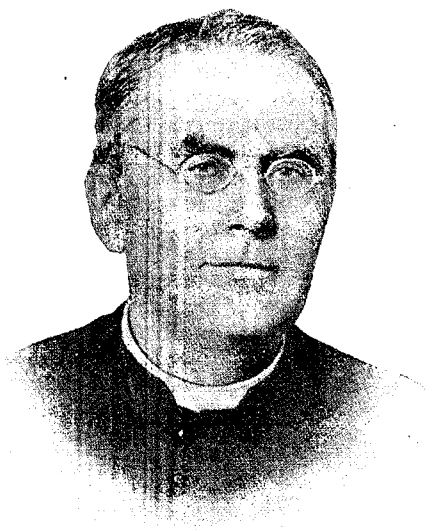

R. P. C. LEFEBVRE.

Pierre Lefebvre, né en 1652 à Bois-Guillaume (Seine-Inférieure), vint s'établir à Laprairie, où il épousa en 1673 Marguerite Gagné, veuve de Martial Sauton. A la cinquième génération, Louis épousa, en troisièmes noces, Véronique Bouthiller, veuve de Jean-Baptiste Moquin, qui ne lui donna qu'un fils unique, baptisé sous le nom de Camille. Celui-ci naquit à Laprairie le 14 février 1831, entra au noviciat des Religieux de Sainte-Croix à Saint-Laurent en 1852 et y prononça ses vœux en 1854. Ordonné prêtre à Montréal, le 29 juillet 1855, l'évêque le nomma vicaire à Saint-Eustache (1855-60), à Sainte-Rose (1860-61), à Saint-Aimé d'Yamaska (1862); puis le jeune prêtre devint prédicateur de retraites (1863-64).

La même année, Mgr Sweeney entreprit d'installer une communauté de Religieux à Memramcook. L'on fit choix du Père Lefebvre pour la fondation du collège Saint-Joseph, avec l'aide de Frères de son Institut (10 octobre 1864). Simultanément, on lui conféra la charge de curé (1864-95). Le Père Lefebvre fut tour à tour missionnaire apostolique au Nouveau-Brunswick, vicaire général et provincial de sa Congrégation. Les Religieuses de Sainte-Croix, affiliées à son Institut, le secondèrent dans son collège Saint-Joseph. Leur supérieure, la Mère Léonie, lui proposa la fondation d'une communauté dont une des fins serait les travaux du ménage dans les séminaires et les collèges. Tous deux organisèrent aussitôt la fondation de l'Institut des **Petites Sœurs de la Sainte-Famille** (V. ce mot) : le succès le plus éclatant a couronné les deux œuvres auxquelles l'éminent Religieux avait consacré sa vie. On le trouva inanimé dans son lit le 28 janvier 1895.

BIBL. — P. Poirier, *Le Père Lefebvre et l'Acadie*, Montréal, 1898; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; J.-B. Allaire, *Dict. biogr. du clergé can.*, t. I, Montréal, 1910.

LEFROY (Augustus Henry Fraser) (1852-1919), avocat, juriste, professeur, écrivain.

Fils du général sir John Henry, auteur de **Memorials of the Discovery of Bermudas** et de **Botany of the Island** (1877-84), et d'Emily Merry, il naquit à Toronto, le 21 juin 1852, et fit ses études à Rugby et à New College d'Oxford. Bachelier en 1875 et maître ès arts en 1880, il se fit inscrire au barreau d'Angleterre en 1877 et de l'Ontario en 1878. Il tint un bureau à Toronto et faisait autorité dans les questions constitutionnelles. En 1900, on l'appela à la chaire de droit romain et de droit public à l'Université de la ville jusqu'à son décès, le 7 mars 1919.

Il avait épousé, en 1884, Mary Theodora, fille de Henry Seton Straley, de Toronto, qui lui a donné trois fils. Il est l'auteur de : **The Law of Legisl. Power in Can.**, Toronto, 1897; **Canada's Federal System**, Ibid., 1913; **Leading Cases Constit. Law**, 1914; **A short Treatise on Can. Const. Law**, 1918. Durant plusieurs années, il fut l'éditeur de **The Can. Law Times.**

BIBL. — J. Morgan, *Can. Mem.*, Toronto, 1912; *Can. Law Times*, 1919; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

LEGAL (Emile-Joseph) (1849-1920), prêtre, missionnaire Oblat, coadjuteur, évêque, premier archevêque d'Edmonton.

Fils de Julien, mouleur, et de Perrine David, il naquit, le 9 octobre 1849, à Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Inférieure), fit ses études classiques au collège de Madrecoul, ainsi qu'au petit séminaire de Nantes; entré au grand séminaire, il fut ordonné prêtre le 24 juin 1874. Au Séminaire, il fut surveillant

(1874-75), puis professeur de mathématiques au collège Saint-Stanislas (1875-78), ainsi qu'au séminaire de Guérande (1878-79). On l'admit alors au noviciat des Oblats de Marie Immaculée à Nancy; mais l'expulsion des Religieux, en 1880, le força à émigrer au Canada et à prononcer ses vœux à Lachine, le 24 septembre de la même année.

Mgr E. Legal.

Aussitôt, l'obédience le dirigea vers l'Ouest, où il fonda la mission des **Piéganes** avec le Père Doucet, en Alberta (1881-89), celle des **Gens-du-Sang** (1889-97), chez lesquels il établit un hôpital en 1893. Le 29 mars 1897, préconisé évêque de **Pogla** (en Pamphilie, aujourd'hui Fulla) et coadjuteur de Saint-Albert, sacré par Mgr Grandin (V. ce nom), le 17 juin suivant, il devint titulaire le 3 juin 1902 et jeta aussitôt les fondations de sa cathédrale à Saint-Albert. Le 30 novembre 1912, le Saint-Siège le choisit comme premier archevêque de la province ecclésiastique d'Edmonton : il y mourut le 10 mars 1920. L'on a de lui : **Les Indiens dans les plaines,** Miss. cath., Lyon, 1891; **Règlements et Usages du diocèse,** Montréal, 1903; **Mandements,** 1905-1915.

Bibl. — R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath.*, 4 vol., Montréal, 1923; J.-B. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, ib., t. II, 1908.

LE GARDEUR (V. Repentigny, Tilly, Saint-Pierre).

LEGENDRE (Napoléon) (1841-1907), avocat, fonctionnaire, littérateur, docteur ès lettres.

Fils de François-Félix et de Marie-Reine Turcotte, il naquit à Nicolet le 15 février 1841, étudia chez les Frères de la Doctrine chrétienne à Lévis, puis fit son cours classique au collège Sainte-Marie à Montréal. En 1865, il fut admis au barreau du Bas-Canada. En 1867, il épousa à Québec Marie-Louise Dupré de Montréal.

En 1876, ses inclinations le portèrent vers le fonctionnarisme et la culture des lettres : il devint greffier des journaux français du Conseil législatif. En 1882, il fut élu membre de la **Soc. Roy. du Can.,** dont il était l'un des promoteurs. En 1888, l'Université Laval lui conféra le diplôme de docteur ès lettres. Il est décédé à Québec le 16 décembre 1907.

M. Adjutor Rivar a présenté, en juin 1909, aux membres de la **Soc. Roy. du Can.,** une étude concernant ses ouvrages : M. Legendre a publié : en 1872, **Sabre et Scalpel,** roman; en 1874, **Albani** (Emma Lajeunesse), Québec; en 1875, **A mes enfants,** Québec; en 1877, **Echos de Québec,** 2 vol.; en 1878, ***Notre Const.* et nos Institutions,** Montréal; en 1884, **La Prov. de Québec et la langue fr.,** Mém. S. R. C., et **Les Races indig.;** en 1886, **La Race fr. en Amér.,** ibid., et **L'Anatomie des mots;** en 1886, **Les Perce-Neige,** prem. poésies, Québec; en 1887, **La lang. que nous parlons,** Mém. S. R. C., et **La Cloche;** en 1890, **Réalist. et Décadents,** ibid., et **La Femme dans la soc. moderne; Nos asiles d'aliénés,** Québec; **Annibal** dans le **Can. fr.,** Québec; en 1891, **Nos Ecoles; Mélanges,** prose et vers; en 1895, **A propos de la Litt. nat.,** Mém. S. R. C.; en 1898, ***Frontenac,*** ibid.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Bull. du Parler fr.*, et *Mém. Soc. Roy. Can.*, 1909.

LEGGE (Francis) (1719-83), officier supérieur dans l'armée, gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse.

Né vers 1719, et apparenté au comte de Dartmouth, secrétaire d'Etat et des Colonies, entré dans l'armée, il devint capitaine au 46e régiment d'infanterie, le 16 février 1756, major le 13 avril 1767, lieutenant-colonel le 20 février 1773.

Nommé gouverneur en chef de la Nouvelle-Ecosse, le 22 juillet suivant, il séjourna à Halifax jusqu'au 12 mai 1776; puis il retourna en Angleterre, tout en retenant le titre de gouverneur de la Province jusqu'au 29 juillet 1782. Il mourut le 15 mai 1783.

Bibl. — Army lists, 1765; Arch. can., série M, vol. 587; Can. and Prov. Index, Toronto, 1917; B. Murdoch, *Hist. of Nova Scotia*, t. II, Halifax, 1865-67.

LEIGNE (Pierre André, sieur de) (1663-1748), secrétaire, prévôt de la marine, lieutenant-général de la Prévôté, juge civil et criminel, juge de l'Amirauté. — **Leignes-sur-Fontaine**, bourg actuel dans la Vienne.

La famille André appartenait à la vieille bourgeoisie, montée peu à peu à la noblesse par la richesse, par les alliances, par les services rendus, par le métier des armes et par l'exercice de la magistrature. Né vers 1663, Pierre André vint au Canada, entre 1686 et 1690, comme secrétaire de l'intendant de Champigny (V. ce nom). En 1690, il épousa Claudine Fredin, qui mourut en 1727. Vers 1702, il repassa l'Océan avec sa famille et s'établit au Havre, ayant acheté une commission de commissaire de la marine. L'état politique et social sous la Régence lui inspira la résolution de revenir au pays de la Nouvelle-France.

Le 13 avril 1717, le ministre de la Marine lui octroya la commission de lieutenant-général de la Prévôté de Québec, charge dont il prit possession en 1719. Dans la correspondance officielle, on le qualifie du titre de **M. de Saint-André.** En 1721, il obtint un brevet qui lui concédait le monopole de la pêche au loup-marin, dans une partie du littoral du Labrador. M. de Leigne fut aussi juge civil et criminel et juge de l'Amirauté, et l'un des plus notables magistrats de l'époque : il siégea jusqu'à sa démission en 1744 et décéda aux Trois-Rivières le 7 mars 1748.

M. de Leigne fut père de sept enfants, entre autres :

Jeanne-Catherine (1690), mariée (1721) à Nicolas de Lanoullier de Boisclerc (V. ce nom);

Louise-Catherine (1712), mariée en 1741 à René-Ovide Hertel de Rouville (V. ce nom);

Françoise (1720), mariée (1757) à Pierre Carion; **Jean** (1698); **François** (1700); **Louis-Charles** (1701).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Nova Francia*, Revue, Paris, 1926.

LE JEUNE (Paul) (1591-1664), prêtre, missionnaire Jésuite, procureur, l'un des fondateurs des Trois-Rivières, auteur des premières **Relations** au Canada.

Né à Châlons-sur-Marne, en juillet 1591, de parents calvinistes, et devenu jeune homme, il fit malgré eux son abjuration. Le 22 septembre 1613, il entra au noviciat des Jésuites à Rouen, étudia la philosophie à La Flèche (1615-18), enseigna aux collèges de Rennes et de Bourges (1619-22), suivit le cours de théologie à Paris (1622-26) et professa à Nevers (1626-28). On le nomma alors supérieur et prédicateur à Dieppe. C'est là qu'il reçut son obédience pour le Canada, après le traité de Saint-Germain-en-Laye (1632).

Le 31 mars, il quitte Dieppe, va à la rencontre, à Rouen, du Père de Nouë et du Frère Gilbert Buret, et se rend au Havre, puis à Honfleur. Le 18 avril, le vaisseau met

R. P. P. Le Jeune.

à la voile. Il fut contraint de relâcher à Gaspé, où l'on célébra la messe, et, le 18 juin, il mouilla l'ancre à Tadoussac, d'où les passagers remontent en barques jusqu'à Québec (5 juillet). L'habitation, au bas du fort, est un amas de cendres, les Anglais l'ayant brûlée. Le lendemain, l'on envoya sommer le capitaine Thomas Kirke, qui, ayant vu les lettres signées de son roi, remit les clefs du fort, le 13, entre les mains de M. Emery De Caen et de M. Du Plessis Bochart, son lieutenant. Rentrés dans la maison des Jésuites, l'on y trouva deux tables de bois : portes, fenêtres, châssis, tous brisés et enlevés : c'est encore pis dans le couvent des Récollets. Le vendredi 20, on alla dans la rade saluer M. de la Ralde et le capitaine Morieux. Le Père pensa se noyer avec deux Français dans un canot de Sauvages, qui se retourna à un remous : il se sentit à demi étouffé et il ne paraissait qu'un bout de sa soutane, quand deux indigènes accoururent pour le secourir par là.

Après le départ des vaisseaux en septembre, le Père s'applique à l'étude de l'idiome

montagnais, « en feuilletant un petit dictionnaire écrit à la main — don des Récollets en France, — mais tout rempli de fautes ». Dans ce dessein, il fréquenta les groupes nomades des environs de Québec et lia amitié avec son voisin **Manitougache,** surnommé la **Nasse** ou panier d'osier de pêche, et sa famille, « composée de trois ménages ». Pressé par la misère, Pierre **Pastedechouan,** jeune homme que le Père Dolbeau (V. ce nom) avait conduit et fait baptiser en France en 1620, parlant bien le français après cinq ans de séjour à Angers, consentit à lui enseigner la langue; il l'aida à apprendre les prières qu'il faisait chanter à une vingtaine d'enfants, mais le professeur disparut soudain afin de se soustraire aux rigueurs du carême, en reprenant la vie sauvage. Toutefois, le Père avoue qu'il savait ce baragouin médiocrement et se faire un peu comprendre. Le 21 décembre 1632, il accueille deux petits **pensionnaires** et leur enseigne les lettres et l'écriture.

En janvier 1633, le missionnaire consigne dans sa **Relation** des observations sur la façon de soigner les malades, d'interpréter les songes, ainsi que la crainte des naturels d'être empoisonnés par les Français et leur crédulité aux dires des sorciers. Rencontrant une mère avec sa fille, il leur assure « qu'il viendra un jour des femmes blanches pour enseigner les enfants de leur sexe : la mère de répondre qu'elle leur donnera la sienne ». Aussitôt il écrit dans sa **Relation :** « N'y a-t-il point en France quelques dames pour fonder ici un séminaire de filles? Il en est bien dans Paris qui emploient, tous les ans, plus de 10.000 francs en leurs menus plaisirs : si elles en appliquaient une partie pour sauver tant d'âmes qui se vont perdant tous les jours, faute de secours. » Le 14 mai, il baptise un petit nègre, amené de Madagascar et donné aux frères Kirke qui le laissèrent au fort. Le 22, retour de Champlain, du Père de Brébeuf et bientôt du Père Massé : M. De Caen remet les clefs à M. Du Plessis Bochart, qui les rend le lendemain au gouverneur. En juin et en juillet, 140 canots algonquins et hurons, chargés de fourrures, descendent à la traite. Ayant tenu conseil avec Champlain, tous se disputent l'honneur d'emmener les missionnaires; mais l'emprisonnement d'un meurtrier indigène fait renvoyer le projet.

Le Père Le Jeune épiait l'occasion de se familiariser avec l'idiome algonquin : « il faut de nécessité, dit-il, suivre les Sauvages et hiverner avec eux ». Il s'entend avec Pastedechouan et ses trois frères : le parti de chasse comprenait vingt Montagnais, hommes, femmes, enfants. Le départ a lieu le 18 octobre 1633 et le retour le 9 avril 1634. Les détails de cette excursion au bas Saint-Laurent, dans les îles, sur les rivages du continent, offrent, sous la plume alerte du Jésuite, un poignant intérêt pour les lecteurs en France de sa première **Relation :** fatigues du Père, faim et soif, froid et fièvre, martyre moral des avanies, menaces, injures du sorcier et de son frère Pastedechouan qu'il qualifie de renégat et d'apostat (V. Rochemonteix, t. I). Son dessein se réalise, à savoir copieux vocabulaire de termes algonquins et initiation à la phraséologie et à la prononciation. En même temps, il conçut l'idée d'un programme bien déterminé d'évangélisation des tribus diverses : d'une part, établir une mission centrale parmi les peuplades stables et agricoles; d'autre part, amener les errantes et les nomades à se fixer près des agglomérations de colons sur un sol cultivable.

Près de la chapelle Notre-Dame de Recouvrance, le Père Le Jeune, qui a envoyé trois missionnaires aux Hurons, en juin 1633, fait construire, non loin du fort, une résidence de même appellation, afin d'y desservir les colons. Au début de sa **Relation** de 1634, il constate le zèle de plusieurs monastères de France : on lui a écrit que beaucoup de Religieuses aspirent aux missions du Canada. Mais il faut, dit-il, une bonne maison, quelques terres défrichées, un bon revenu, aux frais de quelque brave Dame de France. Durant l'année, il convertit vingt-deux indigènes. Puis il insiste sur le peuplement, car « c'est un bien pour l'une et l'autre France d'envoyer ici des colonies ». Le 3 septembre, il se rend avec le Père Buteux (V. ce nom) secourir aux Trois-Rivières les Français, en érigeant une chapelle à **La Conception.** L'hiver, le scorbut et la famine enlèvent plusieurs colons. Le 21 avril 1635, il descend à Québec, où il accueille, en juillet et août, sept ou huit missionnaires nouveaux. Grâce aux libéralités du Père René de Gamaches (V. ce nom), il peut jeter en automne les fondations d'un collège près du fort, sur un terrain concédé par les Cent Associés. Aux funérailles de Champlain il prononce, le 27 décembre, son éloge funèbre et, après le service, donne connaissance au peuple de la commission provisoire qu'il détenait en faveur de M. de Châteaufort (V. ce nom).

Le 4 mai 1636, M. de Gand (V. ce nom) le prend à sa suite pour présider aux Trois-Rivières une assemblée des Sauvages. Le Père revient à Québec à la fin du mois; mais il y retournait pour engager les Hurons à emmener de nouveaux missionnaires, au mois de juillet. En septembre, il accompagne M. de Montmagny à la Rivière-des-Prairies et, en octobre, à Beaupré et au Cap-Tourmente. En 1637, il instruit au séminaire de Notre-Dame-

des-Anges des sauvageons de diverses tribus; puis il remonte avec le gouverneur à l'assemblée des Hurons aux Trois-Rivières, distribuant ses missionnaires, en cas d'invasion des Iroquois. Le commandeur de Sillery (V. ce nom) lui ayant garanti les ressources indispensables, le Père Le Jeune entreprit la fondation **Saint-Joseph** comme **réserve** des néophytes. En 1638, le Père Vimont vint le relever de ses fonctions de Supérieur des missions et lui intima l'ordre d'écrire la **Relation de 1639.** Dans une dernière excursion aux Trois-Rivières, la barque que montaient les Pères Le Jeune et Raymbault se brisa et les mit en péril de mort. Repassé en France en 1641, le Père en revint, l'année suivante; son activité demeura intense à Québec, à Sillery, aux Trois-Rivières, à Ville-Marie jusqu'en 1649.

Le 31 octobre, il monte sur la frégate qui le ramène en France avec un Iroquois captif. A Paris, on lui confia la charge de procureur des missions du Canada (V. Thwaites). M. A. Gosselin a fait la preuve que le Père retourna à Québec en 1660, pour traiter en secret des affaires religieuses avec l'évêque et aussi pour demander, au retour, des secours au roi contre les féroces Iroquois. En 1653, on lui avait expédié de Québec les matériaux de la **Relation** annuelle qu'il rédigea au collège de Clermont, à Paris : de même, en 1657 et en 1661, laquelle portait au frontispice la magnifique **Epître au Roi.** Il décéda à Paris le 7 août 1664. Le P. Fressencourt a publié à Paris, en 1875, ses **Lettres spirituelles,** parmi lesquelles plusieurs purement historiques. M. E. Salone lui a décerné, dans **La Colonisation de la Nouvelle-France,** les éloges les plus flatteurs, à titre de recruteur des premiers colons par la voie de ses attachantes **Relations.**

Bibl. — *Relat. des Jésuites,* 3 vol., Québec, 1858; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.,* 73 vol., Cleveland, 1896-1901; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.,* t. I, Paris, 1895; N.-E. Dionne, *Sam. Champlain,* t. II, Québec, 1906; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1896; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Em. Salone, *La Colonis. de la Nouv.-Fr.,* Paris, 1905.

LE JEUNE (Jean-Marie-Raphaël) (1855-1930), prêtre, Missionnaire Oblat, auteur d'opuscules en langue indienne. — **Le Jeune,** traduction exacte des mots bretons **Ar Yaouank,** adoptée en 1873 par le conseil de famille.

Pierre Le Jeune (1818-73), marié à Marie Breton, se fit négociant en gros à Pleyber-Christ (Finistère) en 1850 et fut père de dix enfants. Jean-Marie-Raphaël naquit le 12 avril 1855, fit ses études secondaires au collège de Saint-Pol-de-Léon, séjourna à peine deux mois au grand séminaire de Quimper, fut admis (1873) au noviciat des Missionnaires Oblats à Nancy (Lorraine), prononça ses derniers vœux (1875) au scolasticat d'Autun (Saône-et-Loire), y fut ordonné prêtre par Mgr Perraud, le 7 juin 1879.

Aussitôt, l'obédience religieuse lui assignait, à la veille des décrets d'expulsion de 1880, la Colombie Britannique comme champ d'apostolat. Après le séjour d'un an à New-Westminster, alors capitale de la Province, il est transféré à Yale dans la vallée du Fraser (1881-82), où il s'initia à l'étude des idiomes indiens. Ayant transplanté sa tente à Kamloops, situé au plateau central sur la rivière Thompson, il s'y fixa pour le cours entier de sa carrière (1883-1928). Doté d'une rare mémoire, se livrant dès l'adolescence aux diverses connaissances de l'esprit, lettres, sciences, langues, il s'assimila successivement plusieurs dialectes indigènes, en parcourant sans cesse, dans des circonstances aujourd'hui inconnues, villages et campements indiens sur une superficie fort étendue. Initié par lui-même à la sténographie de l'abbé Duployé, dès sa divulgation après la guerre franco-prussienne (1870-71), il s'en était assuré une incontestable maîtrise. Se trouvant mis par son ministère en contact successif et parfois simultané avec des naturels d'idiomes différents, il conçut le projet d'en faire l'application par le **chinook** ou idiome commun de relations commerciales, à la phonétique des tribus : de la sorte, il inventait un nouveau procédé de communication et d'évangélisation permanente, catéchistique et doctrinale. En l'espace de cinquante années, le succès a couronné ses efforts, à l'admiration même des ministres des cultes dissidents.

La série de ses travaux ou opuscules en langues indigènes a été ainsi condensée : **Dictionnaire pratique du Chinook,** 1886; **Eléments de sténographie,** 1891; **Abécédaire sténogr. du langage Thompson,** avec les hymnes ou chants, 1891; **Catéchismes, Prières,** en chinook et Thompson; **Joseph vendu par ses frères,** drame en chinook, 1892; **Kamloops Wawa,** revue mensuelle en miméographie, photographie, typographie, 1892-1904 : publication honorée d'une médaille d'or au concours de sténographie de Montlhéry (Seine-et-Oise) en 1896; **Vocabulaire chinook,** 1892, et **Hist. Sainte; Catéchisme en Shushwap,** 1893; **Prières en langage Okanagan,** 1893; **Manuel de prières et Catéchisme** en anglais, 1896; **Manuel d'hymnes et de chants** en latin, à l'usage de tous les Indiens, 1896; **Livre de prières,** en onze langues, 500 pages, 1896; **Adaptation de la Sténogr. Duployé à l'anglais,** 1896; **Livre de dévotion,** en chinook,

1903; **Procès des martyrs**, en chinook, 1904, **La Mission de Kamploops**, 1886, 1895, 1909.

Déchargé en 1928-29 des travaux des missions, le Missionnaire se retira à la maison de New-Westminster, où il est décédé le 21 novembre 1930.

Bibl. — Notes de la famille; R. P. M. Bernad, O. M. I., *Bibl. des Miss. Oblats de Marie Im.*, t. I, Liége, 1922.

LE LOUTRE (Jean-Louis) (1709-72), prêtre, missionnaire, grand vicaire de Québec en Acadie. — Durant sa captivité, il signait **Desprez.**

Fils de Jean-Maurice, sieur Després, et de Catherine Huet, il naquit, le 26 septembre 1709, dans la paroisse Saint-Mathieu de Morlaix (Finistère). A l'issue de son cours classique, on l'envoya étudier la théologie au Séminaire du Saint-Esprit à Paris. A la fin de mars 1737, il se présenta, dit-il, au Séminaire des Missions-Etrangères ; et peu de temps après le Supérieur jugea à propos de le faire ordonner prêtre et de le faire partir immédiatement après. Destiné par l'abbé de l'Isle-Dieu (V. ce nom) à remplacer M. de Saint-Poncy à la cure d'Annapolis, il prit la mer et débarqua, au mois d'août, à Louisbourg.

M. de Saint-Ovide (V. ce nom) l'y retint. Le missionnaire passa une dizaine de mois à Maligaouèche avec l'abbé Maillard (V. ce nom) pour étudier la langue indigène. Nommé aumônier des Micmacs de la Nouvelle-Ecosse ou Acadie, il alla s'établir à Shubenacadie, le 30 septembre 1738 : M. Maillard conservait la direction des Sauvages de l'Ile-Royale et de l'île **Saint-Jean.** En 1745, M. le gouverneur lui envoie de Québec l'ordre de marcher au secours de Louisbourg, en qualité d'aumônier des troupes. En 1746, Le Loutre sert d'agent de liaison entre les hommes du détachement de M. de Ramezay et les débris de l'escadre du duc d'Anville : épuisé, il s'embarque avec M. de Salliez pour la France, où il arriva malade. Dans les tentatives de retour, il est capturé d'abord sur **la Gloire** (20 mai 1747), ensuite sur **le Marquis de Tourni** (avril 1748). Sorti de captivité, il repart avec M. Desherbiers (V. ce nom) sur **la Chabanne** et débarque à Louisbourg, le 19 juin 1749, reprenant son ministère auprès des Micmacs. En 1747, sa tête est mise à prix par Shirley (V. ce nom) et, en 1749, par Cornwallis pour 100 liv. sterling. Il reçoit l'ordre de s'établir à Beaubassin avec mission d'attirer les Acadiens sur l'isthme de Chignectou. En 1750, il quitte Beaubassin pour cantonner ses indigènes à la Baie Verte : le Père Germain le remplace. M. Le Loutre n'était plus là, quand le village fut livré aux flammes sur l'ordre des officiers; ni au fort Beauséjour non plus, lorsque le sieur Howe périt misérablement, le 15 octobre 1751. Les historiens anglais l'ont néanmoins accusé d'avoir incité les Sauvages à incendier les maisons, quand il est avéré, d'après Franquet, que le fait retombe sur M. de La Vallière.

En décembre 1752, M. Le Loutre entreprend un voyage en France, l'espace d'une année. A son retour, il fait construire les aboiteaux (V. ce nom) et s'occupe à installer les réfugiés à Tintamarre et à Cocagne. Le 20 mars 1754, l'évêque de Québec conférait au missionnaire le titre et la juridiction de vicaire général « dans toutes les Provinces soumises aux rois soit d'Angleterre, soit de France, et dans la Péninsule ». Après la prise de Beauséjour, Winslow donna ordre d'arrêter Le Loutre (16 juin 1755), mais le missionnaire sortit un quart d'heure avant la reddition. Il se rendit à Québec et prit la mer, deux mois après. Le 15 septembre suivant, il fut fait prisonnier en mer par l'amiral Hawke. Le 22, il expédia de Plymouth un billet à l'abbé de l'Isle-Dieu, où il s'avoue captif à bord, sans permission de toucher terre, suppliant de faire des démarches pour sa mise en liberté. On le transporta à l'île de Jersey, où il fut détenu, l'espace de huit années, victime des inventions d'un soldat mercenaire et colonisateur. Le traité de Paris amena son élargissement.

Dans la suite, M. Le Loutre, fort bien en Cour en vertu de ses services et de sa détention, se dévoua à l'organisation des établissements acadiens en France. M. de Choiseul eut recours à ses connaissances et à ses aptitudes de missionnaire, en lui assurant 3.000 liv. de pension. Cet abbé, affilié au Séminaire des Missions-Etrangères, tant calomnié et déprécié jusqu'à nos jours, décéda à Nantes, le 30 septembre 1772, en prédestiné, et fut enseveli, le 1er octobre, dans l'église Saint-Léonard.

Bibl. — H. d'Arles, *Acadie*, t. 2, Québec, 1918; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. II, Paris, 1922; Ad. Shortt, *Docum. fr.*, Ottawa, 1926; A. David, *Notes biogr.*, 1930.

LE MARCHANT (sir John Gaspard) (1803-1874), officier supérieur dans l'armée; lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Le troisième des enfants du major-général John Gaspard, il naquit en 1803, étudia au collège royal militaire de Sandhurst, entra dans l'armée comme enseigne au 10e régiment d'infanterie, devint lieutenant le 7 février 1822, capitaine le 9 novembre 1826, major le 14 décembre 1832, et servit au Cap de Bonne-Espérance. Adjudant-général dans la légion auxiliaire d'Espagne, en 1835 et 1837, il fut

créé chevalier en 1838, lieutenant-colonel le 18 octobre 1839, inspecteur du recrutement en 1843.

Le Bureau colonial lui confia le gouvernement de Terre-Neuve, du 22 avril 1847 à 1852, le nommant au grade de colonel le 11 novembre 1851; puis il fut transféré au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, du 18 juin 1852 au 5 février 1858; fait major-général, le 1er juillet 1855, et commandant en chef des troupes de la Province et du Nouveau-Brunswick.

Choisi comme gouverneur de Malte, de 1859 à 1864, il avait mérité la distinction de grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George en 1860, ainsi que la promotion de lieutenant-général, le 29 octobre 1864. Désigné comme commandant de Madras, le 25 mai 1865 jusqu'en 1868, il fut élevé à la dignité de commandeur de l'Ordre du Bain, le 9 août 1865, et mourut à Londres le 6 février 1874. Il avait épousé en 1839 la fille du Révérend Robert Taylor, de Clifton.

Bibl. — C. O. Lists, 1874; Ann. Regist., 1874; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nan. Biogr.*, Londres, 1885-1912.

LE MAY (Pamphile) (1837-1918), avocat, fonctionnaire, homme de lettres, surtout poète.

La famille était originaire de l'Anjou. Fils de François et de Marie Gaschet, de Chênehutte-les-Tuffeaux en Maine-et-Loire, Michel Le May émigra au Canada; il épousa, le 15 juin 1659, aux Trois-Rivières, Marie, fille de Pierre Dutost et de Jeanne Peirin, native de La Rochelle. De leur union naquirent quatorze enfants, ancêtres des nombreuses familles Le May au Canada.

L'un des descendants, nommé Léon, cultivateur et négociant à Lotbinière, se maria à Louise Auger, qui fut aussi mère de quatorze enfants. L'aîné, Pamphile, né le 5 janvier 1837, fut envoyé aux Trois-Rivières comme élève des écoles primaires; en 1852, il commença le cours classique au séminaire de Québec, et opta ensuite pour le droit, durant quelques semaines. Puis il alla chercher fortune en Nouvelle-Angleterre et en revint comme commis de magasin à Sherbrooke. Impropre à ce métier, il se fit admettre à titre d'aspirant au sacerdoce, au grand séminaire d'Ottawa : son état de santé le força à rentrer à Québec, où il se remit à l'étude du droit et s'inscrivit au barreau en 1865. Deux ans après, M. Chauveau, premier ministre, le nommait bibliothécaire de la Chambre législative, charge qu'il résigna en 1892. Il se retira ensuite à Saint-Jean-Deschaillons, où il est mort, le 11 juin 1918, père d'une famille de douze enfants.

En 1865, il publia les **Essais poétiques**; en 1870, il traduisit en vers l'**Evangéline** de Longfellow; en 1875, il édita **Les Vengeances**, réimprimées en 1888 sous le titre de **Tonkourou**, nom du chef indien, personnage principal de ce roman en vers; en 1881, paraissaient les **Fables canadiennes**; en 1883, les **Petits Poèmes**; en 1904, les **Gouttelettes**. En 1914, les **Epis** et, en 1916, les **Reflets d'antan**, forment deux recueils, où le poète a remis sur le métier des essais anciens et nouveaux.

En prose, M. Le May a publié des romans ou nouvelles : **Le Pèlerin de Sainte-Anne** (1877); **Picounoc le Maudit** (1878); **l'Affaire Sougraine** (1886) et **le Chien d'or**, traduit de l'anglais (1884). Il tenta un essai de comédie en prose, **Rouge et Bleu** (1891) et un vaudeville, **Entendons-nous** (1914); enfin **Fêtes et Corvées** (1898) et **Contes vrais** (1899).

Bibl. — H. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; C. Roy, *A l'Ombre des Erables*, Québec, 1924; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LE MERCIER (François), enseigne en second, aide d'artillerie, lieutenant, capitaine, commandeur de l'artillerie, chevalier de Saint-Louis.

En 1740, il vint au Canada comme soldat de recrue. En 1743, il devint enseigne en second, en 1748 aide d'artillerie, en 1750 lieutenant de la compagnie des carabiniers et bombardiers, en 1753 capitaine, en 1757 commandant de l'artillerie et chevalier de Saint-Louis.

A la fin de 1752, M. Du Quesne (V. ce nom) envoya au fort qui porta son nom à la Belle-Rivière (Ohio) M. Le Mercier, capitaine, avec les meilleurs officiers et cadets de Montréal. Le 26 juin 1756, M. de Contrecœur, commandant du fort, devait faire partir un détachement de 500 Français et quelques Sauvages pour aller chasser les Anglais de leur poste et venger la mort de M. de Jumonville (V. ce nom). Le capitaine Le Mercier en avait reçu le commandement. C'était un excellent officier; « mais, écrit M. de Villiers, comme j'étais son ancien, que je commandais les 130 Sauvages que j'amenais et que mon frère avait été assassiné, M. de Contrecœur m'honora de ce commandement, et M. Le Mercier me témoigna, quoique privé du commandement, qu'il se ferait un grand plaisir de servir sous mes ordres ». M. Du Quesne, averti de ce changement, écrivit, le 19 juillet suivant, à M. de Contrecœur : « J'aurais été également tranquille si le chevalier Le Mercier avait commandé cette troupe, mais on ne pouvait la refuser à M. de Villiers qui est un officier de distinction et auquel le Sauvage a beaucoup de confiance ».

Au mois d'août 1756, M. Le Mercier est commandant de l'artillerie à la prise des Chouaguen. Le marquis de Montcalm écrivait de lui à M. de Lévis : « M. Mercier, qui est plus Canadien que tous les Canadiens mêmes, qui a fait battre et prendre le baron de Dieskau, veut débarquer l'artillerie à une petite anse, à demi-lieue de la place. » Le général le tenait pour un esprit brouillon.

L'année suivante, M. Le Mercier accompagne le détachement commandé par M. de La Perrière en expédition vers le lac Saint-Sacrement et s'avança jusqu'à quatre lieues de William-Henry. Dans ce siège, comme à Chouaguen, M. de Vaudreuil comble d'éloges exagérés la part prise par son frère, M. De Rigaud, et par M. Le Mercier. Au mois de mars 1757, M. Le Mercier fut chargé d'aller sommer la garnison de se rendre : le major Eyre, le commandant anglais, répondit qu'il entendait résister. Le parti de M. de Rigaud avait brûlé aux ennemis 350 bateaux, 4 barques armées, plusieurs galères à 50 rames, des hangars contenant vivres, armes, habits, ustensiles de campagne, plusieurs maisons, hôpitaux, moulins et quantité de bois de chauffage et de construction.

Plus tard, en 1758 et 1759, le marquis de Montcalm note souvent M. Le Mercier dans les transactions autorisées par M. Bigot et par le gouverneur. Nulle part, le commandant n'est signalé comme héros d'un fait d'armes quelconque, excepté le percement des flancs d'une frégate anglaise devant Québec. Le 12 avril 1759, M. de Montcalm écrit au maréchal de Belle-Isle : « M. Le Mercier, qui commande l'artillerie, est entrepreneur sous d'autres noms. Cet officier, venu simple soldat, il y a 20 ans, sera bientôt riche d'environ 6 à 700.000 livres, peut-être un million, si ceci dure. J'ai parlé de cela souvent à M. de Vaudreuil et à M. Bigot : chacun en rejette la faute sur son collègue. » A la bataille de Montmorency, M. Le Mercier est en charge de l'artillerie. Il avait aussi disposé des canons pour empêcher l'ennemi de débarquer sur la rive nord de l'île d'Orléans. Le 22 juillet, au moment du violent bombardement de Québec et au milieu de l'incendie des maisons, les sieurs Le Mercier et Montbeillard allèrent protéger les poudres des batteries. Ils s'en revenaient vers les remparts, quand on vint les avertir que trois vaisseaux anglais, toutes voiles dehors, essayaient de forcer le passage. Se précipitant aux batteries, ils dirigèrent un feu tellement nourri que les vaisseaux durent virer de bord et renoncer à leur tentative.

M. Le Mercier tint plus d'une fois le rôle de parlementaire : le 4 juillet, l'amiral Saunders envoya un officier pour traiter du renvoi de 22 femmes et enfants faits prisonniers par lui en remontant le fleuve : il fut chargé d'aller signifier l'acceptation courtoise de M. de Vaudreuil; le 23, suspension d'armes pour le renvoi des prisonnières de la Pointe-aux-Trembles; le 24, il s'agissait de laisser aux Anglais la liberté de faire passer leurs malades à l'île d'Orléans. « Voilà bien des pourparlers, écrivait Montbeillard, le même jour, et notre affaire semble se passer en conversations. »

Le 19 juin 1751, M. de La Corne était à Paris et écrit à M. de La Ville Angevin à Québec : « Par le moyen de la famille Péan, nous avons grande allée auprès de trois commissaires. M^me^ Péan et moi, avons reçu une lettre de l'oncle de M. Le Mercier : notez que cet oncle est archidiacre de Lisieux, très riche et très bon gentilhomme. Je lui ai fait présent de mon capot de castor. Mais c'est parce qu'il sait que je suis l'ami de M. Le Mercier, son neveu, qu'il m'aime à la folie » (V. Bull. des Rech. hist., année 1908).

M. Le Mercier serait donc originaire de Normandie. Il était calviniste. Mais il abjura l'hérésie entre les mains de Mgr de Pontbriand, trois jours avant son mariage, le 12 novembre 1757, avec Françoise Boucher de la Bruère. Après la prise de Québec il fut délégué à la Cour pour demander des secours. En 1761, il fut interné à la Bastille et en sortit indemne.

BIBL. — Th. Chapais, *Le marquis de Montcalm*, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 3^e^ série, Lévis, 1922; Abbé Gabriel, *Le maréchal de camp Désandrouins*, Verdun, 1887.

LEMIEUX (François-Xavier) (1811-64), avocat, homme politique, conseiller, commissaire ministre, lieutenant-colonel, bâtonnier.

Pierre Lemieux, fils de Pierre et de Marie Luguen, naquit en 1620 à Saint-Michel de Rouen : il émigra à Québec avec son frère utérin, Gabriel-Pierre, résidant à Beauport, se maria à Québec, le 17 août 1647, avec Marie-Marguerite Bénard, tandis que Gabriel, tonnelier, né en 1626, épousa Marguerite Lebeuf, le 3 septembre 1658. Le premier mourut en 1662, père de six enfants : sa veuve alla habiter sous le toit de Gabriel, à Québec. Celui-ci, en 1666, s'embarqua pour la France avec des marchandises valant 2.400 liv. : un vaisseau anglais le captura en mer et il perdit tout son avoir. Le 20 novembre 1655, le grand-sénéchal de Lauzon l'avait gratifié, à la Pointe-Lévy, de « trois arpents de front sur le fleuve sur quarante de profondeur ». Il réussit à rétablir ses affaires, quand il perdit son épouse. Le 26 novembre 1671, il se remariait à Marthe Beauregard. Des deux

unions étaient issus dix enfants, dont sept contractèrent mariage : Gabriel, du premier lit, épousa, à Laprairie, Jeanne Robidou, en 1690; Louis et Michel, du second lit, s'établirent sur la terre de la Pointe-Lévy et y continuèrent la lignée. Un des descendants, Gabriel, épousa en 1810 Judith Bonneville, qui fut mère de François-Xavier (Telle est la version de M. L. Serre, Bull. de Rech. hist., février 1928).

François-Xavier naquit à Lévis le 9 février 1811, fit ses études secondaires à Laval et son droit au bureau du juge Becquet, se faisant admettre au barreau, le 1er avril 1839. Elu représentant du comté Dorchester, en 1847, il le fut encore dans celui de Lévis, de 1854 à 1861. Dans le Cabinet Mac Nab-Taché, il fut nommé Commissaire des Travaux Publics (1855-57) et Receveur général en 1858. Le 15 septembre 1862, on lui accorda un siège au Conseil législatif, ayant échoué aux élections de 1861. Conseil de la Reine, lieutenant-colonel de milice, directeur de la Compagnie du Grand-Tronc, il fut élu bâtonnier du barreau, section de Québec (1863) et mourut à Lévis le 16 mai 1864.

Son frère, Antoine, épousa, en janvier 1843, à Saint-Jean-Chrysostôme Henriette Lagneux: leur fils François-Xavier naquit à Lévis le 9 avril 1851, étudia au collège local et à Laval et fut admis au barreau, en 1872. Il se signala bientôt comme éminent criminaliste. Supplanté comme candidat à Bonaventure et dans la Beauce, il fut élu député de Lévis (1883-1891) : en 1887, il fit adopter une loi qui apposait le crucifix dans les tribunaux. Représentant du comté de Bonaventure (1894-1897), il fut promu juge de la Cour supérieure (1897) et, en 1911, juge en chef, et en 1915, créé chevalier de Saint-Michel et Saint-George. Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, il épousa en 1874 Diane, fille du juge M.-A. Plamondon et fut père de six fils et de six filles.

Pierre Lemieux avait épousé Martine Evan, à Saint-Michel de Rouen : leur fils Pierre (1620-62) se maria à Beauport avec Marie, fille de Denys Bénard (ou Bernard) et de Marie Michel, originaires de la paroisse Saint-Clément de Chartres. Guillaume, issu de cette union en 1648, s'allia d'abord à Québec (1669) à Isabelle Langlois, veuve de Louis Côté, décédé en 1696; puis, au Cap-Saint-Ignace (1699) à Louise Picard, veuve de Louis Gagné. L'un des treize enfants, nommé François (1670-1745), épousa à Saint-Pierre, île d'Orléans, en 1698, Marie-Anne Paradis (1681-1738) et en eut sept rejetons. Le quatrième, Charles-François (1704-63) s'y unit en 1727 à Angélique Goulet (1706-60) et eut pour fils aîné Pierre (1743-99), qui contracta alliance à Montréal (1776) avec Louise Biron (1746-79). Pierre, leur fils unique, né en 1778, épousa à Montréal, le 13 octobre 1800, Marie-Louise Martin-Ladouceur, qui lui donna dix enfants : Antoine, le troisième, né le 18 mai 1805, marié (1828) à Marie-Angèle Persillier dit Lachapelle, père de douze rejetons, entre autres Alphonse-Hormisdas.

Ce dernier, né le 19 janvier 1837, ayant terminé ses études classiques, entra au bureau de poste de Montréal en 1863, passa (1874) à la fonction d'inspecteur des entrepôts de la Douane, et en 1877 de percepteur aux Trois-Rivières : il revint à Montréal, l'année suivante, reprendre sa charge; nommé inspecteur général en 1897, il prit sa retraite en septembre 1911 et est décédé le 30 mars 1922. Il avait épousé, le 31 janvier 1859, Anne-Philomène Bisaillon (1838-94) et en eut dix enfants, entre autres :

Charles-Paschal-Alphonse (1861), gérant de chemin de fer, marié en 1890 à Lilian Herring Ellery, père de Louis-Alphonse (1891) et de Robert-Maurice (1893);

Arthur-Aimé-Etienne (1863), chirurgien-dentiste, marié en 1894 à Eléonore-Françoise-Blanche, fille de Charles-Alexandre Lesage, médecin et député aux Communes, et d'Eléonore-Euphémie Vézina, père de Charles-Edmond-Arthur (1895), de Blanche-Térèse (1897), de Joseph-Albert-Henri (1900);

Joseph-Gustave-Edmond (1864), chirurgien-dentiste, député de Gaspé en 1912, marié en 1894 à Louise-Julie, fille de l'avocat Alphonse Christin et de Julie Caty, père de Joséphine-Marguerite (1895) et de Joseph-Gustave-Adolphe (1898);

Rodolphe-Toussaint, né le 3 novembre 1866, étudiant à Nicolet, à l'Université d'Ottawa et à Laval, avocat en 1892, journaliste d'occasion, en société légale avec M. Honoré Mercier, puis avec M. Lomer Gouin, membre de la faculté de droit et professeur d'histoire du Droit canadien à Laval, député de Gaspé aux Communes (1896-1904) et de Nicolet simultanément, puis de Rouville (1911), Procureur général du Canada (1904), ministre des Postes (1906) et de la Marine et des Pêcheries (1911), démissionnaire avec le Cabinet en septembre (1911), élu aux Communes par les électeurs de Maisonneuve et de Gaspé simultanément (1927), Conseil de la Reine (1897), déclinant un portefeuille (1921), président de la Chambre (1922-30), chevalier (1906) et officier de la Légion d'honneur de France (1920), Commissaire délégué au Japon (1907) et à l'inauguration du Parlement Sud-Africain (1920), membre associé de l'Académie française des Sciences morales et politiques (1927), de l'Académie diplomatique internationale et de celle des Sciences colo-

niales de Paris (1929), sénateur à vie (1930), marié le 15 juin 1894 à Berthe, fille de sir Louis Jetté (V. ce nom), père de deux filles et de Rodolphe-Louis-Joseph, mort au champ d'honneur le 29 août 1918; grand-croix de l'ordre de Saint-Grégoire (décembre 1930);

Louis-Joseph (1869), docteur en médecine, professeur d'histoire médicale à l'Université d'Orégon, puis à Laval de Montréal, député provincial de Gaspé (1904-10), shérif de Montréal, organisateur de la Cour Juvénile, officier d'Académie et de l'Instruction publique de France (1911 et 1912), marié en 1893 à Portland (Orégon) avec Alice-Henriette, fille du sénateur L. O. David (V. ce nom);

Joseph-Daniel-Eugène, né en 1871, dentiste, célibataire;

Auguste-Emmanuel (1874), avocat inscrit au barreau de Montréal, en 1908, et à celui de l'Ontario en 1902, président de l'Institut canadien-français, du Monument National et du Club littéraire d'Ottawa, membre du Club de Toronto, conseil du Roi, agrégé de l'Institut Royal colonial de Londres, marié en 1899 à Esther, fille de Henri Barbeau, gérant de la Banque d'Epargne de Montréal, et de Joséphine Varin, père de Joséphine-Esther (1900), de Raymond (1906), cadet de la milice, d'Elmire-Madeleine (1911);

Marie-Thérèse-Eugénie, née le 2 juillet 1877, mariée à Montréal, le 26 juin 1906, à Joseph-Camille Pouliot, avocat, aujourd'hui juge de la Cour supérieure.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., années 1914 et 1928; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Parl. Guide, Ottawa, 1923; Notes de la Famille, ib., 1928-29-30.

LEMMENS (Jean-Nicolas) (1850-97), prêtre, missionnaire, quatrième évêque de Victoria, Colombie britannique.

Il naquit à Schimmert (Limbourg-Hollandais) le 3 juin 1850, entra dans les ordres et fut élevé à la prêtrise le 25 mars 1875. L'année suivante, il était rendu à Victoria. Il s'appliqua avec zèle à christianiser les aborigènes des alentours, d'autant plus éloignés de Dieu qu'ils étaient plus proches des blancs civilisés et scandaleux. En 1885, il fonda la mission de Clayoquot sur le littoral occidental de l'île Vancouver et en prit la direction durant trois années.

Préconisé évêque, le 29 mai 1888, il fut sacré le 5 août suivant et se dévoua activement aux progrès des œuvres diocésaines. Dans ce dessein, il se rendit en Europe, afin de recruter des missionnaires et des Religieuses. Il mourut à Guatemala, en Amérique centrale, le 10 août 1897, laissant la mémoire d'un très dévoué évêque missionnaire.

Bibl. — R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O. Can.*, t. IV, Montréal, 1923; Can. ecclés., Montréal, 1917.

LE MOINE (Sir James Mac Pherson) (1825-1912), avocat, professeur, inspecteur, écrivain. — La famille se distingue des **Le Moyne** de Longueuil.

Le premier ancêtre de la famille fut Jean, fils de Louis et de Jeanne Lambert, né en 1634 à Saint-Pitre, évêché de Rouen, marié à Québec, le 24 juillet 1662, à Madeleine de Chavigny, qui lui donna neuf rejetons, entre autres René-Alexandre. Celui-ci, sieur Des Pins, s'unit (1712) à Montréal à Marie-Renée le Boulanger, mère aussi de neuf enfants: Jacques-Joseph, le troisième (1719), marié (1741) à Marguerite Guyon eut pour fils cadet Jean-Baptiste, sieur Des Pins, époux (1772) de Louise-Judith Dunière. Celle-ci fut mère de douze enfants, dont Benjamin, né le 30 septembre 1785, épousa Julie-Anne Mac Pherson.

Leur fils aîné Georges-Louis, né le 11 août 1816, fut ordonné le 16 mars 1839 et fut aumônier des Ursulines, de 1854 à 1888: il décéda le 22 janvier 1890. James naquit le 24 janvier 1825 à Québec, étudia au séminaire et fut admis au barreau en 1850; puis il devint professeur de droit à l'Université. De 1869 à 1899, on lui confia la charge d'inspecteur du Revenu des Terres du district québecois. Il est décédé le 5 février 1912. En 1850, il avait épousé Harriet Mary, fille d'Edmond Atkinson, comté d'York (Angleterre), qui fut mère de deux filles.

M. Le Moine fut créé chevalier en 1894, président de la Société royale du Canada, la même année, et docteur ès-lettres de Bishop's College de Lennoxville en 1901. Il a laissé une copieuse série d'ouvrages qui ne compte pas moins de 87 publications sur divers sujets. (V. Bull. des Rech. hist., 1918). Les principaux sont: **Ornithologie du Can.,** Québec 1860-61; **Maple Leaves,** 6 vol. de mélanges (1863-1906); **Québec, passé et présent,** 1876; **Monogr. et Esquisses,** 1885; **Légendes du Saint-Laurent,** 1878.

Bibl. — J. H. Morgan, *Can. Mém.*, Toronto, 1912; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1912; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LEMOINE (Georges-Joseph) (1860-1912), prêtre, Oblat de Marie Immaculée, missionnaire, auteur d'ouvrages en langue indienne.

Son père Georges, cordonnier, marié à Sophie Auger, habitait la paroisse de Longueuil, au comté de Chambly. C'est là que naquit, le

2 octobre 1860, Georges-Joseph, qui y apprit les éléments à l'école et poursuivit ses études du cours secondaire à Ottawa. Admis au noviciat des Pères Missionnaires Oblats à Lachine, en 1881, il fit sa profession perpétuelle au scolasticat d'Ottawa en 1883. Au terme de son cours de théologie, Mgr Duhamel lui conféra, le 26 mai 1838, les onctions sacerdotales.

L'obédience religieuse le désignait, le lendemain, comme missionnaire des Montagnais du Labrador. Tour à tour, il eut pour résidence Betsiamis (1888-92), la Pointe-Bleue sur les bords du lac Saint-Jean (1899-1902), Maniwaki qu'encerclent les villages des Algonquins de la Gatineau et des lacs Barrière et Victoria, visita les tribus des Têtes-de-Boule du Saint-Maurice et évangélisa les Cris de Wassiwanipi près des rivages de la baie d'Hudson (1902-07). Puis il revint auprès des Indiens de la Pointe-Bleue, où il a terminé sa carrière de dévouement et d'abnégation, le 18 janvier 1912.

L'on conçoit à peine l'enchaînement des sacrifices que lui ont imposés ces vingt-quatre années de vie nomade, loin des commodités et des agréments de la civilisation, en perpétuel contact avec les pauvres enfants des bois. Muni du diplôme de bachelier ès lettres (1884), esprit subtil et délié, le missionnaire porta ses goûts, et peut-être son réconfort, sur les études linguistiques, se rendant compte que les fruits de ses énergies seraient utiles à ses confrères et à la science philologique. Dans ce double dessein, il publia à Boston (E.-U.) en 1901 : **le Dictionnaire français-montagnais** en un volume, et la **Grammaire montagnaise** en un volume; un **Livre de Prières**, en montagnais, Chicoutimi, ib., 1901; une **Histoire sainte**, en montagnais, Chicoutimi, 1902; un **Dictionnaire français**, en algonquin- chicoutimi, avec 12 Tableaux des conjugaisons, Québec, 1911; une conférence sur **Le Génie de la langue algonquine**, qui fut insérée dans les Rapports du quinzième Congrès international des Américanistes, Québec, 1907. Le travail qu'exigeait son dernier Dictionnaire a sans doute contribué à sa fin prématurée : il succombait au moment même où la presse annonçait son livre.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé can. fr.*, t. IV, tabl. gén., Montréal, 1920; R. P. M. Bernad, O. M. J., *Bibl. des Miss. Oblats de Marie Im.*, t. I, Liége, 1922.

LENOIR (Joseph) (1822-61), avocat, fonctionnaire, homme de lettres.

Natif de Saint-Henri de Montréal, le 25 septembre 1822, il fit ses études classiques au collège de Saint-Sulpice, fut admis au barreau, le 4 octobre 1847, plaida durant quelques années et collabora, durant douze ans, aux périodiques de son temps. Ses pièces de poésie, recueillies en volume, en 1916, sous le titre de **Poèmes épars**, furent fort goûtées du public. Ses fonctions d'assistant rédacteur du **Journal de l'Instr. publ.** lui donnaient la facilité de se livrer au culte des lettres. Il mourut à Montréal le 3 avril 1861.

Bibl. — H. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; C. Roy, *Man. d'Hist. de la Litt. can.*, Québec, 1925.

LE NORMANT DE MEZY (Sébastien-François-Ange) (1702-72), conseiller, commissaire-ordonnateur, subdélégué, intendant général de la Marine et Colonies, conseiller d'Etat.

Fils de Jacques-Ange, commissaire-ordonnateur de l'Ile-Royale en 1718, il naquit à Dunkerque le 20 novembre 1702, et accompagna son père à Louisbourg, où il fut nommé écrivain en 1722. En juillet 1725, on le nomma conseiller. Puis il succéda à son père, en 1729, en qualité de commissaire-ordonnateur durant son absence, fonction qui ne fut confirmée définitivement qu'en 1731. En 1734, dans un voyage en France, le commissaire obtint de la Cour sa commission officielle, le 23 mars 1735, avec la fonction de subdélégué de l'intendant de Québec. Puis il fut promu premier conseiller à Louisbourg. En 1739, la discorde, qui existait entre le gouverneur et lui amena le rappel de M. Brouillan de Saint-Ovide et le sien : on le transféra au même titre à Saint-Domingue et on lui donna pour successeur François Bigot.

En 1774, on le fit premier conseiller en Louisiane; mais, en 1748, il retourna à Saint-Domingue pour un an. Rappelé en France en 1749, on lui accorda l'intendance de Rochefort et, le 1er janvier 1755, l'intendance générale des armements de la Marine. En 1758, étant apparenté à Mme de Pompadour, on le nomma assistant de M. de Massiac, qui lui céda l'intendance générale de la Marine et des Colonies. Dans la suite, il se retira avec le titre de conseiller d'Etat et une pension de 20.000 livres et décéda en 1772.

Bibl. — A. Shortt, *Docum. du Rég. fr.*, t. II, Ottawa, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LEONARD (Joseph-Romuald) (1876-1931), prêtre, vicaire, curé, chanoine, troisième évêque de Rimouski, démissionnaire avec le titre d'Agathopolis.

Joseph-Romuald, né à Saint-Joseph de Carleton, comté Bonaventure en Gaspésie, le 9 août 1876, fit ses études secondaires et théologiques au séminaire de Rimouski, fut ordonné prêtre le 25 février 1899, nommé secrétaire de l'évêché (1896-1904), et directeur

du grand séminaire en 1905. Mgr Blais le transféra à la cure de Saint-Damase (1907-1912), puis de Saint-Octave de Métis (1912-1915), ensuite de Mont-Joli (1915-19), ayant pour successeur M. E. Miles (1919-21) qui fut remplacé par les Pères Oblats de Marie Immaculée. Nommé chanoine titulaire en 1913, il est élu évêque de Rimouski au Consistoire du 18 décembre 1919, sacré dans sa cathédrale par le cardinal Bégin le 25 février 1920, administrateur du nouveau diocèse de Gaspé, du 6 mai 1922 au 25 février 1923.

Dès la prise de possession de son siège épiscopal, le prélat s'occupa de promouvoir les œuvres religieuses et sociales du diocèse, surtout de celles des vocations et de la colonisation. D'une santé débile, il se vit contraint de résigner son siège et fut transféré le 9 novembre 1926. Le 20 décembre suivant il fut publié évêque d'**Agathopolis** (en Hémimont, auj. Athlébolon, non loin de la mer Noire), en restant administrateur de Rimouski jusqu'en 1928. Décédé le 7 février 1931 à l'Hospice de Chandler (Gaspésie), on a transféré ses restes mortels dans sa paroisse natale pour l'inhumation au cimetière de Carleton.

Son successeur sur le siège de Rimouski est Mgr Joseph-Georges Courchesne, né à Saint-Thomas de Pierreville, au diocèse de Nicolet, le 13 septembre 1880, élève au collège de Nicolet, ordonné prêtre le 10 juillet 1904, étudiant à Rome, où il a conquis le doctorat en théologie, professeur de rhétorique à Nicolet, conférencier, principal de l'Ecole Normale (1919), chanoine honoraire, élu évêque le 1er février 1928, sacré à Rimouski par le cardinal Rouleau le 24 mai, publié le 19 décembre suivant.

Bibl. — E. Chardavoine, A. A., *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929; *L'Action Cath.*, journ. de Québec, 9 février 1931.

LEONIE (Marie) (1840-1912), religieuse de Sainte-Croix, *fondatrice des* **Petites Sœurs de la Sainte-Famille.**

La troisième des six enfants de Joseph Paradis, meunier et cultivateur, et d'Emilie Grégoire, elle naquit au bourg de L'Acadie, le 12 mai 1840, et reçut le même jour au baptême le nom d'Alodie-Virginie. Elle fut mise au pensionnat des Sœurs de la Congrégation à Laprairie. En janvier 1854, le Père Lefebvre (V. ce nom) passait quelques jours de vacances dans le foyer de la famille : le 27 février, Alodie fit son entrée au noviciat des Sœurs de Sainte-Croix à Saint-Laurent (île de Montréal), prit l'habit, le 19 février 1855, et fit profession le 22 août 1857, recevant le nom de Sœur Marie-Léonie.

Elle fut chargée d'enseigner successivement à Sainte-Scholastique (1856), à Varennes (1857-58), à Saint-Martin (1859-61); transférée alors à la maison de New-York, elle y résida jusqu'en 1870, époque où l'obédience la faisait maîtresse de français à l'école Sainte-Marie d'Indiana, l'espace de quatre années. En 1874, les Supérieures l'envoyaient fonder un établissement au collège Saint-Joseph de Memramcook avec six compagnes. Puis on lui

R. M. Marie-Léonie.

accorda l'autorisation d'accueillir des postulantes acadiennes, à condition de les préparer à entrer au noviciat d'Indiana; mais la distance de plus de 500 lieues y mit obstacle. Aussitôt, le Père Lefebvre, lui aussi Religieux de Sainte-Croix, forma le projet d'établir, avec le concours de Sœur Marie-Léonie, une communauté nouvelle, exclusivement destinée au service temporel des maisons d'éducation.

Le 4 octobre 1874, l'on commença à désigner les premières postulantes sous le nom de **Petites Sœurs**, jeunes Acadiennes, sans grandes ressources ni instruction. Le 19 mars 1875, quinze d'entre elles inauguraient le noviciat par la prise d'habit. Fondateur et Fondatrice proposèrent d'appeler l'œuvre **Institut des Petites Sœurs de la Sainte-Famille** (V. ce nom).

L'évêque de Saint-Jean, Mgr Sweeney (V. ce nom), sans accorder une approbation canonique, daigna l'autoriser en sanctionnant les professions religieuses, à condition de se procurer l'affiliation à un Institut déjà approuvé.

La Société grandit et se développa par des fondations rapides. Le Père Fondateur mourut le 28 janvier 1896 : il avait songé à trouver un évêque canadien comme protecteur et gardien de l'Œuvre. Le 5 octobre de la même

année, Mgr Paul Laroque, évêque de Sherbrooke, accueillit dans sa ville le noviciat et une centaine de Sœurs. Le 26 janvier suivant, un mandement d'érection canonique assurait définitivement la survie et la stabilité de la fondation de Mère Marie-Léonie.

Pendant près de dix-sept ans encore, elle veilla sur ses **Petites Sœurs** et leur légua, outre de rares exemples de vertus, un résumé des Constitutions. Le 1er mai 1905, par décision de la Cour romaine et avec l'autorisation depuis longtemps accordée des Supérieurs de Sainte-Croix, elle fut « définitivement détachée de l'Institut, afin de s'occuper uniquement de la petite Congrégation qu'elle avait fondée ».

Elle mourut le premier vendredi de mai 1912.

Bibl. — P. Poirier, *Le Père Lefebvre et l'Acadie*, Montréal, 1898; A. Goyette, *Une Grande Ame et une Grande Œuvre*, Sherbrooke, 1926.

L'EPINAY (Jean de) ou **ESPINAY** (1642-1727), lieutenant non classé d'une compagnie au régiment de Carignan.

Fils de Mathieu et de Françoise Pinçon, originaires de la ville de Nantes, en Bretagne, il naquit en 1642, entra dans la carrière des armes comme cadet, puis enseigne, devint lieutenant et vint au Canada avec les troupes de la marine, en 1665. Après le licenciement du régiment de Carignan, il aurait, paraît-il, sollicité le retour en France (1667). Suivant l'exemple d'un grand nombre d'officiers, il se détermina à prendre rang parmi les colons. Le 11 septembre 1673, il épousait à Québec Catherine, fille de Pierre Granger et de Marguerite François, natifs de Saint-Médard de Meaux, qui lui donna onze enfants, dont plusieurs ont fait souche au Canada, surtout dans la région de Beauport, entre autres :

Madeleine (1675), mariée d'abord à Pierre Morin (1694), puis à Guillaume Dubeau (1724);

Jean-Baptiste (1684), marié (1709) à Françoise Vachon, mère de sept enfants;

Ignace (1690), marié (1715) à Elisabeth Dauphin, veuve, qui fut mère de six enfants;

Marguerite-Anne (1694), mariée d'abord (1722) à François Bruneau, ensuite (1735) à Guy Gouasin.

Bibl. — B. Sulte, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1902; C. Tanguay, *Dict. gén.*, t. I; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LEPINE (Ambroise-Dydime) (1834-1923), Métis, adjudant-général de Riel, dans la lutte des Métis français.

Né en 1834 d'un père canadien et d'une mère métisse de la Rivière-Rouge, il se déclara en 1869-70 en faveur de Louis Riel (V. ce nom). Il fut l'un des députés de Saint-Boniface à la Convention du 25 janvier 1870 : six jours après, on le nomma chef militaire du gouvernement. En cette qualité il présida la cour martiale qui condamna à mort Thomas Scott. A l'arrivée des troupes canadiennes la même année, il franchit la frontière et revint en 1871. Lorsque les menées des Féniens mirent le Manitoba en émoi, M. Lépine fut le premier à se prononcer contre leurs projets d'invasion et à s'engager à lever des troupes, le 6 octobre 1871. Le lendemain, il était choisi pour capitaine des Métis de Saint-Boniface et présenté à leur tête au gouverneur Archibald. En 1872, sur les objurgations de Mgr Taché, Riel et lui se retiraient aux Etats-Unis. De retour, il fut arrêté, le 27 septembre 1873, comme coupable du meurtre de Scott; on l'emprisonna à Winnipeg. Défendu par les trois avocats canadiens Dubuc, Girard et Royal, ainsi que par M. Chapleau venu exprès de Québec, il fut condamné à mort le 4 novembre 1874; sa sentence, sur les instances de Mgr Taché, fut commuée en deux années de détention avec privation perpétuelle de ses droits civils.

Libéré en 1876, il se dirigea vers le nord, émigrant d'abord à Batoche et se fixant enfin à Forget (Sask.). Il est décédé en 1923.

Bibl. — R. P. Morice, O. M. I., *Dict. hist. des Can. et des Métis fr. de l'Ouest*, Québec, 1908; L. A. Prudhomme, Mém. S. R. C., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

LEPROHON (Rosanna-Eléonore, dame) (1832-79), romancière.

Issue de la famille Mullins, elle naquit à Montréal en 1832. En 1851, elle épousa le docteur Leprohon, qui avait le titre et exerçait les fonctions de vice-consul d'Espagne dans la ville et le Canada. C'est dans le **Literary Garland** qu'elle publia ses premières œuvres : **Ida Beresford** (1848), **Florence Fitz Hardinge** (1849), **Eva Huntingdon** (1850), **Eveleen O'Donnell** (1859), ainsi que **The manor of the Villeray.** Elle livra ensuite à l'imprimerie les volumes suivants : **Antoinette de Mirecourt,** traduit en français par M. Genand, Montréal, 1864; **Weston's Wedding Anniversary,** 1872; **Armand Burand,** 1868. Elle décéda à Montréal le 20 septembre 1879. En 1881, on a publié des extraits de ses manuscrits : **The Poetical Works.**

Bibl. — J. H. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; L. J. Burpee, *A Bibl. of Can. Fiction*, Toronto, 1904; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1926.

LE RAT, surnom donné à **Kondiaronk,** chef huron des familles réfugiées à Michillimakinac.

Ce Machiavel, né dans les forêts, était, a écrit Raynal, « le Sauvage le plus intrépide, le plus ferme et le plus éclairé qu'on ait jamais trouvé dans l'Amérique septentrionale ». Son portrait a été caricaturé et travesti par le baron de La Hontan et copié par Chateaubriand.

M. de Denonville se l'était attaché et « lui avait donné sa parole de ne jamais faire la paix avec les Iroquois sans sa participation ». Se trouvant, en août 1688, de passage à Frontenac (Kingston), Le Rat apprend de M. le commandant d'Orvilliers (V. ce nom) que le traité de paix est en voie de se conclure à Montréal, où se rendent les députés des Cantons pour le signer. Surpris et blessé au vif, il dissimule son dépit, feint de retourner à Michillimakinac, avec environ 100 Hurons rencontre bientôt la députation iroquoise, fond sur l'escouade qui l'accompagne, en tue plusieurs hommes, fait les autres prisonniers, affirme à la **Grande-Gueule** qu'il agit d'après les ordres d'Onontbio. Etonné, le chef Onnontagué répond qu'il a signé un accommodement avec M. de Denonville lui-même. Le Rat simule un violent désespoir, accuse le gouverneur de l'avoir trompé, jure de s'en venger, remet les prisonniers, un seul excepté qui doit remplacer selon l'usage, l'un de ses Hurons tué dans la mêlée.

Rendu à sa bourgade de Michillimakinac, il livre comme espion son captif à M. de La Durantaye (V. ce nom), qui le fait juger et fusiller. Le Rat appelle son esclave, Iroquois prisonnier : « Tu es libre, dit-il; va dans ton pays et raconte ce que tu as vu; dis aux tiens que je n'ai pu arracher ton compatriote aux mains des Français ». — « J'ai tué la paix, répète-t-il aux Hurons. Que le gouverneur s'en tire comme il pourra! » En effet la paix était morte, et le gouverneur ne s'en tira point.

Selon Nicolas Perrot (V. ce nom), Le Rat projeta d'organiser une grande assemblée à Michillimakinac pour y traiter de la paix entre les tribus, même iroquoises. En réalité, son dessein était le massacre général des Français dans les pays d'en haut. Ce complot fut éventé par un Agnier à un chef huron allié.

Plusieurs années après, le Père de Carheil réussit à le convertir au catholicisme. Quand s'ouvre à Ville-Marie, le 25 juillet 1701, la mémorable assemblée des tribus, Le Rat s'y trouvait. Il y parle avec un à-propos, une énergie et une telle éloquence qu'il soulève les applaudissements de tous, bien qu'il fût souffrant et très faible. Il fallut l'asseoir sur un fauteuil, et il continua son discours, insistant sur la nécessité de la paix et sur les avantages qui en reviendraient à chaque nation. On dut ensuite le transporter à l'Hôtel-Dieu, où il expira la nuit en vrai chrétien. On lui fit de pompeuses funérailles et l'on grava sur sa tombe, dans l'église de Montréal: **Ci-gît le Rat, chef huron.**

Bibl. — H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, et t. III, ib., 1895.

LEROLE (Louis de Canchy, sieur de), lieutenant de la compagnie d'Orléans au régiment de Carignan. — **Canchy**, bourg actuel de la Somme.

Cousin ou neveu de M. de Tracy, il débarqua à Québec avec sa compagnie le 30 juin 1665, venant des Antilles, et y séjourna l'hiver suivant. Le **Journal des Jésuites** a consigné, à la date du 20 juillet 1666, qu'une nouvelle arriva du fort Sainte-Anne du lac Champlain: elle apprit le décès de M. de Chasy, mis à mort avec deux Français par les Agniers, et l'arrestation de quatre autres, parmi eux le lieutenant Lerole de Canchy. Ce dernier et un habitant de Ville-Marie furent repris par M. de Sorel avec le Bâtard Flamand (V. ce nom).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; R. Roy et G. Malchelosse, *Le Rég. de Carignan*, Montréal, 1925.

LEROUX (Guillaume) (V. **Rouvière**).

LERY (Jean, baron de), calviniste, auteur d'une **Histoire d'un voyage fait en la terre de Brésil** (La Rochelle, 1578).

Selon M. de La Roncière, le baron accompagna l'expédition de M. de Villegagnon à Rio-de-Janeiro au Brésil, en 1555. Trois ans après, il était du nombre des dissidents qui le quittèrent pour revenir en France, en janvier 1558. Marc Lescarbot a créé, en 1609, une légende sur son compte. Il écrivait que « le bestial qui est en grand nombre en l'île de Sable (V. ce nom) y a été porté, il y a environ 80 ans, par le sieur baron de Léri et de Saint-Just, vicomte de Gueu, lequel, ayant fait entreprise pour habiter la Nouvelle-France, fut contraint de le jeter en la dite île, faute d'eau et de pâturage ». Ainsi M. de Léry aurait accompli ce haut fait en 1529 : ce qui paraît une erreur évidente. En 1612, Lescarbot insiste à plaisir sur ce fait, en mentionnant l'expédition du marquis de La Roche (V. ce nom).

M. Louis Dow Scisco, de Washington (D. C), a éclairci l'énigme (V. Mém. Soc. Roy. Can. 1911). Une étude très minutieuse l'a conduit à cette conclusion : Gabriel, baron d'Alègre — auj. Allègre en Haute-Loire, — et sieur de Saint-Just, est sans doute le même

personnage que **De Léri** selon Lescarbot, en vertu de l'allitération des consonnes des deux noms. Ce fut en 1526 qu'il établit sa résidence à Caen en Normandie, dont il reçut du roi le titre et la charge de bailli. De plus, la qualification de **vicomte de Gueu** se confond avec **vicomte d'Augé**, district situé aux alentours de Honfleur. Dans l'hypothèse que le baron d'Alègre ait en réalité tenté des entreprises de colonisation en Acadie, il reste à résoudre le problème que nul document officiel ne peut jusqu'ici confirmer la supposition, encore moins l'essai, que Lescarbot attribue au personnage.

Bibl. — Ch. de La Roncière, *Hist. de la Marine fr.*, t. IV, Paris, 1910; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1911.

LERY (V. Chaussegros).

LE ROY (V. La Potherie).

LE ROYER (V. La Dauversière).

LESCARBOT (Marc) (1570-1630), avocat, poète, historien, commissaire de la marine royale, seigneur de Wiencourt et de Saint-Audebert, attaché d'ambassade.

« Vervins, écrit-il, est le lieu de ma naissance », entre les années 1560 et 1570. Il reçut une formation intellectuelle fort étendue, embrassant les lettres et les sciences, le droit et la jurisprudence. Durant les négociations du traité de Vervins, signé en mai 1598, Lescarbot, qui n'était encore que « licencié ès droit », prononça « deux actions de grâce en latin, en forme de panégyriques, à Mgr le légat Alexandre de Médicis, cardinal de Florence, depuis pape Léon XI ». En effet, le 14 mai, il remerciait le cardinal des présents qu'il fit à la ville et à l'église, laquelle cité de Vervins avait été prise et saccagée trois fois en dix années de guerre. Son discours du 31 mai est en général une apothéose des bienfaits de la paix, entre l'Espagne et la France, après trente-sept années de guerre civile.

En 1599, admis au barreau de Paris, il publiait la traduction de deux opuscules latins du cardinal Baronius : l'un sur la réunion de l'Eglise Copte avec Rome et l'autre sur le projet d'union du Synode de Kief avec le Saint-Siège; dans la dédicace du premier à Geoffroy de Billy, abbé du monastère de Saint-Vincent-les-Laon, Lescarbot affirmait que les 1.400 ans durant lesquels l'Evêque de Rome avait géré les affaires de la Chrétienté étaient une preuve suffisante de ses prétentions à la primauté. L'union de Kief, qui avait été couronnée de succès en 1595, avait été provoquée par la conquête de Constantinople par les Turcs et par le fait de l'indignité du patriarche qui avait alors juridiction sur le Synode de cette ville : cette portion de l'Eglise russe demeura fidèle à Rome jusqu'en 1839.

Il est resté peu de traces des plaidoyers de l'avocat. Il se contente de semer des réflexions dans ses ouvrages sur cette profession, « étant même réduit au départ par l'injustice qui m'avait été peu auparavant faite, laquelle fut réparée à mon retour ». (V. Liv. IV. ch. 9.) Les motifs de l'acceptation des propositions du sieur de Poutrincourt étaient que, « ayant eu l'honneur de le connaître, quelques années auparavant, il me demanda si je voulais être de la partie. A quoi je demandai un jour de terme pour lui répondre. Après avoir bien consulté en moi-même, désireux non tant de voir le pays que de reconnaître la terre oculairement, à laquelle j'avais ma volonté portée, et fuir un monde corrompu, je lui donnai parole ».

Le 13 mai 1606, le bâtiment fit voile de La Rochelle. **Le Jonas** entrait dans le **Port-Royal** (Annapolis Basin) à la fin de juillet, après une heureuse traversée, en dépit « de calmes bien importuns, durant lesquels on dansait sur le tillac, on grimpait aux hunes, on chantait en musique ». Le 30 juillet 1607, Lescarbot s'embarquait pour le retour, n'ayant fait, dans une année de séjour, qu'une seule excursion à la rivière Saint-Jean et à Sainte-Croix. Mais sa muse lui avait inspiré différents poèmes, qui furent en partie composés à Port-Royal, en partie en mer, à savoir : **Les Muses de la Nouvelle-France; L'Adieu aux Français; Le Théâtre de Neptune en la Nouvelle-France; Adieu à la Nouvelle-France; A Monsieur de Monts** (Ode); **A Monsieur de Poutrincourt** (Odes); **A Messieurs de Monts, ses lieutenants et associés; A Pierre Angibaut** dit Champ-Doré (Sonnet); **A Samuel Champlain** (Sonnet); **La Défaite des Sauvages armouchiquois; La Tragédie marine.**

Le 30 juillet 1607, il quittait forcément Port-Royal et se dirige sur Canseau en barque côtière; là il rencontre un vieux Basque nommé Savalette, qui en était à son 42e voyage océanique. **Le Jonas** vint faire escale à Roscoff (Finistère) et arriva au Havre, le 3 octobre 1607. L'année suivante, il s'empressa de faire le récit des essais de colonisation française dans les deux Amériques. L'ouvrage parut en 1609 et, selon M. Biggar, fut traduit bientôt en anglais et en allemand. En 1610, il publie un opuscule, intitulé **La Conversion des Sauvages, baptisés en la Nouvelle-France** (V. Thwaites, t. I). En 1611, il réédite son **Histoire**, sans aucun changement, — celle que la librairie Tross a reproduite en trois volumes (1866), à Paris.

La même année parut son volume **Les Muses de la Nouvelle-France.** En 1612, il publie la **Dernière Relation** que lui a dictée le baron de Poutrincourt, ainsi que M. de Biencourt, son fils. De cette année à 1614, il demeurait en Suisse, comme attaché à l'ambassade de Pierre Jeannin de Castille. En 1617, nouvelle édition complète de son **Histoire de la Nouvelle-France.** En 1618, il fait imprimer : **Le Franc Gaulois, Le Bout de l'An, Le Tableau de la Suisse.** En 1629, paraissent **La Chasse aux Anglais** et **La Victoire du roi contre les Anglais.** A son retour de Suisse il fut promu commissaire de la marine, sans que l'on ait jamais su quelles étaient ses attributions. Le 2 août 1619, il épousait, à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris, Françoise de Valpergues, veuve de Jacques Lallemand, qui lui apporta le titre et la possession des seigneuries de Wiencourt-l'Equipée (Somme) et de Saint-Audebert, près d'Amiens. On ignore s'il eut des enfants et à quelle date il finit ses jours.

La **Société Champlain de Toronto** a publié — textes anglais et français — une édition complète de ses œuvres, en trois volumes.

Le 1er volume comprend les livres I et II de l'**Histoire de la Nouvelle-France,** ainsi que deux cartes géographiques, l'une de la Floride et l'autre du Brésil. Le livre premier est précédé (1617) d'une **Dédicace au roi très chrétien de France et de Navarre Louis XIII, duc de Milan, comte d'Aoste, seigneur de Gênes;** d'une seconde dédicace à **Mgr Messire Pierre Jeannin, chevalier baron de Montjeu, Chagny et Dracy, conseiller du roi et contrôleur général de ses finances,** et d'une troisième **à la France.** Ce livre contient 20 chapitres « auxquels sont décrits les voyages et navigations faites par commission et aux dépens de nos rois très chrétiens, François Ier et Charles IX, en la Terre neuve de la Floride et Virginie par les capitaines Verazzano, Ribaut, Laudonnière et Gourgues ». — Le livre second contient 10 chapitres, « ou les Voyages faits sous le capitaine Villegagnon en la France antarctique du Brésil ».

Le IIe volume comprend les livres III et IV, ainsi que les cartes de Terre-Neuve et du Saint-Laurent, de Port-Royal et des régions de l'Est. Le livre IIIe contient 32 chapitres « auxquels sont décrits les voyages, navigations et découvertes des Français dans le golfe et grande rivière de Canada ». — Le livre IVe contient 18 chapitres « auxquels sont compris les voyages des sieurs de Monts et de Poutrincourt ». Le premier de ces livres est précédé d'un **Avant-Propos** assez court, d'une pièce de vers **Sur le Voyage de Canada** (76 alexandrins) et d'un avertissement **Au Lecteur** pour lui indiquer les **Lieux de la Terre-Neuve,** du **Golfe de Canada et de la Grande Rivière.**

Le IIIe volume comprend les livres V et VI avec une carte de la Nouvelle-France, ainsi que les **Muses de la Nouvelle-France** et cinq appendices : « Liste des Ouvrages de l'auteur, Pierre Erondelle, Copie d'un manuscrit de Lescarbot, Chapitre VI du Ve livre (1611-1612) et deux opuscules rares ». — Le livre Ve contient 15 chapitres « ou les navigations faites en la Nouvelle-France depuis notre retour en 1607 ». — Le livre VIe contient 25 chapitres, précédés d'une brève préface, « ou les mœurs, coutumes et façons de vivre des Indiens occidentaux de la Nouvelle-France, comparées à celles des anciens peuples par deçà ». — **Les Muses,** « ode pindarique présentée à Sa Majesté en novembre 1607 » sont suivies d'un **Adieu aux Français** retournant en la France gauloise (25 août 1606), du **Théâtre de Neptune,** d'un **Adieu à la Nouvelle-France** (30 juillet 1607), d'une ode **A M. de Monts** et d'une ode **A M. de Poutrincourt,** d'un sonnet à **Leurs Lieutenants et Associés,** d'un sonnet **A Pierre Angibaut** du Champdoré, d'un autre à **Samuel Champlain,** d'une ode en la mémoire du capitaine **Gourgues** et d'un **Sauvage Floridien,** d'un péan en l'honneur de **Sagamo Membertou,** d'un chant de **La Tabagie marine** (V. Poutrincourt).

Bibl. — Grant et Biggar, *Lescarbot,* 3 vol., Toronto, 1907; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-France,* Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Rel.,* vol. I-IV; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New France,* Toronto, 1901; Mém. Soc. Roy. Can., tabl. gén., Ottawa, 1904 et 1913.

L'ESPINAY (Chevalier de) (1667-1721), garde-marine, enseigne, lieutenant réformé et lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, quatrième gouverneur de la Louisiane. — **Lespinoy,** bourg de 250 âmes du Pas-de-Calais (Somme).

Né en France vers 1667, il est nommé garde-marine à Rochefort (1683), enseigne dans les troupes de la marine au Canada (mars 1687), lieutenant réformé (1690) et en 1691, enseigne de vaisseau (mai 1695). Repassé en France (mai 1698), il y fut promu lieutenant de vaisseau, le 9 novembre 1705. Dix ans après on le trouve commandant de la **Charente.**

Le 3 mars 1715, le Conseil de la marine l'informait qu'il avait été proposé pour le gouvernement de la Louisiane : sa nomination à ce poste est datée du 16 mars de l'année suivante et sa création comme chevalier de Saint-Louis, du 18 octobre. Il ne resta en charge qu'une seule année (9 février 1717-

9 février 1718) et arriva en Louisiane le 9 mai 1717. Ses instructions lui intimaient l'ordre, au nom du Conseil de la Marine, qui avait pris (1715) les attributions de M. de Pontchartrain, de fortifier l'île Dauphine, la Mobile, le pays des Alibamons. Il trouva la colonie « dans la confusion et le désordre ». D'accord avec l'ordonnateur Hubert (V. ce nom), il envoya en France des appels désespérés de secours immédiats. Selon la **Relation** de Pénicaut, il s'occupa aussitôt de fortifier l'île et d'y aménager des casernes pour les soldats. Les chefs des 24 nations alliées vinrent lui chanter le calumet de la paix : il les reçut fort aimablement et les renvoya chargés de présents. Au mois d'août, un raz de marée obstrua de sable l'entrée du Port-Dauphin. Il fallut en ouvrir un autre à l'Ile-aux-Vaisseaux et bâtir un fort au Nouveau-Biloxi. Il se concerta avec M. de Bienville sur le choix du site de la **Nouvelle-Orléans** et y fit commencer les travaux de déblai. Malheureusement la morgue et l'avarice du gouverneur ne tardèrent pas à mécontenter les indigènes. En août 1717, se fondait la Compagnie d'Occident (V. ce mot) et, le 20 septembre, elle décida le rappel de M. de l'Espinay. Il mourut à la Martinique le 3 janvier 1721.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. V, Paris, 1889; P. Heinrich, *La Louis. sous la Comp. des Indes occid.*, ib., 1907; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LE SUEUR (Jean) (1598-1668), prêtre, curé, missionnaire, aumônier à Québec.

Né vers 1598 en Normandie, il fut élevé à la prêtrise vers 1623 et mis en charge de la cure de Saint-Sauveur de Thury-Harcourt, au diocèse de Seez (1623-34). Emigré à Québec avec son ami Jean Bourdon (V. ce nom), on l'appela souvent **l'abbé de Saint-Sauveur.** Les deux amis se fixèrent, en 1634, sur le coteau Sainte-Geneviève, non loin du fort, où M. Bourdon se bâtit une résidence avec une chapelle dédiée à saint Jean, servant d'oratoire à M. Le Sueur. En 1639, le Père Le Jeune lui confia la desserte des Hospitalières venant de Dieppe, pour avoir soin de leur temporel : « homme fort entendu en affaires, qui avait fait défricher leurs terres d'avance et fit travailler huit ouvriers à leur établissement ». Tour à tour, il fut chapelain de l'Hôtel-Dieu (1639-45), missionnaire de Beauport (1645-46) et des environs (1646-1660). En 1646, il devint propriétaire par indivis avec M. Bourdon du fief Saint-François. Le **Journal des Jésuites** mentionne souvent son nom dans les cérémonies solennelles, où il se distinguait par sa connaissance du chant d'église. En 1668, il tomba d'une maladie de langueur et mourut à l'hôpital le 29 novembre.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Sam. Champlain*, t. II, Québec, 1906; Mère Sainte-Ignace, *Hist. de l'Hôtel-Dieu*, Montauban, 1751; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. I, Montréal, 1910.

LESUEUR (Pierre-Charles) (1657-1704), interprète, coureur de bois, explorateur, lieutenant-général de justice.

Fils de Victor et d'Anne Honneur, habitant la paroisse d'Heudin dans le Pas-de-Calais actuel, il y naquit en 1657 et émigra en Nouvelle-France. En 1681, le Conseil souverain le condamnait, avec d'autres, comme coureur de bois. En 1689, Lesueur est l'un des signataires de l'acte de prise de possession des pays d'en haut par Nicolas Perrot (V. ce nom) : il se maria en 1690. Dans un placet au roi, il est dit que M. Lesueur s'est signalé dans plusieurs partis de guerre contre les Anglais et les Iroquois; qu'il en a commandé deux pour les Outaouas et que, depuis plus de quinze ans, il a exploré les régions du haut Mississipi; qu'il a bâti dans le lac Pépin le fort **Beauharnois** et le fort **Lesueur** plus haut; que, étant repassé en France et retournant avec une commission de la Cour, il a été pris par les Anglais, dépouillé de tous ses effets de la valeur de 10.000 liv. et mené en Nouvelle-Angleterre, d'où il regagna la France pour y renouveler son mandat.

Rentré au Canada en 1698, il y trouva des oppositions qui déterminèrent son départ; de France, il s'embarqua en décembre 1699 pour le Mississipi avec M. d'Iberville (V. ce nom). Il remonta le fleuve sur une grande felouque, qui inaugurait cette navigation. Arrivé au haut Mississipi, il pénètre dans une rivière qu'il nomma **Saint-Pierre;** puis dans la rivière **Verte** ainsi appelée de la couleur de ses eaux. Sur une pointe formant un coude de Saint-Pierre, on bâtit le fort **L'Huillier** du nom d'un associé parisien, plus un magasin et des cabanes. Sept marchands du Canada y vinrent aussi, entre autres un gentilhomme, M. d'Eraque (?), connu de Lesueur, pour y passer l'hiver. Au printemps de 1701, tous travaillent à la mine de cuivre distante d'une demi-lieue, en extrayant 30.000 livres pesant de minerai dont on choisit 4.000 du meilleur. M. d'Eraque y demeure avec douze hommes, tandis que Lesueur avec douze autres, chargés de son trésor, se rend aux Illinois et de là à Biloxi; les premiers sont plus tard assaillis par les Renards et Mascoutins qui en tuent trois; le restant s'enfuit à Biloxi, ayant enterré les marchandises, en 1702. Le 30 juillet de cette année, l'intendant de Beauharnois écrivait de Rochefort que M. Lesueur a rap-

porté du vert de montagne très beau, dont on lui offre un franc et six deniers de la pièce; qu'il a aussi trouvé une mine de talc; que lui-même a vu du cuivre très beau et du plomb plus léger que celui de France, extrait de la mine; que l'on n'a pu encore retirer du bureau des Fermes les caisses qu'il a pleines de ces minerais afin de juger si le profit paierait la dépense (V. Margry, t. IV). En même temps, Lesueur sollicite du ministre une gratification aidant à le défrayer de tous ses voyages, avec une commission de lieutenant-général de justice à Mobile, ainsi que le passage au pays pour dix personnes, sa famille et ses propres domestiques : sa requête fut agréée. Le chevalier de Bourain écrit que, en 1704, il mourut en mer en se rendant en Louisiane.

M. Lesueur, interprète, avait épousé à Boucherville, le 26 mars 1690, Marguerite, fille de Michel Messier et d'Anne Le Moyne et en eut cinq enfants :

Marie-Anne, née à Ville-Marie en 1693; **Louise,** en 1694; **Marie,** en 1696; **Marguerite,** en 1699;

Jean-Paul, né en 1697, officier de marine, en garnison au fort des Natchez en 1729, où il dut être massacré avec les autres Français.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. IV-VI, Paris, 1889; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, ib., 1895; Marc de Villiers, *Les Dern. Années de la Louis. fr.*, ib., 1901; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1902; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

LE TAC (Xyste) (1650-1718), prêtre, Récollet missionnaire, curé, auteur d'une **Histoire.**

Né à Rouen en Normandie l'an 1650, il entre au noviciat des Récollets en 1668 et est ordonné prêtre vers 1674. Après deux ans de ministère, il est envoyé au Canada et débarque à Québec, le 9 juillet 1676, desservant Charlesbourg en 1677 et les Trois-Rivières en 1678-83. En 1684, on lui confia à Québec la charge de maître des novices, en continuant les œuvres du ministère dans la ville et les paroisses environnantes. En juin 1689, Mgr de Saint-Vallier, d'accord avec le Commissaire des Récollets, emmène le Père Le Tac et le Père Denys, Canadien, pour les établir à Plaisance : le premier est investi du mandat de Supérieur, le second de la charge de curé et de vicaire général. Chose singulière : arrivé le 21 juin, le Père reprend la mer vers le 12 septembre et porte à Versailles les lettres de l'évêque de Québec. « Il ne paraît pas que le Père revint jamais à Plaisance » (V. P. Hugolin, **loc. cit.**). Tout ce que l'on sait de lui en France, c'est qu'il y composa son **Histoire chronologique de la Nouvelle-France,** laquelle ne fut point publiée et demeura inachevée.

M. E. Réveillaud lui a donné le jour à Paris en 1888, après deux siècles d'oubli. Le Père Le Tac mourut à Rouen, le 10 avril 1718. Il voulait diviser son ouvrage en trois parties : 1504-1632; 1632-70; 1670-89, dont il a traité la première et ébauché quelques pages de la seconde. — Les chapitres I-II (1504-32) sont une sorte d'entrée en matière, résumant les expéditions de Colomb et des Cabot, auxquelles il amorce (vrai hors-d'œuvre) une description du Canada et de la Nouvelle-Angleterre en 1689. Les chapitres III-V étalent un abrégé des voyages de Verrazzano, Cartier, Roberval, (Ribaut, Laudonnière, Gourgues, hors-d'œuvre aussi), de La Roche, Chauvin, Lescarbot, Champlain, Sagard, Du Creux, qu'il s'est contenté de résumer par plagiat, dans les chapitres VI-XVI.

L'auteur avoue assez naïvement que « son but n'est que de faire connaître les injustices que quelques politiques Jésuites font par la voie de la puissance séculière qu'ils tournent de la manière la plus adroite, mais la plus injuste du monde ». Il affirme que l'envoi des Jésuites missionnaires en 1625 venait de « leur dessein de faire mission dans le grand fleuve Saint-Laurent ». Pourtant G. Sagard (V. ce nom), Frère lai de son Ordre, écrivait et imprimait en 1632 que, « entre tous les Religieux, on proposa les R. P. Jésuites (en 1625), lesquels, comme personnes puissantes, pouvaient beaucoup à ces peuples indigents ». Poursuivant la diatribe, le chroniqueur-historien ajoute que, « parce que la vérité engendre la haine, il ne croit pas qu'il soit expédient qu'il se fasse connaître au public ». Pourquoi donc? « Parce que, dit-il, un évêque (Mgr de Laval), un gouverneur (M. de Denonville), un intendant (M. de Champigny) agissent unanimement et travaillent sans cesse à renverser et terrasser des pauvres Religieux (Récollets) : c'est ce qu'ils ont fait depuis 20 ans ». Au contraire, durant dix ans (1672-82), M. de Frontenac a été leur syndic et leur protecteur. En résumé, affirme M. H. P. Biggar, à part la description du pays en 1689, « l'ouvrage est de peu ou de nulle valeur ».

Bibl. — Eugène Réveillaud, *Hist. Chronol. de la Nouv.-Fr.*, Paris, 1888; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of New Fr.*, Toronto, 1901; A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, t. I, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. P. Hugolin, *L'Etabliss. des Récoll. à Plaisance*, Québec, 1911.

LE TARDIF (Olivier) (1603-65), interprète, sous-commis, commis de la traite, coseigneur, juge-prévôt de Beaupré.

Il était originaire de la paroisse des Eta-

bles, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Pour la première fois, son nom paraît, le 18 août 1621, avec ceux des notables, réunis à Québec pour le choix d'un délégué à la Cour : il habitait sans doute la colonie depuis quelques années, comme compatriote du sieur de Pontgravé. En 1623, il était interprète au service des sieurs De Caen. En 1626, en l'absence de Pontgravé, il remplace Corneille de Vendremur comme sous-commis. A la fin de juillet 1627, il assiste, près de Richelieu, au baptême de **Napabiscou**, Algonquin de nation. Le 16 mai 1629, il est l'un des témoins au second mariage de la veuve Hébert avec Guillaume Hubou; le 20 juillet, Vendremur et Le Tardif furent chargés de remettre les clefs du fort à Louis Kirke.

En 1633, il est de retour à Québec, en relations suivies avec les colons, avec les Sauvages alliés, avec les missionnaires, adoptant deux fillettes et un garçonnet indigènes en 1638. Il est alors premier commis ou commis général, au service des Messieurs de la Nouvelle-France, au décès de François de Ré, sieur de Gand (V. ce nom), en 1641. Le 23 mai 1637, M. de Montmagny concédait à Olivier Le Tardif et à Jean Nicolet par indivis « 60 arpents de bois ou environ, en roture, situés dans la banlieue de Québec ». En 1646, Le Tardif devint le tuteur de Marguerite Nicolet, orpheline. En 1652, on l'autorisa à transporter la concession indivise au grand sénéchal de Lauzon qui, en 1653, la cédait à M. d'Ailleboust : celui-ci, en 1657, la fit ériger en la châtellenie de **Coulonge**. En 1645-1646, M. Le Tardif traversa l'océan : à Paris, il passa, le 17 avril 1646, un contrat avec les directeurs de la Compagnie et devint coseigneur de Beaupré pour 1.500 liv. et à la fois « procureur général et spécial de la seigneurie avec tous ses droits, moins celui de concéder des fiefs ». Le 14 juillet 1652, le gouverneur de Lauzon lui concéda « une terre de cinq arpents de front sur une lieue et demie de profondeur au Château-Richer », c'est là que le concessionnaire établit sa résidence. Le 5 avril 1655, il se fit octroyer au Cap-Tourmente « vingt arpents de front, bornés à l'est par la rivière Friponne et à l'ouest par les terres non concédées ». Plus tard il en céda quatre arpents à Claude Bouchard; puis il remit les seize autres à Mgr de Laval. Il concéda à Beaupré, au nom de la Compagnie, de quinze à vingt titres de propriétés. Il remplit aussi, croit-on, à partir de 1652 au moins, les fonctions de juge-prévôt de la seigneurie.

M. Le Tardif, devenu veuf en 1662, tomba malade d'un ramollissement du cerveau; on dut l'héberger chez Jean Cochon; puis l'on nomma François Bélanger son curateur et Zacharie Cloutier tuteur des enfants. Il fut inhumé, au Château-Richer, le 28 janvier 1665.

Le 3 novembre 1637, il avait épousé à Québec Louise Couillard (V. ce nom) qui mourut en novembre 1641, mère de Pierre décédé en bas âge. Parti de Québec en octobre 1647, il alla hiverner à La Rochelle. Le 16 mai suivant, le notaire Fleury rédigeait le contrat de mariage « entre Olivier Le Tardif, honorable homme, capitaine de navire demeurant à Beaupré proche le Cap-Tourmente, et Barbe Esmart, veuve de Gilles Michel, demeurant en cette ville de La Rochelle »; elle avait un fils, Olivier, âgé de deux ans et demi, et était la sœur de Madeleine Esmart, mariée à Zacharie Cloutier.

Olivier-Michel, né en 1645, amené par sa mère à Québec en 1648, élevé chez Jean Cochon, dont il épousa la fille Marie-Madeleine en 1671, père de cinq enfants, établi en 1679 sur le fief **Bonsecours** à l'Islet, qu'il vendait à Louis Bossé en 1693, dans un acte où on l'appelle Michel dit **Taillon**, nom qui a passé à ses descendants : il mourut vers décembre 1698 ou en janvier 1699.

Du mariage d'Olivier Le Tardif et de Barbe Esmart étaient issus trois enfants :

Barbe-Delphine, née en 1649, élève des Ursulines, mariée en 1661 avec Jacques Cochon du Château-Richer, mère de onze enfants, décédée en 1702;

Charles, baptisé à Québec en 1652, domestique chez son beau-frère, mort vers 1680;

Guillaume, né en 1656, élevé comme mineur chez Jean Cochon, marié en 1679 à Louise Dubois-Morel, qui fut mère de deux enfants en 1680 et 1682; en secondes noces (1687), marié à Marguerite Gaudin, qui lui donna neuf enfants : c'est la souche des nombreux descendants Le Tardif ou Tardif.

Bibl. — Mgr Amédée Gosselin, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1923.

LETELLIER DE SAINT-JUST (Luc) (1820-1881), notaire, homme politique, sénateur, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

La famille était originaire de Saint-Quentin, dans l'Aisne. François Letellier, soldat de la compagnie de Fonville des troupes du détachement de la marine, vint au Canada avant 1740. Fils de Michel et de Marie Méligne, il épousa à Québec, le 25 janvier 1740, Marie-Joseph L'Arrivée; puis en secondes noces, à Québec, le 26 août 1743, Marie-Françoise Pelletier. Le 1er octobre 1740, le gouverneur et l'intendant écrivaient : « Nous avons donné congé absolu et permission de

se retirer des troupes au nommé François Letellier de Saint-Just, soldat de la compagnie de Fonville, pour rester en cette colonie y étant marié et établi. » — Saint-Just-Sauvage est un bourg d'environ 1.300 âmes dans la Marne, non loin de Saint-Quentin. De sa seconde union, François eut, entre autres enfants, Michel, né à Saint-Vallier le 28 février 1750. En 1773, il épousa Louise Moreau qui lui donna plusieurs enfants; en 1800, élu député de Herford, il siégea à la Chambre d'Assemblée jusqu'en 1804 et mourut à Saint-Vallier, le 27 octobre 1834.

Son fils, nommé François, se fit recevoir notaire et s'établit à la Rivière-Ouelle, où il épousa Marie-Sophie Casgrain, fille du seigneur de la Bouteillerie, le 5 juillet 1814. Leur fils Luc naquit le 12 mars 1820 et fit ses études classiques au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et au séminaire de Québec, où il obtint ses diplômes en 1837. Ayant opté pour le notariat, il fut admis à la pratique en 1841. En 1851, il est élu député de Kamouraska à l'Assemblée législative; puis de nouveau, en 1852 et en 1857. Du 31 octobre 1860 au 1er juillet 1867, il est promu membre du Conseil législatif; du 16 mai 1863 au 29 mars 1864, il fait partie du ministère MacDonald-Dorion qui lui ont dévolu le portefeuille de l'Agriculture. Le 22 mai 1867, nommé sénateur pour la division de Grandville, il résigne son siège le 14 décembre 1876.

Le même jour, il est choisi pour lieutenant-gouverneur de la Province de Québec jusqu'au 25 juillet 1879. Le 25 février 1878, il communiqua une note au premier ministre conservateur Charles-Eugène de Boucherville, dans laquelle il le blâmait d'avoir sollicité de la législature des subsides et des taxes sans son autorisation préalable, d'avoir présenté certains projets de loi sans son assentiment, d'avoir lancé une proclamation qui ordonnait des prières d'action de grâce sans son avis, enfin d'avoir manifesté une insouciance habituelle à l'égard des prérogatives légales d'un officier civil supérieur. M. de Boucherville lui opposa la bonne foi et ses démarches antécédentes sur ces divers points. Dans sa réplique, le gouverneur ne mettait pas en doute la bonne foi, mais il maintenait ses griefs invoqués et lui retirait sa confiance : c'était forcer le ministère à donner sa démission. Ce qui eut lieu en effet. Cet incident, entre deux leaders de politique opposée, souleva une question de principe, et devant le marquis de Lorne, gouverneur général, qui en référa au Secrétaire colonial par l'envoi de deux mandataires, sir Hector Langevin et sir John Abbot (V. ces noms), et devant le ministère fédéral de sir John MacDonald, qui réclamait la déposition du lieutenant-gouverneur. Il fut démis de ses fonctions par le gouverneur général en Conseil, le 25 juillet 1879. M. Letellier mourait le 28 janvier 1881. Il avait épousé, le 9 février 1848, Eugénie Laurent, décédée en 1876.

Bibl. — Ph.-B. Casgrain, *Luc Letellier et son temps, Québec, 1885*; Can. Parl. Comp., Ottawa, 1871; J. Dent, *Can. Portr. Gallery*, 4 vol., Toronto, 1880; Can. and Prov., Index, ib., 1917; Mgr H. Têtu, *Hist. des Familles*, Québec, 1898; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LE VASSEUR-BORGIA (Joseph) (1773-1839), avocat, lieutenant, un des fondateurs du Canadien, capitaine, député.

Fils de Noël et de Geneviève Ganche, de Saint-Gilles de Paris, Pierre Le Vasseur, menuisier, naquit en 1629 et se maria à Québec en 1659 à Jeanne de Chanverlange; leur fils Pierre dit **L'Espérance** épousa (1686) Madeleine Chappeau, puis (1696) Anne Ménage qui eut une concession de terrain à Québec (1735). François-Louis, leur fils, né en 1707, s'unit (1730) à Hélène Moreau : le premier il prit le nom de Borgia, en raison de la canonisation de saint François de **Borgia**. Leur fils Louis, né en 1733, marié à Marie-Anne Trudel, eut pour fils Joseph, qui naquit à Québec, le 13 janvier 1773, et fit ses études au séminaire.

Ayant terminé son droit, il fut admis au barreau le 17 juillet 1800 et ouvrit un bureau à Québec, fort bien fréquenté dans la suite. Néanmoins il se tourna bientôt vers la carrière politique. En 1806, il est au rang des fondateurs du **Canadien**. Le gouverneur Craig le destitua du grade de lieutenant, le 14 juin 1808; mais il fut réinstallé par Prévost en 1812 avec le grade de capitaine. Le comté de Cornwallis l'envoya comme son représentant à la Chambre, du 18 juin 1808 au 9 février 1820; puis, du 28 août 1824 au 2 septembre 1830. Il fut arrêté et emprisonné comme adhérent du **Canadien**, du 19 mars au mois de juillet 1810 et fut relâché, sans mise en accusation. Dans la suite, il se trouva mêlé à toutes les luttes parlementaires, appuyant un grand nombre de projets de loi, après la guerre de 1812. Il fut assurément l'homme le plus actif dans la revendication des droits des Canadiens. Ses dernières années furent remplies d'amertume : ruiné, il fut enterré au cimetière des pauvres, le 29 juin 1839. Son nom a été donné à un canton du comté de Québec.

Bibl. — *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1925; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LE VERRIER (V. Rousson).

LE VIEUX (V. Hauteville).

se retirer des troupes au nommé François Letellier de Saint-Just, soldat de la compagnie de Fonville, pour rester en cette colonie y étant marié et établi. » — Saint-Just-Sauvage est un bourg d'environ 1.300 âmes dans la Marne, non loin de Saint-Quentin. De sa seconde union, François eut, entre autres enfants, Michel, né à Saint-Vallier le 28 février 1750. En 1773, il épousa Louise Moreau qui lui donna plusieurs enfants; en 1800, élu député de Herford, il siégea à la Chambre d'Assemblée jusqu'en 1804 et mourut à Saint-Vallier, le 27 octobre 1834.

Son fils, nommé François, se fit recevoir notaire et s'établit à la Rivière-Ouelle, où il épousa Marie-Sophie Casgrain, fille du seigneur de la Bouteillerie, le 5 juillet 1814. Leur fils Luc naquit le 12 mars 1820 et fit ses études classiques au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière et au séminaire de Québec, où il obtint ses diplômes en 1837. Ayant opté pour le notariat, il fut admis à la pratique en 1841. En 1851, il est élu député de Kamouraska à l'Assemblée législative; puis de nouveau, en 1852 et en 1857. Du 31 octobre 1860 au 1er juillet 1867, il est promu membre du Conseil législatif; du 16 mai 1863 au 29 mars 1864, il fait partie du ministère MacDonald-Dorion qui lui ont dévolu le portefeuille de l'Agriculture. Le 22 mai 1867, nommé sénateur pour la division de Grandville, il résigne son siège le 14 décembre 1876.

Le même jour, il est choisi pour lieutenant-gouverneur de la Province de Québec jusqu'au 25 juillet 1879. Le 25 février 1878, il communiqua une note au premier ministre conservateur Charles-Eugène de Boucherville, dans laquelle il le blâmait d'avoir sollicité de la législature des subsides et des taxes sans son autorisation préalable, d'avoir présenté certains projets de loi sans son assentiment, d'avoir lancé une proclamation qui ordonnait des prières d'action de grâce sans son avis, enfin d'avoir manifesté une insouciance habituelle à l'égard des prérogatives légales d'un officier civil supérieur. M. de Boucherville lui opposa la bonne foi et ses démarches antécédentes sur ces divers points. Dans sa réplique, le gouverneur ne mettait pas en doute la bonne foi, mais il maintenait ses griefs invoqués et lui retirait sa confiance : c'était forcer le ministère à donner sa démission. Ce qui eut lieu en effet. Cet incident, entre deux leaders de politique opposée, souleva une question de principe, et devant le marquis de Lorne, gouverneur général, qui en référa au Secrétaire colonial par l'envoi de deux mandataires, sir Hector Langevin et sir John Abbot (V. ces noms), et devant le ministère fédéral de sir John MacDonald, qui réclamait la déposition du lieutenant-gouverneur. Il fut démis de ses fonctions par le gouverneur général en Conseil, le 25 juillet 1879. M. Letellier mourait le 28 janvier 1881. Il avait épousé, le 9 février 1848, Eugénie Laurent, décédée en 1876.

Bibl. — Ph.-B. Casgrain, *Luc Letellier et son temps, Québec, 1885*; Can. Parl. Comp., Ottawa, 1871; J. Dent, *Can. Portr. Gallery*, 4 vol., Toronto, 1880; Can. and Prov., Index, ib., 1917; Mgr H. Têtu, *Hist. des Familles*, Québec, 1898; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LE VASSEUR-BORGIA (Joseph) (1773-1839), avocat, lieutenant, un des fondateurs du Canadien, capitaine, député.

Fils de Noël et de Geneviève Ganche, de Saint-Gilles de Paris, Pierre Le Vasseur, menuisier, naquit en 1629 et se maria à Québec en 1659 à Jeanne de Chanverlange; leur fils Pierre dit **L'Espérance** épousa (1686) Madeleine Chappeau, puis (1696) Anne Ménage qui eut une concession de terrain à Québec (1735). François-Louis, leur fils, né en 1707, s'unit (1730) à Hélène Moreau : le premier il prit le nom de Borgia, en raison de la canonisation de saint François de **Borgia**. Leur fils Louis, né en 1733, marié à Marie-Anne Trudel, eut pour fils Joseph, qui naquit à Québec, le 13 janvier 1773, et fit ses études au séminaire.

Ayant terminé son droit, il fut admis au barreau le 17 juillet 1800 et ouvrit un bureau à Québec, fort bien fréquenté dans la suite. Néanmoins il se tourna bientôt vers la carrière politique. En 1806, il est au rang des fondateurs du **Canadien**. Le gouverneur Craig le destitua du grade de lieutenant, le 14 juin 1808; mais il fut réinstallé par Prévost en 1812 avec le grade de capitaine. Le comté de Cornwallis l'envoya comme son représentant à la Chambre, du 18 juin 1808 au 9 février 1820; puis, du 28 août 1824 au 2 septembre 1830. Il fut arrêté et emprisonné comme adhérent du **Canadien**, du 19 mars au mois de juillet 1810 et fut relâché, sans mise en accusation. Dans la suite, il se trouva mêlé à toutes les luttes parlementaires, appuyant un grand nombre de projets de loi, après la guerre de 1812. Il fut assurément l'homme le plus actif dans la revendication des droits des Canadiens. Ses dernières années furent remplies d'amertume : ruiné, il fut enterré au cimetière des pauvres, le 29 juin 1839. Son nom a été donné à un canton du comté de Québec.

Bibl. — *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1925; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LE VERRIER (V. Rousson).

LE VIEUX (V. Hauteville).

LEVIS (François-Gaston, seigneur et duc de) (1720-87), sous-lieutenant au régiment de la marine, capitaine, aide-major, colonel, chevalier de Saint-Louis, brigadier-général et commandant en second, commandant en chef, lieutenant-général, gouverneur de l'Artois, maréchal de France et duc de Lévis.

Le berceau de la famille de Lévis — aujourd'hui Lévy-Saint-Nom, en Seine-et-Oise, — désigne une localité située entre Chevreuse et Versailles, à une lieue et demie de Trappes. La maison était l'une des plus antiques et nobles de France. En 1179, époque de la troisième croisade, le chevalier Philippe, seigneur de Mirepoix, accompagnait le roi Philippe-Auguste en Terre-Sainte. Deux membres de la descendance, les barons de la Voulte en Velay, comtes et ducs de Ventadour en Limousin, issus de la branche de Lautrec (Languedoc), Henri de Lévis duc de Ventadour (V. ce nom) et François-Christophe duc de Damville, avaient été nommés vice-rois de la Nouvelle-France, le premier en 1625 et le second en 1644.

Fils de Jean de Lévis, marquis d'Ajac et de Jeanne Maguelonne, de la branche de Lévis-Léran, François-Gaston naquit le 23 août 1720 au château d'Ajac près de Limours, dans le Languedoc — aujourd'hui département de l'Aude. Cadet de la famille, à l'âge de quatorze ans, le chevalier portait l'épée dans le régiment de la marine. Lieutenant, il se battit à l'action de Clausen : sa bravoure lui valut une promotion. Ce fut, a-t-on dit, durant la campagne de Bohême, que M. de Montcalm et lui se virent pour la première fois. Blessé à la cuisse d'un éclat de bombe au siège de Prague, il se trouva au nombre des invalides, laissés dans cette ville à la garde de l'héroïque Chevert. Il soutint un combat opiniâtre sur les bords du Mein à la tête d'un détachement de cent hommes, et il assista, le 27 juin 1743, à la bataille de Dettinghen : il revint alors en France. Passé ensuite à l'armée de la Haute-Alsace, mise sous les ordres du maréchal de Coigny, il la suivit en Souabe, où il se distingua comme dans les précédentes campagnes. En 1745, il servit sous le prince de Conti et se trouvait au passage du Rhin; puis l'année suivante, il suivit son régiment dirigé sur Nice pour défendre les frontières de la Provence. Nommé aide-major en 1747, M. de Lévis se signala aux sièges de Montauban, de Valence, de Cazale, de Villefranche et du Château de Vintimille. A la désastreuse rencontre de Plaisance, il eut son cheval tué et fut blessé à la tête dans une reconnaissance.

Ces glorieux antécédents déterminèrent le comte d'Argenson à le désigner comme commandant en second, sous le marquis de Montcalm en Nouvelle-France. Colonel depuis 1746, chevalier de Saint-Louis en 1748, il fut fait brigadier en 1756. Il s'embarqua à Brest, le 26 mars, sur la Sauvage, commandée par M. de Tourville, avec les officiers M. de La Rochebeaucour, M. des Combles, ingénieur militaire, et M. de Fontbrune, son aide de camp; mais frégates et transports ne mirent à la voile qu'au commencement d'avril.

Il arriva à Québec le 31 mai. Le 27 juin, partis de Montréal, M. de Montcalm et M. de Lévis qu'accompagnait le chevalier de Montreuil remontèrent la rivière Richelieu, en faisant de courts arrêts à Chambly et à Saint-Jean, puis à Saint-Frédéric, traversèrent le lac Champlain et arrivèrent à Carillon le 3 juillet. Le commandant chargea son second d'un détachement, en vue de reconnaître les chemins des Agniers vers le nord-ouest et de constater si l'ennemi pourrait s'en servir, en venant attaquer ses forts de Carillon et de Saint-Frédéric. Le chevalier passa trois jours dans les bois, couchant à la belle étoile, marchant comme les Canadiens et les Sauvages et les étonnant par sa vigueur et son endurance. Au départ de Montcalm, le 16, il resta à la tête des troupes de la frontière. Après la prise de Chouaguen, le général retourne à Carillon avec des renforts : le 10 septembre, il approuve entièrement les dispositions prises par son lieutenant et donne des éloges à l'ordre de bataille qu'il avait dressé, au cas d'une attaque de l'armée que commandaient Loudoun et Winslow. En partant, le 26 octobre, il laisse à M. de Lévis les ordres pour le déblaiement des camps et la répartition de l'armée aux quartiers d'hiver. En juin 1757, M. de Lévis accompagne son supérieur à Saint-Jean, à Chambly, à Sainte-Thérèse en vue des préparatifs de la campagne.

Le mois suivant, tous deux sont rendus à Carillon : M. de Lévis va à la Chute avec les bataillons la Sarre, Guyenne, la Reine et Languedoc : les rapides offrant un obstacle infranchissable, il se vit forcé de faire le transport par terre en ouvrant un chemin (7 ou 12 juillet) : il y déploya une grande habileté dans une opération difficile de portage de 150 bateaux et de 15 canons. Pour marcher à l'attaque de William Henry, le marquis de Montcalm le mit à l'avant-garde avec environ 2.970 hommes, y compris les Sauvages (29 juillet) : cette avant-garde devait franchir, par une chaleur torride, dix lieues à travers bois et montagnes. M. de Lévis avait sous lui M. de Sénezergues, lieutenant-colonel, et M. de La Pause, aide-major, et nul n'avait ni tente ni équipage; il arriva à la baie Ganaouské (Northwest Bay) sur le lac Saint-Sacrement (George), le 12 août, à cinq lieues de William-Henry. Avec ses troupes débouchant en vue

Duc de LEVIS

du fort, il contourna la place par le sud-ouest et prit position sur le chemin qui mène au fort Edouard ou Lydius. On connaît le succès des armes françaises. Après la victoire, un témoin oculaire montre dans son récit M. de Lévis partout où le tumulte des Sauvages au pillage paraissait le plus échauffé, pour tâcher d'y remédier. Il affronta mille fois la mort à laquelle il n'aurait pas échappé, si la Providence n'eût arrêté les bras sauvages déjà levés pour le frapper.

M. de Vaudreuil, injuste envers M. de Montcalm dans sa correspondance officielle, accordait à M. de Lévis ses bonnes grâces : il sollicita pour lui le grade de maréchal de camp, que le chevalier aspirait lui-même à posséder et que le général implorait en sa faveur. Retourné à Montréal le 8 septembre, M. de Lévis reçut les instructions relatives au mouvement des troupes, à leur cantonnement d'hiver, aux permissions à accorder aux officiers. Cet hiver, il se montra galant à l'égard de Marguerite Le Moyne de Martigny, épouse du sieur Pénisseault; on le blâma souvent de s'asseoir à sa table avec des gens fort mélangés. En janvier 1758, il fallut servir du cheval aux troupes; M. de Lévis fit taire murmures et réclamations, en se faisant lui-même servir cette viande.

Le 8 juillet suivant M. de Lévis est à Carillon avec M. de Sénezergues et cent réguliers : il commande la droite. Dans le fort de l'assaut des vaillants Montagnards d'Ecosse, un cri retentit soudain : **En avant, Canadiens!** C'est le chevalier qui ordonne une sortie aux compagnies coloniales, commandées par les sieurs de Raymond, de Saint-Ours, de Lanaudière, de Gaspé. En même temps, le feu de front redouble. M. de Lévis reçoit deux balles dans son chapeau. Aussi bien, le général qui combat tête nue, les yeux pleins d'éclairs, se battant comme le dernier de ses soldats, écrivait à M. Doreil, le soir même de la victoire : « Si j'avais eu 200 Sauvages pour servir de tête à un détachement de 1.000 hommes d'élite, dont j'aurais confié le commandement au chevalier de Lévis, il ne serait pas échappé beaucoup d'Anglais dans leur fuite! » Il ajouta dans une lettre au ministre : « Le chevalier et M. de Bourlamaque ont eu la plus grande part à la gloire de cette journée. »

En 1759, M. de Lévis était créé maréchal de camp. Le 28 mai, il vint à Québec pour servir à sa défense. Le lendemain, le marquis de Montcalm l'envoie avec les officiers de l'état-major marquer le camp de guerre, déterminé le matin, sur les hauteurs de Beauport et préparer les communications; le lieutenant désigna les positions des divers corps suivant l'ordre de bataille qu'il rédigea promptement (10 juin). Le 28, on plaça à la gauche, depuis le ruisseau jusqu'au Saut de Montmorency, les troupes du gouvernement de Montréal, avec le bataillon de la ville aux ordres de M. de Lévis. Il y avait trois gués sur la rivière Montmorency : celui du **Passage d'hiver** à trois milles de l'embouchure, et deux autres un peu plus haut. Durant juillet et août, les Anglais tentèrent, à plusieurs reprises, de les franchir; et il y eut souvent de vives escarmouches. Canadiens et Sauvages les passèrent pour aller surprendre les postes avancés de l'ennemi. Mais le 31 juillet, deux transports et **le Centurion**, vaisseau de guerre, débarquaient au Saut environ 2.000 hommes : 60 bouches à feu foudroyaient les retranchements et les redoutes. M. de Lévis les fit border, rallia ses troupes et les fit marcher au-devant des Anglais qui débarquaient des transports : il dirigea un feu plongeant sur tous ceux qui voulaient escalader les hauteurs. La nuit tomba sur le champ de carnage et le général désespéré ordonna la retraite, laissant sur les rives de quatre à cinq cents tués ou blessés. La perte des Français s'élevait à une centaine. L'amiral Saunders fit incendier les deux transports échoués. M. de Lévis fut le héros de la **victoire de Montmorency.**

Les revers se précipitant dans l'Ouest, M. de Vaudreuil et le Marquis donnèrent au chevalier « un ordre pour commander en chef sur les frontières du gouvernement de Montréal ». Il partit le 9 août au soir avec M. de La Pause et M. Le Mercier. C'est alors qu'avec 800 hommes il organisa le **fort Lévis.** Au décès de Montcalm, il devient lieutenant-général, officiellement en 1761. Le 10 octobre, il écrivait à M. de Vaudreuil qu'il réclamait pour lui seul tous les papiers du défunt. Il arriva à Québec le 17 septembre 1759, remonta le moral des troupes et s'avança vers Québec, jusqu'au moment où il apprit la capitulation; forcé ainsi d'arrêter ce mouvement offensif, il se replia sur Jacques-Cartier et y resta jusqu'au 10 novembre. Après y avoir établi, pour l'hiver, le major Dumas (V. ce nom), il rejoignit le gouverneur à Montréal.

Là, il conçut et mûrit le projet de reprendre Québec. Il activa ses préparatifs et partit en bateau le 21 avril 1760; il débarqua le 26 à Saint-Augustin et atteignit Sainte-Foy, le lendemain. Murray, prévenu de son approche, sortit de Québec, le 28, à la tête de 3.000 hommes environ et avec 22 canons. La bataille s'engagea un peu en deçà de l'endroit où les généraux Wolfe et Montcalm étaient tombés; mais l'effort s'en porta plus à gauche, vers le chemin de Sainte-Foy (V. ce

mot). Elle dura deux à trois heures et se termina par une complète victoire pour les Français. M. de Lévis commença immédiatement le siège de la capitale : il fit travailler à ouvrir une parallèle et à ériger trois batteries. Le 11 mai, son artillerie ouvrit le feu contre les remparts. Mais l'arrivée soudaine de plusieurs vaisseaux de guerre britanniques en rade le força à abandonner son entreprise: il fit sa retraite sur Jacques-Cartier et regagna Montréal. Trois armées anglaises marchaient vers la ville : environ 30.000 hommes, c'est-à-dire dix contre trois.

Le 6 septembre, l'état-major de M. de Vaudreuil ayant adopté les articles de la capitulation, M. de Lévis lui présenta un mémoire succinct, où il suggérait de rejeter les articles où le général Amherst exigeait que les 8 bataillons français se constitueraient prisonniers sur parole de ne point porter les armes, même en Europe, durant la guerre; il lui demandait la liberté de se retirer avec les troupes dans l'île Sainte-Hélène pour y soutenir l'honneur des armes du roi de France. Le marquis de Vaudreuil répondit qu'il agréait comme avantageuses les conditions proposées par le général anglais et qu'il ordonnait à M. de Lévis de se conformer à la présente capitulation et de faire mettre bas les armes aux troupes (8 septembre). A la réception de cet ordre formel, le chevalier donna instruction aux différents régiments de brûler leurs drapeaux; il note le fait dans son **Journal des Campagnes.** Ce ne fut point dans l'île Sainte-Hélène, où il n'y avait que 400 hommes, mais dans l'île de Montréal où les bataillons étaient dispersés : quelques-uns échappèrent, semble-t-il, puisque, le 11, le général Amherst écrivait à Haldimand, commandant de la ville « que les drapeaux français qu'on avait vus devaient être livrés ».

Le chevalier se rendit, à Québec, aux invitations du général Murray, qui le traita en frère d'armes, lui souhaitant une heureuse traversée. Il s'embarqua, le 18 octobre, à bord de la **Marie** avec le chevalier de Montreuil, le commissaire Bernier, etc. et arriva à La Rochelle. Le roi d'Angleterre leva tôt après la défense d'Amherst de servir durant la guerre, mais en Europe seulement. Louis XV témoigna au chevalier sa satisfaction en le créant, en 1761, lieutenant-général par une promotion spéciale.

A l'ouverture de la campagne, celui-ci alla rejoindre l'armée du Rhin, sous les ordres du maréchal de Soubise. Après avoir assisté aux combats de Fillinghausen et de Schedinghem, il vint renforcer en Hesse le maréchal de Broglie, avec un corps de 10.000 hommes. Chargé en 1762 du commandement de l'avant-garde du corps de réserve du prince de Condé, il soutint avec succès toutes les attaques du prince de Brunswick. Il eut une large part à la brillante action de Gremínghen : attaqué par 25.000 combattants à deux lieues de l'armée, il ne put jamais être entamé, ayant eu sous lui son cheval tué. Ce fut lui qui décida du succès remporté à Johannisberg, la gauche de l'armée soutenant les assauts de Brunswick; même, trois jours après, avec 4.000 hommes, il se maintint sur la montagne contre dix-neuf bataillons et trente pièces de canon. Ses anciens compagnons d'armes du Canada, rendus inactifs, MM. de Bourlamaque et de Bougainville, ne manquèrent pas de le féliciter par lettres.

Au décès du duc de Chaulnes en 1766, le général de Lévis fut créé gouverneur de l'Artois. En 1771, on le nomma capitaine des gardes de M. le comte de Provence (Louis XVIII), chevalier des Ordres du roi en 1776, gouverneur d'Arras en 1780, maréchal de France en 1783, duc de Lévis en 1784 avec droit héréditaire : il mourut d'apoplexie à Arras, le 26 novembre 1787.

L'historien canadien, auteur du **Marquis de Montcalm,** a tracé une esquisse du chevalier de Lévis en ces termes : Sa physionomie n'a pas encore été étudiée à fond. Il avait de l'intelligence, de l'éducation et de l'instruction, sans être un lettré. A défaut de connaissance des livres, il possédait une utile science des hommes. Il était calme, froid, avisé et perspicace. Passé maître dans l'art de bien vivre avec tout le monde, il savait adroitement se tenir en dehors des querelles d'autrui. Il gagna et conserva la confiance et l'amitié des hommes que séparait la plus violente antipathie : ainsi M. de Vaudreuil chantait ses louanges et M. de Montcalm lui ouvrait intimement son cœur. Sa qualité maîtresse était le tact. Grâce à elle, son mérite ne connut jamais l'ombre et sa carrière fut une suite ininterrompue de succès : il mourut gouverneur d'Arras avec des émoluments, des gratifications, des pensions qui dépassaient 97.000 livres.

Bibl. — G. de Hautecloque, *Le Maréchal de Lévis,* Arras, 1901; H.-R. Casgrain, *Montcalm et Lévis,* Tours, 1889; Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm,* Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.,* t. I, Québec, 1919; A. Doughty, *Knox's Hist. Journal,* 3 vol., Toronto, 1916; Can. and Prov., Index, ib., 1917; H. Garneau, *Hist. du Can.,* t. II, Paris, 1920.

LEVIS (Fort), construit durant la dernière année de la domination française sur une île du lac Ontario.

Cette île, l'une des trois îles **Aux Galops,** porta le nom de Lévis, et s'appelle **Oracointon;** elle est située à deux lieues avant d'arriver à la **Galette** (Prescott). Le 24 juillet 1759

le fort se trouvait à moitié construit par les soins de l'ingénieur Desandrouins et ne fut achevé qu'au mois de septembre, c'est-à-dire après la capitulation de Québec : il était en pièces de bois équarri, ayant l'épaisseur de six pieds revêtus de terre glaise. L'île était la plus avancée, à la tête des rapides du Saint-Laurent supérieur, à six milles au-dessous de Prescott. La garnison, composée en 1760 de 333 hommes seulement, soutint un siège de neuf jours contre 10.000 Anglais et, après une honorable capitulation signée le 25 août, fut transportée à New-York et de là en France. Les cartes portent aujourd'hui l'appellation **Galop's Island.**

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LEVIS (Collège de), institué d'abord pour l'enseignement primaire supérieur et commercial, ensuite pour le classique.

En 1853-54, il fut inauguré par le curé Joseph-David Déziel (V. ce nom), qui en confia la direction et l'enseignement aux Frères des Ecoles chrétiennes : ce fut le cours commercial en français et en anglais. En 1860, le Séminaire de Québec en prenait la charge et y ajouta les premières classes des études secondaires. En 1872, M. l'abbé Langis y organisa une classe d'affaires ou de comptabilité. En 1874, le collège devenait autonome. Par un acte de la législature, le 23 février 1875, il fut incorporé ou muni de la personnalité civile. Le 15 août, un Conseil de sept membres était nommé. Une nouvelle construction doubla les dimensions du local. En 1876, le cours classique était définitivement établi, grâce aux efforts combinés des abbés Sauvageau et Lindsay. En 1879, le collège fut affilié à l'Université Laval. 1884, nouvelle aile ajoutée à l'édifice. En 1891, érection d'une chapelle, livrée au culte en 1900. Depuis lors, l'institution a pris un essor de grande prospérité.

Bibl. — Alman. de l'*Act. cath.*, Québec, 1917.

L'HERMITTE (Jacques) (1670-1725), ingénieur, major, second lieutenant de roi, capitaine, ingénieur en chef, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi aux Trois-Rivières.

Il commença sa carrière dans le corps des ingénieurs. Après neuf années, il entra dans les troupes du détachement de la marine : et, le 13 mars 1695, le roi lui accordait le brevet de major et d'ingénieur de Plaisance (Terre-Neuve). Le 22 février 1696, il reçut une commission de commandant en l'absence du gouverneur. Le 26 mars 1698, on lui mandait des instructions relatives à l'inspection de toutes les côtes et rades de l'Acadie, des établissements existants et à faire, des ports de pêche et de l'exploitation des bois. Il avait l'ordre spécial d'étudier la baie de Chibouctou (Halifax) comme havre et comme poste de refuge et de défense : il en devait faire autant pour la rivière Saint-Georges, Pentagouet, Passamaquoddy, Saint-Jean, le Port-Royal, la Hève et Chedabouctou; enfin il devait examiner la baie des Chaleurs et les bois de service pour la marine. La malheureuse guerre de la Succession d'Espagne vint ruiner tous ces beaux desseins, en ruinant aussi le Trésor. Durant l'hiver de 1704, M. L'Hermitte accompagna M. de Subercase, gouverneur de Plaisance, dans sa campagne contre les postes anglais de Terre-Neuve.

Le 1er janvier 1714, M. L'Hermitte était nommé second lieutenant de roi à l'Ile-Royale avec des appointements de 1.700 livres. Le 10 mars 1715, il fut promu à la fois capitaine, ingénieur en chef de la Nouvelle-France, et lieutenant de roi aux Trois-Rivières, sans salaire spécial. En novembre il alla en France, où il propose au ministre de la marine de lever les cartes de l'Ile-Royale et de l'île de Sable : l'offre fut agréée du Conseil, qui lui verse 1.375 livres dans la main et 1.000 autres en 1717. Le 26 juin 1718, il fut décoré de la croix de Saint-Louis, en reconnaissance de ses travaux. En 1723, il proposait encore au ministre de visiter le bas Saint-Laurent pour y reconnaître baies, mouillages, bois de construction; et les administrateurs appuyèrent son dessein en haut lieu. On l'autorisa à faire cette excursion de reconnaissance (1724), dont il rendit compte par un mémoire adressé à Versailles. Puis à l'automne, il s'embarqua sur le vaisseau du roi pour se rendre en France. Il en revenait à bord du **Chameau,** lorsqu'il périt dans son naufrage, la nuit du 27 août 1725, sur les récifs de l'Ile-Royale.

Le 4 octobre suivant, Mgr de Saint-Vallier en écrivait au ministre : « Après une navigation assez heureuse jusqu'à deux lieues de Louisbourg, ceux qui conduisaient le vaisseau ont si mal pris leurs mesures qu'ils l'ont fait périr sur un banc de rocher si fort qu'il a été entièrement brisé des premiers coups qu'il a donnés. Cette nouvelle a causé ici un si épouvantable effroi, désolation et pauvreté, que je ne puis m'empêcher de vous recommander plusieurs veuves : Mme de Louvigny mérite que vous lui accordiez et à ses deux filles la continuation de la pension donnée à son mari; Mme L'Hermitte, qui passe ici pour la plus désolée parce qu'elle n'a rien du tout, pourrait avoir du pain pour elle et ses deux filles par la pension que vous avez accordée

à son mari, à ce qu'on dit, ce dernier voyage » (V. Arch. féd. Ottawa, vol. 47).

BIBL. — P.-G. Roy, *La Revue can.*, 1919, et *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925.

LIEUE, mesure itinéraire, dont l'étendue a varié selon le temps et les pays d'Europe.

La lieue française, dont Champlain et les voyageurs français se servaient pour mesurer les distances — avec les fractions **demi, quart** de lieue — peut se comparer ainsi au **mille anglais,** seul usité au Canada : lieue commune : 2,76; lieue légale : 2,42; lieue marine : 3,45.

BIBL. — W. F. Canong, *Deny's Descript.*, Toronto, 1908.

LIEUTENANT-GENERAL, titre affecté au vice-roi au début de la colonie de la Nouvelle-France; charge du premier officier de la Prévôté.

Cette charge ou fonction conférait aux titulaires pleine juridiction sur la colonie et ses habitants; elle ne fut limitée que selon les restrictions, consignées dans les chartes octroyées aux Compagnies (V. ce mot). D'après la teneur des lettres patentes royales, on est aisément convaincu des pouvoirs discrétionnaires du vice-roi.

Historiquement il faut distinguer deux classes d'administrateurs du roi : la première, de Roberval au duc de Ventadour (1540-1627), la seconde, de Lévis-Damville à Victor d'Estrées (1627-1737). En voici le tableau dressé par le docteur N.-E. Dionne :

1. **Roberval,** lieutenant-général, 1540-43.
2. **La Roche,** vice-roi, lieutenant-général, 1578-98.
3. **Chauvin,** lieutenant-général, 1600-03.
4. **De Chaste,** lieutenant-général, 1603-03.
5. **De Monts,** lieutenant-général, 1603-09.
6. **Soissons,** lieutenant-général, 1612-12.
7. **Condé,** vice-roi, lieutenant-général, 1612-1616.
8. **Thémines,** vice-roi, lieutenant-général, 1616-19.
9. **Condé,** vice-roi, lieutenant-général, 1619-1620.
10. **Montmorency,** vice-roi, lieutenant-général, 1620-24.
11. **Ventadour,** vice-roi, lieutenant-général, 1625-27.
12. **Damville-Lévis,** vice-roi, 1644-60.
13. **Feuquières,** vice-roi, 1660-61.
14. **D'Estrades,** vice-roi, 1661-63.
15. **De Tracy,** vice-roi, lieutenant-général, 1663-67.
16. **D'Estrades,** vice-roi, 1667-86.
17. **D'Estrées** (Jean), vice-roi, 1686-1707.
18. **D'Estrées** (Victor), vice-roi, 1707-37.

Les onze premiers avaient pouvoir et juridiction sur la Nouvelle-France et devaient tenir compte des chartes octroyées; les sept derniers étendaient leurs attributions sur la terre ferme et sur les îles de l'Amérique (Antilles françaises) (V. N.-E. Dionne, **Galer. hist.,** t. VIII, Québec, 1913).

Le **lieutenant-général** avait plus tard la plus haute fonction de la Prévôté (V. ce mot).

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LIEUTENANT DE ROI, officier militaire qui tenait le premier rang après le gouverneur général à Québec et après les gouverneurs particuliers de Montréal et des Trois-Rivières (V. **Gouverneur particulier**).

Ses attributions étaient surtout l'inspection des troupes et des fortifications, ainsi que la suppléance des gouverneurs dans leurs fonctions.

Le gouvernement de Québec eut pour titulaires à la lieutenance de roi (V. ces noms) :

Provost (François), 23 février 1692.
Crisafy (Antoine, marquis de), 28 mai 1699.
Langloiserie (Charles-Gaspard Piot, sieur de), 1er juin 1703.
Louvigny (Louis de La Porte, sieur de), 27 avril 1716.
Rousson (François Le Verrier, sieur de), 15 mai 1725.
Deschaillons (J.-B. de Saint-Ours, sieur), 1er avril 1733.
Vaudreuil (François-Pierre de Rigaud de), 2 février 1748.
Ramezay (J.-B. Nicolas-Roch de), 1er mai 1757.

Le gouvernement de Montréal eut pour titulaires à la lieutenance (V. ces noms) :

Crisafy (Antoine, marquis de), 13 février 1697.
Galliffet (François de), 28 mai 1699.
Longueuil (Charles Le Moyne, 1er baron de), 5 mai 1710.
Chassaigne (Jean Bouillet de la), 7 mai 1720.
La Corne (Jean-Louis), 26 avril 1726.
Bégon (Claude-Michel), 1er avril 1733.
Falaise (François de Gannes, sieur de), 1er mai 1743.
Longueuil (Ch. Le Moyne, 2e baron de), février 1748.
Lantagnac (Gaspard Adhémar, sieur de), 23 mai 1749.
D'Ailleboust (Charles-Joseph), 17 mars 1756.

Le gouvernement de Trois-Rivières eut pour titulaires à la lieutenance (V. ces noms) :

L'Hermitte (Jacques), 10 mars 1715.

D'Esgly (François Mariauchau, sieur), 23 avril 1726.

Bégon (Claude-Michel), 6 février 1731.

Falaise (François de Gannes, sieur de), 1er avril 1733.

Beaujeu (Louis Liénard, sieur de), 31 mai 1743.

Saint-Ours (Pierre, chevalier de), février 1748.

Falaise (Michel, chevalier de Gannes de), 1er avril 1752.

D'Ailleboust (Charles-Joseph), 1er avril 1754.

Noyan (Pierre-Jacques Chavoy, sieur de), 1er avril 1756.

Noyelles (Nicolas-Joseph de Fleurimont de), 1er janvier 1759.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Revue can.*, Montréal, 1917.

LIGNERIS (Constant Le Marchand, sieur de) (1663-1732), lieutenant, garde-marine, lieutenant réformé et en pied, capitaine, chevalier de Saint-Louis, major des Trois-Rivières. — **Des Ligneries**, signature de la famille Le Marchand, est une localité du Calvados : Saint-Saturnin-des-Ligneries, où naquit aussi (1768) Charlotte de Corday.

La famille Le Marchand appartenait à la petite noblesse de Tours, dans la paroisse de Charentilly; son anoblissement remontait à 1510, octroyé par Louis XII à Mathieu Marchand, notaire, secrétaire du roi, trisaïeul du père de Constant. Dans la suite, les descendants étaient sieurs des Ligneris, des Ardillières (Char.-Infér.), d'Ecoman (Loir-et-Cher).

Fils de Joseph Le Marchand de Ligneris et de Marguerite du Silars (Vienne), né en 1663, Constant embrassa la carrière des armes. En 1675, il entrait comme lieutenant dans le régiment d'Auvergne. Le 10 novembre 1683, il était fait garde de la marine à Rochefort. Le 17 mars 1687, il reçut une commission de lieutenant réformé dans les troupes servant en Nouvelle-France; et, trois ans après, de lieutenant en pied, laquelle commission fut confirmée par le roi, le 16 mars 1691. Le 15 octobre 1701, il recevait dans la correspondance officielle de M. de Callières la note de « bon officier ». Le 15 juin 1705, promu capitaine, en 1709 il faisait partie de l'expédition, commandée par M. de Ramezay et chargée d'aller tenir tête à l'armée que Nicholson (V. ce nom) conduisait par la voie du lac Champlain contre Montréal : la peste éclata soudain parmi les Iroquois, se communiquant aux troupes anglaises et força leur général à se désister de son projet d'invasion. Le 23 novembre 1721, le roi le décorait de la croix de Saint-Louis, et, en 1722, M. de Vaudreuil rendait témoignage de « sa très bonne conduite, de son service avec distinction, de ses qualités de très bon officier ».

Aussi bien, le 3 juin, le ministre lui confiait le poste de Michillimakinac, où il réussit à pacifier avec les Outaouais les nations alliées aux Renards. Néanmoins, le 5 juin 1725, le Conseil de la marine se plaignait à M. de Vaudreuil « que M. de Ligneris avait fait la paix avec les Sauteurs sans y comprendre les Illinois, restés seuls contre les Renards; que les autorités de la Louisiane prétendent qu'il ne regarde pas les habitants de leur Province comme des Français et qu'il détourne ainsi le commerce des pelleteries vers le Canada ». Le 16 mars 1728, on le nomma major des Trois-Rivières. Le 5 juin, décidé d'en finir avec les Renards (Outagamis), M. de Beauharnois chargea le major de l'expédition, qui comprenait 400 réguliers ou Canadiens et 700 Sauvages alliés. M. de Ligneris défit bien la nation des Folles-Avoines, mais il ne put rejoindre les Renards fuyant de village en village : il dut se contenter de tout ravager et incendier dans leur région; il était de retour à Montréal à la fin de septembre. Les frais énormes de l'expédition vexèrent le ministre de Maurepas, qui exigea de faire passer le major et commandant en conseil de guerre : ce conseil, en 1730, déclara son innocence. Le 19 février 1732, M. de Ligneris mourut aux Trois-Rivières.

Il avait épousé, le 19 novembre 1691, à Montréal, Anne Robutel de la Noue (V. ce nom), qui lui donna six garçons et une fille :

Charles, né le 7 janvier 1696, épousa Marie-Ursule Aubert de La Chesnaye aux Trois-Rivières (12 mai 1732); écuyer et officier dans les troupes, il mourut tôt après;

Marie-Françoise (1703) se maria (1736) à J.-B. Lacoste;

François (1703-59), le chevalier, entra dans les troupes de la marine, fut fait enseigne en second en 1733, en pied en 1738, lieutenant en 1744, capitaine en 1751. En 1735, il accompagna M. de Noyelles (V. ce nom) marchant contre les Renards du Wisconsin et en 1739-1740, prit part à l'expédition contre les Chicachas. Il servit en Acadie (1745-47) et commanda à **Ouiatanon** (1750-53). En 1755, il était adjoint à M. de Contrecœur dans son expédition au fort Du Quesne et se trouva à l'engagement contre les troupes de Braddock. En 1756, il succéda au capitaine Dumas (V. ce nom) au fort Du Quesne et fut décoré de la croix de Saint-Louis avec pension annuelle. Il envoya quelques partis de guerre contre les Anglais infestant les frontières de la Pennsylvanie et de la Virginie. En 1758, il commandait les troupes qui infligèrent une défaite au détachement de James

Grant. A l'approche du général John Forbes (V. ce nom), il incendia le fort Du Quesne et opéra sa retraite sur celui de Machault. En 1759, il fut assiégé et fait prisonnier au fort Niagara, où il mourut de ses blessures le 28 août.

Il avait épousé à Montréal, en 1738, Marie-Thérèse Migeon de La Gauchetière (V. ce nom), qui lui donna sept enfants, entre autres **Constant-François-Daniel**, qui était enseigne en 1759.

Bibl. — Fr. Daniel, *Les Grand. Famil. fr.*, t. I, Montréal, 1864; P.-G. Roy, *La Rev. can.*, ib., 1919; *Petit. Chos. de notre Hist.*, 4e série, Lévis, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; A. Shortt, *Docum.*, Ottawa, 1926; Bull. des Rech. hist., Québec, 1927.

LIGONIER (Sir John ou Jean-Louis de) **1680-1770)**, volontaire, major de brigade, commandant de fort, colonel, brigadier et major-général, chevalier du Bain, lieutenant-général, général, député, commandant en chef, maréchal de camp, vicomte, baron, comte, gouverneur.

Fils du Huguenot, Louis de Ligonier, sieur de Monteuquet, il naquit à Castres (Tarn) en 1680. En 1697, il s'enfuit à Dublin; puis, en 1702, s'enrôla comme volontaire dans l'armée de Marlborough. Il se battit à Liége, à Schellenberg à la tête d'une compagnie, à Blenheim, à Ramillies, à Menin comme major de brigade, à Oudenarde, à Malplaquet, où il reçut trente-trois balles dans son uniforme, sans être blessé. En 1712, on lui confia à Minorque le commandement du fort Saint-Philippe. En 1718, il se distingua dans la campagne de Vigo. Promu en 1720 colonel, il fit de son 8e régiment l'un des plus beaux de l'Europe. En 1735, on le nommait brigadier et, en 1739, major-général. En 1743, il commandait une division à Dettingen et fut créé chevalier du Bain par le roi en personne sur le champ de bataille, et peu après lieutenant-général. A la bataille de Fontenoy, en 1745, il commandait l'infanterie. Lorsque le soulèvement éclata en Ecosse, on le chargea de défendre le comté de Lancaster. En 1746, il commande l'armée en Hollande, à la bataille de Rocoux, où il fut défait par les Français : le 30 décembre, on le fit général de cavalerie et servit à ce titre à Laffeldt en 1747, s'y distingua, mais fut fait prisonnier par les Français.

En 1748, les électeurs de Bath l'envoient aux Communes. En 1750, il est gouverneur de Guernesey et de Plymouth en 1752. Le 24 octobre 1757, il est promu commandant en chef des armées de terre, maître-général de l'artillerie en 1759 et, en 1766, maréchal de camp. On l'avait créé vicomte d'Enniskillen en 1757; puis baron en 1763, comte de Ripley en 1766.

Sir John ne vint jamais au Canada, mais son nom fut donné à un fort ou redoute (avril 1758), situé sur une branche de l'Ohio, en raison évidemment de la part qu'il assuma dans les armements généraux des troupes anglo-américaines de la conquête.

Bibl. — A. G. Doughty, *Knox's Hist. Journ.*, Toronto, 1916.

LIGUE DE L'EMPIRE BRITANNIQUE, dénommée à l'origine **Fédération impériale**, dans la suite on ajoute le mot **Ligue**, finalement on a adopté la même appellation actuelle au Canada qu'en Angleterre.

C'est en 1764 que Thomas Pownall, gouverneur de Boston, proposa le dessein « de considérer la Grande-Bretagne, non seulement comme le royaume formé des îles, des provinces, des établissements disséminés au dehors et au loin, mais comme un grand **Dominion maritime**, embrassant ses possessions de l'Atlantique et de l'Amérique unies en un seul Empire » : tel fut le point de départ de la **Fédération impériale.**

Dans la suite le projet fut de nouveau rajeuni, en 1855 et en 1863, par Joseph Howe, ainsi que par Thomas Chandler Haliburton, Edward Blake, sir Charles Tupper, et par d'autres hommes d'Etat et écrivains canadiens.

En 1847, lord Elgin adopta les mêmes conceptions. En 1885, l'on institua la **Ligue de Fédération impériale**, qui changea de nom en 1896.

Bibl. — L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

LINCTOT (Jean-Baptiste Godefroy, sieur de) (1608-81), interprète, colon, membre du Conseil de Québec, seigneur anobli par le roi. — **Lintot**, près de Dieppe; autre bourg, près du Havre (Seine-Inférieure).

Il était fils de Pierre Godefroy et de Perrette Cavelier, parente sans doute des Cavelier de Rouen. Il passa en Nouvelle-France vers 1626, avec son frère, Thomas Godefroy de Normanville, qui fut pris et brûlé par les Iroquois, en 1652.

Jeune encore il apprit aisément les idiomes algonquins et hurons, pour seconder Champlain dans ses relations avec les Sauvages. En 1629, il fut un des rares émigrés qui restèrent au Canada, s'enfonçant dans les bois avec les tribus de diverses appellations. En 1633, au retour de Champlain, il se fit colon aux Trois-Rivières. Le 15 décembre 1631, il épousait Marie, fille de Mathieu Le

Neuf, sieur du Hérisson, et de Jeanne Le Marchand, de Caen (Normandie) (V. **Revue de Montréal**, t. IV).

En 1638, la Compagnie des Cent-Associés lui concéda la seigneurie de Godefroy, près des Trois-Rivières, dont il fut l'un des fondateurs. En 1647, le roi établit en Nouvelle-France un **Conseil de Québec** (V. ce mot); et, l'année suivante, M. de Linctot eut l'honneur d'en faire partie, *élu pour trois ans* par les syndics de la ville : aussi bien, un acte daté du 2 février 1651 le qualifie de « noble homme, conseiller du roi ».

En 1668, Sa Majesté lui accordait des lettres de noblesse, où il était fait mention de ses services, de ceux de ses frères et de ses enfants. M. Talon lui en écrivit deux lettres élogieuses (10 sept. et 10 nov. 1668) (V. **La Fam. Godefroy**). Les lettres de noblesse devaient être enregistrées au Conseil souverain; par suite d'un malentendu, elles furent envoyées au greffe du Parlement de Paris. Or, en 1669, le roi abolit les titres de noblesse non encore enregistrés : ainsi M. Godefroy, M. Boucher et d'autres colons perdirent leurs privilèges. Dans une lettre à Colbert, le comte de Frontenac écrit, le 2 nov. 1672 : « Le sieur Godefroy, l'un des premiers venus en ce pays, y étant établi depuis 40 ans, chargé d'une très grande famille, si vous ordonniez quelque gratification, il y aurait justice que celui-ci fût un des premiers à ressentir les libéralités de Sa Majesté ». La recommandation officielle demeura sans effet. M. Godefroy mourut entre le 3 mai et le 8 juillet 1681; son épouse, le 27 octobre 1688. De leur union étaient issus onze enfants :

Michel, continuateur de la branche de Linctot;

Louis, auteur de la branche de Normanville;

Jacques (1641-61), sieur de **Vieux-Pont**, nom de localités du Calvados et de l'Orne, né aux Trois-Rivières le 6 mars 1641; « au printemps de 1661, écrit M. Sulte, accompagné d'un Français et de 30 Attikamègues, il partit au nord vers le lac Nécouba. Un parti de 80 Iroquois les attaquèrent en route : la lutte dura deux jours. Godefroy fut admirable de sang-froid et de bravoure. Accablés par le nombre, les Attikamègues plièrent et Godefroy, couvert de blessures, *se traîna* vers un groupe de mourants pour rendre le dernier soupir. Un seul survivant fut pris; mais il s'évada peu après et parvint aux Trois-Rivières, vers le 25 juin. Les Iroquois avaient perdu 20 guerriers » (V. **Rev. Can.**, t. XVI);

Jeanne, née le 11 avril 1644, entra au monastère des Ursulines (9 oct. 1659) (V. **Journ. des Jés.**);

Joseph, auteur de la branche de Vieux-Pont;

Jean-Amador, auteur de la branche de Saint-Paul;

Marie-Renée (1652-1736), mariée (1677) à Pierre Le Boulanger, mère de l'abbé Pierre-René, décédé curé de Charlesbourg, le 24 juin 1747;

Pierre, sieur de Roquetaillade (1655-88), officier dans les gardes de M. de Frontenac qui, en 1675, lui concéda « une demi-lieue de terre le long du fleuve, rive sud, à commencer depuis ce qui est concédé à son père, au-dessus des Trois-Rivières, jusqu'aux terres dépendantes de la seigneurie de Nicolet, appartenait au sieur Cressé, avec trois lieues de profondeur dans les dites terres ».

Bibl. — V. ci-dessous.

LINCTOT (Michel Godefroy, sieur de) (1637-1709), fils aîné du précédent, écuyer, seigneur de Dutort, major des Trois-Rivières.

Il naquit le 21 octobre 1637. Les renseignements font défaut sur les premières années de sa carrière militaire. Il servit dans les troupes du détachement de la marine; mais il n'a été transmis aucune note sur sa nomination première, ni sur ses promotions aux grades. En 1681, à la mort de son père, il réclama les privilèges de la noblesse octroyée aux siens. Le 9 juillet, M. Duchesneau voulut bien les reconnaître, ainsi que le fit aussi M. De Meulles le 8 juin 1685 (V. **La Revue can.**, 1919). Le 10 novembre 1686, M. de Denonville écrivait au ministre de la Marine que le sieur de Linctot et sa femme, qui ont dix enfants, et deux autres de leur fille, se plaignent de n'avoir pas de pain : cette famille est des plus anciennes dans le pays.

Le 1er avril 1702, M. de Linctot était nommé major des Trois-Rivières. En 1705, il faisait partie des troupes de l'expédition de M. de Subercase, dirigée contre Saint-Jean (Terre-Neuve). Il mourut dans ses fonctions, le 18 mai 1709.

Il avait épousé (1664) Perrine, fille de Pierre Picoté de Bellestre « qui arriva (1559) avec Jeanne Mance, entra chez les Hospitalières et en sortit bientôt » (**Annales** de Sœur Morin). Elle décéda, le 19 décembre 1723, étant devenue mère de douze enfants, entre autres :

Françoise-Ursule, née en 1665, se maria d'abord à Pierre Bretigny, et ensuite (1700) à Augustin de Galimard, seigneur de Champlain;

Marguerite-Thérèse, née en 1667, mariée (1691) à Jacques Hertel, sieur de Cournoyer (V. ce nom);

Jean-Paul, né le 23 avril 1670, se noya en 1673;

Arnoult (1671-1703), mort célibataire;

René, le continuateur de la lignée;

Charlotte, née le 9 mars 1677, mariée à Z. Hertel (1695), sieur de la Frenière (V. ce nom);

Agnès, née le 23 mai 1679, mariée le 3 mai 1700 à Michel Trottier, sieur de la Rivière-du-Loup (en haut);

Michelle, née le 23 mai 1679, décédée le 12 avril 1720, guérie à la suite d'une neuvaine au Frère Récollet, Didace Pelletier (V. ce nom);

Marie-Josette (1682), mariée à J.-B. Jutras, sieur de La Vallée;

Claire (1683), mariée (1706) à Benjamin d'Orvilliers (V. ce nom).

Bibl. — V. ci-dessous.

LINCTOT (René Godefroy, sieur de) (1675-1748), fils du précédent, enseigne en pied, commandant, capitaine.

Né aux Trois-Rivières, le 17 mai 1675, il entra dans les troupes de la marine. Le 8 juin 1710, il reçut le commandement du fort de l'Ile-aux-Tourtes, après avoir été fait enseigne en pied, depuis quatre ans. En 1718, il servait à Shawinigan sous M. Le Gardeur de Saint-Pierre. En 1729, il fut nommé commandant au lac Supérieur; en 1731, chargé du rétablissement du poste des Sioux, qu'il réussit à ramener dans l'alliance des Français (1732). En 1735, il demanda à être relevé de son poste.

Plus tard on lui conféra le grade de capitaine. Il mourut à Montréal le 27 mars 1748, s'étant marié d'abord (1709) à Marie-Madeleine, fille de Jean Le Moyne et de Madeleine de Chavigny, qui lui donna cinq enfants; ensuite (1728) à Marie-Catherine, fille de J.-B. d'Ailleboust des Musseaux, qui fut mère d'un garçon : ce dernier et le cinquième décédèrent au berceau :

Louis-René, continuateur de la lignée;

Marie-Charlotte, née en 1712, se maria (1732) à François-Jean-Daniel d'Ailleboust, sieur de la Madeleine;

Exupère (1713-36), cadet à l'aiguillette;

Marie-Angélique (1714-88), sans alliance.

Bibl. — V. ci-dessous.

LINCTOT (Louis-René Godefroy de) (1709-1745), fils aîné du précédent, enseigne dans les troupes de la marine, décédé à Montréal le 12 mai 1745.

Il avait épousé, le 11 nov. 1727, Catherine-Apolline Blondeau, qui donna naissance à six enfants : **Hyacinthe** (1733), entra dans l'armée, prit part à la bataille de la Monongahéla (9 juillet 1755), épousa à Verchères (1760) Charlotte-Louise Jarret; en 1778, il était absent, quand le 10 novembre son épouse demandait à Haldimand l'ajournement de la prestation du serment; **Apolline** (1738); **Daniel** (1739); **Catherine** (1741), mariée (1766) à J.-B. Chavaudray et (1776) à Louis Thibaudière de La Ronde; **Louis-René** (1742); **Maurice-Régis** (1744) entra dans l'armée (1757), sous-lieutenant à l'île de France et à Madagascar, en retraite (1780) (V. **Normanville**).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Fam. Godefroy*, Lévis, 1904.

LINDSEY (Charles) (1820-1908), journaliste et écrivain, régistrateur.

Né au comté de Lincoln (Angl.) en 1820, il vint au Canada en 1841. Cinq années après, entré au bureau de rédaction de l'**Examiner** à Toronto, il devint l'éditeur en chef du **Leader**. En 1867, on le nommait régistrateur de la Province et en exerça les fonctions jusqu'à son décès, le 12 avril 1908. En 1852, il épousa Janet, fille de William Lyon Mackenzie.

Il est l'auteur de : **The Life and Letters, of sir W. Lyon Mackenzie**, 2 vol., Toronto, 1862; **Clergy Reserves**, 1851; **Prohibitory Laws**, 1855; **The Reason of the West States**, 1860; **An Investigation of the Boundaries of Ontario**, 1873; **Rome in Canada**, 1878.

Bibl. — J. H. Morgan, *Can. Men* et *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; L. A. M. Lovekin, *Can. Magaz.*, 1920; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

LIOTOT (N...), l'un des chirurgiens attachés à l'expédition de M. de La Salle au golfe du Mexique.

D'après le récit de M. Joutel (V. ce nom), débarqué à Saint-Domingue en 1684, Liotot donne ses soins au Découvreur, atteint à bord de fièvres malignes. En mars 1685, au fort Saint-Louis du Texas actuel, il s'employa à la guérison du sieur Moranger, blessé au bras d'un coup de flèche, décochée par les aborigènes. Le mois suivant, le sieur Legros, revenant de la chasse, marcha par mégarde sur un serpent à sonnettes, qui le mordit au-dessus de la cheville : pansé d'abord, il fallut que Liotot lui amputât la jambe très enflée, le 27 août; mais le malade mourut de la fièvre deux jours après, au regret de tous, laissant plusieurs effets et environ 1.000 louis d'or. M. de La Salle s'en saisit, en dépit de Liotot.

En mars 1687, durant la dernière exploration, ayant ourdi un complot avec Duhaut (V. ce nom), Tissier et Larchevêque, et se sentant humilié des procédés hautains du jeune Moranger, le chirurgien, « plus humain que ses complices, tuait à coups

de hache Moranger, Saget et le Sauvage Chaouanon, tous endormis. Au même instant, Hans tira sur Duhaut et Ruter, envoya trois balles à travers le corps de Liotot. Celui-ci vécut quelques heures, se confessa au Père Douai et fut aussitôt achevé d'un coup de pistolet du même meurtrier. Bien que mortellement blessé, il avait supplié qu'on le laissât vivre, espérant que les Sauvages le pourraient guérir ».

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. II, Paris, 1883.

LISGAR (Sir John Young, baron) (1807-1876), bachelier ès arts, avocat, député, lord de la Trésorerie et secrétaire en chef, conseiller privé, haut commissaire, grand-croix de Saint-Michel et Saint-George, commandeur du Bain, gouverneur de la Nouvelle-Galles-du-Sud, grand-Croix du Bain, administrateur, gouverneur général du Canada, baron, lord-lieutenant.

Baron Lisgar.

Quelques descendants de la famille Young d'Ecosse allèrent s'établir dans l'Ulster en Irlande. Leur ancêtre était John Young, ministre de l'Eglise anglicane. La famille se perpétua ainsi entre l'Eglise et l'Etat. William Young, écuyer, marié en 1806, créé baronnet le 21 août 1821, eut plusieurs enfants.

Deuxième baronnet, John naquit à Bombay dans les Indes, le 3 août 1807. Il fit ses études à Eton et au collège Corpus Christi d'Oxford. En 1829, ayant reçu le diplôme de bachelier ès arts, en 1830 il fut admis au barreau. Elu député de Cavan aux Communes, il conserva son mandat de 1831 à 1855; mais il est nommé, dans l'intervalle, lord de la Trésorerie le 17 septembre 1841, secrétaire le 21 mai 1844, puis Secrétaire en chef pour l'Irlande et au Conseil privé le 28 décembre 1852; haut commissaire aux Iles Ioniennes le 20 mars 1855 et grand-croix de Saint-Michel et Saint-George le 25 du même mois. A son rappel en 1858, on le décore du titre de commandeur de l'Ordre du Bain, le 4 février 1859. Le 22 mars 1861, il est envoyé comme gouverneur-général à la Nouvelle-Galles-du-Sud, jusqu'au 24 décembre 1867 : la reine le rémunère de la dignité de grand-croix du Bain, le 15 novembre 1868. Administrateur du Canada en l'absence de M. Monck, le 10 novembre 1868, il entre en fonction comme gouverneur-général le 29 décembre; assermenté le 2 février 1869 et créé baron le 2 novembre 1870, son terme expira le 21 juin 1872, et il s'embarqua le même jour.

Sous son gouvernement, la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest furent ajoutés à la Confédération, la Compagnie de la Baie d'Hudson recevant une indemnité de 300.000 liv., le 19 novembre 1869. Le 15 juillet 1870, le Manitoba fut érigé en Province et entra dans l'Union confédérée; la Colombie Britannique y adhéra le 20 juillet 1871 et l'île Prince-Edouard le 1er juillet 1872. La rébellion des métis du Nord-Ouest éclata sous la direction de Louis Riel (V. ce nom), et fut apaisée en 1869-70. A cette date remonte aussi la création de plusieurs institutions pour le soulagement des aveugles et des sourds-muets.

Le 22 juin 1872, sir Charles Doyle devint administrateur jusqu'au 24, car le lendemain lord Dufferin fut assermenté. Le baron Lisgar se retira en Irlande et fut fait lord-lieutenant du comté de Cavan; il mourut le 6 octobre 1876.

Il avait épousé, le 8 avril 1835, Adelaïde Anna Bella, fille d'Edouard Tuite Dalton et d'Olivia, marquise de Headfort, laquelle décéda sans postérité. La baronnie s'éteignit. Le titre de baronnet passa à son neveu, William Need Muston Young.

Bibl. — *Burke's Peerage*, London, 1912; The Makers of Can. Index, Toronto, 1911; Can. and Prov., Index, ib., 1917; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885-1912.

LITTERATURE ou ensemble des productions de l'esprit d'une nationalité, depuis les origines jusqu'à nos jours.

Historiquement il convient de mentionner les travaux des Auteurs de Mémoires et les

Relations des Voyageurs en Nouvelle-France : toutes ces œuvres ont été analysées au cours de cette publication. Qu'il suffise d'en consigner la nomenclature :

Au XVI[e] siècle : **Récits de Voyages de Jacques Cartier; Le Voyage de Jean-François de La Rocque; le Routier de Jean-Alphonse de Saintonge** (V. ces noms).

Au XVII[e] siècle : **Œuvres de Samuel de Champlain, de Marc Lescarbot; Relation du Père Biard. Relations des Récollets :** Jamet, Le Caron, Sagard, Le Clercq, Le Tac; **Relations et Journal des Jésuites; Ouvrages des officiers civils :** Boucher, Denys, Perrot, La Potherie. **Relations des Religieuses ou Mémoires et Lettres :** Marie de l'Incarnation, Ursulines, Juchereau de Saint-Ignace, Sœur Morin. **Œuvres des Sulpiciens :** Trouvé, de Galinée, Dollier de Casson. **Relations des explorateurs :** Radisson, Marquette, Albanel, de Tonti, de La Salle, Joutel, d'Iberville; **Relations des officiers militaires :** de Troyes, La Hontan, Lesueur, Sagean (V. S. Marion, **op. cit.**).

Au XVIII[e] siècle : **Œuvres du Père de Charlevoix; Relations des Jésuites** ou **Lettres édifiantes et curieuses; Recueil des Voyages du Nord : Jérémie; Mœurs des Sauvages du Père Lafitau; Aventures ou voyages de Lebeau; Mémoires sur Mgr de Laval** de Bertrand de Latour (V. ces noms).

Depuis la Cession de la colonie à l'Angleterre (1763), la littérature embrasse les productions de l'esprit en français et en anglais.

I. Littérature française.

Elle est caractérisée par la triple inspiration dont elle est issue et dont elle vit encore: inspiration française, inspiration nationale, inspiration catholique. On l'a divisée en quatre périodes principales :

1° **Période des origines** (1760-1820). — Ses manifestations encore indécises, en raison des circonstances politiques et sociales, débutent par le **journalisme,** arme de défense et d'attaque, à la portée des moindres lettrés. L'on voit ainsi se fonder successivement :

La Gazette de Québec (1764); la **Gazette de Montréal** (1778-85); le **Magasin de Québec** (1792); le **Cours du Temps** (1794); le **Canadien,** à Québec (1806); le **Courrier de Québec** (1807); le **Vrai Canadien,** à Québec (1810); le **Spectateur,** à Montréal (1813); l'**Aurore** (1815); l'**Abeille canadienne** (1818), tous deux à Montréal. Plusieurs de ces journaux étaient bilingues, les uns politiques, les autres littéraires, comportant une certaine dose de voltairianisme, qui se propagea dans la suite.

Après la Constitution de 1791, le gouvernement parlementaire vint donner naissance à l'**éloquence politique,** dans les clubs et sociétés. Le **Club constitutionnel** s'ouvrait en 1792, la **Société littéraire** en 1809, la **Société historique** en 1824, la **Société d'encouragement des Sciences et Arts** en 1827 et se fusionna avec la précédente en 1829.

La poésie germa par la chanson, soit populaire, soit militaire (1775-1812). Des poèmes lyriques, bucoliques, satiriques parurent bientôt dans les quotidiens. Le Malouin, Joseph Quesnel, rima le premier et, comme Théodore Botrel, mit ses vers en musique (1779-1809). En 1813, Joseph Mermet, lieutenant dans les troupes suisses, chanta la Victoire de **Châteauguay, Chambly, Niagara** (V. **Quesnel** et **Mermet**).

2° **Période de développements** (1820-60). — Vers 1820, les luttes politiques deviennent plus vives, plus troublées, au sujet des subsides, de l'union des deux Provinces, plus tard du gouvernement responsable.

Cette époque, qui aboutit à l'insurrection de 1837 et à l'Acte d'Union, s'est signalée par une plus intense réaction littéraire, surtout en prose et sous trois formes : l'éloquence politique est représentée par les deux Papineau, surtout le tribun Louis-Joseph, par Augustin Morin, par sir Hippolyte Lafontaine et Georges-Etienne Cartier (V. ces noms); le journalisme par Etienne Parent, sociologue et écrivain; l'histoire par Michel Bibaud et Jacques Labrie, par l'abbé Ferland et François-Xavier Garneau (V. ces noms).

La **poésie** n'offre aucune œuvre importante. Seul Joseph Lenoir (V. ce nom) a laissé les **poèmes épars,** parus dans le **Journal de l'Instruction publique.**

3° **Période de perfectionnement** (1860-1900). — Elle est marquée par une activité soudaine et plus fréquente de vie intellectuelle : les causes en étaient les œuvres de M. Garneau et de M. Crémazie.

L'histoire, et même la **légende,** attirèrent les sympathies de trois esprits de valeur : J.-B.-A. Ferland, Antoine Gérin-Lajoie, Henri-Raymond Casgrain (V. ces noms). Au second plan, on cite les noms de : Laverdière, Verreau, Turcotte, Pierre Bédard, J.-E. Roy, N.-E. Dionne, J. Royal, B. Sulte, A.-D. De Celles, L.-O. David (V. ces noms).

La **poésie** subit un large essor et s'inspire de l'histoire nationale : elle est représentée par Crémazie, Fréchette, Le May, Chapman, Poisson, Alfred Garneau (V. ces noms).

Le **roman** a fini par apparaître dans notre littérature. C'est le roman de mœurs et le roman historique qui en ont eu les primeurs, dans les œuvres de P.-J.-O. Chauveau, Ph. Aubert de Gaspé, Gérin-Lajoie, J. Marmette, N. Bourassa, Laure Conan, J.-P. Tardivel (V. ces noms).

Les **récits et chroniques,** sous des formes

légères et badines souvent, parfois graves et dramatiques, constituent un genre, où l'esprit français aime à exercer et à faire pétiller sa verve. Bon nombre d'écrivains se sont complu dans ce genre : Casgrain, J.-Ch. Taché, Chauveau, H. La Rue, Crémazie, Faucher de Saint-Maurice, A. Buies, N. Legendre, E. Gagnon, A. Routhier, E. Myrand (V. ces noms).

La **philosophie** a su captiver des esprits d'élite, comme Mgr Laflèche et Mgr B. Paquet, le cardinal Bégin et Mgr Raymond (V. ces noms). Plusieurs publicistes se sont aussi distingués dans les questions sociales par un art habile à manier les idées et la dialectique : J.-Ch. Taché, J.-E. Cauchon, H. Fabre, O. Dunn, J. Tarte et J.-B. Tardivel (V. ces noms).

L'**éloquence politique** compte plus de tribuns que d'orateurs éminents. L'on doit cependant signaler ceux qui ont eu le plus d'emprise sur les assemblées et dont on a publié les discours : Cartier, Mercier, Chapleau, Laurier. L'éloquence académique est représentée par Chauveau, Routhier, l'abbé Bourassa et Thomas Chapais (V. ces noms).

4° **Période contemporaine** (1900-1925). — Il y a un renouveau littéraire et historique dans les Revues et les ouvrages imprimés, dans la fondation de **Sociétés d'études.**

Parmi les poètes, il faut signaler les noms de Gill, Nelligan, Lozeau, Moreau, etc. Les auteurs d'œuvres en prose vivant encore forment une pléiade. (V. Mgr C. Roy, **Man. d'Hist. de la Litt. can.-fr.**, Québec, 1925).

II. **Littérature anglaise.**

Elle a commencé par l'**histoire** avec George Heriot, William Smith, Robert Christie, Charles Dent, William Canniff, Thomas Chandler Haliburton, Beamish Murdoch, Duncan Campbell, David Thompson, William Coffin, Gilbert Auchimleck, James Hannay, John Richardson, Alexander Ross, Alexander Begg, Agnes Laut, Egerson Ryerson, etc. (V. ces noms).

Les principaux auteurs de **Mémoires ou Biographies** sont : W. Hamilton Merritt, Alexander Mackenzie, Charles Lindsey, John Fennings Taylor, David Read, Agnes Fitzgibbon, sir Joseph Pope, Stephen Willison, principal Grant, Manning Saunders, Edward Ermatinger, George Wrong, etc. (V. ces noms).

Les auteurs de **Voyages et Explorations** sont nombreux : Samuel Hearne, Thomas Simpson, Daniel Harmon, Alexander Henry, Alexander Mackenzie, John Howison, Anna Jameson, sir Bonnycastle, Colonel Sleigh, etc. (V. ces noms).

Les **journalistes** ont eu les prémices de la littérature après la conquête en Nouvelle-Ecosse, à Québec, à Montréal, dans le Haut-Canada. Dans ce genre, l'Anglais ne rencontre aucun rival au monde : tout Anglais peut écrire quand il veut, comme il veut, sur n'importe quoi : il est toujours prêt, sans souci de la langue familière ou littéraire, écrivant comme il pense dans les périodiques, les revues, les magazines, les dictionnaires, les encyclopédies. Mais il faut reconnaître qu'il vise toujours un but pratique, intéressant et avantageux. Dans ce dessein, il convient de nommer des savants comme sir William Logan, Henry Hind, Daniel Wilson et surtout William Dawson, quelles que soient leurs erreurs philosophiques (V. ces noms).

Le **roman** a séduit l'imagination et excité la verve de plusieurs amateurs du genre : tels le major Richardson, Walter Bates, M^me^ Catherine Hart, Thomas Haliburton, J. C. Abbot, Rosanna Mullins, Catherine Parr Traile, Susan Moodie, James de Mille, William Kirby, Kirby, Agnes Fleming, Gilbert Parker, etc. (V. ces noms).

La **poésie** a été le genre le plus cultivé au Canada anglais, et l'on peut citer les noms de : Oliver Goldsmith, John Fleming, Robert Heavysege (plutôt poète anglais), Alexander Mac Lachlan, Thomas D'Arcy MacGee, Charles Roberts, etc. (V. ces noms).

M. J. D. Logan et Donald G. French ont publié conjointement en 1924 **Highways of Canadian Literature** : c'est un coup d'œil général sur l'ensemble des œuvres publiées depuis 1764 jusqu'à nos jours. L'ouvrage est complet, mais sans biographie des auteurs.

Bibl. — Can. and Provinces, Toronto, 1914; The Makers of Can., ib., 1911; Mgr C. Roy, *Manuel d'Hist. de la Littérature can. fr.*, Québec, 1925; Edmond Lareau, *Hist. de la Litt. can.*, Montréal, 1874; et *Mélang. hist. et littér.*, ib., 1879.

LIVAUDIERE (Jacques-Hugues Péan, sieur de) (1682-1747), cadet, enseigne, capitaine, commandant, major.

La famille Péan était, non de bourgeoisie selon M. de Bougainville, mais de noblesse, établie par arrêt du Conseil d'Etat, le 15 juin 1725; la plupart des titres ayant été détruits, et dans la guerre et dans les incendies, il en restait assez pour retracer la généalogie jusqu'au commencement du XVI^e^ siècle.

Jacques-Hugues Péan naquit à Paris, en 1682, du mariage de Jean-Pierre et d'Anne de Corbarboineau. En 1698, il entra comme cadet dans les troupes du détachement de la marine servant en Nouvelle-France. Le 16 juin 1712, il était promu enseigne et, le 1^er^ janvier 1714, détaché pour servir à l'Ile-Royale. Le 11 février 1721, il obtint une compagnie et, le 30 avril 1717, le brevet de lieutenant au Canada. En 1722, M. de Vaudreuil le qua-

lifiait de « bon officier en état de bien servir, étant détaché, au mois de septembre, pour aller commander au fort Frontenac. Il n'a aucune mauvaise qualité et sa conduite est régulière ». En 1727, transféré au fort de Chambly et, en 1733, à celui de Détroit, il est fait major de Québec, le 1er avril de cette année, et ne prit son poste qu'un ou deux ans après. Le 10 avril 1733, les administrateurs lui concédaient « deux lieues de terre de front sur trois de profondeur, le long de la rivière Chambly et le lac Champlain, avec la rivière Chazy y comprise »; la concession fut ratifiée par le roi le 8 février 1735. N'y ayant établi aucun habitant, il la perdit en 1741. M. Péan mourut à Québec le 25 janvier 1747.

M. Péan épousa à Montréal, le 25 juin 1722, Marie-Françoise Pécaudy de Contrecœur (1703-65), qui lui donna quatre enfants dont deux décédèrent au berceau (V. **Péan**).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Revue can.*, Montréal, 1919; C. Tanguay, *Dict. généal.*, t. VI; Bull. des Rech. hist., (*Péan*), tabl. gén., Beauceville, 1925.

LIVIUS (Peter) (1727-95), maître ès arts, juge, conseiller, magistrat en chef de la Province de Québec.

Fils aîné de Peter, marchand de Lisbonne en Portugal, il naquit à Bedfort en Angleterre en 1727, fit ses études supérieures sur le continent et son droit au **Middle Temple**. Emigré en Amérique, il s'établit à Portsmouth (N.-H.), devint juge de la Cour des plaids communs et reçut à Harvard en 1767 le diplôme de maître ès arts. En 1772, rendu en Angleterre, il déposa des plaintes contre l'administration du New-Hampshire, au sujet des concessions de terres de la Couronne. L'enquête lui ayant donné raison, on le nomma juge en chef et conseiller de cette Colonie.

En 1775, on le transféra en cette qualité à Montréal, avec la fonction aussi de juge de vice-amirauté. Le 22 avril 1776, nouvelle mutation comme magistrat en chef de la Province de Québec. Guy Carleton, mis au courant de ses antécédents, n'entendait nullement se laisser guider par lui. Livius, promu conseiller législatif le 23 mars 1778, mécontenta bien vite ses collègues, en demandant à Carleton de produire les instructions du roi; sur le refus du gouverneur, il insista plus tard en levant la prétention d'abolir le Conseil privé de Québec. Le gouverneur le suspend aussitôt de ses fonctions juridiques. Livius se rend à Londres, où il est approuvé et réinstallé dans sa charge : mais il ne revint point à Québec. A distance, il continua à lutter par des mémoires contre Haldimand (V. ce nom), jusqu'à la nomination de son successeur en 1786.

Livius alla alors demeurer à Saint-Gilles, à Middlesex, et mourut veuf le 23 juillet 1795.

Bibl. — J. H. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; F.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

LOGAN (Sir William Edmond) (1798-1875), commis et directeur, géologue, membre de la Société royale de Londres.

Fils de William et de Janet Edmond, il naquit à Montréal le 24 avril 1798, fit ses études primaires et supérieures à Edimbourg (Ecosse). En 1818, on lui proposa d'entrer dans la maison de commerce de son oncle, Hart Logan, qui demeurait à Londres. Admis en qualité de commis, on lui confia, en 1829, la direction de la firme de charbon et de fonderie de minerais, au Pays de Galles. Dès lors, il s'appliqua à l'étude des couches de stratifications carbonifères et acquit bientôt une réputation mondiale comme géologue.

En 1843, quand on organisa au Canada le Bureau d'arpentage et de géologie, on le choisit comme directeur général : il en exerça avec éclat les fonctions jusqu'à son décès au Pays de Galles, le 22 juin 1875. En 1851, il devint membre de la Société Royale de Londres et, en 1856, on le créa chevalier. Il mourut célibataire.

Bibl. — B. J. Harrington, *Life of sir W. Logan*, Londres, 1883; G. Rose, *Cyc. Can. Biogr.*, Toronto, 1886; H. Morgan, *Cel. Men*, et *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

LOMERON (Fort), ainsi nommé par son fondateur, David Lomeron, de La Rochelle. D'après M. de La Roncière, en 1634, ce navigateur commerçant y conduisit le **Saint-Jean**. Il avait fréquenté ces parages depuis plusieurs années, avant la trahison du sieur de La Tour (V. ce nom). C'est au Cap-Fourchu (Yarmouth) que ce dernier établit le fort **Saint-Louis ou La Tour** (V. **Hist. de la Mar. fr.**, t. V).

Selon M. Ganong, cette version est erronée et fondée sur un passage du premier ouvrage de Nicolas Denys. Le fort Lomeron est le lieu où habitait Charles de La Tour, et d'où il date sa lettre à Richelieu, en 1627. De plus, dans la transaction faite entre lui et son père, d'une part, et sir William Alexander, de l'autre, le 8 octobre 1630, on lit : « Fort La Tour appelé auparavant Fort Lomeron. » La même dénomination se rencontre dans une concession datée de 1656. Or, le Fort La Tour n'était pas situé au Cap-Fourchu, mais sur la presqu'île qui s'étend entre la baie La Tour

et la baie de Sable (Barrington), à l'est de l'île de Sable.

Bibl. — Ch. de la Roncière, *Hist. de la Mar. fr.*, t. V; W. F. Ganong, *Deny's Descr. and nat. Hist.*, Toronto, 1908.

LONGLEY (James Wilberforce) (1849-1922), avocat, publiciste, homme politique, ministre, magistrat, biographe.

Fils d'Israël et de Frances Manning, il naquit à Paradis en Nouvelle-Ecosse, le 4 janvier 1849, fit ses études au collège Acadia de Wolfeville, obtint en 1871 le diplôme de bachelier et, en 1875, celui de maître ès arts, année où il s'inscrivit au barreau de la Province. De 1873 à 1887, il devint le rédacteur en chef de l'**Acadian Recorder** et, plus tard, du **Chronicle** de Halifax. Elu député en 1882, il représenta à l'Assemblée la circonscription d'Annapolis jusqu'en 1905; en 1884, on lui confia le portefeuille d'Avocat général et, en 1896, celui de Commissaire des Terres de la Couronne.

En 1905, il fut promu juge puîné de la Cour suprême de la Province, où il siégea jusqu'à son décès, le 6 mars 1922. Outre une multitude d'articles qu'il avait publiés dans les périodiques, il fut l'auteur de deux remarquables biographies : **Joseph Howe**, Toronto, 1904, et **Sir Charles Tupper**, ib., 1916. En 1898, il fut élu membre de la Société Royale du Canada.

Bibl. — H. L. Stewart, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1922; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

LONGUEUIL (Charles Le Moyne, seigneur de) (1626-85), serviteur, interprète, négociant, soldat, capitaine, commandant, procureur, anobli, seigneur de Châteauguay et de Sainte-Hélène. — **Longueil**, bourg actuel, arrondissement de Dieppe, en Normandie.

Pierre Le Moyne tenait à Dieppe une auberge. Son épouse Judith était la sœur du chirurgien Adrien Duchesne, qui accompagnait les Pères Jésuites à Québec en 1625 et y demeura durant l'occupation anglaise (1629-1632). La famille dieppoise comptait six enfants dont quatre passèrent en Nouvelle-France: Charles, né en 1626; Anne, qui épousa (1658) Michel Messier et fut mère de onze enfants; Jeanne, qui se maria (1658) à Jacques Le Ber; Jacques, sieur de Sainte-Marie, qui s'unit à Mathurine Godé et fut l'ancêtre des Le Moyne de Martigny (V. ce nom).

Charles vint à Québec en 1641; peut-être les Jésuites résidant à Dieppe le demandèrent-ils à ses parents. En effet, la même année, l'adolescent suivit les missionnaires au pays des Hurons dont il s'appliqua à apprendre l'idiome, ainsi que celui des Algonquins. Le 26 octobre 1645, le **Journal** des Jésuites consignait la « rescription donnée à M. Duchesne, oncle de Charles Le Moyne, de 20 écus attribués à son neveu pour le service de quatre ans rendu aux Hurons; on l'habilla et lui donna-t-on du linge honnêtement et il fut envoyé aux Trois-Rivières comme soldat et interprète ». Il n'y séjourna qu'une année. M. Dollier de Casson avoue que sa venue à Ville-Marie fut avantageuse, « non seulement par le secours qu'on a tiré de sa langue, mais encore pour les bonnes actions qu'il a faites contre les ennemis, auxquels il a plusieurs fois montré son courage et qu'il a mérité ses lettres de noblesse par les services qu'il a rendus contre eux ». **(Hist. de Montréal.)** En 1655, il a fait prisonniers six chefs iroquois.

Un jour, Charles Le Moyne apprend que des **travailleurs** sont assaillis à la Pointe; il s'y rend avec quatre hommes, se blottit derrière des troncs d'arbre et, avant d'être aperçu, met 25 ou 30 Iroquois hors de combat. Une autre fois, avec 15 habitants du fort, armés de fusils et de pistolets, il va faire face à 300 ennemis et en tue 32 à la première décharge, le reste prenant la fuite épouvanté. Il aimait à bien traiter les prisonniers. En 1665, au mois de juillet, il est fait prisonnier lui-même, dans une excursion de chasse aux environs du futur fort **Sainte-Thérèse** et emmené au pays iroquois. Là, sa connaissance de leur langue subjugue les anciens, ainsi que le souvenir de ses bons procédés envers les captifs : on le relâche indemne, au bout de trois mois : tout Ville-Marie priait pour sa libération. Les Iroquois le nommaient **Akouessan** (la Perdrix).

En 1664, M. de Mésy le nommait à la charge de procureur du roi. En 1666, il accompagna M. de Courcelle dans sa malheureuse tentative contre les Agniers et M. de Tracy dans sa campagne, en qualité de commandant du bataillon de Ville-Marie.

Le 28 mai 1654, jour de son mariage, M. de Maisonneuve concède aux époux un terrain situé à la **Pointe**, à laquelle on ajoute **Saint-Charles**, du prénom du concessionnaire et qui perpétuera son nom; plus, 90 arpents à l'intérieur de l'île, sans compter l'arpent où était sise sa demeure près de l'Hôpital. En 1668, à la demande de M. Talon, le roi lui accorde des lettres de noblesse comme seigneur de Longueuil (1672). M. de Frontenac lui donne le fief de Châteauguay, « pour l'affection qu'il a toujours témoignée pour le service du roi et la promptitude avec laquelle il a exécuté les ordres qui lui ont été donnés par les gouverneurs, soit dans les guerres où il s'est signalé en plusieurs occasions, soit en diverses négociations et traités de paix qu'il a faits

par leurs commandements », (29 septembre 1673).

Cette concession du fief ou seigneurie de Châteauguay comprenait « deux lieues de terre de front, à commencer dix arpents au-dessous de la Rivière-du-Loup en montant dans le lac Saint-Louis du côté sud, et de profondeur trois lieues, ensemble l'île Saint-Bernard qui est à l'embouchure de la dite rivière ». En 1675, M. de Longueuil vendait son fief et dépendances à Zacharie Robutel de La Noue, qui le conserva jusqu'à sa mort (1740). Le 25 août 1764, Joachim Robutel fait cession à sa sœur Marie-Anne de tous les droits comme fils aîné sur la seigneurie de Châteauguay. Cette sœur vivait à l'Hôpital-Général en qualité de pensionnaire depuis 1748; elle y intéressa M^me^ d'Youville, qui afferma l'île Saint-Bernard en 1753. Mais, le 8 juin 1765, Marie-Anne Robutel lui vend la seigneurie, devant les notaires Panet et Sanguinet, recevant un acompte de 2.000 livres.

Le 2 juin 1671, M. de Longueuil suit comme interprète M. de Courcelle au fort Cataracoui. En 1673, il accompagne encore M. de Frontenac à la fondation d'un fort sur le même emplacement et pour proposer aux Iroquois « ce qui est nécessaire pour le maintien de la paix ». Le 10 juillet 1676, l'intendant Duchesneau lui fait concession de l'île Sainte-Hélène et des Iles-Rondes. Greffier de la sénéchaussée de Ville-Marie, il y tenait un grand magasin avec des succursales aux Outaouas, à l'île Saint-Paul, à la Rivière-du-Loup.

En 1682, M. de La Barre lui confia la mission de réclamer des Tsonnontouans réparation et restitution de deux barques, pillées et capturées au mépris des conventions : ce fut le mobile de l'expédition de 1684. Les documents officiels attestent que « sans le secours d'un gentilhomme du pays, Charles Le Moyne, et du Jésuite, Jean de Lamberville, M. de La Barre ne se serait jamais tiré d'une si mauvaise affaire : peu s'en fallut que 1.500 guerriers sauvages ne vinssent fondre sur le camp du gouverneur à l'anse de la **Famine.** Missionnaire et gentilhomme détournèrent le coup par le moyen des chefs qu'ils gagnèrent et engagèrent à députer 20 — il y en eut 14 — de leurs anciens auprès de M. de La Barre ». Ce dernier écrivit à la Cour peu de temps après la conclusion de la paix : « M. Le Moyne a rendu de grands services au pays; mais celui qu'il vient de rendre, au mois de juillet dernier, est si considérable qu'il est à propos, pour l'encourager à l'avenir, que vous lui accordiez le gouvernement de Montréal dont il est déjà capitaine, ayant plus fait la guerre aux Iroquois qu'aucun autre officier qui soit au Canada. »

Au recensement de 1681, la seigneurie de Longueuil compte déjà 66 arpents en culture et 10 familles donnant une population de 78 âmes. La même année, l'évêque y faisait sa visite pastorale et disait la messe, comme les missionnaires, « chez M. Le Moyne, en une chambre de la maison de Longueuil ». Il était de l'avis de son évêque pour la question de la traite de l'eau-de-vie, ayant constaté de ses yeux les abus et les crimes de l'ivresse chez les Sauvages. M. Dollier fait le même éloge du sieur de Sainte-Hélène.

La Cour ne donna aucune réponse au gouverneur, tombé en disgrâce et rappelé en France. D'ailleurs, M. de Longueuil revint exténué de l'expédition et mourut en 1685.

Le 28 mai 1654, il avait épousé Catherine Thierry, âgée de 14 ans, fille adoptive de son oncle Antoine Primot et de Martine Messier, amenée enfant à Ville-Marie de France, en 1642. De cette union étaient issus quatorze enfants :

Charles (1656-1729), premier baron de Longueuil;

Jacques (1659-90), sieur de Sainte-Hélène;

Pierre (1661-1706), sieur d'Iberville;

Paul (1663-1704), sieur de Maricourt;

François (1666-91), sieur de Bienville;

Joseph (1668-1734), sieur de Sérigny;

François-Marie (1670-87); Anonyme (1672);

Catherine-Jeanne (1673), mariée à Pierre Payan de Noyan;

Louis (1673-94), sieur de Châteauguay, tué au fort Nelson;

Marie-Anne (1678), mariée (1699) au sieur de La Chassaigne;

Jean-Baptiste (1680-1764), sieur de Bienville;

Gabriel (1681-1701), sieur d'Assigny;

Antoine (1683-1747), sieur de Châteauguay.

Contrairement à l'assertion de plusieurs historiens, M. de Sauvolle, mort en 1701, commandant de Biloxi, n'était nullement apparenté à la famille Le Moyne : en effet, il n'y a de lui aucune trace dans les documents, ni dans les correspondances des enfants du seigneur : de plus, l'on a consigné les noms des quatorze enfants, en dehors de celui de M. de Sauvolle.

BIBL. — Al. Jodoin et J.-L. Vincent, *Hist. de Longueuil*, Montréal, 1889; H. Lorin, *Le comte de Frontenac*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén.; J.-E. Roy, *Rapp. des Arch. can.*, Ottawa, 1911; P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 2^e^ série; A. Gosselin, *Les Norm. au Can., d'Iberville*, Evreux (France), 1900; Ch. de La Roncière, *Une Epopée canad.*, Paris, 1930; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, *id.*, 1913.

LONGUEUIL (Charles Le Moyne, baron de) (1656-1729), fils aîné du précédent, cadet, lieutenant, capitaine, major, interprète, ambassadeur près des Iroquois, gouverneur des

Trois-Rivières, puis de Montréal, administrateur intérimaire de la colonie.

Né à Ville-Marie le 10 décembre 1656, il est envoyé en France en qualité de page du maréchal d'Humières et de cadet, et prit part à la campagne de Flandre (1672-79). En 1680, il est promu lieutenant dans le régiment de Saint-Laurent. Le 7 mai 1681, au château de Versailles, il signait devant notaire un

Baron de Longueuil.

contrat de mariage avec Claude-Elisabeth, fille de noble homme Armand Souart, apothicaire de Madame, et de Marie Jobart (V. Nova Francia, 1928). Revenu au pays, l'officier partit avec l'expédition de M. de La Barre, qui le recommande au ministre, en 1683, pour occuper la charge de major de l'île de Montréal; il ajoute que, âgé seulement de 27 ans, il a été élevé près du maréchal d'Humières, fait lieutenant d'infanterie, qu'il sait le métier et est en état de bien servir.

En 1685, M. Le Moyne commença l'érection du manoir de Longueuil, qui fut terminé en 1690, en forme de véritable château-fort. En 1687, il est fait lieutenant au Canada. M. de Denonville, rendant compte, le 25 août, de sa campagne contre les Tsonnontouans, affirmait que les sieurs de La Durantaye, Grandville, Dupuis, Berthier, La Vallière et Longueuil, qui ont très bien servi, seraient très bons capitaines et qu'il ne saurait assez dire combien Grandville et Longueuil, à chacun desquels il avait donné quatre compagnies à commander, se sont distingués par-dessus les autres (V. Corr. gén., vol. 9). En 1689, un mois après le massacre de Lachine, le lieutenant eut un bras cassé dans une escarmouche contre les Iroquois.

L'année suivante, il revenait de la baie d'Hudson avec M. de Maricourt, son frère, rapportant une cargaison de pelleteries; leur voilier réussit à se dérober dans le golfe à la flotte de Phipps, en entrant dans l'estuaire du Saguenay et en démâtant l'embarcation. Aussitôt tous deux se rendirent en chaloupe, et en longeant la côte, jusqu'à Beauport et à Québec. Le 20 octobre, le major Walley tenta de couper les miliciens de la ville : M. de Longueuil et M. de Sainte-Hélène, son frère, lui barraient le passage d'un gué et le forcèrent à se replier sur ses vaisseaux : le second fut mortellement frappé et le premier, grâce à sa corne à poudre, légèrement blessé d'une balle dont elle avait amorti le coup. Le 12 janvier 1691, il fut fait capitaine réformé et, le 25 février, capitaine en pied (V. Bull. des R. Hist., 1920). Au printemps, il passa en France dans le dessein de guérir sa blessure aux eaux de Barèges (Hautes-Pyrénées). En 1696, il prit part à l'expédition contre les Onnontagués et, vers la fin de l'année, il fut investi d'une mission de confiance au fort Frontenac.

Le 25 septembre 1698, son domaine était augmenté d'une concession de trois lieues et demie sur toute la longueur du fleuve. Le 20 janvier 1700, le roi érigea sa seigneurie de Longueuil en baronnie (V. Jodoin et Vincent). En 1704, M. de Vaudreuil délégua le baron chez les Onnontagués pour les maintenir dans la neutralité : il agit si habilement que les Iroquois refusèrent d'écouter les propositions du gouverneur d'Albany. Le 27 mai 1706, M. de Longueuil succéda à M. de La Vallière comme major de Montréal; et le 12 novembre 1708, M. de Vaudreuil lui décernait l'hommage le plus élogieux. Le 5 mai 1710, le major fut promu lieutenant de roi sur place, en reconnaissance du succès de ses négociations avec les Iroquois; le 17 juillet, le gouverneur, ému des bruits de pression exercés sur eux de nouveau par les Anglais, qui sollicitaient leur alliance pour envahir le Canada, le chargeait d'une nouvelle ambassade aux Onnontagués : il réussit à les maintenir dans la fidélité au traité de 1701.

Le 8 du même mois, il avait été doté d'une nouvelle concession de la part de M. de Vaudreuil, à savoir « trois lieues de front sur une lieue de profondeur, à prendre sur la rive sud-ouest du Richelieu ». Au mois de février 1711, le baron acquit de Joseph Hertel le **fief de Belœil**, large de deux lieues

et demie et profond d'une lieue et demie. En avril, troisième ambassade à Onnontagué avec M. de Joncaire et treize soldats; il se fit donner un terrain, non loin de la bourgade, afin d'y élever une maison pour son usage durant ses visites. M. de Ramezay, gouverneur de Montréal, descendit alors à Québec avec les troupes afin de concourir à sa défense contre les menaces de l'amiral Walker; le baron, chargé par intérim du commandement de la place, forma un détachement de tous les hommes valides pour parer à toute éventualité et il déploya à leur tête un étendard de la Vierge, qui avait été brodé par sa cousine, Jeanne Le Ber, la recluse. Le 7 mai 1720, il fut appelé au gouvernement des Trois-Rivières. En 1721, on lui confia une autre ambassade auprès des Iroquois, en vue d'obtenir leur assentiment et d'écarter leur opposition à l'établissement d'un fort à Niagara. Le 9 septembre 1724, le baron devenait gouverneur de Montréal; c'est à ce titre que, l'année suivante, il apprenait au ministre le décès de M. de Vaudreuil et qu'il exprimait des vœux pour cueillir sa succession. Il venait de solliciter vivement des Iroquois la cessation de tout commerce avec les Anglais. Le baron de Longueuil mourut à Montréal, le 7 juin 1729.

En premières noces, il avait épousé Claude-Elisabeth Souart (V. ce nom), qui lui donna neuf enfants; en secondes noces (17 septembre 1727), il se maria à Marguerite Le Gardeur de Tilly, veuve de Pierre de Saint-Ours, qui mourut sans postérité. Enfants :

Marie-Elisabeth, née en 1684, Hospitalière dite de l'Enfant-Jésus, décédée en 1711;

Charles, né en 1687, deuxième baron;

Paul-Joseph, le chevalier (V. ci-après).

Bibl. — A. Jodoin et L.-J. Vincent, *Hist. de Longueuil*, peu documentée, Montréal, 1889; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; P.-G. Roy, *La Rev. can.*, Montréal, 1919; Fr. Daniel, *Une page de notre Hist.*, ib., 1865; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LONGUEUIL (Charles Le Moyne, IIe baron de) (1687-1755), fils aîné du précédent, garde de la marine, lieutenant, capitaine, commandant, major de Montréal, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Montréal et gouverneur général intérimaire.

Né à Longueuil le 18 octobre 1687, il entra fort jeune sous les armes. Garde de la marine en 1705, il obtint une expectative de lieutenant en 1712 et son brevet, l'année suivante. En mai 1719, il fut promu capitaine. En 1722, M. de Vaudreuil écrivait au ministre : « Le sieur de Longueuil a de l'application au service et est de bonne volonté. Il sera utile pour prendre la place de M. son père chez les Iroquois. » (Arch. féd., Ottawa, vol. 12.)

Le 28 avril 1726, son père, qui administrait temporairement la colonie, le nomma commandant à Niagara; et en 1729, il lui légua le titre de baron. Le 1er avril 1733, il était fait major de Montréal et, le 19 avril 1734, chevalier de Saint-Louis. En 1736, M. de Beauharnois le mit à la tête d'un détachement de 440 Canadiens et Sauvages alliés, destiné à porter secours à M. de Bienville (V. ce nom) dans sa lutte contre les Chicachas : il s'acquitta de son mandat avec le plus grand succès. En mai 1743, il remplaça temporairement le sieur de Beaujeu à la lieutenance de roi aux Trois-Rivières. Le 15 février 1749, le baron était appelé au gouvernement de Montréal.

Puis au décès de M. de La Jonquière (1752), en qualité de plus ancien officier d'état-major, il prit le gouvernement de la Nouvelle-France : il demanda ensuite au roi de le confirmer dans cette haute fonction; mais après vingt mois d'intérim, M. Du Quesne eut la succession. Durant cette gestion provisoire des affaires coloniales, il intervint avec succès, secondé par une pétition générale des Montréalistes, en faveur de l'Hôpital de Mme d'Youville, auprès du ministre de la Marine, qui fit rapporter l'ordonnance royale supprimant une œuvre si indispensable à la ville et à toute la région. Le baron mourut à Montréal le 17 janvier 1755.

Il avait épousé à Saint-Ours, le 29 avril 1723, Catherine-Charlotte Le Gouez (1698-1745), qui lui donna dix-huit enfants, dont onze moururent en bas âge :

Charles-Jacques, né en 1724, continuateur de la lignée;

Jean-André, né en 1733, appelé sieur de Bienville, mourut en 1751, étant enseigne d'infanterie;

Marguerite-Charlotte, née en 1722, épousa à Montréal, le 7 août 1759, François Maizières de Maisoncelle, capitaine dans les troupes;

Marie-Catherine, née en 1734, épousa Jean-François Tarieu de La Naudière (V. ce nom);

Marie-Agathe, sa sœur jumelle, mariée à Jarret de Verchères (V. ce nom);

Agnès, née en 1739, contracta alliance avec Joseph Germain, capitaine d'infanterie.

Bibl. — F. Daniel, P. S. S., *Une Page de notre Hist.*, Montréal, 1865; P.-G. Roy, *La Rev. can.*, ib., 1919; C. Tanguay, *Dict. généal.*, t. V, ib., 1882.

LONGUEUIL (Charles-Jacques Le Moyne, IIIe baron de) (1724-55), fils du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Il naquit au manoir de Longueuil, le 26 juillet 1724, et entra dans les troupes de la ma-

rine. Il était fait enseigne en 1730, enseigne en pied en 1741, lieutenant en 1748, capitaine en 1755. C'était en janvier qu'il succédait à son père; en juillet, il suivait le baron Dieskau dans sa campagne; le 8 septembre, il périt dans le combat.

Mis à la tête des Sauvages, ceux-ci l'abandonnèrent. M. de Vaudreuil le laisse entendre dans la dépêche du 27 septembre, où il rend compte au ministre de la défaite des troupes françaises : « La plupart des Canadiens et des Sauvages, dit-il, tombèrent dans une embuscade d'Anglais, venus du fort **Lydius** (Edouard) et les Sauvages eurent plusieurs blessés. M. le baron de Longueuil, qui était à la tête des Sauvages, voulut forcer l'ennemi. Il fut blessé au bras et, ayant toujours avancé, les Sauvages ne le suivirent plus. On pense qu'il est resté dans cette embuscade. »

Il avait épousé à Montréal, le 7 janvier 1754, Marie-Anne-Catherine, fille de Joseph Fleury d'Eschambault, agent principal de la Compagnie des Indes, et de Catherine Véron de Grandmesnil. Le 21 mars 1756, elle donna naissance à deux jumelles :

Marie-Charlotte-Joseph, mariée en 1781 à Alexander Grant (V. ce nom), 4e baronne de Longueuil;

Catherine-Joseph, décédée le 26 août 1756. Ne pouvant croire que son mari était mort, bien qu'il le fût depuis six mois, et se flattant toujours, comme on le lui faisait espérer dans la famille, que le baron n'était que prisonnier chez l'ennemi ou même chez les Sauvages, Mme de Longueuil ne permit pas que l'on ajoutât dans l'acte de baptême « qu'il était mort »; bien plus, dans cette illusion, elle s'abstint de porter le deuil. Ce ne fut qu'en 1759, tout espoir évanoui, qu'elle se laissa reconnaître publiquement comme veuve, en faisant présenter une requête du juge de Monrepos pour obtenir la nomination d'un curateur « comme mineure émancipée par mariage » et un tuteur de sa fille : elle n'avait que 18 ans elle-même. Ayant laissé, en raison du siège de Québec, le château ou manoir de Longueuil, elle se retira à l'Hôtel-Dieu, puis à l'Hôpital-Général. En 1770, elle épousa l'honorable William Grant (V. ce nom) qui n'en eut aucune postérité, la baronnie étant dévolue, à son décès, à sa fille unique.

Bibl. — Fr. Daniel, *Une Page de notre Hist.*, Montréal, 1865; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LONGUEUIL (Paul-Joseph Le Moyne, chevalier de) (1701-78), oncle du précédent, lieutenant en France, puis au Canada, capitaine, major de Québec, lieutenant de roi, chevalier de Saint-Louis, gouverneur des Trois-Rivières.

Né le 17 septembre 1701, il sert en 1718 en France dans le régiment de Normandie en qualité de lieutenant. Le 8 janvier 1726, il reçut le brevet de même grade pour servir au Canada; et, à son arrivée, le gouverneur lui conféra le commandement du fort Frontenac. Le 11 avril 1727, il fut promu capitaine. En 1728, il quitta le poste de Frontenac, pour faire la campagne contre les Renards ou Outagamis. Le 21 avril 1734, M. de Beauharnois et M. Hocquart lui concédaient « l'étendue de terre qui se trouve, sur le bord du Saint-Laurent, au lieu appelé les **Cascades**, depuis la borne de la seigneurie de Soulanges jusqu'à la Pointe-au-Beaudet inclusivement, faisant environ deux lieues de front sur trois de profondeur, avec les îles et îlets et battures adjacentes, à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice ». En 1739, M. le chevalier commandait au fort Saint-Frédéric; et, en 1743, au fort de Détroit; puis le roi lui confère, l'année suivante, la croix de Saint-Louis. En 1747, les Hurons du Détroit, à l'instigation des Iroquois, ourdissent le complot d'un massacre général des Français; une pauvre Sauvagesse le découvre au gouverneur qui les morigène sur-le-champ. En février 1748, il est nommé major de Québec et, en 1749, lieutenant de roi. Le 1er avril 1750, les administrateurs lui concédaient, à titre de cens et rentes, une terre de douze arpents de front sur quarante de profondeur sur la rivière dite du Détroit du lac Erié.

En 1757, dans l'expédition de M. de Rigaud de Vaudreuil contre le fort George, il était commandant en second. « Il ne cédait en rien à son chef, écrit un chroniqueur, pas même en bravoure; il avait de l'esprit et entendait assez bien son métier. » Le 1er mai, il le remplaçait comme gouverneur des Trois-Rivières; néanmoins, en juillet et août, il faisait la campagne, à la tête des Sauvages alliés, contre le fort **William-Henry**. En 1758, le gouverneur le choisit comme ambassadeur chez les Iroquois; parti, le 11 juillet, avec neuf canots chargés de présents de toutes sortes pour ceux du Saut-Saint-Louis, de Chouaguen et d'Onnontagué, il revint vers le 15 août, à la satisfaction entière de M. de Vaudreuil. Les Iroquois des Cinq-Nations avaient adopté la famille de Longueuil. Le 1er janvier 1759, le chevalier se vit doter d'une pension de 1,200 livres sur le trésor du roi.

Après la fin des hostilités, M. de Longueuil repassa en France et se retira par ordre royal, communiqué à tous les officiers, au pays de Tours. En mai 1763, le chevalier obtint la permission de rentrer dans ses

foyers pour régler ses affaires temporelles. Le chevalier franchit de nouveau l'Océan et alla vivre et mourir, le 12 mai 1778, à **Port-Louis** chez sa nièce, la baronne Germain. Comme seul descendant mâle du baron de Longueuil, il en prit le titre en 1755 jusqu'en 1776, époque où l'on décida que ce titre revenait de droit à la fille de son frère.

Le chevalier avait épousé à Québec, le 19 octobre 1728, Marie-Geneviève de Joybert de Marson (1703-66) dont il eut onze enfants: sept d'entre eux décédèrent en bas âge :

Marie-Geneviève (1735), mariée (1783) à Louis Liénard de Beaujeu et décédée en 1803;

Joseph-Dominique-Emmanuel (1737-1807), cinquième baron de Longueuil (V. ci-après);

Louise-Françoise (1739-47) et **Marie-Anne** (1741-63).

Bibl. — P.-G. Roy, *La Revue Can.*, 1919; Tanguay, *Dict. Gén.*, au mot *Le Moyne*, Montréal, 1882.

LONGUEUIL (Joseph-Dominique-Emmanuel Le Moyne de) (1738-1807), fils du précé-

J.-D.-E. Baron de Longueuil.

dent, cadet, enseigne, lieutenant, capitaine et aide-major, inspecteur-général de la milice, colonel, conseiller législatif et exécutif.

Il naquit le 2 avril 1738 au manoir de Soulanges. A l'âge de douze ans, il entra dans les rangs des cadets, devint enseigne et lieutenant, fut promu au grade de capitaine et d'aide-major des troupes de la marine (1759).

Il continua sa carrière militaire sous le nouveau Régime et prit part, en 1775, à la défense du fort Saint-Jean, où il fut fait prisonnier et emmené aux Etats-Unis.

En 1777, il fut nommé inspecteur-général de la milice et, en janvier 1796, promu colonel du régiment des Royaux Canadiens. Appelé par le roi au Conseil législatif et exécutif, il dut, naturellement, y représenter les intérêts du vaste district de Montréal.

Le troisième baron de Longueuil ayant été tué en 1755, et n'ayant laissé de son mariage avec Catherine Fleury d'Eschambault qu'une fille, le colonel prit le titre de baron, au départ de son père pour la France et le porta jusqu'en 1776. Mais les jurisconsultes de Paris aboutirent à la conclusion que le titre devait être attribué à M^me^ Grant (V. ce nom) (V. Bull des Rech. hist., 1901).

Il y a conflit entre l'attribution du titre de **baron de Longueuil** que les uns réservent exclusivement à Paul-Joseph, les autres à son fils (V. **La Thémis**, vol. II, 1880).

En 1770, M. de Longueuil épousa, à Montréal, la veuve du capitaine Louis de Bonne (V. ce nom); il en eut un fils **Joseph-Olivier** Le Moyne, décédé à deux mois et demi et inhumé à la Longue-Pointe de Montréal, le 18 janvier 1773. M^me^ de Longueuil mourut en 1799 et son mari en 1807.

Celui-ci n'ayant pas d'héritier direct laissa la plus grande partie de ses biens à son neveu Jacques-Philippe Saveuse de Beaujeu (V. ce nom); et c'est ainsi que la seigneurie de Soulanges et de la nouvelle Longueuil passa aux héritiers de cette famille. Il est aujourd'hui avéré que la **baronnie de Longueuil** a passé de Marie-Charlotte-Joseph à la famille Grant : Charles-William, fils de David Alexander, a été le 5^e^ baron (1841); son fils, Charles James Irwin, le 6^e^ (1848); son fils, Charles Colmore, le 7^e^ (1879); son fils, Reginald d'Herville Charles, le 8^e^ baron.

Bibl. — F. Daniel, P. S. S., *Une Page de notre Hist.*, Montréal, 1865; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Nova Francia*, revue, Paris, 1929.

LORANGER (Thomas-Jean-Jacques) (1823-1885), avocat, député, Secrétaire provincial, juge, écrivain, commandeur et professeur.

L'on ignore la provenance exacte de la famille, venue de France. Elle est l'une des plus anciennes de la paroisse Sainte-Anne d'Yamachiche. En 1664, Robert Rivard-Loranger, né en 1638, épousa à Batiscan, Madeleine Guillet, qui fut mère de sept enfants. L'un des petits-fils, nommé Nicolas, prit le premier le nom

de Loranger tout court et le transmit à ses descendants.

A la cinquième génération, Joseph Loranger, né en 1791, se maria à Yamachiche, le 11 février 1822, à Marie-Louise Dugal qui eut pour fils aîné Thomas-Jean-Jacques, né le 3 février 1823. Il fit ses études classiques au collège de Nicolet et son droit aux Trois-Rivières dans le bureau de M. Antoine Polette : il fut admis au barreau du Bas-Canada en 1844. En 1852, avec le concours de son ami le juge Drummond, membre du Cabinet, il obtint du gouvernement la somme de 2.600 dollars pour subvenir à la fondation de l'académie des Frères des Ecoles chrétiennes à Yamachiche. Le 29 juillet 1854, l'avocat fut élu député de Laprairie à l'Assemblée législative. Le 26 novembre 1857, le ministère Macdonald-Cartier lui confia le portefeuille de Secrétaire provincial jusqu'au 29 juillet 1858. Le 28 février 1863, le député résignait son mandat pour devenir magistrat de la Cour suprême du district de Richelieu jusqu'au 18 mai 1878 : l'état de sa santé le forçait à prendre sa retraite. Il mourut à Sainte-Pétronille de Beaulieu le 19 août 1885. En 1880, il avait publié un **Commentaire sur le code civil du Bas-Canada : du mariage**; puis **Lettres sur l'interprétation de la Const. fédérale.** Il avait aussi dirigé la revue légale **La Thémis**, professé le droit à l'Université Laval, qui lui conféra le titre de docteur. Il fut promu chevalier de Saint-Grégoire et commandeur de l'Ordre de Pie IX.

Il avait épousé d'abord, en mai 1850, Sara Trudeau à Montréal, puis Zélie Borne, petite-fille de Philippe-Aubert de Gaspé, décédée subitement le 15 août 1885. Son fils Joseph-Thomas, issu de la seconde union, le 17 mai 1873, docteur en médecine, se maria le 1er février 1886 à Lucie Beaudry, petite-fille du colonel de Salaberry, qui lui donna **Jean-Aubert**, né le 26 octobre 1896 et **Marie-Alexina-Zélie**, née le 16 octobre 1897.

Son frère Louis-Onésime, né le 7 avril 1837, le septième de treize enfants, devint aussi avocat, échevin de Montréal, député du comté Laval à Québec, du 7 juillet 1875 au 5 août 1882. Procureur général dans le Cabinet Chapleau (1879-82) et juge de la Cour supérieure à Montréal. Il épousa d'abord, en octobre 1867, Rosalie Laframboise, fille du juge Maurice et de Rosalie-Eugénie Dessaules; puis, en mai 1888, Antoinette Valois de Montréal, veuve de M. Varin. Il démissionna du Banc le 22 mai 1909 et est décédé à Montréal le 10 août 1917.

Bibl. — F. Desaulniers, *Les Vieill. Fam. d'Yamachiche*, t. I, Montréal, 1898; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; P.-G. Roy, *La Fam. de Gaspé*, Québec, 1907; L.-O. David, *Souven. et Biogr.*, Montréal, 1911.

LORETTE (Sœurs de) ou Religieuses de l'Institut de la Bienheureuse Vierge Marie (Abbaye de Lorette).

Cet Institut a été fondé à Munich (Bavière) en 1650. En 1685, un établissement fut créé à York (Angleterre), d'où il fut transféré à Rathfarnham, près de Dublin (Irlande) par la Mère Ball. De là, les Religieuses vinrent au Canada en 1847. La maison principale est à Toronto, où se trouvent dans le diocèse 5 maisons; 2 au diocèse d'Hamilton, une aux diocèses de London, de Régina, de Prince-Albert, de Saint-Boniface; 4 aux Etats-Unis.

Bibl. — Can. ecclés., Montréal, 1930.

LORIMIER (Guillaume de) (1655-1709), sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, garde-marine, commandant, seigneur des Bordes en Gâtinais.

Guillaume de Lorimier, seigneur de Boynes, en Orléanais, capitaine de la marine royale, épousa Jeanne Guilbault, de la paroisse de Saint-Leu et Saint-Gilles, au diocèse de Paris; il vint au Canada en 1685, accompagné de son fils Guillaume. Ayant pris part aux événements de l'époque, il retourna en France, en même temps que le marquis de Denonville, et mourut quelques années après.

Dans le rôle officiel du gouverneur de Callières, en 1701, M. de Lorimier est dit natif de Paris et âgé de 46 ans; il fut fait sous-lieutenant dans le régiment de la Reine, le 20 mars 1673, et lieutenant dans le même le 15 septembre 1676; il passa, avec le même grade, dans la compagnie des grenadiers, le 2 septembre 1679; le 10 septembre 1685, il fut promu capitaine au Canada. Selon une autre liste de promotion, il serait venu lieutenant en second, nommé le 16 mars 1686 lieutenant en pied, capitaine réformé le 25 mars 1694 et commandant du fort **Rolland** près de Lachine.

Durant l'hiver de 1690, eut lieu un duel entre Pierre de Noyan et Guillaume de Lorimier. M. de Champigny écrit au ministre, le 10 mai 1691 : « Les deux capitaines, ayant eu un différend pour perte d'argent au jeu, la nuit, mirent la main à l'épée et se battirent. Le sieur de Lorimier, blessé au dos, est presque guéri; le sieur de Noyan a été touché à la main. Le Conseil souverain a connu de cette affaire et les a condamnés chacun à 50 liv. d'amende. Je vous envoie copie du procès pour vous donner connaissance de ce qui s'est passé. M. de Frontenac n'a pas jugé à propos de leur laisser le commandement de leurs compagnies qu'il a données à deux autres officiers. »

M. de Lorimier reçut une nouvelle compa-

gnie le 25 mars 1694 et suivit M. de Frontenac dans ses expéditions contre les Iroquois. Le 27 janvier 1695, il épousa à Champlain Marguerite Chorel d'Orvilliers (V. ce nom), fille de François, sieur de Saint-Romain, marchand bourgeois, et de Marie-Anne Aubuchon. Il mourut à Montréal le 29 juillet 1709. De leur union, naquirent Guillaume-François (1697-1703) et Marie-Anne (août-septembre 1700); souche de la descendance jusqu'à nos jours, à savoir :

1° **Marie-Jeanne** (1702-65), mariée à Joachim de Saquespée, écuyer, lieutenant, sieur de Voispreux et de Gomicourt;

Claude-Nicolas-Guillaume (1705), marié, le 7 janvier 1730, à Marie-Louise Le Pailleur dit La Ferté, enseigne en second (1725), enseigne en pied (1733), lieutenant (1741), capitaine (1749), chevalier de Saint-Louis (1759), commandant du fort **La Présentation** (1755-59). Il se distingua à la prise du fort George et au siège de Corlaer (Schenectady), où il reçut plusieurs blessures graves. En 1763, il fut compris dans la liste des 53 officiers, accusés avec Bigot et consorts; mais il est signalé parmi les absents. Il fut inhumé à Lachine, le 15 décembre 1770, père de neuf enfants, entre autres : Marie-Marguerite (1730), mariée à Hector Despinancy, capitaine d'artillerie; Catherine-Elisabeth (1733), mariée à Benjamin-Mathieu D'Amours de Clignancourt; Marie-Louise (1738), mariée à Pierre Gamelin (1759), dont la fille, Louise-Archange, épousa Louis-Etienne Testard de Montigny (1783); Joseph-Antoine-Guillaume, né le 24 juin 1736, marié (1760) à Madeleine D'Amours de Clignancourt (V. ces noms), enseigne en second (1755) et en pied (1757), prenant sa part aux victoires de Montcalm; il mourut à Lachine le 13 août 1772. Son fils Guillaume-Mathieu (1761), ordonné prêtre en 1785, fut curé de Saint-Cuthbert (1785-99);

François-Thomas de Verneuil de Lorimier (1740), marié (1769) à Marguerite de Sabrevois de Bleury (V. ce nom), enseigne en second (1759), passa en France, revint et servit dans les troupes, nommé capitaine, commandant du fort de Shouagetti, sous les ordres de Sir John Johnson, blessé au cours de l'invasion américaine, combattant sous le major Preston. De sa première union, il eut cinq enfants, entre autres : **Guillaume-Clément-Edouard**, né au fort de la Galette, marié à Marguerite Perrault, et **François-Thomas**, né à la même place vers 1775, marié à Marie Boulet. En secondes noces, il épousa à Lachine (1782) Catherine Delisle, fille de Philippe et de Madeleine Daneau de Muy, et en eut trois filles et trois garçons : Pierre, Félix et Guillaume, qui partirent jeunes se fixer aux Etats-Unis;

Claude-Nicolas-Guillaume (1744), marié (1783) à Marie-Louise Squeller (Schuyler) en premières noces : l'aîné des enfants, François-Guillaume (1784), lieutenant au régiment des miliciens, couvert de sept blessures et tué à Chrysler's Farm (11 nov. 1813); le cadet, Jean-Baptiste (1786), lieutenant et interprète en 1811, capitaine en 1813, présent au combat de Beaver Dam, marié à Marie Rousseau, invalide de blessures graves, auteur d'une pétition intéressante (V. Arch. can., Ottawa, série C, vol. 268), décédé en 1845; Louise (1788), mariée (1809) à Louis Demers; Marie-Madeleine (1790), mariée (1832) à J.-B. Pominville, puis (1844) à Pierre Lanctôt, notaire; en secondes noces, il épousa (1793) Marie-Madeleine Brossard-Descheneaux : l'aînée, Marie-Adelaïde (1794), mariée (1820) à Vincent Ducharme; le cadet, **Edouard-Narcisse-Louis** (1798), marié (1835) à Anne Dunn. En troisièmes noces, il s'unit (1801) à Anne Mac Gregor : Antoine-George, né le 15 mai 1805, marié (1835) à Louise Macomber.

Claude-Nicolas-Guillaume mourut le 7 juin 1825, ayant été blessé gravement en 1775, se distinguant comme capitaine en 1812, major et attaché, durant 47 ans, au département des Sauvages du Saut-Saint-Louis.

2° **Guillaume-Clément-Edouard**, fils de François-Thomas de Verneuil, né à la Galette vers 1772, épousa (1795) Marguerite-Adelaïde, fille de Joseph Perrault et de Marie Boulet : l'aîné des enfants, Louis-Charles-Guillaume (1798), épousa à Saint-Laurent Marie-Louise, fille de J.-B. Saint-Aubin et de Marguerite Dubeau : instituteur et agriculteur, il décéda à Saint-Jérôme vers 1880; **François-Marie-Thomas-Chevalier** (1803), marié à Henriette Cadieux; **Jean-Baptiste-Chamilly-Verneuil** (1808), marié à Rachel Cadieux; **Gédéon-Georges** (1818), marié à Margaret Flaherty.

François-Thomas de Lorimier, frère du précédent (1775), épousa Marie Boulet, veuve de Joseph Perrault, en 1796; issus de ce mariage : Chevalier, homme de lettres, mort célibataire à Saint-Hyacinthe, vers 1850; Louis-Gustave, greffier de la Cour de circuit à l'Assomption, protonotaire de la Cour supérieure à Saint-Hyacinthe : il épousa d'abord Mary Kipp, ensuite Mélina Desforges, enfin Vitaline Lussier, veuve du docteur Côté.

3° **François-Marie-Thomas-Chevalier**, né le 26 décembre 1803, épousa à Montréal, le 10 janvier 1832, Marguerite-Henriette, fille de Jean-Marie Cadieux de Courville, notaire, et de Marie-Marguerite Roy, mère d'Adélaïde-Léopoldine (1834-98).

M. de Lorimier exerçait la profession de notaire depuis 1829, lorsque les Troubles de 1837 vinrent éclater. Enthousiasmé, il aban-

donna tout, femme, enfants, clientèle, pour se lancer dans la rébellion. Fait prisonnier le 12 novembre 1838, ayant le grade de brigadier-général des **Patriotes**, commandés par le docteur Robert Nelson près de Lacolle, il subit son procès en cour martiale à Montréal. Reconnu coupable, il fut condamné à mort le 18 janvier 1839 et la sentence exécutée le 15 février suivant. En 1883 on organisa une souscription nationale en faveur de sa veuve, qui décéda le 10 décembre 1891, et de sa fille, qui mourut le 15 mars 1898.

Jean-Baptiste-Chamilly-Verneuil, frère du précédent, né le 28 juin 1808, se maria (1832) à Christine-Rachel Cadieux de Courville, étudiant en droit, avocat, membre du club **Les Fils de la Liberté**, passa aux Etats-Unis, demeura à Dubuque (1837-43), revint à Montréal, où il décéda le 25 juillet 1865. Il laissa entre autres enfants : **Louis-Théodore-Gustave Verneuil** (1834), marié à Henriette Picault; **Alphonse-Tancrède-Amédée** (1837), marié à Mélitime Duckett; **Charles-Chamilly** (1842), marié à Sophie Serre; **Pierre-Joseph-Rodolphe-Domptail** (1851), marié à Sara Tunstall; **Pierre-Edouard-Emile-Chamilly**, né le 10 mars 1857, marié (1881) à Marie-Victoria, fille de Vincent-Valéry Ducharme et de Maria Denis : journaliste à Montréal.

4° **Edouard-Narcisse-Chamilly** de Lorimier, fils de Claude-Guillaume, né à Lachine le 11 septembre 1798, marié (1835) à Anne Dunn, agent du gouvernement auprès des Sauvages du Saut-Saint-Louis, décédé en 1882. Enfants : **Antoine-Jacques-Edouard** (1836), marié à Honorine Leroux; Marie-Madeleine (1843), mariée au docteur Damase Millette; Marie-Anne (1851), mariée (1873) à Joseph Robillard, négociant, député de Berthier.

Antoine-Georges, demi-frère du précédent, né le 15 mai 1805, marié à Marie-Louise Macomber, agronome, négociant, interprète, père de : Georges-Gervais (1839), marié à Aurélie Malette; Hélène-Rébecca (1857), mariée (1877) à Richard Thurston de Tyldesly Greetham, mère d'Alice, qui a épousé Edmond Brossard, avocat, de Joseph-Georges, époux de Berthe Brodeur, de Marie-Rébecca, épouse de Benjamin Bourgeois, chirurgien : ces trois enfants ont ajouté au nom de famille Greetham celui de leur mère **de Lorimier**; Albert-Emmanuel (1859), avocat, marié (1886) à Marie-Rachel-Malvina, fille de l'honorable Charles-Chamilly de Lorimier. Antoine-Georges engendra 18 enfants. **Etienne-Ambroise** (1849), marié à Angélique Beauvais.

5° **Alphonse-Tancrède-Amédée**, fils de J.-B. Chamilly, né le 2 mai 1837, marié à Marie-Catherine-Mélitime Duckett, fille de William, négociant, député de Soulanges, et de Marie-Eugénie Leblanc. Enfants : **Raoul-Guillaume** (1864), marié à Irma Hamel, avocat et conseil du roi; **Joseph-Alexandre-Tancrède-Chamilly** (1866), marié à Mary Hoffmann; **Charles-Gustave** (1870), marié à Alice Normand.

Charles-Chamilly, frère du précédent, né le 13 septembre 1842, marié (1865) à Marie-Sophie-Malvina Serre Saint-Jean, avocat, conseil de la Reine, professeur de droit, docteur en droit, juge de la Cour supérieure (1889).

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LORNE (Sir John George Douglas Sutherland, 9e duc d'Argyll, marquis de Kintyre et de) (1845-1914), député, secrétaire, chevalier du Chardon, conseiller privé, grand-croix de Saint-Michel et de Saint-George, gouverneur du Canada, gouverneur et grand connétable, vice-amiral, chancelier de l'Ordre des chevaliers, colonel honoraire, grand-croix de la Légion d'honneur, de l'Ordre de la Tour et de l'Epée, de la Merci, de l'Aigle Noir, de Saint-Olaf, du Séraphin, grand-croix de Victoria, chevalier de la Jarretière, fondateur de la **Société Royale** du Canada, auteur de plusieurs ouvrages.

Marquis de Lorne.

La famille Campbell remonte à 1457 dans la personne de Colin, successeur d'Archibald, qui épousa Elizabeth, fille du 3e lord de Sommerville, en Ecosse; il succéda à la pairie d'Ecosse et fut créé par Jacques II, comte d'**Argyll** — écrit alors **Ergile** et Campbell : **Cambel** —. En 1465, il épousa Isabel, fille de

John Stewart, 2e lord de Lorne (Ecosse). Le titre de marquis honora les descendants en 1641 et 1661, ainsi que celui de duc en 1701.

Succédant à son père comme 9e duc d'Argyll, John Douglas Campbell naquit le 6 avril 1845. Il fit son cours d'études à Eaton, à Saint-Andrew, à Trinity College de Cambridge, dont il devint docteur en droit honoraire en 1902 et de l'Université de Glasgow en 1904. Il siégea aux Communes de 1868 à 1878, puis de 1898 à 1900. Son père se l'attacha, à titre de secrétaire, dans son Bureau des Indes, de 1868 à 1871, année où il fut promu chevalier de l'Ordre du Chardon. En 1875, il est fait membre du Conseil privé et, le 23 septembre 1878, grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George.

Nommé, le 7 octobre 1878, gouverneur général du Canada, il fut assermenté le 25 novembre jusqu'au 21 octobre 1883. Le 17 septembre 1878 est la date du retour des conservateurs au pouvoir sous la direction de sir John Mac Donald; en 1879, on inaugura une politique nationale. Le 25 juillet, le gouverneur déposa officiellement de ses fonctions M. Letellier de Saint-Just (V. ce nom). Le Conseil privé impérial décréta, le 12 août 1880, l'annexion au Dominion de tous les territoires adjacents au Canada. La même année, le marquis de Lorne instituait l'**Académie Royale Canadienne** pour l'étude des lettres et des sciences. Simultanément l'on entreprit la construction du Chemin de fer le **Pacifique Canadien** et d'autres embranchements de voie ferrée. Le 17 janvier 1881 eut lieu l'ouverture du trafic sur le pont interprovincial à Ottawa. L'on érigea en districts provisoires l'Assiniboine, la Saskatchewan, l'Alberta, l'Athabaska, au mois de mai 1882.

Le gouverneur quittait le Canada, le 27 octobre 1883. A son retour, on le combla de dignités. En 1892, il est nommé gouverneur et connétable du château de Windsor, gouverneur des chevaliers de Windsor, shériff héréditaire du comté d'Argyll, vice-amiral de la côte occidentale de l'Ecosse, maître de la Maison de la reine en Ecosse, chancelier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, colonel honoraire du 9e bataillon d'infanterie légère des Highlanders, grand-croix de la Légion d'Honneur de France, de l'Ordre de la Tour et de l'Epée de Portugal, de l'Ordre de la Merci, de l'Aigle Noir de Prusse, de Saint-Olaf de Norvège et du Séraphin de Suède, de l'Ordre de Victoria en 1901 et chevalier de la Jarretière en 1911.

Il mourut le 2 mai 1914, ayant épousé, le 21 mars 1871, au château de Windsor, la Princesse Louise-Caroline-Alberta, fille cadette de la Reine Victoria, née le 12 mars 1848. Le marquis était l'auteur des ouvrages suivants: **The U. S. A. after the War; Mem. of Can. and Scotland; Canad. Pictures; Life of Palmerston; Life and Time of Queen Victoria**, etc.

Quand on découvrit à Québec le corps du général de Montgomery, le sergent James Thompson s'empara de son épée; le trophée passa à son fils, puis au neveu de ce dernier. En 1878, le marquis de Lorne en devint acquéreur pour la somme de 150 dollars : il le remit gracieusement à la famille Livingstone, de New-York, qui est de la descendance du général.

BIBL. .. *Burke's Peerage*, Londres, 1920; J.-Ch. Dent, *Can. Port. Gallery*, Toronto, 1880; Can. and Prov., index, ib., 1917; The Makers of Can., Index, ib., 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LORRAIN (Narcisse-Zéphirin) (1842-1915), professeur, curé, vicaire général, Vicaire Apostolique, premier évêque de Pembroke.

Pierre Lorrin ou Lorin dit Lachapelle émigra à Ville-Marie avec son épouse Françoise Haulin en 1658 : leur fils Pierre-Thierry avait reçu le baptême à Québec le 25 mai 1657; le maître-charpentier, devenu veuf le 22 novembre 1658, se remaria le 20 octobre 1659 à

Mgr N.-Z. LORRAIN

Françoise Le Verdier dit Saunier. En 1663, on le fit soldat de la 17e escouade de Ville-Marie et on lui accorda une concession le 4 avril 1665. De sa seconde union naquirent neuf enfants, dont deux, ainsi que Pierre-Thierry, contractèrent alliance. Tels sont les ancêtres des familles **Lorin, Laurin, Lorrain** (V. Bull. des Rech. hist., mai 1927).

Fils de Narcisse Lorrain et de Sophie

Goyer, Zéphirin naquit à Saint-Martin, comté Laval, le 3 juin 1842, fit ses études secondaires au séminaire de Sainte-Thérèse et son cours de théologie à Montréal : il y reçut la prêtrise le 4 août 1867. Après avoir été professeur et directeur adjoint dans sa maison de formation, il devint curé de Bedford-du-Vermont (1869-80), puis vicaire général à l'archevêché de Montréal (1880-82). Préconisé évêque de Cythère, il fut sacré le 21 septembre 1882 et prit possession du siège de Pembroke, le lendemain, en qualité de Vicaire Apostolique de Pontiac : il en devint le premier titulaire le 6 mai 1898. Sa Grandeur se dévoua avec zèle, durant trente-trois années aux rudes labeurs de l'organisation d'un vaste diocèse, peuplé d'indigènes, épars jusqu'à la baie James, et d'émigrés européens de toute langue et nationalité : il y succomba le 18 décembre 1915.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. II, Montréal, 1908; Can. ecclés., ib., 1917; *La Rev. Can.*, ib., 1916.

LORTIE (Stanislas-Alfred) (1869-1912), prêtre, professeur, docteur, auteur d'un **Manuel philosophique.** — **Lortet,** paroisse des Hautes-Pyrénées.

Fils de Dominique Laurent et de Marie Bosné, originaire de la paroisse Les Angles, en Hautes-Pyrénées, Jean Laurent, né en 1634, émigra au Canada sur les voiliers de Bayonne, devint fermier d'Orsainville et se maria à Québec, le 15 janvier 1680, à Madeleine Le Chardon, qui fut mère de dix enfants. L'un d'eux, Jean-Baptiste Laurent dit **Lortie,** épousa à Charlesbourg en 1711 Antoinette Bourré et en eut sept rejetons : il est la souche des familles **Lortie.**

Stanislas-Alfred, fils de Henri et de Marie-Ursule Drolet, naquit à Québec le 13 novembre 1869, entra au petit séminaire, étudia les sciences ecclésiastiques à Rome, au Collège de la Propagande, et fut ordonné prêtre le 11 juin 1892. L'année suivante, il obtenait le diplôme de docteur en théologie. Revenu à Québec, il professe à Laval la philosophie et la théologie dogmatique (1893-1900); maintenu dans sa chaire d'enseignement, il est mort en août 1912. En 1910, M. Lortie a publié en latin un **Manuel** de philosophie en trois volumes, fort apprécié alors et encore aujourd'hui. Il avait commencé la rédaction en français d'un **Manuel** de psychologie appliquée à la pédagogie.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. II. Saint-Hyacinthe, 1908; *La Nouv.-France*, revue, Québec, 1912.

LOTBINIERE (Louis-Théandre Chartier, sieur de) (1612-90), lieutenant civil et criminel, procureur général, conseiller, premier seigneur du nom.

La famille Chartier était d'ancienne noblesse, représentée en 1340 par Joseph, époux de Marguerite Amelotte; en 1345, par Philippe, receveur des comptes à Dijon; en 1382, par Alain, anobli comme secrétaire d'Etat par Charles VI; en 1448, par César, marié à Elisabeth Le Pelletier et tué à la bataille de Péronne; en 1456, par Clément, qui acheta, dans le Bas-Maine, une terre appelée **Binière,** outre celle du Dijonnais dénommée **Bignière :** il les distingua en ajoutant à la première le mot Lot — nom d'un poisson mis dans les fossés du château —; d'où **Lotbinière,** terre érigée en baronnie en sa faveur. La sixième génération se personnifia dans Alain, né en 1496, marié à Madeleine de Chateaubriand; la septième dans le colonel Pierre, né en 1527, époux de Henriette de Polignac; la huitième dans Alain, né à Rennes en 1564, marié à Victoire de Montfort.

La génération suivante était représentée par René-Pierre, né en 1572 à Vendôme ou à Montoire, conseiller, médecin et professeur, qui épousa d'abord Françoise Bourcier, qui lui donna quatre fils : Jean (1610), mort sans postérité, Louis-Théandre, René et Charles; ensuite (1634) Marie Lenoir, mère de cinq enfants; il mourut à Paris le 25 octobre 1654.

René entra dans les ordres et devint prieur de Saint-Etienne de Monays, près d'Angers, qui vint au Canada et fut le second chapelain des Ursulines (1643-47); il retourna en France, où il mourut le 19 octobre 1655. Louis-Théandre avait eu avant lui la charge de prieur de Monays. Le 6 février 1641, celui-ci épousa à Paris Elisabeth D'Amours (V. ce nom) et s'allia ainsi à la famille de Lauzon.

Le 13 octobre 1651, il débarquait à Québec avec le gouverneur de ce nom, qui lui conféra, le 6 février 1652, la charge de lieutenant et de procureur général de la sénéchaussée. Le 24 septembre 1664, il fut promu procureur général au Conseil souverain par M. de Mésy. En 1665, M. de Tracy et M. de Courcelle ne voulurent point le maintenir dans sa charge. Toutefois, le 10 janvier 1667, il reçut leur approbation, comme l'élu de la Compagnie des Indes occidentales, en qualité de lieutenant civil et criminel. A ce titre il avait juridiction en première instance sur toutes les causes « de la dépendance de Québec »; et, en seconde instance ou en appel, sur les arrêts des juges seigneuriaux : le jugement en dernier ressort appartenait au Conseil souverain, sauf le recours suprême au Conseil d'Etat du roi. Il recevait aussi les actes de foi et hommage des concessionnaires de fiefs ou autres, tenant « les

plaids et assises généraux ». Le 4 octobre 1663, le Conseil régla les affaires de la traite de Tadoussac qu'on avait affermée pour deux ans à la Compagnie des Habitants, parmi lesquels figurait le nom de M. de Lotbinière.

« Le 4 février 1667, lit-on dans le **Journal des Jésuites**, le premier bal du Canada s'est fait chez le sieur Chartier. Dieu veuille que cela ne tire point en conséquence. » Il donna naissance à un incident ou « affaire de la Sainte-Famille », l'évêque voulant réglementer les réunions de société de cette Confrérie. M. Talon s'en mêla à tort et appela l'affaire devant le Conseil : M. de Lotbinière n'avait ni prévu, ni voulu de semblables conséquences. De 1670 à 1674, M. Chartier exerça les fonctions de substitut procureur-général, gardant simultanément la lieutenance de police de la ville. En 1676, le fonctionnaire dut comparaître devant le Conseil, sous la prévention d'avoir élargi une femme de mœurs légères, incarcérée par ordre du tribunal de haute justice : il fut suspendu deux mois de ses fonctions.

Le 23 octobre 1670, le gentilhomme rétrocéda aux Récollets, récemment débarqués à Québec, les terres dont ils avaient les titres et possession en 1629, et que M. d'Avaugour lui avait transférées, le 29 janvier 1662. En octobre 1672, M. Talon lui accorda la seigneurie qui prit son nom de **Lotbinière**, située entre Sainte-Croix et la concession du sieur Marsolet. En 1685, nouvelle concession de « trois quarts de lieue environ de front, à prendre sur le fleuve à la grande rivière du Chêne, joignant le fief de Marsolet et remontant vers la petite rivière du Chêne jusqu'à la seigneurie de M. de Saint-Ours ».

Louis-Théandre Chartier mourut à Québec le 11 septembre 1690. Tanguay lui donna deux enfants :

René-Louis et **Marie-Françoise**, née en 1647, mariée le 24 janvier 1678 à Pierre Joybert de Marson (V. ce nom).

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, 3e série, Lévis, 1922; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; B. Sulte, *Hist. des Can.*, t. I, 1882; Ferland, *Cours d'Hist.*, t. I, 1865; Bull. des Rech. hist., avril 1927 et tabl. gén., Beauceville, 1925.

LOTBINIERE (René-Louis-Chartier, seigneur de) (1641-1709), fils du précédent, lieutenant, substitut, conseiller, lieutenant-général, agent général, subdélégué, auteur d'un poème burlesque.

Il naquit dans la paroisse Notre-Dame-des-Champs, à Paris, le 14 novembre 1641, vint à Québec avec son père en 1651 et fit ses études au collège des Jésuites. Le 28 juillet 1658, ceux-ci honoraient l'arrivée du gouverneur d'Argenson « par un drame, joué par leurs élèves, en français, huron et algonquin, où René représentait le **génie des forêts**, interprète des étrangers » (V. Bull. des Rech. hist., année 1895). En 1666, dans l'expédition de M. de Courcelle (V. ce nom), René s'intitule « lieutenant d'une compagnie bourgeoise de Québec ».

Le 13 janvier 1670, M. Chartier était nommé substitut du procureur général et, le 29 mai 1670, membre du Conseil souverain. En 1677, il succédait à son père comme lieutenant-général de la Prévôté, charge qu'il exerça pendant plus d'un quart de siècle à la satisfaction de tous, au témoignage de M. Duchesneau (1680), du marquis de Denonville (1685), de M. de Champigny (1691). Le 1er juin 1703, le roi le promut premier conseiller. En 1705, les administrateurs le nommaient agent général de la Compagnie de la colonie. Le 16 mai 1706, l'intendant Raudot lui octroyait la commission de subdélégué. M. de Lotbinière mourut le 3 juin 1709.

Il avait hérité de la seigneurie de son père; en avril 1685, il s'était fait concéder trois quarts de lieue de front sur deux lieues de profondeur; en 1686, il acquit pour 600 liv. le fief Marsolet; enfin, le 25 mars 1694, il obtenait une autre concession de trois lieues et demie de front sur quatre de profondeur en arrière de sa seigneurie. Il avait composé un poème burlesque **Sur le Voyage de M. de Courcelle en l'année 1666** (V. Bull. des Rech. hist., mai 1927).

Le 24 janvier 1678, M. Chartier avait épousé à Québec Marie-Madeleine Lambert (1662-1695), qui fut mère de dix enfants, entre autres :

Marie-Madeleine (1680), décédée en 1701 sans alliance; **Louis-Eustache** (V. ci-après); **Louise-Philippe** (1690), mariée à François Mariauchau d'Esglis (V. ce nom); **Louise** (1691), mariée à Denys de La Ronde (V. ce nom); **Angélique** (1693), épouse de Jean-François de Lino (V. ce nom) en 1712, puis de Nicolas Renaud d'Avène Des Méloizes en 1722 (V. ce nom).

En secondes noces (1701), il se maria à Françoise Zaché, veuve d'Antoine Gourdeau, qui n'eut aucun enfant.

Bibl. — V. la précédente; Bull. des Rech. hist., année 1927.

LOTBINIERE (Eustache Chartier de) (1688-1749), fils du précédent, enseigne, conseiller, prêtre, archidiacre et doyen.

Il naquit à Québec le 15 décembre 1688 et entra jeune dans les troupes du détachement de la marine, mais ne continua point dans la carrière des armes. Le 7 mai 1710, après le décès de son père, il opta pour la robe et

fut nommé conseiller avec dispense d'âge, n'ayant encore que 22 ans. Il soutint dans le Conseil souverain un rôle important, puisque le gouverneur, en 1719, le proposait pour remplir la charge de premier conseiller, dans les termes les plus élogieux. Néanmoins il ne fut pas nommé.

Le 14 avril 1711, il épousa à Québec Marie-Françoise Renaud d'Avesne Des Méloises, dont il eut huit enfants, entre autres :

Marie-Françoise, née le 3 août 1712, mariée le 13 mai 1737 à Antoine Juchereau (V. ce nom);

Eustache, né le 16 août 1715, ordonné prêtre en 1741, décédé en 1786;

François-Louis, né en 1716, entra dans l'Ordre des Récollets et mourut en 1784 aux Etats-Unis;

Louise, née en 1718, entra en religion;

Michel, né en 1723, marié, en 1747, à Louise Chaussegros de Léry.

M. Chartier, devenu veuf en 1723, résolut d'entrer dans les ordres sacrés. Le 26 avril 1726, Mgr de Saint-Vallier lui conférait la prêtrise. A 38 ans, il fut nommé archidiacre du chapitre, néanmoins gardant son titre de conseiller et prenant part assidûment aux délibérations. « C'était, écrit un témoin, un homme d'un caractère élevé, instruit et laborieux, homme du monde et homme d'Eglise à la fois, jouissant de l'estime et de la confiance générales. En 1738, il devint simultanément doyen du Conseil et doyen du Chapitre. »

Au décès de Mgr de Saint-Vallier (1727), le Chapitre nomma le chanoine Etienne Boullard vicaire capitulaire. L'archidiacre de Lotbinière contesta la validité de l'élection. Prévoyant que le Chapitre lui disputerait le droit de conduire à la sépulture les restes du défunt, il se rendit à l'Hôpital-Général avec l'intendant Dupuy et d'autres personnages : là, il fit à huis clos la cérémonie funèbre, à la tombée de la nuit, tandis que les chanoines chantaient l'office des défunts à la cathédrale, où le cercueil devait être déposé avant la sépulture. Ainsi M. Dupuy et le Conseil donnèrent leur approbation à M. de Lotbinière. M. Boullard lança l'interdit sur la chapelle de l'Hôpital-Général. L'énergique intervention de M. de Beauharnois put seule calmer les esprits.

M. de Lotbinière mourut à l'Hôpital-Général en 1749.

Bibl. — A. Gosselin, *L'Egl. du Can., Mgr de Saint-Vallier*, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LOTBINIERE (Michel Chartier de) (1723-1799), fils du précédent, cadet, enseigne, ingénieur militaire, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, seigneur, marquis.

Né à Québec, le 23 avril 1723, il est reçu cadet en 1736, enseigne en 1742, envoyé à la campagne de l'Acadie en 1746, nommé ingénieur en 1755, au service de Montcalm et de Lévis, dans toutes leurs expéditions, promu capitaine et décoré de la croix de Saint-Louis. Ses titres sont d'ailleurs consignés dans l'acte suivant, signé de Louis XVI :

Marquis de Lotbinière.

« Sur ce qui nous a été exposé par Michel Chartier, chevalier, marquis, héréditaire de Lotbinière, seigneur marquis de Lotbinière et de Rigaud, au district de Québec, en Canada, de Lotbinière dans la seigneurie de Vaudreuil et de la dite en total, de Villechauve et autres lieux, le tout dans la province de Québec; aussi seigneur marquis de Lotbinière et d'Allainville à New-York, dans les Etats-Unis d'Amérique, et chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis : que ses ancêtres, ayant toujours été en Canada depuis 1646, n'ont pu faire enregistrer leurs armoiries particulières à l'Armorial, ordonné par Edit du mois de novembre 1696 : à raison de quoi il nous requiert de les enregistrer en notre dépôt d'armoiries.

« Vues en l'original les lettres patentes du roi, données par S. M. à Versailles, le 25 juin 1784, dans lesquelles S. M. s'exprime ainsi :

« Sur le compte qui nous a été fait en notre Conseil de l'ancienneté de la noblesse du sieur Michel Chartier de Lotbinière, chevalier de notre Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, ainsi que

de ses services militaires et de ceux de sa famille, nous avons reconnu, par les titres authentiques qui nous ont été représentés, que le dit sieur Michel Chartier de Lotbinière procurait cinq filiations de noblesse sans dérogeance; qu'il était issu d'une des familles françaises les plus distinguées et plus anciennement établies dans le Canada; qu'elle y a possédé les premières places dans l'état ecclésiastique, le militaire et le civil; que le sieur Michel lui-même y a servi avec distinction; que, ayant été reçu cadet dans les troupes de la marine en 1736, et enseigne en 1742, il avait fait la campagne de l'Acadie en 1746; que, après avoir été nommé l'un de nos ingénieurs en 1755 et employé en chef en cette qualité il avait servi constamment sous les ordres des sieurs de Montcalm et du maréchal de Lévis jusqu'à la reddition du Canada; qu'il s'était trouvé à toutes les actions où ces généraux avaient commandé; enfin qu'il avait été fait capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis; que, depuis cette époque, il s'était voué, avec la plus grande générosité et le plus grand désintéressement aux intérêts de sa patrie; que, après la reddition du Canada, ayant été forcé de se rendre à Londres, pour y réclamer des concessions à lui accordées par le feu roi, le gouvernement anglais trouva sa réclamation si juste qu'il lui fit une pension de 400 guinées, jusqu'à ce qu'il eût obtenu la restitution de ses biens; que, malgré la modicité de sa fortune, le dit sieur Chartier, n'écoutant que son zèle pour son ancienne patrie, avait abandonné, au commencement des troubles d'Amérique, cette pension, tous ses droits, et s'était transporté en France pour y offrir des services qu'il a rendus avec un désintéressement et une fidélité dont il y a peu d'exemples, mais qui le mettent dans l'impossibilité absolue de jamais rentrer, comme sujet anglais, dans le Canada et au sein de sa famille; que, en 1776, il fut envoyé à Boston pour une mission qu'il a remplie avec le zèle qui l'a toujours caractérisé dans ses opérations.

« Considérant que la naissance du sieur Michel de Lotbinière le rend susceptible des distinctions réservées à l'ancienne noblesse : voulant d'ailleurs récompenser ses services militaires, ceux de ses ancêtres, le sacrifice qu'il a fait de sa fortune et de sa famille, enfin son dévouement pour son ancienne patrie; — à ces causes et autres, nous mouvant de l'avis du Conseil qui a vu le brevet ci-attaché sous le contre-scel de la chancellerie, nous avons de notre pleine puissance et autorité royale fait et créé et, par ces présentes signées de notre main, faisons et créons **marquis** le dit sieur Michel Chartier de Lotbinière, ensemble les aînés de ses enfants et descendants mâles, nés et à naître en légitime mariage : leur permettons de se dire et qualifier **marquis** en tous actes et endroits, sans qu'ils soient tenus d'affecter ce titre à aucune terre, ni d'en faire ériger pour cet effet un **marquisat** : de quoi nous les avons dispensés et les dispensons, à condition que le dit titre et qualité relèvera de nous et de nos successeurs rois. Voulons, en outre, que le dit sieur Michel Chartier et ses descendants mâles, etc., puissent porter dans leurs armoiries la couronne de marquis. »

M. Chartier, qui mourut à New-York en 1799, avait épousé à Québec, le 20 novembre 1747, Louise-Madeleine, fille de Gaspard Chaussegros de Léry (V. ce nom), dont il eut sept enfants, entre autres :

Michel-Eustache-Gaspard, le continuateur de la lignée;

Marie-Charlotte, qui épousa le juge Louis de Bonne (V. ce nom);

Marie-Louise, née le 17 août 1760.

Bibl. — C. Tanguay, *Dict. généal.;* P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre hist.,* 3e série; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LOTBINIERE (Eustache-Gaspard, sieur de) (1748-1822), fils du précédent, marquis, seigneur de Vaudreuil et de Rigaud, député, président de la Chambre, conseiller législatif.

Il naquit à Québec le 31 août 1748. Lors de l'invasion américaine (V. ce mot), ne prévoyant pas que ses services seraient suivis de la perte d'une partie de ses biens, il prit les armes en qualité d'officier volontaire, fut fait prisonnier au fort Saint-Jean et emmené aux Etats-Unis jusqu'à la fin des hostilités.

Le 10 juillet 1792, il fut élu à la Chambre d'Assemblée par les électeurs du comté York. Le 28 janvier 1794, un vote unanime le porte à la présidence. Le parti anglais ayant alors tenté de nouveaux efforts pour abolir l'usage de la langue française du haut de la tribune, il s'ensuivit un long débat où l'on vit intervenir Papineau le père, Bédard, de Bonne, Rocheblave.

M. de Lotbinière ne craignit point d'exprimer ses idées, en affirmant avec énergie que le plus grand nombre des électeurs canadiens se trouvant dans une situation particulière, l'on se voyait dans l'obligation de s'écarter des règles politiques ordinaires et de réclamer l'usage d'une langue qui n'est pas celle de l'empire : toutefois aussi équitables envers les autres que l'on espère qu'on le sera envers les Canadiens, ceux-ci ne veulent en aucune façon que leur langue soit exclusive de celle des autres sujets de Sa Majesté Britannique. Ils demandent que l'une et l'autre soient permises et les procès-verbaux écrits

dans les deux langues. Les Canadiens eurent gain de cause.

En 1796, M. de Lotbinière fut appelé à faire partie du Conseil législatif. Il sut s'acquérir l'estime de tous les partis et même mériter l'amitié de sir George Prévost.

M. de Lotbinière mourut à Montréal, le 1er janvier 1822, et fut inhumé dans l'église de Vaudreuil. Marié d'abord à Marie Godefroy de Tonnancour, dont il n'eut aucun enfant, il épousa ensuite Marie-Charlotte Munro, qui lui donna six filles, entre autres **Julie-Christine**; née à Vaudreuil, le 21 juin 1810, elle se maria à Pierre-Gaspard Joly. Ainsi la descendance par les mâles se trouvait éteinte après la quinzième génération. De cette union naquit Henri-Gustave Joly (V. ce nom).

Bibl. — P. G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, Québec, 1922, séries 2e et 3e; *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925.

LOUBIAS (Arnoult de), capitaine au régiment de Broglie qui fut versé dans celui de Carignan-Salières, premier seigneur de Nicolet.

Venu au Canada en 1665 à la tête de sa compagnie, il débarqua à Québec le 17 août avec M. Talon : il hiverna aux Trois-Rivières. Son jeune frère l'accompagnait en qualité de cadet. Le 19 juillet 1666, il fit arrêter les ambassadeurs Onéiouts aux Trois-Rivières et en donna avis à M. de Tracy à Québec. Le capitaine retourna en France avec ce dernier.

Le 23 mars 1669, il consentit à lever une compagnie de 50 hommes, s'engageant comme M. de La Durantaye, à pourvoir à leur subsistance jusqu'à leur embarquement, moyennant la somme de 1.000 écus. Le capitaine prit la mer au printemps de 1670. L'année suivante, il suivit avec sa compagnie M. de Courcelle dans l'expédition de Cataracoui. Le 20 octobre 1672, M. Talon lui concédait « la quantité de deux lieues de front sur autant de profondeur, à prendre sur le lac Saint-Pierre, savoir une lieue au-dessus et une au-dessous de la rivière Nicolet, icelle comprise ». Il en devait jouir en fief, seigneurie et justice.

Depuis environ un an, il y avait entrepris le défrichement du sol, quand il reçut le titre de concession. Le 2 mars 1673, M. Talon, retourné en France écrivait, dans un mémoire qu'il adressa à Colbert, que le sieur de Loubias était venu, sur congé de M. de Frontenac, recevoir son bien de famille, mais que, ayant trouvé son frère aîné languissant et tirant à sa fin, il se voyait obligé à ne le point abandonner et demandait la permission de vendre sa terre du Canada à une personne qui la fera valoir, ainsi qu'il le ferait lui-même. Cet officier a non seulement établi sa compagnie sur sa concession, mais encore il s'est formé une terre qui lui a produit, à la récolte dernière, 300 à 400 minots de grain, faisant 700 liv. de Paris. Cette permission de vendre ne fera qu'un fort bon effet, persuadant en France que le bien qu'on se fait au Canada n'est pas inutile et qu'il donne son fruit partout, puisqu'on trouve des marchands qui en paient le fond.

Mais déjà, par contrat passé devant les notaires au Châtelet de Paris, le 27 février 1673, M. de Loubias avait vendu sa seigneurie au sieur Michel Cressé, qui lui donna désormais son nom : plus tard, elle fut dénommée seigneurie de **Nicolet**. M. de Loubias ne revint plus en Nouvelle-France.

Bibl. — R. Roy et G. Malchelosse, *Le Régim. de Carignan*, Montréal, 1925; *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925.

LOUDOUN (John Campbell, 4e comte de) (1705-82), colonel, capitaine-général, gouverneur de la Virginie, commandant en chef.

Son père Hugh Campbell, 3e comte du nom, décédé en 1731, était le petit-fils de John, premier comte Loudoun et fils de James, marié à Lady Margaret Montgomery, qui lui transmit le titre. Il avait épousé lady Margaret Dalrymple qui n'eut qu'un fils unique.

John, né le 5 mai 1705, succéda à son père en 1731 et, de 1734 à sa mort, fut pair d'Ecosse. Il entra dans l'armée en 1727. En 1745, au moment où éclata la Rébellion, il leva le 54e régiment qui fut à peu près anéanti à la bataille de Preston : néanmoins il réussit à engager 2.000 mercenaires et à faire lever le siège du fort **Augustus** cerné par les Fraser Highlanders. Nommé colonel en chef, en 1755, du 60e régiment, il fut promu, en 1756, capitaine-général et gouverneur de la Virginie, puis commandant en chef des forces britanniques en Amérique.

En 1757, c'est lui qui communiqua au ministre Pitt le plan des opérations arrêtées contre la Nouvelle-France : Pitt l'adopta sur-le-champ et l'imposa aux Treize Colonies américaines. Aussitôt le commandant mena son armée de New-York à Halifax, base d'opérations contre Louisbourg. Mais la flotte anglaise, commandée par l'amiral Holburne (V. ce nom) ne parut que le 9 juillet : ce qui permit à trois escadres françaises de s'assembler en rade de Louisbourg : en l'attendant, les 6.300 hommes de Loudoun plantaient des légumes à Halifax : thème de chansons à Londres dans la suite. Lorsque le commandant envoya, le 4 août 1757, demander à bord à l'amiral s'il avait encore quelque chance de réduire Louisbourg, en dépit de la saison, Holburne lui répondit négativement. En réalité, la faute retombait sur le retard des em-

dans les deux langues. Les Canadiens eurent gain de cause.

En 1796, M. de Lotbinière fut appelé à faire partie du Conseil législatif. Il sut s'acquérir l'estime de tous les partis et même mériter l'amitié de sir George Prévost.

M. de Lotbinière mourut à Montréal, le 1er janvier 1822, et fut inhumé dans l'église de Vaudreuil. Marié d'abord à Marie Godefroy de Tonnancour, dont il n'eut aucun enfant, il épousa ensuite Marie-Charlotte Munro, qui lui donna six filles, entre autres **Julie-Christine**; née à Vaudreuil, le 21 juin 1810, elle se maria à Pierre-Gaspard Joly. Ainsi la descendance par les mâles se trouvait éteinte après la quinzième génération. De cette union naquit Henri-Gustave Joly (V. ce nom).

Bibl. — P. G. Roy, *Les Pet. Chos. de notre Hist.*, Québec, 1922, séries 2e et 3e; *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925.

LOUBIAS (Arnoult de), capitaine au régiment de Broglie qui fut versé dans celui de Carignan-Salières, premier seigneur de Nicolet.

Venu au Canada en 1665 à la tête de sa compagnie, il débarqua à Québec le 17 août avec M. Talon : il hiverna aux Trois-Rivières. Son jeune frère l'accompagnait en qualité de cadet. Le 19 juillet 1666, il fit arrêter les ambassadeurs Onéiouts aux Trois-Rivières et en donna avis à M. de Tracy à Québec. Le capitaine retourna en France avec ce dernier.

Le 23 mars 1669, il consentit à lever une compagnie de 50 hommes, s'engageant comme M. de La Durantaye, à pourvoir à leur subsistance jusqu'à leur embarquement, moyennant la somme de 1.000 écus. Le capitaine prit la mer au printemps de 1670. L'année suivante, il suivit avec sa compagnie M. de Courcelle dans l'expédition de Cataracoui. Le 20 octobre 1672, M. Talon lui concédait « la quantité de deux lieues de front sur autant de profondeur, à prendre sur le lac Saint-Pierre, savoir une lieue au-dessus et une au-dessous de la rivière Nicolet, icelle comprise ». Il en devait jouir en fief, seigneurie et justice.

Depuis environ un an, il y avait entrepris le défrichement du sol, quand il reçut le titre de concession. Le 2 mars 1673, M. Talon, retourné en France écrivait, dans un mémoire qu'il adressa à Colbert, que le sieur de Loubias était venu, sur congé de M. de Frontenac, recevoir son bien de famille, mais que, ayant trouvé son frère aîné languissant et tirant à sa fin, il se voyait obligé à ne le point abandonner et demandait la permission de vendre sa terre du Canada à une personne qui la fera valoir, ainsi qu'il le ferait lui-même. Cet officier a non seulement établi sa compagnie sur sa concession, mais encore il s'est formé une terre qui lui a produit, à la récolte dernière, 300 à 400 minots de grain, faisant 700 liv. de Paris. Cette permission de vendre ne fera qu'un fort bon effet, persuadant en France que le bien qu'on se fait au Canada n'est pas inutile et qu'il donne son fruit partout, puisqu'on trouve des marchands qui en paient le fond.

Mais déjà, par contrat passé devant les notaires au Châtelet de Paris, le 27 février 1673, M. de Loubias avait vendu sa seigneurie au sieur Michel Cressé, qui lui donna désormais son nom : plus tard, elle fut dénommée seigneurie de **Nicolet**. M. de Loubias ne revint plus en Nouvelle-France.

Bibl. — R. Roy et G. Malchelosse, *Le Régim. de Carignan*, Montréal, 1925; *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925.

LOUDOUN (John Campbell, 4e comte de) (1705-82), colonel, capitaine-général, gouverneur de la Virginie, commandant en chef.

Son père Hugh Campbell, 3e comte du nom, décédé en 1731, était le petit-fils de John, premier comte Loudoun et fils de James, marié à Lady Margaret Montgomery, qui lui transmit le titre. Il avait épousé lady Margaret Dalrymple qui n'eut qu'un fils unique.

John, né le 5 mai 1705, succéda à son père en 1731 et, de 1734 à sa mort, fut pair d'Ecosse. Il entra dans l'armée en 1727. En 1745, au moment où éclata la Rébellion, il leva le 54e régiment qui fut à peu près anéanti à la bataille de Preston : néanmoins il réussit à engager 2.000 mercenaires et à faire lever le siège du fort **Augustus** cerné par les Fraser Highlanders. Nommé colonel en chef, en 1755, du 60e régiment, il fut promu, en 1756, capitaine-général et gouverneur de la Virginie, puis commandant en chef des forces britanniques en Amérique.

En 1757, c'est lui qui communiqua au ministre Pitt le plan des opérations arrêtées contre la Nouvelle-France : Pitt l'adopta sur-le-champ et l'imposa aux Treize Colonies américaines. Aussitôt le commandant mena son armée de New-York à Halifax, base d'opérations contre Louisbourg. Mais la flotte anglaise, commandée par l'amiral Holburne (V. ce nom) ne parut que le 9 juillet : ce qui permit à trois escadres françaises de s'assembler en rade de Louisbourg : en l'attendant, les 6.300 hommes de Loudoun plantaient des légumes à Halifax : thème de chansons à Londres dans la suite. Lorsque le commandant envoya, le 4 août 1757, demander à bord à l'amiral s'il avait encore quelque chance de réduire Louisbourg, en dépit de la saison, Holburne lui répondit négativement. En réalité, la faute retombait sur le retard des em-

barquements à Portsmouth et non sur le général en chef. William Shirley, homme énergique, mais non officier supérieur capable, eut la charge des préparatifs d'attaque et fut remplacé par Loudoun, un général sans nulle décision : il avait sous ses ordres Webb et Abercromby. Ayant réuni une levée de 7.000 coloniaux, il les mit aux ordres de Winslow qui ne les mena qu'à la limite des forts anglais. En juin, Abercromby s'appliqua à creuser des tranchées autour d'Albany. En juillet, Loudoun, modifiant les plans de Shirley, proclama un ordre d'après lequel nul officier colonial ne serait promu à aucun grade supérieur au rang de capitaine des réguliers. Il alla jusqu'à mettre des hommes de la valeur de Johnson, de Lyman, de Winslow au service de majors ignorants de la stratégie. Ainsi les 12.000 combattants de Loudoun demeurèrent inactifs, contrairement aux Français, qui détruisirent le fort **Bull**, situé entre Albany et Chouaguen.

En décembre, William Pitt notifia à Loudoun « que le roi avait jugé à propos de signer son rappel ». Toutefois, le général en chef ne subit aucune disgrâce, car en 1762 il était nommé commandant en second à l'armée du Portugal. Il mourut en 1782.

Bibl. — *Knox's Journ.*, Toronto, t. I, 1916; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, 63 vol., Londres, 1885, 1912.

LOUISBOURG, ancienne capitale de l'Ile-Royale, deux fois prise par les Anglais, aujourd'hui un amas de ruines abandonnées.

Le 16 mars 1713, le Conseil de la Marine décide d'établir solidement la pêcherie sédentaire du Cap-Breton. Après de longues hésitations, on l'appela l'**Ile-Royale** (V. ce mot) et l'on choisit pour résidence principale le Havre-à-l'Anglais qu'on nomme d'abord **Port-Saint-Louis**, puis définitivement **Louisbourg** en l'honneur du roi. De Louisbourg, dont les terres sont mauvaises, mais la rade bonne, profonde, bien abritée, capable de contenir plus de 300 voiles, on résolut de faire une ville qui fût à la fois une place forte militaire et un grand port de pêche et de commerce. On y installa, sous le lieutenant de roi, M. Saint-Ovide de Brouillan (V. ce nom) et l'ingénieur L'Hermitte, la garnison évacuée de Plaisance de Terre-Neuve, ainsi que des pêcheurs français de l'île Saint-Pierre.

En mai et juin 1714, vinrent M. de Vaudreuil et M. Bégon, qui discutèrent avec l'ingénieur les plans de la ville et de ses forts; mais on n'avait ni chaux, ni bonne pierre, ni outil, ni argent. A la Cour un crédit de 800.000 liv. fut ouvert pour entreprendre les travaux, qui furent confiés à des ingénieurs de mérite, Berthelot de Beaucours, Levasseur de Néré, Boucher et Le Verrier. M. Pasteur de Costebelle (V. ce nom) fut choisi comme premier gouverneur (1714-17) et M. de Brouillan lui succéda (1717-39) (V. ce nom). M. Verville fut le premier ingénieur des fortifications et des casernes. En 1728, le gouverneur écrivait au ministre « qu'elles sont presque terminées, après huit ans de travaux »; en réalité, ces travaux furent continués ou repris jusqu'en 1756. Outre les fortifications à parapet, on entoura la place de plusieurs bastions isolés, celui du Roi, de la Reine, du Dauphin, etc. L'histoire de Louisbourg est celle de chacun de ses gouverneurs successifs de l'Ile-Royale.

En 1740, la ville avait belle apparence avec ses imposants remparts et ses belles casernes, bâtis à grands frais de pierre apportée de France; avec son ample résidence du gouverneur, sa grouillante population de soldats, de marins, de pêcheurs; avec sa vaste rade, son couvent de la Congrégation où cinq Sœurs enseignent aux jeunes filles, son hôpital tenu par cinq Frères de la Charité, son église que desservent trois Récollets de la Province de Bretagne, son Conseil d'officiers et de fonctionnaires qui administrent les trois bailliages de l'île; son afflux de Micmacs aux jours de la traite. Sous un climat brumeux et froid, la vie est intense et joyeuse. Les familles se succèdent de génération en génération; des huit officiers qui signaient en 1713 la prise de possession, six se retrouvent en 1745 et leurs fils ou petits-fils en 1758. Sans craindre de déroger, les officiers et leurs frères d'armes, venus plus tard, épousent les filles de riches négociants : Rousseau de Souvigny une Jeanne de Latour; le baron de l'Espérance une Rodrigue; le sieur du Boisberthelot une Des Gouttins. La vie sociale se manifeste dans les parties de chasse ou de pêche, dans les promenades sur les remparts, dans les réunions du soir, où l'on aimait la danse et les jeux de cartes. Louisbourg rivalisait avec Québec et Montréal et alimentait le courage et l'espoir des Acadiens. Ceux-ci y apportaient leurs denrées et leurs bestiaux de boucherie : en 1743, environ 700 têtes de bétail et 2.000 moutons.

En 1744, la guerre éclate entre la France et l'Angleterre. Les Bostonnais, renseignés par les prisonniers pris à Canso et remis en liberté sur parole d'honneur, déterminent le gouverneur Shirley à attaquer Louisbourg. Le succès couronne ses efforts : après 47 jours de siège, M. Dupont, sieur de Chambon, livre la ville, le 27 juin 1745. Mais le traité d'Aix-la-Chapelle restitue l'île à la Couronne, en 1748.

Dix ans après, Pitt a résolu de tuer la France en Amérique.

L'armée de terre, commandée par Amherst, Wolfe, Howe, Lawrence, comprend plus de 15.000 hommes : la flotte porte 1.800 gardes-marine et ne compte pas moins de 192 unités armées de 1.526 canons, sous les ordres des amiraux Boscawen, Hardy, Buckle, Evans, Durell : les troupes débarquent, le 8 juin 1758, à l'anse de la Cormorandière. L'armée française ne compte que 5.700 combattants dans la place, l'escadre 11 navires en rade sous les ordres de l'amiral, marquis Des Gouttes, et dont deux réussirent à sortir : la **Comette** pour la France, le **Bizarre** pour le Canada. Le siège dure un mois et 18 jours : héroïque défense de M. de Drucourt (V. ce nom) et de son épouse, du colonel Saint-Julien, de l'ingénieur Franquet, de Marin... Les résultats : remparts démantelés, incendie des casernes et des maisons, entassement de 4.000 femmes ou enfants dans les casemates, navires en feu ou coulés par l'amiral pour fermer l'entrée du port, 1.500 morts ou blessés, capitulation le 26 juillet en six articles. Aujourd'hui l'emplacement est indiqué par quelques masures informes.

Les constructions de Louisbourg avaient coûté environ 30 millions au Trésor royal.

Bibl. — Can. and Prov., t. I et II, Toronto, 1914; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I et II, Paris, 1922; J. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Mém. Soc. Roy., tabl. gén., Ottawa, 1908.

LOUISIANE (1682-1768), territoire découvert, dénommé et colonisé par les Français et les Canadiens. — En 1679, M. de La Salle a consigné dans un acte de concession le mot **Louisiane** pour la première fois, en orthographiant **Louysiane**, devenue ensuite **Louisiane** et **Loüisiane.**

I. Découverte (1682). — En novembre 1681, Robert Cavelier, sieur de La Salle, avec un groupe de hardis pionniers, descendit le Mississipi — nommé par lui le fleuve **Colbert** et par d'autres ensuite **Saint-Louis** — jusqu'à son embouchure ou le delta (6 février-9 avril 1682). Il rédigea sur place un acte de prise de possession **au nom de Louis XIV, roi de France et de Navarre, le 9 avril 1682 :** il planta sur un promontoire un poteau portant les armoiries de France, ainsi qu'une croix au pied de laquelle il fit enterrer une plaque de plomb avec l'inscription qui précède : ce fut le baptême de la **Louisiane.**

Deux ans après, le roi accorda à M. de La Salle l'autorisation d'organiser une expédition par mer, dans le dessein de coloniser sa nouvelle possession d'Amérique. La tentative échoua (1684-87). Le projet restait en suspens, durant la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-97).

Au mois de mai 1697, le roi, dans ses instructions aux plénipotentiaires français au traité de Ryswick, se garda bien d'oublier le territoire embelli de son nom. « Ils devraient, dit-il, éviter d'accorder ce qui était au sud du Canada, afin que les Anglais ne fussent pas en état de prétendre à l'embouchure du Mississipi, dont ses sujets avaient déjà pris possession, sous le commandement du feu sieur de La Salle, en 1632. » Le ministre de la Marine ajoutait : que Sa Majesté croit devoir leur faire observer que cette rivière est le seul endroit, par où l'on peut tirer les marchandises de la Louisiane, que Sa Majesté a fait découvrir depuis plusieurs années, et qui lui deviendrait inutile, si elle n'était maîtresse de cette embouchure : elle veut bien leur confier aussi que son dessein est d'envoyer, dans peu de temps, des vaisseaux pour s'assurer la possession de ce pays, dont elle peut dans la suite tirer de très grands avantages; et elle est persuadée qu'ils ne se serviront de ce secret que pour s'opposer avec plus de vivacité aux Anglais, dans le cas où ils voudraient prétendre à l'embouchure du Mississipi. Ces conseils étaient opportuns. En 1698 parut en Hollande le livre du Récollet, Louis Hennepin (V. ce nom), qui éveilla les ambitions anglaises et amena la fondation à Londres d'une Société, destinée à s'emparer des bouches du Mississipi. Mais la Cour de Versailles s'étudia à temps à les déjouer. Le ministre de Pontchartrain accorda tout son crédit et les ressources du Trésor aux pressantes invitations qui lui furent soumises de tous côtés, « en vue d'achever les entreprises de M. de La Salle » (V. Margry, t. IV).

II. Découverte du delta (1698-99). — La Cour fit choix de Pierre d'Iberville, le grand marin canadien, qui s'était signalé récemment par tant d'exploits sur mer.

M. d'Iberville (V. ce nom), avant d'agir, sut s'assurer toutes les garanties du succès selon son habitude. Parti de Brest le 24 octobre 1698, il fait escale à Saint-Domingue et est en vue de la côte de Pensacola, nouveau poste établi par l'Espagne, le 24 janvier 1699. Il la range en barques, reconnaît les rivières débouchant dans le golfe du Mexique, nomme les îles — **Ile-au-Massacre,** où il trouva un amas d'ossements humains, **Ile-au-Chien** où un chien fut dévoré par un crocodile, **Ile-au-Vaisseau** ayant un havre de relai pour les navires, **Ile-à-la-Corne,** où un soldat perdit sa corne de poudre, **Ile-aux-Chats,** où abondaient ces animaux sauvages, **Iles-de-la-Chandeleur,** en raison de la solennité liturgique du 2 février.

Le 2 mars, « l'on aperçoit une passe entre deux buttes de terre : l'eau y était douce, bien que bourbeuse : et, en remontant, on découvrit les autres passes, au nombre de trois ». C'était bien le delta formé par le fleuve. Aussi bien, le 3, à deux lieues plus haut, on entendit la messe du Père Anastase Douay (V. ce nom), on chanta le **Te Deum** et on appela le bayou **Mardi-Gras**. Après un autre trajet de 10 lieues, le Père célébra et les 50 hommes, pionniers du Mississipi, reçurent les **Cendres** et plantèrent une première croix : « ce que l'on renouvela à plusieurs autres stations ». Le détachement alla jus-

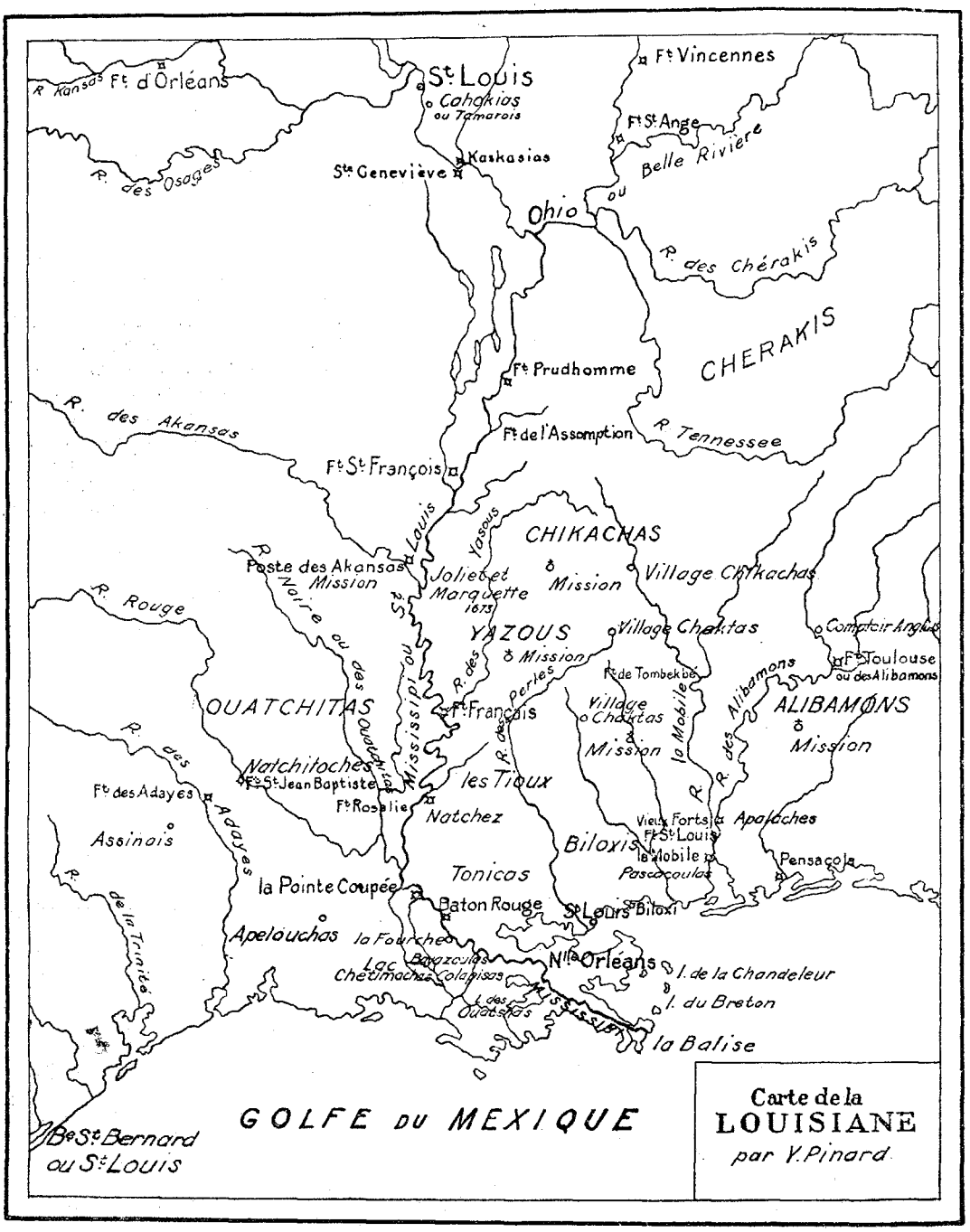

qu'au **Bâton-Rouge**, « mai sans branches, rougi, avec plusieurs têtes de poissons et d'ours attachées en sacrifice », qui servait à délimiter les territoires de chasse des Bayagoulas et des Houmas. Le 31 mars, M. d'Iberville, avec quatre canotiers canadiens, redescendit à la mer par une série de bayous, qui le conduisirent aux deux lacs appelés par lui, lac de **Maurepas** et lac de **Pontchartrain.** Pendant ce temps, ses deux chaloupes revenaient par le Mississipi : un chef indigène remit à M. de Bienville la lettre que M. de Tonti (V. ce nom) adressa (1685) à M. de La Salle qu'il n'avait pu rejoindre (V. Margry, t. IV) : marque certaine que l'on avait bien remonté le cours du Mississipi.

III. **Tribus Indigènes.** — Du lac Michigan et du fleuve Wisconsin au delta, une foule de peuplades occupaient la vallée du fleuve et les régions adjacentes.

Sur la rive droite, habitaient les Missourites, les Arkansas, les Taensas, les Ouachites, les Natchitoches de la Rivière-Rouge, les Assinaïs, les Bayagoulas, les Colapissas, les Chetimachas, les Ouatchas. Sur la rive gauche vivaient les Illinois, les Kaskakias, les Cherakis, les Tamaroas, les Yazous, les Tioux, les Natchez, les Tonicas, les Houmas.

Au nord-est, se trouvaient les Chicachas, sauvages les plus braves du continent, situés dans le territoire compris entre l'Ohio, le Mississipi et le Tombigbee.

Au sud de cette tribu, les Chactas formaient la tribu la plus nombreuse. Au sud-est, se trouvaient les *Biloxis*, les *Mobiliens*, les Alibamons et les Apalaches.

De ces peuplades, les unes étaient sédentaires, les autres errantes; les unes guerrières et féroces, les autres pacifiques et agricoles. Quelques-unes, fort réduites, ne possédaient qu'un grand village. Chez toutes régnaient l'immoralité, la polygamie, le culte des fétiches, les pratiques superstitieuses. Leurs mœurs et leurs coutumes, leurs jeux, danses, incantations funèbres, étaient analogues aux usages et aux rites des Sauvages du Canada (V. It., **ibid**).

IV. **Premiers établissements : Biloxi, Maurepas, Mobile.** — Le 7 avril 1699, ne pouvant découvrir sur la côte aucun havre naturel, M. d'Iberville se décide à ériger, au fond de la baie, le fort de **Biloxi**, ainsi appelé du nom de la tribu voisine. Il était situé à 30 lieues à l'ouest de celui de Pensacola, bâti tout récemment par les Espagnols. Terminé le 3 mai, le fort comprenait quatre bastions avec des embrasures pour 12 canons, un corps de bâtiment principal et un fossé à l'entour. Il y laissa, sous les ordres du commandant de Sauvolle de Villantray (V. ce nom) et du lieutenant de Bienville, une garnison de 76 hommes, munis de vivres pour six mois : puis le voilier appareilla pour la France, le 3 mai 1699. La prise de possession était réalisée en temps opportun.

Stimulés par les appels directs de l'ouvrage du Père Hennepin, les Anglais avaient armé deux vaisseaux à destination du Mississipi. L'un resta à Charleston, parce que la plupart des volontaires qui le montaient, réfugiés français Huguenots ou gentilhommes anglais, refusèrent d'aller plus loin. L'autre continua sa route. Le 15 septembre 1699, tandis que M. de Bienville, avec un détachement, sondait les passes du Mississipi, il surprit la corvette anglaise, commandée par le capitaine Lewis Bank, à l'endroit du fleuve, appelé depuis le **Détour-à-l'Anglais** : le lieutenant reconnut le capitaine que M. d'Iberville avait fait prisonnier à la baie d'Hudson (1697). Il le somma de se retirer sur-le-champ : ce qu'il fit après avoir déclaré « qu'on le reverrait ». Un Huguenot français du bord, nommé Second, fit demander en secret à M. de Bienville si l'on pouvait recevoir 400 familles, réfugiées en Caroline, « avec la liberté de conscience ».

La Cour accueillit M. d'Iberville avec joie et le promut chevalier de Saint-Louis. Il reprit la mer le 17 octobre 1699 et atterrit en Louisiane, le 8 janvier suivant. Des instructions secrètes interdisaient d'attaquer les postes que les Anglais auraient fondés sur la côte, mais l'autorisaient à les faire détruire par les Sauvages ou par les Canadiens, « comme d'eux-mêmes et sans qu'ils parussent avoués de lui ». Informé de la tentative de Lewis Bank et des agissements des traitants caroliniens qui vendaient aux Chicachas, il songea aussitôt à élever un fortin, armé de six pièces de canon, sur la rive gauche et à 18 lieues en amont du Mississipi : il l'appela le fort **Maurepas.** Rendu au pays des Taensas, il fit explorer, par un parti formé de Canadiens commandés par M. de Bienville, le cours de la **Rivière-Rouge** jusqu'aux Natchitoches et au delà, afin de s'assurer des visées des Espagnols. De retour à la côte, il chercha en vain une rade plus commode que celle de Biloxi et il reprit la mer, le 28 mai 1700. Le résultat était dès lors évident : nous avions à escompter avec deux rivaux obstinés: les Anglais et les Espagnols, qui soutenaient leurs prétentions de priorité sur la contrée. Restait une issue : se passer des deux et fonder des établissements permanents, tout en gagnant l'amitié des tribus.

Aussi bien, à l'automne de 1701, M. d'Iberville effectua son troisième et dernier voyage, atterrissant à la baie de Pensacola (16 dé-

cembre). Sans se soucier des protestations du commandant espagnol et retenu à bord par des douleurs aiguës, il manda à M. de Bienville, remplaçant M. de Sauvolle décédé, d'abandonner Biloxi et de rejoindre à l'Ile-au-Massacre M. de Sérigny (V. ce nom). Les deux frères allèrent prendre possession de la baie de **Mobile** où, à l'embouchure de l'Alabama, ils érigèrent le fort **Louis**. En mars 1702, M. d'Iberville convalescent put s'y transporter, y tracer des alignements des rues, distribuer des terrains, installer quatre familles, entre autres celle de M. le Commissaire Nicolas de La Salle (V. ce nom). Il fit aussi habiter l'**Ile-au-Massacre**, mouillage des vaisseaux qu'il fallait y décharger. Puis il s'attacha la sympathie des Chicachas réconciliés avec les Chactas, grâce au prestige habile de Henri de Tonti : ils lui promirent de chasser les Anglais de leurs villages. Tranquille sur le sort de la colonie, il mit à la voile le 27 avril 1702, laissant à M. de Bienville une garnison de 130 hommes. En juin, il rédigea un remarquable **Mémoire** sur la colonisation de la Louisiane. Un an après (juin 1703), le roi lui conférait le titre de **commandant en chef** ou **gouverneur** de la colonie. Mais une grave maladie vint déjouer ses projets. Le quatrième voyage était organisé, quand le ministre se vit contraint de le remettre à une autre date (14 novembre 1703).

La guerre de la Succession d'Espagne allait épuiser les ressources du Trésor et maintenir la Louisiane au berceau dans la plus affreuse misère. Et le Canada, par les directeurs de la Compagnie du Castor, commençait à se montrer hostile à la personne et à la grande œuvre de M. d'Iberville. En réalité, M. de Bienville, à partir du mois d'août 1701, devint la tête dirigeante de la colonie jusqu'en 1713. Nicolas de La Salle fut loin de seconder son administration, nouant des intrigues avec le clergé contre sa conduite, son prestige et ses entreprises.

Un recensement, pris le 14 septembre 1704, accusait un chiffre d'habitants fort modeste : 195 âmes, ainsi réparties : 8 officiers majors, 3 prêtres, 72 soldats, 14 officiers mariniers et matelots, 10 mousses, et seulement 2 familles composées de 6 personnes. Le gouvernement royal fit son possible pour ravitailler les habitants : en 1703, c'est la flûte **la Loire** qui arrive à temps pour les sauver de la famine; en 1704, c'est le **Pélican**; en 1706, c'est l'**Aigle**; et en 1707, la **Renommée** leur apporte les vivres indispensables. M. de Pontchartrain ne put réussir, dans la période de revers militaires, à se procurer les provisions et les munitions nécessaires, les années suivantes (1708-11). **La Renommée**, prise à fret par M. de Rémonville (V. ce nom) n'arriva à Mobile qu'en septembre 1711; quatre années, non d'oubli ou d'abandon, mais de privations et de patience, « d'une grande disette de toutes choses ».

M. de Bienville fit face à tout, grâce à son habileté et à sa politique avec les indigènes. Les environs de Mobile, dans un rayon de 20 lieues, n'avaient point de terres arables pour 50 habitants. Personne non plus pour défricher ce sol fiévreux. Le gros bétail, en 1704, consistait en 9 bœufs et 14 vaches. « En 1706, écrit le commissaire, faute de haches et de pioches, on n'avait pu abattre encore le premier arbre. Il n'existait rien que la traite et le jardinage. Faute de vivres et de bras, le fort **Maurepas** dut être abandonné en 1707. Mais le moral était rendu plus malade encore par les perpétuels conflits entre les administrateurs civils et spirituels.

En juin 1707, le roi décida le rappel du commandant de Bienville et du commissaire. Mais le successeur, M. Daneau de Muy (V. ce nom), mourut en cours de route, et M. Diron d'Artaguette (V. ce nom) arriva seul. Son enquête exonéra M. de Bienville, qui continua ses fonctions. Il y eut comme un souffle nouveau qui passait sur la Louisiane : on se mit à cultiver les rives du Mississipi et un peu autour de Mobile. Mais en 1710, un corsaire de la Jamaïque vint piller, deux jours durant, l'établissement de l'Ile-au-Massacre, et une désastreuse inondation ruiner, en 1711, celui de Mobile. Il fallut fonder, à quelques lieues plus bas, la **Nouvelle-Mobile**. Et l'on entreprit aussi à l'île, qui prit le nom de **Dauphine**, en l'honneur du futur roi Louis XV, les travaux de Port-Dauphin, ensablé par un raz de marée.

En traversant ces années terribles, la colonie avait eu à lutter contre ses voisins de la Caroline, qui comblaient de leurs présents les avides Indiens, tandis que M. de Bienville ne disposait d'aucunes marchandises. Assurés de l'alliance des Chicachas et des Chactas, les Français ne sauraient craindre une attaque anglaise; les ayant pour clients, les Caroliniens pouvaient nous jeter à la mer : la France dut ce succès au gouverneur que l'on voulait rappeler. En 1708, la Caroline comptait déjà 9.580 habitants, qui formaient 16 compagnies de 950 blancs et un nombre égal de nègres. En mai 1709, les Anglais, voyant les Chactas incorruptibles, lancèrent contre Mobile les Alibamons, en attendant de les suivre eux-mêmes, dans la suite. Par bonheur, ils se désistèrent de leurs projets de conquête, sans raison apparente, sinon la peur de nos Sauvages alliés et l'échec des Alibamons. En 1712, voulant en finir avec les Français, de formidables préparatifs eurent

lieu en Virginie et en Caroline : Nicholson avait si bien réussi à Port-Royal en 1710. Mais la suspension d'armes en Europe, partant pour les colonies du mois d'août 1712, nous sauva d'une ruine certaine. La partie était perdue pour plus d'un demi-siècle encore. Mais la Louisiane, sortie indemne de ce long cauchemar des hostilités, allait passer en d'autres mains et en subir de fâcheuses conséquences. (V. Heinrich, **Introd.**)

V. **La Compagnie Crozat (1713-17).** — La guerre avait épuisé le Trésor royal. Le ministre et son Conseil cherchaient à passer l'exploitation de la Louisiane à une Compagnie. Après des efforts infructueux à Saint-Malo et à La Rochelle (1708-10), ils chargèrent l'intrigant et ambitieux Antoine Laumet, sieur de Lamothe-Cadillac (V. ce nom) de persuader le grand financier Antoine Crozat de tenter l'entreprise.

Le 14 septembre 1712, des lettres patentes lui accordaient, pour 15 ans, le monopole du commerce et, à perpétuité, la propriété des mines ouvertes, des manufactures établies, des terres mises en valeur, durant cette période. Le roi concéda aussi l'Ouabache, mais non les Sioux et l'Illinois. La seule condition du privilège était l'envoi annuel au Mississipi de deux vaisseaux, porteurs de 20 garçons ou filles à son choix. M. de Lamothe, un des associés, était promu gouverneur, depuis deux ans, et M. Duclos nommé commissaire ordonnateur. Arrivés en juin 1713, ils trouvèrent tous deux la colonie dans un grand état de faiblesse et de misère : à l'île Dauphine, pas plus de 16 habitants; à Mobile 19 familles et quelques garçons, une garnison de 67 hommes dont 10 invalides, tout le monde manquant des vivres nécessaires. Avec le nouveau monopole, plus de bateaux des Antilles pour faire le troc, plus de commerce de volailles et de légumes avec Pensacola. Et, ce qui vint aggraver la situation, les agents de la Compagnie achetaient au rabais forcé : la peau d'ours 40 sous au lieu de 3 liv. auparavant, celle de chevreuil 15 sous au lieu de 25; ils vendaient, en revanche, un baril de farine 80 liv. payé 20 à 25 en France, une barrique de vin 250 liv., les quatre barriques valant 50 écus à Bordeaux. C'était ajouter l'usure à la vexation : les habitants cédaient à perte maisons et esclaves, résolus de retourner en France.

Gouverneur et commissaire ne cherchaient entre eux que prétexte à contestations et à querelles; et les soldats, mal vêtus et mal nourris, fuyaient en Caroline; les forts restaient sans munitions ni artillerie montée; d'autre part, la Cour de Madrid avait prescrit les mesures les plus sévères, supprimant tout échange du Mexique avec la Louisiane : c'était fermer la voie aux espoirs de M. de La Mothe et de la Compagnie. Les tentatives de Louis Juchereau de Saint-Denis par voie de fleuves et de terre subirent le même échec. Il ne restait à M. Crozat que la culture et les mines encore à découvrir. Cultiver avec quels bras? Outre la soixantaine de soldats à Mobile, il n'y avait, en 1714, que très peu d'habitants : 30 hommes, 36 femmes, 5 filles à marier, 40 enfants, 134 esclaves indiens, 10 nègres. Il supplia le ministre de promouvoir le peuplement du pays et de renforcer les garnisons. La vallée du fleuve attira son attention et il se décida à créer un poste sur la rivière **Ouabache** où abondait, dit-on, le cuivre, et un autre au pays des Natchez où le terrain était fertile. C'était à la fois son dessein de former une barrière contre l'installation des Anglais au seuil même de la colonie : en 1715, on arrêta un audacieux officier britannique aux Natchez, au moment où il se disposait avec ses compagnons à aller soulever contre nous les Indiens de la **Rivière-Rouge.** Au nord, les missionnaires des Illinois signalaient leurs incessantes tentatives d'établissement.

Dans ces conjonctures critiques, M. de Cadillac voyageait à la recherche des mines éloignées, traitant sur son passage nos amis Indiens avec hauteur et dédain. M. de Bienville, qui était lieutenant-général des troupes, sauva de nouveau nos alliances par son crédit auprès des Sauvages. Le commissaire Duclos sut l'apprécier et lui en rendre témoignage à la Cour. Si, le 15 avril 1715, la révolte éclatait parmi les Indiens, qui allèrent en masse se précipiter sur la Caroline et y mettre les établissements à feu et à sang, la faute ne saurait lui être attribuée : les fraudes des traitants anglais, leur morgue tyrannique, leur brutalité et leurs confiscations arbitraires avaient exaspéré leurs amis les plus résolus. On accusa à tort les Français de ces massacres. Bien plus, M. de Bienville dépêcha chez les nations situées au-dessus de Mobile des émissaires pour leur arracher leurs captifs anglais, hommes, femmes et enfants : il y réussit à son grand honneur. Il différa même l'érection d'un poste aux Alibamons pour ne point offusquer les Caroliniens dans le malheur.

Au mois d'août 1715, arrivaient, avec deux compagnies de renfort, des ordres du roi prescrivant la fondation de cinq postes : à l'île Dauphine, devenant le chef-lieu de la colonie, à Mobile, aux Alibamons, aux Natchez, à Ouabache. La Compagnie Crozat, faute de rendement du sol, ne pouvait entreprendre de telles dépenses : elle n'avait ni chaloupes,

ni pirogues, ni matelots, ni ouvriers, ni main-d'œuvre. Et le moral était entamé par suite de la mésintelligence de M. de Cadillac avec Duclos et de Bienville.

Celui-ci, néanmoins, ainsi que les sieurs de Richebourg et de Mandeville, reçut l'ordre d'aller établir un fort aux Natchez. Il y exigea d'abord la mort de plusieurs Sauvages, assassins de cinq Français et obtint des chefs la construction d'un fort à leurs frais : le 3 août 1716, le fort **Rosalie** — nom de la comtesse de Pontchartrain — était terminé. M. de Bienville avait encore saisi l'occasion d'expédier un détachement prendre possession des Natchitoches pour y prévenir les Espagnols. Malgré ce succès, M. Crozat constatait avec raison que la Louisiane demeurait « dans un désordre horrible »; il l'imputait à l'esprit de discorde et au caractère intéressé des administrateurs, « tous deux profitant seuls de tout ce qu'on peut faire de cette colonie ».

Aussi, dès le début de 1716, avait-il sollicité leur rappel. A la mort de Louis XIV, le 1er septembre 1715, le Conseil de la Marine, succédant à M. de Pontchartrain, avait à sa tête le comte de Toulouse, son fils naturel, et le maréchal d'Estrées, hommes capables de comprendre toute l'importance de la Louisiane : le **Mémoire** du mois de février 1716 au Conseil de Régence, en est une preuve évidente. En mars, révocation de M. de Lamothe et de Duclos, remplacés par M. de l'Espinay et M. Hubert (V. ces noms). En même temps deux vaisseaux du roi étaient armés à Rochefort pour porter en Louisiane des vivres, des munitions, des marchandises, quatre compagnies d'infanterie et de nombreux colons. A la demande de M. Crozat, le Conseil de la Marine projeta la création de huit postes : île Dauphine, Mobile, Biloxi, Alibamons, Natchez, Arkansas, deux à Ouabache: chaîne qui reliait la colonie à la Nouvelle-France. On ne put ériger que le fort **Toulouse** aux Alibamons (1717), faute de ressources. En janvier de cette année, taxé comme grand financier par le Trésor, M. Crozat remettait au roi son privilège. Le 13 du mois, le Conseil de la Marine accepta cette résignation et songea bientôt à « choisir une Compagnie assez forte pour soutenir cette entreprise ».

VI. La Compagnie d'Occident (1717-19). — Cette Compagnie était le couronnement naturel de la Banque de Law, qui multipliait le crédit en multipliant le numéraire : elle utilisait l'argent confié à la Banque par presque « tout le royaume ». Au mois d'août 1717, elle se voyait accorder, pour 25 ans, le monopole du commerce louisianais et de la traite du castor au Canada, la propriété des terres et des mines. Le pays des Illinois fut aussi incorporé à la colonie. Le capital était de 100 millions, divisés en 200.000 actions de 500 livres, payables en billets d'Etat; or, ceux-ci avaient alors perdu 75 % de leur valeur : ce qui ramenait le capital à 25 millions à peine. Cette somme était réduite à 4 millions, le Trésor convertissant les billets rentrés en rentes de 4 %. La Compagnie eut recours à une réclame effrénée pour remplir ses caisses. Elle rappela M. de l'Espinay (20 sept. 1717) nommant M. de Bienville au commandement général, lui donnant comme collaborateurs M. de Boisbriand, premier lieutenant de roi, M. de Châteauguay, second lieutenant. En avril 1718, le Conseil supérieur comprenait : le gouverneur, président, les deux précédents, les directeurs généraux Hubert et Larcebault, Le Gac, directeur de l'île Dauphine, des commis en chef de chaque comptoir.

A ce Conseil la Compagnie délégua tous ses pouvoirs, ainsi morcelés aux mains de l'autorité qui appelle l'unité de direction. Ce fut au détriment de la colonie et de ses mandataires. Bientôt commença en France et en Europe le recrutement le plus rapide par une campagne de presse. On fit les plus séduisantes promesses et l'on assura les avantages les plus captivants. Le financier Paris Duperney envoya le premier un groupe de personnes (1717). En mai 1718, partait de La Rochelle un convoi de 300 concessionnaires et engagés, parmi lesquels Bénard de La Harpe (V. ce nom) et Le Page du Pratz, premier historien de la colonie; en novembre, le vaisseau **le Comte-de-Toulouse** embarquait une centaine d'autres colons. Ainsi l'émigration libre resta infime et médiocre. Law et ses associés se virent contraints d'y suppléer par la déportation des condamnés, comme les troupes se recrutaient bien avec des déserteurs de la milice.

Le 10 novembre, une ordonnance royale prescrivit « une perquisition exacte » des vagabonds et des libertins et autres de même espèce. En janvier 1719, un nouvel arrêt autorise la justice à prononcer la peine de la relégation en Louisiane. Seuls les faux-sauniers et les contrebandiers valaient mieux que tous ces gens sans aveu. Peuplement rapide, mais dangereux. Cet afflux de colons amena la Compagnie, en avril 1718, à prescrire à l'ingénieur Perrier de forcer les passes du delta : le Port-Dauphin avait eu la sienne obstruée par les sables (1717). Elle avait désigné, dès le 1er octobre 1717, des employés pour la **Nouvelle-Orléans** — du nom et en l'honneur du Régent — que Perrier devait établir « dans l'endroit le plus commode pour la communication avec la Mobile, soit par mer, soit par

le lac Pontchartrain ». Elle ne se doutait pas que M. de Bienville était occupé à en jeter les assises, à l'entrée du bayou Saint-Jean, durant l'hiver de 1718, dans un endroit qu'il avait discerné à 30 lieues en amont de l'embouchure du fleuve, à la hauteur du lac Pontchartrain : 80 faux-sauniers s'y employaient avec une équipe de charpentiers. Au début, une baraque couverte de feuilles de latanier abritait M. de Bienville, et ainsi d'un directeur de la Compagnie, d'un garde-magasin, de deux commis, et de trois familles canadiennes, en 1719. En 1727, la ville dénombrait 3.000 âmes, avec une église, 2 casernes, des magasins.

Ainsi les concessions allaient se distribuer les rives du fleuve; celle des frères de La Houssaye se fixait aux Yazous, et celles des frères Delaire, Bénard de La Harpe et Bressard, comptant 150 engagés sur la Rivière-Rouge. En 1718, adjudicataire de la ferme des tabacs, la Compagnie projeta en Louisiane l'habitation propre à la culture intense de la précieuse plante; ayant absorbé la **Compagnie du Sénégal**, elle compta importer quantité de nègres pour la main-d'œuvre. Mais ce vigoureux effort fut mal dirigé. Les colons durent débarquer à l'île Dauphine et se rendre sur les sables de Mobile, où il leur fallait camper : la Compagnie n'avait pas songé à envoyer des bateaux, ni à en faire construire, afin de les conduire sur leurs terrains : maladies, fièvres, manque d'aliments sains et de remèdes, tout contribua au découragement, au mécontentement, à la mort d'un grand nombre de personnes. Nul vaisseau ne vint dans l'hiver de 1718. Le 17 mars 1719, le **Comte-de-Toulouse** apporta des soldats et des engagés, mais peu de vivres et de marchandises. En avril, la Nouvelle-Orléans comptait quatre maisons. Au lieu de la culture, les habitants traitaient avec les sauvages : d'où leur pauvreté et leur misère. Et la guerre franco-espagnole éclata sur ces entrefaites. Un malheur inattendu résultait encore de l'inconcevable hostilité des agents de la Compagnie envers les nouveaux venus. Quand, en mai 1719, elle devint la **Compagnie des Indes**, les médiocres progrès obtenus menaçaient d'être compromis sans retour. Seul le pays des Illinois avait bien prospéré, grâce aux Jésuites missionnaires et à M. de Boisbriand.

VII. **La Compagnie des Indes (1719-21).** — La modicité de son capital social rendait impuissante la Compagnie d'Occident : elle ne le vit souscrit à 4 millions qu'en juillet 1718. En mai 1719, le roi lui accorda 300.000 liv. annuelles pour l'entretien des troupes et des forts. Puis elle obtint de porter son fonds commercial à 9 millions. Un édit du même mois lui réunit la **Compagnie des Indes et de la Chine**, qui sera désormais son nom : le 4 juin, **celle d'Afrique**; le 10 sept. 1720, **celle de Saint-Domingue** : elle serait ainsi maîtresse sur toutes les mers d'un monopole absolu; elle pourrait disposer de capitaux considérables, gratifiés du port de **Lorient** (Bretagne) en toute propriété, et ayant des conseillers compétents, entre autres M. Diron d'Artaguette.

Le Conseil supérieur se composait ainsi : M. de Bienville, président, M. Hubert, premier conseiller et gardien du sceau royal, les directeurs, M. de Villardeau, M. de Larcebault et M. Le Gac, les lieutenants de Boisbriand et de Châteauguay, un procureur et un greffier. M. Law se détermina alors à prendre une concession sur l'Arkansas, faisant recruter en Allemagne ses laboureurs et ses artisans (mai 1719). Venu de si haut, l'exemple entraîne le secrétaire d'Etat Le Blanc, le duc de Guiche, les marquis d'Ashfeld, d'Ancenis et de Mézières, les comtes d'Artagnan et de Belle-Isle. Hélas! les colons se heurtaient à la malveillance des employés à Lorient et à Port-Louis. A partir de juillet 1719, les agents de recrutement arrêtaient à Paris et ailleurs tous les individus les plus tarés de vice : l'excès fut tel qu'ils se saisirent d'honnêtes gens, les premiers venus. Il fallut un arrêt du 9 mai 1720 pour suspendre ces procédés abominables : on cessa l'envoi des déportés. Il était impossible de répartir les arrivants dans la colonie, faute de transport à la Mobile.

La Compagnie avait résolu de faire de l'Ile-aux-Vaisseaux et du **Vieux-Biloxi** le centre maritime et terrestre de la Louisiane. En vain M. de Bienville s'efforça-t-il d'empêcher cette mesure néfaste. Les émigrés, « dépourvus de tout », périrent par centaines sur ces plages sablonneuses. Et ils se virent à la veille d'une famine. Le 1er octobre 1720, un incendie consumait les baraques où gisaient concessionnaires et forçats : ils ne vécurent plus que de quelques herbes et de coquillages, « avec des eaux puantes et bourbeuses » comme seule boisson. Les directeurs affolés maltraitaient tout le monde, « bandits bons à rien » comme les familles les plus honorables. Après semblable accueil et devant l'inanité des promesses antérieures, il n'est pas surprenant qu'on se plaignît « de la mauvaise administration du Conseil colonial », de son président qui n'en pouvait rien. A tout prix, il était urgent de choisir un autre emplacement.

En décembre 1720, le Conseil décida de transporter l'entrepôt général au **Nouveau-Biloxi**, site élevé, avec l'air salubre, l'eau potable, à peine éloigné de 3 lieues de l'Ile-aux-Vaisseaux. M. Hubert opinait plutôt pour la

Nouvelle-Orléans contre l'avis des directeurs et des commis intéressés à leurs affaires. Avec une poignée d'hommes résolus, l'ingénieur en second de Boispinel fit l'installation du Biloxi. Il y fit loger, fin de janvier 1721, 1.250 habitants. Et 900 autres étaient annoncés. Chose incompréhensible : la Compagnie ne se souciait point, une fois les arrivants débarqués, de leur assurer des transports vers leurs concessions. Il n'y avait en tout que quatre chaloupes et une vingtaine de bateaux plats : on comptait **quatre** charpentiers à Biloxi. Les vivres étant très chers en France, les émigrés ne s'en étaient pas munis. Les magasins de la Compagnie étaient vides de marchandises. En mars 1721, la récolte de maïs ayant manqué chez les Indiens, la misère et la famine allaient sévir de nouveau. C'est le 27 du même mois que fut signé le traité de paix qui restituait Pensacola aux Espagnols (V. **Bienville,** pour la guerre franco-espagnole). La Compagnie, couvrant l'honneur et l'équité de M. de Bienville, défendit ce dernier contre les mesures de rigueur et les menaces du Régent; elle rejetait sur les membres civils du Conseil colonial l'entière responsabilité du désordre. En septembre 1720, elle nomma commissaire ordonnateur M. Duvergier qui devait contrôler toutes les dépenses.

Par malheur, pour réaliser le mandat fort étendu de ses instructions, elle négligea de lui fournir les ressources indispensables. En dépit de toutes les combinaisons de Law, la Compagnie, qui avait trop embrassé de colonies, allait être entraînée dans la chute de sa **Banque.** Le 7 avril 1721, elle vit ses privilèges annulés, ses pouvoirs suspendus, ses affaires mises aux mains de quatre commissaires du roi : la Louisiane changeait encore de maîtres. Il convient de reconnaître les médiocres résultats de ses efforts si dispendieux : elle a transporté (1717-20) 7.020 blancs et noirs : officiers 122, soldats 977, commis et employés 43, ouvriers 302, chefs de concession 119, engagés 2.452, faux-sauniers, fraudeurs, déportés 1.278, femmes 1.215, enfants 502. Le recensement, au 1er janvier 1726, accuse la présence de 2.228 âmes. Au rapport de M. d'Artaguette (mars 1722), « plus de la moitié avait péri durant le séjour sur la plage aride et malsaine du Biloxi ». D'autres étaient retournés en France. A Mobile (28 juin 1721), la population ne comptait que 66 hommes, 70 femmes, 63 enfants, 15 domestiques, 160 nègres et 74 esclaves sauvages.

En mars 1721, il y avait au Nouveau-Biloxi sept concessions, dont celle de Law avec ses engagés allemands si cruellement décimés par la mort, et celle du duc de Guiche. La Nouvelle-Orléans, selon le rapport de l'ingénieur Le Blond de La Tour, n'avait qu'une quarantaine de maisons et 200 âmes (9 déc. 1721). Mais en amont du fleuve jusqu'aux Natchez, les colons prospéraient dans leurs cultures. Les Illinois étaient encore plus prospères, par suite de l'élevage et de l'agriculture. Au printemps de 1721, le financier et banquier parisien, Philippe Renault, vint exploiter les mines de ces contrées. Ainsi les résultats étaient devenus appréciables, au bout de vingt années. Les Caroliniens réussirent bien mieux sur leurs concessions de meilleur terrain.

VIII. La Régie des Commissaires du Conseil (1721-23).

Le 15 avril 1721, les quatre « Commissaires du Conseil, députés par le roi pour la régie des affaires de la Compagnie des Indes », les sieurs Fagon, de Machault, Ferrand, Trudaine — remplacé par Dodun après sa mort (août 1721) — entraient en fonctions. Ils déterminèrent aussitôt la composition du Conseil colonial : M. de Bienville, M. Leblond de La Tour, les deux lieutenants de roi de Boisbriand et de Châteauguay, M. Duvergier, directeur-ordonnateur, M. Delorme, second directeur, les directeurs et sous-directeurs des comptoirs, tenus à se réunir tous les matins au Biloxi, leur lieu de résidence, sauf le gouverneur, autorisé sur sa demande à se fixer à la Nouvelle-Orléans; Biloxi, Mobile, Alibamons, Natchez, Yazous, Natchitoches, Arkansas, Illinois, répartis en 4 commandements généraux, sous les ordres des officiers supérieurs. Mais pour protéger les colons contre les exactions passées et les accapareurs, l'on interdit aux commis tout commerce, achat de propriétés, etc.

Comme représentants de la Compagnie des Indes, mise sous leur tutelle, les Commissaires se croyaient forcés de tarifer toutes les denrées, de manière à lui procurer le gain le plus élevé possible. Suivant la situation des postes, le taux montait de 50 à 100 % des bénéfices sur le prix de France. Que l'on juge du revient en détail. Puis ils fixèrent les prix du tabac, du riz, du blé sur le marché. Les troupes coloniales seraient portées à 17 compagnies — 16 françaises et une suisse — et l'effectif ainsi distribué : 2 à Mobile, aux Alibamons, aux Illinois, 1 sur l'Ouabache et 1 au Missouri, ainsi que dans les 5 autres postes principaux. La somme annuelle de 75.000 liv. était fournie par le Trésor et affectée aux fortifications. Pourquoi n'envoyait-on pas aussi des ouvriers, des artisans, des matériaux, des métiers et des outils? La volonté de réparer les erreurs du passé était visible et sincère, mais elle se brisa devant une situation anormale. En France, on chansonnait le Mississipi. La Loui-

siane était tombée dans « un décri général ».

Aussi, dès 1721, nulle émigration. Au pays, les billets discrédités, seule monnaie d'échange, perdaient 80 % de leur valeur : le Conseil expédia des sommes importantes en espèces de cuivre. Bientôt les revendeurs méprisèrent toutes les ordonnances officielles. Mal nourris, les soldats réclamaient et désertaient : à l'automne de 1721, la garnison des Alibamons prit, avec armes et bagages, le chemin de la Caroline; un peu plus tard, la compagnie suisse passait à Charleston (**Lett.** de Nicholson, 18 et 29 août 1722). A la Nouvelle-Orléans, à Mobile, au Biloxi, des bandes conjurées enlevaient les bateaux pour fuir aux Espagnols et aux Anglais. Cependant au 1er juillet 1722, la Régie avait fait passer pour un million et demi de vivres et de marchandises. Seuls les commis et directeurs en profitaient : ils laissaient les habitants et les soldats manquer de tout. M. de La Chaise s'en prit à l'indifférence du gouverneur, qui, par son mandat, passait pour responsable des agissements néfastes de ses subalternes. Aux Arkansas, il ne restait des Allemands de Law (janvier 1723) que 43 hommes, 8 femmes, 2 enfants, 45 nègres et 3 esclaves indigènes; mais d'autres, disséminés aux alentours, ont réussi dans leur culture du blé européen : ces familles ont servi de noyau aux nombreuses familles du siècle suivant. Aux Natchez, la concession de Sainte-Catherine « fait merveille ». Il en est ainsi, en aval, pour la plupart des terrains cultivés. Mais un ouragan de septembre 1722 vint presque tout ravager, ainsi que des pluies torrentielles. Par un acte des plus heureux, la Régie des Commissaires transféra à la Nouvelle-Orléans les services installés au Biloxi: c'est que M. de Pauger, ingénieur de la Balise, avait réussi à faire franchir les passes aux vaisseaux à décharger.

En juin 1722, le déménagement commença, grâce à l'énergie de M. de Bienville et de M. de La Tour; et, quelques mois après, on abandonnait le Biloxi. La capitale se réduisait à une centaine de baraques et ne comptait que 470 âmes, en novembre : 145 hommes dont 16 officiers et commis, 44 ouvriers ou matelots au service de la Régie, 42 forçats, 65 femmes, 38 enfants, 29 domestiques, 172 nègres, 21 esclaves sauvages. L'ouragan du 12 septembre renversa les deux tiers des maisons et le croupissement des inondations enleva quantité d'habitants et la plupart des ouvriers : selon M. d'Artaguette, on enterrait 5 à 9 personnes par jour, mortes des fièvres malignes. Une digue puissante vint plus tard en garantir la salubrité. La Balise soutint le double rôle visé par l'indomptable fondateur: entrepôt général et comptoir d'échange avec les bâtiments espagnols de passage.

Le Conseil des Quatre porta aussi sa sollicitude vers le poste des Illinois; il y créa un Conseil provincial, composé de M. de Boisbriand président, de M. de La Loire commis principal, M. de Chassin garde-magasin et d'un greffier (19 mai 1722). Les directeurs malheureusement ravitaillaient à peine le district lointain : un convoi prenait six mois parfois pour s'y rendre et pas à moins de 7 à 8.000 liv. Faute de ressources, Philippe Renault était réduit à l'inaction, bien qu'il eût découvert des mines de charbon, des gisements de plomb pour les usages locaux. Et les hardis Renards poussaient sans cesse leurs incursions jusqu'au fort de **Chartres**, coupant les communications avec le Canada. L'active culture du blé y mettait l'aisance et la joie.

M. Renault fondait (1723) le village de **Saint-Philippe.** Le Conseil (8 déc. 1722) fit nommer deux commissaires extraordinaires pour apurer les comptes des marchandises et effets envoyés depuis 1717, entendre les plaintes des habitants. Et il supprima les postes de Duvergier et de Delorme directeurs, et il organisa ainsi le nouveau Conseil colonial (19 décembre) : à M. de Bienville président, les présents aux Sauvages et les affaires indiennes; à M. de La Tour, les fortifications et l'artillerie; à M. Brulé premier conseiller, la caisse générale et le magasin des produits coloniaux, la correspondance avec les commis de l'intérieur, les concessions, les revues des troupes; à M. Fazende second conseiller, le déchargement des vaisseaux, le magasin des marchandises de France, la marine, le commerce avec les Espagnols; à M. Perry troisième conseiller, l'inspection des livres et comptes de tous les postes, la plantation des mûriers et la soie, la fabrication du goudron et du brai, la culture de l'indigo et du tabac, l'envoi des pièces de charpentes et de mâts; à M. Guilhet conseiller, les affaires religieuses et d'assistance, des ouvriers et des esclaves de la Compagnie, des engagés, fraudeurs et vagabonds; à M. Masclary conseiller, la justice de paix et la police de la capitale, la tenue des actes de l'état civil et la poste; à M. Fleuriau conseiller, la charge de procureur général, la poursuite des débiteurs de la Compagnie, l'exécution des ordonnances et les règlements de la régie. Le Conseil dressa même un état des employés par poste et par bureau. Mais il ne serait pas sur place pour surveiller l'application de ses réformes.

Il faut aussi mentionner les **explorations de l'Ouest** accomplies par d'infatigables pionniers, au nom du roi (1718-24) : celle de Bénard de La Harpe (V. ce nom) sur la Rivière-Rouge, celle de M. de Tisné (V. ce nom) sur l'Arkansas, celle de M. de La Harpe à la baie

Saint-Bernard, celle de Vényard de Bourmont sur le Missouri, où il fit ériger le fort d'Orléans.

IX. **La Compagnie des Indes (1723-31).** — Le 24 mars 1723, un arrêt du Conseil d'Etat lui rendait, avec le monopole des tabacs, la jouissance de ses anciens privilèges. Le gouvernement s'intéressait quand même à la Louisiane : comme président de son administration, dit **Conseil des Indes,** il plaça le contrôleur général du royaume, M. Dodun, à qui les directeurs et syndics devaient, tous les quinze jours, rendre compte de leur gestion. Mais les directeurs ne tardèrent pas à chercher, ailleurs qu'en Louisiane, un gain plus rapide, en consacrant les ressources disponibles au commerce des Indes orientales et à la traite de Guinée. Aussi ils ramenaient sans tarder (21 octobre) à 12 compagnies l'effectif des troupes; et, l'année suivante (août 1724), ils supprimaient deux autres abandonnant l'île Dauphine et Biloxi, les Yazous et l'Arkansas. Le Conseil des Indes les voulait remplacer, à peu de frais, par l'installation des missionnaires Jésuites. Pour appliquer cette politique, le comité de la Louisiane choisit un directeur ecclésiastique, M. l'abbé Raguet, à qui on remit plus tard le soin de toute la colonie (30 mai 1724).

Le 12 décembre 1725, on en vint à ne laisser que huit compagnies de 50 hommes pour tout le pays. C'était aplanir les voies aux Caroliniens et à leurs alliés indiens. Par souci de l'épargne, on se mit à lui supprimer les vivres, les munitions, les marchandises, le livrant à une disette universelle qui dégoûtait les colons. On y voyait les enfants dépérir à vue d'œil. Le commissaire, M. du Sauvoy, et l'ingénieur en chef M. de La Tour mouraient victimes du manque de secours et de remèdes. En août 1724, le **Chameau** remmenait 54 colons en France; y pouvaient-ils taire leurs doléances?

De nouveau les commis, auxquels la faiblesse ou la complicité des directeurs laissait libre champ, « ne cherchaient qu'à se tirer de la misère aux dépens de la Compagnie et du public » (**Lett.** de Bienville, 20 oct. 1725). Les appels désespérés décidèrent la Compagnie à envoyer des secours, à la fin de 1723 et dans le courant de 1724, les navires déchargeant des vivres plus ou moins avariés. Point de nègres pour les plantations : en quatre ans, il n'en vint que 180 (20 mai 1726).

Négligée par ses maîtres, la colonie vit ses intérêts trahis par ses administrateurs immédiats. M. de La Chaise ne se trouvait pas de taille à morigéner ses subalternes : en accusant de tout le mal M. de Bienville, il se privait d'un appui et brisa le crédit de sa propre autorité. Il ne réussit guère mieux avec le commandant intérimaire, M. de Boisbriand, qui fut aussi rappelé, ainsi que M. de Châteauguay, remplacé par M. d'Artaguette. En mai 1726, la **Baleine** rapatriait 40 colons « contraints à revenir par suite de la mésintelligence régnant entre les principaux du pays ». M. de Pauger, « vieux serviteur du roi », eut des démêlés avec les membres du Conseil : il réclama son rappel, non sans tristesse. Aussi bien, les travaux de la Nouvelle-Orléans et de la Balise restaient en suspens. L'ingénieur Devin ne fut pas plus heureux à Mobile. La stagnation et le malaise régnaient aux Natchez et aux Illinois.

Toutefois, les bons laboureurs faisaient preuve d'énergie. Aux Capitoulas, le propriétaire Du Breuil récoltait par centaines de barils le riz et les patates et avait deux indigoteries en activité. Les trois frères Chauvin, Canadiens, rivalisaient à ses côtés pour la production des mêmes denrées et l'élevage du bétail. Aux Cannes-Brûlées, mêmes efforts et mêmes encouragements. Autour de Mobile, on prépare avec succès le brai et le goudron. Au début de 1725, la **Bellone,** chargée de tabacs, de pelleteries, de lingots d'argent, d'indigo et de brai, allait mettre à la voile, quand elle coula bas avec sa cargaison évaluée à 60.000 écus. M. de La Chaise exhorta les colons à réparer ce dommage par une culture plus intense.

Avec l'année 1726, une ère nouvelle paraissait s'ouvrir pour la Louisiane. La population blanche était de 2.228 âmes. Un brave officier de marine, M. Périer, succéda à M. de Bienville : on l'accueillit avec enthousiasme : il apportait une ordonnance frappant de destitution les conseillers rebelles, la dégradation des frères de Noyan, neveux de M. de Bienville, le pouvoir de casser, au besoin, le chevalier de Louboey et le major de La Tour. Ainsi le gouverneur et l'ordonnateur avaient les mains libres et la Compagnie semblait se décider à mettre en valeur son domaine. Mais, par une étrange contradiction, directeurs et syndics manifestèrent le dessein d'économiser leur capital. La politique de suppression ou de réduction de postes allait recommencer, sans souci des Anglais et de leurs intrigues. Dans ce dessein, ils obtinrent le départ de sept Jésuites pour la Louisiane ou les missions indigènes (1er déc. 1726). Au mois de juillet suivant, les premières Ursulines de Rouen arrivaient aussi à la Nouvelle-Orléans. En quelques mois, une jetée de 900 toises mit la ville à l'abri des crues du fleuve et, sur une longueur de six lieues en amont et en aval, une digue l'enfermait pour toujours (15 nov. 1727). L'année suivante, M. Périer entreprit le creusement du canal qui mettait

la capitale en communication directe avec la mer par le lac Pontchartrain : il fit draguer aussi la passe principale des bouches du Mississipi (1729). Chacun ne songeait plus qu'à son propre succès. Les officiers eux-mêmes se mirent à cultiver des lots qu'on leur avait accordés. On avait eu soin de fixer à chaque concessionnaire ses limites. Les bourgeois aussi s'occupèrent de plantations. Et M. Périer demandait sans cesse l'importation des noirs.

En effet, à l'automne de 1727, le **Prince-de-Conti** en débarqua 266; en 1728, le **Duc-de-Noailles** 262, et la **Vénus** 341; en 1729, la **Galathée** 260, et la **Vénus** 363. Mais ces malheureux Africains de couleur arrivaient atteints d'ophtalmies et du scorbut, décimés par la dysenterie, forcés de se rendre à l'hôpital; beaucoup mouraient ou sur place ou chez leurs maîtres, en quelques jours.

Au cours de 1729, l'on pouvait expédier trois cents milliers de tabac. A Saint-Domingue, les vaisseaux portaient des cargaisons de bois de construction et du merain, et en importaient des épices. Aussi la Compagnie songea-t-elle enfin à faire construire des vaisseaux sur place. Les administrateurs, en société avec les Jésuites, établirent une briqueterie, servant de lest aux navires à destination des îles. Chacun, au rapport de M. Périer (15 août 1729), « ne songeait plus qu'à son travail ».

Quand soudain éclata la révolte des Natchez, qui arrêtait net l'essor obtenu et compromettait l'œuvre de la colonisation pour de longues années. Ni le Conseil des Indes, ni l'abbé Raguet, n'avaient fourni au gouverneur des marchandises destinées aux indispensables présents pour les tribus. Les Caroliniens les pouvaient manœuvrer à leur guise : ils avaient gagné les Chicachas et débauché les Chactas, nos alliés : la conjuration générale des Indiens était habilement tramée. Le massacre des colons français aux Natchez (V. ce nom et **Bienville**) eut lieu par surprise, le 28 novembre 1729 : il fallut organiser contre eux des expéditions, la seconde ne donnant que de médiocres résultats. Cette rébellion fut suivie (1730) d'une extraordinaire sécheresse et on ne récolta que peu de grains. L'agiotage sur les vivres et marchandises reprit naturellement son cours. Pour restaurer la colonie, la Compagnie se montrait impuissante, parce qu'elle gérait trop d'entreprises à la fois : Indes, Barbarie, Sénégal, Antilles, Louisiane. Celle-ci, à elle seule, en l'espace de 13 ans, avait englouti plus de 20 millions sans compter les arrérages. Le 22 janvier 1731, le Conseil des Indes résolut de supplier le roi de reprendre le domaine : l'offre fut acceptée, le lendemain, mais à dater du 1er juillet suivant. Par mesure gracieuse, le roi ramena l'indemnité de la Compagnie de 3 millions à 1.450.000 livres; puis à 1 million, après liquidation des effets cédés à la marine royale (27 mars et 2 septembre 1731).

X. **Le Gouvernement royal : M. de Bienville (1731-43).** — Le fondateur de la Louisiane revint à la Nouvelle-Orléans en 1733. Il s'empressa de rédiger un **Mémoire** sur les indigènes. « Le premier créole, dit-il, se nomme Claude Jousset, fils d'un Canadien. » Puis, en 1734, il préside à l'érection de casernes salubres, aux concessions qu'il accorde aux soldats libérés du service, aux négociations avec les tribus alliées. Le papier-monnaie subit une forte dépréciation commerciale. En 1735, il donne une vigoureuse impulsion à la culture du ver à soie; mais il déplore le manque de métiers pour le tissage. Cependant les Anglais travaillaient les tribus voisines. Celles-ci ont épousé la haine des réfugiés natchez et des déportés aux Antilles. Assurés de l'aide britannique, les Chicachas se montrent insolents et hostiles. M. de Bienville les fait sommer de livrer les Natchez hospitalisés : refus formel des chefs.

Le 10 mai 1736 il intime l'ordre au major Pierre d'Artaguette, frère de l'ancien gouverneur, de le rejoindre au pied du fort ennemi : venant des Illinois, le major accéléra sa marche; remontant la rivière **Tombigby**, M. de Bienville se trouva retardé, laissant même son artillerie de siège en chemin. Le major attaqua seul prématurément, ses alliés sauvages s'enfuirent; il est cerné avec ses officiers canadiens, Drouet, du Tisné, d'Esgly, de Coulonge, de Saint-Ange, de Tonti et 15 soldats : tous sont horriblement torturés et brûlés, ainsi que le Père Sénat, S. J. Le 27, M. de Bienville, à son tour, entreprend l'assaut du fort. Commandés par des Anglais, les Chicachas attendirent les assaillants au pied de la palissade : en deux décharges 80 hommes sont mis hors de combat, tous nos alliés indigènes se sauvant en désordre et forçant la retraite des Français. L'histoire n'a pu démêler encore la vérité sur l'action non concertée des commandants. Le douloureux échec appelait une revanche retentissante.

Le gouverneur réclama des secours de France et du Canada. Les ententes avec les alliés indiens sont interminables. Il fallut deux années de préparatifs. M. de Noailles d'Aimé amena 300 soldats de la marine; M. de Longueuil, neveu du gouverneur, secondé par M. de Céloron de Blainville, commandait 200 Canadiens; M. Le Blanc, 100 soldats des Illinois; M. de Bienville, 400 de la colonie; 600 Sauvages, Iroquois, Missouris, Abénakis,

Chactas, Chérakis; 200 nègres pour conduire les chariots, 50 libres et 60 domestiques : total 1.700. M. de Bienville avait fait construire le fort **l'Assomption** — aujourd'hui Memphis, — pour servir de bases aux opérations futures et y emmagasiner des provisions. Mais dès le début de l'expédition, certains groupes indigènes désertèrent, les chevaux mouraient et les hommes également.

Le 4 janvier 1740, M. Fontaine Meine, l'un des officiers de France, notait avec douleur : « Nos compagnies de 50 hommes sont réduites à 25; de nos dix bombardiers il en reste trois. On ne peut agir sur nos Sauvages qu'avec du vin et alors ce ne sont que querelles entre Canadiens et Indiens ivres. » Ces forces imposantes se trouvaient immobilisées et se décimaient, faute de trouver un chemin d'accès. M. de Céloron, à l'avant-garde, frappa soudain un coup hardi. Epouvantés de la perte de 36 hommes, les Chicachas assiégés à peine viennent demander la paix à deux genoux. M. de Bienville, ému, jugea prudent de la leur accorder et la signa, au mois d'avril 1740. Cette paix hâtive, payée par une dépense de près de deux millions et de la vie de 500 hommes enlevés par les maladies, attira au gouverneur le mécontentement des officiers, des soldats, des alliés, des civils; elle le discrédita presque auprès de la Cour. « Mon étoile pâlit », s'écria-t-il; et il avait raison; susceptible, soupçonneux, abattu, il ne voulut point se raidir contre sa mauvaise fortune.

En 1742, il fut rappelé; mais il conserva ses fonctions jusqu'à l'arrivée de son successeur. A son retour en France, il se retira à Paris avec une pension de 1.800 livres. La Louisiane comptait alors environ 4.000 blancs et 2.000 nègres.

XI. **M. de Vaudreuil, 8e gouverneur (1742-1752).** — Le 10 mai 1743, il débarqua à la Nouvelle-Orléans. C'était un administrateur honnête et juste. Par malheur les ouragans ruinaient souvent les récoltes de tabacs, de riz, d'indigo, de blé. La métropole portait alors la charge des approvisionnements. On réussit à supprimer (1744) la monnaie de carte; mais le gouverneur eut le tort d'affermer les postes établis chez les Indiens, de caresser la chimère des mines, de favoriser le principe de la traite exclusive. Il ne s'entendit point avec les ordonnateurs successifs, Lenormant (1746-48), Salmon et Michel de la Rouvillière (1748-52); ces officiers civils se plaisaient à entraver son action, à l'accuser de promouvoir ses intérêts personnels et ceux des Canadiens. En 1748, une partie de la tribu des Chactas, menés par leur chef le **Soulier Rouge,** se déclara en faveur des Anglais, qui les comblaient de présents, l'autre partie s'attacha aux Français pour un motif intéressé analogue. L'assassinat du chef par les siens vint résoudre un problème dangereux. Néanmoins on eut à déplorer plusieurs meurtres, commis par des bandes d'Indiens sur les colons.

En 1750, les Natchez sont à peu près anéantis; les Chicachas vivent en paix. Grâce à ses influences à la Cour, le gouverneur obtint pour la colonie 1.850 soldats. En 1751, une soixantaine de **filles du roi** sont débarquées et bien vite établies. M. de La Rouvillière s'obstina à rétablir le papier-monnaie : il fut bientôt déprécié, quand on découvrit un nombre considérable de faux billets de carte. Cependant, la colonie avait progressé; les fortifications de la Balise s'achevaient, les troupes régulières étaient en caserne, la culture s'était améliorée, surtout au village des Allemands industrieux, la capitale se peuplait, ayant environ 1.500 âmes. Le budget colonial s'élevait à 920.000 liv. annuelles, bien supérieures aux recettes. Enfin, M. de Vaudreuil, estimé et aimé généralement, ainsi que son épouse qui était une dame de grande distinction, demanda au ministre l'érection de la majorité du pays des Illinois en **lieutenance** de roi. Il proposa comme major M. Macarty et comme aide M. de Neyon. En 1752, il est appelé au gouvernement du Canada.

XII. **M. de Kerlérec, dernier gouverneur (1753-63).** — Il reçoit sa commission de gouverneur, le 10 février 1752 et ne débarque à la Nouvelle-Orléans que le 3 du même mois 1753, accompagné de l'ordonnateur, M. d'Auberville. Durant les premiers mois, il fait l'inspection des édifices publics; il étudie les procédés de ses relations avec les aborigènes, l'état des postes militaires éloignés, l'établissement des colons de Lorraine dans le voisinage des Allemands. Le sieur d'Abbadie lui succéda, après le traité de Paris, à titre de liquidateur des biens du roi et coloniaux. A son décès, se succédèrent les sieurs Aubry et Foucault (V. ces noms).

La série des gouverneurs de la colonie, en l'espace de soixante ans se déroula ainsi : Pierre d'Iberville, nominalement; J.-B. de Bienville (1702-10); M. de Cadillac (1710-16); M. de l'Espinay (1716-18); M. de Bienville (1718-24); M. Périer (1726-32); M. de Bienville (1733-42); M. de Vaudreuil (1742-52); M. de Kerlérec (1753-63). (V. ces noms.)

XIII. **Eglise en Louisiane.** — Le Père Anastase Douai (V. ce nom) suivit M. d'Iberville dans son premier voyage : il fut remplacé par l'abbé Bordenave (V. ce nom). Mais le héros canadien réclama bientôt les Jésuites,

en 1700-03. M. Huet du Séminaire des Missions Etrangères vint en 1704 et se fixa à Mobile, où le rejoignirent (1707) ses deux confrères, de la Vente et Lemaire. En 1710, M. Davion (V. ce nom), du Séminaire de Québec, y descendait du pays des Yazous. En 1703, l'abbé Buisson de Saint-Côme (V. ce nom) fut assassiné par les Chétimachas et, en 1705, l'abbé Foucault par les Yazous. Dans la suite, selon le Père de Charlevoix, toute la Louisiane au-dessous des Illinois demeura sans prêtre : seul l'abbé Bergier, de Québec, évangélisait les Tamaroas jusqu'à son décès en 1712.

Le 23 juin 1716, la Compagnie Crozat proposa au Conseil de la Marine de rappeler les Jésuites, tandis que les abbés canadiens Le Mercier et Dominique Thaumur de la Source continuaient l'œuvre de M. Bergier. Dans le pays des Illinois, les Jésuites de Québec s'occupaient du ministère près des Péorias et des Kaskakias.

Lorsque, en 1723, M. de Bienville fit de la Nouvelle-Orléans la capitale, la religion eut bientôt ses prêtres et ses missionnaires au bas Mississipi. La Compagnie des Indes confia la région méridionale des civilisés aux Pères Capucins de la province de Champagne et la région moyenne du fleuve aux Jésuites, chaque Ordre ayant un vicaire général, nommé par l'évêque de Québec. Les Ursulines de Rouen s'établirent à la Nouvelle-Orléans, en juillet 1727, sous la direction des Jésuites résidants. Un regrettable démêlé s'ensuivit avec les Capucins. Dans la suite, les Missionnaires Jésuites Souel et Sénat (V. ces noms) périrent de la main des indigènes, ainsi que le Père Du Poisson.

En juin 1763, le Conseil colonial appliquait aux Pères Jésuites l'arrêt de sécularisation du Parlement de Paris, en date du 6 août 1762; il les accusa gratuitement d'être les « usurpateurs du vicariat général de la Nouvelle-Orléans ». Le Père Meurin y séjourna jusqu'en 1767, seul prêtre des Illinois et du Mississipi. L'année suivante, Mgr Briand lui adjoignit M. l'abbé Pierre Gibaud (1737-1804) qu'il avait ordonné en mars, qu'il nomma en Louisiane son grand vicaire (1768-77), curé de Kaskakia (1768-75), de l'Immaculée Conception (1775-89), décédé en 1804 à New-Madrid dans les possessions espagnoles du Sud.

Ainsi la Louisiane végéta désormais sans les missions catholiques, sous le régime de l'Angleterre.

XIII. — **Dernières années (1761-69).** — Le 29 décembre 1761, M. de Choiseul, ministre de la Marine, nommait M. Abbadie (V. ce nom) directeur général et commandant pour le roi en Louisiane. Fait prisonnier en mer, le mandataire ne fut remis en liberté qu'au mois d'août 1762. Le 3 novembre suivant, Louis XV, en prévision de la perte inévitable de la Floride pour l'Espagne, cédait par une convention secrète « en entière possession, purement et simplement, sans exception, à Sa Majesté Catholique et à ses successeurs, à perpétuité, toute la contrée connue sous le nom de Louisiane, de même que la Nouvelle-Orléans et l'île où elle est située ». Ce mot île désignait le territoire délimité à l'ouest par le Mississipi. Le traité de Paris (10 février 1763) renferme une clause « qui abandonnait à l'Angleterre toute la rive gauche du fleuve, à l'exception de « l'île de la Nouvelle-Orléans ». Cette île prétendue était la terre ferme bornée au nord par la rivière Iberville, déversoir fort évasé du fleuve, et par les lacs Maurepas, Pontchartrain, Borgne. Toutefois la cession de la rive droite, faite le 3 novembre 1762, ne fut rendue publique que le 21 avril 1764.

Le 16 mars 1763, M. Abbadie est renvoyé à la Nouvelle-Orléans, cette fois à titre de liquidateur royal des affaires de la Louisiane. La Mobile fut occupée par les troupes anglaises le 22 octobre 1764, et le fort de Chartres des Illinois, le 10 octobre 1765. Partie en février précédent, une expédition de quelques colons et de 360 soldats commandés par le major Loftus, fut mise en déroute par une trentaine de Chactas et de Tonicas embusqués près de la Roche-à-Davion sur le fleuve : une décharge tua 6 Anglais, et le convoi regagna, sans tirer un seul coup, la Nouvelle-Orléans.

L'Espagne accepta sans grand enthousiasme le cadeau de Louis XV, attendant jusqu'au 5 mars 1766 pour en prendre possession. En 1768, les citadins de la Nouvelle-Orléans se rebellaient contre sa domination, et le gouverneur Don Ulloa (V. ce nom) dut s'éloigner. Une sorte de « République » française se forma et administra la ville, l'espace de neuf mois. Mais, le 13 août 1769, le général O'Reilly y débarque avec trois bataillons fort paisiblement : et les représailles d'O'Reilly (V. ce nom) furent sanglantes et injustifiées. Il pria le Canadien M. Saint-Ange de Bellerive de conserver le commandement des forts de la rive droite : le drapeau français flotta encore jusqu'en 1770 à Sainte-Geneviève (Missouri).

Au traité de Versailles (3 septembre 1783), Londres rendait à Madrid la Floride et la partie de la Louisiane française, comprise entre le Mississipi et le Rio Perdido : ce fut la **Floride occidentale.** Les Espagnols, du reste, secondés de trois navires français, avaient pris la Mobile et Pensacola (14 mars 1780).

Le 27 juin 1796, l'Espagne se décida à ré-

trocéder sa **Luisiana** à la France; mais le Directoire y mit des exigences. Le 1er octobre 1800, Charles IV signa un traité « préliminaire » qui resta **secret** pendant deux ans; l'ambassadeur d'Espagne remit officiellement la Louisiane à l'Empereur, le 25 octobre 1802, huit jours après la signature du traité d'Amiens. La rupture de ce traité empêcha la prise de possession; et Bonaparte, prévoyant qu'il ne pourrait ni l'occuper, ni surtout la conserver, se décida à la vendre aux Etats-Unis, moyennant une indemnité de 80 millions : convention signée à Paris le 30 avril 1803, ratifiée à Washington le 21 octobre suivant. Le drapeau français avait flotté dix jours à la Nouvelle-Orléans (30 nov.-10 déc. 1803).

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr. au 18e siècle*, 2 tomes, Paris, 1906; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, index, Cleveland, 1901; Marc Villiers du Terrage, *Les Dern. Ann. de la Louis. fr.*, Paris, 1904; et *La Louis., Hist. de son nom et de ses frontières*, ib., 1929; H. Garneau, *Hist. du Can.*, ib., t. I et II, ib., 1913-20; Archiv. can., Ottawa; P. Heinrich, *La Louis. sous la Comp. des Indes occid.*, Paris, 1907.

LOUVIGNY (Louis de La Porte, sieur de) (1662-1725), lieutenant en France, au Canada, capitaine réformé et en pied, enseigne de vaisseau, commandant, major des Trois-Rivières, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de roi, gouverneur nommé des Trois-Rivières. — **Louvigny**, commune du Calvados et bourg dans la Sarthe.

Originaire de la paroisse Saint-Eustache de Paris, il était fils de Jean de La Porte, valet de chambre du roi, et de Françoise Fouquerelles ou Foucrelle. Le rapport officiel de M. de Callières (1701) le dit « âgé de 39 ans et lieutenant dans le régiment de Navarre en 1677 ». En 1683, il passait au Canada, où il eut une commission de lieutenant en 1684, selon le même rapport, ou le 1er avril 1687, selon Lafilard, à la demande de M. de Denonville (V. Arch. féd., Ottawa, vol. 8). En cette même année, il fit partie de l'expédition dirigée contre les Iroquois. En mai 1688, le gouverneur l'envoya à la baie d'Hudson, d'où il revint, l'automne suivant. Le 17 novembre 1689, M. de Frontenac mandait au ministre de la marine qu'il avait donné au sieur de Louvigny la compagnie de M. de Saint-Cirque, tué à l'affaire de la Prairie (It., vol. 10). En mai 1690, le gouverneur le chargeait de relever M. de La Durantaye au poste de Michillimakinac. En 1691, il devenait capitaine en pied. « Il n'y avait, écrit le Père de Charlevoix, rien à dire au choix de M. de La Porte; c'était un des plus accomplis officiers en Nouvelle-France. » En 1694, il céda sa charge à M. de Cadillac. Dans l'hiver de 1695, M. de Louvigny commanda un détachement de 300 hommes, Français et Sauvages, qu'il conduisit contre les Iroquois de la presqu'île ontarienne, étant secondé par les officiers d'Ailleboust de Manthet, d'Auberville et de Sabrevois; la neige qui tomba en abondance nuisit au succès de l'expédition et força le retour à Montréal, le 20 mars 1696. Les Sauvages alliés avaient fait quelques prisonniers dont ils en brûlèrent quatre, malgré les efforts des Français pour leur sauver la vie. En été, il prit part à la campagne, entreprise par M. de Frontenac contre les Tsonnontouans.

Le 11 octobre 1697, de concert avec le sieur de Manthet, lieutenant et ancien commandant à Chicagou, il adressait au ministre un **Mémoire** « pour continuer la découverte et l'établissement des Espagnols au Nouveau-Mexique et reprendre les projets de Cavelier de La Salle ». Il suppliait Sa Majesté de lui donner 100 hommes dont 20 soldats choisis, pour réaliser l'entreprise, étant sûr des Sauvages, qui ont déjà visité ces pays et en ont rapporté des lingots d'argent. Il demande au roi les objets nécessaires, poudre, plomb, couteaux, tabac, grelots, bracelets, pioches, scies, tarières, clous, grenades et balles, qu'il espère payer au retour du voyage, au prix de France. Il insistait par la promesse de rejoindre et de ramener les Français, les Sulpiciens, et les Récollets, laissés au fort **Saint-Louis** par M. de La Salle en 1687. Il signalait enfin les conditions des personnes intéressées dans l'entreprise (V. Margry, It. t. IV). Précisément à la même date les derniers survivants allaient être capturés à bord de vaisseaux espagnols (V. **Talon** Lucien). Mais ce hardi projet n'eut aucune suite, peut-être en raison de la disparition de M. de Frontenac, l'année suivante; toutefois, il contribua à préparer l'expédition du sieur d'Iberville (V. ce nom).

Le 7 novembre 1699, M. de Callières intima l'ordre à M. de Louvigny d'aller prendre la direction du fort Frontenac. Le commandant et ses lieutenants, les sieurs de La Pérottière et de Linctot, ayant fait la traite avec les Iroquois, le gouverneur les releva de leurs fonctions et les fit mettre en prison en attendant leur procès, qui n'eut lieu qu'en octobre 1700. Le Conseil souverain, le 27 du mois, les renvoya devant le Conseil de la marine et leur fit prendre le vaisseau, sur le point de lever l'ancre. M. de Louvigny qui, le 20 avril 1700, avait été nommé major des Trois-Rivières, essaya de toutes les influences à Versailles; mais il ne put éviter la disgrâce et la perte de sa majorité qui lui fut enlevée, le 1er avril 1702. Toutefois, le 1er juin 1703, il fut investi de celle de Québec. Au printemps de 1705, M. de Vaudreuil lui confia la mission de rece-

voir à Michillimakinac les prisonniers iroquois, saisis par les Sauvages alliés. Le 10 juin 1708, il était décoré de la croix de Saint-Louis. Le 31 octobre 1710, le gouverneur le proposait au ministre comme commandant de Michillimakinac, l'estimant le seul capable d'empêcher la lutte entre Iroquois et alliés : ce que le ministre accepta volontiers. En septembre 1713, le commandant passa en France pour régler certaines affaires domestiques; et, le 12 mai suivant, il obtenait à Versailles une gratification de 400 livres.

Dès son retour, il reprit son poste à Michillimakinac. En 1716, la lieutenance de roi étant vacante à Québec, le gouverneur la demanda pour M. de Louvigny, « très bon officier qui s'est toujours distingué et dont les services demandent cette grâce »; il obtint cette charge le 27 avril. Bientôt, les administrateurs lui confient une importante expédition contre les Renards ou Outagamis, ayant mis sous ses ordres 225 Canadiens, plus 200 autres qui le rejoignent au Détroit et à Michillimakinac. Il était de retour, le 12 octobre 1716, après les avoir contraints à implorer la paix (V. **La Nouvelle-France**, Revue, t. I). Les Renards s'étaient engagés à descendre à Québec, en 1717, pour ratifier le traité, et M. de Louvigny avait emmené six otages, fils des principaux chefs de la tribu. Durant l'hiver de 1716, trois des six succombaient à la petite vérole. En mai suivant, il fallut, avec l'un des survivants, se rendre dans cette nation, afin de fournir les explications de ces décès : rien n'amena une députation à venir auprès du gouverneur.

En 1722, M. de Vaudreuil rendait le témoignage suivant de M. de Louvigny : « Il est connu par ses services et encore en état de tout entreprendre pour le service du roi. Il s'est acquitté avec beaucoup d'honneur et de distinction des expéditions dont il a été chargé et est parfaitement au fait du service et ferme dans le commandement. Comme je suis obligé d'être à Montréal pendant l'été, il commande à Québec et a beaucoup d'attention à y maintenir le bon ordre. Il mériterait aussi que le Conseil ait la bonté de lui accorder quelque grâce. »

En 1724, M. de Louvigny, ayant obtenu un congé, s'embarqua pour la France, où il fut promu, le 26 décembre, gouverneur des Trois-Rivières. Huit mois après, il revenait, à bord du **Chameau**, à son gouvernement. « Après une navigation assez heureuse, écrit au ministre Mgr de Saint-Vallier, jusqu'aux terres de l'Ile-Royale, ceux qui le conduisaient ont si mal pris leurs mesures qu'ils l'ont fait périr la nuit du 27 août, à deux lieues et demie de Louisbourg, sur un banc de rocher, si fort qu'il a été brisé entièrement des premiers coups qu'il a donnés... Cette nouvelle, arrivée ici, a causé un si épouvantable effroi, désolation et pauvreté que je ne puis m'empêcher de vous recommander plusieurs veuves. M^me^ de Louvigny mérite, à cause des bons services de son mari, que vous lui accordiez la continuation de la pension que vous avez mise sur la tête de son mari pour elle et ses deux filles... » (V. Arch. féd., Ottawa, vol. 47).

M. de Louvigny avait épousé à Québec, le 26 octobre 1684, Marie Nolan, fille de Pierre, de la paroisse Saint-Germain de Paris, et de Catherine Houart, du bourg de Torsy (Normandie), née en 1664 et décédée en 1730; elle lui donna dix enfants, entre autres :

François, sieur de Louvigny, né le 23 décembre 1685 et décédé célibataire à Beauport, le 9 décembre 1749;

Marie-Anne, née le 16 septembre 1696, mariée à Montréal, le 28 février 1718, à Jacques Testard, sieur de Montigny (V. ce nom);

Marie-Louise, née le 19 novembre 1704, mariée à Montréal, le 2 juin 1727, à Didace Mouët de Moras : elle vivait, ainsi que sa sœur **Françoise**, née en 1689, avec sa mère en 1725.

Bibl. — C. Tanguay, *Dict. généal.*, tomes I et III, Montréal, 1871 et 1887; P.-G. Roy, *La Rev. can.*, ib., 1919; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; F. Daniel, *Hist. des Grand. Fam. fr.*, Montréal, 1865, inexact et incomplet; P.-G. Roy, *Les Petit. Choses de notre Hist.*, 2^e^ série, Lévis, 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LOYALISTES (Les), mot qui sert à désigner les colons américains demeurés fidèles à la Couronne anglaise : **The United Empire Loyalists.**

Lors de la **Révolution américaine** ou **Guerre de l'Indépendance**, beaucoup de colons combattirent dans les rangs des Anglais; d'autres, sans prendre les armes, attendirent des jours meilleurs pour émigrer en masse. A la conclusion de la paix, un grand nombre, persécutés en raison de leurs convictions politiques ou résolus à tout prix de rester fidèles au trône britannique, passèrent au Canada.

I. Contingent dans le Québec. — Les troupes démobilisées et les Loyalistes vinrent s'établir sur les terres de la Couronne en 1784. C'est à Sorel, seigneurie du Domaine royal, que l'on vit arriver 95 hommes et 70 femmes. D'autres se sont fixés au Long-Saut et au-dessus, à Cornwall; à Lachine, environ 207 hommes et 46 femmes; dans l'île de Montréal et aux environs, 617 dont 132 femmes; auprès de Chambly, 66 dont 14 femmes; à Saint-Jean de Rouville, 379. Lorsque furent soumis à l'arpentage les Townships ou **Cantons de l'Est** — en vérité, ces terres sont

plutôt sises au sud et au sud-est — les Loyalistes y furent établis : on s'explique dès lors l'origine des mots : Brome, Sutton, Kingsey, Rawdon, Beverley, Farnham, Magog, Hemmingford, Shefford, etc.

La Gaspésie reçut un groupe assez considérable. En 1750, Nicolas Cox en fut nommé lieutenant-gouverneur; il élut sa résidence à New-Carlisle et il s'occupa de faire progresser la culture de ces régions. En 1784, on lui accorda une pension : il mourut le 8 janvier 1794 et eut pour successeur Francis Le Maistre, décédé en 1805.

2. **Contingent dans la Nouvelle-Ecosse.** — La première immigration (1761-83) forme la période anglaise : en 1767, arrivent 6.930 Américains, plus de 1.000 Anglais, 2.265 Irlandais, 1.930 Allemands hanovriens, noyant environ 1.400 Acadiens. On leur octroya des concessions à Passamaquoddy, Saint-Jean, Yarmouth, la baie de Sainte-Marie, Miramichi, Nipisiguit : chaque année amenait de nouvelles recrues.

La seconde immigration (1783-98) est appelée la période américaine ou celle des **Loyalistes :** on vit affluer 25.000 âmes à Halifax, Port Roseway et environ 3.000 à Annapolis. John Parr fut l'âme de tout le mouvement. Tous ces émigrés avaient été dépouillés de tout par les Républicains : ils étaient aussi dénués de ressources et d'effets que les Acadiens évincés jadis et jetés sur les chemins de l'exil.

3. **Contingent du Nouveau-Brunswick.** — En 1782, les affidés loyalistes se présentent au fort Howe sur le bas Saint-Jean pour inspecter de futurs emplacements. Les 11 et 18 mai 1783, débarquent près de 3.000 personnes, hommes, femmes et enfants. La ville de Saint-Jean est alors dénommée **Parrtown** et ne recouvre sa vieille appellation que deux ans après. Le 28 juin, 2.000 émigrés descendent à Passamaquoddy, 800 se réfugient dans le Cumberland, d'autres à Richibouctou; puis viennent 200 officiers et 600 volontaires : soit environ 15.000 Loyalistes, qui subissent le froid, la faim, les maladies, les privations, la mort de misère noire. Retour lamentable de la fortune.

Le 29 mai 1784, lord Sydney signifie à Parr la division des Provinces : la **Nouvelle-Ecosse** et le **Nouveau-Brunswick.**

4. **Contingent du Cap-Breton.** — En 1758, l'Ile-Royale est renommée le Cap-Breton. En 1763, on le rattache au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Le 16 août 1784, lord Sydney opéra la séparation des Provinces maritimes; il nomme, le 3 septembre, par lettres patentes le lieutenant-gouverneur, Joseph-Frédéric Wallet des Barres.

A la fin d'octobre, débarquement de 3.000 Loyalistes, réduits à toutes sortes de privations et de souffrances. En 1791, deux navires venant des îles Hébrides, apportent des familles d'Ecossais catholiques : les uns se fixent à Antigonish, les autres dans le comté d'Inverness. D'autres émigrés se présentèrent dans la suite.

5. **Contingent de l'Ile-du-Prince-Edouard.** — Le 4 août 1769, le roi octroie une commission au lieutenant-gouverneur, le capitaine Walter Patterson (1769-84).

En 1783, les grands propriétaires envoyèrent à lord North une requête offrant des terres en faveur des Loyalistes. En ce moment un bon nombre de ces derniers avaient échoué à Shelbourne de la Nouvelle-Ecosse. Des proclamations leur furent distribuées par des agents d'immigration : et les colons se rendirent à leur appel. Un recensement du 12 juillet 1784 indiquait 380 personnes, dont 202 hommes. En octobre, 120 autres vinrent les rejoindre, faisant un total de 605. Leurs points de départ étaient de New-Jersey et New-York, les Carolines et Boston; c'étaient, la plupart, des soldats, des artisans et des fermiers. Durant huit années, ils eurent à subir toutes sortes de tracas et de malaises de la part des propriétaires; mais en 1792, l'aisance et le bien-être leur assurèrent un avenir plein d'espérances.

6. **Contingent de l'Ontario.** — Le capitaine Grass avait été détenu prisonnier au fort Frontenac et avait reconnu la fertilité du sol dans ces régions. En 1784, il songea à y conduire un groupe de Loyalistes. Les immigrants suivirent, sous sa direction, la route du lac Champlain et de la rivière Richelieu jusqu'à la ville de Sorel où ils passèrent l'hiver.

Au printemps, ils remontaient le Saint-Laurent et s'arrêtèrent à Indian Point près de Kingston : là ils prirent des terres vacantes, formant ainsi le premier établissement anglais dans l'Ontario.

Un peu plus tard, d'autres vinrent de l'Etat du New York par la route d'Oswégo se fixer à Toronto et à Niagara. Le gouvernement britannique s'empressa de récompenser ces nouveaux colons. Il leur céda gratuitement des terres, à leur choix. Il leur distribua, pendant plusieurs années, des rations militaires. Même, il paya à un grand nombre d'entre eux des indemnités pécuniaires, pour les pertes qu'ils avaient subies en quittant le sol américain : on a estimé le total des versements à plus de 15 millions de dollars. Avec un pareil encouragement, les Loyalistes ne tardèrent pas à compter, en peu d'années, plus de 10.000 colons.

Une fois établis, ils demandèrent à être déclarés indépendants de la Province de Qué-

bec : c'est pour eux que la Province de l'Ontario fut formée en 1791. Le colonel John Graves Simcoe (V. ce nom) en devint le premier lieutenant-gouverneur. L'année où il entra en charge, il lançait une proclamation aux Loyalistes américains, leur offrant gratuitement des terres : 12.000 répondent à son appel en moins d'un an. En 1796, le Haut-Canada comptait déjà une population de 30.000 âmes.

Bibl. — *Mém. de la Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1910-1915; Rapp. des Arch. can., 1890 et 1891; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Can. and Its Prov., tabl. gén., 1917; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926, avec une abondante bibliographie.

LOZEAU (Albert) (1878-1924), journaliste, poète, membre de la Société Royale, officier de l'Académie française.

L'ancêtre familial Jean, forgeron, fils de François **Loiseau** ou **Lozeau** et de Marguerite Gauron, originaires de Rochefort-sur-Mer, en Charente-Inférieure, naquit en 1667 et vint au Canada comme soldat de la compagnie du capitaine et marquis d'Aloigny (V. ce nom). Une fois libéré du service, le forgeron reprit son métier et se maria à Québec à Marguerite Mercier (1692-1729); en secondes noces, le 7 mai 1729, à Catherine Gautier, qui fut mère de neuf enfants.

L'un de leurs descendants, Joseph, né le 19 mai 1853 à Saint-Paul de l'Ile-Jésus, protonotaire à la Cour supérieure de Montréal et décédé en 1921, épousa le 7 août 1877 Adèle Gautier et en eut neuf enfants : Albert; Béatrice (1880); Alphonse-Philippe (1883); Laetitia (1887-1918); Rachel (1889); Jules (1891); Séraphin (1896).

L'aîné naquit à Montréal le 23 juin 1878. Son enfance fut maladive; il suivit à peine les classes de l'Académie Saint-Jean-Baptiste. A quinze ans, il ressentit les atteintes d'une affection à la moelle épinière, qui le condamna au repos et à l'isolement. Mais ses talents intellectuels et sa force morale l'amenèrent à suppléer ses études par une instruction personnelle. A dix-huit ans, l'ankylose le cloua au lit pour l'espace de dix années et au fauteuil à la suite d'une opération chirurgicale : il vécut ainsi jusqu'au 24 mars 1924. En 1907-08, il publia ses premières strophes dans le titre **Ame solitaire;** en 1911, la Société Royale du Canada l'admit pour un de ses membres; en 1912, parut le **Miroir des Jours** et l'Académie française le nommait officier; en 1918, ses Billets du Soir au journal **Le Devoir** atteignaient leur troisième édition. Les **Images du Pays** sont des poèmes posthumes, en 1925.

Bibl. — Notes de famille; Mgr C. Roy, *Le Can. Français*, Québec, 1924; C. ab der Halden, *Nouv. Etud. de Littér. can.*, Paris, 1907.

LUCIERE (Dominique La Motte, sieur de) (1636-1700), sieur aussi de Lussaudière, ami de La Salle, capitaine des gardes aux fermes du roi.

Noble d'origine, il naquit en 1636 à Vernix, dans la Manche, et vint au Canada en 1678 avec le sieur de La Salle. Dominique était frère de François de La Motte Lucière, baron d'Aulnoy, époux de la fameuse baronne d'Aulnoy, auteur des **Contes de Fées.** (V. **Nova Francia,** vol. III, n° 5). C'est en mars que La Salle l'engagea à le suivre dans la découverte des Illinois, « lui promettant une part de sa fortune ». M. La Motte lui versa, « sous bonne foi », la somme de 1.374 liv. et fit « son équipage pour se rendre à La Rochelle ». Là, il eut ordre de régler tous les comptes avec M. de Vanrobert, d'avoir soin des gens durant deux mois, de faire embarquer les marchandises jusqu'au 24 juillet, jour du départ.

Arrivé à Québec le 15 septembre, La Salle lui donne ordre de conduire ses gens à Ville-Marie avec une partie des marchandises; d'où le groupe repart, le 28 octobre, pour débarquer à Cataracoui ou Frontenac le 8 novembre. Peu de jours après, M. de Lucière se rend à Niagara pour y choisir l'emplacement d'un fort destiné à protéger la construction d'une barque; puis à Noël, il porte, à travers les bois, des présents aux Tsonnontouans, trouvant au retour M. de La Salle à Niagara. Celui-ci se met en route le 29 janvier, tandis que le sieur revient par le lac Ontario calmer une trentaine de Tsonnontouans : il rapporte 22 minots de blé à M. de Tonti, repêche une ancre laissée dans le lac et repart commander au fort Frontenac. Toutes ces fatigues lui causent une fluxion sur les yeux, qui l'oblige à descendre à Ville-Marie, craignant de perdre la vue. Dans la suite, il ne revoit M. de La Salle qu'en passant : celui-ci s'en alla en France en 1682, lui promettant de le récompenser, de le défrayer de toutes dépenses, faites depuis son départ de Paris jusqu'alors. On sait que La Salle ne revit plus le Canada, ni une nuée de créanciers.

Le 24 décembre 1680, M. de La Motte, sieur de Lucière, âgé de 44 ans, « fils de Jean et de Clémence de Badon, épousait à Ville-Marie Alixe de La Feuillée, âgée de 40 et veuve de Louis des Granges, sieur de Mauprée ». Trois mois après, il achète pour 60 écus un terrain sur la rue Notre-Dame et y fait **traîner** une maison et une grange, acquises du nommé Saint-Georges. Le 26 juillet 1683, il demande à M. de La Barre la concession de la seigneurie, donnée en 1672 à M. de Lussaudière et confisquée faute de non-exploitation : sa requête fut exaucée; puis, en 1684, il achète une autre propriété, rue Saint-Jacques. En 1691, il agrandit son domicile et en loue une

partie à Alphonse de Tonti (V. ce nom). En 1692, il est contraint d'emprunter à M. Cuillerier et à louer à M. de Cadillac. Cinq ans après, les deux époux se reconnaissent débiteurs envers le Séminaire de la somme de 1.092 livres. Le 22 octobre 1699, M. de Lucière est promu capitaine, commandant les gardes des fermes du roi qui résideront à Ville-Marie : salaire médiocre de 140 liv. par an. Mais il meurt le 18 septembre 1700, et son épouse le 24 novembre suivant : les créanciers durent se partager leurs dépouilles.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Français*, t. II, Paris, 1880; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LUDLOW (Gabriel) (1736-1808), colonel loyaliste, administrateur du Nouveau-Brunswick.

Né à New-York le 10 avril 1736, frère de Duncan, le premier juge du Nouveau-Brunswick, il entra dans l'armée en 1782 avec le grade de colonel, commandant le 3e bataillon des Loyalistes volontaires.

En 1784, il émigra au N.-B., devint le premier maire de Saint-Jean, en 1785, et le premier juge de l'amirauté, en 1803. Il fut administrateur de la Province, du 5 octobre 1803 jusqu'à son décès, le 18 février 1808.

Bibl. — Lorenzo Sabine, *Biogr. Stetches of Loyalists*, 2 vol., Boston, 1864; J. W. Lawrence, *Footprints*, Saint-Jean, N.-B., 1883; J. Hannay, *Hist. of Acadia*, ib., 1879; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

LUSIGNAN (Paul-Louis Dazmat, sieur de) (1657-1693), lieutenant, capitaine des troupes du détachement de la marine. — **Lusignan**, chef-lieu de canton d'environ 2.300 âmes, dans la Vienne (Poitou).

Il était l'un des fils de messire Pierre-Alexandre et de Jeanne Thibaut, originaires de la paroisse Saint-Barthélemi de La Rochelle. Le 5 février 1689, il épousa à Champlain Jeanne Bâby (V. ce nom) qui lui donna un fils, nommé aussi **Paul-Louis**. Le 12 novembre 1712, l'intendant Bégon écrivait au ministre : « Le sieur **Dassemar** de Lusignan, qui était capitaine dans les troupes, a été tué, il y a 19 ans, aux îles de Richelieu, en commandant un parti envoyé contre les Iroquois. Il était le frère du feu sieur de Lusignan, capitaine de compagnie et lieutenant de vaisseau, qui avait perdu un bras au service du roi. Cette famille est originaire du Poitou. » (V. Arch. fédér., Ottawa, vol. 33.) Sa veuve se remaria à Champlain, le 13 février 1700, au sieur Claude Pauperet.

Paul-Louis, baptisé le 19 novembre 1691, épousa à Montréal, le 8 janvier 1722, Madeleine-Marguerite Bouat (V. ce nom), qui fut mère de dix enfants. L'intendant disait de lui dans la même lettre : « Le sieur de Lusignan, ci-devant cadet dans les troupes et qui a été fait depuis par M. de Vaudreuil petit enseigne dans la compagnie du sieur Duvivier (V. ce nom) à l'Acadie, a servi dix ans en qualité de cadet : il est bien fait et M. le marquis d'Aloigny (V. ce nom) m'assure qu'il est très bon sujet et mériterait d'être avancé. » Il fut promu enseigne en pied en 1725, lieutenant en 1735, capitaine en 1744, et décoré de la croix de Saint-Louis en 1752. Il eut le commandement du fort Saint-Frédéric.

Quatre ou cinq des enfants décédèrent au berceau : **Louis-Antoine**, baptisé à Québec (1726), marié à Louise-Gillette Renaud d'Avesne Des Méloizes (V. ce nom); **Charlotte-Madeleine** (1733); **Gilles-Victor** (1734); **Marie-Madeleine** (1735); **Madeleine-Françoise** (1743); **Marie-Anne** (1744), mariée (1764) à François Desauniers.

Louis-Antoine, baptisé le 21 septembre 1726, entra dans les troupes de la marine. Le 11 février 1747, il servait dans le détachement, composé de 600 hommes et commandé par M. de Ramezay, qui avait sous ses ordres les capitaines Coulon de Villiers et le chevalier de La Corne, les lieutenants de Saint-Pierre, de Lanaudière, de Beaujeu, de Saint-Ours et de Ligneris, les enseignes en pied de La Colombière, Péan, de Repentigny, de Courtemanche, de La Ronde, de Boishébert, les enseignes en second de Gaspé, de Bellestre, de Saint-Ours fils, de Montesson, Le Mercier, de Niverville, de Lotbinière (V. Arch. féd., Ottawa, vol. 87).

Trois cents Canadiens attaquèrent à la Grand-Pré les 500 combattants anglais du colonel Noble, qui demanda à capituler et à se constituer prisonnier. M. Coulon de Villiers fut blessé grièvement et mis hors de combat; mais son second le chevalier de La Corne fit des merveilles. L'évêque de Québec, Mgr de Pontbriand, écrivait plus tard au ministre de la Marine : « Je sais que messieurs les gouverneur et intendant vous rendront de cette victoire un compte exact et que, pour animer de plus en plus les officiers, vous récompenserez MM. de Ramezay, Coulon et de La Corne. Mais je crains qu'on oublie M. de Lusignan fils, jeune officier qui fut blessé en deux endroits, avant M. Coulon, blessure dont il demeurera estropié, s'il en réchappe. Il est impossible d'exprimer ce qu'il a eu à souffrir. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, nageant dans son sang, et voyant M. Coulon blessé, il disait aux Canadiens : « **Mes amis, pour deux hommes morts, ne**

perdez pas courage! » M. son père est capitaine et me paraît rempli de mérite. » (Lett. du 10 juillet 1747.) Le jeune de Lusignan reçut de la Cour une petite pension, que M. de La Galissonnière, gouverneur général, ne trouvait proportionnée ni à ses besoins, ni à son mérite : « La pension de 150 francs, dit-il, que vous avez accordée au sieur de Lusignan est bien modique. Ce jeune homme est estropié. Il est encore obligé de se servir d'une béquille, sa plaie étant devenue fistuleuse; et il est à craindre qu'il ne puisse jamais parvenir à une parfaite guérison. » (Lett. du 14 sept. 1748 au ministre.) Louis-Antoine fut promu enseigne en second en 1748, enseigne en pied en 1751, enseigne de la compagnie des canonniers bombardiers en 1753, lieutenant en 1757 : la prise de Québec vint arrêter ses promotions. Il fut marquis de Lusignan, seigneur de Dazmat.

Il se maria à Québec, le 23 septembre 1754, à Louise-Gillette Renaud d'Avesne Des Méloizes, qui lui donna deux enfants, selon Tanguay : **Louis-Antoine,** baptisé le 28 octobre 1755 et **Marie-Gillette,** baptisée le 28 octobre 1757 : la famille se retira en France en 1760. M. de Lusignan devint trésorier des armées navales et gouverneur des Guyanes française et hollandaise.

Bibl. — C. Tanguay, *Dict. généal.*, t. I et III, Montréal, 1871 et 1887; A. Gosselin, *L'Egl. du Canada*, t. III, Québec, 1914; Arch. féd., Ottawa; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LUSIGNAN (Alphonse) (1843-92), avocat, publiciste, homme de lettres, fonctionnaire public.

Jean Miel ou **Mihiel** (abrégé de **Michel**) dit Lusignan, fils de Jean et de Louise Emonet, naquit en 1671 à Pranzac (Charente), évêché de Poitiers. Soldat de la compagnie de M. de La Valtrie, il épousa à Boucherville, le 27 avril 1699, Thérèse Latouche, qui lui donna quatre enfants : l'aîné Jean-Baptiste, né en 1704, s'allia à Marguerite Meunier-Lapierre, à Contrecœur. Amable, leur fils aîné, s'unit en 1770 à Saint-Michel d'Yamaska avec Louise Morneau, veuve de Louis Dorval : leur petit-fils, Antoine **Amiel** dit Lusignan épousa, en 1806, à Saint-Denis-sur-Richelieu, Marie Beauchemin.

Leur fils Jean-Baptiste (John) y fut baptisé, le 28 septembre 1818, et se maria avec Marie-Onésime Mâsse, qui donna le jour à Alphonse le 27 septembre 1843. Il fut admis au vieux collège de Saint-Hyacinthe, en 1852, et termina son cours classique en 1859 : en septembre on le revêtait de la soutane en qualité de secrétaire du Supérieur. L'année suivante, le Séminaire de Montréal lui ouvrait ses portes; mais en novembre 1861, on le rappela au collège comme professeur d'histoire et de belles-lettres. En 1862, à l'issue d'une retraite, il rentre au Séminaire des Sulpiciens, en sort après un mois et va s'inscrire à Laval de Québec comme étudiant en droit. En 1863, durant la campagne électorale, Louis Fréchette et lui, s'esquivant des cours universitaires pour trois jours, vont pérorer dans la Beauce : on leur pardonna l'escapade. Tous deux s'occupaient aussi de journalisme, écrivant dans **la Tribune, l'Union nationale, le Journal de Saint-Hyacinthe,** et plus tard dans **La Nation. Le Pays,** fondé en 1859 et disparu en 1871, eut durant trois années M. Lusignan pour rédacteur en chef : il travailla seul le texte : articles de fond, chronique locale de Montréal, traduction des dépêches, rédaction des annonces et des réclames, rien n'échappait à son zèle infatigable.

Admis au barreau en 1872, il exerça sa profession à Saint-Hyacinthe, où habitait la famille depuis vingt années. Son grand-père Antoine avait péri, en 1837, à l'engagement de Saint-Denis et son père y avait reçu des blessures. En 1874, le gouvernement libéral lui offrit la position de secrétaire particulier au ministère de la Justice; ensuite on l'installa à celui de l'Accise, poste qu'il occupa jusqu'à son décès, le 5 janvier 1892. En 1885, il fut élu membre de la Société Royale et, en 1887, nommé officier de l'Académie en France.

Il avait épousé à Joliette, le 16 juin 1869, Marie-Angélina-Malvina, fille d'Isaïe-Nazaire Mélançon, avocat, et de Suzanne-Caroline-Antoinette Parthenais, qui lui donna plusieurs enfants, entre autres :

Jean-Baptiste-Louis-Alphonse (1870), décédé au berceau;

Elisa-Caroline, née en 1871, mariée à Ch. Beauchêne et mère de Guy Lusignan;

Anna-Marie-Antoinette, née en 1882, secrétaire générale au ministère des Postes, sans alliance.

M. Lusignan a publié les ouvrages suivants: **Recueil de chansons canadiennes et françaises,** Montréal, 1859 : **l'Ecole militaire de Québec,** ibid., 1864; **Jurisprudence canadienne :** Index analytique, ibid., 1872; **Coups d'œil et coups de plume,** Ottawa, 1884; **Fautes à corriger,** Québec, 1890. Un canton du comté de Québec perpétue le nom **Lusignan.**

Bibl. — E.-Z. Massicotte, *Le Monde Illustré*, Montréal, vol. 8, 1892; L. Fréchette, *A la Mém. de Lusignan*, ibid., 1892; Notes de la famille; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

LYMBURNER (Adam) (1746-1836), commerçant, délégué officiel, membre du Conseil exécutif et de la Chambre d'Assemblée.

En 1746, il naquit à Kilmarnock, en Ecosse.

En 1776, il vint à Québec, où il succéda comme négociant à son frère John, qui périt dans la traversée, l'année précédente. En même temps, il passait parmi la minorité anglaise pour un homme bien renseigné sur les affaires publiques. Le 2 septembre 1789, en écrivant au sous-secrétaire d'Etat, sir Evan Nepean, il donnait les indications suivantes : Population totale, 150.000, Loyalistes établis au Canada supérieur, 17.000, Canadiens français, 120.000. Il avait souvent pris la parole dans la Chambre avec un tact très habile, protestant contre la division de la Province de Québec. On le délégua à Londres dans ce sentiment et fut admis à expliquer ses arguments devant la Chambre des Communes. Homme estimable et fort intelligent, il se ménagea dans les affaires politiques un rôle éminent, qui visait à la conciliation sans aucun préjugé. Il mourut à Londres en janvier 1836.

Bibl. — Can. and its Prov., tabl. gén., Toronto, 1917; The Makers of Can., 1911; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc.*, Toronto, 1926; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, Québec, tom. I, 1921; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1889.

LYNCH (John-Joseph) (1816-88), prêtre, Lazariste, missionnaire, coadjuteur, troisième évêque et premier archevêque de Toronto.

Né aux environs de Clones, en Irlande, le 6 février 1816, il fut ordonné prêtre le 9 juin 1843 et admis au noviciat des Lazaristes ou Prêtres de la Mission de Saint-Vincent de Paul. En 1847, on l'envoie aux missions de l'Institut comme missionnaire au Texas. En 1848, il devint Supérieur du collège des Lazaristes de Sainte-Marie, au Missouri. Puis il fonda le collège des Saints-Anges sur la rive américaine de la rivière Niagara.

Au mois d'août 1859, Mgr de Charbonnel (V. ce nom) l'ayant choisi comme coadjuteur, il fut sacré évêque d'**Echynos** (en Thessalie) et, en avril 1860, devint titulaire du siège de Toronto. Il avait à exploiter un champ d'apostolat : le développement des institutions d'enseignement et de charité. Faute d'un clergé suffisant, — dix prêtres seulement pour desservir 43.000 fidèles, — le prélat ouvrit sa maison épiscopale à un groupe d'étudiants qu'il entreprit d'instruire aussitôt avec le concours de quelques professeurs accrédités.

En 1870, convoqué au Concile du Vatican, il fut tellement apprécié que le Pape l'éleva au rang d'archevêque et lui décerna le pallium. En 1875, au premier Concile des suffragants

Mgr J.-J. Lynch.

— Kingston, London, Hamilton — l'on adopta les décrets de celui de Québec, l'exemption de la dîme et le port du costume du clergé. En 1869, avait eu lieu la fondation du monastère du Précieux-Sang, l'érection de l'Académie des Sœurs de Lorette, l'ouverture du Couvent des Pères Carmes à Niagara en 1875 et, en 1881, l'installation à Toronto des Pères Rédemptoristes, ainsi que l'organisation des **Ecoles séparées.** Il mourut, le 12 mai 1888, ayant ordonné diacre à Dublin (1882) l'auteur du présent travail.

Bibl. — Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914.

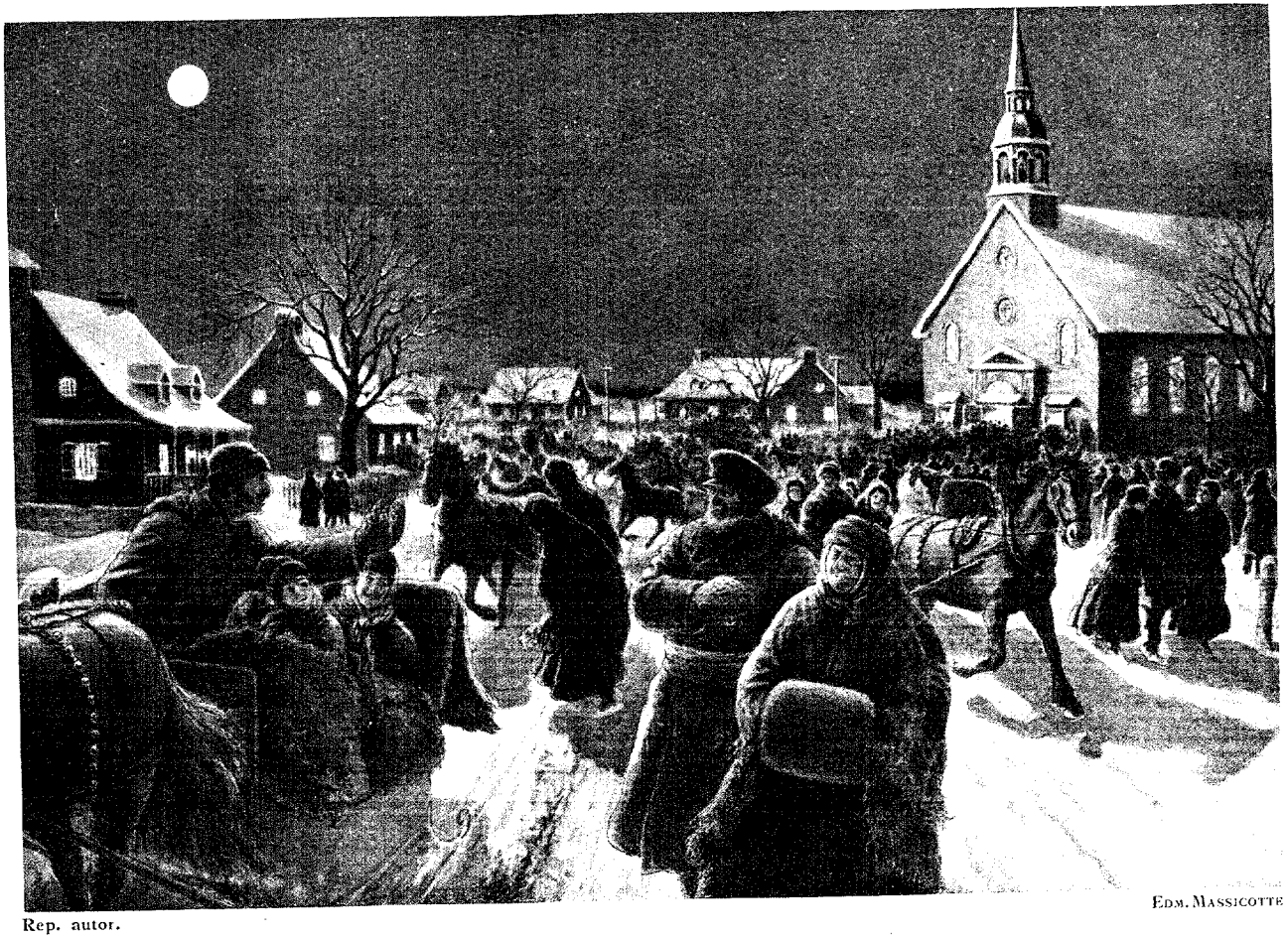

Rep. autor.

Messe de Minuit

M

MABANE (Adam) (1734-92), médecin militaire, magistrat, membre du Conseil législatif et de l'exécutif.

Cousin de James Thompson, le poète des Saisons, il naquit en 1734 à Edimbourg en Ecosse. Son père le destina à l'étude de la médecine ou chirurgie à l'Université locale, où le jeune homme obtint son diplôme. Il se rendit à une caserne de Londres et s'embarqua pour New-York. En 1758, on l'attacha, en qualité de carabin, aux troupes du général Wolfe qu'il suivit au siège de Québec.

Durant le gouvernement militaire (1760-1764), le général Murray l'employa à l'hôpital de la garnison de Québec. En 1764, il l'appela au Conseil et le nomma magistrat à la Cour des Plaids communs; mais en 1766, Guy Carleton le renvoya du Conseil, où il le rappela toutefois en 1775. M. Mabane y épousa la cause des Canadiens français et vota toujours en faveur du maintien des lois du régime antérieur. Le gouverneur Haldimand le prit dans son intimité comme confident. En 1791, quand on inaugura la Constitution, on lui accorda un siège au Conseil exécutif du Bas-Canada; mais il mourut le 3 janvier 1792.

BIBL. — L. Bois, *Le juge A. Mabane, Québec*, 1881; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, ib., t. I et II, 1919; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MACARMICK (William) († 1815), officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur du Cap-Breton.

Entré dans l'armée, il conquit ses grades dans le 90e régiment d'infanterie. Il était promu capitaine en 1763, major le 29 août 1777, commandant le 7 février 1780, lieutenant-général le 25 septembre 1803, général le 4 juin 1813.

Le 28 février 1787, il avait été nommé lieutenant-gouverneur du Cap-Breton jusqu'au 27 mai 1797; puis il eut son congé d'absence pour l'Angleterre, tout en conservant son titre jusqu'en 1815.

BIBL. — J. Heyden, *The Book of Dign.*, Londres, 1894; Army Lists, ib., 1790; Arch. can., Ottawa, série M, vol. 52 et 410.

MAC ARTHUR (Peter) (1866-1924), journaliste et écrivain, romancier.

Fils de Peter et de Catherine Mac Lennan, il naquit à Middlesex (Ont.), le 10 mars 1866, fit ses études primaires au High School de Strathroy et passa avec succès l'examen d'immatriculation à l'Université de Toronto en 1887. Deux ans après, il optait pour le journalisme et séjourna à un bureau de rédaction à New-York (1890-1908), à part une absence à Londres (1902-04). En 1908, revenu à son foyer d'Ekfried (Ont.), il y vécut ses dernières années, fournissant des articles au **Globe** de Toronto et s'occupant des produits de son petit domaine. Il mourut à l'hôpital Victoria de London (Ont.), le 28 octobre 1924.

En 1895, il épousa Mabel Waters, de Niagara, qui fut mère de quatre fils et d'une fille. Il est l'auteur de : **To be taken with salt** (1903); **The Prodigal** (1907); **In Pastures Green** (1915); **The Red Cow and her Friends** (1919); **The affable Stranger** (1920); **Stephen Leacock**, biographie (1923); **Arond Howe**, biographie (1925), ouvrage posthume; **Sir Wilfrid Laurier** (1919).

BIBL. — A. Deacon, *Peter Mac Arthur*, Toronto, 1924; J. W. Garvin, *Can. Poets*, ibid., 1916; H. Morgan, *Can. Men.*, 1912; W. J. Wallace, *Dict. of can. Biogr.*, ibid., 1926.

MACARTY (Charles Latouche de) (1706-1764), mousquetaire, lieutenant, capitaine, commandant, chevalier de Saint-Louis.

Irlandais d'origine et fils d'un capitaine au régiment d'Albemarle, il naquit en 1706 et entra dans les rangs des mousquetaires en 1723. En 1731, on le fit capitaine en Louisiane et en 1738 aide-major à la Nouvelle-Orléans. Le 1er avril 1745, il fut promu, avec un salaire de 1.000 livres et le grade de lieutenant de frégate, capitaine de port, se trouvant alors capitaine de poste à La Rochelle. Mais il ne vint à Québec qu'en 1747.

Commandant la frégate **le Rubis,** qui convoyait la flotte de M. de La Jonquière nommé gouverneur, le 14 mai il rencontra à la hauteur du cap Ortegal 14 navires anglais : le lieutenant tint tête au **Pembroke** et au **Nottingham** accrochés aux flancs du **Rubis** et n'amena pavillon qu'après avoir été désemparé et sur le point de couler à fond. En récompense, on le nomma, le 1er avril 1748, capitaine de brûlot, ayant été remplacé comme capitaine de port à Québec. Le 16 juillet 1750, le roi lui conférait la croix de Saint-Louis et, le 1er mars 1751, le grade de lieutenant de vaisseau. Monté sur **le Fidèle,** il fit aussitôt un voyage à l'Ile-Royale pour ravitailler les postes de l'Acadie française. En 1752, nouveau voyage à Louisbourg sous les ordres de M. de Lizardais. En 1754, il est rendu en Louisiane et jusqu'au pays des Illinois. Le gouverneur Du Quesne déposa des plaintes contre lui : mais le ministre fit savoir qu'elles étaient sans fondement. En 1755, M. Macarty commandait **la Valeur** se rendant à Louisbourg.

M. de Bienville disait au ministre « qu'il était de bonne conduite, entendant le détail et la discipline, attaché au service ». C'est lui qui érigea le fort **l'Ascension** ou **Massiac** au confluent de l'Ohio et de la rivière des Chérakis, en 1756. En 1757, il était promu capitaine de vaisseau.

Le 5 août 1753, M. Macarty adressa au maréchal de Conflans un **Mémoire,** où il suggérait une descente en Irlande, vers Kinsale, dans le voisinage de Cork. M. d'Abbadie (V. ce nom) consigna dans son journal à la Nouvelle-Orléans que « M. Macarty décéda le 20 avril 1764; qu'il fit tirer trois coups de canon et nommer quatre officiers pour porter la bannière, en considération de sa mémoire et de sa famille ».

BIBL. — Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1905; Marc Villiers du Terrage, *Les Dern. Années de la Louis. fr.*, Paris, 6904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., et 1926.

MACAULAY (Sir James Buchanan) (1793-1859), officier, avocat, magistrat, juge en chef.

Fils cadet du docteur James et d'Elizabeth Hayter, il naquit à Niagara, le 3 décembre 1793, et suivit les leçons privées de John Strachan (V. ce nom) à Cornwall. En 1812, il s'enrôla dans les troupes et reçut une commission d'officier subalterne dans les miliciens de Glengarry, prenant part aux engagements d'Ogdensburg, de Lundy's Lane, du fort Erié.

En 1822, il fut admis au barreau du Haut-Canada et, en 1829, nommé juge puîné de la Cour du Banc du roi jusqu'en 1849 : à cette date, on le promut juge en chef de la Cour des Plaids communs. Démissionnaire en 1856, on le fit trésorier de la Société de droit; puis, l'année suivante, magistrat de la Cour d'appel jusqu'à son décès, le 26 novembre 1859, à Toronto : la Reine venait de le créer simple chevalier. Il avait épousé en 1821 Rachel, fille de John Gamble Crookshank, qui lui donna un fils et quatre filles.

BIBL. — D. B. Read, *Lives of the Judges*, Toronto, 1888; E. M. Chadwick, *Ontarian Families*, 2 vol., ib,. 1894-98; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

MAC BRIDE (Sir Richard) (1870-1917), avocat, député, ministre et premier ministre.

Fils de Hill Arthur et de Mary D'Arcy, il naquit à New-Westminster en Colombie, le 15 décembre 1870, fit ses études à l'Université Dalhousie à Halifax, où il obtint le grade de bachelier en 1890. Deux ans après, on l'admit au barreau en Colombie Britannique. En 1898, la politique attirait ses préférences; et il présenta sa candidature à la Chambre législative comme libéral-conservateur : ses électeurs lui continuèrent son mandat jusqu'en 1915, dans les deux circonscriptions de Dewdney et de Victoria.

En 1900, le ministère Dunsmuir lui confiait le portefeuille des Mines et, en juin 1903, il devint premier ministre de la Province, jusqu'en 1915. Il résigna alors sa charge pour accepter le poste de représentant officiel de la Province à Londres, où il mourut le 8 août 1917. En 1912, on lui avait conféré le titre de chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George.

Il avait épousé (1896) Margaret, fille de U. O'Neil Mac Gillivray, de New-Westminster (C. B.), qui lui donna six filles.

BIBL. — H. Morgan, *Can. Men.*, Toronto, 1912; R. E. Goswell, *The Year Book of B. C.*, 1911; W. S. Wallace, *Dict. of Can., Biogr.* Toronto, 1926.

MAC CARROLL (James) (1815-96), poète et humoriste, journaliste.

Natif de Lanesboro, comté Longford (Irlande), le 3 août 1815, il vint au Canada avec ses parents, en 1831, et embrassa la carrière de journaliste. En 1843, il édita **The Chronicle** de Peterborough et, en 1847, **The New-**

castle Courrier de Cobourg. Plus tard, il publia un hebdomadaire humoristique qu'il intitula **The Latchkey** (Passe-Partout). Ses poésies parurent sous le titre : **Madeline and other Poems, Chicago** (1889). Il décéda à Buffalo en 1896.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men.*, Toronto, 1912; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926; Can. and Prov., Index, ib., 1917.

MAC CARTHY (D'Alton) (1836-98), avocat, homme politique, conservateur, puis indépendant.

Fils de D'Alton et de Charleszina Hope Manners, il naquit à Blackrock sur la baie de Dublin (Irlande), le 10 octobre 1836, vint au Canada avec ses parents en 1847 et reçut sa formation primaire à Barrie (Ont.). En 1858, il obtint le diplôme d'avocat du Haut-Canada et, en 1872, de la Province de Québec. Comme juriste, il acquit une exceptionnelle réputation, grâce à sa vivacité d'esprit et à son talent oratoire remarquable.

En 1876, les électeurs du comté Cardwell le choisissaient pour député conservateur aux Communes et, en 1878, ceux de North Simcoe, pendant 20 ans. En 1882, rapporteur du comité des licences relatives à la vente des boissons, il rédigea un projet de loi qui fut déclaré inconstitutionnel par le Conseil Privé, en 1884. En 1883, on le nomma membre du Conseil qui devait statuer sur les frontières du Manitoba; et, en 1886, du Conseil des Commissaires des Chemins de fer.

En 1888, au sujet du libre échange avec les Etats-Unis, M. Mac Carthy se posa en antagoniste violent de la proposition, adoptée dans une Conférence des premiers ministres à Québec, en 1887. En 1889-90, il s'insurgeait de nouveau, avec parti pris et associé à l'élément protestant, contre l'acte d'indemnité concernant la spoliation des biens des Jésuites, au lendemain de la Conquête : il institua l'**Association des Droits Egaux** et proposa d'exclure le français comme langue officielle dans les Territoires du Nord-Ouest, à la législature et devant les tribunaux. Au mois d'août 1889, se faisant volontiers l'instrument docile des loges maçonniques, fanatique lui-même, il se rendit au Portage-la-Prairie (Man.), où il prononça un discours virulent et haineux contre le système des **Ecoles séparées** : on suivit ses conseils et sa mémoire porte la responsabilité de la spoliation des droits des catholiques. En même temps, il se déclara avec sa fougue habituelle en faveur d'un tarif de préférence dans les transactions commerciales avec la métropole. Il siégea aux Communes comme indépendant, prêt à toutes sortes de besognes. En 1896, il accorda son appui au gouvernement Laurier par intérêt politique.

Il mourut à Toronto, le 11 mai 1898, ayant épousé d'abord Emma, fille d'E. G. Lally, décédée en 1890; ensuite Agnès, sa sœur et veuve de R. P. Bernard.

Bibl. — J. Hopkins, *Men of the Day;* H. J. Morgan, *Can. Men.*, Toronto, 1898; G. Rose, *Cyc. Can. Biogr.*, ib., 1886; A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath.*, tome III, Montréal, 1922; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Can. and Prov., Index, ib., 1917.

MAC COLL (Angus John) (1854-1902), avocat, magistrat, administrateur de la Colombie Britannique.

Le troisième des enfants du Révérend Angus, ministre presbytérien, et d'Alice, fille de John Ross, de Toronto, il naquit en 1854, étudia le droit, alla s'établir à Winnipeg, puis en Colombie Britannique en 1882. Il y fut promu, le 13 octobre 1896, juge de la Cour suprême, et de la Province le 31 août 1898. Il fut administrateur du gouvernement civil, du 22 juin 1900 au 4 avril 1901, et mourut le 16 janvier 1902. Il avait épousé, en 1884, Helen Janet, fille de John Barlow, de Toronto.

B(72. — J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917.

MAC DONALD (Bernard Donald) (1797-1859), prêtre, vicaire général, deuxième évêque de Charlottetown.

Il naquit à Saint-André (Prince-Edouard) le 25 décembre 1797, entra dans les ordres, fut élevé à la prêtrise le 1er juin 1823, après avoir suivi tout le cours des études théologiques à Québec. Il s'y livra d'abord au ministère auprès des émigrés d'Irlande et retourna à son île natale, où il exerça son zèle à Rustico et dans les missions avoisinantes. En 1830, il fut élu membre du bureau d'éducation.

Après le décès de Mgr Mac Eachern (V. ce nom), on le choisit pour son successeur : le sacre eut lieu, le 15 octobre 1837, à Québec. En 1844, il dut fermer le collège Saint-André; mais en 1855, le collège Saint-Dunstan ouvrait ses portes à la jeunesse studieuse, qui n'a cessé, depuis cette époque, de faire la gloire de l'institution. Il est décédé le 30 décembre 1859.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; *La Nouv.-France*, revue, Québec, 1913.

MAC DONALD (John Sandfield) (1812-72), avocat, homme politique, réformiste, premier ministre.

Fils d'Alexander, il naquit à Saint-Raphaël (Haut-Canada), le 12 décembre 1812, et suivit

les cours primaires à Cornwall. En 1840, admis au barreau, il fut élu, l'année suivante, représentant de Glengarry à la Chambre, jusqu'en 1867. Il se déclara indépendant, inclinant d'abord vers les Conservateurs; mais en 1844, il se rangea parmi les Réformistes contre les idées du gouverneur Metcalfe.

De 1849 à 1851, le second ministère Baldwin-Lafontaine lui confia le portefeuille de Solliciteur ou Avocat-Général; de 1852 à 1854, il présida l'Assemblée. Il s'opposa au Cabinet Mac Nab-Taché et aux administrations suivantes; mais étant catholique romain et partisan de la **double majorité**, ses vues ne concordaient guère avec les aspirations réformistes de G. Brown. En 1858, le ministère Brown-Dorion lui accorda un portefeuille; et en 1862, quand on l'invita à former le Cabinet, il en exclut Brown.

Il gouverna (1862-63) avec M. Sicotte; puis (1863-64) avec M. Dorion et se montra habile dans des conjonctures épineuses. Il se déclara adversaire irréductible de la Confédération, sauf à l'agréer une fois établie.

En 1867, sir John le persuada d'accepter la charge de premier ministre de l'Ontario : il y forma un ministère de coalition et administra les affaires publiques avec prudence et économie, durant quatre années. Battu par les libéraux en 1871, il résigna son mandat. D'une santé toujours débile, il mourut à Cornwall, le 1er juin 1872.

En 1840, il avait épousé la fille de George Waggoman, sénateur de la Louisiane, qui ne lui donna aucune postérité.

Bibl. — H. Morgan, *Cel. Men.*, Toronto, 1880; G. Rose, *Cyc. Can. Biogr.*, ib., 1886; Can. and Prov., Index; The Makers of Can., Index, ib., 1914.

MAC DONALD (Sir John Alexander) (1815-1891), homme politique et homme d'Etat, ministre et chef de cabinet, chevalier de l'Ordre du Bain et membre du Conseil privé.

La famille était originaire de Rogart et de Dornoch, au comté Sutherland, en Ecosse. John Macdonald était un négociant dans la seconde localité. Il y épousa, le 18 août 1778, Jane Macdonald, de Rogart, qui lui donna sept enfants, et il décéda en 1822. Son troisième enfant, nommé Hugh, né le 12 décembre 1782, à Rogart, s'attacha au commerce avec son père; puis, à Glasgow, il s'associa avec un certain Mac Phail dans une manufacture de coton. En 1811, il se maria à Helen Shaw, qui fut mère de cinq enfants, entre autres : Margaret, née le 7 juillet 1813, qui épousa plus tard M. Williamson, professeur de l'Université Queen, à Kingston (Ont.), et John Alexander.

Ce dernier naquit à Glasgow, le 11 janvier 1815. En 1820, son père amenait sa famille au Canada, débarquait à Québec et allait s'établir à Kingston. Il tenta ensuite un essai d'affaires à Hay Bay et à Stone Mills, retourna à Kingston en 1836 et y mourut le 28 septembre 1841. John étudia cinq années à l'école primaire de Kingston et, âgé de 15 ans, il entra au bureau de l'avocat George Mackenzie qui ouvrit en 1832 une succursale à Napanee : il y envoya l'adolescent. Puis en 1833, on lui confia à Picton le bureau M. L. F. Macpherson qui devait s'absenter du Canada. Le 6 février 1836, il fut admis au barreau du Haut-Canada et ouvrit un bureau à Kingston, ayant comme clerc Oliver Mowat jusqu'en 1840. Durant le cours de cette année, il tomba assez gravement malade. En 1842, il fit un voyage en Angleterre. De 1843 à 1849, il entra en société avec son ami Alexander Campbell et fut élu conseiller à l'Hôtel-de-Ville : et en 1844, député à la Chambre.

Du 11 mai 1847 au 10 mars 1848, le député fut élu membre de l'exécutif comme Receveur général. Il revint à son bureau et à ses études littéraires. Le mandat politique le ressaisit de nouveau jusqu'en 1865; il fut membre de l'exécutif et Attorney général du Haut-Canada (11 septembre 1854-29 juillet 1858) et Maître général des Postes durant un mois; de nouveau, Avocat général jusqu'en 1864. En 1862, à la mort de sa mère, M. Macdonald fit un voyage en Angleterre.

En 1865, le siège du gouvernement se fixa à Ottawa. Le député s'y établit alors. En novembre 1866, il fut l'un des sept délégués qui allaient plaider à Londres les principes de la Confédération et amener l'élaboration de l'Acte fondamental.

Le 1er juillet 1867, M. Macdonald fut créé chevalier commandeur du Bain et, le 21 novembre 1884, grand-croix du même Ordre. En même temps, il devenait conseiller privé de la Reine, premier ministre du premier parlement fédéral, jusqu'au 6 novembre 1873. Le parti de l'opposition souleva la question du « scandale du Chemin de fer du Pacifique » et, après enquête, le Premier démissionna avec tous ses ministres.

Le 17 octobre 1878, il revint au pouvoir qu'il conserva jusqu'à son décès, le 6 juin 1891, s'attribuant les portefeuilles, d'abord du ministère de l'Intérieur jusqu'au 16 octobre 1883, puis la présidence du Conseil privé jusqu'au 27 novembre 1889, enfin du ministère des Chemins de fer et Canaux, durant l'été de 1890.

Sir John avait épousé, le 1er septembre 1842, sa cousine, Isabella Clark, qu'il avait rencontrée dans son voyage de l'année précédente et qui fut mère de **John Alexander**, né à New-York le 2 août 1847 et décédé par accident en 1849, et de **Hugh John**, né à

Sir J.-A. MACDONALD

Kingston le 13 mars 1850, homme politique et premier ministre du Manitoba, décédé le 29 mars 1929 et laissant une fille, Mme Gainsford, de Winnipeg. Isabella mourut le 28 décembre 1857. En secondes noces, le 16 février 1867, à Londres, il se maria à miss Bernard, dont les parents avaient émigré près du lac Simcoe (Ont.) et qui lui donna une fille. Sir J. Pope (V. ce nom) a relaté avec talent les péripéties de sa longue carrière politique.

Bibl. — Sir Joseph Pope, *Memoirs of R. H. Sir J. A. Macdonald*, vol. I et II, London, 1894; The Makers of Can., Index; Can. and Prov., Index; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, ib., 1926.

MAC DONALD (Donald Alexander) (1816-1896), homme politique, ministre, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Fils de Hugh, Ecossais catholique établi dans le comté de Glengarry en 1786, et frère cadet de John Sandfield, qui fut premier ministre du Haut-Canada, de 1862 à 1864, et de l'Ontario, de 1867 à 1871, il naquit à Saint-Raphaël, comté de Glengarry, le 17 février 1816, et fit ses études sous la direction de M. Alexander Macdonnell, plus tard évêque catholique de Kingston.

Le 7 novembre 1873, un an après la mort de son frère, élu député de son comté, il devint membre du Conseil privé du Canada et ministre des Postes en mai 1875 : il avait été représentant de Glengarry à l'Assemblée législative (1857 à 1867) et aux Communes, de 1867 à 1875. Le 18 mai de cette année, il fut nommé lieutenant-gouverneur de l'Ontario jusqu'au 20 juin 1880. Ayant dans la suite pris sa retraite, il termina ses jours à Montréal, où il mourut le 10 juin 1896.

Il avait épousé, en 1843, Margaret-Joséphine, fille cadette d'Alexander Fraser, qui mourut en 1889.

Bibl. — Can. Parl. Comp., 1887; The Makers of Can., Index, 1914; Can. and Prov., Index; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917.

MAC DONALD (Andrew Archibald) (1829-1912), négociant, armateur, homme politique, ministre, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Il descendait de la branche Clanronald des Macdonald des Isles, était le petit-fils d'Andrew d'Inverness, fils de Hugh et de Catherine Panmure, qui émigra à Prince-Edouard en 1806.

Né à Brudenell — l'ancien **Trois-Rivières** — dans l'île du P.-E., le 14 février 1829, il se livra au négoce et se fit armateur. De 1853 à 1860, il fut élu député à l'Assemblée législative et, de 1863 à 1873, devint membre du Conseil législatif. Nommé ministre des Postes, on le choisit, le 10 juillet 1884, comme lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard jusqu'au 4 septembre 1889 : il siégea au Sénat, du 11 mai 1891 à son décès, le 21 mars 1912.

Bibl. — Can. Parl. Comp., Toronto, 1885; H. Morgan, *Can. Men.*, ib., 1912; The Makers of Can., Index; Can. and Prov., ib., 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1926.

MAC DONALD (Augustin Colin) (1837-1919), frère du précédent, homme politique, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Il naquit à Panmure le 30 juin 1837 et se livra au commerce. De 1870 à 1873, il représenta le comté de Knelton à l'Assemblée législative; puis, il fut élu député aux Communes, du 29 septembre 1873 à 1878 : et de cette année à 1887; enfin de 1891 à 1900.

Le 7 juin 1915, on le choisit comme lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard jusqu'au 16 juillet 1919, date de son décès. Il avait épousé, le 27 juin 1865, Mary Elizabeth, l'une des filles de John Small Macdonald.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1918; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

MAC DONALD (James Charles) (1840-1912), prêtre, coadjuteur, quatrième évêque de Charlottetown.

Né à Allisary le 14 juin 1840, il entra dans les ordres et fut élevé à la prêtrise le 4 juillet 1873. Elu et sacré évêque d'**Irina** ou **Hirina** ou **Ira**, (en Byzacène, auj. Kasr-el-Hira), le 28 août 1890, il devint coadjuteur de Mgr Mac Intyre (V. ce nom) et lui succéda comme titulaire le 1er mai 1891. Il est décédé le 1er décembre 1912.

Bibl. — Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914; Can. ecclés., Montréal, 1917; J. C. Mac Donald, *Hist. of the cath. Church in P. E. I.*, Québec, t. II, 1913.

MAC DONELL (Alexander) (1762-1840), officier dans l'armée, colonisateur, prêtre, auxiliaire de Québec, premier évêque de Kingston.

Né à Dumfries (Ecosse), le 17 juillet 1762, il fit ses études à Douai, à Paris, à Valladolid (Espagne) et entra dans les ordres. Constitué missionnaire dans les comtés Inverness et Perth, il se sentit ému par les souffrances de ses compatriotes : comme catholiques, on les avait chassés de leurs fermes et réduits à la misère. En 1792, le missionnaire réussit à placer sept ou huit cents dans les manufactures de Glasgow : en dépit des lois pénales, il leur ouvrit une chapelle, se faisant aussi leur interprète en anglais. La guerre avec la France

ferma plusieurs usines et jeta les Highlanders ouvriers dans la rue.

En 1794, l'ingénieux abbé, grâce à l'assentiment du roi, forma avec eux le premier corps militaire catholique, depuis la Réforme. Officiellement reconnu comme aumônier du « Régiment des Miliciens (Fencibles) de Glengarry », il l'accompagne à Guernesey en 1795 et, en 1798, en Irlande, où par leur endurance et leur bravoure, les Tirailleurs tinrent en respect les rebelles de Holt et de Dwyer. En faisant restaurer les chapelles, transformées souvent en étables de cavalerie, par son humanité envers les blessés et par ses exhortations à la population, il contribua activement à la pacification du pays. Lorsque les Tirailleurs furent démobilisés en 1802, il obtint en leur faveur des lots de terrain dans le Haut-Canada.

En 1803, un bon groupe vint se joindre aux Highlanders de Glengarry : Mgr Denaut nomma l'abbé Mac Donell curé de Saint-Raphaël, en remplacement de son homonyme, décédé récemment, et, en 1807, vicaire général. En 1812, il rallia ses vétérans qu'il suivit sur les champs de bataille : comme salaire de sa loyauté, il reçut une pension et un siège au Conseil législatif de l'Ontario.

En 1826, Rome accordait l'érection d'un diocèse dans le Haut-Canada, ayant son siège à Kingston. Mais, dès le 12 janvier 1819, le curé Mac Donell avait été préconisé évêque de **Rhésina** (Asie-Mineure) et sacré à Québec le 31 décembre 1820, à titre de suffragant et auxiliaire de Mgr Plessis, dans l'Ontario. Le 17 janvier 1826, il devint le premier titulaire de Kingston.

A cette époque, il fallait tout créer à Sandwich, à Niagara, à Saint-Thomas, à London, à Guelph, à York (Toronto), sans compter les autres localités, de Peterborough à Bytown. Ce n'est qu'en 1836 que l'évêque fit sa résidence à Kingston. Il eut à subir bien des contradictions poussées jusqu'à la calomnie : il était contemporain de la fondation des principaux centres de l'Ontario par des Européens de toute nationalité. Fondateur du collège **Régiopolis** dans sa ville épiscopale, en 1838, dans le dessein de ramasser des ressources en argent, il entreprit le voyage d'Europe en 1839; mais il tomba malade en Irlande et mourut à Dumfries, le 14 janvier 1840. Ses ossements furent ramenés, en 1861, d'Edimbourg à la cathédrale de Kingston.

Bibl. — Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914; Can. ecclés., Montréal, 1917.

MAC DONELL (Miles) (1769-1828), enseigne, lieutenant, capitaine, lieutenant-colonel, gouverneur de la Rivière-Rouge ou de l'Assiniboia.

La famille était de haute et antique noblesse. Les seigneurs des îles de Skye (Hébrides), dont elle descendait, étaient jadis des princes souverains, alliés à la famille royale d'Ecosse : l'on fait remonter leur généalogie jusqu'au XI^e^ siècle de notre ère. Le père de Miles, le fameux **John espagnol**, natif de Knoidart, où il vit le jour en 1728, a laissé une autobiographie; à douze ans, il étudia au collège écossais de Rome, puis entra, en 1744, dans l'armée du roi de Naples. Deux ans après, il retournait au pays natal, porteur d'importantes dépêches au prince Charles Stuart. Vers 1750, il se maria et, en 1773, il émigra en Amérique avec sa famille. Il s'établit dans le comté de Scoharie, province du New York, d'où il passa au Canada en 1782, et mourut à Cornwall en 1810.

Outre deux filles, il avait trois fils : **John**, né le 30 novembre 1768, **Miles**, en 1769, et **William**, qui se maria plus tard à Boston. Le second entra comme enseigne au 1^er^ bataillon du **King's Royal Regiment** en 1782 et fut mis à demi-solde en 1783; puis il devint lieutenant et capitaine dans les Volontaires Royaux Canadiens en 1796 : il servit jusqu'au licenciement du régiment en 1802. Le 26 avril 1804, il écrivait d'Osnabruck à son frère aîné de lui prêter 300 dollars; en 1807, il lui demanda 100 liv. : il en touchait 60 à Cornwall en 1808. Miles avait été promu député-lieutenant du comté de Stormont et lieutenant-colonel de la milice de cette division.

Le 12 juin 1811, il fut nommé par lord Selkirk (V. ce nom), gouverneur de la colonie de la Rivière-Rouge, connue depuis sous le nom d'**Assiniboia** et il reçut une commission de la Compagnie de la baie d'Hudson. Il habitait le comté de Glengarry, lorsqu'il fit la connaissance du comte, qui était de passage au Canada dans l'intérêt de ses projets de colonisation : il en reçut, outre la moitié des émoluments attachés à son grade d'officier, la concession d'une grande étendue de terre dans la colonie qu'il allait gouverner. Tous deux retournèrent en Ecosse. Le premier contingent d'émigrés quitta Stornoway, îles Hébrides, le 26 juillet 1811, et arriva à la factorerie de York (Nelson), le 24 septembre suivant; il y avait 90 ouvriers et 15 commis à bord, entre autres plusieurs Irlandais et Highlanders catholiques, et un abbé, Charles Bourke, leur aumônier. Après l'hivernement, le parti se dirigea, au commencement de juillet 1812, vers la future colonie, y arrivant à la fin du mois. En septembre, abordait à York le second contingent, composé de 71 Irlandais. Suivit, en 1813, un troisième formé de vigoureux montagnards, Ecossais presbytériens : les uns et les autres rejoignirent le gouverneur en 1814. Puis, en 1815, on vit

paraître 100 autres personnes de tout âge, venant de Kildonan (Ecosse) : soit en tout environ 350 colons.

D'autre part, le personnel de la Compagnie du Nord-Ouest se composait, en 1814, à la Rivière-Rouge, d'environ 2.000 Canadiens français, y compris les bourgeois et les commis, presque tous métis. L'antagonisme éclata bientôt entre les nouveaux venus et les premiers occupants. Le 4 septembre 1812, Miles fait lire en grande pompe, au camp qu'il avait dressé sur la rive droite de la Rivière-Rouge, juste en face de l'établissement de la Compagnie du N.-O., les lettres patentes en vertu desquelles il jetait la fondation de la colonie : M. Heney en traduisit une partie en français. Cinq jours après, le gouverneur alla ériger à l'embouchure de la Pembina, une modeste structure qu'il nomma **fort Daer.** Il en fit autant au confluent des rivières Assiniboine et Rouge, décorant sa résidence de l'appellation **fort Douglas :** c'étaient deux titres appartenant à lord Selkirk. Les colons bâtirent leurs habitations, chacun recevant cent acres de terre.

Le 8 janvier 1814, il fit proclamer l'embargo sur toutes les provisions de bouche dans le territoire, pendant douze mois. Pour alimenter son monde, il ordonna une saisie de denrées en conserve dans les magasins de la Compagnie du N.-O.; puis une seconde, en 1815. Ces actes de violence révoltèrent les Métis : ceux-ci, conduits par des gens de langue anglaise de la Compagnie du Nord-Ouest, attaquèrent le fort Douglas, où ils prirent neuf pièces de canon, en l'absence de Mac Donell; et les colons durent se disperser. Le 2 septembre, le gouverneur avait demandé à être relevé de ses fonctions; puis, dans l'espoir d'assurer le salut de sa colonie, il se livra aux mains de ses adversaires, qui l'amenèrent à Montréal subir un procès, qui n'eut jamais lieu. Il retourna au printemps de 1815 et continua son administration jusqu'en 1817. Le 16 décembre, il écrit à son frère au sujet de son arrestation illégale à Pointe-Meuron, près du fort William, le 12 du mois d'août; de son transfert à Sandwich le 6 novembre, où il fournit une caution à ses détenteurs; il l'entretient aussi de leur frère William, de son fils Donald alors à Cornwall, de sa « petite Bella » au couvent des Ursulines de Québec; du comte Selkirk, qui a quitté la Rivière-Rouge, au mois de septembre, pour descendre le Mississipi avec le colonel Dickson et 40 soldats, pour éviter le risque d'être assassiné.

Le 19 mai 1818, il écrivait de nouveau : « Je suis maintenant acquitté de toutes les accusations et charges, portées contre moi par les associés de la Compagnie du Nord-Ouest. C'est à mon tour maintenant de les poursuivre. » Il se retira ensuite à Pointe-Fortune dans la villa des Peupliers, où il mourut le 28 juin 1828, ayant perdu sa seconde femme et laissant deux garçons et deux filles.

Bibl. — E. Oliver, *The Can. N. O.*, vol. I, Ottawa, 1914; Rapp. des Arch. can., 1886; J. Gibbon, *Scots in Can.*, G.-A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest can.*, t. I, Montréal, 1921; The Makers of Can., Index, Toronto, 1917.

MAC DONNELL (Alexander), shérif, gouverneur de la Rivière-Rouge ou de l'Assiniboia.

Vers 1812 et 1813, il était premier shérif de l'établissement de la Rivière-Rouge fondé par Miles Macdonell, sous Robert Semple.

Le 19 mars 1816, à l'époque de la rivalité à main armée entre les deux Compagnies, et de l'Hudson et du Nord-Ouest, il pénétra avec John Pritchard et ses compagnons dans la factorerie de Pembina. A la mort de Semple, le 19 juin 1816, il prit les rênes du gouvernement de la colonie au fort Douglas, recevant de la Compagnie de la baie d'Hudson une commission de gouverneur de l'Assiniboia, au mois d'août suivant. D'autre part, lord Selkirk, bien que Mac Donnell fût catholique, le nomma officiellement pour son représentant. Il exerça ses fonctions jusqu'en 1819, époque de sa destitution. Il fit imprimer à Londres, en 1819, **A Narrative of the Transact. in the Red River.**

Bibl. — E. Oliver, *The Can. N.-O.* vol. I, Ottawa, 1914; H. J. Morgan, *Bibl. Can.*, ib., 1867; Arch. can. *Selk. Pap.*, XIX, 6405; R. P. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. au N.-O.*, Montréal, t. I, 1921.

MAC DONNELL (Sir Richard Graves) (1814-81), avocat, magistrat, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Fils de Richard, prévôt de Trinity College de Dublin, et de Jane, fille de Richard Graves, doyen d'Armagh, il naquit à Dublin le 3 septembre 1814, obtint ses grades de bachelier et de maître ès arts à l'Université, en 1835 et en 1836. Admis au barreau d'Irlande en 1838, et à celui d'Angleterre, le 25 janvier 1841, il fut nommé juge en chef de la Gambie, le 20 juillet 1843, gouverneur de la colonie, de 1847 à 1851, fait compagnon du Bain le 12 février 1852, lieutenant-gouverneur de l'Australie du Sud, du 2 novembre 1854 au 4 mars 1862, chevalier du Bain le 28 janvier 1856.

Il fut ensuite promu lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, du 24 mai 1864 au 28 septembre 1865; puis gouverneur de Hong-Kong, du 4 octobre 1865 à 1872, ayant été décoré du titre de commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George. Il mourut à

Hyères (France), le 5 février 1881, ayant épousé, en 1846, Blanche Anna, fille de Francis Skurray, de Brighton.

Bibl. — L. Stephen et S. Lee, *Dict., of Nat. Biogr.*, 63 vol., Londres, 1885-1912; J. Heyden, *The Book of Dign.*, ib., 1894; E. W. H. Eaton, *Church of Engl.*, Halifax, 1910.

MACDONNELL (Alexander) (1833-1905), prêtre, premier évêque d'Alexandria.

Né à Lochiel, comté de Glengarry (Ont.),

Mgr A. Macdonnell.

le 1er novembre 1833, il entra dans les ordres et fut élevé à la prêtrise le 20 novembre 1862. Le 23 janvier 1890, eut lieu l'érection canonique du siège d'Alexandria, comprenant les comtés de Glengarry et de Stormont, peuplés d'Ecossais pour la plupart, au nombre de 20.000 environ.

Le 18 juillet de la même année, l'abbé Macdonnell était préconisé évêque et les cérémonies du sacre se firent à Alexandria, le 20 octobre suivant. Il se dévoua à l'organisation et au développement des paroisses et des œuvres de son diocèse et décéda à Montréal le 30 mai 1905.

Bibl. — Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914; Can. ecclés., Montréal, 1917; H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

MACDONNELL (William Andrew) (1853-1920), prêtre, curé, deuxième évêque d'Alexandria.

Fils de Donald Archibald et d'Elizabeth Corbet, il naquit en 1853 à la Rivière-aux-Raisins de Charlottenburg (Ont.). Il reçut sa première formation aux écoles publiques et fit ses études classiques à l'Université d'Ottawa et ecclésiastiques au séminaire de Montréal. Ordonné prêtre, le 11 septembre 1881, il devint successivement curé ou recteur des paroisses de Gananoque, Glennevis, Saint-Andrews, dans l'Ontario.

Préconisé évêque d'Alexandria (Ont.) le 21 mars 1906, il y fut sacré le 24 juin suivant. Sa Grandeur figura au Concile plénier de Québec en septembre 1909 et au Congrès eucharistique de Montréal, l'année suivante. Il est décédé le 10 novembre 1920.

Bibl. — H. J. Morgan, *Who's Who and Why*, Toronto, 1915-1916.

MAC DOUGALL (Sir Patrick Leonard) (1819-94), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Canada.

Fils du colonel sir Duncan Mac Dougall, de Sorota, comté d'Argyll (Ecosse), il naquit à Boulogne-sur-Mer (France) en 1819, étudia au collège militaire de Sandhurst, entra dans l'armée comme sous-lieutenant le 13 février 1836, devint enseigne au 79e régiment d'infanterie le 3 juillet suivant, lieutenant le 11 mai 1839, capitaine au Royal Canadien le 25 juin 1844, major le 9 février 1849, directeur des études à l'école militaire le 3 mars 1854, lieutenant-colonel le 17 juin 1855, commandant du collège de l'état-major le 5 février 1858 et colonel le 10 juin suivant, adjudant-général de la milice canadienne, de 1865 à 1869.

Retourné alors en Angleterre, il y fut promu major-général et attaché de l'état-major le 6 mars 1871, inspecteur des troupes, de 1871 à 1873, chef du Bureau des renseignements de la guerre le 1er avril 1873, adjoint-quartier-maître-général le 22 juillet 1874, commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George le 30 mai 1877, lieutenant-général le 1er octobre suivant, général le 1er octobre 1883.

Sir Mac Dougall était attaché d'état-major général en Crimée, de 1854 à 1855, au Canada de 1865 à 1869, commandant en chef des troupes, du 24 mai 1878 au 26 mai 1883. Il fut administrateur du gouvernement civil, du 19 octobre au 24 novembre 1878, du 11 novembre 1881 au 20 janvier 1882, du 19 décembre 1882 au 30 janvier 1883. Il s'embarqua pour l'Angleterre le 26 mai suivant; puis il se retira du service actif en 1885.

Il a publié plusieurs ouvrages, entre autres: **Emigration**, London, 1848; **The Theory of the War**, en 1856. Il mourut le 28 novembre 1894. Il avait d'abord épousé, en 1844, Louisa, fille

de sir W. Napier; puis en 1860, Adelaïde Mary Ann, fille de Philip Miles, de Peigh Court.

BIBL. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nation. Biogr.*, Londres, 1885-1912; Ann. Regist., ib., 1891; Army lists; J. Heyden, *The Book of Dign.*, ib., 1894; Arch. can., Ottawa, série C, vol. 1373.

MACDOUGALL (William) (1822-1905), avocat, homme politique, lieutenant-gouverneur de la Terre de Rupert.

Petit-fils d'un loyaliste de l'Empire-Uni, il vit le jour à Toronto, le 25 janvier 1822, étudia dans sa ville natale et au collège Victoria de Cobourg. Admis en 1847 à la pratique du notariat, il s'inscrivit au barreau (1861) du Haut-Canada. Passionné pour le journalisme, il fondait, en 1845, à Toronto, **The Canada Farmer,** publication bi-mensuelle, à la fois agricole, scientifique et littéraire : elle se fusionnait, l'année suivante, avec **The Canadian Agriculturist,** mensuel seulement, où il écrivit jusqu'en 1858. En 1850, il créa le journal semi-hebdomadaire **The North American,** organe des Réformistes de l'époque : ses articles, remarquables à tous égards, le mirent en évidence, même aux yeux des hommes de l'opposition.

En 1858, il fut élu député à l'Assemblée législative jusqu'en 1867 : il écrivit alors le principal article du journal **The Globe,** bien que, de 1862 à 1864, il remplît la charge de Commissaire des Terres de la Couronne dans le ministère libéral de Sandfield Macdonald; l'année suivante, de Secrétaire-Provincial dans le ministère de coalition Taché-Brown. En 1867, sir John Macdonald lui confia le portefeuille des Travaux Publics et la Reine lui conféra le titre de Compagnon du Bain. En 1865, on le nomma membre de la Commission chargée d'ouvrir les relations commerciales avec les Antilles, le Brésil, le Mexique; en 1866, de celle qui préparait la Confédération et de l'achat des Territoires du Nord-Ouest. En 1870, il fut nommé lieutenant-gouverneur de la Terre de Rupert, et il siégea à la Commission chargée de délimiter les frontières de l'Ontario. Il passait alors aux yeux des libéraux pour un transfuge du parti.

En 1873, il reprit sa profession légale et mourut à Ottawa le 29 mai 1905. Il avait épousé en 1845 Amelia Caroline, fille de Joseph Easton, de Millbank, Haut-Canada; puis, en 1872, Mary Adelaïde, fille de John Beatty, docteur en médecine et professeur au collège Victoria de Cobourg. Il est l'auteur de : **Eight Letters to J. Howe,** Toronto, 1870; **Six Letters to O. Mowat,** ib., 1875; **An open Letter to H. Mercier,** ib., 1887.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men,* Toronto, 1898; J. C. Dent, *The last Forty Years,* 2 vol., ib., 1881; M. O. Hammond, *Confeder. and its Leaders,* ib., 1917; O. D. Skelton, *The Life and Times of sir A. T. Galt.,* ib., 1920; C. Clarke, *Sixty Years in Upper Can.,* ib., 1908.

MACE (Pierre-Jacques Druillon, seigneur de) (1725-80), *enseigne, major, commandant.* — **Macé,** commune actuelle dans l'Orne.

Né à Blois le 9 septembre 1725, il appartenait à une famille de robe, depuis deux siècles; son père était lieutenant-général au baillage de la ville. En 1749, il se dispose à entrer au service en se recommandant à son cousin, le comte de La Galissonnière (V. ce nom), qui le fait nommer officier dans le détachement de la marine, en qualité d'enseigne (1750) à Louisbourg restitué à la France, à Niagara (1751) avec le grade de major.

Après avoir dirigé les travaux des forts Presqu'île, Rivière-aux-Bœufs, Du Quesne, sous les ordres de Le Mercier (V. ce nom), M. de Contrecœur l'adjoint à M. de Jumonville, en 1754; il subit le sort des victimes du guet-apens. Blessé à l'abdomen d'un coup de baïonnette, « mis totalement à nu », fait prisonnier, il est conduit dans les cachots de Williamsburg, envoyé en Angleterre, puis en France avec les officiers de Richardville et de Sablé, en 1755. Promu alors enseigne en pied, il est renvoyé au Canada, l'année suivante. En 1757, il fait la campagne comme commandant d'une compagnie du détachement de M. de Rigaud et, en septembre 1757, il traverse l'Océan. De retour en 1758 avec 200 hommes de troupes réglées, il est promu lieutenant en 1759. Comme ingénieur militaire, il est chargé des premiers travaux à l'Ile-aux-Noix (V. ce nom); puis, il met en défense Laprairie et Châteauguay. En 1760, on le trouve à la tête d'une compagnie du premier bataillon de la marine, dans la brillante rencontre de Sainte-Foy. Détaché à l'île Sainte-Hélène, il y reste jusqu'à la reddition de Montréal.

Rapatrié avec les vaincus, il jouit, quelques années, du traitement accordé par le roi aux officiers du Canada : en 1774, il touchait encore 300 liv. de pension. Ayant obtenu de fixer sa demeure à Blois, il s'y maria, en 1769, avec Marie-Anne Petit de Thoizy, et décéda le 16 juin 1780. La descendance mâle s'est éteinte en 1845, tandis que la féminine est encore nombreuse.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MAC EACHERN (Bernard Augus) (1759-1835), prêtre, missionnaire, auxiliaire, premier évêque de Charlottetown.

Né en Ecosse, le 8 février 1759, il suivit ses parents en 1772 à l'île du Prince-Edouard, appelée île Saint-Jean. L'on assure qu'il avait

été enrôlé dans les rangs des Ecossais de l'école royale à Valladolid, à une époque postérieure. Il possédait une égale connaissance du gaélique et de l'anglais, même du français et de l'espagnol. En 1790, il amenait dans l'île un contingent d'Ecossais catholiques. Entré dans les ordres, il appliqua tout son zèle à l'évangélisation des Acadiens et de ses compatriotes.

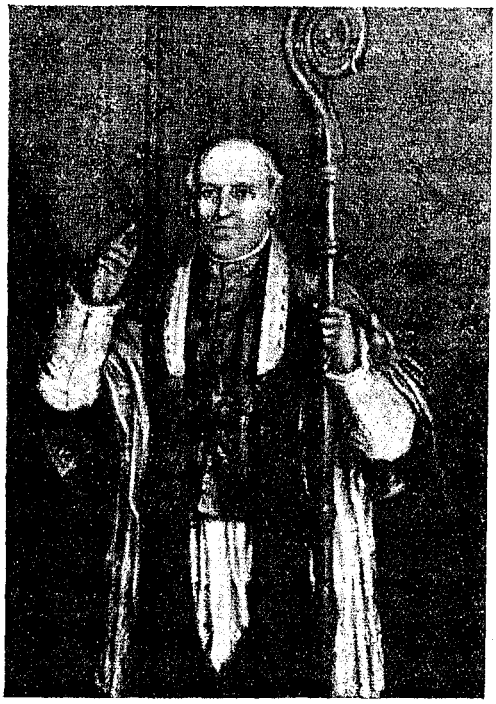

Mgr B.-A. Mac Eachern.

Le 12 janvier 1819, il fut nommé évêque de **Rosea** (Syrie), suffragant et auxiliaire de Mgr Plessis pour le Nouveau-Brunswick, Prince-Edouard et les îles de la Madeleine. Il eut à faire face à d'innombrables difficultés : point de missionnaires, ni voies de transport, ni églises, ni écoles. Les lettres adressées à son évêque révèlent l'héroïsme de son abnégation et de sa force de caractère. Le 11 novembre 1829, il prit possession de son siège, comme premier évêque catholique de Charlottetown. En 1831, il ouvrit le collège Saint-André aux émigrants irlandais, qui devint dans la suite prospère et renommé. Il se choisit, en vue de la bonne administration de son vaste diocèse, deux vicaires généraux : l'abbé Antoine Gagnon au Nouveau-Brunswick et Donald Macdonald à Charlottetown. Il mourut le 22 avril 1835.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; *La Nouv.-France*, revue, Québec, 1913; P.-G. Roy, *Le Vieux Québec*, ib., 1923.

MAC EVAY (Fergus Patrick) (1856-1911), prêtre, évêque, archevêque de Toronto.

Fils de Michael et de Mary Lehane, il naquit à Lindsay (Ontario), le 8 décembre 1856, et suivit le cours de ses études supérieures au collège Saint-Michel de Toronto, au séminaire Saint-François de Milwaukee et au collège des Jésuites de Montréal. Entré dans les ordres, il fut élevé à la prêtrise le 9 juillet 1882. Successivement il exerça le ministère aux Chutes-Fénelon, Peterborough et à Hamilton.

Préconisé évêque de London le 27 mai 1899, il fut sacré le 6 août suivant. Transféré à l'archevêché de Toronto, le 13 avril 1908, il prit possession du siège le 17 juin, et est décédé le 13 mai 1911.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men.*, Toronto, 1912; Can. and Prov., Index, 1917; Can. ecclés., Montréal, 1917.

MAC GEE (Thomas D'Arcy) (1825-68), journaliste, homme politique, poète, l'un des Pères de la Confédération.

Né le 13 avril 1825 à Carlingford, comté Louth (Irlande), il descendait d'une antique famille de l'Ulster. Orphelin de mère à la fleur de l'âge, il reçut son éducation à Wexford. En 1842, libre de ses destinées, il émigra comme tant de ses compatriotes aux Etats-Unis. Etabli à Boston, il trouva dans le journalisme et dans les conférences publiques les ressources d'une honnête subsistance : on le fit collaborer au **Pilot.** Ses talents lui attirent bientôt les sympathies de M. Brownson et de M. Bancroft.

En 1845, l'un de ses articles, sur un sujet politique d'Irlande, charma tellement Daniel O'Connell que celui-ci l'appela aussitôt au bureau de rédaction du **Freeman's Journal,** à Dublin. Il accepte l'offre, retourne en Irlande, entre au service de la cause nationale avec fougue et entrain. Mais soudain William Smith O'Brien l'amena à s'attacher à la politique de la **Jeune Irlande** et à fonder **The Nation** comme organe du parti extrême, se séparant ainsi des principes modérés d'O'Connell. La famine de 1847 vint mettre une barrière aux idées trop avancées. Toutefois, M. D'Arcy avait composé, en faveur de la Bibliothèque irlandaise, deux brochures : **Biographies des anciens compatriotes,** et **Arthur Mac Murrough.** En 1848, impliqué dans une tentative de rébellion, il s'évada à temps aux Etats-Unis, la haine dans l'âme contre les institutions britanniques.

Arrivé à New-York, il s'empressa d'y fonder le journal **The New York Nation,** qui eut peu de succès. En 1850, il lança **The American Celt,** d'abord à Boston, plus tard à Buffalo, enfin à New-York. L'opinion publique

dans la République se désintéressa, après quelques années, de sa polémique agressive.

Au printemps de 1857, des amis et partisans du Canada l'invitèrent à s'établir à Montréal. Il avait déjà visité le pays en tournée de conférences et le trouva plus propice que les Etats-Unis à l'établissement de ses compatriotes. Peu à peu ses idées politiques s'étaient élargies. Dès son arrivée, il fonda **The New**

D'Arcy Mac Gee.

Era à Montréal, bien que le journaliste inclinât vers les affaires publiques. Le 28 décembre 1857, les électeurs de la ville lui accordaient le mandat de député (10 juin 1861). Le 24 mai 1862, le Cabinet Macdonald-Sicotte en fit le président du Conseil exécutif jusqu'au 15 mai 1863; puis, le ministère Taché-Macdonald, le ministre de l'Agriculture (30 mars 1868-6 août 1866), et aussi le Cabinet Belleau-Macdonald (7 août 1865-1er juillet 1867). Montréal-Ouest l'envoya aux Communes, le 11 septembre jusqu'à sa mort. Il avait siégé, le 10 octobre 1864, à la réunion plénière des délégués, intéressés au pacte de la Confédération.

Comme ministre de l'Agriculture, il ouvrit toutes grandes les portes à l'immigration irlandaise : il représenta le Canada à l'exposition de Dublin et à celle de Paris. Il adhéra avec enthousiasme au mouvement fédéral. Et si Cartier y entraîna les Canadiens français vers le pacte et Tupper les Anglais de l'Est, il est avéré que Mac Gee fut l'homme du parti irlandais. Intellectuellement ses discours et ses articles étaient à un diapason plus élevé que ceux de tout autre de ses contemporains : il était sans rival. Sa modération et ses alliances politiques l'amenèrent à condamner la rébellion des Féniens (V. ce nom) : le 7 avril 1868, à deux heures du matin, un affidé, du nom de Patrick Whelan, tira sur lui à bout portant une balle qui l'étendit raide mort, dans une rue d'Ottawa.

Son œuvre littéraire et poétique est considérable. Il a publié : **O'Connell and his Friends**, Boston (1844); **Memoir of Duffy** (1849); **Hist. of the Irish Settlers in Amer.** (1851); **Hist. of the Attempts to establish the Reformation in Ireland** (1853); **Cath. Hist of North Amer.** (1854); **Life of Bishop Maginn**, New-York (1856); **Can. Ballads**, Montréal (1858); **Emigration and Colonis. in Canada**, Québec (1862); **A Popular Hist. of Ireland**, New-York (1863); **The Crown and the Confederation**, Montréal (1864); **Notes on federal Government** (1865); **Speeches and Addresses**, Londres (1865); **The Irish Position in British and Republicain North America** (1866).

M. D'Arcy Mac Gee avait épousé à Dublin (Irlande), en 1847, Mary Caffrey, qui lui donna deux filles : **Euphrasie** et **Agnes Clara**, qui résident à Ottawa, sans alliance.

Bibl. — Can. and Prov., Index, 1917; The Makers of Can., Index; H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; Taylor, Skelton, Brady, Harvey : *Thomas D'Arcy Mac Gee*; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; L. J. Burpee, *The Oxford Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

MAC GILL (Université), instituée d'abord en vue de la fondation d'écoles libres dans la Province du Bas-Canada, ensuite de l'enseignement supérieur des arts et sciences, du droit, de la médecine.

James Mac Gill, né à Glasgow (Ecosse) en 1744, émigra au Canada, où il s'engagea dans le commerce des pelleteries de l'Ouest, associé à son frère Andrew : tous deux amassèrent une grande fortune. Ces succès le mirent en évidence : il siégea plusieurs années comme député à la Chambre d'Assemblée, dans les Conseils législatif et exécutif. En 1812, en dépit de son âge, il s'était enrôlé dans les rangs de la milice montréalaise et il reçut le grade de brigadier-général : il décéda l'année suivante. Il avait épousé (1776) Charlotte Guillemin, décédée sans postérité.

Par son testament du 8 janvier 1811, il donnait sa propriété de Burnside, 46 acres et des

bâtiments, ainsi qu'une somme de 10.000 liv. st., pour la fondation d'un **collège**, devant être affilié à une Université que le gouvernement anglais se proposait alors d'établir dans la Province. Les quatre fidéicommissaires, nommés par le testament, devaient remettre le legs au **Royal Institute for the Advancement of Learning**, qui avait obtenu sa charte à Québec en 1802. Le testateur exigeait que, en l'espace de dix ans, l'on érigerait sur sa propriété une Université ou collège destiné à porter à perpétuité le nom de **Mac Gill College**. Mais la législature ayant refusé de voter les subsides qu'elle avait promis d'accorder à l'œuvre projetée, le projet du gouvernement anglais dut être abandonné.

Néanmoins en 1821, les fidéicommissaires réussirent à obtenir la charte convoitée du **Mac Gill College**, et le **Royal Institute** se disposait à prendre possession du legs de 1813; mais en raison d'un procès intenté par les exécuteurs testamentaires du donateur, l'on fut contraint d'attendre l'année 1829, avant l'inauguration des cours dans deux facultés seulement, les Arts et la Médecine.

Pendant trente années, des difficultés financières et administratives, résultant surtout de la charte, mal adaptée à une institution de cette nature et aux conditions locales, ne cessèrent de menacer l'existence même du collège, dont il ne restait plus que la Faculté de médecine. Mais en 1852, il se présenta un homme qui fit modifier la charte : John William Dawson. Né à Pictou, le 3 octobre 1830, il avait en 1855 réuni une belle collection de plantes fossiles de la Nouvelle-Ecosse et il imprima plus tard son ouvrage intitulé **Acadian Geology**. Lorsqu'il prit la direction de l'établissement à cette date, il se trouva à la tête d'environ 80 élèves. Quand il prit sa retraite, le personnel enseignant était au nombre de 80 avec un millier d'étudiants. Aux deux Facultés du début, Arts et Médecine, et aux rudiments d'une Faculté de Droit, il avait ajouté les Facultés des Sciences Appliquées, de Médecine Comparée, de Science Vétérinaire. Dès 1870, il avait conçu l'idée d'un établissement d'éducation supérieure pour les femmes et il fonda **Ladies Coll. Assoc.** et **Girls' High School**. En 1883, pourvu de ressources nécessaires, il inaugura dans la Faculté des Arts le **Donalda Department**, aujourd'hui le **Royal Victoria College**. Sous son régime, l'on acheva le **Contral Arts Building** et l'on construisit les édifices de la Faculté de Médecine, de l'Observatoire, du **Redpath Museum**, le premier **Macdonald Engin. Build.**, le **Macd. Physic. Build.**, la Bibliothèque.

L'institution possède des Facultés de théologie méthodiste et presbytérienne, une Ecole Normale, une succursale ou **Université Bishop** de Lennoxville, un grand nombre de **High Schools** affiliées, ainsi que l'Institut agricole de Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue. Les millionnaires ont doté toutes ces œuvres avec profusion.

Bibl. — Can. and Prov., Index, 1917; The Makers of Can., Index, Toronto, 1914; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

MAC GILLIVRAY (William) († 1825), commis de Compagnie, associé, lieutenant-colonel, conseiller législatif.

Neveu de Simon Mac Tavish (V. ce nom), il naquit en Ecosse, émigra au Canada et obtint la place de commis dans la Compagnie du Nord-Ouest à Montréal. En 1786, on lui en confia les intérêts au poste du Lac-aux-Serpents, comme rival de Roderick Mackenzie, commis de la Compagnie d'Hudson.

Au printemps, les deux employés se mirent en route ensemble vers leurs postes respectifs du Grand-Portage, où arrivèrent leurs hommes en chantant, à la grande surprise des habitants du lieu : dans la suite, tous deux se lièrent d'une amitié durable. En 1790, William fut admis, à titre d'associé, dans la Compagnie, ayant acquis les parts de Peter Pond; en 1797, il devint agent principal et, en 1804, l'un des **Bourgeois** les plus influents. Depuis 1807, le **Fort William**, au nord du lac Supérieur, a perpétué son nom.

En 1812, il s'enrôle avec le grade de lieutenant-colonel à la tête des **Voyageurs** et sous les ordres du général Brock (V. ce nom), qui s'empare de Détroit. En 1816, on le récompensa de ses services en le créant conseiller législatif du Bas-Canada. C'est lui qui dirigea la politique de la Compagnie du Nord-Ouest, lorsque lord Selkirk établissait sa colonie à la Rivière-Rouge : en 1816, le lord le fit appréhender et conduire devant les tribunaux de Montréal, où les juges portèrent une sentence d'acquittement.

En 1821, après la fusion des Compagnies, M. Mac Gillivray se retira dans le domaine qu'il acheta au comté d'Argyll, en Ecosse : il y mourut le 16 octobre 1825. Son frère Simon soutint son rôle dans la Compagnie.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885-1912; L.-F.-R. Masson, *Les Bourgeois de la Comp. N.-O.*, Montréal, 1889-90; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

MAC GREGOR (James Drummond) (1838-1918), négociant, homme politique, sénateur, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Fils de Roderick et de Janet Chisholm, petit-fils du Révérend James, ministre presbytérien, originaire de Comrie, comté de Perth (Ecosse), émigré à Pictou en 1785, écrivain

fécond en langue gaélique, décédé en 1830, il naquit à Glasgow (N.-E.) le 17 septembre 1838. Ayant terminé ses études primaires, il se fit négociant et armateur.

Elu député à l'Assemblée législative le 21 avril 1890 à Pictou, il fut battu en 1894 et en 1900; mais il fut nommé au Sénat le 21 avril 1903; puis, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, du 18 octobre 1910 au 19 octobre 1915. Il mourut à Glasgow le 4 mars 1918, ayant épousé en 1867 Elizabeth Mac Coll, de Guysborough; puis, en 1894, Roberta Ridley, de Peterborough (Ontario).

BIBL. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1915; H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

MACHAULT D'ARNOUVILLE (Jean-Baptiste de) (1701-94), conseiller au Parlement, maître des requêtes, président du Conseil, intendant du Hainaut, garde des sceaux, ministre de la Marine. — **Machault,** localité des Ardennes; — **Arnouville,** nom de deux bourgs en Seine-et-Oise.

La famille, « distinguée dans la robe », établie à Paris au commencement du XVI^e^ siècle, s'est subdivisée en sept branches, entre autres celles de Boutigny et d'Arnouville. Fils de Louis-Charles de Machault d'Arnouville, lieutenant-général de police, Jean-Baptiste naquit à Paris le 13 décembre 1701, et y décéda le 12 juillet 1794.

Il occupa successivement les fonctions suivantes : conseiller au Parlement (1721), des requêtes (1728), président au Grand Conseil (1738), intendant de la Province du Hainaut (1743), contrôleur général des finances (1745-54), garde des Sceaux (1750). Secrétement attaqué par son collègue le comte d'Argenson (V. ce nom), compromis devant le roi par la bienveillance que lui marquait le Parlement, entravé dans l'exécution de ses plans, il dut passer à la Marine, le 28 juillet 1754, tout en gardant les Sceaux.

M. de Machault déploya dans ses fonctions la même intelligence et la même activité. C'est lui qui fit armer à Toulon la flotte de La Galissonnière (V. ce nom), et à Brest celle qui ferma aux Anglais le chemin du Canada. Dans la section coloniale de son ministère, après une étude approfondie de la situation existante, il fit d'importantes déclarations et édicta des instructions, destinées à guider la conduite des administrateurs de la Nouvelle-France (5 juin 1755).

Ennemi des prodigalités de M^me^ de Pompadour, à laquelle il devait les premières faveurs du roi, plus opposé encore à l'idée d'une alliance avec la maison d'Autriche, il tomba en disgrâce le 1^er^ février 1757, mais non sans quelques marques de regret et d'estime de la part de Louis XV. Apparemment, c'était un malheur pour la colonie de la Nouvelle-France, qui ne trouva ni le même intérêt, ni le même appui dans son successeur (V. **Berryer**).

M. de Machault se retira aussitôt dans sa terre d'Arnouville, qu'il ne quitta qu'en 1789 pour se fixer à Thoiry, chez un de ses fils. En 1794, étant à Rouen, il fut conduit comme suspect à la prison des Madelonnettes, où l'âge et l'émotion amenèrent sa mort.

Le nom de **Machault** fut attribué à un fort, situé entre celui de Du Quesne et le fort Nécessité (V. ce nom).

BIBL. — A. Marion, *Mach. d'Arnouv.*, Paris, 1892; Ad. Shortt, *Docum. français*, t. II, Ottawa, 1926.

MAC INNES (Thomas Robert) (1840-1904), médecin, député, sénateur, lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique.

Fils du docteur John, d'Inverness (Ecosse), et de Mary, fille du capitaine Henry Hamilton, de Paisley (Ecosse), il naquit à Ainslie (N.-E.) le 5 novembre 1840, étudia à l'école normale de Truro, à l'Université Harvard et au collège médical de Chicago. Ayant obtenu son diplôme de docteur en médecine en 1869, il alla s'établir en Colombie anglaise. Elu député aux Communes à New-Westminster, le 25 mars 1878, il fut nommé sénateur le 24 décembre 1881. Le 1^er^ décembre 1891, on le choisit comme lieutenant-gouverneur de la Colombie jusqu'au 21 juin 1900 : il mourut le 15 mars 1904. Il avait épousé, en octobre 1865, la veuve de George Webster, de Dresden (Ont.).

Son fils, William Wallace Burns, né en 1871, fut nommé Commissaire au Yukon, du 27 mai 1905 au mois de janvier 1907.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; Burke's, *Colon. Gentry*, vol. II; Can. Parl. Comp. 1891; *Ottawa Citizen*, 1^er^ août 1919; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

MAC INTOSH (Charles Herbert), publiciste, homme politique, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Fils du capitaine William, natif de Wicklow (Irlande), il est né à London (Ont.) en 1843, devint journaliste, acheta le **Daily Ottawa Citizen** en 1874, dont il fut le rédacteur principal jusqu'en 1892. Il fut aussi le promoteur du **Canadian Parliamentary Companion,** de 1877 à 1882.

Elu député aux Communes, de 1882 à 1887 et de 1890 à 1893, il fut nommé lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, le 1^er^ novembre de cette année, jusqu'au 6 juin 1898. On lui doit plusieurs opuscules sur les mines de l'Ouest. Il a épousé, en avril 1868,

Gertrude, fille de Thomas Cook, de Strathroy (Ont.).

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; Can. Parl. Comp., 1899; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917.

MAC INTYRE (Peter) (1818-91), prêtre, troisième évêque de Charlottetown.

Né le 28 juin 1818 à Saint-Pierre, île Prince-Edouard, il entra dans les ordres et fut ordonné prêtre le 21 février 1843. Elu et sacré évêque le 15 août 1860, il travailla à la création et au développement des œuvres diocésaines.

Sous son administration, il se fonda cinq couvent des Sœurs de Notre-Dame, un hôpital et un orphelinat, confiés à la direction des Sœurs Grises de Québec (1875). Paroisses et prêtres se multiplièrent, ainsi que le nombre des fidèles, qui s'accrut de 35.852 en 1861 à 47.837 en 1891. L'évêque mourut à Antigonish le 30 avril de cette année.

BIBL. — Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914; *La Nouv.-Fr.*, Revue, Québec, 1913.

MAC INTYRE (Peter Adolphe), docteur en médecine, homme politique, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Son grand-père vint de Long-Island, comté d'Inverness (Ecosse), se fixer, vers 1785, à Cable Head (P.-E.). Peter naquit à Peterville, comté de King's (P.-E.) en 1840, étudia les lettres de l'Université Laval de Québec et la médecine à celle de Mac Gill de Montréal, en 1867.

Elu député aux Communes, de janvier 1874 à août 1878, de août 1882 à février 1891, il fut nommé lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard, du 23 mai 1899 au 3 octobre 1904. Il a d'abord épousé, en février 1871, Agnès, fille unique d'Angus Mac Donald, de Souris (P.-E.), décédée en 1885; ensuite, Barbara, veuve de l'honorable P. Walker, conseiller législatif à Charlottetown.

BIBL. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1901; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917.

MAC KEAGHNEY (James Charles) (1815-1879), avocat, homme politique, magistrat, administrateur du Manitoba.

Descendant d'une ancienne famille écossaise, établie dans le nord de l'Irlande après la bataille de Culloden, en 1745, il naquit dans le comté de Tyrone en 1815. Venu en Nouvelle-Ecosse en 1822 avec sa famille, il étudia à Queen's Academy de Halifax et fut admis au barreau en 1837.

Etant lieutenant-colonel de la milice, il fut élu député par le comté d'Inverness et vit son élection annulée; mais sa candidature réussit en 1843 et il devint membre de l'exécutif de la Nouvelle-Ecosse; puis il fut nommé au Cap-Breton. Il siégea aux Communes de 1867 à 1872. Le 12 octobre de cette année, il fut promu juge du Banc de la Reine au Manitoba, où il dirigea le procès de Lépine et d'autres rebelles. Administrateur de la Province, le 10 janvier 1873, le 26 février 1876, et le 13 juillet suivant, il mourut le 14 septembre 1879. Il avait épousé d'abord miss Henry, ensuite Elisa Ahearn, veuve du capitaine Crockwell.

BIBL. — Can. Parl. Comp., Toronto, 1872; Can. and Prov., Index, ib., 1914; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917.

MAC KEEN (David) (1839-1916), négociant, homme politique, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Fils de William, conseiller législatif, il naquit à Mabou (N.-E.) le 20 septembre 1839, et se livra au commerce en gros. Le Cap-Breton le choisit pour député aux Communes, de 1887 à 1896 : le 21 février de cette année, il fut nommé sénateur; puis lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, du 19 octobre 1915 à son décès, le 13 novembre 1916.

Il avait d'abord épousé, en 1867, Isabelle, fille de Henry Poole, du comté de Derby (Angl.); puis, en 1877, Frances, fille de William Lawrence, de Halifax; enfin, en 1888, Jane, fille de John Crerar, de la même ville.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, Ottawa, 1917.

MACKENZIE (Sir Alexander) (1764-1820), comptable, associé, explorateur, député, chevalier, auteur de **Mémoires.**

Son père, Kenneth, officier écossais, s'enrôla dans les troupes de la Couronne, lors de la Rébellion jacobite de 1745. Alexander naquit en 1764 à Stornoway, île Lewis, en Ecosse. En 1773, la famille émigra en Amérique et se fixa dans la Colonie du New-York. Quand éclata la Guerre de l'Indépendance, le père servit dans les troupes royales avec le grade de lieutenant au régiment **Royal York,** commandé par sir John Johnson. L'adolescent demeura au foyer familial jusqu'en 1778, année où Kenneth Mackenzie transporta son domicile au Canada.

L'année suivante, Alexander fut admis comme comptable au bureau de la Compagnie Gregory, Mac Leod et associés à Montréal. Il y séjourna cinq ans, s'initiant au commerce des fourrures si lucratif à cette époque. Les directeurs le transférèrent alors à Détroit, dépôt principal des pelleteries venant de l'Ouest et du Nord. En 1785, il est dirigé vers le Grand-Portage de Winnipeg.

Depuis les dernières années, les frères Fro-

bisher, Simon Mac Tavish et d'autres avaient fondé la **Compagnie du Nord-Ouest** (V. ce mot). Mais la Compagnie Gregory maintint sa concurrence : elle nomma Mackenzie **bourgeois** ou associé principal. Résolu, entreprenant, Alexander se rend à l'extrême-ouest jusqu'au district de la rivière Churchill. La rivalité entre les deux Compagnies se termine par leur fusion en 1787 : ce qui augmenta l'ardeur et à la fois les responsabilités du bourgeois.

Considérant aussitôt que le lac Athabaska devait être le centre stratégique de son champ d'opérations, il députa son cousin Roderick pour ériger, en 1789, un fortin au poste appelé **Chipewyan.** Bien qu'il se montrât homme loyal envers ses partenaires, il se sentait né pour les explorations; dès que surgit l'occasion, il se livra sur-le-champ à ses penchants naturels.

Parti en juin de la même année, il dirige sa course vers le nord du Grand-Lac-des-Esclaves, atteint le fleuve qui immortalise son nom et aborde, le premier Européen, à l'Océan glacial arctique. Son rêve étant l'Océan Pacifique, il éprouva un sentiment de déception et revint à Chipewyan, vers le 15 septembre. Le voyage avait si bien aiguisé son appétit qu'il résolut de tenter une nouvelle exploration. Mais, en Ecossais avisé, il ne voulut l'entreprendre qu'avec les plus sûres garanties de succès.

Il passa en Angleterre afin de se renseigner sur la géographie, de se munir des instruments nécessaires et utiles, de s'assurer un équipement convenable. De retour, durant l'été de 1792, il engagea un parti, capable de bâtir un poste aux bords de la rivière **la Paix,** où il hiverna dans le dessein d'abréger le temps et le trajet de l'expédition. En mai 1793, il se met en route vers l'ouest, accompagné d'Alexander Mac Kay et d'un groupe de **voyageurs** canadiens-métis. Le parti remonte le cours de la rivière jusqu'à l'un des affluents, la rivière **Panais.** Arrivé aux sources de celle-ci, il franchit les hauteurs de partage des eaux et entra dans la rivière **Fraser,** qu'il descendit jusqu'à l'emplacement d'Alexandria actuelle. Observant alors qu'il courait trop loin vers le sud, M. Mackenzie retourne sur ses pas, suit la rivière Noire, tributaire du Fraser, franchit à sa source les montagnes jusqu'à **Bella Coola,** d'où il dériva au **Bras Bentinck,** où il goûta l'eau salée. En dépit des obstacles provenant des aborigènes, il pressa sa marche en aval du Bras et finalement, sur un rocher horizontal, il dessina cette inscription : **Alexander Mackenzie venant du Canada par terre, le vingt-deux juillet mil sept cent quatre-vingt-treize : latitude 52°20'48" nord.**

L'on a, croit-on, identifié ce rocher; mais il attend encore qu'on le remplace par un monument convenable commémoratif. Le héros écossais venait de réaliser le premier le rêve du passage par terre jusqu'aux rivages de l'Océan Pacifique : il retourna avec le parti sain et sauf à Chipewyan.

En 1794, l'explorateur quitte l'Ouest pour toujours. A Montréal, il continua à promouvoir ses intérêts dans la Compagnie du Nord-Ouest. Toutefois, en 1797, il s'en détachait pour consolider la **Compagnie X-Y** (V. ce mot), qui végétait depuis deux ans. En 1804, au décès de Simon Mac Tavish dont il abhorrait l'autocratie, les deux rivales se fusionnaient sous le prestige et la ferme direction de M. Mackenzie. Le 6 août de la même année, les électeurs du comté Huntingdon lui accordaient leurs suffrages comme député à l'Assemblée du Bas-Canada. Mais sir Alexander ne prit guère part aux affaires politiques; il n'assista qu'à une seule session législative, bien que son mandat n'expirât que le 27 avril 1808.

En 1805, il retourna au pays natal. Il y entama des négociations avec le gouvernement britannique, en vue de consolider et d'étendre les intérêts commerciaux de fourrures du Canada, sous le contrôle de l'Angleterre; en même temps d'ouvrir une communication continentale entre l'Atlantique et le Pacifique, afin d'assurer la liaison économique entre la Grande-Bretagne et l'Extrême-Orient. Sir Mackenzie visita de nouveau le Canada en 1810 et retourna en Ecosse à l'automne, toujours désireux de garantir le développement du commerce avec le Canada. En 1812, il se décida à épouser Geddes Mackenzie, héritière d'Avoch, au comté Inverness, laquelle lui donna deux fils et une fille. Il mourut subitement à Mulmain, comté Perth, le 12 mars 1820, ayant été créé simple chevalier en 1802.

En 1801, il avait publié à Londres : **Voyages from Montreal through the Continent to the Frozen and Pacific Oceans, in the Years 1789 and 1793.**

BIBL. — M. S. Wades, *Mackenzie of Canada,* Edimbourg, 1927; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.,* Toronto, 1926; L.-F.-R. Masson, *Les Bourg. de la Comp. du N.-O.,* 2 vol., Montréal, 1889; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* Toronto, 1926; G. C. Davidson, *The North-West Co,* Berkeley, Californie, 1919.

MACKENZIE (Donald) (1783-1851), commis de la Compagnie du Nord-Ouest, gouverneur de l'Assiniboia.

Né en Ecosse en 1783, il émigra au Canada en 1800. Il était frère de Roderick, de Terrebonne, et cousin du précédent. Il s'engagea au service de la Compagnie du Nord-Ouest;

mais en 1809, il s'associa à John Jacob Astor pour faire la traite des fourrures en Colombie anglaise. Il faisait partie de la fameuse expédition qui franchit les Rocheuses jusqu'à l'Océan Pacifique, sous la direction de Wilson Price Hunt. Partie de Sainte-Anne, du bout de l'île de Montréal, en mars 1811, elle arriva à **Astoria** le 15 février 1812 (V. **Franchère**).

Donald se mit de nouveau, plus tard, au service de la même Compagnie jusqu'en 1821, date de la fusion entre elle et la Compagnie de la baie d'Hudson : il fut nommé commis principal à York Factory et en même temps, le 25 mai 1822, conseiller du gouverneur des Territoires. En juin 1825, on le promut lui-même gouverneur de l'Assiniboia jusqu'en 1832. Alors, il se retira aux Etats-Unis et il mourut, en 1851, à Mayville, dans l'Etat du New York.

Bibl. — A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. au N.-O.*, t. I, Montréal, 1921; The Makers of Can., Index; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; E. H. Oliver, *The Can. North-West*, Ottawa, 1914; L.-F.-R. Masson, *Les Bourg. de la Comp. N.-O.*, Montréal, 1889-90.

MACKENZIE (William Lyon) (1795-1861), commerçant, journaliste, réformiste, homme politique, chef des rebelles, auteur de plusieurs écrits.

Fils unique de Daniel et d'Elizabeth Mackenzie, originaires de Kirkmichael, au comté de Perth, en Ecosse, il naquit à Springfield, comté de Dundee, le 12 mars 1795, étudia à l'école primaire et entra jeune dans le commerce. En 1820, il émigre au Canada et se fait commis de magasin à York (Toronto), puis à Dundas, enfin à Queenston.

Là il fonde en 1824 **The Colonial Advocate**, journal politique, qui, après novembre, parut à York. Il y prit à partie **le Pacte de Famille** avec tant de virulence que, le 6 juin 1826, un groupe de jeunes gens envahit les ateliers de l'imprimerie, brisa les formes et jeta une quantité de caractères au fond de la baie. Cet incident, qui valut au propriétaire de gros dédommagements de la part du tribunal, en fit un héros populaire : il passa bientôt pour le chef de l'aile radicale du parti réformiste.

En 1828, les électeurs du comté York l'envoyaient à la Chambre, où il ne tarda pas à prendre pied et à se signaler. En 1831, il en fut expulsé « pour cause de libelle qui violait les privilèges de l'Assemblée » : cinq fois réélu, il fut cinq fois évincé et déclaré incapable de siéger. En 1835, on le choisit comme premier maire de la ville de Toronto, récemment incorporée; et il siégea dans la Chambre, en majorité réformiste; il y soutint le rôle de personnage principal en rédigeant lui-même le **Septième Rapport du comité des remontrances.** Jusque-là le réformiste avait adopté les voies légales; mais la dissolution de l'Assemblée par sir Francis Bond Head en 1836, suivie de la défaite électorale de Mackenzie et de ses partisans, vint aigrir ses ressentiments et le pousser à la rébellion à main armée qu'il organisa en décembre 1837.

Devant l'insuccès, le chef s'enfuit aux Etats-Unis. A Navy Island, sur la rivière Niagara, il institua un gouvernement provisoire; mais il ne tarda pas à être emprisonné pour violation des lois de la neutralité entre les deux pays. Remis en liberté, il vécut de journalisme à gages, où il déploya des sentiments antibritanniques.

En 1849, l'acte d'amnistie lui permit de revenir au pays. En 1851, il fut élu député contre la candidature de G. Brown : ses interventions à la tribune demeurèrent la plupart sans écho. Au mois d'août 1858, il résignait son mandat et se retira dans la vie privée. Il continua à publier des articles dans le **Mackenzie's Message**, qu'il avait lancé en 1853 et qui disparut en 1860. Il mourut à Toronto, le 28 août 1861. En 1822, il avait épousé Isabel, fille de Peter Baxter, de Dundee (Ecosse), décédée en 1873, mère de treize enfants.

Outre les articles de journaux, il avait publié : **The Hist. of the destruction of the Colon. Advocate press**, York (1827); **The legisl. black List** (1828); **Catechism of Education** (1830); **Yorkshire Almanach** (1830-34); **Sketches of Can. and the United States**, London (1833); **Narrative of the late Rebellion**, Toronto (1838), etc. (V. **King**).

Bibl. — C. Lindsey, *The Life and Times of W. L. Mackenzie*, 2 vol., Toronto, 1862; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Ibid., 1926; Can. and Prov., index, ib., 1917.

MACKENZIE (Alexander) (1822-92), entrepreneur, journaliste, homme politique, premier ministre libéral, écrivain.

Fils d'Alexander de Logierait, comté de Perth en Ecosse, et de Mary, fille de Donald Fleming, il naquit près de Dunkeld, le 25 janvier 1822, vint en 1842 s'établir d'abord à Kingston, puis à Sarnia, en qualité d'entrepreneur en constructions. De 1852 à 1854, il édita le **Lambton Shield**, journal réformiste, où il accorda son appui à son ami G. Brown (V. ce nom). En 1861, les électeurs du comté Lambton l'envoyaient à la Chambre comme leur représentant; dans la suite, il se déclara en faveur de la Confédération; mais en 1865, il refusa la présidence du Conseil dans le gouvernement de coalition, quand M. Brown venait de résigner son mandat.

En 1867, il fut élu député aux Communes et à la Chambre locale et exerça le double

mandat jusqu'à son abolition en 1872 : dans la suite il conserva le premier jusqu'à sa mort. En 1873, la démission du Cabinet conservateur le fit appeler au pouvoir comme premier ministre libéral, charge qu'il garda jusqu'en 1878. En 1880, il cessa d'être chef du parti et ne se mêla guère désormais dans les débats aux Communes. Il mourut à Toronto le 17 avril 1892.

Il avait épousé d'abord (1852) Helen, fille de William Neil, d'Irvine (Ecosse), qui lui donna une fille; puis, Jane, fille aînée de Robert Sym, du comté Perth. Il a laissé la biographie de **George Brown**, Toronto (1882), et un volume de discours **Speeches in Scotland and Canada**, ibid. (1876).

Bibl. — W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; Can. and Prov.; The Makers of Can., Index, ib., 1914.

MACKENZIE BOWELL (Sir) (1823-1917), apprenti typographe, journaliste, homme politique, ministre, sénateur.

Fils de John Bowell, charpentier, il naquit à Rickinghall, comté Suffolk (Angl.), le 27 décembre 1823, et suivit ses parents au Canada en 1833. L'année suivante, on le fit entrer à l'atelier de **The Intelligencer** (Nouvelliste) de Belleville comme apprenti typographe et messager; il se montra si dévoué et si habile qu'il finit par en devenir le rédacteur en chef et le propriétaire; il était ainsi le doyen du journalisme anglo-canadien. Encore adolescent il se fit inscrire dans une loge orangiste et parvint ensuite au rang de Grand Maître de l'Ordre en Amérique du Nord.

En 1867, les électeurs du comté North Hastings l'envoyaient aux Communes comme conservateur : il y siégea vingt-six années consécutives, après lesquelles on le nomma sénateur. Dans l'intervalle, on lui confia le portefeuille des Douanes en 1878, celui du Commerce et celui de la Milice. En 1893, il visita l'Australie et arrangea la réunion de la deuxième Conférence intercoloniale, prélude des Conférences impériales tenues ensuite à Londres.

Le 21 décembre 1894, il succéda à sir John Thompson (V. ce nom) comme premier ministre jusqu'en 1896 : on l'avait promu chevalier de Saint-Michel et Saint-George en 1895. Après la défaite du parti, on le choisit au Sénat comme chef de l'opposition, position qu'il résigna en 1906 pour se retirer des affaires politiques. Il est décédé à Belleville, le 10 décembre 1917, laissant de son mariage (1847) avec Harriet Louisa, fille de J. G. Moore, de Belleville, trois filles.

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; *Can. Parl. Companion; L'Act. cath.*, journ. quotidien, Québec, 11 décembre 1917.

MAC KINNON (Colin Francis) (1811-79), prêtre, deuxième évêque d'Arichat.

Né en Nouvelle-Ecosse en 1811, il succéda comme titulaire à Mgr Fraser (V. ce nom) et fut sacré le 27 février 1852. Le diocèse reçut l'incorporation en 1844.

Le prélat, outre l'érection de plusieurs paroisses, fut le fondateur du collège et séminaire Saint-François à Antigonish, qui est doté aujourd'hui d'une charte universitaire. Le 17 juillet 1877, l'évêque donna sa démission, recevant le titre d'archevêque d'**Amida** (en Mésopotamie, capitale du Kurdistan turc, sur le Tigre, auj. **Diarbekir**) : il mourut le 26 septembre 1879.

Bibl. — Can. and Prov., vol. II, Toronto, 1914; Can. ecclés., Montréal, 1917.

MACKINNON (Donald Alexander) (1863-1928), avocat, colonel honoraire, procureur général, conseiller législatif, député, lieutenant-gouverneur.

La famille est originaire de l'île Skye, îles Hébrides en Ecosse, laquelle émigra en 1829. Fils de William et de Cathlin Nicholson, il naquit le 22 février 1863 à Uigg, comté Belfast, île du Prince-Edouard, étudia dans sa place natale et à l'Université Dalhousie, où il obtint le grade de bachelier en droit. En 1877-78, il devint professeur à Gurney Cove et, en 1880, à Springton, étudia le droit et fut admis au barreau en 1887. Colonel honoraire du 82e bataillon, il est élu député en 1893-1895-97, puis aux Communes en 1900-1901. Conseiller législatif de la Province, il fut choisi comme Procureur général.

Le 3 octobre 1904, on le promut lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard, jusqu'au 5 juin 1910. En 1921, on lui confia de nouveau le mandat de député. Il fut, dans son île, le promoteur actif des voies ferrées et se dévoua avec une constante énergie au progrès de tous les services publics. Il est décédé à Charlottetown, le 19 avril 1928.

Le 17 octobre 1892, il avait épousé Beatrice-Louise, fille de Charles Owen, de Georgetown, qui lui a donné **Beatrice, Arthur** et **William.**

Bibl. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; E. J. Chambers, *The Can. Parl. Guide*, Ottawa, 1923; *The Ottawa Citizen*, 20 avril 1928.

MACKINNON (Murdock), député, Commissaire, Secrétaire Provincial, lieutenant-gouverneur de Prince-Edouard.

Descendant d'une famille écossaise, son père Lauchlin épousa Mary Mac Donald, sa compatriote. Leur fils Murdock est né, le 25 mars 1865, à Brooklyn, comté Kings, île Prince-Edouard, et a reçu son instruction au collège Prince-de-Galles à Charlottetown.

Elu député en 1897, il a conservé son mandat jusqu'à sa nomination au gouvernement : il fut successivement Commissaire de l'Agriculture, Secrétaire et Trésorier Provincial (1912-19). On le promut lieutenant-gouverneur de l'île, le 8 septembre 1919, jusqu'en 1924. Il a épousé, en octobre 1914, Perle Beecher, fille du docteur F. P. Taylor, de Charlottetown, qui lui a donné un fils unique.

BIBL. — E. J. Chambers, *The Can. Parl. Guide*, Ottawa, 1923.

MAC LELAN (Archibald Woodbury) (1824-1890), armateur, homme politique, sénateur, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Descendant d'une famille irlandaise de Londonderry, établie en Nouvelle-Ecosse en 1800, fils unique de George William, député, il naquit à Londonderry (N.-E.), le 24 décembre 1824. Après son cours d'études primaires supérieures, il se livra au commerce et aux constructions navales.

Elu député de Colchester à l'Assemblée législative, de 1858 à 1863, les électeurs lui continuèrent leur mandat aux Communes, de 1867 à 1869 : il fut alors muni d'un fauteuil au sénat. Le 20 mai 1881, il entra dans le ministère; d'abord avec le portefeuille de la Marine et Pêcheries; ensuite celui des Finances, du 10 décembre 1885 au 26 janvier 1887; enfin, celui des Postes, de janvier de la même année au 9 juillet 1888. Le même jour, on le choisit comme lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse jusqu'à sa mort, le 26 juin 1890. Il avait épousé, en 1854, Caroline Matzer, de Halifax.

BIBL. — Can. Parl. Comp., Toronto, 1885; *Can. Alman.*, 1890; Can. and Prov., Index, 1917; Fr. Audet, *Dates and Events*, Ottawa, 1917; E. W. H. Eaton, *The Church of Engl. in Nova Scotia*, Halifax, 1912.

MAC LELAN (Abner Reid) (1831-1917), négociant, homme politique, sénateur, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Il naquit à Hopewell (N.-B.) le 4 janvier 1831, fit ses études commerciales à l'Université Mount Allison, et devint négociant en gros.

Elu député à l'Assemblée législative, de 1854 à 1867, nommé sénateur le 22 mai de cette année, il fut lieutenant-gouverneur de la Province, du 9 décembre 1896 au 4 février 1902. Il mourut le 30 janvier 1917, ayant épousé, en 1876, Anna, fille de William Reid, de Harvey (N.-B.).

BIBL. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1901; H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; Fr.-J. Audet, *Dates and Events*, Ottawa, 1917.

MAC LEOD (John) (1788-1849), commis de Compagnie, explorateur, auteur d'un **Journal** de voyages.

Il naquit à Stornoway en Ecosse, en 1788. Engagé au service de la Compagnie Hudson, on le charge, en 1811, de conduire aux bords de la Rivière-Rouge les premiers colons de lord Selkirk; jusqu'en 1821, il exerça le premier rôle dans la lutte qui avait éclaté contre la Compagnie rivale du Nord-Ouest. A cette date, on le nommait agent principal en Nouvelle-Calédonie, à l'ouest des Rocheuses; puis à Norway House, où il érigea le fort actuel (1826-30).

Retourné alors au pays natal, la Compagnie lui confia, en 1831, la direction du district de Chicoutimi qu'il échangea, deux ans après, avec celui du Saint-Maurice : le 24 juillet 1849, il mourut du choléra à Montréal. Le Révérend George Bryce a reproduit une partie de son **Journal** dans son **Histoire de la Compagnie Hudson,** éditée à Toronto en 1900.

BIBL. — L. J. Burpee, *The Search for the Western Sea*, London, 1908; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans l'Ouest*, t. I, Montréal ,1922.

MAC LAUGHLIN (John) (1784-1857), « le Père de l'Orégon », docteur en médecine, commis de Compagnie, négociant.

Fils de John et d'Angélique, fille du capitaine Malcolm Fraser (V. ce nom), il naquit, le 19 octobre 1784, à la Rivière-du-Loup en bas, étudia la médecine à l'Université d'Edimbourg, où il obtint le diplôme de docteur. De retour au pays, il entra au service de la Compagnie du Nord-Ouest. En 1821, il commandait au Fort William : il s'opposa à la fusion avec la Compagnie Hudson et néanmoins, en 1823, il accepta la position d'agent principal en Orégon.

En 1824, il arrivait au fort George (Astoria), mais, en 1826, il se transporta au fort Vancouver, au haut de la rivière Colombia, où il séjourna vingt années. Il sut maintenir ses droits contre les ambitions américaines : ce fut le vrai colonisateur de l'Orégon. En 1846, en mésintelligence avec ses chefs, à cause de son attitude envers les colons des Etats-Unis, il donna sa démission de facteur en chef. Durant dix ans, il ouvrit à Orégon City un magasin en gros : il décéda, le 3 septembre 1857, laissant un riche héritage à sa famille.

Il avait épousé la veuve d'Alexander Mackay, son associé, mis à mort en 1811 par les Sauvages, laquelle lui donna deux fils et deux filles.

BIBLL. — F. V. Holman, *Doctor J. MacLaughlin*, Cleveland, 1907; G. Bryce, *Hist. of the Hudson Bay Co.*, London, 1900; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

MAC MASTER (William) (1811-87), *commerçant en gros, banquier, conseiller législatif, sénateur, fondateur de l'Université de son nom.*

Fils de William, marchand de toiles, il naquit dans le comté de Tyrone, en Irlande, le 24 décembre 1811, vint au Canada en 1833 et s'établit à York, aujourd'hui Toronto. Il entra dans une maison de marchandises en gros et de mercerie et devint avec les années le directeur-propriétaire de la maison Mac Master et Nephews. Peu à peu son activité se porta sur les questions financières. En 1867, il fonda, avec la charge de président, la **Banque de Commerce** qu'il dirigea jusqu'à l'année qui précéda son décès. En 1862, il fut élu au Conseil législatif et en 1867 promu à un siège au sénat. Il mourut à Toronto le 22 septembre 1887.

En 1851, il avait épousé Mary Henderson, de New-York, qui mourut en 1868, et en 1871 Susan Moulton, veuve de James Fraser, de Newbury : il n'eut aucune postérité de ces deux unions. Par testament il légua presque toute sa fortune à la fondation de l'Université, qui porte son nom, formée de la fusion du collège Baptiste et du collège Woodstock de Toronto.

Bibl. — G. Rose, *Cyc. Can. Biogr.*, Toronto, 1886; J. Dent, *Can. Portr.*, vol. III, ib., 1880; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926 .

MAC MILLAN (Sir Daniel Hunter), *officier supérieur dans la Milice, homme politique, lieutenant-gouverneur du Manitoba.*

Issu d'une famille irlandaise, fils de James et d'Eleonor Mac Millan, il naquit à Whitby (Ont.) le 14 juillet 1846, étudia à Collingwood, entra dans la milice, servit à Niagara en 1854, durant l'invasion fénienne en 1866, à la Rivière-Rouge en 1870, à la Rébellion du Nord-Ouest en 1885 comme major du 95e régiment et fut fait colonel.

L'un des fondateurs du **Free Press** du Manitoba, il fut élu député à l'Assemblée législative, de 1880 à 1900. Le 6 septembre de cette année, on le choisit comme lieutenant-gouverneur de la Province jusqu'au 1er août 1911. Le roi lui conféra le titre de commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, le 26 juin 1902. Il a épousé, en mars 1877, Mary, fille de James Lindsay, de Collingwood.

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; Can. Parl. Guide, Ottawa, 1910; N.-O. Coté, *Polit. Appoint.*, ib., 1917; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

MAC NAB (Sir Allan Napier) (1798-1862), *soldat, avocat, homme politique, colonel, conseiller, premier ministre, baronnet.*

Son père Allan était lieutenant de cavalerie, sous le colonel Simcoe qu'il suivit dans le Haut-Canada et devint sergent d'armes de l'Assemblée législative : il épousa Anna Napier. Leur fils naquit, le 19 février 1798, à Newark, aujourd'hui Niagara-du-Lac. En 1813, l'adolescent s'enrôle dans les troupes, prend part au siège de Niagara et se bat à Plattsburg en qualité d'enseigne. Admis au barreau en 1826, il fut le premier à recevoir le titre de Conseil du Roi dans la suite.

Elu député en 1830, il conserve son mandat jusqu'à l'Union et devint président de la Chambre (1837-40). Durant la Rébellion du Haut-Canada, on le mit, avec le grade de colonel, à la tête des forces de Niagara, et on le nomma (1838) chevalier. Elu de nouveau en 1841, on le choisit comme chef de l'opposition et président, comme premier ministre avec M. Morin et avec M. Taché en 1854; mais, en 1856, après sa démission, disparut le crédit du **Pacte de Famille.** Passé en Angleterre pour trois ans (1857-60), il revint au pays, fut élu conseiller législatif et président de l'Assemblée.

Il mourut à Dundurn le 2 août 1862, ayant épousé en 1821 Elizabeth, fille du lieutenant Daniel Brooke, qui lui donna un fils et une fille; puis en 1831 Mary, fille de John Stewart, de Brockville. Créé baronnet en 1858, son titre disparut avec lui.

Bibl. — S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1882-1912; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, ib., 1926; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

MACOUN (John) (1831-1920), *fermier, professeur, botaniste, explorateur, naturaliste officiel, assistant-directeur, écrivain.*

Né à Maralin, comté Down, en Irlande, le 17 avril 1831, il émigra en 1850 avec sa famille et s'établit sur une ferme au canton Seymour (Ontario). A 28 ans, il se fit élève à l'école normale de Toronto, devint instituteur à Belleville et, à 43 ans, professeur de sciences naturelles au collège Albert de cette localité.

En 1872, il fut choisi comme botaniste dans l'expédition de Sandford Fleming (V. ce nom) au littoral du Pacifique, et, en 1875, accompagna une autre excursion à la rivière **La Paix** et aux Rocheuses. De 1879 à 1882, il explora officiellement les prairies du Nord-Ouest, où la ville de Macoun en Saskatchewan commémore son nom. En 1881, on le nomma botaniste du gouvernement fédéral et il vint avec sa famille résider à Ottawa jusqu'en 1912. Durant ces trente années, avec l'aide de son fils James, il colligea un herbier de plus de 100.000 plantes : le catalogue, commencé en 1883, atteignait 1,700 pages en 1902. En

1887, il fut promu assistant-directeur et naturaliste du Bureau géologique.

C'est à lui que l'on est aussi redevable de la belle collection ornithologique, qui exhibe les spécimens de tous les oiseaux du Canada : le catalogue a été réédité et complété par son fils en 1909. Paralysé du côté droit en 1912, il se décida à se retirer à Sydney, île Vancouver, où il est décédé le 18 juillet 1920. Il avait épousé en 1862 Ellen Terrill, de Wooler (Ont.), qui fut mère de deux garçons et de trois filles :

James, l'aîné, chef de biologie au Bureau Géologique, le précéda dans la tombe, de quelques mois;

William est horticulteur à la Ferme expérimentale d'Ottawa.

M. Macoun a publié : **Manitoba and the Great North-West**, Guelph (1882); **The Forests of Canada**, Ottawa (1895); **Annotated List of the Flora of the Ottawa Region**; un autre : **Flora of Nova Scotia**; un autre : **Flora of Vancouver Island**; plus un ouvrage posthume : **Autobiography**, Ottawa (1922).

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1922.

MAC TAVISH (Simon) (1750-1804), commis en fourrures, fondateur de la Compagnie du Nord-Ouest.

Il naquit en 1750 dans les Montagnes d'Ecosse, vint au Canada et se fixa à Montréal en qualité de commis en fourrures. En 1784, il prit l'initiative de former la **Compagnie du Nord-Ouest** avec l'objectif arrêté de supprimer toute compétition parmi les trafiquants de pelleteries. Doté d'une incomparable énergie, il demeura, dès lors, l'âme dirigeante de l'Association. Sans être bien populaire, on le surnomma **le Marquis** et **le Premier**, en raison de son tempérament hautain et de son esprit dominateur. Lui et Alexander Mackenzie se détestaient cordialement; et ce ne fut qu'après sa mort que la **Compagnie X.-Y.** se fusionna avec celle du Nord-Ouest (1804). Il fit l'acquisition de la seigneurie de Terrebonne et mena une vie luxueuse dans sa résidence de Montréal; il en construisait une autre au pied du Mont-Royal, quand la mort vint le surprendre, le 6 juillet 1804.

Il avait épousé en 1793 Marie-Marguerite, fille de Charles-Jean-Baptiste Chaboillez (V. ce nom), qui fut mère de quatre enfants : **William** (1818), **Simon, Mary** et **Ann**. La veuve se remaria à William Plenderleath, de Kent (Angleterre).

Bibl. — L.-R. Masson, *Les Bourgeois de la Comp. du N.-O.*, 2 vol., Québec, 1890; G. C. Davidson, *The North West Co.*, Berkeley, Calif., 1918; Bull. des Rech. Hist., tabl. gén., 1925.

MAC TAVISH (William) († 1870), directeur de la Compagnie de la baie d'Hudson, gouverneur de l'Assiniboia.

Etant entré au service de la Compagnie, il en devint le commis en chef en 1847 et en 1851. Nommé gouverneur de l'Assiniboia, il se trouva aux prises avec les agissements de Riel, des Métis, du gouvernement fédéral, en 1869. Ayant donné sa démission, il retourna avec sa famille en Angleterre, où il mourut en 1870. Il avait épousé la fille de M. Andrew Mac Dermott, conseiller de l'Assiniboia et traitant de fourrures.

Bibl. — R. P. Morice, *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O.*, tabl. gén., t. IV; Arch. can., série M, vol. 135; E. H. Oliver, *The Can. N.-O.*, Ottawa, 1914.

MADELEINE (Iles de la), groupe d'îles situé près du centre du golfe Saint-Laurent, mesurant une longueur d'environ 50 milles, appartenant à la Province de Québec.

Découvertes par Jacques Cartier en 1534, qui les appela **les Araynes** ou **Arènes**, elles sont désignées sur la carte de Champlain, en 1613, sous le nom de **Isles Ramées** et, en 1632, **Isles de la Magdeleine**; dénommées en 1870 par M. Taché **Iles de la Madeleine.**

L'île **Amherst**, ainsi nommée en l'honneur de lord Amherst (V. ce nom) et appelée **La Magdelene** sur la carte de 1632, est longue de 6 milles sur 3 et demi de large.

L'île de **l'Entrée** (Entry Isl.), est située à 10 milles au nord-est de la précédente : ainsi appelée sur les cartes en 1756, 1765, 1778, 1837, 1870.

L'île aux **Meules** (Grindstone Isl.), nommée île **Wolfe** en 1814 et 1815; aux Meules en 1870, en raison de deux collines semblables à deux meules de foin : c'est une version, car Grindstone est sur les cartes dès 1765 et 1838, et signifie **meule** de moulin à grain.

L'île **Alright**, appelée **Saunders** en mémoire de l'amiral de la flotte devant Québec, est située un peu à l'est de la précédente, environ 2 milles.

L'île **Coffin**, concédée au capitaine de ce nom en 1787 pour ses services militaires, la plus grande de toutes sur une longueur de 25 milles mais très étroite, est située à 12 milles au nord des précédentes.

L'île **Brion**, ainsi appelée par Cartier en 1534 en l'honneur de l'amiral de Chabot, seigneur de Brion, située à 9 milles au nord de la précédente et du groupe principal.

Bibl. — Rapp. de la Commission de Géogr., Ottawa, 1923.

MAGUIRE (Thomas) (1776-1854), prêtre, vicaire, curé, missionnaire, archiprêtre, professeur, aumônier, écrivain, grand vicaire.

Fils de Jean et de Marguerite Swite, il naquit à Philadelphie (E.-U.), le 9 mai 1776, fit ses études à Québec, où il fut ordonné prêtre le 11 août 1799. Successivement, on l'investit de diverses charges ecclésiastiques: vicaire à Québec (1799-1805), curé de Berthier-en-Bas (1805-06), de Saint-Michel-de-Bellechasse (1806-27) et missionnaire à Tadoussac (1817-19); archiprêtre (1818-27); directeur du séminaire de Saint-Hyacinthe (1827-29); délégué du clergé à Londres et à Rome (1829-30); professeur de philosophie à Québec (1831-32); aumônier des Ursulines (1832-54); grand vicaire (1850-54) : il mourut le 17 juillet de cette année.

Il est l'auteur des ouvrages suivants : **Observations d'un catholique**, Québec (1827); **Recueil de notes diverses**, Paris (1830 et 1865); **Le Clergé vengé par ses ennemis**, Québec (1833); **Doctrine de l'Eglise** (1838); **Manuel de jurisprudence et des difficultés du français** (1841).

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MAI (Arbre de), haut poteau enrubanné ou orné d'un écusson, que l'on plantait, le 1er mai, devant la maison d'un personnage qu'on voulait honorer.

Le premier jour de mai 1637, le gouverneur de Montmagny fit dresser devant l'église un grand arbre enrichi d'une triple couronne, au bas de laquelle il y avait trois grands cercles, l'un sur l'autre avec des festons, qui portaient ces trois noms écrits comme dans un écusson : **Jesus, Maria, Joseph.** C'est le 1er mai dont la Nouvelle-France ait honoré l'Eglise. Il fut salué d'une escouade d'arquebusiers qui le vinrent entourer. Les soldats en plantèrent un autre devant le fort, portant une couronne sous laquelle on appliqua les armes du roi, de M. le Cardinal (Richelieu) et de M. notre gouverneur (V. **Relat. des Jés.**, 1637).

Au siècle suivant, Nicolas Boisseau écrivait dans ses **Mémoires**, en 1788, une description de la coutume devenue populaire. Le dernier jour d'avril, quatre pères de familles vont demander au capitaine de la milice de la paroisse où ils résident la permission de planter un mai-sapin de 60 pieds de haut, orné d'une girouette — à sa porte : ce qu'il permet toujours, car c'est une marque d'honneur pour lui. En conséquence, le lendemain, de grand matin, l'on voit arriver à sa maison les quatre mêmes pères de famille, suivis d'une douzaine de jeunes gens armés de fusils, qui escortent le mai, tiré par deux chevaux attelés à deux paires de petites roues, éloignées de 20 pieds l'une de l'autre. Rendus à la place désignée par le capitaine, ils y creusent un trou de quatre pieds perpendiculaires; ils l'élèvent peu à peu : un homme fort se met au pied du mai et pose une planche dans le trou sur laquelle glisse l'arbre. Pendant que les uns le soulèvent avec des pièces de bois de 12 pieds de long, les autres le soutiennent avec des gaffes, s'approchant du pied à mesure que le mai s'élève.

Dès qu'il est debout bien droit, un jeune homme vigoureux remplit de terre le trou; puis l'on enfonce, à grands coups de masse, des piquets tout autour. On place alors six guettes en cercle sur le mai, qui est ainsi fixé.

Aussitôt les jeunes gens font une décharge de leurs fusils pour saluer le capitaine : à quoi il répond en tirant aussi un coup. Le chef de brigade prend alors la bouteille d'eau-de-vie qu'il tenait cachée sous son **capot**, en régale le capitaine et tous les assistants et en verse autour du mai. Puis le capitaine les invite chez lui, où il y a table dressée avec quantité de **crêpes** arrosées de sirop d'érable ou de mélasse, quelques tranches de viande et surtout des bouteilles d'eau-de-vie. A chaque coup qu'ils boivent, trois jeunes gens se lèvent et vont tirer une décharge sur le mai afin de le marquer : c'est en quoi consiste le grand honneur que de **noircir** le mai à coups de fusil. Le reste de la journée se passe à danser.

Telle est la cérémonie du mai, qui se fait non seulement pour les capitaines de milice, mais encore pour les autres officiers.

Bibl. — P.-G. Roy, *Mém. de N.-G. Boisseau*, Lévis, 1907; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MAILHIOT (Jean-François) (1692-1756), négociant, juge suppléant au tribunal civil et criminel.

Originaire du diocèse de Limoges (Vienne), son père Jean était fils de Jean et de Marie Courbas; le 13 septembre 1683, il se maria à Ville-Marie à Jeanne Milot, mère de deux enfants et décédée en 1686; le 1er mars 1688, à Madeleine Marchand à Batiscan, qui lui en donna quatre : Madeleine, mariée à François Davignon; Marie-Françoise, à René Boucher (V. ce nom); Jean, marié à Elisabeth Chorel, puis à Marguerite Vacher.

Jean-François, né le 4 novembre 1692, se fit négociant comme son père et ramassa une fortune. Le 19 février 1740, M. Hocquart lui accorda une commission de lieutenant particulier ou juge suppléant en la juridiction de Montréal, « attendu la maladie, le grand âge et les infirmités du lieutenant-général Raimbault ». Au mois d'avril 1742, M. Mailhiot fut atteint d'un crachement de sang abondant,

durant douze jours; il ressentait des douleurs très vives dans toutes les parties du corps : l'on attendait son dernier soupir, quand une personne lui mit sur la poitrine une petite pièce d'étoffe des habits de Mgr de Laubervière, décédé le 20 août 1740 : le malade fut parfaitement guéri. Il mourut à Montréal le 29 janvier 1756.

Il avait épousé, le 18 décembre 1724, Charlotte Gamelin, qui lui donna sept enfants, entre autres :

Marguerite, née en 1735, mariée en 1759 à Eustache Trottier.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1926.

MAILLARD (Pierre) (1709-62), prêtre des Missions-Etrangères, missionnaire, grand vicaire forain : surnommé **Mosi Meial** par les tribus de l'Acadie.

Originaire du diocèse de Chartres, il entra à Paris au Séminaire du Saint-Esprit, y fut ordonné en 1734 et mis à la disposition du Séminaire des Missions-Etrangères, où il ne séjourna que huit mois. En 1735, l'abbé de l'Isle-Dieu (V. ce nom) l'envoyait aux missions sauvages de l'Acadie : Ile-Royale, île Saint-Jean, Acadie française. Il s'embarqua, le 24 juin, à l'île d'Aix à bord du **Rubis** et arriva à Louisbourg le 13 août suivant. Accueilli par son confrère, M. de Saint-Vincent, il se constitua aussitôt son élève pour apprendre l'idiome micmac : il y réussit si bien que l'abbé Le Loutre le croyait muni du « don des langues » et prit de lui des leçons de micmac en 1737.

Rentré en France, il revint à Québec avec Mgr de Pontbriand, le 30 août 1741, et en reçut les pouvoirs de grand vicaire dans les missions, au grand mécontentement des Récollets dont les facultés étaient confinées à Louisbourg. En 1744, il accompagne les Sauvages au siège d'Annapolis. En 1745, après la capitulation de la place, l'abbé Maillard est insidieusement invité par le gouverneur Hopson à s'y présenter sans crainte; mais il fut aussitôt appréhendé, conduit à Boston et de là en France.

En 1746, il monte sur l'un des navires de l'escadre du duc d'Anville; le 3 novembre, rendu à la rivière **Orignal,** il écrit une lettre à Edward Howe, conseiller et agent secret des affaires indiennes. Le 3 août 1750, le roi lui accordait une pension de 800 livres sur le prieuré de Chaux, au diocèse de Besançon : le gouverneur Cornwallis venait de lui proposer la même faveur. En 1752, il avertit Hopson que la religion seule est capable de rendre les 2.000 Micmacs traitables et dociles. Ceux-ci pouvaient armer 600 guerriers, terribles dans les embuscades. Après la capitulation de Louisbourg en 1758, le gouverneur Lawrence le convia à Halifax pour administrer les sacrements à 200 réfugiés acadiens, en lui octroyant une pension de 200 louis, dans le dessein d'empêcher les Sauvages de terroriser les colons anglais.

En 1760, l'évêque de Québec le confirma dans sa juridiction de vicaire général. Son commensal depuis 1749, Louis-Benjamin Petitpas, l'accompagna à Halifax et vécut à ses côtés jusqu'à sa mort, le 12 août 1762; le Révérend Thomas Wood, docteur en médecine, l'assista dans sa maladie. Le missionnaire mourut sans sacrements, faute de prêtre catholique. Le gouverneur et son Conseil, les autorités civiles et militaires de la ville firent cortège à son cercueil. Il avait fait son testament en faveur de son ami Petitpas.

Il avait rédigé en micmac une **Grammaire,** un **Alphabet,** un **Manuel de Prières,** des **Instructions,** un **Catéchisme,** un **Livre de Chants sacrés.**

Bibl. — Arch. can., Ottawa, F. 133 et Rapp. des Arch., 1905; A. Gosselin, *L'Egl. du Can.*, 1re Partie, *Après la Conquête,* Québec, 1916; A. David, *Nova Francia,* Paris, 1925-27; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MAISONNEUVE (Paul de Chomedey, sieur de) (1612-76), gentilhomme, officier, fondateur de Ville-Marie, premier gouverneur de l'île de Montréal et membre de la Société Notre-Dame.

1. **Famille.** — Fils de Jérôme de Chomedey et de Madeleine Tanneguy, Louis, sieur de Germenay-en-Brie, de Chevannes, de Chaurons, de Maisonneuve et de Bourg-en-Partie, naquit le 26 juillet 1570 et épousa Marguerite, fille d'Augustin Bastelart, exempt des gardes du roi Henri II et sieur d'Egrefin. Devenu veuf, il se remaria, le 11 septembre 1607, à Marie, fille de noble homme Jean de Thomelin, conseiller du roi et trésorier de France en la généralité de Champagne, et d'Ambroise d'Aulquoy, veuve aussi d'Accurse Leaune, sieur de Frissy-sur-Vanne : il résidait à Egrefin, paroisse de Vaux, près de la ville de Melun. Le 12 octobre 1600, Louis obtenait de Henri IV une maintenue de noblesse. Le 24 février 1614, il devint acquéreur des bois de Palluau et, le 4 avril, fit foi et hommage de Maisonneuve enclavé dans ce domaine. C'est non loin de ce fief, à Neuville-sur-Vanne (Aube) que naquirent les enfants, issus de ce second mariage, à savoir :

Louise, qui entra dans l'Institut des Sœurs de Notre-Dame, de Mattaincourt (Vosges), et consacra sa vie à la fondation de leur sur-

P. de CHOMEDEY, sieur de Maisonneuve

cursale de Troyes, sous le nom de Sœur Louise de Sainte-Marie;

Paul, baptisé le 15 février 1612, et **Odard** le 29 décembre 1614; **Jacqueline**, baptisée le 3 juin 1618, mariée le 10 mai 1638 à François Bouvot, sieur de Chully, et mère de deux filles : son mari périt assassiné en 1651 et elle-même en 1655 (V. **Nova Francia**, revue, 1925).

Paul de Chomedey embrassa la carrière des armes, prit part aux campagnes du Nord et obtint, dit-on, le grade de colonel. Vraisemblablement sa sœur aînée lui communiqua les **Relations** annuelles du Père Le Jeune. L'on assure que, se rendant à Paris, il y vit le Père Charles Lalemant, qui revenait de Québec, et le présenta à M. de La Dauversière (V. ce nom). Le texte de la Sœur Morin a consigné cette entrevue : M. de La Dauversière dînait un jour dans une auberge à Paris, où logeaient plusieurs honnêtes gens, parla de son dessein à table et fut attentivement écouté. M. de Maisonneuve, qui était présent, l'invita à passer dans sa chambre, lui dit qu'il avait pris plaisir à l'entendre et que, pour le tirer de la peine où il était, il s'offrait à venir commander cette troupe; qu'il était un gentilhomme qui avait passé sa vie dans l'exercice de la guerre, où il avait acquis un peu d'expérience; qu'il n'avait point de plus grande passion que de servir Dieu, le reste de ses jours, et de travailler pour sa gloire; que, au reste, il n'avait pour tout bien que 2.000 liv. de rente et que si cela convenait à ces Messieurs (**Société de Montréal**), il serait prêt quand on voudrait. M. de La Dauversière l'embrassa, le remercia et l'encouragea à persévérer dans sa résolution. Il fut admis aussitôt dans la Compagnie de Montréal, en qualité de gouverneur de cette île.

2. **Arrivée au Canada (1641).** — Le premier contingent de colons s'embarque sur trois voiliers : l'un porte M. de Chomedey avec 25 hommes; l'autre Jeanne Mance (V. ce nom) et 12 hommes, à La Rochelle; le dernier, équipé à Dieppe, 10 hommes dont trois accompagnés de leurs épouses. Le premier vaisseau doit relâcher trois fois avant d'affronter la haute mer : quatre hommes font alors défection; il aborde à Québec le 12 août 1641. Là, on estime « folle entreprise » l'établissement d'une colonie à Montréal : M. de Montmagny attire courtoisement l'attention de M. de Chomedey sur le péril d'une situation isolée, trop proche des Iroquois, et lui propose de coloniser l'île d'Orléans. « La Compagnie qui m'envoie, répond-il, ayant déterminé que j'irai à Montréal, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie. »

Aussitôt, le chevalier gouverneur l'accompagne en amont du fleuve, ainsi que le Père Vimont et plusieurs colons : le 15 octobre, M. de Chomedey prend possession de l'île de Montréal et fait choix de l'emplacement du fort; puis il revient hiverner à Québec. M. Pierre de Puiseaux, seigneur de Mont-Renault, voulant s'associer à son entreprise, lui offre l'hospitalité à sa maison Saint-Michel et l'invite à construire des barques du bois de sa terre : tous les colons acceptent le séjour et la proposition. Jeanne Mance est secondée dans son travail par M^me^ de La Peltrie (V. ce nom).

Le 25 janvier 1642, fête patronale de M. **Paul** de Chomedey; ses hommes tirent du canon et font des décharges de mousqueterie. Le gouverneur y voit une atteinte à ses attributions et à ses règlements : il fait mettre aux fers, pour quelques heures, l'artilleur breton, Jean Garry. M. de Chomedey juge prudent de ne point intervenir; il invite au festin l'innocent prisonnier et l'embrasse devant les convives. L'affaire se règle à l'amiable. Le gouverneur demande à M. de Chomedey et à Jeanne Mance de servir de parrain et de marraine à deux Hurons convertis qu'il affectionnait. Le printemps rend le fleuve libre et les embarcations sont confectionnées : le 8 mai, les colons accompagnés de M. de Montmagny, des Jésuites Vimont et Du Perron, de M. de Puiseaux, de M^me^ de La Peltrie et de sa suivante, remontent le Saint-Laurent.

3. **Fondation de Ville-Marie (18 mai 1642).** — Le 17 mai, l'expédition atterrit à la pointe qui saillit dans le fleuve et que Champlain appela jadis **Place-Royale**. Ayant mis pied à terre, M. de Chomedey se jette à genoux pour adorer Dieu sur cette terre sauvage, et toute la compagnie avec lui. Puis les hommes travaillèrent à dresser des tentes ou pavillons. Le lendemain, on érigea l'autel, où les dames épuisèrent leur industrie et leurs bijoux. (V. **Annal.** de l'Hôtel-Dieu). M. de Chomedey abattit le premier arbre en sa qualité de gouverneur. La place, où fut célébrée la première messe, a servi depuis à la bâtisse de la maison du fort de M. de Maisonneuve, laquelle disparut en 1682-83 et fut remplacée par l'édifice de M. de Callières : d'où le nom de **Pointe-à-Callières** : aujourd'hui **Saint-Charles** (V. **Longueuil**).

Toute une année de défrichement et de déblaiement, sans visite importune des Iroquois: environ 50 personnes formaient le premier noyau de la future métropole. Au mois d'août, arrivaient 12 hommes de recrue, avec une cargaison de denrées et d'ornements sacrés, de pièces de canon et de munitions. En dé-

cembre, palissades, magasins, maisons sont terminés, quand une soudaine inondation menace de tout renverser. M. de Chomedey porta alors sur ses épaules une grande croix qu'il voulait dresser sur la montagne.

Le 19 mars 1643, célébration solennelle de la fête de saint Joseph; et, au mois d'août, nouvelle recrue de 40 colons, entre autres M. Louis d'Ailleboust, ingénieur militaire, qui ne tarda guère à flanquer le fort de quatre bastions. M. de Chomedey composa une **Fraternité**, comprenant cinq hommes et cinq femmes, les plus notables, qui s'étudiaient à se déférer en tout, à servir les autres, affligés et malades. Un capitaine algonquin apporte au baptême son enfant âgé de quatre ans. Les Hurons ne tardent pas à accourir : M. de Chomedey les comble de libéralités. En 1644, l'on fait les premières semailles : récolte abondante de blé.

Mais bientôt paraissent les féroces Iroquois, infestant l'île de leurs embuscades; quarante se présentent à deux cents pas du fort, tuent trois charpentiers, en emmènent autant prisonniers dont un seul réussit à s'évader. M. de Chomedey se décide à se tenir sur la défensive et à faire dresser la chienne **Pilote** au flair de l'Iroquois. Le 30 mars, elle donne l'alerte. Le gouverneur marche à l'ennemi posté sur la montagne : ce sont environ 200 Agniers avançant sur une épaisse neige.

Les Français ont trois tués, deux prisonniers, plusieurs blessés : le gouverneur ordonne la retraite, face à l'ennemi, se tenant à l'arrière-garde pistolet au poing. Le grand chef l'a reconnu, le rejoint, le saisit à la gorge. De la main gauche, M. de Chomedey lève son arme par-dessus l'épaule du Sauvage, lui brise le crâne et le renverse à terre. Ses guerriers, de le charger sur leurs épaules en hurlant, pendant que le vainqueur regagne son fort à la course. Divisés dès lors en dix groupes, les Iroquois s'élancent contre les Français de toute la colonie et leurs alliés sauvages. En 1645, l'on en tue un grand nombre, sans subir aucune perte de vie, grâce à la discipline imposée par le gouverneur. Mais en interceptant les voies de communications, les ennemis ont ruiné les transactions commerciales des tribus d'en-haut.

4. Premier retour en France (1645-47). — Ayant appris le décès de son père, entre avril et juin 1645, M. de Maisonneuve confie ses pouvoirs à M. d'Ailleboust, monte sur le **Notre-Dame**, commandé par M. de Tilly et appareillant le 24 octobre.

Dès le 9 janvier 1646, il faisait foi et hommage pour son fief de Maisonneuve, dont il devenait en partie propriétaire. Ensuite, il prit part au Conseil des Associés, en vue de la nomination d'un évêque en Nouvelle-France : M. Le Gauffre, de Saint-Sulpice, est désigné par le roi ou la Régente, mais il meurt tôt après.

M. de Maisonneuve reprend la mer et débarque à Québec, le 20 septembre 1646. Une lettre de M. de La Dauversière l'attend et le supplie de rentrer en France. Après avoir communiqué avec Ville-Marie, il assiste à Québec à un Conseil de la Compagnie des Habitants, du 2 au 28 octobre, « où ceux du Conseil se firent puissamment augmenter leurs gages : ce qui apporta une telle confusion que cela fit honte, et M. de Maisonneuve n'ayant pas voulu signer, rien ne fut signé de ces gratifications-là. Le dernier jour du mois, il repassa en France » (V. **Journ. des Jés.**).

Il y traita d'importantes affaires coloniales: règlement des droits de traite, cédés par les Cent Associés à un taux onéreux; rapports avec le gouverneur de Québec; succession à ce poste qu'il décline et qu'il décernerait plutôt au sieur d'Ailleboust.

Le 18 octobre 1647, il est de retour à Ville-Marie, « où il amenait quelques vertueuses filles à marier ».

5. Situation critique (1647-50). — En 1648, M. de Maisonneuve commence à accorder les premières concessions. L'année suivante, M. des Musseaux (V. ce nom) est chargé du **Camp volant**, volontaires formant une compagnie de 60 hommes. Le gouverneur d'Ailleboust avec une garde de 12 soldats vient visiter Ville-Marie. Durant des années, la Compagnie n'envoie point de recrue. Et les Iroquois, enhardis par la destruction des bourgades huronnes et le massacre des missionnaires, jettent partout la terreur.

A l'automne de 1650, Jeanne Mance ramène de France quelques colons et des jeunes filles. Mais Ville-Marie ne compte qu'une poignée de défenseurs en armes : 50 Français, selon les **Relations**. En décembre 1651, M. Dollier a écrit que M. de Lauzon a envoyé dix soldats non équipés et mal vêtus. L'on supplie M. de Maisonneuve de repasser en France. Aussitôt, Jeanne Mance lui tend, en retour de cent arpents de terre, une bourse de 22.000 liv., provenant de M^me^ de Bullion, afin de lever des colons-soldats.

Il se rend aux vœux de tous et il confie le commandement, en son absence, à M. d'Ailleboust des Musseaux.

6. Troisième voyage (1651-53). — « Le 5 novembre 1651, part le navire hollandais, dans lequel est M. de Maisonneuve » (**Journ. des Jés.**).

A Paris, le gouverneur entretient M^me^ de Bullion sur l'état précaire de la colonie et,

par l'intermédiaire du président Lamoignon, il reçoit d'elle 20.000 livres. La Compagnie fait le reste pour le recrutement de 154 personnes dont 102 ont inscrit leur nom sur le rôle. Il se rend à Troyes auprès de ses deux sœurs. La Sœur Morin affirme d'abord qu'il s'abouche alors avec Marguerite Bourgeoys : elle rectifie cette assertion dans la suite de son récit (V. **Bourgeoys**).

Le 20 juin 1653, les colons s'embarquent à Saint-Nazaire sur **le Saint-Nicolas**, au nombre d'environ 120. Après un trajet d'environ 350 lieues en mer, le vaisseau faisant eau retourne au port. Radoubé, il appareille le 20 juillet. Mais la contagion éclate à bord, le vaisseau ayant préalablement servi d'hôpital pour les soldats malades : une dizaine de passagers succombent et d'autres sont gravement atteints. Le 22 septembre, le navire entre en rade de Québec, où il fallut attendre la convalescence des contaminés. Les colons de Ville-Marie leur réservaient un accueil enthousiaste : c'était assurément le salut contre les Iroquois. Les années suivantes, quelques rares émigrés débarquent à Ville-Marie.

7. **Quatrième voyage (1656-57).** — Laissant au major Closse (V. ce nom) le commandement de la place, le gouverneur part avec M. d'Ailleboust par les derniers vaisseaux.

A Paris, tous deux confèrent avec M. Ollier, sociétaire lui aussi, dans le dessein de le décider à la fondation d'un séminaire et de la nomination d'un évêque. Le fondateur de Saint-Sulpice agréa le premier projet et désigna aussitôt un groupe de confrères pour la mission : M. de Queylus, les abbés Souart, de Galinier et d'Allet. Le 29 juillet 1657, M. de Maisonneuve descendait avec les missionnaires chez M. Maheu à l'île d'Orléans : il amenait encore un groupe de colons. Malgré tout, l'entreprise de l'héroïque administrateur se consolidait, chaque année.

8. **Recrues successives (1658-67).** — Le 21 août 1658, M. de Queylus (V. ce nom) abandonne Québec et vient à Ville-Marie accompagné de 60 personnes. Vers le même temps aborde **le Tadourneau**, chargé en partie de marchandises et d'effets pour l'île de Montréal. Au printemps suivant, d'après M. d'Argenson (V. ce nom), il n'y avait à Ville-Marie que 40 maisons, 50 chefs de famille, 160 âmes en tout; mais, en 1660, on a rectifié et il s'en trouve 372. En 1662, M. de Mons, commissaire royal, vint avec 300 à 400 personnes, dont un certain nombre se rendit à Ville-Marie. L'année suivante, M. Dupont-Gaudais (V. ce nom) amène une centaine de familles : six montèrent à Montréal. En 1664, sur une recrue générale de 300 colons, 50 y sont dirigés. Les deux années suivantes viennent encore accroître la population qui atteint 582 âmes : les licenciés de Carignan achèvent la stabilité de la création de M. de Chomedey.

Le 4 novembre 1662, celui-ci lance une ordonnance « en faveur des simples journaliers, des soldats libérés, des serviteurs domestiques, qui deviennent tous **habitants**, à condition de défricher chacun quatre arpents sur le domaine des seigneurs et à charge qu'on leur en défrichera autant sur les concessions, qui leur seront données en temps et lieu ».

9. **Administration : justice et police.** — M. de Maisonneuve fut un excellent gouverneur : en vingt-quatre ans, il rédigea environ dix ordonnances, dont quatre relatives au trafic des spiritueux avec les Sauvages, trois à la défense de la place, une au droit civil des mercenaires, une autre à une souscription du culte, la dernière à l'administration judiciaire. Sans cesse il veilla à la police des mœurs par l'institution d'un tribunal composé de cinq magistrats : *Louis Prudhomme, Jacques Le Moyne, Gabriel De Celles-Duclos, Jacques Picot, Jean Leduc.* Ils ne déclarèrent qu'une seule sentence capitale, celle du tambourineur de la garnison, dont la peine fut commuée à Québec en l'office d'exécuteur public. La criminalité de Ville-Marie est nulle de 1642 à 1656, et se réduit jusqu'en 1665 à une douzaine de violations des ordonnances.

La garde contre les Iroquois, nécessaire à la conservation des laboureurs, était un privilège réservé à 63 colons, formant une confrérie militaire que le gouverneur appela : **les Soldats de la T. S. Vierge.** Chaque dimanche, il en désignait un d'une escouade pour un jour de la semaine, les exhortant tous à faire courageusement leurs devoirs de garde. Le soldat se confessait et communiait, toujours prêt à mourir : plusieurs en effet payèrent de la vie le salut de tous, les maraudeurs iroquois cherchant l'improviste et la surprise.

10. **Organisation civile.** — M. de Chomedey, sollicita de la Cour, en 1644, l'érection de Ville-Marie en corporation municipale. Il remit donc entre les mains d'un procureur-syndic, élu pour trois ans, les intérêts publics. Cet officier était établi « pour agir, postuler et administrer toutes les affaires et le bien commun des particuliers de l'île, pour employer les deniers remis à cet effet et même avancer ceux qui seraient nécessaires ».

Dès le début, il organisa l'Hôpital de Jeanne Mance, indispensable aux malades et aux blessés. Plus tard il songea à l'instruction et à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse: en 1653, il amène Marguerite Bourgeoys (V. ce nom) qui recruta si bien ses compagnes.

Ecoles et Hôtel-Dieu de Saint-Joseph furent ses œuvres les plus chères.

Il sut égayer la vie des colons en établissant des fêtes publiques mi-religieuses mi-civiles. Il exigeait des officiers une conduite irréprochable. En vrai père, il aimait et secondait toutes les familles de colons. Sa place de gouverneur particulier lui imposa, en face du gouverneur de Québec, des procédés fort délicats, depuis M. de Montmagny jusqu'à M. de Courcelle. L'inférieur devait un jour céder au supérieur, dès que le domaine passa à la Couronne.

11. Départ et dernières années (1665-76). — Le 6 mars 1663, la Compagnie de Montréal est dissoute : le Séminaire de Montréal lui succède comme propriétaire et seigneur de l'île, sans toutefois se désintéresser de payer à M. de Maisonneuve une rente viagère. Deux ans après, M. de Tracy, qui est muni d'instructions royales, débarque à Québec, le 30 juin 1665. Quatre mois après, il ordonne au gouverneur de repasser en France, comme incapable de la place et du rang. La mission de M. de Maissonneuve était d'ailleurs achevée : mais il eut mérité les attentions de Colbert et les générosités du roi.

Suivi de son serviteur, Louis Frin, il se retire à Paris, avec ses 500 liv. annuelles, dans un logis au Fossé-Saint-Victor : il y vécut, ignoré et modeste, durant onze années. Il décéda célibataire, le 9 septembre 1676, « avec une confiance, écrit Faillon, d'autant plus parfaite que, n'ayant point reçu sur la terre la récompense de ses immenses services, il était plus assuré de la recevoir tout entière dans le ciel ». Le lendemain, on célébra ses funérailles dans l'église des Pères de la Doctrine chrétienne.

Avec M. de Champlain, il restera la plus belle figure de l'histoire du Canada français au berceau.

Bibl. — *Nova Francia*, Paris, 1925-27; P. Rousseau, P. S. S., *Hist. de la vie de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve*, Montréal, 1886; Sœur Morin, *Ann. de l'Hôtel-Dieu*, ib., 1922; *La Rev. can.*, ib., 1919; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1926; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913; E.-M. Faillon, *Hist. de la Colon. fr. en Can.*, 2 vol., 1865.

MAITLAND (Sir Peregrine) (1777-1854), enseigne, lieutenant, capitaine, lieutenant-colonel, major-général, lieutenant-gouverneur, administrateur du Canada, commandant en chef, grand-croix du Bain.

Son père Thomas était originaire de Shrubs Hall, dans le New Forest, en Angleterre. Peregrine naquit en 1777 à Long Parish, comté Hants, s'enrôla dans l'armée comme enseigne au 1er régiment des gardes à pied, le 5 juillet 1792. Promu lieutenant, il sert en Flandre en 1794, puis à Ostende et à Walcheren en 1798 et est fait capitaine; lieutenant-colonel le 25 juillet 1803, il sert en Espagne en 1809, étant ensuite nommé colonel en 1812, major-général le 4 juin 1814, compagnon du Bain en 1815 et décoré de la médaille de Waterloo.

Le 6 janvier 1818, le ministre des Colonies le choisit comme lieutenant-gouverneur du Haut-Canada; il est assermenté le 13 août et prend sa charge, jusqu'au 23 août 1828 : le 17 mars 1820, il fut, l'espace de trois mois, administrateur de la Colonie. Puis, la métropole lui conféra la lieutenance-générale de la Nouvelle-Ecosse jusqu'au 24 janvier 1834. Son administration fut marquée d'agitations et de malaises politiques par les intrigues de Robert Fleming Gourlay et de William Lyon Mackenzie, dans le Haut-Canada; en Nouvelle-Ecosse par le règlement de la question douanière et des rentes foncières, par la division et la scission entre le Conseil exécutif et l'Assemblée législative en 1829.

Relevé de ses fonctions, il est nommé commandant du 76e régiment le 19 janvier 1834 et transféré au 17e en 1843. Commandant en chef à Madras (1836-38), il devint gouverneur de la colonie du Cap-de-Bonne-Espérance (1843-46) et fut promu général le 6 avril 1852. Ayant alors pris sa retraite, il mourut à Londres le 30 mai 1854. Il avait d'abord épousé, en 1803, Louisa, fille du baron Edward Crofton; ensuite, en 1815, lady Sarah Lennox, fille cadette de Charles, quatrième duc de Richmond et de Lennox (V. ce nom).

Bibl. — D. B. Read, *The Lieut.-govern. of Upper Can.*, Toronto, 1900; H. J. Morgan, *Cel. Can.*, Québec, 1862; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885; J. Heyden, *The Book of Dignities*, ib., 1894; Can. and Prov., index, Toronto, 1917; W. S. Wallace, *The Fam. Compact*. Toronto, 1915, et *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

MAJOR, officier militaire d'état-major, qui prenait rang après le gouverneur particulier et le lieutenant de roi (V. ces mots).

Le major avait pour fonction de veiller à la police des troupes et aux détails de la manutention et de l'administration militaires.

1° Le gouvernement de Québec eut pour titulaires à la majorité (V. ces noms) :

Provost (François), 14 mai 1669;

Galliffet (François de), 6 février 1692;

Langloiserie (Charles-Gaspard Piot, sieur de), 28 mai 1699;

Louvigny (Louis de La Porte, sieur de), 1er juin 1703;

Chassaigne (Jean Bouillet, sieur de la), 27 avril 1716;

D'Esgly (François Mariauchau, sieur), 7 mai 1720;
Bégon (Claude-Michel), 23 avril 1726;
Deschaillon (J.-B. de Saint-Ours, sieur), 3 février 1731;
Livaudière (Jacques-Hugues Péan, sieur de), 1er avril 1733;
Longueuil (Paul-Joseph Le Moyne, chevalier de), 2 février 1748;
Ramezay (J.-B.-Nicolas-Roch de), 1er mai 1749;
Dumas (Jean-Daniel), 1er mai 1757;
Le Verrier (Louis), 1er janvier 1759.

2° Le gouvernement de Montréal eut pour titulaires à la majorité (V. ces noms) :
Closse (Raphaël-Lambert), 1648;
Dupuis (Zacharie), 1662;
Bizard (Jacques), 1er mai 1677;
Langloiserie (Charles-Gaspard Piot de), 15 avril 1694;
La Vallière (Michel de Neuf, sieur de), 28 mai 1699;
Longueuil (Charles Le Moyne, 1er baron de), 27 mai 1706;
La Chassaigne (Jean Bouillet de), 5 mai 1710;
Rousson (François Le Verrier, sieur de), 27 avril 1716;
Sabrevois (Jacques-Charles de), mai 1725;
Falaise (François de Gannes, sieur de), 16 mars 1728;
Longueuil (Charles Le Moyne, 2e baron de), 1er avril 1733;
Lantagnac (Gaspard Adhémar, sieur de), 3 mars 1748;
Noyan (Pierre-Jacques Chavoy, sieur de), 23 mai 1749;
Duplessis-Faber (François), mars 1756.

3° Le gouvernement des Trois-Rivières eut pour titulaires à la majorité (V. ces noms) :
Grandpré (Lambert Boucher, sieur de), 1692;
Louvigny (Louis de La Porte, sieur de), 20 avril 1700;
Linctot (Michel Godefroy, sieur de), 1er avril 1702;
Bergères (Raymond Blaise, sieur des), 3 mai 1710;
Cabanac (Joseph Desjordy, sieur de), 18 juin 1712;
La Corne (Jean-Louis de), 12 mai 1714;
D'Esgly (François Mariauchau, sieur), 2 janvier 1716;
Cabanac (François Desjordy Moreau de), 7 mai 1920;
Falaise (François de Gannes, sieur de), 11 avril 1727;
Ligneris (Constant Le Marchand, sieur de), 16 mars 1728;
Du Buisson (Jacques-Charles Renaud, sieur), 1er avril 1733;
Vaudreuil (François-Pierre de Rigaud de), mai 1741;
Villiers (Nicolas-Antoine Coulon, sieur de), février 1748;
Noyelles (Nicolas-Joseph de Fleurimont de), juin 1751;
Sabrevois (Charles de), 1er janvier 1759.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Revue can.*, Montréal ,1917.

MALAPART (André), soldat et serviteur, marin de bord, auteur d'une brochure.

Parisien de naissance, il s'attacha comme soldat, serviteur, matelot à la fortune du capitaine dieppois, Charles Daniel (V. ce nom).

En 1630, il fit imprimer à Rouen **La Prise d'un seigneur écossais et de ses gens qui pillaient les navires de France, par M. Daniel.** C'est une sorte d'appendice, qui complète le récit du capitaine adressé à Richelieu et qu'a réédité M. Julien Félix à Rouen en 1881.

Au rapport signé de Daniel, Malapart affirme qu'il veut ajouter « quelques circonstances qu'il a omises ». — La première est que le capitaine, perplexe de savoir que lord Ochiltrie (V. ce nom) se fortifiait puissamment et ne pouvant aller du Grand Gibou au Port-aux-Baleines — *environ 25 lieues* — *vit* trois Sauvages venir à lui prêts à l'accompagner. — La deuxième, que le capitaine remontra à ses soldats les maux que cette usurpation pouvait amener : que tous firent une requête le suppliant de les mener à l'ennemi, et protestant qu'au cas de mort de quelques-uns, elle lui servirait auprès de leurs parents, attendu qu'ils avaient voulu mourir pour maintenir à quelque 100.000 Français la liberté de gagner leur vie : car, il va, tous les ans, en ces pays, environ 200 grands vaisseaux à la pêche de la morue, de saumon, de petites baleines dont on fait de l'huile et qu'il faudrait désormais acheter bien cher des Anglais, qui allaient contraindre nos pêcheurs à leur payer le dixième et confisquer leurs embarcations. — La troisième est que le capitaine et tous ses hommes, trois exceptés, se confessent et communient avant que d'aller à l'attaque. — La quatrième est qu'il y *avait dix ou douze puissants* et furieux dogues, aussi à craindre que des hommes sans peur et bien armés : cependant ils n'ont fait aucun mal; et, pas un des coups tirés par l'ennemi ne porta sur un seul Français, quoiqu'ils fussent plus nombreux et qu'ils aient vu prendre six de leurs pêcheurs, bien qu'ils fussent à couvert de leur fort et de leurs armures. — La cinquième est que les soldats ont été obéissants au capitaine défendant de s'amuser au butin. — La sixième est qu'il

D'Esgly (François Mariauchau, sieur), 7 mai 1720;
Bégon (Claude-Michel), 23 avril 1726;
Deschaillon (J.-B. de Saint-Ours, sieur), 3 février 1731;
Livaudière (Jacques-Hugues Péan, sieur de), 1er avril 1733;
Longueuil (Paul-Joseph Le Moyne, chevalier de), 2 février 1748;
Ramezay (J.-B.-Nicolas-Roch de), 1er mai 1749;
Dumas (Jean-Daniel), 1er mai 1757;
Le Verrier (Louis), 1er janvier 1759.

2° Le gouvernement de Montréal eut pour titulaires à la majorité (V. ces noms) :
Closse (Raphaël-Lambert), 1648;
Dupuis (Zacharie), 1662;
Bizard (Jacques), 1er mai 1677;
Langloiserie (Charles-Gaspard Piot de), 15 avril 1694;
La Vallière (Michel de Neuf, sieur de), 28 mai 1699;
Longueuil (Charles Le Moyne, 1er baron de), 27 mai 1706;
La Chassaigne (Jean Bouillet de), 5 mai 1710;
Rousson (François Le Verrier, sieur de), 27 avril 1716;
Sabrevois (Jacques-Charles de), mai 1725;
Falaise (François de Gannes, sieur de), 16 mars 1728;
Longueuil (Charles Le Moyne, 2e baron de), 1er avril 1733;
Lantagnac (Gaspard Adhémar, sieur de), 3 mars 1748;
Noyan (Pierre-Jacques Chavoy, sieur de), 23 mai 1749;
Duplessis-Faber (François), mars 1756.

3° Le gouvernement des Trois-Rivières eut pour titulaires à la majorité (V. ces noms) :
Grandpré (Lambert Boucher, sieur de), 1692;
Louvigny (Louis de La Porte, sieur de), 20 avril 1700;
Linctot (Michel Godefroy, sieur de), 1er avril 1702;
Bergères (Raymond Blaise, sieur des), 3 mai 1710;
Cabanac (Joseph Desjordy, sieur de), 18 juin 1712;
La Corne (Jean-Louis de), 12 mai 1714;
D'Esgly (François Mariauchau, sieur), 2 janvier 1716;
Cabanac (François Desjordy Moreau de), 7 mai 1920;
Falaise (François de Gannes, sieur de), 11 avril 1727;
Ligneris (Constant Le Marchand, sieur de), 16 mars 1728;
Du Buisson (Jacques-Charles Renaud, sieur), 1er avril 1733;
Vaudreuil (François-Pierre de Rigaud de), mai 1741;
Villiers (Nicolas-Antoine Coulon, sieur de), février 1748;
Noyelles (Nicolas-Joseph de Fleurimont de), juin 1751;
Sabrevois (Charles de), 1er janvier 1759.

Bibl. — P.-G. Roy, *La Revue can.*, Montréal ,1917.

MALAPART (André), soldat et serviteur, marin de bord, auteur d'une brochure.

Parisien de naissance, il s'attacha comme soldat, serviteur, matelot à la fortune du capitaine dieppois, Charles Daniel (V. ce nom).

En 1630, il fit imprimer à Rouen **La Prise d'un seigneur écossais et de ses gens qui pillaient les navires de France, par M. Daniel.** C'est une sorte d'appendice, qui complète le récit du capitaine adressé à Richelieu et qu'a réédité M. Julien Félix à Rouen en 1881.

Au rapport signé de Daniel, Malapart affirme qu'il veut ajouter « quelques circonstances qu'il a omises ». — La première est que le capitaine, perplexe de savoir que lord Ochiltrie (V. ce nom) se fortifiait puissamment et ne pouvant aller du Grand Gibou au Port-aux-Baleines — *environ 25 lieues* — *vit* trois Sauvages venir à lui prêts à l'accompagner. — La deuxième, que le capitaine remontra à ses soldats les maux que cette usurpation pouvait amener : que tous firent une requête le suppliant de les mener à l'ennemi, et protestant qu'au cas de mort de quelques-uns, elle lui servirait auprès de leurs parents, attendu qu'ils avaient voulu mourir pour maintenir à quelque 100.000 Français la liberté de gagner leur vie : car, il va, tous les ans, en ces pays, environ 200 grands vaisseaux à la pêche de la morue, de saumon, de petites baleines dont on fait de l'huile et qu'il faudrait désormais acheter bien cher des Anglais, qui allaient contraindre nos pêcheurs à leur payer le dixième et confisquer leurs embarcations. — La troisième est que le capitaine et tous ses hommes, trois exceptés, se confessent et communient avant que d'aller à l'attaque. — La quatrième est qu'il y *avait dix ou douze puissants* et furieux dogues, aussi à craindre que des hommes sans peur et bien armés : cependant ils n'ont fait aucun mal; et, pas un des coups tirés par l'ennemi ne porta sur un seul Français, quoiqu'ils fussent plus nombreux et qu'ils aient vu prendre six de leurs pêcheurs, bien qu'ils fussent à couvert de leur fort et de leurs armures. — La cinquième est que les soldats ont été obéissants au capitaine défendant de s'amuser au butin. — La sixième est qu'il

y avait 25 lieues du fort du Grand Gibou à celui des Anglais; que nos dix hommes avaient fait diligence pour aller si loin en reconnaissance, et pour nous de courir sur l'ennemi à cette distance du vaisseau et avec si peu d'avantage. — La septième est que notre fort commencé — et sera parfait au retour de M. Daniel — est à l'entrée du port, le plus assuré et commode, situé à l'entrée des terres de la Nouvelle-France, très propre à servir de relâche aux navires de Québec, environné de gros arbres avec des eaux douces en abondance, capable de recevoir plus de 3.000 navires, ayant une embouchure très étroite défendue par le canon du fort.

L'auteur fait ensuite mention d'un jeune indigène, ayant à la tête de grands coups de hache, guéri à la prière d'un Jésuite, et de la soudaine conversion d'un vieux sorcier. Il raconte qu'un banc de poissons « plus gros que nos grosses carpes », la **bouite** ou grande oreille, suivit le vaisseau, servant soir et matin de subsistance aux passagers, et qui disparut à la zone des morues. Il attribue à la Providence le contre-temps qui sépara les quatre vaisseaux de Daniel, qui échappa ainsi isolé à la rencontre certaine avec la flotte de David Kirke (V. ce nom), ainsi que la prise du fort Ochiltrie, qui mis en état fut devenu plus tard imprenable : il énumère les objets du bon butin du vainqueur. A son sentiment, le lord capturé avait environ 50 ans, était « très zélé et bien versé dans son hérésie », parlant latin et entendu en quantité de sciences.

Il termine ses réflexions par l'éloge de la Compagnie de Richelieu qui l'avait engagé et, en Parisien jovial, adresse au capitaine Daniel ce dizain :

Monsieur, je crains bien fort que votre modestie
N'ait pas pris plaisir à lire ce discours;
Mais si cette vertu tient en vous amortie
Toute la vanité, l'idole de nos jours,
Au moins, laissez le cours libre à la vérité,
Laissez aller le los à qui l'a mérité.
Que si vous ne voulez cet acte de justice
Et aimez mieux me voir exercer la milice,
Dites-moi au plus tôt : Soldat l'épée au poing!
Et vous verrez bientôt que je n'écrirai point.

Bibl. — Julien Félix, *Voyage à la Nouv.-Fr. du capit. Ch. Daniel, de Dieppe, en 1629*, Rouen, 1881 ; texte reproduit dans les *Mém. de la Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1889; Ch. de La Roncière, *Hist. de la Marine fr.*, t. IV, Paris, 1910; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. New Fr.*, Toronto, 1901.

MALARTIC (Anne-Joseph-Hippolyte de Maurès, comte de) (1730-1800), sous-lieutenant, capitaine, aide-major, aide de camp, commandant, chevalier de Saint-Louis, major, colonel, gouverneur, maréchal de camp, lieutenant-général.

Sa famille comptait parmi la plus ancienne noblesse de l'Armagnac. Elle remonte à Odon de Malartic, damoiseau vivant en 1209, père du chevalier croisé, nommé Artaud, qui était présent au camp devant Joppé (Palestine), en 1252. Pierre-Hippolyte-Joseph de Maurès, qui eut trois de ses frères généraux, avait épousé Antoinette-Charlotte de Savignac de Saint-Ureisse (Tarn ou Lot-et-Garonne).

Comte de Malartic.

Anne-Joseph, leur deuxième fils, naquit à Montauban, le 3 juillet 1730. Sorti du collège de Nanterre, en 1745, il fut aussitôt nommé sous-lieutenant au régiment de la Sarre. Peu après, il obtint une compagnie dans celui de Béarn, avec lequel il fit, comme capitaine, les campagnes de Flandre, d'Italie et de Provence. En 1749, on le nomma aide-major.

En 1755, son régiment est désigné pour le Canada, sous le commandant-général Dieskau. M. de Malartic assista à la défaite des troupes françaises. En 1756, le marquis de Montcalm vint remplacer le baron prisonnier. Dès lors, l'aide-major le suit partout. D'abord, il se rend au fort Frontenac, traverse le lac Ontario et prend part au siège et au triomphe de Chouaguen (V. ce mot). En 1757, il assiste à la prise du fort William-Henry. En 1758, il se bat avec bravoure à la bataille de Carillon. Le bataillon de Béarn était posté à la droite et, au plus fort de l'action, M. de Malartic eut le genou gauche percé d'une balle : cette blessure lui valut la croix de Saint-Louis. Déjà, M. de Montcalm avait écrit de

Chouaguen à M. de Lévis : « Je ne saurais trop me louer de mes aides de camp, de La Pause et de Malartic; j'eusse succombé à la besogne sans eux. »

A la bataille des Plaines, M. de Malartic se conduisit en chevalier sans peur : son cheval fut tué sous lui et ses habits furent troués de balles. On lui confia le commandement de la garde laissée à l'Hôpital-Général pour protéger les nombreux blessés, officiers et soldats. Il sut gagner même l'estime du général Murray qui l'invita plusieurs fois à sa table. Evacué sur Montréal, il prit part, en avril 1760, à la contre-attaque de M. de Lévis sur Québec et il y fut de nouveau blessé : un boulet de canon lui effleura la poitrine.

Rentré en France, il écrivit au ministre, de La Rochelle, le 29 novembre 1760. Au mois d'avril 1763, il est promu major du régiment Royal Comtois. Le ministre de la Guerre, M. de Choiseul, ne l'estimant pas assez récompensé de ses beaux états de service, le fit nommer, deux mois après, colonel du régiment de Vermandois.

En 1767, son régiment fut commandé de passer aux Antilles : élevé au grade de brigadier, M. de Malartic fut à la fois commandant en chef des forces et gouverneur de la Guadeloupe. Passé à la Martinique, puis à Saint-Domingue, son habileté fut d'un grand secours au prince de Rohan pour la répression des désordres qui agitaient cette île. A son retour en France, on le détacha avec son régiment en Corse. Le 30 mai 1780, il est fait maréchal de camp. Le 27 janvier 1792, le roi le nommait lieutenant-général et gouverneur des établissements français à l'est du Cap-de-Bonne-Espérance, ayant sa résidence à l'Ile-de-France, où il décéda le 28 juillet 1800.

Ses arrière-neveux ont publié à Paris, en 1890, son **Journal des Campagnes au Canada,** en 1755-60, qui offre d'intéressants renseignements.

Bibl. — Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1902 et 1911; Th. Chapais, *Le Marq. de Montcalm,* Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; Ad. Shortt, *Docum. sous le Régime fr.,* Ottawa, 1926 .

MANCE (Jeanne) (1606-1673), fondatrice de l'Hôpital, devenu l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. — **Mance,** bourg actuel d'environ 400 âmes en Lorraine (Meurthe-et-Moselle).

Elle naquit, vers 1606, à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne), alors partie en Lorraine, partie en Champagne. Procureur royal à Nogent, Pierre Mance était père de douze enfants, six garçons et six filles. L'un de ses fils, nommé Pierre, devint archidiacre de Troyes et fut professeur au collège de Cambrai.

A l'âge de sept ans, Jeanne se consacra à Dieu. A la mort de son père, durant un séjour à Langres, elle connut la Nouvelle-France par les **Relations** du Père Paul Le Jeune. Le 30 mai 1640, elle se rend à Paris, où son cousin, l'abbé Dobleau, chanoine de la Sainte-Chapelle, l'accueillit et seconda ses démarches. Elle consulta le Père jésuite Saint-Jure, le Père Rapin Récollet et un Père

Jeanne Mance.

de la Doctrine chrétienne. Ce dernier, confesseur de M^me^ de Bullion, lui conseilla de rendre visite à sa pénitente. Celle-ci exigea que Jeanne tût son nom et lui fit don de 60.000 liv., pour établir un hôpital à Ville-Marie, en assignant 1.000 pour sa pension viagère. « Elle lui donna en outre plusieurs bijoux de dévotion de grand prix et son portrait enrichi d'agate fine, d'or, de perles, qu'elle laissa en mourant à la communauté. »

Jeanne Mance vit souvent M. de La Dauversière (V. ce nom) et reçut son approbation pour l'œuvre de l'hôpital. Elle s'embarqua à La Rochelle sur un petit voilier avec une compagne de Dieppe et 12 soldats : le bâtiment abordait à Québec le 8 août 1641. M. de Maisonneuve hiverna à Québec avec ses colons et les cinq femmes qui les avaient suivis. M^me^ de La Peltrie (V. ce nom) s'attacha à Jeanne et la suivit à Ville-Marie en 1642. A l'automne de l'année suivante, l'hôpital de Saint-Joseph était construit en bois, mesurant 60 pieds de long sur 24 de large. L'ins-

tallation est à peine terminée que les Iroquois commencent leur guerre d'embuscade aux alentours : en 1643, 1644, 1645, ils ont fait des morts et des blessés. L'hôpital devenait trop étroit et la directrice dut faire appel à Mme d'Ailleboust et à sa sœur. Sur les entrefaites, M. d'Ailleboust, qui franchit l'Océan, rencontra Mme de Bullion, qui augmenta ses générosités, exigeant toutefois des Associés de Ville-Marie un versement annuel de 3.088 livres en faveur de l'hôpital, dont Mlle Mance garderait l'administration jusqu'à sa mort.

En 1649, Jeanne Mance traverse l'Océan une première fois. Rendue à Paris, elle demande une entrevue à M. Olier, qui l'engage à faire visite aux Associés, dont il ne restait que neuf sur quarante-cinq. Ceux-ci acceptent de passer un acte devant notaire, par lequel ils se faisaient tous donation mutuelle entre vifs, jusqu'au dernier survivant et ils excluaient leurs héritiers naturels de toute prétention à cette succession : M. Olier fut élu directeur en remplacement de M. de Renty. Mlle Mance assurait ainsi l'avenir de son entreprise. On lit dans le **Journal des Jésuites** : « Le 8 septembre 1650, arriva le dernier vaisseau où était M. d'Ailleboust le jeune, Mlle Mance et, le 25, partit de Québec la barque de Montréal. »

En 1651, elle est sur le point d'être capturée, étant seule à l'hôpital; elle sauve la vie à Chiquot scalpé par les Iroquois. En même temps elle ouvre ses portes aux catéchumènes algonquins, hommes, femmes et enfants que catéchise le Père Ragueneau. Elle offre 22.000 livres à M. de Maisonneuve qu'elle détermine à traverser la mer pour recruter des défenseurs de la place : il s'embarque en 1652. A son retour, il ramena 103 colons. Et aussitôt les nouveaux artisans commencent l'agrandissement de l'hôpital : le corps de logis mesure 30 pieds de long sur 30 de large, destiné à servir de chapelle et de salle pour hommes. L'ensemble de l'édifice est protégé par une palissade et des redoutes sur le versant et au pied de la montagne.

Le 27 janvier 1657, la Directrice fit une chute sur la glace, se fractura le bras en deux endroits et se démit le poignet. Le 29 juillet suivant, M. de Queylus et trois Sulpiciens débarquaient à Québec : le premier prit possession de la cure de la capitale et les autres, rendus à Ville-Marie, furent hospitalisés à l'hôpital.

Jeanne avait reçu 100 arpents de terre en retour des 22.000 livres accordées à M. de Maisonneuve : elle les distribua en concessions aux familles Demers, Descarries, Leduc, Le Moyne, Menier, Ducharme. L'année suivante, M. de Queylus envoya de Québec deux Religieuses Hospitalières à Ville-Marie. La Directrice fut bien étonnée de ce procédé singulier : elle les reçut avec beaucoup d'égards, leur assigna une chambre, sans vouloir toutefois leur permettre le soin des malades. Le 29 septembre 1658, elle confia la gérance de l'hôpital, non aux deux Hospitalières, mais à Marie Pournain, veuve de M. de La Bardelière; et elle partit pour la France chercher la guérison de son bras, dont elle souffrait depuis 18 mois. « Le 14 octobre, écrit le **Journal des Jésuites**, partirent les vaisseaux, où étaient Mlle Mance et Marguerite Bourgeoys. »

A La Flèche, elle expose la situation et la tentative de M. de Queylus à M. de La Dauversière, qui lui promet trois Hospitalières comme compagnes de retour. A Paris, elle propose à la duchesse d'Aiguillon une fondation d'Hospitalières à Ville-Marie comme à Québec : la nièce de Richelieu s'y dérobe, tandis que Mme de Bullion soutiendra l'initiative de M. de La Dauversière. M. de Bretonvilliers, successeur de M. Olier décédé en 1657, lui fait consulter la science médicale, qui ne donne aucun espoir de guérison. Le 2 février, à l'issue de la messe, il lui met entre les mains un récipient qui contenait le cœur de M. Olier : elle se sent guérie instantanément. Pour s'assurer du prodige, le Supérieur lui fait écrire de sa main malade cette déclaration : « Jésus, Marie, Joseph! Le 2 février 1659, en la chapelle du Séminaire, après la sainte messe, j'ai écrit ces mots de ma main droite, de laquelle je n'avais eu aucun usage, depuis deux ans. — Jeanne Mance. » Onze jours après, elle raconte sa guérison de cette écriture ferme et nette qui lui était familière, avant l'accident.

Les Associés se réunirent souvent en présence de Mgr de Laval, qui allait se rendre à son Vicariat apostolique, au mois de juin, et l'on conclut au départ des Hospitalières de La Flèche. J. Mance versa un capital de 22.000 livres entre les mains de M. de La Dauversière, le 29 mars, afin de garantir à ses filles une rente annuelle de mille livres. Le 2 juillet, le **Saint-André** lève l'ancre à La Rochelle. Le bâtiment avait servi d'hôpital aux soldats; en mer, la peste éclata, faisant dix victimes et contaminant presque tous les passagers. Quand le vaisseau entra en rade de Québec, le 7 septembre, Mlle Mance ne pouvait plus se mouvoir : elle languit plusieurs semaines dans une maison de la basse ville et n'arriva à Ville-Marie qu'à la fin d'octobre. Le 2 du même mois, le Vicaire apostolique autorise par écrit les Hospitalières à s'établir à Montréal. Les tristes événements de 1660 et les escarmouches ininterrompues des Iroquois fournirent l'occasion aux colons d'apprécier leurs dévoués services.

« Le 20 septembre 1662, partit le dernier

vaisseau, où était Mlle Mance » **(Journ. des Jés.)**. C'était à dessein qu'elle entreprit ce troisième voyage. Elle put constater bientôt à Paris la disparition successive des Associés. La Société, accablée de dettes, désespérait de pouvoir recruter des adhérents nouveaux. Le 9 mars 1663, le Séminaire de Saint-Sulpice devenait seul propriétaire de l'île entière de Montréal. « Le 25 mai 1664, un vaisseau de Normandie, conduit par le sieur Filis, arriva, où était Mlle Mance » **(Journ. des Jés.)**.

Elle fut inquiétée, après le décès de Mme de Bullion, comme ayant mal géré les affaires de son établissement. L'on prétendait que la **Bienfaitrice inconnue** avait désapprouvé le remplacement des 22.000 liv. par les 100 arpents du domaine de la Compagnie. On voulait obliger le Séminaire à reprendre le terrain et à restituer la somme. On fit des démarches, sous le nom de Jeanne, auprès du Conseil souverain, comme si elle eût sollicité d'urgence la remise de l'argent : ce qui l'obligea à adresser à son tour une requête contradictoire. Pour éviter un litige en justice, M. de Bretonvilliers soumit le cas au Conseil privé du roi, qui décida en sa faveur. Ainsi l'Hôtel-Dieu s'est trouvé propriétaire de ce **fief de Nazareth**, source de revenus jusqu'à nos jours.

Au témoignage de la Mère Françoise Juchereau (V. ce nom), Jeanne Mance mourut en juin 1673.

Bibl. — Leblond de Brumath, *Vie de Jeanne Mance*, Montréal, 1883; *Sœur Morin, Annal. de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, Montréal, 1921; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; E.-M. Faillon, *Vie de madem. Mance*, Paris, 1854.

MANITOBA, Province du Canada, située à l'ouest de l'Ontario et bornée au nord par le Keewatin, au sud par les Etats-Unis, à l'ouest par la Saskatchewan. — **Manitoba** vient de **minne** (eau) et de **toba** (prairie) en assiniboine et en sioux, par une légère variante. **Lac des Prairies** est le nom que M. de La Vérendrye attribua au lac **Manitoba** actuel, en octobre 1738.

L'histoire de cette Province centrale s'identifie avec la biographie des découvreurs ou gouverneurs français des **Postes de l'Ouest**, des gouverneurs de l'Assiniboia, des lieutenants-gouverneurs depuis la confédération jusqu'à nos jours.

La période des explorations ne comprend que les noms de quatre personnages : Pierre Gaultier de La Vérendrye (1731), Charles de Noyelles (1744), Le Gardeur de Saint-Pierre, Saint-Luc de La Corne (V. ces noms).

La période des gouverneurs anglais de l'Assiniboia embrasse les noms qui suivent : Miles Macdonell (1812), Alexander Macdonell (1817), Andrew Bulger (1822), Robert Pelly (1823), Donald Mackenzie (1825), Alexander Christie (1833), Duncan Finlayson (1839); A. Christie encore (1844), le major Caldwell (1848), Francis Johnson (1856), William Mac Tavish (1858) (V. ces noms).

Après la Cession de 1763, il y eut au Manitoba une période de transition qui dura jusqu'en 1804. Les postes de traite, établis par les Français, vinrent à disparaître les uns après les autres. Mais plusieurs des compagnons et employés des premiers explorateurs étant restés dans le pays, s'y unirent à des indigènes; c'est l'origine des **Métis** dans tout le Nord-Ouest. Les Anglais, employés au service des deux Compagnies (Baie d'Hudson et Nord-Ouest) imitèrent cet exemple. Représentés par de hardis aventuriers, comme les deux Alexander Henry, Samuel Hearn (V. ces noms), ils s'acharnaient au commerce des fourrures. Ce commerce amena peu à peu une intense rivalité entre les agents des Compagnies (V. ce mot). Entre temps, il y eut parmi eux d'héroïques explorateurs, comme Alexander Mackenzie, Thompson, Fraser et beaucoup d'autres, dont les noms survivent dans plusieurs appellations.

En 1811 jusqu'en 1817, le rôle de personnage principal à la Rivière-Rouge revient à l'éminent lord Selkirk (V. ce nom) : il avait choisi, bien qu'appartenant à l'Eglise presbytérienne d'Ecosse, un catholique en qualité de gérant de son entreprise de colonisation, du nom de Miles Macdonell (V. ce nom). Pour calmer les esprits et maintenir l'ordre social, tous deux songèrent à convier les missionnaires, disparus depuis le Régime français. Mgr Plessis résolut d'établir une mission permanente à la Rivière-Rouge et y envoya l'abbé Provencher (V. ce nom). Dès lors, une ère nouvelle s'ouvrait pour ces régions déshéritées de la fortune : avec la religion s'introduisait la véritable civilisation, en 1818. Deux ans après, se présentait le Révérend John West, ministre anglican, qui se trouva en face de colons presbytériens : son action fut ainsi neutralisée. En 1819-22, sir John Franklin (V. ce nom) inaugura ses expéditions de découvertes, qui devaient le couronner de gloire.

Les progrès, et matériels et spirituels, allaient se manifester, de 1826 à 1834. Par malheur, au printemps de 1826, tout le pays fut inondé : la Rivière-Rouge vit son niveau ordinaire monter d'environ 40 pieds, emportant la plupart des habitations. Beaucoup de **Meurons** (V. ce mot) et d'artisans suisses émigrèrent aux Etats-Unis, tandis que Canadiens et Métis gagnaient le lac Manitoba. Toutefois un renfort d'environ 150 personnes, anciens serviteurs de la Compagnie d'Hudson,

vinrent les remplacer à Saint-Boniface et ailleurs. Les succès agricoles furent alors rapides, à côté des échecs industriels; le gouverneur George Simpson en fut le principal promoteur, surtout pour la culture du lin et du chanvre. C'est en 1835-36 que l'on construisit le **fort de Pierre** et **fort Garry.** Des missionnaires catholiques se dévouaient à l'œuvre morale et sociale des colons, entre autres l'abbé Destroismaisons, l'abbé Georges Belcourt et l'abbé Jean-Baptiste Thibault.

De 1834 à 1839, le gouvernement de la colonie était à peu près entre les mains d'un seul homme, bien qu'il fût secondé des lumières d'un Conseil : George Simpson, gouverneur de Rupert et président, Donald Mackenzie, gouverneur de l'Assiniboia, James Sutherland, John Pritchard et Robert Logan (V. ces noms). En 1835, la succession de lord Selkirk remit au gouverneur Alexander Christie ses droits sur le district de la Rivière-Rouge, moyennant la somme de 84.000 liv. sterling. Dès lors, Mgr Provencher, les Révérends Jones et Cockran et quelques notables devinrent conseillers d'Assiniboia sous la présidence de Simpson, « l'empereur de l'Amérique britannique ». Cet Exécutif de quinze membres déclara : la création d'un corps militaire de 60 hommes, la division de la colonie en quatre districts judiciaires, la constitution du Conseil en Cour suprême, la construction d'un édifice servant de prison et de palais de justice.

Au point de vue industriel, M. Simpson subit trois échecs : l'élevage des moutons, l'exploitation du suif, la ferme modèle. Le juge Adam Thom fut engagé dans l'Est par la Compagnie d'Hudson, en 1839, et ne donna guère satisfaction à la majorité française dont il ignorait la langue. Les Métis se livraient surtout à la chasse aux bisons, sans se soucier de l'agriculture intense. A partir de 1840, la région de l'Ouest a pour base les forts Garry et Saint-Boniface. La population, au point de vue religieux, était divisée en deux sortes de croyances : les catholiques et les presbytériens desservis par des Anglicans. A l'été de cette année, paraissaient les méthodistes, les Révérends Robert Rundle et James Evans, et un troisième au lac Lapluie; le second inventa un syllabaire cris. Les catholiques avaient pour missionnaires : les abbés Belcourt, Blanchet, Demers, Thibault, Darveau (V. ces noms) qui fut assassiné : tous eurent à lutter contre le fléau des spiritueux. En 1844, apparaissent quatre Sœurs Grises de Montréal et, en 18455, les premiers Oblats de Marie Immaculée (V. ces noms).

En 1849, les conséquences du monopole exclusif des fourrures aux mains de la Compagnie d'Hudson provoquaient un mécontentement général : en 1847, les colons avaient envoyé une pétition motivée au gouvernement impérial rédigée par M. Belcourt que Simpson fit reléguer à Pembina. Le métis Guillaume Sayer, arrêté pour délit de vente de pelleteries, ses compatriotes conduits par J.-L. Riel se présentèrent, le 17 mai 1849, à la porte du palais de justice, réclamant son élargissement immédiat. Sayer fut déclaré innocent à la barre. La foule cria en triomphe : « Le commerce est libre! » Cet incident devait tuer le monopole et forcer la retraite de Thom. Le gouverneur admit au Conseil l'abbé Laflèche (V. ce nom) et nomma magistrats trois Métis français pour le district Cheval-Blanc, et deux autres avec un Métis anglais pour celui de la Rivière-Rouge. Le Révérend David Anderson devint l'évêque de la Terre de Rupert et le Père Taché, O. M. I., coadjuteur de Saint-Boniface. Le 1er mai 1852, le Conseil votait 100 liv. st., à diviser entre les deux évêques, catholique et anglican, dans le dessein d'instruire la jeunesse. Cette année, une inondation de la Rivière-Rouge causa d'énormes dégâts.

En 1853, le major Caldwell cumulait les fonctions de gouverneur et de juge en chef; l'année suivante, Francis Johnson, de Montréal, prit la présidence du tribunal jusqu'en 1858. Avant 1853, le courrier postal était bisannuel : la Compagnie le rendit alors mensuel. En 1855, F. Bruneau devint conseiller et, en 1857, trois Métis français furent admis à siéger : Mgr Taché entra au Conseil en 1858. Autour du fort Garry, maisons et magasins se construisaient, et formèrent le noyau de la ville de Winnipeg. En même temps, la Compagnie d'Hudson, au point de vue administratif politique, allait devenir une simple corporation commerciale. En 1859, on fonda le premier journal, le **Nor'Wester** dans le dessein de soutenir les prétentions du Canada contre la Compagnie d'Hudson.

La période de la Colonie se termine par le soulèvement des Métis de la Rivière-Rouge (1869-71). Le gouvernement fédéral était en pourparlers avec celui de la métropole et celui de la Baie d'Hudson : le premier offrait à celle-ci la somme de 300.000 liv. st. pour la cession de ses droits, d'ailleurs fort douteux. Les anciens habitants du pays s'indignèrent de voir que l'on voulait disposer, sans nulle consultation, de leur pays natal, de leur droit de possession séculaire, de leur avenir familial. Louis Riel (V. ce nom) se mit à la tête des mécontents comme son père en 1849.

1. **Organisation politique.** — La Province du Manitoba fut créée le 3 mai 1870 et rattachée à la Confédération : l'acte constitutionnel fut signé le 12, mettant fin au gouverne-

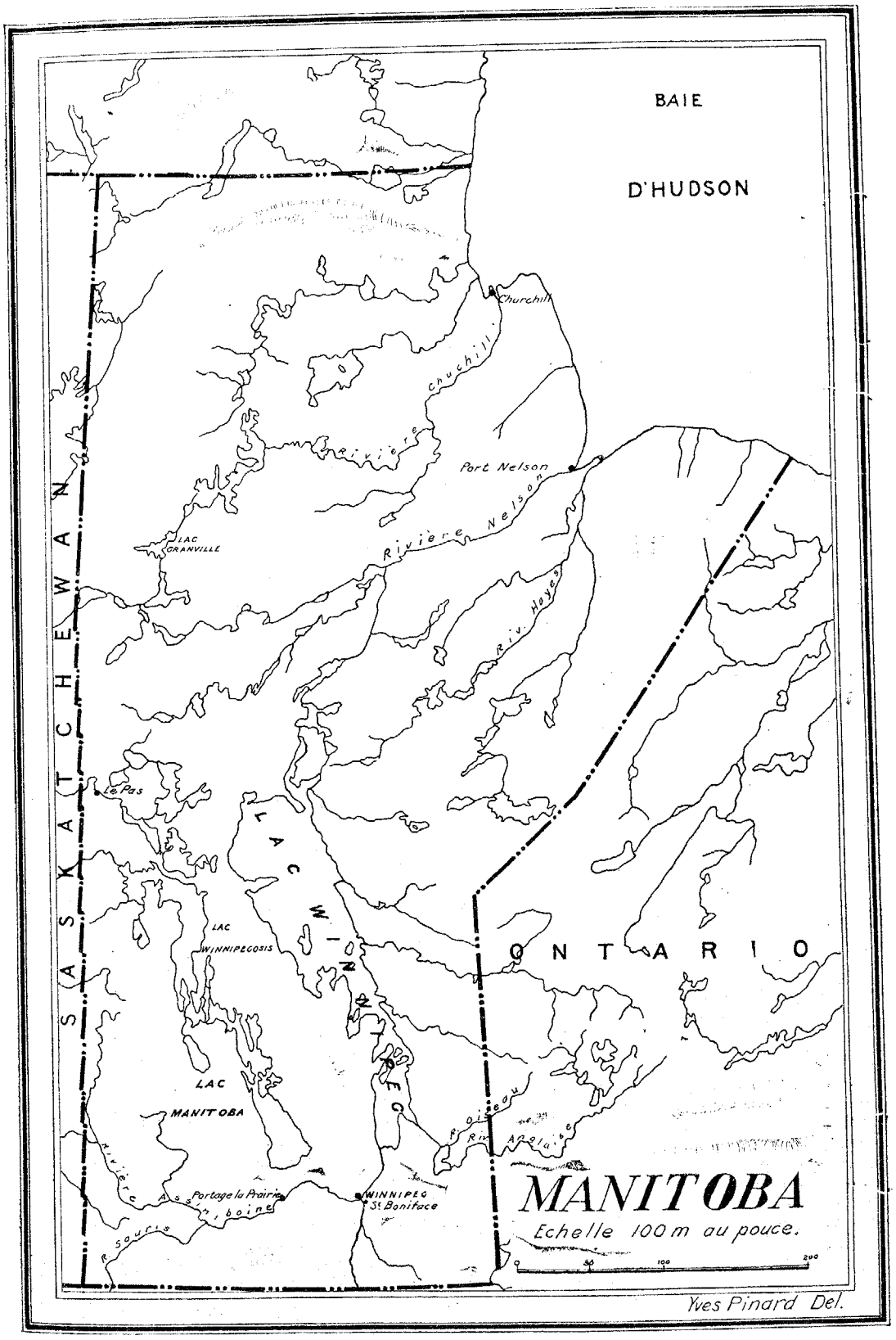
BAIE
D'HUDSON
Churchill
rivière chuchill
Port Nelson
Rivière Nelson
Riv. Hayes
LAC GRANVILLE
SASKATCHEWAN
Le Pas
LAC WINNIPEGOSIS
LAC MANITOBA
LAC WINNIPEG
ONTARIO
Rivière Assiniboine
Portage la Prairie
WINNIPEG St Boniface
R. Souris
Rivière Rouge
Rivière Aux Iroquois
MANITOBA
Echelle 100 m au pouce.
0 50 100 200
Yves Pinard Del.

ment Riel. La superficie ne comprenait que 9.500.000 acres; mais en 1881, on le porta à 96 millions. La région dont le Portage-du-Rat (Kenora) était le centre fut adjugée à l'Ontario le 3 août 1878 par le Conseil Privé; depuis 1912, la superficie est : 251.832 milles carrés.

Le premier lieutenant-gouverneur, A. G. Archibald, nommé le 20 mai, n'arriva à Winnipeg que le 2 septembre. Il organisa le Conseil exécutif à son choix et limité d'abord à cinq membres, attribuant à chacun un portefeuille avec telle dénomination qu'il établira: les Territoires du Nord-Ouest sont temporairement mis sous sa dépendance. Le Conseil législatif est composé de sept membres d'abord, de douze après quatre ans, désignés à vie par le lieutenant-gouverneur : ce corps est supprimé le 4 février 1876. La Chambre législative compte 24 députés, élus par autant de Divisions selon la population, ayant un mandat de quatre ans. La Province reçoit d'abord deux sièges au Sénat, puis trois, puis quatre; aux Communes, d'abord quatre, dix en 1905. Louis Riel fut élu député en 1873 et se vit expulser d'Ottawa.

La série des lieutenants-gouverneurs est la suivante : avec date de la nomination : F. G. Johnson, 9 avril 1872; A. Morris, 2 déc. 1872; J. E. Cauchon, 2 déc. 1877; J. C. Aikins, 22 sept. 1882; J. C. Schultz, 1er juill. 1888; J. C. Patterson, 2 sept. 1895; sir D. H. Mac Millan, 16 oct. 1900; sir D. C. Cameron, 1er août 1911; sir J. A. M. Aikins, 3 août 1916; Th. A. Burrows, 25 oct. 1926; J. D. Mac Gregor, 25 janvier 1929.

Les ministères successifs ont été présidés par : A. Boyd (1870-71); M. A. Girard (1871-1872, puis 1874); H. Clark (1874); R. A. Davis (1878); J. Norquay (1887); D. Harrison (1888); Th. Greenway (1900); H. Macdonald (1900); R. Roblin (1900-15); T. C. Norris (1922); J. Bracken (1931).

La magistrature conserva d'abord l'ancienne Cour d'Assiniboia (1870-71) et les tribunaux de juridiction inférieure. La Cour suprême est instituée en 1872, celles de revision et de comtés en 1902, la Cour d'Appel en 1906.

Les finances reçoivent en 1870 un versement de 472.000 dollars, avec 80 sous annuels par personne : il y a 17.000 âmes en 1871; plus une allocation annuelle de 30.000, de 50.000 (1882), de 190.000 (1910). Taxes, ventes de lots et sections ont enrichi le Trésor.

Les municipalités ont été établies en 1873. En 1883, vint la division en 26 comtés avec des Conseils, subdivisés en trois districts judiciaires, et ceux-ci en municipalités ayant maire et conseillers : sauf Winnipeg organisé en ville privilégiée.

L'on songea à passer des traités avec les Indiens, Sauteux et Cris : l'un, le 3 août 1871; l'autre en septembre 1873; un troisième le 15 septembre 1874; ce dernier accordait 100.000 carrés à la ville de Winnipeg.

2. **Immigration.** — Après la formation, la Province n'a cessé de recevoir les émigrés de toute nationalité : Allemands et Polonais, Russes et Scandinaves, Canadiens et Français, Américains surtout et Anglais des Iles britanniques, Ruthènes et Galiciens, Doukhobors, etc. En 1881, la population était de 52.000 habitants; en 1891, de 152.605; en 1901, de 255.210; en 1911, de 461 630 et en 1921, de 613.000.

L'élément canadien a fondé de belles paroisses aux familles nombreuses dans le rayon de Winnipeg, grâce à l'ingérence de Mgr Taché, du Père Lacombe (V. ces noms) et d'autres missionnaires colonisateurs. Dès le début, il a été représenté par des hommes de valeur, et en politique et au barreau, comme les Dubuc, Girard, Royal, Prud'homme (V. ces noms).

La Rébellion de Riel (1885) appartient plutôt à l'histoire de la Saskatchewan (V. ce mot).

3. **Agriculture.** — Le Manitoba possède les plus grands lacs et les plus nombreux cours d'eau de la zone des Prairies. C'est ce qui explique en partie la fertilité de son sol, qui produit le meilleur froment du monde, le maïs, le lin, le seigle, les pois, les navets et les pommes de terre. Les pâturages naturels y sont d'une extraordinaire richesse. Outre les plantes fourragères naturelles, il y a une abondante végétation de plantes cultivées, comme le trèfle et la luzerne, la betterave et le panais. C'est ce qui constitue un facteur important de l'élevage et de l'industrie laitière. Vaches, moutons, porcs sont une ressource énorme pour les fermiers, ainsi que les volailles et les abeilles. La croissance des végétaux, des légumineuses et autres, est tellement rapide qu'il est facile de cultiver du fourrage hâtif, qui peut être aussi récolté comme fourrage sec; une énorme quantité d'avoine et d'orge sert à l'engraissement des bestiaux. Les bénéfices de l'exploitation agricole étaient médiocres, il y a 60 ans : nulle personne ne soupçonnait alors la richesse de ces régions pour la production des céréales. Aujourd'hui la valeur annuelle des fabriques de beurre et de fromage se chiffre à plus de 10 millions de dollars.

En 1912, la statistique officielle consignait les rendements suivants : blé, 2.823.362 boisseaux; orge, 1.838.982; avoine, 962.928; lin, 196.315. De nos jours, ces chiffres ont pres-

que doublé ou triplé, sans que le sol ait jamais exigé aucune sorte d'engrais. Toutes les autres plantes légumineuses ont augmenté dans la même proportion, ainsi que les produits de l'élevage et de l'industrie laitière.

L'horticulture s'est aussi considérablement développée : fruits, surtout pommes et prunes, et d'autres variétés, ainsi que la flore. L'on a eu soin de fonder les institutions spéciales et propres aux diverses branches de la culture dans ces régions.

4. **Industrie manufacturière.** — L'industrie a opéré d'étonnants progrès; la production dépasse les 200 millions de dollars. En fait, Winnipeg est devenue la quatrième ville industrielle du Canada avec ses 285.000 âmes. Il existe d'ailleurs de grands ateliers de construction mécanique. La mise en conserve de la viande s'est développée, ainsi que le commerce des farines à exporter. Les fours à chaux, les briqueteries, les fabriques de tuiles emploient un grand nombre de travailleurs. Egalement l'on fabrique des réseaux de fils de fer pour clôture, des articles en cuir, des voitures, des instruments aratoires. Parmi les autres industries, l'on mentionne la confection des vêtements, la fabrication des cigares et cigarettes, des conserves potagères, des biscuits, des savons, des chaussures.

5. **Mines.** — La valeur annuelle de la production minière atteint le chiffre de 4 à 5 millions de dollars, laquelle s'accroît sans cesse : 20 millions en 1930. Les régions exploitées sont celles du Pas, du lac Star : les métaux sont le cuivre et l'or, puis le tungstène et le molybdène. Au nord-ouest du lac Manitoba, on a découvert des dépôts considérables de gypse; le produit naturel est dirigé sur Winnipeg, où il est broyé, calciné et transformé en plâtre. On rencontre aussi des gisements de lignite, de la glaise à ciment et à brique, de la pierre à chaux et des carrières de qualité supérieure.

6. **Exploitation forestière.** — Le nord de la Province est couvert de forêts jusqu'au 60° parallèle. Les peuplements de l'est sont semblables à ceux du nord-ouest de l'Ontario : à savoir bouleau, épinette ou sapin, peuplier, pin gris et tamarac, qui alimentent les scieries. A l'ouest et au sud-ouest, les montagnes sont boisées, ainsi que les bords des rivières.

7. **Pêcheries.** — Les lacs Winnipeg, Winnipegosis, Manitoba, sont très poissonneux : poisson blanc, brochet, esturgeon, doré, truite, qui sont expédiés en grande quantité aux Etats-Unis. Les rivières abondent aussi en animaux aquatiques.

8. **Transports.** — Les voies ferrées ont ouvert le Manitoba à la civilisation et à la colonisation : leur construction n'a présenté aucune difficulté dans les vastes prairies. Elles rayonnent dans toutes les directions et atteignent les deux Océans, Atlantique et Pacifique. Elles transportent ainsi le produit des récoltes aux Etats-Unis et en Europe, grâce aussi aux Grands Lacs de l'Ouest. Des embranchements relient la Province aux Provinces voisines, même jusqu'à la baie d'Hudson.

10. **Instruction publique.** — La question des **Ecoles du Manitoba** remonte à 1890-92 : elle a été l'objet de litiges, où les préjugés de race ont soutenu un rôle bien peu impartial. Le gouvernement de la Colonie de la Rivière-Rouge avait pleinement reconnu et subventionné les écoles confessionnelles. Les autorités fédérales, dans la suite, avaient garanti la liberté des écoles catholiques, en stipulant dans l'Acte du Manitoba que « rien ne devra être de nature à porter préjudice à aucun droit ou privilège touchant les écoles confessionnelles que n'importe quelle classe de personnes possède de par la loi **ou la pratique** dans la Province au moment de l'union ». L'usage du français était pareillement garanti en des termes qui ne souffraient aucune équivoque.

En 1888, les candidats aux élections, M. Thomas Greenway et Joseph Martin proclamèrent qu'ils n'étaient point opposés ni aux écoles catholiques, ni à l'usage officiel du français et juraient de les respecter dans leur mandat. Elu, M. Greenway, nommé premier ministre, confisquait, le 12 juillet 1889, la somme de 13.879 dollars appartenant à la section catholique du Bureau de l'Education. Et au mois d'août, un Irlandais catholique, M. D'Alton Mac Carthy (V. ce nom), vint de l'Ontario prêter main-forte à Greenway; M. J. Martin le seconda publiquement, reconnaissant volontiers que « la Constitution peut être contre lui ». Dès lors, plus de version française de la **Gazette officielle**; et, le 19 mars 1890, en dépit des pétitions et des protestations parlementaires des catholiques et des protestants Norquay et Roblin, le gouvernement décréta l'abolition des écoles catholiques. Trois jours après, proscription du français à la Chambre et devant les tribunaux, des fêtes légales le jour de l'Ascension et la Toussaint : le gouverneur Schultz signa cette législation. M. W. Luxton, fondateur du **Free Press** et protestant, ne cessa de revendiquer les droits lésés, jusqu'à sa suppression. James Prendergast, membre de l'Exécutif, démissionna.

La Cour Suprême du Canada déclara la nul-

lité de la loi. Mais le Conseil Privé de Londres annula ce jugement, en juillet 1892, sous le prétexte que la législation manitobaine n'empêchait pas les catholiques d'établir et de maintenir leurs écoles : à leurs frais et en payant pour l'entretien des écoles protestantes. C'est cet état de choses qui dure encore aujourd'hui, depuis juillet 1892. Cet ostracisme des catholiques a été appliqué en 1912 au Keewatin, annexé au Manitoba, par le premier ministre Borden. Le Pape Léon XIII, dans son encyclique, avait déclaré que l'arrangement de sir W. Laurier était « défectueux, imparfait et insuffisant ».

Les Protestants, avec les subsides du gouvernement, ont fondé à Winnipeg l'Université, et ailleurs des collèges et des écoles primaires supérieures, des écoles normales et des institutions techniques.

11. Eglise catholique. — (V. **Eglise et Provencher, Oblats, Taché, Langevin.**)

Bibl. — Can. and Prov., Index; The Makers of Can. Index; R. P. A. Morice, *La Nouvelle-France*, Québec, 1907 et *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-Ouest*, Montréal, 1923; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Ann. du Can., Ottawa, 1929.

MANITOU (esprit, génie, en langue montagnaise), mot qui désigne chez un grand nombre de tribus le **grand-esprit** ou la divinité.

Au sentiment des indigènes, le **manitou** était le principe du bien et du mal. Chaque tribu, comme chaque famille, avait foi au manitou sous la forme d'un emblème matériel : oiseau, poisson, reptile, quadrupède, pierre, bois, parce qu'il exerce, à leurs yeux, le rôle de la puissance supérieure à l'humanité. On lui attribuait tout : songes bons ou mauvais, maladies ou accidents, succès ou revers à la chasse, pêche, guerre. A lui l'on adressait prières et incantations, jeûnes et privations, danses superstitieuses et sacrifices même sanglants, le tout dans une vue d'intérêts. Favorable aux vœux, on aime le manitou; défavorable ou imaginé hostile, on le redoute et on s'évertue à l'apaiser.

Si la grandeur d'un fleuve, si la hauteur d'un cap, si la profondeur d'un lac et le grondement d'une chute d'eau frappaient l'imagination, les Sauvages offraient des présents au manitou de ces éléments, lui jetant du tabac, des osselets réservés, des objets de verroterie (V. Garneau, t. I). C'est, en un mot, le fétiche des indigènes. Les sorciers étaient les ministres accrédités des manitous. Les **Relations** des Jésuites en font sans cesse mention, selon la croyance des tribus qu'ils évangélisaient. Le Père Rasle a bien résumé l'ensemble des diverses théories concernant ce Grand-Esprit.

Bibl. — *Relat. des Jés.*, Québec, 1858; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., t. 72, Cleveland, 1991-04; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MANTHET (Nicolas d'Ailleboust, sieur de) (1663-1709), enseigne, lieutenant, capitaine, explorateur. — **Mantet,** bourg actuel des Pyrénées-Orientales.

Le sixième enfant de Charles des Musseaux (V. ce nom), il naquit à Ville-Marie le 2 avril 1663 et embrassa la carrière des armes. En 1684, il accompagne M. Dulhut dans les pays d'en haut; enseigne en 1687 et lieutenant en 1688, il prend part aux expéditions de M. de Denonville. En octobre 1689, M. de Frontenac le charge d'aller prévenir la destruction et l'abandon du fort de son nom : il y rétablit l'ordre de son mieux; puis, il seconde Dulhut au lac des Deux-Montagnes, où ils cernent et capturent 27 Tsonnontouans.

En janvier-février 1690, le gouverneur le nomme, conjointement avec M. de Saint-Hélène, chef d'un parti de guerre dirigé contre Corlaer (V. ce mot); en octobre, il se distingue à la défense de Québec. En 1692, avec les officiers de la Noue et de Courtemanche, il commande un corps d'élite marchant contre les Iroquois. L'année suivante, il se rend avec M. de Tonti à Michillimakinac, en vue de concilier aux Français l'amitié des Sauvages des environs : mission qui lui fut souvent dévolue dans la suite. M. de Manthet se livrait aux échanges avec les indigènes : mais les administrateurs soutenaient « qu'il était pauvre et méritait les égards du roi pour mille bonnes et braves actions ». En 1702, il est promu capitaine.

En 1709, M. de Vaudreuil autorisa sa campagne à la baie James avec M. de Martigny, dans le dessein d'enlever aux Anglais le fort Sainte-Anne ou Albany : mais tous deux furent tués dans l'attaque.

Il avait épousé à Québec, le 9 juin 1696, Françoise, fille de Pierre Denys, sieur de La Ronde (V. ce nom) et n'en eut que des filles :

Louise (1697), mariée d'abord à Jean-Baptiste Charly et mère de cinq enfants; puis, en 1732, à Pierre-Jacques Payan de Noyan (V. ce nom);

Marie (1698-1755), Religieuse Hospitalière à Québec;

Marie-Joseph (1702-49), Religieuse Ursuline;

Madeleine (1703), mariée à Jean-Baptiste Jarret de Verchères (V. ce nom); puis, en

1756, à Jean-Baptiste Levrault de Langy (V. ce nom).

Bibl. — Æg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1917; F. Daniel, *Hist. des Grand. Fam. fr.*, ib., 1867; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MARCH (John) (1658-1725), volontaire colonial, capitaine, commandant de fort, colonel.

Fils de Hugh et de Judith March, il naquit à Newbury le 10 juin 1658. Ayant reçu une solide éducation, il fut amené par les circonstances à prendre du service dans les troupes coloniales. Le gouverneur Edmund Andros le promut capitaine dans une campagne, dirigée contre les Français et leurs alliés sauvages. Après avoir achevé la construction du fort de Pemquid (Maine), il en reçut le commandement (1692-95). Nommé major, il fut préposé aux troupes qui défirent les Sauvages alliés et il tint tête à l'armée du comte de Frontenac (1697), à **Damariscotta** (Maine). S'étant ainsi distingué dans l'armée coloniale, il fut décoré du grade de colonel.

Bien déterminé à faire la conquête de l'Acadie, Dudley leva 1.600 volontaires dans les colonies du New-Hampshire, du Massachusetts et du Rhode Island. Le 6 juin 1707, deux régiments, sous les ordres du colonel March, paraissent devant Port-Royal, amenés sur 33 transports, convoyés par **le Deptford,** vaisseau de guerre de 50 canons : l'attaque, menée secrètement, surprit M. de Subercase (V. ce nom). Après trois jours, écrit Garneau, passés en reconnaissances sur les deux rives du bassin, les Anglais ouvrirent la tranchée. Les 400 hommes que leur commandant avait détachés pour enlever les bestiaux dans la campagne, furent assaillis par Anselme de Saint-Castin à la tête des Abénaquis et mis en déroute. Le sixième jour, on remarqua beaucoup de mouvement dans la tranchée et, la nuit, les colonnes donnèrent l'assaut au fort. La garnison ouvrit un feu si bien nourri que les assaillants allèrent chercher un abri dans les ravins du voisinage : ils y restèrent tapis, tout le jour suivant. Le sieur Denys de La Ronde était arrivé à Port-Royal avec 60 Canadiens, douze heures avant les Anglais: secours opportun, ainsi que celui de Saint-Castin. Le 17 juin, surlendemain de l'assaut, le colonel leva le siège et se retira avec sa flotte. N'osant paraître à Boston, qui lui préparait des marques de triomphe, il resta à la baie de Casco. Là, il reçut ordre de ne point débarquer ses troupes.

Trois vaisseaux, portant plus de 1.000 combattants, parurent le 20 août suivant devant Port-Royal. La consternation était générale et la résistance semblait téméraire aux habitants. Mais l'assurance du gouverneur releva les courages. Les Anglais ne descendirent que le lendemain sur l'autre bord de la rivière et s'y retranchèrent. Les bombes les firent bientôt déloger. En marche ils donnèrent, au nombre de 700, dans une embuscade que leur avait tendue M. de Saint-Castin avec 150 Abénaquis. L'ennemi dressa un second camp. Le corps des Abénaquis fut porté à 420 hommes, et le gouverneur en prit le commandement pour envahir les retranchements, si l'Anglais tentait de s'embarquer. Mais un officier français commença trop tôt l'attaque avec 80 hommes : il emporta les avant-postes, sauta dans les lignes où il fut blessé, entraîna les autres défenseurs qui engagèrent un corps à corps, à coups de hache et de crosse de fusils. L'assaillant recula de 500 pas vers ses navires; puis il revint sur ses pas et on le rechargea avec une telle furie qu'il céda et gagna ses chaloupes et embarcations précipitamment. Les Anglais avaient éprouvé de grandes pertes d'hommes et d'argent par l'échec de ces deux expéditions.

John March mourut en 1725 (V. **Subercase**).

Bibl. — Amer. Cycl., New-York, 1906; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

MARCHAND (Félix-Gabriel) (1832-1900), notaire, homme politique, ministre, premier ministre, publiciste, littérateur.

Louis Marchand, natif de Saint-Martin de l'île de Ré (Aunis), évêché de La Rochelle, y épousa Marie-Françoise Morineau en 1640 et vint s'établir au Canada : il est la souche des familles Marchand. Fils de Gabriel, négociant, et de Mary Mac Vider, Félix naquit le 2 janvier 1832 à Saint-Jean, comté d'Iberville, et fit ses études au collège de Saint-Hyacinthe : en 1855, il fut reçu notaire public.

De 1867 à 1900, il conquit les suffrages de son comté à l'Assemblée législative de Québec. Le 18 mars 1878, le ministère Joly de Lothinière lui confia, jusqu'au 19 mars 1879, le portefeuille de Secrétaire et de Régistraire, ainsi que de Commissaire des Terres de la Couronne. Le 24 mai 1897, il devenait premier ministre, jusqu'au 16 septembre 1900 : il s'était déclaré, sous le gouvernement Ouimet, opposé au double mandat individuel: l'un au local et l'autre aux Communes; il avait aussi été président de l'Assemblée (1887-92). Comme premier ministre, il fut Secrétaire et Régistraire, ainsi que Trésorier. La dette publique ayant atteint la somme de 25 millions, il se garde de l'augmenter par de nouvelles entreprises; il songea plutôt à économiser sur les dépenses administratives

et, à sa mort, celles-ci équilibraient à peu près les recettes. Ce n'est point qu'il eût négligé les progrès de la Province : pouvoirs hydrauliques, industries, exploitation des forêts, concessions ou ventes de terres. Une importante question fut aussi réglée : celle des frontières entre le Québec et l'Ontario. En 1898, on érigea les districts d'Abitibi, de Mistassini et d'Ashinaqui.

M. Marchand mourut à Saint-Jean le 16 septembre 1900, ayant épousé en 1854 Marie-Hersélie, fille de Louis Turgeon, mère de onze enfants. En 1891, il fut décoré à Laval du titre de docteur en droit.

Comme littérateur, membre de la Société Royale du Canada, M. Marchand a laissé les ouvrages suivants : **Fatenville,** comédie en prose et un acte, **Rev. can.,** 1869; **Erreur n'est pas compte,** vaudeville, Montréal, 1872; **Un Bonheur en attire un autre,** comédie en vers et un acte, Mém. Soc. Roy., 1883; **les Faux Brillants,** comédie en vers : 5 actes, Ibid., 1885; **les Travers du siècle,** Ibid., 1884; **l'Aigle et la Marmotte,** Ibid., 1885; **Nos gros Chagrins et nos petits Malheurs,** Ibid., 1889; **Manuel et Formulaire du Notariat,** Montréal, 1892; **Mélanges hist.,** ib., 1899.

De ses onze enfants, plusieurs décédèrent au berceau :

Eugénie se maria à Guillaume Larocque qui en eut trois enfants : Antoinette, Hectorine, Paul;

Gabriel épousa Rosette Chaput, qui lui donna quatre enfants : Simonne, Marguerite, Félix, Céline;

Elodie mourut à l'âge de seize ans;

Joséphine s'unit à Raoul Dandurand (V. ce nom), mère de deux enfants : Gabrielle et Félix;

Hélène épousa en secondes noces Gustave Grenier, qui en eut trois enfants : Irène, Gustave, Hélène;

Ida, mariée à Arthur Legendre, mère de Suzanne;

Ernestine s'allia à Arthur Simard et lui donna deux enfants : André et Madeleine.

Bibl. — M. Bibaud, *Le Panthéon can.,* Montréal, 1891; Ed. Lareau, *Hist. de la Litt. can.,* ibid., 1873; Mém. Soc. Roy. Can., 1898 et 1901; Can. and Prov., Index; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* Toronto, 1926; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.,* Londres, 1885-1912; Bull. des Rech. hist., Québec, année 1929.

MARCOUX (Joseph) (1791-1855), prêtre, missionnaire des Iroquois, auteur d'ouvrages en leur langue.

Fils de Joseph et de Marie Vallière, il naquit le 16 mars 1791, fit ses études à Québec, où il fut élevé au sacerdoce le 12 juin 1813. Aussitôt il reçut son obédience pour la réserve indienne de Saint-Régis, où il séjourna jusqu'en 1819. La même année, on le transférait à Caughnawaga, où il reconstruisit l'église et y mourut le 29 mai 1855, victime de son zèle pendant une épidémie de typhoïde : son dévouement envers les Indiens a dépassé les bornes de l'héroïsme.

Dans son **Répertoire,** Mgr Tanguay a consigné la liste de ses ouvrages composés en iroquois : **Grammaire; Dictionnaire fr.-iroq. et iroq.-fr.; Vie de Jésus-Christ; Catéchisme; Recueil de prières, hymnes et cantiques; Annonces du Rituel et Avis.; Sermons** : tous ces ouvrages ont admirablement secondé le zèle de ses successeurs.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé,* Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MARECHAUSSEE, tribunal établi à Québec par édit royal, et jugeant au criminel seulement, mais en dernier ressort.

Le 9 mai 1677, un édit signé du roi, à Condé (Hainaut), établissait un office de Prévôt de la maréchaussée : « Pour informer contre tous prévenus de crimes, décréter et les juger en dernier ressort. Assisté de nos officiers royaux, ou les personnes graduées en nombre porté par une ordonnance, particulièrement connaître de tous vols, assassinats, de guets-apens, meurtres, commis par personnes non domiciliées, et généralement de tous les crimes dont connaissent les dits prévôts, suivant et conformément à nos édits et ordonnances, — auquel office nous avons attribué 500 liv. de gages par chacun an, dont le fonds sera fait dans l'état des charges de notre Domaine d'Occident; ensemble le pouvoir de pourvoir aux six offices d'archers que nous avons pareillement créés pour exécuter ses ordonnances et décrets et lui prêter main-forte quand besoin sera, et auxquels nous avons attribué à chacun 60 liv. de gages, dont le fonds sera fait dans le dit état. »

I. Liste des Prévôts :

1. **Philippe Gaultier de Comporté** : nommé le 9 mai 1677, décédé le 21 novembre 1682.

2. **Paul Denys de Saint-Simon** : nommé le 24 mai 1689; en fonctions jusqu'en 1714.

3. **Charles-Paul Denys de Saint-Simon** : nommé le 12 mai 1714, décédé le 7 septembre 1748.

4. **Charles-Denis Regnard Duplessis de Morampont** : nommé le 1er mai 1749 jusqu'à la Cession.

II. Liste des Greffiers :

1. **René Hubert** : nommé par l'intendant le

22 septembre 1681, par le roi le 20 avril 1700, greffier aussi de la Prévôté (V. ce mot), décédé le 31 août 1725.

2. **Pierre Frontigny** : nommé par l'intendant le 31 août 1725, par le roi le 23 avril 1726, décédé le 27 avril 1728.

3. **Nicolas-Gabriel Aubin de l'Isle** : nommé par l'intendant le 18 avril 1728, par le roi le 1er avril 1733, décédé le 8 février 1747.

4. **Jean-André La Maletie** : nommé le 1er janvier 1748, retourné en France en 1758.

5. **Jacques Perrault** : nommé le 1er mars 1758, en fonctions jusqu'à la Cession.

Bibl. — P.-G. Roy, *Le Vieux Québec*, 1923; Mém. Soc. Roy. Can., 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MAREST (Pierre-Gabriel) (1662-1714), prêtre, Jésuite, professeur, missionnaire en Nouvelle-France.

Né à Laval le 14 octobre 1662, il demanda son admission au noviciat des Jésuites de Paris en 1681, après deux années de philosophie, enseigna au collège de Vannes (1683-1688) et fit son cours de théologie avant d'être ordonné prêtre en 1693.

A peine débarqué à Québec en 1694, il est désigné par son Supérieur comme aumônier de bord et compagnon de M. Pierre d'Iberville se rendant à la baie d'Hudson. Le Père Marest a laissé le récit très concis de l'expédition.

Il s'embarque, le 10 août sur **le Poli**, navire amiral, accompagné de **la Salamandre** sous les ordres de M. de Sérigny. Le 15, plusieurs hommes font à bord leurs dévotions. Le 24 septembre, les voiliers pénètrent dans la rivière Bourbon ou Nelson, où l'on chanta l'hymne **Vexilla Regis.** C'est sur une langue de terre entre elle et la rivière **Sainte-Thérèse** que les Anglais ont bâti leur fort. Pendant un mois, les vaisseaux ne peuvent s'en approcher; le vent jette **la Salamandre** sur un banc de sable et de roches, où elle échoue à marée haute, et les glaces emportées par les courants lui percent les flancs. **Le Poli** ne fut pas en moindre péril. M. d'Iberville se soutient toujours avec une merveilleuse fermeté, donnant ses ordres avec autant de présence d'esprit que jamais; il parvient ainsi à se dégager et à débarquer ses Canadiens, qui investissent le fort Nelson. Sommé de se rendre, le gouverneur anglais fait écrire en latin, par le ministre anglican, les conditions de capitulation : le Jésuite sert d'interprète: le 14 octobre, M. d'Iberville prend possession de la place, mais il ne remet à la voile qu'en septembre 1695. Le missionnaire voulut rester au fort avec les 80 hommes de garnison, laissés aux ordres du sieur de La Forest (V. ce nom) : il se persuada qu'il pourrait apprendre la langue des Sauvages et se mettre en état d'y commencer une mission.

Au mois de septembre 1696, les Anglais, avec quatre vaisseaux et une galiote à bombes viennent reprendre le fort, emmener la garnison en Angleterre, l'interner quatre mois, avant de la transporter en France.

Le P. Marest revint au Canada; il fut envoyé à Kaskakia des Illinois, où il séjourna environ 17 années (1698-1714). Le portrait qu'il a tracé de la tribu est peu flatteur, mettant en relief l'inconstance et l'immoralité, la fourberie et l'ingratitude, la lâcheté et les cruelles trahisons des Illinois. Embrasser le christianisme, c'est s'exposer à leurs insultes et à leurs violences. Lui-même ne sait combien de fois il aurait pu expirer sous leurs coups, sans la protection visible du Ciel. Néanmoins, il travaille sans répit, et dans la misère, à les civiliser et à les évangéliser, leur enseignant l'agriculture et les métiers, les suivant partout dans leurs migrations ou exodes. Sa **Relation** témoigne quelles merveilles d'amélioration et de transformation il opéra parmi eux. Il mourut le 15 septembre 1714 dans sa mission : le 18 décembre 1727, le P. de Boullenger fit transférer ses ossements dans la nouvelle église de Kaskakia.

Son frère Jacques (1653-1725), fut Supérieur des missions outaouaises.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. 8, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MARGUERIE (François) (1610-48), interprète et ami des missionnaires Jésuites. — Autre orthographe : **Margerie.**

Il était fils de François et de Marie Romain, de la paroisse Saint-Vincent de Rouen et vint au Canada vers 1626 ou 1627. Après la prise de Québec, au lieu de séjourner dans l'habitation ou de rentrer en France, il alla se réfugier dans les campements des Algonquins. Il apprit ainsi leur idiome et devint interprète, au retour de Champlain.

Avec Thomas Godefroy, sieur de Normanville (V. ce nom), il alla s'établir aux Trois-Rivières, lors de sa fondation (1633-34). Il y reçut la concession de quelques arpents. Le Père de Brébeuf affirme qu'il passa l'hiver de 1635-36 à l'île des Allumettes, sur le haut Ottawa. En février 1641, il fut capturé par les maraudeurs iroquois aux environs des Trois-Rivières, lui et son compagnon de chasse, M. de Normanville. Emmené avec lui en captivité, il se vit comme lui épargner la moindre torture. En effet, selon le texte authentique de la **Relation** de 1641-42, « un Iroquois, jadis prisonnier des Français et relâché et que François Marguerie avait fort ca-

ressé, dit tout haut que les Français étaient bons et qu'il ne fallait pas les faire mourir ». Privés de leurs meilleurs habits de gré ou de force et souffrant des rigueurs du froid, M. Marguerie, sachant la langue anglaise, écrivit aux Hollandais de Corlaer, les suppliant d'avoir pitié de leur misère; il se servit de la peau d'un castor pour papier, d'un petit bâton pour plume, de la suie d'un chaudron pour encre. Le Sauvage à qui appartenait ce castor, le portant chez les Hollandais, ils envoyèrent aux captifs une couple de chemises, deux couvertures, quelques vivres, et une écritoire et du papier, avec un mot de lettre. Le Sauvage rendit tout fidèlement, excepté la lettre, disant « que l'écriture des Français était bonne, mais que celle des Hollandais ne valait rien ».

François Marguerie, ayant du papier, écrivit toute l'histoire de leur prise et, parce qu'il craignait que les Hollandais n'entendissent pas le français, il coucha sa lettre en français et en latin comme il put, et en anglais. Il croit qu'elle fut portée; mais il ne vit point de réponse, les Iroquois sans doute ne leur voulurent pas rendre. Sur la fin du mois d'avril, ils furent ramenés aux Trois-Rivières et remis en liberté, après la conclusion du traité de paix avec M. de Montmagny. Trois mois après, François assistait aux noces de sa sœur Marie avec Jacques Hertel (V. ce nom), le 23 août 1641. L'année suivante, au décès de Jean Nicolet, la place d'interprète officiel des Trois-Rivières fut dévolue à M. Marguerie. Le 26 octobre 1645, il se mariait avec Louise Cloutier (V. ce nom).

Le Journal des Jésuites consigne ainsi sa mort : le 23 mai 1648, se noyèrent Jean Amyot et Marguerie : la nouvelle en fut apportée à Québec par la barque venant de Montréal. La **Relation** de 1648 s'exprime en ces termes : « Ils ont été regrettés fort en ce pays, tant pour leur vertu que pour la connaissance qu'ils avaient des langues. Traversant le grand fleuve devant les Trois-Rivières dans un canot de Sauvages, ils furent noyés à la vue des Français, sans que jamais on les put secourir. Ils étaient tous deux vaillants et adroits et surtout ils menaient une vie fort innocente au jugement de tout le pays. Une tempête s'étant élevée, leur canot d'écorce qui ne valait plus rien s'entr'ouvrit et leur fit perdre la vie. Jean Amyot avait été élevé à la résidence de nos Pères de Sainte-Marie aux Hurons. Il était sur le point de se marier, quand il fut si soudainement ravi à son avenir. »

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MARICOURT (Paul Le Moyne, sieur de) (1663-1704), cadet, lieutenant, major, capitaine, interprète. — **Maricourt**, bourg dans la Somme (Picardie) (V. **Nova Francia**, 1931).

Le quatrième des enfants de Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil (V. ce mot), il naquit le 15 décembre 1663 et s'enrôla, comme ses frères, dans les troupes du détachement de la marine. D'abord cadet et enseigne, il devint lieutenant.

En réalité, sa carrière militaire commence en 1686. Dans le **Journal** du chevalier de Troyes (V. ce nom), son nom est mentionné en qualité de major de l'expédition. Le 15 avril, écrit le chevalier, en remontant les chutes de l'Ottawa, le major et l'aide-major (M. de La Nouë), quoiqu'ils eussent la réputation d'être les meilleurs canoteurs du pays, ne laissèrent pas d'embarquer sur une roche et rompirent leur canot par le milieu. Ils se jetèrent résolument à l'eau, où ils en trouvèrent jusques aux aisselles et eurent beaucoup de peine à gagner la terre en traînant leur canot plein d'eau, dont le rapide était effroyable. Le lendemain, M. de Maricourt voulant, en débarquant au camp, ranger un paquet de fusils qu'il tenait entre ses bras, eut le bonheur d'en voir partir un, sans blesser personne autour de lui. Le 29 mai, les sieurs de Sainte-Hélène, de Maricourt et de La Nouë manquèrent de périr avec tout ce qui était dans leur canot qui coula à fond; mais étant revenus sur l'eau, ils se sauvèrent regagnant terre à la nage. Arrivé au fort Monsoni (Hayes) à la baie James, M. de Maricourt avec ses frères, de Sainte-Hélène et d'Iberville, La Nouë et Lalemant, s'élance à l'assaut, « l'épée à la main » et emporte le fort anglais en peu de temps. Un second fort fut pris en une demi-heure par les mêmes sieurs et leurs hommes(le fort Sainte-Anne). « Les sieurs de Maricourt et Lalemant (V. ce nom) y ont fort bien fait. »

L'expédition réalisa le plan concerté : les vainqueurs restèrent en possession des postes anglais de la baie d'Hudson, Pierre d'Iberville comme commandant, ses deux frères Jacques de Sainte-Hélène et Paul de Maricourt, comme lieutenants. Mais, en 1687, tous trois redescendaient à Québec, par terre, afin de renseigner le marquis de Denonville. Celui-ci, dans sa lettre du 31 octobre 1687 au ministre, demandait un vaisseau au roi pour M. d'Iberville qui se rendait en France. Le roi lui accorda le **Soleil d'Afrique**, lequel avait à bord Mgr de Laval et M. de Maricourt et atteignit Québec, le 3 juin 1688.

De là, il fit voile pour la baie d'Hudson aussitôt. M. d'Iberville y trouva deux navires anglais et s'en empara. Maricourt et Martigny, son cousin, tiraient sur les Anglais. La

Mothe, interprète, fut blessé légèrement à la cuisse et Maricourt également d'un éclat de roche. M. d'Iberville laissa la garde des forts à M. de Maricourt (12 septembre 1689) qui retourna, durant l'été de 1690, assez tôt pour prendre part au siège de Québec (V. I. Caron, **Journal du chev. de Troyes**). Il revenait à bord du voilier du capitaine de Bonaventure avec Charles de Longueuil : les deux frères débarquèrent à Tadoussac, montèrent sur une chaloupe qui les conduisit à Beauport sous les yeux de l'ennemi, impuissant à les arrêter (V. **Iberville**).

En 1696, dans la campagne contre les Iroquois, M. de Maricourt exerçait un commandement dans l'armée : on le choisit, ensuite, comme interprète et négociateur de la paix. La même année, de concert avec M. D'Auteuil, il recruta les meilleurs combattants de la milice, pour aider M. d'Iberville à s'emparer du fort **Saint-Jean** de Terre-Neuve.

En 1700, M. de Maricourt fut choisi par les Onnontagués comme délégué à l'assemblée générale de la paix à Montréal : le 8 septembre, la tribu signa les préliminaires du traité solennel de l'année suivante. Il partageait, avec M. de Joncaire et les Jésuites, l'estime et la sympathie de Cinq-Cantons. Souvent, il remplit auprès de ces tribus barbares la mission d'ambassadeur et d'interprète, comme son père Charles Le Moyne de Longueuil : il fut l'âme du traité solennel de 1701, à Ville-Marie.

M. de Callières, devenu gouverneur, sut reconnaître ses éminents services : il le promut au grade de capitaine. M. de Maricourt s'établit à **Prés-de-Ville**, résidence de Montréal. Il avait épousé, selon Tanguay, le 29 octobre 1691, Marie-Madeleine Dupont de Neuville, qui décéda à Montréal le 13 avril 1703. Le 3 février suivant, il se remaria à M^lle^ Aubert de La Chesnaye et mourut le 21 mars 1704, sans laisser de postérité. La veuve épousa, en secondes noces, le 13 novembre 1713, Josué Berthelot de Beaucours (V. ce nom).

Bibl. — A. Jodoin et J.-L. Vincent, *Hist. de Longueuil*, Montréal, 1889; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv. Fr.*, t. III, ib., 1895; Iv. Caron, *Journal de M. de Troyes*, Beauceville, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MARIE-ANNE (Marie-Esther Sureau, Mère) (1809-90), fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne de Lachine.

La famille était originaire de l'ancien Poitou. Hilaire Sureau dit Blondin, fils de Jacques et d'Honorée Follet, natif de Neuville-du-Poitou (Vienne), épousa à Québec, le 18 juin 1691, Louise Paradis, veuve de Thomas Mézeray. Ils eurent cinq enfants, entre autres, **Pierre** dit Blondin, né le 19 novembre 1702. Il se maria d'abord à Montréal, en mai 1723, à Agnès Ledoux-Latreille, de Terrebonne, qui lui donna huit enfants; ensuite, en janvier 1745, à Catherine Petitclerc, mère également de huit enfants. De cette lignée est issu le père de la fondatrice.

Rév. M. Marie-Anne.

Jean-Baptiste Sureau dit Blondin, né en 1780, modeste cultivateur, épousa à Terrebonne Marie-Rose Limoges, dont les ascendants venaient de Saint-Malo (Bretagne). De leur union naquirent douze enfants. La troisième au foyer, Marie-Esther vit le jour, le 18 avril 1809. Ses parents sont décédés à Beauharnois, le père le 26 décembre 1853, la mère le 8 juillet 1862.

Dès l'âge de douze ans, Esther se livra aux exercices de la pénitence et au jeûne du carême. A dix-neuf ans, elle entra comme élève au couvent des Sœurs de la Congrégation à Terrebonne. Elle sollicita ensuite son admission comme postulante de l'Institut et prit le voile sous le nom de Sœur Sainte-Christine. Son état de santé la força à rentrer dans le monde.

En mai 1833, Esther devenait l'assistante de Suzanne Pinault, institutrice à Vaudreuil; elle y enseigna jusqu'en 1839, époque où sa compagne lui laissa la direction de l'école. Elle s'adjoignit des sous-maîtresses pour l'enseignement de l'anglais et de la musique : le succès vint couronner ses talents et ses efforts. Son rêve était d'atteindre les enfants pauvres de la campagne.

En 1848, elle communiqua son dessein au curé de Vaudreuil, M. Paul-Loup Archambault. Puis, sur son avis, elle alla exposer à

Mgr Bourget l'entreprise d'une fondation de communauté enseignante : l'évêque l'encouragea dans ses démarches et bénit ses desseins de zèle et de charité.

Le 4 septembre suivant, le curé de Vaudreuil réunit les sept compagnes de l'institutrice pour les exercices d'une retraite. Le 24 mai 1849, Mgr Bourget visita les postulantes, nommant Angèle Lefebvre directrice et Esther Blondin économe. Son coadjuteur, Mgr Prince, vint ouvrir, le 6 août, les exercices de la retraite préparatoire à la première vêture : Esther reçut le nom de Sœur Marie-Anne. Le 8 septembre 1850, cinq novices faisaient profession et l'évêque la nomma première supérieure et maîtresse des novices. En 1851, trois Religieuses ouvraient une école à Sainte-Geneviève.

Au mois d'août 1853, l'évêque de Montréal transférait la maison mère dans un plus vaste local, à Saint-Jacques de l'Achigan. Un an après, Sa Grandeur attacha Sœur Marie-Anne à la mission Sainte-Geneviève; au bout de quatre années, elle revint à Saint-Jacques, jusqu'en 1864. Le 17 octobre, la maison mère venait se fixer à Lachine. En 1865, nouveau stage à Sainte-Geneviève. Elle est rappelée à Lachine en 1866 et y devient conseillère et assistante, jusqu'en 1884. Durant les six dernières années, elle prie et travaille dans l'ombre de la vieillesse. Elle décéda le 2 janvier 1890.

BIBL. — Œuvre des Tracts, *Mère Marie-Anne*, Montréal; E.-J. Auclair, *Hist. des Sœurs de Sainte-Anne*, Montréal, 1922.

MARIE DE LA CHARITE (Philomène Labrecque, Mère) (1852-1920), fondatrice des Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus (V. ce nom).

Elle naquit à Saint-Raphaël de Bellechasse, le 1er avril 1852, au foyer d'Augustin Labrecque et de Sophie Gagnon. Elle perdit sa mère, à l'âge de sept ans, et l'aînée de huit enfants n'avait que treize ans. Son père la fit entrer comme pensionnaire au couvent des Sœurs de la Congrégation, à Saint-François de Montmagny : après deux ans, elle perdait son père, et les orphelins furent dispersés. Philomène s'engagea à quatorze ans au service domestique d'un négociant; puis dans une excellente famille de Québec. En 1878, elle déclina une honnête alliance et se déclara pour la vie religieuse : le 28 juin, on l'admit au Bon-Pasteur, où, en guise de Sœurs converses, existaient des **Tertiaires** de Saint-Dominique pour les travaux manuels.

En juin 1881, sur les instances de Mgr Dominique Racine, le Bon-Pasteur détacha deux Tertiaires à l'évêché et au Séminaire de Chicoutimi : la Sœur Labrecque s'y dévouait, quand, en 1885, la visite d'un Père Dominicain changea la direction des deux Tertiaires vers une fondation spéciale et indépendante. Le 19 mars 1886, le Séminaire de Québec accueillit, sur sa demande appuyée par le cardinal Taschereau, quatre Tertiaires. Revenue au Bon-Pasteur, la Sœur Labrecque fut attachée, en 1887, au service du Séminaire. Celui-ci ne tarda pas à consentir à un projet de fondation à part et le cardinal y accéda sans retard : 13 professes et une postulante quittaient le Bon-Pasteur, en qualité de Tertiaires, pour s'adjoindre à leurs Sœurs de l'Université Laval. Les Tiers-Ordres sont régis par une législation positive, déterminée par le droit canon et contenue dans une Règle approuvée par le Saint-Siège. Ceux de Saint-Dominique sont affiliés à son Ordre.

Le 14 août 1913, Mgr Bégin publia le décret d'érection de « la Congrégation des Tertiaires Dominicaines de l'Enfant-Jésus ». La Sœur Labrecque devint la Mère Marie de la Charité, prieure en 1913 et ensuite à deux reprises et, après le décret qui précède, Prieure générale. Elle est décédée dans la nuit du 30 juin 1920.

BIBL. — R. P. Couët, O. P., *La Mère Marie de la Charité*, Québec, 1925.

MARIE-REPARATRICE (Société de), ayant pour but la réparation par l'imitation de Marie, l'union avec elle associée par son Fils à l'œuvre de la réparation : au moyen des institutions de zèle, retraites fermées, catéchismes, patronages, classes gratuites du soir, cours commercial, foyers, ouvroirs, bibliothèques circulantes.

Emilie, fille du comte d'Oultremont de Warfusée et de N. de Lierneux de Presle, naquit le 11 octobre 1818 au château de Wégimont, dans la province de Liége en Belgique. A dix-neuf ans, elle donna sa main au baron d'Hooghvorst; à vingt-sept, elle devint veuve avec quatre enfants. Le 8 décembre 1854, se trouvant au château de Bauffe, chez son oncle le baron de Sécus, elle eut à la chapelle domestique la claire vision de l'œuvre de réparation que lui demandait le ciel.

Moins de trois ans après, cette œuvre était inaugurée à Strasbourg (France), où s'ouvrait, le 1er mai 1857, la première maison de la **Société de Marie-Réparatrice.** La fondatrice prit le nom de **Mère Marie de Jésus.** La vie des Religieuses est à la fois contemplative et active : réparation **pour** les âmes envers Dieu outragé dans l'Eucharistie, au moyen de l'exposition quotidienne du Saint-Sacrement, de la récitation de l'office, des prières et des pénitences; réparation **dans** les âmes par l'application aux œuvres d'apostolat catholique.

Épuisée de travaux et de souffrances, la fondatrice mourut à Florence, le 22 février 1878, laissant son Institut avec 18 maisons, établies en France, en Belgique, en Angleterre, à Rome, en Espagne, et dans les missions : il en existe aujourd'hui 60, réparties dans le monde. En 1883, Léon XIII en approuva les Constitutions.

La Congrégation a formé une Province canadienne : une maison fondée à Montréal en 1910, qui compte 58 professes; une autre établie aux Trois-Rivières en 1921 avec 45 Religieuses; un noviciat à Saint-Laurent de Montréal avec 42 professes, et 40 novices ou postulantes.

Bibl. — R. P. Delaporte, S. J., *Soc. de Mar.-Répar., œuvre des Tracts*, Montréal; Can. eccl., ib.,; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, ib., 1929.

MARIE-ROSE (Eulalie Durocher, Mère) (1811-49), Religieuse et Fondatrice de la Congrégation des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie.

Rév. M. Marie-Rose.

Les ancêtres de la famille Durocher sont originaires de la paroisse Saint-Maurille, d'Angers, ancienne capitale de l'Anjou sur le Maine. Le grand-père paternel, âgé de seize ans, se battait à Carillon en 1758, tandis qu'un ascendant maternel périt en 1660, un des héroïques compagnons de Dollard, au Long-Saut.

Marié en 1794 à sa cousine Geneviève, native de Québec, Olivier Durocher habitait la demeure et cultivait la terre paternelles, à Saint-Antoine-sur-Richelieu. De leur union étaient issus dix enfants, dont deux s'éteignirent à la fleur de l'âge. Trois garçons s'établirent cultivateurs; mais trois autres embrassèrent la carrière ecclésiastique : Flavien, Eusèbe, Théophile. Le premier (1800-76), ordonné prêtre (1823) et nommé vicaire, s'agrégea au Séminaire de Saint-Sulpice et, après vingt et un ans (1843), devint missionnaire Oblat de Marie Immaculée au Saguenay et à Québec; le second fit aussi sa profession et s'attacha ensuite au ministère à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe; le troisième décéda curé de Belœil, en 1852. L'aînée de leurs sœurs, Séraphine, entra dans la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame.

Née le 6 octobre 1811, Eulalie reçut à domicile sa première formation de sa mère et du grand-père, le vétéran de Carillon. En 1821, on la confia aux Sœurs de Notre-Dame à Saint-Denis-sur-Richelieu; en 1827, elle est admise au pensionnat de Montréal. En 1830, survint le décès de sa mère. Eulalie tenta deux fois son admission au noviciat de la Congrégation : sa débile santé fléchissait toujours. En 1832, le curé de Belœil offrait un asile au père et à sa fille. Au presbytère, elle se dévoua de son mieux, ajoutant à ses devoirs domestiques les œuvres de charité paroissiale, même de sévères pénitences personnelles. Son discret apostolat s'étendit aux jeunes filles de Belœil, qui se pressaient volontiers autour d'elle : préparation à sa mission.

En décembre 1842, le Père Telmon, récemment arrivé de France, recevait de Mgr Bourget la desserte de Saint-Hilaire, située en face de Belœil. Le curé Durocher le pria de prêcher une mission à ses paroissiens, à l'issue de laquelle l'Oblat de Marie fit, le 25 mai 1842, l'érection canonique de la Congrégation des Enfants de Marie : Eulalie en devenait la présidente. Dès lors, elle conçut le projet de fonder un institut qui se pourrait dévouer à la formation intellectuelle, morale, religieuse des jeunes filles, en ville et à la campagne. Trois mois après, les Missionnaires Oblats se voyaient transférés par l'évêque dans la paroisse de Longueuil, où ils ouvraient sur-le-champ un noviciat pour recruter un personnel canadien. L'un des premiers postulants se trouva être l'abbé Eusèbe Durocher, en 1842 : l'année suivante le Sulpicien Flavien, qui se dévouait dans la réserve des Deux-Montagnes (Oka), vint s'informer de la fin de l'Institut, insistant à savoir s'il se livrait à la conversion des indigènes; il ne tarda guère à se faire admettre au noviciat (1843).

Ces circonstances, ainsi tissées et marquées du sceau providentiel, venaient encadrer les

desseins d'Eulalie. Car, le 16 octobre 1843, elle se rendait au noviciat des Oblats assister à la profession de son frère Eusèbe. De concert avec Mgr Bourget alors présent et avec le Père Telmon, la création de **sa Congrégation** fut définitivement arrêtée. En effet, huit jours après, le 23 du même mois, Eulalie, Mélodie Dufresne et Henriette Céré se trouvaient associées, occupaient un immeuble de la Fabrique temporairement, remarquable par l'indigence du nécessaire même. Le modeste groupe eut pour maîtres spirituels les Religieux Oblats, surtout le R. P. Allard (V. ce nom). Le postulat se prolongea jusqu'au 28 février 1844, amenant alors le costume avec les noms de religion : Eulalie Sœur Marie-Rose, Mélodie Sœur Marie-Agnès, Henriette Sœur Marie-Madeleine. La cérémonie fut rehaussée de la présence de Mgr Bourget, sous les yeux de treize jeunes pensionnaires. En mai, Salomé Martin s'enrôlait sous le nom de Marie-Thérèse de Jésus et, en juin, Edwige Davignon de Véronique du Crucifix : toutes deux, à l'époque des vacances scolaires, suivent à Montréal les leçons de pédagogie des Frères des Ecoles Chrétiennes, établis en ville par les Sulpiciens en 1837 : cette initiation porta ses fruits.

Le 8 décembre 1844, l'évêque recevait les vœux temporaires de profession des trois fondatrices et, en même temps, érigeait canoniquement la **Congrégation des Religieuses des Saints-Noms de Jésus et de Marie,** leur prescrivant l'observance des Constitutions des Sœurs de même appellation à Marseille. Le même jour, le prélat confère à Sœur Marie-Rose la dignité de Supérieure et la fonction de maîtresse des novices. Le 17 mars 1845, l'autorité civile, sur les instances de sir Louis Lacoste (V. ce nom), député, octroyait à l'Institut l'existence légale ou l'incorporation. Le 8 décembre suivant, on solennisa la profession des vœux perpétuels. Dès lors, naissent les fleurs des vocations, et des Sœurs de Chœur et des Sœurs converses. Il convient de constater que, en raison même de la fraternelle coopération des Missionnaires Oblats dans la genèse de la Congrégation, les unes et les autres Sœurs leur ont emprunté l'impérissable lien d'union, à savoir la croix suspendue au cou et portée sur la poitrine, signe visible de leur commune vie de missionnaires des âmes, dans la portion qui leur est respectivement dévolue à travers le monde.

Cette suite d'événements, à peine répartis sur un lustre, avait impliqué une série d'épreuves, véritables croix qui viennent sceller les œuvres de Jésus et de Marie : pauvreté extrême, contre-temps dans les affaires temporelles, conflits d'autorités supérieures, embarras financiers, divergences de vues, contrariétés assaisonnées de calomnies : la Supérieure vit son âme purifiée et embellie dans le creuset des douleurs physiques et des tortures morales, même spirituelles. Sa faible constitution, constamment ébranlée, fit présager de prochaines complications, en dépit d'un courage surhumain et d'une héroïque vertu. La Mère Marie-Rose, sa grande œuvre bien assise sur ses fondements, exhalait son dernier soupir, le 6 octobre 1849. Ses funérailles eurent l'apparence d'un triomphe : ses restes furent déposés dans le caveau de la chapelle du couvent; mais, en 1853, transportés au pied de la croix du cimetière de la communauté à Longueuil.

En 1925, ses précieux ossements ont été exhumés et transférés à l'Oratoire de la nouvelle maison mère à Outremont de Montréal. Le 27 octobre 1927, Mgr Gauthier, administrateur du diocèse, a institué le tribunal accrédité pour le procès de béatification de la vénérée Fondatrice (V. **Saints-Noms**).

Bibl. — Fidelis, *Mém. Marie-Rose,* Montréal, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; R. P. Archambault, *Sur les Pas de Marthe et de Marie,* Montréal, 1929; R. P. Duchaussois, O. M. I., *Rose du Canada,* ib., 1931.

MARIN DE LA MALGUE (Charles-Paul) (1633-1713), écuyer, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

La famille **Marini** était originaire de Gênes. Vers 1400, Paul Marini et Julie Negrosi s'éloignaient du lieu natal, à cause des luttes intestines des Adornes et des Frégoses, et allèrent se fixer à Toulon. Un descendant, Pierre, marié à N. Croiset et établi à Marseille, eut pour fils, en 1633, Charles-Paul, qui entra dans les troupes et servit au régiment de Carignan avant son départ pour le Canada en 1665.

Détaché dans les troupes de la Nouvelle-France, il détenait une lettre du ministre de la Marine qui le recommandait au gouverneur de La Barre, à titre de gentilhomme protégé du roi. L'officier figure comme nanti de brillants états de service sur les champs de bataille avec d'autres compagnons de mérite. En 1684, il est désigné capitaine. En 1688, il est autorisé à passer en France et, en 1696, il est noté « excellent officier ». Il mourut à Ville-Marie le 14 avril 1713, ayant épousé, le 5 juillet 1691 à Saint-François-du-Lac, Marie-Madeleine Mignet.

De cette union étaient issus : **Paul** (V. ci-après); **Catherine,** née en 1696 à Ville-Marie, mariée en 1713 à François Renou et décédée en 1747; **Louis-Hector,** né en 1697, marié à Marie-Anne Le Gardeur, décédé sans postérité, selon Tanguay.

Bibl. — Régis Roy, *Mém. Soc. Roy. Can.,* Ottawa, 1904.

MARIN (Paul) (1692-1753), fils aîné du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis, commandant.

Né à Ville-Marie le 19 mars 1692, il entra dans les troupes du détachement de la marine, devint enseigne en second, enseigne en pied en 1732, lieutenant en 1741, capitaine en 1748, chevalier de Saint-Louis en 1753, commandant en chef des troupes de l'Ohio ou Belle-Rivière.

En 1727, intéressé aux bénéfices de la traite, il paraît au nombre des associés de la Compagnie des Sioux (V. ce mot). En mars 1730, simple enseigne en second depuis plusieurs années, il marcha contre la tribu des Renards du Wisconsin et leur livra un engagement meurtrier. En 1731-32, accompagné de Joseph, son fils aîné, il séjourne chez les Sauvages alliés des régions avoisinantes : on le fit alors enseigne en pied. Dans son **Journal** des années 1738-39, M. de La Vérendrye écrit que M. de La Malgue lui dit avoir amené à la Fourche, au confluent de l'Assiboine et de la Rivière-Rouge, M. D'Amours de Louvières, avec deux canots, pour y bâtir un poste qui subviendrait aux besoins des Sauvages : ce fut le **Fort-Rouge**, dont le nom est aujourd'hui perpétué par un quartier de Winnipeg. Il était alors chargé d'aller à la Roche, dans le haut Mississipi, en raison de sa bravoure et de l'attachement que lui portaient les nations. Le 26 septembre 1741, M. de Beauharnois écrivait au ministre que, à son arrivée au pays, on lui donna M. Marin pour un bon sujet, ayant vécu avec les Sauvages; qu'il a vu des lettres de feu M. de Vaudreuil, où il marquait que l'officier était un porte-respect dans un poste; qu'il a tiré les Puants d'entre les mains des Renards et a toujours exposé sa vie pour le bien du service. On le nomma lieutenant. En 1743, M. de La Malgue devait passer en France pour régler des affaires familiales, n'ayant pu user d'une permission accordée en 1736.

Le 26 août 1745, l'intendant Hocquart renseigne le ministre sur l'expédition de l'officier en Acadie. Le projet de lever le détachement fut combiné à Québec en novembre-décembre 1744 : il comprenait : Marin, lieutenant et commandant, de Ligneris, lieutenant, de Richarville, de Courtemanche, de Belestre, Mercier, de Niverville, enseignes; de Jumonville, Marin fils, Dubox, Bailleul, Champlain, cadets; Canadiens, 100 volontaires; Abénaquis, Hurons, Algonquins, 80. Le détachement se mit en marche le 26 janvier 1745. Le commandant avait reçu instruction d'entretenir les Français acadiens dans les dispositions favorables, d'attendre en Acadie et d'exécuter les ordres qui lui seraient donnés par M. du Chambon (V. ce nom) pour d'autres opérations. En route, il est attaqué par un corsaire; il soutint l'assaut; mais au moment de faire l'abordage survint un autre corsaire : Marin dut se jeter à la côte. Cette rencontre le retarda plusieurs jours et il arriva trop tard au secours de Louisbourg qui venait de se rendre. Le **Journal** de M. de Ligneris laisse paraître que le détachement aurait eu d'autres succès, s'il avait été employé, comme M. du Chambon en était le maître, à secourir la place forte assiégée; mais le gouverneur de Louisbourg lui ordonna au début de se poster aux Mines, puis d'aller devant Port-Royal : quand il l'appela au secours, il était trop tard. Le 16 août, retour à Québec des hommes, tous en bonne santé, hormis le sieur de Belestre, qui s'était fracassé le poignet à la chasse.

Le 29 novembre, M. Marin marche sur **Sarasteau** (Saratoga), poste anglais situé à environ quinze lieues du fort Saint-Frédéric, ayant à ses ordres à peu près 400 Franco-Canadiens et 200 Sauvages domiciliés. Trouvant le fort désert, il ravage les alentours et fait une centaine de prisonniers : la troupe revint à Montréal, le 19 décembre suivant. En 1748, le lieutenant est promu capitaine.

Le poste de la baie des Puants était confié en 1750 à M. de La Malgue, commandant 100 soldats, avec des présents pour les Sauvages de ces régions. Il était, en outre, chargé de faire tous ses efforts pour rétablir la tranquillité et l'union entre les nations de la baie et les Sioux, entre ceux-ci et les Sauteux, entre ces derniers et les Cris. M. de La Jonquière le chargea de remettre des médailles aux principaux chefs. Le sieur Marin devait construire un fort en pierres, destiné à recevoir une garnison et à loger les **voyageurs** allant faire la traite chez les Sioux, établis à l'ouest du lac Supérieur en remontant vers les sources du Mississipi. Puis il devait se porter au haut de ce fleuve jusqu'à sa source, tant pour lier commerce avec les nations qui y habitaient que pour découvrir des mines qui peuvent s'y trouver. Les pelleteries seraient expédiées sur la Louisiane. Enfin il devait s'enquérir auprès de ces nations de la mer du Sud. En 1752, il revint avec une riche cargaison de fourrures. Le gouverneur Du Quesne sollicita en sa faveur la croix de Saint-Louis : on la lui accorda l'année suivante.

En 1753, sur l'ordre du gouverneur, Paul Marin dirigea une troupe composée de 300 Canadiens, avec le chevalier Benoît et Péan pour majors, vers la Belle-Rivière, en vue d'empêcher les empiètements des Anglais. A quinze milles environ de Presqu'île, où il avait érigé un fort — aujourd'hui **Erié**, en Pennsylvanie —, il bâtit un second, appelé fort de la **Rivière-aux-Bœufs** (Bisons), en-

touré de palissades, muni de bastions avec une pièce de quatre et des canons de six. Mais dans le cours du mois d'octobre, il tombe malade et le 29 du mois il expirait. Le gouverneur mandait plus tard au ministre qu'il regarde sa perte comme irréparable; que le capitaine joignait à l'esprit une tête excellente avec l'air et les manières des indigènes, donnant la preuve de beaucoup de modération et de prudence, zélé comme pas un seul officier, succombant à la peine sur le champ de bataille.

M. Marin avait épousé à Montréal, le 21 mars 1718, Marie-Joseph Guyon, et en eut sept enfants, entre autres :

Joseph (V. ci-après); **Marie-Joseph** (1722); **Madeleine** (1729); **Geneviève** (1732), mariée à Montréal (1755) à Charles-René de la Roche-Vernay.

Bibl. — V. la précédente.

MARIN (Joseph) (1719-69), fils aîné du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine.

Baptisé à Montréal le 5 février 1719, il entra au service du roi en 1732 et suivit son père dans les postes de l'Ouest. En 1737, il est en garnison à Michillimakinac; trois ans plus tard, il part pour le haut Mississipi à la découverte des mines et à la pacification des indigènes. De retour à Québec, il suit son père en 1745 dans son expédition en Acadie. Le 1er août, il vient à Québec, envoyé pour lui annoncer la perte de Louisbourg et le retour du détachement. Le 20 septembre, il y épousait Charlotte Fleury de La Gorgendière.

En 1747, M. Marin est sous les ordres de Ramezay en Acadie, à la tête des Sauvages combattants, dont il avait toute la confiance. En 1748, il commande 20 Canadiens et 200 domiciliés en Acadie, où il donne l'assaut à Beaubassin et fait des prisonniers.

L'année suivante, on le détache au poste de Chagouamigon, où il conclut la paix avec les différentes nations. En 1752, il va relever son père qui se trouvait dans la région du haut Mississipi. En 1756, on le convoque à Montréal, y amène 600 Sauvages de toute tribu et 40 Français; le 26 mai, il rejoint M. Coulon de Villiers près de Chouaguen avec un groupe de 60 Folles-Avoines; le 11 septembre, rendu à Carillon, il dirige une escarmouche contre le fort Lydius, rencontre 55 Anglais commandés par trois officiers, les enveloppe et les défait : un seul réussit à s'échapper. D'enseigne, il est fait lieutenant, puis capitaine en 1757. Cette année, il était à la tête de 88 Poutéoutamis à William-Henry; à Carillon ou ailleurs, il conduisit des groupes indigènes.

En 1759, on l'envoie à la Belle-Rivière pour assister seulement aux succès de Forbes et de Johnson. M. de Montigny et lui, faits prisonniers, reçurent la bastonnade infligée par les Agniers. Il fut blessé aux Plaines d'Abraham, et perdit sa maison, son mobilier, ses papiers de famille durant le siège. M. de Montcalm l'y visitait aux quartiers d'hiver et l'appelait « un brave et bon officier ».

Passé en France après la perte de la colonie, on l'envoya à Terre-Neuve en 1762 : les Anglais l'y firent prisonnier de nouveau. Libéré, il mourut en France à une date restée inconnue. Selon d'Hozier, son épouse, décédée en 1765, lui avait donné à Québec : **Marie-Louise** (1748), **Joseph** (1752), **François-Xavier** (1757), **Charles** (1759).

Bibl. — V. la précédente; Em. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922; Knox's Journal, tabl. gén., Toronto, 1916; Rapp. des Arch., Ottawa, 1886; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MARINE (Les Troupes de la), ainsi dénommées, non parce qu'elles devaient servir sur la flotte, mais parce qu'elles étaient, aux colonies, sous la juridiction du ministère de la Marine. Les autres régiments de réguliers en France relevaient du ministère de la Guerre.

Elles existaient au Canada, environ cinquante années avant l'arrivée du marquis de Montcalm, constituant un corps permanent, employé sous les ordres des officiers aux garnisons des villes et des postes, à la défense des frontières, au maintien de l'ordre à l'intérieur de la colonie. Plusieurs de leurs officiers étaient originaires du pays, quelques-uns venaient de France, mais étaient attachés au Canada, soit par des alliances contractées ici, soit en vertu des propriétés qu'ils y avaient acquises, par concession à cause de leurs services.

En 1756, ces troupes formaient un contingent de 30 compagnies de 65 hommes chacune, fournissant un total de 1.950 combattants.

Il est arrivé, toutefois, que certains officiers des troupes du détachement de la Marine, comme les sieurs de La Ronde et de Bonaventure, ont commandé des navires pour faire la course et laissé la réputation de véritables hommes de mer. Le plus remarquable est assurément l'exemple de Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, ainsi que son frère M. de Sérigny (V. ces noms) et du sieur de Châteauguay, son autre frère.

Bibl. — Th. Chapais, *Montcalm*, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MARINE MARCHANDE, ensemble des navires, bâtiments et équipages, employés pour

le commerce d'exportation et d'importation.

Encore jeune, il s'agit seulement de la marine marchande de l'Etat. Vers la fin de la grande guerre, le gouvernement conservateur, comprenant la nécessité d'une flotte et pour l'exportation, et pour l'extension des voies ferrées, et pour la mise en train de la main-d'œuvre, conclut des contrats avec les armateurs canadiens : il leur demanda la construction dans leurs chantiers de 63 cargo-boats, de six types différents. En principe, ces unités devaient aider la flotte anglaise à subvenir aux transports de guerre; après la paix, ils transporteraient au loin les produits des fermes, des forêts, des mines, des manufactures, favorisant ainsi l'expansion du commerce national.

Avant le 1er janvier 1920, 19 unités avaient été livrées par les constructeurs, d'autres suivirent chaque année; 59 en tout au 1er janvier 1925, jaugeant 353.450 tonnes. Une Compagnie distincte a été organisée pour l'exploitation de chaque unité, dont le capital appartient à la **Marine Marchande du Gouvernement** : Compagnie qui coordonne les opérations des cargos ensemble et tient leurs comptabilités à part; pour suppléer aux versements de fonds, des billets ont été donnés au ministre des Finances pour la totalité du capital constitutif des Compagnies individuelles, avec stipulation d'intérêt à cinq et demi pour cent.

Au début, l'exploitation de la flotte fut profitable, ayant un surplus de 1.004.233 dollars, au 1er janvier 1921; mais sans rémunération du capital. Toutefois, les déficits s'additionnent dans les années 1924-27; cette dernière année il accuse 720.735 dollars. En réalité, les cargos canadiens n'ont pas les dimensions, la vitesse, l'équipement des cales, en service dans les lignes concurrentes. La Compagnie du gouvernement a des bureaux à Londres, aux Antilles, en Australie et, dans les principales villes maritimes de l'univers, elle entretient des agences : mais le problème à résoudre reste entier, en vue de futurs avantages à réaliser.

Bibl. — Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

MARINE ROYALE (V. Service Naval).

MARISTES (Institut des) ou **Société de Marie**, fondé en vue de l'enseignement dans les collèges, des missions chez les fidèles et les infidèles, de la direction des grands séminaires.

Jean-Claude Colin, né le 7 août 1790 et mort le 15 novembre 1875, ordonné prêtre le 22 juillet 1816 à Lyon, se trouva le lendemain avec douze confrères au sanctuaire de Notre-Dame de Fourvière, où tous prirent l'engagement de travailler à la réalisation de l'entreprise, qu'ils avaient conçue au séminaire. Ils résolurent de fonder une **Société religieuse**, la mettant sous le vocable de **Marie.** L'obédience épiscopale les répartit bientôt en différentes paroisses du diocèse.

Nommé vicaire à Cerdon (Ain), sous la direction du curé, son frère aîné, l'abbé Colin médita son projet de fondation, priant le Ciel de manifester ses conseils, implorant les avis de ses directeurs et de ses compagnons de Fourvière : trois d'entre eux avaient persévéré dans leur pieuse résolution. Afin de mieux s'assurer de la volonté divine, il résolut plus tard de soumettre son projet au Vicaire même de Jésus-Christ, à Rome. Le 9 mars 1822, Pie VII exhorta paternellement les trois ecclésiastiques à poursuivre leurs desseins et à les mettre à exécution, leur accordant un bref de louange. Ainsi réconfortés et rassurés, ils se mirent à prêcher des missions aux pauvres habitants des campagnes. Le succès vint couronner leur apostolat, lequel affermit leur œuvre. Le fondateur alla déposer aux pieds de Grégoire XVI le code des Constitutions. Et le 29 avril 1836, parut le Bref d'approbation, instituant la **Société de Marie** (Societas Mariae) selon le Bref du 23 mai suivant.

La Congrégation de la Propagande aussitôt lui assignait l'évangélisation de l'Océanie occidentale. Pierre-Louis-Marie Chanel, né à Cuey, au diocèse de Belley, le 12 juillet 1803, ordonné prêtre en 1827, professeur au petit séminaire et vicaire de paroisse, s'agrégea à l'Institut et fut désigné par l'obédience pour ces missions encore inconnues. Le 7 novembre 1837, il abordait à l'île Futuna, où il réussit à opérer un certain nombre de conversions. Quatre ans après, il tombait victime des païens et subit le martyre, le 28 avril 1841. Léon XIII l'a déclaré Bienheureux, le 17 novembre 1889. Dès son berceau, l'Institut prit ainsi un rang d'honneur dans l'Eglise.

Née le 29 août 1786 à Coutouvre, Jeanne-Marie Chavoin grandit sous la direction du curé desservant, Pierre Colin, lequel fut transféré à Cerdon, petite paroisse rurale du Bugey (Ain). Il y convia Jeanne-Marie et Thérèse Jotillon. C'est Jean-Claude, vicaire, qui eut la charge de diriger les deux postulantes, ainsi que Marie Gardet, nièce de Thérèse. Le 8 septembre 1823, il les installe dans un local bien pauvre; et le 8 décembre 1824, dix compagnes prenaient le vêtement religieux dans l'église de Cerdon : la **Congrégation des Sœurs Maristes** était fondée : en 1853, le Père Colin, auteur de Constitutions et inspirateur de leur esprit propre, leur laisse leur autonomie. La fondatrice mourait le 30 juin 1858

et la Règle a été définitivement approuvée à Rome en 1884.

Le 28 février 1873, les Constitutions des Maristes avaient bénéficié de la même insigne faveur, deux ans avant le décès du fondateur, qui mourut le 15 novembre 1875. Sa cause de béatification a été introduite à Rome le 9 décembre 1908. En 1927, la statistique énumère les 7 provinces de l'Institut, desservies par plus de 1.200 Religieux, dont 200 missionnaires.

Au Canada, les Pères Maristes ont récemment ouvert un Juvénat de recrutement à Sillery, près de Québec.

Bibl. — A. Cothenet, *Le Vén. J.-C. Colin*, Paris, 1927; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, ib., 1899 et 1929.

MARMETTE (Joseph - Etienne - Eugène) (1844-95), homme de lettres, commis, directeur adjoint aux Archives, romancier, historien.

Son ancêtre, Jean **Marmet** (devenu **Marmette**), charpentier, fils de Jean et de Marie Delacroix, était originaire de Beaufort-sur-Doron, en Savoie; émigré au Canada, il se maria à Québec, le 5 novembre 1731, avec Marie-Françoise, fille de Jean Legris et de Geneviève Sédillot, natifs de la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de Paris. De leur union naquirent à Québec douze enfants, dont le neuvième, nommé aussi Jean (1742-1797), épousa (1773) Elisabeth Vézina et fut père de Joseph, maître-menuisier, qui s'unit (1812) à Thérèse Gauvreau.

Leur fils, Joseph Marmette, s'allia en 1842 à Claire-Geneviève-Elisabeth Taché, fille d'Etienne-Paschal (V. ce nom), père et mère de Joseph-Etienne-Eugène : il naquit à Saint-Thomas-de-Montmagny le 25 octobre 1844, fit à Laval son cours secondaire et ses études de droit; puis, il fut choisi par M. Chauveau comme commis à la Trésorerie provinciale, où ses loisirs lui permirent des lectures variées. A peine sorti de l'Université, il donna à la **Revue Canadienne** le court roman **Charles et Eva.** De 1870 à 1880, il ne cessa de produire des œuvres originales, vivantes et fortes, rédigeant simultanément des chroniques pour l'**Opinion Publique** et le **Monde Illustré**; en 1880, il mit en scène deux de ses romans, plus une comédie de salon : **Il ne faut désespérer de rien.** En 1880, M. A. Chapleau le décide à accepter la fonction de commissaire adjoint à Paris de M. H. Fabre (V. ce nom). Aux Archives Nationales, en l'espace de quatre années, il put cataloguer 1.200 volumes manuscrits concernant le Canada. Rappelé en 1884, on le constitua directeur adjoint des **Archives du Canada** à Ottawa; mais il fit, en 1886, le voyage de Londres à l'Exposition des Indes et des Colonies; celui de Paris, où il récolta une ample moisson de documents historiques. D'une santé plutôt variable et frêle, il finit par succomber à la tâche à Ottawa, le 7 mai 1895.

M. Marmette avait épousé à Québec, le 7 juillet 1868, Marie-Esther-Joséphine, fille de l'historien national Fr.-Xav. Garneau et d'Esther Bilodeau et mère de quatre enfants, tous décédés au berceau excepté l'aînée, **Marie-Louise,** qui se maria en 1892 à M. Donat Brodeur et lui donna six enfants. Il avait publié : **François de Bienville,** Québec, 1870, et **Le Chevalier de Mornac,** Montréal, 1873; **L'Intendant Bigot,** roman, 1874; **La Fiancée du Rebelle,** dans la Revue Canadienne, 1875; le **Tomahawk et l'Epée,** Québec, 1877; **Héroïsme et Trahison,** et les **Machabées de la Nouvelle-France,** ib., 1878; **Fr. de Bienville,** 2e édition, Montréal, 1883; **Une Promenade dans Paris,** dans les Mém. Soc. Roy. Can., 1884; **Le Dernier Boulet,** ib., 1885; **Récits et Souvenirs,** Québec, 1891; **A Travers la Vie,** roman interrompu, 1895.

Bibl. — O. Maurault, P. S. S., *Revue Trimestr.*, Montréal, 1927; N.-G. Dionne, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1904; P.-G. Roy, *La Fam. Taché*, Lévis, 1904; *Bull. des Rech. hist.*, tabl. gén., Beauceville, 1925.

MARQUETTE (Jacques) (1637-75), prêtre, Jésuite, missionnaire, découvreur du Mississipi avec Louis Jolliet.

Son aïeul était vicomte de Beaurieux, dans l'Aisne, receveur des consignations, garde-scel du baillage du Vermandois. Son père Nicolas était seigneur de la Tombelle et épousa, en secondes noces, Rose de La Salle, de Reims, parente ascendante de saint Jean-Baptiste de La Salle. Sa sœur fut la fondatrice de la Société des **Sœurs des Ecoles,** appelée aussi **Sœurs Marquette.**

Jacques naquit à Laon, dans l'Aisne, le 10 juin 1637, entra au noviciat des Jésuites à Nancy le 8 octobre 1654, passa ensuite à leur Université de Pont-à-Mousson, y suivit les cours de philosophie et de mathématique (1656-59), enseigna la grammaire à Reims, à Charleville, à Langres, et les humanités à Pont-à-Mousson (1659-64).

Le 20 septembre 1666, il débarquait à Québec, où il consacra deux années à l'étude de l'algonquin. Le 21 octobre 1668, il se rend par l'Ottawa en Huronnie. En 1669, il prend charge de la mission du **Saint-Esprit,** située à l'extrémité occidentale du lac Supérieur. Là, il se met en relation avec les coureurs de bois, surtout avec Louis Jolliet. Il interroge les Sauvages des diverses tribus, principalement les Illinois, qui lui apprennent que « leur nation très considérable habite vers une très grande rivière, large d'une lieue et

davantage, venant du nord et coulant vers le sud, qu'elle va si loin que les indigènes, après quantité de journées de navigation, n'en ont jamais trouvé l'embouchure ». Il emploie ses loisirs d'hiver à l'étude de la langue des Illinois, « dans le dessein, écrit-il, d'aller dans cette rivière au printemps de 1670 ». (V. **Relation** de 1670.)

Une guerre imprévue le contraint d'ajour-

R. P. Marquette.

ner son excursion : guerre des Sioux contre les Hurons-Outaouas, qui se virent forcés de chercher un refuge à l'île Manitouline et à Michillimakinac : c'est là qu'il fonda pour eux la mission **Saint-Ignace.**

Le 8 décembre 1672, il y est rejoint par Louis Jolliet, chargé par M. Talon de la mission d'aller reconnaître le cours du grand fleuve. Le Père Dablon désigna le Père Marquette pour l'accompagner dans la découverte. Tous deux s'embarquent le 17 mai 1673, à la mission Saint-Ignace, sur deux canots d'écorce montés par cinq engagés bien résolus. Le parti franchit le détroit de Michillimakinac, longe les contours de la baie des Puants et débarque chez les Maloumines ou Folles-Avoines (V. ce mot); de là, il pénètre dans la rivière des Renards, visite les Mascoutins, Miamis, Kikapous. Deux Miamis le guident sur le Wisconsin et le conduisent, le 17 juin, au Mississipi, — appelé par Marquette **La Conception** en souvenir du jour du départ, le 8 décembre — qu'il s'empresse de descendre au fil du courant.

Après un parcours d'environ soixante lieues, Jolliet et Marquette, ayant découvert des pistes d'hommes, se rendent aux villages des Illinois qui les accueillent avec des transports de joie, et rejoignent ensuite leurs compagnons pour atteindre le confluent du Missouri et celui de l'Arkansas. Là, les Sauvages les dissuadent de poursuivre leur trajet jusqu'à la mer ou golfe du Mexique, les assurant qu'il y avait, dans ce parcours, des tribus munies d'armes à feu et féroces. Aussitôt les voyageurs se décident au retour par la rivière des Illinois, le lac Michigan, à la fin de septembre...

En 1674, le Père conduit par deux canotiers français, Pierre Porteret et Jacques, va fonder une mission chez les Kaskakias des Illinois et y arrive le 8 avril 1675. Par malheur, un flux de sang le prend en route; mais il s'établit quand même à la **Conception-Immaculée,** d'où il doit bientôt repartir épuisé. Sur le chemin du retour, ses compagnons le portent « comme un enfant ». Avant d'arriver à Michillimakinac, sur le bord d'une petite rivière qui a gardé son nom, — près de Ludington actuel au Michigan, — il expire le 16 mai 1675 : on l'enterra sur une petite éminence voisine. Deux ans après, on transféra ses restes à la mission Saint-Ignace.

En 1877, l'on a découvert ses ossements et, le 19 août 1878, on a érigé à Makinac un monument funèbre en son honneur et comme pionnier de ces régions.

Le savant R. G. Thwaites a publié les **Relations de Voyage** du célèbre missionnaire dans son grand ouvrage intitulé **The Jesuit Relations**, t. 59. Il existe d'autres versions : celle de Thévenot dans son **Recueil** de 1681, fort inexacte; celle de Gilmary Shea, publiée à New-York en 1855 d'après le manuscrit original, conservé au collège Sainte-Marie des Jésuites de Montréal; celle des **Relations inédites,** éditée à Paris en 1861, tronquée et altérée. M. Thwaites a également imprimé le **Journal incomplet** du second voyage, ainsi que les Lettres adressées au Supérieur des Jésuites.

Le nom du Père Marquette s'est perpétué avec raison jusqu'à nos jours : par la rivière **Marquette,** comté Mason au Michigan; par le comté et la ville **Marquette,** au sud du lac Supérieur; par le comté **Marquette** au Wisconsin et le village **Marquette** du comté Green Lake; par la statue **Marquette** à Washington, où elle représente l'Etat du Wisconsin au Capitole.

Bibl. — *Etudes religieuses*, Paris, 1879; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, ib., 1895; S. Marion, *Relat. des Voy. français*, ib., 1923; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, tabl. gén., Cleveland, 1903; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MARSOLET (Nicolas) (1601-77), sieur de Saint-Aignan, interprète, commis de traite,

seigneur de Bellechasse. — **Saint-Aignan** et **Saint-Agnan**, bourgs du Perche.

Natif de Rouen, « noble homme » selon Tanguay, il vit le jour en 1601 et vint à Québec avec Champlain, en 1613. Il devint dans la suite le plus habile interprète en langues montagnaise et algonquine. Champlain affirme que, en 1629, le sieur Marsolet déserta aux Anglais; que, par ses ruses, il ne put obtenir de Kirke d'emmener en France **Foi, Espérance, Charité**, trois fillettes indigènes qu'il avait adoptées. Mais plus tard, Marsolet déclara que les Anglais l'avaient contraint à s'attacher à leur service. En 1632-33, le Père Le Jeune écrit « que l'on n'a jamais rien pu tirer de l'interprète Marsolet, qui disait pour excuse qu'il avait juré de ne donner rien du langage des Sauvages à qui que ce fût; que le P. Charles Lalemant le gagna ».

Nicolas Marsolet se maria à Québec, en 1636, à Marie Le Barbier qui lui donna onze enfants. L'interprète semble s'être ressaisi, après le décès de Champlain. Le 28 mars 1637, la Compagnie des Cent Associés accorda à son commis de traite le fief de Bellechasse, plus tard devenu Berthier-en-Bas. En 1640, le Père Le Jeune dit que, pour aller en mission à Tadoussac, il montait la barque « que commandait le sieur Marsolet ». En 1645, celui-ci travailla à la fondation de la Compagnie des Habitants (V. ce mot). Il en fut de même en 1647 pour le voyage du P. de Quen. En 1651, le Père Ragueneau envoie des étrennes à l'interprète, qui avait servi souvent d'ambassadeur auprès des chefs sauvages; en juin, Marsolet est commandant à bord de la **Sainte-Anne**. Le 15 novembre 1672, il résigne sa seigneurie en faveur du capitaine Berthier. Une autre concession, faite en 1642 et ratifiée en 1649, et dénommée **les Prairies Marsolet**, était située sur le coteau Sainte-Geneviève en pleine capitale. M. Marsolet mourut à Québec le 15 mai 1677. Enfants :

Marie, née en 1637, épousa en 1652 Mathieu D'Amours (V. ce nom);

Louise, née en 1640, s'unit en 1653 à Jean Lemire;

Geneviève, née en 1644, se maria à Michel Guyon en 1662;

Madeleine, née en 1646, s'allia en 1664 à François Guyon;

Jean, né en 1651, épousa en 1680 Marguerite Couture; puis en 1690 Marie-Anne Bolduc : il porta le titre de seigneur de Bellechasse et décéda sans postérité.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1882 et 1915; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, Index, Cleveland, 1904; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MARTEL (Jean) (1649-1729), soldat de la garde, commerçant, seigneur de Magas, commis du roi.

Il vint à Québec en 1672 comme soldat de la compagnie de la garde de M. de Frontenac. Il fut mêlé plus tard à la querelle qui éclata entre Josias Boisseau, agent et directeur général du Domaine royal, et l'intendant Duchesneau. Le 27 mars 1683, M. de La Barre et M. de Meulles lui concédaient une seigneurie de deux lieues de front sur trois de profondeur, située à vingt-trois lieues de Port-Royal : c'était la seigneurie de **Magas**. M. Martel alla s'établir dans la capitale acadienne et y exerça un commerce assez important. A la capitulation de Port-Royal, il se trouva ruiné et revint à Québec, où on le pourvut de l'emploi de commis dans les magasins du roi. Il décéda le 8 novembre 1729.

A Port-Royal, il avait épousé Marie-Anne Robineau, qui fut mère de huit enfants, entre autres :

Pierre, né à la Rivière-Saint-Jean le 4 décembre 1703 et baptisé à Québec le 4 novembre 1705, entra chez les Frères Charon à Montréal en 1727 : on ignore ce qu'il devint après la dissolution de cet Institut, où il avait eu la charge de procureur;

François, né à Québec le 7 mars 1708, ordonné prêtre en 1731, nommé à la cure de Saint-Laurent, île d'Orléans, jusqu'à son décès le 12 février 1762 : le 27 juin 1759, quand le général Wolfe et sa suite mirent pied à terre, ils ne rencontrèrent que le curé demeuré seul au presbytère, ayant apposé une affiche à la porte de son église pour supplier l'ennemi de l'épargner (V. Knox's **Journal**, vol. I);

Jean-Urbain de Belleville, né en 1709, entra jeune à l'emploi des propriétaires des Forges de Saint-Maurice, y acquit une certaine expérience, en fut nommé en 1742 le directeur par l'intendant Hocquart et garda sa charge jusqu'en 1760 : il passa alors en France où il mourut en 1764;

Jean-Baptiste-Grégoire de Saint-Antoine, né à Québec en 1710, écrivain du roi, puis garde-magasin à Montréal, ami de Varin (V. ce nom), enrichi comme lui sur les effets du roi, passé en France en 1760, jeté à la Bastille (1761-64), condamné à une admonestation devant le tribunal, à 6 liv. d'aumône et 100.000 de restitution : en janvier 1764, il offrit de déposer 361.369 liv. en lettres de changes du Canada pour garantir ce versement : il mourut en France;

Pierre-Michel, né le 2 mai 1719, reçut en 1742 le brevet d'écrivain du roi, servant déjà dans les bureaux de l'intendant; en 1755, M. Bigot qui l'estimait le choisit comme remplaçant de M. Bréard (V. ce nom) au con-

trôle de la marine, et en 1757 aux fonctions de commissaire-ordonnateur à Montréal, substitue à M. Varin; il fut accusé comme son frère, mais il resta au Canada jusqu'en 1764, année où il alla se livrer aux autorités : mis à la Bastille en 1765, il fut exonéré de tout délit et alla finir ses jours à Tours;

Joseph-Nicolas, né à Québec le 21 avril 1721, entra chez les Jésuites, fut ordonné en France en 1756, où il enseigna à Moulins (1754-64), laissa l'Ordre supprimé en 1763, revint au Canada en 1764, devint curé de Saint-Laurent-d'Orléans (1764-67), de Contrecœur (1767-72), où il se noya accidentellement le 29 juillet.

Bibl. — *La Presse*, journ. quotidien, Montréal, 18 juin 1925; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MARTEL (François) (1692-1763), bourgeois, négociant, traitant en gros aux régions du Labrador.

Fils de Pierre et de Jeanne de Hagron, Pierre-Gratien Martel, natif de Brouage, épousa à Lévis, le 17 novembre 1687, Marie-Charlotte Charest. Leur fils aîné Pierre naquit le 1er mars 1691 et François le 30 avril 1692. Livré aux entreprises commerciales au Labrador, Pierre-Gratien y périt probablement et sa veuve se remaria avec Augustin Le Gardeur de Courtemanche (V. ce nom), qui continua les mêmes exploitations.

A sa mort en 1717, François Martel lui succéda, grâce à la protection de M. de Vaudreuil et en dépit de sa jeunesse. En 1732, il s'associa à Pierre Trottier Desauniers, riche marchand québécois : il eut ainsi les fonds nécessaires au développement de ses entreprises au Labrador. Dans les dernières années du Régime français, il se trouvait à la tête d'un commerce considérable, possédant plusieurs bâtiments qui transportaient ses produits de pêche et de chasse en Europe et aux Antilles. Il mourut en 1763.

Il avait d'abord épousé Marie-Anne Bissonnet, ensuite en 1732 Louise Mariauchau d'Eglis, qui fut mère de dix enfants, entre autres :

Louise, née en 1738, mariée en 1753 à Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry (V. ce nom);

Marie-Catherine, née en 1742, mariée en 1758 à Jean-Baptiste Lecompte-Dupré (V. ce nom);

Charlotte, née en 1747, mariée en 1768 à Jacques Hughes;

Marie, née en 1749, mariée au sieur Bonfils.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MARTIGNY (Jean-Baptiste Le Moyne, sieur de) (1662-1709), enseigne, lieutenant, commandant. — **Martigny**, bourg actuel de l'arrondissement de Dieppe, en Seine-Inférieure.

Son père Jacques, sieur de Sainte-Marie, fils de Pierre Le Moyne et de Judith Duchesne (V. ce nom), naquit à Dieppe en 1623 et rejoignit son frère cadet Charles à Ville-Marie en 1647. Il y épousa, le 12 novembre 1653, Mathurine Godé, Percheronne et veuve de Jean de Saint-Père (V. ce nom). En 1663, il était marchand, caporal de la 2e escouade, marguillier, receveur des dîmes; en 1670, garde-magasin du roi. En 1672, conjointement avec son beau-frère Michel Messier, il recevait de M. Talon une seigneurie, attenante à celle de M. de Varennes : tous deux en firent le partage en 1676, la moitié échue à Jacques Le Moyne, l'appelant d'abord **Notre-Dame**, puis **la Trinité**. En 1692, il en loua une partie à Gabriel De Celles et il mourut avant 1697, ayant eu dix enfants, entre autres :

Françoise (1659-87), **Marguerite** (1664-1746), **Jeanne** (1663-1703), toutes trois Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame;

Jacques (1660), sieur de Sainte-Marie, établi et décédé au Détroit;

Catherine (1665), mariée à Zacharie Robutel, sieur de la Nouë;

Nicolas (1666), sieur de Leau, marié à Marguerite Josselin;

Louis (1672), sieur de Charleville, navigateur.

Jean-Baptiste naquit le 2 avril 1662 et entra dans les troupes du détachement de la marine, sous le nom de **sieur de Martigny**. Comme enseigne, il attacha sa fortune à celle de son cousin, Pierre d'Iberville. Mais ce n'est qu'en 1694, lors de l'expédition de ce dernier à la baie d'Hudson, que sa personne apparaît dans les documents officiels. Son autre cousin, M. de Sérigny, l'enrôla à Ville-Marie, au mois de juillet, avec 110 Canadiens et 6 Iroquois, formant le contingent expéditionnaire. Le fort Nelson tomba au pouvoir de M. d'Iberville (V. ce nom) au mois d'octobre suivant; mais le vainqueur y passa l'hiver. A son départ, en juillet 1695, il en confia le commandement au sieur de La Forest (V. ce nom), avec M. de Martigny comme lieutenant et M. Nicolas Jérémie (V. ce nom) en qualité d'enseigne et d'interprète des indigènes. Mais, en 1696, le capitaine W. Allen vint avec quatre navires reprendre le fort : il emmena la garnison de 67 hommes et leurs officiers prisonniers à Portsmouth, en Angleterre. M. de La Forest mourut à Londres et M. de Martigny, sur les réclamations de la Cour de Versailles, passa en France avec ses hommes.

En 1697, le roi chargeait le capitaine d'Iberville, alors à Terre-Neuve, de reconquérir le fort Nelson. M. de Martigny monta avec ses compatriotes à bord de l'escadre,

commandée par M. de Sérigny jusqu'au port de Plaisance. M. d'Iberville quitta cette place, le 19 mai. Le 19 août, l'escadre se trouvait dans le détroit d'Hudson, où l'on recontra sur les glaces une bande d'Esquimaux. C'est M. de Martigny qui fut député vers eux, dans un esquif monté par cinq hommes armés. Il leur présenta la pipe en guise de calumet, en fuma le premier et gagna leur sympathie en leur donnant un couteau. Pour décider un ou deux à se rendre à bord, il imagina de se coucher sur la glace et resta comme otage avec le sieur de Grandville, garde-marine : en récompense on lui fit don de fourrures.

A la prise du fort Nelson, M. d'Iberville envoya au commandant une sommation par l'entremise de son cousin, arborant un drapeau blanc. Le gouverneur Henry Baily lui fit bander les yeux pour entrer dans la place. Mais le conseil de guerre refusa de capituler. Une seconde sommation de la part de M. de Sérigny détermina la reddition, le 13 septembre 1697. Au départ, sept jours après, M. d'Iberville laissa comme gouverneur du fort M. de Martigny, « un de ses cousins germains, dit-il, fort brave homme », mais il n'y commanda que deux années.

Dans le rôle des officiers en 1708, M. Raudot le qualifie du titre de lieutenant, « bon officier ». En 1710, M. de Vaudreuil informe le ministre de la Marine qu'il leva, en 1709, un contingent de 100 hommes, dans le dessein d'enlever aux Anglais le fort Sainte-Anne (Albany) de la baie d'Hudson. Confié au commandant d'Ailleboust de Mantet et au lieutenant de Martigny, ce détachement quitta Ville-Marie au mois d'avril et remonta le cours des rivières jusqu'à la baie James : il avait emporté des vivres pour quatre mois. En vue du fort, qui était bien gardé, la troupe s'avança jusqu'à la palissade sans être aperçue. L'attaque déclanchée, l'ennemi ouvrit un feu violent : les deux officiers sont frappés à mort : « ils échouèrent, faute d'expérience et ils succombèrent là où tout autre n'aurait guère mieux réussi » (**Lettr.** de M. de Vaudreuil au ministre).

M. de Martigny avait épousé à Québec, le 1er juillet 1691, Elisabeth Guyon, mère d'un fils, nommé **Jacques**, né le 20 mars 1692, seigneur de la Trinité. Ce fils s'unit, le 8 janvier 1716, au Bout-de-l'Isle de Montréal, à Angélique Guillet, qui lui donna quatre filles et un garçon :

Amable, né en 1727, épousa à Varennes, le 19 janvier 1761, Madeleine Mongeon, décédée en 1762; puis, le 22 avril 1766, Marie-Archange Messier et en eut un fils, **Jacques**. Celui-ci se maria en 1790 à Varennes avec Félicité Bailly de Messin (V. ce nom), veuve d'Alexis Desauniers, qui fut mère de quatre enfants : **Zoé**, née en 1802, décéda sans alliance en 1869;

Jacques, né le 24 novembre 1791, contracta alliance avec Eléonore, fille de Charles-François Perrault et d'Ursule Mac Carthy, laquelle lui donna six enfants : — 1. Jacques (1823), marié à Elmina, fille de Séraphin Rodier et d'Aurélie Lacroix : 3 enfants, Jacques, Alphonse marié à Blanche Rodier (1880) et père de Marie-Ange (1885) laquelle épouse (1906) Roland Préfontaine qui en a quatre enfants; d'Alphonse (1887), marié en 1909 et père de Germaine; de Paule (1888), mariée en 1910 à Gustave Martin, mère de Paule et d'André; d'Aline (1890) et de Maurice (1893); — 2. Charles (1826), marié à Jeanne Laviolette, père de Jacques qui s'unit en 1887 à Albina Berthelot qui lui a donné Berthe épouse de Fernand Rinfret, et Alice épouse de M. Gosselin; de Jeanne, mariée (1888) à M. Beauregard; d'Hermine, mariée (1887) au docteur Lamarche; de Camille, marié à Marie-Louise Malouin, père de Jacqueline, épouse de Jean Simard, de Jacques et de Camille; de Georges décédé en 1913; — 3. Eléonore (1820), mariée à Benjamin Globensky, mère de Benjamin et d'Eléonore; — 4. Hugues; — 5. Louise; — 6. Adélard (1826), marié à Aglaé Globensky, père de Louis, Gustave, Henri, Raoul, puis à Malvina de Martigny, mère de Juliette, Adélard, Gabrielle, Hugues, Arthur;

Hugues (1794), marié à Julie Archambault, père de Hugues, de Cornélie épouse du docteur Duchesnois; de Malvina épouse de son cousin Adélard; d'Adelstan marié à Louise, fille de Jacques et d'Eléonore Perrault, père du docteur Adelstan; du docteur François, époux de Mariette Tarte et père de Marcelle, Françoise, Jacques, Pierre, Lomer; de Paul et de Louise; de Prime, marié à Rosalie, fille de Pierre Casgrain et de Juliette Bâby;

Prime-Joseph (1806), marié en 1837 à Charlotte, fille de Norbert Perrault et de Charlotte Desbarats, père de Prime (1843-1912); de Richemont (1852) époux de Marie, fille de Pierre Lévesque et de Marie Beaupré qui ont une fille, Jacqueline; de Blanche (1856); de Pierre-Alexandre (1863) marié (1901) à Angéline Dion et père de Jeanne et Jacques.

Si la famille Le Moyne, descendante de Charles de Longueuil, a disparu de nos annales, elle se perpétue dans la postérité des Le Moyne de Martigny, au Canada. En France, la famille de Sérigny (V. ce nom) est encore représentée.

Bibl. — Corr. gén. can., Ottawa, vol. B. 20-31; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1025; Notes de la famille.

MARTIN (Abraham) († 1664), dit l'**Ecos-**

sais, pilote, cultivateur, commis de la Compagnie des Marchands.

On a contesté la date de sa naissance (1589), en raison de l'âge attribué dans la suite à sa fille Anne, qui épousa à Québec Jean Côté, le 17 novembre 1635; elle serait née d'une première union, puisque Marguerite Langlois donna naissance à son dernier enfant en 1648, ce qui reporte sa naissance personnelle à l'année 1600 environ. De plus, Abraham n'est pas venu à Québec en 1613 ou 1614, n'y ayant eu alors aucun arrivage, mais il y aborda vers 1619 ou 1620, avec son épouse et sa fille Anne, née d'un premier mariage (V. Bull. des Rech. hist., 1922).

Martin fut d'abord employé au service de la Compagnie de Rouen et ses émoluments lui permirent de mettre les siens à l'abri du besoin. Il se livra, dans la suite, à la culture : deux de ses terres furent plus tard vendues par ses héritiers aux Ursulines : la première, mesurant 20 arpents, lui fut donnée en 1646 par le chirurgien Duchesne (V. ce nom), et la seconde, de 12 arpents, était une concession des Cent Associés.

En 1647, il reçut le titre de pilote royal. On lit dans le **Journal des Jésuites** que ce mois de juin 1647, maître Abraham, avec deux de ses gendres, s'en alla pour la première fois, à la pêche des loups-marins ; il en prit, la veille de la Saint-Jean, 4 à l'île Rouge proche de Tadoussac, dont il fit six barriques d'huile. « Au premier de l'an (1646), nous donnâmes en étrennes quatre mouchoirs à la femme d'Abraham et à lui une bouteille d'eau-de-vie ». Le 19 janvier 1649, « la première exécution de la main du bourreau eut lieu sur une créature de 15 ou 16 ans, larronnesse; on accusait en même temps M. Abraham de l'avoir violée : il en fut en prison et son procès différé à l'arrivée des vaisseaux ». Il mourut en septembre 1664, ayant demeuré à Québec en 1629-32.

D'après les recherches de M. Massicotte, il paraît certain que sa fille **Anne** naquit vers 1603;

Eustache, étant baptisé à Québec le 24 octobre 1621, établit la présomption de l'émigration paternelle en 1619;

Marguerite, née le 4 janvier 1624, épousa Etienne Racine le 22 mai 1638;

Hélène, née le 21 juin 1627, se maria d'abord le 22 octobre 1640 à Claude Etienne, ensuite à Médard Chouart des Groseilliers (V. ce nom)

Marie, née le 10 avril 1635, s'unit à Jean Cloutier en 1648;

Madeleine, née le 13 septembre 1640, s'allia à Nicolas Froget le 6 février 1653, puis à Jean-Baptiste Fonteneau en 1681;

Barbe, née le 4 janvier 1643, épousa Pierre Biron en 1655;

Charles-Amador, né le 7 mars 1648, filleul du transfuge Charles-Amador de La Tour, fit ses études classiques au collège des Jésuites et sa théologie au séminaire, fut ordonné prêtre le 14 mars 1671, devint curé de Beauport (1671-73), professeur au séminaire (1673-81), curé de Beauport (1681-84), chanoine (1684-97), curé de Château-Richer (1685-88), excellent chantre et musicien, professeur au séminaire (1697-98), premier curé de Sainte-Foy, où il décéda le 19 juin 1711;

Anne, née le 23 mars 1645, se maria à Jacques Raté le 12 novembre 1658.

Ainsi le nom de Martin, comme celui d'Hébert, ne s'est point perpétué par les mâles, mais seulement par les **Plaines d'Abraham** (V. ce mot). Sa veuve se remaria, le 17 février 1665, avec René Branche et mourut le 17 décembre suivant.

Bibl. — R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 73, Cleveland, 1904; N.-E. Dionne, *Sam. Champlain*, t. I, Québec, 1891; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. IV, 1919; Bull. des Rech. hist., table, 1925.

MARTIN (Félix) (1804-86), prêtre, Jésuite, professeur, supérieur ou recteur, auteur de biographies.

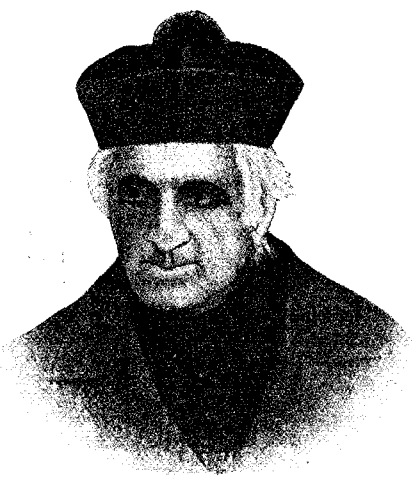

R.-P. F. Martin.

Fils de M. Martin, conseiller général, et d'Anne-Armel Langers de Kerso, il naquit à Sainte-Anne-d'Auray (Bretagne), le 4 octobre 1804, fit ses études classiques au séminaire de sa ville natale et entra au noviciat des Jésuites à Montrouge en 1823; il fut ordonné prêtre en Suisse en 1840. Ayant professé au

collège de Brugelette, il s'embarqua pour le Canada le 24 avril 1842.

On lui confia le ministère à Laprairie (1842-43), à la cathédrale de Montréal (1843-1844); puis, il devint Supérieur à Sandwich pour l'Ontario (1844-47) et des maisons de l'Ordre à Montréal (1847-57), où il fonde le collège Sainte-Marie (1848) et en est le premier recteur. En 1857, le gouvernement lui confie la mission d'explorer en France et à Rome les archives relatives à l'histoire ancienne du Canada. Au retour, l'obédience le nommait supérieur de la résidence de Québec (1858-62). La même année, il fut rappelé en France en qualité de recteur du collège de Vannes en Bretagne (1862-72). On lui assigna, dès lors, comme maison de retraite, le collège de Vaugirard à Paris (1872), où il décéda le 25 novembre 1886.

Il est l'auteur de : **Le Marquis de Montcalm au Canada,** et des **Biographies** des Pères Jogues, de Brébeuf, de Chaumonot, et de quelques autres ouvrages.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr.*, t. IV, Montréal, 1920.

MASCARENE (Paul) (1684-1760), sous-lieutenant, capitaine, major, commandant, lieutenant-colonel, lieutenant-gouverneur, major-général.

Né en 1684 à Castres, dans le Tarn actuel, il avait douze ans quand son père huguenot émigra à Genève : Paul y fit ses études supérieures. Plus tard, la famille se réfugia à Londres. Naturalisé sujet britannique en 1706, le jeune homme s'enrôla dans l'infanterie. Deux ans après, on le fit sous-lieutenant dans le régiment de lord Montague à Portsmouth; et, en 1710, capitaine dans celui du colonel Wanton. La même année, il servait dans les troupes que le général Nicholson menait au siège de Port-Royal : en récompense de sa bravoure, on l'éleva au grade de major, avec mission de servir sous les ordres du lieutenant-gouverneur Vetch à Annapolis (V. Rapp. des Arch. publ., Ottawa, 1928); sachant bien le français, il devenait interprète de la garnison avec les Acadiens.

Le 12 avril 1716, on le nommait commandant des troupes à Terre-Neuve. Transféré en 1720 à Annapolis, il y devint le troisième conseiller. Il ne tarda pas à rédiger un long et minutieux rapport, réclamant pour frontières de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse les régions qui s'étendent de Gaspé à Kénébec; vantant les richesses du sol, mines, forêts, pêcheries; reprochant aux Acadiens de recevoir par leurs prêtres le mot d'ordre officiel des gouverneurs de Québec et de Louisbourg, qui maintiennent les Sauvages en état d'incessantes insurrections; avisant de les empêcher de se joindre aux Français avant l'installation de colons anglais qui leur prendront tous leurs biens; insistant sur l'urgence de cette colonisation et de l'érection de forts disséminés et munis de fortes garnisons (V. E. Lauvrière, t. I). Le plan fut agréé en partie.

Le 22 mars 1740, le major fut promu lieutenant-gouverneur et lieutenant-colonel en 1742. Il exerça ses fonctions de lieutenant-gouverneur jusqu'en 1749, avec une habileté et une duplicité rares, à l'égard des Acadiens; sa mentalité flotte sans répit dans sa correspondance au gré des intérêts britanniques. Il écrit (1740) « que, dans l'espace de 30 ans, les intérêts n'aient pas été mieux assis; ce n'est pas un mince sujet d'inquiétude ». Le 23 novembre 1741, il ajoute : « Comment disposer du surplus de la population, voilà une autre cause d'anxiété, car nous sommes trop faibles pour les empêcher de s'établir sur les terres vacantes. » Le 1er décembre 1743, il reconnaît « que les autres colonies américaines ont des hommes pour les protéger, tandis que nous, loin de compter sur les habitants, nous devons nous méfier d'eux ». En effet, si les Français avaient bien concerté leurs opérations militaires, ils eussent facilement repris l'Acadie.

En 1744, 300 Micmacs apparaissent en juillet sous les murs d'Annapolis, devançant le capitaine Duvivier, qui ne se présente avec ses troupes qu'au mois d'août, manquant ainsi l'occasion de faire un coup unique contre le fort. « Les Acadiens, écrit Mascarène à Shirley, nous ont aidé dans nos travaux du fort jusqu'à la venue des Sauvages. Le prêtre qui réside (M. Desenclaves) a démontré par sa conduite qu'il est un honnête homme. Mais aujourd'hui nous ne voyons aucun habitant : les Sauvages ont massacré leurs bestiaux et les harcèlent de toute manière. » En décembre, il écrit « que les Français avaient préparé de telles forces que, si les habitants s'étaient armés, de l'avis de tous, étant donné le mauvais état du fort, nous n'aurions pu résister ». En effet, le capitaine Duvivier, arrivé à la fin d'août seulement avec des troupes mal vêtues, mal armées, mal nourries, somme le lieutenant-gouverneur de se rendre. Le 14 septembre, inquiet, pressé par ses officiers, manquant de vivres, Mascarène consent à négocier pour gagner du temps; mais soudain il reçoit du renfort de Boston, rompt les pourparlers et menace d'attaquer à son tour. « Nous devons, écrit-il (décembre 1744), notre salut à l'échec des plans français, aux secours opportuns, au refus des habitants de prendre les armes contre nous. »

Le 15 janvier 1745, partait de Québec le

collège de Brugelette, il s'embarqua pour le Canada le 24 avril 1842.

On lui confia le ministère à Laprairie (1842-43), à la cathédrale de Montréal (1843-1844); puis, il devint Supérieur à Sandwich pour l'Ontario (1844-47) et des maisons de l'Ordre à Montréal (1847-57), où il fonde le collège Sainte-Marie (1848) et en est le premier recteur. En 1857, le gouvernement lui confie la mission d'explorer en France et à Rome les archives relatives à l'histoire ancienne du Canada. Au retour, l'obédience le nommait supérieur de la résidence de Québec (1858-62). La même année, il fut rappelé en France en qualité de recteur du collège de Vannes en Bretagne (1862-72). On lui assigna, dès lors, comme maison de retraite, le collège de Vaugirard à Paris (1872), où il décéda le 25 novembre 1886.

Il est l'auteur de : **Le Marquis de Montcalm au Canada,** et des **Biographies** des Pères Jogues, de Brébeuf, de Chaumonot, et de quelques autres ouvrages.

Bibl. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr.*, t. IV, Montréal, 1920.

MASCARENE (Paul) (1684-1760), sous-lieutenant, capitaine, major, commandant, lieutenant-colonel, lieutenant-gouverneur, major-général.

Né en 1684 à Castres, dans le Tarn actuel, il avait douze ans quand son père huguenot émigra à Genève : Paul y fit ses études supérieures. Plus tard, la famille se réfugia à Londres. Naturalisé sujet britannique en 1706, le jeune homme s'enrôla dans l'infanterie. Deux ans après, on le fit sous-lieutenant dans le régiment de lord Montague à Portsmouth; et, en 1710, capitaine dans celui du colonel Wanton. La même année, il servait dans les troupes que le général Nicholson menait au siège de Port-Royal : en récompense de sa bravoure, on l'éleva au grade de major, avec mission de servir sous les ordres du lieutenant-gouverneur Vetch à Annapolis (V. Rapp. des Arch. publ., Ottawa, 1928); sachant bien le français, il devenait interprète de la garnison avec les Acadiens.

Le 12 avril 1716, on le nommait commandant des troupes à Terre-Neuve. Transféré en 1720 à Annapolis, il y devint le troisième conseiller. Il ne tarda pas à rédiger un long et minutieux rapport, réclamant pour frontières de l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse les régions qui s'étendent de Gaspé à Kénébec; vantant les richesses du sol, mines, forêts, pêcheries; reprochant aux Acadiens de recevoir par leurs prêtres le mot d'ordre officiel des gouverneurs de Québec et de Louisbourg, qui maintiennent les Sauvages en état d'incessantes insurrections; avisant de les empêcher de se joindre aux Français avant l'installation de colons anglais qui leur prendront tous leurs biens; insistant sur l'urgence de cette colonisation et de l'érection de forts disséminés et munis de fortes garnisons (V. E. Lauvrière, t. I). Le plan fut agréé en partie.

Le 22 mars 1740, le major fut promu lieutenant-gouverneur et lieutenant-colonel en 1742. Il exerça ses fonctions de lieutenant-gouverneur jusqu'en 1749, avec une habileté et une duplicité rares, à l'égard des Acadiens; sa mentalité flotte sans répit dans sa correspondance au gré des intérêts britanniques. Il écrit (1740) « que, dans l'espace de 30 ans, les intérêts n'aient pas été mieux assis; ce n'est pas un mince sujet d'inquiétude ». Le 23 novembre 1741, il ajoute : « Comment disposer du surplus de la population, voilà une autre cause d'anxiété, car nous sommes trop faibles pour les empêcher de s'établir sur les terres vacantes. » Le 1er décembre 1743, il reconnaît « que les autres colonies américaines ont des hommes pour les protéger, tandis que nous, loin de compter sur les habitants, nous devons nous méfier d'eux ». En effet, si les Français avaient bien concerté leurs opérations militaires, ils eussent facilement repris l'Acadie.

En 1744, 300 Micmacs apparaissent en juillet sous les murs d'Annapolis, devançant le capitaine Duvivier, qui ne se présente avec ses troupes qu'au mois d'août, manquant ainsi l'occasion de faire un coup unique contre le fort. « Les Acadiens, écrit Mascarène à Shirley, nous ont aidé dans nos travaux du fort jusqu'à la venue des Sauvages. Le prêtre qui réside (M. Desenclaves) a démontré par sa conduite qu'il est un honnête homme. Mais aujourd'hui nous ne voyons aucun habitant : les Sauvages ont massacré leurs bestiaux et les harcèlent de toute manière. » En décembre, il écrit « que les Français avaient préparé de telles forces que, si les habitants s'étaient armés, de l'avis de tous, étant donné le mauvais état du fort, nous n'aurions pu résister ». En effet, le capitaine Duvivier, arrivé à la fin d'août seulement avec des troupes mal vêtues, mal armées, mal nourries, somme le lieutenant-gouverneur de se rendre. Le 14 septembre, inquiet, pressé par ses officiers, manquant de vivres, Mascarène consent à négocier pour gagner du temps; mais soudain il reçoit du renfort de Boston, rompt les pourparlers et menace d'attaquer à son tour. « Nous devons, écrit-il (décembre 1744), notre salut à l'échec des plans français, aux secours opportuns, au refus des habitants de prendre les armes contre nous. »

Le 15 janvier 1745, partait de Québec le

lieutenant Paul Marin (V. ce nom) à la tête de 150 Canadiens et de 400 Sauvages. En mai, il se présente devant la ville qu'il investit. Mascarène, qui l'attendait, est prêt cette fois. Au bout de trois semaines, ayant capturé deux bâtiments légers de Boston, l'officier est rappelé d'urgence à Louisbourg.

Le 15 novembre, dans un document intitulé « **Représentation de l'état de la Nouvelle-Ecosse** », le lieutenant-gouverneur dit « qu'il soumet très humblement, s'il ne serait pas préférable, dans les circonstances, que les habitants français fussent déportés de la Province remplacés par de bons sujets protestants ». Dans une lettre à Shirley (V. ce nom), il explique ses projets en ces termes : « Rien ne pourra être plus avantageux que cette déportation. Mais les considérations suivantes m'ont toujours empêché de recommander ce projet : 1° jusqu'à quel point le traité d'Utrecht (V. ce mot) lie la Couronne envers ce peuple; 2° bien qu'il soit pour longtemps un membre malade greffé sur le corps de notre nation, ce membre reprendra bientôt sa vigueur, si on le contraint à s'établir au milieu des Français du voisinage; et c'est à cette considération que j'attribue les nombreux efforts qu'on a tentés pour garder ce peuple et l'amener au serment de fidélité, dès les premiers jours de l'établissement de Louisbourg; 3° vu le nombre de 20.000 habitants, et bien qu'il y ait de puissants motifs de les chasser, on ne pourrait en arriver là sans de grandes difficultés; 4° quelle est la saison la plus favorable pour effectuer la déportation. Il est certain que si l'on veut faire un changement d'habitants, il faut que l'on en parle le moins possible même à Boston ». En novembre 1746, il écrit au duc de Newcastle : « En ne se joignant pas aux ennemis les habitants ont agi comme précédemment. Quand l'ennemi est à distance, ils nous assistent et obéissent à nos ordres; mais l'ennemi paraît-il, qu'ils cessent de nous aider et nous ne pouvons même nous procurer par leur entremise aucune information ».

En janvier et en février 1747, Mascarène eut à déplorer la défaite et la mort du colonel Noble qu'il avait envoyé avec 470 hommes occuper le quartier de la Grand-Pré (V. **Ramezay**). Il avoue dans sa correspondance officielle qu'une « vingtaine d'Acadiens seulement » se sont libérés de toute sujétion à son Souverain. Le 28 octobre 1748, il écrit aux lords du Commerce qu'il serait désirable que la Province se débarrassât de ces habitants français. Mais cela ne se peut faire à présent, car en exécutant ce projet, on en enverrait un très grand nombre dans l'île Saint-Jean, où les Français vont de nouveau redevenir nos voisins : c'est un troublant dilemme qui requiert de promptes instructions ». En guise de reconnaissance envers les missionnaires, il avait aussi écrit, le 17 du même mois : « Tant qu'on laissera les prêtres français au milieu des habitants, on ne pourra transformer ceux-ci en bons sujets britanniques. »

Tant de longs services ne furent pas même reconnus de ses successeurs : « Le lieutenant-colonel, dit Cornwallis le 11 septembre 1749, a eu tort de souffrir tant d'abus; mais il est rusé et tous ses officiers ont abusé de lui. » En ce moment, Mascarène était devenu, dès l'arrivée de ce gouverneur au mois de juin, son premier conseiller à Chibouctou (Halifax).

Usé d'années et de labeurs, il se retira à Boston, où il fut promu en 1758 major-général avec demi-solde et y mourut le 22 janvier 1760. Il avait épousé Elizabeth Perry, qui lui donna un fils et une fille, double souche des familles Hutchison et Snelling; le 30 juillet 1764, sa veuve réclama une concession de 20.000 acres de terre en récompense des services de son époux.

Bibl. — W. S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres 1892; H. d'Arles, *Acadie*, t. I, Québec, 1916; E. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1922.

MASERES (Francis) (1731-1824), baron de l'Echiquier, légiste, mathématicien, linguiste, historien, publiciste, procureur général, juge en chef de la Cour du Shérif.

Son aïeul, né en France, embrassa le calvinisme : il eut trois fils qui servaient comme officiers dans l'armée. En 1685, la révocation de l'Edit de Nantes détermina l'exode de la famille en Angleterre. Le roi Guillaume III engagea l'aïeul dans les troupes en Irlande d'abord, ensuite au Portugal, d'où il revint médecin, exerça sa profession à Broad Street, Soho.

Francis, l'un des garçons du précédent, naquit à Londres le 15 décembre 1731 ; élevé au grade de maître ès arts à l'Université de Cambridge (1752-55), il publia une étude sous le titre **A Dissertation on the negative sign in Algrebra.**

Bientôt il se livra à l'étude du droit, fut admis au barreau et suivit les Cours de circuit. De 1766 à 1769, le ministre des Colonies le nomma procureur général au Canada. Imbu de bien des préjugés, il avait cependant une droiture native qui le préservait de l'extrême injustice. Tenace dans ses opinions, persévérant dans ses efforts, subtil dans ses arguments, vigoureux dans sa dialectique, irréductible dans ses antipathies, c'était un adversaire redoutable pour les causes qu'il combattait par opportunisme ou

par passion. Le préjugé religieux paraissait chez lui plus accentué que le préjugé national. Ambitieux et avide de promotion, il semble cependant avoir été intègre. Dans ses écrits sur les difficultés canadiennes, il nous donne l'impression d'un homme qui voudrait se hausser à l'impartialité, mais que la mentalité, due à sa naissance huguenote et à sa formation, fait choir souvent dans l'injustice.

Avant de passer au Canada, il avait rédigé un **Mémoire** intitulé : **Considér. sur la nécess. de faire voter un Acte pour régler les diffic. survenues dans la Prov. de Québec.** Le gouverneur Carleton sut d'abord apprécier ses talents. Mais bientôt les rapports de Masères exprimaient le dessein d'**assimiler** les Canadiens français : Carleton lui opposa le mot **concilier.** Le premier voulait le morcellement du droit civil; le second repoussait cette mutilation, ne retenant les lois anglaises que pour le criminel. M. Masères, mécontent, demanda un congé et retourna à Londres, où il continua ses efforts pour faire prévaloir ses vues. Mais le gouverneur alla lui-même exposer les siennes au roi et aux ministres. D'autre part, M. Cugnet (V. ce nom) rédigea un **Mémoire** intitulé : **Observations sur le plan d'Acte du Parlem. dressé par M. François Masères.** Celui-ci répondit longuement par sa brochure : **Mém. de défense contre les object. de M. Fr.-Jos. Cugnet.**

A Londres, M. Masères se constitua l'agent et le conseiller des colons anglais dans la Province de Québec. En 1773, le roi le nomma **Baron de l'Echiquier,** charge qu'il remplit jusqu'à son décès. En 1779, le **Recorder** de Londres le constitua son député; en 1780, la Cour du Conseil commun l'honora de la dignité de président de la Cour du Shérif pour la ville de Londres, jusqu'en 1822. Il mourut le 19 mai 1824. M. Lareau énumère huit opuscules qu'il a écrits sur les affaires du Canada; et l'on cite de lui quatorze autres volumes sur des sujets divers.

Bibl. — J.-M. Lemoine, *Monogr. et Esquis.*, Québec, 1885; H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; The Makers of Can. Index; Can. and Prov., Index; Th. Chapais, *Cours d'Hist. du Can.*, Québec, t. I, 1919; Ph. Gagnon, *Le Monde illustré*, Montréal, 1891.

MASSE (Ennemond) (1574-1646), prêtre, Jésuite, professeur, missionnaire en Acadie et au Canada.

Né à Lyon en 1574, il entre à vingt ans au noviciat des Jésuites, enseigne à Tournon et est ordonné prêtre en 1603. D'abord il exerce à Lyon la charge de ministre et de procureur; puis, en 1608, il est adjoint comme assistant, à la Cour, du Père Coton, confesseur du roi et de la reine. La même année, on le désigne comme compagnon du Père Biard, destiné à la mission de Port-Royal; mais le départ ne s'effectua qu'en 1611.

A Port-Royal, il prodigue ses soins aux malades : « homme à tout faire, scieur d'ais au besoin, bon calfeutreur et architecte, constructeur d'une chaloupe avec l'aide de son domestique ». Il visite la famille Membertou (V. ce nom) à la baie Sainte-Marie, la rivière Saint-Jean, l'île Sainte-Croix. Tombé malade au retour, il est menacé de perdre la vue. En mai 1613, il suit le Père Biard à l'île des Monts-Déserts.

Après la prise de Saint-Sauveur par Argall (V. ce nom), il est choisi par quinze Français pour monter l'embarcation que le vainqueur leur a cédée pour s'en défaire. Le capitaine Flory les rejoint avec quinze autres et les dirige habilement sur l'île Grand Manan, de là sur l'île Longue, où le mauvais temps les retient dix jours : on y plante la croix et le missionnaire y célèbre la messe. Parvenus au cap **Fourchu** (Yarmouth, aujourd'hui), ils rencontrent Louis Membertou, qui veut à toute force retenir le Père. Près du Port-Mouton, ils eurent devant eux quatre canots de Sauvages revenant de la troque : nouvelles libéralités de leur part et assurance de l'ancrage voisin de deux voiliers malouins de Pont-Gravé. Le P. Massé s'embarqua dans **le Sauveur** du pilote Bullot, qui le transporte à Saint-Malo, où l'évêque, le gouverneur, les marchands et les magistrats accueillent la troupe des fugitifs.

Le P. Massé exerce ensuite au collège de La Flèche les fonctions de ministre (1613-25). Le 15 juin de cette année, il débarque à Québec, où le « **Père utile** » dresse en 1626 les plans de construction de **Notre-Dame-des-Anges** et dirige les vingt ouvriers amenés de France. Mais en juillet 1629, paraît encore l'Anglais. Avant de quitter la résidence, le Père se voit contraint d'ouvrir la boîte qui renferme son calice, dont s'empare aussitôt Louis Kirke en le profanant.

Rentré en France, d'Angleterre avec les autres prisonniers, on le renvoie à son ancien poste de La Flèche. En 1633, il est réintégré à Québec. Il consacre treize années à l'évangélisation des Montagnais et des Algonquins : il mourut le 13 mai 1646 et fut inhumé à Sillery.

Ses ossements ont été découverts, en 1869, par les abbés Laverdière et Casgrain. Le 26 juin 1870, on lui érigea un monument funéraire, composé de trois assises en pierre et d'un socle surmonté d'une croix de marbre, qui s'élève à la hauteur de 25 pieds. L'inscription se lit sur l'une des tables : **Les habitants de Sillery ont élevé ce monument à la**

mémoire du Père Ennemond Massé, S. J., premier missionnaire au Canada, inhumé en 1646 dans l'église Saint-Michel, en la résidence de Saint-Joseph du Sillery.

BIBL. — P. Biard, *Relat. des Jés.*, 3 vol., Québec, 1858; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; H. P. Biggar, *The Early Trad. Co. of N.-Fr.*, Toronto, 1901; P. J. Campbell, *Pioneer Priests.*, vol. I, New-York, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MASSIAC (Claude-Louis, marquis de) (1686-1770), officier civil de la marine, lieutenant-général et ministre. — **Massiac**, petite ville du Cantal.

Né en 1686, fils d'un ingénieur du port de Brest, il entra dans le service de la marine et arriva au grade de lieutenant-général. Protégé de M^me^ de Pompadour, il succéda à M. de Moras comme ministre de la Marine, le 1^er^ juin 1758. La concubine du roi lui donna comme second M. Le Normant, en raison de son âge avancé et des complications budgétaires de la guerre en Nouvelle-France. Le ministre écrivit à M. de Vaudreuil et à M. Bigot des plaintes amères et des exhortations inutiles. Il fut destitué et mourut à Paris le 15 août 1770.

Au Canada, on avait attribué son nom à un fort, sur l'Ohio (V. **Aubry**).

BIBL. — A. Shortt, *Docum.*, t. II, Ottawa, 1926.

MASSON (Louis-François-Rodrigue) (1833-1903), avocat, homme politique, sénateur, lieutenant-gouverneur, écrivain.

Fils de Pierre et de Françoise Gendreneau, originaires de Luçon en Vendée, Gilles Masson y naquit en 1630, émigra au Canada et mourut à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 27 mars 1715; il épousa à Québec, le 17 octobre 1668, Jeanne-Marie Gautier dont il eut quatre garçons. Le plus jeune, nommé Joseph, né en 1676, se maria en 1693 à Thérèse Lefrançois, dont le fils unique Joseph (1710) s'unit à Sainte-Rose, en 1752, à Louise Maisonneuve. Le sixième des sept enfants, issus de cette union, Antoine, né en 1760, épousa Suzanne Payfer : leur fils unique Joseph naquit à Saint-Eustache le 5 janvier 1791, épousa à Laprairie, en 1818, Geneviève-Sophie Raymond, devint conseiller législatif, du 10 octobre 1834 au 27 mars 1838, et décéda le 15 mai 1847.

De cette union étaient issus huit enfants, entre autres Louis-François-Rodrigue, qui naquit à Terrebonne, le 7 novembre 1883, et fit ses études au collège des Jésuites de Georgetown, district de Columbia aux Etats-Unis, au séminaire de Worcester (Mass.) et au collège de Saint-Hyacinthe. Ayant étudié le droit, il se fit inscrire au barreau du Bas-Canada en novembre 1859, sans se livrer sérieusement à sa profession dans la suite.

En septembre 1867, les électeurs de Terrebonne, dont son père avait acquis la seigneurie le 31 décembre 1832, au prix de 25.150 livres sterling, lui accordaient leurs suffrages aux Communes jusqu'en 1882; le 19 octobre 1878, il accepta le portefeuille de la Milice jusqu'au 15 janvier 1880, puis la présidence du Conseil, du 16 janvier au 31 juillet de la même année. Nommé sénateur le 29 septembre 1882, il résigna son siège le 6 novembre 1884, ayant été nommé conseiller législatif, du 27 mars au 4 octobre de cette année. Il fut le premier promoteur politique du vote de l'indemnité à verser aux Jésuites, spoliés officiellement de leurs immeubles, au temps d'Amherst.

Le 7 novembre, le gouvernement le promut lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, jusqu'au 29 octobre 1887. Le 3 octobre 1890, il reprenait son fauteuil au Sénat; mais le 11 juin 1903, son siège fut déclaré vacant, en raison de deux absences successives. Il mourut à Montréal le 8 novembre 1903.

Homme d'esprit et de lettres, il occupa ses loisirs à recueillir les matériaux d'une histoire sur la traite des fourrures; il en publia le résultat en deux volumes, intitulés **Les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest**, en 1889-90, à Montréal. M. Masson avait d'abord épousé en 1856 Louisa-Rachel, fille aînée du lieutenant-colonel Alexander Mackenzie, décédée en 1880; ensuite, en 1883, Cécile, fille de John Henry Burroughs, de Québec. En 1886, l'Université Laval lui conféra le grade de docteur en droit; en 1887, le Bishop's College de Lennoxville; la même année, Léon XIII le titre de commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire.

De la première union sont issus :

Henri, marié à Jeanne Desjardins, décédé en 1913, laissant deux enfants, Marguerite-Françoise et Henri;

Léon, marié à Valérie Duchesneau, père de Paul-Léon et décédé;

Marguerite, mariée à Louis Burroughs, sans enfant;

Marie (1873), mariée à Auguste Harwood, père de Rodrigue, Cécile, Charlotte-Louise, Henri.

De la seconde union naquirent :

Rodrigue (1883), marié d'abord à Annette Duchesnay, ensuite à Geneviève Desjardins, sans postérité;

Cécile (1887), mariée en 1906 à Emmanuel Devlin, avocat et député de Wright aux Communes, décédé, père de Marie-Hélène-Cécile,

née en 1907 et de Marie-Doris-Kathleen, née en 1910.

BIBL. — J. Tassé, *Le 38e Fauteuil*, Montréal, 1891; H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926; L. O. David, *Souven. et Biogr.*, Montréal, 1911; Bull. des Rech. hist., 1925.

MASSUE (Louis-Joseph) (1786-1869), négociant de Québec, conseiller législatif de la Province de Canada, contrôleur de la douane au port de Québec.

Il naquit à Varennes, le 4 avril 1786, du mariage de Gaspard et de Marie-Joseph Huet. Il fut longtemps à la tête du commerce à Québec et devint l'un des plus riches marchands du pays. Homme de haute probité, il ouvrait sa bourse aux œuvres de bienfaisance et de charité. Il échoua aux élections générales de 1841. Le 4 septembre 1843, il fut appelé à siéger au Conseil législatif de la Province du Canada, honneur qu'il résignait en mai 1851, pour assumer la charge de contrôleur du port de Québec. Il décéda le 4 juillet 1859.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., 1919; *L'Opinion publ.*, Montréal, 1875.

MATHEWS (Marmaduke) (1839-1913), peintre de paysages.

Natif du comté Warwick en Angleterre, en 1839, il reçut son instruction à Cowley School d'Oxford, émigra au Canada en 1860 et ne tarda pas à s'associer à Thomas Mower Martin, autre artiste de valeur.

Leurs meilleures œuvres sont assurément leurs paysages des Montagnes-Rocheuses, dont la plupart sont admirées dans les galeries de musées et font partie de collections privées. Mathews fut membre à vie de la **Société Artistique** de l'Ontario et en devint président en 1894. En 1880, on l'avait déjà choisi comme membre de l'**Académie Royale Canadienne des Arts.** Il mourut à Toronto le 24 septembre 1913.

BIBL. — H. J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; N. Mac Tavish, *The Fine Arts in Can.*, ibid., 1925.

MATHIESON (John Alexander), avocat, ministre, administrateur de Prince-Edouard.

Fils de Ronald et d'Anna Stewart, il est né à Brachley, Harrington Point (P.-E.), le 19 mai 1863, a fait ses études au collège Prince-de-Galles à Charlottetown, devint professeur à de Sable et Kensington, de 1882 à 1889. Ayant terminé son cours de droit, il s'inscrivit au barreau de Prince-Edouard en 1893.

Elu député à la législature en 1900, il fut premier ministre et Procureur général le 2 décembre 1911, nommé juge en chef le 13 juin 1917 et administrateur de la Province, du 10 juillet au 3 septembre 1919. Il a épousé, en septembre 1916, Mary Alice, fille de l'honorable David Laird.

BIBL. — J. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; *Who's Who and Why*, ib., 1919-20.

MATHIEU (Olivier-Elzéar) (1853-1929), prêtre, professeur, docteur en philosophie, en théologie, de l'Académie de Saint-Thomas, directeur, supérieur, recteur de l'Université

Mgr O. MATHIEU.

Laval, maître ès arts, chevalier, officier de l'Instruction publique, protonotaire, évêque, archevêque.

Jean Mathieu, né en 1637 à Coulanges, en Loir-et-Cher actuel, ayant émigré en Canada, épousa au Château-Richer (3 novembre 1669) Anne, fille de Pierre Du Tertre et de Louise Goulet, originaires du diocèse de Chartres : de cette union naquirent douze enfants, souches de descendants fort nombreux.

L'un d'eux, Joseph, marié à Marguerite Latouche et entrepreneur en menuiserie, fut le père d'Olivier-Elzéar, qui naquit à Saint-Roch de Québec le 24 décembre 1853. Initié aux éléments à l'école des Frères, l'adolescent fit ses études classiques au petit séminaire et sa théologie au grand séminaire Laval, où il fut ordonné prêtre le 2 juin 1878. Professeur au séminaire, on l'envoya à Rome prendre ses diplômes de docteur en philosophie et en théologie (1882-85). Préfet des études (1886-1888), directeur du petit séminaire, il en devint Supérieur et fut recteur de l'Université Laval (1899-1908).

Nommé Protonotaire apostolique le 7 juin 1902, il fut préconisé évêque de Régina en Saskatchewan, le 21 juillet 1911, sacré le 5 novembre et intronisé le 18 du même mois. Le 9 décembre 1915, le siège fut constitué en métropole, ayant pour suffragants l'évêché de Prince-Albert et l'abbaye de Muenster. L'archevêque était décoré du pallium le 12 juin 1916.

Tout était à créer et à organiser, en 1911. Sa Grandeur pensa aux jeunes, en fondant le **Campion College** à Régina, en faveur des catholiques de langue anglaise et le **Collège Mathieu** à Gravelbourg pour ceux de langue française. Après 1914, il fit ériger sa cathédrale sous le vocable de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Dans la suite, surgissent des paroisses, des académies, des écoles, des hôpitaux, des couvents. Le clergé est trois fois plus nombreux aujourd'hui. Six communautés d'hommes et dix-huit de femmes se sont établies dans son diocèse; plus de 300 Religieux et Religieuses se dévouent dans les institutions enseignantes ou hospitalières. La population catholique, desservie par 160 prêtres, compte 96.000 âmes. En 1917, Mgr Mathieu, dont le crédit était universel, obtint du gouvernement d'Union l'exemption militaire des étudiants qui se destinaient au sacerdoce ou à la vie religieuse. Il a laissé douze volumes de lettres pastorales, de circulaires, de conseils spirituels « à ses prêtres ». Outre ses trois doctorats, il était maître ès arts de Laval, docteur en droit de l'Université de Toronto, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, officier de l'Instruction publique de France et de la Légion d'honneur (1925), aumônier général des Vétérans de l'armée et de la marine, docteur en droit de l'Université de Saskatoon (1925). Il est décédé à Régina le 26 octobre 1929.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du clergé*, t. III, Saint-Hyacinthe, 1919; Can. eccl., Montréal, 1929; *Le Patriote*, journ. hebd., Prince-Albert, 28 octobre; *L'Action Catholique*, journ. quot., Québec, 28 octobre, 1929.

MATHIEU (Collège), institution classique, établie en faveur des Canadiens français dans la Saskatchewan.

Ainsi dénommé de son principal fondateur, Mgr Mathieu, le collège a pris naissance en 1917 à Gravelbourg et ouvert ses portes aux élèves, le 12 décembre de la même année. Sa charte civile est datée du 17 du même mois. Spécialement institué pour les Franco-Canadiens de la Province, il a été dirigé, les deux premières années, par les prêtres séculiers du diocèse. En 1920, on le confiait aux Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Ceux-ci l'ont affilié, en 1924, à leur Université catholique d'Ottawa, dans le dessein de préparer les étudiants aux grades supérieurs.

Dans la première décade de sa fondation, l'établissement a cherché à s'adapter aux nécessités du milieu : le double cours, classique et commercial, a conduit les élèves à diverses carrières : sacerdoce, vie religieuse, professions libérales et industrielles. Le commercial, couronné du diplôme d'immatriculation, a permis à des unités d'entrer à l'Université provinciale, en vue d'y perfectionner leurs études de comptabilité. Recrutés en grande partie dans les campagnes, les étudiants ont réclamé un cours théorique et pratique des connaissances agricoles, avec la perspective de les compléter au besoin à la même Université. La formation religieuse est à la base de l'éducation. Tous les élèves, étant d'extraction et de langue Canadiens ou Français, une part prépondérante est naturellement attribuée au français, sans que les autorités dirigeantes omettent, en raison des conditions sociales de l'Ouest, de promouvoir un cours complet en anglais sous la direction de maîtres de langue anglaise : entière satisfaction est ainsi garantie aux deux langues officielles du pays.

Le collège dénombre plus de 200 élèves et est en voie de prospérité.

BIBL. — Annuaire du Coll., Gravelbourg, 1929-30; Can. eccl., Montréal, 1929.

MAURAULT (Joseph - Pierre - Anselme) (1819-71), prêtre, vicaire, curé, auteur d'une **Histoire des Abénaquis.**

Fils de Cyriac et d'Emilie Sirois, il naquit à Kamouraska le 27 décembre 1819, fit ses études classiques à Sainte-Anne-la-Pocatière et son cours de théologie à Québec : il y fut promu à la prêtrise le 10 février 1812. L'archevêque le nomma aussitôt vicaire à Saint-François-du-Lac (1842-47), puis curé (1847-1853), missionnaire du haut Saint-Maurice (1844), et enfin curé de Saint-Thomas de Pierreville (1853-70). Il mourut le 5 juillet 1871.

Il est l'auteur de **l'Histoire des Abénaquis,** ouvrage le plus complet, sinon le plus exact, sur cette tribu, fidèle aux Français jusqu'en 1760.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MAUREPAS (Jean-Frédéric Phélippeaux ou Phélypeaux, comte de) (1701-81), secrétaire d'Etat, membre du Bureau de Commerce, président et ministre de la Marine et des Colonies, ministre des Finances.— **Maurepas,** nom d'un bourg en Seine-et-Oise et d'un autre dans la Somme.

La famille Phélippeaux donna à la France des magistrats, durant 160 ans, ainsi que des ministres et secrétaires d'Etat. Elle descendait de Paul, nommé en 1610 secrétaire d'Etat par la Régente; elle se divisa dans les branches de **Pontchartrain**, de **Saint-Florentin**, de **Maurepas** et de **La Vrillière.**

Fils re Jérôme Phélippeaux, comte de Pontchartrain et secrétaire d'Etat, Jean-Frédéric (V. **Saint-Frédéric**, fort) naquit à Versailles, le 3 juillet 1701. Le 14 août 1723, il remplaça Fleuriau à titre de secrétaire d'Etat de la Marine, ayant ses entrées au Bureau du Commerce dès le 29 juin 1724, charge qu'il conserva jusqu'au 30 avril 1749. En janvier 1733, on le nomma président du Conseil de la Marine et des Colonies, entretenant une minutieuse correspondance avec les gouverneurs et les intendants du Canada. Une chanson satirique, qu'il écrivit contre M^me^ de Pompadour, le fit exiler à Bourges en 1749 et bannir de la Cour.

Rentré en grâce à l'avènement de Louis XVI, il devint premier ministre et président du Conseil des Finances : il mourut le 21 septembre 1781. Au sentiment des contemporains, bien que sans nulle profonde habileté naturelle, son esprit saisissait rapidement les idées et les projets d'autrui; il favorisa l'avancement de la science dans ses applications à la navigation.

En Nouvelle-France, plusieurs forts et localités furent désignés de son nom.

BIBL. — A. Shortt, *Docum. fr.*, Ottawa, 1926; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MAVOR (James) (1854-1925), professeur, économiste, auteur de plusieurs ouvrages historiques.

Fils du Révérend James et de Mary Ann Bridie, il naquit le 8 décembre 1854 à Stranraer, en Ecosse, et fit ses études supérieures à Glasgow. Il s'y lia d'amitié avec sir Williams Thomson — plus tard lord Kelvin. Il suivit à l'Université les cours et conférences; mais la débilité générale dont il souffrait l'empêcha de prendre part aux concours qui confèrent les grades. D'abord ses goûts l'inclinaient vers les sciences mécaniques et physiques, quand soudain il les dirigea vers l'économie politique; et on le choisit comme professeur de la matière au collège Saint-Mungo.

En 1892, l'Université de Toronto le convia à occuper la chaire du même enseignement, laquelle il conserva jusqu'à sa retraite en 1924. C'était un esprit omnivore, doté d'une merveilleuse mémoire, un voyageur au long cours, une sorte d'encyclopédie vivante. Chose singulière : il s'intéressa vivement aux Doukhobors (V. ce nom) et contribua pour une large part à leur immigration au Canada et à leur colonie dans l'Ouest. En 1899, il fit une étude approfondie sur l'exode des Européens dans le Dominion, sur la question ouvrière en Allemagne et ailleurs, sur les lois d'indemnité concernant les ouvriers, sur l'administration municipale aux Etats-Unis, sur la production et le transport des céréales au Canada, et sur d'autres problèmes semblables. Il est décédé à Glasgow le 31 octobre 1925.

Outre les rapports officiels sur les sujets qui précèdent, il est l'auteur de **An Economic Hist. of Russia**, 2 vol., Londres, 1914; d'une autobiographie intitulée **My Windows on the Street of the World**, 2 vol., ibid., 1923; et de **Niagara in Politics**, ibid., 1925.

BIBL. — L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1926.

MAXWELL (Sir Murray) (1775-1831), officier supérieur de la marine, gouverneur nommé de Prince-Edouard.

Le troisième fils de James, capitaine d'infanterie, et petit-fils de sir Alexander baronnet, il naquit à Penningham le 10 septembre 1775, entra dans la marine royale à bord du **Juno** le 10 septembre 1790 jusqu'en 1794, fut promu lieutenant de vaisseau le 10 octobre 1796, commandant du **Cyane** aux Indes occidentales, du 15 décembre 1803 à une époque indéterminée, capitaine le 4 août 1810.

Dans la suite, il voyage dans les mers d'Orient, en Chine, en Corée, au Japon, à Batavia et visita Napoléon I^er^ à Sainte-Hélène. Il fut créé chevalier le 27 mai 1818. Nommé, le 15 mars 1831, gouverneur de Prince-Edouard, il se préparait au départ, quand il fut foudroyé d'apoplexie, le 25 juillet. Il avait épousé, vers 1798, Cyrace Callender, qui lui donna un fils et une fille.

BIBL. — Arch. can., série M, vol. 593; J. Heyden, *The Book of Dign.*, Londres, 1894; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of. Nat. Biogr.*, ib., 1885.

MAZENOD (Charles-Joseph-Eugène de) (1782-1861), prêtre, évêque auxiliaire, puis titulaire, fondateur de l'Institut des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, sénateur de l'Empire.

Originaire du Lyonnais, la famille s'est divisée en trois branches, qui ont procuré à l'Eglise prêtres et religieux, à l'armée et à la marine officiers supérieurs, à la magistrature avocats et présidents de Cour. La branche provençale paraît au XVI^e^ siècle à Marseille; puis en 1653, Charles de Mazenod est anobli par la Régente : son fils Charles-Joseph, marié (1678) à une dame de Grimaldi,

Mgr Ch.-J.-E. de MAZENOD
Fondateur des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée

fut père de Charles-Alexandre (1718-76), favori du Dauphin de France et frère de Charles-Auguste qui devint vicaire général d'Aix et de Marseille simultanément. Marié à Félicité de Laugier, Alexandre en eut cinq fils : Charles-Antoine, Charles-Fortuné futur évêque, Charles-Louis mort contre-amiral. Né en 1745, Antoine, futur président à mortier en la Cour des Comptes et auteur d'études sur la jurisprudence, épousa (1778) Marie-Rose-Eugénie de Joannis, fille de Thomas-Joseph, conseiller du roi et professeur de médecine à l'Université d'Aix.

De leur union étaient issus trois enfants : Charlotte-Elisabeth (1779-1784), Eugénie (1785), future marquise de Boisgelin, Charles-Joseph-Eugène, qui naquit à Aix le 1er août 1782. Lorsque l'Assemblée Constituante menaça de spoliation et de mort la noblesse royaliste, l'enfant suivit ses parents au-delà des Alpes (1790), à Turin, à Venise, à Naples, à Palerme (Sicile) : il leur fallait cacher leurs titres et sauver les débris d'une immense fortune.

En 1802, Eugène rentrait à Aix chez sa mère, vivant depuis quelques années avec Eugénie et Mme de Joannis, les femmes pouvant rentrer en France, au lendemain de la Terreur. A vingt ans, se refusant aux plaisirs du monde, il se dépensa au service des pauvres et des ignorants, des malades à domicile et des internés à l'hôpital. Il contracta une ferme et sainte amitié avec Charles, fils du marquis de Forbin-Janson (V. ce nom) : tous deux inclinaient leurs pensées vers le sacerdoce, en raison des calamités morales et religieuses de l'époque. — « Ne serait-ce pas, dit Eugène à l'un de ses oncles, un suprême honneur pour la famille de finir par un prêtre? » — Autorisé enfin par ses parents, Charles-Eugène entra au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, en octobre 1808, reçut le diaconat des mains du cardinal Fesch, le 16 juin 1810, et les onctions sacerdotales à Amiens, le 21 décembre 1811.

Dès son retour à Aix en 1812, l'abbé de Mazenod se livra à la prédication et aux œuvres de zèle et de réforme des mœurs publiques : ses conférences en langue provençale attiraient les auditeurs de la classe ouvrière et pauvre, presque tous voués à l'ignorance religieuse et contaminés des préjugés révolutionnaires. La jeunesse captiva surtout ses sympathies et sa commisération au point de lui inspirer la création d'une **Association** générale.

Il ne tarda pas à pressentir la nécessité de réunir des collaborateurs dévoués et généreux en faveur des **Missions populaires,** afin de remédier à l'état lamentable dans lequel la Révolution avait jeté, l'espace de douze années, les paroisses des campagnes, qu'il connaissait fort peu auparavant : c'est l'origine du projet de son Institut.

En cinq ans, quelques pieux prêtres accoururent dans sa communauté naissante à Aix, où l'on fit la réunion dans l'ancien Carmel désaffecté. Le groupe de ces apôtres prit le nom de « Missionnaires de Provence », en 1816, élisant M. de Mazenod comme leur Supérieur. Le siège étant vacant, les vicaires généraux d'Aix et d'Arles accordaient leur entière approbation avec enthousiasme. Aussitôt s'ouvrent les missions dans les campagnes, dont le succès fut si bien apprécié qu'il fallût en accepter dans les autres diocèses, même hors de la Provence. Cette extension inattendue amena l'appellation nouvelle de « Missionnaires Oblats de Saint-Charles », patron spécial de la famille de Mazenod, depuis deux siècles (octobre 1825). Dès 1818, les Constitutions furent assises et les premiers vœux prononcés, dans le cercle intime.

A la fin de l'année 1825, le Père de Mazenod, encouragé par les évêques, satisfaits des travaux apostoliques de ses Religieux, se rendait à Rome, afin de solliciter du Souverain Pontife l'institution canonique suprême de son Institut naissant. Tous les examens de la Règle terminés, le pape Léon XII ne se contenta point, conformément aux conclusions des cardinaux examinateurs, d'accorder aux Constitutions un bref de **louange,** conformément à la tradition curiale, mais une **approbation formelle et définitive.** Et le décret en fut signé, **le 17 février 1826.** Et simultanément, Léon XII, de sa propre initiative ou inspiration, changea la dénomination d'**Oblats de Saint-Charles** en l'appellation de « **Missionnaires Oblats de Marie Immaculée** ». Ainsi, l'avenir de la fondation était assuré et accrédité dans l'Eglise universelle.

En 1827, Mgr Charles-Fortuné de Mazenod, élu évêque de Marseille (1817) qu'on venait de restaurer, choisit son neveu pour vicaire général, en raison de l'estime générale dont on l'entourait à cause de son apostolat antérieur. Le 30 septembre 1832, le pape nommait le Père de Mazenod évêque auxiliaire de son oncle, avec le titre d'évêque d'**Icosie in partibus** — présentement Alger, croit-on — et, en même temps, visiteur ou vicaire apostolique de Tunis et de Tripoli : le cardinal Odescalchi le sacra à Rome le 14 octobre. Le 7 avril 1837, il succédait à son oncle démissionnaire au siège de Marseille, assumant ainsi le gouvernement simultané de son Institut religieux et de son diocèse. Il mourut au palais épiscopal, le 21 mai 1861, laissant à ses Oblats ces paroles testamentaires : **La charité, la charité, la charité.**

Dans le cours d'un demi-siècle, la Congré-

gation des Missionnaires Oblats prit, sous son gouvernement, une merveilleuse expansion en France : avant 1826, dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, en Suisse, du Vaucluse ensuite, de l'Isère, de la Corse; puis en Angleterre, au Canada, dans l'Ardèche, la Meurthe-et-Moselle, la Gironde, la Drôme, le Loiret, la Saône-et-Loire, Paris, le Maine-et-Loire; en Irlande et dans les Iles-Britanniques. Du Canada (1841), l'Institut essaima dans le lointain Nord-Ouest américain, l'Orégon, la Colombie Britannique, aux Etats-Unis du Nord et du Sud, au Mexique.

Puis se leva une lumière sur l'Asie, dans l'île de Ceylan (1847) et sur l'Afrique méridionale ou Natal (1851). La Providence bénissant visiblement son œuvre, même de son vivant, lui ménagea la réconfortante consolation de la multiplicité des vocations apostoliques et des ressources suffisantes pour leur extension à l'étranger. Presque toutes ces fondations — le Mexique excepté — ont jeté depuis son décès des racines profondes, produit des rameaux chargés de fleurs et de fruits : leur histoire a été écrite par le R. P. Ortolan et achève de paraître dans ses détails les plus concis (V. **Oblats**).

Le 24 juin 1856, Napoléon III le conviait à son insu à prendre un fauteuil au Sénat de la nation. Ainsi le fondateur des Oblats, l'évêque de Marseille, acceptait d'ajouter à ses immenses labeurs les religieuses préoccupations de la politique. Partout et toujours, son insondable esprit de foi et de piété suffit à tout, dans toutes les circonstances; mais invariablement appuyé sur la plus pure doctrine de la sainte Eglise romaine.

Aussi bien, le procès de l'Ordinaire, ouvert par l'évêque de Marseille, est terminé, et tous les documents concernant ce procès ont été déposés à la Congrégation des Rites.

Bibl. — R.-S. Rambert, O. M. I., *Vie de Mgr de Maz.*, 2 vol., Tours, 1883; R. M. Cooke, *Sketches of the Life of Mgr de Maz.*, 2 vol., Londres, 1879; *Mgr A.* Ricard, *Mgr de Maz.*, Paris, 1892; R. P. Baffie, *Espr. et Vertus de Mgr de Maz.*, ib., 1894, R. P. Ach. Rey, *Hist. de Mgr de Maz.*, 2 vol. grand in-4°, Rome, 1928; R. P. Devès, *Une Grande et Sainte Figure*, Paris, 1929.

MAZURETTE (Salomon) (1848-1910), violoniste, pianiste, auteur de compositions musicales.

Fils de Salomon et de Mathilde Collin, il naquit à Montréal en 1848 et y étudia les prémices de l'art musical durant huit années. Pour compléter ses connaissances, il alla à Paris suivre les leçons de deux grands maîtres, Jacques Hertz et Edouard Batiste, organistes émérites. En même temps, de concert avec Joseph Dawsrahk, éminent violoniste grec, il étudia les meilleures pièces classiques et contemporaines pour violon et piano.

En 1870, il revint à sa ville natale et ne tarda pas à commencer une série de concerts en Nouvelle-Angleterre, au Michigan, dans l'Illinois : sa campagne dura trois ans. Mais l'artiste était à la fois un compositeur : en avril 1890, son œuvre atteignait le chiffre de 160 pièces diverses. En 1876, M. Mazurette, en qualité de solo-pianiste, recevait une médaille d'or du comité de l'Exposition de Philadelphie et une autre ornée de diamants, de l'évêque de Detroit, John S. Foley, enfin une troisième du même prélat en 1889.

C'est dans la traversée de l'Atlantique, au mois d'août 1870, qu'il composa **Home sweet Home.** Durant plusieurs jours, le steamer lui inspira l'œuvre qu'il a depuis offerte si souvent au public des concerts et qui est restée si populaire. Ce n'est toutefois qu'une fleur de son immense corbeille. Le grand artiste est décédé à Detroit (Michigan) en septembre 1910. Ses frères se nommaient Napoléon, Louis, Théophile; ses sœurs Mathilde, dame Bergevin; Julie, dame Parcheron; Alexina, dame Bélanger.

Bibl. — *La Presse*, Montréal, 23 avril 1890; Notes manusc. de la famille.

MEILLEUR (Jean-Baptiste) (1796-1878), docteur en médecine, député, publiciste, surintendant, maître et inspecteur des Postes, écrivain.

Fils de Jacques et de Catherine Boulanger, natifs de la paroisse Saint-Germain de Rouen, Jacques **Le Meilleur** naquit en 1636, émigra en Nouvelle-France et épousa à Québec, le 28 janvier 1677, Marie Valade, veuve de Michel Lhomme : de leur alliance naquirent deux enfants. Jean, baptisé en 1678, se maria d'abord à Charlesbourg (1706) avec Marie Leblanc et en eut deux fils, nommés Jacques et Jean-Baptiste; ensuite (1712) avec Elisabeth Verret, qui fut mère de sept enfants dont l'un, appelé Joseph et né en 1726, s'unit à Marie-Anne Quevillon (1738). Le dernier fils, issu de ce mariage, Jean-Marie, épousa Marguerite Groulx dont le fils, Jean-Baptiste contracta alliance avec Suzanne Blénier (1776).

Leur fils, Jean-Baptiste Meilleur naquit le 19 mai 1796 à Saint-Laurent, île de Montréal, entreprit son cours classique, fit ses études médicales, obtint le diplôme de docteur en 1825. En 1830, on le choisit comme membre du Bureau officiel des examinateurs du ressort médical de Montréal : il est renommé à cette fonction en 1833. L'année suivante, il rédigea l'**Echo du Pays**, l'espace de quelques mois. Le 22 novembre, les électeurs du comté de l'Assomption lui accordaient leurs suffra-

ges comme leur représentant à la Chambre législative, jusqu'au 27 mars 1838. Le gouvernement lui octroyait le mandat de premier Surintendant de l'Education (1843-55) : le docteur déploya dans cette charge le talent d'un organisateur éminent pour la création des maisons d'enseignement : il contribua alors à la fondation du collège de l'Assomption (V. ce mot). Nommé d'abord maître des Postes à Montréal, il en devint l'inspecteur des bureaux du district, jusqu'en 1862. Il mourut le 6 décembre 1878.

M. Meilleur était aussi l'auteur d'ouvrages scolaires : **Traité de Chimie; Grammaire anglaise** en français; **Traité de Prononciation française** en anglais; **l'Art épistolaire; Géographie et Statistique; Lettres sur l'Education populaire.** Docteur honoraire du collège Saint-Jean de New-York, il était décoré aussi des palmes académiques de Paris. Son **Mémorial de l'Education,** publié en seconde édition à Québec en 1876, passa pour un chef-d'œuvre en la matière.

Il avait épousé Joséphine Eno dit Deschamps et en eut onze enfants, entre autres :

Joséphine (1829-1907), mariée à Jules Berthelot, avocat et protonotaire à Sainte-Scholastique, et mère de cinq enfants;

Marie-Esther, née en 1832, décédée en 1892 sans alliance;

Antoine-Auguste, né en 1833, décédé célibataire en 1918;

Joséphine-Charlotte, née en 1836, mariée à G. Barthe (V. ce nom), mère de neuf enfants et décédée en 1904 à Ottawa;

Alphonsine, née en 1845, mariée à Alphonse Boyer, mère de cinq enfants, décédée en 1926.

Bibl. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1889-1912; M. Bibaud, *Le Panthéon canad.*, Montréal, 1892; E. Lareau, *Hist. de la Littér. can.*, ib., 1873; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MELOIZES (V. **Des Méloizes**).

MEMBERTOU (Henri), **sagamo** ou grand capitaine de la tribu des Micmacs ou Souriquois, en Acadie.

Il habitait avec sa nombreuse famille les bords de la baie **Sainte-Marie,** quand y accostèrent les Français, de Monts, Champlain, Poutrincourt (1604). Champlain écrit que, de son temps, il était « le plus méchant et traître qui fut entre ceux de sa nation »; mais il ajoute qu'il se comporta toujours en bon Sauvage. Lescarbot en parle en excellents termes, comme d'un païen naturellement chrétien. En 1607, M. de Poutrincourt, abandonnant le manoir avec tous ses serviteurs, lui confia la garde des immeubles. A son retour, en 1610, il trouva tout dans le même état qu'au départ.

M. de Biencourt catéchisa de son mieux le chef et sa famille, composée de 21 personnes, l'abbé Fléché étant étranger à l'idiome micmac. Après trois semaines seulement, l'abbé procéda à leur baptême : ils connaissaient à peine les principaux mystères de la religion. Marc Lescarbot a consigné les noms donnés aux nouveaux convertis : « Membertou, âgé de plus de cent ans, est nommé **Henri**; son fils aîné, de plus de 60 ans, est appelé **Louis**; le petit-fils, **Jean,** et sa sœur **Christine,** etc. » (V. Thwaites, t. I).

Le sagamo établit, à quelque distance de Port-Royal, un village palissadé, où il réunit environ 400 de ses sujets. Il lia amitié avec les artisans et les matelots, facilita les échanges avec eux, contribua surtout à la bonne entente avec les missionnaires et les officiers civils. Agé et malade, il voulut mourir à l'Habitation. Le Père Biard le confessa et lui donna les onctions suprêmes. Il décéda le 18 septembre 1611, recommandant à tous de vivre en paix avec les Français. M. de Biencourt honora sa sépulture de plus de pompes possible. Il ne prit jamais qu'une femme à la fois.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MEMBRE (Zénobe) († 1687), Récollet, missionnaire, compagnon de La Salle dans ses découvertes.

Né à Bapaume dans la Somme, il fut désigné pour les missions du Canada en 1675, débarquant en rade de Québec en septembre avec ses deux confrères, Chrétien Le Clercq et Luc Buisset. On lui assigna le poste d'aumônier au fort Frontenac; il accompagna ensuite M. de La Salle à Niagara et aux Illinois (1678-79). En 1681, il le suivit encore à la découverte du Mississipi (avril 1682). Après le retour, M. de La Salle écrit à un ami, au mois d'octobre, que le Père Zénobe a toujours été avec lui et qu'il pourra rendre raison de tout. Et M. de Tonti affirme que M. de La Salle se trouvant indisposé, il se résolut d'envoyer ses dépêches par le Père Zénobe, qui partit pour la France, le mois suivant.

En 1684, quand les préparatifs de l'expédition au golfe du Mexique furent terminés, le Père Membré, ainsi que le Père Douai, monta sur le vaisseau de guerre **le Joli** commandé par M. de Beaujeu, en qualité de supérieur de la Mission projetée en Louisiane. En octobre, d'après le récit de Joutel (V. ce nom), il lui arriva à bord un accident qui le chagrina. « Il avait écrit en voyage tout ce qui s'était passé, même les contestations surve-

nues entre Beaujeu et La Salle. Le Père laissa ouverte sa cassette, où quelqu'un la lui ouvrit et porta ses mémoires à M. de Beaujeu : celui-ci fut extrêmement en colère contre le Père, jusques à dire que, s'il revenait sur son bord, il le mettrait à la gamelle (V. Margry, t. II). » Aussi bien, en quittant Saint-Domingue, le 25 novembre, le Père s'embarqua sur l'**Aimable** avec le Découvreur.

En février 1685, quand la flûte fit naufrage, il perdit presque tous ses effets et faillit se noyer. Non loin du fort, il cultiva avec succès un jardin potager. En juillet 1686, ayant accompagné M. Joutel à la chasse aux bœufs sauvages, il se porta au-devant d'un animal gravement blessé et lui donna quelque bourrade de son fusil : le bœuf se leva en furie et le foula aux pieds, lui écorchant le visage en plusieurs endroits et rompant son arme. Le Père en fut incommodé pendant plus de trois mois, au point de ne pouvoir plus agir.

En janvier 1687, quand M. de La Salle entreprit par terre son dernier voyage, il laissa au fort le Père Zénobe et le Père Maxime Leclercq, et une vingtaine de personnes. Tous furent, à part les fils Talon (V. ce nom), massacrés par les indigènes en rébellion contre La Salle et ses compagnons.

Le 3 mai 1704, dans une lettre à l'abbé Cavelier, Sulpicien, Pierre d'Iberville écrivait que l'abbé de Chefdeville et les Pères Récollets y avaient été tués par les Sauvages; qu'un Espagnol de Pensacola, Francisco Martinez, sergent-major, en avait eu les bréviaires et les cahiers par ordre du roi du Mexique.

Bibl. — P. Margry, *Découv. des Fr.*, t. II, Paris, 1889; J. Goyens, *Le P. Louis Hennepin*, Florence, 1925.

MEMRAMCOUK (Université Saint-Joseph de) institution d'abord collège classique, puis commercial, enfin dotée du titre d'Université avec ses droits et privilèges.

Préparé par l'école paroissiale ou **Séminaire Saint-Thomas** (1854) du curé François-Xavier Lafrance, le collège Saint-Joseph fut fondé (1864) par le Père Lefebvre (V. ce nom). En 1862, le curé de Memramcouk céda à Mgr Sweeney (V. ce nom) ses propriétés, à condition de confier à une Congrégation enseignante la faculté d'ouvrir un collège classique pour la jeunesse, surtout acadienne, mettant sur un pied d'égalité le français et l'anglais : il offrit également les revenus paroissiaux pour subvenir aux frais d'installation et d'entretien. Ayant agréé cette double proposition, le prélat s'adressa aux Pères de Sainte-Croix, de Saint-Laurent, obtint leur concours, installa lui-même le Père Lefebvre, comme curé de la paroisse et supérieur du collège. Sans en avoir le titre, l'œuvre faisait l'office de « petit séminaire » diocésain, au milieu des Acadiens, dépourvus jusque-là des facilités d'instruire leurs enfants en français, à moins de les envoyer dans la Province de Québec, distante de 500 milles.

En 1868, la législature du Nouveau-Brunswick octroya au collège une charte civile avec pouvoir de conférer les grades universitaires. En 1894, nouvelle charte qui établissait 7 directeurs, Pères de Sainte-Croix, leurs successeurs devant appartenir au même Institut. En 1898, le titre de **Collège** ne donnant pas aux degrés conférés tous les privilèges de certains statuts acceptant les grades de toute Université canadienne ou britannique, la charte fut amendée en législature, et l'institution fut reconnue comme **Université du Collège Saint-Joseph** avec tous pouvoirs et privilèges : l'appellation traduit une formule usitée dans le code universitaire anglais. Depuis cette investiture, les degrés sont partout agréés au Canada. En 1906, l'Université d'Oxford décida d'admettre l'Université aux privilèges accordés par le statut des « Universités Coloniales ». Enfin, en 1928, par un nouvel amendement officiel, le titre légal devint l'**Université Saint-Joseph.**

Celle-ci embrasse divers degrés d'enseignement : Ecole Modèle ou de préparation pendant trois ans; Cours académique; Cours universitaire; Cours de sciences commerciales de deux ans; Petit Séminaire classique. Il existe deux branches d'enseignement : français et anglais. Les résultats ont consigné les noms de : 3 archevêques, 3 évêques, plus de 200 prêtres, des sénateurs, des ministres, des législateurs, des magistrats et un grand nombre d'hommes de profession libérale et de négociants.

Bibl. — Notice sur l'Univ., Memramcouk, 1929.

MENARD (René) (1605-61), prêtre, missionnaire, jésuite, fondateur de la première mission au lac Supérieur.

Né à Paris le 7 septembre 1605, il y est admis chez les Jésuites en 1624, étudie la philosophie à La Flèche (1605-29), professe à Orléans (1629-39), fait sa théologie à Bourges (1632-36), est ordonné prêtre, enseigne les humanités à Moulins (1637-39), est désigné pour les missions et débarque à Québec le 8 juillet 1640.

Aumônier de l'Hôtel-Dieu à Sillery (1640-41), il évangélise la tribu des Nipissingues (1643-50) et les Iroquois (1656-1660). Envoyé dans l'Ouest, il devient le premier missionnaire des Sauvages, situés à l'extrémité occidentale du lac Supérieur. Là, il s'égara

dans les bois et mourut de faim ou assassiné par les Indigènes vers le 15 août 1661.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, t. I, Montréal, 1910; Can. and Prov., t. I, Toronto, 1914.

MENNEVAL (Louis-Alexandre des Friches, seigneur de), chevalier, gouverneur de l'Acadie. — **Menneval**, bourg d'environ 800 âmes, dans l'Eure.

La famille était originaire de Gênes. Sixte Doria vint s'établir à Carpentras, dans le Comtat-Venaissin, en 1534. Sa fille, Catherine, épousa Artus des Friches, baron de Brasseuse (Oise). Pierre Doria est, en 1630, capitaine de la galère de Marie de Médicis; il laissa à son neveu, François des Friches, sa terre de Cernoy (Oise), à condition pour lui et ses descendants mâles de porter le nom et les armes de la maison Doria, l'une des quatre plus nobles maisons de Gênes. André-Joseph des Friches-Doria était le petit-fils de François, qui semble être le père de Louis-Alexandre. En 1664, Robert Le Frichot des Friches, sieur de Clodoré, était installé par M. de Tracy gouverneur de la Martinique : il appartenait sans doute à la famille de M. de Menneval (V. Ch. de La Roncière, **Hist. de la Mar. fr.**, t. V). Cette famille compte encore des descendants dans l'Oise (V. Bull. des R. h., 1922).

Le 6 novembre 1687, M. de Denonville, ayant appris la nomination de Louis des Friches, datée du 5 avril, écrivait au ministre : « Vous avez fait un très digne choix de M. de Menneval pour gouverner l'Acadie. Il y a longtemps que nous le connaissons pour un galant homme, qui avait l'honneur d'être aimé et estimé de M. de Turenne. » Ces aveux laissent entendre que le nouveau gouverneur était officier dans l'armée et qu'il avait servi avec bravoure sur les champs de bataille. Dans ses instructions, le ministre lui recommandait de n'accorder aux étrangers aucune permission de pêche sur le littoral acadien, d'encourager l'agriculture, de réprimer les désordres des coureurs de bois, de ménager les susceptibilités de M. de Saint-Castin, ami puissant des Abénaquis et ennemi juré des Anglais. La situation que lui léguait Perrot était déplorable. Les Anglais de Boston se tournaient de plus en plus vers la navigation et les pêcheries sur les côtes acadiennes. « Plus de 800 bâtiments anglais, écrit M. de Meulles en 1686, y viennent impunément : Salem est leur grand centre de sècheries de morues. » « Les trafiquants puritains, dit Haliburton, y prenaient de 80.000 à 100.000 quintaux qu'ils vendaient, en même temps que de grandes quantités d'huiles, aux populations catholiques du Portugal, de la Méditerranée et des Antilles, troquant plumes et fourrures contre produits d'Europe et des tropiques, à un taux usuraire de 400 à 500 %. »

Aussi bien, en 1688, M. de Menneval insista, dans sa correspondance officielle, sur la nécessité d'envoyer des vaisseaux de guerre pour empêcher les abus de la pêche par les Anglais : le 10 avril, on envoya une frégate dans ces parages. Les Anglais pratiquaient, en outre, le commerce habituel illicite : il datait du temps de la Tour (V. ce nom). En avril 1687, le gouverneur reçoit l'ordre d'intervenir avec rigueur; mais il n'eut guère de succès, la France ne se pressant jamais de faire concurrence aux produits manufacturés d'Angleterre. L'incurie du ministre fut encore plus répréhensible au point de vue militaire et de la défense. « Les Anglais, voisins de cette colonie, écrit M. de Menneval le 24 septembre 1688, ont jusqu'ici empiété autant qu'ils ont pu et témoignent de vouloir faire encore davantage : aussi il est nécessaire de fixer pour toujours les limites des deux Couronnes. Ils font aller leurs prétentions jusqu'à la rivière Sainte-Croix, alors que les Français vont jusqu'à celle de Quénébéqui. » Pour restaurer Port-Royal, le gouverneur, en 1687, a réclamé un ingénieur et 30 hommes; en 1688, on lui envoie le sieur Pasquine, qui recommande de fortifier, outre ce fort « trop enfoncé », Canseau, La Hève et Pentagouët. Lorsque, en 1668, éclate « la guerre du roi Guillaume III », il n'y a à Port-Royal que 90 soldats, plus 2 sergents, 4 caporaux, 4 anspessades et deux officiers, dont 25 doivent être envoyés au fort Saint-Louis de Chedabouctou. « La moitié seulement sont armés, dit M. de Menneval, tant les armes sont mauvaises, et quelques-uns sont si vieux et si réformés qu'ils sont à charge au pays; l'hôpital n'a que 4 lits et pas de remèdes. » Aussi dépourvu d'argent, il est obligé de prendre sur le fonds des fortifications pour payer le chirurgien et les soldats.

En avril 1688, survient à Pentagouët sur une frégate le gouverneur, sir Edmund Andros (V. ce nom); il somme le baron de Saint-Castin de se soumettre à son obédience; celui-ci refuse, est pillé, se retire avec ses Sauvages et les lance par représailles contre les colonies anglaises : Andros doit armer 800 hommes pour leur tenir tête. Autres représailles, en 1689, à Pemquid.

En avril 1690, une nouvelle expédition de sept vaisseaux portant 736 hommes part de Boston, sous le commandement de sir William Phipps (V. ce nom); elle se présente, le 9 mai, devant Port-Royal, où l'amiral menace de mettre tout à feu et à sang. M. de Menneval, malade, privé d'officiers, n'avait

en son fort en réparation que 72 hommes et 18 canons montés : la résistance était impossible. Le curé Petit (V. ce nom), envoyé pour négocier, obtient que le gouverneur et la garnison sortiront avec armes et bagages et seront reconduits en terre française, et que les habitants garderont tous leurs biens et tous leurs droits, y compris la liberté de conscience ; la promesse n'était que verbale, Phipps déclarant que sa parole de général suffisait : elle fut, du reste, réitérée, le lendemain, à M. de Menneval lui-même en présence du sieur Des Gouttins. Mais le général anglais n'eut pas plus tôt débarqué 450 hommes que, manquant à sa parole, il désarmait gouverneur et soldats, s'emparait des biens du roi, de ceux de la Compagnie de l'Acadie et même de 4.500 liv. appartenant en propre à M. de Menneval. Il convoque dans l'église les habitants de Port-Royal et des Mines, les y enferme et, sous la menace de brûler leurs maisons et de les faire prisonniers de guerre, il les force à prêter serment de fidélité à la Couronne d'Angleterre; puis, pendant douze jours, après « plusieurs actions infâmes », on ruine l'église et le presbytère, on abat la grande croix, on tue les bêtes à cornes et les moutons, on pille les habitations, on en brûle 28, on s'empare des pelleteries et des nippes des habitants « ne leur laissant presque rien ». Il ramène en triomphe à Boston le gouverneur, deux prêtres, un sergent et 38 soldats, qui furent, pendant des mois, maltraités et livrés aux insultes de la canaille.

M. de Menneval ne recouvra la liberté que l'année suivante, après le départ de Phipps pour Londres. Nelson, riche négociant de Boston, le fit embarquer (avril 1691) sur un navire en partance pour l'Angleterre; de là, le prisonnier gagna la France. Dix ans plus tard, il rédigea un long mémoire, et mourut vers 1703.

Bibl. — B. Sulte, *Hist. des Can.*, t. V et VI, Montréal, 1882; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; Em. Lauvrière, *La Trag. d'un Peuple*, t. I, Paris, 1929; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MENNEVAL (V. Du Quesne).

MENNONITES, secte hérétique qui s'est ramifiée en douze branches différentes conformément à leurs croyances et à leurs rites respectifs. — **Mennonistes** est une variante aussi adoptée.

Menno (racine : saint Menne) Simonis naquit à Milmarsum dans la Frise, en 1492, et mourut à Oldesloe, dans le Holstein, en 1561. Ordonné prêtre de l'Eglise romaine, il exerça le ministère pastoral au village de Pingium en 1524. En 1530, l'étude du Nouveau Testament, entreprise en vue d'analyser le dogme luthérien sur la transsubstantiation, l'amena à se faire prédicant et à apostasier.

Il établit alors une nouvelle secte, à laquelle on donna le nom de **Mennonites** ayant pour doctrine fondamentale : la collation du baptême aux seuls adultes confessant leur foi, la complète séparation de l'Eglise et de l'Etat, le refus absolu de faire des serments et de participer à la guerre. Le réformateur hollandais se fit des adeptes en Allemagne et ne tarda pas à subir la persécution dans un pays, où les conflits armés étaient incessants. Plus tard, les Mennonites furent accueillis en Russie, où ils passèrent un siècle et plus.

En 1870, le gouvernement russe leur enleva leurs privilèges et exigea d'eux de servir sous les armes. Ils cherchèrent aussitôt asile au Canada, où le gouvernement fédéral les exempta du service militaire, les autorisa à prononcer des promesses au lieu de serments, et à se grouper en villages séparés. En 1874, débarquaient à Québec 1.532 Mennonites en route pour le Manitoba. Leur exode continua les années suivantes : en 1875, 3.258; en 1876, 1.358; en 1877, 183; en 1878, 323; en 1879, 248. Depuis, ils ont progressé au point de vue agricole et ils se sont multipliés, dans le sud de la Province. Leurs ministres n'ont aucune formation professionnelle et ne reçoivent aucun salaire. La Bible est restée en haute estime parmi eux. Ils considèrent les questions politiques comme une nuisance et ils se refusent à donner leurs votes et à participer aux affaires publiques. « Ils sont, écrit le Père Morice, d'excellents cultivateurs et leur extrême économie les fait réussir là où d'autres pourraient à peine vivre. »

Un autre groupe, établi près de Waterloo, dans l'Ontario, descend des Mennonites allemands venus de Pennsylvanie, à la fin du XVII[e] siècle.

Le recensement de 1921 donne le chiffre de 58.797, répartis comme il suit :

1. Alberta	3.125
2. Colombie	172
3. Manitoba	21.295
4. Nouveau Brunswick	4
5. Nouvelle Ecosse	2
6. Ontario	16.645
7. Prince Edouard	3
8. Québec	6
9. Saskatchewan	20.541
10. Yulcon	0
11. Territoires du N.-O.	2
Total	58.797

Bibl. — The Amer. Encycl., New-York, 1911; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

MERCIER (Honoré) (1840-94), journaliste, avocat, homme politique, premier ministre, grand'croix de Saint-Grégoire.

Fils de Gabriel et de Périnne Coidrièle, originaires de la paroisse Saint-Denis, évêché de Luçon (Vendée), Pierre Mercier, né en 1663, épousa à la Pointe-aux-Trembles Marguerite Lamain, qui lui donna plusieurs enfants dont l'un s'appelait Honoré. Un des descendants se maria à Saint-Thomas, de Montmagny.

Fils de cultivateur, Honoré naquit à Iberville, le 15 octobre 1840, entra en 1854 au collège des Jésuites de Montréal et en 1862 il était rédacteur en chef du **Courrier de Saint-Hyacinthe** : en sortant du cours d'études classiques, il se fit étudiant en droit au bureau social Laframboise et Papineau. En 1865, admis au barreau du Bas-Canada, il abandonna le journalisme, l'année suivante. Il se refusa à admettre l'idée même de la Confédération qu'il jugeait dangereuse pour sa nationalité, se contentant d'exercer sa profession. En 1871, il reparaît dans l'arène, lors de la formation **du parti national.**

Le 29 août 1872, les électeurs du comté de Rouville l'envoyaient siéger aux Communes jusqu'au 2 janvier 1874. En 1873, il y prit une part active à la discussion concernant les écoles du Nouveau-Brunswick; mais à la dissolution du Parlement, il se tint à l'écart, de 1874 à 1879 : il avait formé avec M. Bourgeois un bureau légal fort achalandé. En 1878, il fut battu dans le comté de Saint-Hyacinthe et élu en 1879 à la Chambre provinciale : il fut nommé Solliciteur Général, du 1er mai au 30 octobre. Au mois de mars 1881, M. Mercier s'associa à Montréal avec MM. Beausoleil et Martineau; mais les électeurs de Saint-Hyacinthe lui maintiennent son mandat jusqu'en 1890. En 1883, M. Joly résigna son titre de chef du parti libéral : unanimement il échut à M. Mercier. C'est dans ce rôle qu'il a été appelé à déployer ses qualités d'orateur et d'homme d'Etat. En 1885, il fit une campagne dans plus de soixante localités pour soulever l'indignation publique contre la pendaison de Louis Riel. En 1886, son énergique intervention amena la défaite et la retraite des Conservateurs.

Le 29 janvier 1887, il devenait premier ministre jusqu'au 16 décembre 1891 : simultanément il fut tour à tour Procureur Général, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, président du Conseil exécutif. Pendant sa ferme administration, il améliora la voirie, les ponts, les chemins de fer, les arts et métiers, régla la question de l'indemnité à accorder aux Jésuites, spoliés jadis de tous leurs biens, convoqua une Conférence interprovinciale, supporta l'union commerciale et augmenta les subsides provinciaux; il accorda, par le vote d'une loi, des concessions territoriales aux pères de famille de douze enfants. Le scandale des voies ferrées de la **baie des Chaleurs** amena sa démission, ainsi que l'accroissement de la dette publique. Le lieutenant-gouverneur, M. Angers, le contraignit à se démettre de ses fonctions. Le 10 juin 1890, les électeurs du comté Bonaventure lui assurèrent un mandat jusqu'à sa mort, le 30 octobre 1894.

M. Mercier avait épousé Léopoldine Boivin, de Saint-Hyacinthe, qui lui donna une fille; puis, Virginie Saint-Denis. Il avait publié, en 1893, **L'Avenir du Canada.**

Son fils aîné, **Honoré**, issu de la seconde union, est né à Saint-Hyacinthe, en 1875, a fait ses études secondaires au collège Sainte-Marie de Montréal, où il suivit les cours de droit, avocat en 1900, associé au juge C. Piché, puis au sénateur H. Béique, formant la société légale Mercier, Blain et Béique, aujourd'hui dénommée Mercier, Bissonnette et Fauteux; marié (1903) à Jeanne, fille du docteur Louis Fréchette, élu conseiller municipal de Montréal (1906), député de Châteauguay à l'Assemblée législative, réélu échevin (1908) et aussi à la Chambre (1908 et 1912); muni du portefeuille de la Colonisation, des Mines et Pêcheries (1914) et de celui des Terres et Forêts (1919), quatre fois réélu député (1916, 1919, 1923, 1927); l'un des cinq directeurs de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; Conseil du roi, comte romain, chevalier de la Légion d'honneur (France); commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand ;

Elise, mariée (1888) à Lomer Gouin (V. ce nom).

Bibl. — J.-O. Pelland, *Biogr. et Discours*, Montréal, 1890; M. Bibaud, *Le Panthéon Can.*, Ibid., 1891; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1926; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; A. Normandin, *Can. Parl. Guide*, Ottawa, 1931.

MEREDITH (Sir William Collis) (1812-1894), avocat, magistrat, juge en chef, chevalier.

Fils cadet du Révérend Thomas et d'Eliza Graves, il naquit à Dublin en Irlande, le 23 mai 1812, fit ses études au collège Trinity, vint au Canada à la mort de son père en 1830. A Montréal, il se mit à l'étude du droit chez M. Sabrevois de Bleury (V. ce nom) et J. Ch. Grant et fut admis au barreau le 29 novembre 1836. Il exerça sa profession à Montréal jusqu'à sa promotion, en janvier 1852, au fauteuil de juge de la Cour supérieure du Bas-Canada à Québec; en mars 1859, il est nommé à la Cour d'Appel et, en août 1866, il devint juge en chef jusqu'en 1886. Ayant pris sa retraite, la Reine le fit chevalier, le 11 juin

1886. Il mourut à Québec le 26 février 1894, ayant épousé en 1847 Sophia, fille du docteur William Edward Holmes, qui lui donna deux fils : Frederick-Edmund, avocat de Montréal, et Edward Graves, notaire à Québec.

Bibl. — G. Rose, *Cyc. Can. Biogr.*, 2 vol., Toronto, 1886-88; Fr.-J. Audet, *Les juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

MEREDITH (Sir William Ralph) (1840-1923), avocat, magistrat, homme politique, administrateur de l'Ontario.

Fils de John Cooke, de London (Ont.), il est né à Westminster, comté Middlesex, le 31 mars 1840, a étudié à l'Université de Toronto, où il a pris ses grades. Admis au barreau du Haut-Canada en 1861, il a été élu député à l'Assemblée législative de 1872 à 1894, créé juge en chef de la Cour des Plaids communs le 5 octobre de la même année, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George le 1er juin 1896, juge en chef de la Province le 1er novembre 1912 et son administrateur le 15 septembre 1920. Il a épousé, en 1862, Mary, fille de Marcus Holmes, de London, qui lui a donné un fils et trois filles; il est décédé à Toronto le 21 août 1923.

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; *The* Makers of Can., Index, Can. and Prov., Index, ibid., 1917; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ibid., 1926.

MERMET (Joseph), lieutenant, adjudant au régiment de Watteville, poète, chevalier de Saint-Louis.

En 1812, l'Angleterre expédiait au Canada deux régiments, composés de Suisses en grande partie et appelés du nom de leurs colonels : Meuron et Watteville. Joseph Mermet, âgé d'environ 38 ans, déclarait en 1823 à son ami Jacques Viger qu'il était « un franc Lyonnais »; qu'il avait épousé à Malte ou en Sicile une Italienne de fortune; qu'il venait de quitter cette dernière île pour venir se battre contre les Américains. Le régiment du baron de Watteville séjourna en cantonnement à Kingston : d'où l'adjudant entretint avec le capitaine Viger une correspondance d'une prose alerte, d'un tour maniéré, d'un élégant badinage et aussi relevée de pièces de vers, que le Canadien passait sous le manteau à M. Pasteur, l'éditeur du **Spectateur de Montréal.**

Le répertoire national (tome Ier) cite de lui : **La Victoire de Châteauguay, l'Hymne aux Canadiens, Chambly, Niagara, Sans-Culottes, le Jargon du Bel Esprit ou l'Homme-Enfant, Vents américains, Le Sicilien en Canada.**

L'officier repassa en France en 1816. Légitimiste exilé par la Révolution, il refusa de s'établir au Canada, juste au moment de la Restauration des Bourbons. Le roi lui décerna la croix de Saint-Louis. Et Mermet s'en alla vivre pauvrement à Marseille, d'où il adressa à Mgr Plessis, en 1820, une longue épître en vers, révélant sa nostalgie du Canada.

Bibl. — Mgr C. Roy, *Nos Origin. littér.*, Québec, 1907; J. Huston, *Le Répert. nat.*, t. I, Montréal, 1893.

MERRY DEL VAL (Raphaël) (1865-1930), clerc, prêtre, docteur, camérier secret, secrétaire, délégué extraordinaire au Canada, consulteur de l'Index, archevêque, secrétaire d'Etat, cardinal.

S. E. Le Cardinal Merry Del Val.

Il naquit à Londres le 10 octobre 1865. Son père, attaché à l'ambassade espagnole à Londres, entra par son mariage dans l'une des premières familles de l'aristocratie anglaise : il l'envoya étudier au collège Saint-Michel de Bruxelles. A dix-sept ans, il se décida à embrasser l'état ecclésiastique : car il rêvait de se dévouer au service des Protestants et de travailler à leur retour à l'Eglise romaine. Entré au séminaire de Saint-Cuthbert à Londres, il fit partie du clergé de l'archidiocèse de Westminster.

A vingt ans, il suivit à Rome son frère, nommé ambassadeur d'Espagne près le Saint-Siège, y poursuivit ses études au Collège romain et les couronna par les diplômes de trois doctorats : philosophie, théologie, droit canon. C'est à Prague, où il accompagnait sa famille, qu'il reçut le sous-diaconat, en septembre 1887. Alors le pape le nomma camérier secret surnuméraire et l'adjoignit comme secrétaire à Mgr Ruffo Scilla, chargé de le représenter aux fêtes jubilaires de la reine Victoria. A la fin de l'année, le cardinal Pa-

rocchi lui conféra le sacerdoce et, quelques mois plus tard, il accompagnait Mgr Galimberti aux funérailles de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne. L'année suivante, c'est comme représentant le pape lui-même qu'il portait les présents du Vatican à l'empereur François-Joseph, qui célébrait la 40e année de son règne. Ses relations avec la famille royale d'Espagne étaient encore plus étroites. A deux reprises, la reine Régente obtenait que le jeune prélat vînt, durant les mois d'été, à Saint-Sébastien, enseigner la doctrine chrétienne à ses filles, la princesse des Asturies et l'infante Marie-Térèse.

En 1892, Léon XIII l'admit dans son entourage immédiat, « dans la famille pontificale », en l'appelant aux délicates fonctions de camérier secret participant. En 1893, nouveau voyage en Autriche, où, comme ablégat, il va porter la barrette au cardinal Schlauch, évêque de Grosswardein.

La confiance, dont l'honoraient le pape et le cardinal Rampolla, augmenta son crédit et son expérience. Soudain surgit le problème singulièrement délicat de la validité des ordinations anglicanes. Léon XIII nomma une commission d'études spéciales et désigna son camérier comme son secrétaire. L'exactitude et la clarté, avec lesquelles il résume les débats et en rapporte les conclusions, facilitèrent la tâche épineuse des commissaires, qui conclurent à la nullité (1896).

L'année suivante, le Souverain Pontife lui confia le mandat de délégué extraordinaire au Canada, en raison de la question des écoles du Manitoba. Il séjourna cinq mois dans le pays, et le succès de sa mission rendit possible et réalisable la délégation permanente à Ottawa.

A son retour, il fut promu consulteur de l'Index. Bientôt il était choisi comme président de l'Académie ecclésiastique et, en cette qualité, nommé archevêque titulaire de Nicée. Le cardinal Rampolla lui donna la consécration épiscopale, le 6 mai 1900, dans l'église nationale des Espagnols, Sainte-Marie de Montserrat. Le même jour, il offrit un banquet à 200 pauvres. Il avait consacré son temps à la conversion des Protestants et à l'affermissement dans la foi des nouveaux convertis, par ses prédications et des conférences. Il fut l'un des inspirateurs de l'**Œuvre de la préservation de la foi**, qui a pour fin de défendre Rome contre l'invasion des sectes réformées. Il écrivit un opuscule, intitulé : **Vérité sur les prérogatives pontificales**, contre le ministre méthodiste, le docteur Oxenham, qui l'avait personnellement pris à partie. Sa courtoisie désarma ses adversaires.

On l'accueillit avec sympathie, quand il se rendit à Londres au couronnement d'Edouard VII (1901). Les catholiques anglais ne lui ménageaient point les marques d'estime; lorsqu'il s'agit de remplacer le cardinal Vaughan, les évêques et les curés inscrivirent son nom parmi les trois candidats. Léon XIII venait de le nommer secrétaire de la Consistoriale. Pie X le prit pour secrétaire d'Etat et lui conféra la pourpre cardinalice, le 9 novembre 1903 : cardinal prêtre au titre de Sainte-Praxède (12 novembre); secrétaire d'Etat jusqu'à la mort du pape (20 août 1914); archiprêtre du Vatican et préfet de la Fabrique de Saint-Pierre (12 janvier 1914), secrétaire du Saint-Office (14 octobre suivant); légat pontifical à Assise (octobre 1926); jubilé cardinalice (9 novembre 1928). Il est décédé à Rome, le 26 février 1930, au cours d'une opération chirurgicale.

Bibl. — *L'Univers*, journ. quot., Paris, 10 novembre 1903; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, ib., 1929; *Le Devoir*, journ. quot., Montréal, 1930.

MESPLET (Fleury) (1735-94), imprimeur, éditeur des premiers livres au Canada, fondateur de **la Gazette.**

Il était fils de Jean-Baptiste Mesplet et de Marie-Antoinette Capeau et naquit en 1735 à Saint-Dizier, dans la Drôme. Ayant appris le métier d'imprimeur, il alla s'établir à Londres en 1773. C'est là que Benjamin Franklin le rencontra par hasard et le détermina à le suivre à Philadelphie. En 1774, le Congrès lui accorda l'autorisation de publier en français l'**Appel aux Français Canadiens**, avant la déclaration de la guerre. Il accompagna Franklin lui-même au Canada en 1776; mais il résolut d'y rester après la débâcle des troupes américaines. Toutefois, le 15 septembre 1778, on lui intima un ordre d'expulsion. Plusieurs amis de crédit déposèrent une enquête en sa faveur, offrant de se porter garants de sa bonne conduite. Le gouverneur Haldimand consentit à rapporter son mandat d'exil, à condition que le bénéficiaire et ses associés formuleraient le serment l'allégeance et ne publieraient rien sans tout soumettre à une sanction officielle préalable : cette dernière clause ne fut pas observée.

M. Mesplet fut le premier propriétaire d'une presse au pays; il publia les premiers livres à Montréal et y fonda la **Gazette** en 1778. L'avocat Valentin Joutard, natif de France, devint son collaborateur sous le pseudonyme du **Spectateur tranquille** : critique littéraire médiocre et parfois puéril, toujours voltairien. De la presse sortit cependant un **Psautier.** Tous deux furent incarcérés par ordre, de juin 1779 à septembre 1782. Une fois remis en liberté, Mesplet reprit son mé-

tier d'imprimeur et y persista jusqu'à son décès à Montréal, le 22 janvier 1794. Sa première femme était Marie Mirabeau († 1789); sa seconde, Marie-Anne Tison, en 1790.

Bibl. — B. Sulte, *Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1897; surtout R. W. Mac Lachlan, Ibid., 1906; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MESY (Charles-Augustin de Saffray, sieur de) († 1665), major de la ville de Caen, gouverneur et lieutenant-général de la Nouvelle-France. — **Maisy**, bourg de 550 âmes du Calvados.

La famille de Saffray était d'ancienne noblesse normande : l'on retrace son origine jusqu'à Pierre, anobli en août 1358. Elle a possédé dans la suite les seigneuries d'Engranville, de Vimont, d'Escoville, de Varaville et de Maisy, dans les élections de Caen, de Bayeux et de Falaise; la paroisse de Maisy était dans la sergenterie des Vez, élection de Bayeux : tous les nobiliaires de l'époque écrivent Maisy, et non Mésy ou Mézy. Cette maison a été maintenue dans ses titres de noblesse en 1598 et en 1666, lors des vérifications instituées par ordre royal. A cette dernière date, on donna le tableau suivant des ascendants : Guillaume de Saffray eut pour fils un autre Guillaume, qui fut le père d'Odet; ce dernier eut quatre fils : **Guillaume**, père de Jean (1633) et d'Auguste (1634); **François**, père de Joseph-Odet; **Charles-Augustin**, célibataire; **Charles**, père de Guillaume. Leurs descendants se sont perpétués jusqu'à nos jours et habitent le château d'Engranville (Calvados) (V. Régis Roy, **Le Pays Laurentien**, juillet 1916).

Elevé dans la religion de Calvin, Augustin avait été dans sa jeunesse « un homme de peu de conduite » : M. de Bernières (V. ce nom) l'avait « gagné à Dieu ». En 1663, M. de Mésy était major de la ville et du château de Caen, quand le roi, sur les instances de Mgr de Laval, son ami de l'**Ermitage**, l'appela au gouvernement du Canada. « Comme il était chargé de dettes, dit Garneau, Sa Majesté lui accorda des gratifications considérables afin de s'en acquitter. » L'élu avoua (28 février 1664) qu'il avait accepté la charge « dans la seule vue de s'y sanctifier, en procurant la gloire de Dieu, le service du roi et le bien de la colonie ». Il débarqua à Québec, le 15 septembre 1663 (V. **Journ. des Jés.**) et y trouva tout dans l'ordre et la tranquillité, résultat du tremblement de terre. Dès le 28 du mois, il rendait un arrêt contre la vente des spiritueux aux Sauvages, lequel arrêt fut renouvelé, le 17 avril 1664.

Selon Garneau, le gouverneur put bientôt porter son attention sur les Iroquois, qui ne cessaient de rôder autour des habitations. Il continua les négociations entamées avec eux et leur montra une fermeté résolue. Il répondit à leurs députés que les Cantons se jouaient de la foi jurée et qu'il était décidé à se défaire d'ennemis avec lesquels la paix devenait impossible. Il avait, en effet, amené une centaine de familles, des gens de robe et des hommes de guerre. Ces menaces et ces préparatifs remplirent les ambassadeurs d'une salutaire terreur.

Québec, dès cette époque, prend le nom de **ville**, le Canada celui de **province** ou **royaume**; un maire et des échevins sont élus. Le gouverneur se montre sage et pieux, très lié avec l'évêque et les Jésuites. « Tout cela, écrit Marie de l'Incarnation, sonne gros et commence bien; mais il n'y a que Dieu qui voit quelles en seront les issues. » La Mère Juchereau de Saint-Ignace ajoute : « Le chevalier fit si bien que, par une sorte de fatalité, M. de Laval ne fut pas longtemps à se repentir de son choix. » Et Colbert confie à Talon (27 mars 1665) que « diverses passions de colère et d'avarice, qu'il avait cachées dans le commencement, éclatèrent en lui ».

En effet, l'édit de création d'un **Conseil souverain** à Québec portait que gouverneur et évêque devaient nommer « conjointement et de concert » les conseillers, le procureur et le greffier. Ces officiers publics pouvaient, chaque année, être changés ou maintenus par eux deux : ils choisirent des hommes de probité, jouissant de l'estime générale. Mais peu après, M. de Mésy ambitionna de ressaisir l'autorité absolue de ses prédécesseurs et envia leurs émoluments octroyés par les Cent Associés.

Il s'avise, un jour, de les demander au Conseil : il subit un refus unanime. Outré de l'échec, il casse quatre conseillers, puis il adjure l'évêque de s'adjoindre à lui pour convoquer une assemblée du peuple afin d'élire les remplaçants : nouveau refus. Au bout de l'année, il fait lui-même les nominations aux places vacantes. Il fait passer en France plusieurs conseillers destitués; il enlève son mandat à M. de Maisonneuve et le remplace; il tolère ou permet la traite des spiritueux; il fait placarder en ville un libelle d'injures contre l'évêque et d'autres personnages; il va jusqu'à investir avec ses gardes la résidence épiscopale; il appuie le refus des habitants de payer la dîme; il prend une attitude hostile à l'égard des missionnaires. Avis amicaux ou sévères réprimandes, rien ne réussit au Vicaire apostolique. Dès lors, l'arbitraire le dispute à la violence dans les têtes dirigeantes. « Mais en récriminant, dit Charlevoix, il ne s'était pas disculpé. » La Cour, en effet, écouta plutôt l'évêque et les sieurs

Bourdon et de Villeray; elle décida son rappel immédiat.

MM. de Tracy, de Courcelle et Talon furent chargés de faire une enquête sur les singuliers agissements du gouverneur. M. de Mésy tomba malade au mois d'avril 1665. Transporté aussitôt à l'Hôtel-Dieu et sentant sa fin approcher, il fait mander l'évêque, se confesse, communie, se réconcilie et expire, la nuit du 5 mai. Sous son gouvernement, on institua les cours de justice en première instance à Montréal et aux Trois-Rivières, et l'on créa les municipalités.

Bibl. — H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Th. Chapais, *Jean Talon*, Québec, 1904; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, t. 73; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

METCALFE (Sir Charles Theophilus, Ier baron) (1785-1846), résident aux Indes, membre du Conseil suprême du Bengale, gouverneur provisoire de l'Inde, grand-croix du Bain, gouverneur de la Jamaïque, membre du Conseil privé, gouverneur du Canada.

La famille alla s'établir en Irlande en 1690. Le premier de la lignée se nommait Théophilus, écuyer. Son descendant immédiat, Thomas, officier dans l'armée, épousa Mary, fille du Révérend John Williams. Leur fils, qui s'appelait aussi Thomas, ayant servi dans les troupes coloniales aux Indes, devint directeur général de la Compagnie commerciale des Indes. En 1802, il fut créé baronnet. Il avait épousé, en 1782, Suzanna Sophia, veuve du major Smith, qui décéda, en 1815, mère de cinq enfants, entre autres Theophilus John qui mourut jeune, et Charles Theophilus.

Né à Calcutta, le 30 juin 1785, il vint suivre son cours d'études à Eton (Oxford), jusqu'à l'âge de seize ans. Retourné aux Indes, il entra au service de la Compagnie et, durant sept ans, occupa divers offices dans ses bureaux.

En 1808, lord Minto lui confia une mission difficile à la Cour de Lahore : elle fut couronnée de succès et un traité fut conclu l'année suivante. Dans la suite, il remplit encore plusieurs charges importantes : il fut nommé résident ou consul à Dehli (1811-20), puis à Hyderabad (1820-27), ensuite promu membre du Conseil suprême du Bengale. Son père et son frère étant morts dans l'intervalle, il succéda au titre de baronnet, le 20 mars 1835. On lui accorda le gouvernement provisoire de l'Inde jusqu'au 4 mars 1836, après avoir été décoré, le 12 septembre précédent, de la dignité de grand-croix de l'Ordre du Bain. Le 13 mars, on le nomma au Conseil privé et gouverneur de la Jamaïque. Mais, pour cause de santé, il résignait ses fonctions.

Le 4 février 1843, il fut choisi comme gouverneur général du Canada et assermenté le 30 du mois suivant. Il avoue que, dans sa première inspection de la colonie, « il fut accueilli avec des démonstrations de loyauté envers Sa Majesté la Reine et de bienveillance envers sa personne ». Son adresse au Parlement fut adoptée sans la moindre opposition. Toutefois l'atmosphère était chargée d'électricité. La question du changement de siège du gouvernement menaça d'amener la rupture entre les représentants anglais et les Canadiens. Puis ce fut le perpétuel litige au sujet des Réserves du clergé anglican, ainsi que le projet de sécularisation de l'Université provinciale. Mais les doutes et les hésitations officielles, relatives au gouvernement responsable, dominaient toutes les autres questions.

Le gouverneur avait reçu le mandat de tenir tête à ce projet et de l'écarter au moins temporairement : c'était un recul de la métropole sur les avances agréées par sir Charles Bagot. De là, pour l'administration du nouveau gouverneur, une situation fort complexe et inextricable. Le sujet du patronage politique vint encore l'envenimer et l'aggraver. Le 24 novembre 1843, la crise éclata : le ministère démissionna. Les élections furent favorables aux théories du gouverneur. Mais rien n'apaisa le malaise général dans le pays. Et ainsi sir Charles reçut son rappel avec une sorte de satisfaction, après avoir rempli un mandat à peu près négatif. En janvier 1845, il fut élevé à la pairie comme baron Metcalfe. Il mourut, le 5 septembre 1846, sans laisser de postérité : son titre s'éteignit avec lui.

Avant son arrivée au Canada, lord Metcalfe était affligé d'une tumeur cancéreuse à la joue. Dans le cours de l'année 1845, il se déclara une grave complication. Le 4 avril, il exprima à lord Stanley le désir de se démettre de ses fonctions : il avait déjà perdu l'usage d'un œil. Au mois d'octobre, il insistait en démontrant l'impuissance où il se trouvait de remplir les devoirs de sa charge. En novembre, il usa de la faculté qu'il avait reçue et transmit son mandat au comte Cathcart, commandant général des troupes.

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; The Makers of Can., index, 1911; A.-D. De Celles, *Sir H. La Fontaine*, Montréal, 1907; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat., Biogr.*, Londres, 1885-1912.

METIS, personne issue de l'union d'un blanc avec une Indienne ou d'une blanche avec un Indien : au Canada, presque invariablement l'homme était Européen, Français,

Ecossais, Canadien. — **Abittawokosissân** en langue crise.

Dans le dernier cas, les Anglo-Ecossais appelaient les enfants métis **Half-Breed** et les Franco-Canadiens **Bois-Brûlés.** A l'époque reculée des **Coureurs de bois** (V. ce mot) et des trappeurs, nulle blanche ne se transportait si loin vers l'Ouest. Les traitants de fourrures et leurs **engagés** prenaient femme chez les indigènes. Au XVII[e] siècle, le procédé était très rare.

L'origine, dans l'Ouest, de la caste des Métis, remonte au temps des compagnons de La Vérendrye et des employés de la Compagnie de la baie d'Hudson. Toutefois, plusieurs historiens ont reconnu que cette origine date plus probablement des environs de 1775, dix ans avant la fondation de la Compagnie rivale du Nord-Ouest à Montréal. Ces unions étaient régies par la loi naturelle, sans nulle intervention religieuse ou civile. Ce n'est que dans la suite que le mariage se fit souvent entre blancs et métisses.

La caste ou race des Métis devint prédominante après un demi-siècle, au point que les naturels eux-mêmes les déclaraient supérieurs à eux, à la guerre et à la chasse. Les évêques de Saint-Boniface, ceux du Nord-Ouest, les missionnaires ont toujours été les amis et défenseurs des Métis, lesquels formaient, durant bien des années, la portion la plus nombreuse et la plus intéressante de leurs troupeaux. Que n'ont-ils pas entrepris pour leur venir en aide, eux que les étrangers cherchaient à persécuter, sans les connaître! Que de fois les Métis, simples et naïfs, n'ont-ils pas été victimes des nouveaux arrivés dans le pays! On les méprisait à l'égal de l'indigène, parce qu'ils ne possédaient ni l'habileté, ni la rouerie du blanc civilisé pour les marchés et ses ruses en vue d'empiler de l'argent.

C'est pourtant les Métis que les **Bourgeois** ou agents principaux des Compagnies de traite employaient comme serviteurs immédiats. Ils en amenaient d'autres, engagés en Ecosse, en Angleterre, au Bas-Canada. Ceux-ci, arrivés au bout de leur mandat d'engagement, rentraient en partie dans leurs foyers respectifs, mais en grand nombre restaient dans l'Ouest, après s'être unis à des femmes indigènes. Ainsi se multipliait la caste des Métis, qui ont paru, au sentiment des explorateurs de renom, comme excellents guides, interprètes, serviteurs tout dévoués aux tâches les plus périlleuses, chasseurs remarquables et, plus tard, premiers agriculteurs des Prairies. En réalité, ils ont servi de trait d'union entre la barbarie et la civilisation. Fidèles et constants amis des Indiens des diverses tribus, ils se considéraient comme les propriétaires de ces immenses régions : leurs soulèvements ou rébellions se sont uniquement appuyés sur ce droit naturel de première possession. Les Indiens disparaissant ou diminuant en nombre, ils s'en constituèrent les héritiers (V. **Can. and Prov.**).

Sous la direction et par l'enseignement des missionnaires, ils commencèrent à polir leurs mœurs, à devenir sociables, à s'instruire des bonnes manières, en devenant des chrétiens résolus et en adoptant les façons et les coutumes des blancs. L'on vit se former des villages, ayant leurs chapelles et leurs écoles, tenues les unes par les Pères et Frères convers, les autres par les Sœurs Grises de la Charité : a-t-on observé et reconnu que ces initiations se prolongent depuis plus de 80 ans?

Nulle secte protestante ne s'est souciée de la formation des petites filles des aborigènes et des Métis : leur prosélytisme s'est borné à accaparer certains groupes d'Indiens, au moyen de ressources pécuniaires et d'objets confectionnés. Au temps des aventureuses excursions pour la chasse annuelle du buffle (**buffalos**) dans les Prairies sans limite, le prêtre catholique, muni de sa **chapelle** portative, accompagnait **la brigade,** composée d'ordinaire de 300 à 400 charrettes avec 200 à 300 familles. Grand chef de la **prière,** le missionnaire devenait à l'occasion conciliateur, magistrat, juge de paix, aviseur.

Cette vie patriarcale devait changer pour le Métis imprévoyant. Bientôt paraîtra la voie ferrée, la masse des émigrants, la suppression de la chasse aux buffles qui disparaissent. Les colons accourent par milliers sur les plaines du Manitoba et dans les fertiles vallées de la Saskatchewan. La culture s'impose, si l'on ne veut pas mourir de faim au foyer. Les différentes tribus indigènes agréent les conditions du Gouvernement fédéral, qui les place sur des **Réserves,** avec des rations et autres secours de l'Etat. Dans leur penchant naturel, les Métis refusent de s'abaisser au rang des Sauvages. Prenant des terres comme les blancs, ils tâchèrent de s'établir, tout en travaillant pour les étrangers. Mais bientôt ils s'aperçurent qu'ils ne pouvaient rivaliser avec ceux-ci qui les méprisaient : ils vendirent les terres que le Gouvernement leur avait octroyées : ce fut alors la pauvreté, la misère.

En 1895, avec l'assentiment des évêques Taché et Grandin, le Père Lacombe (V. ce nom) élabora un plan pour sauver la caste métisse de plus grands malheurs dans l'avenir. En vertu de son puissant crédit, l'Apôtre du Nord-Ouest obtint du Gouvernement un très large territoire sur les bords de la rivière Saskatchewan, dans le dessein d'y former une colonie sous l'appellation de **Saint-Paul-des-**

Métis. L'on constitua une corporation responsable, sous le patronage du Père et des évêques de Saint-Boniface, Saint-Albert, Prince-Albert. Le terrain fut divisé en sections et lots, pour être distribués, à certaines conditions, aux seules familles métisses. L'on y a érigé une église et une résidence pour les Pères, une école et un couvent de Sœurs, ainsi qu'un moulin et une scierie : de plus, on a fourni un train de culture et des animaux domestiques.

Aujourd'hui, en raison du grand bouleversement opéré dans l'Ouest, beaucoup de Métis sont dispersés, au nombre d'environ 25 à 30.000, dans les Provinces centrales et même dans les contrées voisines des Etats-Unis.

Bibl. — R. P. Lacombe, *Ann. des Miss. des Oblats*, année 1900; *La Revue can.*, Montréal, 1896; *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1904; L.-A. Prud'homme, *L'Elém. fr. au Nord-Ouest*, ib., 1904; R. P. A. Morice, O. M. I., *Hist. de l'Egl. cath. dans le N.-O. can.*, 4 vol., Montréal, 1923.

MEULLES (Jacques de) seigneur de la Source, chevalier, conseiller du roi en ses Conseils, grand bailly d'Orléans, cinquième intendant de la Nouvelle-France. — **Meulles**, bourg de 600 âmes dans le Calvados (Normandie).

La famille est originaire du Poitou et très ancienne. Vers 1400, Pierre Flory ou Fleury, chevalier, seigneur de Bouillé-Saint-Paul, près de Thouars (Deux-Sèvres), avait épousé Françoise de Meulles, de Fraigne-Chabot. L'une de ses sœurs, nommée Jeanne, se maria à Regnault de Meulles. « En la paroisse de Cerisay, élection de Thouars, il y a le sieur François de Meulles, seigneur de La Forêt de Montpensier — aujourd'hui La Forêt-sur-Sèvres (Deux-Sèvres), — qui réside en sa maison de La Roche-Cerizay et qui vaut 4.000 liv. de rente; il a servi quelque temps en qualité de volontaire. C'est un homme docte et qui s'applique à écrire » (Charles Colbert, **Mém. sur la noblesse du Poitou, 1664**). Il était le père de l'intendant dont on ignore les dates de naissance et de décès. Il épousa une demoiselle Bégon, sœur de Michel, intendant à La Rochelle, lequel fut le père de l'intendant de même nom au Canada. Cette union le faisait cousin de la femme du ministre Colbert, fille de Charon de Ménars et de Marie Bégon (V. Bull. des Rech. hist., 1902).

La nomination de M. de Meulles à la charge d'intendant est datée de Saint-Cloud, le 1er mai 1682, et fut enregistrée à Québec, le 9 octobre suivant, conjointement avec la commission de M. de La Barre.

Le palais de l'intendant avait été consumé, au printemps, par un violent incendie qui détruisit à peu près tous les édifices de la basse ville. Il dut s'installer de son mieux dans la ville haute, où il ne se croyait point en sûreté, « au moindre mouvement de guerre contre les Sauvages ». Il fut averti, écrit Ferland, « d'apporter tous les soins à vivre en paix avec le gouverneur général. Si celui-ci manquait à son devoir envers son souverain, l'intendant devait se contenter de lui faire des représentations, et le laisser agir sans le troubler, mais le plus tôt possible ensuite, rendre compte au Conseil du roi de ce qui devait être préjudiciable au bien de l'Etat ». M. de Meulles se contenta de sauvegarder les apparences ; mais dans sa correspondance perce constamment son désaccord avec le gouverneur et le Conseil souverain. Le ministre s'attache à délimiter leurs fonctions respectives, à leur suggérer de loin les avis les plus appropriés, concernant la matière de leurs attributions et de leurs différends. Les ordonnances royales étaient peu ou mal observées en ce qui regardait la traite des spiritueux et les congés : l'intendant s'efforce de les maintenir en vigueur et se plaint, en conséquence, de M. de La Barre. Le commerce avec les Anglais et les Hollandais est incessant, malgré les défenses : il se dit impuissant à régulariser ces relations. Il considère le trafic avec les Antilles comme lucratif, mais les ressources des Canadiens sont insuffisantes pour réaliser de telles entreprises. Quant à la colonisation, il observe que l'on a seulement défriché le long des rivières, « à cause de la facilité des communications et de la douceur de la pêche »; que l'on s'avance dans l'intérieur du pays; qu'il faudrait régulariser les concessions et fixer un délai de six ans.

Il se plaint que les engagés que l'on envoie, âgés de 12 à 15 ans, soient incapables de se rendre utiles immédiatement; que les institutrices, venues pour les Sauvagesses, soient impropres à ce dessein; qu'il a reçu des environs de La Rochelle six filles, « jeunes, vicieuses et fort ignorantes ». Il affirme que le pays manque d'ouvriers et d'artisans, et il réclame un groupe choisi de cordonniers, chapeliers, tisserands et des fabricants de potasse ou « sel qui se tire de toutes sortes de bois par l'incinération et la filtration des cendres, et qui sert aux teintureries, verreries, savonneries et lessives ». Il fait aussi chercher des mines et il étudie l'installation d'une pêche sédentaire à l'île Percée. « Un intendant, assure-t-il, ne peut vivre ici avec le traitement qui lui est fait; à peine s'entretient-il lui-même; il ne lui reste rien pour payer ses commis. » Puis il avoue que pour le faire il a vendu deux congés, qui lui ont rapporté 700 liv. chacun. En mai 1683, il visite les environs de Ville-Marie afin d'étudier

leurs ressources. Il descend à Québec et commande des canots à plusieurs équipes de « Sauvages habitués » et il remonte à Montréal pour y distribuer des munitions à tous les hommes aptes à porter les armes.

Le 29 août, la frégate **la Tempête** quitte la France avec 150 hommes, qui débarquent à Québec le 7 novembre : l'intendant a tout préparé pour les recevoir. Avant la fin de cet été, il avait visité le fort **Frontenac** dont il surveillait le ravitaillement. Le 15 juin 1684, au cours d'une inspection à Montréal, M. de La Barre écrit à Dongan (V. ce nom), par l'intermédiaire d'un sieur Bourbon, le priant de ne point secourir les Iroquois, parce qu'il leur va faire la guerre et d'interdire le trafic des armes et des munitions dont Albany est le centre. M. de Meulles s'indigne avec raison : « Est-il à propos, écrit-il au roi, de donner un pareil avis à des voisins qui ont intérêt à la destruction des Français et qui font passer sous main des avis et des secours à nos ennemis? » La guerre leur est déclarée et l'intendant l'approuve, mais il la veut prompte et décisive. On sait ce qui advint : indécision, lenteur, épidémie, faute de vivres, traité peu honorable. Au retour à Québec, 300 hommes demandés par le gouverneur débarquent de **l'Emerillon.** C'était un surcroît de labeurs pour l'intendant. « M. de La Barre, écrit-il alors, joue de son reste : il est plus dangereux pour le Canada que les Iroquois eux-mêmes. »

Le nouveau gouverneur, le marquis de Denonville, arrive à Québec le 1er août 1685, ainsi que le nouvel évêque, Mgr de Saint-Vallier. Celui-ci, dès le mois suivant, dans le dessein d'établir des cures fixes, fit une tournée dans les paroisses, en compagnie de M. de Meulles. En octobre, ce dernier, suivi du conseiller Peyras, son ami, se rendait en Acadie dont il fit le recensement (1686). Il y étudia, comme au Canada, les intérêts économiques du pays, ses ressources, son développement. Son ordonnance du 8 juillet 1686 à Québec débute ainsi : « Nous étant, au retour de notre voyage de l'Acadie, transporté dans toute la haute et basse ville, etc. »; elle défend aux citadins d'élever devant leurs demeures tambours, balcons, auvents, etc., sans autorisation préalable. Selon M. Lorin, « l'intendant avait l'intelligence plus souple que le gouverneur : il observait autour de lui, notant, par exemple, que les divers climats de la Nouvelle-France, surtout développée du côté du Mississipi, fourniraient à la métropole les productions les plus variées; il regrettait que M. de Denonville, pour remplacer les soldats morts à bord, eût enrôlé des engagés destinés à la culture; il accordait tous ses encouragements à Denis Riverin pour la création d'une pêche sédentaire sur le bas du fleuve : « les pêcheries étant, disait-il, un vrai Pérou ». C'est à son instigation que le gouverneur demandait au ministre « quelques Basques experts » pour apprendre aux Canadiens la pêche de la baleine et de la morue.

Le premier, M. de Meulles créa, pour atténuer la misère générale, la monnaie de carton, si souvent employée dans la suite, innovation si bien accueillie qu'il fallut aussitôt légiférer contre les faussaires; enfin, lorsqu'il quitta son poste, il avait si sagement ménagé les deniers du roi qu'il n'avait pas épuisé le fonds des fortifications, malgré les expéditions et dépenses de réparations des places. Ces services, le ministre les aurait pu reconnaître, en le maintenant dans les fonctions qu'il remplissait si bien : il fut rappelé, cependant, et il remit sa charge, le 23 septembre 1686; peu de jours après, il repassait en France.

« Quoique M. de Denonville s'applaudisse de la nomination de M. de Champigny, nous pouvons assurer que le successeur ne valait pas M. de Meulles, qui s'élevait au-dessus du niveau commun des fonctionnaires. » Le baron de La Hontan écrit de lui : « Il a procuré du pain à mille pauvres gens qui seraient morts de faim sans son secours. » La Mère Juchereau de Saint-Ignace dit aussi que M. de Meulles s'en retourna peu content de la Cour, qui avait écouté des plaintes mal fondées que l'on (M. de Denonville) avait écrites contre lui, quoi qu'il eût fort bien fait son devoir, étant très équitable et rendant bonne et prompte justice à tous ceux qui s'adressaient à lui; qu'il était zélé pour la police, faisait attention aux plaintes des curés, afin de réprimer les désordres et punissant le crime sans rémission. Et c'est ce qui devait lui attirer les louanges de toute la Cour, puisque de son temps le vice n'osait se montrer.

M. de Meulles songea à acquérir, pour servir de résidence à l'intendant et de local aux séances du Conseil souverain, l'ancienne brasserie de M. Talon, située sur la rivière Saint-Charles. En 1684, il fit concession de l'emplacement de la chapelle de secours, qui devint le sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Victoire, en 1690. Sur son initiative, le roi ordonna que, chaque année, deux gentilshommes canadiens seraient admis dans les gardes de la marine et accorda la liberté du commerce aux nobles, qui craignaient de déroger en s'y livrant. L'intendant a laissé un long **Mémoire** sur l'Acadie, qui témoigne de ses talents administratifs, de la portée et de la justesse de ses prévisions (Arch. Can. VI).

Les ordonnances qu'il a publiées comme intendant sont ainsi classées : — 1682 : 1er oc-

tobre, défense d'aller en traite sans congé; 9 oct., même sujet et ordre à M. Migeon de Branssat de faire arrêter les délinquants et de les envoyer de Montréal à Québec; 13 oct., même défense pour Tadoussac sans la permission des intéressés; 19 oct., défense d'aller dans les bois sans congé; — 1683 : janvier, défense aux marchands forains de vendre en détail avant le 1er août et après le 31 octobre, excepté poudre et plomb; défense de monter aux Trois-Rivières et à Montréal pour le commerce; défense aux habitants au-dessus de Montréal d'empêcher les Sauvages de descendre aux foires et de traiter en un lieu plutôt que dans un autre; 24 août, interdiction aux cabaretiers de prêter ou vendre des liqueurs à crédit; 21 sept., condamnation de Jacques Lalande à 500 liv. d'amende pour avoir voulu frauder les droits sur le tabac; 24 sept., ordonnance au sujet des prétentions des Fermiers du Canada sur le produit de la traite à la baie d'Hudson de l'expédition des sieurs La Chesnaye, Gitton, Bruneau et la dame veuve de Sorel; 16 oct., confiscation des pelleteries, chargées en fraude par le sieur Dallois sur **La Suzon** et condamnation à l'amende du capitaine et de ses complices; 8 nov., condamnation du sieur Châlons, agent de la Ferme du Canada, à payer à La Chesnaye et associés tout le castor provenant de la baie d'Hudson; — 1684 : 10 avril, défense aux étrangers de traiter le castor et obligation imposée à tout Français de sortir de Manhatte et autres lieux des Anglais ; 3 juillet, expulsion de Montréal de Madeleine Morizal, femme de Pierre Poupardeau à cause de sa vie scandaleuse; 13 août, défense à toute personne de s'abstenir du travail des récoltes, même aux vagabonds; 22 août, permission à tous particuliers de vendre en liberté liqueurs et tabac; 24 août, défense au sieur de La Chesnaye de traiter au Bic et dans aucune partie de la Ferme de Tadoussac; 10 oct., injonction aux habitants de rapporter fusils, canots, épées et à ceux qui se prétendent nobles de remettre leurs titres; 20 déc., défense de la traite sans congé; — 1685 : 26 fév., défense aux parents de fournir des marchandises à leurs enfants qui traitent avec les Sauvages; 5 mars, défense à toutes personnes de porter et de se servir d'argent et lettres de change pour les traites; 13 avril, alignement des rues dans la basse ville de Québec; 28 avril, permis donné aux soldats de travailler chez les habitants, sans leurs uniformes, ni pour plus de 10 à 12 liv. par mois; 15 mai, pour le travail d'une journée, 15 sols par jour, au plus; 17 mai, défense d'acheter des pelleteries des canoteurs au bout de l'île de Montréal, lesquels ne doivent débarquer ailleurs qu'à Ville-Marie; 5 juin, confirmation du droit acquis aux habitants de la côte du sud du Saint-Laurent de traiter avec les Sauvages; 8 juin, permission à Michel Godefroy de Linctot et aux siens de prendre la qualité de nobles et écuyers; 28 juin, injonction aux sieurs Riverin et Juchereau de La Ferté de continuer leurs services aux intéressés dans la Ferme; 13 août, défense de porter des boissons aux Sauvages de l'Acadie; — 1686 : 26 avril, renvoi au gouverneur de la plainte de Gilles Gibouin de la Héronnière, agent de la Ferme, contre la Compagnie du Nord; 12 mai, ordonnance contre les vagabonds de Port-Royal.

Bibl. — R. Roy, *Les Intend. de la N. Fr.*, Ottawa, 1903; H. Lorin, *Le Comte de Frontenac*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, ib., 1895.

MICHEL (Sir John) (1804-86), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Canada.

Fils aîné du général John, du comté de Derby, et d'Anna, fille de l'honorable Henry Fane, il naquit le 1er septembre 1804, étudia à Eton, entra dans l'armée comme enseigne au 64e régiment d'infanterie le 23 novembre 1823, devint lieutenant le 20 avril 1825, capitaine le 2 février 1827, major le 6 mars 1840, lieutenant-colonel le 12 avril 1842. Compagnon du Bain le 30 mai 1853, colonel le 20 juin 1854 et se battant en Crimée, major-général le 26 octobre 1858, commandeur du Bain en 1859, lieutenant-général au Canada le 25 avril 1865.

Il fut deux fois administrateur de la Colonie, du 30 septembre 1865 au 12 février 1866 et du 11 décembre 1866 au 25 juin 1867. Il était promu général le 28 mars 1874 et feld-maréchal le 27 mars 1885, et mourut à Denlish, comté de Dorset, le 13 mai 1886.

Bibl. — *Ann. Regist.*, 1859; Army lists; Jos. Desjardins, *Guide Parl. Hist.*, Québec, 1902; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885-1910.

MICHILLIMAKINAC, nom qui désignait jadis la mission et le poste de traite, l'île et le détroit qui sépare le lac Huron du lac Michigan. — Mot algonquin venant de **Michinimaki**, synonyme de **Tortue.**

Le premier blanc à visiter ces parages fut probablement Jean Nicolet, en 1634. En 1671, les Sioux, provoqués par les Hurons et les Outaouas, les avaient défaits en plusieurs rencontres : les derniers se fixèrent à l'île Manitouline et les premiers à Michillimakinac. Le Père Marquette y resta avec eux, dans la résidence qu'il dédia à **Saint-Ignace**, sise sur la rive nord.

La Relation de 1671 décrit « l'île fameuse en ces contrées, de plus d'une lieue de diamètre, longue de (trois milles), escarpée de hauts rochers qui la font découvrir de douze lieues de loin; placée dans le détroit, clef et porte pour les peuples du sud, comme le Sault (Sainte-Marie) pour ceux du nord, deux portes par où un très grand nombre de nations se rendent aux habitations françaises ». La même année, M. de Saint-Lusson (V. ce nom) y reçut les serments d'alliance des tribus avec le roi de France. Les Jésuites en firent dès lors le centre des autres missions, dans la suite; ils avaient déjà fondé Sainte-Marie-du-Sault, où ils hospitalisèrent les Sulpiciens Dollier et de Galinée en 1670 (V. ces noms). En 1679, M. de La Salle y dirigea **le Griffon,** qui se perdit au retour. L'année suivante, il y établit un magasin en vue des échanges de fourrures. Les Coureurs de bois (V. ce mot) s'y réfugiaient, été et hiver, en revenant de leurs chasses dans l'Ouest et le Nord. En 1683, la place devint le siège d'une garnison en permanence, mise sous le commandement d'un capitaine des troupes de la marine : Olivier Morel de La Durantaye (V. ce nom) fut le premier commandant (1683-90) et le sieur de Cadillac (V. ce nom) le second (1694-1700).

Ce gros bourg formait en réalité trois villages : le fort des Français avec 60 maisons, le village des Hurons et celui des Outaouas, logeant en cabanes environ 7.000 âmes. En 1751, M. de Repentigny le protégea d'un fort qu'il érigea sur la rive sud du détroit : il fut incendié en 1762.

L'année suivante, le bourg fut le théâtre du massacre dont parle Francis Parkman dans son ouvrage **Conspiration de Pontiac.** En 1780-81, le colonel Sinclair transporta le village et le fort sur l'île; deux ans après, la Compagnie du Nord-Ouest reconstruisit l'ancien poste sur la rive nord, mais il fut mis en cendres par les Américains en 1814. Les postes de traite, cédés à l'Angleterre par la France en 1762, furent rétrocédés aux Américains en 1796. Le fort, pris en 1814, fut rebâti en 1815, après le traité de Gand. Les Anglais en élevaient un autre sur l'île Drummond, lequel subsista jusqu'en 1828, alors que l'île passa aux mains des Américains.

Le village ou bourg de **Makinac** — abréviation du nom primitif — est situé au nord de l'Etat Michigan, ayant sur ses flancs le fort Bradu. Celui du Canada est situé au comté Dauphin (Man.) sur la rivière Ochre, formant une station du chemin de fer Nord Canadien.

BIBL. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. II et III, Paris, 1895; R. G. Thwaites, *The Jes. Relat.*, Index; E. Gagnon, *Louis Jolliet*, Montréal, 1912; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MICMACS ou **Souriquois,** tribu indigène de l'ancienne Acadie, formant un groupe de la grande famille des Algonquins.

Le mot **migmagig** signifie « contrée de l'amitié » ou « pleine d'agrément ». Il se trouve mentionné, la première fois, dans une liste de présents faits à la tribu en 1693. Aujourd'hui encore, les Micmacs se désignent entre eux par des noms locaux : **Onamag,** « ceux du Cap-Breton », **Listogotjeoag,** « ceux de Ristigouche », etc. La tribu a toujours occupé la partie orientale de l'Acadie, **la pointe extrême du soleil Levant,** comme ils s'expriment.

Ce sont eux que Champlain et Lescarbot appellent **Souriquois,** qui firent si bon accueil aux Français (1604-13). Ils étaient alors environ 4.000 et ce chiffre est à peu près le même de nos jours; en 1902, en effet, le recensement du Père Pacifique accuse 3.850 et à Terre-Neuve 200, plus un petit nombre aux Etats-Unis. La mortalité infantile est très élevée, sans compter les ravages de la phtysie et de l'alcoolisme. La tribu ne s'allie point aux blancs, demeurant très attachée à sa langue. Ils se servaient jadis de caractères hiéroglyphiques que l'on conserve encore : l'on en a imprimé des exemplaires à Vienne (Autriche) en 1866; mais l'écriture alphabétique est bien plus avantageuse et la seule maintenant en usage. Entre eux, ils ne se servent jamais que de leur idiome, bien qu'un grand nombre parlent et écrivent correctement anglais et français.

Un second trait caractéristique des Micmacs, c'est leur naturel paisible et bienveillant : très braves et de mœurs fort douces. En 1659, le Père Lalemant, Jésuite, affirmait que ces Sauvages n'avaient pas coutume de brûler leurs prisonniers de guerre, mais de les tenir en servitude ou de leur casser la tête, à l'entrée des bourgades, en signe de triomphe. Ils prirent en faveur des Français une part active, parfois excessive, dans la longue et sanglante contestation qui aboutit au triomphe de leurs ennemis, hostiles aux Français leurs amis. Les Anglais, d'ailleurs, ne cherchèrent jamais à se les attacher, les trouvant convertis au catholicisme. Bien plus, ils les ont traités, selon l'aveu du Docteur Rand (1879) avec une telle indignité que, volontiers ils répareraient leurs torts : prenant leurs terres, détruisant leurs moyens de subsistance, les corrompant de toute manière (V. J. S. Clark, **Rand et les Micmacs**).

D'après un **Mémoire** anonyme de 1737, les Micmacs armaient environ 600 guerriers, recevant les présents du roi et se divisant par

villages : 1. **Mirligouèche,** situé au fond de La Brador vers le port Toulouse; 2. **Antigonièche,** à côté de l'Acadie dans la baie de même nom, au nord du passage de Fronsac; 3. **Malpec,** dans le nord de l'Ile-Saint-Jean; 4. **Pictou,** à la côte acadienne vis-à-vis de la dernière île; 5. **Yamagouche,** en Acadie, en face du Port-Lajoie (auj. Charlottetown); 6. **Beaubassin,** au centre de l'Acadie; 7. **Chedaïck** (Shediac), **Richibouctou,** au delà de la baie Verte; 8. **Shubenecadie,** à l'entrée de la rivière de même nom qui tombe dans le bassin des Mines; 9. **Port-Royal** et **La Hève,** formant un village, bien que distants l'un de l'autre, et devenant leur pied-à-terre alternativement; 10. **Cap Sable,** au sud-ouest de l'Acadie; 11. **Miramichi** et **Ristigouche,** dans la baie des Chaleurs (V. Arch. can., vol. 133).

L'érection des forts anglais sur le littoral irritait les Sauvages; celle de Halifax (1749) provoqua de la part des chefs une protestation, qui est restée comme un curieux monument de la littérature micmaque (V. la traduction Maillard, **Canada Français,** p. 17). En 1761, le gouverneur anglais dota ce missionnaire d'une pension : depuis, le règne de la concorde n'a pas été interrompu. En 1778, les Français alliés des Américains tentèrent par une proclamation datée de Boston un soulèvement de la tribu; mais l'abbé Bourge intervint pour maintenir la fidélité à la Couronne. En 1794, certains mécontents de Miramichi tuèrent les bestiaux des blancs, envahisseurs de leur domaine : mais on signa une convention.

Un dernier trait est l'attachement des Micmacs à la vraie religion. Celle-ci est devenue chez eux comme une seconde nature. Même au milieu d'un abandon prolongé et au sein d'une désolante ignorance, ils ont toujours persévéré dans leurs croyances et le culte catholique.

Bibl. — R. P. Pacifique, *La Nouv. Fr.*, Revue, Québec, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *Bull. de la Soc. de Géogr.*, Québec, 1924.

MIDDLETON (Sir Frederick Dobson) (1825-98), soldat, officier de milice, major général, commandant, lieutenant-général, gardien des Joyaux de la Couronne.

Fils du major-général Charles et de Fanny, fille de Francis Wheatley de la marine royale, il naquit à Belfast en Irlande, le 2 novembre 1825, reçut sa formation à Sandhurst et entra dans l'armée en 1842. Il prit part aux engagements livrés contre les bandes des rebelles aux Indes. En 1868, le ministre de la Guerre lui délivra une commission pour servir au Canada. En 1884, on le promut commandant de la Milice avec le grade de major-général.

L'année suivante, quand Louis Riel leva l'étendard de la révolte des Métis, il fut chargé du commandement des troupes britanniques. Arrivé aux environs de Prince-Albert, en avril 1885, il reçut d'un missionnaire catholique l'invitation de permettre aux Métis égarés d'avoir la faculté de composer avec lui, avant d'ouvrir les hostilités : le général se rendit à la proposition. Mais Riel ne communiqua jamais à ses dupes les avances du commandant; Gabriel Dumont (V. ce nom) marcha quand même contre la colonne anglaise; une bataille eut lieu au ruisseau du **Couteau-Coupé** (Cut Knife Creek) et une autre à **l'Anse-aux-Poissons.** Puis vint l'engagement de Batoche, où, quatre jours durant, les Métis soutinrent, abrités dans leurs tranchées, le feu d'un ennemi cinq fois supérieur en nombre et muni de mitrailleuses et de canons de campagne. Le général fut saisi d'étonnement et d'admiration. Le 22 mai, une charge vigoureuse de ses troupes délogea les Métis de leurs positions, où l'on manquait de munitions; ils avaient eu onze tués et trois Sauvages; les assiégeants huit tués et 46 blessés. Gabriel Dumont s'enfuit aux Etats-Unis, tandis que Riel se rendit à Middleton, le 16 mai, et se vit emprisonner à Régina.

En récompense de ses services, la Reine le décora du titre de chevalier de Saint-Michel et Saint-George, le gratifiant de la somme de 20.000 dollars. En 1887, il démissionna avec le rang de lieutenant-général, tout en gardant le titre de commandant de la Milice jusqu'en 1890. En 1896, on le constitue Gardien des Joyaux de la Couronne à la Tour de Londres : il mourut le 25 janvier 1898.

Il avait d'abord épousé Emily, fille de Thomas Hassall et, en 1870, Eugénie-Marie, fille de Théodore Doucet, de Montréal.

Bibl. — H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1898; G. Rose, *Cycl. Can. Biogr.*, ibid., 1886; G. T. Denison, *Soldiering in Can.*, ib., 1901; R. P. A. Morice, *Hist. de l'Egl. Cath. au N.-O.*, t. III, Montréal, 1922; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

MIEL, substance sirupeuse, sucrée, que les abeilles élaborent avec le suc recueilli dans les fleurs et qu'elles dégorgent dans les alvéoles de leur ruche pour leur nourriture et celle des larves.

L'immensité du Canada en superficie et l'abondance des fleurs disséminées en diverses régions offrent un champ lucratif aux apiculteurs et aux amateurs. Les trois Provinces centrales, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta paraissent se prêter avec le plus d'avantages, à la culture des abeilles.

La statistique officielle consigne que, chaque année, sur 25 millions de livres de miel, près d'un tiers provient de ces Pro-

vinces. En 1929, leur rendement total a été de 7.818.000 liv., soit 6.899.000 au Manitoba, 514.000 pour l'Alberta et 400.000 en Saskatchewan. Les deux autres tiers se répartissent sur les Provinces de l'Est. Les ressources que vient assurer l'apiculture ont attiré l'attention des gouvernements qui s'étudient à la propager et à l'organiser, aussi bien qu'à la rémunérer dans les concours agricoles. Le rendement atteint des sommes considérables.

Bibl. — *Paris-Canada*, hebdom., Paris, juin 1930.

MILICE, force armée de la colonie, organisée contre les invasions iroquoises, se composant d'abord des colons ou habitants, ensuite des troupes du détachement de la Marine, recrutées au Canada.

I. — La Milice naquit de la nécessité : l'hostilité des Iroquois. En 1651, s'ébauche aux Trois-Rivières la première formation méthodique, quand Pierre Boucher « capitaine du bourg » divise les habitants en escouades et leur fait faire l'exercice. En 1663, M. de Maisonneuve établit à Ville-Marie une « milice de la Sainte-Vierge », comprenant vingt escouades de sept hommes, chacune faisant l'élection de son commandant. Mais en 1665, sous la conduite de Charles Le Moyne, la milice montréalaise se distingua, au nombre de 70 dans la première expédition; de 30 à la deuxième; de 110 à la troisième : c'étaient tous les colons en état de porter les armes : elle se signalera encore, en 1690, contre les soldats de Phipps assiégeant Québec.

En 1669, le roi ordonnait à M. de Courcelle de répartir les habitants en compagnies, mises sous les ordres de capitaines, lieutenants, enseignes; de les rassembler une fois par mois par escouades ou par compagnies en vue de se discipliner aux exercices; de les réunir une ou deux fois l'an; de les munir de plomb, poudre et mèche, de les passer lui-même en revue en faisant exécuter tous les mouvements du métier des armes. Dès lors, l'organisation officielle se perpétue en se développant. Tout citoyen, « habitant, domestique, ouvrier, » est astreint au service, à l'exception des officiers d'épée et d'administration civile : il le devait, en sa qualité de sujet de Sa Majesté. L'âge courait de 16 à 60 ans, chaque milicien possédant son fusil; l'intendant avait la charge de fournir l'arme sous frais de remboursement. Officiers et hommes servaient gratuitement. Le gouverneur détenait le commandement supérieur. Un colonel, assisté de majors et d'aides-majors, était préposé aux milices des gouvernements de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal. Les capitaines, lieutenants, enseignes, sergents, caporaux, cadets, — parfois les trois sous-officiers choisis dans les troupes de la Marine — groupaient et exerçaient les miliciens des villes et des paroisses, divisés en compagnies sans effectif fixe. L'on a discuté si les hommes étaient revêtus d'un uniforme : à la fin du Régime, on leur distribuait une partie de l'habillement : chemise, capot, brayet, mitasses, mocassins, couvertures. Les officiers portaient l'épée et le hausse-col ou croissant de cuivre doré à la base du cou sur la poitrine.

Outre leurs fonctions militaires, les capitaines de côte et de milice étaient chargés par le gouverneur, dont ils recevaient leur mandat et grade, de commander en toutes occasions pour le bien du roi : travaux publics, transport des troupes, vivres, munitions, transmission des dépêches, publication des ordonnances, etc., devenant ainsi les agents de l'intendant, signifiant ses jugements; délégués aussi du grand voyer. On les en récompensait de certains droits et honneurs dans les cérémonies publiques.

Dans son **Mémoire** de 1762, M. de Bourlamaque a écrit que « les milices du Canada sont très bonnes; qu'il y a dans le pays beaucoup plus d'hommes naturellement courageux que dans les autres; que l'on peut mettre sous les armes, en temps de guerre, 8.000 bons miliciens, si les levées sont faites avec choix; que l'on pourra pousser la levée jusqu'à 11 ou 12.000 hommes... » (V. Bull. des R. h., 1919). On sait comment, dans les dernières années du Régime, la milice seconda l'intrépidité des divers régiments et bataillons que commandaient le marquis de Montcalm et ses officiers d'état-major.

L'on sait aussi bien comment, à la promulgation de la loi martiale de Guy Carleton en 1775, le même corps milicien fit preuve de loyauté, de dévouement, de sacrifice, à tel point que, sans ce concours général, la métropole perdait infailliblement sa conquête, après quinze années à peine de possession victorieuse. On n'ignore point non plus la vaillance des bataillons d'élite canadiens, incorporés aux réguliers en 1812-14 : le nom seul de M. de Salaberry concentre en lui le rayonnement efficace de la bravoure de ses compatriotes.

Si les troupes de la milice se sont signalées en Nouvelle-France, il importe de mettre en relief l'importance et la gloire des troupes de la Marine : et sur terre et sur mer. Au début de la Colonie, les Compagnies marchandes ne transportent au pays que des soldats de fortune, aventuriers enrôlés au rabais. En 1647, en dépit de la menace iroquoise, le pays ne compte qu'environ 100 défenseurs, distribués dans les trois places de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal, l'effectif se réduit même à 68 hommes en 1648. L'Iroquois paie

vinces. En 1929, leur rendement total a été de 7.818.000 liv., soit 6.899.000 au Manitoba, 514.000 pour l'Alberta et 400.000 en Saskatchewan. Les deux autres tiers se répartissent sur les Provinces de l'Est. Les ressources que vient assurer l'apiculture ont attiré l'attention des gouvernements qui s'étudient à la propager et à l'organiser, aussi bien qu'à la rémunérer dans les concours agricoles. Le rendement atteint des sommes considérables.

Bibl. — *Paris-Canada*, hebdom., Paris, juin 1930.

MILICE, force armée de la colonie, organisée contre les invasions iroquoises, se composant d'abord des colons ou habitants, ensuite des troupes du détachement de la Marine, recrutées au Canada.

I. — La Milice naquit de la nécessité : l'hostilité des Iroquois. En 1651, s'ébauche aux Trois-Rivières la première formation méthodique, quand Pierre Boucher « capitaine du bourg » divise les habitants en escouades et leur fait faire l'exercice. En 1663, M. de Maisonneuve établit à Ville-Marie une « milice de la Sainte-Vierge », comprenant vingt escouades de sept hommes, chacune faisant l'élection de son commandant. Mais en 1665, sous la conduite de Charles Le Moyne, la milice montréalaise se distingua, au nombre de 70 dans la première expédition; de 30 à la deuxième; de 110 à la troisième : c'étaient tous les colons en état de porter les armes : elle se signalera encore, en 1690, contre les soldats de Phipps assiégeant Québec.

En 1669, le roi ordonnait à M. de Courcelle de répartir les habitants en compagnies, mises sous les ordres de capitaines, lieutenants, enseignes; de les rassembler une fois par mois par escouades ou par compagnies en vue de se discipliner aux exercices; de les réunir une ou deux fois l'an; de les munir de plomb, poudre et mèche, de les passer lui-même en revue en faisant exécuter tous les mouvements du métier des armes. Dès lors, l'organisation officielle se perpétue en se développant. Tout citoyen, « habitant, domestique, ouvrier, » est astreint au service, à l'exception des officiers d'épée et d'administration civile : il le devait, en sa qualité de sujet de Sa Majesté. L'âge courait de 16 à 60 ans, chaque milicien possédant son fusil; l'intendant avait la charge de fournir l'arme sous frais de remboursement. Officiers et hommes servaient gratuitement. Le gouverneur détenait le commandement supérieur. Un colonel, assisté de majors et d'aides-majors, était préposé aux milices des gouvernements de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal. Les capitaines, lieutenants, enseignes, sergents, caporaux, cadets, — parfois les trois sous-officiers choisis dans les troupes de la Marine — groupaient et exerçaient les miliciens des villes et des paroisses, divisés en compagnies sans effectif fixe. L'on a discuté si les hommes étaient revêtus d'un uniforme : à la fin du Régime, on leur distribuait une partie de l'habillement : chemise, capot, brayet, mitasses, mocassins, couvertures. Les officiers portaient l'épée et le hausse-col ou croissant de cuivre doré à la base du cou sur la poitrine.

Outre leurs fonctions militaires, les capitaines de côte et de milice étaient chargés par le gouverneur, dont ils recevaient leur mandat et grade, de commander en toutes occasions pour le bien du roi : travaux publics, transport des troupes, vivres, munitions, transmission des dépêches, publication des ordonnances, etc., devenant ainsi les agents de l'intendant, signifiant ses jugements; délégués aussi du grand voyer. On les en récompensait de certains droits et honneurs dans les cérémonies publiques.

Dans son **Mémoire** de 1762, M. de Bourlamaque a écrit que « les milices du Canada sont très bonnes; qu'il y a dans le pays beaucoup plus d'hommes naturellement courageux que dans les autres; que l'on peut mettre sous les armes, en temps de guerre, 8.000 bons miliciens, si les levées sont faites avec choix; que l'on pourra pousser la levée jusqu'à 11 ou 12.000 hommes... » (V. Bull. des R. h., 1919). On sait comment, dans les dernières années du Régime, la milice seconda l'intrépidité des divers régiments et bataillons que commandaient le marquis de Montcalm et ses officiers d'état-major.

L'on sait aussi bien comment, à la promulgation de la loi martiale de Guy Carleton en 1775, le même corps milicien fit preuve de loyauté, de dévouement, de sacrifice, à tel point que, sans ce concours général, la métropole perdait infailliblement sa conquête, après quinze années à peine de possession victorieuse. On n'ignore point non plus la vaillance des bataillons d'élite canadiens, incorporés aux réguliers en 1812-14 : le nom seul de M. de Salaberry concentre en lui le rayonnement efficace de la bravoure de ses compatriotes.

Si les troupes de la milice se sont signalées en Nouvelle-France, il importe de mettre en relief l'importance et la gloire des troupes de la Marine : et sur terre et sur mer. Au début de la Colonie, les Compagnies marchandes ne transportent au pays que des soldats de fortune, aventuriers enrôlés au rabais. En 1647, en dépit de la menace iroquoise, le pays ne compte qu'environ 100 défenseurs, distribués dans les trois places de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal, l'effectif se réduit même à 68 hommes en 1648. L'Iroquois paie

d'audace avec raison. L'héroïque exploit de Dollard et de ses compagnons ne vient endiguer le flot que momentanément. Devant la débâcle imminente et sur de pressants cris de détresse, le grand Colbert décide le jeune Louis XIV à intervenir en toute hâte. C'est la raison du mandat confié à M. de Tracy et de l'envoi du régiment de Carignan.

Mais durant dix années, la Compagnie des Indes, propriétaire de la Colonie jusqu'en 1674, n'entretient au Canada que quelques détachements de soldats recrutés en Europe ou au pays; et le roi laisse au gouverneur de Frontenac le soin de former des milices et de les équiper. L'Iroquois, assoiffé de vengeance contre les auteurs de son humiliation, relève la tête avec fierté : M. de La Barre, en 1683, appelle au secours et reçoit 150 hommes ou les **trois premières compagnies des troupes de la Marine.**

Depuis quelques années, le roi avait garni les ports de France de soldats, destinés aux expéditions lointaines et commandés par des officiers de marine, relevant du ministère de ce nom. Au besoin les intendants de ports complétaient les cadres par des levées : ce qui eut lieu pour ces trois compagnies. Mais le recrutement, « l'entretènement » et la solde étaient défrayés par le trésorier de la Marine. Le roi leur appliquait indifféremment le nom de « détachement des troupes de la Marine, » ou « détachement des soldats de ses vaisseaux ». En 1688, le détachement de ces troupes atteint dans la Colonie le chiffre de 35 compagnies de 50 hommes. Le 16 décembre 1690, le roi signe l'ordonnance ministérielle qui créait un nouveau corps de troupes, dénommé **compagnies franches de la Marine :** il se composait de 80 compagnies de 100, réparties dans les divers ports du royaume. Chacune se rangeait sous le commandement d'un lieutenant de vaisseau, pourvu d'une commission de capitaine d'infanterie, ayant à ses ordres deux enseignes de marine, le premier avec le titre de lieutenant et le second d'enseigne d'infanterie.

Les troupes de la marine au Canada furent rattachées à la nouvelle organisation, dont la discipline interne fut établie par un règlement du 15 octobre 1691. Ici ce règlement parut insuffisant; le roi, le 30 mai 1695, dressa une ordonnance particulière concernant « la conduite, police et discipline des compagnies entretenues au Canada ». A partir de cette date, l'histoire administrative des troupes de la Marine se déroule sans autre incident que des changements dans le chiffre des effectifs. Il y a en 1733 : 800 hommes distribués en 28 compagnies de 50 unités; plus, la même année, une de 50 canonniers; en 1757, 65 compagnies de 40, plus une autre de 50 canonniers : soit en tout 2.600 soldats et 100 canonniers ou bombardiers.

La presque totalité des officiers canadiens, dont on a consigné la biographie, appartenait au corps du détachement des troupes de la marine, même le marin distingué Pierre d'Iberville et ses frères de Sérigny et de Châteauguay (V. G. Lanctot, **The Can. Hist. Assoc.**, Ottawa, mai 1926).

II. — Sous le régime britannique, le corps de la milice fut pratiquement licencié à partir de 1815, mais fut convoqué en 1837-38 en partie. En 1855, après le départ de la plus grande partie des réguliers pour la guerre de Crimée, la législature canadienne vota les subsides nécessaires pour équiper et solder une troupe de 5.000 volontaires comme garde nationale. En 1862, après l'affaire du **Trent** (V. ce mot) en 1861, elle jugea opportun de faire adopter un bill qui réclamait un accroissement immédiat de la milice. En 1863, une mesure nouvelle décréta l'instruction de 100.000 hommes, durant au moins une semaine. L'on établit des écoles militaires dans les principales villes du Canada. Ainsi fut créée la **Milice volontaire.**

Les incursions des Féniens (V. ce mot) vinrent aussitôt la convoquer sous les armes au nombre de 16.500 combattants, y compris 5.500 réguliers. Cet incident détermina un gonflement du budget militaire : en 1864, 384.000 dollars; en 1866, 1.887.000 dollars. Au moment de la Confédération, le total des volontaires s'élevait à 40.000 unités, dont 31.000 dans l'Ontario et environ 10.000 dans le Québec; dans les écoles, les officiers avaient obtenu 3.600 certificats, dont 1.000 de première classe. Le gouvernement fédéral créa aussitôt le ministère de la **Milice et Défense :** le premier acte en sa faveur fut proposé et voté en 1868. Graduellement les garnisons impériales de la métropole furent retirées, et les citadelles de Québec et de Halifax remises au ministre de la Milice. Les troupes permanentes datent de 1872 et de 1883. Le commandant en chef est, dès la première date, un major-général et non plus un adjudant-général. En 1876, on fondait le **Collège Royal militaire** de Kingston, qui a été depuis si florissant. En 1883, un arsenal s'ouvrait à Québec : l'on y fabrique des cartouches de fusil et des munitions d'artillerie. En 1884, les écoles d'artillerie se rangeaient près de celles d'infanterie et de cavalerie.

Avant la grande guerre, la milice se composait d'une force permanente qui dénombrait (31 mars 1924) 3.000 officiers, sous-officiers et soldats, et d'une milice active comptant 5.615 officiers et 68.990 sous-officiers et soldats. Depuis l'ouverture des hostilités, les

contingents de troupes de toutes armes ont été successivement recrutés, équipés et envoyés en Angleterre; lors de la cessation, environ 418.000 officiers, sous-officiers et soldats avaient servi dans l'armée canadienne d'outre-mer.

Antérieurement à 1922, trois organismes se partageaient la défense des frontières : le ministère de la Milice et Défense, le ministère de la Marine et du Service Naval, la Commission de l'Aviation. En 1922, une loi réunit ces trois organismes en un seul, sous le nom de **Ministère de la Défense Nationale**; appliquée dès le 1er janvier 1923, la loi créa un Ministre et un sous-ministre, un Conseil composé d'un président (le Ministre), un vice-président (le sous-ministre), un chef d'état-major (directeur du Service Naval), un adjudant-général, un quartier-maître général, un directeur de l'aviation, un secrétaire.

La Milice est aujourd'hui constituée de la milice active : l'une est permanente et l'autre temporaire : la 1re, limitée à 10.000 hommes, n'en compte que 3.700 actuellement; la 2e dénombre 9.424 officiers et 115.455 sous-officiers ou soldats; la 1re a à son service 643 chevaux et la 2e, 19.440. La composition effective comprend : l'état-major, la cavalerie et l'infanterie à cheval, l'artillerie de campagne, l'artillerie lourde et de siège, l'artillerie de forteresse et contre avions, le génie royal, les signaleurs, l'escouade de chemin de fer, l'infanterie, le corps d'instruction des officiers, les mitrailleurs, l'intendance, les non-combattants. — Il existe une **réserve** de la milice active, mais sur le papier seulement, permettant en cas d'extrême besoin la levée d'unités supplémentaires, officiers, infanterie et cavalerie. Le pays est divisé en onze districts militaires pour le recrutement, l'instruction et le commandement.

Les **crédits** de la Milice sont répartis, pour l'année 1929, comme il suit : Etat-major 317.000 dollars; corps des cadets, 500.000; dépenses aléatoires, 40.000; génie et ses travaux, 830.000; magasins militaires, 891.800; fabriques, 587.000; milice active temporaire, 2.315.000; force permanente, 4.950.000; collège royal militaire, 375.000; topographie, 45.000; transports, 215.000; administration civile, 750.000 : total : 11.856.305 dollars (V. **Collège royal militaire**).

Bibl. — Can. and Prov., index, Toronto, 1917; G. Lanctot, *The Can. Hist. Assoc.*, Ottawa, 1926; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926; Ann. du Can., Ottawa, 1929; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MILLER (Willet Green) (1867-1925), professeur, géologue, ingénieur des mines, prospecteur, membre de plusieurs Sociétés scientifiques.

Il naquit en 1867 près de Long Point, sur le lac Erié, où son père avait des intérêts dans le commerce du bois. Il reçut sa première formation à l'école primaire supérieure de Port Rowan, et suivit ensuite les cours de science à l'Université de Toronto, en 1889. L'année suivante, il obtint le diplôme de bachelier ès sciences avec distinction; puis, il suivit les leçons du docteur Chapman, qui professait la géologie. Après trois ans, on le nomma assistant de l'inspecteur des mines dans la région septentrionale du lac Huron. En 1893, le principal Grant de l'Université Queen à Kingston, ayant organisé une Ecole des Mines, Green Miller en devint le conférencier et, tôt après, le professeur attitré; au temps des vacances scolaires, il allait compléter ses connaissances à Harvard, à Heidelberg, à Chicago. Sa méthode d'enseignement consistait, moins en leçons théoriques, qu'en applications pratiques, suivant de près les aptitudes, les problèmes, les analyses de chacun de ses élèves : ceux-ci l'appelaient, les uns leur **ami**, les autres leur **père**.

De 1897 à 1902, ses jours de vacances se passaient en investigations dans l'Ontario Ouest au compte du Bureau des Mines: industriels et mineurs avaient recours à ses lumières. Il devint ainsi le promoteur de la Faculté des Sciences appliquées à Kingston. En 1902, sir George Ross recevait la pressante invitation de le convoquer à l'Université de Toronto comme employé civil du gouvernement : il le nomma à la chaire de géologie provinciale.

Peu de temps après, l'on découvrait du cuivre, disait-on, lors de la construction du chemin de fer Témiskaming et Ontario Nord. L'on expédia des spécimens à Toronto, où le professeur reconnut le nickel et courut aussitôt sur l'emplacement. Il découvrit alors l'argent, le cobalt en quantité énorme et en fit connaître l'importance économique, sans plus tarder. Il parcourut tous les terrains ou les sédiments, indiquant aux mineurs la richesse à exploiter dans chaque entreprise. Néanmoins, M. Miller, qui aurait alors pu saisir l'occasion de devenir plusieurs fois millionnaire, grâce aux offres les plus tentantes, se contenta de donner ses avis et de se borner à son salaire d'office : rare exemple de pur désintéressement. On lui doit aussi le développement de l'Ontario Est, beaucoup plus compliqué comme champ d'analyse et d'exploitation : il créa un corps de prospecteurs et d'inspecteurs qui mettaient en lui toute leur confiance. Plusieurs Sociétés scientifiques lui ont conféré des grades honorifiques en qualité de correspondant.

Le docteur Green Miller est décédé à Toronto, le 4 février 1925, universellement estimé et regretté.

Bibl. — R. W. Brock, *Mem. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1925.

MILLET (Pierre) (1635-1708), prêtre, jésuite, professeur, missionnaire en Nouvelle-France.

Né à Bourges en 1635, il entra au noviciat des Jésuites en 1655, professa aux collèges de La Flèche et de Compiègne et étudia la théologie à Paris (1659-68). Venu au Canada la même année, on le désigna pour les missions iroquoises, chez les Onnontagués (1668-72) et chez les Onnéiouts (1672-94). En 1687, sur les instances du marquis de Denonville, il accompagne les chefs de cette dernière tribu à l'assemblée de Cataracoui ou Frontenac. L'acte de félonie du gouverneur vient briser sa carrière d'apostolat : il refuse de suivre l'armée contre les Tsonnontouans. En 1688, il se rend à Niagara, où il fait ériger la croix surmontée de l'inscription : **Christus regnat, vincit, imperat.** En 1689, les Iroquois viennent supplier qu'on leur accorde un chirurgien pour soigner malades et blessés et un missionnaire pour les évangéliser.

Le Père a laissé par lettres le récit des vengeances qu'on lui fit subir comme à un prisonnier de guerre : dépouillé de ses habits, frappé au visage, jeté à l'eau, foulé aux pieds, lié au poteau, contraint à chanter. Soudain un néophyte, poussé par son épouse chrétienne, demande à l'adopter et lui sauve ainsi la vie. Mais sa captivité dure sept années, non sans opérer des conversions. On peut lire, dans le volume des **Documents relatifs à l'Hist. colon. de New-York,** les amabilités suivantes : le comte de Bellomont écrit aux Lords du Commerce qu'il a été informé « qu'une vieille indigène a été formée par le Père à empoisonner les gens, aussi bien qu'à prier Dieu; que, de ce fait, elle empoisonna une multitude des Cinq Nations attachées aux Anglais ». Le Jésuite captif se plaint au Pasteur d'Albany, Dominic Dellins, ami d'abord de Bellomont. Le gouverneur Fletcher, son successeur, revient sur l'art du Père d'empoisonner les gens. Peter Schuyler, maire d'Albany, tente d'enlever le Jésuite pour le juger et condamner. Le missionnaire réussit à persuader les Onnéiouts de conclure la paix avec les Français, en raison des victoires de M. de Frontenac. En 1693, huit ambassadeurs des Cinq Cantons se présentent à Québec. « Ramenez-nous tous les prisonniers, » leur dit le gouverneur. Ce qui eut lieu au mois d'octobre. Libéré, le Père évangélisa les Hurons de Lorette ; il mourut à Québec, le 31 décembre 1708.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. III, Paris, 1895; T.J. Campbell, *Pioneer Priests*, t. I, New-York, 1910.

MILLS (David) (1831-1903), surintendant, député, sénateur, ministre, publiciste, avocat, professeur, juge de la Cour suprême.

Nathaniel Mills et Mary Guggerty habitaient Oxford, quand naquit David le 18 mars 1831 dans le comté Kent, au Haut-Canada. Le jeune homme fit ses études à l'Université du Michigan, où il obtint en 1855 le diplôme de bachelier en droit. De 1856 à 1865, on le maintint surintendant des écoles de son comté.

Mais en 1867, les électeurs de Bothwell l'élisaient aux Communes jusqu'en 1896. Ayant été battu alors aux élections générales, on lui accorda un fauteuil au Sénat jusqu'en 1902. Dans le Cabinet Mackenzie, il détenait le portefeuille de l'Intérieur (1876-78) et dans celui de M. Laurier, le ministère de la Justice (1897-1902). De 1882 à 1887, il fut le rédacteur en chef du **London Advertiser.** En 1883, il était admis au barreau de l'Ontario et en 1888, nommé professeur de droit constitutionnel et international à l'Université de Toronto. En 1902, il était promu juge de la Cour suprême du Canada et mourut à Ottawa, le 8 mai de l'année suivante.

En 1860, il avait épousé Mary Brown, de Chatham (Ont.) et en eut trois fils et quatre filles.

Bibl. — G. Rose, *Cyc. Can. Biogr.*, Toronto, 1886; H. Morgan, *Can. Men.*, ib., 1898; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

MILNES (Sir Robert Shore) (1746-1836), officier dans les Gardes, gouverneur de la Martinique, lieutenant-gouverneur, administrateur.

Originaire de Wakefield (Angleterre), il devint officier dans les Gardes Royales à cheval, et fut nommé plus tard gouverneur de la Martinique (1795). Le 4 novembre 1797, il reçut sa commission de lieutenant-gouverneur jusqu'au 29 novembre 1808, et fut administrateur, du 30 juillet 1799 jusqu'au 12 août 1805. Comme il n'était muni d'aucun grade militaire, on nomma le lieutenant-gouverneur Hunter du Haut-Canada commandant des troupes de Sa Majesté.

Arrivé le 29 juin 1799, il se vit interroger par le gouverneur Prescott sur son avis, concernant la question agraire; mais il se récusa sur son ignorance des faits antérieurs. L'un de ses premiers efforts paraît avoir eu pour objet l'augmentation des revenus de la Couronne, affectés aux dépenses civiles : il son-

gea à exiger un versement annuel plus élevé de la part des concessionnaires des Forges du Saint-Maurice. En 1800, l'on constata dans une de ses lettres que le total des revenus territoriaux n'était que de 1.500 liv. st. et que le chiffre des revenus de toutes provenances n'atteignait que 13.199 liv. st.; et, comme les dépenses montaient à 25.000, le découvert était à peu près de 12.000 livres. La même année, à la mort du R. P. Cazot, S. J., eut lieu la dévolution des biens des Jésuites en faveur de la Couronne. Au mois de novembre, sir Robert, créé baronnet, écrivit un long rapport au duc de Portland, pour lui exposer l'état général du Bas-Canada (V. Rapp. des Arch. can., 1892).

Le lieutenant-gouverneur frappa d'impôts les billards et le tabac. Puis, il soumit à la Chambre la fondation des écoles de campagne et de l'Institution Royale (V. ce mot). Il ordonna la démolition des fortifications de Montréal, encouragea la culture intense du chanvre, avec une prime spéciale. En 1802, commença la colonisation des Cantons de l'Est.

L'année suivante, on modifia la loi militaire et on fit élargir les prisons. En 1805, sir Milnes entama avec Mgr Denaut et Mgr Plessis, son coadjuteur, des négociations, bienveillantes en apparence, mais dont l'objectif secret était l'établissement de la suprématie royale sur les nominations épiscopales et curiales. Son départ vint entraver le résultat final de ses démarches. L'organe officiel du gouvernement colonial, intitulé **The Quebec Mercury**, avait été fondé par M. Thomas Cary, qui le rédigea jusqu'à sa mort en 1823. Mais le **Canadien** allait aussi paraître, le 22 novembre 1806.

En décembre 1803, son état de santé le contraignait à solliciter un congé et il l'obtint, l'année suivante : mais il ne prit la mer que le 12 août 1805 pour se rendre en Angleterre. Il n'y décéda qu'en 1836.

Bibl. — Can. and Provinces, t. III, Toronto, 1914; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. II, Québec, 1922; Rapp. des Arch. can., 1891 et 1892; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MINES (Ministère des), préposé par le gouvernement fédéral à l'administration publique des terrains qui recèlent les métaux, les métalloïdes, les minerais et les carrières, ainsi qu'à leur exploitation et à leur rendement.

I. — Les administrateurs de la Nouvelle-France, et les ministres qu'ils représentaient, ne se montrèrent pas indifférents à la découverte des métaux; ils étaient stimulés par l'exploitation des mines d'or du Mexique, et sans cesse ils ont caressé l'espoir des découvertes, soit au Canada, soit en Louisiane, au haut Mississipi. Jacques Cartier lui-même était hanté de cet espoir, au point qu'il nomma le cap ou promontoire de Québec du nom de **diamant** : il avait pris des lingots de **pyrite** de fer pour du carbone cristallisé. Plus tard, au XVII[e] siècle, Colbert, Talon et d'autres encore, s'évertuaient aux découvertes du cuivre et du plomb. Le premier fut découvert au lac Supérieur, le second en Louisiane. Toutefois la seule exploitation rémunératrice fut le fer et les forges de Saint-Maurice. Le charbon de l'Ile-Royale ne leur laissa jamais soupçonner la richesse de ses sédiments et stratifications, sinon vers la fin du Régime.

Au XVIII[e] siècle, les choses restèrent dans l'état, faute d'étude systématique et d'hommes compétents.

II. — A partir de 1843, tout change. Grâce à des savants et à des travailleurs comme Logan, Murray, Hunt, Billings, Dawson, Carpenter, le sol fut promptement entamé sur tous ses points : recherches de détails, vues d'ensemble, théories, sondages, rien n'y manqua. Les Sociétés savantes eurent leurs sections géologiques qui aidèrent la Commission, laquelle est devenue **le Ministère des Mines.** Tous ces érudits anglais ne tardèrent pas à publier leurs ouvrages, afin de développer l'industrie minérale au pays. Les analyses de minéraux, les recherches sur la tourbe, l'argile, la céramique, le charbon remplissent six forts volumes à l'Université Mac Gill; ainsi que les monographies sur l'amiante, le mica, le gypse, le sel, le nickel, etc., etc.

Avec les études vint l'exploitation : l'or en 1858, le fer en 1876, les phosphates en 1878, le charbon en 1875, le manganèse en 1873. Mais les statistiques ne commencent qu'en 1886. En cette année, la valeur globale des produits miniers extraits était de 10.221.255 dollars. On imagine aisément que, depuis lors, la progression a été continue, bien que suivant une légère fluctuation, certaines années. En 1920, la valeur a été de $ 227.859.665.

Pour mieux apprécier le passé et le comparer au présent, il faut chercher l'importance des matériaux exploités :

	1886		1920
Cuivre	385.550	dollars	14.244.216
Or	1.462.196	—	15.814.098
Minerai de fer..	150.000	—	517.987
Argent	30.000	—	13.450.330
Arsenic	4.560	—	447.848
Amiante	206.251	—	14.792.202
Baryte	19.270	—	22.983
Fer chromé....	945	—	251.379
Charbon	3.739.840	—	80.693.733
Graphite	4.000	—	165.617

Manganèse	41.749	—	11.029
Mica	29.008	—	376.022
Couleurs minérales	2.350	—	157.909
Pétrole	525.655	—	726.286
Pyrites	193.077	—	719.110
Sel	227.195	—	1.544.724
Talc	400	—	166.934
Ardoise	64.575	—	14.200
Marbre	9.900	—	240.593

Si l'on examine le rôle de chaque Province, on remarque, en général, que le progrès va de l'est à l'ouest, bien que certains minéraux aient été presque toujours demandés aux même localité, comme l'antimoine à la N.-E., ainsi que la houille, et maintenant de l'Ouest, l'amiante au Québec seul, le chrome au Québec et à la Colombie. Les principaux produits actuels sont ainsi répartis :

1. **Neuvelle-Ecosse** : Charbon, gypse, argile, pierre à chaux, sel, or, barytine.
2. **Nouveau-Brunswick** : Charbon, gypse, etc., etc., gaz naturel, meules, pétrole.
3. **Québec** : Amiante, ciment, etc., cuivre, magnésite, mica, couleurs minérales, chrome, plomb, argent, zinc, or, feldspath, kaolin, ardoise.
4. **Ontario** : Nickel, argent, or, cuivre, ciment, pierre, gaz naturel, fer, sel, cobalt, chaux, pétrole, pyrites, arsenic, graphite, plomb, quartz, feldspath, fluorine, platine, gypse, mica, tourbe, talc.
5. **Manitoba** : Cuivre, gypse, pierre, argile, chaux, or, argent.
6. **Saskatchewan** : Charbon, produits argileux.
7. **Alberta** : Charbon, gaz naturel, argile, chaux, pétrole, pierre, or.
8. **Colombie** : Charbon, cuivre, argent, or, zinc, plomb, fluorine, quartz, chaux, pierre, pyrites, arsenic, manganèse, talc.

La production annuelle est de $ 220 millions; l'exportation de $ 90 millions; mais l'importation monte à $ 375 millions. La raison en est que la seconde est faite sous forme de produit brut et la troisième de manufacturé, beaucoup plus cher. De plus, certains produits surabondants au pays sont cependant importés, soit sous forme transformée, soit à cause de l'éloignement du Canada et en vertu aussi de la baisse à l'étranger de la main-d'œuvre.

La production mondiale assigne au Canada la place respective qui suit : mica 1er rang; gypse et feldspath 2e; argent, arsenic, chromite, or 3e; molybdène 4e; aluminium, cuivre, plomb, magnésite 6e, zinc 7e. Toutefois, l'avenir réserve au monde des surprises.

Les eaux minérales gisent partout, ainsi que les thermales, à l'état latent et inexploité, faute de chimistes et de Compagnies d'investigation et d'exploitation.

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1914; P. Fontanel, S. J., *Ecole popul. sociale*, nº 123, Montréal, 1924; *Enc. Amer.*, New-York, 1903-06; Rapp. annuel du Minist. des Mines, Ottawa, 1927; Bull. de la Société de Géogr. de Québec, 1926; Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

MINISTRE DE FRANCE (V. **Commissaire**).

MINTO (Gilbert John Elliot, 4e comte de) (1845-1914), K. G., P. C., G. C., S. I., G. C. M. G., G. C. L. E., président du Conseil du

Lord Minto.

comté de Roxburgh, lord recteur de l'Université d'Edimbourg (1911), docteur ès lettres des Universités Queen, Mac Gill, Toronto, bachelier ès arts de Trinity College de Cambridge, gouverneur général du Canada, vice-roi des Indes, brigadier de la compagnie royale des Archers, colonel des Volontaires, brigadier général de l'infanterie des Volontaires d'Ecosse et capitaine de réserve des officiers, attaché militaire en Turquie (1877), officier en Afghanistan (1879), officier d'état-

major au Sud africain, dans la cavalerie en Egypte et dans la Rébellion au Canada, secrétaire militaire du gouverneur général (1883-1886), délégué britannique à la Conférence internationale à Rome (1905), chevalier de Justice de Saint-Jean de Jérusalem.

Gavin Elliot de Grange et de Midlem-miln, au comté de Roxburgh (Ecosse), quatrième fils de Gilbert et de Margaret, fille de Walter Scott, 2e lord de Harden, eut entre autres enfants pour fils cadet : sir Gilbert Elliott, premier baronnet de Headshaw et ensuite de Minto (comté Roxburgh), qui fut créé baronnet d'Ecosse le 19 avril 1700, élu au Parlement (1702-07), lord de session (29 juin 1705). Il eut pour fils aîné : sir Gilbert Elliot, 2e baronnet, député (1722-26), lord judiciaire (1733) et père de plusieurs enfants.

Sir Gilbert Elliot, 3e baronnet, fut élu député de Selkirk (1753-65), de Roxburgh (1765-77), trésorier de la Marine (1770-77) et eut plusieurs enfants, dont l'aîné, né en 1751, fut le premier comte de Minto. Le fils de ce dernier, 2e comte, membre du Conseil privé et grand-croix du Bain, fut ambassadeur à Berlin (1832-34), premier lord de l'Amirauté (1835-41), lord du sceau privé (1846-52). Il eut pour fils William-Hugh, 3e comte, né en 1844 et père de Gilbert John.

Gilbert John Elliot naquit à Londres, le 9 juillet 1845, fit ses études à Eton et à Cambridge (1859) et entra dans les Gardes d'Ecosse en 1867. En 1879, la guerre des Indes l'appela à Bombay et à Calcutta. En janvier 1881, il devint officier d'état-major des troupes expédiées contre les Boërs : il débarqua à Capetown à la fin du mois de mars. Dans sa correspondance secrète, il ne ménage point ses critiques contre les ministres britanniques. Ensuite il prend part à la campagne d'Egypte, en qualité de secrétaire privé du général sir Garnet Wolseley, qui le choisit nommément, en 1882 : au retour il fut décoré de la médaille de 4e classe de Metidgie.

Le 28 juillet 1883, il épousa à Westminster Mary, fille du général Charles Grey, qui fut secrétaire privé du prince Consort et de la reine Victoria. Peu auparavant, lord Lansdowne avait été appelé au gouvernement du Canada; comme condisciple et ami, il offrit à Gilbert Minto le poste de secrétaire militaire, qu'il accepta volontiers, amenant sa jeune épouse. Tous deux s'embarquaient au mois de septembre, visitèrent les Provinces et les Etats-Unis (1884). Le secrétaire reçut la mission de recruter 367 canotiers canadiens et sauvages pour être expédiés à Alexandrie et servir sur le Nil : il réussit, et le contingent s'embarqua à Québec le 14 septembre 1884. Le 13 décembre naquit Eileen, la fille aînée.

Dans le cours de cette année, il avait convoqué un comité, en vue d'étudier les documents concernant la sécurité du Canada : il était composé du ministre, sir A.-P. Caron, du lieutenant-colonel Panet, du major-général Middleton et de M. Colin Campbell. Mais au printemps de 1885, éclata la nouvelle d'un raid de Féniens des Etats-Unis à travers la frontière du Manitoba, profitant de la rébellion de Riel. Le major Middleton obtint du gouverneur la coopération au front de Melgund Minto. Le général Wolseley dirigea les opérations en 1870 : Minto connaissait bien sa tactique. Il s'exposa au danger devant ces tirailleurs indiens cachés dans les bois. Mais il revint sain et sauf. En janvier 1886, il rentrait dans son château d'Ecosse.

Il s'occupa de politique et d'affaires militaires. Le 17 mars 1891, mourait son père, lui léguant son titre de comte. En 1893, il commandait les troupes avec le grade de brigadier-général. Néanmoins, pour agrémenter la vie familiale, il se livrait à la pêche et à la chasse. Le 21 juillet 1897, il reçut une lettre du ministre lui accordant la succession de lord Aberdeen comme gouverneur du Canada. Le 12 novembre, il arrivait à Québec avec sa famille et fut aussitôt assermenté.

Durant son administration, de 1898 à 1904, il exerça ses fonctions avec conscience, distinction et affabilité. Les principaux événements de cette époque se peuvent ainsi résumer : la défense des frontières, l'action énergique du général Hutton, le développement régulier du corps de la milice, l'entente avec sir Wilfrid Laurier, la guerre et le contingent canadien dans l'Afrique du Sud, quelques dissentiments avec le ministère libéral, l'exclusion de la politique de l'armée, le règlement des frontières de l'Alaska, la découverte des mines d'or du Yukon, le décès de la reine Victoria, la visite du duc d'York, la création du dépôt des Archives, ses voyages à travers le continent et aux Etats-Unis et ses parties de chasse.

En juin 1902, il se rendit à Londres pour assister au couronnement du roi. En 1903, on lui demanda de continuer son mandat pour une nouvelle année. Le 18 novembre 1904, il monta à bord du **Tunisian** pour retourner en Ecosse.

Mais, l'année suivante, il fut promu vice-roi des Indes anglaises, mandat qui lui fut renouvelé tous les ans jusqu'en 1910.

En juin 1911, il fut décoré du titre de docteur en droit honoraire par l'Université de Cambridge. Au couronnement du roi, il était l'un des quatre porteurs du dais. En janvier 1912, il fut élu lord recteur de l'Université d'Edimbourg. Mais en 1913, sa santé commença à décliner sensiblement : il succomba le 1er mars 1914.

Il laissait cinq enfants : **lady Eileen,** née en 1884; **Ruby,** en 1886; **Violet-Mary,** en 1889; **Victor-Gilbert,** en 1891; **Gavin William Esmond,** en 1895 et tué à la guerre en 1917.

Bibl. — Vic. Gibbs, *Peerage*, London, 1922; John Buchan, *Lord Minto*, London, 1922; Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc. of Can. Hist.*, Toronto, 1926.

MISERICORDE (Institut des Sœurs de), établi pour la sauvegarde des filles pénitentes, pour le salut et l'éducation des nouveau-nés, et aussi pour la direction des hôpitaux pour dames et hôpitaux généraux.

R. M. de la Nativité.

L'Institut a été fondé à Montréal, le 16 janvier 1848, par Mgr Bourget et par Marie-Rosalie Cadron dite Mère de la Nativité. Celle-ci naquit à Lavaltrie, le 27 janvier 1794, au foyer d'Antoine Cadron et de Rosalie Roy dit Desjardins. A dix-sept ans, elle épousa Jean-Marie Jetté et lui donna onze enfants. Devenue veuve en 1833, elle choisit pour directeur l'abbé Bourget, secrétaire de Mgr Lartigue. Le 1er mai 1845, tous deux inaugurent l'œuvre : la première vêture de dix novices eut lieu le 1er décembre 1846 et la première profession le 16 janvier 1848, Mgr Bourget approuvant l'institution par un mandement public. De 1845 à 1851, la communauté naissante avait servi de refuge à environ 436 pénitentes. Lorsque décéda la Fondatrice, le 3 avril 1864, elle laissait, pour continuer la tâche, 33 Religieuses professes, 11 novices et postulantes, 26 **madeleines** et autres personnes de service. En dix-neuf années, elle avait hospitalisé 2.262 pénitentes.

L'Institut compte aujourd'hui 13 établissements dont 5 aux Etats-Unis : 3 maisons à Montréal, une à Ottawa (1879); une à Winnipeg (1898); une à Edmonton (1900); une à Saint-Boniface (1904); une à Toronto (1914). Ces maisons, en 1923, étaient desservies par 280 Religieuses, 125 madeleines, 300 garde-malades qui les assistent. Elles ont recueilli, en l'espace de 75 années, 60.500 infortunées, conféré 46.900 baptêmes d'enfants et 500 d'adultes, assisté à 250 abjurations, soigné dans les hôpitaux 14.400 enfants et 92.900 adultes. La Maison-Mère est sise rue Dorchester à Montréal. En 1929, hôpital fondé à Haileybury (Ont.).

Bibl. — E.-J. Auclair, *Les Sœurs de Miséricorde*, Œuvre des Tracts, n° 66, Montréal; Can. ecclés., ib., 1930; *M. de la Nativ. et les Origin. des Sœurs de la Miséric.*, ib., 1898; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, ib., 1929.

MISSIONNAIRES D'AFRIQUE (Société des), ou **Pères Blancs,** ayant pour fin d'établir le christianisme dans le continent africain (P. B.).

Elle a été fondée à Alger en 1868 par le cardinal Lavigerie (1825-92). En 1867, deux fléaux, la famine et la peste, s'étaient abattus sur l'Algérie et avaient fait d'innombrables orphelins, surtout parmi les indigènes musulmans. L'archevêque d'Alger en recueillit jusqu'à 2.000 : ce fut pour leur donner des pères, pour les élever et en faire des chrétiens qu'il songea à fonder sa Congrégation. Elle reçut alors un code de **Règles** religieuses qui, treize ans plus tard, devaient être définitivement approuvées par Rome. Elle compte 12 Vicariats, 4 Préfectures, 70 prêtres noirs.

Depuis 1901, la Société possède à Québec un Postulat destiné au recrutement des missionnaires. Le Canada a déjà fourni 138 sujets. En 1921, on a ouvert à Saint-Mathias de Rouville un autre Postulat pour les Frères convers. Mgr John Forbes (V. ce nom) fut évêque coadjuteur de l'Ouganda. Les Pères ont une résidence à Québec. La Règle a été approuvée le 15 février 1908, puis de nouveau en 1921.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Au Service de l'Egl.*, Montréal, 1924; Can. ecclés., Montréal, 1930; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1930.

MISSIONNAIRES DE LA SALETTE (Congrégation des), instituée pour combattre, par tous les moyens apostoliques, les crimes si-

gnalés par Notre-Dame de la Salette (M. S.).

Mgr de Bruillard, évêque de Grenoble (1826-53), réunit des prêtres diocésains pour desservir, en 1852, le pèlerinage de la Montagne de l'Apparition : cet état provisoire continua sous son successeur Mgr Ginouillac. En 1876, Mgr Fava permit aux Missionnaires de se constituer en Congrégation régulière, qui obtint un bref laudatif le 27 mai 1879 et l'approbation le 14 mai 1890. La Règle, adoptée à l'expérience le 29 janvier 1909, a été définitivement approuvée le 7 juin 1926. La même année, la statistique reconnaît dans la Congrégation l'existence de 42 maisons et de 310 profès.

Les Missionnaires, établis au Canada en 1899, ont la charge de plusieurs paroisses et missions aux diocèses de Saint-Boniface et de Régina.

Bibl. — Can. eccl., Montréal, 1930; A. Battandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, année 1907 et 1929.

MISSIONNAIRES DE L'IMMACULEE-CONCEPTION (Société des Sœurs), ayant pour fin principale la pratique des vœux de religion et pour fin spéciale l'extension du règne de Dieu parmi les infidèles.

Sous la direction du curé de Saint-Louis à Montréal, M. l'abbé G. Bourassa (V. ce nom), furent jetés les fondements de l'Institut à Notre-Dame-des-Neiges, le 3 juin 1902. La fondatrice, Joséphine Montmarquet, et une compagne, lui donnèrent le nom d'**Ecole apostolique.**

En 1904, Pie X dit à Mgr Bruchési à Rome : « Fondez, et toutes les bénédictions du Ciel descendront sur l'Institut auquel vous donnerez le nom de **Société des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.** » Le 8 août 1905, le prélat reçevait les vœux des deux premières Religieuses, Mère du Saint-Esprit (Délia Tétreault) et Mère de Saint-Gustave (sa compagne). En 1909, le noviciat avait acquis des recrues : 6 Sœurs, à la demande de Mgr Mérel, se rendaient à Canton (Chine) ; point de départ d'une abondante floraison d'œuvres de charité, en Extrême-Orient : formation des jeunes Chinoises, catéchistes et même Religieuses, qui confèrent le baptême aux enfants mourants, orphelinat d'éducation, œuvre des crèches pour les bébés trouvés, achetés ou confiés, refuges pour femmes âgées, aveugles, infirmes, idiotes; école d'enseignement des lettres, sciences, arts; instruction des catéchumènes; assistance des agonisants chrétiens ou païens; hôpitaux, dispensaires, léproseries; ouvroirs où l'on apprend les divers métiers et l'économie domestique. Le 1er mars 1925, Pie XI accordait à la Société un Bref laudatif, une première approbation de la Règle. Le Précurseur est un bulletin tri-semestriel des Missions. Le personnel dénombre 250 professes et 22 maisons.

Il existe à Montréal 6 maisons; à Rimouski, au Nominingue, à Joliette, à Vancouver, aux Trois-Rivières, 1; à Québec, 2; à Manille (Iles Phil.), 1; à Rome, 1; en Chine et au Japon, 12.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1939.

MISSIONNAIRES DE NOTRE-DAME D'AFRIQUE (Congrégation des Sœurs), instituée pour la régénération de la femme musulmane et, par elle, de la famille et de la société. — On les appelle **Sœurs Blanches.**

En 1869, Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, sentit la nécessité de joindre à l'Institut des Pères Blancs une Congrégation de Religieuses Missionnaires. Il envoya l'abbé Le Mauff dans la catholique Bretagne, son pays natal, afin de tenter un essai de recrutement: le recruteur en ramena 8 postulantes dont la moitié persévéra, formant le noyau de l'institution. Le prélat leur assigna la Règle de vie religieuse. Bientôt se présentent d'autres postulantes. Outre le travail manuel, le fondateur en vint à leur imposer : étude des langues arabes, soin des malades, classes élémentaires, ouvroirs, catéchismes. Le 23 avril 1887, il obtint de Léon XIII un Bref laudatif de son Œuvre; le 12 septembre 1888, une approbation pour cinq années, qui fut renouvelée en 1897 et en 1901. Les Constitutions ont été définitivement approuvées, le 14 décembre 1909. En 1930, la statistique accuse l'existence de 112 maisons, dont 91 en Afrique, un personnel de 1.000 professes environ.

Au Canada, l'Institut a fondé deux Procures, chargées de subvenir aux besoins des Missions : l'une à Lévis (1903) et l'autre à Ottawa (1928).

Bibl. — A. Raimbert, *Guide de Vocat. relig.*, Paris, 1924; R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

MISSIONNAIRES DE NOTRE-DAME DES ANGES (Institut des Sœurs), ayant en vue de faciliter aux filles chinoises chrétiennes la vie religieuse et missionnaire pour les catéchismes, les baptêmes privés, la formation morale.

Cette inspiration vint à une Religieuse canadienne, missionnaire en Extrême-Orient. Elle se vit encouragée par plus de six Vicaires apostoliques. De retour au pays en 1915, elle exposa son dessein à Mgr La Rocque, évêque de Sherbrooke, qui vivement l'encouragea. Retournée en Chine avec Laurence Lamou-

reux, sa dévouée compatriote, celle-ci ne tarde pas à expirer. Nouveau retour de la fondatrice au Canada et nouvelle entrevue avec Sa Grandeur, qui obtint l'approbation de l'œuvre par le délégué apostolique, Mgr Pietro Di Maria (V. ce nom).

Aussitôt, le pape lui-même félicita l'évêque de Sherbrooke et Sœur **Marie du Sacré-Cœur** de leur généreuse entreprise, le 24 février 1923. La Congrégation des Missionnaires de Notre-Dame des Anges, Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, a adapté sa Règle à leur vocation spéciale : elle a été érigée canoniquement le 8 septembre 1922 à Sainte-Hedwige de Clifton, avec un rescrit de la Congrégation des Religieux, daté du 19 mai 1925. Toutefois la fondation même remonte au 1er avril 1919.

L'Institut, établi à Lennoxville, compte une maison à Victoriaville, et déjà plus d'une demi-douzaine en Chine.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929; Can. eccl., ib., 1930.

MISSIONNAIRES DU CHRIST-ROI (Congrégation des Sœurs), ayant pour but spécifique et exclusif l'extension du règne de Jésus-Christ chez les infidèles, au moyen de toutes les œuvres de miséricorde.

Sous la direction de Mgr F.-X. Ross, la Société a pris naissance, en 1928, à Gaspé, avec l'approbation et les encouragements de la Sacrée Congrégation des Religieux. L'Institut admet la demi-clôture, l'adoration perpétuelle, la dévotion au Sacré-Cœur, l'office divin en union avec Marie Médiatrice. Le gouvernement de la Société et ses Constitutions s'inspirent de l'esprit de la Compagnie de Jésus. Il n'existe pas de catégories distinctes entre les Sœurs. L'œuvre est encore dans les langes de son berceau. Toutefois, en 1930, le Pape a autorisé Mgr Ross à l'ériger canoniquement.

Bibl. — R. P. Archambault, S. J., *Sur les Pas de Marthe et de Marie*, Montréal, 1929.

MISSIONNAIRES DU SACRE-CŒUR DE JESUS (Congrégation des), ayant pour fin le culte du Sacré-Cœur dans l'Eucharistie, la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur dans le ministère des missions et retraites (M. S. C.).

Le fondateur a été l'abbé Jules Chevalier, archiprêtre d'Issoudun, dans l'Indre, né le 15 mars 1824 et décédé le 21 octobre 1907. Il institua sa Congrégation le 8 décembre 1854, le jour même de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception. Le 8 mars 1869, Pie IX décernait à l'œuvre un Bref laudatif, suivi d'un Décret d'approbation le 29 juin 1874.

Le 30 août suivant, prenait naissance, à l'ombre de la basilique, l'Institut des **Sœurs Missionnaires de Notre-Dame du Sacré-Cœur** d'Issoudun : cette fondation du R. P. Chevalier se consolida surtout à partir de 1882 et s'est étonnamment développée dans la suite, en Australie, en Belgique et en Hollande, même au Brésil.

Les Constitutions des Pères Missionnaires, provisoirement agréées à Rome en 1877, ont été définitivement approuvées en 1892 et confirmées le 8 décembre 1907. Le 15 mars 1924, à l'occasion du centenaire de naissance du fondateur, Pie XI a écrit au Supérieur général une lettre fort élogieuse. En 1926, la Congrégation comptait 7 provinces, 3 vice-provinces, 1.270 profès.

Les Missionnaires se sont établis à Québec en 1900, ont fondé un noviciat à Beauport, une école apostolique, un scolasticat, une résidence à Ville-la-Salle, île de Montréal; plus, une maison à Natick (R. I.), et une à Watertown (N. Y.), Etats-Unis.

Bibl. — A. Baltandier, *Ann. Pontif. cath.*, Paris, 1929; R. P. Archambault, S. J., *Au Service de l'Eglise*, Montréal, 1924; Can. eccl., ib., 1930.

MISSIONS-ETRANGERES (Séminaire des), fondé à Paris vers 1663, en vue d'évangéliser les indigènes de la Chine et du Japon.

Les fondateurs furent au nombre de trois : François Pallu, né à Tours en 1625, où il fit ses études au collège des Jésuites; Pierre de La Motte-Lambert, originaire de Lisieux; Vincent de Meurs, né à Tonquédec, Bretagne, en 1628. Leurs projets datent de 1653 (V. **Laval**).

Tous trois se rendirent à Rome et demandèrent au pape Alexandre VII d'envoyer des évêques pour fonder des Eglises, comme faisaient les Apôtres. En 1658, le pape nomma François Pallu évêque d'**Héliopolis** au Tonkin, Pierre de La Motte, évêque de **Bérythe** en Cochinchine et Ignace Cotolendi, né à Aix en 1630, évêque de la Chine, « in partibus infidelium ». Comme les Portugais ne reconnaissaient alors que des évêques de leur nationalité, ils reçurent le nom de **Vicaires apostoliques.**

Mgr Pallu s'embarqua à Marseille en 1661 avec 7 missionnaires et deux auxiliaires, gagna l'Egypte, la Perse, l'Inde, le Siam, jonchant la route de tombes. A **Juthia** de Siam, il fonde un séminaire indigène. Quand il eut bien étudié les obstacles, qui venaient surtout du Portugal, hostile et jaloux pour ses propres possessions, il revint à Rome, se fit donner des pouvoirs plus étendus, créa à Paris le **Séminaire des Missions-Etrangères,** dont le nom définissait bien le but unique et lui donna pour Supérieur Vincent de Meurs.

En quarante ans (1660-1700), le Séminaire envoya 96 missionnaires vers l'Extrême-Orient.

Au XVIIIe siècle, le zèle apostolique semble éteint dans une société qui ricanait des choses les plus saintes. A la Révolution, le Séminaire fut pillé et vendu.

Racheté par ses anciens Directeurs, il fut légalement rétabli par Napoléon, en mars 1805; puis supprimé en 1809, quand l'empereur engagea sa lutte contre Pie VII. Louis XVIII remit en vigueur le décret de 1805. La Société de 1663 se vit approuvée par Léon XIII, le 12 août 1890 et les Constitutions eurent l'approbation de la Propagande, le 26 février 1923. En 1927, la statistique accuse l'existence de 37 diocèses ou Vicariats apostoliques, de 1.092 missionnaires français dont 46 évêques; en plus, 1.414 prêtres indigènes. La Société possède l'existence légale, qu'elle a gardée même après la loi de Séparation en France.

Mgr de Laval avait contribué, en 1663, à la création de l'institution et demeura intimement lié aux fondateurs, ses condisciples et amis. Rendu à Québec, il décida la fondation d'un séminaire (26 mars 1663) : le 22 janvier 1665, l'acte d'union avec le Séminaire de Paris fut signé et renouvelé en 1675, à l'époque de l'érection du siège épiscopal. Ainsi, le Séminaire de Québec, établissement diocésain, était dépendant de celui de la rue du Bac, à Paris, pour le temporel et la nomination des supérieurs. Les sujets sortant de Paris étaient libres d'accepter ou de refuser d'aller à Québec, et ne recevaient, à leur départ, aucune patente les associant directement aux Missions-Etrangères, tout en ayant la faculté de la solliciter plus tard : donc, sans être agrégés, ils étaient simplement envoyés par le Séminaire de Paris.

La plupart de ces jeunes Missionnaires, ayant reçu leur formation ecclésiastique au Séminaire du Saint-Esprit (Spiritains), ne séjournaient que très peu de temps à la rue du Bac, le temps d'être présentés au Ministre de la Marine par le Supérieur de cette maison, afin de jouir de l'indemnité du passage et de la gratification accordée par la Cour aux seuls inscrits sur la liste officielle.

L'on cite trois noms seulement de prêtres, qui s'agrégèrent plus tard au Séminaire des Missions-Etrangères de la rue du Bac : M. Pressard, supérieur du Séminaire de Québec (1756-62), les abbés Maillard et Le Loutre (V. ces noms), anciens élèves des Spiritains. C'est chez ces derniers que l'abbé de l'Isle-Dieu (V. ce nom) recruta plus de 22 missionnaires de la Nouvelle-France, Acadie et Louisiane.

BIBL. — La Soc. des Missions Etrang., op. Lethielleux, Paris, 1924; *Nova Francia*, revue, ib., 1925-26; A. Battandier, *Ann. Pont. cath.*, ib., 1929; A. David, P. S. S., *Les Mission. du Saint-Esprit*, ib., 1926.

MISSIONS-ETRANGERES (Société des) de la Province de Québec, ayant pour fin de concourir à la diffusion de la foi en pays infidèles et à l'établissement d'un clergé indigène (P. M. E.).

Le pressant appel du pape Benoit XV, dans l'encyclique **Maximum illud**, et la requête du Séminaire des Missions-Etrangères de Paris, ont déterminé l'épiscopat de la Province de Québec à fonder à Montréal le Séminaire de la Société au Canada. C'est le 2 février 1921 que les évêques titulaires, réunis à Québec, ont jeté les bases de l'œuvre, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Bégin.

Le personnel de direction fut élu en mai suivant, le terrain acquis en avril 1922, l'érection civile accordée en mars, la lettre collective de l'épiscopat publiée le 12 avril : les premières recrues vinrent aussitôt s'agréger au Séminaire dans un immeuble temporaire, jusqu'à leur hospitalisation dans le local nouveau, inauguré le 27 février 1924. L'érection canonique eut lieu le 6 janvier 1925.

Le Séminaire de Pont-Viau, près de Montréal, comprend un cours de théologie de quatre années. A l'époque du sous-diaconat, les missionnaires sont appelés à faire un serment de stabilité pour trois ans; puis ils s'engagent, à ce terme, à se dévouer jusqu'à la mort au service des missions. De sa part, la Société leur assure, avec les moyens de sanctification et de persévérance, l'assistance nécessaire au point de vue matériel.

Le 4 avril 1925, la Sacrée Congrégation de la Propagande lui a assigné un champ d'apostolat : à savoir Moukden, en Mandchourie méridionale : le 11 septembre suivant, eut lieu le départ d'un premier contingent qui a été porté, en 1928, au chiffre de douze missionnaires. Le 25 juillet 1929, la Propagande a décerné à la Société un Bref laudatif et l'approbation septennale des Constitutions.

BIBL. — L'Œuvre des Tracts, *Le Sémin. canad. des Miss. Etrang.*, n° 89, Montréal, 1926; *Le Can. eccl.*, ib., 1930.

MONCK (Sir Charles Stanley, 4e vicomte) (1819-94), avocat, député, lord du Trésor, administrateur, gouverneur du Canada, grand-croix de Saint-Michel et Saint-George, conseiller privé, lord-lieutenant, baron.

Le fondateur de la famille était William Le Moyne, lord du manoir de Potheridge, au comté de Devon (1066), ancêtre de Pierre Le Moyne, de Thomas, de Hughes, de Guillaume, au temps de Henry VI : ancêtre du célèbre George Monck ou Monk, né en 1608 et mort

en 1670, qui restaura la monarchie en 1660, après la mort de Richard Cromwell et fut créé par Charles II duc d'Albemarle — ancien nom d'**Aumale** en Normandie : **Alba Maria** ou **Alba Mala** —. Les descendants se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Quatrième vicomte de Ballytramon et de Wexford dans la pairie d'Irlande, baron dans

Vicomte Monck.

celle du Royaume-Uni, il naquit le 10 octobre 1819 et succéda aux titres de son père, le 20 avril 1849. Il reçut son instruction à Trinity College de Dublin, devint bachelier ès arts en 1841 et avocat la même année, docteur en droit en 1870. Il fut nommé lord du Trésor, le 7 mars 1855-1858, député de Portsmouth de 1852 à 1857, administrateur du Canada le 2 octobre 1861, gouverneur en chef du 2 novembre au 12 juillet 1867, gouverneur général, le 1er juin 1867 jusqu'au 13 novembre 1868; grand-croix de Saint-Michel et Saint-George, le 23 juin 1869, conseiller privé le 7 août suivant, lord-lieutenant du comté de Dublin en 1874.

Durant son administration, surgit d'abord **l'affaire de Trent**, en novembre 1861. Le capitaine C. Wilkes de la marine américaine intercepta le steamer anglais **Trent** qui faisait voile de la Havane, et arrêta deux commissaires des Etats confédérés qui se rendaient en France : ils furent emprisonnés à Boston. L'incident causa une grande agitation : la guerre ne fut évitée que par la mise en liberté des détenus sur la formelle injonction de l'Angleterre. Sir Charles mobilisa les troupes du Canada et se tint dans l'expectative d'une rupture. En 1861, eut lieu le recensement décennal : le Haut-Canada comptait 1.396.000 âmes et le Bas-Canada 1.111.565. A Charlottetown, dans Prince-Edouard, une conférence se tint pour discuter l'opportunité des sessions législatives des Provinces Maritimes, en septembre 1864; en octobre, celle de Québec débattit la question de la Confédération. A Londres, en 1866, on mit la dernière main à la solution. Le 19 octobre 1864, éclata soudain l'incursion des flibustiers de Saint-Albans; et en 1866 se prononça la première invasion fénienne, qui nécessita l'appel de la milice sous les armes (V. **Féniens**).

Le nouvel édifice du Parlement est inauguré le 6 juin 1866; la législature provinciale y siège pour la première fois. Ce fut durant cette session que la loi qui unissait les deux Canadas, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick sous le nom de **Dominion of Canada fut finalement adoptée.** Le 1er août, le code civil du Bas-Canada fut mis en vigueur.

La Confédération canadienne devint un fait accompli le 1er juillet 1867, par la proclamation de l'Acte de **l'Amérique britannique du Nord.**

Sir Charles Monck mourut le 30 novembre 1894. Il avait épousé, le 22 juillet 1844, sa cousine Elizabeth Louisa Mary Monck, fille du comte de Rathdonne, mère de Henry Power Charles Stanley, né en 1849, et de Richard Mountjoy Stanley, né en 1858.

Bibl. — Burke's *Peerage*, Londres, 1910; The Makers of Can., Index, 1911; Can. and Prov., Index, *Toronto*, 1917; L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, ib., 1885-1922.

MONCKTON (Robert) (1726-82), enseigne, lieutenant, capitaine, aide de camp, major, lieutenant-colonel, député, conseiller à Halifax, lieutenant-gouverneur, commandant en second, colonel, major-général, gouverneur, lieutenant-colonel.

Né le 24 juin 1726, il était le second fils de John Monckton de Cavil et Holyrod (Yorkshire), qui fut créé vicomte de Galway en 1727, et de lady Elizabeth, fille de John Manners, deuxième duc de Rutland. En 1741, Robert reçut une commission d'enseigne dans le 3e régiment des gardes et l'année suivante, il rejoignit l'armée en Flandre. Nommé lieutenant, il se battit en 1743 à Dettingen et il fut promu capitaine le 24 juin 1744. Il prit part à la bataille de Fontenoy en 1745, en qualité d'aide de camp de lord Dunmore. Le 15 février 1747, il est nommé major et lieutenant-colonel le 28 février 1751. Le 21 novembre suivant, à la mort de son père, il fut élu aux Communes comme député de Pontefract.

En 1752, il fut envoyé à Halifax, et devint membre du Conseil, le 28 août 1753. Le 21 août de l'année suivante, on le plaça à Annapolis comme lieutenant-gouverneur. En 1755, il amena de Boston environ 1.500 hommes de troupes provinciales, à la tête desquels il s'empara des forts Beauséjour et Gaspareau. Le lieutenant-gouverneur Lawrence lui confia le mandat d'exécuteur des hautes œuvres contre les Acadiens : il s'en acquitta avec un cynique sang-froid et avec une allégresse sauvage dont il ne se départait jamais. Il donna ses instructions à ses sous-ordres, Winslow, Murray, Handfield et autres officiers (V. E. Lauvrière, t. I et H. d'Arles, t. II et III). Comme salaire, on lui accorda, en décembre, le titre et la charge de lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

En 1759, Monckton est promu commandant en second, sous les ordres de Wolfe, des troupes de terre dans l'expédition dirigée contre Québec, avec le titre de brigadier-général. Il prit une part prépondérante aux opérations en s'emparant d'abord des hauteurs de Lévis. Mais tous ses efforts, combinés avec ceux de Wolfe et de Townshend, vinrent se briser contre les troupes françaises à la bataille de Montmorency.

Les deux brigadiers avisèrent alors le général en chef que, s'il voulait en finir avec les assiégés avant l'hiver, il était urgent de lever le camp et de tenter une descente au-dessus de Québec. On sait que la combinaison réussit à merveille.

Le corps de Monckton se trouva rangé en bataille sur les Plaines, le 13 septembre. Le 15, il écrivait à W. Pitt, du **Camp de la Pointe-Lévy** : « J'ai le plaisir de vous annoncer que, le 13 courant, les troupes de Sa Majesté ont remporté une victoire signalée sur les Français, un peu au-dessus de Québec. Pendant qu'il exerçait tous ses efforts sur la droite de notre armée, le général Wolfe reçut, presque au commencement de la bataille, une blessure dont il mourut peu après; et moi-même j'ai eu le grand malheur de recevoir à la poitrine, du côté gauche, une balle qui a percé une partie du poumon et qui a été extraite sous l'omoplate de l'épaule. J'ai été frappé juste au moment où les Français reculaient et j'ai dû quitter le champ de bataille. J'ai alors exprimé le désir que le général Townshend, qui commande maintenant les troupes devant la ville — dont il sera bientôt en possession, je l'espère, — vous fasse le rapport des événements de la journée et de nos opérations. Les troupes de Sa Majesté ont montré la plus grande fermeté et la plus grande bravoure. Comme les chirurgiens me disent que ma blessure n'offre aucun danger, j'espère que je serai bientôt capable de rejoindre l'armée devant la ville. »

Le 24 septembre 1759, promu colonel, Monckton se rendit à New-York et reçut le commandement des troupes à Philadelphie. Le 20 février suivant, on lui accorda le grade de major-général, et, le 20 mars 1761, le titre de gouverneur de New-York et de commandant en chef des forces de la Province. Mais, la même année, il fut mis à la tête des troupes de terre dirigées sur les Antilles, tandis que l'amiral Rodney commandait les forces navales. Tous deux s'emparèrent non seulement de la Martinique, mais encore des îles de Grenade, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent : ils furent félicités en commun par un vote unanime des députés, à la Chambre des Communes.

Le 28 juin 1763, le général Monckton rentra en Angleterre, à peine âgé de 37 ans. Le 14 juin 1765, lorsque sir Henry Moore fut investi de son gouvernement de New-York, on le nomma gouverneur de Berwick-on-Tweed et Holy Island. Le 30 avril 1770, il recevait la commission de lieutenant-général et, huit ans après, la charge de gouverneur de Plymouth : il représenta comme député au Parlement ce comté durant trois ans. Il mourut le 3 mai 1782.

La ville de **Moncton** (variante) perpétue sa mémoire au N.-B.

BIBL. — Knox's *Hist. Journ.*, Toronto, 1916; Th. Chapais, *Le Marq. de Montcalm*, 1911; Can. and Prov., Index; A. Doughty, *The Siege of Québec*; H. d'Arles, *Acadie*, t. II, Québec, 1918; Em. Lauvrière, *La Trag. d'un peuple*, Paris, 1922; Rapp. des Arch. can., 1898; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913.

MONDELET (Charles - Joseph - Elzéar) (1801-76), avocat, magistrat.

Dominique, fils de Didier et d'Anne Mancvant, de la paroisse Saint-Sulpice à Paris, naquit en 1735 et vint au Canada en qualité de chirurgien du régiment **La Reine**; le 29 avril 1759, il épousa à Québec Marie-Françoise Haises, qui fut mère de Jean-Marie. Celui-ci se maria, le 29 janvier 1798, à Charlotte Boucher de Boucherville (V. ce nom), fut élu député de Montréal (1804-08), exerça la profession de notaire public, devint juge de la Cour de police et président des Sessions de Quartier; il se remaria le 28 décembre 1811 avec Julia Walker, qui lui donna un fils, Jean-Olivier-Joseph, né le 3 novembre 1812. Son fils aîné Dominique, né à Saint-Marc de Chambly en janvier 1799, représenta Montréal à l'Assemblée (1831-32), devint membre de l'Exécutif (1832-41) et du Conseil spécial (1838-41) et décéda le 29 février 1863.

Son fils cadet, Charles-Joseph, naquit le

28 décembre 1801, fit ses études secondaires aux collèges de Nicolet et de Montréal. Ayant choisi le droit, il fut admis au barreau en 1822, exerça sa profession aux Trois-Rivières d'abord, puis à Montréal, jusqu'en 1842. A cette date, on le nomma juge de district pour Terrebonne, l'Assomption et Berthier; en 1844, juge de circuit à Montréal; en 1852, magistrat de la Cour supérieure; en 1859, juge suppléant à la Cour d'appel. En 1869-70, survint l'affaire Guibord (V. ce nom), dans laquelle il condamna le curé de Montréal et ses marguilliers à ensevelir les restes du défunt au cimetière de la Côte-des-Neiges : le 21 novembre 1874 seulement, le Conseil privé de Londres approuva sa sentence, au détriment de la loi ecclésiastique. Le magistrat mourut à Montréal le 31 décembre 1876, laissant des **Lettres sur l'éducation élémentaire et pratique.**

M. Mondelet avait épousé en 1824 à Montréal devant le Révérend A. N. Bethune, plus tard archevêque anglican de Toronto, Mary-Elizabeth Carter, qui fut mère de quatorze enfants.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

MONIC (Joseph de), sous-lieutenant, lieutenant, capitaine, major des troupes, gouverneur de Plaisance.

En 1675, il est sous-lieutenant dans le régiment de Champagne; en janvier 1677, lieutenant; en 1682, lieutenant des grenadiers; en 1686, capitaine au même régiment; en 1687, capitaine au Canada sous M. de Denonville. En 1691, il est fait major des troupes, étant qualifié par M. de Frontenac de « bon officier, brave homme, appliqué et bon pour le pays ». Le 13 décembre 1691, il épousa à Ville-Marie Jeanne Dufresnoy de Carrion, veuve de Jacques Le Moyne, et en eut au moins une fille, **Marie-Madeleine,** le 10 octobre 1692.

Le 28 février 1697, le roi lui octroie la commission de commander à Plaisance sous les ordres du gouverneur; en juin 1698, il devient gouverneur, « M. de Brouillan restant en France pour rétablir sa santé ». Le 1er avril 1700, le ministre lui expédie des instructions diverses concernant les travaux du fort, du partage des grèves entre les pêcheurs et la conduite des affaires locales. En 1701, réprimandes officielles pour ses emportements envers les sieurs de La Boularderie (V. ce nom) et de M. Durand; de même en 1702, pour l'emprisonnement des sieurs de L'Hermitte et de Saint-Ovide, avec invitation de faire servir en France les déserteurs anglais.

Le 17 mars 1703, le roi lui intime son rappel en lui accordant une gratification de 1.000 livres. L'on ignore la suite de sa carrière.

BIBL. — Bull. des Rech. hist., Québec, octobre 1928; Arch. can., Ottawa, Rapp. de 1899.

MONK (Sir James) (1745-1826), avocat, Solliciteur général, greffier, député, Procureur général, juge en chef, conseiller exécutif et législatif, administrateur du Bas-Canada.

Fils de James, descendant de la famille **Le Moyne** (V. Monck) et avocat, marié à Ann Dering, James naquit à Boston le 9 mars 1745, fit ses études à Halifax et son droit au bureau de son père, qui y émigra en 1749. Il se rendit en Angleterre en 1770 et entra comme étudiant dans la Société de Middle Temple; il s'inscrivit au barreau de Londres en 1774.

De retour à Halifax, on le nomma à la charge de Solliciteur général de la Nouvelle-Ecosse, le 8 septembre. Durant les années précédentes, il fut greffier de la Couronne et de la Cour suprême. Elu à l'Assemblée législative par le comté Yarmouth, il perdit son siège, le 28 juin 1776, par carence de présence aux sessions. Le 21 août, on le promut Procureur général jusqu'en 1789; le 15 octobre 1792, il reprit les mêmes fonctions.

M. Monk fut nommé, le 8 août 1794, juge en chef du district de Montréal, membre des Conseils exécutif et législatif, le 13 du même mois, président du Conseil législatif à diverses reprises. En 1812, l'Assemblée porta des accusations contre lui et Sewell (V. ce nom), mais le gouverneur les rejeta.

Du 20 septembre 1819 au 17 mars 1820, M. Monk fut administrateur colonial, au décès du duc de Richmond. En 1824, il se retira en Angleterre, fut créé chevalier le 27 avril 1825, et décéda à Cheltenham le 18 novembre 1826, sans avoir laissé de postérité.

BIBL. — Fr.-J. Audet, *Les Juges en chef de la Prov. de Québec*, Québec, 1927.

MONNAIE, pièce de métal qui sert aux échanges, étant frappée d'une empreinte légale qui en certifie le poids et le titre, et en détermine la valeur.

L'argent monnayé était très rare aux origines de la Nouvelle-France. La situation change en 1665, car le régiment de Carignan payait tout en espèces. Mais à la baisse du castor, la monnaie repasse la mer (V. Arch. can., vol. 3). De nouveau « la seule monnaie » sera en nature : castor gras et sec, blé, vin, eau-de-vie, denrées du pays.

Accusés de commercer, les Jésuites répondent au Conseil souverain : « qu'ils n'ont jamais rien vendu, mais seulement qu'ils

ont donné des marchandises aux particuliers, pour avoir les nécessités de leur maison, et payé les travaux des ouvriers en vin, eau-de-vie et denrées du pays » (V. Jug. et délibér. du Cons., t. I). Par diverses ordonnances, l'intendant décréta comme monnaie le cours forcé du blé. La situation ne fut guère améliorée par la mise en circulation de cartes à jouer, signées de l'intendant. Ce papier-monnaie, émis par la suite, fut estimé à 80 millions à l'époque de la Cession, dont la majeure partie ne fut jamais remboursée. En 1756, toutefois, le roi envoya du numéraire pour solder les troupes, durant la guerre de Sept Ans.

Le gouvernement britannique s'efforça de créer une monnaie plus stable; mais le numéraire français se mit à circuler, ainsi que la **piastre** espagnole des Antilles importée par les marchands. Afin d'encourager la circulation des souverains anglais (en or), on leur attribua une valeur de convention, supérieure au pair : ainsi à Halifax, 5 shillings valaient un dollar, et à Montréal un dollar égalait 1 sh. et 8 sous : cours de New-York. Pendant la guerre de 1812, le gouvernement anglais autorisa le Bureau militaire à émettre des billets de valeur diverse, lesquels furent remboursés à vue. Les relations commerciales entre les deux pays habituèrent les Canadiens à la monnaie décimale : en 1853, on adopta comme unité monétaire le dollar, équivalent de l'américain; on proclama le cours forcé de la livre sterling à 4,86 et deux tiers; en 1857, on obligea fonctionnaires et agents officiels à tenir leurs comptes en dollars et cents, dès le 1er janvier 1856 : date qui marqua le début du cours de la monnaie décimale dans la Province du Canada.

La loi de l'uniformité monétaire de 1878 étendit au Dominion cette monnaie, maintint le cours forcé de la livre st., l'appliqua à l'aigle (20 dollars) des Etats-Unis et autorisa le gouvernement à frapper la pièce d'or de 5 dollars. Toutefois la frappe ne fut réalisée qu'en 1908 à la **Monnaie Royale** (Royal Mint), les premières pièces étant des liv. st., semblables à celles de la métropole et portant la lettre C indiquant qu'elles provenaient du Canada. En mai 1912, on frappa des pièces d'or de 10 et de 5 dollars, en quantité encore restreinte, à cause de la préférence donnée aux billets dans les transactions financières.

La **Monnaie Royale d'Ottawa** a été inaugurée le 2 janvier 1908. Avant 1867, la monnaie venait d'Angleterre. Avant 1914, une petite quantité d'or vierge fut affinée; durant la guerre, l'affinerie traita 20 millions d'onces d'or sud-africain pour le compte de la Banque d'Angleterre. Cet or, qui provient maintenant des mines du Canada, est livré au Département des Finances en forme de briques, valant entre 10 et 11.000 dollars chacune. L'or monnayé ayant peu de cours, on n'en a plus frappé depuis 1919. Les pièces d'argent sont de 1 dollar, 50 cents, 25 et 10; celles de 5 et de 1 cent sont en nickel : celles de 1 dollar sont introuvables.

Le **papier-monnaie** (billets) émis par le gouvernement sert de base au système monétaire canadien. Par la loi de 1914, le gouvernement a été autorisé à émettre des billets jusqu'à concurrence de 50 millions de dollars, en conservant une réserve d'or égale au quart de cette somme. Une autre loi de 1915 dite « loi relative aux billets du Dominion » permet d'émettre pour 26 millions de nouveaux billets, sans aucune réserve d'or, 16 millions ayant pour sécurité des obligations de chemins de fer, garanties par le gouvernement. D'autres billets peuvent être émis, au delà de 76 millions, mais garantis par une valeur en or égale à l'émission supplémentaire. Les billets du Dominion ont donc autant de valeur que l'or. En vertu des dispositions de cette loi, le gouvernement émet des coupons de 0,25, 1, 2, 4, 5, 50, 100, 500 et 1.000 dollars; en outre, d'autres billets dits **spéciaux** de 500, 1.000, 5.000 et 50.000, émis en septembre 1918, sont livrés à l'usage exclusif des banques, leur but étant la protection contre le vol.

Outre les billets fédéraux du **Dominion**, ont cours non forcé les billets des banques patentées. La loi les autorise à émettre des billets de 5 dollars et de multiples de cette somme, à concurrence de leur capital effectivement versé. Durant la période du mouvement des récoltes (1er sept. à fin février), les banques peuvent faire, et mettre en circulation, une émission supplémentaire de billets représentant une somme égale à 15 p. c. de leur capital, augmenté de leur réserve en surplus; elles doivent payer intérêt de 5 p. c. sur cet excédent. Si une banque désire élever sa circulation au-dessus de la limite prescrite, elle devra déposer dollar pour dollar à la réserve centrale d'or. En cas de faillite d'une banque, ses billets sont remboursés par privilège au pair; ce remboursement est garanti par le **Fonds de Rachat**, alimenté par les versements effectifs de toutes les banques, soit 5 p. c. de leur circulation et par la réserve de l'Etat.

Ce système monétaire est l'un des meilleurs, au monde financier.

Bibl. — Annuaire du Can., Ottawa, 1929.

MONONGAHELA (Rivière, Bataille, Ville), cours d'eau qui prend sa source dans les monts Alléghanys non loin de la source même

du Potomac, dans la région nord-ouest de la Virginie; elle court vers la Pennsylvanie, où elle conflue à Pittsburg avec la rivière Allegheney pour former l'Ohio. — **Malengueulée** est le nom déformé par les soldats français de Monongahéla, dans leur correspondance.

Le 9 juillet 1755, détaché du fort Du Quesne par M. de Contrecœur, le capitaine de Beaujeu se mit à la tête de 100 réguliers, 100 miliciens et 600 Sauvages alliés, et rencontra l'armée du commandant Braddock (V. ce nom), venant du fort Cumberland. Les guerriers anglais, dénombrant 1.459 officiers et soldats, sans compter les femmes de miliciens, les hommes du train d'artillerie et 400 chevaux de trait, subit une marche lente et difficile, franchissant avec effort collines, vallées, cours d'eau, laissant en arrière, à **Great Meadows** (Grandes Prairies) le colonel Dunbar à la garde des bagages et de l'artillerie lourde. Ayant atteint la Monongahéla, l'expédition la traverse et ne fait que quelques pas dans la route, ouverte et large de 12 pieds à travers les bois, quand elle se voit assaillie par les Franco-Canadiens.

D'après le récit du capitaine Dumas (V. ce nom), la troupe attaqua les Anglais avec beaucoup d'audace, mais sans nulle disposition, faisant la première décharge hors de portée, tandis que l'ennemi fait la sienne de plus près. Dans ce premier instant de combat, les miliciens lâchent pied, criant « Sauve qui peut! », l'ennemi avançant à grands pas et son artillerie de campagne épouvantant les Sauvages, les mettant en fuite. A la troisième décharge de l'ennemi, M. de Beaujeu fut tué. Alors le capitaine Dumas, ranimant une poignée d'hommes, se porta de l'avant avec furie : ses réguliers ayant ouvert un feu vif et meurtrier, l'ennemi étonné hésita. Aussitôt les Sauvages s'étant ressaisis reviennent sur les rangs et ont ordre de prendre en flanc les Anglais. En peu de temps, ceux-ci sont taillés en pièces et mis en déroute.

George Washington, colonel et âgé de 23 ans, a consigné des notes sur cette campagne. Il assure qu'il rejoignit, le 8 mars, dans une voiture couverte la division avancée de l'armée de Braddock; que, le 9 juillet, sortant de la maladie qui l'avait alité huit jours, il l'accompagna à cheval, bien qu'il fût encore très faible; que, ce jour, le général fut attaqué, défait, tué par une troupe de Français et d'Indiens; que, tout espoir de rallier les troupes en désordre et de recouvrer le terrain étant épuisé, les provisions et les magasins une fois livrés, il reçut ordre de se rendre au camp de Dunbar, situé à sept milles derrière les Grandes Prairies. Le 18 du même mois, il écrivait à M^me^ Mary Washington : « Nos hommes se sont conduits avec plus de lâcheté qu'il n'est possible de le concevoir... Les officiers se sont comportés vaillamment pour encourager leurs hommes : ce pour quoi ils ont souffert lourdement... Les troupes de Virginie ont fait montre de beaucoup de bravoure, car je crois que, sur 3 compagnies engagées dans l'action, il ne reste guère que 30 hommes vivants... En résumé, la conduite des réguliers a exposé à une mort quasi certaine tous les autres, prêts à faire leur devoir; et, à la fin, en dépit de tous les efforts des officiers pour les en empêcher, ils ont fui comme des moutons poursuivis par des chiens. »

Il est avéré, en effet, que de 86 officiers anglais 63 furent tués ou blessés; sur les 1.373 sous-officiers et soldats, il n'en revint que 459 indemnes. Aussi bien, au gouverneur Dinwiddie Washington apprenait que « les soldats ont abandonné l'artillerie, les provisions, les bagages, tout en proie à l'ennemi... Il est estimé que les deux tiers de blessés et tués anglais l'ont été par nos propres lâches réguliers qui, contrairement aux ordres, par rangées de dix ou de douze de profondeur, abaissaient leurs armes et tiraient sur ce qui était devant eux. » Et encore, le 2 août, le colonel avouait dans sa lettre à Robert Jackson : « Il est vrai que nous avons été battus, honteusement battus par une poignée d'hommes qui ne se proposaient rien que de molester et de troubler notre marche... Cependant, contrairement à toute attente et à toute probabilité humaine, et même au cours ordinaire des choses, nous fûmes totalement défaits et subîmes la perte de tout. »

La ville actuelle est sise au comté Washington en Pennsylvanie, sur la rivière Monongahéla, et située à environ 32 milles de la cité de Pittsburg, ancien fort Du Quesne. Elle a été fondée, en 1792, par Joseph Parkison, incorporée comme bourg le 3 avril 1833, munie d'une charte comme ville le 24 mars 1873: elle dénombre une population de plus de 16.000 âmes, avec un fort groupe d'Italiens et de Slaves.

Bibl. — Arch. can., vol. 257, Ottawa; The Ann. Enc., New-York, 1903-06; *Echo du Cabin. de Lecture*, Montréal, 1^er^ août 1862; Bull. des Rech. hist., Québec, 1926; *Le Devoir*, journ. quot., Montréal, 16 juin 1930.

MONTAGNAIS, nom d'une tribu algonquine, éparse dans les régions du bas Saint-Laurent, des environs de Québec jusqu'aux Esquimaux du Labrador : on les appelait aussi **Algonquins inférieurs** ou **Montagnais** des Laurentides.

C'est avec eux que les Récollets et les Jésuites lièrent connaissance et amitié (1615-

1629). En 1632, le Père Le Jeune va hiverner avec eux pour s'initier à leur idiome, beaucoup moins énergique que le huron-iroquois. Champlain les rencontra au Saguenay d'abord, puis à Québec : il s'assura leurs sympathies et leur alliance. Eux-mêmes du reste cherchaient un secours opportun contre les féroces Iroquois.

Ils appellent leur capitaine respectif **Sagamo** et, pour imiter les Européens, **Capitana**. Plusieurs de ces Sagamos sont venus demander l'abolition de la traite des boissons, qui les rendent assassins et meurtriers entre eux, hommes et femmes. Le P. Le Jeune, qui les a vus de près, décrit leurs superstitions, leurs mœurs, analyse leur langue; il les déclare incapables de s'astreindre à la culture; néanmoins, pour se mettre à couvert de leurs ennemis, ils prennent, en 1637, la résolution de se fixer près du fort des Trois-Rivières : en 1645, ils concluent la paix avec les Iroquois.

La tribu, subdivisée en groupe de familles, portait diverses dénominations au nord et au sud : **Têtes de Boule, Papinachois, Escoumins, Betsiamitz**, etc.

Les **Montagnais** du Nord-Ouest, qui constituent l'une des principales tribus de la famille **Dené-Dindjie**, laquelle couvre la moitié du Nord-Ouest, et les trois quarts de la Colombie et de l'Alaska, n'ont rien de commun avec nos Montagnais des Laurentides : simple homonymie.

Cette tribu se subdivise ainsi : 1° Les **Chippewayans** proprement dits, qui habitent la Churchill, l'Ile-à-la-Crosse, le lac Froid, le lac du Cœur, le portage la Loche;

2° Les **Khraitelekke** (ceux du pays des saules), qui sont disséminés autour du lac Athabaska, sur la rivière des Esclaves et à l'est de leur Grand Lac;

3° **Les Mangeurs de Caribou**, qui sont répandus autour des lacs de ce nom, la Hache, Brochet, Athabaska, et dans les steppes voisines des Esquimaux et de la baie d'Hudson : à eux se rattachent les **Couteaux-Jaunes**, les **Castors** de la rivière la Paix, les **Esclaves**, les **Loucheux** de la rivière Mackenzie : ensemble, en 1867, environ 15.000 âmes.

Les **Sarcis** se sont séparés des Montagnais pour unir leur destinée à celle des **Pieds-Noirs** (V. ce nom).

Les Esclaves se répartissent en **Esclaves** proprement dits, **Peaux-de-Lièvre, Plats-Côtés-de-Chien**, Tekené et Nakané. Les Loucheux sont appelés **Querelleurs** par les Anglais.

Leurs mœurs et leurs coutumes, leurs superstitions et leurs idiomes, leur mythologie et leurs rites mortuaires sont étudiés par M. le juge L. A. Prud'homme, avec profusion de détails typiques.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. j., Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; *La Revue can.*, Montréal, 1909.

MONTALEMBERT (Pierre de Cers, comte de) († 1757), chevalier, cadet, lieutenant, capitaine, commandant, chevalier de Saint-Louis. — **Cers**, commune actuelle dans l'Hérault.

La Maison de Montalembert (**Montem Aremberti**) a pris son appellation d'un ancien château et d'une seigneurie considérable, sise dans l'Angoumois et la baronnie de Ruffec. Son origine remonte au delà de l'an 1050, par une filiation de marquis, de barons, de comtes et de vicomtes. Issu de la branche aînée des seigneurs de Cers, Jean VI épousa en 1710 Marie-Anne Brossard de Fontmarais et en eut dix-huit enfants, dont douze décédés à la fleur de l'âge.

Pierre, le cadet et auteur de la branche de Cers, chevalier, fut admis au rang des cadets à Metz en 1730. Entré, en 1734, dans le régiment de Saint-Simon (depuis, Beauce), il y fut nommé lieutenant, puis capitaine, en 1744; mais il le quitta, l'année suivante, pour passer à l'Ile-Royale (V. ce mot), où Louis XV lui accorda une compagnie franche de la marine et le commandement de la grande batterie. En 1752, le roi l'honorait de la croix de Saint-Louis. Le 1er septembre 1755, le capitaine se maria à Louisbourg (V. ce mot) avec Charlotte Chassin de Thierry, dont il eut un fils :

Jean-Charles, baron de Montalembert, né à Louisbourg, le 6 février 1757, année du décès de son père, lequel épousa (23 juin 1775) Marie-Joséphine de Commarieu et d'Hervilly. Emigré en Angleterre sous la Terreur, il y organisa une légion de compatriotes (**Légion Montalembert**) dont il devint colonel, commandant en chef. Il la conduisit à Saint-Domingue et y rendit des services signalés. Pour le rémunérer, le gouvernement anglais lui conféra le grade de brigadier-général. Il mourut à la Trinité le 20 février 1810, laissant un fils, Marc-René, marquis de Montalembert, qui a fait souche jusqu'à nos jours.

Bibl. — *Nova Francia*, revue, Paris, 1929.

MONTBRUN (Jean Boucher, sieur de) (1667-1748), enseigne, lieutenant, capitaine, explorateur de l'Ouest.

Fils de Pierre Boucher (V. ce nom), il naquit aux Trois-Rivières, le 7 février 1667, et entra dans les troupes du détachement de la marine. D'abord enseigne, puis lieutenant, il

fut fait capitaine d'une compagnie. Il participa aux campagnes des gouverneurs de La Barre, de Denonville, de Frontenac. En 1729, il commandait toute la milice de la côte méridionale du fleuve. En 1727, M. de La Vérendrye la rencontra chez les Sioux, où il avait établi un poste de traite des fourrures au lac Nipigon. Il mourut à Boucherville le 20 octobre 1742.

Marié à Lévis, le 24 novembre 1692, à Françoise-Claire Charest, il en eut douze enfants, entre autres :

Jeanne (1693), mariée (1725) à Augustin Roy-Desjardins;

Catherine (1696), mariée (1735) à Joseph D'Amours (V. ce nom);

René (1699), marié (1738) à Madeleine Godefroy de Saint-Paul (V. ce nom);

Pierre, sieur de Noix (1702), chirurgien, marié (1729) à Agathe Hébert, puis (1736) à Marie-Anne Audet de Bailleul;

Etienne (1714), marié (1744) à Marie Racicot.

En secondes noces, Jean Boucher s'unit (1729) à Françoise Godefroy aux Trois-Rivières et n'en eut aucun enfant.

Bibl. — Fr. Daniel, *Les Grand. Fam. fr.*, t. I, Montréal, 1867; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MONTCALM (Louis-Joseph, marquis de) (1712-59), enseigne, capitaine, aide de camp, colonel, brigadier, maréchal de camp, commandant d'armée, lieutenant-général et commandeur de Saint-Louis.

La généalogie de sa famille remonte au XII^e^ siècle. Elle est représentée par Simon de Montcalm, seigneur de Viala et de Cornus (Aveyron). Heyral, Bertrand, Bernard, Raymond continuent la lignée. Jean, fils du dernier, porte les titres de Saint-Véran (Hautes-Alpes), Tournemire (Aveyron), Viala, la Baume (Haute-Savoie), Pradines (Loire), La Panouse (Lozère). Son fils Guillaume meurt au commencement du XVI^e^ siècle et Jean, son aîné, devint aussi seigneur de Candiac. François, son fils, est capitaine des galères du roi. Plusieurs des Montcalm embrassent le calvinisme, entre autres, Honoré, qui succombe dans un combat singulier à Lodève (1574). Louis, troisième du nom, eut cinq fils, entre autres, Jean-Louis, le cadet, qui fut le père de Louis-Pierre et de Louis-Daniel, baron de Gabriac. Ce dernier, né le 22 septembre 1676, épouse (30 avril 1708) Marie-Thérèse-Charlotte de Lauris de Castellane, seigneur d'Ampus (Var). Il meurt le 13 septembre 1735, laissant cinq enfants : Louis-Joseph, Jean-Louis-Pierre, Louise-Françoise, Louise-Charlotte, Hervée-Macrine. La mère, fervente catholique, fit abjurer le calvinisme à son mari.

Louis-Joseph, seigneur de Saint-Véran, Tournemire, Vestric et Candiac, Saint-Julien d'Arpaon, baron de Gabriac, naquit, le 28 février 1712 au château de Candiac, situé non loin de Nîmes. Durant ses premières années, sa constitution resta délicate. Sa tante le ménagea tant que, à six ans, il ne savait pas encore lire. Son père le confia, alors à un précepteur de Grenoble, nommé Louis Dumas, et qui était son frère naturel. Cet homme possédait une érudition très étendue. Il initia son élève aux éléments français, grecs et latins, mais il ne réussit jamais, en dépit de remontrances quotidiennes, à l'initier à la calligraphie. Les humanités et la réthorique complétèrent le cours classique. En 1724, le jeune étudiant obtint déjà un brevet d'enseigne dans le régiment de Hainaut, où son père était lieutenant-colonel; mais il ne commença le service actif qu'en 1727 à Longwy (Moselle). Toutefois, à Paris, il alternait l'étude des classiques, sous la direction d'un certain Etienne Philippe, avec les leçons d'armes et d'équitation à l'Académie de Vendeuil; suivant aussi parfois son régiment à Fort-Louis, Strasbourg, Mézières, Givet.

En 1729, il fut promu capitaine. En 1733, désigné pour faire partie de l'armée commandée par Maurice de Saxe, qui investit et prit le fort de Kehl, au mois d'octobre, le jeune officier n'eut pas l'occasion de se signaler dans cette campagne. En avril 1734, il prend part au siège et à la prise de Philipsbourg. Au mois de septembre 1735, son père mourut à Candiac. L'année suivante, M. de Montcalm épousa Angélique-Louise Talon du Boulay (3 octobre 1736).

En 1741, la France entrait dans la coalition formée contre l'Autriche. Le capitaine sollicita et obtint la faveur d'accompagner en Bohême, en qualité d'aide de camp, le marquis de La Fare, nommé lieutenant-général. Les troupes s'emparèrent de la haute Autriche et entrèrent dans Prague. Mais par un retour de la fortune, on vint les y assiéger; ils sortirent de la ville en partie, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle. Enfermé dans la place avec le vaillant Chevert, M. de Montcalm fut légèrement blessé dans une sortie. Ce contingent exécuta aussi une merveilleuse retraite.

Rentré en France, il fut promu, le 6 mars 1742, colonel du régiment d'Auxerrois, lequel allait faire la campagne d'Italie contre les armées autrichiennes et sardes. Ce ne fut qu'en mars 1744 que le colonel partit pour Monaco. Ses mémoires affirment que la campagne dura du 13 avril au 20 décembre,

remportant de brillants succès, sous le commandement du prince de Conti. Elle reprit en 1745, juste quand on manquait de troupes aguerries à Louisbourg. En 1746, il était sous les ordres du maréchal de Maillebois et de Chevert. Au mois de mai, il enleva 150 Sardes à Monteleone. Le 16 juin, il prenait une part distinguée avec son régiment à la meurtrière bataille de Plaisance, où les Autrichiens furent vainqueurs : il y fut blessé cinq fois dans la mêlée et tomba aux mains de l'ennemi. « Heureusement aucun de ces coups de sabre, écrivait-il, n'est dangereux, quoique j'aie perdu mon sang en abondance, ayant eu une artère coupée. Mon régiment, que j'avais rallié deux fois, est anéanti. »

Remis de ses blessures, M. de Montcalm put rentrer en France prisonnier sur parole. A Paris et à Versailles, il fut accueilli avec honneur par le roi. En mars 1747, Louis XV fit insérer son nom dans la liste de la promotion des brigadiers. La conclusion des négociations pour l'échange des prisonniers lui rendit la liberté de se battre : en juillet, il était à la bataille de l'Assiette, où les Français perdirent 4.000 hommes. Il s'y prodigua avec entrain, fut atteint d'une balle au front et reçut plusieurs contusions. En automne, il était présent aux opérations, qui forcèrent les ennemis à lever le siège de Vintimille.

Le 18 mars 1748, on signa la paix à Aix-la-Chapelle. En 1749, dans la réorganisation de l'armée, son régiment fut incorporé au régiment de Flandre. Puis, l'officier jouit de six années de repos au foyer, s'occupant du soin de ses propriétés et de l'éducation de ses enfants : « J'ai eu dix enfants, écrit-il en 1752; il ne m'en reste que six, deux garçons et quatre filles : Louis-Jean-Pierre et Gilbert-François-Déodat. » Toutefois, il allait inspecter son régiment, à des intervalles déterminés.

Dans l'automne de 1755, M. de Montcalm se rendit à Paris pour régler certaines affaires domestiques. Il se présenta à Versailles, où M. d'Argenson, sachant la défaite du général Dieskau (8 septembre), lui proposa de le remplacer (19 novembre). L'officier consulta les siens. Sa mère lui conseilla d'accepter. Le 31 janvier 1756, il en donna confirmation au ministre, qui le pressa de hâter ses préparatifs, tout en nommant son fils aîné colonel de son régiment, à sa place.

Le 6 février, il fit ses adieux aux siens à Montpellier; le 12, il était à Paris et le lendemain à Versailles aux pieds du roi. Le 2 mars, sa maison militaire était composée; le 11, le roi le nomma maréchal de camp, M. le chevalier de Lévis brigadier, M. de Bourlamaque colonel, M. de Bougainville capitaine réformé, les sieurs des Combles et Desandrouins, ingénieurs, l'un promu chevalier de Saint-Louis, l'autre capitaine en second du génie. Les sieurs de Rochebeaucour et Marcel étaient second et troisième aides de camp. Le 21 mars, M. de Montcalm arrivait à Brest, port de l'embarquement, où l'attendaient 1.100 à 1.200 hommes de la Sarre et du Royal-Roussillon: cinq jours après, ces troupes montaient à bord du **Héros**, de 74 canons, de l'**Illustre** 64 et du **Léopard** 60. M. de Montcalm était embarqué, ainsi que M. de Bougainville, sur la frégate **la Licorne**, commandée par M. de La Rigaudière; M. de Lévis, ainsi que M. de La Rochebeaucour, M. des Combles et M. de Fontbrune, aide de camp du premier, sur **la Sauvage**, commandée par M. de Tourville; M. de Bourlamaque, ainsi que MM. Desandrouins et Marcel, sur **la Sirène**, commandée par M. de Brugnon. Le départ, faute de vent favorable, ne s'effectua que le 3 avril.

Terrible tempête, durant la Semaine sainte, qui sépare la **Licorne** du **Héros** : « Je ne savais plus dans quelle assiette me tenir, écrit Montcalm; si j'avais osé, je me serais fait amarrer. » A Terre-Neuve, on pêche la morue. « Il faut convenir que c'est un excellent manger; et ce qu'il y a de meilleur est inconnu en Europe : la langue, la tête, le foie. » Le 5 mai, le vaisseau entrait dans le Saint-Laurent; le 10, il était rendu au Cap-Tourmente, où le général prit terre dans l'espoir d'aller à Québec; mais il ne trouva aucun véhicule; le 12, il se fit descendre à Saint-Joachim, passa la nuit chez M. du Buron, curé de Château-Richer et arriva, le 13, à Québec, quelques heures après **la Licorne**, « ayant trouvé le pays très beau et bien cultivé ». M. de Vaudreuil étant à Montréal, il fut reçu par M. Bigot, le chevalier de Longueuil, lieutenant de roi, Mgr de Pontbriand, M. de Ramezay major et M. Péan aide-major.

Les réceptions étant terminées, il donna ses instructions aux officiers concernant les troupes. Le 23 mai, il remonte le fleuve et arrive à Montréal en trois jours. Les premières entrevues avec le gouverneur furent courtoises et bienveillantes. La Cour avait laissé à M. de Vaudreuil tous les pouvoirs : il commandait à M. de Montcalm, qui ne gardait que le soin et la direction des réguliers ou troupes de terre. Ces troupes étaient ainsi réparties : les régiments de La Reine, 327 hommes; du Languedoc, 326; de Guyenne, 492; du Béarn, 498, tous venus antérieurement avec le baron de Dieskau; de La Sarre, 515; du Royal-Roussillon, 520 : soit un total de 2.678, auquel il faut ajouter 156 volontaires et 918 recrues, ou 3.752 soldats, sans compter les officiers. Les troupes du détachement de la Marine formaient un contingent de 1.950, avec un millier de Sauvages domiciliés.

1. **Campagne de Chouaguen (juin-août 1756).** — Chouaguen (**Oswégo**) était situé sur la rive méridionale du lac Ontario. La place comprenait trois forts : le fort **Ontario**, érigé sur la rive occidentale de la rivière Oswégo, en forme d'étoile; **le vieux Chouaguen** ou fort Pepperel (V. ce nom), bâti en pierres, entouré de murailles avec des parapets et situé en face du premier; le **nouveau Chouaguen** ou fort **George**, construit en pieux, à droite sur le bord du lac. Ils étaient défendus par 1.400 combattants environ, commandés respectivement par les colonels Mercer, Schuyler et le lieutenant-colonel Littlehales.

Le siège de la place commence dès le 5 juin. Le capitaine, Louis Coulon de Villiers (V. ce nom), établit un camp à la baie de **Niaouré** (Sacketts Harbour), à quinze lieues de Chouaguen : escarmouches heureuses sur la rivière Oswégo, le 25 juin et le 3 juillet, contre le lieutenant-colonel Bradstreet. Le 6 août, arrivée des troupes : 3.200 réguliers et miliciens, 250 Sauvages, sous les ordres du général et de M. de Bourlamaque. Le 8, le détachement de M. de Rigaud, composé des indigènes et de 500 Canadiens, avance vers la place en éclaireurs. Le 9, débarquement de l'artillerie à **l'Anse-aux-Cabanes.** A l'aube du 10, un Sauvage tire, par méprise, à bout portant sur M. des Combles, qui expire une heure après. Le 12, les canons sont mis en batterie et les tranchées ouvertes par 300 hommes; le 13, nouveaux travaux d'approche. L'artillerie bat son plein contre le fort Ontario et la garnison décimée se replie sur le vieux Chouaguen. Celui-ci est battu en brèche, le matin du 14 : vers 9 heures, M. de Rigaud avec son détachement et M. de Bougainville traversent la rivière Oswégo, à un gué situé à trois quarts de lieue en amont, afin d'investir la place. Soudain, un boulet coupe en deux le colonel Mercer, qui allait faire face à cette attaque. A 10 heures, le colonel Littlehales, sur l'avis du Conseil de guerre, fait arborer le drapeau blanc et, à 11 heures, il signe l'acte de capitulation. L'affaire avait à peine duré dix jours, depuis le départ de Montcalm de **Frontenac.**

Le butin était immense : environ 1.700 prisonniers, y compris les hommes, les ouvriers, les domestiques, cinq drapeaux, trois caisses du trésor contenant 18.000 francs, 122 canons, 23 milliers de poudre, 8 milliers de balles, 450 bombes, 1.476 grenades, 1.800 fusils, 12 paires de roues de fer, 2.950 boulets, 250 boucauts de biscuits, 1.386 quarts de lard ou de bœuf salé, 752 quarts et 200 sacs de farine, 11 quarts de riz, 90 sacs de pois, 7 quarts de sel, 32 bœufs : plus un grenier plein de pois et un autre de farine. Dans le fort se remisaient six embarcations armées : un senau percé de 20 pièces de canon, un brigantin de 14 pièces, une goélette de 8, une barque de 10, une autre de 4 et un esquif de 12 pierriers. L'ennemi comptait 150 tués et 30 blessés; l'assaillant, 6 morts et 24 blessés. Les Canadiens et les Sauvages pillèrent surtout les fusils; ces derniers, repus de rhum, tuèrent une trentaine de fuyards ou de malades. Du 15 au 21 eut lieu la démolition des trois forts. On y érigea une grande croix avec l'inscription de M. de Bougainville : **In hoc signo vincunt!** ainsi qu'un poteau aux armes de France avec ces mots : **Manibus date lilia plenis** : « à pleines mains, semez les lis ». Le jour même, les troupes quittaient le lieu de leur triomphe.

M. de Montcalm, suivi de M. de Lévis, avait visité le fort de Carillon, avant la campagne de Chouaguen; il y retourna s'aboucher avec son lieutenant-général à l'automne. Puis il hiverna à Montréal et à Québec.

La ligne de fortifications, établie par les Français, comprenait, en amont du Richelieu: **Chambly, Saint-Jean, Saint-Frédéric** (1727) à la Pointe-à-la-Chevelure (Crown Point) du lac Champlain, **Carillon** (1755) à l'entrée de la rivière du lac Saint-Sacrement (George). Celle des Anglais, en amont du fleuve Hudson, se composait des forts : **Albany, Shenectady, Edouard** ou **Lydius, William-Henry** ou George, à l'entrée méridionale du lac de ce nom; ce dernier était une menace constante pour la colonie : Dieskau échoua dans sa tentative de s'en emparer, Montcalm réussit à l'enlever.

2. **Campagne de William-Henry (juillet-août 1757).** — Le 12 juillet, le marquis de Montcalm part de Montréal, est à Saint-Jean le 15, et le 18 à Carillon. Là il organise son armée, qui est composée de 7.819 hommes : les compagnies de la marine en bataillons de 535 hommes chacun; les milices en brigades, commandées par les officiers canadiens, le chevalier de La Corne, M. de Saint-Ours, M. de Repentigny, M. de Courtemanche et M. de Gaspé; un détachement de 300 volontaires sous les ordres de M. Coulon de Villiers; les réguliers de France en trois brigades; les Sauvages en corps d'avant-garde sous M. de Rigaud.

Le 1er août, on transporta les guerriers et l'artillerie sur le lac. Les jours suivants, énergiques travaux d'approche. Le 7 et le 8, a lieu l'attaque violente et incessante du fort. Le 9, capitulation des officiers d'état-major : Webb, Munro, Young et Fesch. Les assiégeants ont seulement 17 tués et 40 blessés.

Les 2.241 prisonniers ont les honneurs de la guerre et l'escorte jusqu'au fort Lydius; ils ne pourront servir contre la France avant dix-huit mois, clause qui fut violée dans la

suite. Confiscation de tout le matériel, vivres et munitions; par malheur, le 10 août, les Sauvages massacrent une cinquantaine de prisonniers en route vers Lydius, afin de piller leur bagage. Le 15 août, le fort n'est plus qu'un amas de décombres. — Fenimore Cooper, dans le **Dernier des Mohicans**, n'a pas manqué de calomnier la mémoire de Montcalm, à propos de ce douloureux épisode.

M. de Vaudreuil s'empressa de jeter le blâme sur le vainqueur qui aurait dû, à son sentiment, poursuivre sa victoire par la prise du fort Lydius, situé à la distance de six lieues. « Montcalm, écrivait-il, n'avait qu'à se présenter et il avait tout à souhait. » Le gouverneur n'avait guère combattu, ni au Canada, ni en Louisiane. Le général français hiverna à Québec, où il fut témoin des folles réceptions de l'intendant, de ses jeux effrénés, du carnaval, des réjouissances mondaines devant la misère publique; son **Journal** est une vivante peinture de la décadence des mœurs et du pressentiment de la catastrophe. Au printemps de 1758, il retournait à Montréal pour organiser les préparatifs de la prochaine expédition. A cette occasion, il eut avec M. de Vaudreuil une terrible passe d'armes.

3. **Campagne de Carillon (Ticonderoga) (juillet 1758).** — Le fort de Carillon (V. ce mot) était en bois, ceint d'une palissade, assis sur le versant sud-est d'une péninsule, bordé de terrains bas qui côtoient le lac Champlain à gauche, à droite la rivière **La Chute** longue de 4 milles, dont 2 navigables; puis une cascade en aval d'une série de rapides; enfin le **Portage**, qui aboutit au lac Saint-Sacrement (George), long de 36 milles et terminé par les ruines de William-Henry.

L'armée anglaise comptait 6.367 réguliers de la métropole, 9.034 provinciaux des Colonies, commandés par James Abercromby général, George-Auguste comte et lord Howe, brigadier-général, William Johnson, vainqueur de Dieskau, Robert Rogers, l'idole des Indiens, John Bradstreet (V. ces noms). Les Français ne comptaient que 3.906 guerriers, parmi lesquels environ 300 Canadiens et 16 Sauvages seulement. La partie s'engageait à cinq contre un (V. **Carillon**, récit de la bataille).

Le vainqueur demeura à Carillon, qu'il travailla à rendre imprenable, jusqu'au 4 novembre. De nouveau, M. de Vaudreuil lui écrivit de Montréal, lui reprochant de n'avoir pas poursuivi 14.000 hommes avec 3.000 combattants épuisés de leur lutte héroïque. Ce duel épistolaire fut suivi de la réconciliation des deux chefs, par voie d'ambassade. Ils convinrent d'envoyer M. de Bougainville auprès du roi et de la Cour. Carillon conserva une garnison de 400 hommes, dont 300 de terre et 100 de la marine, sous le commandement de M. d'Hébécourt.

Le marquis de Montcalm acheva l'année à Montréal et se rendit ensuite à Québec, où il fut témoin des divertissements de la haute société au sein de la misère publique.

Il écrivait à M. de Lévis, le 12 janvier 1759 : « Les plaisirs, malgré la misère et la perte prochaine de la colonie, ont été des plus vifs à Québec. Il n'y a jamais eu autant de bals, ni de jeux de hasard aussi considérables, malgré la défense de l'année dernière. Le gouverneur et l'intendant l'ont autorisé. » Il ajoutait : « Ah! que je vois noir! Je prévois avec douleur les difficultés de la campagne prochaine. Si la guerre dure, la colonie périra d'elle-même, ne succombât-elle pas par la supériorité des forces de l'ennemi!... Qui diable sait où tout en sera au 1er novembre 1759?... »

A la détresse publique s'ajoutaient les fâcheuses nouvelles : perte de Louisbourg le 26 juillet 1758, du fort Frontenac le 25 août, du fort Du Quesne le 24 novembre; insuccès de la mission de M. de Bougainville : « beaucoup d'honneurs et peu de secours » (10 mai 1759). Le marquis de Montcalm était promu lieutenant-général : ce qui lui assurait un traitement de 36.000 livres.

4. **Campagne de Québec (mai-septembre 1759).** — Les Anglo-Américains ont armé : 1° **Contre Québec**, 125 vaisseaux et 152 transports, montés de 27.000 soldats et marins, sous les ordres de James Wolfe, major général des troupes de terre, qui a pour officiers les trois brigadiers-généraux George Townshend, Robert Monckton et James Murray; Charles Saunders est chef de l'escadre et des troupes de mer, ayant sous ses ordres Philipp Durell et Charles Holmes; 2° **Contre Carillon et Saint-Frédéric**, une armée de 12.000 hommes sous le commandement de Jeffrey Amherst, tandis que M. de Bourlamaque n'a qu'un effectif de 2.500 combattants à lui opposer; 3° **Contre Niagara**, où commande le capitaine Pouchot à la tête de 1.100 hommes, un corps de 5.000 combattants et de 900 Iroquois, sous les ordres du général John Prideaux et de William Johnson.

Les Canadiens ne disposent que de 15.000 hommes environ, répartis sur les lacs Champlain et Frontenac et dans le moyen Saint-Laurent.

La colonie a déjà subi des échecs douloureux : le 6 juillet, le capitaine de La Corne tente de déloger Haldimand d'une redoute qu'il avait élevée à Chouaguen : il se retira, ayant 30 morts ou blessés; le 25, le capitaine Pouchot capitule à Niagara; M. de Bourla-

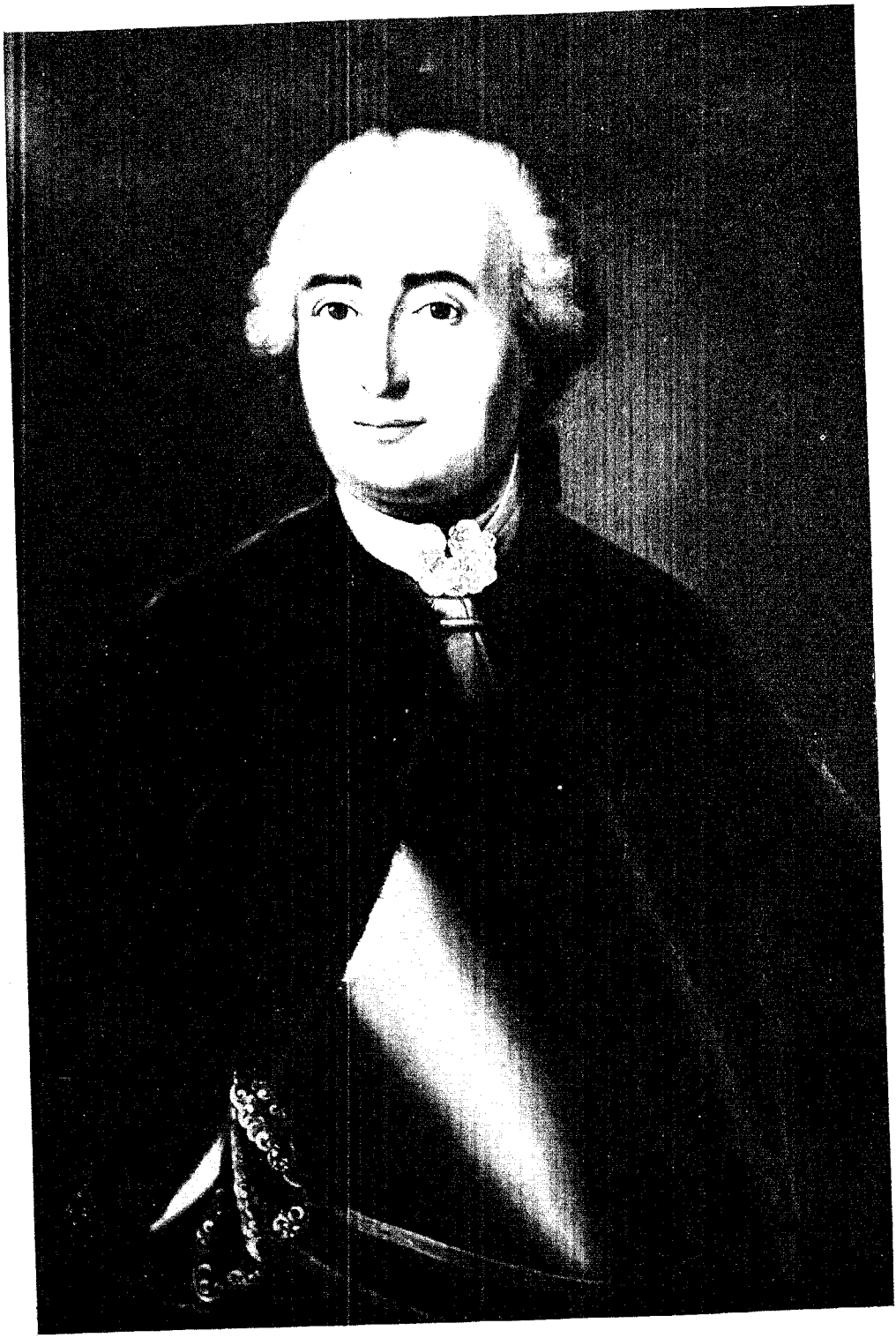

Marquis de MONTCALM

maque, devant les 12.000 hommes d'Amherst, fait sauter le fort de Carillon (22 juillet), celui de Saint-Frédéric (le 31), et se replie sur l'Ile-aux-Noix pour arrêter la marche de l'ennemi.

Dès le 26 mai, la flotte britannique mouille au sud de l'île d'Orléans qui la couvre; le lendemain, quelques frégates doublent la Pointe-Lévy, qui n'est pas munie d'artillerie : des pilotes français, capturés par Durell, dans le bas du fleuve, qui avait arboré en fraude le drapeau fleurdelisé, conduisaient les navires anglais en sûreté. Le 27 juin, des débarquements s'opèrent à Saint-Laurent de l'île d'Orléans et, de là, au bout de l'île : le lendemain, insuccès des brûlots de M. de Vaudreuil en aval. Les deux jours suivants, trois régiments descendent à Beaumont : où affichage d'une insultante proclamation de Wolfe contre les agissements possibles des habitants. Puis, escarmouches meurtrières de M. de Lévis et d'Etienne Charest. Le 2 juillet, camp retranché de Monckton à la Pointe-Lévy; du 6 au 12, à Lévis. Le 9, débarquement de Townshend et de Murray vers l'Ange-Gardien : ils établissent leur camp sur la rive gauche du Saut-de-Montmorency. Le 12, échec d'une tentative du capitaine Dumas (V. ce nom), à l'ouest de Lévis.

Depuis deux ans, M. de Montcalm avait recommandé de faire des retranchements dans la région de Beauport : le gouverneur ne fit rien. Le 29 mai, il les entreprend et y fait travailler, nuit et jour, jusqu'au 4 juillet : redoutes et redans s'alignent de la rivière Saint-Charles au Saut.

Le soir du 13 juillet, les batteries anglaises de marine, installées à Lévis, lancent les obus et les projectiles incandescents sur la capitale; le 15, des bombes incendiaires; les deux jours suivants, sans répit, nouveaux ravages du feu. Le 18, la nuit et à la marée montante, un vaisseau de 50 canons, une frégate de 20, trois transports et deux corvettes, doublent le Cap-Diamant et mouillent à l'Anse-des-Mères : les batteries du fort Saint-Louis aperçoivent trop tard leur passage! C'était un quatrième ennemi à surveiller sans répit, qui menace d'intercepter vivres et munitions, venant des Trois-Rivières. En même temps, l'artillerie de Wolfe et de Saunders frappe et décime l'aile gauche de M. de Lévis, sur la rive droite du Saut-de-Montmorency.

Dans la seconde phase du siège, le colonel Guy Carleton, commandant un détachement, fait prisonnières, le 21 juillet, à Neuville, un groupe de dames de Québec, qu'il renvoie le lendemain : le corps de voltigeurs, sous les ordres du capitaine Dumas, arriva trop tard pour attaquer les embarcations du colonel. Le 22, le bombardement, qui ne cesse que par intervalles, est effroyable : la cathédrale, des rues entières prennent feu. Les Religieuses se réfugient à l'Hôpital-Général. Le tir du fort Saint-Louis arrête au passage trois navires de guerre. Mécontent, impatient, aigri, Wolfe lance une nouvelle proclamation; le 25 juillet, ses troupes pillent tout à Saint-Henri, emmenant 250 personnes, ainsi que le curé, M. Dufrost de La Jemmerais. Le lendemain, une escarmouche se produit aux gués, situés en haut de la rivière Montmorency; un parti de Sauvages les a franchis avec des officiers de la marine : nous eûmes 18 tués ou blessés, l'ennemi en perdit environ 50. La nuit du 27, nouvelle tentative des brûlots, sous l'habile manœuvre des sieurs de Courval et de Bougainville. Le 31, Wolfe fait attaquer le camp de Beauport par les feux des transports embossés dans le chenal avec le **Centurion** de 60 canons, par les batteries de la rive gauche du Saut, par une colonne de 2.000 fusils à la hauteur des gués, plus tard par les troupes passées au pied de la chute. Partout les réguliers de France, les miliciens incorporés, les Sauvages, tiennent ferme et fauchent les rangs ennemis; au milieu du carnage, une pluie d'orage vient détremper le sol et, à sept heures du soir, l'Anglais bat en retraite, laissant derrière lui environ 500 cadavres : c'est la **victoire de Montmorency.**

La troisième phase s'ouvre avec le mois d'août. Irrité de ses pertes, exaspéré de l'insuccès, impuissant à accéder aux hauteurs de la ville par l'est et l'ouest, Wolfe se venge par un redoublement d'énergie dans le bombardement : chaque jour du mois amène un sinistre, surtout la nuit du 8, où sont consumées 167 maisons. Dans l'intervalle, M. de Bougainville, à la tête de son camp volant, intercepte deux essais d'atterrissement à Neuville. Le 9 août seulement, l'on apprend la capitulation de Niagara. Pour enrayer la marche de Johnson sur Montréal, le général charge le chevalier de Lévis de garder les rapides du Saint-Laurent avec un détachement d'environ 1.000 combattants : ce qui affaiblit d'autant « la petite armée ». Mais, le lendemain, M. de Repentigny, avec 700 Canadiens et Sauvages, met hors de combat une centaine d'Anglais aux gués de Montmorency. Malade de la fièvre, aggravée des pertes et des lenteurs d'un triomphe escompté d'avance et des combinaisons de son adversaire, le général Wolfe exécute son plan de dévastation systématique : la soldatesque de Rogers, chef des **Rangers** ou Métis, incendie tout dans l'île d'Orléans, les paroisses qui s'échelonnent de l'Ange-Gardien à la baie Saint-Paul, massacrant le curé de Saint-Joachim et neuf prisonniers; les paroisses de l'Islet à la Rivière-Ouelle; au-dessus de Québec, les paroisses de

Tilly, de Deschambault, de Saint-François avec sa mission abénaquaise. L'officier Richard Montgomery se distingue par sa fureur sanguinaire : « Il faudra un demi-siècle, avoue l'un des incendiaires, pour réparer tout le dommage » (V. A. Gosselin, **Mgr de Pontbriand**).

La quatrième phase commence par le plan de l'état-major des deux antagonistes. De la part Anglais, l'esprit pressuré par deux mois d'insuccès, le général en chef songe à renouveler l'assaut du côté de Montmorency : ses trois aviseurs lui conseillent l'attaque de surprise au-dessus du Cap-Diamant; aussi bien, du 26 au 31 août, environ 14 vaisseaux franchissent **impunément** la passe de Lévis, faute de défense préalable sur les deux rives et, par terre, les troupes s'acheminent vers la Chaudière; puis, le 3 septembre, on lève le camp inutile de Montmorency. M. de Montcalm combine aussi ses plans: le 5 septembre, il déplace son aile droite de Beauport; il offre à M. de Bougainville d'établir le bataillon de Guyenne sur les hauteurs d'Abraham; mais, le 6, M. de Vaudreuil contremande l'ordre et « fait rentrer le bataillon » : faute inexplicable, commise sans doute de bonne foi ou par totale ignorance de la stratégie. Nuit et jour, M. de Bougainville épie les mouvements des vaisseaux anglais, passés en amont du fleuve. Le 10, résolu à tout hasarder, Wolfe fait choix de l'Anse-au-Foulon pour la nuit du 12. Il sait par espion que, la même nuit, un convoi de farine doit descendre de Sorel et des Trois-Rivières alimenter Québec. Ici se place l'épisode de l'**Atalante** (V. Vauquelin). Cependant il y eut un contre-ordre, lequel ne fut pas peut-être communiqué aux sentinelles françaises.

On sait que Monckton opéra la première descente sur la rive nord, répondant **France!** au cri de **Qui vive!** et qu'il surprit en haut le poste endormi et réduit de Vergor Du Chambon (V. ce nom). A cinq heures du matin, 1.800 Anglais ont déjà gagné les hauteurs du plateau. Le 13 septembre, 4.800 combattants, tous réguliers de profession, se rangent en ordre de bataille sur les plaines d'Abraham. Le marquis de Montcalm a tout entendu de Beauport par des estafettes; il accourt organiser la défense avec environ 4.000 hommes. Il lui manque les 2.000 de M. de Sénezergues, qui ne répond pas à l'appel, les troupes de M. de Bougainville, les 25 canons de Québec, que refuse M. de Ramezay, major de la ville.

5. **Bataille et défaite des Plaines.** — Vers 10 heures du matin l'ordre de bataille combiné, sur le commandement du général, nos troupes s'élancent, avec une grande impétuosité, contre l'ennemi. Par malheur, au bout de cent pas, les miliciens font feu, sans aucun ordre manifesté, et se couchent pour recharger.

Les Anglais, sans tirer, avancent avec deux balles au fusil : à 40 pas, les 4.000 balles frappent nos soldats, qui tombent ou se relèvent dans la confusion. Puis, l'ennemi, étant si proche, charge vigoureusement à la baïonnette : la déroute est aussitôt complète.

Blessé au poignet et dans l'aine, Wolfe reçoit une balle dans les poumons et meurt d'une hémorragie. En essayant d'enrayer la déroute, le marquis de Montcalm est atteint à la cuisse et aux entrailles. Ainsi tombaient les deux chefs dans l'action.

Toutefois, le marquis est ramené à Québec sur son cheval noir et soutenu par trois officiers. « Ce n'est rien, dit-il, aux femmes qui pleuraient sur le passage, ne vous affligez pas pour moi! » On le conduisit à la maison de M. André Arnoux, chirurgien, absent au lac Champlain avec l'armée de Bourlamaque. Arnoux le jeune, son frère, examina et pansa les blessures : il avoua que la mort était certaine et prochaine. — « Combien d'heures ai-je à vivre? demanda le blessé » — « Pas beaucoup au delà de trois heures du matin. » Immédiatement, le général mit ordre à ses affaires et se prépara à bien mourir. Il dit à son secrétaire Marcel que tous ses papiers fussent remis aux mains de M. de Lévis, ainsi qu'un écrit contenant ses intentions confié à M. de La Rochette, trésorier de la marine. Il reçut le viatique et l'extrême-onction avec une ardente piété. A cinq heures du matin, le 14 septembre, il expirait, réalisant dans sa personne la devise du blason familial : « La guerre est le tombeau des Montcalm. »

Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis et lieutenant-général, il eut le cercueil et les funérailles des pauvres. Un vieux contremaître des Ursulines, surnommé « le bonhomme Michel », qui « ramassa à la hâte quelques planches, parvint à confectionner, en versant des larmes abondantes, une boîte informe, peu en rapport avec la précieuse dépouille qu'elle devait renfermer ». Les funérailles eurent lieu, le même jour, à neuf heures du soir, le cercueil étant escorté par M. de Ramezay, les officiers de la garnison, quelques mornes citoyens, des femmes et des enfants en pleurs, dont une petite fille de 9 ans, qui, devenue Ursuline, racontait encore la cérémonie en 1831. L'inhumation se fit aux Ursulines et l'on y voit encore le crâne du héros au monastère.

Outre sa mère et son épouse, le marquis décédé laissait deux fils et trois filles. L'une de celles-ci avait épousé M. d'Espinousse de Coriolis; la seconde, un Doria de la célèbre

famille gênoise de ce nom; la troisième, le vicomte de Damas.

Louis-Jean-Pierre-Marie épousa Jeanne-Marie de Lévis, nièce du chevalier. Il devint maréchal de camp et fut député de la noblesse de Carcassonne aux Etats-Généraux en 1789. En 1790, au moment où l'Assemblée nationale mettait en question la suppression des pensions accordées par le roi, M. de Noailles réclama une exception en faveur de la famille de Montcalm, dont « les services ont fait connaître le nom dans les deux mondes, dont la valeur et les talents ont honoré les armes françaises ». Sa demande fut écoutée. Les enfants de Montcalm, alors au nombre de quatre, reçurent une pension de 1.000 liv. chacun. Le fils aîné de Louis-Jean-Pierre, nommé Louis-Hippolyte, fut aussi maréchal de camp; il épousa Armandine de Richelieu, sœur du duc et premier ministre de Louis XVIII, et il mourut sans postérité. Le cadet, Louis-Dieudonné, fut aide de camp du duc d'Angoulême; il épousa une demoiselle de Sainte-Maure Montausier, qui lui donna André-Victor, lequel s'unit à sa cousine, Gabrielle de Montcalm; comme il n'eut aucun enfant, il adopta son neveu, le comte de Saint-Maurice; celui-ci, à la mort de son oncle, a pris le nom du marquis de Montcalm et a continué la lignée; son jeune fils est venu à Québec, en 1908, avec le marquis Gaston de Lévis.

Gilbert-François-Déodat, étant entré dans l'ordre de Malte, ne se maria point.

BIBL. — Th. Chapais, *Le Marquis de Montcalm*, Québec, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920; H. Casgrain, *Montcalm et Lévis*, 1891.

MONTCOUR (Pierre Hertel, sieur de) (1687-1739), officier dans le détachement des troupes de la marine. — **Montcour**, bourg actuel de la Haute-Saône.

Fils de François Hertel, sieur de la Frenière (V. ce nom), il naquit aux Trois-Rivières le 19 mars 1687 et entra dans les troupes. En 1732, en qualité d'enseigne il commandait, avec son frère de Rouville (V. ce nom), le détachement de la Pointe-à-la-Chevelure et, deux ans après, le poste établi à la baie des Puants. Il mourut à Montréal en 1739.

Il avait épousé en 1721 Marie-Thérèse de Périgny (V. ce nom), qui lui donna deux enfants :

Louise-Françoise (1731-1814), mariée en 1747 à Paul François Raimbault de Saint-Blin, sieur Duverger;

Pierre (1738-59), enseigne en second en 1759, sert à la Rivière-aux-Bœufs, est fait prisonnier dans un engagement qui précéda la reddition du fort Niagara, tué par un Sauvage allié « qui voulait l'empêcher de souffrir » les tortures qu'il croyait destinées aux captifs.

BIBL. — Æg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1917.

MONTGOLFIER (Etienne) (1712-91), prêtre, agrégé à la Compagnie de Saint-Sulpice, grand vicaire de l'évêque de Québec.

Il appartenait à la famille qui est devenue célèbre par les essais d'aérostation des deux frères, Joseph-Michel (1740-1810) et Jacques-Etienne (1745-99). Fils d'un fabricant de papier, il naquit à Vidalon-les-Annonay, en Ardèche, le 24 décembre 1712, et était l'oncle des deux inventeurs. Entré au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris en 1732, il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1741. Durant dix années, il exerça le ministère en France.

En 1751, on le désigna comme membre du Séminaire de Montréal. Homme de talent et de lettres, il fut choisi au titre de vicaire général de toute la région montréalaise par Mgr de Pontbriand (de 1751 à 1791). Après le traité de Paris en 1763, le Chapitre lui continua ses pouvoirs de juridiction; bien plus, à l'unanimité des voix, il le désigna comme évêque et successeur du défunt. Mais il fallait faire ratifier cette nomination par Rome, par le Roi George III, et peut-être par Louis XV de France à titre de souverain accrédité devant le Saint-Siège. Le gouverneur Murray n'agréait point cette nomination secrète : toutes ses préférences se portaient sur la personne de l'abbé Briand : il fit échouer par lettres, adressées au ministre des Colonies à Londres, toutes les démarches de M. Montgolfier dans la métropole, où s'était rendu le Sulpicien.

Supérieur des Sulpiciens du Canada (1759-1791), directeur de l'Hôtel-Dieu et des Sœurs de la Congrégation, il décéda le 27 août 1791. Il est l'auteur de la **Vie de Sœur Bourgeoys**, ouvrage publié en 1818.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr. du Clergé*, t. III, Montréal, 1910; A. Gosselin, *L'Eglise du Can.*, avant et après la Conquête, Québec, 1916.

MONTGOMERY (Richard) (1736-75), soldat dans l'armée anglaise, capitaine, brigadier-général dans l'armée américaine.

Son ancêtre, le comte de Montgomery, d'origine française, dans une joute à la lance avec Henri II de France (1559), le blessa mortellement à l'œil : il paya de la vie sa maladresse. La famille émigra aussitôt aux Pays-Bas. L'un des descendants vint à Londres avec Guillaume III d'Orange (1688). Il commandait un régiment durant la guerre d'Irlande, où il acquit trois propriétés fon-

cières. Thomas Montgomery eut trois garçons, Alexandre, Jean et Richard, et une fille qui épousa le vicomte de Ranelagh. L'aîné servit comme officier sous les ordres de Wolfe au Canada; il représenta au Parlement britannique le comté de Donegall, durant 40 années. Le cadet, négociant notable, mourut à Lisbonne (Portugal). Leur mère était une Anglaise de fortune, dont l'avoir était fondé sur son jeune fils, l'aîné ayant hérité des biens de son oncle.

Richard, selon les mémoires de son épouse, naquit à Dublin, le 2 décembre 1736, ou bien selon les documents plus récents, à Convoy House, près de Raphoe (Irlande). A dix-huit ans, il s'enrôla dans l'armée anglaise et alla en 1757 tenir garnison à Halifax; il servit sous les ordres de Wolfe à la prise de Louisbourg (1758) et, l'année suivante, il commandait un régiment dans les troupes qui s'emparèrent des forts du lac Champlain. En 1760, après la prise du fort Saint-Jean, il s'avança contre Montréal et, après la conclusion de la paix, il retourna en Angleterre avec le 17e régiment d'infanterie. Nommé capitaine, il servit à la Havane et aux Indes occidentales. Son régiment fut plus tard réquisitionné, dans le dessein de faire exécuter la loi du **Droit du timbre** (Stamp Act) : d'accord avec d'autres officiers, il menaça de démissionner plutôt que de retourner aux Colonies-Unies.

En 1771, il voulut acheter une majorité : il se vit supplanter par un rival; ce qui le détermina à vendre sa commission militaire et à émigrer à New-York. Il acheta une ferme à Kingsbridge. Il avait, lors de son premier voyage, fait la connaissance de Janet, fille de Robert Livingston, l'un des juges du Banc du roi. En mai 1773, il écrivit au magistrat, lui demandant la main de sa fille : le 21 juin, il reçut une courte réponse affirmative. Le mariage eut lieu au mois de juillet. Aussitôt il alla établir un moulin et une résidence à Rhinebeck. En 1775, bien que retiré de la vie politique et peu connu encore, il fut choisi pour représenter le comté Duchess au Conseil ou **Congrès des Cinquante** à New-York.

Ce Congrès résolut de faire une levée de volontaires pour revendiquer le droit des Colonies : Philip Schuyler (V. ce nom) fut nommé major-général des troupes et Montgomery l'un des huit brigadiers-généraux : celui-ci prenait ainsi le parti de la Révolution. Après avoir reçu sa commission du général Washington, il avisa secrètement le gouverneur anglais, William Tryon, de s'embarquer au plus tôt pour Londres. Tandis que Benedict Arnold (V. ce nom) conduisait 1.100 guerriers de choix, de Kénébec vers Québec, Montgomery sous les ordres de Schuyler en entraînait 1.500 au lac Champlain, avec la promesse de recevoir de nouveaux renforts. Le major tomba malade soudain, laissant le commandement en chef à son brigadier-général.

Ce dernier écrivit deux lettres de l'Ile-aux-Noix à son épouse, le 5 et le 12 septembre 1775, où il exprime ses regrets et ses craintes, à cause de l'indiscipline qui régnait dans l'armée, du manque de pièces d'artillerie et des moyens de transport. Le 6 octobre, il lui écrit, du **Camp devant Saint-Jean**, qu'il attend sans cesse des renforts, « les volontaires ayant le mal du pays »; que « si la poudre ne vient pas à manquer, l'affaire sera réglée en peu de jours »; que « des propositions ont été faites au sieur de La Corne, vilain et rusé diable, pour la reddition de la place ». Le 9 du même mois, il avoue son intention de démissionner « sentant vivement la bassesse, l'ignorance et la suffisance de ses misérables troupes ». Le 18, le major Stapford, son ancien rival, commandant le fort de Chambly, se rendit à discrétion, après un jour et demi d'attaque : l'ennemi s'y approvisionna de munitions et de vivres. Le 2 novembre, le fort Saint-Jean, assiégé depuis le 18 septembre et défendu par le major Preston avec 543 réguliers, 120 volontaires canadiens, 20 Anglais de la marine, capitulait aussi. Le sort de Montréal était désormais scellé. Le 11 novembre, les soldats américains commençaient à traverser à l'île Saint-Paul. Le 13 novembre, Montgomery écrit de nouveau à sa femme : « Ce matin, les Bostonnais sont entrés dans la ville; le gouverneur, avec sa petite garnison, l'avait abandonnée pour se retirer à Québec. » Le 24, nouvelle missive : « L'autre jour, le général Prescott (sic) (Preston) a eu l'amabilité de se rendre avec 14 ou 15 officiers et plus de 500 soldats, sans compter les officiers de marine et les matelots. J'en rougis pour les troupes de Sa Majesté! Je n'ai jamais été témoin d'une telle poltronnerie. Demain, j'espère prendre la route de Québec, afin de me joindre à Arnold, impatient de nous voir arriver. »

Aux premiers jours de décembre, la jonction était opérée à la Pointe-aux-Trembles (Neuville). Le 5 décembre, Montgomery écrit sa dernière lettre, datée de **Holland House**, située à deux milles au-dessus de Québec. De là, il adresse deux sommations, l'une à Carleton pleine de hauteur et de menaces, l'autre à la population de ville et des campagnes. Les Américains, durant 25 jours, dressent leurs batteries, bombardent la ville et s'efforcent de battre en brèche les remparts, mais sans succès appréciable. Résolus de brusquer le dénouement, dans la nuit du 31 décembre, vers 4 heures du matin, ils font deux tenta-

tives simultanées, l'une par Prés-de-Ville au pied du cap Diamant, dans la rue Champlain, l'autre par le Saut-au-Matelot. Leur plan est de se rejoindre au bas de la côte de la Montagne, après avoir emporté d'assaut les barricades qui protègent les deux extrémités de la basse ville et de se lancer ensuite, par cette côte, à l'attaque de la haute ville. A Prés-de-Ville, c'est Montgomery lui-même qui s'avance à la tête de 700 de ses meilleurs soldats. Mais le poste est gardé par le capitaine Chabot avec ses 30 miliciens, le capitaine Barnfare de la marine marchande avec ses quinze matelots. Une batterie de cinq canons commande le passage. Croyant les surprendre, Montgomery entraîne ses hommes vers la barricade, quand soudain les boulets et une rafale de mitraille viennent foudroyer sa colonne : le général tombe avec son aide de camp Mac Pherson, le capitaine Cheeseman et dix assaillants. Les Américains s'enfuient dans le plus grand désordre, laissant derrière eux leurs morts que la tempête recouvre bientôt d'un linceul de neige. Un bras seul émergeait, lorsque Carleton fit relever les cadavres; il assista à l'ensevelissement de Montgomery avec une suite de douze officiers, dans une fosse qu'il ordonna de creuser sous l'un des bastions du fort Saint-Louis.

En mars 1818, sa veuve vivait encore, mais sans postérité. Le gouverneur De Witt Clinton chargea son neveu, Lewis Livingston, d'aller à Québec chercher les ossements du général. Grâce à un Canadien, âgé de 89 ans, qui avait assisté à l'enterrement, le cercueil fut retrouvé à peu près intact et déposé dans une caisse avec le squelette, à moitié conservé. Un monument lui fut dédié dans l'église Saint-Paul de New-York, en juillet 1818 (V. **Chabot**).

Bibl. — L. L. H. *Biograph. Notes*, Poughkeepsie, 1876; *The Encycl. Amer.*, New-York, 1903; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, Québec, t. I, 1919; Canada and. Prov., Index, Toronto, 1917; The Makers of Can., index, ib., 1911; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1891; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

MONTGOMERY-MOORE (Sir Alexandre George) (1833-1919), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Canada.

Fils d'Alexander James, du comté de Garvey, Tyrone (Irlande), il naquit le 3 avril 1833, étudia à Eton, entra au 7e régiment des Dragons de la Garde comme cornette, le 13 décembre 1850, devint lieutenant le 6 juillet 1852, capitaine le 9 mai 1856, major le 4 septembre 1867, lieutenant-colonel le 23 décembre 1868, colonel en 1873, major-général le 30 décembre 1884, lieutenant-général en 1892 : il prit sa retraite en 1908.

Il fut aide de camp des troupes cantonnées en Irlande, de 1856 à 1860, adjoint et quartier-maître-général du district de Dublin, de 1880 à 1884, commandant du district de Belfast, de 1886 à 1887. Nommé commandant en chef des forces du Canada en 1893, il fut administrateur de la Colonie, du 15 juillet au 17 septembre 1893; 13 au 22 octobre 1893; 29 novembre au 4 décembre 1894; 13 au 26 février, 20 au 25 octobre 1897.

En 1900, la Reine l'honora du titre de commandeur de l'Ordre du Bain et il mourut le 21 janvier 1919, ayant épousé, en 1857, Jane, fille du 1er baron Seaton-Colborne (V. ce nom).

Bibl. — J.-H. Morgan, *Who's Who*, Toronto, 1917; Army list; Fr.-J. Audet, *Dates and Events*, Ottawa, 1917.

MONTIGNY (François Jolliet de) (1669-1742), prêtre, curé, grand vicaire, administrateur, missionnaire, procureur.

Né en 1669, il était originaire du diocèse de Paris et suivit à Québec Mgr de Saint-Vallier, qui lui conféra les onctions sacerdotales, le 18 mars 1693. Le prélat le nomma aussitôt curé de l'Ange-Gardien, grand vicaire et administrateur du diocèse en son absence (1694-1697).

L'année suivante, il est désigné comme missionnaire et supérieur de la mission des **Tamarois** sur les bords du Mississipi. Le 1er juillet 1699, avec un groupe de 18 canotiers, de là il descend le fleuve jusqu'au poste français de Biloxi, où on l'accueillit grâce au commandant de Sauvolle, et y resta neuf jours. Puis il remonta aux Taensas et aux Natchez. Selon le récit de M. Pénicaut (V. ce nom), qui hiverna chez cette tribu, M. de Montigny était l'un des quatre missionnaires venus du Canada; il ajoute que le Supérieur ne put réussir dans son essai d'évangélisation auprès des Natchez.

En 1702, il revint à Québec et en 1724, il repassa en France. Deux ans après, on le nommait procureur de la Société des Missions-Etrangères auprès du Saint-Siège. Il mourut, croit-on, en 1742. En 1730, on le proposa comme coadjuteur de Québec; mais Mgr Dosquet fut élu.

Bibl. — A. Gosselin, *Mgr de Saint-Vallier*, Québec, 1911; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MONTIGNY (Jacques Testard, sieur de) (1663-1737), enseigne, lieutenant, garde-marine, capitaine, chevalier de Saint-Louis. — **Montigny**, bourg actuel en Seine-Inférieure (Normandie).

Les ancêtres étaient d'antique noblesse,

tives simultanées, l'une par Prés-de-Ville au pied du cap Diamant, dans la rue Champlain, l'autre par le Saut-au-Matelot. Leur plan est de se rejoindre au bas de la côte de la Montagne, après avoir emporté d'assaut les barricades qui protègent les deux extrémités de la basse ville et de se lancer ensuite, par cette côte, à l'attaque de la haute ville. A Prés-de-Ville, c'est Montgomery lui-même qui s'avance à la tête de 700 de ses meilleurs soldats. Mais le poste est gardé par le capitaine Chabot avec ses 30 miliciens, le capitaine Barnfare de la marine marchande avec ses quinze matelots. Une batterie de cinq canons commande le passage. Croyant les surprendre, Montgomery entraîne ses hommes vers la barricade, quand soudain les boulets et une rafale de mitraille viennent foudroyer sa colonne : le général tombe avec son aide de camp Mac Pherson, le capitaine Cheeseman et dix assaillants. Les Américains s'enfuient dans le plus grand désordre, laissant derrière eux leurs morts que la tempête recouvre bientôt d'un linceul de neige. Un bras seul émergeait, lorsque Carleton fit relever les cadavres; il assista à l'ensevelissement de Montgomery avec une suite de douze officiers, dans une fosse qu'il ordonna de creuser sous l'un des bastions du fort Saint-Louis.

En mars 1818, sa veuve vivait encore, mais sans postérité. Le gouverneur De Witt Clinton chargea son neveu, Lewis Livingston, d'aller à Québec chercher les ossements du général. Grâce à un Canadien, âgé de 89 ans, qui avait assisté à l'enterrement, le cercueil fut retrouvé à peu près intact et déposé dans une caisse avec le squelette, à moitié conservé. Un monument lui fut dédié dans l'église Saint-Paul de New-York, en juillet 1818 (V. **Chabot**).

Bibl. — L. L. H. *Biograph. Notes*, Poughkeepsie, 1876; *The Encycl. Amer.*, New-York, 1903; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, Québec, t. I, 1919; Canada and. Prov., Index, Toronto, 1917; The Makers of Can., index, ib., 1911; Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1891; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. II, Paris, 1920.

MONTGOMERY-MOORE (Sir Alexandre George) (1833-1919), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Canada.

Fils d'Alexander James, du comté de Garvey, Tyrone (Irlande), il naquit le 3 avril 1833, étudia à Eton, entra au 7e régiment des Dragons de la Garde comme cornette, le 13 décembre 1850, devint lieutenant le 6 juillet 1852, capitaine le 9 mai 1856, major le 4 septembre 1867, lieutenant-colonel le 23 décembre 1868, colonel en 1873, major-général le 30 décembre 1884, lieutenant-général en 1892 : il prit sa retraite en 1908.

Il fut aide de camp des troupes cantonnées en Irlande, de 1856 à 1860, adjoint et quartier-maître-général du district de Dublin, de 1880 à 1884, commandant du district de Belfast, de 1886 à 1887. Nommé commandant en chef des forces du Canada en 1893, il fut administrateur de la Colonie, du 15 juillet au 17 septembre 1893; 13 au 22 octobre 1893; 29 novembre au 4 décembre 1894; 13 au 26 février, 20 au 25 octobre 1897.

En 1900, la Reine l'honora du titre de commandeur de l'Ordre du Bain et il mourut le 21 janvier 1919, ayant épousé, en 1857, Jane, fille du 1er baron Seaton-Colborne (V. ce nom).

Bibl. — J.-H. Morgan, *Who's Who*, Toronto, 1917; Army list; Fr.-J. Audet, *Dates and Events*, Ottawa, 1917.

MONTIGNY (François Jolliet de) (1669-1742), prêtre, curé, grand vicaire, administrateur, missionnaire, procureur.

Né en 1669, il était originaire du diocèse de Paris et suivit à Québec Mgr de Saint-Vallier, qui lui conféra les onctions sacerdotales, le 18 mars 1693. Le prélat le nomma aussitôt curé de l'Ange-Gardien, grand vicaire et administrateur du diocèse en son absence (1694-1697).

L'année suivante, il est désigné comme missionnaire et supérieur de la mission des **Tamarois** sur les bords du Mississipi. Le 1er juillet 1699, avec un groupe de 18 canotiers, de là il descend le fleuve jusqu'au poste français de Biloxi, où on l'accueillit grâce au commandant de Sauvolle, et y resta neuf jours. Puis il remonta aux Taensas et aux Natchez. Selon le récit de M. Pénicaut (V. ce nom), qui hiverna chez cette tribu, M. de Montigny était l'un des quatre missionnaires venus du Canada; il ajoute que le Supérieur ne put réussir dans son essai d'évangélisation auprès des Natchez.

En 1702, il revint à Québec et en 1724, il repassa en France. Deux ans après, on le nommait procureur de la Société des Missions-Etrangères auprès du Saint-Siège. Il mourut, croit-on, en 1742. En 1730, on le proposa comme coadjuteur de Québec; mais Mgr Dosquet fut élu.

Bibl. — A. Gosselin, *Mgr de Saint-Vallier*, Québec, 1911; J.-B.-A. Allaire, *Dict. biogr. du Clergé*, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MONTIGNY (Jacques Testard, sieur de) (1663-1737), enseigne, lieutenant, garde-marine, capitaine, chevalier de Saint-Louis. — **Montigny**, bourg actuel en Seine-Inférieure (Normandie).

Les ancêtres étaient d'antique noblesse,

dont le blason a été conservé. Jean Testard, sieur de La Forest, natif de la paroisse Saint-Vincent de Rouen, y avait épousé Anne, sœur des frères Godefroy de Linctot et de Normanville (V. ces noms), et en eut trois enfants :

Jacques, sieur de La Forest, émigra à Ville-Marie, en 1658, en qualité de marchand, devint concessionnaire en 1659, syndic en 1661, caporal de la 10e escouade en 1663; le 24 novembre 1659, il se maria à Marie Pournin, veuve de Guillaume de La Bardillière (V. ce nom), qui fut mère de Gabriel de La Forest (V. ce nom) et de Jacques de Montigny : il mourut le 12 juin 1663. Le cadet Charles, sieur de Folleville, né en 1640, épousa à Ville-Marie, le 3 février 1666, Anne, fille de Louis La Marque et de Marie Papineau, de Sainte-Colombe de Bordeaux, qui lui donna dix enfants. **Jeanne**, née en 1642, s'unit aussi à Ville-Marie, le 2 décembre 1662, à François Le Ber qui en eut six rejetons.

Jacques, sieur de Montigny, orphelin à quatre mois, fut souvent hébergé chez ses oncles Le Ber, ainsi que son frère Gabriel et les enfants de Charles Le Moyne, leurs parents. Adolescent, il passe en France, où il prend du service sur les galères royales en Méditerranée; puis, en qualité d'enseigne, il fait trois campagnes dans le régiment des dragons. En 1687, il revient au pays natal comme lieutenant réformé, à bord de l'escadre commandée par l'amiral d'Amblimont, qui convoyait un corps de 800 hommes; il prend part aussitôt à l'expédition de M. de Denonville contre les Tsonnontouans.

En février 1690, Jacques Testard, — que M. Ferland appelle **La Marque de Montigny**, en raison de Jacques de La Marque qui avait épousé sa mère en secondes noces (1668), — suit le parti de guerre, commandé par les sieurs d'Ailleboust de Mantet et Le Moyne de Sainte-Hélène et composé de 110 miliciens et Sauvages. Après des fatigues inouïes, le détachement s'arrête, le soir, près de **Corlaer** (V. ce mot); les officiers tiennent un conseil de guerre et décident l'assaut immédiat contre la place. Les Franco-Canadiens s'emparent du fort, massacrent la garnison anglaise, ne faisant grâce qu'aux femmes, vieillards et enfants, ainsi qu'au commandant, jadis plein de bons procédés pour les prisonniers français. M. de Montigny, voulant enlever une maison remplie de réfugiés, fut frappé de deux coups de pertuisane. Le blessé, porté à bras, subit au retour un continuel supplice jusqu'à Ville-Marie. Remis de ses souffrances au mois d'octobre suivant, il prenait rang dans le contingent de M. de Callières, sous les murs de Québec, assiégé par Phipps.

Le 28 mars 1693, le ministre informe M. de Villebon (V. ce nom) « que les sieurs de Villieu et de Montigny sont nommés, le premier comme son lieutenant et capitaine d'une compagnie, le second en qualité de lieutenant dans les troupes ». Tous deux étaient passés en France, en 1692, à bord des vaisseaux de M. d'Iberville. Dès lors, M. de Montigny fut attaché à la garnison du fort **Nascouat** sur le haut Saint-Jean. Il s'y trouvait encore en 1696, lors de l'expédition de M. d'Iberville contre le fort **Pemquid**. C'est lui que ce dernier chargea de porter l'ultimatum au commandement anglais, « le menaçant par ordre, s'il ne consentait à capituler, d'abandonner sa garnison à la fureur des Abénaquis de M. de Saint-Castin ».

Le fort pris et rasé, M. d'Iberville avait ordre de chasser tous les Anglais de Terre-Neuve : il prit à son bord son ami d'enfance, le lieutenant de Montigny. Les faits et gestes de celui-ci, durant cette campagne d'hiver dans l'île, sont dignes d'un héros de premier plan, et relatés dans la biographie de son chef hiérarchique : il se distingua non seulement par son audace, mais aussi par son tact et sa fermeté dans les négociations avec les vaincus anglais. Le **Journal** de l'aumônier Beaudoin (V. ce nom) en fournit les détails très précis. Le Père de Charlevoix, bien renseigné à Québec, a écrit que, « après M. d'Iberville qui donna dans cette rencontre de grandes preuves de sa capacité, M. de Montigny prenait d'ordinaire les devants et laissait peu de chose à faire à ceux qui le suivaient ». Mais quand arriva à Plaisance, le 18 mai 1697, le sieur de Sérigny, avec quatre vaisseaux à destination du port **Nelson** de la baie d'Hudson, M. de Montigny retourna à son poste sur les bâtiments qui allaient ravitailler M. de Villebon en Acadie.

Toutefois, le lieutenant rentra dans ses foyers en 1698 et trouva alors l'occasion d'épouser à Québec, le 24 septembre, Marguerite D'Amours : il avait trente-cinq ans et il perdait son épouse le 2 avril 1703.

En janvier 1705, nouvelle campagne des Français contre Terre-Neuve, restituée par l'Angleterre. M. de Subercase (V. ce nom), gouverneur de Plaisance, commandait 450 hommes, Canadiens et Sauvages, tous habitués à la raquette et déterminés à toute éventualité. Le 26 janvier, le détachement arrive au **Rebou**, centre des habitations anglaises : l'aspect des assaillants, vêtus à la sauvage, inspire une telle épouvante que nul ne songe à la résistance. Le 28, il se porte au **Petit-Havre**, qui est enlevé en un clin d'œil. Mais la place de Saint-Jean, munie de canons, arrête les Français dont la poudre est mouillée et qui perdent quinze hommes. Le 5 mars, on est devant **Forillon** qui se rend

de frayeur. Là M. de Subercase détache un groupe de Canadiens sous les ordres de M. de Montigny et d'indigènes commandés par **Nescouabiouet** et les lance sur Bonavista et Carbonnière : ils brûlent toutes les habitations du littoral et font un grand nombre de prisonniers, ruinant ainsi pêcheries et transactions britanniques dans l'île.

Ces déprédations, et d'autres en Acadie, exaspèrent les Anglo-Américains qui vouent à la Nouvelle-France une haine dont l'objectif est la conquête finale — à longue échéance toutefois. En 1709, leurs préparatifs sont achevés. Port-Royal est enlevé en 1710. En 1711, c'est Montréal qu'il leur faut prendre. Mais M. de Vaudreuil et M. de Repentigny sont sur leurs gardes et ont les yeux ouverts sur le lac Champlain. Ils arment 1,500 hommes : M. de Montigny est, comme toujours, à l'avant-garde, étant promu capitaine depuis trois ans, avec 50 Canadiens et 200 Abénaquis. M. de Rouville, toujours aussi vaillant, le suit à la tête de 100 compatriotes; puis venait le gros de l'armée, les indigènes tenant l'arrière-garde. Près de la Pointe-à-la-Chevelure se produit une escarmouche, où M. de Montigny défit et mit en déroute un groupe de 120 ennemis. La peste força Nicholson (V. ce nom) à rebrousser chemin, à ses propres dépens.

Trois ans après, pour récompenser ses services, le roi décorait M. de Montigny de la croix si bien acquise de Saint-Louis, qui se retira alors dans la vie privée. Il mourut à Montréal le 10 juillet 1737. De sa première union naquirent quatre enfants :

Marie-Marguerite (1699);

Hector (1700), mort au berceau;

Marie-Josette (1701-1702) et **Josette** (1702).

Le 28 février 1718, il contracta à Québec une seconde alliance avec Marie de La Porte de Louvigny (V. ce nom), qui lui donna sept enfants, entre autres :

Marie-Louise, née en 1732, mariée (1765) à Jean-Marie Raimbault (V. ce nom), décédée en 1799;

Jean-Baptiste-Philippe (V. ci-après);

Marie-Anne-Louise, née en 1725, mariée à Pierre-Julien Trottier (1747), décédée en 1804;

Marie-Anne, née en 1727, mariée (1758) à Charles Mézière de l'Epervanche;

Anne-Amable, née en 1729, mariée (1755) à Louis-Joseph Gauthier de La Vérendrye (V. ce nom), décédée en 1756.

Bibl. — Arch. can., Rapp. des Arch., Ottawa, 1899; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; B. Sulte, *Notes manuscrites.*

MONTIGNY (Jean-Baptiste-Philippe Testard, sieur de) (1724-86), fils du précédent, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Il naquit à Montréal le 16 juin 1724, s'engagea dans les troupes, en 1736, et fut admis dans la garnison du fort Saint-Frédéric jusqu'en 1745. L'année suivante, il se distingua avec 14 Canadiens dans une escarmouche contre 40 Anglais. En 1748, il suit M. de Rigaud (V. ce nom) dans une expédition au Connecticut; mis à la tête de 29 Canadiens seulement, il attaque un parti de 60 hommes, en tue 20 et fait 8 prisonniers. Promu lieutenant en 1754, il conduit à l'Ohio une centaine de Sauvages, qui font un horrible carnage d'un détachement de Braddock (V. ce nom). Le capitaine Dumas le propose à M. Vaudreuil pour la croix de Saint-Louis. En mars 1756, enrégimenté dans l'armée de Montçalm, il se trouva à la prise d'Oswego **(Chouaguen)** et, dans la suite, au fort Saint-Joseph des Miamis. Le 31 août 1758, M. de Montigny commandait 300 hommes, chargés de la défense de Niagara. Dans un engagement, il reçut trois blessures, fut fait prisonnier et emmené en Nouvelle-Angleterre pour deux ans.

Après la Cession, il refusa tout service sous le drapeau britannique et passa en France avec sa famille, le 19 novembre 1760. A Blois, il vécut de sa pension et y mourut le 20 novembre 1786. Le Chevalier avait épousé, le 25 octobre 1748, Charlotte Trottier des Rivières, fille de Julien, président du Conseil supérieur, et de Marie-Louise Raimbault, qui fut mère de neuf enfants, entre autres :

Charlotte, née en 1749, mariée à Charles Douaire de Bondy (1785) à Montréal;

Jean-Baptiste-Pierre (V. ci-après);

Louis-Etienne (V. ci-après);

André-François, né en 1767 à Blois, garde du corps de Louis XVI, émigré en Allemagne, où il épousa la comtesse de Hoënsbrück, chanoinesse de Thorn, qui lui donna trois filles et un fils dont la postérité s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Bibl. — V. la précédente.

MONTIGNY (Jean-Baptiste-Pierre dit Louvigny, sieur de) (1750-1813), fils aîné du précédent, commerçant, officier de la milice, commandant, capitaine des Indiens, membre de l'état-major.

Né à Montréal le 2 novembre 1750, il passa avec sa famille en France en 1760. Le 12 août 1771, de retour au pays, il épousa sa cousine Charlotte, née en 1755, du mariage de Pierre-

Julien Trottier des Rivières avec Marie-Louise de Montigny, et décédée en 1779. Le commerce des fourrures l'attira vers l'Ouest, où il réalisa de grands bénéfices. En mai 1775, il s'empressa de répondre à l'appel de M. de Belestre qui proposait de reprendre aux Américains le fort Saint-Jean : Arnold se retira aussitôt et le contingent canadien se mit aux ordres du major Preston, commandant du fort. Celui-ci envoya M. de Montigny porter un pressant message à Guy Carleton, qui le retint à Montréal (9 septembre 1775) : ainsi l'estafette échappa à la prise du fort par Montgomery le 5 novembre. En mai 1776, M. de Montigny exécuta son plan, imaginé contre les envahisseurs retranchés aux Cèdres; il leva des hommes et déboursa pour leur solde 1,350 louis. Ensuite il se rallia au parti commandé par M. de Lorimier : tous deux, partis de Montréal le 19 mai, allèrent se heurter contre un détachement de renfort que conduisait aux Cèdres le major Henry Sherburne; après une lutte très serrée, l'ennemi fut cerné et se déclara prisonnier avec tout son effectif.

Après la paix, M. de Montigny se remit au négoce des pelleteries. En 1785, en 1788, en 1789, il fut l'un des signataires de plusieurs adresses et pétitions officielles. Vers la fin de 1789, lors Dorchester le déléguait au Détroit, où il demeura jusqu'en 1796. En 1792, ayant appris la marche du général américain Wayne contre le fort **Miamis**, M. de Montigny leva de nouveau à ses frais un renfort de 200 Canadiens : les généraux Simcoe et England louèrent sa belle conduite patriotique devant le commandant en chef; mais on l'oublia ensuite dans l'octroi des demi-soldes des officiers réformés.

En 1796, lord Dorchester décida d'organiser un régiment de **Royal Volontaire Canadien**, et M. de Montigny y versa une compagnie qu'il recruta au Détroit et qui comptait 45 hommes : il dut descendre à Québec pour faire approuver leur engagement; il la commanda quand même jusqu'en 1802. En 1807, on le nomma officiellement capitaine des Iroquois de Saint-Régis. En 1812, il fut confirmé dans sa charge et nommé membre de l'état-major du Bas-Canada. La nuit du 23 octobre, surpris par l'ennemi, il fut fait prisonnier et conduit à Albany; mais on l'échangea contre un colonel américain. Il mourut de ses blessures, le 23 février 1813, héros loyal à la Couronne.

En secondes noces, il avait épousé au Détroit, le 1er mars 1790, Agathe, fille de Jéhu Hay, lieutenant-gouverneur de la ville, et de Julie Rhéaume : il signa **Montigny Louvigny**. Sa veuve reçut une pension viagère de 30 louis. L'un de ses fils, Pierre Benjamin, fut admis en 1828 à la pratique du droit à Montréal.

Bibl. — Bull. des Rech. hist., livraison de mai 1927.

MONTIGNY (Louis-Etienne Testard, sieur de) (1757-1842), frère du précédent, avocat.

Tout jeune il séjourna en France plusieurs années. Revenu au Canada, il embrassa la carrière du barreau et se tint éloigné de la politique. Il décéda à Montréal en 1842.

Le 7 janvier 1783, il y épousa Louise Gamelin-Gaucher, fille de Pierre et de Marie-Louise de Lorimier, et fut père de trois enfants, entre autres :

René-Ovide, né en 1785, remarquable par ses voyages au long cours. Il faisait partie de l'expédition Astor (V. ce nom) et arriva à l'embouchure de la Colombie, en qualité de commis, par le voilier **Tonquin** de la Compagnie. Le 2 juin 1811, on le chargea avec un parti d'explorer le pays et de s'assurer si les blancs occupaient le haut du fleuve. A un coude de la rivière Cowlitz, il se heurta à une vingtaine de canots de guerriers indiens : son chef, nommé Mac Kay, réussit à parlementer avec les Sauvages : tous se retirent sans mal coup de flèches. Au retour, M. de Montigny refusa d'accompagner le même Mac Kay à bord du **Tonquin**, prétextant ses incommodités en mer et évitant ainsi une mort certaine : le navire périt au retour. On le rattacha à un nouveau parti, destiné à accoutumer les indigènes à porter aux blancs leurs fourrures, et, à l'embouchure de la rivière Okanagan, de concert avec M. David Stuart et l'historien Ross, à y établir le fort de même nom. Dans la suite, il franchit les Rocheuses et se rendit jusqu'à la baie d'Hudson et à l'Alaska (1814-25). Il épousa Théotiste Dupuis et, selon Tanguay, il en eut plusieurs enfants dans l'Ouest;

Casimir-Amable, né en 1789, surnommé le chevalier, devint commis d'un comptoir que M. Leprohon fit installer dans les Deux-Montagnes pour effectuer les échanges avec les Indiens. Ayant succédé à son patron dans son comptoir, M. de Montigny convia des colons au défrichement des terres avoisinantes, bordant la Rivière-du-Nord : il créait ainsi **Saint-Jérôme**. En 1812, il est fait capitaine dans la milice.

Le conflit terminé, il revint à ses affaires. Le 28 août 1824, les colons du comté Effingham l'élisaient pour leur représentant à la Chambre d'Assemblée, jusqu'au 5 juillet 1827. En 1837, il travaille à pacifier les esprits : mais, bien que magistrat et lieutenant-colonel, les insurgés l'arrêtent et le conduisent à Saint-Eustache. Les événements vinrent jus-

tifier sa modération. Il vécut à Saint-Jérôme, dont il était l'âme et l'oracle, et y mourut le 5 février 1863.

Il avait contracté une première alliance avec Marthe Godon, qui lui donna huit enfants; une seconde avec Marie Halaire, dont il eut deux filles et un garçon, **Casimir**, noyé en 1888.

Bibl. — Fr. Daniel, *Hist. des Grand. Fam. fr.*, t. I, 1865; R. P. A. Morice, O. M. I., *Dict. des Can. Fr. de l'Ouest*. Québec, 1908; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MONTIGNY (Benjamin-Antoine Testard, sieur de) (1838-99), petit-fils du précédent, avocat, premier zouave canadien, magistrat, chevalier, homme de lettres.

Le huitième enfant de Casimir-Amable et de Marthe Godon, il naquit à Saint-Jérôme le 6 octobre 1838 et fit ses études au collège de Joliette. Le 10 décembre 1859, il se faisait admettre au barreau de Montréal et il entreprit aussitôt un voyage en Europe. Il est à Paris, au moment du guet-apens de Castelfidardo (18 septembre 1860). Soudain le général Lamoricière jette un appel sous les armes à la jeunesse catholique du monde. Le 15 janvier 1861, le jeune avocat s'enrôle au service du Pape, résolu de rester simple zouave. Il ne se retire que le 17 août 1862, au licenciement des Zouaves (V. ce mot). En 1869, il présida l'**Union Allet**. Le 13 mai 1884, Léon XIII le nommait chevalier de l'Ordre de Pie IX.

De retour au pays en 1863, M. de Montigny se détermine à exercer sa profession. Bientôt on l'admet dans les bureaux de la **Minerve**, comme traducteur de nuit. Sans retard il inaugure sa carrière d'homme de lettres, publiant successivement plusieurs ouvrages. Il se marie en 1869. Le 11 août 1870, il fonda, en collaboration avec M. Adolphe Ouimet, le **Franc-Parleur**, qui ne disparaît que le 30 avril 1877. Le 23 mars 1873, on le choisit à titre de magistrat stipendiaire du district de Terrebonne : il va résider à Saint-Jérôme, où il établit sur les bords de la rivière du Nord une coquette petite ferme. Le 8 octobre 1880, il est promu à la charge de recorder de la ville de Montréal : il y fut homme d'honneur, de devoir, de bien. Dans les premiers mois de 1899, la maladie le contraint à démissionner : le chevalier mourut à l'Hôtel-Dieu le 15 août suivant. Il fut l'un des plus dévoués zélateurs de la colonisation, et par ses écrits et par ses actes.

Il est l'auteur de l'**Histoire du droit canadien**, Montréal, 1869; **Catéchisme polit.**, ib., 1878; **Le Program. cath.**, ib., 1880; **Droit criminel : des arrestations**, ib., 1882; **Le Nord**, ib., 1883; **La Colonis. et la Région Labelle**, ib., 1895; **Manuel d'écon. pol.**, ib., 1896; enfin **La Vie de Gabriel Dumont**. De nombreux articles ont paru sous le pseudonyme de **Frisson** et de **Lisette**, dans les colonnes de la **Minerve** et de l'**Etendard**.

Le 10 mai 1869, il avait épousé à Montréal Marie-Louise, fille de Pierre Hêtu et de Sophronie Guilbault, de Lavaltrie, laquelle fut mère de quatorze enfants, entre autres :

Gaston-Henri, né à Montréal le 27 mai 1870, décédé le 30 octobre 1914;

Marie-Jeanne (1872-80);

Marie-Anne-Elisabeth-Alphonsine, née à Saint-Jérôme le 23 avril 1875, mariée à M. Joseph-Alfred Naud, mère d'Antoinette-Cécile (1904), de Jeanne-Raymonde (1907), de Fernande-Adèle-Lorraine (1915), et décédée en 1915;

Marie-Louise-Antoinette, née le 7 novembre 1873, mariée en 1895 à Arthur, fils d'Adolphe Roy et d'Antoinette Hudon;

De Louvigny-Paul-Charles, né à Saint-Jérôme le 1er décembre 1876, marié en 1904 à Antoinette-Marie, fille de Jules-Samson Helbronner et d'Eugénie-Alphonsine Meusnier, émigrés de Paris (France), père de Jacqueline-Marie-Eugénie (1905) et de Raimbault-Michel-Antoine (1911);

Guy-Pie-Fernand, né en 1878, marié en 1906 à Jeanne, fille d'Alphonse Marcou et de Céline Coutu, père de Guy (1907) de Jeanne (1910), d'Yvette (1911), de Marcelle (1914), de Jean (1915), de Lucie (1917), d'André (1919), de Simone (1924), de Maurice (1926);

Marguerite-Jeanne, née en 1880, mariée (1909) à Emile, fils de Tancrède Gaboury, député, et de Jeanne Fletcher, mère de Marguerite-Marie (1916);

Gamelin-Joseph-Ignace, né en 1881, marié (1905) à Lily, fille de Ludger Fauteux, capitaine au long cours, et de Joséphine Lamerise, père de Raymond-Arthur (1905);

Thérèse-Sophronie, née en 1883, mariée (1912) à Hector-Hormisdas, fils d'Hormisdas Viger et d'Elmina Cadieux et décédé en 1914, mère de Roger-Jean (1913) et de Sabine-Valentine (1915), enfant posthume;

François-Assise-Sévère, né en 1885;

Benjamin-Jacques, né en 1887;

Alphonse-Dominique, né en 1889, décédé en 1924;

Marie-Marthe-Germaine, née en 1892.

Bibl. — V. les précédentes; Notes de la famille.

MONTIZAMBERT (Pierre-Louis Boucher de Niverville, sieur de) (1722-1803), lieutenant dans les troupes de la Marine. — **Montizambert**, nom du château seigneurial situé dans la paroisse de Tigy, dans l'élection d'Orléans.

Rodolphe Montizambert résidait (1643) à Mortagne, dans le Perche; il était parent ou ami de la famille Boucher et, très probablement, frère d'Alexandre Aubin de Niverville : ainsi s'expliquent naturellement les deux appellations des enfants de Pierre Boucher.

Le 9 septembre 1688, le capitaine Le Verrier de Rousson (V. ce nom), s'étant mis en pension chez M. Pierre Boucher à Boucherville, accompagna à une partie de chasse les deux jumeaux de son hôte : l'un Jacques, sieur de Montizambert, l'autre Jean-Baptiste, sieur de Niverville. Par un malheureux accident, M. Le Verrier de Rousson tua le premier à bout portant, pensant tirer sur du gibier. La famille l'exonéra de toute accusation.

Mais, plus tard, le jumeau survivant, Jean-Baptiste, songea à perpétuer le nom de **Montizambert,** en l'imposant à son huitième enfant. Celui-ci, Pierre-Louis, naquit à Boucherville, le 30 avril 1722. Ayant grandi dans les idées familiales, il s'enrôla aussi dans les troupes de la Marine. En 1754, il figure avec honneur et distinction dans le contingent, envoyé au fort Du Quesne. Là, on l'informa que les indigènes détenaient captive une jeune fille, d'origine allemande, et âgée de quinze ans, qu'il racheta sur-le-champ, la fit instruire et l'épousa au Détroit (1756). Il mourut à Boucherville le 6 août 1803, laissant dix enfants, entre autres :

Marie-Louise, née à Détroit (1757), morte à Boucherville (1843);

Marie-Catherine (1759-1803);

Marie-Anne (1764-1845); toutes trois sans alliance;

Charlotte (1766), mariée (1795) à Joseph-Ignace Boucher de La Broquerie, morte en 1832;

Marie-Térèse (1770-1802), mariée (1792) à François Boucher de La Bruère;

Marie-Hippolyte (1771-1829), sans alliance;

Louis, né à Chambly en 1775, marié à Québec en 1809 avec Sarah, fille de Nathaniel Taylor et de sa seconde femme Sarah Minot, deux loyalistes réfugiés de Boston à Québec en 1776 : le mariage eut lieu à l'église anglicane; les enfants qui en sont issus ont adopté les croyances de l'Eglise établie d'Angleterre: Charles-Nathaniel (1810), marié à Elizabeth Terrot Bell, décédé à Québec en 1885; Edward-Lewis (1811), marié (1839) à Lucy, fille du juge en chef Bowen, mort en 1882; George-Sheaffe (1812), marié (1846) à Caroline Colton, tué (1848) au siège de Moultan, aux Indes. Louis de Montizambert mourut à Québec en 1834, assistant secrétaire civil et huraliste à la Cour d'Appel.

BIBL. — V. ci-après.

MONTIZAMBERT (Edward-Lewis Boucher, sieur de) (1811-82), avocat, greffier en loi du Sénat du Canada.

Né à Québec le 23 octobre 1811, il épousa le 5 novembre 1839 Lucy Irwin Bowen, qui lui a donné cinq enfants, entre autres :

Charles-Edward (1841-1905), lieutenant-colonel, marié (1867) à Alice Lawson, fille de James Gibb de Québec et de Mary Anne Torance, père de trois filles : Edith-Constance (1868), Béatrice-Bland (1874), Elsie (1875); décédé le 29 juillet 1905 à Ovid, au Michigan (E.-U.); en 1882, il était commandant de l'Ecole d'artillerie à Kingston et dans les troupes dirigées contre Riel en 1885;

Frederick, né en 1843, marié (1865) à Québec avec Mary Jane, fille de William Walker, conseiller législatif, et de Margaret Bell; docteur en médecine, en charge de la Quarantaine à la Grosse-Ile, durant plusieurs années; directeur général du Bureau de santé avec le rang de sous-ministre fédéral; membre honoraire de l'Académie de Médecine du Mexique et de la Société d'hygiène de France; agrégé de l'Institut sanitaire impérial; président de l'Association de la santé publique américaine (1890) et de l'Association médicale du Canada (1901); chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Angleterre; gouverneur et membre du Conseil exécutif de l'Ordre Royal Victoria des gardes-malades du Canada; aujourd'hui a sa retraite à Ottawa; père de sept enfants : Ethel-Margaret (1867), mariée à E. Russel Hale; Violet-Lucy (1868), mariée (1895) à Charles Walker; Harold Saint-John (1871), marié (1917) à Henriette Cecil, fille du capitaine Johnson, ingénieur et lieutenant-colonel; Mildred-Helen (1873), sans alliance; Norman Hamilton (1876-1904), mort célibataire; Ella Frederica (1878), mariée (1904) à Reginald Molson Beckett; Rhoda Mary Tudor (1881), non mariée. M^me^ Frederick de Montizambert est décédée à Ottawa le 10 novembre 1921;

William Carlisle, né en 1855, marié (1880) à Ella Margaret Robertson, commis de banque, gérant de banque, retiré à Toronto, père de Gladys Edith (1883), non mariée; Lewis Carlisle (1884), célibataire; Kenneth Robertson (1886), marié à Edith Oudine Pangman; Clement Trevor (1890), tué au champ d'honneur en 1916; Dorothy Helen (1891), mariée (1918) au lieutenant Hugh Mackay Patterson de Montréal; Hermine Constance (1894), décédée sans alliance en 1920; Valerie Lucy (1897), non mariée.

BIBL. — Notes de M. de Montarville de La Bruère, Montréal, 1928; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; *Nova Francia,* revue, Paris, janvier-février 1930.

MONTMAGNY (Charles Huault de) (1583-1654), deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, chevalier de Malte. — **Montmagny,** commune de 1.400 âmes, en Seine-et-Oise.

I. **Origine.** — Les Huault étaient marquis de Vaires et de Bussy-Saint-Martin (Seine-et-Marne), seigneurs de Bernay, de Montmagny, de Richebourg (Seine-et-Oise). La maison eut pour fondateur Jacques Huault, sieur de

Chevalier de Montmagny.

Vaires et d'Aubigny, conseiller et secrétaire de Henri II. Sous Charles IX, il résigna sa charge en faveur de son fils Jean, le 11 juin 1566. Les descendants furent tous hommes nobles de robe et d'épée.

Charles Huault était issu du mariage de Charles, maître des requêtes, et d'Antoinette du Drac : il naquit vers 1583. Il eut deux sœurs, Claire et Charlotte, et trois frères : Louis-Claude, mort jeune; Adrien décédé en 1648, sans alliance, et Louis continuateur de la lignée. Conseiller du roi, il épousa Catherine Lottin, parente de M. de Lauzon, qui lui donna sept enfants : **Adrien, Louis** qui devint prêtre, **Jacques, Catherine, Charlotte, Benoîte** et **Jeanne.** Adrien, né en 1619, mourut en 1699. Vraisemblablement les liens de parenté avec M. de Lauzon, directeur des Cent Associés, expliquent le choix qu'il fit du chevalier comme successeur de M. de Champlain. Au décès de Louis Huault (1646), la seigneurie de Montmagny passa à M. de Malebranche, frère du célèbre philosophe Oratorien et neveu de M. de Lauzon.

II. **Jeunesse.** — Tout ce que l'on sait de l'adolescence du chevalier, c'est qu'il fut, de son propre aveu, élève des Jésuites. Le 31 juillet 1636, parlant aux Sauvages assemblés aux Trois-Rivières, *il leur dit que* le grand capitaine, venu de nouveau à Québec, avait été instruit dans nos écoles, que lui-même avait été enseigné de notre main (V. **Relat.,** t. 9).

Le 3 août 1622, Charles Huault s'agrège à l'Ordre de Malte. Aussitôt, montant sur les galères de l'Ordre, qui sillonnaient la Méditerranée, il fait l'apprentissage de la vie d'officier de marine, dans les fréquentes excursions contre les Turcs, les Marocains, les corsaires d'Alger et de Tripoli. Dix années après, le chevalier se trouve, sous la direction du cardinal de Richelieu, chargé de l'administration des intérêts de la Compagnie de la Nouvelle-France.

III. **Deuxième gouverneur.** — M. de Montmagny eut une première commission en date du 15 janvier — ou du 10 mars 1636 — une seconde en 1639, une troisième en 1642, une quatrième en 1645, la seule qui ait été conservée. Ses provisions, outre les pouvoirs ordinaires, l'autorisaient, jusqu'à ce qu'il y eût des juges souverains établis, à juger souverainement et en dernier ressort, avec les chefs de la Compagnie, « qui se trouveraient là, tant les soldats que les habitants ».

La **Relation** du Père Le Jeune signale son arrivée en ces termes : « Etant arrivé devant Québec, la nuit de la Saint-Barnabé, le 11 juin 1636, il mouilla l'ancre sans se faire connaître. Le lendemain matin, nous eûmes avis qu'il était dans le vaisseau que la nuit nous avait caché. Nous descendîmes sur le bord du fleuve pour le recevoir : les Pères Châtelain et Garnier étaient en sa compagnie. Après les compliments ordinaires, nous les suivîmes droit à la chapelle. En chemin, ayant aperçu l'**Arbre** de notre salut : « Voici, dit-il, la première croix que je rencontre sur le pays; adorons le Crucifié en son image : il se jette à deux genoux, et, à son exemple, toute sa suite et ceux qui venaient le saluer. A l'église, nous chantâmes le **Te Deum,** comme aussi les prières pour notre bon roi. A l'issue, M. de Châteaufort (V. ce nom) lui vint présenter les clefs de la forteresse, où il fut reçu par plusieurs salves de mousqueterie et par le tonnerre de plusieurs canons. Il fut parrain d'un sauvage malade, qu'il nomma Joseph, à l'honneur du patron de la Nouvelle-France. »

Les hommes de sa suite étaient son lieutenant Louis de Bréhan de l'Isle, son secrétaire Martial Piraube, trois officiers: de Saint-Jean, de Malepart et de Maupertuis. Le gouverneur reconnaît bientôt comme trop faibles les ou-

vrages du fort **Saint-Louis** et trace des dessins d'amélioration. Il désigne aussi l'alignement des rues, leur donne des noms comme gage de ses souvenirs : **Saint-Louis** (Louis XIII), **Sainte-Anne** (Anne d'Autriche), **Mont Carmel** (Ordre de Malte), **Sainte Geneviève** (Patronne de Paris). Il dessine le jardin du fort, son jardin à lui. Peu après, il fait agrandir l'habitation de deux corps de logis, d'un magasin, d'une plate-forme garnie de canons. En septembre, il remonte le fleuve jusqu'au saut Saint-Louis, passe à la rivière des Prairies, s'arrête au Mont-Royal, à l'île Montmagny (Jésus), descend à l'île Saint-Ignace près de l'entrée de la Rivière-des-Iroquois (Richelieu). De retour à Québec, il pousse une reconnaissance à Beaupré, à Montmorency, au Cap-Tourmente. Satisfait et enthousiaste, il se hâte de communiquer son admiration au Grand Maître de Malte, qui lui témoigne, l'année suivante, sa joie profonde et sa fierté au sujet d'une si belle mission.

Ami fidèle des Jésuites, il se fait leur collaborateur sur tous leurs champs d'action civilisatrice et religieuse : Religieux lui-même, il ne cesse de le démontrer par son langage et sa conduite. Les **Relations** annuelles consignent fidèlement les travaux de l'administrateur : domestiquant les élans, « qui se mettent à genoux, aussi aisément que le chameau, pour boire, manger, se coucher »; arrangeant à l'amiable les différends; veillant à l'exécution des ordonnances civiles et religieuses; « tenant tout en devoir par son exemple et sa piété »; conduisant jusqu'à l'embarcadère, « avec une courtoisie et une affection non pareille », les missionnaires qui montent aux Ontaouais, Algonquins et Hurons; présidant en grand apparat le Conseil, où les capitaines de Tadoussac et le chef des Sauvages de Sillery implorent secours et assistance dans leurs partis de guerre et admirant leur naturelle éloquence : « Je ne sais, dit-il, ce qu'un sénateur romain aurait répondu de plus à propos sur le sujet proposé »; méritant l'estime, l'attachement, les éloges de toute la colonie pour « son industrie, sa prudence, sa sagesse et toute sa conduite » (V. **Rel.** de 1637). Chaque semaine, après la fondation de la **réduction**, à quatre lieues de Québec, par M. Brûlart de Sillery, le gouverneur s'y rend à pied et y distribue ses conseils et ses encouragements. Le 1er mai 1637, il fait dresser, en face de Notre-Dame de Recouvrance, un grand **mai** (V. ce mot), embelli d'une triple couronne; dans un écusson, on lit les trois noms **Jésus, Marie, Joseph.** Depuis ce jour, l'usage du mai s'est maintenu et perpétué dans la province. A la nouvelle de la naissance du Dauphin (Louis XIV), le 1er septembre 1638, il commande de magnifiques réjouissances. Les indigènes se pâment de joie et de satisfaction, « à la vue des chandelles ardentes, de la pluie d'or du feu d'artifice ».

Le 1er août 1639, les premières Ursulines et Hospitalières débarquent à Québec : le gouverneur avec toute sa suite les accueille sur le rivage, au bruit du canon, Il tenait à faire apprécier aux naturels « le mérite du renfort qui leur était offert » pour l'éducation et l'hospitalisation. En 1640, il s'intéresse vivement à la fondation d'une seconde **réduction** aux Trois-Rivières. Mais les bandes iroquoises se montrent plus audacieuses que jamais : il est fâché des lenteurs de la Compagnie et se décide à députer le Père Le Jeune en France solliciter des secours urgents (1641).

Soudain, le 8 août, paraît M. de Maisonneuve avec le groupe de colons à destination de l'île de Montréal. Effrayé de leur hardiesse, en s'installant dans cette solitude, M. de Montmagny les exhorte à s'établir dans l'île d'Orléans. M. de Chomedey affirme qu'il est investi d'une mission positive et qu'il porte des ordres précis : le gouverneur s'incline. Bien plus, il accompagne un détachement jusqu'au Mont-Royal, afin de reconnaître l'emplacement de **Ville-Marie.** Et l'on hiverne cependant à Québec. Au printemps de 1642, a lieu avec solennité la fondation de la future métropole du Canada, poste avancé qui sera, dans vingt ans, le vrai rempart qui sauvera la Nouvelle-France.

La **Relation** de 1643 affirme « qu'il serait difficile d'expliquer quels soins et quelles peines s'impose chaque jour le gouverneur pour aplanir les difficultés de la colonie ». En 1642, le 13 août, « M. le gouverneur arriva à la Rivière-des-Iroquois pour commencer **le fort,** au lieu qu'il avait désigné. On fait jouer les haches dans cette grande forêt; on renverse les arbres, on les met en pièces, on arrache les souches : on y dit la première messe. Sept jours après, comme on s'occupait à dresser une palissade, une troupe de 300 Iroquois, se glissant à pas de larrons dans les bois, donna bien de l'exercice : et si M. le gouverneur n'eût été présent, tous les ouvriers étaient taillés en pièces. Ces barbares se divisèrent en trois bandes, et malgré qu'ils vissent trois barques à l'ancre, ils se jetèrent sur nous avec une fureur si étrange, qu'il semblait qu'ils dussent tout enlever du premier coup. Aussitôt chacun court aux armes : un caporal, nommé Du Rocher, étant en garde, voyant qu'ils mettaient déjà le pied dans le retranchement, s'avance, la tête baissée, avec quelques soldats et les repousse courageusement. Les balles sifflent de tous côtés. M. le gouverneur, étant sur l'eau dedans son brigantin, se fait porter à terre sur

le 6 mai, aveu et dénombrement de ses biens au Canada. Deux ans après, le Grand Maître, Lascaris, lui confie le gouvernement de Saint-Christophe aux Antilles. Le 10 janvier 1654, son neveu Adrien vend par procuration à Louis Théandre Chartier de Lotbinière la seigneurie de la Rivière-du-Sud au prix de 3.000 livres. M. de Montmagny mourut, croit-on, dans son gouvernement, vers cette époque. Son nom s'est perpétué dans le comté, le district judiciaire et la paroisse de Montmagny.

Bibl. — J.-B. Ferland, *Cours d'Hist.*, t. I, Québec, 1861-65; H. Garneau, *Hist. du Can.*, t. I, Paris, 1913; J.-E. Roy, *La Nouv. Fr.*, revue, Québec, 1906; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, Paris, 1895; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MONTMORENCY (Henri, second duc de) (1595-1632), amiral de France et de Bretagne, troisième vice-roi de la Nouvelle-France.

Fils de Henri, comte de Damville, puis duc de **Montmorency** — canton de 6.000 âmes en Seine-et-Oise —, il naquit à Chantilly en 1595 et eut pour parrain Henri IV, converti au catholicisme depuis deux ans. En 1612, il fut nommé amiral de France par la Régente et reçut aussi le titre d'**amiral de Bretagne**, qualité que les Etats de cette Province refusèrent de reconnaître à un adolescent de dix-sept ans. Héritier du gouvernement du Languedoc, il entra bientôt en lutte contre les Calvinistes et se distingua aux sièges de Montauban en 1621 et de Montpellier en 1622. En 1625, il commande la flotte qui enleva aux Huguenots les îles de Ré et d'Oléron. En 1626, il consentit à vendre à Richelieu sa charge d'amiral pour la somme de 1.200.000 livres. En 1629, il fut créé maréchal. Mais, mécontent du roi qui lui avait refusé le titre de connétable, aboli d'ailleurs par Richelieu en 1626, il se laissa entraîner dans la révolte du prince Gaston d'Orléans. Vaincu et fait prisonnier à Castelnaudary (1632), il n'obtint point sa grâce et fut décapité à Toulouse. Sa veuve, Marie des Ursins, jeune encore, prit le voile au couvent des Visitandines de Moulins; elle fit ériger à son époux un superbe mausolée, qui se voit encore dans la chapelle du lycée de cette ville.

En 1619, il avait acheté de son beau-frère, le prince de Condé (V. ce nom), la charge de vice-roi de la Nouvelle-France, sur l'avis de son secrétaire, M. de Villemenon, pour la somme de 11.000 écus. Il confia les fonctions de sa charge à un sieur Dolu, grand audiencier du royaume, dont il fit son intendant à Paris, muni de pouvoirs discrétionnaires. Ayant organisé une enquête, Dolu constatait que la Compagnie de Rouen avait manqué à la plupart de ses engagements : grâce à Champlain, qui le renseigna dans les moindres détails, il apprit qu'elle n'avait pas transporté le nombre de colons requis, qu'elle avait refusé de reconnaître l'autorité du lieutenant du roi et négligé de bâtir des forts sur le Saint-Laurent, et que Québec même dépendait de la France pour son ravitaillement annuel, après une douzaine d'années de monopole. A l'époque même où le vice-roi, reconnu officiellement le 25 février 1620, se battait avec bravoure contre les Calvinistes du Midi, son fondé de pouvoirs, M. Dolu, faisait choix de deux Huguenots fanatiques, de Rouen, comme directeurs plénipotentiaires de sa nouvelle Société, la **Compagnie des De Caen** ou de **Montmorency**. Guillaume De Caen (et son neveu Emery), versait au duc un revenu annuel de 1.000 écus : le monopole lui assurait ce salaire pour onze années.

Fatigué des réclamations et l'esprit obsédé de tout autres préoccupations, le duc de Montmorency se démit de sa vice-royauté, en décembre 1624; et il vendait, le 25 mars suivant, sa charge à son neveu, Henri de Lévis, duc de Ventadour, moyennant la somme de cent mille livres. Son nom a été perpétué par la cascade et le comté de **Montmorency**, dans la Province de Québec.

Bibl. — C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; H. P. Biggar, *The Early Trading Comp.*, Toronto, 1901; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MONTPETIT (André-Napoléon) (1840-98), avocat, journaliste, secrétaire, poète, naturaliste, historien.

Les ancêtres se sont perpétués en France par des familles demeurant dans la Vienne et la Haute-Vienne actuelles. La lignée des Montpetit du Canada est une greffe de la branche poitevine. Fils d'Etienne et de Marie Lefebvre, André-Napoléon naquit à Beauharnois le 4 juillet 1840, fit son cours classique au collège de Saint-Hyacinthe, étudia le droit et fut admis au barreau en 1862. Médiocrement attiré par les débats du prétoire, il porta ses goûts et ses préférences vers le journalisme, qui jouissait alors d'une grande vogue. Des articles signés de son nom parurent dans les colonnes du **Colonisateur**, fondé à Montréal le 18 janvier 1862 et de **la Guêpe**, éditée à Sorel en 1865.

M. P.-O. Chauveau (V. ce nom) le choisit à titre de secrétaire et de collaborateur du **Journal de l'Instruction Publique**. Lorsque M. G.-E. Desbarats (V. ce nom) publia à Montréal (1870) **l'Opinion Publique**, M. Montpetit en devint le rédacteur principal et quasi le fondateur. C'est dans cette publication que parut son **Histoire des Hurons de Lorette**, qui eut un retentissant succès; aussi ces

fidèles alliés traditionnels des Français décidèrent de le nommer **leur chef**, à titre honorifique et en témoignage de reconnaissance. En retour, il se prêta au vœu de la tribu qui demanda, dans une requête imposée par le Chef, au Souverain Pontife, l'autorisation de posséder une église desservie par un prêtre sachant leur idiome : la supplique fut exaucée. M. Montpetit se plaisait à conseiller et à protéger les timides novices qui entraient dans la carrière des lettres. Son esprit et son cœur s'inclinaient d'instinct vers l'adolescence et la jeunesse : c'est pour elles qu'il composa une **Série de livres de lectures.** Sa plume féconde, il l'a consacrée à la rédaction d'ouvrages fort différents. Et l'écrivain fut également un conférencier de renom.

Le docteur Dionne a énuméré ses publications : **Abrégé de géogr. moderne,** à l'usage de la jeunesse, Québec, 1870; **Colonie franç. de Metgermette,** ib., 1874; **Nouv. Série de lect. graduées,** et **Major L.-N. Voyer,** Montréal, 1876; **L'Amiante, c'est le million,** Québec, 1884 et **Nos Hommes forts,** qui eut un prodigieux succès; **Louis Riel à la Riv.-du-Loup,** Lévis, 1885; **Les Poissons d'eau douce au Can.,** Montréal, 1897, qui décela les talents d'un vrai naturaliste.

Décédé à Montréal le 26 mai 1898, M. Montpetit avait épousé (1866) Adèle, fille de J.-B. Labelle, professeur, et de Marie Leclair, née en 1847 et décédée à Ottawa le 17 avril 1911. De cette union sont issus :

Ludger-André (1868-1927), docteur en médecine, ingénieur civil et poète;

Elzéar (1869), docteur en médecine à Rigaud, marié à Alice Longpré, père de Jean, qui est pharmacien à Montréal;

Victor (1873-1906), noyé à l'arpentage au camp de Smoke River;

Edouard (1881), né à Montmagny, marié à Hortense Varin, père de Guy et d'André, avocat, docteur en droit, Conseil du Roi, diplômé des Sciences Politiques et de la Société des Sciences Coloniales de Paris, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie Royale de Belgique et de la Société Royale du Canada, officier de l'Instruction Publique de France, professeur de sciences sociales, auteur, conférencier de renom; secrétaire général de l'Université de Montréal;

Eva (1872), jumelle, mariée à E.-R. Faribault (V. ce nom);

Ada (1872), jumelle, mariée à Thomas Dominion Caldwell et mère de Guy (1902) bachelier de commerce; de Jeanne (1904) mariée (1928) à D. Gauthier, ingénieur; de Madeleine (1906);

Marie-Louise (1874), mariée (1902) à A. Lamarche († 1906) et décédée (1919), mère d'Yvette (1906), qui a épousé à Paris, en juin 1930, M. Jean Lévesque : M. Arthur Lamarche était le frère de l'évêque actuel de Chicoutimi, né en 1870, prêtre en 1893, élu au siège le 17 août 1928 et sacré dans sa cathédrale le 18 octobre suivant.

Bibl. — Notes de la famille; *Le Monde illustr.*, Montréal, juin 1898; R. P. A. Leduc, *Beauharnois*, Ottawa, 1920; *Le Temps*, journ. d'Ottawa, 18 avril 1911; L.-O. David, *Biogr. et Portr.*, Montréal, 1876, et *Souv. et Biogr.*, ib., 1911.

MONTREAL (Société de Notre-Dame de l'Ile) (1639-63), fondée à Paris par un groupe de prêtres et de laïques, en vue d'établir une colonie dans l'île de Montréal. L'on donna le nom de **Ville-Marie** (V. ce mot) au premier établissement et la **Société de Ville-Marie** est comme une seconde dénomination de la même corporation.

La Sœur Morin, l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, a consigné les noms des sociétaires : l'abbé Olier, fondateur du Séminaire de Saint-Sulpice, et Jérôme Le Royer de La Dauversière se placent en tête : le premier souscrivit la somme de 2.400 livres.

1° **En 1639,** ces deux initiateurs s'adjoignent Pierre Chevrier, baron de Fancamp, gentilhomme normand, qui entra plus tard dans les saints ordres : il versa la somme de 20.000 livres.

2° **En 1640-41,** trois autres membres dont les noms sont inconnus alors, excepté celui de Gaston-Jean-Baptiste, baron de Renti (1611-49) : le total souscrit monte à 75.000 livres. Aussi le départ des premiers colons est décidé aussitôt.

3° **En 1641-42,** M. Paul de Chomedey de Maisonneuve verse 2.000, et une bienfaitrice inconnue — M^me^ de Bullion, ou Angélique Faure, fille de Guichard, secrétaire du roi, et de Madeleine Brûlart, nièce de Nicolas de Sillery, chancelier de France, — donna à Jeanne Mance 22.000 livres.

4° **Entre 1642-1650,** s'inscrivent Roger Du Plessis, marquis de Liancourt, duc de La Roche-Guyon et pair de France, fils de Charles et d'Antoinette de Pons, dame de Guercheville (V. ce nom), né en 1598 et décédé en 1674; Antoine Barillon, seigneur de Morangis, maître des requêtes, conseiller d'Etat. et directeur des finances (1599-1672); Christophe Duplessis, baron de Montbart, avocat au Parlement, décédé en 1672; M. Drouart, nommé secrétaire de la Société en 1644; Louis Séguin, baron de Saint-Brisson, des Ruaux et de Saint-Firmin; Jean-Antoine de Mesmes, seigneur d'Irval, vicomte de Vaudreuil, conseiller d'Etat, puis président à mortier au

Parlement, décédé en 1673; l'abbé Denis et l'abbé Louis Le Prêtre; Madeleine Fabri, épouse de Pierre Séguier, alors chancelier de France; Isabelle Blondeau, épouse de Jean de Phélypeaux, seigneur de Villesavin, connu plus tard sous le nom de comte de Buzançois; Isabelle Séguier, fille unique du chancelier, épouse de Christophe Sanguin, seigneur de Livry; l'abbé Legauffre, Sulpicien; le sieur Bardin; Alexandre Le Rageois de Bretonvilliers (1620-76), curé de Saint-Sulpice et deuxième Supérieur du Séminaire; l'abbé de Queylus (V. ce nom); M. Quatorze; Louis d'Ailleboust (V. ce nom); Balthazar Brandon de Bassancourt et l'abbé Philibert, son frère.

5° **En 1650** : les 33 Associés sont réduits au chiffre de onze personnes ou membres actifs de la Société. Elles se font « donation mutuelle au dernier survivant des forts, habitation et dépendance de Montréal » : ce sont les abbés Olier, de Bretonvilliers et de Barrault, le duc de Liancourt, Habert de Montmor, Drouart, Louis Séguier, d'Ailleboust, de Maisonneuve, de Fancamp, de La Dauversière. Dans sa **Vie de la Sœur Bourgeoys**, M. Jacques Viger donne deux protecteurs à la Société : le cardinal de Richelieu et le maréchal d'Effiat. Il ajoute aux précédents Associés les cinq noms suivants : M. de Lauzon, Charles d'Ailleboust des Musseaux, Jacques Girard, Jean Galibal, Marguerite Bourgeoys.

En 1651, cette dernière écrit « qu'il n'y a plus que 17 hommes en état de lutter contre les Iroquois », et le Supérieur des Jésuites constate qu'il n'y a plus que 50 Français environ à Ville-Marie. En décembre, M. de Lauzon envoie 10 soldats, non armés et mal vêtus.

En 1653, arrive la plus grande levée : 102 noms sont inscrits sur le rôle d'embarquement. En 1657, M. de Maisonneuve amène un groupe de colons. En 1659, la recrue est considérable : environ 109 personnes. En 1662, il en est de même; et les naissances augmentent chaque année. Les deux années suivantes, il arrive encore un contingent respectable.

La Société de Notre-Dame avait, au prix de dépenses énormes d'hommes et d'argent, accompli ses desseins : en mars 1663, les Sulpiciens du Séminaire encore à son berceau devenaient ses héritiers, seuls propriétaires seigneuriaux de l'île de Montréal. En mai, disparaissait aussi la Compagnie des Cent Associés, cédant le terrain à la Compagnie des Indes. Le roi se tourna vers sa colonie, résolu de la peupler, d'en organiser l'administration et d'abattre enfin l'hostilité des Iroquois.

En 1643, parut un volume de 127 p. in-4°, sans noms ni de lieu, ni d'imprimeur, ni d'auteur, et intitulé : **Les Véritables Motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal, pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France** (V. **Soc. Hist., de Montréal**, 9e livraison).

M. l'abbé H. Verreau incline à l'attribuer à la plume de l'abbé Olier; « parce que, dit-il, tout le texte indique le style d'un ecclésiastique; parce que ce style est plus particulièrement celui de M. Olier; parce que surtout l'auteur ne nomme point cet abbé, fondateur principal de la Société » (V. **Mém. S.R.C.**, 1882). Cet important factum mérite qu'on l'analyse.

Les **motifs** sont au nombre de quatre et les **réponses** aux objections au nombre de neuf.— Le premier motif est l'obligation où sont les laïques de contribuer à la conversion des infidèles, autant que cela est compatible avec leurs occupations et leurs ressources; le second est que chacun exerce son apostolat au lieu et à la façon convenable au plan déterminé, ce que prouvent bien des exemples locaux; le troisième est que le salut des infidèles est supérieur aux œuvres temporelles les plus pressantes, étant une œuvre spirituelle; le quatrième est que « entre les peuples d'Amérique (centrale et méridionale), il n'en est pas de plus dépourvus de secours spirituels que ceux de la Nouvelle-France ». — Les **objections** se formulent ainsi : 1° les bonnes œuvres doivent rester cachées et non s'étaler dans les mains d'une Société : — on répond que l'intention doit être secrète et non le fait de l'aumône, sinon on condamne la nécessité du bon exemple prescrit de J.-C.; 2° l'entreprise de Montréal est dispendieuse, propre à un trésor royal et non aux individus, téméraire aussi à cause des périls de la navigation : — on répond que c'est bien l'œuvre du « Roi des Rois », maître de l'Océan et puissant contre les naufrages; 3° les pauvres du royaume appellent en grand nombre nos aumônes avant les gens inconnus, ingrats et dissolus : — on répond que les histoires attestent que, dans cette hypothèse, ni la France, ni aucun pays au monde n'auraient jamais été évangélisés : la charité universelle ne fait qu'accroître la charité nationale; 4° les indigènes, avec la lumière naturelle, se peuvent sauver par la loi de nature, ignorant de l'Evangile : — on répond que les apôtres des Gaules en pouvaient dire autant de nos pères, et nous des autres : c'est l'extinction de la propagation de la Foi; 5° les enfants des chrétiens ont besoin de pain les premiers, plutôt que ceux de ces chiens, incapables de conversion : — on répond que comme les fils d'Israël refusèrent le pain évangélique, les enfants des Gentils en firent leur festin : ces chiens infidèles peuvent nous l'arracher un

jour à nous-mêmes; 6° le ministère des Jésuites, soutenus des aumônes et des secours de la Compagnie des Cent Associés, paraît bien suffisant au Canada : — on répond que ni eux, ni la Compagnie ne se plaignent d'être secondés, puisque les directeurs ont cédé volontiers l'île de Montréal; 7° les Sauvages sont paresseux, libertins, indociles à la civilisation : — on répond que le contact avec les Français et la grâce divine ne sauraient manquer de les améliorer avec les années; 8° l'île de Montréal est trop proche des Cantons iroquois, qui s'arment chez les Hollandais : — on répond qu'on les amènera à la paix, sinon 300 bons soldats les pourront éloigner ou anéantir leurs villages par le feu; et que, s'ils font des martyrs, ceux-ci auront la plus belle des récompenses; 9° le pays a un rude climat qui finira par dégoûter les colons et les ramener au foyer; et la Société ne s'alimentant que des dons de la charité ne saura exister que pour un temps, tandis qu'il est plus agréable de coloniser l'Amérique du Sud : — on répond que si l'on a en vue le temporel, on le laisse à ceux qui iront le chercher sous les tropiques; et nous savons que notre Société ne doit durer que le temps suffisant pour permettre aux gens de vivre de leurs labeurs et de leurs industries; quand même elle périrait plus tôt, ceux qui commencent un ouvrage ne sont pas toujours ceux qui l'achèvent.

C'est au début du XVIII[e] siècle (1710-25) que le nom de **Ville-Marie** cède le pas à celui de **Montréal** comme ville. Mais en 1833 seulement, la ville est constituée en corporation. Sous le régime français, un syndic en fut l'administrateur; au début du Régime anglais, un officier de la Couronne; de 1774-1796, le Conseil de Québec, puis les juges de paix. En 1833, la population comptait 27.000 âmes; les électeurs choisirent comme premier maire M. Jacques Viger (V. ce nom), qui fut réélu avec les seize conseillers, de moitié anglais et canadiens.

Aujourd'hui, Montréal est la **deuxième ville** du monde, de langue française, avec un million d'âmes.

Bibl. — H. Verreau, *Mém. Soc. Roy. Can.*, Ottawa, 1882 et 1913; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, Paris, 1895; *Annales de l'Hôtel-Dieu*, Montréal, 1921; G. Goyau, *Les Origin. relig. du Can.*, Paris, 1924; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; W. H. Atherton, *Hist. of Montréal*, 3 vol., 1914.

MONTREAL (Collège ou Petit Séminaire de), institué principalement en vue de la préparation des jeunes gens à l'état ecclésiastique.

En 1766, au village de la Longue-Pointe, M. Curateau de la Blaiserie, prêtre de Saint-Sulpice et curé de la paroisse, conçut l'idée de fonder un collège classique, destiné à former un petit séminaire. Dans cette création, il y avait comme un acte de protestation contre les desseins, et bientôt les entreprises, des vainqueurs pour faire perdre aux Canadiens l'usage de leur langue. Inauguré en 1767, le collège Saint-Raphaël fut transporté en 1773 dans le **Château de Vaudreuil** à Montréal : il y vécut jusqu'à l'incendie de 1803.

Le Séminaire de Saint-Sulpice résolut de construire immédiatement un nouvel établissement, aux environs de la rue Mac Gill, sur la rue du Collège. Le nombre des élèves augmentant et le trafic envahissant le quartier, le collège devait s'éloigner vers la Montagne. Les Sulpiciens avaient commencé, dès 1854, à ériger les édifices du grand séminaire : on y établit provisoirement le collège. En 1870, le local actuel ouvrait ses portes aux élèves.

Aujourd'hui il possède une riche bibliothèque, un cabinet de physique, d'histoire naturelle et de minéralogie, fier d'avoir formé plusieurs générations d'hommes d'Eglise et de toutes les professions libérales.

Bibl. — Guides de Montréal, Beauchemin, 1910 et 1913.

MONTREAL (Université de), instituée en vue de l'enseignement supérieur des lettres, des sciences, du droit, de la médecine, de la théologie.

En 1876, à la suite d'une requête de Mgr Bourget, dans le dessein d'établir à Montréal une Université catholique, la Sacrée Congrégation de la Propagande enjoignit à l'Université Laval de Québec d'ériger une succursale. L'enseignement fut inauguré en 1878 dans les Facultés de théologie et de droit; en 1879, dans la Faculté de médecine; en 1887, dans la Faculté des arts. En vertu de la Constitution apostolique du 2 février 1889, la succursale pratiquement indépendante, mais recevant toutefois ses grades du Conseil universitaire de Québec, gardait sa dénomination d'**Université Laval de Montréal**. En 1923, Rome a déclaré **l'Université de Montréal** indépendante et autonome.

L'institution comprend les Facultés susnommées et plusieurs Ecoles affiliées : Ecole Polytechnique, Ecole de Médecine comparée et de Science Vétérinaire, Ecole de Chirurgie dentaire, Ecole de Pharmacie, Institut agricole d'Oka, Ecole d'Enseignement supérieur des jeunes filles et des Hautes Etudes commerciales.

Bibl. — Guide de Montréal, Montréal, Beauchemin, 1923.

MONTS (Pierre de Gua, seigneur de) (1568-1630), écuyer, gentilhomme ordinaire, gouverneur, fondateur, vice-amiral, directeur de Compagnie, lieutenant-général. — **Le Gua,** bourg actuel en Charente-Inférieure; **Saint-Jean-de-Monts,** petite ville en Vendée.

Fils de Guy du Gua et de Claire Gommard, dame de Blanzy et du Puy-de-Fon, il naquit vers 1568 de parents religionnaires et s'enrôla sous les drapeaux du roi Henri de Navarre. Il s'attacha à sa fortune, même après le baptême de Henri IV en 1593 et son abjuration à Chartres. Peu après, le roi le nomma gentilhomme ordinaire de la Chambre, puis « gouverneur ès ville et châtellenie de Pons » en Saintonge (V. **Nova Francia**, Paris, 1926).

Sieur de Monts.

I. Compagnie de Monts (1603-09). — En 1600, M. de Monts, navigateur lui-même et associé à Pierre de Chauvin (V. ce nom), visita le littoral du Saguenay et y cueillit d'excellentes informations. En 1603, M. de Champlain, son compatriote catholique, et le Breton sieur du Pont-Gravé, le vinrent bien renseigner sur les parages du Saint-Laurent. Au décès du commandeur Aymard de Clermont, sieur de Chaste (V. ce nom), M. de Monts devint vice-amiral de Normandie, gouverneur de Dieppe, directeur de la Compagnie établie à Rouen. Le 8 septembre 1603, il ne craint pas de proposer au roi « sept articles pour la découverte et habitation des côtes et terres de **la Cadie** » (sic); le prince le nomme aussitôt lieutenant-général par un édit. Le 18 décembre, le bénéficiaire envoie à Sa Majesté « des remontrances sur les précédents articles » : le chiffre des colons à transporter annuellement fut réduit à 50; on donnera huit jours aux actionnaires pour souscrire; le privilège sera exclusif et valable pour dix années au golfe Saint-Laurent, à Gaspé, en Acadie jusqu'au 40°; l'édit sera immédiatement publié dans les ressorts des amirautés de Guyenne, de Bretagne, de Picardie, de Normandie; tout vaisseau de contrebande sera de bonne prise et condamné à une amende de 3.000 livres (V. **Coll. des manuscr.,** t. I, Québec).

Une formidable opposition se déchaîne partout contre ce monopole. Sully lui-même, ministre des finances, se déclare hostile à tout plan de colonisation, « d'autant qu'on ne tire jamais de grandes richesses des lieux situés au-dessus du 40° ». L'on blâmait aussi le choix d'un Huguenot, mis en charge d'une telle mission « comme lieutenant-général au pays de **la Cadie,** du 40° au 46°, pour peupler, cultiver, faire habiter, et rechercher les mines, à condition d'y planter la foi catholique, apostolique et romaine, permettant de laisser vivre chacun en sa religion ». Le Parlement de Rouen refusa d'enregistrer l'édit royal : Sa Majesté lui écrivit deux lettres de jussion, le 17 et le 25 janvier 1604; elle donna l'assurance que seuls les missionnaires catholiques auraient accès et droit de séjour dans la colonie.

Le 10 février, on signe les articles de la **Compagnie de Monts,** qui est fondée pour la pêcherie, l'exploitation des forêts et des mines, la traite des fourrures, au capital social de 90.000 liv., lequel est réparti en cinq actions de 18.000, deux étant souscrites par les marchands malouins, deux par ceux de La Rochelle, une par ceux de Rouen : mais en fait, plus de la moitié reste en capital aux mains du fondateur. La première année, la Compagnie équipera cinq bâtiments, quatre pour la traite et le cinquième pour la pêche des baleines; les deux premiers à Saint-Malo, dont les armateurs verseront 900 liv. de remboursement aux Rochelais et ceux-ci 10.000 aux Rouennais qui devront fréter les deux autres et transporter les colons : les Basques affrèteront le baleinier. Point de dividende à percevoir, la première année, les profits devant être affectés à l'envoi de nouveaux colons.

II. Voyage en Acadie (1604-05). — Au printemps de 1604, les apparences sont rassurantes. Le 7 mars 1604, le capitaine Timothée

part du Havre; le 10 mars, le capitaine Morel le suit; puis, le baleinier basque; ils gagnent Terre-Neuve et le Saint-Laurent. Les deux rouennais partent du Havre, le 7 avril, pilotés par Du Pont-Gravé et Charles de la Barbotière : le sieur de Monts est accompagné de Champlain, du baron de Poutrincourt, de l'abbé Nicolas Aubry, d'un calviniste pour ses coreligionnaires de l'équipage, des sieurs Orville, Champdoré, Beaumont, Fougeray, La Motte-Bourioli, de 120 hommes, artisans et cultivateurs. Le rendez-vous est fixé à Canseau. Le 8 mai, le vaisseau du **vice-amiral**, — titre accordé à M. de Monts — entre au port de la Hève (V. **Champlain**). Le 12, saisie du bâtiment de Pierre Fritot, contrebandier havrais dit **Rossignol**. Le 18 juin, le sieur de Monts pénètre dans la baie qu'il nomma **Française** (Fundy), et il s'engage ensuite dans le bassin du **Port-Royal** (Annapolis Basin), qu'il monte jusqu'à la baie des **Mines** (Minas Basin), et côtoie celle de **Chignectou** (Beaubassin); de là, il se rend à l'embouchure de la rivière qu'il appelle **Saint-Jean** (24 juin). Puis il arrive à la baie de **Passamaquoddy**, à l'embouchure de la rivière **Scoudic**, qu'il dénomme **Sainte-Croix** à cause des « deux ruisseaux qui, deux lieues plus haut, viennent se décharger dans la rivière en forme de croix » (Lescarbot). On décida que, pour se couvrir contre toute surprise, l'établissement serait érigé dans l'île de même appellation.

On y débarque un canon qui fut affûté à une extrémité de l'île, opposée à celle du fort lui-même. Celui-ci comprenait un logis principal, flanqué de trois bastions, une maison commune aux artisans, un four, un moulin à bras. « Tous les artisans, dit Champlain, étaient gens moraux et paisibles. » Les navires déchargés, celui du capitaine Du Pont-Gravé partit pour l'île Percée, où il captura quatre contrebandiers basques, en juin; d'autres subirent le même sort. Le 31 août, le second navire ramena en France le baron de Poutrincourt avec Rolleau, secrétaire de M. de Monts, en vue de revenir ravitailler le poste et aussi dans le dessein de rassurer les actionnaires de ce beau succès : la cargaison se composait de poissons secs et de ballots de fourrures; en France on les dirigea sur Rouen, mais la douane en saisit 22 ballots à Condé-sur-Noireau (Calvados) et à Avranches, qui ne furent livrés qu'en février 1605, sur l'ordre du roi. Les huit vaisseaux contrebandiers vinrent augmenter les profits, sans compter les échanges à Tadoussac par les Malouins.

L'hiver à Sainte-Croix fut désastreux : les boissons de France furent gelées, l'eau potable introuvable, le bois de chauffage rare; les glaces coupent les communications, le scorbut enlève 35 hommes et conduit 20 autres aux portes de la mort. Le printemps ramène la santé et rassérène les âmes. Dès le 15 juin, accosta le vaisseau de Du Pont, et le second le suit de près : chacun apporte 30 nouveaux colons, avec des munitions, des vivres, des marchandises de troc. Sans perdre de temps, le sieur de Monts et Champlain, suivis de gentilhommes et de 20 matelots vont, en deux barques, à la recherche d'un site plus propice. Du 18 juin au 5 août, ils explorent le littoral jusqu'à **Malebarre** (Nauset Harbour) (V. **Champlain**).

N'ayant rien trouvé dans ces régions à leur convenance, M. de Monts choisit le site de **Port-Royal**, bien qu'il eût fait cession du bassin au sieur de Poutrincourt. **L'habitation** est fixée, non sur l'emplacement actuel d'Annapolis, mais à l'embouchure de l'**Equille** (Annapolis River) sur la rive nord, où est sise aujourd'hui **Lower-Granville**. Elle comprenait la résidence ou manoir du seigneur, la demeure des artisans, le four et la forge, les magasins, les bastions, les granges à distance. Une grande croix s'élevait en face de la forêt (août-novembre 1605). Laissant alors la lieutenance intérimaire à Du Pont-Gravé, le sieur de Monts passe la mer avec un groupe des premiers arrivés, si éprouvés à Sainte-Croix : il ne restait guère que 45 personnes. Champlain avait mission de se livrer aux découvertes et Champdoré à la navigation, aux sorties en chaloupes et en canots.

En France, le sieur de Monts qui emportait un élan et un canot d'écorce, put entrer sans frais de douane ses ballots de pelleteries, que s'empressaient d'acheter les chapeliers et les négociants en pelleteries ou **pelletiers**. Il semble que les revenus bons des deux premières années ont été considérables. La troisième vint, hélas! tout compromettre et anéantir. Le retour des artisans de Sainte-Croix rend la levée des colons presque impossible : la peur du scorbut, maladie alors peu connue, terrorisait les plus résolus. C'est après mille difficultés que M. de Monts réussit à recruter des hommes pour le tardif départ de 1606. Décidé à rester en France, il chargea M. de Poutrincourt, son ami, de la conduite des affaires à Port-Royal.

III. **Révocation et renouvellement du monopole (1607-09).** — Le sieur de Monts ignorait encore que l'hiver avait vu la réapparition du scorbut : 12 hommes succombèrent et 5 autres pensèrent en mourir. Le printemps étant passé et les vivres manquant, les colons se mirent en voie de rentrer en France par les bateaux pêcheurs. L'arrivée du **Jonas** (27 juillet) les ramena au foyer. Le lieute-

nant-général intimait l'ordre d'aller immédiatement s'établir dans une région plus méridionale : la saison était trop avancée; il fallait encore hiverner sur place. Environ 50 colons se mirent à faire les semailles : et ils virent avec joie le blé d'Inde, le froment et le seigle, verdir et croître, à côté des plantes potagères. Vers le 2 septembre, le **Jonas** met à la voile. Les Basques espagnols contrebandiers le saisissent en route et pillent 6.000 pièces de fourrures. Grosse perte pour la Compagnie. Au début de l'année, elle en avait subi une autre plus considérable : un vaisseau des Rochelais allait appareiller, quand un coup de mer le projeta contre le quai et il sombra dans le port : ce fut la cause du retard même du **Jonas**, en mai.

Sur le Saint-Laurent, les vaisseaux étrangers, ou les contrebandiers français battant leur pavillon, les Hollandais eux-mêmes, exerçaient un commerce clandestin, en dépit des ordonnances royales ou de la surveillance des officiers de la Compagnie. De la part des armateurs non associés, réclamations auprès des amirautés, plaintes devant les Parlements respectifs pour saisies et confiscations, déloyauté de certains actionnaires, par exemple, d'un certain **Bellois** qui a fait armer subrepticement un bâtiment de traite pour Tadoussac, jalousie même des succès obtenus, enfin hausse du prix des fourrures en dehors de la compétition sur le marché et demande devenue plus rare, tous ces motifs influent à la fois pour la suppression du privilège. Sully, déjà prévenu, la décrète et, le 17 juillet, la Compagnie du sieur de Monts est dissoute. « La révocation successive des monopoles, écrit avec raison M. Biggar, a produit les effets les plus désastreux sur la classe des commerçants français, et aussi bien sur le succès réel de la colonisation en Nouvelle-France. »

En effet, la **Compagnie de Champlain** (1613) stipulera le recrutement annuel, non plus de 50, 60, 100 colons, mais de **six** familles seulement! L'Angleterre adopta une politique coloniale tout à fait opposée. Le 24 mai 1607, le sieur de Monts rappelait tout le personnel de Port-Royal. En trois ans, les dépenses ont excédé les recettes. Le lieutenant-général avait perdu plus de 10.000 livres. Sur l'avis de Champlain, il se décide à transporter ses efforts au Saint-Laurent : là, le contrôle des bateaux serait aisé et la concurrence presque impossible. Tous deux vont exposer le projet au roi. Le prince consent aussitôt à proroger le privilège de son ami, à la condition qu'il ne pouvait courir qu'un an (7 janvier 1608). Aussitôt, M. de Monts s'entend avec ses coassociés de Rouen, Collier et Legendre, qui ne demandaient qu'à se libérer de la dispendieuse obligation de lever et de transborder des colons : clause que le roi avait supprimée.

IV. **Fondation de Québec (1608-09).** — On équipe au plus vite trois vaisseaux : l'un, confié à Champdoré, se rendra au trafic de la baie Française; l'autre, le **Lièvre**, piloté par Du Pont-Gravé, ira à la traite de Tadoussac; le troisième, le **Don-de-Dieu** au même port, sous le commandement de Champlain. Le capitaine Du Pont lève l'ancre le 7 avril et accoste le 30 mai; Champlain part de Honfleur le 13 mai et aborde le 3 juin. De Tadoussac il transporte en barques le matériel de construction : en juillet, il commence l'**habitation** et ses dépendances sur les bords du grand fleuve (V. **Champlain**). Malgré la présence des Basques à Tadoussac, la saison est payante. Au retour des trois vaisseaux à l'automne, M. de Monts et ses associés réalisaient de beaux bénéfices, qui venaient compenser leurs pertes précédentes. Au surplus, le comptoir de Québec, où Champlain hiverne avec 28 hommes, est leur propriété : ils pourront ainsi contrôler le marché des pelleteries en amont du moyen Saint-Laurent, bien que la liberté du commerce soit proclamée dans le royaume (1609-13).

V. **Dernières années.** — Le sieur de Monts voit son monopole supprimé, après quatre années sur dix. Le Conseil royal voulut bien lui accorder une indemnité, qui fut dérisoire : c'était « 6.000 liv. à prendre sur le trafic des pelleteries des vaisseaux marchands de Saint-Malo et de Bayonne ». Champlain exprima là-dessus son sentiment : « Quelle dépense lui eût-il fallu faire en tous les ports et havres, pour recouvrer cette somme sur plus de 80 vaisseaux qui fréquentent ces côtes? C'était lui donner la mer à boire. » Ainsi quand un officier de la Cour locale se présenta à Saint-Malo pour exiger l'impôt du sieur de Monts, sous peine d'emprisonnement, on lui dit placidement qu'il avait sur la liste les noms de négociants qui n'avaient jamais trafiqué en Nouvelle-France.

Durant l'hiver de 1609-10, le sieur de Monts fait de nouvelles démarches auprès du roi : il sollicite le privilège de la traite, seulement dans les régions visitées par Champlain, pendant son expédition contre les Iroquois, c'est-à-dire de Québec au lac Saint-Sacrement. Il ne dépendait pas du roi seul, mais de son Conseil, d'accorder la faveur demandée : « bien que, ajoute Champlain, les propositions fussent justes et raisonnables, car personne n'avait jamais traité là ». Puis « le sieur de Monts se délibéra d'aller à Rouen trouver ses associés, les sieurs Collier et Legendre

marchands, pour aviser à ce qu'ils avaient à faire, l'année suivante. Ils résolurent de continuer l'habitation et parachever de découvrir dans le Saint-Laurent. Ils n'avaient qu'un désir, de servir bien leur roi en cherchant le chemin vers la Chine, qui serait une véritable gloire pour eux et pour la France ». Ainsi, tandis que le capitaine Du Pont restera chargé du trafic avec les indigènes, Champlain assistera les Hurons dans leurs guerres et poussera ses découvertes au loin sous leur protection. En 1610, les marchands usent avec empressement de la liberté commune de la traite. « Le 26 avril, nous arrivâmes à Tadoussac, où il y avait des vaisseaux arrivés dès le 18 : ce qui ne s'était vu depuis plus de 60 ans. » Voyant Champlain transporter en barques ses provisions et marchandises en amont du fleuve, ils se mirent à le suivre jusqu'au **Saut-Saint-Louis** : nul ne pouvait s'y opposer. « Chacune de leurs barques, écrit Champlain, emporte sa pièce; nous, toute la peine et aventure; les autres ont la proie, sans rien employer ni hasarder. » Néanmoins, si les agents du sieur de Monts firent moins de transactions, beaucoup d'autres n'y furent que pour leurs frais et rapportaient leurs marchandises de troc.

Informés de ces procédés, les sieurs Collier et Legendre, à l'automne de 1611, dirent au sieur de Monts qu'ils ne voulaient plus continuer l'association, « pour n'avoir point de commission à payer pour l'habitation : ce que voyant, il convint avec eux de ce qui y restait, moyennant une somme de deniers qu'il leur donna pour leur part, sur l'espérance d'obtenir une commission de Sa Majesté ». M. Biggar écrit à ce sujet : « Cet acte de patriotisme révèle la beauté de caractère du sieur de Monts. Plutôt que de souffrir la disparition des **Fleurs de lis** de ce poste avancé dans l'Ouest, il consent à transiger avec ses anciens associés et à sauver le comptoir de l'abandon définitif. Après ses énormes revers de fortune à Sainte-Croix et à Port-Royal, cet acte de noblesse mérite la plus haute louange. C'est par des procédés, en apparence si simples, que l'empire colonial de France a pu se réaliser tel qu'il était. »

En 1611, M. de Monts faisait cession à la marquise de Guercheville « de tous ses droits, actions et prétentions sur la Nouvelle-France ». En 1612, Champlain lui conseille de mettre l'habitation sous le patronage du comte de Soissons et bientôt du prince de Condé. En 1613, on entame des négociations pour former une **Compagnie des Marchands**, que M. Biggar appelle **Compagnie de Champlain**; l'année suivante, les articles furent agréés et M. de Monts y gardait ses actions (1614-20). En 1617, il écrivait une lettre amicale à Louis Hébert. D'après l'abbé Ferland, il s'était retiré en Saintonge en 1622 et prenait des parts dans la **Compagnie de Montmorency**. Le Père de Charlevoix affirme que, en 1618, le voyage de Champlain était dû à « quelques intérêts de M. de Monts ». Il dut mourir vers 1630, avant l'apparition de l'édition des œuvres de Champlain, en 1632.

Le gouvernement du Canada lui a fait ériger un monument en 1904, à Annapolis, où il n'alla point, quoiqu'en ait écrit M. Bourinot (Mém. S. R. C., 1883). Sur l'emplacement du fort du sieur d'Aunay, s'élève un socle en forme de mausolée (V. Lauvrière, t. I), au sommet duquel se dresse le torse en bronze du sieur de Monts. La tête est coiffée d'un chapeau à larges bords, relevé à droite. Ses traits sont mâles, son regard est hardi, sa physionomie expressive. Au milieu du socle, sur la tablette en bronze, se détache en relief très net la personne du découvreur du bassin, debout, portant un drapeau au vent : il vient de prendre terre avec deux compagnons — Poutrincourt et Champlain sans doute — qui laissent leur barque. Une autre barque que montent quatre rameurs et, au fond du bassin, un voilier, se dessinent, voiles tendues et gonflées. En face du personnage, sont deux indigènes, l'un debout et l'autre assis au pied d'un arbre, dans une attitude de stupéfaction. Cette inscription est gravée dans le socle : « A la mémoire de l'illustre lieutenant-général Timothée-Pierre Du Guast, sieur de Monts, pionnier de la civilisation en Amérique du Nord, qui a découvert et exploré le fleuve adjacent, en 1604, et établi sur ses rives le premier poste européen au nord du golfe du Mexique, le Gouvernement du Canada dédie respectueusement ce monument en face de son établissement. A. D. 1904. — **Genus immortale manet** : la race immortelle survit. »

Cette description a été copiée par l'auteur de ce travail sur place, en 1911.

Bibl. — Marc Lescarbot, *Hist. de la Nouv.-Fr.*, éd. 1866; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la Nouv.-Fr.*, t. I, Paris, 1895; Ch. de La Roncière, *Hist. de la mar. fr.*, t. IV, ib., 1910; H. P. Biggar, *The Early Trading Co. of New France*, Toronto, 1901; C. Laverdière, *Œuvres de Champlain*, Québec, 1870; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; E. Lauvrière, *La Trag. d'un peuple*, t. I, Paris, 1922; H. Garneau, *Hist. du Canada*, t. I, ib., 1913.

MONTS-DESERTS (Ile des) — aujourd'hui **Mount Desert** — située sur le littoral du Maine (E.-U.), longue de seize milles et large de treize, reliée par un pont de 700 pieds à la ville de Trenton. — **Pemetig** (celle qui est à la tête) était le nom indien.

Samuel de Champlain la reconnut, le 5 septembre 1604, et la dénomma **Monts-Déserts**, à cause des pics rangés en file, escarpés et

dénudés, dont le plus élevé est le mont **Vert.** (V. Dionne, t. I.). Quatre ans après (1608), Henry Hudson, qui se rendait à la découverte du fleuve qui porte son nom, y opérait une descente. L'explorateur anglais, alors au service de la Hollande, a consigné dans son **Journal** que « un matin, il s'empara d'une chaloupe d'Indiens, et que, avec douze hommes, armés de mousquets, il expulsa les Sauvages de leurs tentes et fit main basse sur leurs dépouilles ». Il omet de dire combien d'indigènes tombèrent sous ses coups (V. Campbell, t. II).

Cinq ans plus tard, les Français, qui montaient **la Fleur-de-Mai** y abordaient dans le dessein d'y fonder la colonie de Saint-Sauveur (V. **Biard, Argall**). En 1688, M. de Lamothe-Cadillac en devint le seigneur, ainsi que des terres et îles adjacentes. Y vint-il s'établir? C'est un fait incertain. Toutefois, en vertu de cette concession et de ce titre, la famille des **Grégoires,** ses descendants, ont vu leurs réclamations confirmées par la Cour suprême du Massachusetts, après la guerre de la Révolution américaine.

Ces dernières années, on a fait, en l'honneur de Champlain, graver les paroles mêmes de son texte, traduites en anglais, sur un rocher poli à dessein, non loin de Bar Harbour. Dans cette localité, il y a une église catholique, dédiée au Saint-Sauveur et une protestante sous le même vocable.

Bibl. — N.-E. Dionne, *Samuel Champlain,* t. I, Québec, 1891; T. J. Campbell, S. J., *Pioneer Priests,* t. II, New-York, 1910.

MOODIE (Suzanne Strickland) (1803-85), auteur de romans et de poèmes.

Fille de Thomas Strickland, de Reydon Hall, et sœur de M^me^ Trail (V. ce nom), elle naquit le 6 décembre 1803 à Bungay, comté Suffolk, en Angleterre. Quatre de ses sœurs se distinguèrent dans la littérature; son frère, le colonel Samuel Strickland (1804-67) publia aussi un ouvrage descriptif de vraie valeur : **Twenty seven Years in Canada West.**

En 1831, elle épousa le lieutenant J. W. Moodie, du 21^e^ régiment des Fusiliers : tous émigraient, l'année suivante, dans le Haut-Canada, s'établissant près de Cobourg, puis au nord de Peterborough, où ils eurent à lutter et à souffrir à l'instar des pionniers d'alors. En 1839, ils se transportent à Belleville, M. Moodie étant nommé shérif du comté Hastings : il décéda en 1869. Sa veuve vécut à Toronto jusqu'à sa mort, le 8 avril 1885.

Son chef-d'œuvre, paru à London en 1852, est intitulé **Roughing it in the Bush,** décrivant les labeurs inexpérimentés dans le défrichement des terres neuves. Elle avait publié en 1830 **Enthusiasm and other Poems; Life in the Clearings** en 1853, ainsi que **Mark Hurdlestone; Flora Lindsay** en 1854 et **Matrimonial Speculations, Geoffrey Moncton** en 1856 et **Dorothy Chance.**

Bibl. — Ch. Dent, *Can. Gall. Portraits,* 4 vol., Toronto, 1880; Can. and Prov., Index, ib., 1817; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.,* ib., 1926.

MOODY (Richard-Clement) (1813-87), officier supérieur dans l'armée, Commissaire des Terres en Colombie anglaise.

Fils cadet du colonel Thomas, ingénieur royal, il naquit à la Barbade (Antilles) en 1813, étudia à l'Académie royale de Woolwich, de 1827 à 1829, et obtint une commission de sous-lieutenant le 5 novembre 1830, devint lieutenant le 25 juin 1835, capitaine en second en 1844, capitaine en titre le 19 août 1847, lieutenant-colonel le 13 janvier 1855, colonel le 28 avril 1858, major-général le 25 janvier 1866; il se retira alors du service actif dans les troupes.

Il avait été désigné, en mai 1841, comme premier gouverneur des îles Falkland. Puis il fut nommé Commissaire des Terres et des Travaux publics en Colombie britannique en septembre 1858, muni d'une commission de lieutenant-gouverneur en cas de décès du gouverneur, jusqu'en 1863. Il fut le fondateur de la ville de New-Westminster, la première capitale de la colonie : il avait proposé de la nommer **Queensborough.** Retourné en Angleterre en 1863, il mourut le 31 mars 1887 : mais son nom est perpétué en Colombie.

Bibl. — J. T. Walbran, *Br. Col. Coast Names,* Ottawa, 1909; Army lists; C. O. List, 1874; The Makers of Can., Index, 1904.

MORAS (Pierre Mouët, sieur de) (1639-1693), enseigne au régiment de Carignan et cultivateur. — **Moras,** bourg actuel de l'Isère et un autre dans la Drôme.

Fils de Bertrand et de Marthe de Thoisin, originaires de Castel-Sarrasin, en Guyenne, il y naquit en 1639 et entra dans la carrière des armes. En 1665, il avait le grade d'enseigne dans la compagnie du capitaine de Loubias, qui appartenait au régiment de Broglie, lequel fut adjoint à celui de Carignan-Salières. Au licenciement des troupes, M. de Moras prit le parti de se domicilier dans la colonie. Le 8 avril 1668, il épousa aux Trois-Rivières Marie Toupin, fille de Toussaint et de Marguerite Boucher, qui lui donna sept enfants. Dès l'année suivante, le ménage établit son foyer sur l'île de Moras, sise à l'entrée de la rivière Nicolet et s'y livra au défrichement et à la culture. En 1681, le recensement men-

tionne la famille, qui possède 5 bêtes à cornes et 18 arpents en valeur. L'officier décéda aux Trois-Rivières le 24 novembre 1693.

Le Dictionnaire généalogique énumère entre autres enfants :

Pierre, né en 1669, marié en 1694 à Elisabeth Jutras et père de sept enfants, dont l'un des descendants, nommé Charles-Michel, sieur de Langlade (V. ce nom), se signala dans la suite;

Michel, né en 1679, marié en 1725 à Catherine Desjordis (V. ce nom);

Thérèse, née en 1688, mariée en 1715 à Michel Trottier.

BIBL. — C. Tanguay, *Dict. généal.*, t. I; B. Suite, *Mém. Soc. Roy. Can.*, année 1902.

MOREAU (Louis-Zéphirin) (1824-1901), prêtre, secrétaire, aumônier, curé, administrateur, quatrième évêque de Saint-Hyacinthe.

Mgr L.-Z. MOREAU.

Fils de Louis-Zéphirin et de Marie-Marguerite Champoux, il naquit à Bécancourt, le 1er avril 1824, fit ses études à Nicolet en 1839, y professa en 1844, fut ensuite incorporé au diocèse de Montréal, où il fut ordonné, le 19 décembre 1846. Retenu à l'évêché en raison de sa santé, il y exerça les fonctions d'assistant-secrétaire et de chapelain de la cathédrale (1846-53). La même année, il suivait Mgr Prince à Saint-Hyacinthe en qualité de secrétaire (1852-54) et d'aumônier des Religieuses; puis il devint curé de la cathédrale (1854-60), procureur (1858-66), administrateur du diocèse à plusieurs reprises (1860-75), délégué à Rome (1866-67), vicaire général (1869-75).

Préconisé le 19 novembre de cette année, il fut sacré évêque, le 16 janvier 1876, par Mgr Taschereau. Son œuvre pastorale, réunie en neuf volumes par Mgr Bernard (V. ce nom) est considérable. Le pape Léon XIII le créa comte romain et évêque assistant au trône pontifical. En 1892, il supplia le Saint-Père de le relever de sa charge : on lui accorda un coadjuteur dans la personne de Mgr Decelles (V. ce nom). Il mourut le 24 mai 1901. Un comité d'enquête a été institué pour travailler à sa cause de Béatification.

BIBL. — J.-B.-A. Allaire, *Dict. Biogr.*, t. I, Montréal, 1910; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MORGAN (Henry-James) (1842-1913), employé civil, auteur de plusieurs ouvrages de biographie.

Né à Québec le 14 novembre 1842, fils d'un vétéran des guerres de Napoléon venu au Canada en 1838, il entra au service civil en 1858; excepté le temps qu'il étudia en 1861 au collège Morin de Québec, il suivit la même carrière jusqu'en 1895. Il fut l'un des initiateurs du mouvement « Canada d'abord », en 1868-75, et de l'institution d'une décoration pour long service militaire.

Son premier essai fut en 1860 **The Tour of the Prince of Wales in Can. and the U. S.** En 1862 parut à Québec le dictionnaire bibliographique **Celebrated Canadians**, qui fut le noyau de ses études biographiques, publiées à Toronto en 1898, sous le titre de **Canadian men and women of the time** (Edition revue en 1912), ainsi que **Types of Can. Women**, Toronto, 1901. En 1867, il publia à Ottawa **Bibliotheca Canadensis** : il avait fondé en 1862 **The annual Canadian parliamentary Compagnon**, mais il vendit ensuite ses droits d'auteur pour fonder **The Dominion annual Register** (1878-86), ainsi que **The Can. legal Directory.** En 1865, il édita **Speeches and Adresses of Th. D'Arcy Mac Gee** et, en 1895, en collaboration avec M. Lawrence Burpee, **Can. Life in town and country**, à Toronto. Il mourut, à Brockville, le 27 décembre 1913.

En 1873, il avait épousé Emily, fille cadette de l'honorable A. N. Richards. Il était décoré du titre de docteur ès lettres de l'Université d'Ottawa (1903) et du collège King de Windsor en Nouvelle-Ecosse; en 1904, on l'admit comme membre de la Société Royale, honneur et titre qu'il avait bien mérités par sa précieuse collection d'ouvrages.

BIBL. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1914; G. Rose, *Cyc. Can. Biogr.*, Toronto, 1880; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

MORILLON, sieur du Bourg, conseiller du roi et commissaire royal, délégué en Acadie. — **Morillon**, bourg en Haute-Savoie; — **Le Mourillon**, commune dans le Var.

Après le traité de Bréda signé le 31 juillet 1667, Charles II d'Angleterre se refusait à en faire exécuter les clauses, concernant la restitution de l'Acadie. Mais sur les pressantes injonctions de Colbert, il signa une pièce authentique, ordonnant la reddition de tous les forts, le 10 janvier 1668. Muni de ce document, le sieur Morillon, au nom de la Couronne, fut officiellement délégué pour la reprise de possession à La Hève et à Port-Royal qu'il remit au gouverneur, Alexandre Le Borgne, sieur de Belle-Isle. S'étant transporté à Boston auprès de sir Thomas Temple (V. ce nom), ce gouverneur du Massachusetts et en même temps de la Nouvelle-Ecosse, qui avait reçu, le 10 novembre, une lettre royale « de ne pas rendre le pays avant de nouvelles instructions », refusa d'accéder aux injonctions du délégué français, ergotant et temporisant sur une distinction entre l'Acadie et la Nouvelle-Ecosse (V. Lauvrière, t. I). Ainsi le sieur Morillon dut quitter Boston, sans avoir réussi à faire agréer son mandat royal.

Sir Thomas Temple lui fit part de sa double détresse : son âge avancé, ses infirmités, ses dettes, d'une part; de l'autre, son chagrin de la perte des richesses acadiennes. M. Du Bourg lui avoua que « le roi de France avait l'intention d'établir une colonie à Pentagouët et d'y ouvrir une communication par terre avec Québec, qui n'était qu'à trois jours de marche ».

Bibl. — E. Lauvrière, *La Trag. d'un peuple*, t. I, Paris, 1922; Az. Couillard-Després, *Ch. de Saint-Et. de La Tour*, Arthabaska, 1930.

MORIN (Augustin-Norbert) (1803-65), avocat, publiciste, homme d'Etat, magistrat, fondateur de la **Minerve**.

La famille avait émigré de France à Port-Royal, en Acadie. Dans le recensement de 1671 par M. de Grandfontaine, on a signalé Pierre Morin, âgé de 37 ans, et le nom de ses cinq enfants; l'aîné nommé aussi Pierre, est âgé de 9 ans. Celui-ci épousa d'abord Marie Martin, dont il eut trois garçons, Charles, Jean, Jacques, qui se marièrent à Québec; ensuite, Françoise Chiasson, qui lui donna un enfant : il mourut en 1741. L'un des fils, appelé Pierre, épousa à Saint-Thomas de Montmagny, le 10 janvier 1707, Marie Boulé, qui fut mère de onze enfants : il mourut subitement en 1764. Le huitième enfant, Augustin, se maria, le 16 novembre 1750, à Saint-François-du-Sud, à Marie-Judith Talbot, qui donna le jour à cinq enfants, entre autres : Augustin; né le 26 février 1753, il s'unit à Françoise Bélanger en 1779 et mourut en 1837. Leur fils Augustin, né en juin 1780, épousa en 1802 Marie Cotin-Dugal : Tanguay consigne les noms de Norbert et de François seulement : ils furent suivis de neuf autres enfants.

Augustin-Norbert naquit à Saint-Michel de Bellechasse, le 13 octobre 1803. Il fit à Québec ses études secondaires et apprit l'hébreu par surcroît. Il s'initia au droit à Québec, croit-on, et, en 1826, il alla se mettre entre les mains de M. Benjamin Viger à Montréal : il fut admis au barreau de 1828. C'est en 1826 que MM. Viger et Duvernay publièrent la **Minerve** avec M. Morin comme rédacteur en chef. Le juge Edward Bowen ayant décidé que les Cours ne reconnaîtraient que les brefs libellés en anglais, l'étudiant en droit lui envoya, en novembre 1825, une lettre sous forme de brochure, où il revendiquait avec énergie les droits du français. Le programme qu'il publia en tête du journal dénotait un puissant logicien.

Le 26 octobre 1830, les électeurs du comté de Bellechasse lui confiaient le mandat de représentant, jusqu'au 27 mars 1838. Il ne tarda pas à devenir l'homme de plume du parti Papineau, qui le chargea de rédiger les 92 résolutions et M. Elzéar Bédard de les présenter en Chambre. Celle-ci les adopta à la majorité de 33 voix et M. Morin reçut la mission de les porter à M. Viger, agent de la Province à Londres et de les appuyer de concert avec lui. Tous deux soumirent aussi au ministre un Mémoire contre l'octroi d'une charte à une Compagnie pour l'achat des terres au Bas-Canada (septembre 1834). En 1836, M. Morin se trouva mêlé à la question des documents transmis à M. Papineau par le président de l'Assemblée du Haut-Canada. Il se fit le promoteur du principe qui rendrait le Conseil législatif électif, ce qui fut voté par 51 voix contre 12. Le 17 avril 1837, lord Gosford le recommandait pour le poste de commissaire en chef des terres de la Couronne, avec les émoluments de 3.000 dollars. Mais « la part, prise dans la suite par M. Morin dans l'agitation contre l'autorité britannique, rendit impossible sa nomination » (V. Chapais, t. IV).

En juin suivant, M. Morin fut choisi comme lieutenant de M. Papineau pour soulever les populations à l'unisson des « Fils de la Liberté » de Montréal. Il échoua à Québec, où les esprits se trouvaient bien plus modérés. Après la convocation de l'Assemblée, le 18 août, M. Morin proposa la prise en considération de l'état de la Province et le renvoi du discours officiel à un comité général; le 22, il soumit le projet d'adresse, préparé sous

l'œil de M. Papineau : longue protestation virulente contre les rapports de la Commission royale et les résolutions de lord Russel; elle fut adoptée par 46 voix contre 31. Le lendemain, lord Gosford dut proroger la session : le 26 août expirait la législature du Bas-Canada.

Envoyé à Québec pour diriger le parti des rebelles, M. Morin vit ses efforts se briser « contre les meneurs et l'avilissement, dit-il, de quelques ci-devant prétendus amis ». M. Etienne Parent lui répondit, le 20 novembre, dans le **Canadien** : que, « si M. Morin a les talents de l'exécution, il n'a pas encore acquis ceux de la direction ». Un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. Il alla se réfugier dans les bois, en arrière de Saint-François-du-Sud. Puis il revint à Québec, où il se constitua prisonnier et demanda son procès qu'on lui refusa; il fut élargi sous caution.

Dès que l'Union fut proclamée, M. Morin ouvrit à Québec son bureau d'avocat; mais la politique l'attira de nouveau dans son orbite. Le comté de Nicolet le choisit pour député, du 8 avril 1841 au 1er janvier 1842; celui de Saguenay, du 28 novembre 1842 au 13 décembre 1844; celui de Bellechasse, du 12 novembre 1844 au 6 novembre 1851 : il fut élu orateur de la Chambre, le 25 février 1848 jusqu'au 27 octobre 1851.

Le 13 octobre 1842, le cabinet Baldwin-Lafontaine lui attribua le portefeuille de Commissaire des Terres de la Couronne, jusqu'au 11 décembre 1843. Du 28 octobre 1851 au 10 septembre, il devint avec M. Hincks premier ministre et Secrétaire provincial; puis avec M. Mac Nab, du 11 septembre 1854 au 26 janvier 1855. C'est alors qu'il fut promu juge de la Cour supérieure. Et en 1859, on le choisit comme commissaire dans le comité chargé de la codification des lois du Bas-Canada. Il mourut à Sainte-Adèle, comté de Terrebonne, le 27 juillet 1865.

Il avait épousé, en 1846, Adèle Raymond, décédée sans postérité, sœur de Mgr Joseph-Sabin (1810-87), prélat domestique et fondateur des Sœurs du Précieux-Sang.

Bibl. — A. Béchard, *Hon. A.-N. Morin*, Québec, 1885; The Makers of Can., Index, 1911; L.-O. David, *Biogr. et Portr.*, Montréal, 1876; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925.

MORIN (Marie) (1649-1831), Religieuse Hospitalière de Saint-Joseph de Ville-Marie, auteur de **Mémoires** concernant l'Hôtel-Dieu.

Elle était la huitième des douze enfants de Noël Morin et d'Hélène Des Portes. Son père, né en 1616, fils de Claude et de Jeanne Moreau, était originaire de Saint-Etienne, en Brie : charron de son métier, il se maria à Québec le 9 janvier 1640. Sa mère était veuve de Guillaume Hébert et fille de Pierre et de Françoise Langlois. Son frère, Germain Morin, fut ordonné prêtre à Québec le 19 septembre 1665. Marie n'avait que treize ans et demi, lorsque Mgr de Laval l'envoya (1662) de Québec chez les Hospitalières venues de La Flèche à Ville-Marie. Elle fut la première Canadienne à prendre l'habit en 1663. Plus tard, elle exerça les fonctions de Dépositaire et de Supérieure. Le 29 juin 1697, elle fut chargée « par ordre » de rédiger les **Annales de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph**, qui furent dans la suite continuées par d'autres annalistes du monastère. Son manuscrit, mis à contribution par l'abbé Faillon dans ses divers ouvrages, n'a été livré à l'impression qu'en 1921. Le président de la Société Historique de Montréal, M. Victor Morin, l'a fait éditer et annoter par MM. Fauteux, Massicotte et Bertrand, sous ce titre : **Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, rédigées par la Sœur Morin.

Ces **Annales** ou **Mémoires** commencent par une **Préface**, où l'auteur rappelle l'arrivée à Ville-Marie des trois Hospitalières de La Flèche, le 29 juin 1659, la traversée, leur passage à Québec, la tentative de l'évêque, des Jésuites et des Sulpiciens de les adjoindre aux Augustines de l'Hôtel-Dieu de la capitale : tentative qui se prolongea durant douze années. Elle signale l'arrivée, en 1669, de trois autres Religieuses de La Flèche : deux de chœur et une converse; puis de deux autres en 1679; enfin l'entrée des deux premières Canadiennes. Elle termine par une rapide « description de l'île et de Ville-Marie » et en indiquant « par quel moyen les Filles de Saint-Joseph y sont venues fonder » :

Ch. Ier : **Ce qui a donné commencement à l'Institut** : M. de La Dauversière et ses relations avec M. de Lauzon, propriétaire de l'île.

Ch. II : **Dieu lui manifeste sa volonté sur l'Institut et ses premiers sujets** : apparition de la Sainte-Famille. Marie de La Ferre et Anne Foureau inaugurant l'œuvre avec trois Converses (1632-33).

Ch. III : **Union de ces jeunes filles et leur occupation journalière** : soin des malades, quête des aumônes, dévouement et pauvreté, qui attirent d'autres personnes.

Ch. IV : **Mort de M. de Saint-Quentin; entrée de neuf autres filles; on commence à bâtir** : le curé de Sainte-Colombe décédé (13 septembre 1641), le Père Meslan, jésuite du collège, le remplace; générosité du baron de Fancamp pour réparer et augmenter l'hôpital; aumône de 20.000 liv. de M. Alexandre Le Rageois de Bretonvilliers, curé de Saint-Sulpice; entrée de trois, puis de cinq postu-

lantes. Le Père Dubreuil, successeur du P. Meslan, fixe le nombre à 40; l'évêque d'Angers, Henri Arnaud, les autorise à faire des vœux simples; admission, comme tourière d'Anne de Melun, princesse d'Epinay. M. de La Dauversière et la **Compagnie de Montréal** (V. ce nom) : premiers départs des colons : M^lle^ Mance.

Ch. III (bis) : **Fondation de l'hôpital de Ville-Marie; des moyens dont Dieu se servit pour cela; J. Mance est choisie pour l'administrer :** entrevues à Paris de J. Mance avec M^me^ de Bullion (V. ce nom), qui « avait le dessein de fonder à Ville-Marie un hôpital » et versa 60.000 liv. dont 1.000 de pension annuelle à Jeanne, à titre de bienfaitrice « inconnue » : placement de ces fonds.

Ch. IV : **J. Mance se dispose à partir; se rend à La Rochelle; y fait connaissance avec La Dauversière — qui fit les mêmes démarches —** et fait partir le navire, en 1641: elle écrit à M. de La Dauversière, procureur de la Compagnie, qui la presse de se rendre à La Rochelle, où ils ont une entrevue d'amitié; choix qu'il a fait de M. de Chomedey, de Closse, de 12 à 16 soldats de garnison, de quatre familles.

Ch. V : **M. de Montmagny les reçoit honorablement — ils hivernent à Québec — arrivent à Ville-Marie;** l'auteur confond M. d'Ailleboust avec le gouverneur de Montmagny; visites aux couvents de Québec, à M^me^ de La Peltrie, aux Pères Jésuites; détails de l'installation à Montréal.

Ch. VI : **M. de La Dauversière établit ses filles en communauté : diffusion de l'Institut:** règles, costume, vœux simples, direction; fondations à Baugé, à Laval, à Moulins.

Ch. VII : **M. de Maisonneuve passe en France — séjourne plusieurs années — revient en 1653 avec 100 hommes :** l'annaliste place ici (1650-51) la donation de l'île aux Sulpiciens : au lieu du 9 mars 1663. M. de Maisonneuve rencontre à Troyes Marguerite Bourgeoys : ils s'entendent pour le voyage à Québec et à Ville-Marie; il emploie les 22.000 liv. de J. Mance à lever la recrue.

Ch. VIII : **M. de Maisonneuve revient au Canada :** joie à Ville-Marie à la vue de 100 hommes de tout métier : les curés sont les missionnaires Jésuites; genre de vie du gouverneur, son intimité avec les femmes d'œuvres; son portrait, une fois retiré à Paris. Détails sur Marguerite Bourgeoys, ses voyages en France, le développement de son œuvre scolaire et le zèle de ses campagnes.

Ch. IX : **J. Mance se casse un bras, — pense d'aller chercher des Hospitalières, — en reçoit la promesse de M. de La Dauversière — arrivée des Sulpiciens — départ de Jeanne Mance :** le 27 janv. 1657, Jeanne se casse le bras sur la glace et est menacée de rester impotente : elle en recouvra la guérison au contact des reliques de M. Olier à Paris. Les Sulpiciens arrêtent leur départ pour Ville-Marie. Marguerite Bourgeoys accompagne Jeanne en France.

Ch. X : **Mademoiselle Mance prépare son retour avec un groupe d'Hospitalières, qui s'embarquent à La Rochelle :** l'évêque d'Angers désigne les trois Religieuses missionnaires; les Sulpiciens Lemaître et Vignal (V. ces noms), ainsi que les Dames de la Congrégation, s'embarquèrent sur le même vaisseau, le 2 juillet. Une recrue considérable passait aussi à Ville-Marie : la maladie à bord décima les passagers.

Ch. XI : **Arrivée à Québec — réception de l'évêque — hospitalité des Ursulines — retour des Hospitalières de Québec :** débarquement le 8 septembre; beaucoup de malades de la fièvre pourpre; accueil sympathique du gouverneur d'Argenson et de l'évêque, des Ursulines.

Ch. XII : **Arrivée des Sœurs à Ville-Marie : état de leur bâtiment :** réception enthousiaste des Sœurs et des colons : la maison de J. Mance fut toujours pleine de bonnes gens, tout le monde vivait de religion et de piété, d'accord et de charité; nos Sœurs s'installaient chez Jeanne Mance.

Ch. XIII : **Description de l'hôpital et de l'église : les Hospitalières s'enferment :** l'hôpital était fait de colombages, moitié pierre, moitié bois; l'église avait 50 pieds de long sur 24 en dedans; la salle des hommes, joignant l'église, 40 pieds en longueur, et celle des femmes 15 pieds carrés; les appartements des Sœurs étaient au-dessus. M. Souart était médecin habile.

Ch. XIV : **La première année à Ville-Marie — souffrance des Sœurs dans leur bâtiment;** une fois renfermées, les Religieuses se mirent à pratiquer la Règle et à se livrer aux travaux de leur vocation, vivant très pauvrement et dans une perpétuelle pénitence. On leur envoyait de la viande d'orignal parfois. Elles eurent beaucoup à souffrir du froid, même à l'intérieur du couvent.

Ch. XV : **Mort de M. de La Dauversière et perte de la fondation — on les presse de retourner en France et elles s'y refusent ;** il mourut le 6 novembre 1659, ayant leur fondation en ses coffres; comme comptable du roi, on la saisit avec tous ses biens ; le baron de Fancamp et l'abbé Macé, de Saint-Sulpice, écrivirent à nos Sœurs de repasser en France sans hésiter : elles mirent leur confiance dans la Providence et restèrent à Ville-Marie. Lettre du baron au P. Chaumonot, Jésuite de Québec, sur la mort de M. de La Dauversière (26 avril 1660).

Ch. XVI : **Ce qui se passe de remarquable en 1661 — entrée de trois filles — et de Mme d'Ailleboust pensionnaire — du Donné Jouanneau** : concession de cent arpents aux Sœurs par M. de Chomedey, selon le contrat avec la Compagnie, afin d'y semer du blé ; terre de 4 arpents labourée par les deux serviteurs amenés de France. Mathurin Jouanneau, vieux garçon assez dévot, blessé grièvement dans une chute; guéri, il se donna aux Hospitalières, vivant dans une cabane creusée sous terre et soignant sa vache et son cochon; vieilli, il alla mourir à l'hôpital de La Flèche. Mme d'Ailleboust, veuve, resta dans une chambre prêtée par J. Mance à nos Sœurs. Entrée et sortie de Mlles de Bellestre, Moyen, Mulois.

Ch. XVII : **Année 1661-62 — mort de leur confesseur**; Adrienne Barbier (V. ce nom), âgée de 10 ans, fille de ménage; la Sœur Morin la connut durant trois ans. Aumône de 500 liv. de l'abbé de Fancamp. Mort de M. Vignal (V. ce nom) : son portrait et l'empreinte de ses traits sur un mouchoir blanc. M. Souart, confesseur, durant vingt-cinq ans: son portrait. Entrée, au mois d'août 1662, de Marie Morin : sa prise d'habit.

Ch. XVIII : **Ce qui se passa de remarquable de 1663 à 1670** : entrée de Catherine Denis, dotée par M. Souart (1666); guerre féroce des Iroquois et frayeur qu'ils inspirent (1660-1664). Tentative de meurtre de la Supérieure par un Iroquois blessé et hospitalisé. Les Sœurs de La Flèche refusent les 150 liv. de pension. Menu des malades et des Sœurs.

Ch. XIX : **Comment nos Mères demandent des Sœurs de France** : l'été de 1668, elles demandent des Sœurs à vœux solennels au couvent de Laval; après diverses péripéties, on en reçut en 1669 trois qui furent bien accueillies par les Ursulines de Québec, au débarquement; elles arrivèrent à Ville-Marie le 1er novembre; les Sœurs firent leur noviciat des vœux solennels.

Ch. XX : **La profession de ces vœux**; l'évêque autorisa M. Souart à les recevoir, le 27 octobre 1671 pour les unes, et le lendemain pour les autres, ce qui ne changeait rien et ne réformait rien.

Ch. XXI : **Rappel en France de la Supérieure** : la Mère de Ronceray retourna seule à Laval, sous la protection de M. Migeon de Branssat, juge de Montréal. Deux autres, Sœurs Gaillard et Maumousseau, vinrent en 1679.

Ch. XXII : **Nos Mères se décident à bâtir**: ce fut sur les conseils de Mgr de Saint-Vallier en 1686, et avec l'aide de M. Bally, Sulpicien et architecte habile : bâtiment de 130 pieds de long à trois étages, sur 31 de large, avec deux pavillons de 25 sur 31 pieds; le 21 novembre 1694, on occupe une partie : **trait de l'esprit frappeur.**

Ch. XXIII : **Mort de Sœur Archambault** : Marie-Geneviève, née en 1666, fille de Laurent et de Catherine Marchand, fit profession au début de 1686 et mourut le 4 octobre 1687.

Ch. XXIV-XXIX : **Sœur Judith Moreau de Bresolles** : première Supérieure de France à Ville-Marie; sa famille et son enfance; sa vocation, entravée par les siens et sa fuite; entrée secrète à l'hôpital de La Flèche et sa profession; sa conduite à Ville-Marie : son oraison, ses austérités, son détachement, sa mort (1er juillet 1687).

Ch. I-III : **La Sœur Macé**, choisie pour l'établissement du Canada; quelques remarques sur ses vertus; sa mort (25 sept. 1698).

Conclusion : Quelques remarques de Sœur Marie Maillet, troisième fille de la fondation. Marie Babonneaux, Sœur domestique de France, décédée le 20 janv. 1707. La Sœur Morin mourut le 8 avril 1731.

Bibl. — Mém. Soc. Hist. Montréal, 12e livraison; *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, Montréal, 1921.

MORMONS ou Saints des Derniers Jours, secte religieuse, caractérisée d'abord par l'usage de la polygamie.

La secte a été fondée par Joseph Smith à Fayette, comté de New-York, en 1830. En 1823, prétendant qu'il fut inspiré par l'apparition d'un ange, il affirmait avoir découvert des plaques d'or où étaient gravées les archives de Mormon : mais l'ange ne les lui confia qu'en 1827. Par l'entremise d'**Urim et de Thummim,** ayant réussi à déchiffrer les caractères, il les traduisit en anglais en 1830 avec le titre de **Livre de Mormon** et le témoignage de onze témoins de sa découverte. Ce livre rapporte que, « au temps du roi de Jérusalem Ezéchias, un nommé Lehi émigra avec sa famille de Palestine en Amérique ; il inscrivit sur ces plaques ses merveilleuses aventures, ainsi que les révélations communiquées à ses fils Laman et Nephi. Les descendants firent des Sauvages des chrétiens, plusieurs siècles avant le Christ, qui leur avait apparu. Ressuscité au Golgotha, le Christ choisit parmi eux douze apôtres, qui finirent par convertir tous les Indiens.

Cependant au Ve siècle de notre ère, cette Eglise se désagrégea en conséquence des luttes entre les chrétiens. Alors, **Mormon,** héros puissant et bon chrétien, expulsa les **Lamanites,** qui devinrent rouges et barbares. Le fils de Mormon, nommé **Moroni,** acheva de pacifier les adeptes.

On le voit, c'est une suite de fantasques élucubrations d'un illuminé.

Aujourd'hui, la doctrine des Mormons professe la croyance en la Trinité, la punition des méchants, la justification des bons par la foi au Christ et la repentance du péché, la nécessité du baptême, la descente du Saint-Esprit par l'imposition des mains. Leur Eglise admet des apôtres, prophètes, pasteurs, évangélistes, prédicateurs, le don des langues, la restauration du peuple d'Israël et la royauté temporelle de Jésus-Christ. Le président de leur secte est le prophète, le visionnaire, le révélateur.

L'un des caractères propres de la secte fut la polygamie, prêchée et pratiquée, après 1852 : ce principe devint la cause des plus violentes critiques. Le gouvernement des Etats-Unis en décréta la suppression, mais sans résultat effectif. Toutefois, en 1890, le président de la secte, M. Woodruff, octogénaire, publia un manifeste contre le principe.

Quoiqu'il en soit des usages polygames aux Etats-Unis, il n'existe aucun indice au Canada, démontrant que les Mormons violent la loi de la monogamie. La loi civile, du reste, s'y oppose. En 1887, ils ont franchi les frontières pour devenir colons du Nord-Ouest. Le recensement de 1921 révèle l'existence de 19.656 adeptes, ainsi répartis :

Alberta, 11.373; Colombie, 600; Manitoba, 331; N.-B., 7; N.-E., 46; Ontario, 5.789; Prince-Edouard, 8; Québec, 59; Yukon, 3.

Après un exode aux Etats-Unis, ils sollicitent leur réintégration au Canada de l'Ouest, en qualité de cultivateurs.

BIBL. — *The Amer. Encyc.*, New-York, 1904; Can. and Prov., index, Toronto, 1917.

MORNAY (Louis-François Duplessis) (1663-1741), Capucin, coadjuteur, troisième évêque de Québec. — **Mornay**, nom d'un bourg dans l'Ain, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, de deux bourgs dans le Cher.

D'une antique et noble maison de Bretagne, la famille descendait des Duplessis du Berry. Charles Duplessis-Mornay, seigneur de Le Mesnil-Théribus (Oise), avait épousé (1652) Marie-Anne, fille d'Henri de Quémel, seigneur de Ponson (Oise) et de Framerville (Somme); capitaine de cavalerie, il eut une jambe fracassée à la bataille de Rocroi (1643) : il fut père de dix enfants, dont trois, Charles, Henri et François, prirent de bonne heure service dans l'armée; les cinq filles entrèrent en religion.

Louis-François, le quatrième, né à Vannes le 10 septembre 1663, se fit admettre, à quatorze ans, au couvent des Capucins de Meudon. Après son ordination vers 1687, on le nomma successivement Gardien de plusieurs couvents (1694-1713). C'est à Meudon (Seine-et-Oise) qu'il reçut, en cette année, sa nomination de coadjuteur de Québec : le 22 avril 1714, il fut sacré à Paris par le cardinal de Rohan, sous le titre d'évêque d'**Euménie** (en Phrygie). Il ne devait succéder à Mgr de Saint-Vallier qu'en 1727 : il donna sa démission en 1733, sans qu'il vînt jamais prendre possession de son siège. Retiré alors au couvent de Paris, il y fut écrasé par un carrosse,

MGR DE MORNAY.

le 28 novembre 1741. Pendant cinq années d'épiscopat, il avait persisté à percevoir tout le revenu de son évêché, se contentant de confirmer les grands vicaires, élus par le Chapitre.

BIBL. — Mgr H. Têtu, *Les Evêq. de Québec*, Québec, 1885; A. Gosselin, *Hist. de l'Egl. du Can.*, ib., 1912; Bull. des Rech. hist., Beauceville, 1925.

MORPAIN (Pierre de) († 1749), flibustier ou corsaire, capitaine de flûte, de port, de brûlot.

En 1708-10, c'est lui qui ravitailla sans répit M. de Subercase (V. ce nom) et la garnison de Port-Royal. Le gouverneur écrivait au ministre, en 1708, que les corsaires avaient porté la désolation dans Boston, capturant ou coulant bas 35 voiliers. Pas moins de 470 prisonniers furent internés à Port-Royal, cette année-là. En mars 1709, M. de Morpain opérait neuf prises en dix jours, chargées de céréales. Il fut pris à partie par un garde-côte de Boston, mais, après une lutte acharnée, il captura le vaisseau, ayant tué cent hommes de son équipage : il l'amarina à Port-Royal avec les survivants. M. de Subercase tenait le flibustier en haute estime pour sa bravoure et le détermina à rester dans la

place, où Morpain épousa, le 13 août 1709, Marie, fille de Louis D'Amours des Chauffours (V. ce nom). L'année suivante, Port-Royal capitulait.

Le 15 septembre 1711, M. de Costebelle écrivait de Plaisance au ministère que M. Morpain était un homme de réputation parmi les flibustiers de l'Amérique; que, ayant levé l'ancre au port, son brigantin fut pris par un navire anglais de 30 canons au large de la baie de Gabarus (Cap-Breton) et que tout son équipage fut renvoyé à Plaisance. Dans cette occasion, le sieur Morpain soutint sa réputation ordinaire, s'étant battu pendant trois heures à bord et faisant éviter l'abordage à l'ennemi, bien que de forces très inégales. Sans l'accident qui lui arriva d'être emporté par une manœuvre à la mer, il aurait contraint l'Anglais à l'abandonner.

Pierre de Morpain fut fait capitaine de flûte en 1720, de port en 1732, de brûlot le 15 avril 1744. L'année suivante, quand la flotte des Bostonnais arriva à la baie de Gabarus, M. Du Chambon expédia en hâte une centaine d'hommes, sous les ordres de Morpain, pour empêcher le débarquement des ennemis. Néanmoins Louisbourg fut cernée et prise par les Anglo-Américains, en raison du plus grand nombre de troupes.

Le célèbre flibustier mourut à Rochefort le 20 août 1749.

Bibl. — Arch. can., année 1899; W. S. Mac Lennan, *Louisbourg*, Londres, 1918; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MORRIS (Alexander) (1826-89), avocat, homme politique, magistrat, lieutenant-gouverneur du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest.

Son père William naquit à Paisley (Ecosse) en 1786, émigra au Canada, siégea à l'Assemblée législative de l'Ontario, de 1820 à 1841, devint conseiller législatif et membre de l'exécutif, de 1844 à 1848 : il mourut à Perth en 1858. Alexander y naquit le 17 mars 1826, étudia à l'Université de Glasgow (Ecosse) et à celle de Mac Gill de Montréal. Ayant achevé son droit sous la direction de sir John Macdonald, il se fit admettre au barreau du Haut-Canada en janvier et à celui du Bas-Canada en juillet 1851.

Elu député du comté de Lanark, de 1861 à 1867, on lui renouvela son mandat pour siéger aux Communes en 1867. Le 16 novembre 1869, il fut nommé ministre du Revenu de l'Intérieur et donna sa démission en 1872. Il émigra alors au Manitoba et se fit inscrire au barreau de la Province, au mois d'octobre. Nommé juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, il fut promu lieutenant-gouverneur de la Province et des Territoires du Nord-Ouest, le 2 décembre 1872 jusqu'au 2 du même mois 1877; il devint Conseil de la Reine en 1881 et mourut le 28 octobre 1889.

Il avait épousé en 1851, Margaret, fille de William Cline de Cornwall (Ont.). M. Morris avait publié : 1° **The Railway Consolid. Acts of Can.**, Montréal, 1854; 2° **Can. and her Resources**, 1855; 3° **Nova Britannia**, 1858; 4° **The Huds. Bay and Pacif. Territories**, 1859.

Bibl. — E. H. Oliver, The Can. N. O., t. I, Ottawa, 1914; Parl. Comp., 1873; The Makers of Can., Index, 1911; H. Morgan, *Bibl. Can.*, 1867.

MORRIS (Edmund Montague) (1871-1913), fils du précédent, peintre surtout paysagiste.

Né en 1871 à Perth (Ontario), il étudia d'abord à la Ligue artistique de New-York; puis à Paris, dans les ateliers des artistes, Laurens et Constant. Il revint au pays en 1896. L'année suivante, il fut élu membre de l'Académie royale du Canada. En 1908, il fut l'un des fondateurs du Club artistique et en devint le secrétaire honoraire. Durant une excursion dans la Province de Québec, il se noya le 21 août 1913.

Il s'est fait un nom par ses portraits de chefs indiens, pris sur le vif et peints d'une main sûre et ferme. Ses paysages sont remarquables d'idées, de sentiments, de réalisme expressif; il s'est surtout inspiré des scènes et panoramas du Québec. Le **Cap Tourmente** est exposé dans la Galerie nationale à Ottawa et **Les Fileurs** (Spinners) à Toronto. Il a aussi édité une fort intéressante brochure : **L'Art au Canada** : les premiers peintres (Toronto, 1911).

Bibl. — W. M. Boultbee, *Ed. Morris*, Can. Mag., 1908; H. Morgan, *Can. Men.*, Toronto, 1912; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926; Can. and Prov., index, ibid., 1917.

MOSS (Sir Charles) (1840-1912), avocat, magistrat, administrateur de l'Ontario.

Fils de John, brasseur à Toronto, et d'Anne Quigley, il naquit à Cobourg (Ont.), le 18 mars 1840, étudia le droit et fut admis au barreau en 1869. Il professa le droit à l'Université de Toronto, dont il devint le vice-chancelier. Nommé juge à la Cour d'appel le 24 avril 1897, on le promut juge en chef en 1902. Il mourut le 11 octobre 1912.

Administrateur de la Province, du 27 mars au 13 avril 1903, 2 juillet au 23 août 1903, 25 juillet au 14 avril 1904, 1er juillet au 11 août 1905, 1er juillet au 25 août 1907, 1er juillet au 28 août 1908, il fut fait chevalier de Saint-Michel et Saint-George le 9 novembre 1907. Il avait épousé, en 1871, Emely, fille cadette de R. B. Sullivan.

Bibl. — H. J. Morgan, *Can Men*, Toronto, 1912; Can. Ann. Review, 1912; The Makers of Can., Index, Toronto, 1911.

MOUCHY (Nicolas de), greffier, notaire, substitut, membre du Conseil souverain. — **Mouchy-la-Ville** et **Mouchy-le-Châtel,** deux bourgs actuels dans l'Oise.

Originaire de Lyon et marié à Jacqueline Perrin, il vint au Canada avec sa fille et s'établit à Ville-Marie en 1663. En 1664, on le nomma greffier de la sénéchaussée et notaire des seigneurs de l'île de Montréal : il signa à ce titre plus d'une trentaine de contrats. En 1667, il réside au domicile de M. Charles Le Moyne. En 1669, on le promut substitut du procureur général à Québec; puis, le 13 janvier de l'année suivante, membre du Conseil souverain.

En novembre 1672, il retourna en France, en compagnie de M. de Courcelle et de M. Talon. Sa fille Jeanne épousa, le 19 décembre 1675, François Sabatier, fils d'un capitaine d'infanterie, qui résida à la Pointe-aux-Trembles de Montréal jusqu'en 1680. **François,** leur aîné, mourut au berceau, et **Pierre** ne semble pas avoir laissé de descendant.

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1913; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925.

MOUNTAIN (Jacob) (1749-1825), ministre, évêque, membre des Conseils législatif et exécutif.

Le troisième des enfants de Jacob et d'Ann, fille de Jehosaphat Postle de Wymondham, il naquit à Thwaite Hall, comté de Norfolk, le 30 décembre 1749, fit son cours d'études à Cains College de Cambridge, où il obtint le diplôme de bachelier en 1774 et celui de maître ès arts en 1777. Entré dans les ordres de l'Eglise anglicane, il fut élu agrégé de l'Université en 1779. Il exerça dans la suite les fonctions pastorales en diverses paroisses, quand, en 1793, il fut promu docteur en théologie et premier évêque anglican de Québec, par les faveurs de William Pitt : il avait été chanoine avec prébende de la cathédrale de Lincoln.

A peine débarqué à Québec, il prit pour résidence la maison de famille de Ramezay. Il connut bientôt qu'il y avait à ses côtés un **évêque de Québec** catholique : toute sa correspondance tendait dès lors à la suppression de ce représentant « d'un pouvoir ecclésiastique étranger ». Le débat prolongé n'aboutit à aucun modification. D'après le lord évêque, « les classes populaires étaient d'une ignorance déplorable ». Il se décida alors à fonder l'**Institution Royale** qu'il travailla à maintenir durant toute sa vie : mais son œuvre périclita et s'évanouit. Il fut le fondateur de la cathédrale anglicane et, en 30 ans, le nombre de son clergé monta de neuf à soixante Révérends. Les gouverneurs lui décernèrent un siège au Conseil législatif (1793-1825) et au Conseil exécutif (1794-1825) : il cumula ainsi trois émoluments permanents. Il mourut le 16 juin 1825.

Il avait épousé Elizabeth Mildred, fille de John Kentish de Bardfield Hall, en Essex, qui lui donna cinq fils et deux filles. Outre une série de sermons, il publia en 1777 à Londres **Poetical reveries.** Sa veuve mourut en Angleterre le 13 avril 1836. Lorsque le lord évêque débarqua à Québec, le 5 novembre 1793, il était accompagné de douze membres de sa famille :

Jehosaphat, son frère aîné, ministre anglican, adjoint en 1794, aux Trois-Rivières, au Révérend Veyssière à qui il succéda en 1800, ainsi qu'au pasteur Tunstall à Montréal en 1803 : il y décéda le 10 avril 1817; **Salter Jehosaphat,** son fils, né à Felmingham, étudia à Cambridge, accompagna son oncle en qualité de chapelain, devint recteur de Québec en 1797, résigna après vingt ans, fut nommé (1817) à Cornwall, où il mourut le 18 septembre 1830, à l'âge de 60 ans, ayant eu six enfants d'Anna, fille de Mathew Scott, marchand de Québec;

Mary, sœur de Jacob et du précédent, décédée à Québec en 1821;

Jacob Henry Brooke, fils aîné, devint aussi ministre;

George-Josaphat, fils cadet, né en 1789, ministre au Nouveau-Brunswick, assistant de son père en 1816, fait archidiacre en 1821, évêque de Montréal en 1836, successeur en 1837 de l'évêque de Stewart à Québec, où il mourut en 1863;

George Robert fut aussi ministre;

Benjamin-Kentish mourut au berceau en 1796;

Armine-Henry, né en 1797 à Québec, entra dans l'armée et parvint au grade de colonel : il décéda en 1854 dans la campagne des Indes.

Bibl. — Can. and Prov., Index, Toronto, 1917; The Makers of Can., Index, 1911; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., 1925; Rapp. des Arch. can., 1902; L. J. Burpee, *The Oxf. Enc.*, Toronto, 1926; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. II et III, Québec, 1921.

MOUSSEAU (Joseph-Alfred) (1838-86), avocat, homme politique, député, premier ministre. — **Mousseaux-Neuville,** bourg actuel de l'Eure.

Fils de Nicolas et de Jacqueline Jannot, natifs d'Azay-le-Rideau, près de Tours, Jacques Mousseaux dit Laviolette épousa à Ville-Marie, le 16 septembre 1658, Marguerite Sauviot, et en eut sept enfants : le troisième, Jacques dit des Islets, orthographia son nom **Mousseau** et se maria en 1694 à Boucherville avec Marie-Anne Daunet qui lui donna aussi sept enfants.

A la sixième génération, Louis épousait Sophie Duteau de Grand-Pré et fut le père de Joseph-Alfred, né en juillet 1838 à Berthier-en-haut. Il étudia à l'Académie locale, fit ses études secondaires et se décida pour le droit : il fut admis au barreau en 1860 et devint Conseil de la Reine en 1873. On le dit l'un des fondateurs du **Colonisateur**, édité à Montréal le 8 janvier 1862, et de **L'Opinion Publique**, journal illustré qui disparut en 1883. Le 3 février 1874, les électeurs du comté Bagot lui confiaient un mandat aux Communes, jusqu'au 31 juillet 1882 : il fut président du Conseil (1880-82) dans le gouvernement de sir John Macdonald. Il donna sa démission et fut élu député à l'Assemblée législative de Québec par les électeurs du comté Jacques-Cartier (26 août 1880-28 janvier 1884). Il devint alors premier ministre avec le portefeuille de Procureur Général. En 1884, il se retira de la politique pour occuper le fauteuil de juge puîné de la Cour supérieure. Il mourut à Montréal le 30 mars 1886, ayant épousé Marie-Louise, fille aînée de Léopold Des Rosiers, notaire à Berthier.

BIBL. — J. Tassé, *Le 38e Fauteuil*, Montréal, 1891; Can. Parl. Comp.; Domin. Ann. Reg., 1886; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

MOWAT (Sir Oliver) (1820-1903), avocat, homme politique, ministre, sénateur, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Fils de John, vétéran de la guerre de la Péninsule ibérique sous Wellington, et de Mary Levacq, il naquit à Kingston (Ont.) le 22 janvier 1820, étudia au bureau de sir John Macdonald, fut admis au barreau du Haut-Canada en 1841 et devint Conseil de la Reine en 1856. De 1857 à 1864, il représenta l'Ontario méridional à l'Assemblée du Canada. En 1858, il était Secrétaire provincial dans le cabinet Brown-Dorion; puis ministre des Postes dans le ministère Macdonald-Dorion en 1863-64, et dans la coalition du ministère Taché. De 1864 à 1872, il exerce la fonction de vice-chancelier de l'Ontario. En octobre 1872, il est premier ministre et attorney-général de la Province, jusqu'à l'année 1896.

Le 9 juillet de cette année, il détient le portefeuille de la Justice dans le cabinet fédéral avec la direction du Sénat sous le gouvernement Laurier, qui le choisit comme lieutenant-gouverneur de l'Ontario, le 18 novembre 1897 jusqu'au 19 avril 1903, date de son décès. Il avait épousé, en 1846, Jane, fille cadette de John Ewart, de Toronto. Le 24 mai 1892, la Reine l'avait honoré du titre de commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George. Il fut l'un des Pères de la Confédération.

BIBL. — Can. Parl. Comp., Ottawa, 1901; J. Dent, *Can. Portr. Gall.*, vol. II, 1881; Burke's, *Col. Gentry*, vol. I; Can. and Prov., Index; The Makers of Can. Index, Toronto, 1914.

MUIR (Alexander) (1830-1906), instituteur, directeur, chansonnier, auteur de l'hymne **Maple Leaf.**

Fils de John, il naquit le 5 avril 1830 à Leswahagow, dans le comté Lanark (Ecosse). En 1833, le père émigra au Canada. Alexander, après son cours d'études primaires, s'inscrivit à l'Université de Toronto, puis de Kingston où il remporta le diplôme de bachelier ès arts en 1851. Ayant embrassé la carrière de l'enseignement, il se fit maître d'école, puis instituteur privé, enfin devint directeur de l'Ecole Gladstone; sa vie d'éducateur s'écoula presque sans répit dans la ville de Toronto.

En 1867, il composa, paroles et musique, un chant en hommage à l'érable, qui croît en abondance au Canada. La **feuille d'érable**, choisie comme emblème national, faisait pendant aux emblèmes des Iles-Britanniques : la **rose** anglaise, le **trèfle** irlandais, le **chardon** écossais. Ainsi prit son origine l'hymne que l'on chante encore **The Maple Leaf** (La Feuille d'Erable). L'auteur est décédé à Toronto, le 20 janvier 1906.

BIBL. — E. S. Caswell, *Can. Singers and Songs*, Toronto, 1925; H. J. Morgan, *Can. Men*, ib., 1898; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

MULOCK (Sir William), avocat, homme politique, magistrat, administrateur de l'Ontario.

Fils cadet de Thomas Homan, né à Dublin (Irlande) et de Mary, fille de John Cawthra, comté d'York (Angl.), qui vint s'établir à Newmarket (Ont.), il naquit à Bond Head, comté de Simcoe, le 19 janvier 1944. Il fit ses études à l'Université de Toronto et il y obtint les grades de bachelier et de maître ès arts en 1863 et en 1871. En 1868, il fut admis au barreau de l'Ontario et nommé examinateur et conférencier sur l'Equité, de la Société de droit, durant quatre ans.

En 1882, il est élu député aux Communes. Le 1er juillet 1896, on lui confie le portefeuille de ministre des Postes jusqu'en 1906; grâce à son initiative, la conférence postale des colonies de l'Empire adopta un tarif minimum entre elle pour l'affranchissement des correspondances. En juin 1902, le Roi l'honorait du titre de Commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George. Le 16 octobre 1905, il fut promu juge en chef de l'Echiquier de la Haute-Cour de justice de l'Ontario, et fut administrateur de la Province, de juin au 13 septembre 1906. Il a épousé, en mai 1870,

A la sixième génération, Louis épousait Sophie Duteau de Grand-Pré et fut le père de Joseph-Alfred, né en juillet 1838 à Berthier-en-haut. Il étudia à l'Académie locale, fit ses études secondaires et se décida pour le droit : il fut admis au barreau en 1860 et devint Conseil de la Reine en 1873. On le dit l'un des fondateurs du **Colonisateur**, édité à Montréal le 8 janvier 1862, et de **L'Opinion Publique**, journal illustré qui disparut en 1883. Le 3 février 1874, les électeurs du comté Bagot lui confiaient un mandat aux Communes, jusqu'au 31 juillet 1882 : il fut président du Conseil (1880-82) dans le gouvernement de sir John Macdonald. Il donna sa démission et fut élu député à l'Assemblée législative de Québec par les électeurs du comté Jacques-Cartier (26 août 1880-28 janvier 1884). Il devint alors premier ministre avec le portefeuille de Procureur Général. En 1884, il se retira de la politique pour occuper le fauteuil de juge puîné de la Cour supérieure. Il mourut à Montréal le 30 mars 1886, ayant épousé Marie-Louise, fille aînée de Léopold Des Rosiers, notaire à Berthier.

BIBL. — J. Tassé, *Le 38e Fauteuil*, Montréal, 1891; Can. Parl. Comp.; Domin. Ann. Reg., 1886; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

MOWAT (Sir Oliver) (1820-1903), avocat, homme politique, ministre, sénateur, lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

Fils de John, vétéran de la guerre de la Péninsule ibérique sous Wellington, et de Mary Levacq, il naquit à Kingston (Ont.) le 22 janvier 1820, étudia au bureau de sir John Macdonald, fut admis au barreau du Haut-Canada en 1841 et devint Conseil de la Reine en 1856. De 1857 à 1864, il représenta l'Ontario méridional à l'Assemblée du Canada. En 1858, il était Secrétaire provincial dans le cabinet Brown-Dorion; puis ministre des Postes dans le ministère Macdonald-Dorion en 1863-64, et dans la coalition du ministère Taché. De 1864 à 1872, il exerce la fonction de vice-chancelier de l'Ontario. En octobre 1872, il est premier ministre et attorney-général de la Province, jusqu'à l'année 1896.

Le 9 juillet de cette année, il détient le portefeuille de la Justice dans le cabinet fédéral avec la direction du Sénat sous le gouvernement Laurier, qui le choisit comme lieutenant-gouverneur de l'Ontario, le 18 novembre 1897 jusqu'au 19 avril 1903, date de son décès. Il avait épousé, en 1846, Jane, fille cadette de John Ewart, de Toronto. Le 24 mai 1892, la Reine l'avait honoré du titre de commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George. Il fut l'un des Pères de la Confédération.

BIBL. — Can. Parl. Comp., Ottawa, 1901; J. Dent, *Can. Portr. Gall.*, vol. II, 1881; Burke's, *Col. Gentry*, vol. I; Can. and Prov., Index; The Makers of Can. Index, Toronto, 1914.

MUIR (Alexander) (1830-1906), instituteur, directeur, chansonnier, auteur de l'hymne **Maple Leaf.**

Fils de John, il naquit le 5 avril 1830 à Leswahagow, dans le comté Lanark (Ecosse). En 1833, le père émigra au Canada. Alexander, après son cours d'études primaires, s'inscrivit à l'Université de Toronto, puis de Kingston où il remporta le diplôme de bachelier ès arts en 1851. Ayant embrassé la carrière de l'enseignement, il se fit maître d'école, puis instituteur privé, enfin devint directeur de l'Ecole Gladstone; sa vie d'éducateur s'écoula presque sans répit dans la ville de Toronto.

En 1867, il composa, paroles et musique, un chant en hommage à l'érable, qui croît en abondance au Canada. La **feuille d'érable**, choisie comme emblème national, faisait pendant aux emblèmes des Iles-Britanniques : la **rose** anglaise, le **trèfle** irlandais, le **chardon** écossais. Ainsi prit son origine l'hymne que l'on chante encore **The Maple Leaf** (La Feuille d'Erable). L'auteur est décédé à Toronto, le 20 janvier 1906.

BIBL. — E. S. Caswell, *Can. Singers and Songs*, Toronto, 1925; H. J. Morgan, *Can. Men*, ib., 1898; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, ib., 1926.

MULOCK (Sir William), avocat, homme politique, magistrat, administrateur de l'Ontario.

Fils cadet de Thomas Homan, né à Dublin (Irlande) et de Mary, fille de John Cawthra, comté d'York (Angl.), qui vint s'établir à Newmarket (Ont.), il naquit à Bond Head, comté de Simcoe, le 19 janvier 1944. Il fit ses études à l'Université de Toronto et il y obtint les grades de bachelier et de maître ès arts en 1863 et en 1871. En 1868, il fut admis au barreau de l'Ontario et nommé examinateur et conférencier sur l'Equité, de la Société de droit, durant quatre ans.

En 1882, il est élu député aux Communes. Le 1er juillet 1896, on lui confie le portefeuille de ministre des Postes jusqu'en 1906; grâce à son initiative, la conférence postale des colonies de l'Empire adopta un tarif minimum entre elle pour l'affranchissement des correspondances. En juin 1902, le Roi l'honorait du titre de Commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George. Le 16 octobre 1905, il fut promu juge en chef de l'Echiquier de la Haute-Cour de justice de l'Ontario, et fut administrateur de la Province, de juin au 13 septembre 1906. Il a épousé, en mai 1870,

Sarah, fille de James Crowther, de Toronto.

Bibl. — Can. Parl. Guide, Ottawa, 1931; H. Morgan, *Can. Men*, Toronto, 1912; The Makers of Can. Index, 1911; Can. and Prov., Index, 1917; N. O. Coté, *Polit. Appoint*, Ottawa, 1917.

MURDOCH (Beamish), (1800-76), historien des Provinces maritimes, avocat, député, publiciste.

Il naquit à Halifax vers 1800, étudia le droit et fut admis au barreau en 1822. Elu député à l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse, il y représenta ses concitoyens, de 1826 à 1830. Dans la suite, il devint le rédacteur en chef de l'**Acadian Recorder**; en 1850, il exerça durant dix ans les fonctions de juge suppléant, et mourut à Lunenburgh, le 9 février 1876.

Son œuvre principale est l'**Histoire de la Nouv.-Ecosse**, qu'il publia en trois volumes à Halifax (1865-67). Précédemment, il avait donné au public : **Narrative of late Fires at Miramichi**, en 1825; **Essay on tendency of emprisoning for debt**, en 1831; **Epitome of the Laws of Nova Scotia**, 4 vol., 1832-33.

Bibl. — H. J. Morgan, *Bibl. can.*, Ottawa, 1867; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

MURRAY (James) (1719-94), lieutenant en second, capitaine, major, lieutenant-colonel, brigadier-général, gouverneur de Québec, colonel et commandant, major et lieutenant-général, gouverneur de Minorque, général et gouverneur de Hull.

Il naquit vers 1719. Il était le cinquième fils de Murray, quatrième lord d'Elibank, et de dame Elizabeth, fille de George Sterling, représentant d'Edimbourg au Parlement. Enrôlé dans l'armée, il fut fait lieutenant en second le 2 février 1740, dans les troupes de la Marine de Winward. Attaché au 15e régiment d'infanterie, il le suivit aux Indes occidentales et prit part à l'expédition contre Carthagène (1741). Quatre ans après, on le trouve sur les champs de bataille en Flandre et assistant au siège d'Ostende. En qualité de capitaine des grenadiers du 15e régiment, il était dans l'expédition organisée contre les Français en Basse-Bretagne et il se distingua à Lorient (1748). Promu au grade de major de son régiment en 1749, il devint lieutenant-colonel le 5 janvier 1751. Dans l'expédition contre Rochefort, en 1757, il fut mis à la tête de ses troupes.

Mais, la même année, son régiment fut désigné spécialement pour passer en Amérique. M. Murray se signala avec avantage au siège de Louisbourg, en 1758. Peu après son retour en Angleterre, le ministre W. Pitt, qui se connaissait en hommes, le choisit comme brigadier-général et lui donna le troisième rang dans l'armée de Wolfe, après Monckton et Townshend. Wolfe était son « ancien antagoniste »; mais il savait l'estimer et l'aimer quand même.

Le 26 juin, la flotte mouillait au sud de l'île d'Orléans. M. Wolfe, voulant cerner la ville par un camp retranché à Montmorency,

Sir J. Murray.

en chargea deux brigadiers, M. Townshend et M. Murray. Durant deux mois, leurs tentatives échouaient devant la poignée d'hommes de Montcalm.

Après avoir pris l'avis de son état-major, il changea de tactique, décida une descente à l'Anse-au-Foulon, la nuit du 12 septembre. Le lendemain, aux Plaines d'Abraham, le brigadier Murray commandait les troupes du centre. Après la victoire, il leur adressa les plus chaleureuses félicitations. Au départ de Saunders et de Townshend, il fut chargé du commandement de la capitale, le 12 octobre 1759. Le colonel Burton (V. ce nom) devint son lieutenant-gouverneur. Il s'occupa aussitôt de préparer les quartiers d'hiver des troupes et de protéger les alentours de Québec par l'érection de plusieurs redoutes, en prévision de tout retour d'offensive. Son activité s'étendait aux moindres détails d'organisation civile et militaire. Au mois de novembre, il publia en français un manifeste qu'il adressait aux populations canadiennes : il les

exhortait à déposer les armes, à se montrer loyaux sujets de la Couronne britannique et à mériter ainsi ses faveurs et sa protection. En même temps, il recevait des officiers et des soldats un emprunt de 8.000 liv. sterling afin de faire face aux achats de bois de chauffage, d'étoffes, de linges et de conserves alimentaires; il proposa une rémunération à quiconque lui ramènerait ses déserteurs et retira les licences autorisant le trafic des spiritueux. Le 23 novembre, nouvelle proclamation concernant le cours de la monnaie : le dollar égalant 6 livres, la guinée 27, la pistole 21 sous, le louis d'or 24, l'écu 6. Le gouverneur se tenait en relation suivie avec le généralissime Amherst, qui lui envoya des fonds pour subsister. En décembre, les rumeurs annonçaient les préparatifs de M. de Lévis, d'accord avec M. de Vaudreuil : Murray appréhendait une campagne d'hiver; et il se fut trouvé dans une situation fort complexe et embarrassante. Il hésitait dans son dessein d'établir un camp fixe sur les Plaines d'Abraham : le scorbut décimait à Québec les rangs de ses soldats, dont un millier succomba du 24 décembre au 24 avril, et deux fois autant se trouvaient hors d'état de servir.

Au printemps de 1760, le chevalier de Lévis avait organisé un corps de près de 7.000 combattants, parmi lesquels environ 3.200 miliciens incorporés dans les troupes régulières. Le gouverneur Murray s'empressa de faire sortir de la ville les bouches inutiles. Le 21 avril, il fit afficher un ordre du jour en ce sens : couper les ponts du Cap-Rouge, surveiller les mouvements des ennemis à Sainte-Foy. Puis il se détermina à l'offensive à la tête de 3.000 hommes qu'il appuya de 22 canons et obusiers. N'apercevant encore que l'avant-garde de l'armée française, il l'attaqua aussitôt sans lui laisser le temps de se ranger en ordre de bataille. « Il disposa ses troupes, dit M. Garneau, en avant des Buttes-à-Neveu, sa droite appuyée au coteau Sainte-Geneviève, sa gauche à la falaise qui borde le Saint-Laurent : sa ligne principale était développée sur un quart de lieue. Le mauvais temps entravait les marches et les opérations des deux adversaires. A partir du 26 avril, la lutte se porta sur la maison et le moulin du sieur Dumont : les attaques se succédaient, violentes et acharnées. Le mouvement offensif de Murray avait échoué et les grenadiers français eurent souvent recours à la baïonnette : la déroute des Anglais était complète. Ils s'enfuirent en toute hâte vers les remparts de la ville, laissant toute leur artillerie, leurs munitions, les outils servant aux retranchements, leurs morts et une partie de leurs blessés, au nombre de 1.124 hommes. Lévis comptait 833 tués ou blessés. Les Sauvages se ruèrent alors sur le champ de bataille, quand le général vint les arrêter dans leur massacre. »

La victoire de Sainte-Foy venait couronner les armes françaises en dépit de l'absence de l'artillerie. L'action avait duré environ deux heures. M. de Lévis entreprit aussitôt les travaux du siège. Mais M. Murray était résolu de lui opposer la plus vigoureuse résistance jusqu'à l'arrivée de la flotte anglaise. Il adressa à ses troupes cette proclamation : « La journée du 28 avril a été malheureuse pour nos armes; mais les affaires ne sont pas si désespérées qu'elles ne se puissent réparer encore. Je connais par expérience la bravoure des soldats que je commande; ils sauront faire tous leurs efforts pour regagner ce qu'ils ont perdu. Une flotte est attendue, des renforts nous arrivent. J'invite les officiers et les soldats à supporter leurs fatigues avec patience. Je les prie de s'exposer de bon cœur à tous les périls. Ils se rappelleront qu'ils se doivent à leur pays et à leur roi » (V. Knox's Journ., t. 2). Il fit donc travailler sans relâche aux fortifications en campagne, pratiquer de nouvelles embrasures dans les remparts, disposer un remblai de fascines et de terre autour des parapets, qu'il garnit de 140 canons.

Le 9 mai, une frégate anglaise entrait en rade; explosion d'enthousiasme de la part des assiégés. Le 15, deux autres abordaient : il fallut alors lever le siège de peur d'être cerné. Le 18, arriva la flotte de l'amiral Colville, six vaisseaux de ligne, cinq frégates ou sloops de guerre. Les renforts parurent après la mi-juillet sous les ordres de lord Rollo, qui amenait 1.300 hommes. M. Murray ne les attendit point. Le 14 de ce mois, il s'embarqua avec une partie de ses troupes, au nombre de 2.450 combattants, sur une flottille de 32 voiles, 2 à 300 embarcations et 9 batteries flottantes. Il laissa derrière lui le fort Jacques-Cartier, que le marquis d'Albergatti défendait avec 150 soldats et miliciens et qui ne se rendit qu'en septembre au colonel Fraser, mis à la tête de 6 à 700 hommes. Lévis fortifia les Trois-Rivières. Mais M. Murray passa outre sans l'attaquer. Il fut rejoint à Sorel par lord Rollo et deux régiments de Louisbourg. Aux derniers jours d'août, il n'était encore qu'à Varennes, à 18 milles de Montréal, et il y attendit le général Amherst et le colonel Haviland. Lévis le suivait pas à pas sur la rive nord, prêt à empêcher tout débarquement. Néanmoins, sur la rive sud, M. Murray avait reçu la soumission de plusieurs paroisses, en avait incendié d'autres, comme celle de Sorel, où M. de Bourlamaque avait établi avec M. Desandroüins un camp

retranché. A Varennes, il menaça de brûler tout, si l'on ne rendait pas les armes : 400 hommes de Boucherville vinrent prêter serment de neutralité. Les trois armées étaient réunies sous les pauvres remparts de Montréal, le 6 septembre. Le lendemain, on parlementa de part et d'autre et, le 8, on signa les articles de la capitulation (V. Shortt and Doughty, **Docum. of Const. Hist.**). L'armée britannique comprenait 17.000 hommes, qui entrèrent, le même jour, dans la ville.

Le 16 septembre, le généralissime Amherst nommait le colonel Burton (V. ce nom) gouverneur des Trois-Rivières et du district; le 22, le général Gage (V. ce nom) gouverneur de Montréal; et il continuait à confier à Murray le mandat dont il était investi à Québec, depuis une année. Le ministre Pitt inaugurait ce qu'on appelle le **Régime militaire** (1760-63), « appellation, dit M. Chapais, qui fut fatale aux regards des Canadiens ».

Ce gouvernement instituait à Québec un Conseil composé de sept officiers de l'armée, investi de la juridiction de connaître et de décider des affaires importantes au civil et au criminel, deux fois la semaine. Le 10 octobre 1760, M. Murray publia une ordonnance en dix articles, entre autres : suppression de l'ancienne Cour de Prévôté; attribution au gouverneur du rôle et des fonctions de l'intendant français; substitution du présent Conseil au Conseil supérieur, ayant juridiction de Cour d'appel; abandon des litiges ordinaires aux mains des capitaines de côte, secondés par deux procureurs canadiens, les sieurs Belcour de La Fontaine et Cugnet, le premier pour la rive droite et l'autre pour la rive gauche. Le 12 décembre 1761, lord Egremont approuva officiellement l'institution du Régime provisoire. Le 6 juin 1762, Murray envoie au ministre un long rapport, concernant le personnel des officiers, l'état des fortifications et du district sous l'administration française, le budget, l'Eglise, les Sauvages, la nature du sol et ses produits, le chiffre de la population, le commerce, le caractère des Canadiens, la hautaine jalousie d'une poignée de négociants et de bretteurs anglais (V. **Doc. Const.**, Ottawa, 1907).

Le 10 février 1763, traité de Paris, dont le 4e article seul concerne le Canada : les articles de la capitulation de Montréal devenaient caducs comme clauses temporaires et transitoires. (V. T. Chapais, **Cours d'Hist.**, t. I.) Le 7 octobre, une **Proclamation du roi** délimitait la Province en restreignant ses frontières d'une façon malencontreuse et annonçant l'introduction des lois anglaises au Canada. Le 21 novembre, le général Murray était promu capitaine-général et gouverneur en chef de la Province de Québec; et sa commission était signée du roi. C'était l'institution du **Gouvernement civil**, avec un Conseil composé de 12 membres, qui devaient prêter le serment du **Test**, ainsi que les officiers judiciaires : on en excluait ainsi tout sujet catholique. Toutefois ce ne fut que le 10 août 1764 que Murray publia sa commission et inaugura le nouveau régime; le 13, il nomma les conseillers. Dès le mois de septembre, il les réunit et leur fit adopter des ordonnances : la principale avait pour objet d'établir une Cour du Banc du roi, une Cour de Plaidoyers communs, des tribunaux de juges de paix et de baillis. Le 21 août, le gouverneur affirmait, dans une lettre à lord Halifax, que le chiffre de l'émigration ne dépasserait guère le nombre de 279 âmes, y compris les femmes et les enfants. Les gouverneurs Murray, Burton, Haldimand donnèrent avis aux Canadiens porteurs de papier-monnaie de le produire, afin qu'il en fut donné des bordereaux qui furent transmis aux ambassadeurs de France à Londres. Au mois d'octobre, des instructions royales intimaient à Murray « qu'il ne pouvait admettre aucune juridiction émanant du siège de Rome, dans sa Province ». Le Sulpicien de Montgolfier fut donc écarté et Murray entra en relations intimes avec le vicaire général, Jean-Olivier Briand. Si sa candidature devait aboutir à son sacre en 1766, ce fut grâce au crédit du gouverneur. Le 23 octobre 1763, celui-ci communiqua ses vues sur l'état de mentalité du clergé et des fidèles (V. Chapais, t. I).

Dans une ordonnance, le gouverneur proclama le droit des avocats canadiens à exercer leur profession et à devenir jurés dans les cours criminelles. Cette concession, accordée à titre de sujets anglais, loyaux à la Couronne, irrita la minorité de langue anglaise, qui s'empressa de porter plainte à Londres. M. Murray envoya au ministre le plus bel éloge de « ses plus fidèles sujets ». L'affaire du juge de paix à Montréal, Thomas Walker, vint aggraver les difficultés pour le gouverneur (déc. 1764). Celui-ci fut convoqué à Londres afin de s'expliquer et il prit la mer au printemps de 1766, laissant sa charge à Emilius Irving jusqu'à l'arrivée du lieutenant-gouverneur, Guy Carleton. Devant le Conseil, Murray se défendit avec force, clarté et franchise (V. Chapais, ib.).

Le gouverneur conserva son titre à Londres jusqu'au 12 avril 1768. Promu major-général le 10 juillet 1762, il fut fait lieutenant-général le 25 mai 1772. Deux ans après, on le nomma gouverneur de l'île Minorque. Assiégé au fort Saint-Philippe, en 1781, par le duc de Crillon qui commandait les troupes franco-espagnoles, il reçut de lui une proposition d'accepter la somme d'un million et d'une dé-

coration s'il rendait la place; au bout de cinq mois de siège, sa garnison décimée par le scorbut et réduite à quelques centaines d'hommes valides, il dut capituler, le 5 février 1782. A son retour, on le traduisit en cour martiale, qui l'acquitta avec honneur. Le roi avait approuvé sa belle conduite. Le 19 février 1783, il fut créé général en chef et nommé gouverneur de Hull. Il mourut à sa résidence de Beaufort Hall, près de Battle, le 18 juin 1794.

BIBL. — Knox's *Journal*, Toronto, 1916; The Makers of Can. Index; Th. Chapais, *Cours d'Hist.*, t. I, Québec, 1919; Rapp. des Arch. can., Ottawa, 1888, 1890, 1912, append. I; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; H. Garneau, *Hist. du Can.*, Paris, 1920.

MURRAY (John) († 1822), officier supérieur dans l'armée, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton.

Entré dans l'armée, il était fait capitaine au 83e régiment d'infanterie en 1778, devint major le 31 décembre 1782, lieutenant-colonel le 31 mai 1794, puis commandant des troupes à la Barbade (Antilles).

Nommé commandant et gouverneur de la Nouvelle-Ecosse le 1er janvier 1798, il reçut les mêmes charges pour le Cap-Breton, du 15 novembre suivant jusqu'au 16 septembre 1800. Promu successivement major-général le 25 septembre 1803, lieutenant-général le 25 août 1809, général le 12 août 1819; il mourut en 1822.

BIBL. — Army lists; Roy. Mil. Calend., vol. II; Arch. can. série M, vol. 532 et 535.

MURRAY (Sir George) (1772-1846), officier supérieur dans l'armée, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada.

Fils cadet de sir William, baronnet, et d'Augusta Mac Kenzie, il naquit au château Ochtertyre (Ecosse), le 6 février 1772, étudia à l'Université d'Edimbourg, entra dans l'armée comme enseigne au 71e régiment d'infanterie le 12 mars 1789; servit en Flandre en 1793, devint lieutenant et capitaine le 16 janvier 1794, lieutenant-colonel le 5 avril 1799, quartier-maître-général à Gibraltar en 1801 et en Egypte (1805), colonel le 9 mars 1809 sous Wellington en Espagne, major-général le 1er janvier 1812, grand-croix de l'Ordre du Bain en 1814.

Il fut nommé lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, le 25 avril 1815 jusqu'au 1er juillet : sa nomination n'était que provisoire.

En 1823, il fut élu député aux Communes de Londres; puis, promu lieutenant-général le 27 mai 1825 et commandant en chef des troupes de l'Irlande, dont il devint le Secrétaire colonial, de 1828 à 1830. Il mourut maître-général de l'artillerie, le 28 juillet 1846, et avait publié plusieurs ouvrages.

BIBL. — L. Stephen et S. Lee, *Dict. of Nat. Biogr.*, Londres, 1885-1912; J. Hayden, *The Book of Dign.*, *ib.*, *1894*; *Arch. can. State Book F*, Haut-Canada, Can. and Prov., Index, Toronto, 1917.

MURRAY (Freeman) (1806-85), officier supérieur dans l'armée, administrateur du Nouveau-Brunswick.

Né en 1806, il entra dans l'armée comme enseigne au 64e régiment d'infanterie le 24 février 1825, fut fait lieutenant le 8 avril 1826, capitaine le 22 décembre 1832, major le 30 août 1844, lieutenant-colonel le 11 septembre 1849, colonel le 28 novembre 1854, major-général le 13 août 1862.

Commandant en chef des troupes cantonnées au Nouveau-Brunswick, il fut administrateur du gouvernement civil, de mai à septembre 1852. En 1853, il se rendait aux Bermudes dont il était nommé gouverneur, jusqu'en 1861. Le 25 octobre 1871, il était promu au grade de lieutenant-général et à celui de général le 1er octobre 1871. Il mourut à Florence (Italie), le 14 avril 1885.

BIBL. — C. O. list, 1874; Ann. Regist., 1885; Army lists; J. Hayden, *The Book of Dignities*, Londres, 1894.

MUSGRAVE (Sir Anthony) (1828-88), avocat, secrétaire colonial, gouverneur de la Colombie Britannique.

Fils du docteur Anthony, de l'île Antigoa, il naquit en Angleterre en 1828, devint secrétaire du gouverneur Mac Intosh, aux Iles-sous-le-Vent, entra à Inner Temple à Londres en 1851, étudia le droit et fut admis au barreau en 1853. Puis, en février 1854, il fut désigné comme secrétaire colonial à l'île de Nevis, dont il eut le gouvernement en 1860. En 1861, il était nommé gouverneur de l'île Saint-Vincent; de Terre-Neuve en 1864 jusqu'en 1869; de la Colombie Britannique, où il succédait à Seymour (V. ce nom), de 1869 à 1872; de Natal au Sud-africain, la même année; de l'Australie du Sud, en 1873; de la Jamaïque, de 1877 à 1883; de Queensland, de 1884 à 1888; il mourut à Brisbane, au mois d'octobre de cette année.

Il avait été décoré du titre de Compagnon de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George en 1871 et de celui de commandeur en 1875, et avait d'abord épousé, en 1854, Christiana Elizabeth, fille de sir William Byam, d'Antigoa; ensuite, Jeannie Lucinda, fille de David Dudley Field, de New-York.

BIBL. — C. O. list, 1883; Dict. of Nat. Biogr.; Burke's *Colon. Gentry*, 1912; Ann. Regist., 1871; A. Begg, *Hist. of Brit. Col.*, Toronto, 1894; Arch. Can., série G, vol. 397 et 358; The Makers of Can., Index; Can. and Prov., Index, 1917.

MUSSEAUX (Charles d'Ailleboust, sieur des) (1624-1700), officier, commandant, bailli, juge criminel et civil, seigneur. — **Musseau,** bourg de la Haute-Marne.

Son père Nicolas, frère aîné de Louis d'Ailleboust (V. ce nom), était seigneur de Coulonge et de la Madeleine, commissaire des poudres et salpêtres pour le roi à Sedan : il avait épousé (1620), à Paris, Dorothée, fille de Jean de Manthet, sieur d'Argentenay (Yonne). De leur union naquirent trois enfants : Roger-Antoine qui fit souche en France, Jeanne et Charles-Joseph. Jeanne se maria à Abraham Martin, habitant Ravières (Yonne), dont la fille Marie s'unit (1671) à Ville-Marie à Christophe Février, de Boucherville : leur fils s'allia (1691) à Louise Ménard-Lafontaine, ancêtre de sir Louis-Hippolyte.

Charles-Joseph naquit en 1624. En 1647, Louis d'Ailleboust passa de Ville-Marie en France pour les affaires de la colonie. Il en revint, au mois d'août 1648, muni de la commission de gouverneur, et avait décidé son neveu à le suivre. Au printemps de 1649, Charles des Musseaux fut mis par son oncle à la tête du **camp volant,** composé de 40 hommes, pour protéger la ville naissante. « Ce renfort, écrit M. Dollier, encouragea beaucoup les nôtres, aussitôt qu'il parut; à quoi contribua le nom et la qualité de celui qui commandait. » A la date du 8 septembre 1650, le **Journal** des Jésuites rapporte que, ce jour, arriva le dernier vaisseau où étaient M. d'Ailleboust le jeune, Jeanne Mance, etc. Ainsi, M. des Musseaux aurait franchi la mer en 1649. Aussi bien, en 1651, les volontaires du camp volant sont portés à 70 hommes.

L'habileté et la valeur du commandant déterminèrent M. de Maisonneuve à le charger du gouvernement de l'île en son absence en France (nov. 1651 à sept. 1653). Les Iroquois recommencèrent presque aussitôt leurs embuscades meurtrières. M. des Musseaux et Lambert Closse, ainsi que leur poignée de braves, se défendaient comme des lions; mais que faire contre le nombre et l'astuce des maraudeurs? Le commandant adopta le plan de leur proposer un traité de paix : la trêve lui permit de tenir jusqu'au retour du gouverneur et l'arrivée de ses recrues. A l'automne de 1655, ce dernier s'embarqua de nouveau, accompagné cette fois de M. des Musseaux, qui revint en 1657. M. d'Argenson écrivait, le 5 septembre 1658, que le lendemain de son débarquement, il eut les Iroquois sur les bras et que, trois jours après, il partit avec 160 hommes armés. « Il est, dit-il absolument nécessaire que j'aie sous moi deux lieutenants : l'un commanderait en mon absence, et je destine pour cela M. des Musseaux; l'autre serait pour commander dans le fort. Un appointement de 1,000 liv., que je diviserais en deux, suffirait pour cela » (V. Faillon, t. II). M. des Musseaux accepta cette charge honorable, mais périlleuse. En 1663, on le promut lieutenant de la garnison.

En 1666, l'officier ne put suivre le contingent des 110 Montréalistes jusqu'au pays des Agniers, ayant été en chemin mordu par un ours : ce qui l'obligea de rentrer à Ville-Marie. La même année, le Séminaire le nommait (27 septembre) à la charge de juge civil et criminel de sa juridiction : il fut assermenté le 25 janvier suivant. Il en exerça les fonctions, l'espace de dix années (1677), protestant contre sa destitution et portant l'affaire à la barre du Conseil souverain; mais celui-ci, après examen de ses provisions, où on lisait pourtant « qu'il tiendrait la charge tant et si longtemps qu'il plairait au Séminaire », le débouta de son opposition. En 1678, on le convia à l'assemblée réunie à Québec pour donner avis au sujet du commerce des spiritueux avec les tribus indigènes : M. des Musseaux ne s'y rendit point.

Le 7 juin 1680, l'intendant Duchesneau avait promis de lui concéder les terres situées au-dessus de l'île, au côté nord, depuis le Long-Saut jusqu'à deux lieues en descendant, avec les îles, îlots et battures sur quatre lieues de profondeur : concession renouvelée par M. de Frontenac, « sous le bon plaisir de Sa Majesté », le 15 juin 1682. Le gouverneur avait déjà obtenu en sa faveur une pension de 150 livres. Le 10 octobre 1682, M. de La Barre convoqua les principaux personnages de la colonie pour délibérer sur la conduite à tenir envers les Iroquois : M. des Musseaux vota avec l'assemblée une demande de secours immédiats en hommes et en argent.

M. des Musseaux ne vit point la confirmation royale concernant son fief d'Argenteuil, qui fut accordé à son fils par M. Bégon en 1725. Il mourut à Ville-Marie, où il fut inhumé le 20 novembre 1700. Il avait épousé à Québec, le 3 septembre 1652, Catherine, fille de Pierre Le Gardeur de Repentigny (V. ce nom), qui lui avait donné 14 enfants, entre autres :

Barbe (1653-1716), vécut sans alliance;

Louis (1656-1719), tige de la branche de Coulonge (V. ce mot);

Pierre (1660-1711), tige de celle d'Argenteuil (V. ce mot);

Paul (1661-1746), tige de celle de Périgny (V. ce mot);

Nicolas (1663-1709), tige de celle de Manthet (V. ce mot);

Jean-Baptiste (1666-1730), entra dans les troupes de la marine;

Catherine (1669-1755), mariée à M. de Muy (V. ce nom);

Elisabeth (1670-1739), entra au monastère des Ursulines;

Madeleine (1673-1759), devint Sœur de la Congrégation;

Marguerite (1675-1734), fut religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal;

Louise-Angélique (1675-1734), fut religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Bibl. — P.-G. Roy, *Les Pet. Chos. de l'Hist.*, série 3e, Lévis, 1922; H. Lorin, *Le Comte de Front.*, Paris, 1895; C. de Rochemonteix, *Les Jés. et la N.-F.*, t. II, ib., 1895; Æg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1917.

MUSSEAUX (Jean-Baptiste d'Ailleboust des) (1666-1730), fils du précédent, lieutenant réformé, cultivateur et commerçant.

Né à Ville-Marie le 17 mars 1666, il entra dans les troupes du détachement de la marine. En 1690, il reçut une commission de lieutenant réformé, à la place de M. de La Gimanderie, qui était rentré en France. Retiré du service, il se fit cultivateur et commerçant. En 1719, Mgr de Saint-Vallier censura par ordonnance ses mœurs publiques. M. des Musseaux mourut en 1730.

Le 9 avril 1689, il avait épousé à Québec la veuve de Vital Oriot, Anne, fille de Jean Le Picard et de Marie Caron, qui fut mère de 16 enfants, entre autres :

Nicolas-Marie (1691-1781), enseigne (1739), major au Détroit (1746), capitaine réformé (1762), époux de Marie-Louise Trottier Desrivières, qui lui donna 11 enfants, presque tous morts en bas âge;

Marie-Catherine (1692), se maria à Louis Hertel de Chambly;

Louise-Charlotte (1694-1789), entra chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame;

Pierre-Joseph (1696-1789), traitant, marié à Jeanne Des Gouttins (V. ce nom), et mère de cinq enfants;

Charlotte-Angélique (1698-1755), mariée à Jacques Barsalou;

François-Jean-Daniel (1702-93), tige de la branche de la Madeleine (V. ce mot);

Jean-Baptiste-Alphonse (1703), sieur de la Boulasserie, fut fait capitaine à Louisbourg (1751), mort sans postérité;

Philippe (1704-69), curé de Boucherville et de Repentigny;

Félicité (1706-72), mariée à Nicolas Guillet de Chaumont;

Ignace-René (1710), épousa Marguerite Lacoste.

Bibl. — Æg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1917.

MUY (Nicolas Daneau, sieur de) (1651-1707), lieutenant, capitaine, commandant, major de Québec, gouverneur nommé de la Louisiane. — **Le Muy**, petite ville de 3.300 âmes environ dans le Var (Provence).

La famille était originaire de Beauvais dans l'Oise. Son père, Jacques Daneau, avait épousé Catherine Driot, de la paroisse Saint-Martin. Entré dans les troupes, Nicolas Daneau « a été fait lieutenant en 1674, capitaine en 1674, capitaine dans le régiment de Normandie en 1678, et capitaine dans les troupes du détachement de la marine au Canada en 1685 » (V. Bull. des Rech. hist., 1920).

Il débarqua à Québec, le 29 juillet 1685, avec le contingent qu'amenait le marquis de Denonville. Il prit part aux expéditions dirigées contre les Iroquois. En 1690, il est sous les murs de Québec, assiégé par l'amiral Phipps. Le 11 mai 1691, « il est premier capitaine commandant sous M. de Varennes (V. ce nom) à la défaite des Anglais de Schuyler (V. ce nom) près du fort de Chambly ». Le 10 octobre 1692, M. de Frontenac affirme dans une lettre officielle « qu'il est bien bon officier ». Le 5 novembre 1694, « le sieur de Muy, écrit le gouverneur au ministre, est un homme d'esprit, de mérite et des plus braves officiers, qui s'est distingué depuis dix ans qu'il est en ce pays, dans toutes les occasions où il s'est trouvé; il demande à Sa Majesté une lieutenance de vaisseau en considération de ses services » (Arch. can., Ottawa, F. 13, 1694-95).

En 1696, M. de Muy marche sous les ordres de M. de Frontenac en personne contre les Iroquois. En septembre, il est mis à la tête d'un détachement, qui se rend de Québec à Plaisance de Terre-Neuve pour seconder l'exécution des projets d'expédition du sieur d'Iberville (V. ce nom) contre les postes anglais de l'île. L'année suivante, il ramène le contingent à Québec : contrairement à l'assertion de quelques historiens, il ne suivit point le capitaine à la baie d'Hudson. En 1699, le gouverneur de Callières lui confie le commandement du fort de Chambly. En 1703, on le propose à la charge de gouverneur de Montréal; mais le 14 juin 1704, il est promu major de la place de Québec.

Deux ans après, étant passé en France, le roi lui octroya la commission de gouverneur de la Louisiane, à la place du sieur de Bienville (V. ce nom). Le 23 juillet 1707, le ministre lui remit cette ordonnance : « Sa Majesté, ayant été instruite par plusieurs lettres de la Louisiane que le sieur de Bienville, qui y commande, a prévariqué dans ses fonctions et qu'il s'est appliqué plusieurs effets appartenant à Sa Majesté, a enjoint au sieur de Muy, qu'elle a choisi pour

gouverneur de ce pays, de vérifier les faits avancés contre lui, suivant les mémoires qui lui sont remis, de le faire arrêter, s'ils sont véritables, et de l'envoyer prisonnier en France. » L'auteur de l'ouvrage **Les Ursulines de Québec** (t. 2) assure que M. de Muy avait antérieurement refusé le gouvernement de Cayenne.

Le 15 février 1708, M. de Bienville écrivait au ministre que « M. de Muy, gendre du seigneur de Boucherville, est mort dans le trajet à la Havane ».

« Geneviève Bissot, écrit M. J.-E. Roy, devint veuve du chirurgien Louis Maheu. Le sieur de Muy lui fit plus tard la cour : il y eut entre eux promesse de mariage. Les fiançailles furent solennellement arrêtées, quand un jour l'amoureux officier disparut. L'on apprit, au printemps de 1687, qu'il était sur le point d'épouser l'une des filles de Pierre Boucher. Le 17 mai, M. de Caumont, missionnaire à Boucherville, maria les conjoints, Nicolas et Marguerite Boucher. Un procès fut intenté en cour de la Prévôté; on en appela à l'officialité de l'Ordinaire; on fit saisie des émoluments de l'officier et le curé reçut sommation de s'expliquer. Il fut convenu que M. de Muy paierait un dédommagement de 350 liv. à la veuve et que l'affaire serait éteinte. » Décédée le 30 juin 1698, elle laissa de son union plusieurs enfants, entre autres :

Marguerite, née en 1688, mariée à René Robineau de Bécancour (V. ce nom);

Charlotte, née en 1694, devint en 1716 Religieuse Ursuline;

Jacques-Pierre, né en 1695, cadet, enseigne, lieutenant, capitaine, chevalier de Saint-Louis.

Le 12 février 1702, M. de Muy se remaria à Catherine d'Ailleboust des Musseaux (V. ce nom) et en eut un fils, **Jean-Baptiste** (1704), qui entra dans les troupes, devint capitaine en 1760 et se retira en France.

Bibl. — Fr. Daniel, *Hist. des Grand. Fam. fr.*, t. I, Montréal, 1865; Jos.-Ed. Roy, *Hist. de la Seign., de Lauzon*, 5 vol., Lévis, 1897-1704; Æg. Fauteux, *La Fam. d'Ailleboust*, Montréal, 1917; Bull. des Rech. hist. (Daneau), tabl. gén., Beauceville, 1925.

MYRAND (Ernest) (1851-1921), journaliste, littérateur, historien, bibliothécaire. — Jadis le nom s'orthographia diversement : **Migneran, Migneron, Maigneron, Miron.**

La famille est originaire du Poitou. Fils de Louis-Japhet et de Marie-Anne-Adélaïde Marmette (V. ce nom), Esnest naquit à Québec, le 29 juin 1854, fit ses études au petit séminaire et à l'Université Laval, se destina ensuite au journalisme. Pendant quelque temps, il fut attaché à la rédaction du **Canadien**, dont le directeur était alors M. Israël Tarte (V. ce nom). Toutefois, les études littéraires et historiques ne tardèrent pas à lui offrir plus d'attraits. Puis le gouvernement lui ouvrit le palais de justice, à titre d'employé civil. En 1902, on le promut aux fonctions de Régistraire au Secrétariat provincial. Le 31 décembre 1912, il succédait au docteur N.-E. Dionne, en qualité de bibliothécaire de la Chambre législative : en 1909, il avait été admis au sein de la Société Royale du Canada. Il est décédé à Québec le 21 mai 1921.

Il est l'auteur des ouvrages suivants : **La Soc. de Saint-Vincent-de-Paul** (1880); **Une Fête de Noël sous J. Cartier** (1888); **Sir W. Phipps devant Québec** (1893); **M. de La Colombière, orateur** (1898); **Noëls anciens de la Nouv.-France** (1899); **Frontenac et ses amis** (1902); **Pageant du Tricentenaire de Québec** (1908).

Bibl. — Mém. Soc. Roy. Can., Ottawa, 1922; Bull. des Rech. hist., tabl. gén., Beauceville, 1925; W. S. Wallace, *Dict. of Can. Biogr.*, Toronto, 1926.

Rep. autor.

EDM. MASSICOTTE

Noces d'Autrefois